3 1761 04945094 3

6. 15. 6.

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE L'HISTOIRE
DE
FRANCE,

Par le Sieur DE MEZERAY, *Hiſtoriographe de France.*

NOUVELLE EDITION, AUGMENTÉE.

TOME PREMIER.

Contenant l'Origine des François, & leur établiſſement dans les Gaules, avant Clovis.

L'Etat de la Religion, & la conduite des Egliſes dans les Gaules, avant Clovis.

Le Regne des Rois de France depuis Faramond, ou *Waramond, avec la Vie des Reines.*

A AMSTERDAM,
CHEZ DAVID MORTIER, LIBRAIRE.

M. DCC. XL.

DC
37
M48
1740
E.1

LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO

193686

AVERTISSEMENT.

IL ſeroit fort inutile de nous étendre ici ſur les éloges que l'abregé de l'Hiſtoire de France par Mezeray a ſi juſtement merités. Que pourrions-nous dire qui ne ſoit depuis long-tems connu de tout le monde ? Perſonne n'ignore que l'Ouvrage de ce celebre Hiſtorien a toujours été eſtimé & recherché avec le plus grand empreſſement. Combien d'éditions n'en a t'on point faites, ſans pouvoir encore ſatisfaire la juſte avidité du Public ? On ſçait d'où vient cette eſtime ; de la ſincerité & de l'impartialité de l'Auteur. Si Mezeray n'a pas tout connu, il a rapporté avec franchiſe tout ce qu'il a ſçû, tout ce que des recherches longues & pénibles lui avoient appris. On voit par tout regner ſon caractere libre, ſincere, incapable de flatter.

Attentif à profiter des fautes qui lui étoient échapées d'abord, il fit de nouveaux efforts pour ſe rendre digne de plus en plus de l'accueil ſi favorable que le Public avoit fait à ſon Ouvrage. Il conſulta de nouvelles ſources, il eut recours aux lumieres de ſes amis ; il mit à profit la critique de ſes Cenſeurs : & par là il perfectionna ſon travail, & le rendit plus précieux, parce qu'il devint plus utile. On a eu raiſon de dire qu'après avoir ſurpaſſé dans ſa grande Hiſtoire de France, tous ceux qui avoient fourni avant lui la même carriere, il ſe ſurpaſſa lui-même dans ſon abregé. Deux des plus Sçavans Hommes, le fameux Do-

cteur Jean De Launoy pour l'Eccleſiaſtique, & M. Dupuy pour le Civil, lui ſervirent à perfectionner cet Ouvrage, comme le dit M. l'Abbé Dolivet dans ſa continuation de l'Hiſtoire de l'Academie Françoiſe.

C'eſt cet Abregé tant de fois imprimé, & toujours deſiré que nous preſentons de nouveau au Public. Mais nous oſons dire, & nous ne craignons pas d'être démentis, que nous le donnons plus parfait, plus exact, & plus orné qu'il n'a encore été publié.

I°. Nous y joignons le *Traité de l'Origine des François, & de leur Etabliſſement dans les Gaules*, imprimé à Amſterdam en 1682. in 8°. & qui étoit devenu fort rare. On n'ignore pas que cette derniere production de Mezeray, eſtimée de tous les Connoiſſeurs, mit le ſceau à la gloire qu'il s'étoit acquiſe. On y lit avec autant de ſatisfaction que d'utilité, tout ce que l'Auteur y dit, fondé ſur les meilleurs monumens, de l'origine des François, & de leur établiſſement dans les Gaules; de l'état de la Religion, & de la conduite des Egliſes dans les Gaules juſqu'au regne de Clovis.

II°. On a ajouté la vie des Reines telle qu'on l'a trouvée dans la grande Hiſtoire de Mezeray, imprimée à Paris en 1685. en trois Tomes in folio. Ces vies ſont courtes pour l'ordinaire, mais auſſi interreſſantes qu'elles l'ont pû être.

III°. On a fait graver de nouveau les portraits des Rois de France, mais avec plus d'attention & de propreté qu'ils ne l'avoient encore été. Pour y réüſſir, on a cherché avec ſoin les plus anciennes, & les plus fidelles Médailles que différens Cabinets renferment : on en a eu la communication, & c'eſt ſur ces modeles que l'on a gravé les portraits que l'on offre ici. C'eſt de la même ſource

que nous avons tiré les Portraits de Faramond, de Clodion, de Merovée, de Childeric I. & de Childeric III. que l'on n'avoit point encore eu gravés.

Dans toutes les Editions précédentes de l'Abregé de Mezeray, la partie inférieure de chaque gravure ſe trouve chargée de Vers François, ce qui ôte tout l'agrément de ces gravures, & en rend la vuë preſqu'inſupportable. Pourquoi en cherchant à inſtruire le Lecteur, ne pas travailler en même tems à plaire à ſes yeux? C'eſt ce que nous avons tâché de faire, en renvoyant ces Vers à la page ſuivante après le nom de chaque Roi. C'eſt là auſſi, où nous avons crû devoir placer la Chronologie des Papes, qui auparavant ſembloit encore vouloir ſervir de bordure à chaque Portrait, par le lieu que cette Chronologie occupoit.

IV°. Mais ce qui rend particulierement recommendable la nouvelle Edition de cet Ouvrage, que nous donnons en même tems en treize Volumes in-douze; & ce qui doit la faire preferer ſans comparaiſon à toutes celles qui ont précedé, c'eſt un grand nombre d'endroits peu limez & quelquefois déplacez, qui ont été changez, polis, & mis dans un meilleur ordre par feu M. l'Abbé de Vertot. Ce ſont ſurtout des Notes Hiſtoriques & critiques trouvées dans les manuſcrits de feu M. Amelot de la Houſſaye, qui ſerviront de beaucoup à l'intelligence de certains endroits de cette Hiſtoire. On les a placées au bas des pages de cette nouvelle Edition. Il ſera aiſé de ſentir, en les liſant, qu'elles viennent d'un Ecrivain judicieux verſé dans l'Hiſtoire de France, & dont le caractere reſſemble aſſez à celui de Mezeray, par la liberté avec laquelle il s'exprime, ſans jamais s'écarter des bornes de la juſtice & de la vérité.

Ces Notes d'ailleurs ſont tirées pour la plus grande

partie de Memoires & autres Ecrits connus, mais ſouvent rares, & par conſéquent peu à portée d'être conſultez par le plus grand nombre des Lecteurs. Pour être plus aſſurés de la fidelité de ces Notes, & de l'utilité que l'on pourroit en retirer, nous avons crû devoir les communiquer, avant de les imprimer, à quelques Perſonnes intelligentes qui ont pris la peine de les vérifier dans les ſources, & même de traduire en François celles qui dans les originaux étoient en Latin, en Eſpagnol, ou en Italien.

V°. Mezeray n'ayant pas touché ce qui regarde les Regnes de Louis XIII. & de Louis XIV. on a joint à cette Edition un quatriéme Tome qui contient auſſi en abregé l'Hiſtoire de ces deux Regnes par M. de Limiers. Cette Hiſtoire eſt eſtimée & mérite d'être répanduë. L'Auteur s'y conforme aſſez bien au plan de Mezeray : il a imité autant qu'il l'a pû ſon tour, ſa préciſion, ſa clarté : il s'eſt attaché ſurtout à cette ſincerité qui eſt le caractere propre du premier, & qui eſt eſſentielle à l'Hiſtoire. Comme lui, il a rangé exactement ſelon l'ordre des tems les évenemens dont il parle. Comme lui, il n'a rapporté des affaires étrangeres, que ce qui paroît néceſſairement lié avec celles de France. A l'exemple de Mezeray, M. de Limiers n'a pas négligé non plus les affaires de l'Egliſe ; & le détail dans lequel il entre ſur cela, quoiqu'abregé, peut beaucoup ſervir à ceux qui ne peuvent approfondir ces ſortes de matieres. On y trouvera même les commencemens de l'Hiſtoire de la Bulle *Unigenitus*, qui fait une ſi grande partie de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du dix-huitiéme Siecle, & qui n'en eſt pas aſſurément la moins intereſſante : & l'on a crû faire plaiſir aux Lecteurs, en pouſſant cette Hiſtoire au delà même du regne de Louis XIV.

AVERTISSEMENT.

VI°. Enfin on s'eſt conformé au plan de M. de Limiers, en publiant comme lui dans cette nouvelle Edition, l'Hiſtoire de la vie de Mezeray, qui fut imprimée pour la premiere fois en 1726. in-douze, & que l'on ſçait depuis long-tems être un ouvrage de la jeuneſſe de feu M. Daniel de Laroque, fils du celebre Miniſtre Proteſtant Mathieu de Laroque, ſi connu par ſes Ouvrages.

Nous nous croyons néanmoins obligez d'avertir que cet Ecrit eſt plus un Roman Satirique, qu'une Hiſtoire de la vie de Mezeray. Etoit-ce la peine de faire un livre, dit ſur cela M. l'Abbé Dolivet dans la continuation de l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, pour nous apprendre qu'un Hiſtorien dont la mémoire doit être chere aux François, étoit un homme biſare juſqu'à l'extravagance la plus outrée, ami de la débauche, même ſur ſes vieux jours; ſans religion, ſi ce n'eſt la veille de ſa mort? M. de Laroque s'eſt ſurement conduit dans cet Ouvrage, comme ces faiſeurs de Romans ou de Panégyriques, qui ne ſont attentifs qu'à bien manier l'art d'alterer le fond, & de feindre les circonſtances. On auroit donc pû ſupprimer cette vie, ſans faire aucun tort au Public; mais comme il y auroit eû des Lecteurs qui pour cette ſeule omiſſion regarderoient notre Edition comme défectueuſe, nous avons crû qu'il étoit de notre interêt d'avoir égard aux différentes diſpoſitious de ceux à qui nous deſtinons cette Edition. On trouvera cette vie à la tête du quatriéme Tome qui ſert de Continuation à l'Hiſtoire de Mezeray : c'eſt la ſeule place que nous avons pû lui accorder dans l'arrangement des Volumes de cette nouvelle Edition.

A LA POSTERITÉ

POUR LA GLOIRE PERPETUELLE
DU REGNE TRIOMPHANT
DE LOUIS LE GRAND,*
ROY TRE'S-CHRESTIEN,
TOUJOURS VICTORIEUX, TOUJOURS AUGUSTE;
QUI A COMMENCE' DE VAINCRE,
auſſi-tôt que de regner.
QUI PAR SA CLEMENCE A RENDU
LA TRANQUILLITE' A LA FRANCE,
Et par ſa Juſtice veut donner la Paix à toute l'Europe:
QUI, PAR LA TERREUR DE SES ARMES
A chaſſé les Infideles de la Chrétienté,
ET VAINCU EN TOUS LIEUX SUR MER ET SUR TERRE
les Ennemis de ſon Etat & de ſa gloire:
QUI PAR SA SAGESSE A RETABLI L'ORDRE
DANS LA POLICE, DANS LES FINANCES,
& dans les Loix,
ET
QUI PAR SA MUNIFICENCE A MIS LES SCIENCES
ET LES BEAUX ARTS DANS LEUR PERFECTION.
FASSE LE CIEL
QUE SES CONQUESTES AILLENT AUSSI LOIN
QUE SA RENOMME'E,
QUE LE NOMBRE DE SES ANNE'ES
égale celui de ſes Victoires:
ET QUE LE BONHEUR DE SON EMPIRE
SOIT LA FELICITE' DE TOUS LES PEUPLES
DE LA TERRE.

* *Louis XIV. mort le 1. Septembre 1715.*

XIV

TABLE
DU PREMIER VOLUME.

LIVRE PREMIER.

L'ORIGINE *des François, leur établissement, & l'état des Gaules, depuis l'An du monde* 3416. *& l'An de Rome* 165. *jusqu'en l'An de* JESUS-CHRIST 19. Page 1.

LIVRE SECOND, *depuis l'An de* JESUS-CHRIST 20. *jusqu'en l'An* 324. 56.

LIVRE TROISIE'ME, *depuis l'An de* JESUS-CHRIST 325. *jusqu'en l'An* 419 126.

LIVRE QUATRIE'ME. *L'état de la Religion & la conduite des Egliſes dans les Gaules, juſqu'au Regne de* CLOVIS. 201.

PAPES, *durant les cinq premiers ſiecles, depuis l'Empire de Tibere juſqu'à celui de Leon, & au Regne de Clovis.* 279.

ETAT SOMMAIRE *de la Monarchie Françoiſe, depuis ſon commencement juſqu'à preſent.* 282.

EGLISE *depuis l'An* 300. *juſqu'en* 400. 292.

ROIS ET REINES DE FRANCE

CONTENUS DANS CE PREMIER TOME.

vers l'an 418. FARAMOND, *Roy I.* 297.

428. CLAUDION *le Chevelu, Roy II.* 299.

448. MEROVE'E, *ou* MEROVEC, *Roy III. duquel les Rois de la premiere Race ont pris le nom de* Merovingiens. 301.

458. CHILDERIC, *Roy IV.* 305.

Sur la fin de 481. CLOVIS, *Roy V.* 309.

Mœurs & Coûtumes des François. 316.

Egliſe du cinquiéme ſiecle. 317.

CLOTILDE, *femme de Clovis.* 319.

512. en Decemb. CHILDEBERT I. *Roy VI.* 321.

ULTROGOTE, *femme de Childebert.* 332.

559. CLOTAIRE I. *Roy VII.* 335.

RADEGONDE, *femme de Clotaire.* 336.

561. CHEREBERT, *Roy VIII.* 339.

570. CHILPERIC, *Roy IX.* 343.

FREDEGONDE, *femme de Chilperic.* 353.

584. CLOTAIRE II. *Roy X.* 355.

Mœurs & Coûtumes. 371.

Egliſe du ſixiéme ſiecle. 375.

BERTRUDE, *ou* BERETRUDE, *femme de Clotaire II.* 381.

l'an 628. DAGOBERT I. *Roy XI.* 383.

638. CLOVIS II. *Roy XII.* 389.

655. CLOTAIRE III. *Roy XIII.* 395.

668. CHILDERIC II. *Roy XIV.* 397.

673. Interregne de quelques mois. 400.

674. THIERRY I. *Roy XV.* 403.

691. CLOVIS III. *Roy XVI.* 411.

695. CHILDEBERT II. *dit le Juſte ; Roy XVII.* 413.
Egliſe du ſeptiéme ſiecle. 415.
711. DAGOBERT II. *dit le Jeune, Roy XVIII.* 421.
716. CHILPERIC II. *Roy XIX.* 425.
721. THIERRY II. *dit de Chelles, Roy XX.* 429.
Interregne.
739. CHARLES-MARTEL, *Maire & Duc des François.* 432.
743. CHILDERIC III. *dit l'Inſenſé, Roy XXI.* 437.

Seconde Race des Rois qui ont regné en France, & qu'on nomme CARLIENS *ou* CARLOVINGIENS. 443.

752. PEPIN, *dit le Bref ou le Petit, Roy XXII.* 445.
BERTE, *femme de Pepin.* 452.
768. CHARLES I. *dit le Grand, ou Charlemagne, Roy XXIII.* 455.
Femmes de Charlemagne.
HILMETRUDE. 479.
HILLEGARDE. 480.
LUITGARDE. 481.
Egliſe du huitiéme ſiecle. 481.
Mœurs & Coûtumes ſous la ſeconde Race. 488.
814. en Fevrier. LOUIS I. *dit le Debonnaire, Roy XXIV.* 493.
HERMENGARDE, *femme de Louis le Debonnaire.* 508.
840 en Juin. CHARLES II. *dit le Chauve, Roy XXV.* 511.
877. LOUIS II. *dit le Begue, Roy XXVI.* 537.
ANSGARDE, *femme de Louis le Begue.* 539.
879. en Avril. LOUIS III. & CARLOMAN, *Roy XXVII.* 541.
884. en Decemb. CHARLES III. *dit le Gras, Roi XXVIII.* 547.
RICHARDE, *femme de Charles le Gras.* 551.
888. EUDES, *Roy XXIX.* 553.
893. CHARLES IV. *dit le Simple, Roy XXX.* 557.
OGINE, *femme de Charles le Simple.* 573.
923. en Juillet. RAOUL, *Roy XXXI.* 569.
Egliſe du neuviéme ſiecle. 576.

Fin de la Table du Tome premier.

HISTOIRE

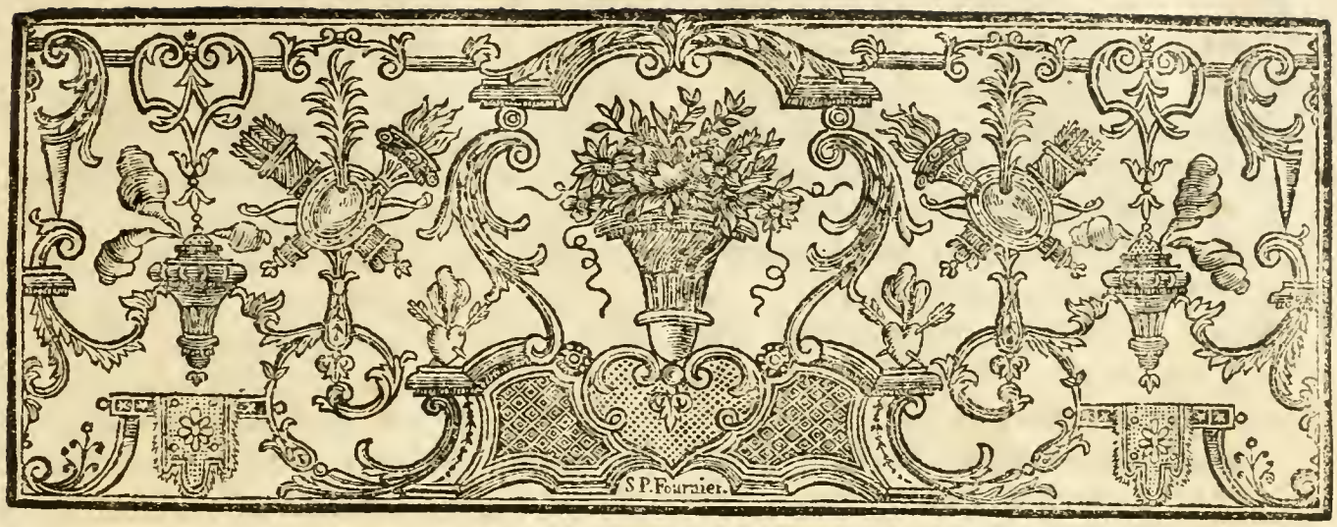

HISTOIRE DE FRANCE AVANT CLOVIS.

L'Origine des François, & leur Etabliſſement dans les Gaules.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

I. *LES Gaulois & les Germains anciennement appellés Celtes.*

II. *Origine du nom des Gaules. Diverſes ſorties des Gaulois, particulierement de Sigoveſe en Germanie, & de Belloveſe en Italie.*

III. *La Gallo-Grece, & la Gaule Ciſalpine ſubjuguées par les Romains. Qui domptent auſſi les Scordiſques & les Celtiberiens. Aſſujettiſſent enſuite la Narbonniſe. Narbonne bâtie. Jules Ceſar conquête entierement toute la grande Gaule.*

IV. *Commencement des longues guerres d'entre les Romains & les Germains, par celle de Jules Ceſar contre Arioviſte. A ce propos l'origine du nom de Germanie, & s'il y avoit des villes de-là le Rhin.*

V. *De la temperature de l'air, & du terroir de la Germanie. Mœurs des Germains. Leur portrait. Leurs habitations. Ils n'avoient point de terres en propre. Leurs quatre états ou conditions. Leurs lits & leurs bains. Leur chaſſe. Leurs habits & leur chevelure. Leur nourriture & leurs feſtins. Leur vaiſſelle & leurs vaſes. Leur ménage. Leur mariage. L'adultere rigoureuſement puni. L'éducation de leurs enfans, & comme*

ils les expoſoient ſur le Rhin. Leurs armes & leurs chevaux.

VI. *Leur Religion & leurs Dieux. Qu'ils n'avoient ni temples, ni idoles, & qu'ils adoroient dans des bois. Leurs Prêtres & leur grande autorité. Leurs augures & leurs préſages. Leurs Fées.*

VII. *Leur gouvernement de trois ſortes. démocratique, royal, monarchique. Difference entre Roi, Duc, Prince, & Princes. Puiſſance de ces Chefs. Suite des Princes. Leurs* Comites *ou* Fortes. *Le Prince s'entretenoit du pillage ſur les ennemis, & des préſens volontaires des ſujets. Aſſemblées publiques, & ce qui s'y traitoit. Ignoroient l'art d'écrire. Leurs Poëtes. Leurs loix pour la punition des crimes.*

VIII. *Leurs guerres. Quels étoient leurs Commandans, leurs troupes, & leur maniere de combattre. Leurs chants & leurs cris en allant au combat. Infamie à un Germain de perdre ſon bouclier.*

IX. *En gros leurs vertus & leurs vices.*

X. Etat des Gaules après la conquête de Jules Ceſar. *Quel ordre & quelles troupes il y laiſſa. Fondation de la ville de Lyon.*

XI. Etat des Gaules ſous Auguſte. *Guerre d'Agrippa contre les Ubiens, qu'il tranſporta au deçà du Rhin. Remuëmens des Moriniens. Auguſte vient en Gaule, y fait le cens ou dénombrement. Regle les Etats des Gaules. Ce que c'eſt que Canton, Peuple, Cité, Métropole. Diviſion des Gaules en Provinces. Le nombre de leurs Peuples ou Citez.*

XII. *Guerre contre les Sicambres. Situation de pluſieurs peuples de Germanie; Auguſte r'ouvre le temple de Janus pour la ſeconde fois. Revient en Gaule, où, après avoir donné la paix aux Sicambres, il plante pluſieurs Colonies auguſtes. Les forces qu'il y laiſſe. Ce que c'étoit que Legion.*

XIII. *Deux puiſſans ennemis des Romains, les Germains, & les Parthes. Les Gaulois veulent ſe revolter à cauſe du cens. Comment Druſus les retient. Ses exploits contre les Sicambres, & autres Germains. Auguſte revient à Lyon. Druſus bâtit pluſieurs villes ſur le Rhin. Mayence.*

XIV. *Tibere Gouverneur des Gaules. Ses exploits. Sicambres & Sueves tranſplantés. Etablit des garniſons ſur l'Ems, & ſur la Lippe. Naiſſance de N. S. Jeſus-Chriſt. Quatriéme voyage d'Auguſte dans les Gaules, Guerre contre Maroboduus qui avoit transferé les Marcomans en Boheme. Les Boïens en Baviere. Prague. Quintilius Varus vouloit établir la chicane parmi les Germains: la défaite de ſes Legions par Arminius Prince Cheruſque.*

XV. Etat des Gaules ſous Tibere. *Germanicus en eſt Gouverneur. Ses exploits contre les Mattiens. Contre Arminius & les Bructeres & Cheruſques. Au retour, tombe en de grands périls. Mene ſes troupes par eau dans la Germanie. Digreſſion touchant les bras du Rhin. Il gagne la bataille ſur Arminius. Eſt rappellé par Tibere, qui défend de plus de faire la guerre aux Germains. La fin d'Arminius & de Maroboduus.*

LA Nation Françoiſe habitoit autrefois au-delà du Rhin, ſoit qu'elle fût originaire de ce païs-là, ou qu'elle y fût venuë de plus loin. Il eſt conſtant que depuis ſon établiſſement dans les Gaules, elle ſe trouva mêlée de Romains, de Gaulois & de Germains. Pour les Romains, tous les livres & tout l'Univers en ſont ſi remplis, qu'il eſt peu néceſſaire d'en rien dire à cette heure; & nous n'en parlerions point du tout, s'ils ne tou-

choient notre ſujet, & qu'ils n'en fiſſent une partie conſidérable dans ces commencemens. Quant aux Gaulois & aux Germains, il nous faut marquer ſommairement quelque choſe de ce qu'ils étoient, & de ce qu'ils firent avant ce mélange.

Les Gaulois, les Germains & les Britaniques s'appelloient CELTES.

Premierement, il eſt certain que la plus ancienne connoiſſance qu'on en ait, eſt qu'ils s'appelloient également *Celtes*, & que ce nom leur étoit commun avec les habitans des Iſles Britanniques, & même, ſelon quelques-uns, avec les peuples d'Illyrie, & avec ceux d'Eſpagne. On ne ſçait point d'où il venoit, ni ſi d'abord il fut donné à toutes ces nations-là en genéral, puis reſtraint aux deux dont nous parlons, & après encore à la Gauloiſe, & enfin à cette partie de la Gaule qui avoit pour bornes la Marne, la Seine, & la Garonne; ou bien ſi d'abord il fut donné à toutes ces nations enſemble; ou ſi n'ayant été propre qu'à la Gaule, que depuis on appella Narbonnoiſe, (comme le dit Strabon) il avint que les Grecs le communiquerent & l'étendirent à tous les autres peuples, juſqu'à la mer glaciale, & aux confins des Sarmates. Or il y a apparence que portant tous, comme ils faiſoient, le même nom de *Celtes*, ils devoient venir d'une même origine. Et veritablement la conformité des mœurs & des coûtumes qui ſe trouvoit autrefois parmi les Gaulois, les Germains, & les habitans des Iſles Britanniques, (ſans parler des Illyriens & des Eſpagnols) l'affinité du langage qui n'étoit different en tous ces païs-là, que par la diverſité des dialectes; la terminaiſon ſemblable de pluſieurs noms de leurs peuples; de plus celle de beaucoup de leurs noms propres d'hommes, de rivieres, de montagnes, & encore des noms appellatifs des choſes les plus ordinaires, ſont des preuves aſſez conſidérables pour montrer que toutes ces nations-là deſcendoient d'une même genération & famille, qui en croiſſant s'étoit étenduë dans tout ce vaſte eſpace de terres. Je ne m'arrêterai point à chercher lequel des petits-fils, ou arriere petits-fils de Noé fut le chef de cette peuplade, ni s'il y eut un Celta, qui donna le nom aux Celtes, & autres antiquitez qui ont peu de fondement & ne ſont d'aucune utilité. Mais je remarquerai qu'avec le tems le nom des Celtes demeura ſeulement à ceux qui habitoient ces grandes regions qu'on nomma depuis Gaule & Germanie. Tacite donne pour bornes à celle-ci, le Rhin & le Danube, toute la mer Septentrionale, & les confins des Sarmates & des Daces; de ſorte que le Dannemarc, la grande Peninſule de Scandinavie, la Livonie & la Pruſſe y étoient compriſes. Pour les limites de la Gaule, on ſçait aſſez que c'étoient les deux mers, le Rhin, les Pirenées & les Alpes.

Le nom de CELTES s'eſt avec le tems reſtraint aux Gaulois & aux Germains.

Cinq raiſons qui prouvent qu'ils étoient de même origine.

Les anciens Gaulois & les anciens Germains n'ayant point eu d'Annales, ni d'Hiſtoires par écrit, on n'a rien des premiers tems des uns ni des autres, que par la relation des Grecs & des Romains, qui en ont dit peu de choſes, & encore moins des derniers que des premiers. Ainſi cette ſuite de vingt-deux Rois, que le Beroſe d'Annius de Viterbe nous donne en Gaule avant la guerre de Troye, entre leſquels il compte un Dis ou Samothés le premier de tous, Sarron le quatriéme en rang, qui inſtitua des écoles, & duquel les Sarronides, eſpece de Druydes prirent leur nom, Bardus qui mit en vogue la Poëſie & la Muſique, à cauſe de quoi on appella les Poëtes Bardes, enſuite Celtes, Galatés, Bel-

Rois fabuleux des Gaulois.

gius, Lugdus, Allobrox, Paris, Remus & autres, dont il dérive des peuples & des villes de leur nom, ſont des choſes pour la plûpart fabuleuſes, & au reſte ſi incertaines, qu'elles ne valent pas la peine qu'on en parle. Il en faut dire autant de Francus, que le Manethon du même Annius nous ſuppoſe pour fils d'Hector de Troye, & l'amene en Gaule pour y être gendre & ſucceſſeur du Roy Remus; comme auſſi de quatorze ou quinze Rois, que certains faiſeurs de contes font deſcendre de ce mariage, & regner après ce Francus de pere en fils.

Six ou ſept opinions differentes ſur l'origine du nom de Gaule.

II. Il y a differentes opinions ſur l'origine du nom de Gaule & de Gaulois : j'en rapporterai les plus probables, ſans compter celles qui l'attribuënt à Galatés fils d'Hercule, ou à la Reine Galatée, ou à Gallus fils du Geant Polipheme, & frere d'Illyrius & de Britanna. Quelques-uns le prennent d'un mot grec * qui ſignifie lait, à cauſe de l'extrême blancheur des Gaulois, ce qui ne paroîtra pas tant éloigné du vraiſemblable, ſi l'on conſidere que les Druydes avoient l'uſage de cette langue, & que leur nom même étoit grec. On le pourroit dériver d'un mot hebreu qui veut dire jaune, parce que les Gaulois étoient tous de poil blond doré, comme on le peut prouver par une infinité de paſſages des anciens auteurs : c'eſt Samuël Bochart, l'un des plus doctes hommes de notre ſiecle, qui nous a donné cette vuë. Les autres ont recours à un autre mot hebreu qui ſignifie flots, inondation, duquel, ſelon leur penſée a été formé le mot de Galere, & dont ils tirent celui de Gaulois. Ceux-là diſent que Japhet ou bien Gomer ſon fils, qu'ils font le pere des Gaulois, ou Noé lui-même prirent ce ſurnom pour garder le ſouvenir du deluge. Il y en a qui conjecturent avec quelque probabilité, s'il y en peut avoir en ces choſes-là, que les Gaulois ſe ſont ainſi appellez du mot Celtique *Wallen*, qui encore aujourd'hui dans la langue Allemande ſignifie *aller*, *voyager*, *paſſer de lieu en lieu*, & qu'on leur impoſa ce nom lorſqu'ils commencerent à ſortir de leur païs natal, & à pouſſer de nouveaux eſſains de peuples. Car ils en envoyerent non ſeulement dans les terres voiſines (comme firent les Helvetiens dans les plus proches d'eux ſur l'autre bord du Rhin) mais encore dans les plus éloignées. Ainſi les Geographes trouvent bien avant en Germanie des Tourangeaux, des Volſques, des Tectoſages, des Gotins; en Eſpagnes par de-là la riviere d'Ebre, de Celtes mêlez avec les Iberes; & dans la grande-Bretagne des Artéſiens, des Pariſiens, & des Manceaux; tous peuples Gaulois qui s'étoient tranſplantez dans ce païs-là, ſans qu'on en ſçache préciſement ni le tems ni la maniere. Si on me le permet, j'apporterai auſſi ma conjecture touchant l'origine du nom de Gaule; je crois qu'il peut venir de *Gal*, ou *Gault*, qui dans la langue de ce tems-là ſignifioit bois, car la Celtique, que les Commentaires de Ceſar appellent proprement la Gaule, étoit beaucoup plus couverte de bois & de forêts, que la Narbonnoiſe, ni l'Aquitaine.

* C'eſt γάλα.

Gaulois épandus en divers païs du monde.

L'an du monde 3416 l'an de Rome 169.

La plus mémorable des éruptions des Gaulois fut celle qui arriva vers l'an 3416. depuis la création du monde ſelon la ſupputation vulgaire, regnant pour lors à Rome Tarquin, ſurnommé l'Ancien, & Ambigat, Roy des Berruyens, ayant le commandement ſur toute la Gaule Celtique. Ce Prince déja vieux la voyant ſi remplie d'hommes, qu'il lui étoit bien difficile de con-

La ſortie de Sigoveſe & Belloveſe, neveux du Roy Ambigat, avec trois cens mille combattans.

tenir en paix cette fourmilliere de gens remuans, fit ſçavoir qu'il vouloit envoyer ſes neveux Sigoveſe & Belloveſe, enfans de ſa ſœur, chercher leur avanture au païs que les Dieux leur enſeigneroient pour cet effet, qu'il leur permettoit d'aſſembler autant d'hommes qu'ils pourroient, afin qu'ils fuſſent en état de paſſer par tout. Juſtin dit en ſon quatriéme livre qu'ils aſſemblerent trois cent mille combattans. Le ſort des augures envoya Sigoveſe dans la forêt Hercinie au delà du Rhin. Il fut plus favorable à Belloveſe, & l'adreſſa en Italie. Celui-ci ayant paſſé les Alpes, les Gaulois qui l'accompagnoient, & dont les Senonois & les Manceaux étoient les plus conſidérables, & les plus forts en nombre, s'emparerent de tout le païs, qui eſt entre les montagnes des Alpes, celles de l'Appennin, la riviere du Teſin, & celle de Jeſi, qui ſe décharge dans la mer un peu en deça d'Ancone. Ils y bâtirent Milan, Verone, Padoüe, Breſſe, Come, & quantité d'autres belles villes qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, & s'y rendirent ſi puiſſans que rien n'eut été capable de reſiſter à leurs forces, ſi elles euſſent été bien ménagées, & unies ſous un même chef, non pas diviſées ſous pluſieurs, comme elles étoient. Encore maintenant en haut Allemand on appelle l'Italie, *Vvalliſchen*, & en Danois *Vvalland*, comme qui diroit terre des Gaulois.

Belloveſe paſſe en Italie : ce que les Gaulois y conquirent.

D'autre côté Sigoveſe avec les ſiens, dont les Tectoſages & les Boïens faiſoient les deux plus grandes bandes, prenant ſon chemin vers la forêt Hercinie, s'ouvrit les paſſages par deux ou trois batailles, & ſe rendit maître de pluſieurs païs, particulierement de celui qu'on appelle encore Boëme, qui veut dire, demeure des Boïens, quoique depuis ils en furent chaſſez par Maroboduus Roi des Sueves Marcomans. Or, environ trois cens ans après leur ſortie des Gaules, lorſqu'ils eurent extrêmement multiplié dans les terres qu'ils avoient conquiſes, il en ſortit, pour ainſi dire, d'autres grandes volées, qui ſous divers Chefs, ſe jetterent ſur divers païs. Les deux plus illuſtres étoient Belgius & Brennus leſquels après avoir percé la Pannonie & l'Illyrie, ſe ſeparerent pour ne pouvoir compatir enſemble, & ſe jetterent, Belgius ſur la Macedoine, & Brennus ſur la Grece. Belgius vainquit & tua en une ſanglante bataille Ptolomée-Ceraune Roi de Macedoine, & dans une autre encore Soſtenes, à qui les Macedoniens avoient déferé la Royauté. Brennus ne fut pas ſi heureux; car après avoir éte repouſſé au pas des Thermopiles, où il perdit plus de la quatriéme partie de ſes gens, comme de-là il fut allé aſſieger le fameux & riche Temple de Delphes, il y fut taillé en pieces avec ſon armée, plûtôt par la colere du Ciel, qui envoya des tempêtes & des foudres au ſecours des Grecs, que par la force des hommes.

Sigoveſe paſſe en Germanie, & s'établit en Bohême.

De là les Gaulois deux cens ans après paſſent en Macedoine & en Grece.

An du monde. 3716.

Entre tant de differentes bandes de ces Gaulois-là, qui firent quelques autres établiſſemens, dont nous ne parlerons point ici, il y en eut un qui entra en Aſie, qui ayant obtenu pour recompenſe de Nicodeme Roy de Bithynie lequel l'avoit appellé à ſon ſecours, une partie de ſon Etat, s'y habitua, & y fonda le Royaume qui fut nommé en Grec Galatie, du nom de leur nation, & en Latin Gallo-Grece, à cauſe du mélange des Grecs qui habitoient ces païs conjointement avec eux. Il y avoit donc trois Gaules, celle de l'Aſie qu'on nommoit Gallo-Grece, ou Galatie; celle de de-là les Alpes que les Romains nommoient à leur égard

Royaume de Galatie ou Gallo-Grece en Aſie.

Trois Gaules.

Ciſalpine ; & la grande & ancienne Gaule, ſans parler de la Celtiberie au de-là des Pyrenées, ni de l'état des Scordiſques en Pannonie.

Toutes furent ſubjuguées par les Romains.

III. Il n'eſt point de mon ſujet de donner le détail de tout ce que firent les Gaulois dans tous les divers endroits où ils s'établirent ; il ſuffit de marquer que leur vaillance impetueuſe, & mal conduite y ayant fait trembler toutes les nations voiſines, fut à la fin obligée de ceder à la diſcipline & à la vertu Romaine : mais que ce ne fut qu'après les plus longues & les plus ſanglantes guerres dont l'Hiſtoire, comme le marque Polybe, ait jamais parlé, & non ſans une telle diverſité de ſuccés, qu'on peut dire qu'ils firent preſque la moitié de la peur à cette invincible Republique : particulierement ceux de la Gaule Ciſalpine qui lui donnerent tant de chaudes alarmes, qu'aucun Citoyen Romain n'étoit exempt de s'enroller quand il y avoit guerre contr'eux : d'autant qu'en cette occaſion il s'agiſſoit du ſalut de Rome, & dans les autres ſeulement de l'honneur & de la gloire. La premiere guerre qu'ils eurent contre les Romains, fut vers l'an du monde 3615. & de la fondation de Rome 364. deux cens ans après leur paſſage en Italie. Ayant fait une irruption en Toſcane ſous la conduite d'un General nommé Brennus, (qui eſt different de celui qui aſſiegea le Temple de Delphes, & vivoit plus de cent ans avant lui,) ils prirent querelle avec les Romains, & remporterent une très ſignalée victoire ſur eux, près de la riviere d'Allia. Après quoy ils entrerent dans Rome abandonnée ; aſſiegerent les reſtes de la Republique dans le Capitole, & s'y opiniâtrerent ſept mois durant. Comme les aſſiegez capituloient, arriva à l'improviſte le Dictateur Camillus qui contraignit les Gaulois de lever le ſiege, & les pourſuivant en queuë, les tua, ou les prit tous, ſans qu'il s'en pût ſauver aucun.

L'an du monde 3615. & de Rome 364.

Cette guerre fut ſuivie de quinze ou vingt autres, dans leſquelles les Gaulois ayant été du commencement les agreſſeurs, puis après pluſieurs pertes, s'étant tenus ſur la défenſive, furent forcez de ſe ſoumettre, & de recevoir la paix qu'ils garderent quelques années, juſqu'à l'arrivée d'Annibal en Italie. Cet ennemi juré du nom Romain, leur fit reprendre les armes ; mais bien loin qu'ils en tiraſſent aucun avantage, ils acheverent de perdre ce qu'il leur reſtoit encore de forces & de liberté. Car lorſque Annibal eut été rappellé en Afrique, & vaincu par Scipion, toute la puiſſance des Romains leur tomba ſur les bras, & acheva de les reduire en ſujettion, qui fut d'autant plus rude qu'ils s'étoient encore défendus aſſez long-tems. Leur puiſſance dura donc en Italie plus de quatre cens ans, ſçavoir trois cens ans en grand éclat, & cent ou ſix vingts ans allant en décadence. Celle des Galates ou Gaulois de l'Aſie fut quelque cent ans ſi formidable à tous les Rois de l'Orient, qu'ils achetoient bien cher leur amitié & leur ſecours dans toutes leurs guerres. Les Romains après avoir vaincu Antiochus le Grand, Roi de Syrie, & puis Perſéus, Roi de Macedoine, éteignirent leur domination en ce païs-là vers l'an du monde 3830. mais leur nom y demeura encore avec leur langue qui étoit preſque la même que celle de Treves ſur la Moſelle.

Combien dura l'état & puiſſance de la Gaule Ciſalpine.

An de Rome 534. du monde 3786. & ſuiv.

Et celui de la Gallo-Grece.

Ans du monde 3830. & de Rome 577.

Quant à l'état des Scordiſques en Pannonie & païs voiſin juſques en Thrace, je ne ſçaurois dire au vrai ſa durée, parce qu'on ignore en quel

tems ils s'y habituerent. Quelques-uns croyent que c'étoit un détachement des armées de Belgius & de Brennus, & disent qu'ils s'imposerent le nom de Scordisques, lequel en effet n'est pas un nom d'aucun peuple de la Gaule. Quoiqu'il en soit, ils s'étendirent fort au large dans les provinces voisines par diverses occasions, & se rendirent très-formidables. Les Romains leur commencerent la guerre vers l'an du monde 3813. Et un siecle après ayant fait quatre ou cinq expéditions contr'eux de tems en tems, les rangerent enfin sous leurs loix par les armes de Sylla ; non pas toutesfois si absolument qu'ils ne se remuassent encore sous l'Empire d'Auguste, & sous celui de Tibere.

CELTIBERIENS. Pour les Celtiberiens, on peut voir au long dans l'Histoire Romaine, les guerres que leur firent à diverses fois ces vainqueurs des nations, comme ils acheverent de les dompter tout-à-fait par la prise de la belliqueuse ville de Numance ; qui ayant soûtenu un siege de huit ans, réduite à une horrible extrémité par la famine, aima mieux se brûler que de se rendre, & fut ensuite démolie jusqu'aux fondemens, l'an de Rome 620. & du monde 3871.

Ans du monde 3871 & de Rome 620.

Comment les Romains eurent entrée dans la grande Gaule. Après que les Romains eurent ainsi vaincu tous les Gaulois qui avoient fait des conquêtes & des établissemens hors de la grande Gaule, ils attaquerent cette Gaule même qui avoit envoié quelque-fois de nouvelles troupes, chercher fortune de-là les monts, ou porter secours aux Gaulois Cisalpins. Ce fut des étrangers qu'elle avoit logez dans ses terres, qui leur en ouvrirent la porte, & qui leur en fournirent l'occasion : je veux dire les Marseillois issus de la ville de Phocée, Colonie Grecque en Ionie, Province de l'Asie mineure. Les Pheniciens grands navigateurs & grands négotians, avoient bien frequenté les côtes méridionales des Gaules avant les Grecs, nous ne trouvons pourtant point qu'ils y eussent laissé aucune Colonie. Mais une bande de ces avanturiers Phocéens qui cherchoient fortune par mer, s'y étoit établie, & y avoit bâti la ville de Marseille dans le terroir des Saliens, vers le même tems que Belloveſe neveu du Roy Ambigat s'en alloit en Italie. Le voisinage de cette ville Grecque Asiatique communiqua la langue Grecque, les Arts liberaux, l'éloquence & la politesse aux peuples de la Gaule : mais avec cela se glisserent aussi les délices, les voluptez, les vices & les ordures abominables auparavant inconnuës à ces peuples innocens ; dispositions infaillibles à la servitude, qui suit necessairement la corruption des mœurs. Les Marseillois s'étant peu à peu rendus puissans par terre & par mer, les peuples circonvoisins en prirent jalousie, & resolurent de les chasser de là. Or après diverses & longues guerres entre les uns & les autres, où les Marseillois acquirent toûjours beaucoup de gloire, il arriva que n'étant pas assez forts, ou peut-être croyant qu'ils en feroient mieux leurs affaires, ils implorerent l'aide des Romains, avec lesquels ils avoient fait alliance long-tems auparavant, & par ce moyen les introduisirent dans la Gaule. Car les Romains embrassant cette occasion, y envoyerent plusieurs armées consecutivement ; dont une sous la conduite de C. Sextius personnage Consulaire, dompta les Saliens, & fonda la ville d'Aix ; c'est en Latin *Aquæ Sextiæ*. Elle prit son nom de ce Sextius son Fondateur, & des fontaines d'eau chaude qui se trouvent en cet endroit-là, & y servent encore aujourd'hui de

An du M. 3405.

Les Marseillois appellent les Romains à leur secours.

L'an du monde 3879 & de Rome 628.

Marseille bâtie.

Romains subjuguent les Saliens, Allobroges, Tectosages.

bains. Quand ils eurent un pied dans les Gaules, ils attaquerent les Allobroges, & les vainquirent auſſi, nonobſtant le ſecours de leurs Alliez, particulierement du riche & puiſſant Roi des Auvergnacs nommé Bituit, qui fut vaincu & mené en triomphe à Rome. Enſuite s'élargiſſant dans le païs qu'on nomme aujourd'hui Languedoc, ils en dompterent tous les peuples les uns après les autres, y établirent des garniſons, & menerent une Colonie dans Narbonne, ſous les auſpices de Quintus Marcius Rex, leur Conſul & leur General d'armée. Ce fut l'an de Rome 635.

Bâtiſſent Narbonne.

An de Rome 635.

Leurs progrez dans les Gaules furent un peu arrêtez par le furieux débordement des Cimbres & des Teutons, peuples Celtiques, d'au de-là du Rhin; qui ayant été chaſſez de leur païs par l'inondation de la mer, rouloient depuis longues années par l'Europe, & nouvellement avoient encore joint avec eux, les Ambrons, & les Tigurins, deux peuples Helvetiens. Ces barbares gagnerent trois ou quatre grandes victoires ſur les Romains, & après paſſerent en Eſpagne; mais au retour ils furent entierement défaits par Marius, les Teutons près d'Aix, & les Cimbres près de Verſeil. Alors les Romains mirent tout-à-fait ſous le joug les peuples Gaulois qu'ils avoient vaincus; ſçavoir tous ceux qui habitoient les païs, qu'on appelle aujourd'hui Savoye, Dauphiné, Provence & Languedoc. Vingt ans auparavant ils avoient commencé à les reduire en Province, & avoient ordonné qu'il y ſeroit envoyé deux Préteurs pour les gouverner.

An de Rome 648. & ſuiv.

Ils s'inſinuent dans les entrailles de la Gaule, en faiſant alliance avec quelques peuples Gaulois.

Au même-tems qu'ils s'avançoient par leurs armes dans les Gaules, ils s'y accreditoient auſſi par leurs intrigues, & gagnoient le dedans par les diverſes alliances qu'ils contracterent avec pluſieurs peuples, entr'autres les Heduens, les Remois, & les Langrois. Quand ils eurent entamé ce grand corps par le côté, & qu'ils ſe furent inſinuez dans ſes entrailles, il avint que Jules Ceſar fut fait Gouverneur de la Gaule, c'eſt-à-dire de la Ciſalpine, & de la partie de deça les monts, qui étoit aſſujettie aux Romains. Comme il étoit pauvre, & néanmoins homme de grande dépenſe, & de plus grande ambition, qui ne pouvoit ſubſiſter ni s'élever que par la ruine d'autrui, il ne manqua pas de chercher les occaſions d'attaquer les Gaulois qui n'étoient point encore ſubjuguez, & de leur faire la guerre, malgré les ſentimens des plus gens de bien du ſenat, & particulierement de Caton, qui bien loin d'aprouver ſes entrepriſes, étoit d'avis qu'on le livrât aux Gaulois, comme infracteur de la paix. Toute la Gaule n'étoit alors qu'un grand corps compoſé de pluſieurs Etats, à peu près comme eſt aujourd'hui l'Allemagne, horſmis qu'elle n'étoit pas toute ſous un chef. Elle avoit ſes aſſemblées générales, ſes ordres & ſes reglemens afin d'entretenir l'union, & de pourvoir à la défenſe commune. Mais cette liaiſon étoit fort interrompuë, & preſque tout-à-fait anéantie, par des diſcordes perpetuelles; car comme il y avoit diverſes ſortes de gouvernemens, néanmoins tous electifs, & dépendans preſque abſolument du peuple, les uns en Republique dont les peuples s'appelloient libres, les autres regis par un certain nombre des meilleurs ou des plus riches, les autres ayant des Princes, quelques-uns des Rois, il étoit fort difficile d'accorder les interêts contraires de tant de gens. Et ce qui faiſoit le plus mal, c'étoit la jalouſie des foi-

Jules-Ceſar la conquit toute en neuf ans.

Sous JULES CESAR.

Ans du monde 3946 & de Rome 595. & ſuiv.

bles

Les causes pourquoi les Gaules furent si facilement subjuguées.

bles contre les plus forts, & l'ambition des Rois & des peuples les plus puissans, qui vouloient empieter la prééminence & le commandement sur tous les autres: ainsi les Berruyens l'eurent un tems, les Auvergnacs un autre, les Sequanois un autre. Cesar sachant donc se prévaloir de ces avantages, & de ceux encore que les Gouverneurs précedens lui avoient acquis, subjugua toute la Gaule en neuf ans jusqu'aux Alpes, au Rhin & à l'Ocean, autant par les forces & par les moyens des Gaulois mêmes, que par les armes des Romains, autant par stratagêmes & par politique, que par vaillance. C'étoit un grand & parfait Capitaine, contre des chefs qui avoient plus de fougue & de boutade que de conduite & d'experience: un habile politique contre des gens sans conseil, sans intelligence, & toûjours divisez; qui avoit de vieux soldats merveilleusement bien disciplinez, & bien armez, contre des troupes tumultuaires, sans discipline, & qui n'avoient que des armes desavantageuses. Ce fut au reste quelque consolation aux vaincus de voir que leur vainqueur, après leur avoir ôté la liberté, l'ôta aussi à Rome qui se disoit la Maîtresse de l'Univers, & se montra encore plus injuste envers sa patrie, qu'il ne l'avoit été à leur égard.

An de Rome 703.

Il passe deux fois dans la grande Bretagne, & deux fois en Germanie.

IV. Durant le tems qu'il fut deça les monts, son ambition le porta aussi à attaquer la Germanie & la grande Bretagne, il passa deux fois dans la derniere, & exigea des ôtages & des tributs de quelques-uns de ses peuples; mais ils secoüerent le joug dès qu'il en fut éloigné. Pour son autre expedition au delà du Rhin, puisque c'est le commencement de la haine immortelle, & des cruelles guerres d'entre les Romains & les peuples de la Germanie, que ce sont ces peuples qui ont enfin rüiné ce grand Empire en Occident; & que leurs terres ont été le païs primitif, ou du moins le séjour des François, il faut ici commencer à parler d'eux plus particulierement.

Autre-fois les Gaulois plus vaillans s'emparoient des terres des Germains.

Dans les premiers siécles, les Gaulois surmontant les Germains en vertu militaire, passoient à main forte dans leur païs, & s'emparoient de leurs terres, comme nous avons vû: mais depuis que l'abondance & les richesses de la Gaule extrémement fertile, depuis que les voluptez, & les vices qui leur furent communiquez avec la politesse par les Marchands de Phœnicie, par les Grecs, & les Italiens, eurent ralenti cette fougue martiale; les Germains qui cependant avoient appris d'eux à s'armer & à combattre, voulurent leur rendre le change, & vinrent à leur tour se loger au deça du Rhin. On présume qu'ils commencerent ces irruptions deux à trois cens ans après le regne d'Ambigat dans le trente-septiéme siecle du monde. Les premiers qui en firent, s'appellerent tantôt Tongres, & tantôt Germains. Il est tout-à-fait incertain d'où ils prirent le nom de Tongres: mais quant à celui de Germains, Tacite assûre qu'il est nouveau: Et il en indique assez l'origine quand il dit que les *vainqueurs les reçûrent premierement des vaincus qui le leur donnerent à cause de la crainte qu'ils avoient d'eux, & qu'aprés ils le retinrent eux-mêmes.* Il faut entendre par-là, que les Gaulois aïant à toute heure l'épouvante de leurs courses fréquentes & soudaines, disoient: *Voici les* GERMANS, c'est-à-dire, *les hommes de guerre, les gens d'armes*, & qu'eux trouverent ce nom si glorieux & si beau,

Vers l'an du monde 3700 & de Rome 549.

Mais étant devenus plus mols les Germains vinrent s'emparer des leurs.

GER-MAN. *c'est homme de guerre, gens d'armes.*

qu'ils le voulurent garder. Strabon en donne une autre étimologie : Il écrit que Germain vient du mot Latin *Germanus*, qui ſignifie *Frere*, parce que les Romains les voyant ſemblables aux Gaulois de ſtature, de poil & de mœurs, les crûrent leurs freres germains. Mais cette origine eſt peu vraiſemblable : car on les connoiſſoit ſous ce nom-là, avant que les Romains euſſent rien eu à démêler avec eux ; & les Gaulois n'avoient pû le leur donner, parce qu'alors ils ne ſçavoient point la langue Latine. D'ailleurs il eſt fort croyable que les Germains ſe nommoient en leur langage Teutiſques, ou Tudeſques ; au moins s'ils avoient quelqu'autre nom general que celui de Celtes, & s'ils n'en avoient point, ils étoient connus ſeulement ſous les divers noms de leurs peuples particuliers. Celui de Teudeſque venoit peut-être de leur Dieu Teuth, ou Tuiſton, duquel ils ſe vantoient d'être iſſus ; & Teuth n'étoit autre que le vrai Dieu : mais parmi eux, comme parmi tous les autres peuples de l'Univers, l'ignorance & la ſuperſtition avoient corrompu la vraye & primitive croyance, & converti les plus ſolides véritez en fables ; de ſorte qu'ils croyoient que ce Teuth étoit le fils de la terre, au lieu de dire qu'il en étoit le pere & le créateur.

Auparavant peut-être qu'ils ſe nommoient Teutiſques.

En Ægyptien Teuth *ou* Toth, *en Grec* Θεος, *en Latin* Deus, *en vieux François* Diex.

Les premiers Germains qui paſſerent le Rhin, furent cinq petits peuples joints enſemble, qui tous furent compris ſous le nom de Tongres ; il eſt certain auſſi que les Trévois, les Nerviens, les Atuatiques, & les Menapiens étoient d'origine germanique, les Bataves & les Caninefates tout de même : en un mot, plus des deux tiers des peuples de la Belgique, & principalement tous ceux qui occupoient les païs qui ſont le long du Rhin en deçà, preſque depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure. Auſſi les Romains ayant conquis les Gaules, nommerent toute cette liſiere Germanie. Depuis elle fut diviſée en deux, la Germanie ſuperieure ou premiere, & l'inferieure ou ſeconde, qui avoient pour ſeparation entr'elles la petite riviere d'Are, appellée par les anciens Obrinque ou Abrinque ; elle tombe dans le Rhin entre Bonne & Andernach. J'appellerai ces deux Provinces les GERMANIQUES pour les diſtinguer de la grande & vraye Germanie. Elles ne laiſſoient pourtant pas d'être compriſes ſous les Gaules, & leurs habitans de ſe nommer Gaulois. Quelques Auteurs Grecs les appellent Celtiques, mais ils nomment toûjours Celtes les Germains d'au-de-là du Rhin.

Ebutones Careſi, Paemani, Senni Condruſi.

Pluſieurs de leurs peuples ſe logent dans les Gaules.

Lorſque Ceſar à ſon arrivée dans les Gaules eût défait les Helvetiens près d'Autun, & les eût contraint de retourner dans leur païs, il apprit par les plaintes des principaux des Citez Gauloiſes, que les Auvergnacs & les Eduens diſputant enſemble le commandement général des Gaules, les Auvergnacs avoient appellé & pris à leur ſolde Arioviſte Roy des Sueves, peuple de Germanie. Que ce Roy avoit ſouvent battu, & tout-à-fait atterré les Eduens ; Qu'il avoit enſuite occupé les terres des Sequanois, quoiqu'alliez des Auvergnacs, pour les diſtribuer à ſes gens, & rendu tributaires quelques autres peuples ; Qu'il traitoit amis & ennemis avec un orgueïl & une injuſtice extrême ; Et que même faiſant venir de jour à autre de nouvelles troupes de Germanie, il ſembloit avoir deſſein d'envahir la domination entiere des Gaules. Ceſar qui les regar-

Commencemens des longues & ſanglantes guerres d'entre les Romains & les Germains.

Ans du monde 3946. & de Rome 695.

doit déja comme la conquête certaine, & qui ne desiroit qu'un specieux prétexte d'y continuer la guerre, lui fit commandement de rendre ce qu'il y avoit usurpé sur les alliez du peuple Romain; & à son refus il resolut de l'attaquer. Les Gaulois avoient imprimé une si grande terreur de cette nation dans l'esprit de ses soldats, qu'il eut beaucoup de peine à les en guerir. Lorsqu'il les eut bien encouragez, il marcha en diligence contre Arioviste, se saisit de la ville de Bezançon fort avantageuse pour cette guerre, lui donna bataille non loin de Montbeillard, la gagna, & le poursuivit jusques sur le bord du Rhin. Le débris de l'armée vaincuë se jetta dans la riviere, & la traversa à la nage, Arioviste se sauva dans une nacelle qu'il trouva sur le bord.

Arioviste Roy des Sueves s'étoit rendu puissant dans les Gaules Jules Cesar le defait & le contraint de repasser le Rhin.

La nation des Sueves.

Il seroit mal-aisé de bien donner la situation de ces Sueves dont il étoit Roy; il y en a qui les placent sur le haut du Rhin, presque au même endroit que les Allemans occuperent depuis. Il est certain qu'il avoit dans ses troupes des Seduſiens, des Marcomans & des Harudes; tous peuples Sueves, comme l'étoient aussi les Cattes, à ce que prétendent les meilleurs Geographes. Il est bon de sçavoir que cette nation étoit fort étenduë, qu'elle contenoit un grand nombre de Peuples, & qu'il y avoit les grands & les petits Sueves. Les grands tenoient tout ce qui est entre l'Océan, la riviere de Trave, sur laquelle est la ville de Lubec, l'Elbe, le Danube, & la Vistule; ils avoient pris leur nom de la riviere de *Suevus* qui passoit au milieu de leur païs; elle s'apelle maintenant l'Oder. Les petits Sueves qui sans doute avoient été provignez des grands étoient ceux que commandoit Arioviste. Je les appelle petits à la difference des autres qui occupoient un païs bien plus vaste: quoique ceux-ci compriſſent plusieurs peuples assez considerables, desquels même quelques-uns comme les Cattes, en avoient plusieurs autres petits sous eux.

Il defait une autre-fois les Tencteres & les Usipiens.

Une autre-fois les Usipiens & les Tencteres, aussi peuples Germains chassez de leurs terres par les Sueves, s'étant venus loger dans le païs qu'on nomme maintenant les Duchez de Gueldres & de Cleves, Jules Cesar les alla forcer dans leur camp, tandis que leur Cavalerie en étoit éloignée. Ils ne faisoient pas moins de 430000 hommes; Et toutes-fois en cette occasion, ils ne donnerent aucunes preuves de leur valeur si redoutée, mais se laisserent tous tailler en pieces, ou s'enfuirent avec tant de précipitation & de desordre qu'ils se noyerent dans le Rhin & dans la Meuse. Leur Cavalerie s'étant retirée au païs des Sicambres, Cesar les envoya sommer de la livrer à ses gens: les Sicambres répondirent fierement que le pouvoir des Romains ne s'étendoit point au de-là du Rhin. Cette réponse réçûë, il resolut de leur faire connoître que sa valeur n'avoit point de bornes, non plus que son ambition. Pour cet effet & aussi parce qu'il avoit dessein de secourir les Ubiens contre les Sueves qui les accabloient, il bâtit un pont sur la riviere, & y passa avec toute son armée pour aller à eux. Mais les Sueves n'ayant que trop éprouvé ce qu'il sçavoit faire en bataille, se donnerent bien garde de plus hazarder leur honneur & leur vie contre un ennemi si terrible: ils ne parurent nulle part devant lui, & se mirent à couvert dans le fond de leurs forêts.

Il fait deux voyages, mais les Sueves ne paroissent point.

Deux ans après, irrité de ce qu'ils

donnoient ſecours aux Gaulois, & qu'ils contribuoient toûjours à leurs ſoulevemens, il reporta ſes armes dans leur païs par le même endroit. Cette fois auſſi-bien que l'autre ils ſe cacherent encore dans leurs bois : la forêt appellée *Bacenis*, & maintenant *Der-Hartz* leur ſervit de ſûre retraite ; ſi bien que dans toutes les deux expéditions il ne remporta aucun avantage ſur eux, que de faire le dégât dans leurs terres, & de brûler *leurs maiſons & leurs villages*. Les Commentaires de Ceſar ajoutent *Oppida* ; & toute-fois Tacite a écrit poſitivement qu'il n'y avoit aucune ville au de-là du Rhin. Semblablement Velleius Paterculus qui fit la guerre en ce païs-là huit ans durant, & Dion Caſſius Auteur bien intelligent, n'y en marquent point ; il ſeroit même fort difficile de montrer qu'on en eût bâti dans la Belgique ulterieure avant que les Romains l'euſſent conquiſe. Mais il eſt conſtant que les Germains avoient de certaines enceintes dans de gros halliers, & dans des bois fort épais, ou dans des marêts inacceſſibles, qu'ils enfermoient de remparts & de foſſez pour leur ſervir en tout tems de guerre à refugier leurs troupeaux & leurs ménages. Ils coupoient à demi pluſieurs rangs de jeunes arbres, les plioient & les paſſoient l'un dans l'autre ; de ſorte que leurs branches s'entrelaſſant, comme ils venoient à croître, & quantité de ronces & d'épines plantées parmi rempliſſant le vuide, il ſe faiſoit de cette haye une clôture ſi forte qu'il étoit bien difficile de percer au travers : mais dans ces enclos ou enceintes il n'y avoit que des cabanes faites de terre ou de branchages. Il faut ainſi entendre le mot *Oppida* en cet endroit-là, comme auſſi dans Ptolemée & dans Herodian, lorſqu'ils diſent, le premier dans ſa Geographie, & l'autre dans la vie de l'Empereur Maximin, qu'il y en avoit dans la Germanie. L'Auteur des Commentaires de Ceſar nous aprend lui-même qu'il le faut expliquer de cette façon, quand il dit en un autre endroit, que les peuples de la grande Bretagne appelloient ainſi ces retraites entourées d'arbres entrelaſſez, & des retranchemens. J'ajoûterai que comme ils choiſiſſoient pour cela des lieux fort avantageux, tant pour la défenſive que pour les paſſages, & auſſi pour les commoditez du païs circonvoiſin, qui devoit avoir des bois, des eaux, des pâcages & des terres labourables : il eſt à croire que ſi-tôt que la politeſſe ſe mit parmi eux, ce qui arriva bien plûtôt aux Belges, qu'aux Germains, ils y firent des bâtimens, qui ont donné le commencement à de veritables villes. Voilà en peu de mots la premiere ſource des guerres des Romains contre les peuples de la Germanie.

Oppidum Britanni vocant cùm ſylvas impeditas vallo foſſaque munierunt. L. 5. Bell. Gall.

Qu'il n'y avoit point de villes dans la Germanie, ni dans la Belgique.

V. Or, comme nous aurons deſormais à parler ſouvent d'eux, & que la nation Françoiſe de quelque origine qu'elle ſoit, a aporté beaucoup de choſes de ce païs-là dans la Gaule : il eſt bon de décrire leurs mœurs & les coûtumes des Germains, avant que de paſſer outre. Car pour celles des Gaulois, pour leurs Druydes, leur Religion, leur gouvernement, leur façon de vivre, leurs armes, & leurs habits, tant d'Auteurs modernes en ont traité, que ce ſeroit rebattre des choſes pluſieurs fois redites. D'ailleurs ils avoient tellement pris les loix, le langage, les façons de faire, & toutes les inclinations des Romains, quand les François ſe fixerent dans la Gaule, qu'à bien parler ils étoient plus Italiens que Gaulois.

Pourquoi l'Auteur rapporte les mœurs des Germains, non pas celles des Gaulois.

Et quant à leurs mœurs anciennes, on en connoîtra la meilleure partie de celle des Germains qui étoient preſque toutes ſemblables.

Je laiſſe aux Geographes le ſoin de compter les divers peuples de la Germanie, & de leur aſſigner exactement, s'ils le peuvent, leurs limites & leurs terres; celles qu'ils eurent premierement, & celles où ils paſſerent après pour diverſes cauſes; leurs rivieres, leurs montagnes, & leurs forêts. Je dirai ſeulement quelque choſe de la diſpoſition de la terre, & de la temperature de l'air, parce qu'elles contribuënt beaucoup à former l'habitude du corps & les inclinations de l'ame. Tacite en ſa Germanie, d'où nous avons pris beaucoup de ces remarques la dépeint ſauvage, inculte, déſagreable à la vûë, ayant un air rude & un ciel peſant, par tout heriſſée de forêts, ou noyée de marécages, plus enfoncée du côté qu'elle regarde les Gaules, plus élevée du côté du Norique & de la Pannonie. Ce qu'il en dit touchant l'inclemence de l'air eſt vrai en comparaiſon de la Grece, de l'Eſpagne, de l'Italie, & pour ſa partie baſſe & Septentrionale, non pas pour celle qui eſt à l'Orient, & plus relevée vers le Danube & vers le haut du Rhin. Mais cette face affreuſe qu'il lui donne a bien changé depuis ce tems-là. Ses habitans devenus plus laborieux, ont à force de travail & d'induſtrie obligé la terre de leur ouvrir la fécondité de ſon ſein. En deſſéchant ces vaſtes marécages, & en arrachant la plus grande partie de ces ſombres forêts, qui jettoient des broüillards continuels, redoubloient la froidure, & s'oppoſoient aux doux rayons du Soleil, ils ont éclairci cet air épais qui l'offuſquoit, & l'ont renduë ſi belle, que le ciel la regarde aujourd'hui d'un œil bien plus benin & plus favorable.

La temperature & la face de l'ancienne Germanie.

Les Germains étoient tous à peu près de même taille & de même habitude de corps, preuve certaine que cette nation ne s'étoit point mêlée avec d'autres. Ils avoient une grande & vaſte corpulence, la charnure blanche, les cheveux droits, & blonds, ou roux, les yeux verds & étincelans, le regard fier & terrible, la voix rude, groſſe & étonnante, le corps fait au froid & aux jeûnes, robuſtes & vigoureux pour un premier effort, mais qui ne duroit point à la fatigue, qui ne pouvoit ſouffrir les bleſſures, & qui ſe fondoit tout en ſueurs au grand chaud, comme les néges au Soleil. Du commencement ils n'avoient point d'habitations contiguës, mais ſeulement des villages. Les maiſons en étoient aſſez loin à loin, & il y en avoit encore d'autres, ſeules & fort écartées, je crois que c'étoit celles des nobles. Chacun ſe logeoit ſelon qu'il trouvoit la commodité d'une fontaine, d'un bois, d'une vallée. Les Gaulois ne faiſoient pas de même : ils avoient des villes & des bourgs, & leurs maiſons étoient accompagnées de quelque bouquet de haute futaye.

Le portrait des Germains.

Leurs habitations & villages.

Ils ne bâtiſſoient point de pierre, de chaux, ni de ciment, mais de bois ſans être dolé, comme on fait encore aujourd'hui en Bohéme & en Moſcovie. Ils ne couvroient leurs maiſons que de paille, & les enduiſoient quelque-fois par dedans d'argile rouge, verte, bleuë, griſe. Ils avoient auſſi des caves ſouterraines, dont ils bouchoient l'entrée & le deſſus avec du fumier pour leur ſervir de retraite contre la violence du froid, & des reſervoirs pour mettre leurs vivres à cou-

vert de la gelée, & auſſi des ennemis. Ces manieres d'habitations étoient ſi conformes à leur humeur & à leur façon de vivre, qu'ils eurent bien de la peine à les changer. Toute-fois ſous l'Empire d'Alexandre fils de Mammée, les plus voiſins des Gaules ſe logeoient déja plus proprement. Ammian remarque que les ſoldats de Julien ſaccageant ce païs-là, y brûlerent quantité d'édifices faits à la Romaine. Nous trouvons bien que les Romains bâtirent quelques villes * & campemens ſur l'autre bord du Rhin, même ſur la Lippe & ſur l'Elbe, pour y loger leurs garniſons: mais les Germains les ruïnerent bien-tôt après.

* *Oppida & Caſtra.*

Si avant ce tems-là ils n'en avoient point, ce n'eſt pas qu'il n'y eût aſſez de gens parmi eux qui ſçuſſent faire des murailles, des tours, & des foſſez, même avant le tems de Jules Ceſar, puiſqu'ils avoient ſouvent paſſé en Gaule, comme les Gaulois avoient paſſé en Germanie: mais ils n'en vouloient point avoir, à cauſe, comme je crois, qu'ils y voyoient regner tout ce qui relâche le courage & qui établit l'oppreſſion, & qu'ils ſçavoient que les mêmes remparts qui défendent des ennemis, aſſerviſſent quelque-fois ſous des maîtres. D'ailleurs ils ſe plaiſoient à changer de lieu, parce qu'ils vivoient de peu de choſe. Car ils ne cultivoient que ce qui leur étoit néceſſaire; pluſieurs même ne labouroient point, & chargeoient tous leurs ménages ſur des chariots comme des Nomades. Ce qui les rendoit encore moins laborieux étoit qu'ils n'avoient point de terres en propre, & qu'ils gardaſſent long-tems; car les Magiſtrats ou les Princes les leurs partageoient tous les ans, & en aſſignoient autant à chacun qu'ils jugeoient convenable, ou à ſa condition de Prince, de Noble, de Plebéïen, ou à ſes ſervices & ſa valeur. Ils changeoient ainſi ſouvent de demeure, de peur que par une longue habitude d'être ſédentaires, ils ne changeaſſent l'amour de la guerre en celui de l'agriculture: ils craignoient d'ailleurs que chacun ſongeant à acquerir des terres, les plus puiſſans ne dépoſſedaſſent les plus foibles, qu'ils ne bâtiſſent trop ſoigneuſement contre le froid, ce qui eût pû ramolir leur dureté guerriere, & qu'ils ne contractaſſent l'envie d'avoir de l'argent, qui eſt la ſource des factions & des diſcordes; & ſur tout, ils vouloient que le peuple eût ſujet d'être content, voyant que le plus petit en avoit preſque autant que le plus grand, & qu'au bout de l'année ils ſe trouvoient tous égaux en ce point, qu'ils n'avoient de terres que ce que le Magiſtrat leur en devoit diſtribuer.

Puiſſante raiſon pour quoi ils n'avoient point de villes.

N'avoient point de terres en propre.

Et pourquoi.

Ils étoient diſtinguez en quatre ſortes de conditions, Nobles, Libres, Affranchis & Serfs. Je ne dirai point eſclaves, car ils ne les tenoient point dans les fers. Ces quatre conditions duroient encore parmi les François du tems de la race Carlovingienne, & alors les nobles ſe nommoient *Edlinges*, ou *Adalinges*; les Libres *Fridlinges*, les Serfs *Lazzes*, & les Affranchis *Frilazzes*. Parmi les Gaulois il y en avoit pareillement quatre, les Druïdes ou Miniſtres de la Religion, les Chevaliers ou Gentils-hommes, le Peuple, & les Serfs: mais le Peuple étoit ſi ſouvent maltraité des Druïdes & des Nobles, qu'il s'en trouvoit pluſieurs qui aimoient mieux ſe mettre en ſervitude, afin de n'être gourmandez que par un Maître. Il eſt à préſumer que les Prêtres des Germains ſe prenoient du rang des Nobles; ou peut-

Les quatre états ou conditions.

être auſſi des Libres, jamais des Affranchis, & encore moins des Serfs. Car nous verrons que parmi les François, lors même qu'ils furent Chrétiens, l'on ne conferoit point les Prélatures aux gens de ſervile condition. Leurs Serfs n'étoient pas plus maltraitez que les enfans de la maiſon, rarement les maîtres les mettoient aux fers, rarement ils les châtioient à coups de bâton, & ſi quelque-fois ils les tuoient, ce n'étoit pas par forme de châtiment, mais dans l'emportement de la colere; toute-fois ils le pouvoient faire impunement. Les Affranchis n'étoient gueres au-deſſus des Serfs; & on ne leur commettoit rien d'importance, ni dans la maiſon, ni dans les affaires publiques, ſinon parmi les peuples qui ſouffroient des Rois abſolus, comme faiſoient les Suedois.

Ils n'avoient point cette ardente convoitiſe pour l'argent qu'ils ont euë depuis, & que Tite-Live reproche aux Gaulois. Ils ignoroient l'uſage de la plûpart des meubles: & bien loin d'être dans le luxe, ils n'avoient pas ſeulement les commoditez, le ſeul néceſſaire leur ſuffiſoit. Ils couchoient par terre, ou ſur de la paille, ou ſur des peaux d'ours. Ils ne connoiſſoient point de bains que le courant de la riviere, ſi ce n'eſt que dans les grandes froidures ils faiſoient chauffer de l'eau pour ſe laver. Je vois néanmoins que dès le tems de Tacite ils s'étoient accoûtumez aux bains chauds. Ils donnoient beaucoup de tems au ſommeil. A leur lever ils ſe baignoient, puis ſe mettoient à table: car lorſqu'il n'y avoit point de guerre, ils ne faiſoient autre choſe que manger & dormir, ſi ce n'eſt qu'ils allaſſent à la chaſſe.

Leur couche, & leurs bains.

Ils chaſſoient aux Taureaux ſauvages, aux * Elans, aux * Wiſens, mais avec plus de péril & plus de gloire, aux * Urochs. C'eſt une eſpece de fort grand Taureau, d'une cruelle & indomptable ferocité. Il s'en voit encore dans les foréts de Pruſſe & de Moſcovie. Il y avoit auſſi dans les bois de la Germanie & de la Belgique une autre ſorte de Taureaux ſauvages, mais bien moins dangereux, que nos Rois Merovingiens prenoient plaiſir de chaſſer. Je ne trouve point que la fauconnerie fût en uſage parmi les Germains, quoique depuis elle ait été un des plus nobles divertiſſemens des François. Cette ſorte d'exercice, à mon avis, avoit été inventé par les Scythes, qui allant toûjours à cheval, & habitant dans de grandes plaines, pouvoient bien plus commodement s'y adonner, que les Germains qui n'alloient gueres qu'à pied, & dont le païs étoit tout couvert de bois ou de marécages.

* *Alces*
* *Biſontes*

* *Uri.*

Leurs enfans avant l'âge de puberté, alloient tout nuds par le grand froid. Les hommes ſe couvroient de ſayes qui leur deſcendoient à peine juſqu'aux hanches, s'attachoient avec une agrafe, & étoient faits ou de gros drap, ou de peaux, le poil en dehors. Leurs Serfs s'en faiſoient quelque-fois d'écorce d'arbre. Il y en avoit de plus longs & de plus courts, de plus legers & de plus peſans. Pour le commun c'étoit là tout leur habillement, hormis qu'ils avoient auſſi une chauſſure qui étoit ordinairement de peau de Taiſſon ou Blaireau, & montoit environ deux doits au deſſus de la cheville du pied. Le peuple ou les ſimples ſoldats portoient leurs ſayes bigarrez, rayez, ondez; les Nobles les doubloient de peaux qu'ils mouchetoient, varioient, échiquetoient, avec des pieces de riches fourrures qu'on leur apportoit des païs plus

Leur habillement.

Septentrionaux. Conformement à cette bigarrure, ils rayoient & peignoient leurs boucliers: Quelques-uns s'imaginent que de-là ſont venus les émaux & les forrures qu'on voit dans le blazon des Armoiries. Outre le ſaye, les riches avoient auſſi un habit de diverſes couleurs qui étoit tout d'une piece, & fort étroit: non pas ample & flottant, comme celui des Sarmates & des Parthes; ni diviſé en pourpoint & en haut-de-chauſſes, comme celui que portent aujourd'hui toutes les nations de l'Europe Chretienne juſqu'à la Viſtule. C'étoit à bien dire une eſpece de Pantalon, mais qui n'alloit pas tout-à-fait juſqu'au genoüil; & qui n'avoient point de manches. Les femmes auſſi-bien que les hommes avoient le haut de la gorge & les bras preſque tout découverts, & portoient des chemiſes qu'elles brochoient de fil de couleur de pourpre. Les plus riches mettoient pardeſſus une jaquette de laine, mais ſans manches, auſſi-bien que la chemiſe.

Leur chevelure & leur barbe.

Elles ne ſe ſoucioient point d'agencer leurs cheveux: les hommes au contraire avoient grand ſoin des leurs, & ſe les faiſoient venir fort épais avec de certain ſavon, qui ſervoit auſſi à les teindre en rouge. Il y en avoit de dur & de liquide; le meilleur étoit fait de ſuif de chevre & de cendre de Hêtre. Ils ne prenoient pas cette peine pour avoir la tête belle, & pour plaire aux femmes, mais pour donner dans la vûë des ennemis; car ils croyoient que cette grande & épaiſſe criniere avoit quelque choſe d'effroyable, & que cette couleur rougeâtre menaçoit de mettre tout à feu & à ſang. Les Sueves avoient cela de particulier, qu'ils tordoient leurs cheveux, & les ramenant ſur la nuque du col, les ſerroient tous avec un gros nœud. Mais leurs princes allant au combat, afin de paroître plus grands, & plus terribles, ſe les ramaſſoient ſur le ſommet de la tête, où ils les noüoient en un toupet, & s'en faiſoient une eſpece de pannache. Nous verrons en ſon lieu comme les Rois des François les cordonnoient en pluſieurs treſſes, qui leur battoient ſur le dos & ſur les épaules. Ils ſe raſoient tout le corps & le viſage auſſi, horimis les mouſtaches de deſſus, qu'ils laiſſoient venir ſi longues qu'elles leur tomboient dans la bouche. C'étoit une loi parmi les Cattes, & comme une coûtume parmi pluſieurs des peuples Germains, de ne ſe point couper la barbe ni les cheveux, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent ſignalez par la mort d'un ennemi tué en bataille. Alors ils ſe faiſoient faire le poil, & ſe découvroient le front & le viſage, alors ſeulement ils ſe croyoient dignes d'être regardez, & ſe vantoient d'avoir payé le droit de leur naiſſance à leur patrie.

Ne portoient point de bagues, ni de pierreries, mais des chaînes d'or.

Ils ne faiſoient rien, & n'alloient nulle part ſans leurs armes; ils les portoient aux aſſemblées publiques, au Temple, aux feſtins, par tout. Ils ne deshonoroient point leurs mains guerrieres par des bagues & par des pierreries: ces bagatelles parmi eux étoient plus qu'effeminées, les femmes même n'en connoiſſoient point l'uſage. Ils ſe paroient quelque-fois de colliers & de chaînes d'or, qu'ils avoient reçûës en don. Il y avoit des braves parmi les Cattes qui portoient un anneau de fer, & ne ſe délivroient point, s'il faut ainſi parler, de cette menote, que par le ſang & le carnage des ennemis. Auſſi étoit-ce eux qui avoient la pointe dans les batailles. Nous li-

Coûtume ſinguliere des Cattes.

ſons

Les François en ont eu une presque pareille.

sons dans nos histoires, que nos anciens Chevaliers François faisoient quelque-fois des vœux, le plus souvent d'executer quelque haute entreprise, & que jusqu'à tant qu'ils les eussent accomplis, ils s'imposoient la necessité de faire ou de ne pas faire certaines choses, ou de porter au col, au bras, sur la tête quelque marque de leur obligation.

Nourriture des Germains.

La plûpart des Germains ne vivoient que de lait, de beure, de fromage, de fruits sauvages, & de venaison. D'autres qui avoient abondance de betail, comme ceux qui habitoient dans des païs de pâcage, en mangeoient la chair. Ceux qui demeuroient dans des marêts & sur le bord de la mer, probablement usoient de poisson : mais tous mangeoient peu de pain, & quelque-fois du gruau d'avoine. Ils aimoient les chairs roties ; les Gaulois les aimoient mieux boüillies. Ils buvoient ordinairement de la biere. Le voisinage des Romains leur apprit à boire du vin, & on leur en apportoit de dehors. Pour avoir moyen d'en acheter, ils faisoient argent de leurs peaux & fourrures, & des esclaves qu'ils gagnoient à la guerre.

Leurs Festins.

Dans les festins chacun avoit sa petite table devant soi, & pour siege un faisceau d'herbes ou de peaux. Ils se rangeoient en demi rond, n'ayant pas loin d'eux leurs foyers, & leurs viandes qui rôtissoient. Le plus vaillant, ou s'il n'y en avoit point qui le fut par dessus les autres, le plus noble tenoit la premiere place, le maître du logis la seconde, les autres s'asseyoient suivant leur emploi & leur merite. Vis-à-vis de ce demi rond il y en avoit un pareil où étoient assis d'autres conviez de moindre qualité, armez de lances ou javelots ; & derriere le premier il y avoit des gens armez d'écus ou de boucliers, mais qui se tenoient debout, & qui servoient aux conviez de ce demi rond. On apportoit des trepieds chargez de viandes sur une longue table, d'où on distribuoit les portions à chacun avec un pain levé. On donnoit les meilleurs morceaux à ceux qui avoient executé les plus beaux faits d'armes. Lorsque je fais réflexion sur l'ordre de ces festins, je remarque que la vertu y avoit preséance sur la noblesse : & certes à bon droit, puisque la mere doit préceder la fille. J'y pense voir aussi quelqu'image de trois anciens degrez de notre noblesse Françoise, celui des Seigneurs, ou autrement Barons & Pairs, celui des Chevaliers, & celui des Ecuyers. Les seconds accompagnoient les premiers ; les troisiémes les servoient, mais ce n'étoit que dans des fonctions nobles, à la table, à l'écurie, au combat. Aujourd'hui que tout est confondu, cette distinction ne se connoît presque plus : un simple Ecuyer, & dont même quelque-fois la qualité est douteuse, veut aller de pair avec les Seigneurs de la plus haute noblesse, & dit hardiment qu'il n'y a pas de deux sortes de Gentils-hommes.

Leur vaisselle & leurs vases à boire.

Leur vaisselle étoit de terre, les vases où ils buvoient tout de même. Ils en avoient quelque-fois de cuivre ; & quand le luxe se mit parmi eux, ils en eurent aussi d'argent. Les plus communs étoient faits de cornes d'Urochs, si grosses & si longues qu'il y en avoit qui tenoient jusqu'à trois pintes. La chasse de ces animaux feroces étant fort dangereuse, les jeunes gens en gardoient les cornes comme des dépoüilles, & ceux-là étoient les plus estimez qui en apportoient le plus. Du reste ils vivoient dans une telle fai-

Leur ménage.

néantiſe, qu'ils laiſſoient ſouvent le ſoin de leur ménage aux femmes & aux vieillards. Les Serfs labouroient la terre, les Maîtres n'y travailloient guere, mais partageoient les bleds à leur famille, & les femmes avoient la peine de faire tout le reſte. Auſſi les tenoient-ils en grande conſideration; ils les appelloient quelque-fois au Conſeil dans les affaires les plus importantes, & ceux qui prenoient des ôtages, aimoient mieux des filles de qualité que des garçons.

Leurs mariages.

Les plaiſirs qui font naître l'homme étoient inconnus aux jeunes gens avant le mariage; & ils ne le contractoient point qu'ils n'euſſent pour le moins vingt ans, étant perſuadez que cette continence nourriſſoit la vigueur, augmentoit la taille, & fortifioit les nerfs. Ils étoient preſque les ſeuls d'entre les barbares qui n'avoient qu'une femme, hormis les Princes, qui pour la nobleſſe de leur race étoient recherchez de pluſieurs. Les Rois Merovingiens ſe donnoient encore la liberté d'en prendre deux ou trois. Il y avoit des païs où elles ne paſſoient point à des ſecondes nôces, & ne vouloient jamais avoir qu'un homme, comme un corps n'a qu'une ame. La femme n'apportoit point de dot au mari, mais le mari à la femme. Les parens aſſiſtoient aux nôces & regardoient ſi les preſens qu'il lui faiſoit, étoient de la qualité requiſe. Ce n'étoit point des affiquets & des parures, mais des bœufs accouplez, un cheval tout bridé, un bouclier, une épée & une lance. La femme reciproquement lui donnoit quelques armes. C'étoit là le grand lien, c'étoit comme le Sacrement qui les uniſſoit. L'adultere y paſſoit pour un monſtre horrible; le mari avoit droit de punir la femme trouvée en faute. Il la dépoüilloit toute nuë, & la raſoit en préſence de ſes parens; puis la chaſſoit de la maiſon, & la menoit battant à coups de foüet par tout le village. Point de pitié; point de pardon pour celle qui avoit une fois proſtitué ſa pudicité: ce deshonneur ne s'oublioit jamais. Ni l'âge, ni la beauté, ni le parentage & les alliances, ni les richeſſes n'étoient point capables de lui trouver un autre mari: car en ce païs-là on n'excuſoit point les débauches du nom de divertiſſement & de galanterie, on ne chatoüilloit point les vices, on les châtioit: auſſi n'y avoit-il parmi eux aucunes de toutes ces choſes qui corrompent la pudicité, ni de celles qui obligent les femmes de la vendre: Point de feſtins délicieux, de douces muſiques, de danſes laſcives, de poëſies tendres, de ſpectacles & de comedies, point de braverie, de bijoux, de train, & de beaux ameublemens.

Leurs preſens de nôces.

L'adultere rigoureuſement puni.

Leurs enfans, & comment ils les élevoient.

De ces chaſtes mariages il naiſſoit des enfans auſſi robuſtes que nombreux. C'étoit leur gloire & leurs richeſſes d'en avoir beaucoup: ils ne les expoſoient pas comme les Grecs, mais les élevoient tous avec tendreſſe, & les meres en étoient les nourrices. Si-tôt qu'ils venoient au monde, ils les plongeoient dans le courant de quelque riviere, pour les endurcir au froid. On lit en deux ou trois Poëtes * dans le Scholiaſte Euſtatius, & même dans les écrits de l'Empereur Julien, que ceux qui habitoient proche du Rhin, les expoſoient ſur les ondes de ce Fleuve, & ne tenoient pour légitimes que ceux qui n'alloient point au fond. Quelques Auteurs modernes ſe ſont recriez contre cette coûtume, & ont maintenu que c'étoit une fable inventée par les Poëtes; mais s'ils ne ſe

* *Claudian in Rufin. Lib. 3.*

fuſſent pas tant mis en peine de la refuter, s'ils euſſent pris garde qu'une Epigramme Grecque * dit, que le pere mettoit ſes enfans ſur un bouclier. Nous dirons ci-après comme leurs boucliers étoient grands; ainſi il n'y avoit pas tant de merveille, ni tant de péril qu'on pourroit croire, à moins que la riviere ne fût agitée par le vent. N'avons-nous pas vû quelque-fois dans de grands débordemens, des enfans être portez dans leur berceau, durant l'eſpace de deux ou trois lieuës ſans périr?

* αὐτοῖς ἐπ' ἀσπίδα πυκνοὸν παῖδ' ἐδ' ἀλεγίζει.

Ils apprenoient tous à nager, les filles auſſi-bien que les garçons. Parmi les Tenctéres le paſſe-tems & jeu des enfans étoit de monter à cheval; & parmi les Cattes, de faire les exercices de l'infanterie: mais il ne leur étoit permis de prendre les armes que lorſque leur Cité les en jugeoit capables. Alors dans l'aſſemblée publique, quelqu'un des Princes, ou le pere, ou un parent du jeune homme, l'honoroient d'un bouclier & d'une lance. Et s'il étoit d'illuſtre ſang, & fils d'un pere ſignalé par ſa vaillance, le titre & le rang de Prince, c'eſt-à-dire de Colonel, lui étoit acquis dèſlors: mais il n'en faiſoit pas ſi-tôt la fonction, il ſe rangeoit parmi les Braves à la ſuite d'un autre Prince pour apprendre le métier.

Comment ils faiſoient les ſoldats.

Les armes des Germains n'étoient pas plus ſomptueuſes que leurs habillemens. Du commencement comme ils manquoient de fer, ou d'artiſans pour le forger, ils étoient aſſez mal armez. Car pour les armes défenſives, peu ſe ſervoient de cuiraſſes, ni de brigandines; & il y en avoit encore moins qui euſſent des caſques. Pour les offenſives, on ne voyoit que les riches qui euſſent des épées & quelques lances. Leurs premieres cuiraſſes furent de groſſes couroyes de cuir, brochées les unes ſur les autres; après ils les firent de mailles qui étoient de fer, ou de cuivre; ce fut bien tard qu'ils eurent l'invention d'en faire de lames battuës. Ceux qui portoient des cuiraſſes, les couvroient d'un ſaye, ou de quelque peau d'Ours, de Loup, de Sanglier, d'Elan, d'Uroch, ou d'autres bêtes feroces, dont ils affubloient le cimier ſur leur tête, pour faire peur à leurs ennemis. Leurs caſques, lorſqu'ils eurent appris à s'en ſervir, avoient des crêtes de la même matiere, taillées en diverſes façons, ou bien étoient ornez de queuës de cheval teintes en rouge, ou de plumes toutes droites, qu'ils accompagnoient quelque-fois de gueules de bêtes feroces, de cornes, de griffes, de dragons, & autres figures hideuſes. Ils portoient des boucliers ou targes de leur hauteur, mais un peu trop étroits pour la groſſeur de leur corps; ils les faiſoient ſeulement d'ozier, ou d'écorces d'arbres entrelaſſées, ou d'ais aſſez minces, creux en dedans, & convexes en dehors, ſans être arrondis par en haut ni taillez en pointe par en bas. Toute-fois il y en avoit de diverſes ſortes ſelon les païs: car entr'autres les Rugiens les avoient ronds. Ils portoient les épées fort longues, & penduës à des chaînes, qui du col leur deſcendoient au côté droit; depuis ils les mirent du côté gauche, & eurent des baudriers garnis de boucles de fer. Plutarque dit que ces épées étoient lourdes & peſantes, mais ſans pointe: de ſorte qu'ils ne pouvoient donner que des eſtramaçons. Ils avoient de certaines lances dont le fer étoit plat, aſſez étroit, & peu long, mais fort pointu; les Latins les ont appellées

Leurs armes offenſives & défenſives.

* France.

* D'où vient peut-être le mot de Friand.

* *Framées*, peut-être du vieux mot * Tudesque *Pfriem*, qui signifie aigu. Ils s'en escrimoient de près ou de loin, les dardant ou les brandissant, selon qu'ils le jugeoient à propos. Cette arme étoit commune aux gens de cheval, aussi-bien qu'aux gens de pied, mais ceux-ci avoient encore quelque-fois des bâtons ferrez, ou brûlez par le bout; & outre cela des dards qu'ils lançoient d'une grande roideur, & prodigieusement loin. Chaque soldat en avoit plusieurs. Ils se servoient aussi de *Cateies*, espece de massuë qui ne pouvoit se jetter qu'à quinze ou vingt pas, mais enfonçoient tout par sa pesanteur. Ils combattoient rarement avec des chariots armez de faux, ne se plaisoient point à être toûjours à cheval comme les Scythes, & n'usoient jamais d'arc & de fléches. Je ne vois dans Tacite que le peuple de Finlande qui en eût; encore étoient-elles garnies d'os, faute de fer. Mais, depuis nous trouvons que les François s'en servoient fort adroitement dans les combats. Leurs chevaux n'excelloient ni en beauté, ni en viteſſe. Ils ne les dressoient point au manége, ni à caracoler, seulement à aller en avant, & à bien tourner, & cela si prestement, qu'il sembloit qu'un gros de cavalerie tournât tout d'une piece. Ils les gouvernoient avec la bride, non pas avec le talon seul comme font les Tartares. Ils ne sçavoient ce que c'étoit d'étriers ni de selles, non plus que les Romains, qui n'en eurent l'usage que long-tems après; ils ne se servoient que de housses ou couvertures.

Leurs chevaux.

Leurs funerailles.

Leurs funerailles se faisoient sans pompe & sans cérémonie; ils n'érigeoient point à leurs parens de ces superbes tombeaux, dont la matiere & l'art montrent plus la vanité des vivans que le mérite des morts. Ils brûloient les corps des plus nobles avec de certains bois, & enterroient les autres dans des fosses qu'ils couvroient & relevoient avec du gazon. Nos premiers François y faisoient de petits toits avec des ais. De-là peut être venuë la mode de nos chapelles ardentes.

VI. Quant à leur Religion, les Commentaires de Cesar disent, qu'ils n'avoient point de Druïdes, ni de sacrifices, &qu'ils n'adoroient aucuns Dieux que ceux qui frappoient leurs sens, & dont ils recevoient manifestement quelques aides, comme étoient le Soleil, la Lune, & Vulcain, c'est le feu: que pour les autres, ils ne les connoissoient pas seulement de nom. Je veux croire que cela étoit vrai des Germains que Cesar avoit connus; mais il ne l'étoit pas de tous; car Diogéne de Laërte a écrit qu'il y avoit des Druïdes parmi eux, comme parmi les Gaulois; & Tacite, qu'ils adoroient Mercure (*a*), Mars (*b*), & Hercule. Qu'à certains jours ils sacrifioient des hommes à Mercure, & qu'ils appaisoient les deux autres par le sang de quelques animaux propres à ces Dieux, que les Deuringes ou Turinges, les Anglois, & plusieurs autres peuples voisins avoient devotion à la Terre-mere, laquelle ils appelloient (*c*) *Herta*. Qu'au païs de Naharvales (c'est le Palatinat de Sandomirie) on montroit un bois de Religion fort ancienne, dont le Prêtre étoit habillé en femme. La Divinité qu'on y adoroit, s'appelloit *Alcé*, mot qui en langue Grecque signifie force, vertu, vaillance. Ils disoient que c'étoit deux freres jumeaux à cause de quoi les Romains s'imaginerent que ce pouvoit être Castor & Pollux. Une partie des Sueves sacrifioit à Isis, laquelle ils révéroient sous la figure d'un navire, marque certaine que

(a) *Teut, & Teutates, étoit le même que Mercure qui aussi depuis s'appella* VVodans, *ou* Godans.

(b) *Mars étoit le même que* Hesus, *mot Hebreux, qui signifie* Fortis.

(c) Erde *en haut Allemand,* Aerde *en Flamand,* Earth *en Anglois, signifie la* Terre.

cette devotion leur avoit été apportée par mer. Ma conjecture eſt que ce fut par les Phœniciens, qui avoient couru toutes les mers de notre hemiſphere, & porté leur nom, leurs coûtumes, & leurs langues même avec des colonies preſque en toutes les côtes de la Mediterranée & de l'Ocean. Comme ils ſçavoient la route des Iſles Britanniques, & qu'ils y venoient ſouvent querir de l'étain, il y a apparence que de-là ils avoient navigé le long des côtes de la Germanie. Les Germains avoient cette croyance qu'Hercule avoit été dans leur païs, & qu'il y avoit planté des colonnes ſur les bords du Sond, où il avoit borné ſes courſes: ils le réveroient comme le premier de tous les Preux, & chantoient ſes loüanges en allant au combat. Or il eſt certain qu'il y avoit eu un Hercule parmi les Phœniciens, & qu'ils avoient fait de grandes expeditions ſous ſa conduite. On ſçait auſſi qu'il y a eu un Hercule Gaulois, & ceux qui examinent bien les anciens Auteurs, trouvent pluſieurs Heros de ce nom en divers païs. Il eſt croïable même que dans les tems heroïques on appelloit ainſi tous ceux qui domptoient les monſtres; cela veut dire, qui réprimoient les violences, qui exterminoient les Tirans, & qui voïageoient par-tout avec ce deſſein digne d'un Dieu, d'établir le bon ordre & d'aſſûrer le repos des nations.

Phœniciens avoient pû aborder en Germanie.

Les Germains adoroient Hercule, qui étoit peut-être l'Hercule Phœnicien.

N'avoient point de Temples ni d'Idoles.

Les Germains ne bâtiſſoient point de temples aux Dieux, & ne les repreſentoient ſous aucune image, croyant que leur immenſe majeſté ne ſe devoit point renfermer dans l'enceinte des murs, ni leur eſſence éternelle & immuable ſe figurer par la reſſemblance des choſes mortelles & paſſageres. Néanmoins la fréquentation des Romains & des Gaulois leur apprit à tailler des Idoles, & à les placer ſur des autels. Avant cela ils n'avoient pour temples que de certains reduits dans les forts des bois les plus épais, & qui étoient entourez de gros haliers & de grands arbres, dont les branchages faiſoient un couvert impénétrable aux rayons du Soleil. Dans ces noirs & obſcurs enfoncemens, touchez d'une religieuſe horreur, ils s'imaginoient quelque choſe de terrible, & appelloient Dieu ce qu'ils ne voyoient point. Quand ils lui avoient immolé des victimes, ils les pendoient aux arbres d'alentour, auſquels, ſelon leur croyance, le ſang & l'attouchement de ces animaux ſacrez communiquoient une ſainteté & une vie preſque divine. Les Semnons qui ſe vantoient d'être les plus anciens comme les plus puiſſans des Sueves, s'aſſembloient par députez de tous leurs Cantons, en un bois ſacré, où ils immoloient un homme. La ſainteté de ce lieu étoit redoutable, perſonne n'y oſoit entrer s'il n'étoit lié, pour témoigner ſon entiere ſoumiſſion au Dieu qui y préſidoit. Et ſi par hazard il venoit à tomber, il ne lui étoit pas permis de ſe relever; il faloit qu'il ſe roulât par terre pour en ſortir. Il y avoit une Iſle dans l'Ocean qu'on nommoit *l'Iſle Chaſte*, ſacrée à la Déeſſe *Herta*: on y voyoit ſon chariot couvert de ſa robe, le Prêtre ſeul avoit pouvoir d'y toucher. Il connoiſſoit, diſoit-il quand la Déeſſe deſcendoit dans ce chariot: alors il y attelloit des geniſſes & la promenoit par tout le païs, la ſuivant avec une profonde vénération. Ce n'étoit que fêtes, que réjoüiſſances dans tous les lieux qu'elle honoroit de ſa viſite; les guerres ceſſoient par-tout, les plus échauffez poſoient les armes, & gardoient religieuſement la paix qui leur étoit

Mais adoroient dans les bois.

Déeſſe Herta adorée dans l'Iſle chaſte.

odieuſe en tout autre tems. Enfin lorſque le Prêtre la croyoit raſſaſiée de la converſation des mortels, il la remenoit dans ſon temple. Après il lavoit le chariot & la robe, & à ce qu'ils croyoient, la Déeſſe même, dans un lac ſecret, qui engloutiſſoit auſſi-tôt les valets qui avoient ſervi à ce miniſtere. C'étoit aſſûrement quelque méchant artifice du Prêtre, qui faiſoit périr ces malheureux, de peur qu'ils ne découvriſſent l'impoſture. Quoi qu'il en ſoit, il en demeuroit dans l'eſprit des peuples une profonde terreur pour cette Divinité, qu'on ne pouvoit voir ſans mourir.

Leurs Prêtres & la grande autorité qu'ils avoient.

Leurs Prêtres étoient vêtus de tunique de lin. Ils aſſembloient le peuple à certains jours de la pleine Lune, qu'ils croyoient les plus heureux. Ils avoient acquis l'autorité de faire faire juſtice des coupables. Perſonne qu'eux n'avoit droit de condamner à mort, ni de mettre aux fers, ni de faire fuſtiger; & quand ils le faiſoient, ce n'étoit pas par forme de punition, ou par l'ordre du Souverain, mais comme en ayant reçû l'inſpiration des Dieux. Ils devinoient ſur les entrailles des victimes, & n'ignoroient pas les augures qui ſe prenoient du vol des oiſeaux, & des ſignes qui paroiſſoient en l'air & au Ciel. Ils

Leurs augures & préſages.

déferoient ſur-tout aux préſages qu'ils tiroient des chevaux. Ils en avoient de poil blanc qu'ils nourriſſoient dans des bois aux dépens du public, & qu'on ne profanoit à aucun travail: ils les attelloient au char ſacré de leurs Dieux, & ſelon leur henniſſement, ſelon leur train, ſelon la route qu'ils prenoient, ils formoient leurs prédictions. Il n'y avoit point de maniere de deviner plus autoriſée que celle-là, non-ſeulement envers le peuple, mais auſſi envers les Princes, & envers les Prêtres même, qui diſoient que comme ils étoient les miniſtres des Dieux, ces chevaux en étoient les confidens. Ils avoient une autre ſorte de préſage pour ſçavoir le ſuccès d'une guerre. Ils faiſoient combattre un captif des ennemis contre un de leurs ſoldats, chacun de ces champions étant armé à la mode de ſa nation; & ils jugeoient de l'évenement de la guerre par le ſuccès de ce duel. Nous n'avons point de preuves bien certaines que le combat en champ clos fût établi parmi eux pour le jugement des differends d'entre les particuliers: mais il y a bien apparence qu'ils le pratiquoient, puiſque nous voyons qu'il fut en uſage entre nos premiers François.

Leurs Fées & Prophetesſes.

Il y avoit quelquefois parmi eux des femmes qui exerçoient le Sacerdoce, & d'autres ſelon leur croyance étoient Propheteſſes ou Fées,* & qui même devenoient Déeſſes. Ils avoient tant de vénération & d'obéïſſance pour ces dernieres, que leurs conſeils & leurs réponſes ne leur ſembloient pas ſeulement des oracles, mais des commandemens de la part des Dieux.

* *Fatidicæ.*

Leur gouvernement.

VII. La Germanie contenoit un grand nombre de peuples: les plus puiſſans étoient les Sicambres, les Bructeres, les Cauces, les Cattes, les Sueves, les Cheruſques, les Vandales, les Marcomans: & long-tems après les François, les Allemans, les Bourguignons & les Saxons. Chaque Peuple ou Cité avoit pluſieurs* Cantons: les Semnons & les Cattes en avoient cent. Chaque Canton contenoit pluſieurs villages & pluſieurs habitations, les uns plus, les autres moins. De ces Peuples, les uns étoient maîtres ou Superieurs, les autres Clients ou Sujets, les autres Aſſociez, mais ſouvent avec condition inégale, & étant obligez de fournir certaine quantité d'hommes, de chevaux & de proviſions. Ces

* *En latin* Pagus, *en Allemand* Gavv, Govv, *d'où* Briſgavv, Sundgavv, &c.

Clients avoient quelque-fois d'autres Clients ſous eux, & les Aſſociez d'autres Aſſociez; & tels avoient été entierement libres, qui par force, ou pour avoir protection, devenoient Clients ou Aſſociez. Les principaux ou les plus puiſſans d'entre les Nobles avoient quelque-fois des Clients auſſi bien que les Citez. On peut dire la même choſe des anciens Gaulois.

Trois ſortes de gouvernement.

Il y avoit, ſi je ne me trompe, de trois ſortes de gouvernemens entre les Germains. En quelques endroits le peuple avoit la principale autorité, & neanmoins il éliſoit ſouvent ou un Prince, ou un Roy, quelquefois un General ou Conducteur, je le nommerai Duc, du mot latin *Dux*. Mais la puiſſance de tous ces chefs dépendoit entierement de la Cité ou Peuple, ainſi il y avoit toûjours de la Démocratie mélée. En quelques autres païs, comme parmi les * Gothons, les Rois regnoient avec plus de pouvoir, non pas toutefois au préjudice de la liberté, c'eſt-à-dire, qu'ils ordonnoient avec connoiſſance de cauſe, ſuivant le droit de la raiſon: voilà une Royauté temperée. Les Suïons, ce ſont les Suedois, parce qu'ils aimoient fort les richeſſes, avoient des monarques abſolus, qui tenoient toutes les armes enfermées de peur de révolte, & ne ſe fioient de cette garde qu'à un Serf: c'étoit donc Monarchie, & même quelque choſe de plus rude; car les affranchis, les Valets, & autres gens de baſſe naiſſance y gouvernoient. Je n'oſerois pas dire qu'il n'y eut point auſſi d'Etats regis ſeulement par les plus Nobles: on nomme cela Ariſtocratie. Au moins Strabon écrit en ſon IV. liv. que les Belges, qui étoient Germains d'origine, ſe gouvernoient de la ſorte. Et quant à l'Etat des Sitons, ou Norvegiens qui ſe laiſſoient commander par des femmes, je ne ſçai quel nom lui donner, puiſqu'il ne dégeneroit pas ſeulement de la liberté; mais même de la ſervitude.

1 Democratique.

* *Ceux de Pomerelie & contrées voiſines.*

2 Royauté temperée.

3. Monarchie abſoluë.

Gynecocratie ou gouvernemens de femmes en Norvege.

J'ai dit que les Citez où le Peuple étoit le Maître, éliſoient un Roi, ou un Duc, ou un Prince. Ce Duc ne commandoit que dans la guerre: ſi-tôt qu'elle étoit finie, ſon pouvoir finiſſoit. Car pendant la paix, ſelon les Commentaires de Ceſar, * il n'y avoit point de Commandant general dans les Citez; c'étoient les Juges qui faiſoient cet office chacun dans ſon canton. Selon Tacite dans ſa Germanie, l'on éliſoit dans les aſſemblées ceux qui devoient exercer cette charge, & on donnoit à chacun d'eux, cent compagnons ou pairs pour leur ſervir de conſeil ou d'aſſiſtance. Le Prince ne s'éliſoit que pour un tems, mais commandoit durant la paix auſſi-bien que dans la guerre. Le Roi étoit auſſi conſtitué pour l'une & pour l'autre, non pas à tems, mais pour toûjours. Strabon en ſon IV. livre dit qu'anciennement les Citez Belgiques éliſoient tous les ans un Prince, & pareillement un General d'armée, c'eſt, *Dux*. Or ſi le même ordre s'obſervoit parmi les Germains, il s'enſuivroit qu'il y auroit eu quelque-fois en un même Etat un Prince & un Duc; & il ſe peut faire auſſi que lorſque le Roi étoit caſſé de vieilleſſe ou d'infirmité, ou que le danger ſe trouvoit plus grand que l'eſtime qu'on avoit de ſa vertu militaire, on choiſiſſoit un Duc ou General. Ce ſont des conjectures aſſez probables. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on conſidere bien le texte de Tacite, on peut entendre facilement par-là ce que dit Sulpice Alexandre, cité par Gregoire de Tours * que les François avoient tantôt des Rois, & tantôt des Ducs: Ainſi on ne

* *Lib. 6.*

Obſervation curieuſe.

* *Lib. 2. Hiſt. Fr.*

trouvera point étrange que ſur la fin de la premiere & de la ſeconde race, cette nation guerriere ait élû des Ducs, voyant que ſes Rois étoient devenus fainéans. Tout le monde ſçait que Charles Martel, & Hugues le Grand porterent ce titre : mais perſonne, que je croi, n'en a penetré la cauſe. Au reſte il faut prendre garde qu'il y avoit auſſi des *Princes* au nombre plurier, & que leur rang auſſi bien que leur pouvoir étoit bien different & bien au deſſous de celui de *Prince* en nombre ſingulier. Car par le mot de *Princes*, il faut entendre les premiers & plus nobles de la Cité, leſquels commandoient les troupes de leur canton, lorſque l'âge & le merite les en avoient rendus capables. Et quand Tacite dit que la haute Nobleſſe, & les grands ſervices des peres acqueroient la dignité & le rang de *Princes*, même aux jeunes gens dès qu'on les avoit inveſtis du bouclier & de la lance, ce mot ſe prend là pour Commandans & Colonels. Parmi les Tartares n'y a-t'il pas divers Cams qui ſont tous ſous un Cam genéral ? Dans l'ordre de l'Empire d'Allemagne les Ducs précedent les Princes ; & nous avons encore en France quelques Princes de cette ſorte qui doivent aller après les Ducs & les Comtes dans les aſſemblées du Royaume.

Princes en plurier & Prince en ſingulier, étoient des qualitez differentes.

Dans l'élection de leurs Rois, ils conſideroient ſur-tout la nobleſſe. C'eſt peut-être pour cette raiſon que les Rois de France prenoient autre-fois dans leurs Titres la qualité de NOBLE. Dans l'élection des Ducs ou Generaux on avoit plus d'égard à la vertu qu'à la naiſſance : ſi bien qu'ils pouvoient être tirez du peuple, Si-tôt qu'ils étoient élus, ils les élevoient ſur un pavois, ou large bouclier, & les portoient ſur leurs épaules, les faiſant doucement ſauter pour les montrer au peuple. Les Rois n'avoient pas une puiſſance ſans bornes, & les Ducs ſe faiſoient plûtôt ſuivre par leur exemple, que par leur commandement. Ni les uns ni les autres n'oſoient rien entreprendre ſans le conſentement du peuple ; s'ils affectoient une domination demeſurée, auſſi-tôt il les chaſſoit ou les opprimoit. C'eſt ce qui arriva à Arminius, à Maroboduus, à Catuald, à Vannius, & à Italus, ainſi qu'on le voit dans Tacite. Deux Rois de la race Merovingienne, ſçavoir Childeric pere de Clovis, & Childeric l'inſenſé ſouffrirent la même diſgrace.

Comme ils éliſoient les Rois & les Ducs, & leur pouvoir.

Le Roi, le Prince, & les Princes avoient auprès d'eux grand nombre de braves, qui les accompagnoient. Ce ſont ceux à mon avis, que Gregoire de Tours appelle *Portes*, & nos anciens Romains *Paladins*, comme qui diroit élevez dans le Palais & à la ſuite du Prince. Tacite les nomme *Comites*, En cela conſiſtoit leur grandeur & leurs forces, c'étoit leur ornement dans la paix, & leur aſſurance dans la guerre. Les Gaulois avoient auſſi leurs Clients : du nombre deſquels ſe tiroient leurs Solduriens ou Dévoüez : Et outre ces Clients des Ambactes, qui étoient des mercenaires, ou comme croyent quelques-uns des Affranchis.

Les *Portes* ou *Comites*, des Rois, Princes & Ducs.

Comme il y avoit émulation entre ces Princes à qui ſeroit environné d'un plus grand nombre de Braves ou *Comtes*, il y en avoit auſſi parmi leurs Braves à qui feroit le mieux. Lorſqu'on en venoit aux mains, il étoit honteux au Prince d'être ſurpaſſé en vertu par ſes Braves, & honteux aux Braves de n'égaler pas la vaillance de leur Prince. Ce leur étoit une infamie & un reproche pour jamais de revenir

Le devoir ou la valeur de ces *Portes*, ou Braves.

venir de la bataille quand il y avoit été tué : ils s'obligeoient par ſerment de le ſuivre par-tout, & de le défendre au péril de leur vie, & de rapporter leurs plus belles actions à ſa gloire. Lorſqu'il n'y avoit point de guerre dans leur païs, la plûpart de ces jeunes Princes en alloient chercher au-dehors, parce qu'ils ne pouvoient ſe ſignaler que dans les avantures, ni entretenir cette ſuite de Braves, que par les moyens que la guerre leur en fourniſſoit. Ils ne leur donnoient point d'autres appointemens que leur table, qui véritablement n'étoit guères delicate, mais toûjours chargée de quantité de viandes. Quelque-fois ils leur faiſoient preſent de chevaux, ou d'armes teintes dans le ſang des ennemis. Les autres ſoldats n'avoient pour toute paye que leur portion du butin. Il ſe partageoit entre tous ſelon leur emploi ; & cette coûtume ſe conſerva parmi nos François bien long-tems après qu'ils ſe furent établis dans les Gaules.

Ils ne s'attendoient guères à ce que la terre leur pouvoit rapporter ; & il n'y avoit pas ſi loin pour eux juſqu'au païs des ennemis, que juſqu'au tems de la recolte. Le Roy ni les autres Chefs ne pouvoient rien exiger de leurs Sujets : mais chaque particulier leur fourniſſoit volontairement quelques contributions, ſoit en grain, ſoit en bétail ; qui leur étant données par honneur ſervoient auſſi pour leur entretien. Nous remarquerons dans la race des Merovingiens, que les François avoient coûtume d'apporter des étrenes à leurs Rois le premier jour de Mai. Ils aimoient ſur-tout à recevoir des preſens de leurs voiſins : les particuliers & les citez leur envoyoient des chevaux de prix, de grandes armes, des baudriers & des chaînes pour pendre au col. Les Romains les accoûtumerent à prendre de l'argent ; car ils l'aimoient mieux que l'or. Je ne ſçai ſi ce fut une bonne politique à eux de leur donner cet appetit ; parce qu'au lieu d'émouſſer leurs armes en amoliſſant leur courage, comme ils penſoient faire, ils les aiguiſerent contr'eux, en excitant dans ces Sauvages la cupidité de s'enrichir. Les plus proches du Rhin furent les premiers qui à cauſe du commerce connurent la monnoye ; les autres plus éloignez demeurerent encore long-tems ſans en avoir l'uſage : ils donnoient d'autres denrées en échange de celles qu'ils achetoient.

Les preſens volontaires faiſoient le revenu du Roi.

Germains aimoient à recevoir des preſens.

Pour leurs aſſemblées publiques, s'il ne ſurvenoit quelque choſe de preſſant, ils ne les convoquoient qu'à la nouvelle ou à la pleine Lune ; car auſſi-bien que les Gaulois, ils comptoient par nuits, & non pas par jours. A leur maniere le jour n'étoit que la ſuite de la nuit ; ce qui s'accordoit aſſez avec le livre ſacré de la Geneſe, marquant bien la création du monde, qui avoit été tiré des tenebres du cahos, ou pour mieux dire, de celles du non-être. On peut auſſi remarquer en paſſant qu'ils ne diviſoient l'année qu'en trois ſaiſons ; Printems, Eſté, & Hyver, qu'encore aujourd'hui en Allemagne le nom d'Automne n'eſt connu que des gens de lettres.

Leurs aſſemblées publiques ſe faiſoient à la pleine Lune.

Comme ils diviſoient l'année.

L'amour de la liberté cauſoit cet inconvenient parmi eux, qu'ils ne ſe rendoient pas à l'aſſemblée en même jour, mais n'y arrivoient que les uns après les autres, ſi bien qu'ils perdoient beaucoup de tems, & ſouvent de grandes occaſions. Ils y venoient tous armez, & prenoient ſéance comme ils ſe trouvoient. Les Prêtres ſeuls avoient droit de faire faire ſilence, alors le Roy ou quelqu'autre chef prenoit la parole ; enſuite chacun étoit écouté ſelon ſon

Alloïent armez aux aſſemblées.

âge, ſans faits d'armes, & ſon éloquence, avec le pouvoir de perſuader plûtôt que de commander. Si ce qu'on propoſoit ne leur plaiſoit pas, ils le rejettoient par un murmure confus; s'ils l'approuvoient, ils faiſoient bruire le fer de leurs lances, en les choquant les unes contre les autres: parmi eux la voix des armes étoit l'approbation la plus honorable. Là ſe traitoient les affaires publiques, la paix & la guerre; car le Roy ou le Prince pouvoit bien diſpoſer lui ſeul des choſes de peu de conſequence: mais pour les grandes il falloit que tout le corps de l'Etat en ordonnât avec lui. On y travailloit auſſi à faire des alliances, & pour l'Etat & entre les chefs, à élire des Princes, à nommer des Juges, pour exercer la Juſtice dans les cantons, & ſur tout à accommoder les querelles: ils en prenoient un ſoin très-particulier; parce qu'elles étoient d'autant plus dangereuſes, qu'il y avoit obligation dans les familles d'embraſſer les inimitiez auſſi-bien que les amitiez de la parenté. Pour les terminer & pour mettre fin à l'effuſion du ſang, on avoit trouvé bon de compenſer la vie d'un homme, par une certaine quantité de bétail, qu'on donnoit à ſes parens. Depuis on en fit autant des autres injures & des autres crimes, même de la plûpart des fautes; de ſorte que les réparations & les châtimens ne conſiſtoient guères qu'en amendes, dont une moitié alloit au profit de la partie, l'autre au profit du Prince ou de la Cité. Les peines des Loix Saliques ſont preſque toutes ſur ce pied-là. Il étoit auſſi permis dans les aſſemblées de faire ſes plaintes des griefs qu'on avoit reçûs, & d'accuſer les criminels, qui étoient punis ſelon leurs crimes.

Ce qu'on y traitoit.

Ils traitoient fort ſouvent de la paix & de la guerre dans leurs feſtins, parce qu'ils ſçavoient qu'il n'y a point de tems où le cœur ſoit plus ouvert ni plus échauffé pour les grandes entrepriſes. Ils déliberoient tandis qu'ils ne pouvoient feindre, & puis ils reſolvoient de ſang froid, lorſqu'ils étoient moins capables de ſe tromper. Ils n'avoient qu'une ſorte de ſpectacle: c'étoit des ſauts périlleux que faiſoient de jeunes gens, avec une adreſſe merveilleuſe, entre des épées nuës & des lances, ſans en tirer d'autre récompenſe que l'applaudiſſement des ſpectateurs. Mais ils ſe paſſionnoient ſi fort aux jeux de haſard, que ſouvent ils joüoient juſqu'à leur propre perſonne; la perdant par une franchiſe trop opiniâtre, ils ſe laiſſoient emmenoter, & vendre par celui qui les avoit gagné.

Traitoient de la paix ou de la guerre dans leurs feſtins.

Leurs ſauts périlleux.

Leur paſſion pour le jeu.

L'uſage des lettres ou caractéres leur étoit tout-à-fait inconnu: voilà pourquoi ils n'avoient point d'autres Annales pour conſerver la mémoire du paſſé, que de certains vers qu'ils apprenoient par cœur. Il eſt à croire qu'ils entretenoient des Bardes ou Poëtes, pour compoſer ces ſortes d'ouvrages, comme le marquent les noms des chanſons qu'ils entonnoient avant le combat; car Tacite les nomme BARDITUS. Ils n'avoient point auſſi de Loix écrites: mais ils jugeoient ſelon leurs anciennes coûtumes, & par la lumiere du bon ſens. Les fils ſuccedoient aux peres ſans teſtament, & les mâles aux mâles ſelon le dégré de proximité, à l'excluſion des filles. Car parmi les peuples belliqueux elles n'ont jamais hérité des biens-fonds, d'autant qu'ils s'y donnent pour ſervir à la guerre, dont ce ſexe eſt peu capable; & l'article de la Loi Salique qui l'en exclut, eſt ſans doute fondé ſur cette raiſon. Ils laiſſoient, comme nous l'avons dit, la punition de l'adultere au mari. Ils pen-

Ignoroient l'art d'écrire.

Leurs Poëtes ou Bardes.

Leurs Loix.

Punition de criminels, des adulteres, des traîtres,

des infâmes.

doient les traîtres & les transfuges à des arbres : les François depuis les pendirent à des hautes potences, & sur des montagnes, de quelque qualité qu'ils fussent. Ils plongeoient dans un bourbier les infames, c'est-à-dire, les lâches, les poltrons, & ceux qui avoient abandonné leur corps, puis ils jettoient une claye dessus, comme s'ils eussent voulu couvrir l'infamie en l'étouffant. Je croi que ce supplice n'étoit pas seulement pour les garçons qui s'étoient laissez corrompre, mais aussi pour les filles. Car du tems de nos peres, on en pratiquoit un à leur endroit qui tenoit beaucoup de celui-là, quoiqu'il fût un peu moins rude. On voyoit, il n'y a pas long-tems, sur le bord des fossez de quelques villes, à l'endroit où ils étoient le plus fangeux, une grande cage attachée à un arbre, laquelle se haussoit & se baissoit par un contre-poids; on mettoit là-dedans la malheureuse, & on la plongeoit trois ou quatre fois dans la bourbe en danger de l'étouffer.

VIII. Le Roi ou le Duc commandoit toute l'armée, les Princes ou Colonels chacun son gros qui étoit celui de leur canton. Chaque canton fournissoit certain nombre d'hommes. Par exemple, la Cité des Sueves avoit cent cantons, de chacun desquels elle tiroit tous les ans mille combattans qu'elle envoyoit à la guerre: * Ceux qui demeuroient au logis faisoient travailler leurs Serfs à la culture des terres, l'année suivante ils prenoient les armes à leur tour, & les autres les quittoient pour revenir au ménage.

Leurs guerres.

* *Comm. de Cesar. l. 4.*

Voyons maintenant leur discipline militaire, & leur maniere de combattre. Les Tencteres excelloient en cavalerie, les Cattes en infanterie: mais généralement parlant, leur cavalerie ne valoit guères, parce qu'ils n'avoient que des chevaux lourds & pesans. Leur infanterie étoit beaucoup meilleure; aussi faisoient-ils les plus grandes choses par son moyen. Ils se confioient si fort en sa valeur, qu'ils la mêloient avec leur cavalerie; & ces fantassins étoient si vîtes, que s'appuyant legerement au crin des chevaux, ils ne les abandonnoient point; quoiqu'ils prissent le grand galop. * Arioviste en avoit six mille qui faisoient les plus rudes chocs, qui relevoient les Cavaliers abbattus, & tiroient les blessez du combat. Le siecle passé a vû François Duc de Guise, Prince de grand sens, s'il y en eût jamais, en user de la sorte, & faire de merveilleux effets par le moyen des harquebusiers fort agiles qu'il mêloit parmi sa cavalerie legere. Les Cavaliers des Germains mettoient souvent pied à terre pour se joindre à leur Infanterie, & ils se fourroient sous le ventre des chevaux de leurs ennemis pour les tuer. Je croi bien que les premiers François faisoient la même chose, tandis qu'ils combattoient à pied : mais depuis qu'ils se furent affermis dans les Gaules, païs uni & plein, où il y avoit abondance de bons chevaux, & qu'ils eurent mis la plûpart de leurs troupes en cavalerie, ils changerent bien de maxime. Les Gentilshommes alors reputerent à supercherie de tuer le cheval : ils croyoient qu'il n'y avoit qu'un vilain * & un courage lâche qui, se défiant de pouvoir vaincre le Cavalier, s'en voulût prendre à sa monture.

Leur Cavalerie.

Leur infanterie.

* *Comm. de Cesar l. 1.*

* *villanus*, païsan.

Ils rangeoient leurs bataillons en forme de coin ou triangle long, dont la pointe, qui étoit tournée vers l'ennemi, étoit un peu émoussée. Les troupes de chaque canton, grand ou petit, formoient leur *coin* (ils l'appelloient ainsi) de sorte qu'il y en avoit de bien

plus forts les uns que les autres. Ils les compoſoient de gens de même parenté, afin que la liaiſon du ſang les rendît plus fermes & plus courageux. Ils plaçoient la Cavalerie ſur les aîles un peu plus avant que leurs bataillons, & la rangeoient en *Turmes*, ou petits eſcadrons de trente-deux chevaux. Au devant des bataillons ils mettoient en un ou pluſieurs pelotons, cent jeunes hommes choiſis, qui ſervoient comme d'enfans perdus. Leur ordonnance ainſi diſpoſée étoit cloſe & remparée par derriere avec leurs chariots de bagage. Leurs femmes ſe tenoient proche d'eux pour les animer & les encourager. S'ils étoient mis en déroute, ils ſe retiroient aux chariots, où elles combattoient opiniâtrement avec eux. Elles leur portoient du rafraîchiſſement dans le combat: elles étanchoient leurs playes, & n'avoient pas de mal au cœur de les ſuccer. Il arrivoit quelque-fois que par leurs fortes remontrances, & par leurs reproches elles arrêtoient les fuyards, & redreſſoient leurs armées déja défaites. Quand ils avoient peine à ſoûtenir le choc, ils faiſoient comme une eſpece de Tortuë, ſe tenant preſſez, & ſe couvrant la tête de leurs boucliers. De cette ſorte ils demeuroient fermes & impénétrables comme une muraille: mais ils ne pouvoient pas mener les mains, & ne faiſoient que reſiſter au choc de l'ennemi, ſans avoir moyen de frapper. Les * Commentaires de Céſar appellent cela une Phalange.

Leurs bataillons.

Leurs femmes les encourageoient.

* *Lib.* 1.

Ils ne donnoient jamais de combat qu'après avoir conſulté leurs Dieux par les augures, ou par les auſpices. Ils portoient pour enſeignes des figures de bêtes ou d'autres choſes qu'ils tiroient de leurs bois ſacrez. Ils étoient animez par le ſon des trompettes, & s'animoient auſſi eux-mêmes: premierement par les chanſons guerrieres qu'ils chantoient à la loüange des Heros ou anciens Preux; puis par les cliquetis de leurs armes, frappant ſur leurs boucliers qu'ils élevoient ſur leurs têtes, & brandiſſant leurs lances ou javelots, & après cela, par un cri general qu'ils pouſſoient tout d'une voix, & qui commençoit par un bourdonnement entrecoupé qu'ils faiſoient, en mettant leurs boucliers contre leur bouche, puis s'élevoit peu à peu comme le mugiſſement des vagues que le vent briſe contre des rochers. Cette façon de crier a été uſitée parmi toutes les nations. Les Grecs & les Romains avoient reconnu qu'elle redoubloit le courage des ſoldats, & ils jugeoient de leur vaillance par l'allegreſſe & par la force avec laquelle ils pouſſoient leur cri. Nous voyons dans notre hiſtoire que depuis le dixiéme ſiecle juſqu'au quinziéme, tous les Seigneurs François portant banniere avoient chacun le leur: mais il étoit bien different de celui des anciens; n'étant qu'un certain mot qui ſervoit à leurs gens à ſe reconnoître & à s'encourager. * Quant aux chanſons, nous trouverons auſſi qu'ils en faiſoient quelque-fois chanter avant le combat, qui contenoient un recit de hauts faits d'armes des Paladins. Ainſi devant l'armée de Guillaume le conquerant, comme il alloit donner la bataille pour la conquête d'Angleterre, un ſoldat chanta ceux de Rolland, qu'en ce tems là les François celebroient comme leur Hercule.

Leurs enſeignes & leurs cris.

* *Le Roi de France avoit pour cri*, Mont-joïe S. Denis. *La maiſon de Bourbon*, Nôtre-Dame de Bourbon. *Les Anglois* Royaux. Royaux, *&c.*

Les Germains donnoient avec grande impetuoſité, & toute-fois croyoient que c'étoit prudence de lâcher quelque-fois le pied; pourvû qu'on revint bientôt à la charge. Mais perdre ſon bouclier dans la mêlée, paſſoit pour la

plus grande des infamies. Celui à qui ce malheur étoit arrivé, demeuroit comme excommunié ; il ne pouvoit plus ſe trouver aux ſacrifices ni aux aſſemblées publiques. Tellement que pluſieurs ne pouvant ſurvivre à ce deshonneur, ſe pendoient pour finir leur honte avec leur vie. Du commencement ils alloient à la charge fort tumultuairement, & ſans conduite, mais depuis que les Romains les eurent bien battus en diverſes rencontres, ils apprirent à ſe menager, à ſe ſervir de l'avantage de leurs marêts & de leurs bois ; à y dreſſer des embuſcades, & à faire des charges & des retraites. Les Cattes du tems de Trajan entendoient l'art militaire auſſi-bien que les Romains. Les autres peuples de Germanie les imiterent; & à force de faire des irruptions dans les Gaules, s'aguerrirent de telle ſorte, qu'à la fin ils les en chaſſerent entierement.

Se battoient ſans ordre, mais apprirent des Romains.

Leurs peuples voiſins de la mer navigeoient avec de petits batteaux faits de pluſieurs cuirs couſus enſemble, ou d'oziers revétus de cuir ; du commencement ils n'alloient gueres que ſur les rivages voiſins : mais avec le tems ils ſe haſarderent plus au loin, & ſe mirent à faire des courſes par mer tandis que leurs compagnons en faiſoient par terre ; comme nous voyons aujourd'hui les Roux donner ſouvent l'allarme dans la mer noire, & mettre Conſtantinople même en rumeur. Ainſi dans le troiſiéme ſiécle de Jeſus-Chriſt, les Saxons & les François exerçant la Piraterie, firent bien de la peine aux Romains, & du mal aux Gaulois. Pline dit qu'on tenoit les Suedois fort puiſſans ſur mer. Leurs vaiſſeaux étoient aſſez grands, mais ſans voiles & avec deux proüës : de ſorte qu'ils abordoient par l'un & par l'autre bout à forces de rames. Ceux des Normands qui ont ravagé la France plus de quatre-vingt ans durant, étoient faits de même.

Leur navigation & leurs vaiſſeaux.

IX. Maintenant qui voudroit parler des vertus & des vices des Germains diroit qu'ils avoient la valeur & l'amour de la liberté au ſouverain degré ; qu'ils étoient fideles & ſinceres, nullement adonnez au luxe ni aux délices, extrêmement chaſtes, & ennemis de toute impureté : les abominations ſi communes parmi les Grecs & les Romains étant très-rares parmi eux, & rudement châtiées ; qu'ils avoient une grande ſobrieté pour le manger, mais une extrême intemperance pour le boire : de ſorte que qui eût voulu fournir à leurs excès, les eût plûtôt vaincus par le vin que par les armes. Qu'ils ſe montroient auſſi doux & miſericordieux aux ſupplians, que cruels à leurs ennemis, & qu'ils exerçoient bien la juſtice entr'eux dans la même Cité ; mais qu'ils n'en gardoient point à l'égard de leurs voiſins. La force faiſoit leur droit, & tout ce qu'ils pouvoient ravir étoit à eux : même ils n'envahiſſoient pas les terres pour les cultiver, mais pour les déſerter. Il étoit de la gloire & de la grandeur d'une Cité d'avoir une vaſte ſolitude tout autour de ſes frontieres, ſoit pour ſe rendre plus redoutable, ſoit pour éloigner davantage les ennemis, & mettre au devant d'elle la diſette & le dégât pour barriere. On les loüoit ſur tout d'être hoſpitaliers & liberaux ; ils recevoient tous les paſſans, non par une vaine curioſité d'apprendre des nouvelles comme les Gaulois, mais par une pure hoſpitalité. Ils croyoient que c'étoit inhumanité de fermer leur maiſon à qui que ce fût : ils n'épargnoient rien pour traiter leurs hôtes ; & quand ils avoient mangé tout

En gros ; leur vertu, & leurs vices.

ce qu'ils avoient chez eux, ils les menoient chez leurs voisins pour en faire de même. Si en partant ils leur demandoient quelque chose qu'ils eussent trouvé à leur gré, ils la leur accordoient avec joye. Ils prenoient aussi pareille liberté envers les autres, sans qu'ils crussent avoir obligation quand ils recevoient des présens, ni qu'on leur en eût quand ils en faisoient. Dans la conversation ils étoient gens de peu de paroles; mais au reste superbes, vanteurs & querelleux, qui en venoient plûtôt aux coups qu'aux injures; en un mot extrêmement oisifs, & qui se plaisoient à ne rien faire que la guerre. C'étoit leur plus grand plaisir, c'étoit leur exercice ordinaire; merveilleuse diversité dans leur humeur, qui aimoit ainsi la fainéantise, & haïssoit si fort le repos.

Pour leur vaillance, il faut avoüer qu'il la falloit plûtôt appeller chaleur de sang & boüillonnement d'esprits que vertu; c'étoit un emportement qui les aveugloit & les précipitoit dans les dangers plûtôt qu'il ne les conduisoit à la victoire. Aussi Seneque * remarque que cette impetueuse fureur qu'il nomme colere, étoit cause que les Gaulois, les Italiens, & les Syriens, nations plus molles, & qui craignoient beaucoup plus les coups, les défaisoient souvent avant que de les approcher, parce qu'ils y alloient de sang froid & avec discipline. Mais cela ne fut pas toûjours vrai: car avec le tems ils apprirent bien à moderer leur fougue, & à la conduire avec ordre & mesure. Pour la liberté, jamais peuple n'en a été plus jaloux, & ne l'a plus long-tems & plus heureusement défenduë que les Germains. On peut dire qu'ayant été chassée de tout l'Univers par les Romains, elle s'étoit refugiée au-de-là du Rhin, où elle avoit pour compagnes & pour garde la pauvreté, l'innocence, la frugalité, & la pudeur: & que là dans l'enceinte des forêts & des marécages, tantôt attaquée, & tantôt faisant de courageuses sorties, elle combattit cinq cens ans durant contre la tirannie, & contre toute sa suite, je veux dire l'ambition, le luxe, les voluptez, les flatteries, la corruption, les divisions, & tous les moyens, dont cette cruelle ennemie du genre humain se sert à forger des chaînes & des menotes. Aussi les Germains ne vouloient point avoir de villes, ni même apprendre aucun des arts liberaux, comme s'ils les eussent crûs plus propres à flatter les vices, & à ramolir les courages, qu'à entretenir les véritables & nécessaires vertus, ils ne connoissoient point d'honneurs, point de dignitez que celles que le mérite leur donnoit, & ils n'avoient point encore foüi de mines d'or, ni d'argent, à peine avoient-ils du fer pour s'armer. Ainsi n'y ayant rien parmi eux de tout ce qui fait le prix de la servitude, il étoit bien difficile d'y établir la domination absoluë. Du tems de Jules Cesar ils ne souffroient pas qu'on leur portât du vin ni des friandises, de peur que cela ne relâchât leur vertu. Toutefois depuis ils se laisserent aller à ces apâts, & s'accoûtumerent à porter des habits de plus fines étoffes, de peaux delicatement courroyées, & de riches fourrures, à peindre & à dorer leurs armes & leurs boucliers, à chercher leurs commoditez. à connoître & aimer l'argent. Bien pis que cela, ils se laisserent caresser par les Romains, & corrompre par leurs présens, & par l'éclat des emplois pour passer à leur service, & pour leur suggerer les moyens de subjuguer leur patrie, & d'ailleurs il s'allumoit à toute heure

* *Lib. de Ira.*

Aimoient sur-tout & défendoient bravement leur liberté.

de furieuſes guerres entre leurs peuples les plus belliqueux, qui ſe détruiſoient les uns les autres; de ſorte que s'il y eût encore eu parmi les Romains quelque reſte de l'ancienne vertu de la République, & un peu moins de diſcorde qu'il n'y avoit, la nation Germanique eût peut-être ſubi le joug auſſi-bien que les autres.

C'eſt ce que nous avons jugé à propos de remarquer, touchant les mœurs & les coûtumes des Germains: qui pour la plus grande partie étoient ſemblables à celles des Gaulois, & dont il eſt certain que nos anciens François avoient retenu beaucoup de choſes, qu'ils ont gardées juſques ſous le régne des Capetiens.

Sous JULES CESAR.

X. Les Gaules ayant été conquiſes par Jules Ceſar, demeurerent ſous l'Empire des Romains près de cinq cens ans: pendant leſquels elles eurent à ſouffrir toujours la rigueur de la domination étrangere, ſouvent les calamitez des guerres civiles d'entre leurs Maîtres, & plus ſouvent les maux & les ravages que cauſoient les incurſions des peuples Germains. Du commencement leur joug ne fut pas bien peſant; Jules Ceſar craignant qu'ils ne le ſecoüaſſent, ne les accabla point d'impôts, il les chargea ſeulement d'un million d'or par an, qui n'étoit que la moindre partie de ce qui leur en coûtoit auparavant pour leurs factions, & pour leurs guerres civiles. Il y laiſſa huit Legions, quatre dans la Belgique, & quatre dans le païs des Heduens, parce qu'il croyoit que s'aſſûrant du peuple de Belges, qui étoit le plus vaillant, & de celui des Heduens, qui avoit le plus d'autorité, il s'aſſûroit de tous les autres. Avec cela il eſſaya de contenir les communautez par des careſſes, les Seigneurs par des préſens, les païs les plus mutins par des Colonies. Il y a quelque apparence que les villes de *Cæſaromagus* Beauvais, de *Cæſarodunum* Tours, de *Juliomagus* Angers, de *Juliodunum* Loudun, de *Juliobona* Liſlebonne, lui devoient leur premier être ou leur agrandiſſement. Peut-être auſſi qu'Auguſte ou quelqu'autre de ſes ſucceſſeurs les bâtit ou les acrut, & leur donna ſon nom pour honorer ſa memoire. Avant que de partir des Gaules il prit grand ſoin de bien recompenſer ceux qui l'avoient ſervi au préjudice de leur patrie, laiſſa beaucoup de Citez en pleine liberté, donna à pluſieurs de grands droits & privileges, augmenta le territoire & le revenu de quelques-unes aux dépens de celles qu'il vouloit affoiblir, ou qui étoient déja ſi foibles qu'il ne les craignoit point, & emmena avec lui ce qu'il y avoit de plus brave, particulierement dix mille chevaux, qui étoient ſans doute la fleur & les principaux de la Nobleſſe; de ſorte que les Gaulois ne croyoient pas tant être aſſujetis par ſes armes, qu'aſſociez à ſes conquêtes. D'ailleurs la ſuite continuelle de ſon bonheur ne lui aida pas peu à les retenir; car durant les guerres qu'il eut avec Pompée, Albinus ſon Lieutenant dans la Belgique, reprima les Beauvoiſiens qui s'étoient revoltez, & lui-même à ſon retour d'Eſpagne força par un ſiege mémorable la fameuſe ville de Marſeille à lui ouvrir ſes portes, & à ſuivre ſon parti.

Ans du monde 3955. & ſuiv. De Rome 704.

Laiſſe huit Legions dans les Gaules, & où.

Moyens dont il ſe ſert à retenir les Gaulois.

Revolte des Beauvoiſiens reprimée.

Je ne me mettrai point trop en peine de chercher ceux qui depuis lui eurent le gouvernement des Gaules: je ne ferai mention que de ceux qui viendront à notre propos: je n'oublirai pas Lucius Munatius Plancus, qui fut le fondateur de la ville de Lyon. Elle fut ainſi appellée, diſent quelques-uns, comme *montagne de Lucius*, à cauſe de lui, ou comme

Lyon eſt bâti par Munatius Plancus.

Vers l'an du Monde 3960. De Rome 709.

montagne des Corbeaux, à cauſe d'une volée de Corbeaux qu'il vit ſur la montagne, lorſqu'il prenoit les auſpices pour la fondation de cette ville : car en langue Celtique *Dune* ſignifie montagne, & *Lug* Corbeau. Mais ni l'une ni l'autre dénomination n'eſt pas trop aſſurée, parce qu'on trouve quelques autres villes de ce nom-là, * auſquelles il me ſemble que cette cauſe ne peut convenir. Tous les Auteurs demeurent d'accord qu'il y mena une Colonie : néanmoins on ne peut pas recuëillir certainement de ce qu'ils diſent, s'il la bâtit tout de neuf, ou s'il y avoit déja quelque enceinte de murs, & s'il ne fit que l'aggrandir. On ne peut aſſûrer non plus, ſi elle fut premierement bâtie en bas dans le terrain d'entre la Saone & le Rhône (on appelloit cela l'Iſle) ou bien en haut ſur la montagne, ou peut-être en tous les deux endroits à la fois : ſçavoir les beaux bâtimens en haut, dans le bel air pour les Nobles & pour les Officiers, & en bas les logemens & les boutiques pour les Marchands, & pour les gens de travail. Il ſemble que Seneque en ſon Apocolokyntoſe marque qu'elle étoit ſur la montagne. Dion écrit que Plancus la bâtit pour loger les habitans de Vienne qui ayant été chaſſez par les Allobroges, ſe hutoient le long des bords du Rhône. Si cela eſt ainſi, les Allobroges s'étoient donc revoltez.

* *Lugdunum Batavorum*, Leyden, *Lugdunum Convenarum* Comminges.

On voit dans la IX. Epitre de Seneque, que juſtement cent ans après qu'on y eût mené une Colonie Romaine, elle fut entierement conſumée par un incendie fortuit : de ſorte que l'on cherchoit dans les cendres une ville, qui deux jours auparavant ſe faiſoit voir comme l'ornement des Gaules. Il faut croire qu'alors elle n'étoit bâtie que de bois.

Après la mort de Jules-Ceſar, Decius Brutus auquel il avoit donné le gouvernement de la Gaule Chevelüe, penſa l'attirer au parti de la liberté : mais il n'importoit point aux Gaulois qui l'avoient perduë, de la rendre à leurs Maîtres. Et néanmoins quoiqu'ils ne ſe mêlaſſent de rien, ils furent extrêmement foulez par les armées de Lepidus, de Munacius Plancus, & de Marc-Antoine, qui tous enfin s'accorderent contre la Republique. Enſuite ſe forma le Triumvirat, où le jeune Octavius, depuis ſurnommé Auguſte, fils d'une niece de Jules-Ceſar, & ſon fils adopté par teſtament, qui avoit été élevé dans l'eſperance d'être le défenſeur de ſa Patrie, s'unit avec Lepidus & avec Marc-Antoine pour s'en rendre le Tiran. Par leur Traité, Antoine eut les Gaules en partage : mais depuis le Lieutenant qu'il y avoit mis, étant mort, Octavius s'en empara, tandis qu'Antoine marchoit contre les Parthes ; & après cela, elles furent toûjours regies ſous ſon Empire cinquante-trois ans durant.

Etat des Gaules après la mort de Jules Ceſar.

An du monde 3963 De Rome 711.

Sous OCTAVIEN AUGUSTE *qui regna depuis la bataille Actiatique 44. ans & en vécut 76.*

XI. Marcus Vipſanius Agrippa, qui en fut le premier Gouverneur pour lui, y eut deux guerres, l'une contre les Aquitains, leſquels il rangea fort aiſément : l'autre contre les Sueves ; ce fut la premiere & la plus difficile. Les Ubiens, peuple Germain, & pour lors demeurant encore au-de-là du Rhin, étoient extrêmement inquietez par les Sueves ; Jules Ceſar, comme nous avons vû, leur avoit prêté ſecours, & fait de grands ravages dans les terres des Sueves, leſquels ou en revanche de ce dommage, ou pouſſez par leur ancienne inimitié, avoient recommencé de courir hoſtilement leur païs. Agrippa ayant donc pris les Ubiens ſous ſa protection, paſſa le Rhin pour les ſecourir :

L'an du M. 3967. & 68. De Rome 716. & 17.

Agrippa fait guerre aux Sueves en faveur des Ubiens.

rir : & ayant reconnu que dans l'endroit qu'ils occupoient, ils seroient toûjours exposez à la vengence de leurs ennemis, il les transporta au-deçà de la riviere, non-seulement pour leur sûreté, mais aussi pour celle de la frontiere des Gaules, dont il leur commit la garde en cet endroit-là. Au milieu de leur nouveau terroir il leur bâtit une ville, dont je ne trouve point le premier nom ; mais qui depuis a eu celui de Cologne pour la raison que nous en dirons après. Agrippa faisoit ordinairement son séjour à Lyon : il tira de là quatre ou cinq grands chemins ou voyes militaires pour aller en divers endroits, que nous pourrons remarquer ailleurs.

Transporte les Ubiens au deça du Rhin, & leur bâtit une ville depuis appellée Cologne.

L'an du monde 3973. de Rome 722.

Au bout de deux ans, il fut rappellé par Octavius, qui avoit besoin de lui pour l'aider dans la guerre contre Sextus Pompeius. Pendant les trois ans qu'elle dura, les Gaules demeurerent en repos, horsmis qu'il y envoya dans les Colonies quelques Soldats véterans qui s'étoient mutinez, & que les Peuples furent un peu foulez par les préparatifs extraordinaires qu'il fit pour passer dans la Grande Bretagne. Il vouloit poursuivre le dessein que Jules-Cesar avoit eu de la conquerir : mais cette entrepriſe fut arrêtée par le remuëment des Pannoniens & des Dalmates, qui s'efforçoient de secoüer leur nouveau joug, puis entierement rompuë par la rupture qui arriva entre lui & Marc-Antoine.

Remuëment des Moriniens en Gaule, & des Sueves.

Tandis qu'il étoit occupé à lui faire la guerre, le Peuple belliqueux des Moriniens, ce sont ceux du Boulonnois, & tout le canton de la Flandre, qui est entre la Mer & la Lys, s'efforça de se remettre en liberté ; & au même tems les Sueves voulurent se venger des injures qu'ils avoient reçuës. Mais Cajus Carinas, Préfet de la Belgique, dompta les uns & les autres. Il falloit bien que sa victoire fût grande, puisqu'il en eut l'honneur de triompher avec Auguste même. L'année suivante, sçavoir de Rome 726. le Temple de Janus ayant été fermé, parce qu'il n'y avoit plus de guerre dans tout l'Empire Auguste mit en déliberation, s'il déposeroit le commandement genéral des armées, & s'il rendroit l'autorité au Peuple Romain. Agrippa, qui bientôt après fut son gendre, lui conseilla de le faire, Mœcenas l'en dissuada. On peut juger de la qualité de ces deux avis par celle des personnes qui les donnoient, Agrippa, grand Capitaine, homme de cœur & de service, Mœcenas homme mol, voluptueux, & capable de tout souffrir, pourvû qu'on lui laissât seulement la vie. Auguste néanmoins en crut ce dernier ; il prit le titre d'Empereur avec des Gardes du Corps, accepta celui d'AUGUSTE que le Senat lui défera, & retint le commandement souverain ; mais ce ne fut que pour cinq ans, car il n'eut pas encore le front de le prendre pour davantage. Les cinq ans expirez, il se le fit prolonger pour dix, & puis pour vingt. Delà prirent leur origine ces jeux que ses successeurs célebroient toûjours de cinq ans en cinq ans, * de dix en dix, de vingt en vingt, quoiqu'ils n'observassent plus cette forme de se faire continuer le commandement depuis qu'une fois ils l'avoient pris.

An de Rome 726.

Auguste retient le commandement souverain.

Quinquennales, decennales, vicennales ludi.

Lorsque ses Lieutenans lui eurent vaincu les Retiens, les Vindeliciens, les Cantabres, reprimé les Getes, les Daces & les Sarmates, il n'eut plus rien à faire pour lors que de bien affermir son Empire, & de regler toutes choses. Comme il y travailloit, & qu'il songeoit encore à ajoûter la Grande

An du M. 3979. De R. 732. AUGUSTE.

Vient en Gaule pour la quatriéme fois.

Bretagne à ſes conquêtes, il vint en Gaule avec une puiſſante armée. Il ne pourſuivit pourtant point cette entrepriſe, en étant empêché par la guerre qu'il eut contre les Aſturiens & les Cantabres, & ſe contenta de quelques ſoûmiſſions & complaiſances des petits Rois de cette Iſle : mais en effet il acheva d'aſſervir les Gaulois & de les accoûtumer à ſouffrir la domination.

Fait le cens ou dénombrement des Gaules, c'étoit leur impoſer le joug de la ſervitude.

Pour ce deſſein étant à Narbonne, il fit faire le cens ou dénombrement des trois Gaules, Celtique, Aquitanique, & Belgique ; ſçavoir de leurs Citez ou peuples, cantons, villes & villages, de tous les hommes qui y étoient avec leur âge, leur condition, leur métier, leurs charges, & leur parenté, & de toutes leurs terres, biens & commoditez, afin de connoître quelle étoit la puiſſance de chaque peuple, de chaque ville, de chaque famille, comment & ſur qui il falloit mettre les impôts, & ce que chaque païs étoit capable de fournir de milice, de vivres, d'argent, & de voitures. Il fit la même choſe dans toutes les autres Provinces, & ſur cela dreſſa cet Etat * ou Sommaire de l'Empire, contenant toutes les forces & les facultez de ce grand corps, ce qu'il avoit, & ce qu'il pouvoit mettre de Citoyens & d'alliez ſous les armes, ſes flotes, ſes Royaumes, ſes Provinces, ſes revenus, & ſes dépenſes. Il reïtera ce dénombrement deux ou trois fois dans les Gaules, la premiere à vingt ans de là, l'autre peu de tems avant ſa mort. Il n'y eut rien qui fit tant ſentir la ſervitude aux Gaulois, que lorſqu'ils virent que leurs têtes, leurs familles, & leurs biens étoient au pouvoir d'un Maître étranger. Car celui au nom duquel ſe fait un inventaire, donne aſſez à connoître par là, qu'il entend que tout ce qu'on y met ſoit à lui, & qu'on lui en tienne compte.

* *Breviarium imperii.*

Comment il ordonne l'Etat des Gaules.

Au même tems il ordonna auſſi l'Etat des Gaules, obligea la plûpart des Citez à ſe ſervir des loix Romaines, laiſſa à d'autres leurs loix municipales, & quelques formes d'aſſemblées particulieres & generales avec des revenus publics : mais c'étoit moins pour leur avantage, & pour leur commodité, que pour celle de ſes Gouverneurs. Chaque Province étoit diviſée en peuples, le peuple en cantons, & le canton en moindres villes, Châteaux, Bourgs, & villages. Le peuple s'appelloit Cité, & ſa ville capitale auſſi. Celle du premier peuple d'une Province ſe nommoit Metropole, qui veut dire Ville-matrice. Toutes les Metropoles avoient une Cour ou Juriſdiction ſuperieure. Celle de la premiere Province d'une des trois Gaules, par exemple, Bourges dans l'Aquitaine, avoit l'honneur de la primatie: Lyon l'avoit ſur toute la Celtique. Quelques-uns croyent qu'il l'avoit généralement ſur toutes les Gaules, mais on n'en demeure pas bien d'accord. Les moindres villes reſſortiſſoient à la Cité ; les Citez à la Métropole, la Métropole à la premiere de toutes. Il diviſa principalement les Provinces par les rivieres. Pour les peuples, lui ou ſes ſucceſſeurs en changerent ſouvent les bornes, les étreciſſant & les élargiſſant ſelon leur fantaiſie, ou pour la commodité des Aſſiſes & Grands-Jours que leurs Gouverneurs étoient obligez de tenir pour rendre juſtice. Car les Romains après avoir conquis un païs par les armes, y vouloient auſſi regner par les loix, y établiſſant tout autant qu'ils pouvoient leur langue, leur droit & leurs coûtumes.

Etoient diviſées en Celtique, Aquitaine, & Belgique.

Jules Ceſar avoit trouvé la Gaule Cheveluë diviſée en trois parties, la Belgique, la Celtique, & l'Aquitaine :

On les voit toutes trois exprimées dans une Medaille de l'Empereur Galba, l'une portant un caſque, je crois que c'eſt la Belgique: & les deux autres coëffées de leurs cheveux. Pline & quelques autres terminent la Gaule à la riviere de l'Eſcaud, & appellent Germanie tout le païs qui eſt au de-là juſques au Rhin; parce qu'en effet il étoit habité par des peuples Germains. Jules Ceſar n'avoit rien changé en cette diviſion de la Gaule en trois: mais Auguſte étendit l'Aquitaine par deçà la Garonne juſqu'aux monts des Cevenes à la Loire, & à l'Océan, y ajoûtant quatorze Peuples ou Citez, qu'il arracha de l'ancienne Celtique, puis il la ſepara en trois, ſçavoir la premiere & la ſeconde en deçà de la Garonne, & la troiſiéme au-de-là juſqu'aux Pyrenées. La premiere avoit Bourges pour Métropole, la ſeconde Bordeaux, la troiſiéme Eaulſe, ou Eulſe; laquelle ayant été ruïnée par les guerres, Auſch a pris ſa place. On appella cette troiſiéme Aquitaine Novempopulane, parce qu'Auguſte reduiſit tous ſes peuples au nombre de neuf; avant lui on y en comptoit vingt ſelon Strabon, ou trente ſelon Pline, mais qui étoient tous obſcurs & de petite étenduë. La Celtique ainſi rognée demeura plus longue que large, deſcendant le long de la Loire juſqu'à l'Ocean. Il la nomma Lyonnoiſe à cauſe de la ville de Lyon qu'il en fit la capitale, & la diviſa en deux; Lyonnoiſe premiere, Lyonnoiſe ſeconde; Lyon étant Metropole de l'une, & Roüen de l'autre. Long-tems après Theodoſe I. ou ſelon quelques-uns, Honorius, ou Gratian, ou Valentinian le Jeune la couperent en quatre, démembrant la Turonoiſe de la I. & la Senonoiſe de la II. ſous les Metropoles de Tours & de Sens. L'empereur Maximus en fit une cinquiéme, & la nomma de ſon nom la *Maxima* des Sequanois. Cette Province s'appelloit auparavant la Sequanique, & étoit de la Lyonnoiſe premiere; Bezançon devint ſa Metropole. Quant à la Belgique, que Jules Ceſar avoit bornée de la Marne, de la Seine, & de l'Ocean, Auguſte la coupa en trois, la Belgique proprement dite, qui eſt la partie Occidentale juſqu'à l'Eſcaud, la Germanique ſuperieure ou premiere, & l'inferieure ou ſeconde. La Belgique fut depuis encore diviſée en deux, premiere & ſeconde, je ne ſçai par qui; Treves & Reims en étoient les Metropoles, comme Mayence & Cologne des deux Germaniques.

Il agrandit l'Aquitaine, & la diviſe en trois.

La troiſiéme s'appelloit Novempopulane.

Diviſe la Celtique ou Lyonnoiſe en deux. Depuis elle l'a été en quatre.

La *Maxima* des Sequanois, par qui adjoûtée. Belgique diviſée en trois.

Cette diviſion ne comprenoit point ni la Gaule Ciſalpine, ni la Narbonnoiſe, parce qu'elles étoient provinces de l'Empire Romain avant Jules Ceſar. Il faut remarquer que d'abord les Romains avoient appellé celle-ci *Braccata*, puis Narbonnoiſe, comme ils nommoient toute l'autre Gaule tant l'Aquitaine que la Celtique & la Belgique, *Comata* ou cheveluë. Du commencement & avant Jules Ceſar, la Narbonnoiſe ne fut qu'une Province, dont ils avoient fait Vienne la capitale: mais Auguſte lui ôta cet honneur & le donna à Lyon à cauſe de ſa beauté & de ſa ſituation avantageuſe pour le commandement & pour le commerce de tous les païs de deça les Alpes. Depuis ce tems-là cette Province fut diviſée en quatre, ſçavoir la Narbonnoiſe proprement dite, la Viennoiſe, les Alpes maritimes, & les Alpes Cottiennes. (Quelques-uns croyent que cela avint ſous Valentinian I.) & après encore la Narbonnoiſe fut rediviſée en deux, premiere, & ſeconde; peut-être fut-ce par l'Empereur Gratian. Au moins dans le Concile d'Aquilée on voit une lettre

La Narbonnoiſe ou Viennoiſe, diviſée en cinq.

An de Rome 727 AUGUSTE.

aux Evêques de la Viennoiſe & de la Narbonnoiſe premiere & ſeconde. De cette ſorte, ce qui au commencement n'avoit été qu'une Province, en fit cinq; toutes leſquelles nous trouvons ſouvent avoir été appellées Viennoiſe. Leurs Métropoles étoient Narbonne de la premiere Narbonnoiſe, Aix de la ſeconde, Vienne de la Viennoiſe proprement dite, Ambrun des Alpes maritimes & des Cottiennes, Tarantaiſe des Graïennes & des Pennines. On nommoit une partie des Alpes de la quatriéme, *Maritimes*, parce qu'en effet elles ſont plus proches de la mer; & l'autre partie *Cottiennes*, à cauſe qu'en ce païs-là il y eut du tems d'Auguſte un Roi nommé Cottius, qui ne pouvant reſiſter aux forces de cet Empereur, s'accommoda avec lui à cette condition qu'il lui laiſſeroit ſon Royaume ſa vie durant, mais qu'après ſa mort il ſeroit reduit en Province. A l'égard des Graïennes ou Grecques, on ne ſçait point d'où elles avoient pris leur nom, mais les Pennines s'appelloient ainſi à cauſe de la Statuë du Dieu Pennin, poſée autre-fois ſur la cime de cette montagne, qu'on nomme aujourd'hui le grand ſaint Bernard.

Ainſi toute la Gaule Cheveluë ſe trouva à la fin diviſée en douze Provinces, cinq Lyonnoiſes, trois Aquitaines, deux Belgiques & deux Germaniques; & la Gaule dite Narbonnoiſe, ou Viennoiſe, ou Braccate en cinq. Je trouve dans les douze, ſoixante-quatorze Peuples, & quatre-vingt-quatre Citez ou Villes capitales. Dans les cinq autres, vingt-trois Peuples, & quarante-trois Citez. D'ordinaire chaque Peuple n'avoit qu'une Cité: mais quand il étoit trop étendu, on le diviſoit en deux, & même en davantage, & alors il y avoit pluſieurs Citez ou Capitales d'un même Peuple. Quand les cantons, dans leſquels il étoit diviſé, ſe trouvoient un peu grands, les Romains en faiſoient quelque-fois des peuples en Chef. Voilà comme le nombre s'en multiplia tellement, que n'y en ayant eu du tems d'Auguſte que quatre-vingt-dix-ſept dans toutes nos Gaules de deçâ les Alpes, le nombre en monta juſqu'à trois cens cinq, du tems de Neron: au moins ſi ce que dit Agrippa dans le vingt-ſixiéme livre de l'Hiſtoire de Joſeph eſt veritable. Les bourgs & villages d'un canton ou contrée, avoient auſſi leurs *Metrocomies* ou Chefs-lieux; & parmi les Châteaux il y en avoit de principaux qui étoient comme les chefs des autres. Un Juriſconſulte de ces derniers temps * m'a appris, qu'en Languedoc on les nommoit *Capcaſtels*. Il ne faut pas obmettre que quelque-fois, principalement dans le quatriéme ſiécle de Chriſt; on ne comprenoit ſous le nom de Gaule que la Celtique & la Belgique, & que l'Aquitaine étoit comptée à part comme on le peut prouver par les Auteurs de ce tems-là. De plus, que ſous Honorius il ſe fit comme un autre corps des cinq Viennoiſes; qu'on nomma les cinq Provinces; & que peu après on y joignit encore la ſeconde & la troiſiéme Aquitaine, & qu'on appella tout cela les ſept Provinces. Mais laiſſons cette diſcuſſion aux Geographes.

Les peuples étoient diviſés en cantons.

* *Bertetius, Pithanon, Diatr. 1. cap. 6.*

De ces dix ſept Provinces, comme le marque le livre de la Notice de l'Empire, il y en avoit ſix * *Conſulaires*, ſçavoir la Viennoiſe, la Lionnoiſe, les deux Germaniques, & les deux Belgiques. Les onze autres étoient *Preſidentales*; permettez-moi d'uſer de ce mot. Mais du commencement, ſi je ne me trompe, la Belgique avant qu'elle fût diviſée en deux, & qu'on en eût ſeparé la Germanique, étoit Preſidentale, &

Le nombre des peuples & des Citez qui étoient dans les Gaules.

* *Ou Preconſulaires.* Des dix-ſept Provinces, il y en avoit ſix Conſulaires, onze Preſidentales.

il n'y avoit qu'un Gouverneur, comme il n'y avoit qu'un Proconsul pour toutes les trois autres, je veux dire la Narbonnoise, l'Aquitaine & la Celtique. Il me semble même que du vivant d'Auguste il y avoit un Gouverneur General pour tout le corps des Gaules, & qu'il y commandoit toutes les armées. Or pour ce qui est de la division des Provinces Consulaires & Presidentales, il faut sçavoir qu'Auguste retenant l'autorité sous couleur de se vouloir charger de tout le fardeau des affaires, ne s'attribua pas le pouvoir de donner tous les gouvernemens des Provinces, mais que les ayant divisées en trois lots, de Consulaires, de Pretoriennes, & de Presidentales, il laissa le premier au Senat, le second au peuple, & ne retint que » le troisiéme pour lui. Mais il mit dans » son lot, presque toutes les Provinces » frontieres, où il falloit faire la guerre; » & dans le leur, il ne mit que celles » qui étoient tout-à-fait paisibles & » éloignées des incursions des ennemis. Il vouloit par-là leur faire accroire qu'il leur laissoit tout le plus beau & le meilleur, & qu'il ne choisissoit pour lui que les perils & le travail; mais il le faisoit pour se rendre seul le maître de toutes les forces de l'Empire. Car en matiere de commandement, qui a tout l'emploi est le maître, & qui ne fait rien est le valet.

An de Rome 728. AUGUSTE.

Comment Auguste partagea ses Provinces.

Peu après ayant oté le droit de *Comices* ou assemblées au peuple, il lui ôta aussi celui de donner les Provinces Pretoriennes, & les transfera au Senat, où elles se distribuoient au sort. On n'envoyoit que des personnes de ce corps, & qui avoient été Consuls ou Preteurs, dans les Proconsulaires & dans les Pretoriennes. Leur commission ne duroit qu'un an; Ils étoient Magistrats purement civils, portant la robe*: & ils ne pouvoient hausser ni abaisser les tributs sans ordre du Senat. Les Gouverneurs que l'Empereur envoyoit dans les Presidentales, s'appelloient Presidens, quelque-fois Legats & Propreteurs; Il les choisissoit dans l'ordre des Chevaliers: souvent même dans celui des Affranchis, & plus bas encore. Sa volonté seule limitoit le tems de leur gouvernement; Ils pouvoient accroître ou diminuer les impôts. Leur magistrature étoit & militaire & civile, aussi portoient-ils, selon qu'il leur plaisoit, ou la robe, ou l'habit de guerre, sçavoir la * Cote d'armes, & la * ceinture avec l'épée, & avoient pouvoir sur les troupes. Aux uns & aux autres de ces Gouverneurs, l'Empereur joignoit des Procureurs ou Agents qui recevoient les deniers des levées, & en rendoient compte. Dans les Presidentales, ils recueilloient tout le revenu de la Province; & dans les autres celui seulement du Fisc: car le revenu des Presidentales appartenoit au Prince, celui des deux autres au Senat, ou pour mieux dire à la Republique, & se mettoit dans le tresor public. Les bons Princes n'y touchoient jamais, & le faisoient employer aux necessitez du peuple, pour les vivres, pour les ouvrages publics, & pour les spectacles. Ils laissoient pareillement au Senat la libre & entiere disposition de ses Provinces selon l'ordre établi par Auguste. Aussi n'étoient-ils point Monarques, ni aucunement absolus que dans le commandement des armes; je parle du droit & de l'ordre legitime, non pas de la force. Pour tout le reste, le Senat étoit leur compagnon, & quelque-fois même leur Superieur, au moins en ces deux points, qu'il faisoit ou qu'il confirmoit leur élection, & qu'en certains cas il pouvoit les condamner & les deposer. Avec le tems ils s'approprierent la puis-

Quels Gouverneurs il y envoyoit.

* *Paludamentum.*
* *Cingulum*

Grande autorité du Senat.

* *Toga.*

sance de donner tous les gouvernemens: mais quelque chose qu'ils pûssent faire, il demeura toûjours une grande autorité au Senat, qui étoit comme le simulacre de la Republique. Les méchans Empereurs le redoutoient, les bons le révéroient: le sage Empereur Probus lui écrivant, honora les Senateurs de cet Eloge: *Qu'ils étoient les Princes du monde, qu'ils l'avoient toûjours été, & qu'ils le seroient toûjours dans leurs descendans:* mais ces choses ne sont pas de notre sujet.

L'An de Rome 738. & suiv. AUGUSTE.

Pendant qu'Auguste séjourna au deça des Alpes, il orna les Gaules & l'Espagne de quantité d'ouvrages publics: il repara & aggrandit la ville de Cesar Auguste ou Sarragosse dans la Province de Terragone: & bâtit plusieurs temples dans la Gaule Narbonnoise. Un entr'autres qu'il consacra au vent des Cers *, qui fait d'étranges ravages dans les environs de Narbonne, mais à qui les habitans offroient de plus grands sacrifices, plus il avoit arraché d'arbres, & renversé de maisons, à cause qu'il avoit mieux purifié l'air, & dissipé les vapeurs fâcheuses de la mer & des étangs qui le corrompent. Ce fut en ce même voyage comme il s'en retournoit à Rome, que son beau-fils Drusus qui l'avoit accompagné, s'arrêta à Lyon, & qu'il y fit élever en son honneur ce magnifique Temple, à la construction duquel soixante Nations Gauloises contribuerent. Ceux de Narbonne, de Nismes, de Beziers & de Bonne sur le Rhin lui érigerent aussi des Autels. On voit encore à Narbonne, une pierre de marbre blanc où on lit d'un côté le vœu que cette ville fit de lui offrir de certains sacrifices, & à certains jours: & de l'autre les loix & conditions sous lesquelles cet Autel étoit dedié. La Colonie de Nîmes lui témoigna aussi sa vénération par des médailles, sur lesquelles elle fit graver le symbole qu'il aimoit le plus: sçavoir un Crocodile attaché à un Palmier, qui representoit la conquête d'Egypte. C'est de là assurément que cette ville a pris le blason des armes qu'elle garde encore aujourd'hui. Elle porte d'or au Crocodile d'azur attaché de deux chaînes d'argent à un Palmier de Sinople, & ces mots en abregé, *Col. Nem.* qui veulent dire * *Colonie Nimoise.*

Bâtimens qu'Auguste fit dans les Gaules.

* *Circius.*

On lui dresse des Autels.

An de Rome 728.

Origine des Armoiries de Nîmes.

* *Colonia Nemausensis.*

XII. Quelques années après qu'Auguste eut établi l'ordre dans les Gaules, les peuples d'au de-là du Rhin ennemis du repos, & craignant que cette servitude ne passât jusqu'à eux, lui commencerent une longue guerre, & qui ne finit que par la ruïne de l'Empire Romain dans l'Occident. Pour cette fois le Genéral Vinicus non-seulement les reprima, mais encore sembla les avoir tellement atterez, qu'Auguste (nous l'appellerons desormais ainsi) pensant par cette victoire avoir acquis une paix entiere, referma le Temple de Janus. L'an suivant qui fut le 733. de Rome, il commit l'administration des Gaules à Agrippa nouvellement devenu son gendre par son mariage avec Julia, veuve de Marcellus; mais l'année d'après l'ayant rappellé, il donna ce gouvernement à Tibere, second fils de sa femme Livia, lequel pour lors n'y demeura guères qu'une année, car Auguste lui-même voulut revenir dans les Gaules. Le principal sujet qui l'y ramenoit, étoit une grande ligue des peuples de Germanie, dont le bruit soûlevoit en même tems les Asturiens & les Cantabres du côté d'Espagne, & les Noriques du côté de l'Illyrie. Les Sicambres étoient les premiers moteurs de cette ligue, & Melon, leur Duc ou Genéral avec son frere Baitotritus, la conduisoit. Ces deux freres avoient autre fois été faits prison-

Guerre des Sicambres qui dure plus de trente ans.

Vinicus les reprime.

An de Rome 733.

Agrippa, puis Tibere envoyez dans les Gaules.

Auguste y vient lui-même.

Ligue des Sicambres & autres peuples de la Germanie.

niers en guerre, on n'en marque pas bien l'année; & les Sicambres avoient élû d'autres chefs en leur place; mais peu après ceux-là ayant été dépoſſedez par les armes des Romains, les deux freres furent remis. Quand ces peuples étoient preſſez, ils donnoient des ôtages, puis à quelque tems de-là ils les abandonnoient & rompoient leur foi pour recommencer tout de nouveau. Les Tencteres & les Uſipiens à qui les Sicambres avoient donné refuge, & des terres pour habiter, depuis que Jules Ceſar les avoit chaſſez de la Belgique, ſe joignirent à eux comme étant leurs dépendans & incorporez dans leur Cité, Auſſi firent les Friſons, les Cauces. les Sueves, les Cheruſques, les Cattes, les Bructeres, les Tubantes, les Anſivariens, les Cimbres, & pluſieurs autres peuples.

Situation de pluſieurs peuples de la Germanie entre le Rhin, l'Elbe, & le Mein.

Voici quelle étoit leur ſituation en ce tems-là. Les grands Friſons habitoient, comme ils font encore aujourd'hui, entre le lac Flevus ou de Zuiderzée, & la riviere d'Ems. Les Cauces leurs voiſins, occupoient les terres qui ſont depuis l'Ems juſqu'à l'Elbe, où ſont jourd'hui l'Ooſt-Friſe, la Comté d'Oldembourg, & l'archevêché de Bremen. La partie de leur territoire qui avoiſinoit les Angrivariens. ſçavoir entre Bremen & Menden, étoit tenuë par les Anſivariens. Les Bructeres étoient au deſſous des Friſons, depuis le canal de Nabalia (on nommoit ainſi le bras du Rhin dérivé dans l'Iſel) juſqu'à la Forêt Ceſie qui s'étendoit dans l'eſpace qui eſt entre les villes de Nider-Weſel & de Coësfeld. Les Marſes, ou Marſaques s'étoient placez au deſſous des Bructeres, & la Forêt Ceſie, & les commencemens de l'Ems & de la Lippe le bornoient, c'eſt à peu près le quartier Occidental de l'Evêché de Paderborn, & la Comté de Lemgow. Au deſſus des Marſaques de là l'Ems, entre cette riviere & la ſource de la Pega, qui va tomber dans le Veſer, c'eſt-à-dire dans une partie des Evêchez d'Oſnabrug & de Munſter, & dans la Comté de Teulembourg, on trouvoit les Angrivariens qui peut-être avec le tems vinrent ſe loger au païs d'Angrie, & lui donnerent leur nom. Plus haut au Couchant, ſçavoir dans le bas Munſter, on voyoit les Camaves, ayant pour limites les deux mêmes rivieres, & celle de Haſe ou Hoſe, qui tombe dans l'Ems à ſix lieuës en deçà d'Emden. Au deſſus des Cheruſques, entre les Angrivariens, les Cattes, les Bructeres & les Sicambres, étoient les Tubantes, les Dulgibins, & les * Chaſſuaires; ſçavoir les Tubantes proche le haut de la riviere d'Ems dans le haut Munſter: les Dulgibins vis-à-vis d'eux le long des rives du Veſer: les Chaſſuaires au deſſus des Dulgibins, en remontant le long du même fleuve, à peu près depuis le confluant de l'Eder; c'eſt aujourd'hui une partie de la Heſſe. Le fameux peuple des Sicambres avoit au Couchant le Rhin environ trois mille depuis Cologne juſqu'à trente mille au deſſous; au Midi le cours de la Sigue, en langage du païs *Sieg* d'où ils avoient pris leur nom: au Nord une ligne tirée de l'endroit où le Rhin ſe fourche, au lieu où eſt la petite ville de Lunen au Comté de la Mark, & au Levant une autre ligne depuis la ſource de la Lippe à celle de la Sigue. Cela comprend aujourd'hui la Duché de Berg ou Monts, la Comté de la Mark, la partie Orientale de la Duché de Cleves, qui eſt delà le Rhin, la partie de Weſtphalie qui appartient à l'Archevêché de Cologne, & la partie Occidentale de l'Evêché de Paderborn. Dans cet eſpace les Uſi-

* *Atuaires & Chaſſuaires; c'eſt le même peuple.*

An de Rome 733. *& ſuiv.* AUGUSTE.

piens occupoient ce qui eſt vers le bas de la Lippe & proche du Rhin, c'eſt une partie de la Duché de Cleves; les Tencteres poſſedoient ce qui eſt plus haut. Ces deux peuples, quand les Sicambres furent exterminez, s'élargirent & prirent tout leur païs. Sur l'un & l'autre bord de la Sigue, vers le bas de cette riviere, les Juhons alliez des Romains, tenoient un fort petit païs; ſçavoir la liziere Meridionale du Duché de Berg, & le païs de Weſterwald. Au Nord des Sicambres, les Cattes, peuple tres-puiſſant & fort aguerri, avoient les terres où ſont maintenant la Turinge, la Heſſe, la Duché de Grubben-haghe, le territoire de l'Abbaïe de Fulde & les liſieres des Duchez de Franconie & de Coburg, juſqu'au Mein. Au deſſus des Cattes retournant vers la mer, & au deſſous des Cauces, les Cheruſques s'étendoient dans les païs où ſont aujourd'hui les Duchez de Lunebourg & de Brunſvic. Sous le nom de Sueves on comprenoit tous les peuples qui habitoient depuis les ſources du Rhin & du Danube juſqu'à celle de l'Elbe; entr'autres les Marcomans, les Seduſiens, & les Hermundures: une partie même de ces derniers habitoit de-là l'Elbe, où étoient les grands Sueves comme nous l'avons marqué ailleurs.

An de Rome 736. & ſuiv. AUGUSTE.

Les Sicambres pendent des Exacteurs & entrent en Gaule.

Le premier remuëment de ces peuples liguez enſemble, dura près de trente ans, & donna bien de la peine à Auguſte & à ſes Lieutenans; mais ce fut peu de choſe juſqu'en l'an de Rome ſept cent trente-ſix. Cette année-là les Sicambres, les Cheruſques & les Tencteres attacherent en croix, ou ſelon Florus brûlerent vingt Centurions des Romains, qu'ils trouverent de-là le Rhin levant les impôts, & traitant déja les Germains comme leurs ſujets. Puis s'étant obligez par ce meurtre, comme par un ſerment ſolemnel à leur faire le guerre, ils la commencerent avec une ſi forte eſperance d'emporter la victoire, qu'ils avoient par avance diviſé le butin entr'eux: les Cheruſques devoient avoir les chevaux, les Sueves l'or & l'argent, & les Sicambres les Captifs. En effet ayant paſſé la riviere, ils envelopperent la Cavalerie Romaine qui venoit contr'eux, & pourſuivant leur pointe, donnerent juſqu'au gros de l'armée que commandoit Marcus Lollius, & lui taillerent en pieces toute la cinquiéme Legion.

Auguſte r'ouvre le temple de Janus, vient en Gaule, donne la paix aux Sicambres.

Ce fracas fut ſi grand, qu'Auguſte r'ouvrit le Temple de Janus pour la ſeconde fois. A ſon arrivée néanmoins les Sicambres ſe retirerent dans leur païs & firent la paix, dont ils donnerent des ôtages; de ſorte que croyant tout fort calme, il le referma: & pourtant il ne laiſſa pas de demeurer encore trois ans dans les Gaules, pour en régler les Provinces, & pour en aſſurer les frontieres. Durant ſon ſejour il y planta pluſieurs Colonies en diverſes villes, qu'il nomma *Auguſtes*. De ce nombre ſont l'Auguſte des Trevois, ou Treves; l'Auguſte des Soiſſonnois, ou Soiſſons; l'Auguſte des Vermandois, c'eſt Saint Quentin, ou ſelon quelques-uns Vermand; l'Auſtomague des Senliſiens, ou Senlis; l'Auguſtorite des Poitevins, ou Poitiers; l'Auguſtobone des Tricaſſes, ou Troyes; l'Auguſtonemete des Auvergnacs, ou Clermont en Auvergne; l'Auguſtodun des Eduens, ou Autun. A quelques-unes de ces Colonies il donna les droits Romains, à d'autres les Latins, à d'autres les Italiques. Il logea huit Legions dans les deux Germaniques, quatre dans la ſuperieure, aux environs de Mayence, quatre dans l'inferieure, dont il y en avoit deux à *Vetera*

Plante pluſieurs Colonies Auguſtes.

An de Rome 738.

Les forces qu'il laiſſa en Gaule, huit Legions, deux fois autant d'auxiliaires.

tera (c'eſt Santen , ou ſelon d'autres Byrten au païs de Cleves) & deux à Bonne , pour ſervir de barriere contre les Germains , & de bride aux Gaulois. Il ne laiſſa dans le milieu des Gaules que quelques compagnies qui étoient ſeparées , ou qu'il tira du gros de l'armée. Nous verrons ſous l'Empire de Neron , qu'il n'y avoit dans tout le dedans de ce grand païs que douze cens hommes de guerre. Il tenoit auſſi des flotes en divers endroits ; une entr'autres ſur le Rhin qui étoit compoſée de vingt-quatre galeres , accompagnée de quantité de barques , une à Marſeille , & une , ſi je ne me trompe , au Port de Geſſoriac.

Ces huit Legions avec leurs Officiers, & avec les troupes auxiliaires que chaque Province étoit obligée de fournir, faiſoient en tout plus de cent quatre mille combattans , ſans compter ceux qui étoient ſur les flotes. La Legion étoit en ce tems-là de quelque ſix mille fantaſſins , & d'une * Eſcadre , ou Aile de trois cent chevaux ; Les Fantaſſins de trois eſpeces ou ordres aſſez peſamment armez, ſans compter les gens de trait & de fronde , qui ne l'étoient que legerement , & ne combatoient point en rang, mais épars. La Cavalerie étoit tout d'une ſorte. Les Fantaſſins de chaque Legion ſe diviſoient en dix Cohortes, la Cohorte en trois Manipules, le Manipule en deux Centuries; après Tibere on ne parla plus de Manipules, mais de Centuries ſeulement. Le Genéral choiſiſſoit les plus braves de ſes Cohortes, & en faiſoit une pour ſa garde qu'il nommoit Prétorienne. Auguſte en eut neuf, ſes ſucceſſeurs encore davantage. L'eſcadre de Cavalerie étoit de trois cens chevaux en dix Turmes ou brigades. Chaque Turme avoit trois Decuries ou dixaines : le premier Decurion des trois s'appelloit auſſi Préfet. Chaque Centurie , comme chaque Turme avoit ſon Enſeigne & un Officier qui la portoit. Celle de la premiere Centurie , & l'unique de cette eſpece dans une Legion, étoit une Aigle perchée , & les aîles éployées : les autres Centuries avoient quelques bêtes feroces & terribles, comme un Lion, un Sanglier , un Loup , un Taureau. Les Enſeignes de la Cavalerie étoient drapeaux ou eſpece de cornettes carrées, celles de l'Infanterie juſqu'à Trajan furent des figures maſſives , plantées au bout d'une groſſe demie pique , mais depuis on les fit de drap ou autre étoffe, taillée en forme de Serpens & de Dragons. Il y avoit un Dragon à chaque Cohorte , à cauſe de quoi les Porte-Enſeignes s'appelloient Dragonaires. Il y avoit auſſi l'Enſeigne Imperiale , & ceux qui la portoient ſe nommoient Images ; *Imaginarii*, car on y avoit mis les Images des Empereurs en la place de celles des Dieux , depuis qu'une deteſtable flatterie leur eût déferé les honneurs divins. Voilà pourquoi les ſoldats adoroient leurs enſeignes avec un culte fort religieux. Il y avoit dans la Legion ſoixante Centurions , le premier ſe nommoit Primipilaires : Trente Decurions , dont le premier portoit le titre de Préfet , & ſix Tribuns qui la commandoient toute , mais tour à tour & deux enſemble. Avec chaque Legion on joignoit l'*Aîle* ou *Corne* des troupes auxiliaires. Je trouve qu'on lui donnoit l'un & l'autre de ces noms, quoique le mot d'Aîle ſoit plus propre & plus ordinaire pour la Cavalerie. Cette Aîle avoit un pareil nombre d'Infanterie, & autant de Cohortes & de Centuries que la Legion, mais deux fois autant de Cavalerie , ſçavoir ſix cens chevaux en dix Turmes. Ceux qui fai-

Cent quatre mille combattans entretenus dans les Gaules.

* *Vexillatio, Ala.*

Ce que c'étoit que Legions, ſes compagnies, ſes Enſeignes, ſes Officiers

An de Rome 738. AUGUSTE.

Les troupes auxiliaires jointes à la Legion.

ſoient la charge de Tribuns ſur chaque Aîle s'appelloient Préfets. Ces troupes des aſſociez n'étoient par maniere de dire que les acceſſoires des Legions. Ainſi elles n'avoient point d'aîles, mais ſeulement d'autres Enſeignes; & quand l'armée ſe trouvoit en corps, elle obéiſſoit non ſeulement au Genéral & aux Legats, qui étoient comme les aides & le Conſeil du Genéral, mais auſſi à des Préfets ou Maréchaux de camp. Outre ces huit Legions, il me ſemble qu'il y avoit encore dans les Gaules quelques Cohortes franches, qui n'étoient d'aucune Legion, & quelque Aîle de Cavalerie Gauloiſe non attachés à l'Infanterie, qui devoient être fournies ſeulement, non pas entretenuës par les Citez. Avec tout cela, les Romains faiſoient auſſi marcher les Milices ou les Communes des Gaules, quand il leur plaiſoit. Mais à dire vrai, c'étoit plus pour la montre que pour l'effet; car elles étoient peu aguerries, n'ayant point d'armes que celles qu'ils leurs fourniſſoient, & même étant défendu d'en forger ailleurs que dans les Arſenaux. Ces connoiſſances-là ne nous ſeront peut-être pas inutiles dans la ſuite.

Gaulois étoient deſarmez.

XIII. Les Romains vainqueurs de tant de Nations en avoient neanmoins deux pour ennemis, qu'ils ne purent jamais mettre à la raiſon, les Germains & les Parthes. Ceux-ci ne ſe remuoient que par l'ambition, & pour la querelle de leurs Rois, mais ceux-là étoient incitez par l'amour de leur liberté; * & par conſéquent d'autant plus redoutables que cet aiguillon eſt incomparablement plus piquant que l'autre. D'ailleurs leur remuëment attiroit de bien plus grandes ſuites, parce que les Sarmates, les Daces & les Getes s'émouvoient auſſi-tôt qu'ils leur voyoient prendre les armes.

Les Parthes & les Germains vexent l'Empire Romain.

* *Acrior Germanorum libertas. Tacitus.*

Auguſte prévoyoit donc bien, que tôt ou tard ces peuples innombrables & toûjours remuans inonderoient la Gaule & l'Italie, s'il ne les domptoit tout-à-fait; & l'exemple de Jules Ceſar ſon oncle qui avoit été deux fois les attaquer bien avant dans leur païs, lui donnoit de l'émulation. Voilà pourquoi il deſiroit ardemment pour ſa propre gloire & pour la ſureté de l'Empire d'en étendre les bornes de ce côté-là, & de reduire la Germanie en Province. Ils appelloient ſpecialement Germanie cette partie baſſe qui eſt entre le Rhin & l'Elbe: & à leur exemple nous la nommerons de même dans toutes ces guerres du regne d'Auguſte & de Tibere. Il avoit pris ſoin d'y gagner quelques peuples, que ſes preſens, ou la jalouſie ou l'inimitié qu'ils avoient pour leurs voiſins, devoient faire tenir en neutralité. Quelques-uns même étoient entrez dans ſon alliance. Entr'autres les Juhons & les Hermundures qui avoient toute liberté de paſſer le Rhin & le Danube, & de trafiquer dans les Terres de l'Empire ſans paſſeport, & ſans quitter les armes. Il avoit auſſi une garde du Corps compoſée de Germains; ce que les autres Empereurs continuerent, tant pour aprivoiſer cette nation, que parce que ces Etrangers n'entendant pas la langue, ni les intrigues de Rome, ne pouvoient pas facilement être corrompus par des Conſpirateurs.

Les Germains étoient plus redoutables Auguſte les veut ſubjuguer.

Y gagne quelques peuples.

Prend une garde de Germains.

Peu s'en falut qu'au même tems qu'il avoit ces ambitieux deſſeins, les Gaules ne lui échappaſſent tout d'un coup. Druſus ſecond fils de ſa femme en ayant fait un ſecond cens ou dénombrement avec plus de rigueur encore que le premier, cette flétriſſure de ſervitude les irrita de telle ſorte, que les villes voiſines du Rhin lui fermerent les portes, tournant les yeux, & tendant

An de Rome 740. & ſuiv.

Les Gaules penſent ſe révolter

à cauſe du cens ; les Germains les y excitent.

les bras vers le païs de la liberté. En effet, les Sicambres, & leurs alliez, croyant que ce mécontentement ſeroit ſuivi d'une revolte generale, ſe mirent aux champs pour la hâter : mais Druſus de ſon côté s'aviſa d'un bon remede pour l'empêcher. Tous les Gaulois d'un conſentement, avoient bâti un Temple à Auguſte dans la ville de Lyon à l'endroit où la Saône & le Rhone ſe joignent. Il y avoit deux Autels, un érigé par ſoixante peuples, dont les noms y étoient gravez, & à l'entour ſe voyoient leurs ſoixante ſtatuës, devant celle de cet Empereur ; & puis encore un autre plus grand, peut-être au nom de toutes les Gaules. En ce Temple ils lui offroient des ſacrifices ſolemnels, & célébroient ſa fête le premier jour du mois qui porte encore ſon nom. Or, Druſus ayant invité les Gaulois d'envoyer des deputations célébres à Lyon, afin de ſolemniſer cette fête ; comme ils n'étoient pas encore aſſez ébranlez pour refuſer ſa ſemonce, ils s'y rendirent en grande foule ; & par cette adreſſe, il empêcha leur ſoûlevement.

Druſus les en empêche invitant leurs Deputez de venir à l'autel d'Auguſte.

Délivré de cette crainte, il repouſſa facilement les Germains qui avoient fait irruption dans les Gaules : puis il entra dans le païs des Uſipiens, qu'il força de lui jurer obéïſſance, & ravagea ceux des Sicambres, des Tencteres & des Cattes. De-là il ſe jetta dans les terres des Marcomans, habitans alors ſur le Mein dans une partie de ce qui eſt aujourd'hui Franconnie ; il les extermina, ou chaſſa tout-à-fait, & dans leur païs éleva une motte de terre ſur laquelle il dreſſa un trophée. Enſuite deſcendant par le Rhin dans la mer Germanique, où jamais aucun Romain n'avoit été avant lui, il ſubjugua les Friſons, & ſe rendit maître des Iſles qui ſont ſur ces côtes-là, entr'autres de celles de Borchum qui eſt à l'embouchure de l'Ems. Sur cette même Riviere il gagna un combat naval contre les Bructeres, & peu après un autre par terre ſur les Cauces. Après il bâtit un château à l'embouchure de l'Ems, qui avec le temps s'eſt accrû en une aſſez grande ville qu'on nomme Embden, & tira des foſſez ou canaux d'un travail immenſe au de-là du Rhin. On en remarque encore un de huit mille pas de longueur qui vient du bourg d'Iſeloort ſur le Rhin, juſqu'à la riviere d'Iſel, & à la ville de Doeſbourg. Il y en a qui croyent qu'il élargit auſſi le lit de l'Iſel juſqu'au Lac de Zuider-zée, afin d'y faire paſſer ſes vaiſſeaux pour aller contre les Friſons, les Bructeres & les Gauces.

Gagne des combats ſur les Cauces & les Bructeres, bâtit Embden, tire des canaux du Rhin.

L'année ſuivante il reprima les Uſipiens qui s'étoient rebellez ; après il fit un pont ſur la Lippe, & traverſant facilement les terres des Sicambres, il entra dans celles des Cheruſques, qui ne s'attendoient pas à ſa venuë. Auſſi n'eût-il pas ſi facilement penetré juſques-là, ſi les Sicambres n'euſſent dégarni leur païs de gens de guerre pour aller avec toutes leurs forces ſe jetter ſur les Cattes, en vengeance de ce qu'eux ſeuls de tous les peuples de Germanie leur avoient refuſé la jonction de leurs armes contres les Romains ; qui pour les gagner, leur avoient donné quelques terres vuides dans le voiſinage. Les Cheruſques étant revenus de leur étonnement, lui dreſſerent tant d'embuſcades, une entr'autres où il demeura grand nombre de ſes gens, qu'avec ce que les vivres lui manquoient, il n'oſa paſſer le Veſer, & rebrouſſa dans le païs de ſes Alliez. Il n'y fut pas même trop en ſureté, car les Ennemis l'enveloperent dans un détroit, d'où il ne fut jamais échappé, ſi leur ardeur trop violente ne les eût mis eux-mêmes en de-

An de Rome 743.

Après il repouſſe les Germains.

An de Rome 745.

Traverſe le païs des Sicambres, entre dans les terres des Cheruſques.

Subjugue les Friſons.

sordre. En ce voyage il bâtit le Château d'Elsen sur le Conflant de la Lippe & de l'Alme, & celui de Cassel dans la Hesse.

Auguste revient à Lyon.

Auguste avoit tant d'affection pour cette conquête, qu'il vint à Lyon pour la troisiéme fois, & de là s'avança jusques dans la Belgique pour donner chaleur à ses troupes. Il avoit avec lui les plus braves & les plus puissans des Provinces nouvellement subjuguées, qu'il menoit comme en lesse, par le moyen des emplois qu'il leur donnoit dans ses armées. Leur sotte vanité les empechoit de connoître qu'ils lui servoient plutôt d'ôtages que de Capitaines, & que c'étoit par leurs propres forces qu'il tenoit leur païs en captivité. Drusus fortifié par ses aproches, attaqua les Cattes, qui prenant d'autres sentimens s'étoient joints aux Sicambres : il n'avoit point encore trouvé de si forte partie que ce peuple-là. D'heure en heure il avoit à essuyer des embuscades, des allarmes, des fausses charges, des grands combats. Neanmoins au travers de tous ces périls il parvint au païs des Sueves, d'où il prit sa marche par celui des Cherusques, & perça jusqu'à l'Elbe. Ce fut là le terme de ses conquêtes : il se contenta d'ériger un trophée sur les bords de cette riviere, & revint en deçà. A son retour il tomba de cheval, & se froissa la cuisse, dont il mourut près de Magdebourg âgé de trente ans, & n'ayant que deux fils Gaïus & Lucius. Il laissa la Germanie bridée de quatre forteresses, Embden, Elsen, Cassel en Hesse, & celle du mont Taunus aujourd'hui Der-Heyric, vis-à-vis de Mayence. Il avoit aussi, comme l'écrit Florus, ordonné des garnisons & des forteresses sur la Meuse, sur le Rhin, sur le Veser, & sur l'Elbe, & bâti plus de cinquante Châteaux sur les bords du Rhin. Drusenheim* un peu au dessous de Strasbourg, porte encore son nom : beaucoup d'autres places sur la même riviere, comme Altrip, Mayence, Binghen, Ober-wesel, Boppart, Coblents, Andernach, Rimagin, Bonne, Nuys, Gelb, Santen, Arnhem, Vageninghen Renen, Utrect, Leyden, Mastrict même sur la Meuse, se donnent la gloire de tenir de lui leur fondation ou leur accroissement. Il fit des ponts de bateaux à Bonne & à Mayence, & y posta des flotes, & quatre Legions pour les garder. Beatus Rhenanus écrit que l'ancienne Mayence qui fut ruinée par les Huns, n'étoit pas sur le bord du Rhin mais un peu éloignée, & en deçà du conflant du Mein. Ainsi à son compte, il faudroit entendre que ce pont, dont parle Florus, s'attachoit aux forts que les Romains avoient faits sur le bord du Rhin, non pas à cette ville-là, qui pour lors n'en étoit pas si proche. Il dit de plus qu'elle fut appellée Mayence, comme qui diroit* *habitation sur une petite riviere*; mais d'autres trouvant dans le Moine Rheginon, je ne sçai s'il en est croyable, que dans l'ancien langage du païs, le Mein s'appelloit Mogone, veulent dire qu'elle a pris son nom de ce fleuve.

L'An de Rome 744.

Drusus attaque les Cattes, penetre jusqu'à l'Elbe, meurt d'une chûte de cheval.

L'An de Rome 745. & suiv.

* Demeure de Drusus.

Plusieurs Villes bâties ou accruës par Drusus.

* MAG en vieux Celtique signifie, habitation, & CIA petite riviere, d'où MAGUNCIA.

XIV. Après la mort de Drusus, Tibere son frere aîné, fut incontinent chargé d'achever cette guerre. Il y employa l'adresse & la bonne conduite plûtôt que la force, jettant de la division entre ces peuples guerriers, & ne s'engageant point tout d'un coup dans leur païs, mais y allant pied à pied, & s'y fortifiant de lieu en lieu. Par ces moyens il les affoiblit de telle sorte, qu'ils lui demanderent la paix. Mais Auguste ne la voulut point accorder, que les Sicambres & les petits Sueves, qui étoient les plus remuans, ne fussent transferez au deça du Rhin. Il avoit accoûtumé

An de Rome 746.

An de R. 747. & 48. AUGUSTE.

d'en uſer ainſi, quand quelque peuple lui avoit bien fait de la peine : il l'arrachoit de ſon terroir naturel pour le tranſplanter ailleurs, ou quelque-fois il en prenoit toute la jeuneſſe, & les plus agguerris qu'il vendoit bien loin de là. Ce fut force à ces deux peuples d'accepter une ſi dure condition. Cluverius croit que les Sicambres furent tranſplantez ſur la rive Belgique du Rhin, depuis Nuis juſqu'à l'endroit où ce fleuve ſe diviſe en deux, & qu'après ils furent connus ſous le nom de Gugernes. Mais eût-on laiſſé des gens ſi remuans tout contre la frontiere, & en un endroit où ils euſſent pû favoriſer le paſſage aux autres Germains dans les Gaules ; & les principaux d'entr'eux, comme témoigne Dion, ſe fuſſent-ils tuez de deſeſpoir, comme ils firent s'ils euſſent été en lieu pour s'en retourner ſi facilement en Germanie, n'ayant qu'à repaſſer la riviere ? Il eſt donc plus croyable qu'on les éloigna davantage du Rhin, mais je ne ſçai pas où on les mit.

Où furent tranſplantez les Sueves.

Quant aux Sueves on peut croire qu'ils furent transferez ſur les côtes de la mer dans les païs qu'on nomme aujourd'hui Flandre & Zelande. Car un Auteur fort exact * a bien ramarqué, que du tems de Tacite il y avoit là des Sueves ; & de plus il trouve encore trois Bourgs en ce païs-là, qui ſemblent tirer leur denomination de ce peuple, *Sueveghen* * entre l'Eſcaud & Courtrai, *Suevezelt*, entre la même ville & Bruges, & *Severghen*, ſur l'Eſcaud près de Gand. De plus la vie de ſaint Eloi, écrite par ſaint Ouën Archevêque de Rouën, raconte que ce Saint convertiſſant les Flamans, ceux d'Anvers & les Friſons, convertit auſſi les Sueves. Et une vieille Chronique dans le corps des Hiſtoriens de Normandie compilez par Ducheſne, dit que les Normands au partir du Château de Courtrai exterminerent les Menapiens & les Sueves. Mais comme cette nation étoit fort étenduë, & que bien d'autres fois il a pu paſſer quelqu'un de ces peuples dans la Gaule, on ne peut pas dire de quelle ſorte de Sueves ces Auteurs entendent parler. Or en quelqu'endroit que ceux dont il eſt maintenant queſtion, ayent été tranſplantez par Auguſte, il eſt certain qu'ils ne le furent pas tous ; mais qu'il en reſta pluſieurs de là le Rhin, peut-être parce qu'ils avoient prevenus le mal, & fait leur accommodement avec les Romains avant l'extremité ; c'étoit des Sueves Marcomans.

* *Butherius in Belgio Rom. l. 11.*

* *Domicile des Sueves.*

Les Sicambres furent preſque tous tranſportez hors de leur païs : Strabon dit néanmoins qu'il y en reſta quelque petite partie : mais qu'ils ſe mêlerent parmi les peuples voiſins, & perdirent leur nom. Que ſi au bout de quatre cens ans on les voit mentionnez dans le Poëte Claudian, dans Sidonius Apollinaris, & dans quelques autres, c'eſt à mon avis que ces Auteurs parlent improprement, & qu'ils appellent ainſi les Tencteres, les Bructeres & les François qui habitoient dans les païs des anciens Sicambres. Quant aux autrespeuples qui les avoient aſſiſtez en cette guerre, quelques-uns ſe retirerent au de-là de l'Elbe, d'autres demeurerent ſous la ſujettion des Romains, & pluſieurs ſe mirent dans leur alliance. On ne toucha point aux Tencteres ni aux Uſipiens, parce qu'ils avoient diſſuadé la guerre & recherché la paix, quoiqu'ils fuſſent Clients des Sicambres, qui les avoient logez dans leurs terres. Tibere établit des garniſons dans le Château d'Embden, dans celui de Fliet, & dans un troiſiéme ſur l'autre bord du Rhin qui regardoit le païs des Cattes ; il laiſſa auſſi trois Legions campées auprès du fort d'Elſen,

Qu'eſt-ce que Claudian & autres Auteurs entendent par Sicambres.

Tibere établit des garniſons ſur l'Ems & ſur la Lippe & mer trois Legions à Elſen.

An de Rome 748. AUGUSTE.

qui étoit preſque à la ſource de la Lippe au milieu de la Germanie. De cette ſorte tout le païs depuis le Rhin juſqu'à l'Elbe, fut comme reduit en Province, & reçut la Loi des vainqueurs.

Les autres nations qui avoient pris les armes contre l'Empire, y ayant pareillement été ſoumiſes, ou le recherchant d'alliance : Auguſte qui étoit repaſſé en Italie, referma le Temple de Janus pour la troiſiéme fois de ſon regne.

Naiſſance de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

Quelques trois ans après tout l'Univers étant dans un calme profond, naquit JESUS-CHRIST Dieu-Homme, le Roi de Paix, & le ſeul qui la peut donner au monde. Tous les Chronologiſtes ne ſont pas d'une même opinion ſur le tems de cette naiſſance, quelques-uns la mettent trois ans plûtôt, les autres quatre : nous ſuivrons la ſupputation ordinaire qui la met l'an du monde 4001. & le 751. de la fondation de Rome.

L'an du M. 4001. de Rome 751.

Les Germains reprennent les armes.

Les peuples remuans de la Germanie ne pûrent pas ſe tenir en repos, & ſouffrir long-tems le joug que les Romains leur avoient impoſé. Je trouve qu'ils ſe ſouleverent l'an de Rome 752. Que Marcus Vinicius, qui avoit autre-fois commandé dans la premiere guerre des Sicambres, ſervit encore ſi bien dans celle-ci, qu'il en merita les ornemens triomphaux ; & qu'après cela Auguſte qui avoit cette affaire à cœur, en ayant donné le commandement à Tibere, deſcendit lui-même dans la Gaule pour l'apuyer. Tibere ſe ſervant de ſa conduite ordinaire, ſubjugua les Caninefates, les Bructeres, les Attuaires, ou Chaſſuaires, reçut à compoſition les Cheruſques, & en mit pluſieurs dans le ſervice ; même cinq de leurs Princes, qui étoient les deux freres Arminius & Flavius, Inguiomer oncle paternel d'Arminius, Segeſte, & Segimond ſon fils. Celui-ci fut par ſon pere conſacré pour exercer le Sacerdoce à l'Autel d'Auguſte dans la ville de Bonne, & Auguſte fit Arminius Citoyen Romain & Chevalier.

Tibere leur continuë la guerre.

An de J. C. 3. & de Rome 754.

L'année ſuivante, Tibere retourna joindre ſon armée qu'il avoit logée à la tête de la Lippe, & au même tems en fit partir une autre par mer, qui ſe coulant le long des côtes que tenoient les Cauces, alla entrer bien avant dans l'Elbe. Paterculus écrit qu'en cette guerre il empêcha les Cheruſques de ſe revolter, qu'il força les Cauces malgré leurs marécages, à lui rendre les armes, & à ſe proſterner devant ſon Tribunal ; qu'il rompit les Lombards, & qu'il pouſſa ſes armes victorieuſes juſqu'à l'endroit où l'Elbe baigne les terres des Semnons & des Hermundures. Mais ſes exploits comme je croi, ne furent pas ſi grands dans la verité, qu'ils le ſont dans cet Auteur-là, qui fait gloire d'être ſon flateur perpetuel. Après cela, Auguſte le rappella à Rome, & l'ayant adopté avec Agrippa & Germanicus, le renvoya continuer cette guerre. Ce qu'il fit durant trois ou quatre ans, avec beaucoup plus de ruſe que de vaillance.

An de J. C. 4. & ſuiv.

Son expedition contre Maroboduus en Boheme.

An de J. C. 7. & ſuiv. de Rome 758.

Il y avoit une autre expedition à faire contre Maroboduus Roi des Sueves Marcomans, bien plus périlleuſe & plus importante. Lorſqu'on avoit transferé les Sicambres dans la Gaule, ce Maroboduus avoit été mené à Rome âgé de vingt ans : & Auguſte l'ayant reconnu homme d'eſprit & de merite, l'avoit au bout de quelque tems renvoyé en Germanie, pour être Roi de ce qui reſtoit de Sueves Marcomans, & pour les gouverner ſous la protection de l'Empire. Mais ce Prince ayant le cœur trop haut ne vouloit tenir ſon Royaume que de ſa

vertu : de ſorte qu'étant de retour dans ſon païs il avoit perſuadé aux Marcomans & à quelqu'autres peuples, auſſi amateurs de leur liberté, qu'il étoit de l'indépendance, de ſe retirer avec lui dans la campagne de Boheme au milieu de la forêt Hercinie. Il en avoit chaſſé les Boïens, leſquels au partir de-là s'allerent loger dans cette partie de la Vindelicie, qui s'appelle aujourd'hui Baviere. Quelques-uns diſent que c'eſt d'eux qu'elle a pris ſon nom ; mais d'autres ſoûtiennent que c'eſt des Bajoares, autre peuple barbare, qui s'y vint loger pluſieurs ſiecles après. Maroboduus ſe fortifioit en Boheme depuis douze ans : ayant commencé d'y bâtir une fortereſſe, premier fondement comme on croit, de la ville de Prague ; & il avoit trouvé moyen de faire entrer dans ſa ligue, ou ſous ſon obéiſſance ſept ou huit peuples d'alentour. Cependant il ſe comportoit de telle ſorte avec les Romains, qu'il ne les attaquoit point, mais pourtant leur faiſoit bien connoître que s'ils l'attaquoient, il avoit de quoi ſe deffendre, entretenant toûjours une armée de ſoixante-dix mille hommes de pied, & de quatre mille chevaux qu'il avoit endurcis au métier par des guerres continuelles avec ſes voiſins. Cette puiſſance leur étoit d'autant plus formidable, qu'elle menaçoit l'Italie ; & d'ailleurs quiconque ne ployoit pas devant eux, les offençoit ; & qui n'étoit pas leur ſujet, étoit leur ennemi ; voilà pourquoi Tibere avoit entrepris de la rüiner. Or comme il marchoit de ce côté-là avec un grand attirail, & qu'il en étoit à cinq journées, il apprit la revolte univerſelle de la Pannonie & de la Dalmatie, qui avoient mis deux cent mille hommes ſur pied. Cette nouvelle l'arrêta tout court pour aller porter le remede à un mal ſi violent ; & l'obligea d'accorder la paix à Maroboduus, lequel après cela regna encore douze ans dans une haute puiſſance.

Fondation de la ville de Prague.

Tibere marche pour combattre Maroboduus.

La revolte de Pannonie l'oblige de luiaccorder la paix.

Cependant, Tibere pour des mécontentemens ſecrets, ou pour éviter quelques intrigues de Cour, quitta les affaires, & ſe retira dans l'Iſle de Rhodes, laiſſant pour ainſi dire le terrain libre aux deux jeunes Princes Caïus & Lucius fils d'Agrippa & de la fille d'Auguſte.

Pendant l'éloignement de Tibere, il avint que la mauvaiſe conduite de Quintilius Varus, qui commandoit les Legions & les garniſons qui étoient ſur la riviere de la Lippe, cauſa la plus ſanglante perte que l'Empire Romain eût reçûë depuis la bataille Actiaque. Cet homme s'imaginant que les courages des Germains étoient entierement ſubjuguez, penſoit les matter encore par la chicane : & comme il étoit fort avare, il vouloit par ce moyen tirer d'eux ou des preſens, ou des amendes. Il contraignoit les particuliers à venir plaider devant ſon Tribunal, & à ſe défendre ſelon les formalitez du droit Romain, & par la bouche des Avocats. Ces peuples plus ruſez qu'il ne penſoit, faiſoient ſemblant de s'apprivoiſer à cette coûtume, ils feignoient même des differends entr'eux, afin qu'il les jugeât, & le remercioient bien humblement de ſa bonne Juſtice ; de ſorte qu'il donnoit audiance au milieu de ſon camp (c'étoit près d'Elſen) avec autant de ſecurité, que s'il eût été à Rome parmi des Bourgeois, non pas au milieu des nations feroces de la Germanie. Cependant les Germains ayant reconnu que la Robe & les procedures de la chicane leur faiſoient plus de mal que les armes, ſe reſolurent de s'en délivrer tout-à-fait. Arminius Prince Cheruſque en fit le complot, & y engagea tous les plus bra-

Défaite des Legions de Quintilius Varus.

An de J. C. 9. & 10.

Il penſe matter les Germains par la chicane, & croit qu'ils ſont ſubjuguez.

ves. Tibere l'ayant envoyé cinq ans auparavant à Rome, il y avoit appris l'art Militaire, & après s'en étoit retourné dans son païs: c'étoit un esprit remuant & altier, un courage invincible, & né à de hautes entrepriſes. Ayant donc ſecretement diſpoſé tous ſes moyens, il fit révolter les cantons les plus éloignez, & demeurer les plus proches dans une ſoûmiſſion apparente, afin que Varus allant à ceux-là, s'engageât imprudemment dans le païs de ceux qu'il croyoit fideles. Comme il étoit bien avant dans les bois, que les mauvais chemins, la pluye, le vent, l'embarras des arbres coûpez, les frequente charges des ennemis avoient fatigué ſes troupes à l'extrêmité, & en avoient mis une partie hors de combat, ils l'enveloperent de tous côtez, le chargerent & le mirent en deſordre. Varus & ſes principaux Officiers étant bleſſez, ſe tuerent eux mêmes pour éviter la honte de tomber entre les mains des vainqueurs; Les autres ayant apris la mort de leurs chefs, perdirent courage, & ſe laiſſerent lâchement maſſacrer. Il y périt trois Legions toutes entieres. Les Germains firent toutes ſortes d'outrages aux morts & aux vivans; ils planterent leurs têtes ſur des arbres, ſacrifierent les Centurions, & envoyerent les plus nobles des priſonniers garder les vaches & les pourceaux. Mais ils traiterent les Avocats plus mal que tous les autres, car ils leur couperent les mains, les levres, le nez, leur arracherent la langue, les yeux, les oreilles. Un de ces barbares tenant en ſa main la langue d'un de ces malheureux lui dit *Enfin, Vipere ceſſe de ſifler.* Tacite qui raconte cette défaite, en marque le lieu dans la forêt de Teuteberg. Cluverius penſe que c'eſt proche de Dietmelle au Comté de Lippe, mais Juſte Lipſe, que c'eſt près de la petite ville de Horne, où il y a encore aujourd'hui le bois de Teuteberg.

Arminius fait revolter les peuples.

Varus s'engageant dans le païs avec trois Legions, eſt enveloppé & tué.

Inſulte des vainqueurs ſur les Romains, & ſur les gens de chicane.

An de Jr C. 10. AUGUSTE.

Il ne faut point douter que cette défaite rompant les liens de la ſervitude, ne fit prendre les armes, & le deſſein de ſe vanger à toute la Germanie. Auguſte en fut tellement affligé, qu'il en porta le deüil pluſieurs mois, & ſi fort allarmé, qu'il s'imaginoit voir déja toutes les nations barbares paſſer les Alpes & fondre en Italie. La vieilleſſe avoit affoibli ſes forces, & les longues guerres miné celle de l'Empire. Il fit donc enrôller les enfans des Affranchis, & leva à la rigueur le cinquiéme homme capable de porter les armes. Ces remedes néanmoins euſſent été bien tardifs, ſi les Germains fuſſent entrez du même pas dans les Gaules, dont la frontiere étoit toute découverte, les peuples peu aguerris, & ceux à qui il reſtoit quelque vigueur, tels qu'étoient les Belges, tout prêts à ſe revolter. Mais ils s'opiniâtrerent à donner la chaſſe à ce qu'il y avoit encore de Romains au de-là du Rhin, à demolir leurs Châteaux, & à mettre le ſiége devant Elſen. La garniſon qui étoit dedans ſe défendit longtems, & à la fin craignant d'être forcée, perça genereuſement au travers de leurs corps de garde, & ſe retira en ſauveté. Cet amuſement donna le tems à Auguſte d'envoyer Tibere dans les Gaules avec Germanicus qu'il lui avoit fait adopter: car les deux fils de ſa fille & d'Agrippa, étoient morts quelques années auparavant à dix-huit mois l'un de l'autre, Lucius le plus jeune le premier, & Caïus enſuite. Tibere y demeura près de trois ans, pendant leſquels il raſſûra ces Provinces, & retablit & fortifia ſes troupes. Puis pour la réputation, il paſſa le Rhin, publiant qu'il alloit hautement venger cet affront: mais il n'oſa pas entrer bien avant dans le païs

Auguſte fort troublé de cette perte.

Les Germains s'amuſerent à aſſieger les forts.

Ce qui lui donna le tems de s'aſſûrer des Gaules, & d'y envoyer Tibere

An de J. C. 11. 12. & 13.

&

& se contenta d'avoir provoqué Arminius sans l'avoir combatu, laissant là cette guerre pour tourner ses pensées à la succession de l'Empire qui lui étoit bien plus importante. Il dit dans une Lettre à Germanicus, rapportée par Tacite, qu'Auguste l'avoit envoyé par neuf fois dans les Gaules.

An de J. C. 16. en Septembre.

Sous TIBERE. *qui regna 22. ans sept mois, & vécut 77. ans & 4. mois.*

XV. Lorsqu'il fut parvenu à l'Empire par la mort d'Auguste, qui finit ses jours à Nole âgé de 76. ans, il commit à Germanicus fils de son frere Drusus, & son fils adoptif, jeune Prince, en la fleur de ses ans, & d'une noble vertu, le soin de continuer cette guerre contre les Germains. Ce nouveau Chef, après avoir appaisé la mutinerie des Legions, passa le Rhin sur un pont qu'il fit près de Vetera; & pour son premier exploit, alla de nuit surprendre les Marses (ce peuple étoit de la ligue d'Arminius) qui célébroient une grande fête entre les lieux où sont maintenant les villes de Munster & de Lunen. C'étoit un beau coup; parce que tous les Princes, & les Nobles du païs, se trouvoient à ces assemblées-là & y faisoient debauche. Comme ils étoient donc ensevelis dans la bonne chere & dans le sommeil, il en fit un grand carnage, ravagea cinquante mille de leur païs, & abatit leur célébre Temple de Tonfana. Ne seroit-ce pas la même Déesse que l'Onvana des Gaulois, qui à mon avis étoit Minerve?

Germanicus surprend les Marses une nuit en une fête.

An de J. C. 17.

Les cris de ceux qu'on égorgeoit, & la lueur des incendies exciterent les Bructeres, les Tubantes & les Usipiens, qui l'attendirent dans le bois sur les passages: mais il s'en dégagea bravement, & la mauvaise saison approchante, il se retira dans son quartier ou camp d'hyver.

An de J. C. 18. TIBERE.

L'année d'après menant quatre Legions, & Cecinna son Lieutenant dans la Germanique inferieure, quatre autres, il repassa le Rhin; & après avoir bâti un Château sur les vestiges de celui que Drusus son pere avoit élevé sur le mont Taunus, il marcha contre les Cattes. Ils étoient alors partagez en deux factions: l'une tenoit pour Arminius, l'autre pour Segestes. Le premier s'efforçoit de tout son pouvoir de porter les peuples de Germanie à la guerre contre les Romains; & le second les en dissuadoit, & leur donnoit des conseils pacifiques, soit qu'il trouvât mieux son avantage avec les Romains, ou qu'il le fit pour se venger d'Arminius. Car il lui vouloit grand mal, de ce qu'il avoit enlevé & épousé sa fille, quoiqu'il l'eût promise à un autre: de sorte que s'il l'avoit suivi dans ce mouvement, où les Legions de Varus furent défaites, ce n'avoit point été par affection, mais par la violence du succès, & par la conspiration generale des peuples qui l'avoient entraîné. La venuë de Germanicus dans le païs des Cattes fut si subite, qu'ils n'eurent pas le loisir de mettre leurs vieillards, leurs femmes & leurs enfans en lieu de sûreté. Il passa toute cette foible multitude au fil de l'épée, ou l'emmena en captivité: la Jeunesse seule se sauva au de-là du Fleuve d'Adrana, c'est l'Eder, qui traverse la Comté de Valdec, & tombe dans la Fulde au dessus de Cassel. Il y dressa un pont en diligence, & les poursuivit si chaudement, qu'ils lui demanderent la paix, quelques-uns vinrent se rendre, les autres s'enfuirent vers le fond des bois.

Les Cattes partagez, les uns pour Arminius, les autres pour Segestes.

Germanicus prend cette occasion, entre dans leur païs & les surprend.

Peu après les Ambassadeurs de Segestes arriverent, implorant son aide contre Arminius qui le tenoit assiegé. Avec eux étoit Segimond son fils, qui dans la chaleur du soulevement contre Varus s'étoit rangé auprès d'Arminius,

An de J. C. 18. TIBERE.

& avoit déchiré les ornemens de ſon Sacerdoce, mais depuis il étoit retourné avec ſon pere. Germanicus l'ayant envoyé ſous bonne garde dans la Belgique, marcha au ſecours de Segeſtes, combatit heureuſement les aſſiegeans, & le délivra. Mais il ne le mit pas pour cela en liberté il l'emmena avec lui, & grand nombre de ſes Clients, même ſa fille qui étoit femme d'Arminius, & qui avoit plus les ſentimens de ſon mari que de ſon pere.

Va délivrer Segeſtes aſſiegé par Arminius dont il prend la femme.

Cet affront ayant mis Arminius en fureur, il anima ſi fort les Bructeres, les Cheruſques, & autres peuples voiſins, qu'il les obligea de prendre les armes. Inguiomer ſon oncle ſuivit ſon mouvement, mais Flavius ſon frere fit gloire de demeurer fidéle aux Romains. Auſſi-tôt Germanicus aſſemblant ſes troupes envoya quarante Cohortes par le païs des Bructeres, fit marcher Pedon avec la Cavalerie dont il étoit Colonel par celui des Friſons, & prit lui-même quatre Legions, qu'il conduiſit dans des Barques par les lacs. Toutes les troupes ſe trouverent en même tems ſur le bord de l'Ems, qui étoit le rendez-vous general. L'armée s'étant avancée dans le milieu du païs, le ravagea tout juſqu'à la Lippe & à l'Ems, & perça juſqu'à la forêt de Teuteberg, où il rendit les derniers devoirs aux Legions de Varus, & retira quelques-unes de leurs enſeignes que les Germains avoient perduës dans leurs bois ſacrez. Après cela il ſe mit à pourſuivre Arminius. Mais dans cette marche il courut de grands hazards. Car une fois ayant joint les ennemis, peu s'en falut qu'ils ne le fiſſent donner dans des marécages où il eût péri, & ce lui fut pour lors un aſſez grand avantage de ſe pouvoir retirer de là. Etant hors de ce mauvais pas, il penſa à la retraite, & embarqua ſes Legions ſur l'Ems, une partie de la Cavalerie ayant pris le chemin de terre; comme fit auſſi Cecinna avec le corps qu'il commandoit. Il y avoit un marêt près de cette forêt Ceſie, dont nous avons parlé ci-deſſus, qui étoit environné de bois de tous côtez: il faloit néceſſairement qu'il le traversât, & qu'il paſſât par des éminences couvertes de bois, & ſur des chauſſées aſſez longues & fort étroites, qui avoient été autre-fois faites par Lucius Domitius. Ce défilé étoit d'autant plus dangereux que le tems avoit rompu ces chauſſées en pluſieurs endroits, & qu'Arminius s'étoit poſté dans les bois prochains, d'où à toute heure il leur venoit tomber ſur les bras. Les premiers jours leur épouvante fut extréme: puis quand ils eurent un peu repris cœur, le combat parut fort douteux & le péril encore plus grand. Enfin rien ne les ſauva que le trop de confiance & de préſomption des ennemis; leſquels les ayant un jour attaquez tumultuairement, après les avoir laiſſez ranger en bataille dans une petite plaine qui étoit entre les bois & les marêts, y furent vaillamment reçûs & très mal-traitez; Arminius en remporta une grande bleſſure, & y perdit bon nombre de ſes gens.

Pour s'en venger excite les Bructeres & les Cheruſques

Germanicus entre en ce païs-là, mais au retour tombe en de grands périls.

D'un autre côté deux des Legions qui avoient été embarquées ſur l'Ems eſſuyerent un accident bien plus effroyable. Les vaiſſeaux ayant de la peine à naviger le long des côtes de la Friſe, à cauſe que l'eau y étoit baſſe & pleine de vaſe, Germanicus les dechargea de ces deux Legions, & donna ordre à Vitellius de les mener par terre. Comme elles marchoient ſur les bords de la gréve par des endroits que les marées n'avoient point accoûtumé de couvrir; il vint à ſouffler un furieux vent de Nord qui enfla la mer extraordinairement: & d'ailleurs c'étoit alors la marée de Septembre, ou de l'Equinoxe d'Automne,

An de J. C. 18. TIBERE.

An de J. C. 18. TIBERE.

Deux Legions qu'il renvoyoit par terre,

manquent à périr sur la greve.

la plus grande de toutes celles de l'année : tellement que tout étant inondé derriere, devant, à l'entour d'eux, ils ne sçavoient quelle resolution prendre ; les uns étoient dans l'eau jusqu'à la ceinture ; les autres en avoient par dessus la tête. Ceux qui se mettoient à la nage, ne faisoient pas le plus mal, parce que les flots poussent à terre : mais ceux qui se vouloient tenir sur leurs pieds, étoient renversez par le vent & par les vagues, ou bien ils tomboient dans des fosses ; leur bagage & leurs chevaux tout de même. Il en périt un très grand nombre. Enfin Vitellius se sauva sur un petit tertre, & le reste du naufrage après lui. La nuit survint là-dessus, non moins affreuse que la tempête & toute pleine de desespoir pour des gens moüillez jusqu'aux os, transis de froid, rompus, qui n'avoient ni couvert, ni pain, ni feu, ni aucun soulagement. Mais le jour venant les dégagea de cette extrêmité, & leur montra le chemin de leurs vaisseaux, qui étoient entrez dans le Rhin pour les remener dans leurs logemens d'hyver.

Le bruit de sa perte épouvante les troupes restées à Cologne, mais sa femme les rassûre.

Cependant quelques fuyards ayant porté jusqu'à Cologne les fausses nouvelles que l'armée de Germanicus étoit périe, les Legions qui étoient demeurées là, voulurent rompre le pont & se retirer. Dans cette épouvante Agrippine, femme de Germanicus, & digne fille de Vipsanius Agrippa, parut en public avec un visage assûré, exhorta les bandes à demeurer, les en conjura par le respect qu'elles devoient à son mari, par l'amour de son fils Caligula, qui étoit né & avoit été nourri dans le camp, leur montrant ce jeune Prince entre ses bras : enfin elle fit si bien par ses remontrances, par ses exemples, & par ses presens, qu'elle r'assûra le peuple, & retint les gens de guerre.

An de J. C. 18. TIBERE.

Le courage & le crédit de cette Heroïne, donnerent de la jalousie à Tibere, il resolut de la rappeller de là, elle & son mari ; la guerre qui s'émut en même-tems en Orient, lui en fournissoit un pretexte specieux. Mais ce jeune Prince d'autant plus animé à celle de Germanie, qu'il voyoit l'affection des soldats s'échauffer pour lui, & celle de son oncle se refroidir, se hâtoit d'en venir à bout, & méditoit profondement sur toutes les choses qui retardoient ses progrès, & qui donnoient de l'avantage aux Germains. Il voyoit qu'ils lui tenoient tête par la difficulté des lieux, que les forêts, les marécages, l'Eté court, l'Hiver qui venoit aussi-tôt avec de grandes pluyes, les favorisoient ; que ses soldats étoient plus endommagez par la fatigue des chemins, & par la peine de porter leurs armes, que par les blessûres, que les Gaules se lassoient de lui fournir des équipages, des vivres & des chevaux ; que son bagage qui étoit grand, & tenoit bien du païs, donnoit lieu aux embuscades & embarassoit son armée, mais que si on pouvoit la transporter par la mer, ces difficultez cesseroient toutes, la guerre commenceroit plûtôt, l'entrée du païs seroit plus facile, & moins connuë aux ennemis, ses convois & ses troupes, Infanterie, & Cavalerie, marcheroient de même pied, sans embaras & sans fatigue, & descendroient aisement au milieu de la Germanie. Il assembla donc, ou fit bâtir en grande diligence mille petits vaisseaux de diverses sortes, pour le transport de son armée, dont le rendez-vous étoit à l'Isle de Bataves, qui est celle que le Rhin faisoit venant à se diviser en deux comme il fait encore, à l'endroit où est le fort de Schin.

Tibere est jaloux de son trop grand credit ; Ce qui le presse d'achever cette guerre.

Veut mener les troupes par eau, fait bâtir & assembler mille vaisseaux sur le Rhin.

Anciennement ce fleuve n'avoit qu'un nom, un lit & une embouchure, qui

An de J. C. 18. TIBERE.

Digreſſion ſur le bras du Rhin & le cours de la Meuſe.

le dégorgeoit tout entier dans la mer, entre les deux villages de Carwik-op-zée, & Nort-wik-op-zée. Mais depuis, quand la mer étant pouſſée avec grande violence par une tempête ſur ces côtes-là, qui ſont plus baſſes que les flots même, coupa la Zelande, qui étoit Continent, en pluſieurs Iſles, & qu'au Nord elle abîma un aſſez large eſpace de terres pour faire le lac de Zuiderzée: les eaux de cette grande riviere contraintes de remonter, & s'amoncelant, s'il faut ainſi dire, les unes ſur les autres, s'épandirent ſur le païs qui étoit plat & marécageux. D'où il arriva, ou que ce Fleuve irrité s'ouvrit un paſſage à la gauche, ou que les habitans pour deſſécher & regagner une partie de leurs terres inondées, creuſerent un canal pour le dériver dans la Meuſe. Or ces deux lits étoient dès le tems de Tacite, qui dit, que celui qui couroit du côté de la Germanie (étant ſans doute le plus étroit) gardoit ſon nom & ſa rapidité juſqu'à l'Océan, & que l'autre qui touchoit la rive Gauloiſe, couloit plus doucement & plus au large. Les habitans donnoient à celui-ci, comme ils font encore aujourd'hui, le nom de Vaal, lequel il perd bien-tôt tombant dans la Meuſe, qui par ſa large embouchure le verſe dans la mer à la Briele. Pline qui écrivoit quelque trente ans après Tacite, dit que le Rhin avoit deux bouches, l'une au Septentrion, par laquelle il ſe déchargeoit dans les lacs, l'autre à l'Occident, qui l'épanchoit dans la Meuſe, & outre cela une mitoyenne entre ces deux, laquelle ſe conſervoit le nom de Rhin dans un aſſez petit canal. Voilà comme le cours de ce fleuve avoit été changé depuis le tems de Tacite, & qu'il avoit acquis une embouchure de plus, ſçavoir celle qui étant au Nord le verſe dans des lacs. Depuis le tems de Pline, il s'y eſt encore fait bien d'autres changemens tant par les débordemens de la mer, que par l'induſtrie des hommes; premierement des Romains, puis des habitans du païs qui ont creuſé & dérivé ſi grand nombre de canaux de tous ces bras, qu'ils en ont été ou bouchez ou détournez. Les Géographes ſont fort en peine de trouver où étoit le vrai cours de cette riviere, & cela mériteroit une longue diſſertation, que l'Hiſtoire ne nous permet pas.

An de J. C. 18. TIBERE.

A préſent il eſt certain que le bras gauche du Rhin porte le nom de Vaal juſqu'au Château de Louveſtein, près de la Ville de * Worchom; que là il ſe perd dans le ſein de la Meuſe; que la Meuſe dans le païs de Gueldres, à mi-chemin d'entre les villes de Bommel & de Meghen, tranſmet une partie de ſes eaux dans le Vaal par deux canaux qui entourent la fortereſſe ſaint André, & que depuis là néanmoins ſon plus grand lit garde ſon nom juſqu'au bourg de Bocheven; que de-là, ſe détournant vers l'Occident d'Eté, il s'appelle Nieuve-Maſe, c'eſt nouvelle Meuſe, juſqu'à la fortereſſe de Louvenſtein, où il ſe joint au Vaal, qu'après il paſſe ſous le même nom de Nieuve-Maſe à la ville de Worchom, au deſſous de laquelle il en porte un double, ſçavoir celui-là même & celui de Merwe: il prend ce dernier d'un vieux Château, dont on voit encore des veſtiges ſous l'eau près de Dordrech. * Qu'avec ce double nom il roule juſqu'à Vlaredinghen, puis au deſſous il porte ſeulement celui de Meuſe, avec lequel il ſe décharge dans la Mer à la * Briele; que le lit du milieu, que Pline appelle *médiocre*, & dont Tacite dit qu'il garde ſon nom, & la rapidité de ſon cours ce qui eſt encore vrai aujourd'hui pour le premier point, va paſſer à Utrecht, puis à Leyden; & qu'un peu au de-là, n'ayant point d'iſſuë, il

* Gorcum.

* Il y a un eſpace de ſix lieuës de circuit qui a été abîmé par la mer; il contient dix-ſept Paroiſſes.

An de J. C. 18. TIBERE.

* Brille.

se perd dans les sables ; que du vrai Rhin il se détache un canal à Utrecht, qu'on nomme le Wecht, qui porte ses eaux dans le Zuiderzée ; & encore un autre à * Durſted, que Civilis jetta dans le * Leck ; duquel sort un autre canal nommé l'Issel, qui se divise en trois.

* *Voyez te Duerſteden* autrement. * *Rhinleck.*

Il n'est pas de notre sujet de chercher par lequel de ces courans du Rhin, Germanicus fit descendre sa flotte chargée de ses troupes & de ses équipages, & je n'entreprendrai point après un si grand Auteur qu'est Tacite, de rapporter le détail de ses exploits durant cette campagne. Tandis qu'on préparoit ses vaisseaux, il alla avec ses Legions secourir le fort d'Elsen sur la Lippe, qui étoit assiegé par les ennemis, & commanda à Silius son Lieutenant, d'entrer dans le païs des Cattes. Au bruit de sa marche les ennemis leverent le siege ; après quoi il fit bâtir de nouveaux Châteaux : entre celui-là & la riviere du Rhin, pour couvrir le païs qu'il avoit conquis, mais Silius empêché par les grandes pluïes, ne fit que ravager les terres des Cattes, & prendre la femme d'un de leurs Princes, nommé Arpus.

Exploits de Germanicus en attendant ses vaisseaux.

Par où i's prirent leur route.

L'armement naval étant prêt, Germanicus entra dans le canal fait par Drusus, de là descendit dans les lacs & dans l'Ocean jusqu'au fleuve d'Ems, laissa ses vaisseaux à Emden à la gauche, & prenant à la droite, entra dans les terres des Cauces. Ce pais-là étoit encore marécageux : & ne se pouvoit traverser qu'avec beaucoup de peine, s'il fut entré plus haut dans la riviere d'Ems, il eût trouvé le terrain plus sec. Arminius s'étoit campé sur l'autre bord du Veser, Germanicus y fit passer sa Cavalerie par divers endroits ; Cariovalda qui menoit celle des Bataves, traversa la riviere à l'endroit où elle étoit la plus rapide. Les Cherusques suivant leur methode ordinaire, faisant semblant de lâcher le pied, l'attirerent dans une plaine entourée de bois, dans lesquels ils avoient placé des embuscades. Si-tôt qu'il y fut, ils sortirent sur lui de tous côtez, le chargerent, & le coucherent mort par terre lui & quantité de Noblesse ; Stertinius degagea le reste. Cependant Germanicus passa le Veser avec toute son armée à dessein de combattre Arminius ; il le rencontra dans le champ d'Idistavis, c'est Vegesack, selon Lipse, à deux lieuës de Bremen, tirant vers la mer, ou selon Cluverius, c'est Eisdorp, bien loin au dessus, entre Minden & Oldendorp. Tout ce qui se peut faire de la tête, de la voix, de la main, Arminius le fit en cette journée, ses ordres, ses exhortations, sa valeur en balancerent le sort bien long-tems. Enfin se sentant blessé, & ayant par tout du pire, il se barbouïlla le visage de sang, pour n'être pas connu, & par la viteſſe de son cheval se sauva au travers des Cauces, auxiliaires des Romains : peut-être le connurent-ils bien, mais ils ne furent pas fâchez qu'il échapât. Le même courage, ou le même bonheur sauva aussi son oncle Inguiomer. La plûpart de leurs braves y demeurerent, & le champ fut jonché de dix mille morts. Après une perte si sanglante, comme ils étoient sur le point d'abandonner leur païs, & de se retirer au de-là de l'Elbe, ils virent un trophée que les Romains avoient dressé de leurs depoüilles. A l'aspect de ce monument qui marquoit leur honte autant que la vertu de leurs ennemis, ils rentrent en furie, choisissent un nouveau poste entre des bois pour tenter le sort d'une autre journée, s'y retranchent, & cachent de la Cavalerie aux environs pour charger les Romains par derriere durant le fort de la mêlée. Inguiomer les commandoit ce jour-là en

Il descend dans le païs & combat Arminius au de-là du Veser.

An de J. C. 19. TIBERE.

Bataves attirez dans une embuscade.

Il gagne la bataille ; Arminius blessé se sauve.

An de J. C. 19. TIBERE.

Inguiomer son oncle perd une seconde bataille.

l'abſence d'Arminius que ſes bleſſures empêchoient d'agir. Germanicus ayant eu de bons avis de tous leurs deſſeins, fit que leur ſtratagême tourna à leur perte : il força d'abord leur retranchement, puis les alla attaquer dans leurs embuſcades. Preſſés dans ces lieux étroits, ils ne pouvoient ſe ſervir de leurs longs bois : le ſoldat Romain au contraire ſe deméloit mieux avec ſa courte épée & ſon bouclier ſerré contre ſa poitrine, & combattoit de pied ferme, qui étoit ſon avantage. Ces grands corps ſe voyant percez ſans pouvoir ſe défendre, perdirent courage ; la frayeur ſe mit parmi eux, & les Legions firent main baſſe juſqu'à la nuit ; Germanicus courant de lieu à autre la viſiére levée, & leur criant qu'ils ne donnaſſent quartier à perſonne, parce qu'il n'y avoit point d'autre moyen de finir cette guerre qu'en exterminant toute la nation.

Au retour quelques Legions font naufrage.

Les Germains reprennent les armes, & ſont défaits.

Au retour, le couroux de la mer Germanique vengea le maſſacre des Germains. Une furieuſe tempête fit périr une grande partie des Legions qu'il avoit embarquées ſur l'Ems avec ſon bagage pour les renvoyer par eau dans leurs logemens d'hyver. Le bruit de cette perte redonna de nouvelles eſperances aux vaincus, & les porta à une ſeconde tentative ; mais les autres Legions qui étoient revenuës par terre, ſe trouverent encore aſſez fortes pour les reprimer. Germanicus rentrant dans le païs par un côté, & ſon lieutenant Silius par un autre, ravagent, detruiſent, embraſent tout, rien n'oſe tenir ferme devant eux, tout ce qui paroît eſt pouſſé, battu, envelopé, l'épouvante étoit par tout, la ſûreté nulle part. Ainſi étant dans une grande conſternation, diviſez entr'eux, & ſans reſſource, ils ne cherchoient plus que les moyens d'obtenir la paix. L'Eté ſuivant eût infailliblement achevé la guerre, & Germanicus ne demandoit pas davantage de tems pour cela : mais Tibere jaloux de ſa gloire, ne lui permit pas de le prendre : il le preſſoit de revenir à Rome, & couvroit l'injure de ſon rappel de l'honneur du Triomphe & du Conſulat. Ses frequentes lettres lui firent des commandemens abſolus ; le jeune Prince garda une grande moderation dans une haute puiſſance, il obéït quoiqu'il fut en état de reſiſter, & que d'ailleurs il pût bien s'imaginer que ſa vie couroit grand riſque auprès d'un ſi méchant homme ; en effet il le fit empoiſonner par Piſon, ou du moins il en fut bien aiſe. Dans la pompe de ſon triomphe on vit des captifs de tous les peuples d'entre le Rhin & l'Elbe, & parmi ce nombre, quantité de perſonnes illuſtres, entre leſquelles Strabon remarque ceux qui ſuivent : Arpus prince des Cattes ; Lybis grand Prêtre de ce même peuple, Sigimon fils de Segeſtes l'un des Ducs des Cheruſques, Thuſnelda ſa ſœur femme d'Arminius, avec le fils qu'elle en avoit eu, pour lors âgé de deux à trois ans nommé Thumelicus. De plus Seſitacus fils de Segimer autre Duc des Cheruſques, ſa femme Rhamis fille d'Acrumer (peut-être faut-il dire Catumer) Duc des Cattes, & Theudorix * ou Theodorich, fils de Baitotritus, frere de Melon Roi des Sicambres. Il faloit que ce Theodoric, depuis que les Sicambres avoient été transférez dans les Gaules par Auguſte, ſe fût retiré avec quelques reſtes de ce peuple dans le païs des Cattes, & des Cheruſques, & qu'il eût été pris en combattant avec eux.

Germanicus rappellé par Tibere, va à Rome.

Son triomphe & les captifs.

* *Theudoric.*

An de J. C. 19. TIBERE.

An de J. C. 19. TIBERE.

Depuis que Germanicus fut ſorti des Gaules, Tibere à qui ſa puiſſance avoit trop fait de peur, pour ſouffrir qu'aucun autre en eût jamais de pareille de ce côté là, reſolut de ne donner plus le commandement des Legions en cette

frontiere à un ſeul General, mais d'y en faire deux, dont l'un commanderoit celles de la Germanique ſuperieure, l'autre celles de l'inferieure. Ces deux Generaux continuerent la guerre deux ou trois ans contre les Germains, mais foiblement, & en ſe défendant plûtôt qu'en attaquant. Car Tibere ne permettoit pas qu'ils fiſſent de grandes entrepriſes : ſa jalouſie lui faiſoit apréhender qu'ils ne s'acquiſſent trop de gloire & de crédit : & peut-être que la politique vouloit qu'on laiſſât ces barbares en paix, afin qu'ils travailleſſent eux-mêmes à leur deſtruction. Car il étoit bien facile de prevoir que leurs guerres civiles recommenceroient auſſitôt que la crainte des armes Romaines ne les obligeroit plus de ſe tenir liguez enſemble. Voilà quelle fut la guerre qu'on peut nommer Sicambrique ; parce qu'elle commença par les Sicambres. Elle dura plus de trente-cinq ans, obligea Auguſte de venir quatre ou cinq fois en Gaule, méme dans ſa vieilleſſe, & d'y envoyer à diverſes fois Agrippa, Druſus, Tibere, Germanicus, & ce qu'il avoit de meilleures troupes & de plus grands Capitaines. Depuis cela les Romains ſuivant ſon conſeil, tinrent pour maxime d'Etat de terminer leur Empire aux rives ulterieures du Rhin, & de n'en étendre pas les bornes de la Germanie, mais ſeulement d'y établir le reſpect & la reputation de leur puiſſance.

Tibere diviſe en deux le commandement des troupes de la Gaule.

Ne veut point qu'on faſſe la guerre aux Germains, afin qu'ils ſe la faſſent eux-mêmes

Si vous deſirez ſçavoir quelle fut la fin d'Arminius & de Maroboduus, les deux plus fameux Princes des Germains, la voici. Maroboduus Roi des Marcomans s'étoit rendu odieux & à ſes ſujets, parce qu'il vouloit établir une domination qui opprimoit la liberté, & aux autres peuples de la Germanie, parce qu'il favoriſoit les Romains, quoiqu'en effet il ne fut ni de leurs amis, ni de leurs alliés. Arminius embraſſant donc ce beau prétexte, & décriant Maroboduus comme un oppreſſeur, comme le valet des Romains, & le Satellite de Ceſar, anima les Cheruſques & leurs alliez contre lui, fit ſoulever une partie de ſes ſujets, & le vainquit en bataille. Mais lui-même peu après s'étant mis dans la tête de ſe faire Souverain de la Germanie, ſes compatriotes ſe liguerent pour rabattre ſon ambition ; & il arriva, comme dit Tacite, qu'après divers ſuccés il périt par les embuches de ſes plus proches. « Prince digne de tou-» te loüange, ſi après avoir mérité le titre » de Liberateur de ſon païs, il n'eût pas » entrepris de s'en rendre le Tiran. » Après ſa mort néanmoins, l'injuſtice de ſes mauvais deſſeins s'effaça de la memoire des peuples, & le mérite de ſes beaux faits y demeura ; on le chantoit comme un Heros parmi ces nations.

Quelle fut la fin d'Arminius.

Maroboduus ayant été ainſi ébranlé par Arminius, Druſus lui ſuſcita un autre ennemi pour l'achever. Ce fut Catualda, jeune Seigneur du païs des Gothons, lequel s'en étant enfuï à cauſe de la violence de ce Roi, embraſſa avec joye l'occaſion de ſe venger. Lui ayant donc débauché les principaux de ſa Nobleſſe, il entra ſubitement dans le païs, & ſe rendit maître du Palais Royal, & de la fortereſſe qui en étoit proche. Maroboduus abandonné de tout le monde, ne put avoir recours qu'à la miſericorde de l'Empereur. Il ne l'implora point toutefois avec des prieres indignes de ſa qualité : mais il lui écrivit qu'entre pluſieurs nations qui lui tendoient les bras, il avoit préferé l'amitié des Romains. Tibere lui donna retraite dans la ville de Ravenne en Italie, où il vieillit peu conſideré, & fort inutile, horſmis qu'on l'entretenoit là comme un

An de J. C. 20.

Fin de Maroboduus.

Vers l'an de J. C. 18. TIBERE.

épouventail pour en faire peur aux Sueves, s'ils vouloient remuer contre l'Empire.

Catualda à ſon tour eut un même ſort & un même refuge. Il fut chaſſé peu après par les forces des Hermundures, commandées par Vibilius (c'eſt peut-être leur Roi Jubilius dont nous parlerons ci après,) & s'étant jetté entre les bras de l'Empereur fut envoyé à Frejus dans la Gaule Narbonnoiſe. Je ne ſçai s'il y mourut, car l'Hiſtoire n'en marque rien davantage. Dans les diviſions d'entre les peuples Germains, tous ceux du parti vaincu étoient chaſſez par les vainqueurs, ou même de leur bon gré ſuivoient leur Chef : mais les Romains ne jugerent pas à propos de permettre à ceux qui avoient tenu pour Maroboduus, & pour Catualda, de paſſer en Italie, ni dans la Gaule Narbonnoiſe, parce qu'ils euſſent pû troubler le repos de ces Provinces paiſibles, ils les placerent au de-là du Danube entre les rivieres de Moraw & de Wage, & leur donnerent pour Roi un Prince de la nation des Quades, nommé Vannius, d'autres liſent Vannimer, dont nous verrons les avantures en ſon lieu.

LIVRE SECOND.

SOMMAIRE.

I. ENcore ſous Tibere. *Les Gaules accablées d'impôts. Ruſe d'un voleur public. Elles ſe revoltent ſous les chefs Florus & Sacrovir, qui ſont défaits & périſſent, Florus au païs de Treves, Sacrovir prés d'Autun. Capitaines Friſons ſe rebellent. Mort de nôtre-Seigneur* JESUS-CHRIST. *Malheureuſe fin de Pilate.*

II. Sous Caligula. *Voyages de cet Empereur dans les Gaules. Ses extravagances, & ſes déteſtables cruautez. Bâtit un Phare prés de Boulogne. Qu'étoit-ce que Geſſoriac.*

III. Sous Claudius. *Il conquête la grande Bretagne. Cauces courent les côtes des Gaules ſous leur Chef Gannaſcus. Il eſt chaſſé par Corbulon, lequel employe ſes troupes à tirer un canal de la Meuſe au Rhin. Hiſtoire d'Italus, fait par les Romains Roi des Cheruſques, & de Vannius Roi des Sueves. Tous deux ſont chaſſez pour leur tirannie. Gaulois admis au rang des Senateurs par l'Empereur Claudius. Font des bâtimens ſomptueux dans la Narbonnoiſe. Agrippine bâtit Cologne.*

IV. Sous Neron. *Entrepriſe de la jonction des deux mers par un canal tiré de la Saone à la Moſelle. Friſons chaſſez des terres vagues par eux uſurpées. Avanture des Anſivariens, vagabons, & enfin extirpez. Guerre entre les Cattes, & les Hermundures pour la riviere Salante.*

V. Sous Galba & Othon. *Gaules ſoulevées contre Neron par Vindex, qui eſt tué par un mal entendu. Verginius Rufus refuſe genereuſement l'Empire qui eſt donné à Galba. Neuf mois aprés il eſt maſſacré. Othon prend ſa place, & Vitellius auſſi. Le Lieutenant de Vitellius remplit Metz de tuerie ; Vienne court grand danger. Les Helvetiens fort maltraitez. Bade brûlé. Avenche, ſe ſauve par l'adreſſe d'un de ſes deputez.*

VI. Sous Vitellius & Veſpaſian. *Ce dernier eſt proclamé Empereur en Italie ; Civilis de nation Batave, veut transferer l'Empire dans les Gaules. Feignant de s'armer pour Veſpaſian, il fait revolter les Bataves. Défait quelques Cohortes Romaines. Gagne pluſieurs avantages ſur les Lieutenans de Vitellius*

Vitellius. Cet Empereur étant mort, on le ſomme de reconnoître Veſpaſian. Alors il leve le maſque. Fait ſoulever les Gaules ſous Tutor, Claſſicus, & Sabinus. Défaite de Sabinus. Enfin il fait ſon accommodement avec Cerialis, Lieutenant de Veſpaſian, comme auſſi ſont Tutor & Claſſicus.

VII. *Cataſtrophe de Sabinus, & de ſa femme Eponine.*

VIII. Sous Titus, Domitian, Nerva, Trajan & Hadrian. *Les Gaules calmes. Domitian fait la guerre aux Cattes, & aux Cheruſques. Arrache toutes les vignes. Antoine ſe révolte dans les Gaules. Eſt pris & décapité. Bructeres exterminez. Adrian vient deçà les monts. Paſſe dans la Grande Bretagne. Ses bâtimens dans la Narbonnoiſe.*

IX. Sous Antonin, Marc-Aurele, & Commodus. *Guerres qu'Aurele a contre les Quades & les Marcomans. Victoire miraculeuſe par les prieres des Chrétiens. Furieuſe peſte par tout l'Univers. Fondation d'Orleans. Genereuſe action de Victorin. Cauſes des troubles, & des bouleverſemens de l'Empire Romain.*

X. Sous Pertinax, Severe, Caracalla, Macrin, & Diadumenian. *Severe oprime Julian. Puis Niger. Puis Albinus, qu'il défait près de Lyon. Embellit Narbonne. Paſſe dans la Crande Bretagne. Caracalla obtient quelques victoires ſur les Allemans. Leur origine.*

XI. Sous Elagabale, Alexandre-Severe, Gordian, Philippe, Decius, Gallus, & Voluſian. *Frequents changemens d'Empereur donnent lieu aux irruptions des barbares, Provinces deſertées par leurs ravages, par la peſte, & par les exactions. Peuples inconnus paroiſſent. Pourquoi les barbares changeoient ſouvent de païs. Pourquoi ils ont auſſi changé de nom. Alexandre achete la paix des Germains. Maximian remporte de grandes victoires ſur eux. Les François paroiſſent.*

XII. *Diverſes opinions ſur leur origine.*

XIII. Sous Valerian, & Galien ſon fils, Poſtumus, & Claudius II. *Galien défend bien les Gaules : mais épouſe la fille du Roi des Marcomans, & devient odieux par ſes débauches. Toutes ſortes de calamitez. Les trente Tirans. Poſtumus ſe revolte en Gaule, François puiſſans en Eſpagne. Irruption de Chrocus Roi des Vandales. Saint Privat martir à Mandes. Guerre entre Galien & Poſtumus. Ce dernier eſt tué. Trois ou quatre petits Empereurs. Claudius eſt élû. Sa réponſe digne d'un Souverain.*

XIV. Sous Aurelian, Tacite, Probus, Carus, Carinus, & Numerianus. *Aurelian après de grands exploits en Orient vient dans les Gaules. Tetricus s'y rend à lui. Probus combat, & défait trois nations, qui avoient envahi ſes Provinces. Subjugue la Germanie juſqu'à l'Elbe. Entrepriſe incroyable d'une bande de François. Mort de Probus. Son grand & genereux deſſein. Fin tragique de Cams & de ſes fils.*

XV. Sous Diocletian & Maximian. *Celui-cy vient à bout de la revolte des Bagaudes. Irruptions des Bourguignons. Leurs païs primitif. Treves. Siege de l'Empereur.*

XVI. *Saxons commencent à pirater. Carauſius ſe fait Empereur dans la Grande Bretagne. Rois François ſe ſoûmettent à Maximian.*

XVII. *Galerius, & Conſtantius ſont faits Céſars. Adminiſtration des Gaules à Conſtantius. Ses victoires ſur les François*

Sur Carauſius. Sur Alectus. Siege de Boulogne. Tranſplante pluſieurs bandes de François en Gaule. Letes & tertes Letiques. Gagne une bataille ſur les Allemans. Abdication de Diocletian & de Maximian.

XVIII. *Conſtantius aime les Chrétiens. Fait ceſſer les perſecutions. Modere les impôts. Sa Mort.*

XIX. Sous Conſtantin ſon fils. *Cet Empereur défait les François. Expoſe deux de leurs Rois aux bêtes feroces Grande ligue des Germains. Funeſte fin de Maximian. Horrible mort de Galerius.*

XX. *Signe de la Croix au ciel vû par Conſtantin. Maxence Tiran, vaincu & tué. Exploit de Criſpus dans les Gaules. Licinius dépoüillé & tué. Mort tragique de Criſpus & de Fauſta.*

An de J. C. 10. & ſuiv.

I. LEs Gaules ne ſouffroient pas moins de calamitez ſous le joug, que les Peuples de Germanie dans la guerre: leur grande obéïſſance redoubloit leur accablement; leur puiſſance étoit cauſe qu'on renforçoit leurs liens; & leurs richeſſes faiſoient qu'on ne trouvoit point de fardeau trop peſant pour leurs épaules. L'avidité dévorante des Gouverneurs & des Exacteurs qui les pilloient à toutes mains, ſe couvroit de cette excuſe, que c'étoit pour les affoiblir. Un Licinius, Gaulois de naiſſance, mais de vile extraction, néanmoins devenu Procureur d'Auguſte dans ces riches Provinces, avoit furieuſement vexé ſon propre païs; juſques-là que pour augmenter les tributs qui ſe payoient par mois, de douze dont l'année eſt compoſée, il en avoit fait quatorze. Comme de tous côtez il en fut venu des plaintes à ſon Maître Auguſte qui étoit alors dans les Gaules, ce voleur public eut l'aſſurance de le mener dans ſa maiſon, où lui faiſant voir de grands monceaux d'argent & de meubles précieux, il lui dit qu'il avoit amaſſé tout cela pour les Romains, & qu'il avoit appauvri les Gaulois d'autant. Ce tour d'adreſſe appaiſant Auguſte, mit ce brigand à couvert de la Juſtice; & ſon impunité donna exemple à ſes ſucceſſeurs de l'imiter hardiment, puiſque ce brigandage des peuples étoit un ſervice à l'Etat. Avec cela les Marchands Italiens beaucoup plus fins que les Gaulois, ayant tiré tout le commerce de leur côté, par conſequent tout l'argent, exerçoient ſur eux des uſures inſupportables dont les interêts s'accumulant d'heure en heure, ſurpaſſoient bien-tôt le principal. Les particuliers n'en étoient pas ruïnez ſeulement; mais auſſi les Citez qui avoient beaucoup emprunté, pour payer les tributs & les exactions dont on les fouloit outre meſure. Comme elles avoient conſervé leurs revenus publics, qui pouvoient conſiſter en terres ou en redevances, & peut-être en quelques impoſitions ou deniers d'octroi, il ne faut point douter que les Romains ne fuſſent bien aiſes de les voir s'endetter ſi fort, qu'elles ſe trouvaſſent contraintes de les vendre, & qu'ainſi elles demeuraſſent tout-à-fait dans l'impuiſſance & dans la miſere.

Les Gaules accablées d'impôts.

Ruſe d'un voleur public.

L'accablement de ces dettes étant extrême, & les uſuriers s'en prenant peut-être aux corps des perſonnes, pluſieurs Citez ſe rebellerent ouvertement & preſque toutes les autres les favoriſoient, du moins de leurs deſirs. Lucius Florus, & Julius Sacrovir ſe déclarerent les Chefs de ce ſoulevement: fort loüables s'ils le firent pour la liberté de leur patrie, mais auſſi très-blâmables s'ils eurent un autre motif, d'autant plus qu'ils avoient été faits Citoyens Romains en un tems où cet honneur étoit fort rare, & ſe don-

Elles ſe revoltent ayant pour Chefs Florus & Sacrovir Gaulois de naiſſance.

An de J. C. 21. TIBERE.

noit pour grande récompenſe. Florus anima les Belges à la revolte, particulierement ceux de Treves: Sacrovir les Eduens *. Ils leur repréſentoient dans les aſſemblées la continuation des tributs dans une profonde paix, l'excès des uſures, la cruauté & l'orgueil des Gouverneurs; qu'ils avoient l'occaſion & le moyen de rompre leurs fers, s'ils conſideroient que la diſcorde étoit parmi les Legions à cauſe de la mort de Germanicus, qui avoit été empoiſonné par Piſon, mais dont la haine retomboit ſur Tibere; que les Gaules étoient auſſi floriſſantes comme l'Italie étoit pauvre, & la populace de Rome abaſtardie; que les Romains n'avoient de bons ſoldats dans leurs troupes, que ce qu'ils levoient dans les Provinces des Gaules; qu'on ceſsât ſeulement de leur fournir de l'argent & des hommes, & on verroit auſſi-tôt cette puiſſance tirannique ſe renverſer d'elle-même. Il y avoit auſſi preſque dans toutes les Citez des ſemences de ces mouvemens. Les Angevins & les Tourangeaux ſe ſouleverent les premiers: mais Acilius Aviola arrêta les Angevins avec la Cohorte qui étoit en garniſon à Lyon, & les Tourangeaux, avec des Legionnaires qui lui furent envoyez de la Germanique inferieure. Sacrovir ne s'étant pas encore déclaré, l'aſſiſta dans cette expedition, & y combattit la tête nuë, par bravoure, comme il s'en vantoit; ou plûtôt ſelon le rapport des priſonniers, afin que les Gaulois le connoiſſant, ne le chargeaſſent point. Cependant Florus n'ayant pû débaucher que quelque petit nombre de l'aîle de la Cavalerie Trevoiſe, qui ſuivoit la milice & la diſcipline des Romains, ramaſſa une multitude de gens accablez de dettes, ou qui étoient ſes Clients. Avec cela il voulut gagner la Forêt des Ardennes; mais les Legions des deux Germaniques marchant les unes d'un côté, les autres de l'autre, lui couperent chemin; & Julius Indus de la même Cité de Treves, qui étoit ſon ennemi, chargea cet amas tumultuaire, & le diſſipa. Florus échappé de la défaite, demeura quelque tems caché dans des lieux écartez: puis comme il ſçut que des ſoldats en avoient ſaiſi toutes les avenuës, il ſe tua de ſa propre main. Les gens de cœur avoient accoûtumé de ſe délivrer ainſi du pouvoir de leurs ennemis, quand toute autre voye leur manquoit.

* *Bourguignons.*

Angevins & Tourangeaux opprimez.

An de J. C. 21. TIBERE.

Florus ayant ramaſſé quelques gens au païs de Treves eſt défait, ſe tuë.

An de J. C. 21. TIBERE.

Les Eduens ſoûlevez par Sacrovir qui s'étoit emparé d'Autun, l'Academie des Gaules.

Le remuëment des Eduens ne s'appaiſa pas ſi facilement. La Cité étoit plus puiſſante, & le remede plus éloigné. Il y avoit grand nombre de jeuneſſe dans Autun, ville capitale du païs, parce que c'étoit la principale école, & comme l'Academie de la Gaule Celtique, où toute la Nobleſſe faiſoit élever ſes enfans dans les belles lettres: Sacrovir arma quelques Cohortes de cette ville, & enrolla tous ces jeunes gens qui étoient autant de gages pour obliger les parens à ſon parti. Ils faiſoient près de quarante mille combattans. A la cinquiéme partie deſquels il donna des armes pareilles à celles des Legions: aux autres des épieux & des bâtons ferrez ſeulement; & aux eſclaves qui exerçoient la gladiature, des armes toutes de fer, qui les couvroient depuis la tête juſqu'aux pieds, & les rendoient impénétrables aux coups, mais incapables de mener les mains. Ceux qui étoient ainſi armez s'appelloient *Crupellaires*. Le feu de cette revolte s'augmentoit par la ſecrete conſpiration de la plûpart des Citez, & par le débat d'entre les deux Generaux des troupes Romaines, Vitellius Varron, & Cajus Silius. Chacun d'eux tiroit à ſoi le commandement de cette guerre: enfin Varron déja vieux, le ceda à l'autre qui étoit plus

Crupellaires, ce que c'étoit.

An de J. C. 21. TIBERE.

verd. Ce dernier hâtant ſa marche, après avoir ravagé le païs des Sequanois, rencontra Sacrovir à douze mille en deçà d'Autun, qui avoit rangé ſes gens en bataille dans une raſe campagne : les Crupellaires au front, les Cohortes ſur les aîles, les autres mal armez derriere. Silius les attaqua en flanc par ſa Cavalerie, en tête par ſon Infanterie. Au premier choc tout ce ramas s'en alla à vau-de-route, il n'y eut que les Crupellaires qui arrêterent un peu les vainqueurs, à cauſe que leurs cuiraſſes étoient à l'épreuve des traits & des hallebardes. Mais des ſoldats Romains, les uns empoignant des haches & des doloires (ils en portoient pour faire les paliſſades de leur camp) ſe mirent à charpenter ſur cette maſſe immobile, comme pour faire ouverture à un mur, les autres les pouſſoient & les renverſoient avec des pieux & des fourches, puis les laiſſoient là couchez ſur le dos qui ne pouvoient ſeulement ſe relever. Sacrovir ſe ſauva dans la ville, puis de crainte d'être livré, ſe retira avec ſes plus fideles amis dans un village prochain. Là il ſe défit lui-même, les autres ſe prêterent mutuellement la main pour ce cruel devoir: & afin de ſe ſouſtraire entierement à la vengeance de leurs ennemis, ils firent un bûcher de toute la maiſon, qui réduiſit leurs corps en cendres.

Sacrovir ayant quatorze mille hommes, défait par Silius.

Crupellaires renverſez.

Les peuples d'au de-là du Rhin plus guerriers que les Gaulois, & dans un païs plus avantageux, firent un plus heureux effort, y étant pareillement contraints par la trop rigoureuſe exàction des impôts. Druſus avoit taxé les Friſons à payer tous les ans certain nombre de cuirs de bœuf pour l'uſage des ſoldats; car ils en faiſoient leurs tentes, & s'en couvroient les épaules contre la pluye.* Ce tribut étoit aſſez modique & proportionné à la pauvreté de ce peuple; & on n'avoit point marqué quelle devoit être l'épaiſſeur & la grandeur de ces cuirs, juſqu'à ce qu'un certain Olenius, l'un des Primipilaires prépoſé pour gouverner la Friſe, les exigea ſuivant la forme de ceux des Urochs, qui ſont fort épais & fort grands. Le bétail en ce païs-là étoit petit, tellement que dans l'impoſſibilité de ſatisfaire, ces pauvres gens donnoient d'abord les bœufs mêmes pour les cuirs, puis leurs terres, & enfin leurs femmes & leurs enfans qu'on mettoit en ſervitude. De-là les plaintes & la rage; puis pour remede la guerre : le peuple enleva quelques ſoldats qui exigeoient ce tribut, & les pendit. Olenius ſe ſauva en hâte dans le Château de Fliet, que les Romains avoient bâti dans une Iſle ſur le lac de Zuider-zée, & y tenoient forte garniſon pour y défendre ces côtes-là. Les Friſons le pourſuivirent chaudement, & l'y aſſiegerent. Lucius Apronius Propreteur de la Germanique inferieure, pour le dégager de-là, demanda quelques Cohortes des Legions de la ſuperieure à Lentulus Getulicus ſon gendre, qui en étoit Propréteur, les fit deſcendre par le Rhin, & les jetta dans la Friſe. Au bruit de ſes approches, les aſſiegeans ſe retirerent; Apronius reſolu de les ſuivre, dreſſa des ponts ſur les prochains marais, pour y paſſer ſes troupes peſamment armées; & cependant ayant trouvé des guez dans la riviere, il détacha après eux quelque Cavalerie, & ce qu'il avoit de Germains, qui étoient armez à la legere. Ils croyoient trouver les Friſons en deſordre; mais ils trouverent qu'ils étoient en bataille dans les bois de Badubene (on croit que c'eſt la Forêt de Seven-werden;) & là ils ſe défendirent ſi bien, que d'abord le combat fut douteux, puis tout-à-fait déavantageux aux Romains; (ſi bien qu'il

imposoient pareil tribut.

An de J. C. 21. TIBERE.

Les Friſons pendent les Exacteurs, en aſſiegent le Chef dans le Château de Fliet.

Apronius fait lever le ſiege, il les pourſuit de-là le Rhin, y reçoit Eſchec.

** Nos Rois Merovingiens leur*

An de J. C. 21. TIBERE.

en demeura neuf cens sur la place, parmi lesquels il y avoit plusieurs Centurions & Officiers,) sans qu'Apronius se mit en peine d'aller avec le gros de l'armée venger cet affront, ni même de retirer les corps. Le nom des Frisons en devint illustre parmi les peuples de la Germanie, & les armes des Romains beaucoup moins formidables, lorsqu'on vit qu'un petit peuple leur resistoit impunement. Tibere qui s'étoit enfoncé dans l'Isle de Caprée, également possedé par ses infames voluptez, & par sa jalouse défiance, dissimuloit ces affronts, pour n'être point obligé de se donner la peine de les venger, & de peur aussi, que s'il mettoit le commandement des troupes entre les mains de quelque brave Capitaine, il ne s'en servît à lui ôter l'Empire. Suetone dit, *qu'il ne s'émût point de voir les Parthes s'emparer de l'Armenie, les Daces & les Sarmathes de la Mœsie, & les Germains faire des ravages dans les Gaules.* Par là on voit assez clairement que ces derniers prenoient revanche des maux qu'on avoit faits à leur païs.

Fainéantise de Tibere à Caprée; empêche qu'on ne venge cet affront.

Pendant ce tems Notre Seigneur JESUS-CHRIST le Sauveur du monde, souffrit Mort & Passion; ce fut le dix-huitiéme de l'Empire de Tibere. Quatre ans après, le lache & le faux Juge Ponce-Pilate, qui avoit été dix ans Gouverneur de Judée, étant accusé de plusieurs autres injustices & concussions, fut dépoüillé de cet emploi, & mandé à Rome pour rendre compte de son administration. Il n'y arriva qu'après la mort de Tibere, & fut condamné par son successeur Caligula au banniſſement. Plusieurs ont écrit qu'il fut relegué dans la Gaule Viennoise; & qu'après deux ans d'ennui & de honte il se tua par desespoir. Le peuple de ce païs-là montre encore aujourd'hui une montagne à deux lieuës de Vienne, qui se nomme le mont-Pilate, & au milieu de cette montagne un abîme d'eau qu'ils appellent le puits de Pilate, où ils disent que son corps fut porté par les esprits infernaux. Un autre conte dit encore, que ce corps maudit ayant été jetté dans le Rhône, à l'endroit où est la tour de Mau-Conseil, cette riviere fut perpetuellement agitée de tempêtes, & le païs affligé de malheurs, jusqu'à ce que l'Evêque S. Mammert ayant connu par révélation, que ces maux ne cesseroient point qu'on ne l'eut ôté de là, le fit chercher & tirer dehors avec des crochets. Laissons ces fables au menu peuple. Mais vingt-huit ans auparavant, sçavoir l'an seiziéme de Jesus-Christ, Herode Archelaüs, l'un des fils du vieil Herode l'Infanticide, & aussi méchant que son pere, avoit été relegué dans la même Province de Vienne, & y avoit fini malheureusement ses jours, ayant été condamné au banniſſement par l'Empereur Auguste, sur la plainte de ses sujets, qui l'accuserent de concussion & de tirannie. Il avoit eu pour sa part du Royaume de son pere la Judée, l'Idumée & la Samarie, non pas avec titre de Roi: mais seulement de Tetrarque.

Mort & Passion de JESUS-CHRIST notre Seigneur en sa 34. année.

Pilate banni à Vienne.

An de J. C. 38.

Archelaüs fils d'Herode y avoit aussi été banni.

An de J. C. 39. en Mars.

II. Tibere étant mort dans son Isle de Caprée, Cajus Caligula parvint à l'Empire, comme étant fils de Germanicus & d'Agripine, petite-fille d'Auguste, mais en tout fort dissemblable à son ayeul & à son pere, extravagant, fanfaron, cruel & dissipateur. Dans la seconde année de son regne, il lui prit fantaisie de porter la gloire & la terreur de son nom dans la Germanie: mais cette nation belliqueuse eut plus de sujet de se mocquer de ses mommeries, que d'apprehender ses armes. Il avoit dans ses gardes quelque compagnie de Bataves

Sous CALIGULA *qui regna trois ans dix mois, & vécut quelques 29. ans.*

Pourquoi Caligula vient en Gaule.

Ans de J. C. 41. & 42. CALIGULA.

(c'étoit Cavalerie) ayant eu avis qu'il faloit faire des recruës pour la remplir, ou peut-être brûlant d'envie, comme le rapporte Dion, de piller les riches Provinces des Gaules, & celles des Eſpagnes, il dreſſa un grand apareil par terre & par mer: & s'en vint au de-ça des monts, comme s'il eût voulu encherir ſur les victoires de Germanicus. Sa débauche & ſes vices l'accompagnoient par tout; avec ſon équipage de guerre il en traînoit un autre de diſſolution, des bandes de femmes proſtituées, des Comédiens & des Violons, mélange bizarre qui faiſoit douter ſi c'étoit le camp de Mars ou celui de Venus, une partie de divertiſſement, ou une expedition militaire. Auſſi ſignaloit-il par tout ſa marche par des folies & par des jeux ridicules ſans faire aucun exploit de guerre. Ayant paſſé le Rhin, je ne ſçai pas en quel endroit, il entra dans les terres des ennemis: mais il n'alla pas bien avant, & n'y oſa rien entreprendre. Une fois comme il étoit dans ſon carroſſe, quelqu'un ayant dit que l'épouvante ſeroit grande ſi l'ennemi paroiſſoit, il monta à cheval tout à l'heure, & s'enfuit avec tant de confuſion, qu'étant arrivé à un pont, il ſe fit paſſer ſur les têtes de ceux qui lui bouchoient le paſſage. Une autre-fois ayant envoyé ordre à quelques Germains de ſa garde de ſe cacher dans un bois au-delà du Rhin, & attiré quelques ſoldats pour lui venir dire comme il dînoit, que les ennemis approchoient, il ſe leva promptement de table, & y courut avec ceux qui ſe trouverent auprès de lui; puis ayant fait étêter quelques arbres en maniere de trophée, il s'en revint le même jour aux flambeaux, publiant ſes beaux faits, & accuſant de lâcheté ceux qui ne l'avoient point ſervi. Il acheta auſſi des hommes de belle taille, à qui il fit apprendre quelques mots de Turdeſque, & teindre les cheveux de rouge, pour les montrer à Rome comme des Germains pris en guerre. Une autre-fois quelques Cattes ayant été faits priſonniers par ſes gens, il coupa lui-même la tête aux uns, & fit hacher les autres en piéces.

Ses folies ridicules.

An de J. C. 42. CALIGULA.

Après ces beaux exploits, il s'en retourna paſſer l'hyver à Lyon, où il n'y eut pas ſujet de rire pour les Gaulois. Il ſe mit à rançonner cruellement les Provinces, non-ſeulement les Communautez, mais encore les particuliers. Quand il entendoit parler qu'il y avoit quelque homme riche dans ce païs-là, il ne ſe contentoit pas d'une partie de ſes biens: pour les avoir tous, il le faiſoit condamner à mort. Il avoit des Delateurs à gages qui chargeoient tous ceux qu'il lui plaiſoit, de diverſes accuſations, les uns d'avoir conſpiré contre ſa perſonne, les autres d'en avoir mal parlé, les autres d'avoir voulu remuer, & le crime de tous ces malheureux n'étoit que dans leurs coffres. Rien ne pouvoit remplir cet épouvantable gouffre, qui rejettoit auſſi-tôt par les profuſions, ce qu'il avoit englouti par ſes cruautez. Un jour qu'il joüoit aux dez s'étant fait apporter le dénombrement des Gaules qui contenoit les noms de toutes les perſonnes libres, & la valeur de leurs biens, il commanda qu'on eût à en faire mourir grand nombre des plus riches, pour avoir leur confiſcation. Puis revenant à ceux qui joüoient, il leur dit en ſe mocquant d'eux: *Qu'ils ſe morfondoient à joüer ſi petit jeu comme ils faiſoient; pour lui qu'il gagnoit bien plus gros, qu'il ſçavoit rafler des millions.*

En Novembre & ſuiv.

An de J. C. 42. CALIGULA.

Cruel & ſanguinaire moyen d'avoir de l'argent.

Au Printems il revint dans la Belgique, publiant qu'il vouloit paſſer dans la Grande Bretagne pour la reduи-

An de J. C. 42. en Avril & suiv. CALIGULA.

re sous son obéïssance. Il monta donc sur ses vaisseaux; mais à peine s'étoit-il éloigné du bord, qu'il leur fit tourner la proüe, & se remit à terre. Il se contenta d'avoir reçu dans sa Cour un des fils de Cinobelin, l'un des Roitelets de l'Isle, qui avoit été chassé par son pere. Quelques jours après il mit son armée en bataille sur la gréve, fit dresser son artillerie, sonner la charge, avancer les corps: & comme on étoit en peine de sçavoir à qui il en vouloit, il commanda à ses troupes d'amasser des coquilles comme pour marquer qu'il avoit dompté l'Ocean. Cela fait, il reprit le chemin de Rome, où il voulut être reçû en triomphe le plus magnifique qu'on eût jamais vû.

En Octobre.

Parmi toutes ces folies il laissa néanmoins à la Gaule Belgique un beau monument de sa puissance. Car désirant immortaliser le souvenir de sa victoire, il bâtit une haute tour sur le bord de la mer, pour éclairer aux vaisseaux qui venoient prendre port en ces côtes très périlleuses. Suetone qui nous apprend cette particularité, ne marque point précisement l'endroit: mais assûrement que c'étoit près de Boulogne; & ce ne peut être que cette tour qu'on appelloit *la Tour d'Ordre*, qui ayant subsisté jusqu'à ces derniers tems est maintenant renversée sur le côté, la mer dont autrefois elle étoit assez éloignée, en ayant miné peu à peu les fondemens. On la voyoit sur une éminence, bâtie de pierre noire, à huit pans, chacun d'environ vingt quatre pieds de large, & à trois étages. On lui avoit depuis cinq ou six siecles donné ce nom de *Tour d'Ordre*, parce qu'elle étoit dans le territoire de la Baronie d'Ordre. Les Anglois l'appelloient *l'Homme vieux*, à cause que de loin elle representoit comme la figure d'un grand vieillard.

Bâtit un Phare sur le bord de la mer.

An de J. C. 43. CALIGULA.

Caligula institua aussi des combats d'éloquence dans la ville de Lyon proche de l'Autel que les nations des Gaules avoient érigé à l'Empereur Auguste. Les Orateurs * prononçoient là les pieces qu'ils avoient faites; je ne trouve point qui en étoient les Juges; mais les vaincus étoient contraints de donner eux-mêmes le prix aux vainqueurs, & on forçoit ceux qui n'avoient rien fait qui vaillê, d'effacer leur composition, quelque-fois avec une éponge, quelquefois avec la langue, s'ils n'aimoient mieux être battus de * ferules, ou plongez dans la riviere. Remede fort plaisant contre la démangaison des barboüilleurs de papier, & qui seroit encore très necessaire pour décharger le public de tant d'impertinens écrits dont les Auteurs ne meritent d'être connus que par un semblable châtiment.

Institut des combats d'éloquence à Lyon.

* *Les Rhetcurs.*

* *Especes de cannes.*

Quatre mois après son retour à Rome, il fut tué par une conspiration des Officiers de ses troupes, Claudius lui succeda, un hebêté à un enragé. Il étoit frere de Germanicus, & épousa sa fille Agrippine veuve de Domitius, & mere de Claude Neron qui fut son successeur. Ses Lieutenans ne laisserent pas de donner quelques preuves de la grandeur Romaine, & ils en eussent bien donné davantage, si la foiblesse du Prince l'eût pû souffrir. Galba commandant dans la Germanique superieure, & Galbinus dans l'inferieure, remporterent quelques avantages, celui-ci sur les Cauces, l'autre sur les Cattes, dont ils lui acquirent le titre d'EMPEREUR, c'est-à-dire de General victorieux. En recompense il leur donna celui de vainqueurs * de ces nations.

An de J. C. 43. en Fevrier.

Sous CLAUDIUS *qui regna treize ans huit mois vingt jours, en vécut soixante-trois.*

Il fut le premier des Empereurs qui affermit la domination Romaine dans la Grande-Bretagne. Jules Cesar y avoit vaincu quelques peuples, mais ne les

* *Cenciqne & Catriques.*

An de J. C. 43. CALIGULA.

avoit pas ſubjuguez ; Auguſte avoit eu deſſein d'y paſſer, mais ſans effet ; Caligula l'avoit domptée en imagination ſeulement ; Claudius entreprit de la conquerir tout de bon. Plautius qui en eut la charge, y réüſſit fort heureuſement, avec Veſpaſian ſon Lieutenant. Lorſqu'il y eut fait de notables progrès, il convia l'Empereur d'y venir recevoir les hommages des vaincus : Il ſe rendit donc dans les Gaules par mer, étant deſcendu à Marſeille, & de-là, les ayant traverſées, il vint s'embarquer au port de Geſſoriac, ou Boulogne. Etant entré dans l'iſle, il y aſſujetit pluſieurs peuples par la terreur de la Majeſté Imperiale ; puis étant de retour à Rome, il ſe donna l'honneur du triomphe, & mit ſur le haut de ſon palais une couronne navale d'or du poids de neuf livres, dont la Gaule Chevelüe lui avoit fait preſent, pour marquer qu'il avoit traverſé, & comme dompté l'Ocean.

Claudius entreprend de conquerir la grande Bretagne & y paſſe.

Corbulon n'eut peut-être pas moins fait de progrès dans la Germanie, ſi on n'eût point donné des entraves à ſa valeur & à ſa bonne fortune. Les Cauces faiſoient des courſes ſous la conduite d'un jeune Seigneur Caninefate nommé Gannaſcus, qui après avoir été long-tems au ſervice des Romains, étoit retourné parmi les Barbares, & avec des vaiſſeaux legers piratoit ſur les côtes de la Gaule Belgique, qui étoit riche, mais de nulle défenſe, n'y ayant point encore de forts qui la couvriſſent. Voilà la premiere fois, au moins que j'aye remarqué, que les peuples de la Germanie firent la guerre par mer aux Romains. Corbulon arrivé dans la Germanique inferieure, envoya ordre à ſes galeres de deſcendre en diligence, une partie le long du Rhin, & l'autre par les canaux & par les lacs ; & ayant coulé à fond bon nombre des barques des ennemis, donna la chaſſe à Gannaſcus. Cela fait il contraignit les Friſons de lui envoyer des ôtages, de ſe contenter des terres qu'il leur aſſigna pour leur demeure, & de recevoir les loix, les Magiſtrats, & la garniſon qu'il leur impoſa. Ce fut par là que commença cette haute reputation qu'il acquit du plus grand Capitaine de ſon tems.

Cauces courent les côtes des Gaules ſous leur Chef Gannaſcus ; chaſſez par Corbulon.

An de J. C. 46. CLAUDIUS.

Il eſſaya enſuite de perdre Gannaſcus, & d'appaiſer les Cauces. Pour le premier il lui dreſſa tant d'embuches, qu'il l'attrapa. On s'en défit auſſi-tôt, & je vois que ce fut par une action bien vilaine, puiſque Tacite ſemble avoüer qu'on crût tout moyen honnête pour châtier ce perfide. Ils l'appelloient ainſi, parce qu'il avoit quitté leur ſervice, & que d'ailleurs le peuple des Caninefates, quoique Germain d'origine, étoit dans les bornes de leur Empire. Sa mort anima les Cauces à reprendre les armes ; & d'autre côté Corbulon, afin d'avoir ſujet de guerre, & matiere de gloire, attiſoit le feu plûtôt que de l'éteindre : mais le conſeil de Claudius ne trouva pas bon qu'il acquît trop d'autorité ſur les troupes, ſous un Prince ſi faineant. Tellement que comme il étoit prêt de planter ſon camp dans le païs ennemi, il reçût ordre de ne point faire de nouvelles entrepriſes, mais de repaſſer le Rhin, & de retirer les garniſons qu'il avoit au de-là. Il obéït ſans délai, non pas ſans regret ; & pour empêcher que l'oiſiveté n'anéantît la diſcipline militaire, déja fort relâchée, il occupa ſes ſoldats à tirer un canal de vingt & trois mille de long à ce que dit Tacite, entre la Meuſe & le Rhin, afin d'arrêter les inondations de l'Ocean. Ortelius l'un des plus grands Geographes de nos derniers ſiécles, a crû que ce canal étoit la Lecque, dont le vieux cours, comme le montre Cluverius, venoit de Dorſtad à Vlaredinghen. Mais il y a quarante mille de diſtance

Qui fait enſuite périr Gannaſcus.

An de J. C. 46. CLAUDIUS.

Reçoit défenſe de plus faire d'entrepriſe en Germanie.

Employe ſes ſoldats à tirer un canal de la Meuſe au Rhin, pour arrêter les debordemens de la mer.

An de J. C. 46. & suiv. CLAUDIUS.

distance entre ces deux villes, joint que la Lecque est trop éloignée de la mer pour servir à l'effet que marque Tacite. Il y a donc plus d'apparence que ce Canal soit celui qui de Leyden va à Delft, de-là à Maseland, & enfin à Sluys, où il se joint avec la Meuse ; car il a bien vingt & trois mille de longueur, qui font quelque huit lieuës Françoises en comptant ses coudes & ses détours.

Les Cherusques demandent Italus qui étoit à Rome pour en faire leur Roi.

Peu avant la guerre des Cauces, les Cherusques avoient perdu tous leurs Grands dans les guerres civiles ; en sorte qu'il ne leur en restoit plus qu'un, qui étoit à Rome : il s'appelloit Italus, & étoit fils de ce Flavius, & neveu de cet Arminius, desquels nous avons parlé, beau Prince & bien élevé, dont ces peuples vouloient faire leur Roy. Ils le demanderent donc à l'Empereur qui le leur envoya aussi-tôt avec un équipage digne de sa qualité, s'assûrant qu'il seroit toûjours ami de l'Empire, parce qu'il devoit sa naissance & son éducation à la ville de Rome. Dans ses commencemens il se rendit fort agreable à ses peuples, parce qu'il n'épousoit aucun parti : sa justice, sa modestie & sa temperance lui concilioient leur estime, comme l'adresse avec laquelle il sçavoit s'accommoder à leurs débauches, lui gagnoit les cœurs ; lorsque ceux qui avoient été puissans dans les factions passées, se retirerent chez les peuples voisins, & commencerent à crier, Que l'ancienne liberté Germanique s'en alloit opprimée par la domination des Romains, puisque Rome leur donnoit un Roi, le fils d'un traître & d'un espion, nourri dans les maximes d'une domination étrangere, imbu des mœurs & des coûtumes d'Italie, leurs intrigues & leurs remontrances assemblerent des forces considérables. Celles d'Italus n'étoient pas moindres, & son droit

Une partie de ses sujets se revolte contre lui.

fut confirmé par une sanglante victoire. Ce que ses ennemis n'avoient sçû faire, sa prosperité le fit ; se croyant tout puissant il poussa son autorité trop loin ; ses sujets ne le pûrent souffrir ; ils se revolterent & le chasserent du païs. Il est vrai qu'il se retablit dans le Trône par l'assistance des Lombards ; mais je ne sçai s'il s'y maintint long-tems, & si sa dégradation le rendit plus cruel ou plus modéré.

An de J. C. 46. CLAUDIUS.

Vannius Roi des Sueves aussi chassé pour tirannie & exaction.

Pareille & pire disgrace arriva à Vannius Roi des Sueves que Drusus avoit autrefois instalé dans cette dignité. Son régne qui avoit été doux & équitable dans les premieres années, ayant dégeneré en exactions & en tirannie, il se rendit si odieux aux siens, & aux étrangers, que deux de ses neveux Vangion & Sidon conspirerent contre lui avec Jupilius Roi des Hermundures. L'Empereur Claudius ne se voulut point mêler de leurs querelles, quoiqu'il en fût souvent importuné ; mais se contenta de promettre retraite à Vannius, & de faire avancer une Legion de la Pannonie sur le bord du Danube, pour recüeillir les vaincus, & pour arrêter les vainqueurs, en cas que la chaleur de la victoire & la présomption de leurs grandes forces les portassent plus avant. [illegible] au bruit de cette guerre il s'étoit mis aux champs de prodigieuses bandes de * Lugions, & d'autres peuples qui s'avançoient à grandes journées, sur l'esperance de piller les richesses que Vannius avoit amassées durant un long regne par toutes sortes d'exactions, il avoit resolu de se tenir clos & couvert dans ses forteresses : mais sa Cavalerie qui étoit toute de Sarmates ne pouvant souffrir les sieges, & courant toûjours la campagne, l'engagea au combat malgré qu'il en eût. Il paya bravement de sa personne, & reçût des blessûres honora-

Les Romains lui donnent retraite dans leurs terres, ses neveux se mettent en sa place.

* *Les peuples des pais que tiennent les Polonois de-ça la Vistule.*

An de J. C. 46. CLAUDIUS.

bles : le bonheur néanmoins ne ſeconda pas ſa vaillance, il fut vaincu, & ſe retira à ſa flotte qui étoit ſur le Danube, où ſes Clients & ceux de ſon parti étant venus le joindre, l'Empereur leur donna quelques terres dans la Pannonie. Ses deux neveux partagerent ſon Etat, & entretinrent toûjours amitié avec les Romains. Du commencement ils furent aſſez aimez de leurs ſujets : mais peu après cet amour ſe convertit en haine, ſoit par leur faute, ſoit par l'inconſtance du peuple.

Ces changemens ne ſe pouvoient faire ſans diminuer les forces des Sueves, & ſans entretenir les diſcordes parmi les autres peuples leurs voiſins. Les Gaulois regardoient ces guerres d'un œil indifferent, les Romains s'en réjoüiſſoient, parce que cependant ils moiſſonnoient les Gaules tout à leur aiſe. Ils tiroient même quelques tributs ſur les peuples de l'autre bord du Rhin ; car nous liſons qu'un certain Curtius Rufus qui commanda les Legions peu après Corbulon, découvrit une mine d'argent dans la contrée des * Mattiens, & qu'il la fit foüiller par ſes ſoldats, ſans pourtant en pouvoir tirer grand profit, parce qu'il y avoit trop de peine & de dépenſe à en écouler les eaux.

Les Romains ſe réjoüiſſoient de voir la guerre civile parmi les Germains.

Mine d'argent au païs des Mattiens. * *Weſterwald.*

An de J. C. 50. CLAUDIUS.

Je ne remarque autre choſe du tems de l'Empereur Claudius dans la Germanie. Mais pour les Gaules on lit que le huitieme de ſon Empire, comme on parloit de remplir le nombre des Senateurs, les plus Nobles de la Gaule Chevelue demanderent à y être admis, comme ayant le droit de Citoyens Romains. Véritablement Jules Ceſar avoit autre-fois fait cet honneur à quelques Gaulois, puiſque Suetone dit qu'il reçut des demi-barbares dans le Senat, & qu'ils mirent bas leurs longues chauſſes, pour prendre le Laticlave. Dion Caſſius écrit auſſi qu'Auguſte accorda le droit de Cité à quelques-uns d'eux, & qu'il l'ôta à d'autres ; mais je croi que ce droit n'étoit qu'honoraire, & qu'il ne leur ouvroit pas le chemin pour parvenir aux grandes Magiſtratures : auſſi pluſieurs dans le Senat s'oppoſerent aſſez fortement à cette demande. Mais l'Empereur qui deſiroit avec paſſion, faire honneur à la nation Gauloiſe, parmi laquelle il avoit commencé de reſpirer le jour, car il étoit né dans la ville de Lyon, prononça une longue harangue qu'il avoit étudiée, pour appuyer leur requête. Ainſi il y eut arrêt conforme à ſes deſirs ; en vertu duquel les Eduens obtinrent les premiers cette grace. Ce qu'on accorda à leur ancienne alliance avec les Romains, & parce que ſeuls d'entre tous les peuples de la Gaule, ils étoient en fraternité avec eux. Lucain dit bien que les Auvergnacs ſe vantoient d'être freres des Latins, non pas toute-fois qu'ils fuſſent reconnus pour tels. Avec le tems les Romains donnerent auſſi ce titre aux Bataves, comme il ſe vérifie par un monument fort ancien que Juſte Lipſe rapporte. Il ſemble qu'avant cela Claudius eût accordé le droit de Cité Romaine à toute la Narbonnoiſe, & qu'il l'eût renduë entierement libre ; en ſorte qu'elle n'étoit plus réduite en Province, puiſque les habitans y joüiſſoient de leurs biens, francs & quittes de toutes tailles & tributs. Du moins il ſe voit dans le treiziéme livre des Annales de Tacite, qu'il y avoit des Senateurs natifs de cette Province ; & que Claudius leur accorda le pouvoir de ſortir de Rome, & d'aller voir leurs terres ſans en demander congé. Et certes il n'y a point de partie de toutes les Gaules, que les Romains ayent plus conſiderée que celle-là, ni où ils ayent laiſſé tant

Gaulois demandent à être admis au nombre des Senateur.

An de J. C. 50. CLAUDIUS.

L'Empereur Claudius né à Lyon, harangue en leur faveur.

Ils y ſont reçûs ; les Eduens les premiers de tous.

Province Narbonnoiſe fort embellie par les Romains.

de marques de leur affection & de leur magnificence. On y regarde encore avec admiration les reſtes de quantité de ſomptueux ouvrages, à Nîmes le Temple de Diane, & un amphitéatre qu'ils nomment les *Arenes*; à Beziers un autre taillé dans le roc; près d'Aigues-mortes un Phare pour guider les Vaiſſeaux ſur cette côte-là; à Orange, à Taraſcon, à Beziers, à Toulouze & autres villes, de riches morceaux d'Aqueducs, d'Arcs triomphaux, de Temples, de Thermes, de Capitoles & autres grands bâtimens, dont quelques curieux ont fait des traitez particuliers. Mais ſur-tout les Gouverneurs du païs ſe plaiſoient à embellir la ville de Narbonne, parce qu'ils y faiſoient leur réſidence ordinaire.

An de J. C. 53.

Vers l'an de J. C. 53. Agrippine, mere de Neron, & femme en ſecondes nôces de l'Empereur Claudius, quoique ſon oncle paternel, deſirant faire montre de ſa puiſſance aux Nations étrangeres, tranſporta une Colonie de ſoldats véterans dans la ville des Ubiens, qu'Agrippa ſon ayeul avoit bâtie, & où elle avoit pris naiſſance. Elle lui donna le nom de Colonie Agrippine. A trois ou quatre ans de-là, elle empoiſonna ſon mari pour faire regner ſon fils Neron, qui dans la ſuite lui fit bien connoître que pour avoir été méchante femme, elle n'en ſeroit pas plus heureuſe mere.

Fondation de la Colonie Agrippine dans la ville des Ubiens ou Cologne.

An de J. C. 56. en Octobre.

Sous NERON *qui regna treize ans huit mois, & en vécut trente-un incomplet.*

IV. Les diſcordes trop ordinaires, & preſque continuelles parmi les peuples de la Germanie, les tenoient acharnez à des guerres cruelles & opiniâtres; les Romains les laiſſoient conſumer par leurs propres forces, & s'occupoient dans les Gaules à des ouvrages de paix. Pompée Paulin commandoit alors les Legions de la Germanique inferieure, Lucius Vetus celle de la ſuperieure. Le premier continua de faire travailler à la levée que Druſus avoit commencé ſoixante-trois ans auparavant, pour ſoûtenir la pente que le Rhin avoit du côté des Gaules. Le ſecond entreprit de joindre la Saone à la Moſelle, tirant une tranchée de l'une à l'autre vers leurs ſources, qui ſont voiſines dans la haute Lorraine. Par ce moyen on eût facilement voituré les armes avec leurs équipages, de la Mer Méditerranée dans l'Océan. Mais Ælius Gracilis, Lieutenant de la Belgique, portant envie à un ſi bel ouvrage, en détourna Vetus, diſant qu'il ne devoit pas faire entrer ſes Legions dans la Province d'un autre; qu'il ſembleroit qu'il affectât de gagner l'eſtime & l'amour des Gaulois, & qu'il donneroit jalouſie au Souverain; conſideration qui a ſouvent arrêté de grandes & utiles entrepriſes.

An de J. C. 56. NERON. *Vetus continüe la levée de Druſus.*

Entrepriſe de joindre les deux mers par la jonction de la Moſelle, & de la Saone.

Cependant, parce que les Legions n'entreprenoient rien depuis ſept ou huit ans, le bruit courut parmi les Germains, qu'il y avoit un ordre ſecret de ne plus rien remuer au de-là du Rhin. Cela enhardit les Friſons à s'emparer des terres qu'elles avoient laiſſées vaines & vagues pour le pâturage de leurs troupeaux. Ils s'y gliſſerent donc ſans faire bruit par les chemins des bois & des marécages, ayant pour chefs Verrite & Malorich, & y envoyerent leurs femmes & leurs enfans par les lacs. Mais Avitus, ſucceſſeur de Paulin, ne les y voulut pas ſouffrir, & les contraignit de députer à Rome pour les demander. L'Empereur les leur ayant refuſées, ils en délogerent. Les Anſivariens enſuite, chaſſez de leur païs par les Cauces, vinrent s'y planter. Ils étoient aſſez puiſſans en nombre, & d'ailleus favoriſez de leurs voiſins, à cauſequ'on avoit compaſſion de les voir ſans païs,

Friſons s'emparent des terres vagues délaiſſées pour le bétail des ſoldats; en ſont chaſſez.

Les Anſivariens s'y logent.

An de J. C. 58. & ſuiv. NERON.

errans & vagabons, qui ne demandoient qu'une retraite aſſurée. Leur conducteur ſe nommoit Bojocalus, homme d'une vénerable vieilleſſe & d'une grande réputation parmi eux, mais qui ne devoit pas être moins conſideré par les Romains, parce qu'Arminius l'avoit empriſonné dans le ſoûlevement des Cheruſques, & que depuis il avoit porté les armes cinquante ans durant ſous leurs enſeignes. Auſſi leurs chefs s'étant abouchez avec lui & ayant écouté ſes remontrances, lui offrirent des terres en ſon particulier; mais il les refuſa comme le prix d'une trahiſon, & ajoûta cette genéreuſe parole: *Terre ne peut nous manquer pour y vivre, ou pour y mourir.* Cela dit, il rompit la conference, & ſe retira fort en colere. Les Anſivariens appellerent à leur aide les Bructeres, les Tencteres, & autres peuples plus éloignez: mais comme les Tencteres ſçûrent qu'Avitus étoit entré dans leurs terres, menaçant d'y mettre tout à feu & à ſang, s'ils ne ſe détachoient d'avec eux, & que Curtilius Mancia qui commandoit les troupes de la Germanique avoit paſſé le Rhin pour les prendre par derriere; ils renoncerent à cette ligue, & les Bructéres après eux, de peur de ſe perdre pour la querelle d'autrui. Les malheureux Anſivariens étant ainſi abandonnez, furent contraints de ſe retirer vers les Tubantes & les Uſipiens, de-là rejettez ſur le païs des Cattes, & après ſur celui des Cheruſques; tant qu'après avoir long-tems tournoyé, quelquefois reçûs comme hôtes, le plus ſouvent comme ennemis, toûjours combattus de la miſere, ils périrent entierement, ce qu'ils avoient de jeuneſſe, ayant été tué par les armes, & le reſte pris & vendu.

Ne peut rien obtenir. Ils prennent les armes; ſont chaſſez de païs en autre, & périſſent.

Remontrance de Bojocalus leur Chef.

Le même Eté les Hermundures & les Cattes ſe choquerent avec grand carnage pour leur differend touchant la riviere de Sala, que chacun d'eux s'efforçoit de tirer de ſon côté par diverſes rigoles, pour en faire du ſel. Cette riviere n'eſt pas des plus grandes; elle naît près d'Egra en Bohéme, & vient tomber dans l'Elbe. En ce païs-là ils ne ſçavoient point d'autre moyen de faire du ſel, ſinon qu'ils jettoient de l'eau de ce fleuve ſur un grand monceau de bois fort allumé, par la chaleur duquel elle ſe congéloit, comme fait l'eau de la mer par l'ardeur du Soleil dans les marais ſalans, & comme celle des fontaines de Salins & de Lorraine par le feu dans les chaudieres. Le ſuccez de cette guerre fut très heureux pour les Hermundures, très funeſte pour les Cattes, parce que les premiers avoient dévoüé la bataille ennemie au Dieu Mars; & en cas de ce vœu-là, les vainqueurs maſſacroient hommes & chevaux, & tout ce qui avoit vie.

Vers l'an de J. C. 69.

Guerre très ſanglante entre les Hermundures & les Cattes pour la riviere de Sala.

Les Cattes ſont vaincus.

V. La tirannie de Neron étant en ſon plus haut point, & tout le monde engourdi par une lâcheté épouvantable, Julius Vindex fut le premier qui ſe remua, & qui prit les armes pour la vengeance du genre humain. Il étoit Propreteur des Gaules, & Gaulois d'extraction, iſſu comme l'on diſoit de race Royale, robuſte de corps, de grande prudence politique & militaire, & d'une hardieſſe à tout entreprendre. On avoit impoſé de nouveaux tributs aux Gaulois dans le cens ou dénombrement qui en avoit été fait quelques années auparavant: Vindex les voyant outrez de ces charges inſupportables prit ſujet de les faire ſoûlever contre Neron. Il les ſollicitoit qu'ils euſſent à ſe ſecourir eux-mêmes, à ſecourir l'Empire Romain; qu'il leur ſeroit glorieux de

An de J. C. 69.

Les Gaules ſoûlevées contre Neron par Vindex.

An de J. C. 69. NERON.

délivrer toute la terre, & de s'affranchir eux & leur posterité. Ses remontrances les animerent, ils prirent les armes, il reçût leur serment, leur engagea sa foi, & leur abandonna sa tête en cas qu'il n'y procedât pas de bon pied. Il n'y avoit dans tout le dedans des Gaules que douze cens hommes de guerre, pour les contenir dans l'obéïsance, si bien qu'elles n'eurent pas besoin de grand effort, mais seulement de resolution pour se soulever. La Belgique & les deux Germaniques demeurerent par force dans le parti de Neron, parce que les Legions y étoient logées. Fonteius Capito, & Verginius Rufus en étoient les Generaux, le premier dans la superieure, le second dans l'inferieure. Capito se declarant trop, & protestant qu'il ne vouloit point prendre les armes pour Neron, & d'ailleurs étant fort haï des troupes par son humeur un peu trop hautaine, fut tué par les soldats, sur qui les plaisirs des débauches & les donatifs du Tiran étoient plus puissans que le zele du salut public. Rufus aussi bien intentionné que lui, mais plus avisé, marcha contre Vindex. Celui-ci au même tems avoit envoyé solliciter Sulpitius Galba, alors Gouverneur de l'Espagne Terragonnoise, & reputé homme de haute vertu, de se faire chef de ce grand corps des Gaules, de se rendre le liberateur de toute la terre, & le défenseur de la Republique, qui attendoit son salut de sa valeur & de sa justice. Galba ne resista pas beaucoup à ces prieres; la crainte qu'il avoit de Neron, & en partie l'esperance de la Souveraineté, l'obligerent d'accepter cet offre, & de marcher droit à Rome. Rufus cependant avoit assiegé la ville de Besançon qui refusoit de lui ouvrir les portes: Vindex s'avança pour la secourir. Les deux Generaux étant en presence, parlementerent à la tête de leurs armées, & demeurerent d'accord de se joindre pour le service de la Republique. Mais après leur conference, comme Vindex s'avançoit vers l'armée de Rufus, les soldats de celui-ci, soit qu'ils crussent qu'il venoit à dessein de les combattre, ou bien qu'étant affectionnez à Neron, ils s'emportassent de rage contre l'intelligence des deux Chefs, le chargerent à l'improviste & defirent son avant garde, sans que les deux Generaux pussent empêcher ce choc. Vindex desesperé de cet accident imprevû, & aprehendant de plus fâcheuses suites, se tua de ses propres mains au grand regret de Rufus.

Rufus Général des Legions marche contre Vindex qui assiegeoit Besançon.

An de J. C. 69. NERON.

Ils parlementent, mais leurs armées se choquent malgré eux.

Celle de Vindex ayant du pire, il se tuë.

Incontinent après arriverent les nouvelles de la fin tragique de Neron. En lui finit la domination de la race des premiers Cesars, qui depuis Jules avoit été continuée seulement dans des descendans par filles. Sur la certitude de sa mort les Legions offrirent l'Empire à Rufus : mais il croyoit indigne de la Majesté de la Republique de le prendre de la main des soldats, qui en effet n'en sont que les serviteurs, & non pas les maîtres : il sçavoit que ce droit appartenoit au peuple Romain & au Senat ; & d'ailleurs il avoit le courage noblement élevé aux dessus de la principauté, pour laquelle les autres hommes font souvent toutes sortes de bassesses & de crimes.

Rufus refuse l'Empire qui est donné à Galba.

Galba qui paroissoit digne de l'Empire avant que d'y être monté, s'y gouverna si mal qu'il ne le garda pas longtems. Il se montra cruel & sanguinaire, ingrat envers les soldats, extrêmement negligent, & encore plus imprudent à témoigner ses ressentimens. Il haïssoit les Legions de la germanique superieure qui avoient marché

An de J. C. 69. en Juin. Sous GALBA, *qui regna neuf mois treize jours, & vécut soixante-douze ans.*

contre Vindex, & maltraitoit les villes Belgiques pour la même cauſe, leur rognant partie de leurs territoires; au contraire il recompenſoit ouvertement celles qui l'avoient ſuivi, leur accordant le droit de Cité Romaine, de nouvelles terres, & quelque décharge des impôts. Cette mauvaiſe conduite fut cauſe que dans les Gaules les Legions mal contentes, rompirent l'obéïſſance qu'elles lui avoient jurée, déclarant Vitellius Empereur, & qu'à Rome Othon nouvellement de retour de la Luſitanie, dont Neron lui avoit donné le gouvernement, le fit maſſacrer avec Piſon qu'il avoit ſolemnellement adopté, & uſurpa l'Empire.

Vitellius ſe ſoûleve contre lui en Gaule, & Othon le fait maſſacrer à Rome.

An de J. C. 70.

en Mars. Sous OTHON, *qui regna ſeulement quatre-vingt-dix jours, vécut quarante ans.*

Galba n'étant plus au monde, la querelle demeura à vuider entre Othon & Vitellius. Ce dernier avoit été envoyé par Galba dans la Germanique ſuperieure, pour y commander les Legions en la place de Capiton, comme Hordeonius Flaccus dans l'inferieure, en la place de Rufus. Ses troupes ayant beaucoup plus de chaleur qu'il n'en avoit lui-même, le preſſerent tant qu'il en envoya une partie vers l'Italie ſous le commandement de Valens & de Cecinna; leſquels il devoit ſuivre avec le gros de ſes forces. La marche de ces deux Generaux cauſa des dommages ineſtimables en pluſieurs endroits. Quoi que la ville de Mets eût reçu Valens avec toute ſorte de civilité, ſes ſoldats ne laiſſerent pas de la traiter, comme s'ils l'euſſent pris d'aſſaut. Lorſqu'elle croyoit être en ſûreté, ils coururent aux armes, ſans qu'on ſçût ce qu'ils vouloient, tuërent quatre mille habitans, & ne s'arrêterent qu'avec beaucoup de peine par les très-humbles prieres de leur General. Cette furie épouvanta ſi fort toutes les autres villes, (& peut-être l'avoient-ils fait à deſſein,) qu'il n'y en eut pas une qui ne leur ouvrît les portes, & qui ne fit ſortir ſes Magiſtrats au devant d'eux; les femmes mêmes & les enfans ſe jettoient par terre lorſqu'ils paſſoient, criant miſericorde. Ce qui ſembloit bien étrange, n'y ayant point de guerre, ni point d'offenſe, qui leur dût faire craindre aucun mauvais traitement.

An de J. C. 70. OTHON.

Lieutenans de Vitellius marchant vers l'Italie. Font maſſacre à Mets.

Valens étoit à Toul lorſqu'il reçut la nouvelle de la mort de Galba; de-là il continua ſa marche par le païs des Eduens. Il leur chercha tous les ſujets de querelle qu'il pût s'imaginer, & n'en ayant ſçû trouver aucun, il ne laiſſa pas de les déſarmer, & de les taxer à fournir des vivres ſans payer. C'étoit un homme fort avare, qui tiroit de l'argent de tout, de chaque logement qu'il faiſoit, des Seigneurs, des villes, des Magiſtrats. Ce que je remarque ici, d'autant que ces picorées étoient auparavant inconnuës parmi les Romains, dont les ſoldats n'avoient point accoûtumé de piller qu'en païs ennemi, & même avec grand ordre.

Inimitié entre Lyon & Vienne.

Son humeur avare fut toute-fois ſalutaire à Vienne. Il y avoit une profonde diſcorde entre cette ville & celle de Lyon, tant à cauſe des differends que le voiſinage fait naître, que parce qu'on avoit ôté à la premiere l'honneur d'être la Capitale de la Gaule Celtique pour le donner à l'autre, qui le conſerve encore aujourd'hui pour le reſſort du ſpirituel. Le ſoûlevement de Vindex renouvella cette vieille haine, les Lyonnois tenant pour Neron: ceux de Vienne pour Vindex, & puis pour Galba; lequel par vengeance avoit réüni au Domaine les revenus de la ville de Lyon. Ils s'étoient donc cruellement acharnez les uns contre les autres, plus enflâmez de la chaleur de leurs inimitiez

An de J. C. 70. OTHON.

particulieres, que de celles des deux partis. La vengeance des Lyonnois ne demandoit pas moins à Valens que la destruction de Vienne ; & ſes ſoldats étoient ſi fort animez par leurs plaintes, qu'on ne pouvoit plus les retenir. Les Viennois avertis de ce danger, ſortirent de leur ville portant devant eux les voiles & les infules * ſacerdotales. Ils ſçavoient que les Romains ne violoient jamais les choſes ſaintes dans les ſupplians, quoiqu'ils les rendiſſent prophanes lorſqu'ils les conquêtoient ſur les ennemis. Etant donc en ſûreté ſous la protection de ces ornemens ſacrez, ils embraſſoient les genoux des ſoldats, leur baiſoient les pieds, ſe proſternoient devant les Enſeignes *, & en même-tems faiſoient offre à Valens de ſe racheter avec de l'argent. Les ſoumiſſions lamentables de ces pauvres gens, & trois cent petits * Seſterces qu'ils donnerent pour chaque ſoldat, outre le préſent du General, obtinrent leur pardon.

Vienne en danger d'être ſaccagée ſe rachete par ſupplications & par argent.

* *Serte de Mitre.*

* *On adoroit les Enſeignes.*

* *Un Seſterce valoit quelques dix deniers & demi des nôtres.*

Les Helvetiens ſouffrirent un bien plus rigoureux traitement. Ils avoient embraſſé le parti de Galba ; & comme ils ignoroient ſa mort, & qu'ils mépriſoient Vitellius, ils avoient arrêté un Centurion que les Legions des Germaniques envoyoient vers celles de Pannonie pour les débaucher, & enſuite avoient pris les armes à l'inſtigation d'un de leurs Princes nommé Julius Alpinus. Mais leur valeur ne ſeconda pas leurs bravades. Cecinna ayant pris ſa route par leur païs, ravagea aiſément la campagne, brula un beau bourg, qu'une longue paix, & la beauté du lieu avoient fait bâtir auprès des bains ſalutaires de Baden, & manda aux troupes d'Italie de venir les charger par derriere. Alors ceux qui avoient tant fait les braves tandis que l'ennemi étoit loin d'eux, n'oſent paroître aux champs, ni faire corps, mais s'écartent çà & là : ils ſont enveloppez, taillez en pieces, courus à force dans leurs forêts, & dans leurs montagnes. On en aſſomma je ne ſçai combien de milliers, & on en vendit à l'encan un plus grand nombre. Avenche leur ville Capitale qui n'étoit point fortifiée, ne pouvant oppoſer à la furie des vainqueurs que des larmes & des ſuplications, dépêcha des Députez à Vitellius qui étoit encore dans les Gaules, pour implorer ſa miſericorde. On ne ſçauroit dire qui étoit le plus irrité de lui ou de ſes gens de guerre, ils menaçoient les Députez, leur portoient le poing contre le viſage, & les pointes des hallebardes dans les yeux. On vit là ce que peut l'éloquence adroitement ménagée par un homme ſouple qui conſerve ſon jugement dans le peril : Claudius Coſſus l'un des Députez connu pour un perſonnage fort diſert, mais cachant ſon art de bien dire ſous une contenance tremblante, & begayant des mots entrecouppez, attira peu à peu l'attention, & fléchit inſenſiblement la colere du Soldat, qui ſelon la coûtume du vulgaire paſſant d'une extrême ſeverité à une grande miſericorde, demanda lui-même le pardon des Helvetiens & la conſervation de leur ville.

Helvetiens s'arment contre les gens de Vitellius.

Qui brûlent Baden.

An de J. C. 70. OTHON. Et font grand carnage d'Helvetiens.

Avenche leur ville Capitale obtint à grande peine ſon pardon de Vitellius.

Force de l'éloquence bien menagée.

VI. Valens & Cecinna étant paſſés en Italie, gagnerent une bataille près de Cremone ſur Othon, lequel deſeſperé de l'avoir perduë, s'ôta la vie avec un poignard qu'il portoit pendu à ſon col, & mourut plus genereuſement qu'il n'avoit vécu. Après que cet avantage eut applani le chemin de Rome à Vitellius, il s'y rendit au mois de Juillet, ſa marche ayant été auſſi voluptueuſe que celle de Galba avoit été ſanguinaire. Les affaires n'en pouvoient pas encore demeurer là. Il couroit depuis pluſieurs années

Othon ſe tuë après avoir perdu la bataille.

An de J. C. 70. en Juillet Sous VITELLIUS, *qui regna un an moins dix jours, & vécut cinquante-quatre ans.*

An de J. C. 70. VITELLIUS.

une prophetie, que de la Judée il devoit sortir un chef qui gouverneroit tout l'Univers, les Juifs l'interpretant en leur faveur, s'étoient revoltez dès le tems de Neron, lequel y avoit envoyé Vespasian avec Titus son fils pour les ranger à l'obéïssance. Ces deux Generaux réduisirent en moins de deux ans toutes les villes & les fortereſſes de la Judée, excepté Jerusalem : sur cela arriva la guerre civile qui donna un an de relâche aux Juifs. Au commencement Vespasian prêta le serment à Galba, puis à Othon, & celui-là étant mort, à Vitellius, mais comme il vit dans tous ces changemens qu'il méritoit mieux de commander que les Maîtres auſquels il obéïssoit, qu'il sentit l'estime que les gens de guerre avoient pour lui, qu'enfin toutes choses l'invitoient à la souveraine grandeur; il se laissa persuader de suivre sa bonne fortune, & prit le titre d'Empereur, ayant reçû la foi des Legions d'Egypte, puis de celles de Judée, de Syrie, & d'Illyrie. Une partie desquelles ayant passé en Italie, gagnerent une bataille sur les gens de Vitellius, puis l'attaquerent dans Rome même, & après plusieurs combats le vainquirent & le massacrerent cruellement. Ensuite de quoi le Senat défera l'Empire à Vespasian par un decret solemnel.

Exploits de Vespasian en Judée, où il est fait aussi Empereur.

Guerre de CLAUDIUS CIVILIS qui veut transferer l'Empire dans les Gaules.

Tant de guerres & tant de sanglantes pertes ébralant si fort cette superbe puissance des Romains, que la chûte sembloit en être toute prochaine : un brave Gaulois, ou si vous voulez un brave Germain, car étant Batave il étoit l'un & l'autre, entreprit non seulement de rendre la liberté aux Gaules, mais aussi d'y transferer l'Empire. Les Bataves à ce que dit Tacite, étoient Germains de nation, & avant qu'ils eussent passé deçà le Rhin, il faisoient une partie des Cattes aussi-bien que les Caninefates, tout-à-fait semblables aux Bataves d'origine, de langage & de valeur, mais beaucoup inferieurs en nombre. Les premiers avoient occupé l'Isle du Rhin, & avec cela quelque peu de la rive de deça. La question est entre les Geographes si cette Isle des Bataves s'étendoit jusqu'au bras du Rhin, qui s'appelle l'Isel; ceux qui le nient, disent que ce bras-là n'étoit point encore, & partant qu'il ne faisoit point d'Isle quand les Bataves passerent en Gaule. Pour les Caninefates, ils occupoient, si je ne me trompe, la pointe de l'Isle vers l'Ocean. La generosité de ces deux peuples, & leur situation avantageuse entre la mer & la terre sur les confins de l'Empire, proche des Germains, dans une Isle où ils avoient pour retronchemens de profonds marécages, & les larges canaux d'un grand Fleuve, les avoient toûjours entretenus dans la possession de leur premiere liberté : ensorte qu'encore que leur païs fût uni à l'Empire Romain, néanmoins ils n'avoient point été accablez par la societé des plus puissans, comme il arrive toûjours, & n'étoient obligez de leur fournir que des hommes & des armes ; Contribution qui ne diminuoit pas leurs moyens, & qui redoubloit leur courage par un exercice continuel. Aussi avoient-ils acquis beaucoup de gloire dans les guerres qu'on avoit faites aux Germains, & encore plus dans celles de la Grande Bretagne. Ils avoient envoyé leurs Cohortes dans cette Isle, mais leur Cavalérie étoit demeurée dans leur païs, où par un long exercice elle s'étoit acquis cette adresse, que ses Escadrons entiers passoient le Rhin à la nage sans rompre leurs rangs. Ils avoient parmi eux deux Seigneurs qui étant de race Royale, & de grand credit, faisoient ombrage aux

An de J. C. 70. CLAUDIUS.

Bataves venus d'au de-là du Rhin avec les Caninefates. Quels païs ils habitoient.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

Très amoureux de leur liberté, & la sçavent bien conserver.

Fort belliqueux, & bonne Cavalerie.

Avoient parmi eux deux braves Seigneurs,

Paulus & Civilis, le premier fut fait mourir par les Romains. Civilis l'échappa belle.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

aux Romains; on les nommoit Claudius Civilis, & Julius Paulus; & je croi qu'ils étoient freres. Fontejus Capito ſous une fauſſe accuſation avoit fait mourir Paulus, & arrêter Civilis. Ce dernier avoit été envoyé à Neron, puis relâché par Galba, & une ſeconde fois s'étoit vû en grand danger ſous Vitellius, les ſoldats ayant demandé ſa tête parce qu'ils avoient quelque preſentiment de ce qui arriva. Il commandoit la Cohorte des Bataves dans Battenbourg, ville principale de ce peuple, au deçà du Rhin, & differente à mon avis de celle qu'on appelloit Batavodure qui étoit dans l'Iſle. Sa ſûreté deſiroit qu'il ſe mit à couvert contre ces mortelles défiances, ſon honneur vouloit qu'il s'en vengeât, & celui des Gaules, qu'il tentât de les délivrer de la domination étrangere. Il n'avoit rien de barbare que la fierté & l'audace, & il ne le cedoit point en capacité ni pour la guerre, ni pour la negociation, aux plus habiles de Rome; on le pouvoit comparer à Annibal & à Sertorius, non pas tant, parce qu'il avoit perdu un œil comme eux, que parce qu'il ſçavoit autant de ruſes.

Comparable à Annibal.

Dans cette conjoncture, tout lui étoit favorable, Veſpaſian lui fourniſſoit un ſpecieux pretexte d'avancer ſes deſſeins à couvert, parce qu'il le faiſoit prier de divertir, s'il pouvoit les troupes auxiliaires de la Gaule, que Vitellius ſon rival avoit mandées, & de ſuſciter ſous main quelque remuëment du côté de la Germanie, pour avoir pretexte de les retenir. Il ne fut donc pas obligé de ſe declarer d'abord, mais ſeulement de prendre en apparence le parti de Veſpaſian; & il eut auſſi-tôt une favorable occaſion de lever les armes, comme pour s'oppoſer aux gens de Vitellius, voici comment. On faiſoit quelques recruës de

Veſpaſian le fait prier de retenir les troupes en Gaule pour faire diverſion contre Vitellius.

ſoldats au nom de cet Empereur, pour remplir les Legions qu'il vouloit envoyer en Italie. La choſe étoit aſſez fâcheuſe d'elle-même, & l'injuſtice des Commiſſaires en redoubloit encore le déplaiſir. Car ils ne prenoient que des gens vieux & infirmes, ou de beaux jeunes garçons, afin de relâcher les premiers pour de l'argent, & d'abuſer vilainement des autres. Les Bataves étant diſpoſez à ne plus ſouffrir ces injuſtices, Civilis invite les principaux de la Nobleſſe, & les plus remuans du peuple à un grand feſtin dans un bois ſacré. Là, comme il les voit échauffez de la bonne chere, & de la hardieſſe de la nuit, il leur découvre le ſujet pour lequel il les a conviez. Il ſe met d'abord ſur leurs loüanges, & vante leurs beaux faits; après il leur remontre les outrages qu'ils recevoient des Romains, leur fait connoître l'impuiſſance de cet Empire, & aſſûre qu'il eſt ſur ſon declin: puis il leur expoſe les forces, les alliances, & les moyens qu'avoit leur nation dans cette occurrence. Par ces perſuaſions il les fit entrer dans ſon deſſein, & prit leur ſerment avec de grandes execrations à la façon du païs. Il dépêcha au même tems vers les Caninefates, & gagna ſecrettement les Cohortes des Bataves, qui étant revenuës de la Grande Bretagne, ſe rafraîchiſſoient pour lors à Mayence. Il y avoit parmi les Caninefates un Seigneur nommé Brignon, hardi & brutal, dont le pere avoit fait la guerre aux Romains & s'étoit mocqué des extravagances de Caligula: pour cette raiſon plus que pour ſa vertu, ils l'éleverent ſur un bouclier, ſelon la coûtume du païs, & l'élurent Duc ou Capitaine General.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

L'Entollement que les Officiers de Vitellius faiſoient, lui donne ſujet de revolter les Bataves.

Et les Caninefates qui éliſent un Duc ou General.

Cela fait avec l'aide des Friſons d'au delà du Rhin, ils attaquerent deux Cohortes Romaines qui avoient leur camp

Défont quelques Cohortes.

qui avoient leur camp ſur le bord de la mer, les autres ſe retirent, & brûlent leurs forts.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

proche de la mer, & les emporterent de force. Après ils ſe jetterent ſur les Marchands & ſur les Vivandiers qui étoient épandus à l'entour, comme en pleine paix. Ils avoient envie d'envelopper au même tems les Compagnies qui étoient éparſes en pluſieurs forts dans tout le bas de l'Iſle, & ſur les côtes de la mer : mais elles-mêmes ſe trouvant fort foibles, parce que Vitellius en avoit tiré tout ce qu'il y avoit de bon, & les avoit remplies de nouveaux ſoldats, mirent le feu à leurs logemens, & ſe retirerent promptement ſous la conduite d'un Primipilaire, il s'apelloit Aquilius. Mais Civilis diſſimulant toûjours, diſoit que ce ſoulevement n'étoit rien, & que ſi on eût voulu, il l'eût reprimé avec ſa ſeule Cohorte : il blâmoit les Chefs d'avoir ſi legerement brûlé leurs forts, & les exhortoit de s'y en retourner. C'eſt qu'il en eût eu bien meilleur marché, s'ils euſſent été ſeparez les uns des autres. Mais ſon deſſein ayant été éventé par l'imprudence des Germains, à qui la joye de ſe voir les armes à la main, s'arracha trop tôt ce ſecret du cœur, il fut contraint de ſe déclarer, ſe couvrant néanmoins du nom & du parti de Veſpaſian. Il ſe mit donc à la tête des Bataves, Caninefates, & Friſons, chacun de ces peuples faiſant ſon Bataillon, & attaqua les Romains. Ils étoient rangez en bataille ſur le bord du Rhin, & ſoûtenus par vingt-quatre de leurs Galeres, qui étoient arrivées là après l'embraſement des forts, & avoient la poupe tournée contre les ennemis. Le combat n'avoit pas duré long-tems, quand une Cohorte de Tongres paſſa du côté des Bataves, & chargea les Romains. Il arriva pareille diſgrace aux galeres par le moyen des rameurs qui pour la plûpart étoient Bataves. Au commencement ils feignirent une malicieuſe lourdiſe pour troubler le ſervice des ſoldats & des matelots, après ſe roidiſſant ouvertement contre les ordres, ils tournerent la poupe vers le rivage ennemi, & à la fin ils tuërent les Capitaines & les Officiers qui leur réſiſtoient. Voilà comme les troupes qui étoient à terre furent taillées en pieces, & les Galeres toutes priſes par force, ou livrées aux Bataves. Mais il n'eſt pas beſoin après Tacite d'ecrire le détail de cette guerre, c'eſt aſſez d'en raporter le ſommaire.

Le deſſein de Civilis découvert ; il ſe met à la tête des Bataves.

Défait quelques troupes des Romains, & prend leurs galeres.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

Cette victoire enfla le courage des vainqueurs, leur fournit des armes & des vaiſſeaux, dont ils manquoient, & exalta le nom & la gloire de Civilis, en ſorte que les deux Germaniques lui envoyerent des troupes. Il travailloit ſur-tout à réunir les Gaules dans ſon parti, à quoi il employoit toutes ſortes de bons traitemens, renvoyant les Officiers Gaulois des Cohortes qu'il avoit faits priſonniers, avec les dépoüilles des Romains, & leur offrant des emplois honorables s'ils vouloient s'attacher à ſon ſervice. La connivence de Hordeonius Flaccus pour lors Gouverneur dans la Germanique inferieure, favoriſoit ſes entrepriſes; car du commencement il le laiſſoit faire, & n'en témoignoit aucune émotion ; mais quand il vit qu'on lui en faiſoit reproches de toutes parts, il fut obligé de commander à Lupercus ſon Lieutenant General de marcher contre lui, Civilis de ſon côté faiſoit porter devant ſon armée les enſeignes des Cohortes qu'il avoit défaites, & menoit à l'arriere-garde ſa mere, ſa ſœur, & les femmes & les enfans de tous les ſiens, pour les encourager à pouſſer leur victoire, & pour leur faire honte, s'ils lâchoient le pied. Sur le point de la bataille, l'allegreſſe & la réſolution de l'armée de Civilis éclate-

Tâcha d'attirer les Gaulois dans ſon parti.

Gagne un autre combat ſur eux.

An. de J. C. 71. VITELLIUS.

rent par le chant de ſes ſoldats, & par les hurlemens des femmes : les Romains ne répondirent pas avec pareille vigueur, leur épouvante ſe connoiſſoit déja à la foibleſſe de leur voix. D'abord une aîle de Bataves qu'ils avoient, tourna caſaque, & laiſſa le flanc de leur infanterie découvert; leurs Cohortes auxiliaires ſe mirent en déroute, les ſeuls Legionnaires tinrent ferme; & tandis que les Bataves s'acharnerent ſur les fuyards, ils eurent le tems de faire retraite dans leur camp de Vetera. * Claudius Labeo, Meſtre de Camp des Bataves, fut fait priſonnier, ayant été livré par les ſiens à Civilis.

* *Vetera ſuple caſtra*, le vieux camp.

Les Cohortes Bataves qui alloient en Italie, rappellées par Civilis.

En même tems les vieilles Cohortes des Caninefates & des Bataves, dont la garniſon étoit à Mayence, mais qui avoient pris leur marche pour aller à Rome, au mandement de Vitellius, ayant été rateintes par un Courier de Civilis, rebrouſſerent chemin. Herennius Legat de la premiere Legion, qui étoit à Bonne, eut ordre de fermer le paſſage à ces transfuges. A ce deſſein il ſortit de Bonne avec trois mille Legionnaires, & une bien plus grande multitude de goujats & de paiſans. Mais ce fut à ſa honte, car les Cohortes ayant défait la canaille & acculé les Legionnaires ſur le foſſé, continuërent leur marche, & joignirent Civilis.

Défont les Legionnaires près de Bonne

Quoiqu'il ſe vit le chef d'une véritable armée par l'arrivée de ces vieilles bandes, il ne laiſſoit pourtant pas d'apprehender la puiſſance Romaine : c'eſt pourquoi il leur fit prêter le ſerment au nom de Veſpaſian, & envoya inviter les Legions qui s'étoient retirées à Vetera, de faire le même. Elles lui répondirent fierement qu'elles ne prenoient pas conſeil d'un traître & d'un ennemi. Que Vitellius étoit le vrai Empereur, & qu'elles lui garderoient la foi juſqu'au dernier ſoûpir. Outré furieuſement de cette réponſe, il fait armer toute ſa nation, les Bructeres & les Tencteres s'y joignent, la Germanie excitée par ſes Ambaſſadeurs, accourt au butin & à la gloire; & il ſe prepare d'aſſieger ces Legionnaires dans Vetera.

Sollicite les Legions qui étoient à Vetera.

Ce camp étoit pour deux Legions completes, & à peine y avoit-il dedans cinq mille hommes de toutes les deux, nombre bien petit pour défendre une enceinte ſi ſpacieuſe. D'ailleurs il n'étoit fort ni par le travail, ni par la ſituation; étant moitié ſur le penchant de la colline, moitié dans la plaine; & Auguſte qui avoit choiſi ce lieu, n'avoit point eu ſoin de le fortifier, ne croyant pas que les Germains le dûſſent jamais attaquer. Ils s'efforcerent donc premierement de l'emporter d'inſulte, après ils y donnerent pluſieurs aſſauts & y employerent même les machines, dont les transfuges leur enſeignoient l'uſage : mais voyant que tous ces efforts ne réüſſiſſoient qu'à leur perte, ils ceſſerent les attaques, & reſolurent d'avoir la place par famine.

Ne les peut emporter d'inſulte, les veut avoir par famine.

Cependant Flaccus qui faiſoit des levées par toutes les Gaules, donna l'élite des Legions à Duillius Vocula, Colonel de la vingt-troiſiéme, aïant été contraint par les troupes de lui ceder le commandement, & lui ordonna de s'avancer le long du Rhin pour ſecourir la place. Vocula en recuëillit donc une qui campoit à Bonne, puis encore une autre qui étoit à Nuïs que commandoit Herennius Gallus, lequel lui fut aſſocié dans la charge de General. Du commencement ces deux chefs ſe camperent à Gelb ſur le Rhin, ſans oſer approcher plus près du ſiege; & cependant pour remettre les troupes en cœur, Vocula en mena une partie fourager le

Flaccus & Vocula vont au ſecours.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

païs des Gugergnes qui ſuivoient le parti de Civilis. Ce peuple étoit entre les Ubiens & les Bataves, & habitoit la contrée du Duché de Cleves qui eſt en deçà du Rhin, & celle du Duché de Gueldres, qui eſt de-là la Meuſe. La ville de Gueldres étoit preſqu'au milieu de leur païs. Tandis qu'il étoit allé à cette expedition, il s'attacha un rude combat entre ſes ſoldats qui étoient demeurez au camp de Gelb, & les Bataves. Les ſiens y ayant eu du deſavantage, les ſoldats accoûtumez à la mutinerie, & à rejetter le blâme de toutes leurs fautes ſur leurs Chefs, ſe ruërent ſur Herennius, ſe battirent, le dépoüillerent, & le forcerent d'avoüer qu'il les avoit trahis, & qu'il en avoit eu ordre de Flaccus. Il eſt vrai que la plûpart des chefs enclinoient du côté de Veſpaſian, le ſimple ſoldat au contraire n'en pouvoit ſouffrir le nom, à cauſe de quoi il y eut toûjours une diſſention perpetuelle dans ces troupes.

Combat avantageux à Civilis.

Legionnaires mutinez.

Civilis ayant affermi ſa ligue par ſes bons ſuccés, & par les ôtages qu'il avoit reçûs de ceux qu'il y avoit attirez, commanda de faire le dégât dans le païs de Treves & de Cologne, & au même tems fit paſſer la Meuſe à un autre gros, pour aller ébranler les extrêmitez de la Gaule. Ses gens déſolerent plus cruellement le païs de Cologne, qu'ils ne firent les autres, en haine de ce que les Ubiens, peuple Germain, qui l'habitoient, avoient abjuré leur patrie pour prendre le nom de Colonie Romaine. Dans une rencontre auprès du Bourg de Marcodure, ils défirent leurs Cohortes, ſans quartier; & ce malheureux peuple s'étant mêlé de paſſer en Germanie pour avoir ſa revanche, y fut enveloppé & furieuſement battu. Cet avantage attacha plus fort Civilis au ſiege de Vetera; il redoubla les gardes pour empêcher que la place ne reçût nouvelles du ſecours qui marchoit: & comme il craignit qu'il n'arrivât avant qu'elle fût reduite à l'extrême famine, il tenta un ſecond aſſaut à pluſieurs repriſes de jour & de nuit; mais lui en ayant coûté un grand nombre de ſes plus braves gens, il fit ceſſer entierement les attaques. Comme les vieux ſoldats des Legions étoient preſque tous ingenieurs; & qu'ils entendoient bien l'artillerie, ils dreſſerent diverſes machines, dont ils endomageoient extrémement les aſſiégeans. Ils en avoient fait une entr'autres, qui s'abaiſſant & plongeant en bas, venoit les accrocher, & les enlevoit en l'air, puis les jettoit ſur le rempart de la place.

Ebranle les Gaules; Cologne en grand danger.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

Ses attaques inutiles a Vetera.

Peu de jours après on reçût lettres que les troupes de Veſpaſian avoient gagné une grande bataille près de Cremone * ſur celle de Vitellius; & on n'en pouvoit nullement douter, parce qu'Alpinus Montanus qui avoit ſervi dans l'armée vaincuë, l'avoüoit lui-même. Cette nouvelle cauſa divers mouvemens dans les eſprits; les troupes auxiliaires des Gaules ne firent point de difficulté de reconnoître Veſpaſian, mais les Legions Romaines délibererent quelquetems: néanmoins au bout de cinq ou ſix jours, elles lui prêterent auſſi le ſerment, non pourtant ſans conſerver une paſſion extréme pour Vitellius. Les Gouverneurs dépecherent auſſi-tôt le même Montanus vers Civilis, pour lui déclarer que n'y ayant plus rien dans la Gaule contre Veſpaſian, il étoit tems qu'il ſe déſiſtât de faire la Guerre, puiſqu'il ne l'avoit entrepriſe que pour ſa cauſe. Ce n'étoit pas là l'intention de Civilis, il travailloit pour ſoi-même ſous le Nom de Veſpaſian. Au lieu donc de ſe laiſſer perſuader à Montanus, il ſe mit à le flater, ſi bien qu'il

* L'armée d'Othon avoit auſſi été défaite en cette contrée-là.

Les Generaux Romains ſomment Civilis de reconnoître Veſpaſian.

An de J. C. 71. Sous VESPASIAN, *qui regna quelques neuf ans & demi.*

An de J. C. 71. VESPASIAN.

l'obligea de se ranger au parti de la liberté : le chargeant neanmoins de dissimuler, & de rapporter de douces paroles aux Generaux, afin de les amuser & d'avoir le tems de prendre Vetera.

Vocula lui fait lever le siége, mais ne le poursuit pas.

Mais Vocula s'étant approché de ce campement, nonobstant qu'il eût reçû quelque perte sur sa route, fit bravement lever le siege à Civilis. Il n'osa pourtant pas le poursuivre, & s'amusa à réparer la place, comme s'il eût eu à craindre un nouveau siege. Il manqua bien-tôt de vivres dans ce poste-là ; & comme il en voulut envoyer querir à Nuis, le seul lieu d'où il en pouvoit avoir, Civilis se mit entre deux pour empêcher le convoi. Vocula alla au devant, mais en vain ; ses troupes se mutinerent, & il fut contraint de se retirer à Gelb, & de-là à Nuis. Là il joignit les Legions commandées par Flaccus, mais cette jonction au lieu de les fortifier tous deux, accrût la sedition. Les Legions demandant le donatif à Flaccus, parce qu'elles sçavoient qu'il avoit reçû de l'argent, il le leur promit, mais voulut le donner au nom de Vespasian. Cette condition fâcha les soldats qui avoient autant d'aversion pour cet Empereur, que d'affection pour Vitellius, ainsi ils se mutinerent, & tuerent Flaccus. Ils en eussent fait autant à Vocula, s'il ne se fût sauvé la nuit, travesti en esclave.

Legions mutinées tuënt Hordeonius Flaccus leur Generalissime.

An de J. C. 72.

Incontinent après Civilis ayant levé le masque, entraîna les Trevois, les Langrois, les Nerviens & les Tongres, dans son parti. Trois Seigneurs Gaulois, Tutor, Classicus & Sabinus se rangerent avec lui ; & ayant tenu une assemblée clandestine à Treves, se servirent des soldats mutinez pour débaucher les Legions, qui aimoient mieux leur obéir qu'à Vespasian : de sorte que Classicus fit tuer Vocula par un de ces factieux.

Tutor, Classicus, & Sabinus font revolter les Gaules.

Legions débauchées par Civilis, tuënt leur General Vocula ; Classicus se déclare Empereur.

Après ce coup il entra dans leur camp, revêtu des ornemens Imperiaux, & reçut le serment, non pour lui, mais pour l'Empire des Gaules. Les Legions que Civilis avoit pour la seconde fois assiegées dans Vetera, se rendirent aussi, après avoir souffert les dernieres extrêmitez de la famine : il en massacra presque tous les Officiers, excepté quelques-uns qu'il envoya en présent à Veleda, l'oracle de cette guerre. La ville de Cologne obtint avec peine sa grace par l'interceſſion de la même Fée : mais tous les camps des Romains qui étoient sur cette frontiere, furent démolis, à la reserve de ceux de Mayence & de Vindisch.

An de J. C. 72. VESPASIAN.

Cologne entre dans son parti.

Les affaires de ce parti alloient à souhait dans la Belgique, quand d'autre côté Sabinus qui avoit pris le titre d'Empereur dans la Celtique, se laissa vaincre malheureusement par les Sequanois, qu'il avoit imprudemment attaquez. Sa défaite arrêta tout court le soûlevement des Gaules, & donna sujet à ceux de Rheims qui désiroient la paix, d'assembler les Députez des Citez Belgiques. Ils resolurent tout d'une voix qu'il la falloit avoir à quelque prix que ce fût, & offrirent leur interceſſion aux peuples revoltez pour l'obtenir. Mais Valentin, jeune Seigneur Trevois, qui avoit plus de vertu civile, que de vertu guerriere, rengagea témérairement la Cité de Treves dans les mouvemens. Le malheur de Sabinus fut suivi d'une révolution générale pour le parti, les trois chefs qui restoient conservoient peu d'union entr'eux, & agissoient avec plus de confiance que de diligence & d'adresse, chacun d'eux tranchoit du souverain, & Civilis ne vouloit point soûmettre les Bataves & les Germains à faire serment à l'Empire des Gaules.

La défaite de Sabinus par les Sequanois, arrête le soûlevement des Gaules.

An de J. C. 71. VESPASIAN.

Durant ces choſes, Domitian Lieutenant de l'Empereur Veſpaſian ſon pere, étoit venu deçà les monts, & s'arrêtant à Lyon, avoit fait avancer l'armée juſqu'à la ville de Mayence; Petilius Cerialis la commandoit. Tutor étant allé au devant pour la combattre, fut bien étonné que les Legions qu'il avoit débauchées, l'abandonnerent, & repaſſerent au parti des Romains, ſi-tôt qu'elles ſe virent proches de Cerialis. Celles de Bonne & de Nuis firent tout de même; & il ne demeura plus dans ce parti-là que des Belges & des Germains. Cerialis preſqu'au même-tems arriva à Mayence, défit Valentin à Rigol ſur la Moſelle, le prit & l'envoya à Domitian, qui le fit mourir.

Cerialis vient avec une armée en Gaule.

Legions quittent Tutor qui eſt défait, puis Valentin auſſi.

Après cette victoire il entra dans Treves ſans aucune reſiſtance: mais ſoit par generoſité ou par politique, il ne permit pas qu'elle fut ſaccagée. Civilis & Claſſicus voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner ſur lui par les armes, eſſayerent divers moyens de le débaucher: à quoi n'ayant ſçû réüſſir, ils l'attaquerent à l'improviſte dans ſon Camp près de Treves. D'abord ils eurent du bon, mais à la fin ils furent repouſſez & battus. Nonobſtant cette perte, Civilis vint peu après ſe camper réſolument à Vetera, ſe figurant que le ſouvenir des avantages qu'il y avoit n'agueres remportez, devoient lui ramener le bonheur, & encourager ſes ſoldats. En effet, ils y rendirent d'abord de grands combats, & eurent quelques bons ſuccès contre Cerialis: à la fin néanmoins ils furent repouſſez & contraints d'abandonner ce poſte pour ſe ſauver de-là le Rhin.

Treves pris.

Civilis & Claſſicus attaquent Cerialis; ſont battus.

Civilis ſe ſauve dans l'Iſle des Bataves,

Civilis ainſi mal mené, ſe retira dans l'Iſle des Bataves, ſçachant bien que les Romains n'avoient point de bateaux pour y entrer après lui: & ce fut alors que pour mettre un plus large foſſé entre lui & eux, il rompit la levée que Druſus avoit faite pour retenir la pente naturelle du fleuve qui peſoit ſur le rivage des Gaules. Par ce moyen le courant retomba du côté de deça, & ſe porta dans le canal de la Lecque, & l'autre lit demeura preſque à ſec, de ſorte que l'Iſle des Bataves, peu s'en falut, devint Continent avec la Germanie.

jette un bras du Rhin dans la Lecque.

An de J. C. 71. VESPASIAN.

Tandis qu'il ſe défendoit de la ſorte, Tutor & Claſſicus étant paſſez en Germanie, & allant de Cité en Cité, avoient obligé ces peuples belliqueux à leur donner du ſecours. Avec ce nouveau renfort, Civilis par une déterminée reſolution attaqua en même-tems quatre campemens des Romains, ſçavoir une Legion à Arnhem, une à Dureſted, quelques Cohortes à Rhenen, & d'autres à Vagenighen. Tout fit jour à ſes premieres attaques: mais Cerialis ſurvenant, la chance tourna, les Germains ſe précipiterent dans le Rhin, & Civilis, chargé de coups, ſe ſauva à la nage ſur ſon cheval, Claſſicus & Tutor dans des nacelles. A quelque-tems de-là il penſa ſurprendre Cerialis qui deſcendoit par eau de Bonne à Nuis: en cette occaſion il mit ſon armée en deſordre, & gagna pluſieurs de ſes galeres: puis pour étaler les marques de ſa victoire, & pour déployer ſes forces auſſi bien ſur mer que ſur terre, il fit montre d'une armée navale, & choiſit pour champ de bataille la large embouchûre de la Meuſe. Il n'y eut pourtant point de combat, les deux armées ayant paſſé aſſez près l'une de l'autre, ſans ſe toucher autrement que par les traits qu'elles ſe lancerent.

Renforcé du ſecours des Germains, attaque le camp des Romains; mais eſt battu.

Ses autres exploits.

Ce fut là ſon dernier effort, il ſe retira enſuite au de-là du Rhin, ſans vou-

An de J. C. 72. VESPASIAN.

loir plus rien entreprendre. Cerialis le voyant éloigné, courut le païs des Bataves, & le ravagea tout, à la reserve des terres de ce General : artifice assez ordinaire pour rendre odieux celui qu'on feint d'épargner. Cependant l'Automne venu, il tomba si grande abondance de pluyes, que le Rhin se déborda, & couvrit toute l'Isle, qui de soi étoit déja basse & marécageuse, en sorte que presque tous les environs de son camp en étoient inondez. Il se trouva alors en plus grand danger que jamais : car il n'avoit point de vivres, ni point de vaisseaux pour lui en apporter, & les eaux empêchoient qu'il ne pût travailler à ses retranchemens. Il étoit donc, ce sembloit, au pouvoir de Civilis d'opprimer ces Legions qui lui avoient tant fait de peine, & d'acquerir une gloire immortelle. Il se vanta depuis, qu'il l'avoit pû faire, & que c'étoit le dessein des Germains de ne leur pas pardonner, mais qu'il les en avoit adroitement detournez, parce qu'il avoit resolu de traiter son accommodement. Et certes ce qui s'ensuivit peu après rendit la chose fort vraisemblable. Cerialis songeant à la ruïner avec des intrigues aussi bien qu'avec les armes, avoit fort ébranlé les Germains par promesses & par menaces, les Bataves par la crainte & par l'esperance du pardon, & ses plus fideles amis par des cabales & par des présens ; & en même tems il lui montroit sa grace, & lui proposoit des conditions assez raisonnables. Civilis sçavoit que les Bataves s'ennuyant de la guerre, dont tout le faix tomboit sur eux, murmuroient fort contre lui, que plusieurs méditoient leur accommodement aux dépens de sa tête, & qu'enfin il succomberoit tôt ou tard ; si bien qu'ennuyé de tant de périls & de fatigues, rebuté par le mauvais succès de tant de braves entrepriſes, flatté de l'esperance de la vie qui amollit les plus grands courages, il demanda une entrevûë. Cerialis la lui accorda facilement : ils se trouverent tous deux sur un pont du Vaal, une arche rompuë entre-deux Il s'excusa de ce qu'il avoit pris les armes sur les ordres qu'il en avoit eu de Vespasian, dit qu'ayant été poussé, parce qu'on avoit mal interpreté ses bonnes intentions, il s'étoit vû contraint de se défendre malgré qu'il en eût ; mais maintenant qu'il avoit affaire à un chef intelligent & genereux, il remettoit l'épée au fourreau, & protestoit de ne la tirer jamais que pour le service de l'Empire Romain, pour lequel il avoit tant de fois hasardé sa vie. Cerialis reçut humainement sa personne & ses excuses, & lui accorda bonne composition, le rétablissant dans tous ses biens. Il fit aussi la même grace à Classicus, à Tutor, & à cent treize Senateurs de Treves. * Ainsi se termina l'entrepriſe de Civilis, glorieuse dans ses projets, hardie & genereuse dans sa poursuite, mais dans sa fin plus ruïneuse qu'utile, puisqu'elle ne fit qu'affermir & irriter davantage la domination qu'on vouloit renverser.

Cerialis investi dans l'Isle des Bataves, par un débordement d'eau.

Civilis pouvoit le faire périr là, mais ne voulut pas car il méditoit son accommodement.

An de J. C. 72. VESPASIAN.

Ils s'entrevoient sur un pont, sur le Vaal. Civilis & ceux de son parti sont remis dans leurs biens.

* *Frontinus l. 4. Strat. 13. Salisber. Polycrat. l. 5. c. 6.*

VII. L'Histoire ne nous dit point quelle fin eurent Civilis, Tutor & Classicus ; mais elle a bienmarqué la catastrophe de Sabinus, & elle est trop mémorable pour être oubliée. Ce Seigneur plus fanfaron que vaillant, ayant été vaincu par les Sequanois, eut la foiblesse de vouloir survivre à sa honte, & de se conserver une malheureuse vie, hors du commerce des vivans, & de la vûë du Soleil. Il avoit épousé une femme très-aimable & fort vertueuse, nommée Eponine : il l'aimoit si éperduëment, que ne pouvant la mener avec lui en Germanie, où il eût bien pû se

Belle histoire de Sabinus & d'Eponine sa femme, qui furent cachez huit ans durant dans une grotte.

An de J. C 72. VESPASIAN.

sauver, ni se resoudre à se separer d'elle, il s'imagina une retraite qu'autre chose que l'amour n'étoit capable de lui enseigner. Il avoit en sa maison des champs deux especes de chambres ou plûtôt de cavernes, creusées bien avant sous terre, mais que personne ne sçavoit que deux de ses affranchis : il résolut de se confiner dans cette sombre demeure avec ces deux hommes seulement. Dans ce dessein il congedia tous ses serviteurs, leur faisant accroire qu'il s'alloit délivrer des recherches de ses ennemis par le poison, expedient qui en ce tems-là étoit assez ordinaire aux malheureux, puis il descendit dans ces caches avec les deux affranchis. Mais auparavant il en envoya un vers sa femme lui annoncer qu'il étoit mort d'un poison qu'il avoit pris, & que son corps avoit été brûlé avec la maison. En effet, pour rendre la chose plus croyable, il y avoit fait mettre le feu, & il vouloit que sa femme le crût ainsi d'abord, afin que ses lamentations & ses pleurs étant véritables, servissent mieux à sa feinte. A cette nouvelle, Eponine se jetta par terre, pleura, cria, s'arracha les cheveux, & trois jours durant ne cessa de se tourmenter. Lorsqu'il eut bien reconnu que sa douleur croissoit toûjours, & qu'elle la feroit bien-tôt mourir s'il n'y remedioit, il lui fit sçavoir secrettement par le même affranchi, qu'il vivoit encore, la priant de se consoler, & néanmoins de mener toûjours grand deüil, afin de confirmer la croyance qu'on avoit de sa mort. Eponine joüa parfaitement bien son personnage ; toute la journée on la voyoit en pleurs & en soûpirs ; mais la nuit elle se déroboit pour visiter son mari dans ces lieux de ténébres, faisant tous les jours pour lui ce qu'Orphée n'avoit fait qu'une fois pour Euridice.

Au bout de sept mois ayant conçû quelque esperance d'obtenir sa grace de l'Empereur, elle le mena à Rome, tellement déguisé, que personne ne le reconnut : mais n'y ayant pas trouvé les choses bien disposées elle le renvoya dans sa demeure soûterraine. Elle y passoit souvent une bonne partie de la nuit avec lui : quelquefois elle faisoit des voyages à Rome, où elle visitoit secretement quelques Dames de ses amies & de ses parentes, même alloit aux bains avec elles ; & quoiqu'elle fût enceinte de plusieurs mois, elle cachoit si bien sa grossesse qu'elles ne s'en appercevoient point du tout. Pour cela, elle se frotoit tout le corps, à la reserve du ventre, avec ce savon, dont les femmes en ce tems-là se servoient pour se faire blondes, & qui a cette proprieté de soûlever & de boursoufler la chair ; si bien que son ventre ne paroissoit point gros, parce que les autres parties l'étoient presque à proportion.

An de J. C. 72. VESPAS.

Pendant neuf ans que Sabinus fut ainsi enfermé, elle mit deux enfans au monde. Ce furent deux fils dont elle accoucha auprès de son mari, comme une lionne dans son repaire, & qu'elle éleva comme des faons. A la fin cette cache ayant été découverte, le mari & la femme furent pris & menez à Rome devant l'Empereur Vespasian. La genereuse Heroïne se prosternant devant lui, & mettant ses deux enfans à ses pieds, *Prends pitié, César*, lui dit-elle, *de ces pauvres creatures qui ont pris naissance dans le tombeau. Nous ne les avons mis au monde, qu'afin qu'il y eût plus de supplians qui implorassent ta misericorde, & que tu pusses nous donner grace pour l'amour de ces innocens, qui ne t'ont point offensé.* Les cœurs de tous ceux qui se trouverent presens furent attendris ; il n'y eut que Vespasian, quoique d'ailleurs

Enfin sont découverts & l'on les fait mourir.

An de J. C. 80.

An de J. C. 80. leurs peu ſanguinaire, qui demeura dans ſa dureté. Il les envoya tous deux impitoyablement au dernier ſupplice; Eponine y alla avec une conſtance qui attiroit plûtôt l'admiration que la pitié. Car elle n'appella ſa mort qu'un changement de vie; elle dit qu'il lui avoit été plus doux de vivre dans les tenebres, que de vivre deſormais dans la lumiere, qui lui eût fait voir Veſpaſian ſur le Trône: qu'après tout, lui penſant faire du mal, il lui faiſoit grace, puiſqu'il la délivroit de toute crainte, & du joug de ſon impitoyable domination.

Tout ce regne-là, dit Plutarque, ne vit rien de ſi déplorable, ni qui fit plus d'horreur aux hommes & aux Dieux. En effet c'étoit une énorme injuſtice de faire périr les innocens avec le coupable, & une cruauté encore plus énorme de donner la mort à celle qui avoit mérité récompenſe de tout le genre humain. Auſſi en paya-t'il la peine dans les ſiens, le Ciel qui auparavant l'avoit appellé des extrêmitez de l'Empire pour le couronner, ne voulut pas continuer longtems cette faveur à ſa poſterité: il l'éteignit toute dans ſes enfans, comme déteſtant cette barbare vengeance qui n'avoit pû être fléchie par tout ce qu'ont de plus doux les liens de la ſocieté, de l'amour, & de la foi.

Cette guerre de Civilis commença ſous l'Empire de Vitellius, & finit dans la ſeconde année de celui de Veſpaſian, *An de J. C. 81.* l'an ſoixante-douze de JESUS-CHRIST, Sous TITUS, *qui regna 2. ans 2. mois, 20. jours.* auquel Titus acheva de ſubjuguer la Judée par la priſe & la deſtruction entiere de Jeruſalem. Depuis ce tems-là tout fut calme aſſez long-tems dans les Gaules, & on ne lit point que les Germains y ayent fait aucune irruption pendant les dix ans de Veſpaſian, ni durant les deux de Titus, ni même dans les commencemens de Domitian, qui ſucceda à Titus ſon frere.

VIII. Nous trouvons bien que le troiſiéme ou quatriéme de ſon Empire il tenta une expedition contre les Cattes: mais étant entré dans la Germanie, il revint tout court ſur ſes pas ſans avoir vû l'ennemi. Le ſujet de ce beau voyage étoit le rétabliſſement de Cariomer, Roi des Cheruſques, que les Cattes avoient chaſſé de ſon Royaume, parce qu'il entretenoit amitié avec les Romains. Ce Roi avoit imploré le ſecours de Domitian, lui ayant même envoyé des ôtages; mais il ne lui accorda que de l'argent, & point de troupes. Au reſte, ſuperbe & fou comme il étoit, il ne laiſſa pas de triompher des Cattes, ayant acheté des hommes qu'il vêtit & accommoda à la Germanique, pour honorer la pompe de ſon triomphe; il ſe fit repréſenter dans les temples & dans les médailles, ſous la figure du Dieu Mars, il prit le ſurnom de *Germanicus*, & le voulut donner au mois de Septembre, & celui de Domitian au mois d'Octobre, dans lequel il étoit né. Je croi que ce fut en ce voyage que la Fée ou Prophetеſſe Ganna le vint trouver, & reçut de lui un traitement favorable, puis s'en retourna en toute liberté. Il y a un Auteur * qui dit, *qu'elle rendoit des oracles après Veleda*: ce n'eſt pas à mon avis qu'il faille croire que Veleda ne fût plus, mais qu'en Germanie Ganna étoit la ſeconde en crédit après elle; car on voit dans le Poëte Stace * que Veleda étoit priſonniere du tems de Trajan. Je ne ſçai ſi elle fut priſe lui étant déja Empereur, ou bien lorſqu'il n'étoit que Général d'armée pour Domitian dans la Germanique ſuperieure.

An de J. C. 83. en Sept. Sous DOMITIAN, *qui regna 15. ans & cinq jours, & en vécut 45.*

Guerre contre les Cattes.

* *Theodoſ. ex Dion.*

La Fée Veleda priſonniere.

* Sylv. l. 1. *Captivæque preces Veledæ, cui maxima nuper Gloria.*

Vers la douziéme année de Domitian, Lucius Antonius qui avoit fidélement ſervi contre Vitellius, appre-

Révolte d'Antoine dans les Gaules, il eſt pris & décapité. * *Scortum.*

hendant ſes cruelles fureurs, & étant vivement outré de ce qu'il l'appelloit infâme, * ſe revolta & ſe fit proclamer Empereur à l'apui de quelques Legions de la Germanique ſuperieure, dont il avoit le commandement. Sa grande reputation porta la terreur juſqu'à Rome: mais la peur fut plus grande que le mal. Car un Lieutenant de Domitian, ſoit Norbanus Appius, ſelon Suetone, ou Maximus, ſelon Xiphilin, acheva cette guerre tout d'un coup par un merveilleux bonheur. Sur le point du combat, comme Antonius attendoit des troupes de renfort qui lui venoient de la Germanie, le Rhin s'enfla de telle ſorte, qu'elles ne purent paſſer; ainſi il fut défait, pris, & décapité. Merveille qui fut accompagnée d'une autre encore plus grande: c'eſt que le même jour la nouvelle de ſa deroute s'épandit dans Rome avec tant de certitude, que la plûpart des Magiſtrats en ſacrifierent aux Dieux.

Au reſte, Eutrope dit que les Germains mépriſant la lâcheté de Domitian, rüinerent les villes que les Romains avoient bâties au de-là du Rhin, & que depuis l'Empereur Trajan les rétablit. On remarque entre les bizarreries étranges de Domitian, qu'il fit arracher les vignes de pluſieurs Provinces, particulierement des Gaules. Ce qui fit dire au Philoſophe Apollonius, grand ennemi de la tirannie: *Que ce Prince veritablement avoit conſacré la virilité aux hommes, mais qu'il avoit châtré la terre.* Pour entendre cela il faut ſçavoir qu'à ſon avenement à l'Empire, affectant la reputation de bon Prince, il avoit défendu de plus couper les jeunes garçons; car depuis quelque tems le luxe & l'inhumaine volupté des riches ſe donnoit impunément la licence de faire cet outrage à la nature, pour avoir des Eunuques à la mode des Orientaux.

Domitian fait arracher les vignes.

An de J. C. 98. en Septembre. Sous NERVA *qui regna un an 4. mois, 4. jours, en vécut ſoixante-cinq, 10. mois 20. jours.*

Lorſqu'il eût été tué par une conſpiration de ſes domeſtiques, Coccejus Nerva fut élu par le Senat. A quelque mois de-là, ce bon Empereur monta au Capitole, & déclara à haute voix qu'il adoptoit Ulpie Trajan, qui étoit pour lors dans la Germanique ſuperieure où il commandoit les troupes; de-là allant au Senat il lui donna le titre de Ceſar, & le nom de Germanicus. L'année ſuivante il le fit ſon Collegue au Conſulat, ſans avoir d'autre vûë dans cette élection que le bien de la Republique; car il ne le touchoit ni de parenté, ni d'alliance, & il ne l'avoit jamais vû. Trajan étoit de race illuſtre, Eſpagnol de naiſſance, né dans la ville d'Italique qu'on nomme aujourd'hui Sevile. Ce très bon Prince à la clemence & à la juſtice duquel il ne ſe trouve rien d'égal que ſa valeur & ſa ſageſſe, & qu'on ne peut jamais nommer ſans éloge, & ſans ſouhaits, eſſaya de rétablir la diſcipline, les loix & la ſûreté publique, que les dix premiers Empereurs avoient preſque chaſſées du monde; il ſçût allier enſemble la liberté & le commandement: deux choſes que la violence de ſes predeceſſeurs avoient fait croire incompatibles; & par un exemple ſans défaut, montra à tous les Princes que le bien & la felicité des peuples doivent être la ſeule fin de la ſouveraineté.

An de J. C. 100. en Février. Sous TRAJAN. *qui regna 19 ans 6. mois, en vécut ſoixante un.*

Nous liſons dans Pline le jeune que Spurinna qui lui avoit ſuccedé au gouvernement de la Germanique, rétablit le Roi des Bructeres dans ſon Trône par la ſeule terreur de ſes armes. Ses ſujets l'avoient chaſſé, peut-être parce qu'il favoriſoit les Romains: car ces Nations ne pouvoient ſouffrir que l'on eût intelligence avec eux. Tacite écrit

Vers l'an de J. C. 102.

Bructeres exterminez.

dans sa Germanie que les Bructeres furent entierement arrachez de leur païs par les peuples circonvoisins, soit en haine de leur orgueil, ou par le desir de profiter de leurs dépoüilles, ou par une faveur particuliere du Ciel envers les Romains » à la vûë desquels il en fut » tué soixante mille, non par leurs ar- » mes, mais s'il faut ainsi dire, pour » leur servir de spectacle & de diver- » tissement, comme un jeu de gladia- » teurs à outrance. » Or puisque les Romains purent voir ce carnage de dessus leur frontiere, il faut inferer necessairement qu'il se fit proche des bords du Rhin, vers où ce fleuve se partage en deux bras; car les confins des Bructeres y touchoient par cet endroit-là. Après cette sanglante défaite les Camaves & les Angrivariens ayant chassé les Bructeres, occuperent leur païs; & le reste de ce peuple s'alla planter plus haut sur les bords du même fleuve vers la riviere de Lone dans la Comté de Nassaw, entre Cologne & le païs des Cattes, où il retint son ancien nom. Il pouvoit venir du mot Tudesque *Broek*, qui signifie marécage. Quelques-uns le corrompirent en celui de Boructaires, & de Bortaires. Voilà comme ces peuples guerriers tournant contr'eux-mêmes leur ferocité naturelle, laisserent les Gaules en paix pour longues années.

Par la même discorde, ils donnoient lieu aux Romains de se méler dans leurs differends, & d'entrer plus avant dans leur païs par les intrigues, qu'ils n'eussent pû y pénetrer par la force. Ainsi Adrian ayant succedé à Trajan qui l'avoit adopté; car il étoit son cousin & Espagnol d'origine, donna un Roi aux Germains. Spartian le dit ainsi, mais il ne specifie point à quel peuple de cette nation; il y a apparence que c'étoit aux Bructeres. Cela arriva dans un voyage qu'il fit dans la Germanie. De-là il passa dans la grande Bretagne, & commença de tirer de travers de l'Isle cette muraille de plus de quatre-vingt mille de long, qui enfermoit les Provinces que les Romains avoient conquises, & les couvroit contre les irruptions des Barbares. A son retour il s'arrêta quelque-tems dans la Gaule Narbonnoise, & bâtit à Nîmes une Basilique d'une superbe structure à l'honneur de Plotine femme de Trajan, à laquelle il étoit redevable de son adoption. On l'appelle maintenant la maison quarrée. On croit aussi que ce merveilleux Pont du Gard à trois lieuës de Nîmes est de ses ouvrages, parce que les premieres lettres de son nom y sont gravées, & qu'on y voit une femme voilée qui semble être la Déesse Isis; car cet Empereur, comme on le prouve d'ailleurs, se plaisoit fort aux mysteres de la Religion des Egyptiens. Ce pont traverse une vallée qui est proche du Château de Privat, il a trois rangs, ou étages d'arcardes, élevez l'un sur l'autre, qui servoient d'acqueduc pour amener l'eau de la petite riviere du Gard dans la ville de Nîmes.

Va dans la Belgique.

Ses Bâtimens dans les Gaules.

On me permettra de marquer en passant, dans sa vie bien mêlée, à dire vrai, de vices & de vertus, deux ou trois singularitez, qui sont au dessus de toutes les loüanges. Outre qu'étant grand chasseur, il avoit avec l'aide de Boristene son genereux cheval, tué un épouventable lion qui désoloit les contrées de la Libye: je trouve qu'à son évenement, il remit à ses sujets vingt-deux millions d'or qui étoient dûs à son épargne, & l'année d'après encore une autre fort grande somme: liberalité qui le rendoit digne du commandement de l'Univers; que de tous les Princes qui

Trois choses fort remarquables.

An de J. C. 120. Sous ADRIAN *qui regna 20. ans 11. mois, en vécut 62. 5. mois.*

An de J. C 120. ADRIAN.

ont jamais porté couronne, il a été non seulement le plus instruit & le plus universel en toutes sortes d'arts & de sciences, mais encore très éloquent; & que dans ses expeditions militaires, & dans ses continuels voyages qu'il fit par toutes les provinces de son grand Empire, il ne marcha jamais autrement devant ses Legions, qu'à pied & tête nuë, quelque mauvais tems qu'il fit; ce qui lui causa peut-être cette grande perte de sang, qui le rendit hidropique, & dont il mourut avec de longues & cruelles douleurs, déclamant contre la pernicieuse multitude des Medecins, qui avoit plûtôt irrité que soulagé son mal.

IX. L'année d'auparavant sa mort n'ayant point d'enfans, il adopta un Cejonius Commodus; auquel il donna le nom de Lucius Ælius Verus, avec la prerogative de pouvoir porter en sa presence le manteau * d'écarlate & même de pourpre, mais sans or dessus, comme encore le titre de CESAR qui jusques là ayant appartenu aux seuls Empereurs, fut toûjours depuis attribué à ceux qui étoient désignez successeurs à l'Empire. Tel est aujourd'hui le titre de Roi des Romains en Allemagne. Les Empereurs se reserverent celui d'AUGUSTE. Il est bon aussi de sçavoir que dans le siécle suivant; ils attacherent la qualité de NOBILISSIME à la personne de leurs fils aînez, comme étant destinez à leur succeder, & qu'après ils la communiquerent aussi à leurs puînez, même aux fils de leurs freres & autres parens, si bien que ce Nobilissimat devint fort commun, aussi bien que le Patriciat, qui depuis fut institué par Constantin le Grand.

Ælius Verus étant mort, Adrian adopta avec les mêmes facultez Arius Antonin qu'on surnomma le Pieux originaire de Nîmes, & l'obligea de faire le même à l'égard de Marc-Aurele Antonin surnommé le Philosophe, & de L. Verus. Ce dernier étoit fils d'Ælius Verus, & l'autre fils d'un frere de Sabine femme d'Adrian. Antonin le Pieux eut ce bonheur, qu'il ne fut jamais obligé d'aller à la guerre en personne, durant vingt-deux ans qu'il regna; mais il prit grand soin des Gaules, y ornant de divers bâtimens les Colonies, les campemens d'hiver des Legions, & les Châteaux qui défendoient les bords du Rhin, y reparant les villes, entr'autres celle de Narbonne qu'un embrasement avoit toute défigurée, & racommodant les ponts & les voyes militaires, ou grands chemins de l'Empire. Aussi plusieurs croyent que cet *Itineraire d'Antonin*, que nous avons, fut dressé par son ordre. Pour le reste on trouve seulement qu'il debella les Germains par ses Lieutenans. Marc-Aurele Antonin dit le Philosophe, & qui l'étoit en effet autant par ses actions que par ses études, & Lucius Verus ses fils adoptifs lui succederent: & ce fut la premiere fois que Rome vit dans le temporel deux chefs, n'en faisant qu'un, tenir la puissance souveraine par indivis. Ils eurent diverses guerres avec les peuples de la Germanie; mais nous n'en sçavons aucun détail, parce que toutes les histoires que nous avons de ce tems-là, ne sont que de petits abregez qui ne donnent pour ainsi dire que les titres des choses. Un Auteur * marque que les Celtes d'au de-là du Rhin, c'est-à-dire les Germains, se repandirent impetueusement jusques dans l'Italie, & qu'ils furent repoussez par les Lieutenans de ces Empereurs. Un autre * que les Cattes s'étant débordés dans la Rhetie, & dans la Germanique premiere, ils les reprimerent par le moyen d'un Au-

An de J. C. 140. en Juillet. Sous ANTONIN le Pieux, *qui regna 22. ans deux mois.*

An de J. C. 163. en Mars. MARC-AURELE, & LUCIUS VERUS. *Le premier regna 19. ans, en vécut 59. Le second regna 9. ans.*

* *Coccineum.*

Titre de CESAR donné aux successeurs destinez; celui d'AUGUSTE demeure aux Empereurs.

Titre de NOBILISSIME.

* *Xiphilinus.*

* *Julius Capitolinus.*

fidius Victorinus. Et un troiſiéme, * que Julius Didianus qui depuis fut Empereur, & pour lors étoit Gouverneur de la Belgique, arrêta les irruptions des Cauces avec des troupes auxiliaires qu'il avoit levées tumultuairement dans ſa Province.

* *Spartianus.*

La guerre qu'il eut contre les Quades & les Marcomans aſſiſtez des Sarmates, fut bien plus dangereuſe. Les Marcomans, comme nous l'avons remarqué ailleurs, occupoient le païs que l'on appelle Boheme, & les Quades celui de Moravie & les environs. L'expedition étoit ſi importante, qu'elle deſiroit la preſence des deux freres, auſſi ſe mirent-ils en chemin pour y aller enſemble : mais quand ils eurent paſſé les Alpes tous deux étant dans une même litiere, Verus fut frappé d'une apoplexie dont il mourut. Marc-Aurele ayant fait reporter ſon corps à Rome, continua ſa marche.

An de J. C. 172. & ſuiv.

MARC-AURELE ſeul.

Guerre contre les Quades & Marcomans.

L'évenement montra qu'il n'étoit pas fort facile de mettre cette guerre à fin : car il y employa près de cinq ans. Et dans la premiere bataille qu'il donna à ces Barbares ſur la foi d'un Oracle d'Eſculape, ſuppoſé par je ne ſçai quel impoſteur, il perdit trente-trois mille hommes, vingt mille tuez ſur le champ, & treize mille priſonniers. Ce dommage joint à celui que faiſoit la peſte dans ſes troupes, le rendit long-tems incapable de rien entreprendre. Enfin ayant avec beaucoup de peine raſſemblé une armée, il retomba dans un autre péril, qui fut ſi grand qu'il eut beſoin de toute ſa vertu, & de l'aſſiſtance du Ciel pour s'en tirer. Son armée s'étoit engagée auprès de la ville de Carnunte dans des lieux arides & montueux, dont les Barbares tenoient ſi bien toutes les iſſuës fermées, qu'il étoit impoſſible qu'elle en ſortit, ni par ruſe, ni par vaillance. Sur toutes les incommoditez que les ſoldats y ſouffroient, la diſette d'eau les tourmentoit extrêmement. Les grandes chaleurs de l'Eté allumoient une ſoif ardente juſques dans leurs veines, & les ennemis afin de la redoubler encore, les harceloient continuellement, de telle façon néanmoins qu'ils ne leur donnoient pas le moyen d'en venir à un combat. Or comme ils brûloient & languiſſoient de la ſorte, ſans eſperance d'avoir de l'eau, même au prix de leur ſang : voilà que tout d'un coup le Ciel ſe couvre de nuages noirs & épais, qui à l'inſtant verſent ſur les Romains une groſſe pluye, & lancent ſur les barbares une effroyable tempête de grêle, d'éclairs, & de foudres. Les Romains étoient ſi alterez, que lorſqu'il commença à pleuvoir, ce dit un Hiſtorien, * on les voyoit lever la tête, & ouvrir la bouche, pour recevoir quelques gouttes de rafraichiſſement. Après la pluye tombant plus fort, ils en recuëillirent dans leurs morions, & dans le creux de leurs boucliers en telle quantité, qu'ils en bûrent à longs-traits & en abreuverent auſſi leurs chevaux. Cette grande avidité de boire les ayant mis tout en deſordre, les ennemis ne perdoient point l'occaſion de les venir charger ; & ils en euſſent eu bon marché, ſi cet orage ne les eût jettez eux-mêmes dans une bien plus grande confuſion. Une furieuſe grêle leur battant le viſage les arrêtoit, & leur faiſoit tourner la tête. Mille carreaux de flâme tombant ſur eux de toutes parts, renverſoient les uns, crevoient les yeux aux autres, & envelopoient hommes & chevaux, comme avec des feux d'artifice, qui les brûloient miſerablement, ſans qu'on les pût éteindre. La violence de la foudre deſarmoit ces malheureux de diverſes manieres ; aux uns elle briſoit les jave-

An de J. C. 172.

* *Dion Caſſius.*

Victoire miraculeuſe obtenuë ſur ces barbares par l'aſſiſtance du Ciel.

Qui verſe de l'eau rafraichiſſante pour

les Romains, & des flâmes sur les Barbares. *An de J. C.* 176. MARC-AURELE.

lots dans la main, & leur faisoit tomber le bouclier du bras; aux autres elle enlevoit le casque de dessus la tête, & à quelques-uns elle fondoit les épées & le fer des lances, ou les mettoit en poudre. Il sembloit que le Ciel ne fit pleuvoir sur eux que du métail fondu, & de l'huile boüillante; & dans ces torrens que les nuées versoient, ils ne trouvoient pas une goutte d'eau. Les Romains au contraire en étoient merveilleusement rafraichis, & les flâmes ne s'attachoient point à eux, ou elles étoient aussi-tôt éteintes. Les uns ni les autres ne pouvoient comprendre quelle vertu inconnuë sçavoit si bien les distinguer d'ensemble, & leur départir avec tant de connoissance le courroux & la grace. Les Barbares tout éperdus, demi assommez, demi brûlez, n'avoient point d'autre refuge que de se jetter parmi les Romains: & l'Empereur les reçevoit fort humainement tant par sa bonté ordinaire, que parce qu'il ne lui appartenoit pas de tuer ceux qu'une autre puissance que la sienne faisoit tomber entre ses mains. Après cela ces nations feroces se soûmirent à sa volonté. Il leur accorda la paix, à condition qu'ils relâcheroient tous les prisonniers qu'ils avoient, mais quatre mois après ils reprirent les armes.

La verité de cette merveilleuse avanture se justifie par tous les Auteurs de ce tems-là, comme aussi par un très beau monument qui se conserve encore aujourd'hui dans la ville de Rome. C'est la Colomne d'Antonin: on l'appelle ainsi, parce que Marc-Aurele qui la fit tailler, avoit élevé dessus la statuë de cet Empereur. Le pape Sixte V. l'ayant reparée, y a mis celle de l'Apôtre S. Paul. On y voit en bas relief toute l'histoire de cette guerre, & entr'autres choses un Jupiter qui verse de toutes parts une grosse pluye entremêlée d'éclairs, & de foudres. Le fait est donc constant: mais pour la cause, les Auteurs Chrétiens, & les Auteurs Payens en parlent diversement. Des Payens, il y en a quelques-uns qui attribuent ce merveilleux effet à un Arnuphis Egyptien, qui eut recours à son Dieu Mercure & autres démons de l'air, & par ses prieres magiques, les obligea de donner cette assistance aux Romains. Il y en a d'autres qui le rapportent à la vertu de Marc-Aurele, qui en effet étoit si grande, qu'elle meritoit bien que le Ciel s'armât pour sa défense. Mais les Chrétiens qui ont écrit vers ce siécle-là, gens de sainte vie, & de meilleure foi que les Payens, affirment tous, que cela se fit par les prieres d'une Legion Chrétienne qui étoit dans cette armée: on l'appelloit la MELITENE, parce qu'elle avoit été levée dans la ville & païs de Melitene en Armenie. Ils disent donc que comme Marc-Aurele avec son armée étoit dans le péril extrême que nous avons dépeint, & qu'il avoit en vain invoqué l'aide de tous ses faux Dieux: le Colonel de sa garde Pretorienne lui donna avis que les Chrétiens pouvoient tout obtenir de celui qu'ils adoroient. Que cet Empereur dans la necessité où il étoit ne négligea point ce moyen; & que la Legion Chrétienne s'étant mise en prieres, Dieu exauça les vœux de ses serviteurs, ouvrit les cataractes du Ciel, & pour l'amour d'eux sauva toute l'armée Romaine. Ils assurent de plus, qu'en récompense d'une si grande obligation que Marc-Aurele avoit aux Chrétiens, il écrivit * des lettres au Senat, dans lesquelles ayant raconté la chose comme elle étoit arrivée, il défendoit qu'on ne les mit plus en justice pour le fait de leur Religion, & condamnoit tous ceux qui se rendroient de là en avant leurs accusateurs, à être

An de J. C. 176. MARC-AURELE.

Les Payens l'attribuerent faussement à un Magicien; la verité est que les prieres des soldats Chrétiens l'avoient obtenuë.

* *Les Lettres ont été imprimées derriere l'Apologie de Justin Martyr.*

An de J. C. 176. MARC-AURELE.

brûlez tout vifs. Tertulien & Euſebe alleguent ces lettres pour juſtifier que ce miracle étoît dû à l'interceſſion des Chrétiens. Et certes Dion Caſſius marque bien que cet Empereur écrivit au Senat ſur cette victoire : mais il ne dit pas qu'il y parla des Chrétiens, & il raconte la choſe tout autrement qu'eux. A cauſe de cela Xiphilin ſon abreviateur, l'accuſe de malice ou d'ignorance, & rapporte pour l'en convaincre, que cette Legion fut toûjours depuis apellée LA FOUDROYANTE, OU LANCE-FOUDRE. Je ne veux point douter que ce nom ne lui eût été donné pour ce ſujet-là, quoique je ſçache qu'une autre l'avoit déja porté du tems d'Auguſte pour quelqu'autre raiſon que l'on ignore.

Furieuſe peſte par tout l'Univers.

Le regne de cet Empereur eût été très heureux ſi la plus grande peſte dont on ait jamais parlé, ne l'eût rendu funeſte par une calamité univerſelle. Ce mal s'éprit ſur les confins de la Perſe, de-là il s'épandit par toutes les Provinces de l'Empire, ſans en épargner aucune, & y moiſſonna plus de la moitié des habitans : en ſorte que de beaucoup de païs qui avoient été fort peuplez, elle fit de vaſtes ſolitudes, qui depuis ce malheur, ſuivi de frequens ravages des Barbares, n'ont jamais pû ſe repeupler. Elle attaqua même les Legions Romaines, & ayant percé dans leur camp les ravagea de telle ſorte, que Marc-Aurele ayant à faire la guerre contre les Marcomans, fut près de trois ans à les rétablir,

Il n'y a point autre choſe à remarquer du côté des Gaules & de la Germanie du tems d'Antonin, ni de Marc-Aurele, ſi ce n'eſt qu'on veüille dire, comme font quelques-uns, que ce fut ce dernier, ou quelqu'un de ſes Lieutenans, pour lui faire honneur, qui agrandit la ville d'Orleans, & peut-être y mena une Colonie. La vieille enceinte en étoit quarrée, bien petite en comparaiſon de celle d'aujourd'hui, & paſſoit par l'endroit où eſt la maiſon de l'Evêché ; où l'Evêque Nicolas de Netz ayant fait foüiller en l'an 1643. il ſe trouva ſous les fondemens quantité de Medailles de Marc-Aurele. S'il y avoit déja en cet endroit-là une ville qui s'appelloit Gennabe, il ne fit que l'amplifier ; mais s'il n'y en avoit point & que Gennab fût Gien, comme quelques-uns le prétendent, & le nom ſemble les favoriſer, il en jetta les premiers fondemens. Il ſeroit peut-être plus glorieux à cette noble ville de devoir ſa naiſſance à un ſi grand Empereur, qu'à un ancien inconnu.

An de J. C 176. MARC-AURELE.

Fondation de la ville d'Orleans par Marc-Aurele.

Ce Prince eût bien obligé l'Univers, s'il n'eût pas diſpoſé de l'empire, comme d'une Métairie, & qu'il eût mieux aimé lui donner un chef par adoption que par generation. Le bonheur de ſon gouvernement & de celui de ſes quatre derniers prédeceſſeurs montroit aſſez que c'étoit le vrai moyen qu'il faloit ſuivre pour la ſucceſſion dans ce grand Etat, puiſqu'il étoit élective, étant certain qu'il eſt plus facile à un bon Prince de choiſir ſon ſemblable, que de l'engendrer. Mais au lieu d'être le Pere de ſa patrie, il aima mieux l'être de ſon fils Commodus, & lui laiſſa la Couronne ; il eſt vrai qu'il lui donna des Tuteurs, mais ils ſe trouverent moins forts que ſes vices, qui renverſerent tout, & commencerent par le pere même, auquel on dit qu'il fit donner le boucon.

An de J. C. 180. Sous COMMODUS. qui regna 12. ans 9. mois. 14. jours, vécut 31. an

Sous un ſi méchant Prince la Germanique ne laiſſa pas d'avoir deux Gouverneurs de quelque mérite, Victorin, & enſuite Claudius Albinus. Le premier grand obſervateur de la juſtice, pria un

jour en particulier ſon Lieutenant ou Legat de ne rien exiger des ſujets. Le Legat n'ayant point voulu le lui promettre, il monta dans ſon Tribunal, jura qu'il ne prendroit jamais de preſens, & lui ordonna de jurer la même choſe. Ce qu'ayant refuſé de faire, il le contraignit d'abdiquer la magiſtrature tout ſur l'heure. Claudius Albinus avoit été retiré de la Bithynie dont il étoit Gouverneur, pour venir reprimer les incurſions que les Friſons faiſoient dans les Gaules; (c'étoit vers la fin de l'Empire de Commodus.) Il s'acquitta fort heureuſement de cet emploi, les ayant repouſſé par de notables victoires, qui rendirent la tranquilité à ces Provinces. Mais elles furent encore une autre fois battuës du fleau de la contagion, qui y fit d'horribles ravages, comme en pluſieurs autres païs.

An de J. C. 194. le 31. Décembre.

Le dernier jour de l'an de J. C. 194. l'Empereur Commodus la plus grande peſte du genre humain, tant il étoit crüel & ſanguinaire, fut étouffé dans un bain par le complot des principaux du Senat, de ſes proptes domeſtiques, & de ſa femme même. Après ſa mort l'Empire Romain fut ébranlé par de fort longues & violentes ſecouſſes. Ce malheur procedoit principalement de ce que n'y ayant point de ſucceſſion aſſurée pour cette grande ſouveraineté; le Senat étant lâche, & ſans force, le peuple ſans autorité, les Provinces ſous le joug des Legions, & Rome ſous celui des Pretoriens, les ſoldats s'attribuoient le pouvoir de faire des Empereurs. Ils proclamoient ceux qu'il leur plaiſoit pour de l'argent, par faction ou par caprice, puis ils leur ôtoient le commandement avec la vie pour le vendre à quelqu'autre qui n'en étoit pas meilleur marchand. Souvent ils les tuoient pour la même conſideration qu'ils les avoient élus; ou parce qu'ils n'avoient point de vertu, ou parce qu'ils en avoient trop. Mais ils ſouffroient encore moins les derniers que les autres, d'autant que l'amour de la licence, & la crainte de la diſcipline leur repreſentoient comme tirans tous ceux qui ne leur faiſoient pas des proſuſions, ou qui entreprenoient de corriger leurs débauches; de ſorte que ſi juſqu'à Commodus il n'en avoit péri que de méchans on peut dire que depuis lui, il en périt beaucoup de bons. Les armées qui étoient dans les Provinces en Gaule, en Illyrie, en Aſie, en Afrique, croyoient avoir ce droit d'élire auſſi-bien que les bandes Prétoriennes qui étoient à Rome: en ſorte qu'on voyoit ſouvent trois ou quatre Empereurs à la fois; ſous Galien il y en eut juſqu'à trente. Les Legions qui les avoient créez, les maintenoient par une guerre civile; la victoire donnoit le droit, & l'approbation du Senat ſuivoit le ſuccez, mais tous ceux qui mouroient ſans l'avoir euë, étoient reputez & appellez tirans.

Mort de Commodus.

An de J. C. 194. Cauſe des troubles & des bouleverſemens dans l'Empire Romain.

X. Ces continuelles & violentes agitations, entr'ouvrirent, s'il faut ainſi dire, les remparts de l'Empire, & donnerent entrée aux Barbares dans le milieu de ſes plus riches Provinces. Les vœux du Senat & des ſoldats Prétoriens, avoient ſubſtitué Pertinax en la place de Commodus; il ne la garda que trois mois, la ſédition des mêmes Prétoriens, & la faction de Claudius Albinus, le firent périr au grand regret du Senat, & de tous les gens de bien. Son mérite éminent l'avoit d'une baſſe naiſſance élevé par tous les degrez des charges à celle de Conſul & de Préfet de Rome.

An de J. C. 195. le 1. de Janvier. Sous PERTINAX, *qui regna 3. mois, vécut 67. ans, 4. mois.*

Après ſa mort il y eut en même tems quatre chefs portant tous le titre d'Empereur

en Avril. Quatre Empereurs.

JULIAN, SEVERE, NIGER, ALBINUS.

pereur, Didius Julianus à Rome, Septimius Severus dans l'Illiryque, Pescennius Niger dans l'Orient, & Claudius Albinus dans les Gaules. Le premier fut élû par les Prétoriens qui forcerent le Senat à y consentir ; les trois autres par les troupes des Provinces. Severe plus méchant, mais plus heureux & plus adroit que les trois autres, les opprima tous. Premierement étant accouru à Rome avec son armée, il obligea le Senat à se défaire de Julianus, qui n'avoit regné que deux mois. Après il alla attaquer Niger ; & cependant il s'avisa, pour n'avoir pas deux ennemis à la fois aux deux bouts de l'Empire, de s'accommoder avec Albinus, le plus vaillant, mais le plus aisé à circonvenir. Il se mit donc à le caresser, lui offrit son amitié, & le pria de vouloir prendre le titre d'Empereur avec l'administration des Gaules & de la grande Bretagne. Albinus se tenant assez content d'être son compagnon, ne pensa point à se fortifier, & lui donna tout le loisir trois ans durant de ruiner Niger.

Si-tôt qu'il en fut venu à bout, il tourna tout d'un coup vers les Gaules, ayant envoyé saisir les passages des Alpes, & les entrées de l'Italie. Alors Albinus comme se reveillant d'un profond sommeil, repassa de la grande Bretagne où il étoit, & vint camper dans la Belgique. Quelques-uns s'imaginent que le Bourg d'Aubigni en Artois tient sa fondation & son nom de lui, parce qu'on y voit encore deux tombeaux d'ouvrage Romain, élevez le long de la grande voye militaire, qui passe par là & va vers la mer ; toutefois il y a bien d'autres lieux en France qui portent ce même nom. Albinus ayant sejourné quelques mois en ce païs-la, resolut de s'approcher de l'Italie, d'autant qu'il sembloit que ceux qui en étoient les maîtres le fussent de tout l'Empire. Severe de son côté venoit à lui en grande resolution de le combattre. L'affaire se décida près de Lyon. Albinus s'étant tenu enfermé dans cette ville quelque-tems pour attendre les renforts qui lui arrivoient de diverses parties des Gaules, & des Espagnes mêmes, mit enfin son armée aux champs. A la premiere rencontre il gagna une sanglante bataille sur Lupus, l'un des Generaux de son rival ; à la seconde il perdit tout, Il est vrai que d'abord la journée balança : car si la pointe gauche de l'armée de Severe força la droite de la sienne, & prit son camp, son aîle gauche en même-tems eût pareil avantage, ses gens ayant attiré leurs ennemis dans des fossez couverts de gazon : de sorte que Severe lui-même y perdit son cheval ; & il y eût perdu la vie, si là-dessus ne fût arrivé Lœtus Lieutenant General, qui non seulement le dégagea, mais encore fit pencher la victoire de son côté. Elle coûta bien du sang de part & d'autre, mais beaucoup plus de celle d'Albinus, qui après cela n'osant plus paroître allà se cacher dans une maison sur le Rhône. Ayant appris qu'il y étoit investi, il voulut se dérober à la vengeance de son ennemi par une mort volontaire se donnant un coup d'épée dans le corps. Mais sa main tremblante n'adressa pas dans l'endroit mortel ; il fut pris en vie & mené à Severe, qui lui fit trancher la tête, écarteler son corps, & jetter ses membres dans le Rhône, avec sa femme & ses enfans. Auparavant il poussa son cheval par dessus le cadavre, & le força à coups d'éperon de satisfaire son inhumanité plus que brutale. Il saccagea ensuite & brûla la ville de Lyon, * qui par ce moyen souffrit une seconde incendie, quelque

An de J. C. 196. Sous SEVERE, *qui regna 17. ans 15. jours, vécut 9. mois 15. jours.*

† Albinus défait & tué par Severe, près de Lyon.

An de J. C. 199.

* *Herodian.*

cent quarante-huit ans après le premier.

An de J. C. 207. & suiv. Cela fait il retourna en Italie, & de là marcha contre les Parthes, & ne revint en Gaule que trois ans avant sa mort. Je ne sçai pas s'il séjourna dans la Narbonnoise : mais il embellit Narbonne de plusieurs belles & somptueuses reparations. Entr'autres d'un pont pour passer les étangs & les marêts qui se trouvoient sur le chemin de cette ville à Beziers. Ce pont commençoit à un quart de lieuë de la ville, & finissoit au bord de l'étang de Cabestan ; il étoit à petits arceaux, & construit de grands quartiers de pierre. Depuis qu'on a ouvert le passage de la garde-Roland, on l'a laissé déperir, & les voisins en ont emporté les materiaux pour bâtir leurs maisons. Les anciens titres l'appelloient pont *Septimien*, du nom de cet Empereur, & non pas Septiéme, comme le croit le vulgaire, qui l'ayant vû rompu en six ou sept endroits, a crû que c'étoient sept pons, & que le dernier s'appelloit pont Septiéme. Ceux du païs l'appellent aujourd'hui *l'ont Sorme*. Il y en avoit un autre qui traversoit l'étang de Cabestan, ayant grand nombre d'arcades de pierre & fort larges. On en voyoit encore quelques restes du tems de nos Peres, mais les sables l'ont entierement couvert.

An de J. C. 211. De la Gaule, Severe passa dans la grande Bretagne pour s'opposer aux incursions des Meates & des Calledoniens, c'étoient des peuples qui habitoient l'Ecosse. Il rabatit leur ferocité par plusieurs combats fort avantageux ; & afin de les arrêter tout-à-fait à l'avenir, il continua de bâtir cette muraille traversante, dont nous avons déja parlé, qui avoit plus de quatre-vingt mille pas de long.

De ses deux fils le plus jeune se nommoit Geta, & l'aîné Antonin ; le vulgaire donna à ce dernier le surnom de Caracalla, à cause qu'il avoit fait present au peuple de Rome de certaine sorte de vestes nommées Caracalles, qu'il avoit apportées des Gaules. Il étoit d'un naturel horriblement scelerat & cruel ; & son propre pere reconnut bien qu'il avoit mis au monde un fils encore pire que lui : car il lui causa tant d'ennui & de fâcherie qu'il en mourut dans la ville d'York. L'Empire demeura donc aux deux freres, qui repassant par les Gaules s'en retournerent à Rome. Ils y regnerentensemble quelque dix mois, mais Caracalla ne pouvant plus souffrir de compagnon, fit massacrer son frere Geta dans le sein même de leur mere Julia Domna. L'année d'après il repassa dans les Gaules, & y exerça, comme par tout ailleurs, la tirannie qu'il avoit commencée par un fratricide ; car il tua le Proconsul de Narbonne, rançonna les plus riches de ces Provinces, bannit plusieurs Officiers, & viola tous les privileges & les droits des villes. Au bout de quatre mois de séjour, étant dans la Narbonnoise il fut saisi d'une fiévre chaude que l'on crut mortelle. Sa maladie donna une courte joye ; sa convalescence & ses cruautez redoublerent l'affliction publique. Au partir de là, s'acheminant contre les Parthes, il passa par la Rhetie, & par le païs des Daces. En chemin il remporta quelques legeres victoires sur les Germains & sur les Allemans, d'où il prit les titres de *Germanique* & d'*Allemanique*, comme Spartian nous le témoigne. Victor dit que les Allemans étoient une nation populeuse qui se battoit fort bien à cheval, & que cet Empereur les défit près de la riviere du Mein.

En Février. Sous CARACALLA, & GETA. *Le premier regna 6. ans 2. mois. Le dernier environ un an.*

An de J. C. 211. CARACALLA.

Avant cela le nom d'*Allemands* ne se trouve point en aucun Auteur, voilà

Origine des Allemands.

An de J. C. 211. CARACALLA.

pourquoi on s'eſt mis fort en peine de chercher leur vraye origine, & leur ancienne habitation. Il me ſemble qu'au couchant ils occupoient la rive droite du Rhin, depuis environ la ville de Bâle juſques un peu au deſſus du confluant du Mein, & au levant juſques vers la ſource de la même riviere. Les Sueves qui furent transferez en Gaule par Auguſte, & ceux que Marobodu us emmena dans la Boëme avoient tenu la plus grande partie de ces païs-là, leſquels étant demeurez ſans habitans à cauſe de ces tranſlations, il arriva, dit Tacite, *Que les plus legers des Gaulois, & ceux que la pauvreté rendoit les plus hardis, occuperent ces terres, & ſe mirent à les cultiver; puis les limites ayant été accrûës, & les garniſons plus avancées, ils furent reputez un coin de l'Empire, & une partie de la province:* Je ne ſçai s'il veut dire de la Rhetie ou de la Germanique ſuperieure. Il nomme ces terres-là champs *Decumates*, au moins ſi les premiers qui ont copié ſon original, n'ont pas corrompu le mot. Les curieux ſont fort en peine de ſçavoir ce que c'eſt. Les uns veulent que ce ſoit un nom propre de quelque terre ou de quelque peuple, les autres diſent qu'on donnoit aux Legions les champs qui étoient par de-là la frontiere, à la charge de payer la dixiéme partie de ce qu'ils y recueïlloient; & que l'Empereur Alexandre les leur délaiſſa en propre, afin de les obliger plus fort à les conſerver, & par ce moyen, d'accroître d'autant les bornes de l'Empire. Mais Tacite ne parle point là que les ſoldats euſſent jamais eu ces champs. Et s'ils les avoient eû, comment eſt-ce qu'ils les avoient laiſſé occuper à ces avanturiers? d'autres aiment donc mieux croire qu'on les appella *Decumates*, comme *Dixmables*, parce que peut-être les

Premiere opinion.

Romains les donnerent du commencement à qui les voulut labourer, à la charge d'en payer la dixme; & ſi *les plus legers & les plus pauvres des Gaulois* ſe jeterent dans ces terres vuides, il ne faut pas douter qu'à leur exemple il n'y en v n: auſſi de la Germanie, peut-être même de la Rhetie & de la Pannonie: en ſorte qu'il ſe mit une nouvelle nation de ce ramas de toutes ſortes de gens, & qu'à cauſe de cette diverſité & mélange, on les nomma ALLEMANS, car ce mot ſignifie en langue Germanique, *Tout homme.** C'eſt en effet l'étimologie qu'en donnoit l'Hiſtorien Aſinius Quadratus qui étoit Italien, & qui ſelon le témoignage d'Agathias avoit écrit ſoigneuſement des affaires de la Germanie. Cluverius prétend que ce même Quadratus vivoit avant Strabon: ainſi le nom d'*Allemand* auroit été connu plus de deux cens ans avant l'Empereur Caracalla. Mais ſi cela eſt ainſi, il y a lieu de s'étonner de ce qu'on ne le voit point dans aucun Auteur avant Spartian, & que Tacite ne l'a point mis, ni en l'endroit où il parle de l'occupation de ces champs Decumates, ni en aucun autre.

An de J. C. 211. CARACALLA.

* *ALL tout, MAN homme.*

Ces doutes ont pû donner lieu à une autre opinion, qui conjecture que ce ramas étoit comme une ligue & une conſpiration de pluſieurs peuples Germains d'au de-là de l'Elbe, leſquels auſſi bien que tous les autres Barbares étant pouſſez d'une ardente paſſion de s'établir dans les riches Provinces des Gaules, ou du moins de les ravager à leur aiſe, vinrent ſe ſaiſir de ce poſte qui étoit preſque vuide, & d'ailleurs très avantageux, d'où ils pouvoient entrer comme il leur plaiſoit, ou dans la Province des Sequanois, ou dans la Germanique ſuperieure, ou dans la Rhetie; & que là ils commencerent à

Seconde opinion.

An de J. C. 211. CARACALLA.

porter le nom d'ALLEMANDS, témoin de leur vertu guerriere, & qui vouloit dire qu'ils étoient *tout-à fait hommes*, qu'ils avoient un courage mâle & hardi. Je ſçai bien encore qu'il ſe trouve des Auteurs, qui conſiderant que pluſieurs peuples ont été dénommez des rivieres qui paſſent dans leur païs, croyent qu'on peut dériver le nom d'Allemand de la riviere d'Alamon, ou Alm, qui en effet coule au milieu des terres qu'ils occupoient, & va ſe perdre dans le Danube.

Troiſiéme opinion.

Allemands diſtinguez des Germains, donnent le nom à toute la Germanie.

Mais laiſſant cette critique à part, il y a trois choſes bien conſtantes : l'une que les Allemands faiſoient partie de la grande Germanie ; l'autre que néanmoins les Hiſtoriens de ce tems-là les diſtinguoient des Germains, ne comprenant ſous ce nom de Germains, que ceux qui habitoient entre le Rhin, le Mein, l'Elbe & l'Ocean ; & la troiſiéme, qu'ils ont donné le nom à tous les peuples de la Germanie, au moins dans notre langue Françoiſe, & dans l'Italienne ; car dans la leur & dans l'Eſpagnole, ils ſe nomment Tudeſques. Au reſte ceux qui ſoûtiennent que ce furent des Gaulois & autres peuples qui occuperent ce païs, ne ſçauroient nous dire quand ils commencerent à ſe revolter contre les Romains, & à ſe mettre en liberté ; ni ceux qui croyent que c'étoient des peuples Trans-Elbins, ne peuvent nous marquer au vrai quand eſt-ce qu'ils vinrent ſe planter là. Une nation ſi noble & ſi puiſſante méritoit bien cette petite diſcuſſion.

An de J. C. 219. *En Avril.* Sous MACRIN, & DIADUMENIAN, *qui regnerent* 1. *an* 2. *mois.*

Les méchancetez execrables de Caracalla furent punies par le cruel attentat d'Opilius-Macrinus ſon préfet du Prétoire. Comme il étoit en Meſopotamie, faiſant aſſez heureuſement la guerre aux Perſes, ce traître le fit aſſaſſiner par un Centurion, puis ayant gagné la faveur des ſoldats, qui ignoroient qu'il fût l'Auteur de ce meurtre, il envahit l'Empire auquel il aſſocia ſon fils Diadumenian, âgé ſeulement de dix ans. A peine avoit-il regné quatorze mois, que les ſoldats le mépriſant, parce qu'il s'étoit laiſſé battre deux fois par les Perſes, & d'ailleurs l'ayant pris en haine pour ſon orgueil brutal, & parce qu'il vouloit moderer leur paye qui étoit trop exceſſive, chercherent un autre Empereur.

An de J. C. 220. *en Juin.* ELAGABALE *regna* 3. *ans* 9. *mois*, 14. *jours, vécut* 18. *à* 19. *ans.*

XI. Julia Domna femme de Severe, avoit une ſœur nommée Mœſa qui avoit deux filles, Sœmias & Mammæa, toutes deux mariées en Syrie à deux Seigneurs qualifiez ; la premiere auſſi impudique & méchante, que l'autre étoit ſage & vertueuſe. Ces deux ſœurs avoient chacune un fils ; celui de Soemias s'appelloit Avitus, qu'on a ſurnommé Elagabalus à cauſe qu'il étoit Prêtre du Soleil, que les Syriens appelloient ainſi ; celui de Mammæa portoit celui d'Alexian, qu'on changea en celui d'Alexandre. Les ſoldats choiſirent Elagabalus, parce que ſa mere aſſûroit effrontément qu'elle l'avoit eu de Caracalla, & ſous ſes auſpices ils gagnerent une bataille ſur Macrin, lequel s'étant mis en fuite d'un côté, & ſon fils de l'autre, ils furent attrapez par les chemins, & tous deux maſſacrez ſur l'heure. Elagabale n'avoit pas encore ſeize ans, mais ſa mauvaiſe inclination & les exemples de l'effrontée impudicité de ſa mere, lui faiſoient déja ſurpaſſer de bien loin toutes les turpitudes, & les infamies de Tibere & de Neron. Dans la troiſiéme année il adopta ſon couſin germain Alexandre, qui étoit à peu près de même âge que lui : mais après le voyant trop aimé des ſoldats, il attenta pluſieurs fois ſur ſa vie.

An de J. C. 224. *en Mars.* ALEXANDRE *regna en tout* 13. *ans* 9. *jours.*

L'horreur qu'ils eurent de cette méchanceté & de ces abominations continuelles, les anima ſi fort, qu'ils le tuërent de cent coups, lui & ſa mere, & traînerent ſon corps à la riviere. Le même jour

ils saluërent son cousin Empereur : celui-ci regna treize ans en grand & sage Prince : mais comme il commença à se détourner de la bonne voye, les troupes qu'il traitoit avec trop de rigueur, se mutinerent par les intrigues de Maximin, & le tuërent & sa mere après lui. Ce qui se fit dans le bourg de Sicelia sur le Rhin près de Mayence : Ortelius croit que c'est Ober-Wesel. Ce Maximin étoit fils d'un pere Got, & d'une mere Alaine, & avoit été pâtre dans sa premiere jeunesse. Depuis ayant quitté ce métier pour celui de la guerre, il étoit parvenu aux grandes charges. Peu après qu'il se fut fait élire Empereur, un certain Magus homme de qualité, se sentant appuyé du Senat, & aimé des soldats, fit dessein de le perdre en rompant un pont lorsqu'il seroit passé pour aller combattre les Germains, afin qu'il demeurât à leur merci. Maximin en ayant eu avis, le fit massacrer lui-meme, & plus de quatre mille hommes, qui étoient complices en effet, ou qu'il voulut faire tels. Cependant Claudius-Quartinus General des troupes étrangeres qui étoient en Orient au service de l'Empire, fâché de ce qu'il l'avoit destitué de cette charge, souffrit qu'elles le proclamassent Empereur : mais bientôt après il fut égorgé en dormant par celui même qui l'avoit le plus porté à accepter cet honneur.

An de J. C. 237. en Mars. MAXIMIN *regna 3. ans quelques mois.*

CLAUDIUS-QUARTINUS.

L'année suivante Maximin s'étant rendu execrable par ses inhumanitez plus que barbares, le Senat pour lequel il avoit ouvertement déclaré une cruelle haine, approuva par un decret d'élection, Gordian le vieux Proconsul d'Afrique, que quelques troupes avoient proclamé en ce païs-là, & qui avoit associé son fils de même nom. Le pere avoit près de quatre-vingt ans, & le fils pour le moins quarante-cinq. Ils ne durerent que treize mois : car un Capellianus chef du parti de Maximin en Afrique, vainquit & tua le fils en bataille, & le pere s'étrangla de desespoir.

An de J. C. 239. GORDIAN *pere & fils, regnerent 1. an 3. mois.*

CAPELLIANUS.

Ensuite de quoi le Senat choisit à Rome deux Seigneurs de race Patricienne & fort âgez, Pupienus-Maximus, & Cælius-Balbinus. Maximin marchant contr'eux, fut tué par ses propres soldats, comme il assiegeoit Aquilée, qui tenoit le parti du Senat. Mais les gens de guerre licentieux & insolens, ne pûrent longtems souffrir leur conduite trop reglée, ni l'autorité du Senat qui s'élevoit trop à leur fantaisie, par le moyen de ces Empereurs, ils les massacrerent tous dans des jeux publics qui se célébroient à Rome.

An de J. C. 249. PUPIENUS, & BALBINUS, *regnerent peu de mois*

Antonin Gordian qui étoit pour lors à Carthage, prit leur place. Il étoit fils ou neveu du jeune Gordian, & ces deux Empereurs à la requête du Senat & des troupes, l'avoient nommé Cesar. Les Carthaginois n'étant pas contens de lui, élûrent un certain Sabinian : mais quand ils se virent assiegez par le Gouverneur de Mauritanie, ils livrerent ce malheureux pour obtenir leur pardon.

GORDIAN II. *regna 5. ans quelques mois.*

Ce Gordian avoit tenu le commandement quelque cinq ans : lorsque Philippe son Préfet du Prétoire, Arabe de naissance, & fils d'un Capitaine de voleurs, s'étant concilié les bonnes graces des soldats, l'obligea de le faire son compagnon à l'Empire. Et non content de cet honneur, le tua après sur les confins de la Perse, & associa son fils nommé Philippe comme lui, bien qu'il n'eût pas encore sept ans.

An de J. C. 245. en Mars. PHILIPPES, *pere & fils, regnerent 7. ans*

Le Senat ayant horreur de sa perfidie, & redoutant ses violences, élut un Seigneur nommé Hostilianus pour le lui opposer : mais celui-là ayant eu avis que Philippe descendoit en Italie

HOSTILIAN.

avec une puiſſante armée, ſe donna la mort, s'étant fait ouvrir les veines.

MARINUS. La ſeptiéme année des Philippes, les Legions de Pannonie ſaluërent Empereur un Caryllius Marinus, qui étoit leur General; mais peu après elles s'en dégoûterent, & le mirent à mort. Celles de Syrie en firent autant à Papian, Aurelius Victor le nomme Jotapian: lequel, tout orgueïlleux d'être de la race d'Alexandre Severe, s'étoit fait proclamer à la priere des peuples de ces Provinces-là, qui ne pouvoient ſouffrir les brigandages de Priſcus, frere de Philippe.

An de J. C. 253. en Janvier. DECIUS *regna 2. an 3. mois depuis la mort des Philippes.* Meſſius Decius natif de Bude en Pannonie, envoyé par Philippe pour châtier ceux qui avoient favoriſé l'attentat de Marinus, ne lui fut pas plus fidele que lui-même l'avoit été à Gordian. Il ſe laiſſa ſaluër Empereur à la perſuaſion de ceux qui craignoient le châtiment; & joignant leurs forces avec celles qu'il avoit amenées, tourna la tête vers l'Italie, où il envoya devant ſes ſatellites, qui tuërent les deux Philippes, le pere à Veronne, & le fils à Rome.

LUCIUS PRISCUS. Pareil ſort eut Lucius Priſcus, frere de Philippe le pere, & General des Legions de Syrie, par leſquelles il s'étoit fait nommer Empereur, lorſqu'il avoit appris la mort de ſon frere, & celle de Papian.

Decius, pour ſe fortifier davantage, déclara ſon fils Auguſte, & fit pareil honneur à Hoſtilian ſon gendre, & fils de cet Empereur de même nom, dont nous avons parlé. Toutes ces prévoyances, & tous ces arcs-boutans n'affermirent point ſa domination: il périt avec toute ſa maiſon, dès la ſeconde année; ſon regne de courte durée n'ayant été mémorable que par une longue ſuite de calamitez que ſa perte traîna après elle, & par une atroce perſécution que ſes Edits avoient excitée contre les Chrétiens. Comme il étoit allé en Mœſie faire la guerre aux Goths qui s'étoient jettez dans cette Province-là avec 70000. hommes commandez par leur Roi, qui ſe nommoit Cniva, la trahiſon de Tribonianus Gallus qui avoit le commandement des troupes ſur cette frontiere, lui fit perdre la bataille. Ce fut près de Nicopoli, ville que Trajan avoit bâtie pour conſerver le ſouvenir des victoires qu'il avoit remportées ſur les Daces. Son fils Etruſcus Decius y demeura mort d'un coup de fléche, & lui en s'enfuyant fut englouti avec ſon cheval dans la fondriere d'un marais. *An de J. C. 253.* DECIUS.

Preſque en même tems Hoſtilian ſon gendre qu'il avoit laiſſé à Rome, y mourut de la contagion. Valens Licinian ſon frere prit avidement ſa place. Cependant le traître Gallus s'étoit fait proclamer par les Legions, & avoit communiqué la pourpre Imperiale à Vibie Voluſian ſon fils. Licinian allant au devant de lui pour le combattre, fut abandonné & tué par ſes gens de guerre dans l'Illyrie. Sous le régne de Gallus & de ſon fils il y eut une peſte plus cruelle que les deux précedentes. *An de J. C. 254. en Avril.* GALLUS, & VOLUSIAN *regnerent 2. ans 4. mois.*

Ces deux Empereurs n'avoient pas regné deux ans & demi, que les Legions de la Pannonie ſe retirerent de leur obéïſſance, & proclamerent un Emilian qui étoit leur General. Comme ils marchoient contre lui, ſes intrigues firent mutiner leur armée, qui les maſſacra dans la ville de Lerano. Au bout de quatre mois elle traita de même cet Emilian; puis toutes les deux armées ſe trouverent vers Valerian, perſonnage d'une ſi ſolide & auſtere vertu, que Decius lui avoit commis la charge de Cenſeur. Le Senat & les Seigneurs Romains deſiroient ardemment de l'a- EMILIAN. *An de J. C. 257. en Janvier.* VALERIAN, & GALLIEN *regnerent enſemble 6. ans depuis la mort de Gallus & de Voluſian.*

An de J. C. 257. VALERIAN.

voir pour chef, ſi bien que ſe trouvant dans les Gaules, où Galius & Voluſian l'avoient envoyé pour leur amener les Legions de ce païs-là, il y reçût le titre d'Empereur, & ſon fils Gallien qui étoit à Rome, celui de Ceſar : ſon pere le lui changea peu après en celui d'Auguſte.

Ces frequens changemens & autres déſordres, donnent lieu aux barbares de ſe jetter de tous côtez ſur l'Empire.

XII. Il y eut ainſi en moins de trente-huit ans, dix-ſept ou dix-huit Empereurs, dont les promotions & les deſtitutions changeoient autant de fois toute la face des affaires, & comme des criſes violentes, agitoient perpetuellement la conſtitution de ce grand corps, & conſumoient ſes forces au dedans. L'inſolente audace des ſoldats, & l'ambition déreglée de leurs principaux Officiers ſe fomentant mutuellement, étoient les principales cauſes de tous ces déſordres. Ils ſe joüoient de la pourpre ſacrée comme d'un habit de loüage, qu'ils donnoient à celui qui en offroit le plus. Durant ces changemens tout étoit ou en combuſtion ou en défiance; les frontieres mal gardées, les armées bandées les unes contre les autres, rebelles à leurs chefs, ennemies ou jalouſes du Senat. La plûpart de ces Empereurs n'avoient ni naiſſance, ni vertu ; leurs finances & preſque toutes les ſources dont on en pouvoit tirer avoient été épuiſées par les prodigalitez immenſes de Commodus, de Caracalla & d'Elagabale. Leur Cour ni leur conſeil n'avoient point de gens d'honneur, mais des ſcelerats, des boufons, des gens de theâtre, de berlan, & de proſtitution, des flateurs, des calomniateurs, & des donneurs d'avis. Les particuliers qui avoient quelque puiſſance, au lieu de remedier à ces maux, les augmentoient, & ne ſongeoient qu'à faire leur partie pour acheter l'Empire. D'ailleurs les Provinces étoient demi deſertes, non ſeulement par la peſte qui avoit été horrible ſous Marc-Aurele, & ſous Commodus, puis ſous Caracalla & ſous Galius : mais encore plus par les voleries des Gouverneurs, & des Intendans des mauvais Princes, qui étant la plûpart ou gens du bas peuple, qui euſſent eu honte de nommer leur grand pere, ou des eſclaves affranchis, & autre ſemblable canaille ſans honneur & ſans pitié, ſe plaiſoient à faire ſentir aux autres la miſere & la ſervitude dont ils portoient encore les fletriſſures. Les Barbares étoient bien avertis de tous ces déſordres, ils ſçavoient le foible & les défauts de cet Empire, & connoiſſoient les endroits par où ils le pouvoient entamer ; les Romains même les y avoient introduits en compoſant des Legions toutes entieres de leurs ſoldats, & les élevant aux plus grandes charges. Ainſi l'avidité du butin preſque certain, l'air plus doux des Provinces Romaines, la paſſion de ſe venger des torts qu'ils leurs avoient faits & le juſte deſir d'aſſurer leur liberté contre l'ambition effrenée de ces Dominateurs de l'Univers, les invitoient de prendre ces occaſions favorables pour ſe jetter ſur ce grand corps empêtré, diviſé & affoibli. A l'exemple des plus proches, leurs voiſins y accouroient ; ceux-là excitoient les plus éloignez, qui en attiroient d'autres juqu'à l'extrémité du Nord & des plages de la Scytie les plus reculées. De ſorte que cette chaleur ayant, pour ainſi dire, fondu les glaces du Septentrion, il ſe fit un débordement épouventable de Barbares, qui croiſſant & diminuant à pluſieurs repriſes deux cens ans durant, rompit enfin toutes les digues, & arracha les Provinces de l'Occident à l'Empire. Il ne faut donc point s'étonner ſi depuis le regne des Antonins vous voyez de tems

An de J. C. 257. VALERIAN.

Provinces deſolées par ces ravages, par la peſte, & par les exactions.

An de J. C. 258. VALERIAN.

Dans ce déluge de Barbares, commencent à paroître des peuples inconnus.

An de J. C. 258. VALERIAN.

en tems paroître des peuples, dont le nom même étoit inconnu aux anciens Geographes, ſi vous commencez à entendre le nom des Allemands, des Goths, des François, des Bourguignons, tous peuples très-fameux, & de quantité d'autres de moindre reputation, dont pluſieurs même ont paſſé comme un torrent, ſans qu'il en ſoit demeuré aucuns reſtes.

Ce n'étoit pas ſeulement les cauſes que nous avons marquées qui les faiſoient ſortir de leurs terres natales; c'étoit quelque-fois la peſte ou la ſterilité, ou la famine, ou les inondations; quelque-fois l'abondance d'hommes, quand elle étoit ſi grande, que le païs ne la pouvoit nourrir : ſouvent la diſcorde & les factions, parce que tous ceux du parti vaincu, quittoient la place aux vainqueurs, & s'en alloient avec leurs Chefs : ſouvent auſſi les armes de leurs voiſins, qui pour quelque querelle ou par convoitiſe, ou étant expulſez eux-mêmes par d'autres, les chaſſoient, ou les tranſplantoient, ou les vouloient réduire en ſervitude; ce qu'ils trouvoient ſi inſupportable, qu'ils aimoient mieux leur abandonner tout, & aller chercher leur habitation autre part. Or il étoit d'autant plus facile qu'ils changeaſſent de demeure, qu'ils n'avoient aucun attachement qui les arrêtât en un endroit : point de villes ni de fortereſſes, peu ou point de bâtimens de pierre, point d'ameublemens, point de jardinages, ni aucune de toutes ces commoditez qui font aimer un lieu plus qu'un autre. Les Germains avoient ſeulement des chaumieres, & des cavernes, telles que nous les avons décrites : les Sarmates, & les Scytes des chariots couverts : les Arabes des tentes. Tout leur bien & tout leur ménage conſiſtoit en leur famille en leur bétail, & en leurs armes : ainſi ſans beaucoup de perte, ſans beaucoup de regret & avec peu de peine, ils pouvoient quitter le païs qu'ils habitoient. Il ne ſeroit pas mal aiſé de prouver que quelques-uns d'entr'eux en ont changé diverſes fois dans l'eſpace de peu d'années. Voilà pourquoi il eſt preſque impoſſible de trouver quelle a été leur premiere demeure; peut-être même qu'ils n'en ont jamais eu de bien certaine, & qu'ils ayent gardée long-tems. Ces choſes meurement conſiderées, il eſt vrai de dire, que de tant de conjectures que divers Auteurs raportent touchant l'origine de ces nouveaux peuples, il y en a très-peu qui touchent au but, & que tel en parle le plus hardiment, qui eſt le plus éloigné de la verité. En effet, quelqu'un oſeroit-il ſe vanter de la pouvoir bien ſuivre à la piſte dans ces frequens & preſque continuels changemens, dans ces mélanges & dans ces appellations differentes : de la trouver dans la confuſion des Auteurs de ce ſiecle-là, qui parlent ſi peu exactement, qui ignorent la Geographie de ces païs éloignez, qui rappellent d'anciens noms pour de nouveaux peuples, ou anticipent ceux qui n'ont été donnez que beaucoup d'années après le tems dont ils parlent, qui s'y trompent quelques-fois par la reſſemblance, & d'un en font pluſieurs, ou de pluſieurs n'en font qu'un ? Il faut avoüer que ce ſont des difficultez inſurmontables, & que ſi elles donnent bien de l'exercice aux Critiques, c'eſt le plus ſouvent ſans fruit, non pas toutes-fois ſans mérite, puiſque l'étude de l'antiquité eſt toûjours loüable.

Les cauſes qui faiſoient que ces peuples changeoient de païs ſi ſouvent.

Au reſte, lorſque dans les Hiſtoriens on voit naître des peuples, dont auparavant on n'avoit point oüi parler, il faut dire ou que ce ſont en effet des peuples

An de J. C. 258. VALERIAN.

Celles pourquoi il eſt impoſſible de dire préciſement leur demeure.

Pourquoi les peuples ont changé de nom.

An de J. C. 258. VALERIAN.

ples nouveaux, ou seulement de nouveaux noms. Si c'est le premier, il faut croire que ces peuples venoient d'un païs si lointain, que les Romains n'en avoient encore eu aucune connoissance. Si c'est le second, il peut y en avoir quatre ou cinq differentes causes. La premiere, que comme une nation contenoit sous soi plusieurs peuples, il pouroit être qu'un de ces peuples se seroit approprié le nom de celle sous laquelle il étoit compris: ainsi l'on prouve que les Cattes, qui étoient un peuple de la nation Suevique, sont appellez Sueves absolument par Cesar. En second lieu, il est certain qu'un même peuple étoit autrement appellé par les siens, autrement par les étrangers. Ne trouvons-nous pas que ceux que les Grecs appelloient Scythes, se nommoient en leur propre langue Colobiens, & que ceux à qui les Latins ont donné autrefois le nom de Germains, & les François & les Italiens celui d'Allemands, se donnent celui de Tudesques? Or il se peut faire qu'on a changé le nom originel d'un peuple, pour lui imposer celui dont les étrangers l'appelloient, ou bien, que pour quelque sujet les Romains ou les Grecs qui accommodoient toutes choses à leur mode, lui en auroient forgé un nouveau. En troisiéme lieu, il a pû arriver qu'un même peuple ou un ramas de plusieurs vagabons, se sera dénommé de quelque sobriquet ou nom de faction, ainsi que dans ce dernier siécle, des Païsans revoltez de Pologne & de Russie, se sont appellez Cosaques: ou enfin qu'il y auroit eu dans un grand peuple, un Canton, ou un bourg qui s'étant fait considerer dans quelque némorable rencontre, lui auroit donné son nom. Ainsi celui du bourg de Schweits s'est étendu à toute la nation Helvetienne. Ceux qui auront médité comme j'ai fait sur cette matiere, jugeront si ces observations sont raisonnables: pour moi je les ai crû necessaires à mon sujet. Je retourne à ma narration.

An de J. C. 258. VALERIAN.

ALEXANDRE. Le debordement des Germains fut grand sous l'Empire d'Alexandre.

Le débordement de ces Barbares fut plus grand sous l'Empire d'Alexandre qu'il n'avoit encore été. Tandis qu'il sejournoit à Antioche, où il donnoit les ordres pour assûrer cette frontiére contre les Perses, il apprit que les Germains ayant passé le Rhin & le Danube, attaquoient tout-à-la fois les Gaules & l'Illyrique. L'Historien ne specifie point quels Germains c'étoient: mais à mon avis, ceux qui passerent dans l'Illyrique devoient être des Allemands, n'y ayant de-là jusqu'en Italie, que sept ou huit journées de trajet. Cette irruption portoit l'épouvante jusques dans Rome: voilà pourquoi Alexandre fut conseillé de venir dans les Gaules, où s'étant campé près de Mayence, il fit un pont sur le Rhin pour passer son armée en Germanie. Il menoit avec lui grand nombre de Sagittaires des Provinces d'Orient, & grand nombre de Mauritaniens fort adroits à lancer la zagaye; tous lesquels étant armez à la legere, & fort dispos, combattoient de loin avec beaucoup d'avantage: car ils perçoient ces grands corps des Germains à coups de trait, & les fatiguoient fort en voltigeant à l'entour d'eux. Toutefois quand ce venoit au joindre, les Germains n'avoient pas du pire: tellement qu'Alexandre n'osant hazarder un combat general, se resolut de racheter la paix à force d'or, * dont ils étoient devenus très avides. Avant lui, Domitian & Caracalla avoient bien acheté quelques ôtages pour faire croire qu'ils les avoient pris en guerre: mais il fut le premier Empereur de reputation qui paya pour ne pas être vaincu.

* *Autrefois ils avoient plus aimé l'argent.*

Il achete la paix d'eux.

An de J. C. 258. VALERIAN.

Ce qui redoubla leur hardieſſe, & leur ôta tout-à-fait la crainte, lorſqu'ils virent qu'un Prince de cette vertu avoit lui-même ſi mauvaiſe opinion de ſes troupes, qu'il trouvoit plus ſûr de donner de l'argent, que de donner combat. Ce n'eſt pas qu'il ſe défiât de leur vaillance, mais il ſe défioit de leur fidélité, à cauſe qu'il les avoit irritées par de trop ſeveres traitemens, & qu'il venoit de menacer de les caſſer. Ce procedé lui avoit une premiere fois bien réuſſi en Orient: mais à celle-ci il cauſa ſa perte. Ce qui eſt bon dans un tems, & avec de certaines circonſtances, eſt très pernitieux en un autre: ſi bien qu'en Politique, comme en Medecine, & en Juriſprudence, les exemples ſervent plus à remplir un diſcours, qu'à former un bon & certain raiſonnement. Maximin, qu'il avoit fait General de ſon armée, ou qui, comme dit Herodian, avoit la charge d'exercer & d'aguerrir les nouvelles levées, ſe ſervit contre lui du mécontentement de ces Legions, & de l'inſolence de ces jeunes ſoldats qu'il gouvernoit.

MAXIMIN.

Ce perfide uſurpateur étant d'ailleurs grand Capitaine, & deſirant effacer la honte de ſon aſſaſſinat, & ſe montrer plus digne de l'Empire, que celui à qui il l'avoit ôté, voulut avant que d'aller à Rome, pourſuivre chaudement la guerre contre les Germains. Il gagna ſur eux de grandes victoires, à l'honneur deſquelles ſon fils Maximin eut beaucoup de part, ravagea & déſola plus de quatre cens mille de leur païs, & en fit un ſi terrible maſſacre, qu'il ſembloit être né pour exterminer toute la nation. Mais le Senat l'ayant dépoſé, & élû Pupienus & Balbinus, parce qu'il ſe montroit encore plus cruel envers les Citoyens, que redoutable aux ennemis, il fut obligé de quitter ſon entrepriſe, & de porter ſes armes en Italie, où il périt. Gordian le jeune ſon ſucceſſeur eut auſſi quelque avantage ſur les Germains, & ſur les Goths, comme témoigne ſon épitaphe dans Julius Capitolinus: mais nous n'en ſçavons rien davantage.

VALERIAN. Ses victoires ſur les Germains.

Du tems de l'Empereur Decius, il s'émût une guerre civile dans les Gaules, que ce Prince appaiſa auſſi-tôt. Eutrope qui nous l'apprend, ne ſpecifie point qui en étoient les moteurs, ou les troupes Romaines, ou les peuples deſeſperez par les oppreſſions. La Chronique Alexandrine qui raconte ſouvent les choſes tout autrement que les Auteurs de ces mêmes tems, marque qu'il mourut en allant à la guerre contre les FRANCS: & voilà la premiere fois que nous trouvons le nom de cette Nation. Mais les autres Auteurs diſent bien expreſſément qu'il perdit la vie en une bataille contre les Goths & les Scythes. Tellement que s'il y avoit quelque étincelle de verité en ce que dit cette Chronique, il faudroit croire que les Francs étoient Scythes, & qu'en cette occaſion là, ils étoient joints avec les Goths. A cette conjecture on en pourroit ajouter une autre, qui eſt, que pluſieurs de nos plus anciens Chroniqueurs ont écrit que les Francs demeuroient proche les Paluds-Meotides, où ils avoient bâti la ville de Sicambrie; que Valentinian les avoit armez pour déloger les Alains des Poſtes inacceſſibles qu'ils tenoient dans ces Paluds, d'où ils tourmentoient inceſſamment les Provinces voiſines; qu'ayant heureuſement mis à fin une ſi haute entrepriſe, il leur avoit donné l'exemption de tout tribut pour dix ans, & avec cela leur avoit impoſé le nom de *Francs*; que les dix ans étant expirez, il envoya un Commiſſaire dans leur païs pour exiger le tribut

An de J. C. 258. VALERIAN.

LES FRANÇOIS PAROISSENT.

Conjecture hiſtorique.

An de J.C. 258. VALERIAN.

comme auparavant : mais qu'ayant une fois gouté la douceur de la liberté, ils refuserent de le payer, & même tuë-rent les exacteurs ; que ce ne fut pas toute-fois impunément : car Aristarque Maître de la milice de cet Empereur, y étant allé avec une puissante armée, les vainquit en une sanglante journée, où leur General Priam demeura mort sur la place ; si bien que ne pouvant plus résister, ils aimerent mieux quitter le païs que de rentrer sous le joug, & que pour se vanger ils s'allerent jetter parmi les peuples de Germanie, ennemis jurez des Romains ; qu'ayant pour chefs Genobaud, Marcomir, & Sunnon, ils entrerent dans la Turinge, où ils demeurerent quelque-tems, puis s'enhardirent de passer le Rhin ; qu'en sortant de Pannonie, ils y avoient laissé une partie de leurs gens qui y avoient élû un Roi nommé Turcot, en l'honneur duquel ils avoient pris le nom de TURCS. Je sçai que tout ce narré est plein de fables, & d'anacronismes, mais je suis persuadé qu'il n'y a gueres de vieux contes qui n'ayent quelque fondement dans la verité, & que c'est l'aimer en effet, que de la chercher jusqu'au milieu des erreurs & des fausses circonstances, à dessein de l'en degager.

Dans l'ancienne histoire, comme dans la nature, les premiers principes des choses sont si cachez qu'on ne les sçauroit découvrir. Rome & Athenes, les deux plus nobles villes, & les plus sçavantes qui ayent jamais été, n'ont point sçû au vrai leurs commencemens & leurs fondateurs ; comment est-ce donc que nos François plus guerriers que curieux nous auroient laissé des monumens de leur origine. En effet, quoique plusieurs ayent travaillé à la chercher, pas un ne l'a encore demontrée : ils n'ont tous réüssi qu'en ce seul point, qu'ils ont bien détruit l'opinion des autres, mais ils n'ont sçû établir la leur. Il est bon néanmoins de marquer les plus communes, sinon pour l'instruction, au moins pour la curiosité.

Dix différentes opinions sur l'origine des François.

An de J. C. 253. VALERIAN.

Personne, que je croi, ne veut plus suivre celle qui dit que Ciceron a fait mention des François dans la neuviéme Epître * à Atticus, sous le nom des Frangons ; ni celle encore qui pense les avoir rencontré dans le quatriéme livre de Strabon, où ils lisent que *les Vrenques & les Gennaunes sont voisins des Vindeliciens, & des Noriques.* Car pour la premiere, les Critiques ont assez vérifié qu'il n'y avoit dans cette Epître *Frangons*, mais *Fangons*, & que c'est un nom propre de quelques Soldats veterans, non pas d'un peuple ; & pour la seconde, ils montrent aussi fort clairement, qu'il ne faut pas lire dans Strabon le mot de *Vrenques* ou *Brenques*, mais de *Brennes*. * Il y avoit deux peuples de ce nom, un dans les Alpes, l'autre dans la * Vindelicie.

La premiere & la seconde nullement recevables.

** Redeo ad te ; Bassos, Scevas, Fangones, &c.*

** Laval de Bregua.*

** Per la cherheyd.*

Il y en a qui s'efforcent de prouver que les François n'étoient autres que des Gaulois mêmes qui revenoient d'au-delà du Rhin, où ils étoient passez autrefois. Et de ceux-là quelques-uns, comme Bodin, l'entendent de ces Gaulois qui étoient allez en Germanie long-tems avant Jules-Cesar : mais les autres prétendent que c'étoient de ces peuples des Gaules, que Jules-Cesar & Auguste avoient laissé *Libres*, * lesquels depuis fuyant la vexation insupportable des Publicains & des Gouverneurs, se seroient retirez parmi les Germains, genereux vengeurs de la liberté ; & que là conservant aussi cherement que la vie, leur nom de *Libres* (c'est Francs en langue Tudesque) ils auroient toujours depuis fort harcelé les oppresseurs de leur premiere patrie, & fait de continuels efforts pour y rentrer.

Troisiéme & quatriéme opinion qui disent qu'ils sont Gaulois.

** Successiones liberi, Silvanecies liberi, &c.*

An de J. C. 258.

Cinquiéme opinion, qu'ils venoient de Pannonie.

Une autre opinion les fait venir de Pannonie : elle eſt fort ancienne, ayant éte ſuivie de pluſieurs dès le tems même de Gregoire de Tours, ainſi qu'il le rapporte au ſecond livre de ſon hiſtoire. Je ne ſçai pas comme ces gens-là l'expliquoient : mais nous avons des Auteurs modernes, Lazius entr'autres, qui les font deſcendre d'une Legion de Sicambres. Ils ſuppoſent qu'il y en avoit eu une en Pannonie, & qu'elle y avoit bâti une ville dont ils diſent qu'on voit encore les veſtiges proche de Bude, & qu'on y a trouvé une inſcription * qui en fait foi. Il eſt bien vrai que l'on voit dans le quatriéme des Annales de Tacite, que ſous l'Empire de Tibere il y avoit une Cohorte de Sicambres en Mœſie avec Sabinus Poppæus Gouverneur de cette Province, qui faiſoit la guerre au Roi de Thrace ; & ſans doute qu'elle étoit compoſée de ces Sicambres qu'Auguſte avoit transferez dans les Gaules ; mais pour cette inſcription ceux qui croyent ſe connoître au ſtile des ſiécles antiques, la ſoupçonnent fort d'avoir été fabriquée par quelques modernes.

* *Legio Sicambr. hic præsidio collocata civitatem ædificavit, quare ex suo nomine Sicambriā vocavetunt.*

An de J. C. 258. VALERIAN.

Sixiéme opinion qui les tire de Scithie.

Je voi encore deux autres partis qui ſont les plus forts en nombre, & peut-être en raiſons. Le premier fait deſcendre les Francs de Scythie & des bords des * Paluds Méotides, l'autre veut qu'ils ſoient originaires de la Germanie. Voici les preuves que le premier en peut apporter. Qu'il y a un paſſage d'Herodote qui fait mention des Scythes *Libres* : or Libre & Franc c'eſt même choſe. Qu'il y a une vieille traditive parmi les Turcs qui dit qu'ils ſont freres d'armes des François : or il eſt ſans doute que les Turcs ſont Scythes d'origine, & qu'ils ont autrefois habité le long de ces Paluds. Que les Francs parurent premierement lorſque la perte de la bataille où Decius fut tué, déchaîna, s'il faut ainſi dire, tant de peuples barbares de la Scythie ; en ſorte que l'on commença dèſlors à en voir pluſieurs nouveaux dans l'Hiſtoire, & qui auparavant ne s'y voyoient point du tout. On peut ajoûter en quatriéme lieu la conformité qui ſe remarque entre les Francs & les Scythes dans pluſieurs coûtumes aſſez ſingulieres : par exemple l'uſage des fléches empoiſonnées, & la volerie ou chaſſe avec des oiſeaux de proye ; car ni l'une ni l'autre n'étoit point ordinaire aux anciens Germains ; & la ſeconde eſt encore fort en vogue parmi les Tartares, leſquels nourriſſent preſque tous des oiſeaux, & les portent ſur le poing, comme faiſoient autre-fois les Gentils-hommes François pour marque de leur Nobleſſe. Enfin, j'ai remarqué dans Sidonius Apollinaris un mot qui ſemble favoriſer cette opinion ; ce Poëte chantant la Victoire que Majorian remporta ſur le Roi Clodion dans l'Artois, dit que les François y célébroient alors une nôce avec *des danſes Scythiques.**

* *Autrement mer de la Tane, qui eſt peu profonde ; & les peuples voiſins la nomment Temerunde.*

An de J. C. 258. VALERIAN.

* *Scythicis quæ choreis, Nubebat flavo ſimilis nova nupta marito.*

Septiéme & huitiéme opinions qui les font Germains.

Quant à ceux qui maintiennent que la Germanie eſt la terre natale des François, ils ne s'accordent pas entr'eux touchant le quartier dont ils veulent qu'ils ſoient iſſus. Car les uns ſoûtiennent qu'ils étoient originaires des mêmes contrées que nous leur allons voir habiter dans la partie baſſe de la Germanie : les autres s'efforcent de montrer qu'ils étoient étrangers, & qu'ils venoient originairement de de-là la riviere d'Elbe, auſſi-bien que les Saxons, leſquels conſtamment y tenoient le païs de Holſtein & la prochaine partie du Duché de Sleſwik. Ces Auteurs diſent donc que les François étoient voiſins des Saxons, & apportent pour leurs raiſons. Premierement que ces deux peuples commencerent en même tems à ſe faire voir deçà

An de J. C. 258. VALERIAN.

l'Elbe, mais tant s'en faut que cela ſoit bien prouvé, qu'au contraire les Saxons n'y ont été vûs que long-tems après, quoiqu'en effet leur nom ſoit plus ancien, & qu'il ſe trouve dans Ptolomée. En ſecond lieu, ils mettent en avant que la Piraterie étoit commune aux uns & aux autres, mais cela ne conclud rien. De plus que dans un Panegirique à Conſtantin il eſt écrit expreſſément que ce Prince arracha les François, *non-ſeulement des lieux qu'ils avoient envahis, mais encore des derniers ravages de la Barbarie*: ce qui ſemble marquer un païs fort reculé; & qu'enfin dans Claudian * on lit que Stilicon *les réduiſit en ſorte que les troupeaux des Gaulois pouvoient * paſſer l'Elbe, & aller paître librement ſur les monts des François.* Mais je m'en rapporte aux Critiques, ſi dans cet endroit-là, il ne faut pas corriger le mot d'*Albim*, qui fait toute la difficulté, & y mettre celui d'*Amnem*, ou d'*Alveum*. Or parce que les Auteurs de cette opinion ne peuvent trouver en toutes ces contrées-là aucun peuple dont le nom approche de celui de *France*, ils conjecturent qu'ils étoient ſortis des Iſles de Dannemark, leſquelles auſſi-bien que celles des côtes de Friſe avoient été arrachées du Continent par cette inondation de la mer, qui chaſſa les Cimbres de leurs païs pluſieurs ſiécles auparavant. Mais quelle preuve en ont-ils?

* *De Laud. Stilic.*

* *Medium que ingreſſa per* ALBIM, *Gallica Francorum montes armenta perrexit.*

Au lieu d'ALBIM, il faut mettre AMNEM ou ALVEUM qui veut dire par excellence le Rhin.

Il y en a même qui les vont chercher juſques dans la Scandinavie, cette grande preſque-Iſle où ſont les Royaumes de Norwege & de Suede, que l'on a nommé l'Etui des peuples, de laquelle en effet ſont ſorties pluſieurs bandes de Normands, & dont quelques-uns veulent tirer les Goths, les Huns & les Vandales. De ce nombre eſt le docte Turnebus, qui ayant trouvé que Ptolomée compte les Phiraſes parmi les peuples de cette preſqu'Iſle, s'eſt efforcé par une conjecture peu heureuſe, de tordre ce nom en celui de Francs.

Neuviéme opinion de Turnebus, qui croit les avoir trouvé en Suede.

Quelques autres croyent que c'eſt en parler plus probablement de dire qu'ils étoient natifs en effet de la baſſe Germanie, où on les trouve premierement, & que ce n'étoit point un peuple ſeul, mais une Ligue de pluſieurs peuples joints enſemble. Cela veut dire que ſous le nom de Francs étoient compris les Anſivariens, les Saliens, les Bructeres, les Camaves, les Cattes, les Cauces, autrement Caïques, les Sicambres, j'entends les Uſipiens & les Tencteres qui avoient pris leur place, les Dulgibins, les Chaſſuaires ou Hattuaires, les Angrivariens, & peut-être même les Friſons, tous leſquels, diſent-ils, s'unirent & ſe donnerent la main, ſoit pour réſiſter aux Romains qui avoient par leurs preſens, & par leurs corruptions, fort ébranlé la liberté Germanique, ſoit pour s'oppoſer aux Allemands, qui étant extrêmement puiſſans & feroces, menaçoient en même-tems la baſſe Germanie auſſi bien que les Provinces de l'Empire. Mais à dire le vrai, pluſieurs ne ſçauroient ſouffrir qu'on diſe que le corps des François ait été une Ligue, parce qu'ils croyent voir dans tous les Auteurs de ce tems-là, que c'étoit une nation effective: & d'ailleurs, bien loin qu'il y eût liaiſon entre tous les peuples dont on prétend l'avoir compoſée, qu'au contraire ils agiſſoient ſi peu de concert, qu'ils mettoient rarement de grandes armées ſur pied; qu'ils ne faiſoient ordinairement leurs incurſions que par petites troupes, & que ſouvent une partie étoit à la ſolde des Romains, & faiſoit la guerre à ſes compatriotes.

An de J. C. 258. VALERIAN.

Dixiéme opinion qui dit que c'étoit une Ligue de Germains.

Mais pluſieurs ſoûtiennent que ce n'étoit pas une Ligue, mais une Nation.

Que ſi nonobſtant ces difficultez, on veut croire que c'étoit une Ligue, il y auroit quelque conjecture qu'elle ſe for-

Si c'étoit une Ligue, quand elle pût être faite.

An de J. C. 258. VALERIAN.

ma seulement après l'incursion des Allemands, dont l'Histoire commence à faire mention sous Caracalla ; d'autant que si elle eût été faite avant ce tems-là, il semble qu'elle n'eût point souffert aux Allemands de s'emparer du terroir des Mattiaques qui étoit au deça du Mein, & fort à sa bienséance. Chacun pourra choisir entre tant d'opinions, celle qui lui agréera le plus, & chercher des passages pour la fortifier ; mais il est certain que la premiere France eut à peu près les mêmes bornes qu'avoit le païs d'entre la mer, le Rhin, le Mein, & l'Elbe, que la plûpart des Historiens de ces siécles-là appelloient Germanie : à cause de quoi quelques Auteurs nomment les François absolument Germains. Mais depuis, leurs limites furent bien rognées par le passage des Saxons en deçà de l'Elbe, où ils se rendirent presque aussi puissans qu'eux. Tellement que S. Jerôme * ne se trompoit point, lorsqu'il plaçoit la nation Françoise entre les Saxons & les Allemands ; & qu'il disoit qu'elle n'étoit pas si étenduë que puissante.

* *Inter Saxones, & Alemanos, gens non tam lata quàm valida.*

D'où vient le nom de FRANC.

Pour le nom de Franc, soit qu'ils l'ayent pris d'eux-mêmes, ou qu'on le leur ait donné ; il vient selon l'avis le plus commun, du mot Tudesque, qui signifie *Libre*, & marque l'amour qu'ils avoient pour la liberté. Quelques-uns le tirent de deux autres mots de la même langue, qui joints ensemble veulent dire * *Libres Heros.* Ces derniers ont remarqué dans le septiéme livre de l'Historien Procope, que les Goths ayant un jour signalé leur valeur par quelque beau fait d'armes, donnerent à leurs chefs le glorieux titre de * *Heros* ; comme en effet, si quelque chose peut élever les hommes au dessus de la condition mortelle, c'est la vertu militaire employée pour le service de la patrie. Je sçai bien qu'il y en a d'autres qui derivent le nom de Franc d'un mot Grec qui signifie *fort*, * *& environné*, parce qu'ils demeuroient dans des païs forts & inaccessibles ; & que d'autres en cherchent l'étimologie dans un mot qui signifie *Feroce*, * non pas en langue *Attique* ou Grecque, comme quelques-uns le lisent dans Sigebert, mais en langue *Antique*, ou en langue *Arctique*, c'est-à-dire, Septentrionale, ou plûtôt en langue *Attuatique*, qui est celle du païs de Tongrie.

* FRET libres, HAMS Heros.

* *Tacitus dit qu'encore de son tems les Allemands appelloient ainsi les grands Seigneurs* Φρετος

* VRANC l'V, se prononce comme une F.

An de J. C. 258. VALERIAN, & GALLIEN.

XIII. Or Valerian à son avenement trouvant l'Empire fort ébranlé, entreprit lui-même la défense des parties de l'Orient, & commit celle de l'Occident à son fils Gallien, qu'il avoit fait son Collegue, & lui avoit donné Postumus pour l'assister de ses conseils, l'estimant homme de vertu, & fort propre pour moderer les feux de sa jeunesse. De tous côtez les Barbares fondoient sur les Provinces, les Sarmates sur l'Illyrie, les Scythes sur la Pannonie, les Germains & les Allemands sur les Gaules. Ces derniers étant les plus redoutables, le jeune Prince leur voulut tenir tête en personne. Outre Postumus, il avoit avec lui deux grands hommes de guerre, Aurelian, & Probus, qui tous deux à leur tour furent élûs Empereurs. Le premier n'étoit pour lors que Tribun d'une Legion à Mayence : le second ne commandoit que six Cohortes Sarasines, & quelques troupes Gauloises. Tous deux se porterent vaillamment contre les ennemis. Plusieurs bandes de François courant toute la Gaule, Aurelian en enveloppa une de quelque mille hommes, dont il en tua cent sur la place, prit tout le reste, & le vendit à l'encan. Depuis Valerian l'ayant appellé pour l'accompagner dans son expédition, il défit en chemin faisant, un pareil nombre de Sarmates ; sur quoi ses

Gallien défend les Gaules contre les Germains.

An de J. C. 258. VALERIAN. & GALLIEN.

soldats composerent une chanson, qui commençoit, *Mille Sarmattes, mille François, nous avons vaincus à la fois.* Cette nation étoit bien redoutable, puisqu'on faisoit sonner si haut un si petit échec qu'elle avoit reçû. Probus fit davantage, *il les alla chercher jusques dans leurs marêts, & rechassa les Germains & les Allemands bien loin des rives du Rhin.* Ce sont les propres termes de Vopiscus, par où vous voyez qu'il distingue les François d'avec les Germains, quoique d'autres les confondent.

Mille Francos & mille Sarmatas semel & semel cecidimus.

Gallien de son chef gardoit le mieux qu'il pouvoit les entrées des Gaules; il arrêtoit quelque-fois les ennemis sur l'autre bord du Rhin, quelque-fois il les attendoit & les combattoit sur celui de deçà. Mais ayant peu de troupes contre un si grand nombre de barbares, il fut contraint de faire alliance avec un Prince des Germains, *ce qui diminua le péril & le rendit presqu'égal en forces aux ennemis.* C'est ainsi qu'en juge Zozime: mais cette alliance, si c'est celle dont je vais parler, fut ce qui le perdit entierement, bien loin de lui être avantageuse, comme dit cet Auteur. Car étant passé dans les Pannonies pour les défendre contre les Sarmates, & pour châtier un Ingenuus qui en avoit débauché les Legions, & s'étoit fait proclamer Empereur, il surmonta bien ce Tiran: mais ensuite ayant guerre contre Attalus Roi des Marcomans, qui avoit une fort belle fille nommée Pipa, soit qu'il ne pût resister aux armes du pere, soit qu'il fût pris par les attraits de cette beauté, il acheta la paix de lui à deux conditions peu honorables. L'une fut qu'il lui donna une partie de la Pannonie; l'autre, qu'il épousa sa fille, & après se laissa malheureusement enlacer par ses artifices. Il avoit déja une autre femme, & par consequent selon les loix Romaines, celle-là ne pouvoit être que sa Maîtresse: mais sans doute que le pere qui la lui donna, se persuadoit qu'il pouvoit en avoir plusieurs, comme les Princes Germains qui en prenoient quelque-fois trois ou quatre, non par incontinence, mais par raison d'Etat. La severe gravité de Valerian, n'eût jamais souffert cette honte, s'il fût revenu de la guerre des Parthes: mais il y fut vaincu & pris, ou par malheur, ou par la trahison des siens. Le Roi Sapor après l'avoir tenu, comme l'on sçait, près de neuf ans prisonnier, le traitant avec tant d'indignitez, qu'il s'en servoit de marche-pied pour monter à cheval, le fit enfin écorcher tout vif, âgé de prés de soixante-dix ans.

An de J. C. 259.

An de J. C. 262. en Juillet. GALLIEN. seul regna 8. ans après son pere, & 15. en tout.

An de J. C. 262. GALLIEN.

Gallien épouse Pipa, fille du Roi des Marcomans.

Son fils Gallien qui apprehendoit son humeur austere, ne fit point d'aussi grands efforts qu'il devoit pour le délivrer: & peut-être n'en eut-il pas les moyens, tant le desordre étoit grand dans tout l'Empire. Mais lui-même n'en étoit pas une des moindres causes; au lieu de s'évertuer dans le fort des affaires qui le pressoient de tous côtez, il languissoit entre les bras de ses Maîtresses, & tout perdu de voluptez, il n'employoit son esprit qu'à faire des festins, des jeux, & des spectacles. Dans l'un desquels il fit voir au peuple Romain trois cens François qu'il disoit avoir pris à la guerre, mais qu'il avoit peut-être loüez pour servir à cette vaine pompe.

Ses débauches & sa fainéantise

L'empire Romain ne fut jamais si horriblement déchiré, & si désolé en toutes ses parties à la fois, qu'il le fut sous ce malheureux regne. Les barbares se jettant dessus de tous côtez, détruisoient miserablement les Provinces; la peste & la famine ravageoient ce qui s'étoit sauvé de leur fureur; les tremblemens de terre très fréquens dans les Pro-

Toutes sortes de calamitez desolent l'Empire Romain.

An de J. C 262. ou 263. GALLIEN, & POSTUMUS, *qui regna 6. ou 7. ans.*

vinces de l'Orient & en Italie, renverſoient, abîmoient des villes toutes entieres; le courroux du Ciel éclatoit par une infinité de tempêtes, de tonneres, & de prodigieux meteores; & les armées Romaines ſe défaiſoient les unes les autres pour maintenir les Empereurs que chacune d'elles ſe donnoient la liberté de créer. L'hiſtoire nous en fait voir trente ſous le nom des trente Tirans, dans l'eſpace de ſept ou huit années.

Les trente Tirans.

Poſtumus dont nous avons parlé, étant Gaulois de naiſſance, fut le premier qui uſurpa l'Empire dans les Gaules. Valerian l'en avoit fait Gouverneur & General de la Cavalerie Gauloiſe dans les marches d'au de-là du Rhin. Le pouvoir de ces charges ſervit à élever ſon ambition. Les Gaulois l'aimoient, parce qu'il étoit homme de guerre & d'Etat, grand juſticier, & qui les maintenoit en repos; au contraire ils mépriſoient la lâcheté & la molleſſe de Gallien. Sur cela avint une choſe qui mit Poſtumus ſur le Thrône. Il avoit gagné quelque butin ſur les Germains, & l'avoit diſtribué aux ſoldats, ſans déferer cet honneur à Saloninus fils de Gallien; qui ne pouvoit être âgé que de treize ou quatorze ans. Albinus qui étoit Gouverneur de la perſonne de ce jeune prince s'en piqua, & voulut le faire rapporter. Les troupes Gauloiſes s'en étant irritées contre lui, l'aſſiegerent dans Cologne lui & ſon pupille, & contraignirent la garniſon de les livrer tous deux entre leurs mains. Si-tôt qu'ils les eurent, ils les mirent à mort. Et cela fait, *comme c'eſt l'humeur des Gaulois*, à ce que dit Trebellius Pollio, *de ne pouvoir obéir à un Prince diſſolu, & qui degenere des mœurs de la Cité Romaine*, ſelon leſquelles c'étoit une infamie extrême de prendre femme

Poſtumus né fils de Gallien, & ſe fait élire Empereur dans les Gaules.

parmi les Barbares, ils élûrent Poſtumus, qui peut-être ſous main avoit excité cette tragédie. Peu de jours après il aſſocia ſon fils à l'Empire.

An de J. C. 262. GALLIEN & POSTUMUS.

Deux ou trois ans avant cette élection, lorſqu'il n'étoit encore que Gouverneur des Gaules, un gros de François emporté par une fureur martiale perça juſques dans les Eſpagnes, y rüina entierement la ville de Terragone, & demeura en ce païs là près de douze ans, y exerçant librement toutes ſortes de ravages, ſans qu'on ſe mit en devoir de les en chaſſer. Une partie même de ces avanturiers ayant trouvé des vaiſſeaux dans les ports, prirent l'eſſort juſques en Afrique; & après ſe rejoignant tous, ils s'en retournerent chargez du butin dans leur païs, vers l'an 270. Il eſt bien probable qu'avec cet embaras de bagage leur retour ne ſe fit pas par terre: mais ce n'eſt pas choſe difficile à croire qu'ils y fuſſent allez traverſant & pillant les Gaules, comme dit Eutrope. Car il n'y avoit que la frontiere à forcer: tout le reſte, ainſi qu'on le voit par cent exemples, ne faiſoit aucune reſiſtance; & plus une Province étoit avant dans l'Empire, plus elle étoit foible & aiſée à piller.

Irruption des François en Eſpagne, qui la ravagent douze ans durant.

Une bande d'Allemands ayant auſſi paſſé les Alpes & la Rhetie, donna juſqu'à Ravenne, & une autre de la même nation conduite par le Roi * Crocus, entra juſques dans la Province. Aimoin fait ce Crocus Roi des Vandales, & dit qu'il s'étoit joint aux Sueves & aux Allemands pour ravager la Gaule. il raconte qu'ayant demandé à ſa mere, qui peut-être étoit du nombre des Fées, par quel moyen il rendroit ſon nom glorieux, elle lui conſeilla d'abattre de fond en comble tous les plus beaux bâtimens qu'il rencontreroit, de detruire

Ravages de Crocus dans les Gaules. *Vers l'an 262.*

* *Crocus & Rocus c'eſt le même nom.*

Il étoit grand deſtructeur de villes & de bâtimens.

les

An de J. C. 262. GALLIEN, & POSTUMUS.

les villes, & d'en massacrer tous les habitans. En effet il commença d'executer ce detestable conseil par la rüine entiere de Mayence, qui depuis fut rebâtie plus près des Conflans, & par celle de Mets dont les murailles, comme par miracle, tomberent à son arrivée. Mais il n'en pût faire autant à Tréves, parce qu'elle se défendit avec quelques Cohortes qui se retrancherent dans ses Arenes. De-là il tira outre vers la Gaule Narbonnoise, à dessein peut-être de passer en Italie, mais auparavant, ses troupes se répandirent à leur aise dans la premiere & seconde Aquitaine, où il commit toutes sortes de barbaries. Le peuple de Givaudan s'étoit retiré dans la fortereſſe ou Château de Gresse, sur cette montagne, au pied de laquelle est maintenant la ville de Mandes; & Privat leur saint Evêque s'étoit caché dans une caverne proche de-là, où il imploroit pour eux la misericorde de Dieu avec jeûnes & prieres. Il fut enfin trouvé dans sa retraite par les Barbares: & ne leur ayant pas voulu livrer ses oüailles, comme on le desiroit de lui, ni adorer les Dieux de Crocus, ce Tiran le fit tant battre à coups de bâton qu'il en mourut peu de jours aprés. Mandes qui fut la lice où il consomma sa glorieuse course, se peupla tellement depuis, que de bourg qu'il étoit il devint ville, & le siege Episcopal du Givaudan, qui y fut transferé de la ville d'Auderite * ou de Jarry. Cette ville sans doute avoit été rüinée par les Barbares, comme le fut aussi celle d'Alba, ou Albe capitale des Helviens, c'est le Vivarés; à cause de quoi l'Evêque Auxonius fut obligé d'en ôter l'Evêché, & de le porter à Viviers. Il l'y établit à la charge que cette ville desormais s'appelleroit Albe: mais il n'a pas plû à l'usage qui est le maître des noms, d'y attacher celui-là.

Passe en Aquitaine, puis dans la Narbonnoise.

Il martirise saint Privat Evêque de Givaun.

* Ce n'est plus qu'un village.

Crocus rasa aussi jusqu'aux fondemens ce superbe Temple de Clermont en Auvergne, qui en langue Gauloise s'appelloit Vasso. La structure en étoit merveilleuse; la muraille épaisse de trente pieds, & double, la face de dehors de gros carreaux de pierre, celle de dedans de marbre de rapport, & d'ouvrage à la Mosaïque, le pavé de même & la couverture de plomb. Enfin étant descendu en Provence où il assiegeoit Arles, il fut pris (sans doute après avoir été vaincu) par un soldat qu'on nommoit Marius, promené par les villes qu'il avoit ruinées, tourmenté de divers supplices, & après décapité par le commandement du Gouverneur Marianus. Je ne sçai qui étoit ce Marianus, mais pour ce Marius qui le prit, je croi que c'est ce fameux soldat * qui regna depuis durant quelques jours.

An de J. C. 262. GALLIEN, & POSTUMUS.

Ruine le Temple de Vasso à Clermont.

GALLIEN, & POSTUMUS dans la Gaule.

Est pris par les Romains & décapité.

* *Voyez la page 317*

Postumus tint l'Empire des Gaules sept ou huit ans pendant lesquels non seulement il en chassa les François, & autres Germains; mais encore bâtit des châteaux dans les marches d'au de-là du Rhin. Aussi voit on de ses medailles où il s'appelle *Germanique*, & d'autres où il prend le titre de *Restituteur des Gaules*. Après avoir vaincu ces peuples il sçut bien se les rendre amis, & en attirer de bonnes troupes à son service, qui lui aiderent à se maintenir. Cependant Gallien outré de la mort de son fils, repassa de l'Illyrique dans les Gaules pour la vanger. La fortune se montra extrêmement variable dans cette guerre. Du commencement Postumus fut victorieux, après il fut vaincu; puis il se releva & reprit ses forces, Aureolus auquel Gallien avoit donné le titre d'Empereur, & la charge de le poursuivre, n'ayant pas voulu le pousser à bout. Gallien revint une seconde fois le cher-

Guerre entre Gallien & Postumus dans la Gaule.

An. 263. & suiv.

An de J. C. 262. GALLIEN, & POSTUMUS. dans la Gaule.

cher, le mit en déroute, l'assiegea dans Autun : mais s'étant approché trop près des murailles, il fut blessé d'un coup de fléche, & contraint de lever le siege : enfin étant rappellé en Illirie pour arrêter les horribles ravages qu'y faisoient les Goths & les Scythes, il sortit des Gaules & le laissa là.

Pendant le fort de cette guerre, Postumus connoissant qu'il avoit besoin d'un second qui le soûtint, & qui lui aidât à contenir les troupes, donna le titre de Cesar à Victorin l'un de ses grands Officiers, comparable en merite aux Princes les plus accomplis, si sa lubricité effrenée n'eût terni l'éclat de ses autres vertus. Il étoit fils de * Victoria, Dame courageuse & heroïque, qu'on croit avoir été sœur de Postumus. Ce nouvel appui n'empêcha pas que Servilius Lollianus qui étoit aussi un excellent homme de guerre, ne se fit declarer Empereur par les troupes de Mayence qu'il débaucha étant fortifié d'ailleurs d'un grand nombre de François & d'Allemands, à qui tous partis sembloient bons, pourvû qu'il y eût de la solde ou du butin. Il falut décider par les armes lequel des deux demeureroit le maître. Postumus gagna la bataille & assiegea la ville de Mayence ; la prise en étoit infaillible & fort prochaine, lorsque ses soldats se mutinerent, parce qu'il leur en refusoit le pillage & le tuërent lui & son fils.

Victorin nommé Cesar par Postumus.

* *Ou Victorina.*

Vers l'an 265.

Postumus tué par Lollian qui se fait Empereur.

La frontiere étant dégarnie pendant ces désordres, les Germains avoient pris & démoli les châteaux qu'il avoit bâti dans leur païs. Lollian les releva promtement, & par ce moyen rassura un peu les Gaules, qui étoient fort allarmées. Mais comme il n'étoit pas assez autorisé parmi ces troupes mutines, & qu'il les chargeoit de trop de travail, elles l'immolerent six mois après qu'elles l'eurent courronné.

Vers l'an 269.

LOLLIAN.

An de J. C. 269.

Lollian tué par ses troupes.

Victorin demeura donc seul dans la Gaule, mais non pas long-tems. Un Capitaine offensé de ce qu'il avoit attenté à l'honneur de sa femme, soûleva ses compagnons, & le fit assommer dans Cologne avec son fils, qui portoit même nom que lui.

An de J. C. 269. VICTORIN.

Après ce meurtre les troupes ne sçachant qui prendre pour chef, coururent à un simple soldat nommé Marius qui avoit été forgeron de son premier métier, & lui donnerent le titre de Prince, ayant honte de lui donner celui d'Empereur. Il n'en joüit pas deux fois vingt-quatre heures ; le troisiéme jour un autre soldat qui avoit été son garçon de forge, fâché de voir qu'il le mépriſoit, lui passa son épée dans le ventre, avec cet outrageux reproche : *C'est toi qui l'as forgée.*

MARIUS.

An de J. C. 263. TETRICUS.

Après cela, les plus ambitieux ne s'échauffoient plus si fort à la recherche de la pourpre qu'ils voyoient soüillée du sang de tant d'Empereurs. Néanmoins Victoria, qui vouloit conserver l'autorité qu'elle avoit acquise, en la mettant sous le nom de quelqu'un qui lui fût obligé de sa promotion, procura par ses largesses jointes à son grand crédit, que les Legions la déferent à Piseſuvius Tetricus, & elle l'encouragea tant par ses exhortations, qu'il l'accepta,

Cependant Gallien ayant par la conspiration de ses Capitaines été tué à Milan avec ses enfans, & avec Valerian son frere, à qui il avoit donné le titre d'Auguste : Aurelius Claudius reputé fils naturel du troisiéme des Gordians, lui avoit succedé par le suffrage des armées, & par le consentement du Senat. Alors les Scythes & les Goths avec cinq autres Nations Barbares, ayant plus de trois cens mille combattans, tant par eau

An de J. C. 269. en Avril. CLAUDIUS II. *regna 2. ans en vécut quelque 50.*

que par terre : & trois mille vaiſſeaux en mer, couvroient de cendres & de carnages, l'Illyrie, la Thrace, la Macedoine, la Grece, & les Provinces voiſines ; d'autre côté, Tetricus poſſedoit les Gaules & l'Eſpagne, & ſe qualifioit Empereur. Ayant donc été mis en déliberation dans le conſeil de Claude, de quel côté il falloit qu'il tournât ſes armes, ou contre Tetricus, ou contre les Barbares, il répondit genereuſement : *La guerre contre Tetricus n'intereſſe que moi, celle des Barbares regarde la Republique, allons donc où le ſalut de Rome nous appelle.* Il y marcha de ce même pas, défit à diverſes fois cette multitude innombrable d'ennemis, & coula à fond tous leurs vaiſſeaux ; qui, à mon avis, n'étoient pour la plûpart que de ces petites barquerolles avec quoi les Roux ont accoûtumé de courir la mer noire.

Genereuſe réponſe de l'Empereur Claudius.

La mort trancha trop tôt le cours des proſperitez, & de la vie de ce bon Empereur par une maladie contagieuſe qui l'emporta, lorſqu'il étoit près de Sirmiſch en Pannonie. Il avoit deux freres, Quintillus & Criſpus : le premier ſe voulut élever dans le Thrône après lui, ſans attendre le conſentement du Senat ; mais quand il eut appris que toutes les armées avoient prêté le ſerment à Aurelian, il ſe fit couper les veines, & laiſſa écouler ſon ame avec ſon ſang. Criſpus eut une fille nommée Claudia qui épouſa Eutrope, Seigneur Dalmate ; & de ce mariage vint Conſtantinus Chlorus, pere de Conſtantin le Grand.

An de J. C. 270. En Mai.

AURELIAN. *regna 6. ans, quelques mois, en vécut 50.*

XIV. Aurelian étoit excellent Capitaine & ſevere obſervateur de la diſcipline, mais trop ſanguinaire & trop vindicatif ; en un mot, Prince plus néceſſaire que bon. Après qu'il eut défait les Goths, à qui la mort de Claudius avoit remis le cœur, qu'il eut diſſipé une formidable armée de Marcomans, Allemands, Vendales, & Juthunges, qui avoient paſſé par la Valteline dans le Milanois, & vaincu en Orient l'heroïne Zenobie Reine des Palmyrenes, il s'achemina vers les Gaules pour les reduire auſſi en ſon obéïſſance. L'entrepriſe étoit ſans péril : Tetricus même l'y appelloit étant ennuyé de continuelles mutineries de ſes ſoldats, & le ſupplioit de le venir * délivrer de ſes mortelles inquietudes. Auſſi les armées étant en ſa preſence, il paſſa avec ſes amis vers Aurelian, & ſe confia à ſa generoſité, laiſſant ſes troupes à ſa diſcretion pour tailler en pieces les plus ſéditieuſes. L'Empire étant ainſi tout reüni dans une même main, nettoyé de Barbares au dehors partant de ſanglantes victoires, & même de pillards au dedans par de juſtes châtimens, mais peut-être trop rigoureux : cet Empereur fut malheureuſement aſſaſſiné entre les villes d'Heraclée & de Byſance, lorſqu'il marchoit avec toutes ſes forces contre les Perſes pour venger l'injure faite au nom Romain dans la perſonne de Valerian. Ce fut par les pratiques d'un de ſes Secretaires, qui apprehendant l'effet de quelques menaces de ce Prince ſans miſericorde, attira dans ſon complot quelques Officiers de l'armée, induits à cela par une ſemblable crainte. Ce Secretaire & l'aſſaſſin ayant été pris, furent attachez à des poteaux, & expoſez aux bêtes feroces, qui les déchirerent.

* Il lui écrivoit, *Eripe me his, invicte malis.*

Aurelian vient dans les Gaules.

An de J. C. 277. en Février. Interregne.

Depuis ſa mort l'Empire fut vacant près de ſix mois, le Senat & l'armée ſe renvoyant l'un à l'autre le pouvoir de choiſir un Empereur. Enfin le Senat accepta ce droit qu'il n'avoit refuſé que par crainte, & élût Claude Tacite qui étoit déja chef de cette noble Compagnie, mais âgé de plus de ſoixante ans. « Il ſe » vantoit d'être de la race de ce grand

en Septembre. TACITE *regna 6. mois, & vécut 75. an.*

Historien, duquel il est aussi peu possi-» ble d'égaler toute la force, que de pé-» nétrer toute la politique.

Six mois n'étoient pas écoulez depuis sa promotion, qu'il perdit la vie à Tiane dans la province de Pont. Quelques Auteurs disent qu'il fut assassiné par ses troupes, d'autres qu'il mourut d'appréhension de l'être. Son frere Florianus s'étant de son autorité propre, substitué en sa place, ne la pût garder deux mois entiers; ceux même qui l'y avoient élevé le precipiterent pour reconnoître Valerius Probus, natif de de Sirmich en Pannonie, à qui toutes les armées, le Senat, & le peuple Romain déferoient l'Empire.

An de J. C. 279. en Mars. PROBUS *regna 6. ans, & en vécut 50.*

Dans le tems qu'il avoit été vacant, quatre nations de Germanie, sçavoir les Legions, les François, les Bourguignons & les Vandales avoient envahi les Gaules, & ne les pilloient pas seulement, mais les possedoient, s'y étant emparez de soixante & dix villes, comme l'écrit Polio. Leurs forces étant extrêmement redoutables, & la famine qu'ils y avoient causée par un dégât universel encore davantage, le Ciel, si l'on en croit Zozime, assista visiblement Probus dans cet extrême danger, faisant pleuvoir du bled dans ces païs ruinez, en telle quantité qu'on en ramassa des monceaux dont il fit faire de bon pain; & ses soldats nourris de cette substance merveilleuse furent victorieux en toutes rencontres. Il eut affaire premierement aux Legions, dont il prit prisonnier le Duc nommé Sennon & son fils; après aux François qu'il vainquit par ses Lieutenans; puis aux Vandales & aux Bourguignons. Ceux-ci étant au de-là d'une riviere, & plus forts que lui, il fit si bien qu'il les attira par des escarmouches, & en tailla plusieurs gros en pieces à mesure qu'ils passoient; puis il accorda la paix au reste. Enfin non content d'avoir purgé les Gaules, il bâtit des fortereſſes dans les terres même des Germains, & y établit des garnisons avec tout ce qu'il faloit pour s'y habituer. Au même-tems il leur fit donner la chasse comme à des bêtes feroces, payant un écu d'or pour chaque tête qu'on lui apportoit, & il le mena sans relâche jusqu'à ce que neuf Rois de divers peuples se vinrent jetter à ses pieds, & s'obligerent de lui donner des ôtages, du bled, du bétail, & avec cela seize mille hommes de leurs jeunes gens les mieux faits, qu'il distribua parmi ses troupes. Bien plus, il chassa les restes des François jusqu'au de-là de l'Elbe, & ceux des Allemands au de-là du Necar. Les lettres qu'il écrivit au Senat sur ce sujet, portent qu'il subjugua la Germanie dans toute son étenduë, cela veut dire tout ce qui étoit entre l'Ocean, l'Elbe, le Rhin, & le Mein; & qu'il eût même quelque pensée d'y établir un Gouverneur, & de la reduire en Province. Pour tant de rares exploits, toutes les Citez des Gaules lui offrirent des couronnes d'or dont il fit present au Senat, le priant de les consacrer aux Dieux. Car sous les bons Princes c'étoient des prix d'honneur qui ne s'éxigeoient pas, mais se donnoient toûjours en espece, & se mettoient comme un monument de gloire sur le Palais des Empereurs, ou comme une offrande sur les Autels des Temples, non pas dans les bourses des Financiers: mais avec le tems l'avidité de ces gens-là convertit ces marques d'honneur en un tribut, qui comme je croi, s'appelloit *l'OrCoronaire.*

An de J. C. 279. & suiv.

Subjugue toute la Germanie jusqu'à l'Elbe.

An de J. C. 281. PROBUS.

Les François, & trois autres nations envahissent les Gaules.

Probus les combat tous l'un après l'autre.

Les païs Septentrionnaux se déchargeant à toute heure par de nouveaux débordemens sur les terres de l'Empire, Probus s'avisa d'en tirer de grandes bandes de Bastarnes, de Sarmates, de

An de J. C. 281. PROBUS.

Vandales & de François qu'il transplanta dans les Provinces pour les repeupler, & pour les garder contre les autres Barbares. Il esperoit que lorsqu'ils s'y seroient une fois accommodez, ils s'aprivoiseroient avec les anciens habitans, & qu'ils aimeroient un Empire, dont désormais ils feroient partie. Mais tout le contraire arriva : lorsqu'il le virent empeché à poursuivre quelques nouveaux Tirans qui s'étoient soulevez contre lui, ils quitterent les terres qu'il leur avoit assignées, & recommencerent leurs incursions. La plus memorable & la plus hardie, dont peut-être on eût jamais entendu parler, fut celle des François qu'il avoit placés le long des rivages du Pont-Euxin, soit qu'ils lui eussent demandé un païs pour habiter, soit qu'il les y eût transportez contre leur volonté. Ces avanturiers s'étant saisis d'un grand nombre de Navires dans le Pont-Euxin, raflerent les côtes de l'Asie, porterent l'épouvante & la frayeur dans la Grece, & au retour firent grand carnage dans la ville de Siracuse, étant entrez à l'improviste dans le port. De-là ils allerent descendre en Affrique près de Carthage : & en ayant été repoussez, & contraints de remonter sur leurs vaisseaux, ils passerent le détroit ; d'où ayant fait le tour des Espagnes, ils s'en revinrent en leur païs tout chargez de butin & de gloire.

Hardiesse incroyable d'une bande de François qui se sauvent du Pont-Euxin, & font trembler l'Asie, la Grece &c.

Au même tems il s'éleva deux tirans en Gaule, Proculus qui se disoit issu des François, quoique natif de Ligurie, & Bonose, né d'un Espagnol, & d'une Gauloise. Ils se firent reconnoître Empereurs à Cologne ; je ne sçai si ce fut de complot, ou si après ils se liguerent ensemble. Mais ils furent poussez à cet attentat, le premier par les Lyonnois qui étant notez pour quelques mutineries, croyoient par là se mettre à couvert du châtiment ; & le second par la crainte qu'il eut d'être puni de ce qu'il avoit laissé surprendre & brûler par les Germains les barques de la flote Romaine qu'il commandoit sur le Rhin. L'un & l'autre croyoient s'apuyer des nations belliqueusesde la Germanie ; mais elles aimerent mieux suivre les enseignes de Probus que de se ranger au service de ces petits Tirans. Ainsi étant destituez de leur secours, ils ne durerent pas long-tems, & périrent tous deux près de Cologne. Proculus ayant été poussé jusques-là, fut vaincu & tué avec sa femme & ses enfans, lorsqu'il pensoit se jetter entre les bras de la nation Françoise. Bonose se défendit vaillamment, & donna bien plus de peine à Probus, mais enfin ayant perdu une grande bataille, il fut pris & attaché au gibet. On disoit de lui, parce qu'il étoit grand bûveur, que ce n'étoit pas un homme qui étoit pendu, mais une bouteille. Il ne faut pas dissimuler que Vopiscus a écrit *qu'il fut trahi par les François mêmes, & qu'il est ordinaire à cette nation de tromper & de fausser sa foi.* Strabon avoit dit la même chose des autres Germains. C'est ainsi que les Romains se vangeoient par la plume, de ceux qu'ils ne pouvoient dompter par les armes.

Les tirans Proculus & Bonosus sont tuez.

Dii boni ! quid tantùm vos offendit Rom. Resp. cui talem tam citò principem sustulistis ? Vopiscus in Probo.

Ce soûlevement calmé & tous les Barbares ensuite chatiez, il ne restoit plus que le Persan, dont Probus se promettoit bien d'avoir raison, & d'établir ensuite un si bon ordre pour toutes choses, que dans quatre ou cinq ans l'Univers n'eut plus eu besoin d'armes ni de soldats. Jamais Prince n'a eu une si haute & si noble pensée que celle-là, ni ne s'est acquis en un plus haut degré l'intelligence & la vertu qu'il faudroit pour la bien executer. Mais comme il se preparoit pour l'expedition de Perse, il fut tué

Mort de Probus tué par les soldats mutinez.

An de J. C. 281. PROBUS.

par la révolte de ſes ſoldats près de Sirmiſch ſa ville natale. Ils s'étoient mutinez, parce qu'il les chargeoit de trop de travail, & qu'il les occupoit alors à deſſecher des marêts, & à planter des vignes pour l'embeliſſement & la commodité de ſon païs. Deux ſoins ſur tous les autres, occupoient la grande ame de ce très bon Prince, l'un étoit de dompter la ferocité des ſoldats ſous la diſcipline, afin de les rendre ſi ſouples & ſi obéïſſans, que lorſqu'il auroit déraciné toutes les cauſes de la guerre, ils ſe rangeaſſent au commerce & à l'agriculture : l'autre de cultiver ſoigneuſement la terre, afin de tirer de ſon ſein toutes les veritables richeſſes qu'elle eſt capable de produire. Or il tendoit à ces deux fins par un même moyen : c'eſt que par tout où il ſe trouvoit, il ne donnoit aucun relâche aux gens de guerre, mais les faiſoit travailler dans les Provinces à défricher les landes & les bois, à déſſecher les marêts, à planter des arbres fruitiers, & ſur tout des vignes qui d'ordinaire viennent dans des endroits où il ne ſçauroit venir autre choſe. Vopiſcus dit qu'il donna permiſſion aux peuples de la Gaule, des Eſpagnes & de la grande Bretagne d'en avoir. Ne vous étonnez pas ſi cet Auteur en met juſques dans la grande Bretagne; ceux qui ont vû les anciens titres de ce païs-là, ſçavent qu'on y en a cultivé autrefois, mais dont le vin ne pouvoit pas être bien meur, ni fort agreable. Nous avons vû ci-devant que l'Empereur Domitian les avoit fait arracher de la plûpart des Provinces; ſur quoi il ſemble à quelques-uns, que ce Prince, quoiqu'inſenſé, avoit fait ſagement de leur ôter cette plante de ſédition & de faineantiſe, & qu'au contraire, Probus reputé fort ſage fit une folie de les en repeupler avec tant de ſoin.

Grand & noble deſſein de faire qu'on n'eût plus beſoin de ſoldats.

Fait travailler ſes troupes à planter des vignes partout.

Ce Prince étant la ſeule barriere qui arrêtoit les François & les Allemands, ils recommencerent leurs courſes, ſi-tôt qu'il ne fut plus au monde. Carus Préfet du Prétoire, natif de Narbonne, ayant été élû Empereur, nomma ſes deux fils Auguſtes. L'aîné s'appelloit Carinus extrêmement débauché & cruel; le ſecond Numerianus, aſſez ſage & très éloquent en proſe & en vers, mais d'une ſanté fort infirme. Les deux bouts de l'Empire étoient preſque toûjours attaquez en même-tems, l'un par les Perſes & l'autre par les Germains. Carus fut donc obligé d'envoyer Carinus dans les Gaules contre les Germains, & s'achemina en perſonne contre les Perſes, menant avec lui Numerianus. En ce voyage ayant comme un foudre* pouſſé ſes victoires juſqu'à Cteſiphonte, il avint un jour qu'après une horrible tempête on le trouva mort d'un coup de foudre dans ſa tente. Numerianus continua cette guerre, prit la ville de Babylone, & peut-être la ruïna, enſorte que depuis, elle ne s'en eſt pas relevée; mais comme il ramenoit ſon armée victorieuſe, Aper (ce nom ſignifie *Sanglier*) Grand Maître du Palais Imperial, & duquel il avoit épouſé la fille, l'aſſaſſina dans ſa litiere où il ſe tenoit enfermé à cauſe d'un mal d'yeux qui l'incommodoit. Peu après le meurtrier fut tué lui-même par la main de Diocles, que l'armée ſalüa Empereur. Dès-lors il changea ſon nom en celui de Diocletian. Il étoit natif de la ville de Dioclée en Dalmatie, fils d'un affranchi. Une cabaretiere Druyde lui avoit predit vingt-cinq ans auparavant, comme il n'étoit encore que petit Officier dans les troupes, qu'il parviendroit à l'Empire lorſqu'il auroit tué *un Sanglier*. Carinus retint encore les Provinces d'Occident, & ſe défendit deux ans durant contre lui; il le vain-

An de J. C. 283. CARUS *regna 13. mois, vécut 62. ans.*

CARINUS *regna 2 ans 6. mois, vécut 39. ans.*

NUMERIANUS. *regna 1. an, vécut 25. à 26. ans.*

* *Vitam fulminibus parem peregit.* Sidonius in Narbone.

An de J. C. 284. en Avril. DIOCLETIAN *regna 20. ans, en vécut 68.*

quit même en une bataille près d'un lieu nommé Margum dans la Mœsie supérieure : mais comme il le poursuivoit vivement, * il fut tué par ses propres Officiers qui apprehendoient que cette victoire ne le rendît encore plus cruel & plus insupportable qu'il n'étoit.

* *Aurel. Victor.*

An de J. C. 284. DIOCLETIAN, & MAXIMIAN. *qui regna un peu moins de* 20 *ans, en vécut plus de* 69.

XV. Diocletian demeuré lui seul le maître de toutes les armées, ne crût pas le pouvoir être long-tems s'il ne prenoit un Collegue, qui pour son propre interêt lui aidât à les commander, & à soûtenir ce vaste édifice qui menaçoit rüine par le dehors & par le dedans. Il associa donc à l'Empire Maximian son ancien ami, qui étoit de Sirmisch en Pannonie, de parens de condition mercenaire, homme rude & agreste avec lequel il partagea le soin du gouvernement, mais se garda toûjours un grand ascendant sur lui. Maximian s'étant aussi-tôt chargé de la défense des Gaules, partit de Nicomedie, d'où il emmena quelques Legions avec lui ; entr'autres celle des Thebains, ainsi nommée parce qu'elle avoit été levée dans la Thebaïde d'Egypte.

Maximian vient en Gaule.

Lorsque Carinus sortant des Gaules, en avoit tiré les Legions pour venir contre. Diocletian, les Provinces délivrées des troupes qui les contenoient, voulurent aussi faire un effort pour se délivrer du trop pesant joug des impôts, & des brigandages des Magistrâts. Les païsans & gens de la campagne étant les plus tourmentez, prirent les armes les premiers ; deux Officiers des troupes Romaines, Ælius & Amandus furent assez fous pour se mettre à leur tête. Les esclaves maltraitez par leurs maîtres, se joignirent à eux ; quelques villes se jetterent dans ce parti de leur propre mouvement, quelques autres y furent engagées par surprise ; plusieurs en furent sollicitées, mais la plûpart s'en éloignerent. On nomma ce mouvement *la Bagaude*, & ceux qui en étoient *les Bagaudes*. Ce mot, comme disent quelques-uns, signifie *revolte*, * & peut-être *revolte de gens de bois*, selon l'étimologie qu'on en peut tirer de l'ancienne langue * Celtique ; car il est à croire que ces gens n'ayant point d'autres forts, ni d'autres retraites que les bois, ils y faisoient leurs retranchemens à la mode des Germains, & des anciens Gaulois : ils en avoient sans doute en plusieurs endroits, mais leur principal & leur plus grand étoit à deux lieuës au dessus de Paris sur la riviere de Marne, au lieu où depuis a été bâtie l'Abbaye de *S. Maur*, qu'on nomme *des Fossez*, à cause qu'ils avoient là fossoyé une enceinte fort spacieuse pour y camper. La plus grande partie étoient Chrétiens. Que sçait-on si après tant d'horribles persecutions qu'ils avoient soufferts, leur patience ne s'étoit point changée en une juste fureur ; & ne s'étoit point armée contre les bourreaux & les tourmens. Maximian faisant la revuë de ses troupes près de la ville d'Aouste au de-çà des Alpes, la Legion Thebaine refusa de prêter le serment avec les céremonies accoûtumées entre les Idolâtres ; & étant fortifiée par les exhortations du Tribun Maurice qui la commandoit, aima mieux se laisser décimer par deux ou trois fois, & enfin être toute hachée en pieces, que de se souïller par ces abominations. La Legion n'étoit pas là toute entiere, on en avoit détaché quelques Cohortes que nous verrons tantôt remporter une pareille victoire. Tant de braves gens qui mépriſoient la mort, eussent sans doute vendu leur vie bien cher, si dans la foi qu'ils professoient, la souffrance n'étoit pas le plus glorieux combat. J'ajoûterai qu'ils eussent bien fortifié le parti des Bagaudes, si leur Religion leur eût per-

Revolte dite la Bagaude.

An de J. C 284. DIOCLETIAN, & MAXIMIA

* *De-là peut venir le mot Bagare.*

* GAUD, *en Gaulois, en bas Bret.* GOUET, *& en Allemand*, WALD, *signifie bois.*

mis de diſſimuler juſqu'à tant qu'ils euſſent pû les joindre. Quoiqu'il en ſoit, Maximian ayant battu quelques-uns de ces Bagaudes, en ayant reçu quelques autres en grace, & par ce moyen les ayant diviſez, aſſiegea leur grand retranchement par eau & par terre, & s'y opiniâtra ſi long-tems qu'il le prit. Tous ceux qui ſe trouverent dedans, furent ſans exception paſſez au fil de l'épée; & tous ces grands travaux tellement rüinez, qu'il n'en reſta nuls veſtiges que quelques foſſez. On doit croire, dit la vie de S. Baboulene,* que ces gens étant Chrétiens, & mépriſant la vie pour l'amour de Dieu, paſſerent par le martyre au Royaume des Cieux; & que bien qu'on n'ait point leurs actes par écrit, toutefois leur memoire & leurs noms ne ſeront jamais effacez du livre de vie.

Maximian diſſipe les Bagaudes, ayant pris leur grand fort.

* *Vulgairement Boubeluine.*

A peine ce ſoûlevement fut appaiſé, que divers peuples de la Germanie, comme de partie faite, ſe déborderent à grands flots ſur les Provinces: les Bourguignons & les Allemands ſur les Gaules, les Chaibons & les Erules ſur l'Illyrique. Les premiers étoient les plus puiſſans, mais leur propre multitude les défit; Maximian comme je croi, ayant fait le dégât devant eux, & ſerré tous les grains dans les villes, les laiſſa conſumer à la famine & à la peſte. Il attaqua les autres à force ouverte, & en fit un maſſacre ſi general, que leurs femmes & leurs enfans qu'ils avoient laiſſez dans leurs païs, n'apprirent leur défaite que par le ſeul bruit de la victoire. Nous avons dit qui étoient les Allemands. Pour les Erules, les Chaibons, & les Bourguignons, c'étoient des peuples de la nation des Vandales, ou Vindiles, comme Pline les appelle, auſſi bien que les Rugiens, les Anglois, les Turingiens ou Deuringiens, & les Lombards.

Irruption des Bourguignons dans la Gaule.

On trouve dans quelques Auteurs les Chaibons appellez auſſi Avions & Chavions, qui eſt le même nom que Chaibons; car il eſt bon de remarquer une fois pour toutes, que les Germains aſpiroient ſi fortement tous les mots qui commençoient par des voyelles, * ou par l'une de ces deux lettres L, & R, que les étrangers prenoient cette aſpiration pour un C. On remarquera auſſi, que le C, & le G, le D, & le T, l'V conſone & le B, le même V & l'F, l'U voyelle & l'O, les deux S S, & les deux T T, le G, & le double W, ou la diphtongue O U, ſont lettres preſque équivalentes, & qui ſe ſubſtituënt facilement l'une pour l'autre.

An de J. C. 285. & 286. DIOCLETIAN, & MAXIMIAN.

* *Ilderic, Hilderic, Childeric, Lothaire, Hlothaire Clotaire, Huns, Chuns.*

* *Cloſinde Gloſinde, Dagobert, Tagobert, Chavions Chaibons.*

Quant aux Bourguignons, ſuivant l'opinion des plus ſçavans Géographes, ils occupoient cette partie du Royaume de Pologne, où ſont les viiles de Gniezne, Wuagroviech, Rogoſne, Uſcie, Nakiel, Radzieyowe, & le lac de Gopto. Que ſi les Vandales ſont venus de la preſqu'Iſle de Scandinavie, comme quelques-uns le croyent, les Bourguignons en ſeroient auſſi ſortis; & il faudroit que cela fût arrivé pluſieurs ſiécles devant le tems dont nous parlons. Mais peut-être que c'eſt tout le contraire, & que les Vandales de Germanie avoient envoyé quelques bandes peupler ce païs de Suede qu'on nomme Vandalie; car les païs les plus froids ont été peuplez les derniers. Je ſçai bien qu'on peut dire que les Vendiles de Germanie, & les Vindales de Suede étoient deux nations differentes. On peut dire encore qu'il y avoit de deux ſortes de Vandales, les uns én Suede, & les autres en Scythie; & cette derniere conjecture ne ſemblera pas ſi éloignée de la probabilité, ſi l'on conſidere qu'en effet il y a eu deux peuples qui portoient le nom de Bourguignons

Volrad, Folrad, Fulrad, Vvarin, Guarnius, Oüarins.

Païs primitif des Bourguignons.

Il y en avoit de deux ſortes; l'une en Germanie, l'autre en Scythie.

An de J.C. 286. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

guignons, comme je l'ai appris du docte Adrien de Valois ; * Car il fait voir assez clairement qu'il y en a eu qui étoient de nation Scythique appellez *Burgundions* par Ptolomée, & qui habitoient dans la Sarmatie Européene ; que ceux-là avec les Goths & les Carpiens ravagerent l'Illirique du tems de l'Empereur Gallien, & qu'ils furent depuis assujettis par Attila Roi des Huns, & le suivirent dans son expedition en Gaule ; mais que leur nom après cela ne fut plus entendu des Romains, soit qu'ils eussent été exterminez par quelqu'autre peuple, ou qu'ils se fussent reculez des frontieres de l'Empire. Il se peut faire aussi que ces deux sortes de Bourguignons étoient issus d'une même nation, soit Scytique, soit Germanique ; & il me semble qu'on prouveroit assez facilement, s'il en étoit besoin, que plusieurs peuples de Scythie sont passez en Germanie. Or, les Bourguignons dont nous parlerons souvent, & qui enfin prirent pied dans la Gaule, demeuroient en Germanie il y avoit long-tems : mais Ammian Marcellin, & Paul Orose parlant d'eux, lorsque Julian les excita contre les Allemands, écrivent qu'ils étoient originairement de race Romaine. Orose specifie que *Drusus & Tibere ayant subjugué la Germanie inferieure, y bâtirent des Forts ou Châteaux pour garder leur nouvelle conquête, & qu'ils y mirent des garnisons, lesquelles avec le tems, à ce qu'on dit, avoient tellement provigné qu'il s'en étoit fait un grand peuple, & que même ils avoient pris le nom de Bourguignons, à cause des Bourgs qu'ils avoient édifiez sur la frontiere ; car ils appellent bourg un assemblage de plusieurs maisons bâties près à près.* Mais si cela étoit, comment est-ce que ces soldats Romains s'étoient conservez en ces pays-là, quand les Germains ruinerent ces châteaux après la défaite des Legions de Varus ? Avoient-ils pû se naturaliser avec les Barbares, & en obtenir par accommodement quelque coin de terre, dans lequel ils se seroient multipliez de la sorte ? Il est plus croyable, à mon avis, que les Romains qui avoient besoin de leurs armes, les flatoient de cette croyance, & qu'eux-mêmes s'en glorifioient : tellement que ces Auteurs ont pris cela pour une verité, & l'ont mis dans leur histoire.

* *Annal Franc. lib. 1.*

Si les Bourguignons étoient Romains d'origine.

An de J.C. 286. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Les fréquentes incursions de ces Barbares à la faveur desquels les factieux excitoient aussi des soulevemens, obligerent Maximian de s'approcher du Rhin ; & de faire son séjour dans la Belgique, ayant choisi pour cela la ville de Treves sur la Moselle. L'Empereur Auguste y avoit autrefois planté une Colonie sur une ancienne ville dont on ne sçait ni le nom, ni la naissance. Car c'est une fable inventée dans les siecles d'ignorance, de lui donner pour fondateur un Trebeta fils de Ninus Roi d'Assirie, qui fuyant les incestueux embrassemens de Semiramis sa belle-mere, se seroit après plusieurs avantures, habitué en cet endroit-là. La Cour de Maximian & ensuite celle de quatre ou cinq autres Empereurs la rendit incomparablement plus riche, plus grande & plus peuplée qu'elle n'étoit : si bien qu'elle avoit six mille pas de longueur, étant ornée au dedans de quantité de Temples, d'amphiteâtres, de palais, de ponts, d'aqueducs, de thermes, de belles places, d'un Capitole, d'un cirque & d'autres ouvrages publics, & dans ses environs de grand nombre de maisons de plaisance avec leurs galleries, allées, jardins & canaux, enfin avec tous les agrémens que peut imaginer une magnifique & ingenieuse volupté, de sorte qu'elle devint comme une seconde Ro-

Maximian fait sa demeure à Treves.

C'étoit une Colonie Romaine. Fable de Trebeta son pretendu fondateur.

Fut fort agrandie & embellie.

An de J. C. 286. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

me, & la capitale des Gaules, juſqu'à ce qu'elle fût ruinée par les Barbares. Toutefois Lyon ne perdit pas ſa primauté au moins ſur la Celtique, mais bien l'avantage d'être la ſeule ville où l'on batit monnoye : car on l'accorda pareillement à celle de Treves, comme auſſi un Prétoire & un Arcenal. Sa Cour ou ſon conſeil portoit le nom de Senat, & ſes Décurions ou Conſeillers celui de Senateurs. Mais cette derniere prerogative ne lui étoit pas particuliere : car les Colonies Romaines avoient toutes une Cour, & uſurperent les mêmes titres pour leurs Magiſtrats que portoient ceux de Rome, ayant des Conſuls, des Senateurs, des Dictateurs, des Cenſeurs, même les haches & les faiſceaux, la prétexte & autres ornemens. L'Hiſtorien * qui a compoſé les annales de Treves, a remarqué qu'il y avoit aux environs beaucoup de lieux qui s'appelloient de même que d'autres qui ſe trouvoient dans l'Aquitaine ; & de-là il veut inferer avec quelque apparence que la Nobleſſe de cette Province-là venant à la Cour des Empereurs, y avoit apporté ces noms, peut-être même dès le tems de Poſthumus.

* *Bronërus.*

Saxons commencent à pirater & à piller les côtes de la Gaule.

XVI. Les années ſuivantes, les Gaules commencerent à être tourmentées d'un nouvel ennemi & d'une nouvelle ſorte de guerre. Les Saxons s'étant venu loger au-deçà de l'Elbe, couroient inceſſament les mers ; & bien qu'ils n'euſſent que de petits bateaux faits d'ozier poiſſé ou de cuir, ils les manioient néanmoins avec une telle dextérité, qu'avec cela ils prenoient des vaiſſeaux marchands, & faiſoient des deſcentes non ſeulement ſur les côtes, mais auſſi bien avant en terre, montant par les rivieres dans les hauts païs. Ils y déſoloient tout autant de villages qu'ils pouvoient, & enlevoient le butin & les hommes : mais avant que de ſe rembarquer, ils immoloient à leurs Dieux le dixiéme des captifs, comme pour leur envoyer leur part de la proye.

An de J. C. 286. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Quelque tems après, je ne ſçaurois pas marquer préciſément l'année, les Juthes, les Varins * ou Varnes, les Anglois ou quelques autres peuples qui habitoient le long des côtes de la mer Baltique, prirent auſſi le même train & s'adonnerent à la piraterie. Les François pareillement étant alors en des lieux commodes pour faire ce métier-là, & s'y étant encouragez par cette grande & fameuſe courſe qu'ils avoient faite en ſortant du Pont-Euxin, ſe joignirent aux Saxons, ou du moins ſuivirent leurs briſées, ſans toutefois pratiquer leurs impies & déteſtables ſacrifices. Mais ayant été depuis éloignez des bords de la mer par d'autres conjonctures, ils oublierent le métier de Corſaires pour faire de plus ſolides conquêtes. Les Saxons perſevererent longtems à l'exercer & moleſterent toûjours les côtes de la Gaule Belgique, même depuis que les François y furent établis ; puis quand ils ceſſerent ces brigandages, les Normands les recommencerent.

* *Varins Vrnes, Ouarnes, Guarins, Guerins, c'eſt le même nom.*

Auſſi faiſoient les François.

An de J. C. 290. & ſuiv. Carauſius commandé pour leur courre ſus, s'entend avec eux.

Or, cette guerre de Corſaires étrangers fit naître une guerre civile entre les Romains. Carauſius Menapien de naiſſance, c'eſt-à-dire Flamand, & élevé parmi les Bataves dans l'exercice de la Marine, eût charge d'équiper une armée navale, & de la tenir à Boulogne pour aſsûrer la mer & les côtes. On ne ſouffroit point en ce tems-là que les Capitaines fiſſent la guerre pour leur compte, mais ſeulement pour le bien de la Republique : cependant Maximian apprit que Carauſius Flamand de nation, qui commandoit l'armée navale dans la Manche, ne prenoit ces pirates que lorſqu'ils s'en revenoient

An de J. C. 288. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

chargez de butin, qu'il ne les envoyoit point à l'Empereur, & qu'il ne rendoit jamais rien aux marchands, mais retenoit tout pour lui-même. Ce procedé faisant connoître qu'il s'entendoit avec eux, ou du moins qu'il les laissoit passer dans la Manche pour les attraper au retour, & s'enrichir de leur prises : Maximian donna ordre secretement qu'on se défit de ce voleur public. Carausius averti ou par ses amis ou par sa conscience, & peut-être s'étant dès long-tems préparé à la révolte, se saisit de l'armée navale, du port de Boulogne où elle étoit, & de la grande Bretagne avec quelques Legions qu'on y entretenoit; puis il prit hardiment le titre d'Empereur. Lorsqu'il eut franchi le saut, il travailla à fortifier sa nouvelle puissance, bâtit grand nombre de vaisseaux, fit de nouvelles levées qu'il accoûtuma à la mer, & sollicita les nations Germaniques par le desir du pillage à se jetter dans les Gaules. Il permit même à quelques bandes de François dont chacune avoit son Roi, de se saisir de ces Isles que font le Rhin, la Meuse & l'Escaud. Pour lors Maximian n'avoit aucuns vaisseaux; parce que Carausius les avoit tous emmenez : voilà pourquoi il fut contraint de plâtrer quelque accommodement avec lui. Cela fait, pour ne point perdre de tems, il résolut d'attaquer les François dans leur propre païs au de-là du Rhin, pensant par ce moyen faire révulsion de ceux qui s'étoient logez dans ces Isles où il ne pouvoit passer. Nous voyons dans un panegyrique de cet Empereur composé par Mamertin, *Qu'ils vinrent avec leur Roi lui demander la paix* : Et dans un autre, *Que Genobaut reprit son Royaume de lui, & qu'Athec fut honoré d'un présent, s'étant rendu à ses ordres avec tout le peuple qu'il commandoit.*

Se fait Empereur dans la grande Bretagne & retient l'armée navale & Boulogne.

Engage les François à se joindre avec lui, ils s'emparent des Isles du Rhin.

An de J. C. 288. *& suiv.* DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Maximian plastre un accommodement avec Carausius.

Helinand Moine de l'ordre de Cîteaux, rapporte d'autre particularitez mémorables de cette expedition, & la met du tems du Pape Marcellin : par consequent huit ou neuf ans plus tard. *Maximian*, dit-il, *ayant apris que Carausius avoit quelque dessein sur les frontieres de l'Empire où les François chassez pour la seconde fois de leur païs s'étoient logez près les confins des Saxons, donna ordre d'y faire descendre une partie de son armée par le Rhin. Il avoit dans ses troupes quelques compagnies de soldats Chrétiens, dont les Capitaines les plus considerables étoient Gereon, Victor, Cassius & Florentinus. L'Empereur voulut encore cette fois obliger ses troupes à sacrifier aux Idoles, comme il avoit fait à son entrée dans les Gaules. Les Satellites s'étant avisez que Cassius & Florentius étoient de la Legion Thebaine, essayerent de les y contraindre, & les ayant trouvez très-constans dans la foi Chrétienne, leur trancherent la tête près de Bonne. Les persecuteurs & les nouvelles de ce massacre arriverent en même-tems a Gereon, qui marchoit devant eux avec ses compagnons au nombre de 318. Ils reçûrent aussi la couronne du martire dans la campagne qui est proche de Cologne, où leurs corps furent jettez dans un grand puits; ce lieu-là s'appelle encore Aux-Martirs. Cependant la Cohorte que commandoit Victor, marchoit au rendez-vous & étoit arrivée à la ville des François à laquelle ils avoient donné le nom de Troye, en mémoire de Troye la Grande, d'où leurs Ancêtres étoient issus. Là s'étant campez dans une prairie verdoyante, elle tendit le col aux bourreaux avec une pareille constance que les autres. Le corps du chef & ceux des soldats furent enfoncez par les Infidéles dans la bourbe des marêts. Aprés cela Carausius s'en étant fuy*, c'est-à-dire s'étant retiré dans la grande Bretagne, *les trou-*

An de J. C. 291. *& suiv.* DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Rois François se soûmettent à Maximian.

Particularitez rapportées par Helinand.

Maximian allant attaquer les François fait mourir quelques Capitaines pour la foi de Jesus-Christ.

Pourquoi les François se disent Troyens d'origine.

An de J. C. 291. & suiv. DIOCLETIAN, & MAXIMIAN.

pes Romaines s'en revinrent chargées de dépoüilles. Cet Helinand écrivoit vers l'an 1212. mais il a tiré cette narration d'autres Auteurs plus anciens que lui, je ne sçai s'ils étoient bons ou mauvais : il seroit à souhaiter qu'ils nous eussent marqué précisément l'endroit où étoit cette nouvelle Troye habitée par les François. On conjecture qu'il faut entendre la Colonie * *Trajane*, & que par ignorance ou par affectation ils s'imaginerent que c'étoit une Colonie * *Troyenne*. Que s'il y avoit effectivement une Troye en ce païs-là, il faudroit croire que les François l'y avoient bâtie, & que dès-lors ils étoient persuadez de leur origine Troyenne, soit que les Romains leur eussent imprimé cette croyance dans l'esprit, afin de les flater & de les apprivoiser par une fraternité prétenduë, ou qu'eux-mêmes se fussent attribué cette gloire, pour ne pas ceder en antiquité à ceux à qui ils ne cedoient pas en vaillance.

* *Keller.*

An de J. C. 193. DIOCLETIAN & MAXIMIAN. honorent Galerius & Constantius de la dignité de Cesar.

XVII. Tandis que Maximian faisoit travailler à un grand équipage de mer, pour aller attaquer Carausius, il survint tout à coup plusieurs révoltes en divers endroits de l'Empire : auſquels les deux Empereurs ne pouvant pas suffire, par ce qu'il faloit y courir, & en même-tems garder les frontieres contre les Barbares, ils se résolurent de prendre encore deux seconds qui fussent capables de bien servir l'Etat. Ils se trouverent dans ce sentiment, que pour le bien de la Republique, il ne faloit point avoir d'égard à la naissance, si elle n'étoit accompagnée de la vertu. Pour cet Masans considerer en aucune façon effet xentius fils de Maximian, soit légitime, soit supposé comme quelques-uns le disoient, ils jetterent les yeux sur Galerius Armentarius, natif de Dace & fils d'un Pastre, homme rustique, mais juste & vaillant, & sur Constantius Chlorus, fils d'un Seigneur de * Dardanie, & d'une fille de Crispus frere de l'Empereur Claudius. Ils les honorerent du titre de Cesars dans Milan ; & comme ils ne les touchoient point de parenté, ils se les attacherent par les liens de l'adoption & dn mariage, au défaut de ceux du sang. Car les ayant obligez de répudier les femmes qu'ils avoient épousées, ils donnerent Valeria fille de Diocletian à Galerius, & Maxmina Theodora fille de la femme de Maximian, à Constantius qui avoit déja eu Constantin de sa premiere femme. Elle se nommoit Helene : quelques-uns la font native de la grande Bretagne, les autres de Naisse en Dardanie, d'autres de la ville de Treves. Et de ces derniers il y en a qui conjecturent qu'elle étoit Françoise, se fondant sur ce que Constantin le Grand fit graver sur une table de marbre une défense à tous ses descendans de s'allier par mariage à aucune nation étrangere, horsmis à la Françoise. Quoiqu'il en soit, elle étoit de fort vile extraction, fille d'hôtellerie, à ce que dit saint Ambroise : mais depuis, sa pieté & son zele pour les choses saintes, aussi bien que la puissance de son fils & l'affection qu'il avoit pour elle, la mirent en grande considération parmi les Chrétiens, Elle témoigna un amour particulier pour les Gaules en les ornant de quantité de belles Eglises, qu'elle y fit bâtir lorsque son fils fut paisible possesseur de tout l'Empire. L'administration des Provinces se partagea de cette sorte. Maximian eut l'Italie, la Sicile, & l'Afrique ; Galerius, l'Illyrique jusqu'au Pont-Euxin ; Constantius toutes les Gaules deça les Alpes avec l'Espagne & la grande Bretagne, & Diocletian tout le reste. Ce dernier avoit une autorité presque ab-

An de J. C. 293. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

* *Servie*

Les attirent dans leur alliance.

Constantius repudie Helene ; & épouse la fille de la femme de Maximian.

Qui étoit Helene mere de Constantin ?

Partage de l'Empire entre les deux Empereurs & les deux Cesars.

An de J. C. 293. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

soluë sur tous les autres comme ses créatures, & la conserva même quelque tems après qu'il eût abdiqué.

Constantius vient en Gaule, assiege Boulogne sur Carausius.

Ce partage fait, Constantius se rendit dans les Gaules avec tant de celerité que les nouvelles de son arrivée devancerent celle de son départ. Aussi-tôt il assiégea Boulogne, qu'il trouva muni de toutes choses, & de grand nombre de troupes : mais Carausius ne s'y étoit pas enfermé, il avoit passé dans l'Isle.

La prend par une digue.

De peur que ce tyran ne jettât du secours par mer dans la place, il en boucha le port par une digue faite avec de grands arbres plantez à l'entrée avec de gros quartiers de rocher, & de longues fascines, entre deux. Cet ouvrage achevé il pressa si fort les assiegez, joignant l'espoir du pardon aux menaces du châtiment, qu'ils se rendirent à composition : & comme sa valeur les avoit vaincus, sa clémence les conserva. On raconte par une merveille, que cette digue ayant tenu bon durant tout le siege, fut emportée tout à coup après la réduction de la place, comme si la mer eût été d'accord avec lui de n'employer la violence de ses flots, que pour débarasser le port ; qui néanmoins en est encore gâté. C'étoit le meilleur, ou pour mieux dire, l'unique qui fut sur toutes les côtes de notre Ocean : on l'appelloit autrefois Gesforiac ; d'un mot Celtique *Gesso* qui signifie havre. On ne sçait pas qui lui a donné le nom de Boulogne, mais le docte Geographe Nicolas Samson prétendoit que le *Portus Iccius*, *Gesforiacum*, & *Boulogne* est un même lieu, qui en divers tems a eu trois differens noms.

An de J. C. 294. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Boulogne Gesforiac *Iccius Portus* c'est le meme lieu.

N'ayant pas de vaisseaux laisse la Bretagne à Carausius.

Si l'armée navale de Constantius eût été prête, il eût achevé cette guerre tout d'une suite ; mais ayant tenté de defcendre dans la grande Bretagne, Carausius le repoussa vigoureusement, & lui fit recevoir une perte considérable ; de sorte qu'en attendant qu'il pût se remettre en état de ne plus souffrir un pareil affront, il fit un accommodement avec ce Pirate, & lui laissa la possession de l'Isle. Carausius en usa assez bien pour l'honneur de l'Empire il réprima fortement les Barbares, & répara le grand fossé ou retranchement qui avoit été fait contre les Pictes.

Chasse les François des Isles, & les transplante en Gaule.

Constantius cependant ne demeura pas oisif, il employa ses forces à châtier les peuples de la Germanie, qui avoient soutenu Carausius dans sa rebellion. Il chassa premierement les François des Isles du Rhin & de l'Escaud, penetra jusqu'à eux malgré les embuscades de leurs marécages & de leurs bois, en tua je ne sçai combien de milliers, chassa les autres, & en prit un grand nombre avec leurs femmes & leurs enfans, qu'il transplanta dans les païs des * Nerviens & de Treves, afin de les obliger à labourer les terres que leurs ravages avoient réduites en frîche.

* *Le Hainaut.*

An de J. C. 297.

Carausius assassiné par Alectus qui usurpe la tyrannie dans la grande Bretagne.

La domination de Carausius avoit duré un peu plus de six ans, quand Alectus son compagnon, auquel il avoit donné trop de confiance & trop de pouvoir, la lui arracha par surprise, puis l'assassina pour en joüir avec plus de sûreté. Maximian étant revenu dans les Gaules pour garder les rivages du Rhin, tandis que Constantius tourneroit ses forces contre ce nouveau tyran, Asclepiodote Préfet du Prétoire de Constantius, partit de Boulogne avec l'armée navale, & fit voile vers la grande Bretagne. Dans l'armée d'Alectus il y avoit beaucoup de troupes Françoises, & plusieurs autres encore à qui il faisoit porter la chevelûre & les habits à la mode de cette Nation, afin qu'on crût qu'il y en avoit plus grand nombre, tant elle étoit formidable. Mais en cette rencon-

An de J. C. 300. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

tre la cervelle lui tourna : il ne put empêcher Aſclepiodote ni de mettre pied à terre dans l'Iſle, ni de le combatre, il ne ſçût pas même prendre le tems de ranger ſes troupes, il ne déploya que celle des François, peut-être ſe défioit-il des autres. Quelque raiſon qu'il en eût, il perdit la bataille, & fut tué en fuyant. Il avoit tenu la tirannie quelque trois ans.

Il regne trois ans, eſt défait & tué.

Le plus grand effort de la tuërie tomba ſur les François, le malheur les pourſuivit ſans relâche. On apprit des fuyards qu'ils s'étoient retirez à Londres. Comme ils penſoient à s'enfuir après avoir pillé la ville, (je crois qu'ils ſe vouloient ſauver dans leurs petits bâteaux de cuir) arriverent quelques troupes de Conſtantius ſur des vaiſſeaux qui s'étant égarées du gros de la flote par un broüillard fort épais, étoient entrées dans la Tamiſe ſans deſſein. Ces troupes les trouvant tout en déſordre, les chargerent à l'improviſte, & en joncherent toutes les ruës. Sur la nouvelle de cet heureux ſuccès, Conſtantius paſſa en Angleterre pour joüir de l'honneur de la victoire. Il pardonna à ceux qui reſterent de cette défaite, & en fit tranſporter une partie dans les territoires d'Amiens & de Beauvais, une autre partie dans ceux de Langres & d'Autun, afin de les cultiver & remettre en valeur, & de rebâtir les villages & les bourgs qu'eux & leurs ſemblables avoient ruinez, ou que les vexations des Exacteurs & des Intendans avoient malheureuſement deſertez. On obligeoit ces bandes ainſi tranſplantées de fournir certain nombre d'hommes pour les recruës, & quelques-uns s'imaginent que c'eſt ces ſoldats qui ſe trouvent nommez LETES, mot qui en Tudeſque veut dire ſerviteur. Les terres qu'ils poſſedoient s'appelloient TERRES LETIQUES : j'en ai remarqué en plus de vingt differens endroits dans la Gaule. Cette maniere de les dépaïſer étoit un aſſez bon moyen de leur faire quitter les armes avec leur ferocité ſauvage : Et il leur eût été fort avantageux d'être pris puiſqu'on leur donnoit de ſi bonnes terres à cultiver, s'ils n'euſſent été accoûtumez à vivre du travail d'autrui plûtôt que du leur & qu'ils n'euſſent pas été perſuadez, que pour joüir d'une entiere liberté, il ne faut être obligé de faire que ce que l'on veut.

François paſſez au fil de l'épée dans Londres.

Il en eſt tranſferé pluſieurs bandes dans la Gaule.

Qu'eſt-ce que Letes & terres Letiques.

An de J. C. 300. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Il étoit bien mal aiſé que les Gaules ſe puſſent remettre de tant de calamitez. A peine avoient-elles eſſuyé une nuée de Barbares, qu'il en tomboit une autre plus furieuſe. Les Allemands ſe jetterent dans le Langrois. Conſtantius y courut peu accompagné, ſon armée le ſuivant en grande diligence : peu s'en falut qu'ils ne le ſurpriſſent à la campagne, ils le coururent juſqu'aux portes de Langres : leſquelles étant fermées il ſe fit tirer par deſſus les murailles avec des cordes. Mais cinq heures après ſon armée étant arrivée, il leur donna une bataille, où il en renverſa ſoixante mille ſur le champ. Il leur en donna encore une autre prés de Vindiſch, où longtems depuis l'on vit la campagne couverte du débris de leurs armes & de montagnes d'oſſemens. L'Hiver venu une prodigieuſe multitude de diverſes peuples de Germanie, voïant que le Rhin qui étoit pris, leur préſentoit un pont de glace ſe haſarda de paſſer dans l'Iſle des Bataves, mais la riviere s'étant déprise tout d'un coup, ils demeurerent enfermez, & furent auſſi-tôt inveſtis par les vaiſſeaux de la flotte qui deſcendirent promptement. Le deſeſpoir leur abatit le courage, ils ſe rendirent ſans réſiſtance, & ſe laiſſerent lier comme des bêtes priſes au piege.

Allemands deſcendent dans le Langrois, où ils croyent ſurprendre Conſtantius.

Il gagne deux batailles ſur eux.

An de J. C. 302. en Janvier.

Pillards pris dans une Iſle comme dans un piege.

An de J. C. 304. en Mars. Trois ans après tout l'empire étant dans une profonde paix par les grandes victoires de Diocletian & Maximian : mais l'Egliſe fouffrant par leurs Edits la plus cruelle perſécution dont elle eût jamais été agitée : ces Empereurs abdiquerent tous deux la ſouveraine puiſſance ; le premier, ſoit de deſeſpoir de n'avoir pû abolir le Chriſtianiſme, ſoit par une generoſité qui ſurpaſſe toute grandeur de courage : le ſecond par complaiſance ſeulement pour lui, & avec regret ; auſſi fit-il depuis tous ſes efforts pour y revenir. Tous deux dépoüillerent la pourpre Imperiale en même jour 18. de Fevrier. Diocletian à Nicomedie, & Maximian à Milan, villes où ils faiſoient leur réſidence ordinaire. Diocletian la poſa aux pieds de Jupiter avec ces paroles : *Voilà Jupiter ce que tu m'avois prêté, je te le rends.* L'abdication faite, il ſe retira dans une maiſon de plaiſance en Dalmatie près de Salone, ville maintenant ruinée proche de Spalatro, & Maximian dans un autre en la province de Lucanie, qu'on nomme à préſent la Baſilicate. Avant que d'avoir renoncé à l'Empire ils avoient donné le titre d'Auguſte à Galerius Armentarius & à Conſtantius, & celui de Ceſar à Severe & à Maximin, qui étoient fils de deux ſœurs de Maximian. Conſtantius le donna auſſi quelque tems après à ſon fils Conſtantin : mais Galerius retenoit toûjours ce jeune Prince auprès de lui à Rome ſous prétexte d'amitié.

Diocletian & Maximian abdiquent l'Empire.

GALERIUS & CONSTANTIUS.

Le premier regna ſept ans & le ſecond deux ans.

XVIII. Dans le partage que firent ces deux nouveaux Empereurs, Conſtantius eut pour le ſien l'Italie, la Sicile & l'Afrique avec la Gaule, l'Eſpagne & la grande Bretagne ; mais il ſemble qu'il ſe contenta des trois dernieres. On croyoit qu'il profeſſoit en ſecret la Religion Chrétienne, du moins il l'affectionnoit fort ouvertement, d'autant plus que même pour le temporel elle lui étoit très-avantageuſe ; car y ayant deux partis formez dans l'Empire par deux Religions contraires, & les rivaux de ce Prince s'étant emparez de celui de l'ancienne, pour le maintien de laquelle ils témoignoient une auſſi furieuſe ardeur qu'une cruelle haine contre le Chriſtianiſme : il lui étoit néceſſaire de ſe rendre protecteur du ſecond qui n'étoit guere moins nombreux, mais beaucoup plus fort & plus aſſûré que l'autre, parce qu'il y avoit bien plus de vertu & de probité, & que les maximes des Chrétiens, bien loin de leur permettre d'attenter à toute heure ſur la vie de leurs princes comme faiſoient les Payens, les obligeoient de les défendre au peril de leur vie. Si bien que ſçachant qu'on ſe pouvoit entierement fier en eux, il en tenoit un grand nombre autour de ſa perſonne, qui étoient comme autant de gardes très-fideles qui veilloient à ſa conſervation. Les peuples Gaulois n'avoient point encore goûté ſi à leur aiſe la douceur de cette liberté qui ne ſe trouve que ſous les bons Princes, comme ils firent ſous le gouvernement de celui-ci. Car il les délivra tout d'un coup & des Boureaux & des Exacteurs, en faiſant ceſſer la cruelle perſécution que Diocletian avoit allumée, & moderant de beaucoup la charge des impôts. Ce bon Prince, afin de les pouvoir mieux retrancher, retrancha ſa dépenſe, même celle de ſes habits, de ſon équipage & de ſa table, ôtant tout ce qu'il pouvoit à ſa magnificence & à ſon plaiſir pour le donner au ſoulagement de ſes ſujets : Deſorte que ſi les bonnes œuvres ſont les marques eſſentielles d'une vive foi, il ne faut point chercher d'autres preuves que celle-là pour montrer qu'il a été vrai Chrétien. Par ce

Conſtantius affectionne les Chrétiens, & pourquoi.

An de J. C. 304. GALERIUS & CONSTANTIUS.

Fait ceſſer la perſécution, & diminuë les impots.

An de J. C. 304. GALERIUS & CONSTANTIUS.

moyen il acquit non-seulement l'amour, mais aussi la veneration des Gaulois; Et moins il exigeoit d'eux, plus il s'assuroit de fonds pour ses besoins, étant très-persuadé que les trésors du Prince sont mieux dans la bourse de ses sujets que dans son épargne. Lorsqu'il n'étoit encore que César, il fit toucher au doit & à l'œil cette verité aux Ambassadeurs de Diocletian. « Cet Empe-» reur lui avoit envoyé quelques perſon-» nes de son Conseil pour lui remontrer » qu'il devoit être plus soigneux qu'il » n'étoit de faire amas d'argent, d'au-» tant que sans cela on ne pouvoit soû-» tenir les frais de la guerre, & que la » pauvreté étoit le plus grand de tous » les crimes d'Etat. » Lorsqu'il eut paisiblement écouté toutes leurs belles raisons, & remercié leur maître de ses bons avis, il leur dit, qu'il n'étoit pas si mauvais ménager qu'ils croyoient, & qu'il leur vouloit montrer qu'il avoit de quoi subvenir tout comptant aux plus pressantes necessitez. Il les remit au lendemain pour cela, & cependant il avertit les Seigneurs de sa Cour & les plus pécunieux de toutes ses provinces, qu'il avoit affaire promptement d'une grande somme de deniers. Il n'y en eut pas un qui ne s'empressât de lui donner des marques solides de son affection. On lui apporta de toutes parts des charges d'or & d'argent, & dans peu d'heures il en eut une si grande abondance, que les Envoyez en furent tous ravis d'étonnement, Mais lorsqu'ils furent partis, il rendit toutes ces sommes à ceux qui les lui avoient prêtées, sçachant bien qu'il les trouveroit chez eux quand il en auroit affaire, « Voilà comme sans levées extraordinaires, sans « Edits & sans Traitans, il étoit plus « riche que tous les autres Princes ses « compagnons, puisqu'en épargnant la « bourse de ses sujets, il avoit ac- « quis le credit d'en disposer entiere- « ment. «

Montre qu'en épargnant son peuple, il s'accumuloit des trésors.

Le second de son Empire, les incursions des Calcedoniens & des Pictes l'ayant appellé dans la grande Bretagne, deux petits Rois des François, ils se nommoient Ascaric & Ragaise, qui avoient traitté avec lui, & comme il est croyable, s'étoient mis à sa solde, ou du moins en recevoient pension, violerent leur foi, & commirent quelques ravages sur ses terres. Il avoit résolu de marcher contr'eux après qu'il auroit reprimé la fureur des sauvages insulaires: mais à peine avoit-il mis fin à cette guerre qu'il tomba malade dans la ville d'Yorck, & y mourut le 24. de Juillet. Un peu auparavant Constantin son fils s'étoit évadé d'auprès de l'Empereur Galerius; & ayant pris la poste pour le venir trouver, l'avoit joint justement comme il s'embarquoit à Boulogne accompagné de Crocus Roi des Allemans qui le voulut suivre en ce voyage par honneur; il sembloit que le Ciel l'eût amené-là pour lui rendre les derniers devoirs, & pour recueillir sa succession à l'Empire. Il y fut élevé par sa nomination & par les suffrages des troupes qui étoient deux des conditions nécessaires pour y parvenir: mais pourtant il n'osa pas encore prendre la qualité d'Empereur. Constantius n'avoit eu que ce fils d'Helene sa premiere femme, mais de Theodore fille de la femme de Maximian, il laissa six autres enfans, trois fils & trois filles. Les fils étoient Constantius pere de Gallus & de Julien dit l'Apostat, Dalmatius qui eut un fils de même nom que lui, & un autre qui n'eut point de posterité. Des filles la premiere nommée Constantia, épousa Licinius qui fut Empereur, la seconde qui avoit nom Anastasia, fut femme de Bassian, lequel

An de J. C. 304. GALERIUS & CONSTANTIUS.

Incursion d'Ascaric & Ragaise Rois des François.

Mort de Constantius.

An de J. C. 306.

Ses enfans.

An de J. C. 306. GALERIUS, & CONSTANTIN le Grand *regna* 37. *ans.*

lequel fut fait Cesar par Constantin le Grand, mais après tué par son commandement à cause qu'il lui vouloit faire la guerre à la susçitation de Licinius; la troisiéme nommée Eutropia fut mere de Nepotian.

Vient en Gaule.

XIX. Constantin ayant pourvû à la tranquilité de la Grande-Bretagne, repassa dans la Gaule, où il demeura cinq ans, faisant ordinairement son sejour à Treves, & gouvernant la même portion de l'Empire que son pere avoit euë, non point encore pourtant avec la qualité d'Empereur. Les Germains n'apprirent pas plûtôt son arrivée, qu'ils le virent à la tête de ses troupes vanger les maux qu'ils avoient commis. Ce fut alors que trouvant les François épars, embarrassez du butin, & qui ne pensoient à rien moins qu'à lui, il les chargea, & en fit quantité de prisonniers, entr'autres les deux Rois Ascaric & Ragaise. Il traduisit ces malheureux Princes par toutes les villes de la frontiere, les mena en triomphe dans la ville de Treves, & les exposa aux bêtes dans l'amphiteâtre. Action horrible, & plus que barbare, mais bien conforme à son humeur impitoyable, & d'ailleurs pas trop éloignée de l'ancienne fierté des Romains, qui avoient accoûtumé de mener les Rois en triomphe, & quelquefois de les faire mourir après qu'ils avoient servi d'ornement à cette pompe. Il y avoit longtems qu'ils n'avoient osé en user avec cette hauteur: mais Constantin en renouvella l'exemple, sans craindre les haines immortelles, & les ressentimens implacables de cette nation belliqueuse. Il crût qu'il le pouvoit faire, parce qu'il avoit les forces en main pour soûtenir son action, & qu'il le devoit pour punir tout ensemble le manquement de foi de ces Princes, & lier la foi trop volage de cette nation par la terreur d'un si rigoureux supplice. C'est ainsi qu'en parlent les Auteurs Romains, peut être avec plus de préocupation que de justice. Car après tout, qui étoit plus digne de blâme & de châtiment, ou des François, qui violoient leur foi après l'avoir donnée, ou des Romains qui sans aucune justice les avoient forcez de la donner? des oppresseurs qui vouloient asservir des peuples libres, ou de ces peuples qui rompoient comme ils pouvoient les liens de la servitude? Au reste cette victoire sembla si belle à Constantin, qu'il en voulut perpetuër la mémoire par des jeux publics, qu'il institua exprès. C'étoit des courses de cheval & comme une espece de Tournoi, mais où il n'y avoit point de joûtes. Il passa ensuite dans le païs des Bructeres, où les ayant surpris au dépourvû, il en tua & en prit grand nombre, emmena ou égorgea leur bétail & brûla leurs villages. A son retour il exposa aux bêtes feroces dans les Arenes tous ceux qui étoient capables de porter les armes.

Il charge à l'improviste les François, & les défait.

An de J. C. 307. GALERIUS, & CONSTANTIN. Expose Ascaric & Ragaise aux bêtes feroces.

An de J. C. 307. GALERIUS, & CONSTANTIN.

Réflexion sur ce cruel procedé.

Il en conserve la memoire par des jeux publics.

De si terribles châtimens, ou plûtôt de si énormes cruautez, irriterent plûtôt la fureur des autres peuples de la Germanie, qu'elles n'abattirent leur courage. Les Bructeres, les Chamaves, les Cheruſques. les Allemands, les Tubantes, les Vargions, se liguerent ensemble, & passerent le Rhin avec une effroyable armée. Constantin eut l'assurance de les aller reconnoître avec deux Cavaliers seulement, & se méla parmi eux sans en être reconnu. Etant entré en discours avec quelques-uns, (il y a apparence qu'il parloit bien leur langue) il leur fit accroire pour les endormir, que l'Empereur n'étoit pas là en personne. Après il se retira vers ses gens; & sçachant que les Barbares ne se tenoient pas trop sur leurs gardes, il les alla charger, les mit facilement en déroute.

Ce cruel châtiment irrite plus fort les Germains.

An de J. C. 308. *ou* 310.

Hardi stratagême de Constantin.

An de J. C. 307. GALERIUS, & CONSTANTIN.

Les années précedentes, Maxentius, fils de l'Empereur Maximian, qui menoit une vie privée à six mille de Rome, se fâchant de n'avoir nulle part à la succession de l'Empire, l'avoit envahi en Italie, & regnoit dans Rome d'une maniere fort odieuse. L'Italie avoit été du partage de Constantius, & partant elle appartenoit à Constantin son fils; mais Galerius l'avoit toûjours retenuë. Etant donc pour lors en Orient, il envoya Severe à Rome pour lui revendiquer ces Provinces. Maxentius lui débaucha adroitement ses troupes, de sorte qu'il fut contraint de se retirer dans Ravenne; d'où s'étant laissé imprudemment tirer sous l'apât d'une conference, le Tiran l'arréta, & lui ôta la vie. A l'occasion de ces mouvemens, Maximian qui s'ennuyoit d'une fortune privée sortit de sa retraite & alla à Rome, où il reprit la pourpre Imperiale, s'en étant fait prier par le Senat, non pas toute-fois du consentement de son fils. Or pour appuyer son retour à l'Empire par quelqu'un des Princes qui eût aussi besoin d'être appuyé de lui, il fit alliance avec Constantin, qui jusques-là n'avoit osé prendre le titre d'Empereur: car il ne se donnoit que par le choix du Senat avec l'approbation des armées, ou par la proclamation des armées confirmée par l'approbation du Senat, ou enfin par un autre Empereur du consentement du Senat & des troupes. Maximian le défera donc de cette sorte à Constantin, l'obligeant de repudier Minervine mere de Crispus, pour épouser sa fille Fausta. Galerius créa Cesar un Licinius son ancien ami, Dacien de naissance, homme de main & de tête, dont il avoit besoin pour debeller un Tiran nommé Valere qui vouloit envahir l'Empire dans l'Orient: comme en effet il le vainquit & le fit mourir. Pour lors Galerius l'ayant laissé en Illyrie pour garder ces frontieres-là, descendit lui-même en Italie, & assiegea la ville de Rome; à quoi il ne réüssit pas mieux que Severe, ayant perdu une partie de ses troupes par les mêmes artifices de Maxentius: mais il se retira de meilleure heure pour ne pas tomber dans un pareil danger.

Maxentius envahit l'Empire de Rome, opprime Severe, chasse Galerius.

Maximian son pere reprend la pourpre.

An de J. C. 308. GALERIUS, & CONSTANTIN.

Donne le titre d'Empereur à Constantin & sa fille Fausta en mariage.

An de J. C 309. GALERIUS, & CONSTANTIN.

Ensuite de cela Maximian qui avoit bien le nom d'Empereur, mais qui n'avoit nulles Provinces à gouverner, tâcha de persuader à Diocletian son compagnon de reprendre le diadême, s'imaginant que la consideration de ce Prince leur rendroit le commandement à tous deux. Diocletian pour toute réponse l'exhorta de venir voir les belles laituës qu'il avoit plantées dans ses jardins de Salone. Ce sage discours ne le guerit point de son ambition, il essaya de dépoſſeder son propre fils; & n'en ayant sçû venir à bout, il dévêtit encore une fois la pourpre, & se retira vers son gendre Constantin. Il le reçût avec beaucoup d'honneur, & lui assigna un grand fond pour son entretien, mais cet inquiet & turbulent vieillard ne pût s'empêcher de conspirer contre lui. Dans ce dessein il se deroba de sa Cour, & s'étant retiré dans Arles, reprit pour la troisiéme fois les ornemens Imperiaux, & tâcha, mais en vain, de débaucher les troupes de Constantin, qui le poursuivit en toute diligence, l'assiegea dans Marseille, le prit & le fit étrangler: quelques Auteurs disent qu'il s'étrangla lui-même.

Sollicite Diocletian de faire le même.

Belle réponse.

Il va trouver Constantin son gendre, & conspire contre lui.

An de J. C. 310.

Il se fait étrangler.

An de J. C. 311. Horrible & juste mort de Galerius cruel persecuteur des Chrétiens.

L'année d'après, Galerius qui tenoit l'Empire d'Orient, enragé persecuteur des Chrétiens, mourut d'une étrange maladie: les entrailles & les parties secrettes lui pourrirent, & lui tomberent par pieces; la vermine boüillonnoit dans ses ulceres; & il en sortoit une si

CONSTANTIN, LICINIUS, MAXENTIUS, & MAXIMINIUS.

horible puanteur, qu'il étoit insuportable à ses medecins & à lui-même. Tellement que la vie lui étant un suplice plus cruel que les plus cruelles morts, il prit du poison pour s'en délivrer. Maximinius Galerius, à ce que je croi, fils de sa sœur, recuëillit la portion de l'Empire qu'il avoit tenuë, & avec cela la haine mortelle que son oncle portoit aux Chrétiens. Ainsi tout l'Univers se vit sous le gouvernement de quatre jeunes hommes de nouvelle race, aussi divisez entr'eux par leurs inimitiez, qu'ils eussent dû être joints par leurs alliances.

XX. Le courage croissant à Constantin par les bons succès qu'il remportoit chaque jour sur les Barbares, il entreprit de dépossëder Maxentius qui étoit le plus puissant de tous ses concurrens, mais fort mal fait de corps & d'esprit, voluptueux & dissolu, lâche, exacteur, sanguinaire, enfin tel que les siens même souhaitoient sa perte. Les Romains desesperez par les horribles tirannies qu'il exerçoit sur leurs biens, sur leurs personnes, & sur l'honneur de leurs femmes & de leurs enfans, implorerent le secours de Constantin; & il embrassa cette occasion d'autant plus volontiers que l'Italie & l'Afrique étoient en effet de son partage, & qu'ayant envoyé ses images à Rome pour les y faire révérer au peuple suivant la coûtume, Maxentius les avoit fait traîner dans la bouë.

régna trois ans, en vécut quelque 33.

An de J. C. 331. CONSTANTIN & MAXIMIN.

Constantin marche vers Rome, pour dépouiller Maxentius.

Un jour qu'il étoit en marche au sortir de la Belgique pour l'aller détrôner, il vit paroître en l'air, ainsi qu'il le raconta lui-même avec serment solemnel, une croix figurée par les rayons du Soleil, & sur cette croix des mots * Grecs qui signifient en François, *Il faut vaincre en ce signe*. La nuit suivante, il lui sembla qu'il voyoit nôtre Seigneur JESUS-CHRIST en songe, qui lui commandoit de se faire une enseigne à la ressemblance du signe qu'il avoit vû au Ciel, l'assûrant qu'elle lui serviroit de sauve-garde dans les combats. Sur cette révélation il destina le Labarum qui fut depuis son étendart Imperial, & professa ouvertement la religion de ce Dieu, duquel il attendoit toute assistance; ce qui redoubla sans doute le zele & l'affection des Chrétiens à son service. Toutefois il ne se hâta pas de recevoir le saint Baptême; car Eusebe qui a écrit sa vie par l'ordre de son fils Constantius, raconte qu'il demeura Cathecumene jusqu'aux derniers jours de sa vie, & qu'il ne fut baptisé que dans l'extrêmité d'une maladie dont il mourut l'an 336. Et peut-être même que ce fut par un Evêque Arien, car cela se fit dans Nicomedie, dont Eusebe l'un des chefs de cette secte étoit Evêque. Je sçai bien que Baronius & d'autres font de grands efforts pour montrer que ce fut le Pape Sylvestre qui le baptisa à Rome, en l'an trois cens vingt-quatre.

Voit un signe au Ciel, sur lequel il fait faire le Labarum.

* ἐν τῷ τοῦτο νίκα. *In hoc vince.*

Bien qu'il n'eût mené que la quatriéme partie de ses troupes en Italie, ayant laissé tout le reste à la garde des frontieres: & que Maxentius eût la moitié plus de forces que lui, il poussa néanmoins son entrepriſe avec vigueur, força le passage des Alpes, en prenant Suse, gagna un grand combat près de Turin, & se rendit maître de Milan, & de toutes les villes de la Gaule Cisalpine. Puis marchant droit à Rome, il combatit le Tiran à deux lieuës de la ville, le défit & le poussa si rudement, qu'en s'enfuyant il tomba tout armé dans le Tibre, & s'y noya, le pont de bateaux qu'il avoit dressé sur cette riviere, étant fondu sous ses pieds. Le vainqueur fit porter sa tête au bout d'une pertuisanne par les ruës de Rome, où la populace

Gagne une bataille, Maxentius est noyé.

An de J. C. 312. en Novembre.

An de J. C. 313. en Février. CONSTANTIN, & LICINIUS.

qui l'avoit adoré le jour precedent, l'accueillit avec des huées & de la bouë.

Cette victoire rejoignit l'Afrique, la Sicile, & l'Italie au partage de Conſtantin : & lui donna tout pouvoir de mettre la Religion Chrétienne en liberté & en honneur, auſſi en fut-il appellé l'inſtaurateur & le pere. A peine avoit-il donné les ordres pour aſſurer ſes nouvelles conquêtes, & paſſé ſeulement deux mois à Rome, qu'il s'en retourna dans la Gaule, ſçachant que ſon départ l'avoit laiſſée en grande crainte des François. En paſſant à Milan il fit le mariage de Licinius avec ſa ſœur Conſtance, & lui donna la qualité d'*Auguſte* ou Empereur, en recompenſe de ce qu'il l'avoit favoriſé, ou plûtôt de ce qu'il s'étoit tenu neutre dans la guerre contre Maxentius ; car il croyoit qu'entre ſes concurrens, celui qui n'étoit pas contre lui, étoit pour lui. Diocletian invité à ſes nôces, s'en excuſa ſur ſon indiſpoſition : mais Conſtantin reçut ſon compliment pour une offenſe, & le menaça, comme ayant ſous main adheré à Maxentius ſon ennemi. Diocletian connoiſſant bien que ce courroux étoit le meſſager de la mort, le voulut prévenir, & ſe la donna lui-même par un breuvage empoiſonné. Euſebe ne la marque qu'à trois ans de-là, & dit qu'elle lui fut cauſée par une maladie étrange pareille à celle d'Armentarius.

Retourne en Gaule ; paſſant à Milan, marie ſa ſœur à Licinius.

Mort de Diocletian.

De Milan Conſtantin ſe rendit en diligence ſur le bord du Rhin, où il trouva une armée de François qui étoit prête à paſſer en deçà. Il ne faut pas s'étonner de voir ces Empereurs voler avec une telle viteſſe d'un bout de l'Empire à l'autre, & faire en une même année des voyages en Orient, & en Occident, tranſportant non ſeulement leurs perſonnes de l'un à l'autre bout de l'Empire, (ce qui ne ſeroit pas tant merveilleux, vû la facilité des poſtes ſur leſquelles Tibere fit cent lieuës en vingt-quatre heures) mais même leurs armées, qui faiſoient par jour des marches de quinze & de vingt-mille, l'Empereur étant à la tête, & le plus ſouvent à pied. Conſtantin arrivé à la vûë des ennemis ſe ſervit de ſtratagême pour les amuſer. Il feignit qu'il avoit plus de peur des Allemands qui menaçoient la Germanique ſuperieure, que des François, & fit une fauſſe marche de ce côté-là. Par cette ruſe les François ayant été attirez au deçà du Rhin, ſe virent enveloppez dans une embuſcade, tandis que l'Empereur qui avoit au même-tems paſſé la riviere, mettoit tout à feu & à ſang dans leur païs. A ſon retour il célébra ſa victoire dans Treves par des jeux ſolemnels ; & continuant ſa rigueur ordinaire, il repût les bêtes feroces, & les yeux des ſpectateurs, du ſang des malheureux captifs, qui ſe jettant eux-mêmes dans la gueule des lions & des ours, faiſoient bien voir que la mort eſt moins cruelle à un grand courage, que la honte d'être le jouët de ſes ennemis. Il n'oublia pas, non plus que Diocletian & Maximian, de mettre parmi ſes titres celui de * *Vainqueur des François & des Germains.* C'étoit un des plus beaux dont les Empereurs fiſſent parade, & ils le prenoient pour le moindre avantage.

An de J. C. 313 CONSTANTIN, & LICINIUS.

Conſtantin revient en Gaule, défait les François par une ruſe.

An de J. C. 317. CONSTANTIN, & LICINIUS.

Expoſe les captifs aux bêtes.

Leur grand courage.

* *Francicus, Germanicus.*

Les Panegyriſtes qui ſont preſque les ſeuls monumens dont nous tirons la connoiſſance de ces guerres-là, nous repreſentent ces défaites des François ſi grandes, que s'ils diſoient vrai, il n'y auroit pas eu aſſez d'hommes dans tout le Septentrion pour remplir le nombre des morts : & néanmoins nous voyons que cette nation dans cinq ou ſix ans ſe trouva encore aſſez forte pour te-

An de J. C. 313. CONSTANTIN, & LICINIUS.

nir tête à Criſpus fils ainé de Conſtantin, auquel ſon pere donna le gouvernement des Gaules, lorſqu'il s'en alla faire la guerre à Licinius.

Laiſſe le gouvernement des Gaules à ſon fils Criſpus.

Ce Prince s'étoit rendu maître de tout l'Orient & de l'Illyrique, ayant deux ans auparavant vaincu dans une grande bataille qui ſe donna en Cilicie, le jeune Maximin neveu de Galerius qui en mourut de rage dans Tarſes. Auſſi ſe défendit-il d'abord fort bravement : il attendit ſon ennemi en bon ordre près de * Cibale en Pannonie, & ſoûtint le choc ſans s'ébranler preſque depuis le matin juſqu'au Soleil couchant : mais enfin il fut défait & s'enfuit en Thrace. Où comme il eut remis une autre armée ſur pied avec l'aide d'un Capitaine nommé Valens, qu'en revanche il honora du titre de Ceſar, Conſtantin alla l'attaquer pour la ſeconde fois, & l'aſſaillit dans ſon camp. Tous deux combattirent ſi vaillamment, que la victoire ne ſçut pour qui ſe déclarer : ſi bien qu'après tous les efforts poſſibles de part & d'autre, ils ſonnerent la retraite, & firent tréves. Pendant leſquelles, Licinius apprehendant le ſort des armes qui lui avoient déja été funeſtes, ceda les Provinces de l'Illyrique à ſon adverſaire pour avoir la paix, & lui livra lâchement le miſerable Valens, que Conſtantin fit mourir. Reciproquement tous deux aſſocierent leur fils à l'Empire : Conſtantin en avoit deux, Criſpus dont nous avons parlé, & Conſtantius qui venoit de naître : Licinius n'en avoit qu'un, auquel il faiſoit porter ſon nom, âgé pour lors ſeulement de vingt mois.

Va faire la guerre à Licinius.

* *Palyne en Hongrie entre Exec & Sirmiſc.*

Qui ſe défend bien, mais eſt vaincu.

An de J. C. 317. en Novembre. CONSTANTIN, & LICINIUS.

Au ſecond combat ils s'accordent, & aſſocient leurs fils.

Mais retournons dans les Gaules. Criſpus durant l'abſence de ſon pere couronna ſes premieres armes par une ſignalée victoire qu'il remporta ſur les François, les ayant défait ſur les bords du Rhin. Leur courage néanmoins n'en fut pas ſi fort abattu, que peu d'années après ils ne ſe remiſſent encore en état de ſe bien défendre. Car nous liſons dans un Poëte, * qui flate Conſtantin ſur la réjoüiſſance de la vingtiéme année de ſon heureux avenement, *Que la vaillance de Criſpus qui n'heſitoit point dans les grandes entrepriſes, ſe preparoit à défendre le Rhin & le Rhône de deſſus leur autre bord ; & à ranger les François ſous une dure loi.* Ces paroles marquent aſſez qu'ils n'étoient pas tout-à-fait atterrez, & que le haut du Rhône vers ſa ſource, étoit auſſi attaqué, comme je croi, par les Allemands ; au moins quelques médailles nous repreſentent Criſpus vainqueur de cette nation.

Exploits de Criſpus dans les Gaules.

An de J. C. 317. CONSTANTIN, & LICINIUS.

* *Porphirius.*

Il avoit gouverné les Gaules cinq ans, lorſque ſon pere recommençant la guerre à l'Empereur Licinius, qu'il ne pouvoit plus ſouffrir pour compagnon, l'appella pour le ſeconder en cette périlleuſe entrepriſe. Ce jeune Prince s'y comporta avec beaucoup de conduite & de bonheur. Licinius fut premierement vaincu en Pannonie, puis aſſiegé dans Byzance, après il perdit une très ſanglante journée près de Calcedoine, d'où il ſe retira à Nicomedie, & s'y voyant auſſitôt inveſti, alla ſe jetter aux pieds du vainqueur, lui reportant les ornemens Imperiaux, & lui demandant très-humblement pardon. Conſtantin pour lors lui donna la vie, & le relegua à Theſſalonique. Ainſi tout ce grand Etat ſe vit entierement remis entre ſes mains le vingtiéme de ſon regne.

Eſt rappellé par ſon pere qui dépouille Licinius, puis le fait mourir.

An de J. C 313. en Septembre.

Cette abſoluë puiſſance le rendit plus terrible, mais ne le rendit pas meilleur. Quelque-tems après il fit étrangler le malheureux Licinius ſon beau-frere, & tuer le fils de cet Empereur, jeune enfant & ſon neveu que l'innocence de ſon âge & la proximité du ſang devoient

An de J. C. 324. & ſuiv.

An de J. C. 324. & suiv. CONSTANTIN, & LICINIUS.

mettre en sûreté. Il fit même empoisonner Crispus son propre fils, qu'il avoit relegué à Pole en Istrie, sur la calomnieuse plainte de Fausta sa marâtre qui l'accusoit d'avoir attenté à son honneur. Dont la vieille Imperatrice Helene ayant le cœur outré, ne cessa de le tourmenter par tant de lamentations & tant de reproches, que le miserable pere ne les pouvant plus souffrir, se porta à un remede plus cruel que le mal même. Car sans considerer qu'il avoit trois fils de sa femme, qui lui devoient succeder, il la fit enfermer dans des étuves trop chaudes, où elle fut étouffée, & son corps porté sur une haute montagne pour servir de pâture aux corbeaux.

Empoisonne son fils Crispus, & étouffe sa femme Fausta.

LIVRE TROISIEME.

SOMMAIRE.

I. ENcore sous Constantin. *Il donne le gouvernement des Gaules à Constance. Changemens qu'il fait dans l'Empire. En transfere le siege en Orient. Bâtit Constantinople. Rogne le pouvoir du Préfet du Prétoire. Origine & progrés de cette charge. Il la divise en quatre. Deux* Magistri militum. *Les Patrices, les Ducs & les Comtes.*

II. *Côte Saxonique. Flotes établies dans les rivieres des Gaules contre les Barbares. Il retire les troupes des frontieres. Raisons du relâchement de la discipline.*

III. Sous Constans, Constance, * Constantin, Julien, & Jovian. *Constantin a les Gaules en son partage. Est tué par son frere Constans. Qui contient les François par une alliance. Magnentius usurpe l'Empire. Fait massacrer Constans dans Elne, Vetranion Empereur dans l'Illyrique. Comment est contraint de déposer la pourpre. Constance gagne une bataille sur Magnentius. Horrible tuërie des vieilles bandes, dont l'Empire demeure fort affoibli. Magnentius se retire en Gaule. Y est vaincu deux ou trois fois, & se tuë de déseſpoir.*

* ou Constantius.

IV. *Expedition de Constance contre des Rois Allemands. Sylvanus contraint de se faire déclarer Empereur par ses troupes. Ursicin le fait massacrer. François & Allemands fort puissans dans les Gaules.*

V. *Les premiers ruinerent Cologne. Julien y est envoyé par Constance avec titre de Cesar. Est assiegé par les Allemands dans Autun. Il les chasse de beaucoup de païs. Saint Martin Cavalier dans ses troupes. Il retire Cologne des François. Passe le Rhin. Revient hiverner à Sens, où il est assiegé. Les traverses que lui suscitent les grands Officiers. Donne bataille à Chonodemar Roi Allemand. Qui est tué avec 60000 hommes.*

VI. *Bande des François tombe dans une embuscade. Julien revient à Paris. Entreprend d'amasser des vivres, & de déloger les François de dessus le Rhin. Les Saliens l'un de leurs peuples chassez de * Taxandrie. Quel païs c'est. Il met les Chamaves à la raison. Ravitaille les villes. Charietton François*

* Ou Texandre, ou Toxiandrie

vaillant avanturier. Genereuſe clemence de Julien lui gagne le cœur des Chamaves.

VII. *Ses autres exploits contre les Allemands. Gagne les ſoldats & les peuples, protege les Evêques Orthodoxes, modere les tributs, & gouverne bien les Finances. Eſt proclamé Empereur.*

VIII. *Ne laiſſe pas de marcher contre les Barbares. Paſſe en Orient pour attaquer Conſtance. Apprend ſa mort. Mais lui-même eſt tué dans la même guerre contre les Perſes. Jovian lui ſuccede, & meurt ſept mois aprés.*

IX. Sous Valentinian, Valens & Gratian, *Furieux débordement de Barbares. Allemands affoiblis par pluſieurs pertes. Valentinian aſſocie ſon fils Gratian à l'Empire près d'Amiens. Subjugue les Allemands juſqu'au Necar.*

X. *Fait un rempart ou levées depuis les Griſons juſqu'à l'Ocean. Sollicite les Bourguignons contre les Allemands. Deux particularitez de cette nation. Irruptions des Saxons qui ſont mal menez. Mellobaud Roi des François. Valentinian marche contre les Quades ayant fait alliance avec le Roi Macrian. Meurt d'un tranſport de colere en Pannonie. Ce que diſent quelques Auteurs des beaux faits des François contre les Alains.*

XI. Sous Valens encore, Gratian & Valentinian II. *Les troupes proclament le petit Valentinian frere de Gratian Empereur. Partage de l'Empire. Ravage des Goths. Quel peuple c'étoit. Les Huns les avoient chaſſez de leurs païs. Valens leur permit de ſe retirer en Thrace. Y appellerent les Alains. Taiſales peuple Goth. Gratian detourné de marcher au ſecours de Valens par les Allemands. Il les défait. Valens cependant eſt vaincu par les Goths & brûlé. Grande recompenſe & grand honneur aux belles lettres en la perſonne d'Auſone.*

XII. Sous Gratian & Valentinian II. & ſous Theodoſe I. *Ce dernier aſſocié par Gratian. Paix heureuſe, mais courte. Mauvaiſe conduite de Gratian. Maximus ſe revolte contre lui. Il s'enfuit, eſt tué à Lyon. Conan I. Roi de Bretagne. Les onze mille Vierges. Maximus paſſe en Italie. Eſt vaincu par Theodoſe. Pris & décapité.*

XIII. *Incurſion des François. Sont battus dans la forêt Charbonniere, mais défont Quintius dans leurs forêts. Les menaces d'Arbogaſte les repriment. Il fait étrangler Valentinian II. & élire Eugene. Lequel va contre les François. Arme puiſſamment contre Theodoſe. Qui gagne la bataille; & par quels moyens. Eugene eſt décapité & Arbogaſte ſe tuë.*

XIV. Sous Arcadius & Honorius, puis ſous Theodoſe le jeune. *Puiſſance de Stilicon. Fait périr Rufin ſon rival. Sa courſe dans les Frontieres des Gaules. Soûmet ou pacifie les François. Châtie deux de leurs Rois, Marcomir & Sunon. Leur en donne d'autres. Paix de ſept ans.*

XV. *Les deux Empereurs foibles, lâches & gouvernez. Stilicon fort ſoupçonné de broüiller pour envahir l'Empire. Entretient intelligence avec Alaric, l'appelle en Italie, puis le chaſſe. Radagaiſe y vient avec une effroyable armée. Sa grande défaite. Terrible irruption des Vandales, Alains, Saxons, & autres Barbares. Qui étoient les Saxons, les Jutes, les Anglois, les Varnes. Qui étoient les Vandales, & quels peuples ils traînoient avec eux.*

XVI. *Tous ces Barbares paſſent le Rhin. Surprennent Mayence. Ruinent Wormes. Les Britanniques font un Conſtantin Empereur. Deſcend dans la Gaule.*

Gagne une bataille ſur les Vandales. Les François ſuivent ſon parti. Il crée Ceſar ſon fils Conſtans. Alaric ſoûtenu par Stilicon ſe fait bien payer. Mort d'Arcadius. Theodoſe le jeune ſon fils lui ſuccede. Progrés du Tiran Conſtantin. Traite avec les Vandales. Honorius fait tuer Stilicon. Alaric venge ſa mort par la priſe & le ſac de Rome. Meurt 4. mois aprés. Ataulfe lui ſuccede.

XVII. *Conſtans Ceſar ſe rend maître des Eſpagnes. Son pere Conſtantin eſt reconnu pour Empereur par Honorius. Déſolation extrême des Gaules, cauſée par les pechez du peuple. Beau paſſage de Salvian. Pitoyable état de l'Empire en Occident. Ligue des Armoriques ou Arboriques. Qui étoient ces peuples. Paſſage de Procope touchant les Arboriques. Conjecture de l'Auteur.*

XVIII. *Les Armoriques ſe liguent avec les François, & leur livrent une place. Qui étoit le Roi Theodoric. Défont vingt mille Vandales, & tuënt le Roi Modegiſile. Treves pillée. Conſtantin paſſe en Italie. N'y réüſſit pas. Geronce prend ſon fils Conſtans en Eſpagne, & le tuë. Puis le vient aſſiéger dans Arles, aprés avoir fait un Maximus Empereur. Mais le Comte Conſtantius le met en fuite, & continuë à ſon tour d'aſſiéger Conſtantin. Cependant Jovin ſe fait Empereur dans la Gaule. Conſtantin ſe rend, s'étant fait Prêtre, & néanmoins eſt tué. Genereuſe fin de Geronce. Cataſtrophe de Maximus.*

XIX. *Vandales, Alains & Sueves paſſent en Eſpagne. La partagent entr'eux. L'amour de Placidia oblige Ataulfe de ſortir d'Italie. Défaite du Tiran Héraclian. Ataulfe envoye la tête de Jovin à Honorius. Surprend Narbonne. Alains en trois endroits des Gaules. Terres que les François y tenoient. Ataulfe épouſe Placidia. Ceſtin attaque les François. Leur Roi Theudemer & Aſcila ſa mere pris & décapitez. Treves priſe par les François pour la quatriéme fois. Ils ruinent tous les forts du Rhin. Ataulfe paſſe en Eſpagne. S'y établit. Eſt aſſaſſiné. Vallia élû en ſa place, renvoye Placidia à Honorius. Conſtantius l'épouſe. Fin du faux Empereur Attalus.*

XX. *Tous les ennemis d'Honorius vaincus, & paix dans la Gaule. Alains preſſez par les Goths ſe ſoûmettent aux Vandales. Vallia eſt mis en poſſeſſion de la ſeconde & troiſiéme Aquitaine. Arles Capitale des ſept Provinces. Armoriques réduits. On laiſſe des terres en Gaule aux François; Ce qui fut leur premier établiſſement.*

I. APrès la mort de Criſpus, Conſtantin commit l'adminiſtration des Gaules à Conſtantin ſon fils aîné du ſecond lit, puis quelque-tems après l'ayant rappellé en Orient, il la donna à Conſtance ſon ſecond fils. Celui-ci la tint dix ans durant ſans que les Barbares le troublaſſent, parce que ſon pere avoit adroitement ſemé de la diſcorde parmi eux, & qu'elle s'y entretenoit facilement par des penſions, & en attirant les principaux avec de grands appointemens, & avec des charges qu'on leur donnoit dans les troupes.

An de J. C. 325. & ſuiv.

CONSTANTIN Seul.

Donne le Gouvernement de la Gaule à Conſtantin ſon fils aîné du ſecond lit; puis à Conſtance.

Depuis Auguſte, aucun Empereur n'avoit tant fait de changement dans l'Empire qu'en fit Conſtantin : je ne toucherai que ceux qui regardent les Gaules. Il diviſa la Belgique en deux, premiere & ſeconde, partant il y eut dès-lors quatorze Provinces. Depuis, l'Empereur Theodoſe I. ou peut-être Gratian démembra auſſi la Senonique ou celle de Sens de la premiere Lyonnoiſe, & la Tournoiſe ou celle de Tours de la ſeconde : Maximus détacha encore

Changemens que fit Conſtantin le Grand. Coupe la Belgique en deux.

la

An de J. C. 325. CONSTANTIN seul.

la Sequanique de la premiere, & la nomma la *Maxima des Sequanois*. Un autre Empereur, je ne sçai lequel, fit une troisiéme Viennoise, qui fut separée de la premiere, & eut Aix pour capitale. De plus Constantin aïant après la défaite de Maxence exterminé les bandes Prétoriennes, & après celle de Licinius fort abaissé l'Idolâtrie, resolut d'abandonner Rome, parce que le Senat & les anciennes maisons s'y opiniâtroient à conserver le culte des faux Dieux. Il transfera donc le siege de l'Empire en Orient, & bâtit une ville à l'endroit où étoit Bysance qui avoit été ruinée par Severe, & la nomma de son nom Constantinople, comme aussi nouvelle Rome, parce que le plan en fut pris sur l'ancienne. Il n'employa à ce grand ouvrage que cinq ans de tems, & le dédia l'onziéme de Mai de l'an trois cens trente.

Casse les bandes Prétoriennes & transfere le siege de l'Empire à Constantinople.

Il prit aussi à tâche de ruiner la charge de préfet du Prétoire, & pour cet effet la divisa, lui rogna ses fonctions, & créa d'autres grands Officiers pour commander les gens de guerre. Autrefois à Rome tous les Magistrats s'appelloient *Préteurs*, & le logement & le lieu où ils rendoient justice *Prétoire*, & la Cohorte qui étoit en garde devant la tente ou logis du General, *Cohorte Prétorienne*. Auguste, comme usurpateur ayant besoin de gardes, & encore plus durant la paix que durant la guerre, choisit pour cela dix Cohortes de bons soldats & bien armez, & qui avoient double solde. Chaque Cohorte étoit de mille hommes, & obéïssoit à un Tribun, & toutes étoient commandées en chef par deux Capitaines, qui furent nommez Préfets du Prétoire. Il en voulut deux, afin que leur autorité se contrebalançât. Tibere réünit les deux charges en faveur de Sejan; qui pour se rendre plus redoutable, ramassa tous les soldats Prétoriens qui étoient épandus par la ville, & les logea dans un camp.

Rogne le pouvoir du Préfet du Prétoire.

Du commencement ce Préfet ne connoissoit que des causes, & differends d'entre les soldats; mais comme il étoit toûjours à la Cour, Marc-Antonin trouva bon de l'appeller au jugement de toutes les autres affaires, & de le prendre, s'il faut ainsi dire, pour son Assesseur quand il tenoit audience. Commodus pour s'abandonner tout aux voluptez, se déchargea entierement sur lui de l'embarras des jugemens; & enfin Alexandre fils de Mammea ajoûtant l'honneur à la puissance, lui donna la dignité Sénatorienne : car auparavant il n'étoit que de l'Ordre des Chevaliers. Voila comme à diverses fois ce Préfet acquit le commandement presque souverain dans la paix, & dans la guerre, dans les affaires civiles aussi bien que dans les militaires. Il eût même en quelque façon la Surintendance des Finances, au moins en ce qui regardoit le département des tailles & la distribution des fonds qui concernoient les gens de guerre. Son autorité s'étendoit sur les Présidens, ou Gouverneurs des Provinces, il leur faisoit rendre compte, & les pouvoit dépossedder de leurs charges. On appelloit de tous les autres Tribunaux au sien, & du sien à pas un, horsmis à la personne de l'Empereur. Il donnoit ses arrêts de bouche, & non par écrit, il avoit pouvoir de faire des loix, il regloit les levées extraordinaires sur les Provinces, il avoit en sa disposition les peages, les salines, les chariots & les batteaux de voiture : en un mot ses fonctions n'étoient point limitées comme celles des autres charges, il ordonnoit de tout. Après que l'Empereur l'avoit élû, & qu'il lui avoit ceint le baudrier *Parazonium*, il sortoit en public monté sur un char doré tiré par quatre chevaux de front, & le Heraut dans

An de J. C. 325. CONSTANTIN seul.

Origine, accroissement, grandeur & attributs de cette charge.

An de J. C. 325. & suiv. CONSTANTIN seul.

ſes acclamations le nommoit *le pere de l'Empire*, & l'avertiſſoit de ſe montrer tel. Enfin ſa puiſſance n'étoit guére inferieure à la ſouveraine, & il ſe pouvoit appeller un Empereur ſans pourpre & ſans diadéme. Conſtantin jaloux d'une ſi grande puiſſance : & la voyant ſi proche du trône, qu'elle avoit ſervi de degré pour y monter, reſolut de l'abaiſſer, & pour cet effet, il la partagea en quatre, faiſant quatre Préfets du Prétoire, un dans l'Orient, un dans l'Illyrique, un dans l'Italie, & un dans les Gaules. De plus il lui ôta l'intendance ſur les gens de guerre, & crea deux grands Officiers qui s'appelloient * Maîtres de la Milice ; dans l'Empire d'Occident, l'un porta le titre de Maître de l'Infanterie, l'autre de Maître de la Cavalerie. Et ils ſe tenoient ordinairement auprès de l'Empereur, & à cauſe de cela ils étoient qualifiez * Preſens. Depuis, quand l'Empire fut diviſé en celui d'Orient & en celui d'Occident, ces deux charges, comme beaucoup d'autres furent doublées, parce que l'un & l'autre Empereur vouloit avoir de pareils Officiers. Il y en avoit auſſi un particulier de la Cavalerie dans la Gaule. Le Préfet du Prétoire des Gaules avoit ſous ſon détroit leurs dix-ſept Provinces, les huit d'Eſpagne, & les cinq de la grande Bretagne, & dans chacun de ces Diocéſes (ils les appelloient ainſi) un Lieutenant ou Vicaire. Je n'oſerois dire que ſon ſiége ordinaire étoit à Lyon, parce qu'il fut obligé de ſe tenir à Tréves tandis que les Empereurs y firent leur réſidence ; mais au moins il devoit demeurer dans les Gaules. Ce qui prouve aſſez qu'elles avoient la primauté ſur l'Eſpagne.

Conſtantin en fait quatre.

Fait deux Commandans Généraux, ou Grands Maîtres de la Milice.

* *Magiſtri militum.*

* *In præſenti*, ou *præſentales.*

Nous trouvons encore que Conſtantin créa la dignité de PATRICE, qui n'étoit qu'un rang d'honneur, mais le plus élevé qui fût dans l'Empire, même par-deſſus le Conſulat, & un degré ſeulement plus bas que le trône. Ils ne cedoient qu'aux Ceſars ou ſucceſſeurs deſtinez à l'Empire, & portoient le manteau d'écarlate, & la qualité d'Illuſtres & Illuſtriſſimes qui étoit la plus éminente de toutes. Les Patrices qu'Auguſte avoit faits, donnerent peut-être lieu à la création de ceux-ci, & pourtant ils étoient fort differens ; car les premiers étoient des membres du Senat, que cet Empereur avoit choiſis dans tout le corps, du commencement quinze par mois, pour traiter avec eux de toutes les affaires, en ſorte que le Senat paſſoit tout ce qui avoit été reſolu par leur conſeil, & ils avoient ſeuls droit de ſuffrage ou voix déliberative dans les aſſemblées ordinaires.

An de J. C. 325. & suiv. CONSTANTIN seul.

Il ſemble à pluſieurs que ce fut auſſi Conſtantin qui créa les Comtes & les Ducs ; toutefois pour les Ducs, il ſeroit aiſé de prouver que dès le tems d'Aurelian & d'Alexandre, ce n'étoient pas ſeulement des Commandans, & Chefs de guerre indéfiniment, mais de certains Chefs qui étoient au-deſſus des Tribuns, & au-deſſus des Legats, du nombre deſquels on en choiſiſſoit quelques-uns pour garder les frontieres. Et quant aux * Comtes (mot qui en Latin ſignifie ceux qui accompagnent) il eſt certain que dès le tems de la Republique, les Géneraux & même les Gouverneurs de Province en menoient avec eux qui leur ſervoient comme de conſeil & d'Aſſeſſeurs : mais Conſtantin donna le titre de Comte à tous ceux qui avoient quelques emplois conſiderables dans la Juſtice, dans les Finances, dans ſa maiſon, & méme dans la milice, où pluſieurs Officiers étoient honorez de cette qualité.

Les Ducs & Comtes.

* *Comites qui comitantur.*

II. On ne trouvera point avant lui

An de J. C. 325. CONSTANTIN seul.

qu'il y en ait eu de perpetuels, & pour ainſi dire, en titre d'Office. Il en fit de trois ordres ou degrez differens. On aſſignoit aux Ducs & aux Comtes militaires qui étoient du premier ordre, la joüiſſance de certaines terres pour leur dépenſe, & pour leurs appointemens. J'ai lû dans un Auteur moderne aſſez exact, mais qui ne nomme pas ſon garant, que cet Empereur fut le premier qui en attacha inſéparablement à leurs charges ou emplois. Le tems vint, on ne ſçait pas bien quand, qu'elles furent données à vie pour telles perſonnes, puis attachées hereditairement à toute leur poſterité. Depuis la création de ces Ducs & de ces Comtes, il en fut établi en pluſieurs endroits de la Gaule. Je n'en ſçaurois marquer préciſement le tems, ni le nombre : mais la Notice de l'Empire, qu'on croit avoir été compoſée ſous la fin d'Honorius, met huit Comtes & douze Ducs dans l'Occident. Deſquels il y avoit dans la Gaule deux Comtes, ſçavoir celui des Marches de Straſbourg, & celui de la côte Saxonique ; & cinq Ducs, un dans le Sequanois, un dans les contrées Armoricaines ; c'étoit ce qu'on appelle aujourd'hui Normandie & Bretagne, un dans la ſeconde Belgique, un dans la premiere Germanique, & un à Mayence. Dans la ſeconde Belgique étoit la *côte Saxonique*, que l'on nommoit ainſi à cauſe que les Saxons la moleſtoient pas leurs courſes, & que pluſieurs bandes de ces Pirates s'y étoient établies. Il y en avoit auſſi un autre du même nom dans la grande Bretagne, qui étoit gouverné par un Comte, & tenoit depuis le Cap de Kent, juſqu'au Golphe d'Edimbourg. Celle des Gaules s'étendoit depuis l'embouchure de la Meuſe juſqu'à celle de la Seine. Même on pourroit dire qu'elle s'allongea juſqu'à l'extrêmité de la Normandie, parce que je trouve que Grammone qu'on croit être aujourd'hui Granvilliers, & qui étoit ſous la diſpoſition du Duc de l'Armorique, eſt placé par la Notice ſur la côte de ce nom. Le Maître de la Cavalerie en Gaule, (il ne portoit que ce titre quoiqu'il le fut auſſi de l'Infanterie,) recevoit les troupes que le * Grand Maître de la Cavalerie, & le Grand Maître de l'Infanterie lui donnoit, comme on le peut voir dans la Notice, & il les diſtribuoit à ces Ducs & Comtes pour garder les frontieres, qui outre cela étoient couvertes par des garniſons avancées, ſoûtenuës par d'autres plus reculées dans le païs. Pour fournir des armes à toutes ces troupes, il y avoit ſept Arſenaux * dans les Gaules où on les forgeoit. Dans les unes de toutes ſortes, comme dans Straſboug ; dans les autres, d'une ſorte ſeulement ou de deux ou de trois, comme de fléches & de traits dans Mâcon ; de cuiraſſes dans Autun ; d'écus & boucliers de baliſtes, ou artillerie, & de harnois de gens d'armes * dans Soiſſons ; d'épées dans Reims ; de boucliers dans un de ceux de Tréves, car il y en avoit deux ; de baliſtes dans l'autre & de boucliers encore dans Amiens.

An de J. C. 326. CONSTANTIN. ſeul.

Le Maître de la Milice leur diſtribuoit des troupes.

* *Je les appelle grands parce que cela eſt plus de notre uſage.*

* *Fabrica.*

* *Clibanarii.*

De plus on entretenoit neuf ou dix flotes ſur les côtes. Une premierement à Boulogne, mais qui n'eſt point marquée dans la Notice, non plus que celle qu'Auguſte avoit établie à Marſeille ; une dans le lac de Come, une autre dans le lac de Neuchâtel, lequel a communication par des rivieres avec le lac de Genêve, une à Cularone, c'eſt Grenoble, ces deux n'étoient que de petites barques ; une dans le lac de Genéve, une dans le Rhône, tantôt à Vienne, tantôt à Arles ; une dans la Saône à Châlons ; une dans les confins du Pariſis ; & je croi qu'elle avoit ſa ſtation à Andreſy, parce que

Il y avoit trois ordres de Comtes.

Terres attachées aux Duchez & aux Comtez.

Combien la Notice de l'Empire marque de Ducs & de Comtes en Occident.

Flotes ou *Claſſes* entretenuës ſur les rivieres.

An de J.C. 326. CONSTANTIN seul.

ce lieu eſt proche des conflans de l'Oiſe & de la Seine, & que les ſoldats dont elle étoit compoſée, s'appelloient *Anderiens*, nom qu'ils pouvoient avoir pris de ce bourg, ou le lui avoir donné. Il y en avoit une huitiéme que la Notice appelle *Sambrique*, & dit qu'elle étoit à Quarten & à Horne. Quelques-uns maintiennent qu'elle s'appelloit ainſi à cauſe de la riviere de Sambre ; & de ceux-là les uns diſent qu'elle avoit ſon poſte au lieu qu'on nomme Quartes, non loin de Bavay, & celui de Hargenies ; les autres s'imaginent que ſes ports étoient Verdet & Horne dans la Meuſe. Mais pour ces derniers, on peut dire hardiment qu'ils ſe trompent, car pourquoi la Notice l'appelleroit-elle la flote de Sambre: ſi elle ſe tenoit dans la Meuſe. Il vaut donc mieux en croire Nicolas Sanſon notre Geographe François, qui veut qu'elle ait été dans la Somme, autrefois nommée *Samara*, & qui a fort bien remarqué que Quarten eſt la ville du Crotoy, & Hornen le lieu qu'on nomme aujourd'hui *Cap Hornu*, entre Saint Valery & le village de Hourdet. Mais peut-être que quelqu'un aimera mieux croire que cette flote ſe tenoit à l'embouchure de la petite riviere de Sombre, à Witſand, qui a été un aſſez bon port juſques vers l'an mil trois cens vingt, qu'il fut comblé par les ſables. Ces flotes ne ſervoient pas ſeulement à défendre les côtes & le paſſage des rivieres, mais à monter & à deſcendre promptement les troupes par tout où les Barbares ſe préſentoient ; & à porter auſſi des vivres & d'autres commoditez, tant dans le païs, qu'aux gens de guerre. Il n'y en avoit point que je ſçache dans la Loire, ni dans la Garonne, parce que ces rivieres n'étoient pas ſi expoſées aux incurſions, comme la Meuſe & la Seine l'étoient à celle des François, & le Rhône & la Saône à celle des Allemans.

Flote sambrique, où étoit-elle.

An de J.C. 326. CONSTANTIN seul.

Conſtantin renforça auſſi ſes troupes de dix nouvelles Legions. On n'en comptoit que vingt-cinq du tems d'Auguſte. Claudius en avoit ajoûté quatre, Neron trois, Galba deux, Veſpaſian cinq, Domitian & Alexandre chacun une, Trajan & Antonin chacun deux, Severe trois, & Diocletian cinq : Si bien que du tems de Conſtantin, il y en avoit 53. Ses ſucceſſeurs juſqu'à Honorius en leverent encore quinze. Tellement qu'il y en eut juſqu'à 68. Je n'y comprens point les troupes des Sarmates, des Alains & autres étrangers, la plûpart Cavalerie & en grand nombre ; marque de la décadence d'un Empire, qui s'étant agrandi par les forces de l'Infanterie, eût dû ſe maintenir par le même moyen. Je ne parle point non plus des troupes qui étoient ſur les flotes, dont celles de la Gaule avoient au moins vingt-quatre mille combattans. Enfin tout l'Empire entretenoit d'ordinaire plus de 350. mille hommes de guerre ſans les Milices. Il ne faut donc pas s'étonner ſi les Empereurs levoient de ſi grands tributs, & de tant de ſortes.

Il ſe fit un autre changement très-important ſous Conſtantin, ſi l'on en veut croire Zozime, Auteur certes peu favorable à la mémoire de ce grand Prince. C'eſt, dit-il, que l'Empire étant environné de toutes parts de villes, de fortereſſes & de baſtilles, (j'explique ainſi le mot de *Bourg* en cet endroit,) & toutes les troupes étant logées dans ces places, Conſtantin les en retira pour les mettre dans les villes plus reculées dans le païs. D'où il arriva qu'il expoſa aux Barbares celles de la frontiere, parce qu'elles demeurerent dénuées de garniſon ; qu'il ſurchargea les autres de cette vermine de gens de guerre, qui en réduiſirent pluſieurs en ſolitude ; qu'il

Conſtantin retire les troupes des villes frontieres, & les met au cœur des Provinces.

An de J. C. 326. CONSTANTIN seul.

ramollit le courage des soldats par les voluptez, & par des spectacles & des jeux de théâtre; & qu'enfin il jetta les semences de discordes qui ruinerent l'Empire. Et pour dire le vrai, le défaut de la discipline militaire se peut bien compter pour une des principales causes de la décadence de cette grande Monarchie : mais Constantin ne fut pas le premier qui donna lieu à ce relâchement; il avoit commencé avant lui, & alla toujours en croissant sous ses successeurs, jusqu'à tant qu'il ne resta plus rien de cet ancien ordre des Legions Romaines.

Les vrayes raisons du relâchement de la discipline militaire.

Quatre choses la firent entierement décheoir, le manquement au choix des nouveaux soldats, les dispenses du Prince, la fainéantise des soldats, & leur desir du gain. Car les Officiers commis pour faire les recrûës dans les Provinces qui étoient obligées d'en fournir, au lieu de choisir les jeunes hommes les mieux faits, prenoient de l'argent & n'enrolloient que de la canaille & des gens malbâtis, quelquefois même des esclaves, qui étant nourris dans la servitude, ne pouvoient avoir le cœur en bon lieu. La faveur qui est la peste des Monarchies, avançoit le tems des services pour élever plûtôt aux charges ceux qu'elle supportoit, puis le desordre s'augmentant, faisoit donner le commandement à des enfans qui sortoient de l'école, & même le titre & les appointemens des charges à ceux qui ne les avoient jamais exercées. Si bien que ce qui devoit être service, devint dignité : & la qualité de *miles* ne fut plus un emploi, mais un titre d'honneur & de profit, portant des appointemens & des exemptions. Je croirois volontiers que de-là nos vieux François exprimerent la qualité de Chevaliers par le mot de *miles*. D'autre côté les Officiers négligeoient de façonner les nouvelles levées par de continuels exercices, les vieux soldats n'étoient plus retenus par l'ignominie, ni aiguillonnez par la gloire, parce qu'on retrancha les marques d'honneur, & beaucoup des châtimens à ceux qui servoient actuellement. Le mariage qui leur avoit été défendu jusqu'au tems de l'Empereur Severe, les rendit plus timides, plus mols & plus avares; comme les frequens donatifs & l'augmentation de leur solde, avec quoi les Empereurs s'efforçoient de gagner leurs bonnes graces, les mirent trop à leur aise. Alors ils eurent des Goujats & des Substituts, alors ils se dispenserent du travail & de la fatigue, se déchargerent de leurs armures pesantes, de leurs casques, de leurs cuirasses, & de leurs grands boucliers, pour prendre de simples gaubissons & colets de cuir, des chapeaux & des targes fort legeres. Ensuite il leur prit envie de faire le trafic, on leur en donna la permission; & ceux qui n'étoient pas assez riches pour cela, se mettoient à travailler en boutique pour gagner davantage, tandis qu'ils envoyoient quelques malotrus en leur place, qu'on marquoit de cinq points * sur le bras, les y imprimant avec un fer chaud. Enfin la plupart de ces troupes n'étoient plus de vrais soldats, mais des mercenaires & des artisans, lâches & poltrons quand il faloit combattre, mais mutins & criards, lorsqu'on les vouloit ranger à leur devoir. Dans cette décadence on enrôla des troupes de Barbares comme des Germains, des Scythes, des Alains, & des Sarmates, de la fidelité desquels on ne pouvoit pas bien s'assurer, & qui veritablement se battoient avec furie & impétuosité quand on les payoit bien; mais qui n'étoient capables ni du bon ordre ni de la discipline. Et d'ailleurs il n'y avoit plus d'Officiers assez habiles & assez zelez pour les exercer & pour les instruire.

An de J. C. 326. CONSTANTIN seul.

* *C'est de la sorte, à ce qu'on dit, que le diable qui tranche du souverain, & qui veut avoir sa milice & ses esclaves, marque les sorciers qui vont au sabat.*

An de J. C. 326. CONSTANTIN ſeul.

Il ne faut pas oublier que ce fut Conſtantin qui donna commencement à la maniere de marquer les années par les INDICTIONS ; avant lui il n'y en a aucuns veſtiges. Les indictions ſont un tour ou cycle de quinze années, dont chacune prend ſon nom du rang qu'elle tient dans ce cycle ; par exemple de premiere, de ſeconde, & de troiſiéme. Si bien que quand on dit indiction tantiéme, il ne faut pas entendre que ce ſoit un de ces cycles ou periodes de quinze ans, mais la tantiéme année de la periode qui court. Car on ne ſçait pas au vrai combien il y a de ces periodes, & on ne ſe ſoucie pas d'en marquer le nombre, comme on faiſoit celui des Olympiades : il ſeroit facile néanmoins, de quelque point qu'on les veuille commencer, ſoit de la naiſſance de N. S. J. C. ſoit de l'an 312. auquel Conſtantin les inſtitua, de trouver combien il y en a, auſſi-bien que l'on trouve quelle eſt l'année courante de l'indiction, en diviſant tout cet eſpace d'années par quinze. Conſtantin & ſes Succeſſeurs les commencerent au vingt-quatriéme Septembre, les Orientaux au huitiéme du même mois, & les Papes qui ne s'en ſont ſervis que long-tems après, au premier de Janvier enſuivant. On ne convient pas du ſujet pour lequel il introduiſit cette maniere de datter, ſi ce fut pour monument de la mémorable victoire qu'il avoit gagnée ſur Maxentius le vingt-quatriéme Septembre de l'an trois cens douze, ou à cauſe que les mandemens des Indictions changeoient au bout de quinze ans, ainſi que nous voyons en quelques Provinces de France les mandemens des tailles changer de neuf ans en neuf ans ; ou s'il le fit parce qu'il voulut limiter le tems du ſervice des ſoldats enrôlez dans ſes Legions, à quinze ſoldes, c'eſt-à-dire, à quinze années ; car ces ſoldes ne ſe payoient qu'une fois l'an, & ſe prenoient ſur les indictions ou tailles, qui ſe levoient au mois de Septembre après la recolte. Je dirai en paſſant qu'elles conſiſtoient partie en vivres & munitions, comme chairs, grains, vins, fourages & bois, partie en or & en argent, & qu'elles s'exigeoient avec tant de rigueur, que bien ſouvent on ne recevoit pas une eſpece pour l'autre. Par exemple, on n'eût pas pris de l'or & de l'argent au lieu des denrées, ni même de l'argent pour de l'or, ou de l'or pour de l'argent, tant ces Maîtres de l'Univers vouloient une obéiſſance exacte & ponctuelle.

Maniere de compter les années par *Indiction*, établie par Conſtantin.

An de J. C. 337. CONSTANTIN, CONSTANS, CONSTANCE.

III. Toutes les autres actions de Conſtantin ne ſont pas de notre ſujet. Il mourut le trente-deuxiéme de ſon Empire au mois de Mai de l'an 337. non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné par deux de ſes freres qu'il avoit maltraitez, & tenus long-tems comme priſonniers à Toulouſe. Auſſi ordonna-t'il à ſes fils de s'en défaire, & ils lui obéïrent fort volontiers. Il en avoit trois, Conſtantin, Conſtance, & Conſtans. Conſtantin l'aîné eut le même partage qu'avoit eu ſon ayeul : les Gaules en étoient, & il les avoit gouvernées déja quelques années depuis la mort de Criſpus. Or n'étant pas content de cette portion, il eſſaya d'ôter l'Italie, & l'Afrique à Conſtans ſon plus jeune frere : lequel après avoir diſſimulé aſſez long-tems, & ayant ſçû qu'il étoit venu avec ce mauvais deſſein dans l'Iſtrie, envoya quelques troupes de ce côté-là : qui paſſant dans l'Illyrique ſous prétexte d'aller au ſervice de leur autre frere Conſtance, tomberent ſur lui à l'improviſte, & le chargerent ſi rudement, qu'il fut tué dans la mêlée. Conſtans s'étant enſuite emparé de la plus grande partie de ſes terres, la diſcorde ſe mit entre lui & ſon autre frere. Les François ne man-

Le premier regna quatre ans, le ſecond treize, le troiſiéme vingt-cinq.

Conſtantin le jeune tué par les gens de Conſtans ſon frere.

An de J. C. 340. CONSTANS & CONSTANCE.

querent pas d'en profiter ; ils paſſerent le Rhin, & eurent diverſes rencontres avec Conſtans qui leur faiſoit tête partout. Il ne ſçût pourtant les empêcher d'hiverner dans les Gaules : mais ſon argent fit ce que ſes armes n'avoient ſçû faire ; ce métal à qui rien ne reſiſte, les renvoya au-delà du Rhin, & de plus les lui rendit amis & conféderez.

Après cela Conſtans eut la Gaule dans ſon partage.

Toute la Germanie alors juſqu'à l'Elbe & au Danube, étoit ſous l'obéïſſance ou dans le parti des François, ou des Saxons, ou des Allemans. Il eſt croyable que dans la crainte qu'il eut que ces nations ne fondiſſent toutes à la fois ſur la Gaule, il s'accommoda avec les François ; & ils entrerent d'autant plus facilement dans ſon alliance, que la jalouſie du voiſinage des Allemans les tenoit diviſez d'avec eux. Ce fut en effet un grand coup d'Etat d'avoir ſçû faire que cette nation, qui comme dit le Panegyriſte Libanius, ne reſpiroit que feu & ſang, qui fatiguoit les Empereurs par ſes continuelles irruptions, dont jamais elle n'avoit pû être détournée ni par les armes ni par la négociation, qui réputoit la ceſſation de la guerre une eſpece de diſette, & celle des incurſions, un dommage évident, préferant un repos inaccoûtumé, à la douce licence du brigandage. » Cet auteur ſpecifie au même endroit, qu'ils entendirent à la paix, n'ayant oſé en venir au combat, à cauſe de l'étonnement que leur donna la préſence de Conſtans, qu'ils reçûrent même de ſes gens parmi eux pour obſerver leurs actions, & pour lui faire rapport s'il s'y paſſoit quelque choſe au déſavantage de l'Empire Romain. Si cela eſt ainſi, Caſſiodore n'a pas dit ſans raiſon, qu'ils devinrent en quelque façon les clients ou vaſſaux des Romains. Le même Libanius ajoûte que les autres peuples barbares, qui tantôt ſéparement, tantôt conjointement, tourmentoient ſans ceſſe les Provinces voiſines par leurs courſes, voyant que les François auparavant ſi redoutables, avoient demandé la paix, & s'étoient retirez chez eux, demeurerent auſſi en repos, comme ayant perdu la tête qui les faiſoit mouvoir. Ammian Marcellin témoigne que Conſtans fut extrêmement redouté des Allemans ; c'étoit à mon avis, parce qu'il avoit les François pour alliez.

Fait une alliance avec les François qui ne remuënt de quelques années.

En quelle maniere les François dépendoient de l'Empire.

An de J. C. 340. CONSTANS & CONSTANCE.

Ce calme qui dura quelque huit ans dans l'Occident, n'apporta guéres d'avantage aux ſujets de cet Empereur, & fut cauſe de ſa perte. Comme il n'eut plus rien à craindre des Barbares, il devint facheux, & redoutable à ſes Officiers, à ſes peuples ; les boüillons de ſa jeuneſſe dégenererent en orgueïl, en cruauté, & en diſſolutions abominables. Ainſi ces troupes Prétoriennes, (il faut entendre celles qui faiſoient la même fonction que ces Prétoriennes que Conſtantin le Grand avoit caſſées,) ſe laſſant de ſouffrir ces deſordres, & ſans doute étant caballées : il avint que ſes grands Officiers, entr'autres Marcellin Surintendant de ſes Finances, Chreſtius Grand-Maître des cuiſines, & Magnentius, commandant deux vieilles Legions, conſpirerent contre lui. Tandis qu'il étoit attaché paſſionnément aux plaiſirs de la chaſſe, Magnentius fut proclamé Empereur dans un ſuperbe feſtin que Marcellin faiſoit à ce deſſein dans la ville d'Autun, ſous prétexte de célebrer la nativité de ſon fils. Il y fut reconnu premierement par les conviez, puis par les Bourgeois de la ville, après par les peuples de la campagne, & enſuite par tous les Officiers des troupes, qui s'étant aſſemblez ſur ce ſujet, y conſentirent plûtôt par la ſurpriſe de l'étonnement, que par aucune affection qu'ils euſſent pour ce Tiran. Il

Les vices de Conſtans le perdirent.

Magnentius ſe fait proclamer Empereur à Autun.

An de J. C. 340. CONSTANS & CONSTANCE.

étoit François d'origine, mais né d'un pere demeurant en Gaule, & qui vraisemblablement venoit de quelqu'un de ceux que Constantius Clorus y avoit transplantez ; & par conséquent il étoit *Lete* ou *Lite*, c'est-à-dire, demi esclave, comme nous l'avons expliqué ailleurs. Aussi Julian l'appelle malheureux reste de butin, & dit qu'il n'avoit eu la liberté que par la grace des Empereurs.

Tout se soûlevant en sa faveur, Constans se sauva à la fuite dans la petite ville d'Elne, qui étoit la derniere des Gaules, proche des Pyrenées, & dans le païs qu'on nomme aujourd'hui le Roussillon.

Constans abandonné de tous, excepté d'un François, est tué dans Elne.

Mais le Colonel Gaison envoyé par Magnentius avec quelques gens de guerre, le prit dans cette ville, & le massacra, sans que de tant de sujets, ni de tant de gens qui étoient à sa solde & à son service, pas un ne l'eut suivi dans cette défection génerale que le seul Laniogaise, qui étoit naturel François, au moins son nom semble nous l'indiquer. Tout le partage qu'il avoit tenu fut envahi par le Tiran, horsmis que dans l'Illyrique Vetranion Grand Maître de l'Infanterie, homme déja fort âgé, prit le titre d'Empereur à la sollicitation de Constantia sœur de Constance, qui croyoit nécessaire d'avoir quelqu'un affectionné à sa maison, pour l'opposer à je ne sçai combien de Tirans, qu'elle voyoit s'élever de toutes parts. D'autre côté Neponian fils d'Etropia sœur de Constantin le Grand, se fit aussi donner ce titre dans la ville de Rome : mais ce dernier fut opprimé par les troupes de Magnentius le vingt-huitiéme jour d'après son élevation. Et quant à l'autre, ayant balancé quelque tems entre les offres de Constance, & celle de Magnentius, il fut aussi dépoüillé de sa pourpre par Constance. Ce qui se fit ainsi. Constance s'étant avancé de ce côté-la, après avoir muni les frontieres de l'Asie contre le Persan, le joignit prés de la ville de Naisse en Dardanie ; & comme les deux armées furent en présence, il voulut bien remettre la décision de cette grande affaire à leur jugement. On vit là un merveilleux effet de l'éloquence : Constance & Vetranion étant tous deux montez sur un même trône à côté l'un de l'autre, avec leurs ornemens Imperiaux, mais sans armes, les soldats rangez tout autour, les épées nuës, & écoutant attentivement, les fantassins appuyez sur leurs boucliers, les cavaliers sur le cou de leurs chevaux, Constance harangua si fortement, que les troupes emportées par ses raisons, à quoi peut-être son argent les avoit disposées, le reconnurent pour seul Empereur, & contraignirent l'autre qui étoit fort vieux, de descendre du trône. Son rival ne voulut pourtant pas lui arracher la pourpre par force, Vetranion s'en dépoüilla lui-même, quoiqu'avec regret, & la lui reporta chez lui, dont il se sentit si fort son obligé, qu'il lui assigna de grandes pensions pour achever ses jours avec splendeur dans la ville de Prusse en Bithynie.

Vetranion se fait Empereur en Pannonie.

An de J. C. 350. CONSTANCE seul.

Constance haranguant devant les deux armées, le dépoüille de la pourpre.

Cependant Magnentius avoit assemblé toutes les forces de l'Espagne & de la Gaule, & rempli ses armées de Saxons & de François ses compatriotes, que les liens de consanguinité & le desir de piller avoient attirez auprès de lui : si bien qu'ils étoient en beaucoup plus grand nombre que ses autres troupes. Avec ce puissant armement il passa en Pannonie : Constance l'y alla chercher, & l'ayant trouvé sur les bords du Drave qui assiégeoit la ville de * Mursia, il lui donna bataille. Le Tiran prit l'épouvante dès le premier choc, & se sauva, mais les François & les autres Germains soûtinrent

* Exec en Hongrie.

Bataille où Magnentius

An de J. C. 351. en Septembre.

rent vaillamment tout le faix du combat, & le rendirent fort douteux. Il n'avoit jamais été plus répandu de sang Romain en une journée, qu'il en fut versé en celle-là : aussi peut-on dire qu'elle coupa les nerfs de l'Empire par la perte de ses vieilles troupes, & qu'elle le reduisit en une telle foiblesse, que de long-tems il n'eut la force de repousser les Barbares. Il y fut tué près de trente-six mille hommes de la part de Magnentius, & trente mille de celle de Constance. Celui-ci voyant qu'encore que le Tiran eût pris la fuite, neanmoins ses gens s'étoient ralliez par pelotons, & aimoient mieux couvrir le champ de bataille de leurs corps, que de le quitter, leur fit proposer quelques conditions d'accommodement : mais ils refuserent d'y entendre ; & combattirent avec tant d'opiniâtreté, qu'à peine la nuit les pût separer. Sylvanus n'aida pas peu à lui gagner la victoire, étant passé auparavant de son côté avec de bonnes troupes de Cavalerie. Il étoit fils de Bonet Capitaine François qui avoit bien servi Constantin le Grand. En recompense de sa défection, Constance lui donna la charge de Grand Maître ou Colonel de l'Infanterie, & depuis l'envoya dans les Gaules. Magnentius y avoit laissé son frere Décentius, lequel il avoit fait Cesar, & après sa déroute de Mursia s'étoit retiré en Italie. Le vainqueur trop affoibli n'ayant pû le poursuivre dans le mauvais tems de l'hiver, il avoit eu le loisir de munir les passages des * Alpes Julies par cinq Fortereſſes qu'il y avoit bâties, à l'abri desquelles il se tenoit dans Aquilée, & croyoit y être à couvert par les mers & par les montagnes qui environnent l'Italie de tous côtez. Mais au Printems lorsque Constance eût forcé les passages, il l'abandonna toute, & vint se renfermer dans les Gaules, où il prit encore plus de soin de munir les détroits des Alpes qui leur servent de barriere, que de fortifier son courage ; comme s'il y avoit quelque rempart assuré sans la valeur & sans la prudence. Il avoit été toûjours d'un naturel feroce, superbe & inhumain, & qui pis est, ingrat & traître. Il avoit obligation de la vie à Constance, parce qu'un jour il l'avoit sauvé de la fureur des soldats mutinez en le couvrant de sa pourpre. Ainsi la cruelle perfidie dont il avoit usé envers lui, montroit assez quel il devoit être envers les peuples, puisqu'il avoit ainsi traité son Sauveur & son prince. Aussi toutes les personnes qui se trouverent sous son gouvernement, ressentirent sa violence & son inhumanité. D'abord il redoubla par tout les impôts, aliena le Domaine, contraignit les villes & les particuliers de l'acheter malgré qu'ils en eussent, & traita avec une rigueur extrême tous ceux sur qui ses délateurs faisoient tomber le moindre soupçon de crime. Ce fut bien pis lorsqu'il eut été poussé au deçà des Alpes ; il devint encore plus fâcheux & plus insupportable, rien ne le pouvoit réjoüir que l'invention de quelque nouveau suplice, dont l'image affreuse & horrible faisoit un agréable spectacle à ses yeux. C'étoit un de ses divertissemens ordinaires, que d'attacher des hommes à des roües de chariot, & de commander aux cochers de pousser leurs chevaux à toute bride. Constance travailloit cependant à lui ôter tout ce qui lui restoit de troupes. Il lui avoit débauché à force d'argent les nations de la Gaule voisine du Rhin ; de sorte que la ville de Treves ferma ses portes à son frere Decentius, étant encouragée à cela par les exhortations de Pœmenius, qui pour lors y avoit l'office de Défenseur, c'étoit comme Tribun du peuple. Il suscita aussi con-

An de J. C. 353. CONSTANCE seul.

s'enfuit, & les François font merveilles.

Grande perte des meilleures troupes, qui affoiblit extrêmement l'Empire Romain.

* *Les Italiens les appellent Zuli.*

Magnentius chassé de l'Italie, se retire en Gaule.

Devient plus fâcheux & plus cruel.

An de J. C. 353. CONSTAN seul.

tre lui les peuples de la Germanie, entr'autres les Allemands & leur Roi Chonodemar, lequel gagna une bataille sur Decentius. Puis autant par ruse que par force il le debusqua du passage des Alpes qu'il avoit entrepris de défendre, l'ayant vaincu au mont Geniévre, & une autre fois encore au Mont Seleucus, c'est la Cluse en Dauphiné. De là le Tiran se sauva à Lyon avec le débris de son armée, ayant encore esperance au secours que son frere Decentius lui devoit amener : mais comme il vit que ses troupes complotoient de le livrer aux gens de Constance, il prit une furieuse resolution pour se soustraire à la vengeance de son ennemi. Il tua sa propre mere & ses meilleurs amis, blessa son jeune frere Desiderius de plusieurs coups, pensant lui ôter la vie, & enfin se perça lui meme de son épée. Decentius son autre frere qui étoit en marche, ayant appris cette nouvelle à Sens, s'étrangla avec sa ceinture : mais Desiderius se sauva vers Constance, qui lui donna la vie en haine de ses freres, ou peut-être parce qu'il lui avoit été plus fidele qu'à eux.

Vaincu une seconde fois au deçà des Alpes, s'enfuit à Lyon, & se tuë de desespoir.

IV. Ces guerres civiles ne se démêloient pas sans une grande désolation des Provinces Gauloises, les animositez des partis & les nations Barbares exerçoient d'énormes cruautez. Car le Roi Chonodemar ayant gagné la bataille contre Decentius, ne voulut pas avoir servi l'Empereur Constance gratuitement, mais poussé d'une vaste ambition il saccagea plus de soixante villes, & gourmanda ces Provinces deux ou trois ans durant. En méme tems les François & les Saxons se jetterent sur la premiere Belgique, & s'emparerent de ses plus riches contrées, l'Hiver de cette année-là qui fut long & rigoureux, leur donnant le moyen par la dureté des glaces de courir par tout où il leur plaisoit.

Chonodemar Roy Allemand que Constance avoit suscité contre lui, s'empare d'une partie des Gaules.

An de J. C. 353. CONSTANCE seul.

L'Empereur Constance passa cette saison dans Arles avec une superbe dépense, & dans la pompe des spectacles, & des jeux, que la magnificence Romaine avoit accoûtumé de faire voir aux Cirques & sur les Théatres. Je ne sçai pas si ce fut alors qu'il donna à cette ville le nom de Constantine, qui pourtant ne lui est pas demeuré.

An de J. C. 354.

Au printems il marcha contre deux Rois Allemands, Gondemade & Vadomar, qui étoient en armes sur l'autre bord du Rhin du côté de Basle. Leur courageuse resistance l'empêcha de faire un pont sur cette riviere, & l'infidelité de quelques Officiers de cette nation qui servoit dans ses troupes, fut cause qu'il ne la put passer à un gué qui lui avoit été montré : car ils en donnerent avis sous main à leurs compatriotes. Toutefois parce que ces Rois n'avoient point les Augures favorables, sans quoi les nations Germaniques ne combattoient jamais, ils n'oserent rien hazarder : mais ils lui envoyerent des plus grands d'entr'eux lui demander pardon & la paix, lui offrant meme leur service s'il l'avoit pour agreable. L'Empereur ayant reçû leurs soûmissions, fit un traité solemnel de confederation avec eux, puis s'en alla passer l'hiver à Milan.

Expedition de Constance contre Gondemade & Vadomar qui lui font soumission.

D'autre côté Sylvanus avec huit mille hommes d'élite s'étoit avancé dans la Belgique qui étoit toute pleine de coureurs François & Saxons, comme la Viennoise premiere l'étoit d'Allemands. Ce Sylvanus avoit suivi le parti de Magnentius, comme nous l'avons dit, puis l'avoit abandonné après la bataille de Mursia, & étoit passé vers Constance, qui le fit Maître de l'Infanterie dans les Gaules ; & après le combat de la Cluse en Dauphiné, l'envoya dans la Belgique pour reprimer les Allemands. Ayant

Le Colonel Sylvanus François de naissance envoyé pour s'opposer aux Barbares.

An de J. C. 354. CONSTANCE seul.

donc pris le chemin le plus court, mais le plus périlleux, par les païs qu'on nomme aujourd'hui la Franche-Comté & la Duché de Bourgogne, qui alors étoient tous couverts de fort grands bois, il paſſa avec beaucoup de peine, & arriva à Auxerre, de là à Troyes, & puis à Reims au travers d'une infinité de dangers; & après avoir fait diverſes courſes, & chaſſé ces pillards de pluſieurs endroits, il ſe rendit dans la ville de Cologne. Déja les Barbares ſelon le témoignage d'Ammian Marcellin, avoient pris l'épouvante, & ſe défioient de pouvoir ſubſiſter devant lui, quand les ennemis qu'il avoit à la Cour tramant ſa rüine par le moyen de quelques lettres qu'ils lui ſuppoſerent, donnerent de violens ſoupçons à l'Empereur, qu'il formoit une conſpiration contre lui, ainſi que le même Ammian le raconte aſſez au long.

Caractere de Conſtance.

Cet Empereur avoit l'eſprit foible, & ſe laiſſoit gouverner par des flateurs & par des Eunuques; il étoit d'ailleurs fortement attaché à ſes opinions, horriblement jaloux & ſoupçonneux, encore plus cruel & plus ſanguinaire. De ſorte qu'il s'emportoit à la derniere vengeance pour le moindre vent de quelque conjuration, quoique ſuppoſée & ſans aucune apparence; & comme il n'épargnoit la vie de perſonne, il s'imaginoit aiſément que tout le monde en vouloit à la ſienne. Cette année il avoit fait mourir Gallus fils de ſon oncle Conſtantius, & frere de Julien veritablement fort coupable, mais auquel il pouvoit pardonner, puiſqu'il étoit ſon beau-frere, & ſon couſin germain, & qu'il l'avoit honoré quelques années auparavant du titre de Ceſar avec l'adminiſtration des Provinces d'Orient. Je n'ajoûterai point que ſa préſomption ſacrilege de vouloir penetrer les Miſteres de la divinité par les notions de la Philoſophie, plûtôt que par les lumieres de l'Evangile, lui avoit laiſſé remplir l'eſprit d'une croyance plus conforme à l'hereſie d'Arius, qu'à la foi Orthodoxe: à cauſe de quoi il favoriſoit cette Secte, perſecutant tiranniquement les Eveques Catholiques, & fatiguant l'Egliſe par des aſſemblées continuelles de Conciles, où il vouloit que les choſes fuſſent decidées à ſa fantaiſie. Etant tel que je l'ai dépeint il prêta l'une & l'autre oreille à l'accuſation intentée contre Sylvanus, pluſieurs grands Officiers de l'armée qui étoient pour lors en ſa Cour, entr'autres les Colonels Malaric & Bainobaud, Bappon Capitaine des Gardes du corps,* Mellobaud Tribun des Armatures, Seniauque Capitaine de Cavalerie, tous de nation Françoiſe, offroient de le lui amener pour rendre compte de ſes actions, ſi on leur permettoit de l'aller querir, remontrant que tout autre qu'un François le feroit entrer en défiance, & le porteroit à des choſes à quoi il n'avoit jamais penſé. Nonobſtant ces offres & ces ſupplications, il y envoya Apodemius qui étoit Grec, & le plus Grand ennemi de l'accuſé; auſſi ne travailla-t-il qu'à le perdre au lieu de le faire obéïr. Car ſans daigner le voir, & ſans lui montrer les ordres qu'il lui portoit d'aller à la Cour, il traita d'abord ſes amis, & ſes ſerviteurs comme les creatures d'un homme condamné, & que l'on devoit expedier au plûtôt. Cependant celui qui avoit ſuppoſé des lettres de Sylvanus, en fabriqua encore d'autres. Les plaintes en ayant été portées à l'Empereur, il voulut bien qu'on informât de ce fait; & la fauſſeté des lettres fut averée: mais pour cela il n'y eut aucune peine contre les calomniateurs, ni pas plus grande ſûreté pour l'accuſé. Connoiſſant donc comme il faiſoit l'eſprit chatoüilleux de ce Prince, qui comme un corps

An de J. C. 354. CONSTANCE ſeul.

Artifices des ennemis de Sylvanus pour le rendre criminel.

* Protectores.

An de J. C. 354. CONSTANCE seul.

cacochyme ne ſe gueriſſoit jamais de la moindre bleſſûre, il vit bien qu'il faloit pourvoir à ſa ſûreté. Il fut plus d'une fois en reſolution de ſe jetter parmi les François, mais Laniogaiſe celui que nous avons vû demeurer ſeul auprès de l'Empereur Conſtans, l'en détourna, lui ayant remontré que s'il ſe mettoit entre leurs mains, ils ne manqueroient point de le livrer pour de l'argent ou de le tuër. Ne ſçachant donc de quel côté ſe ſauver, il prit l'extrême reſolution que quelques autres avoient priſes en pareilles rencontres, qui étoit de ſe faire déclarer Empereur par les troupes qu'il commandoit. Conſtance étoit alors à Milan, qui revenoit d'une expedition contre les Lentiens, peuple Allemand habitant les contrées voiſines des ſources du Danube. Son Conſeil extrêmement alarmé de cette nouvelle, & craignant que ce ſoûlevement ne fût plus general, & qu'il n'attirât une multitude infinie de Barbares ſur les Provinces de l'Empire, s'aviſa d'un expedient plus ſur qu'honorable. Conſtance tenoit priſonnier Urſicin Grand Maître de la Cavalerie, qui étoit accuſé fauſſement d'avoir voulu uſurper l'Empire en Orient; ſur quoi il avoit été en grand danger d'être mis à mort ſans être oüi, & il n'en étoit pas encore tout-à-fait échapé. On jetta les yeux ſur cet homme, & on le tira de priſon pour le deſſein qu'on avoit concerté. Il ſe rendit en grande diligence auprès de Sylvanus, feignant de s'être ſauvé de la Cour, & d'avoir dans le cœur un ſi vif reſſentiment, qu'il étoit capable de tout entreprendre pour ſe vanger. Sylvanus trop jeune & trop brave pour être aſſez prudent, le reçût dans ſa maiſon, & peu après dans ſa plus ſecrete confiance. » Il ne ſçavoit pas qu'il n'eſt point de » ſi cruelle offenſe qu'un veritable Cour- » tiſan n'oublie pour la moindre careſſe, » & qu'il eſt peu d'hommes qui ne » ſoient prêts de racheter leur tete par » celle de leur meilleur ami. » Urſicin n'eut pas été quatre jours auprès de lui, qu'il débaucha quelques compagnies de ſes troupes, d'entre leſquelles il choiſit un bon nombre de ſoldats determinez pour executer ce qu'il avoit reſolu. Voilà donc qu'un matin il ſort un gros d'hommes bien armez, leſquels étant conduits par des gens de tête, forcent la garde du Palais, & mettent en pieces l'infortuné Sylvanus. Ce fut le vingt-huitiéme jour d'après ſa proclamation. Il y apparence qu'il étoit Chrétien, parce qu'Ammian dit que ces meurtriers le tirerent d'une petite maiſon où il s'étoit caché, croyant ſe ſauver dans une Egliſe. Au moins l'hiſtoire marque qu'il étoit d'un naturel civil & humain, & que l'éducation Romaine, quoiqu'il fût fils d'un Barbare, l'avoit aſſez poli & rendu fort doux & fort patient.

Craignant qu'on ne le faſſe périr, il ſe fait Empereur.

Conſtance détache Urſicin pour l'aller perdre ſous prétexte de confidence.

An de J. C. 354. CONSTANCE ſeul.

Sylvanus le reçoit dans ſa confidence, & il le fait périr.

Un ſuccès ſi prompt & plus deſiré qu'attendu de Conſtance, lâcha la bride à ſes cruautez, particulierement ſur les amis de Sylvanus, & éleva ſon orgueil juſqu'au Ciel. Il s'imaginoit aprés avoir étouffé tant de conſpirations, que ſa grandeur étoit au deſſus de toutes les atteintes de la fortune; & pour ce ſujet, ſes flateurs lui donnerent le titre d'*Eternel*, lequel il dénioit à JESUS-CHRIST Fils de Dieu, malheureux Arrien qu'il étoit. Il ne lui fut pas ſi facile de remedier aux mouvemens des François & des Allemands, qu'il avoit ſuſcitez contre Magnentius, que d'étouffer la revolte de Sylvanus. Ces Barbares s'étoient rendus ſi puiſſans dans les Gaules, qu'il étoit à craindre qu'ils ne les envahiſſent entierement, & que même ils ne deſcendiſſent en Italie. Ils tenoient en deça du Rhin depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchûre plus de vingt

Conſtance délivré de ce péril, devient plus cruel & plus orgueilleux.

Les François & les Allemands s'étoient rendus fort puiſſans dans la Gaule.

An de J. C. 357. CONSTANCE seul.

lieuës de païs en largeur, & leurs courſes en avoient encore déſerté deux fois autant, ſelon la maniere des Germains qui avoient toûjours accoutumé de faire une ſolitude au tour du païs qu'ils habitoient. Toute leur politique tendant à la conſervation de la liberté; ils avoient une extréme averſion pour les villes fermées, & les évitoient à ce que dit Ammian, de même que ſi ç'eût été des filets & des priſons; voilà pourquoi ils les abatoient toutes, & ſe logeoient dans la campagne des environs, qu'ils cultivoient ſeulement pour avoir du bled. Ils en avoient ruiné quarante-cinq, ſans compter les forts & les petits châteaux; ce qui ne s'étoit pas fait ſans emmener un nombre infini de toutes ſortes de perſonnes en captivité. La peur de leur voiſinage en avoit auſſi fait abandonner pluſieurs autres; & celles qui pour la grande diſtance des lieux n'avoient rien à craindre de leurs ravages, gemiſſoient ſous la tirannie des Juges & des Préſidens, qu'on devoit plûtôt appeller des bourreaux que des Magiſtrats. ils traitoient en eſclaves des gens de condition libre, perſonne n'étoit exempt d'outrage, que ceux qui appaiſoient leur cruauté par de grandes ſommes d'argent. Les riches étoient accablez, les pauvres vexez, les nobles avilis; de telle ſorte que tous ſouhaitoient les Barbares, & portoient envie à ceux qui étoient tombez entre leurs mains. Les oppreſſeurs ne manquoient jamais de ſujet pour exercer leurs brigandages: mais ceux-là ſe commettoient à l'occaſion des recherches & des pourſuites que l'on faiſoit par tout contre les amis de Sylvanus.

Grand païs deſerté par leurs incurſions.

François aſſiegent Cologne & la rüinent pour la premiere fois.

V. Au reſte il y a quelque apparence que les Legions qui lui avoient prêté ſerment, s'étoient jointes avec les François pour venger ſa mort. Car incontinent après qu'il eût été tué, ils ſe mirent à aſſieger Cologne, & s'y opiniâtrerent de telle ſorte durant dix mois, qu'enfin ils la prirent. Je ne ſçai ſi ce fut par aſſaut, ou par compoſition, mais quoiqu'il en ſoit ils la démolirent avec une grande animoſité. Pour arrêter le cours violent de ces maux, rendre le cœur aux Gaulois, & rallier & réünir les troupes, il faloit leur donner un chef d'une dignité éminente: il ne reſtoit plus de la race maſculine de Conſtantin que Julien couſin germain de Conſtance & frere de ce Gallus qu'il avoit fait mourir. Ce jeune Prince redoutant avec raiſon les mortelles défiances de cet Empereur, couvroit ſon ambition & ſa vie d'un manteau de Philoſophe, & paſſoit le tems tout doucement à frequenter les Academies d'Athenes. Conſtance ne l'aimoit gueres & ne le conſideroit pas beaucoup. Toutefois la neceſſité irrémediable & l'interceſſion de l'Imperatrice Euſebie ſa femme, l'obligerent de jetter les yeux ſur lui pour le charger de ce périlleux emploi. Il l'appella donc à la Cour, & l'ayant honoré de la qualité de Ceſar & du mariage de ſa ſœur Helene, qu'il lui donna pour gages de ſûreté, il l'envoya commander ſes armées dans les Gaules, mais avec deux de ſes Miniſtres qui avoient tout le ſecret des affaires, & ſans autre eſcorte que de trois cens cinquante hommes.

An de J. C. 355. CONSTANCE ſeul.

Conſtance envoye Julien ſon couſin dans les Gaules avec le titre de Ceſar.

Etant arrivé à Turin (c'étoit au mois de Décembre de l'année trois cens cinquante-cinq) il aprit la funeſte nouvelle de la perte de Cologne par les François; qui jointe au peu de moyen qu'on lui donnoit de bien faire, lui arracha cette plainte de la bouche, *Qu'il n'avoit rien gagné à cet emploi, ſinon de mourir avec plus d'embarras.* Il paſſa le reſte de l'Hiver à Vienne ſur le Rhône, tandis que l'on donnoit les ordres pour aſſembler les troupes. Durant ce tems-là

An de J. C. 355. CONSTANCE seul.

il sçût que les Barbares avoient pensé emporter d'insulte la ville d'Autun, & que les soldats qu'on y avoit mis en garnison, étant engourdis de frayeur, les Veterans qui n'étoient plus obligez de servir, l'avoient vaillamment défenduë. Il y arriva le premier de Juillet, & delà prenant le même chemin qu'avoit fait Sylvanus, il vint à Auxerre, puis à Troyes en Champagne, passant au travers de plusieurs bandes de coureurs : & enfin arriva à Reims où étoit le rendez-vous de son armée. Il fut resolu que de-là il prendroit sa route par la contrée de *Decempagi* (on croit que la petite ville de Dieuse au païs Messin, à deux lieuës de Marsal en étoit le chef-lieu,) pour aller attaquer les Allemands qui avoient ruïné Strasbourg, Brucomat, Saverne, Salison, * Spire, Wormes, & Mayence, & s'étoient logez dans le territoire d'alentour. Il se saisit d'abord de Brumat, & peu de jours après, il les mit en déroute comme ils voulurent s'opposer à sa marche.

Les Allemands assiegent Autun, mais ne le prennent pas.

Avoient ruïné plusieurs villes, Julien les en chasse.

* *Cette ville n'est pas, car ce n'est pas Selts.*

Ce fut à mon avis, en ce voyage qu'arriva ce que l'Histoire Ecclesiastique raconte de saint Martin, qui pour lors portoit les armes dans la Cavalerie, & depuis fut un des plus glorieux chefs de l'Eglise militante. Il étoit natif de Sabarie ville des Pannonies, que quelques-uns disent être Staim en Angern, d'autres Saruvat trois lieuës au dessous sur le Confluant du Rab dans le Danube, & avoit été contraint de suivre la profession de son pere qui étoit Capitaine de Cavalerie. Or l'an trois cens cinquante-quatre étant, comme je croi, dans les troupes de Sylvanus, & passant par Amiens, comme il n'étoit encore que Cathecumene, quoiqu'âgé de plus de trente ans, il coupa la moitié de son manteau pour en revêtir un pauvre qui étoit transi de froid. En récompense de cette charité si chrétienne, il vit en songe notre Seigneur JESUS-CHRIST, qui se paroit de ce lambeau, & entendit ces mots de sa bouche ; Voyez, c'est Martin qui m'a fait ce riche present, quoiqu'il ne soit encore que Cathecumene. Peu de tems après, & peut-être dans la même ville, il reçût le Saint Baptême, puis il servit encore deux ans. Mais l'an trois cens cinquante-six, l'armée ayant marché contre les Allemands, & étant en presence de l'ennemi près de Wormes il refusa le donatif que Julien faisoit à ses troupes, & demanda son congé, disant qu'il ne pouvoit plus servir dans la milice du siecle, parce qu'il s'étoit voüé à la milice de JESUS-CHRIST. Je ne sçai pas s'il avoit fait vœu de s'enrôller dans les ordres sacrez : mais au reste sa demande étoit fort juste, parce qu'il avoit achevé son tems. Car il ne falloit que dix ans de service pour un Cavalier, & il y en avoit quinze ou seize qu'il étoit enrôllé : bien que sa compagnie n'eût servi dans les occasions de la guerre que depuis trois ou quatre campagnes. Mais l'ennemi étant si proche qu'on s'attendoit d'avoir bataille dès le lendemain, Julien fremissant de colere, lui reprocha que c'étoit la peur qui lui faisoit quitter le service ; le Saint répondit avec cette assûrance que donne la vraye foi, *Que pour montrer l'injustice de ce reproche, il étoit prêt de se presenter en pourpoint au plus furieux bataillon des ennemis, & qu'il s'asseûroit de le percer de bout en bout sans autres armes que du signe de la Croix.* Julien plus irrité par cette réponse le prit au mot, & commanda qu'on le liât & qu'on le gardât soigneusement pour le mettre à cette épreuve. Mais le jour suivant on vit, contre toute aparence des Ambassadeurs des Allemands qui venoient demander la paix ; & Julien la leur accorda avec

Histoire de S. Martin.

An de J. C. 356. CONSTANCE seul.

Qui coupe son manteau pour en vêtir un pauvre.

Quand est-ce qu'il fut baptisé.

Obtient son congé par miracle.

An de J. C. 356. CONSTANCE seul.

beaucoup de joye.

Julien retire Cologne des mains des François.

Lorsqu'il n'y eut plus d'ennemis en campagne de ce côté-là, il tira vers Cologne pour la délivrer d'entre les mains des François. Il y entra sans résistance, & n'en partit point que leur premiere fureur s'étant rallentie, il n'eut conclu une paix, qui dans l'état où étoient les choses, ne pouvoit être qu'avantageuse aux Romains, & qu'il n'eût bien muni cette ville de tout ce qu'il falloit pour la conserver. L'historien passant si vîte comme il fait sur une action de si grande importance, nous laisse conjecturer que Julien gagna les François avec de l'argent. Ensuite il passa le Rhin pour la premiere fois. C'étoit sur la fin de l'année, mais il ne parut pas un seul homme pour défendre le païs; tout s'étoit retiré bien avant dans les lieux forts après avoir traversé les chemins avec des abatis de grands arbres; quelques-uns néanmoins envoyerent demander la paix, soit tout de bon, soit pour l'amuser. Après ces heureux commencemens, il revint hiverner à Sens, tant parce que les soldats effrayez avoient depuis deux ou trois ans abandonné les places plus avancées, que parce qu'il vouloit travailler à amasser des vivres, ce qu'il ne pouvoit faire plus près de la frontiere, où le païs étoit tout ruiné. D'ailleurs il croyoit être là plus en sûreté étant plus loin des ennemis. Mais comme il avoit épandu la plûpart de ses gens dans les petites villes afin qu'ils fussent plus au large, & qu'ils y servissent de garnisons : voilà qu'une multitude innombrable d'Allemands qui ravageoient la Gaule Belgique, ayant appris par les transfuges, qu'il étoit là mal accompagné, y accourut avec une merveilleuse celerité, & l'intit dans la ville. Alors il se trouva dans un péril extrême, & sans autre ressource que de sa propre vertu. Il n'avoit

Passe le Rhin, rien ne paroît devant lui.

An de J. C. 357.

Revient hiverner à Sens, y est assiegé par les François.

que le titre de General, c'étoit Marcellus Grand Maître de la Cavalerie qui avoit tout le commandement & toute l'autorité en main, & ne lui permettoit pas de disposer de ses troupes. Or comme il avoit intelligence avec les Ministres de Constance qui vouloient perdre ce jeune Prince, il ne se remüa point pour le secourir; il falut qu'il se défendit avec la seule assistance des Bourgeois : mais prenant de nouvelles forces du desespoir, il soûtint de rudes assauts, & lassa enfin l'impetueuse fureur des Barbares qui se retirerent.

An de J. C. 356. CONSTANCE seul.

Le grand Maître Marcellus ne le veut point secourir.

Il se défend par sa propre vertu.

Peu après, sa bonne conduite ou peut-être quelques intrigues qu'il avoit à la Cour, firent que l'Empereur lui donna le commandement absolu, & qu'il revoqua Marcellus, mettant en cette charge un nommé Severe d'une humeur bien plus accommodante que lui. Mais Barbation Grand Maître de l'Infanterie qu'il envoya dans la Gaule avec vingt-cinq mille hommes, n'agissoit pas avec un pareil esprit; il prenoit autant de soin de traverser Julien dans ses entreprises, que Julien en prenoit de l'assister. Depuis la paix faite avec les François, il n'avoit plus que les Allemands sur les bras. On avoit trouvé bon pour resserer leurs courses, & pour les prendre comme entre deux tenailles, de diviser les troupes Romaines en deux parties, dont l'une se tiendroit près de Reims en Champagne, l'autre un peu en deçà de Bâle. Julien & Severe commandoient la premiere, & Barbation la seconde. Un gros parti d'Allemands s'avantura de passer entre les deux avec une hardiesse incroyable, & traversant la Sequanoise donna jusqu'à Lyon, lequel même il eût pris d'emblée, si on n'eût promptement fermé les portes; & couru à la défense des remparts. Julien

Marcellus est révoqué & Severe mis en sa place.

Barbation Grand Maître de l'Infanterie, traverse Julien.

Allemands passent outre les troupes postées pour les envelopper.

An de J. C. 357. CONSTANCE seul.

en ayant eu avis, envoya en diligence saisir trois passages par où il sçavoit bien qu'ils s'en devoient retourner, ils ne manquerent pas en effet de passer à deux de ces endroits & de tomber dans les gardes qu'il y avoit postées, qui les assommerent tous, & recouvrerent entierement le butin qu'ils emmenoient. Mais Barbation, ou par jalousie ou par lâcheté, les laissa passer auprès du poste qu'il gardoit, sans se remuer en aucune façon. Il défendit même à Valentinian depuis Empereur, & à Bainobaud qui commandoit la Cavalerie de les poursuivre. Bien plus il accusa ces deux Colonels d'avoir voulu débaucher ses troupes du service de l'Empereur : de sorte qu'ils en furent destituez de leurs charges. Les autres Allemands qui s'étoient logez en de-çà du Rhin, épouvantez de la défaite de leurs compagnons, & de l'approche des armées, se mirent les uns à embaraſſer les chemins avec de grands arbres, les autres à se fortifier dans les Isles qui sont épanduës en assez grand nombre dans cette riviere. Barbation fit encore là connoître sa malignité : Julien lui ayant demandé quelques bateaux pour les aller attaquer, il les brûla tous de peur qu'il ne s'en servit. Mais pour cela il n'abandonna pas son dessein, & ayant trouvé un gué, il força une de ces Isles, & passa au fil de l'épée tous ceux qui étoient dedans. Ceux qui tenoient les autres, en prirent une telle épouvante, qu'ils les abandonnerent toutes. Cela fait il travailla à reparer Saverne en Alsace.

Sont attrapez à leur retour.

Se fortifient dans les Isles du Rhin, y sont tous passez au fil de l'épée.

Tandis que ses troupes se retranchoient en divers endroits, un gros d'Allemands attaqua le camp de Barbation, lui enleva tout son bagage, le mit en fuite & le poursuivit jusqu'à Bâle. Le bruit de cette déroute fit mettre aux champs le Roi Chonodemar, & trois ou quatre autres Princes de la même nation, qui ayant ramassé toutes leurs forces, se camperent près de Strasbourg. Vadomar se joignit aussi à eux avec toutes celles de son petit Royaume, ayant tué Gondemar son frere & compagnon, qui vouloit garder la foi à Julien, & tenir le traité qu'ils avoient fait l'année precedente avec lui. La fortune de Chonodemar ne répondit ni à sa puissance, ni à son orgueil, il perdit la bataille entierement, & fut fait prisonnier ; Julien l'envoya à Constance tout armé en l'état qu'il avoit été pris. Si l'on en croit Zozime, il y en eut près de soixante mille de tuez ou de noyez. Depuis l'Empire de Probus il n'avoit point été vû une si sanglante défaite de Barbares, la campagne étoit couverte de monceaux de corps, & le canal du Rhin presque comblé. Après une si heureuse journée Julien se mit en devoir d'étendre sa victoire dans le païs des Allemands, mais l'épaisseur de leurs forêts & le mauvais tems de l'Hiver ne lui permirent pas d'y entrer bien avant. A son retour il remit en état de défendre une vieille Forteresse que Trajan avoit fait bâtir, & la munit de vivres & d'hommes. Par ce moyen il tenoit si fort le pied sur la gorge à tout le païs d'alentour, que trois petits Princes de ceux qui avoient assisté Chonodemar, lui vinrent demander tréve, & s'obligerent par serment de garder le traité, & de défendre le fort, même d'y porter du bled sur leur cou, lorsque la garnison leur feroit scavoir qu'elle en auroit besoin.

An de J. C. 357. CONSTANCE seul.

Chonodemar avec plusieurs autres petits Rois se met en campagne.

Il perd la bataille, est renvoyé prisonnier à Constance.

Julien rebâtit le fort de Trajan, qui met les Allemands voisins à la raison.

VI. Quelques Francois le voyant occupé contre les Allemands, d'où ils ne pensoient pas qu'il dût si-tôt venir à bout, prirent ce tems de faire des courses, & de saccager les villes où il n'y avoit point de garnison. Comme il retournoit en son quartier d'Hiver dans le païs de

François font des courses, sont battus.

An de J. C. 357. CONSTANCE seul.

de Cologne & de Juliers, un party de six cens de ces coureurs tomba au milieu de ses troupes, & fut taillé en pieces, les autres quitterent la campagne, & se retirerent dans deux forts qu'ils avoient autrefois ruinez. L'Historien n'en marque point le nom, il y a apparence qu'ils étoient sur la Meuse. Les François n'avoient point accoûtumé de s'enfermer de la sorte, & n'entendoient nullement la défense des siéges, ils soûtinrent néanmoins celui-là près de deux mois, dans la plus grande rigueur de l'Hiver, & ne se rendirent qu'à l'extrêmité. Julien les envoya tous prisonniers à l'Empereur Constance comme une illustre preuve de ses victoires. Il pratiqua en ce siége une invention qui depuis a été fort en usage ; de peur que la riviere ne se prît dans les grands froids, & qu'ils ne se sauvassent par-dessus la glace, il faisoit promener jour & nuit quantité de petites barques le long de ce fort. Il vint achever le reste de l'hiver à Paris, que Zozime appelle la derniere ville de la Germanie, comme si la Germanie se fût étenduë jusqu'à la Seine : parce que les Germains faisoient des courses jusques-là. Elle étoit alors fort petite, & encore toute enfermée dans l'Isle qu'on appelle aujourd'hui, l'Isle Notre-Dame, comme dans son berceau ; peut-être qu'elle avoit quelques fauxbourgs du côté de S. Martin & de S. Laurent, comme quelques-uns le veulent inferer d'un mot d'Ammian Marcellin, * mais qui signifie aussi-bien les maisons des champs proches de la ville, qu'un fauxbourg. Il est incertain si le Palais où il logeoit, étoit dans la ville ou tout proche. Plusieurs croyent qu'il étoit au-dehors sur le penchant de la coline d'entre les portes S. Jacques & S. Michel, & que c'est celui qu'on trouve dans de vieux monumens, avoir été appellé *le Palais des Thermes*, & *le vieux Palais*. Il en reste encore quelques vestiges dans des maisons de la ruë des Maturins, que nous apprenons par d'anciens titres avoir été appellée la ruë des Thermes.

Sont assiegez & pris dans leur fort sur la Meuse.

Julien vient à Paris, qui alors étoit fort petit.

* *In suburbanis. l.* 17.

An de J. C. 357. CONSTANCE seul.

Il avoit deux fins, l'une d'amasser des provisions, l'autre, de chasser les François des Isles.

Il avoit pris à cœur de faire deux choses très-difficiles, & qui dépendoient l'une de l'autre. La premiere étoit d'avoir des provisions de bled à suffisance pour entretenir ses armées, & pour en fournir les villes qu'il avoit repeuplées dans les Provinces Germaniques ; car le dégât continuel des Allemands n'y avoit rien laissé. La seconde, de déloger les François des Isles de Toxiandrie, & des autres endroits qu'ils tenoient sur les bords du Rhin & du Waal ; car il ne pouvoit amener du bled qu'en le remontant par le Rhin, & les François tenant ces postes, comme ils faisoient, lui en empéchoient la navigation. D'ailleurs à toute occasion ils se jettoient chacun sur le païs qui lui étoit opposite ; & plus on les chassoit, plus ils se rendoient âpres au pillage. Les Bructeres donnoient sur le territoire de Bonne & de Cologne : les Chamaves sur les contrées qui sont vis-à-vis des embouchûres de la Lippe & de la Ruere ; les Attuaires sur celle de Juliers, Gueldres, Venloo & Cleves, où coule la petite riviere de Neers qui tombe dans la Meuse à Genep, & les Frisons & les Saliens, qui étoient les plus Septentrionaux & les plus proches de la mer s'étoient emparez des Isles de Zelande & de celle de Betaw. Voici les mots d'Ammian : *Les François, sçavoir, ceux que la coûtume a fait appeller Saliens, s'étoient plantez autrefois avec trop de licence au lieu de Toxandrie.* * Sur quoi il y a deux grandes difficultez, l'une de savoir ce qu'il veut dire par ce mot de *lieu de Toxandrie*, l'autre, qu'est-ce qu'il entend

Sur quelles contrées chaque peuple François faisoit des courses.

* *Toxandria loco.*

An de J. C. 358. CONSTANCE seul.

par celui de *coûtume*. Pour le premier, Cluverius soûtient que la Toxandrie n'étoit autre chose que les Isles de Zelande : mais Godefroi Vendelin, dit que ce lieu de Toxandrie se doit expliquer *Thessenderloo*, qui est un lieu sur le Demere en Brabant, & il assure que la Toxandrie ou la Toxiandrie n'étoient point ces Isles que fait l'Escaut, mais cette region enfermée de la Meuse, qu'on nomme aujourd'hui Kempen en Brabant, de l'extrémité du cours de l'Escaut, & de deux petites rivieres qu'on nomme la Demere & la Char, dont la derniere va tomber dans la Meuse à MASTRIK, & l'autre dans l'Escaut à Ripelmonde. Et sur la difficulté, qu'est-ce qu'il faut entendre par le mot de *coûtume*, le même Auteur s'imagine que ces Saliens étoient les Nobles de ce peuple, qui s'en étoient séparez par quelque sédition, & il croit qu'on les appelloit ainsi comme gens de SALE, c'est-à-dire, Gentilshommes, parce que l'hôtel & le train des Nobles s'appelloit *Sale* en leur langage, ainsi que depuis on l'a nommé *Cour*. Il est toutefois plus vraisemblable qu'ils avoient pris ce nom de la riviere de Sal, qui n'est pas celle qui tombe dans le Mein, mais celle qui se joint au Rhin, & s'appelle maintenant Isel, le long de laquelle ils demeuroient; ou bien qu'on le leur donna à cause de leur agilité à bien sauter. Ainsi il y eut autrefois à Rome des Prêtres d'Hercule qui furent nommez Saliens par la même raison ; & le Poëte Sidonius marque expressement que ces François Saliens * étoient bien legers du pied. Quoiqu'il en soit, Julien s'étant mis aux champs dès la fin d'Avril, bien que la campagne ne commençât en ces païs-là qu'en Juillet, & ayant fait prendre du biscuit à chacun de ses soldats pour vingt jours, il marcha premierement contre les Saliens. Ils prirent l'épouvante d'une marche si soudaine : & comme il fut arrivé à Tongres, ils lui envoyerent des Ambassadeurs pour lui remontrer que ces terres leur avoient été accordées par les Romains. Il les reçût humainement, & les gratifia de quelques presens, mais ne laissant pas de continuer son chemin, il descendit le long des rives du fleuve, soit de la * Demere ou du Waal, & redoubla si fort leur étonnement, que sans faire aucune resistance, ils se rendirent tous à lui avec leurs biens & leurs familles. Libanius écrit qu'ils reçûrent des terres de lui (pour les tenir, comme je le présume aux mêmes conditions qu'on en avoit donné à ces *Letes* ou *Lites* dont nous avons parlé,) & qu'il fit des troupes auxiliaires de ces Barbares pour opposer aux autres Barbares. En effet nous trouvons que parmi les troupes Romaines, il y avoit deux corps de Saliens, l'un vieux & l'autre nouveau.

Ceux-là rangez à la raison, il attaqua les Chamaves, autre peuple François, qui avoient pris la même liberté d'occuper quelques terres en deçà du Rhin. Ils habitoient sur l'autre bord, dans toute la Comté de la MARK, & depuis Dusseldorp jusqu'à Wesel, vis-à-vis de l'Isle de BATAW. Julien étant tombé sur eux avec la même viteſſe, tailla en pieces ou chargea de fers tous ceux qui lui résisterent, & emmena une prodigieuse multitude de femmes, d'enfans & de bétail. Cependant il avoit fait bâtir huit cens barques des arbres des forêts voisines du Rhin, avec lesquelles, si-tôt que la navigation du Waal fut libre, on amena une si prodigieuse quantité de bleds de la grande Bretagne, qu'il en pourvût abondamment ceux qu'il avoit rétablis dans leurs villes ruinées, tant pour semer leurs terres, que pour se nourrir jusqu'à la moisson.

An de J. C. 358. CONSTANCE seul.

* *De mer.*

Saliens se rendent à discretion à Julien.

Qui enleve tout du païs des Chamaves.

Fait amener grande quantité de bled de la grande Bretagne.

Qu'est-ce que la Toxandrie & les Saliens.

* *Tibi vincitur illic cursu Erulus, Saliusque, pede, falce Celonus.*

An de J. C. 358. CONSTANCE seul.

De cette sorte tous les Germains étant chassez des Gaules, & craignant de l'être de leur propre païs : voilà que les Saxons qui avoient bâti grand nombre de vaisseaux, envahissent l'Isle de Batavv, & en délogent quelques Saliens, qui s'y étoient établis par le congé des Romains, & sous leur dépendance, après avoir été chassez une autre fois par les Saxons de leur premier païs. C'étoit, selon la plus commune opinion, le Zallandt sur l'Isel & le lac de Zuiderzée. En cette incursion Zozime joint les Quades avec les Saxons, je ne sçai pas comment ils se seroient assemblez de si loin : car les uns étoient originaires des païs voisins du Dannemark, les autres de la Moravie ; mais peut-être que cet Auteur s'est trompé, & qu'au lieu des Quades, il devoit dire les Chamaves, comme fait Eunapius.

Irruption des Saxons, qui chassent les François de l'Isle de Batavv.

Julien n'eut point de repos qu'il ne les eût éloignez de-là ; & parce que ces Chamaves continuoient toûjours à travailler les peuples voisins du rivage, non plus par une guerre ouverte, mais par des embûches & par des surprises à la mode des voleurs : il se vengea d'eux par le même moyen. Il y avoit un François nommé Charietton, d'une taille excessive qui avoit de la force & du courage à proportion : cet homme nourri avec les autres avanturiers de son païs, s'étoit jetté du côté des Romains pour courir sur aux Barbares. Pour cela il se cachoit dans quelque forêt, les guétoit & les suivoit, & quand il les voyoit yvres ou endormis, il en égorgeoit autant qu'il pouvoit, & portoit leurs têtes à Tréves. Du commencement il faisoit ces entrepriſes-là tout seul : avec le tems son heureuse vaillance lui attira assez bon nombre d'autres avanturiers, avec lesquels s'étant presenté à Julien ; ce Prince trouva bon de l'employer pour faire la guerre par embuscades à ces voleurs, contre lesquels son armée se fût extrêmement fatiguée. Comme il sçavoit leur païs, leurs passages & leurs retraites, il en tuoit tous les jours quelques-uns ; & d'ailleurs les partis que Julien avoit disposez en plusieurs endroits, ne manquoient gueres d'attraper ceux qui échapoient de ses piéges : de sorte qu'étant reduits en petit nombre, ils se rendirent avec leur chef.

Braves exploits de Charietton.

An de J. C. 358. CONSTANCE seul.

Camaves se rendent à Julien, qui les gagne par une genereuse action.

La clemence de Julien acheva de les vaincre entierement : il avoit pris dans un combat le jeune Nebiogaste fils de leur Roi ; & ils croyoient qu'il avoit été tué dans la mêlée. Un jour qu'ils vinrent bien humiliez lui demander la paix, il leur fit dire qu'ils ne l'auroient jamais s'ils ne lui donnoient leurs principaux chefs en ôtage, & sur-tout ce Nebiogaste. Au nom de ce jeune Prince ils jettent un pitoyable cri, & le pere se prend à pleurer amerement, lamentant son mauvais sort, & celui de son fils : mais Julien feint de ne les pas croire, il persiste plus fort à le demander, & eux à redoubler leurs lamentations & à réïterer leurs cris, protestant qu'il avoit été tué dans le combat. Enfin comme son cœur ne put plus résister à la tendresse qui lui arrachoit des larmes des yeux, il commanda qu'on leur amenât ce jeune Prince qui étoit honorablement entretenu dans sa maison, & permit au pere de l'embrasser. Ce fut un agréable & surprenant spectacle qui sembloit un évenement de Theâtre plûtôt qu'une verité : il seroit mal-aisé de dire lequel fut plus grand de leur étonnement, ou de leur joye, ou de leur reconnoissance pour un si genereux vainqueur. Il combla cette grace par des paroles fort obligeantes qu'il ajoûta à ce bon traitement : mais il retint Nebiogaste auprès de lui, & voulut aussi avoir

An de J. C. 358. CONSTANCE seul.

la mere, parce qu'entre les Germains, les femmes ſont des ôtages plus aſſurez que les hommes.

Il marche contre les Allemands.

VII. De ces quartiers-là, remontans le long du Rhin, il marcha contre les Allemands, ayant fait un pont de bateaux à Mayence. Suomarius l'un de leurs Rois, prévenant la tempête qui alloit fondre ſur lui tout le premier, vint au-devant de Julien, & ſe proſternant à genoux ſe ſoûmit à tout, pourvû qu'on lui laiſſât ſes terres : ce qui lui fut accordé à la charge qu'il renvoyeroit les priſonniers. Un autre nommé Hortarius, qui croyoit avoir rendu ſon païs inacceſſible, ayant embaraſſé toutes les avenuës par de gros arbres, bien étonné d'apprendre par les cris de ſes ſujets & par la lueur des incendies, que l'armée Romaine y étoit entrée, promit la même choſe, & de plus s'obligea de fournir des chariots & des matériaux pour rebâtir les villes qu'il avoit ruinées.

Le Roi Suomarius ſe ſoûmet.

Comme auſſi le Roi Hortarius.

An de J. C. 359. Il rebâtit & repeuple les villes ruinées par les Barbares.

L'année ſuivante Julien y fit travailler avec toute la diligence poſſible, les Romains s'y employant par affection, & les Allemands par crainte: de ſorte qu'il en repeupla ſept ; ſçavoir, le camp d'Hercule ou peut-être d'Herculius, il ſe nomme aujourd'hui Qualberg, la colonie Trajane, c'eſt Kellen, toutes deux proche de Cleves, Nuys, Bonne, Andernach, Binghen, & y établit des magaſins de bled. Les Allemands ayant appris qu'il ſe diſpoſoit une autre fois à les aller viſiter dans leur païs, aſſemblerent toutes leurs forces pour l'empêcher de dreſſer un pont près de Mayence, & menacerent le Roi Hortarius de l'exterminer s'il lui donnoit paſſage par ſes terres : elles étoient de l'autre côté de Mayence, de Wormes, & de Spire. Mais lorſqu'ils s'y attendoient le moins, Julien fit paſſer trois cens hommes d'élite dans les barquerolles, qui ſe ſaiſirent d'un poſte ſur l'autre bord du Rhin, & cela ſi ſoudainement, qu'ils penſerent ſurprendre tous leurs petits Rois qui revenoient la nuit bien tard, d'un feſtin que Hortarius leur avoit fait. En un moment tout ce grand amas de forces ſe diſſipa, chacun d'eux ſe ſauva à la fuite, & on les pourſuivit avec le fer & le feu juſqu'à la region qui s'appelloit Capellace ou Palans, où l'on voyoit des bornes de pierre qui ſéparoient les terres des Bourguignons & des Allemands. Julien s'arreta là pour recevoir les deux Rois & ſes freres, Macrian & Ariobaud qui venoient implorer ſa clemence, & recevoir la loi de lui. Ils regnoient entre les rivieres de Lon & du Mein, dans les Comtez de Hanaw, de Naſſaw & dans les lieux voiſins. Pour cette contrée de Palans, quelques-uns s'imaginent que c'eſt la partie Orientale du Palatinat du Rhin, & que même elle a donné le nom à tout le païs : mais il eſt plus probable que c'eſt la contrée d'entre l'Abbaïe de Fulde & la forêt de Speſſart, d'autant que les Bourguignons occupoient alors l'étenduë qui vient depuis la partie Occidentale de la Bohême juſqu'au Mein. Il accorda la paix à ces deux Rois, reçût fort bien Vadomar qui lui apportoit des lettres de recommandation de l'Empereur Conſtance, contenant qu'il avoit été reçû vaſſal de l'Empire Romain. A la priere de ce Prince il pardonna auſſi à Urie, à Urſicin & à Veſtralpe, trois autres petits Rois Allemands: mais ce ne fut qu'après qu'ils lui eurent envoyé faire leurs ſoûmiſſions par des Ambaſſadeurs. Voilà en abregé ce que Julien fit pendant quatre ans.

Allemands ſe raſſemblent.

An de J. C. 359. CONSTANCE ſeul.

Mais Julien diſſipe ce grand amas & pluſieurs de leurs Rois viennent lui demander pardon, & promettent obéiſſance.

La gloire de ces beaux faits, ſes vertus militaires & ſa bonne conduite lui gagnerent le cœur des ſoldats, la délivrance des Provinces, & le rétabliſſement de tant de villes ruinées, celui des peuples;

Julien gagne le cœur des ſoldats & des peuples, en favoriſant les Evêques Or-

An de J. C. 360. CONSTANCE seul.

mais deux choſes contribuërent encore plus à le faire aimer, ſçavoir la protection qu'il donna aux Evêques Orthodoxes, & le ſoin particulier qu'il prit de ſoulager le peuple en diminuant la charge des tributs. Pour le premier, quoique dans ſon ame il fut Payen, & qu'il adorât en ſecret les faux Dieux, ayant été entretenu dans cette maudite rêverie par la malice de quelques Philoſophes jaloux des progrès de la vraye Religion, qui choquoit leur ſens & leur raiſonnement : néanmoins il feignoit toûjours d'être Chrétien, & ſoit par politique, ou par une oppoſition ſecrette aux ſentimens de l'Empereur Conſtance, ſoit qu'ayant été perſécuté, il eût compaſſion de ceux qu'on perſécutoit, il donnoit protection, autant qu'il pouvoit, aux Evêques Orthodoxes : Conſtance au contraire leur faiſoit toutes ſortes de violences ; car il les arrachoit du ſein de leurs Egliſes, pour les tranſporter dans les extrêmitez de l'Empire ; & entr'autres il avoit exilé le grand ſaint Hilaire Evêque de Poitiers, qui défendit avec une conſtance admirable la Divinité du Fils de Dieu, ſans pouvoir être tant ſoit peu ébranlé ni par la puiſſance Imperiale, ni par le torrent des Evêques courtiſans, que l'interêt & le vent de la faveur portoient tous de ce côté-là. Il ne faut donc pas s'étonner ſi ce ſaint Prélat a loüé Julien ; les apparences le tromperent, & il crut que ce Prince étoit animé de l'eſprit de pieté, parce qu'il ſoûtenoit ceux qui en avoient.

thodoxes & diminuant les Tributs.

A cauſe de quoi S. Hilaire le loue fort.

Quant au ſoulagement des peuples, ayant trouvé que la Capitation étoit à vingt-cinq écus d'or par tête, il la reduiſit à ſept pour toutes charges. Avant lui, on remettoit quelquefois les reſtans des tailles, mais il n'y avoit que les riches qui en profitaſſent, parce que leur crédit faiſoit qu'on leur accordoit des délais par de-là le terme ; mais les pauvres étant preſſez ſans relâche par les Exacteurs, ſe trouvoient toûjours avoir payé quand ces remiſes venoient. Peut-être même que les années ſuivantes on réimpoſoit ce qui avoit été relâché ; ſi bien que ce qui étoit un ſoulagement pour les riches, étoit une nouvelle charge pour les pauvres. On appelloit ces remiſes *Indulgences*, mot qui eſt demeuré dans l'Egliſe pour ſignifier la relaxation d'une partie des peines canoniques. Le Préfet du Prétoire, pour lors c'étoit Florentius, à la charge duquel appartenoit de faire le département des levées de deniers, & comme je croi, d'adminiſtrer les fonds de la guerre, penſoit faire accroire à Julien que la Capitation n'étoit pas ſuffiſante pour les dépenſes qui étoient deſſus, & vouloit ſuppléer à ce manque de fonds par de nouvelles contributions de vivres & d'autres choſes : mais Julien qui ſçavoit la conſéquence de ces *Proviſions*, ils les appelloient ainſi, & la volerie du Préfet, proteſta qu'il mourroit plûtôt que de le ſouffrir. Le Préfet s'emporta de colere, ſe débattit, cria qu'il n'endureroit pas qu'on l'accusât d'infidélité dans ſon maniment ; mais Julien l'adouciſſant, & lui parlant d'un ton de voix plus poſé, lui fit ſommairement un calcul exact & juſte de la recette & de la dépenſe, par lequel il lui montra que le fond de la Capitation étoit plus que ſuffiſant pour les vivres & pour les autres beſoins des armées. Cela n'empêcha pas que quelque tems après on ne lui apportât le mandement des nouvelles cruës, mais il ne voulut point le ſigner, ni permettre qu'il fût publié, il le jetta par terre comme une choſe injuſte. Conſtance lui écrivit qu'il ne devoit pas agir avec ce Préfet ſi rigoureuſement qu'il eût ſujet de croire qu'on ne ſe fioit pas en lui :

Il modere la Capitation de plus des deux tiers.

An de J. C. 360. CONSTANCE seul.

Qu'étoit ce qu'INDULGENCES.

Donne bon ordre aux levées des deniers publics.

An de J. C. 360. CONSTANCE seul.

mais il fit réponſe qu'on ſeroit aſſez heureux, ſi les peuples tourmentez comme ils étoient de tous côtez, pouvoient ſeulement payer les deniers ordinaires, ſans leur demander encore des ſurtaxes que toutes les tortures du monde n'euſſent pas arrachées de ces miſerables. Enfin il tint bon ſur ce point là, & par ſa fermeté acquit cet avantage aux Gaules, qu'on ne leur demanda plus de levées extraordinaires, au moins durant quelques années. Il obtint même du Préfet une choſe ſans exemple, c'eſt qu'il lui laiſſa le ſoin des recouvremens de ce que devoit la ſeconde Belgique, ſans qu'on la travaillât par des courſes de Sergens; & il mit ſi bon ordre à faciliter les payemens, que même avant que le terme fût échû, les peuples ne devoient plus rien, & ſentoient un grand ſoulagement de ce qu'on ne les avoit point mangez par des contraintes, par des ventes, & par d'autres frais qui tourmentoient plus les pauvres gens que ne faiſoit la Taille même. Lorſqu'il ſe fut acquis par ces voyes toûjours infaillibles, l'amour des Gaulois, auſſi-bien qu'il avoit gagné l'eſtime des ſoldats, il avint que Conſtance jaloux de ſa réputation, s'aviſa de vouloir traduire en Orient quelques troupes Gauloiſes & Germaniques, qui avoient attachement avec lui, parce qu'il les avoit levées, peut-être dans la vûë de ſe fortifier & de parvenir au deſſein qu'on vit bien-tôt éclore. Ces troupes étant au déſeſpoir de ce qu'on les arrachoit d'avec leurs amis & leurs parens pour les mener au bout du monde, ſe mutinerent, environnerent le Palais de Julien, & l'obligerent de prendre le titre d'Auguſte, qu'il deſiroit ardemment, feignant de le refuſer.

Facilite les payemens ſans Sergens & ſans exécution.

Quelques troupes déſeſperées de ce qu'on les emmoit en Orient, le proclament Empereur.

VIII. La même année Conſtance reſolut de porter la guerre du côté de Perſe, remettant à ſon retour le châtiment de cet attentat. Julien de ſon côté après lui avoir envoyé des Ambaſſadeurs portant ſes excuſes, entra dans la Germanique inferieure pour reprimer les invaſions des Attuariens qui ravageoient la contrée d'entre la Meuſe & le Rhin. Dans les diſcordes civiles les bons Princes, ou du moins ceux qui vouloient paroître tels, quittoient leurs interêts particuliers pour ceux de l'Etat, & n'attaquoient leurs concurrens qu'après avoir vaincu les Barbares. Suivant cette maxime, il marcha en diligence contre les Attuariens, & prenant ſa route par Kellen, * paſſa le Rhin, & pénetra dans leur païs. Ils ne s'attendoient à rien moins qu'à le voir ſi près d'eux, jamais aucun Prince n'ayant ſçû venir juſques-là, tant les avenuës en étoient difficiles. Ainſi les prenant au dépourvû, il en eut bon marché, après en avoir tué grande quantité, il pardonna au reſte à telles conditions qu'il lui plût. Puis remontant avec une pareille viteſſe le long du Rhin juſqu'à Bâle, il renforça les garniſons, recouvra les lieux dont les Allemands s'étoient mis en poſſeſſion, & les ayant munis & remparez avec ſoin, il revint par Beſançon hiverner à Vienne. En cette ville il célébra la fête de l'Epiphanie dans l'Egliſe des Chrétiens, ce qui fait voir qu'il n'avoit pas encore renoncé ouvertement à la vraïe Religion, non plus qu'il n'avoit pas rompu tout-à-fait avec Conſtance. Mais lorſqu'il crût avoir bien fait ſa partie, il leva le maſque pour l'un & pour l'autre. Car il rouvrit les Temples des Idoles, donna un Edit pour établir le culte de ſes Dieux par tout l'Univers, & ôta la Croix de ſes enſeignes. Et en même-tems il ſe mit en marche pour aller au-devant de Conſtance, qui s'acheminoit à grandes journées contre les Perſes, & de-là vouloit revenir contre

An de J. C. 360. CONSTANCE ſeul.

Il ne laiſſa pas d'aller faire la guerre aux Allemans.

* *Colonia Ulpia Trajana.*

An de J. C. 362. CONSTANCE seul.

lui. Mais comme il étoit à * Mopſueſte en Cilicie, il mourut d'une fiévre chaude le 5. d'Octobre, ne laiſſant aucuns enfans ſinon un, dont ſa troiſiéme femme étoit groſſe. Ce fut une fille qui eut nom Conſtantia, & épouſa depuis l'Empereur Gratien. Julien étoit arrivé par le Danube dans l'Illyrie, quand il apprit cette nouvelle; n'ayant donc plus rien à craindre, il crût qu'il devoit pourſuivre le deſſein de Conſtance, & mena ſon armée contre les Perſes. Son regne ne pouvoit être trop court, puiſqu'il vouloit détruire celui de JESUS-CHRIST. Auſſi périt-il malheureuſement dans cette expédition, ſelon les vœux des bons Chrétiens; ayant été bleſſé d'un javelot au côté dans une rencontre près de la ville de Creſiphonte : il en mourut ſur le minuit enſuivant le 26. de Juin. On ne ſçût point de quelle main étoit venu ce trait ſi ſalutaire à la Chrétienté, mais les Perſans reconnoiſſoient qu'il n'avoit point été lancé de leur côté, ſi bien qu'il y a apparence qu'il étoit parti de la main de quelqu'un des ſiens même.

* *Malmiſtra.*

Mort de l'Empereur Conſtance, en Octobre.

JULIEN dit l'Apoſtat, *regna 21. mois depuis la mort de Conſtance, vécut 31. ans.*

An de J. C. 364. en juillet.

Fut tué dans la guerre contre les Perſes, Jovian lui ſuccede.

JOVIAN *regna 7. mois 20. jours, vécut 33. ans.*

Les Chrétiens ſe trouvant les plus forts dans l'armée, élûrent en ſa place Jovian, chef des domeſtiques, fils d'un Comte nommé Vetronian. Comme il étoit fort zelé pour leur Religion, il en rétablit auſſi-tôt l'exercice, mais il fut contraint de racheter la paix des Perſes en leur cedant malheureuſement cinq Provinces. Il n'avoit pas encore achevé le huitiéme mois de ſon regne, qu'il mourut ſur les confins de la Bithynie & de la Galatie, comme il s'en retournoit à Conſtantinople, ayant été étouffé la nuit dans ſon lit, par les fumées du charbon qu'on avoit allumé dans ſa chambre, pour en deſſecher les murailles nouvellement enduites.

IX. Valentinian fils du Comte Gratien, & qui n'étoit que Tribun, lui ſuccéda par la même voye, & aſſocia ſon frere Valens, pour aſſûrer ſon autorité en la communiquant. Ils partagerent toutes les Provinces, toutes les troupes, (à cauſe de quoi il y en eut de même nom dans l'Orient & dans l'Occident,) tous les Comtes ou grands Officiers, & pour ainſi dire la Religion même. Valentinian retint les Provinces de l'Occident, & la croyance Orthodoxe; Valens celles d'Orient & l'hereſie Arienne. Pour les Comtes, Jovinus que Julien avoit fait Grand Maître de l'Infanterie dans la Gaule, Malaric qui avoit refuſé de l'être au préjudice de ce Jovin ſous l'Empire de Jovian, Merobaud & Dagalaïphe, (ces deux derniers étoient François) échûrent à Valentinian. Cette année-là, comme ſi les trompette, euſſent ſonné la guerre de tous côtez; toutes les nations barbares s'étoient déchaînées ſur les terres de l'Empire; les Sarmates & les Quades couroient la Pannonie, les Pictes, les Saxons & les Ecoſſois la grande Bretagne, les Goths la Thrace, les Perſes l'Armenie, & les Allemands la Rhetie & les Gaules. Et peu après Procopius parent de l'Empereur Julien, ayant débauché quelques troupes, avoit envahi l'Empire dans la ville de Conſtantinople. Valentinian ayant reçû cette derniere nouvelle le premier jour de Novembre, comme il ne faiſoit que d'arriver à Paris, vouloit tout ſur l'heure rebrouſſer en Orient, pour accabler ce nouveau Tiran : mais ſon Conſeil, & les députations des plus grandes villes des Gaules, le retinrent preſque malgré lui, & détournerent ſa colere contre les Allemands.

An de J. C. 365. VALENTINIAN & VALENS.

Le premier regna onze ans 9. mois, vécut 55. ans. Le ſecond regna 14. ans 4. mois, vécut 50. ans

Grand débordement des Barbares.

Ils n'étoient pas ſeuls de leur partie, ils avoient fait ſoûlever avec eux la plûpart des peuples de la Germanie, les François même & les Saxons, qui attaquoient par la Germanique inferieu-

Quels Capitaines & quelles forces Valentinien leur oppoſe.

An de J. C. 366. VALENTINIAN & VALENS.

re, tandis que les autres attaquoient par la ſuperieure. Aux Allemadns l'oppoſa Charietton & Severian, & aux autres, le Comte Theodoſe, pere de ce Theodoſe qui depuis fut Empereur. Ce dernier remporta ſouvent des avantages ſur les François en pluſieurs rencontres, & après étant paſſé dans la grande Bretagne, repouſſa fortement les Barbares qui la déſoloient; mais les deux autres perdirent un grand combat, où Charietton demeura mort ſur le champ, & Severian fut bleſſé au viſage d'un coup de fléche. Jovin vengea heureuſement cet affront par la défaite de trois de leurs gros: de l'un près de Scarpen ſur la Moſelle, d'un autre encore non loin des bords de cette riviere, l'endroit n'en eſt pas marqué préciſement, & un troiſiéme près de Châlons, où un de ſes Colonels fit prendre un des Rois des Allemands. Dans ces trois journées ils perdirent tant d'hommes, qu'il en reſta bien peu pour en reporter la nouvelle au-delà du Rhin. Si bien qu'étant affoiblis par de ſi ſanglantes pertes, ils laiſſerent les Gaules un peu en repos.

Ils ſont mattez par pluſieurs défaites.

An de J. C. 367.

On ne vit point de guerre de toute l'année ſuivante, mais deux choſes la rendirent mémorable; l'une que dans le païs d'Artois, il tomba de la laine mêlée avec de la pluye. On en garde encore aujourd'hui en grande véneration dans Arras, où le vulgaire abuſivement l'appelle de la manne, & tient par tradition que cette pluye là fut obtenuë du Ciel après une extrême ſechereſſe, par des jeûnes publics, & des prieres ſolemnelles. L'autre choſe fut que Valentinian étant tombé malade à l'extrêmité dans Amiens, & ayant ſçû que durant le doute de ſa mort il s'étoit formé pluſieurs brigues pour lui élire un ſucceſſeur, il reſolut d'élever ſon fils Gratien avec lui dans le trône, quoiqu'il n'eût guéres plus de douze ans. Pour cet effet il le mena dans le camp où ſes gens de guerre étoient aſſemblez, & étant monté dans ſon tribunal environné de l'éclat de ſes nobles * Puiſſances, ils appelloient ainſi les grands Officiers, il le prit par la main, & après l'avoir recommandé par le mérite de ſes parens, & par les grandes eſperances qu'il donnoit, il leur déclara ſon intention. Les ſoldats diſpoſez par des diſtributions précedentes, l'approuverent avec des cris de joye, & déclarerent le jeune Prince AUGUSTE. Sur la fin de l'année il ſe rendit à Tréves, où il tint ſa Cour tout le reſte du tems qu'il demeura dans la Gaule.

Pleut de la laine dans l'Artois.

On en garde encore dans Arras.

Valentinian aſſocie ſon fils Gratien a l'Empire.

An de J. C. 367. VALENTINIAN & VALENS.

* *Nobiles Poteſtates*, d'où vient le mot de Podeſtat.

VALENTINIAN, VALENS & GRATIEN *qui regna 16. ans, en vécut 28.*

Il ne ſçavoit plus par quelles ſortes de liens retenir les peuples d'au-delà du Rhin, particulierement les Allemands; qui tantôt bas & ſuplians par la crainte des armes, ou par l'eſpoir des penſions, mettoient ventre à terre, & auſſi-tôt reprenant leur fierté brutale, parloient d'acheval, & menaçoient de tout brûler & de tout tuer. Il reſolut donc de faire un puiſſant effort pour les exterminer tout-à-fait, ou pour les affoiblir par tant de ſaignées, qu'ils ne ſuſſent plus en état de remuër; & pour cet effet il manda preſque toutes les forces de l'Occident & de l'Illyrique. Pendant qu'il ſe préparoit à cette grande entrepriſe, un Prince de cette nation nommé Randon, ſçachant que la garniſon étoit ſortie de Mayence, ſe gliſſa dans la ville avec une troupe de brigands. Ce jour-là les Chrétiens étoient en dévotion, célebrant une fête ſolemnelle, il ſe jetta dans leur Egliſe comme un loup dans une bergerie, d'où il entraîna hommes & femmes avec quantité de butin ſans aucune réſiſtance.

Mayence pillée par Randon Allemand.

Toutes choſes étant prêtes pour marcher, & le Roi Vithicabius fils de Vadomar ayant été empoiſonné à l'inſtigation des Romains, auſquels il donnoit bien

An de J. C. 368. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

bien de la peine : Valentinian paſſa le Rhin à Mayence avec un puiſſant appareil de guerre, & ayant à ſes côtez ſon fils Gratien pour le tenir toûjours preſent aux yeux de ſes armées. Il traverſa tout le territoire de Darmſtad en ordre de bataille, tant il redoutoit les Barbares, qui pourtant ne ſe montroient point du tout, & ſe tenoient à couvert dans le fond de leurs forêts. Etant arrivé près de Sultz-bach un peu au deſſus d'Heidelberg, il apprit qu'une ſoudaine frayeur les avoit pouſſez hors de leurs cachetes, & que le deſeſpoir les avoit fait grimper ſur la croupe d'une montagne fort haute & eſcarpée de tous côtez. Il n'heſita point à les y attaquer, & voulut donner lui-même par quelques endroits qu'il avoit reconnus. D'abord il y fut mal-mené étant tombé dans une embuſcade, où il penſa périr : mais après retournant plus vigoureuſement à la charge, il gagna enfin le haut de la montagne, & les délogea de leur poſte. Il en demeura quantité ſur la place, les autres s'enfuirent dans les bois : il les pourſuivit ſans relâche, & les pouſſa juſqu'au deſſus du Necar, & par de-là *Lupodun*. Cette place ſelon l'avis de quelques-uns eſt la ville de Ladembourg ſituée en effet ſur cette riviere, mais ſelon d'autre c'eſt le château de Lipff, qui depuis a eu des Comtes, & fut démoli par l'ordre du Concile de Conſtance, comme une retraite de brigands. Après le combat de Sultz-bach l'armée Romaine revint dans ſes quartiers d'Hiver, & Valentinian à Treves par la route qu'a ſi élegamment décrite le Poëte Auſone, qui étant Precepteur de Gratian l'avoit accompagné en ce voyage. L'année ſuivante il continua cette guerre par ſes Lieutenans qui n'avancerent pas beaucoup.

Valentinian ſubjugue les Alſemands juſqu'au Necker.

An de J. C. 369.

Les déloge d'une montagne où ils s'étoient retirez.

X. Après tout, c'étoit une entrepriſe preſque impoſſible de dompter entierement les nations d'au de-là du Rhin ; Car elles ne paroiſſoient jamais devant les grandes armées, mais ſe tenoient cachées dans des lieux forts & inacceſſibles, & ſi on ſe diviſoit pour les chercher, elles ſe r'allioient par grandes bandes, & enveloppoient les pourſuivants : ſi bien qu'il étoit inutile d'y aller avec beaucoup de forces enſemble, & très dangereux de les ſeparer dans un païs ſi embaraſſé. A cauſe de ces difficultez, Valentinian jugea qu'on ne pouvoit mieux pourvoir à la ſûreté de l'Empire, qu'en bien fortifiant ſes frontieres ; il leva donc quantité de nouvelles troupes ; enrôllant tout autant qu'il pût de jeunes hommes d'entre les Barbares & des Provinces qui n'avoient point été dépeuplées. Et en même-tems il entreprit de faire une levée de terre & comme un rempart depuis le païs des Griſons juſqu'à l'Ocean, ſur quoi il bâtit de grands & de petits châteaux, & de bonnes tours de diſtance en diſtance. Même par endroits, il fit des Forts qui empietoient ſur les confins des Barbares ; entr'autres un très grand à l'embouchûre du Necar dans le Rhin, à peu près dans le lieu où eſt aujourd'hui Manheim. Il en commença auſſi un autre ſur le mont Pyrus, où l'on dit qu'eſt maintenant la ville de Heidelberg : mais les Allemands ne ſouffrirent pas qu'on achevât ce dernier, & maſſacrerent tous les travailleurs & tous les grands Officiers qui les commandoient. Siagrius ſeul qui conduiſoit le travail ſe ſauva ; l'Empereur déchargea ſa colere ſur lui, le dépouillant de ſon emploi, & lui commandant de ſe retirer.

An de J. C. 370. 371. 372. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

Fortifie les frontieres des Gaules par un long rempart avec des tours.

An de J. C. 373.

Le plus puiſſant Roi de cette nation, & qui lui faiſoit le plus de peine, c'étoit Macrian ; il s'aviſa de lui oppoſer les Bourguignons ; c'étoit un peuple belli-

Veut oppoſer les Bourguignons à Macrian le plus puiſ-

An de J. C. 373. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

queux, qui fourmilloit d'une multitude innombrable d'hommes, & qui d'ailleurs avoit toûjours quelque démélé avec les Allemands à cauſe des ſalines qui étoient entre les confins des deux nations, ſçavoir aux ſources de la petite riviere de Sal, qui naiſſant au village de Saltz ſous le mont de Fogelſberg, vient tomber dans le Mein un peu au deſſous de Francfort. Les ſujets de Macrian habitoient entre le Mein & la Lone, & les Bourguignons étoient à leur Levant, où eſt la Comté de Henneberg & les contrées voiſines. Valentinian écrivoit ſouvent aux Rois de ceux-ci, & les ſollicitoit d'entrer dans le païs de leurs ennemis perpetuels, leur promettant de paſſer le Rhin en même-tems. Sur ces preſſantes ſollicitations ils envoyerent de la Cavalerie d'élite, leſquelles paroiſſant ſur le Rhin avant que celles des Romains fuſſent aſſemblées, donnerent l'alarme aſſez chaude à Valentinian. Après qu'ils eurent attendu quelques jours la jonction qu'il leur avoit promiſe, ſans qu'il ſe mit en état d'y ſatisfaire, ils lui envoyerent demander de la Cavalerie pour couvrir leur retraite, & ayant reconnu que les délais qu'il prenoit étoit un refus, ils ſe retirerent, mais fort irritez de ce qu'on ſe mocquoit d'eux ; juſques-là qu'ils tuërent tous les captifs qu'ils avoient entre leurs mains. Nous avons dit ailleurs qui étoient les Bourguignons: Ammian nous apprend que leurs Rois s'appelloient d'un nom general *Hendivot*, & ceux qui tenoient le ſouverain Sacerdoce *Siniſte*, que ces derniers étoient perpetuels & indeſtituables, mais qu'aſſez ſouvent ces peuples dégradoient leurs Rois, ſi les ſuccès de la guerre étoient malheureux, ou que la peſte les affligeât, ou que la terre ne leur donnât pas des bleds à ſuffiſance. L'année ſuivante ne s'étant point appaiſée, ils mirent 70000. hommes aux champs, ſe camperent ſur les rivages du Rhin, à deſſein de porter leur vengeance dans les Gaules : mais il n'eſt point marqué dans Oroſe qui fait mention de cette entrepriſe, s'ils firent quelques efforts pour paſſer la riviere.

An de J. C. 373. VALENTINIAN, VALENS & GRATIEN.

Les Saxons qui habitoient au deſſous des Friſons ſur les bords de l'Ocean dans des marécages inacceſſibles, & qui s'étoient rendus redoutables ſur mer & ſur terre par leur hardieſſe & par leur agilité, fatiguerent auſſi la Gaule par de frequentes incurſions ; mais toutes furent peu heureuſes, pour eux. Car dans une qu'ils firent par mer, leurs troupes qui étoient deſcenduës, ayant du commencement battu le comte Nannejus, furent contraintes quand Severian Colonel de l'Infanterie fut venu à ſon ſecours, de changer leur furie en humbles ſupplications, offrant de ſe retirer au plûtôt. Les Romains déſirant les attrapper ſans danger, leur accorderent des treves & ſûreté pour la retraite, & prirent d'eux grand nombre de jeunes gens pour les enrôller dans leur milice : mais ſur les paſſages ils leur dreſſerent une embuſcade où ces malheureux, contre la parole qu'on leur avoit donnée, furent tous enveloppez & tuez, ſans qu'il en rechappât un ſeul ; ce ne fut pas néanmoins ſans une longue & opiniâtre réſiſtance. Une autre-fois comme ils marchoient par terre avec un plus grand appareil pour paſſer le Rhin près de Cologne, Valentinian les prévint, les alla attaquer, & les défit près de Deuſon, c'eſt Duiſbourg, ou peut-être Duits, vis-à-vis de Cologne, ſi vous n'aimez mieux croire que c'eſt Duſſeldorp : toutes ces trois places étant dans le païs des François, il y a apparence qu'ils le ſervirent beaucoup en cette occaſion, tant à cauſe

ſant Roi des Allemands.

Ils s'avancent ſur le Rhin mais ne trouvant point ſes troupes, ſe retirent fort irritez.

Leurs Rois s'appelloient *Hendivot*, & leur ſouverain Pontife *Siniſte*.

Irruption des Saxons qui ſont mal-menez.

Perfidie des Romains en leur endroit.

An de J. C. 374. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

que les Saxons avoient pouſſé les Saliens leurs confreres hors de leurs païs, que parce que leur Roi étoit non-ſeulement confederé avec lui, mais encore exerçoit dans ſon palais la charge de Comte des domeſtiques; il s'appelloit Mellobaud. Prenez garde à ne le pas confondre avec Merobaud auſſi François de naiſſance, qui avoit la charge de Grand Maître de l'Infanterie. Je ne ſçai s'il étoit Roi comme l'autre: car les François étant diviſez en pluſieurs peuples, avoient pluſieurs Rois; & j'en trouve deux autres en ce même tems-là, ſçavoir, Priam fils d'Antenor, & Ricomer, ou Richemer, qui à mon avis, fut pere du Roi Theodemer, dont nous parlerons en ſon lieu.

Autre grande défaite des Saxons.

Capitaines François, & pluſieurs petits Rois de cette nation.

Si-tôt que Valentinian eut défait les Saxons près de Deuſon, il paſſa avec ſon armée dans le païs des Allemands, & y ravagea quelques Cantons, les Barbares, ſelon leur coûtume, s'étant retirez dans les bois. Comme il étoit dans la contrée des Rauraques, où il faiſoit bâtir une Forteresſe près de la ville de Bâle, arriva un courrier qui lui apporta nouvelle de la ſubite & furieuſe irruption des Quades. Le ſujet de leurs armes n'étoit pas injuſte: Valentinian ayant entrepris de faire une ceinture de Forteresſes aux frontieres de l'Empire d'Occident, l'avançoit en divers endroits ſur les terres des voiſins; afin d'équarrir ſes piéces, & de prendre les poſtes avantageux. Gabinius Roi des Quades, ſupplia qu'il ne fût rien innové à ſon égard: le Gouverneur de la Pannonie qui avoit ordre de hâter ce travail, feignit de déferer à ſes prieres, & lui promit toute amitié; mais l'ayant invité à un feſtin, il le fit maſſacrer. Les Quades irritez de cette perfidie plus que barbare, ſortirent en armes pour venger la mort de leur Roi, & cette irruption fut ſi ſubite, que comme un débordement imprévu ils couvrirent en peu de tems toute la campagne, tuërent tous les moiſſonneurs, & entraînerent bétail, femmes & enfans. Ils manquerent ſeulement de quelques heures à attraper la Princeſſe Conſtantia, fille de l'Empereur Conſtance, qu'on menoit à Gratien pour l'épouſer. Valentinian étoit ſi prompt & ſi boüillant, qu'il vouloit courir tout à l'heure de ce côté-là; les approches de l'Hiver, & les remontrances de ſon Conſeil ne le pouvoient retenir: à la fin néanmoins il remit ſon voyage au Printems.

Quel en étoit le ſujet.

An de J. C. 374. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

Veut y courir pour les châtier, mais eſt retenu par l'hyver, pendant lequel il tâche de ſurprendre le Roi Macrian.

Avant que de ſortir de la Gaule, il jugea néceſſaire de s'accommoder avec les Princes Allemands, qui ſeuls étoient capables de remuër durant ſon abſence. Il avoit fort à cœur de faire périr Macrian, ou de l'enlever par quelque ſurpriſe. Ayant donc pour cela dreſſé en peu d'heures un pont de bâteaux ſur le Rhin, il fit marcher en diligence & à la ſourdine, un bon nombre de gens de pied du côté de Wiſbaden, où il ſçavoit que ce Roi étoit prenant les bains, comme je croi, pour quelque indiſpoſition, mais ces ſoldats, quelques défenſes qu'ils en euſſent, ne pûrent s'empêcher de piller & de brûler. De ſorte que les Allemands avertis de leurs approches par la clarté des flammes, & par le bruit de ceux qui fuyoient, jetterent promptement leur Roi dans une litiere, & le ſauverent dans les montagnes par des chemins détournez. Valentinian ayant manqué ſon coup, s'en revint tout chagrin à Cologne. Pendant ſon ſéjour en cette ville-là, il donna un Roi aux Buccinobantes, petit Peuple Allemand, logé alors à l'oppoſite de Mayence, & diſtribua des emplois dans ſes troupes, à deux autres Rois de la même nation, qui ſe nommoient Bitherid & Hortarius:

Comment il manque ſon coup.

Un Roi des Allemands brûlé tout vif.

An de J. C. 374. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

mais ce dernier ayant été convaincu peu après d'entretenir intelligence avec Macrian, fut arrêté & condamné à expier sa perfidie par le supplice du feu. Enfin Macrian qui n'avoit pû être détruit par la force, ni surpris par les ruses, se laissa gagner par des caresses & par des présens, il vint trouver l'Empereur près de Mayence, traita son accommodement avec lui tête à tête, & lui jura de demeurer à jamais son ami & bon confederé. Ce qu'il observa fort religieusement tant qu'il vécut, donnant en toutes occasions de genéreuses preuves de sa foi. Vous desirez sçavoir ce qu'il devint? Il périt depuis dans une irruption qu'il fit dans les terres des François, par les embûches que lui dressa le Roi Mellobaud, comme il étoit entré trop avant dans le païs, & qu'il s'acharnoit avec trop de passion à le mettre tout à feu & à sang.

Catastrophe de Macrian.

En Avril. 375.

Au Printems Valentinian passa dans la Pannonie, où, après avoir vaincu & humilié les Quades, par le ministere de Merobaud, qui dans cette guerre avoit le commandement genéral de ses armées, il succomba sous le mortel effort de sa propre colere; car leurs Ambassadeurs l'étant venus trouver à Bregnitz pour lui demander amnistie du passé, il s'emporta si fort, sans doute pour quelques paroles peu respectueuses qu'ils lui dirent, ou pour quelques propositions peu raisonnables qu'ils avancerent, que la violence des esprits lui poussant impetueusement le sang au cerveau, arrêta les mouvemens de la vie, & le tua comme un coup de foudre, le dix-septiéme jour de Novembre, & la douziéme année de son Empire.

Mort de Valentinian par un violent emportement de colere.

Je marquerois ici ce que quatre ou cinq vieux lambeaux de notre ancienne Histoire racontent des François sous cet Empereur; comme il les employa à déloger les Alains des Paluds Méotides où ils s'étoient retirez; comme en récompense il les exempta de tributs, & les rendit *Francs* pour dix ans; comme ce terme étant expiré, ils continuerent de ne vouloir plus rien payer; & tuërent les Exacteurs qui alloient pour les exécuter, & comme ayant été châtiez par la perte d'une grande bataille, ils se retirerent en Germanie; je serois, dis-je, obligé de rapporter ici toutes ces choses, si je n'en avois parlé cidessus sous l'Empire de Valerian, où le Lecteur judicieux pourra discerner ce qu'il y a de vrai-semblable, d'avec ce qui est tout-à-fait absurde, & démêlant cette confusion, jugera ce qu'on peut rapporter de ces choses au tems de Valerian, & ce qui en peut convenir à celui de Valentinian.

Ce que disent quelques vieux Auteurs de l'origine du nom des François pour avoir vaincu les Alains.

An de J. C. 374. *en Avril.* VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

XI. Lorsque Valentinian étoit à l'agonie, les principaux de son armée ayant tenu conseil, & consideré qu'il étoit à craindre que les troupes qu'il avoit amenées des Gaules, ne se revoltassent, & ne vouluſſent se faire un Empereur, trouverent à propos de déferer ce titre au jeune Valentinian son fils, âgé seulement de cinq ans, lequel étoit avec sa mere dans une maison des champs à cent mille de-là. L'ayant donc envoyé querir en diligence, ils le firent proclamer le sixiéme jour d'après la mort de son pere sur la fin du mois de Novembre dans la ville d'Acincum, * sans attendre le consentement de Gratien & de Valens qui le donnerent depuis, mais non sans beaucoup de peine. Ainsi il y eut trois Empereurs à la fois, l'oncle & les deux neveux, celui-là dans l'Orient, ceux-ci dans l'Occident. Les grands Officiers qui gouvernoient ces deux cousins, leur partagerent les Provinces de cette sorte: Gratien eut les Gaules, l'Espagne, & la grande Bretagne, & te-

An de J. C. 375. VALENS, GRATIEN & VALENTINIAN II.

Ce dernier regna 16. ans & demi, en vécut 26. & quelques mois.

* *Aquincum*, ou *Cepel sur le Danube à 2. lieuës de Bude.*

Les principaux Officiers de son armée proclamerent Valentinian son fils Empereur.

An de J. C. 375. VALENS, GRATIEN & VALENTINIAN

noit ſon ſiége Imperial à Treves. Valentinian l'Italie, les Illyries & l'Afrique, & faiſoit ſa réſidence à Milan, dont ſaint Ambroiſe étoit pour lors Evêque. Tous deux étant encore jeunes, Gratien âgé ſeulement de dix-neuf à vingt ans, & Valentinian de cinq, tout le gouvernement étoit entre les mains de leur Conſeil. Il y avoit auprès de Gratien, Auſone ſon précepteur, Macedonius Grand-Maître des Offices, le Comte Nannienus ſage Capitaine, & Mellobaud Comte des domeſtiques & Roi des François, Prince belliqueux & vaillant, qui avoit tout pouvoir. Valentinian étoit ſous la regence de ſa mere Juſtine, de Cerialis ſon oncle maternel, d'Equitius parent de ſon pere, de Merobaud Grand-Maître de l'Infanterie, & du Comte Bauton qui étoit auſſi François; ainſi dans l'une & dans l'autre Cour, les principaux de cette nation avoient la meilleure part au maniement des affaires.

Partage de l'Empire d'Occident entre Gratien & Valentinian.

Les choſes étoient aſſez paiſibles en Occident; mais en Orient les Goths bouleverſoient tout. Cette puiſſante & belliqueuſe nation, ſoit qu'elle fût originaire des *Gothons de Germanie, ou des * Guthes de Suede, qui peut-être étoient une peuplade des Gothons, ſoit qu'elle fût la même que celle des Getes, avoit commencé à paroître vers l'an deux cens quarante-deux de J. C. ſous l'Empire de Gordian; & pour lors elle occupoit le même païs que les anciens Auteurs donnent aux Getes, ſçavoir la partie de la Scytie Européenne, qui eſt entre le Pont-Euxin, & le Tanaïs, non loin du Danube vers l'Occident, ayant les Alains au Septentrion, les Huns à l'Orient. La premiere fois qu'ils firent parler d'eux, un de leurs chefs nommé Oſtrogothus s'étant ligué avec les Quades & les Marcomans, commença à courir ſur les terres de l'Empire; Gordian les arrêta par le moyen d'une penſion annuelle; laquelle ayant manqué de leur être payée par l'Empereur Philippe, ils ſe jetterent ſur la Mœſie & ſur la Pannonie. Ils continuerent ces ravages ſous leur Roi Cinna fils d'Oſtrogothus, & firent périr Decius avec ſon armée qui les alla imprudemment attaquer dans des marêts, où ils s'étoient retranchez. Après ce grand avantage, ils contraignirent les Romains de leur payer penſion ou plûtôt tribut, pour racheter le pillage des Provinces de Mœſie, de Thrace, de Macedoine, & de Grece qui étoient expoſées à la merci de ces Barbares. Cela n'empêcha pas que deux ans après ils n'envahiſſent la Macedoine; & ils n'en purent être délogez qu'à quinze ans de-là, par l'Empereur Claudius qui en défit un prodigieux nombre par mer & par terre, comme nous l'avons dit. Les irruptions des Goths, Scythes, Alains, & autres Barbares, ne fut peut-être pas le moins puiſſant des motifs qu'eut Conſtantin le Grand de transferer le Siege de l'Empire à Byſance; & veritablement quand il ſe fut établi en ce poſte-là, il rangea ſi bien les Goths, qu'ils ne branlerent pas de ſon vivant, & n'oſerent plus demander le tribut qu'on avoit accoûtumé de leur payer.

Goths ravagent l'Orient; quel peuple c'étoit, & d'où il venoit.

** C'eſt la Pomeranie.*

** C'eſt la Gotlande.*

An de J. C. 376. *& ſuiv.* VALENS, GRATIEN & VALENTINIAN II.

Quand ils commencerent à courir ſur les terres de l'Empire. Défirent Decius en bataille; firent payer tribut aux Romains.

Envahirent la Macedoine, d'où ils furent chaſſez par Claudius.

Conſtantin le grand les rangea bien.

Ce mal, qui ſembloit tout-à-fait éteint, ſe r'alluma néanmoins avec plus de violence que jamais du tems de l'Empereur Valens. Après trois ans d'une fâcheuſe & rude guerre qu'ils lui firent, il traita la paix avec leur Roi Athanaric, & le reçût en ſon amitié: mais cela même dans la ſuite fut très pernitieux pour lui & pour ſon Empire. Les Huns, nation horriblement ſauvage & cruelle, qui demeuroient entre les Paluds-Meotides, & l'Ocean glacial,

Valens les reçût dans ſon alliance.

An de J. C. 376. & suiv. VALENS, GRATIEN & VALANTINIAN II.

après avoir percé au travers des regions que tenoient les Alains surnommez Tanaïtes, & les ayant forcez de se ranger avec eux, se déborderent furieusement sur les terres des Goths. La nation Gothique comprenoit plusieurs peuples qui étoient generalement divisez en Ostrogoths & Visigoths. Je ne sçai point au vrai la cause de ces deux appellations, si on ne veut se satisfaire de ce qu'on dit que les Ostrogoths habitoient plus vers l'Orient, & les Visigoths vers l'Occident, ou que ce fût quelques-uns de leurs Chefs qui leur donnerent ces noms; en effet vous venez de voir qu'un de leurs Rois se nommoit Ostrogothus.

Visigoths & Ostrogoths.

Les terres d'Ermenrich Roi des Grutunges, peuple Visigoth, furent envahies les premieres par les Huns. Ce Prince surpris au dépourvû, se délivra de ces cruels ennemis par une mort volontaire. Vithimer son successeur aussi malheureux que lui, périt dans une bataille. Alesteus & Saphrax qui prirent la tutelle de ses enfans, n'ayant plus l'assurance de resister aux Huns, se retirerent vers la riviere de Danaste qui coule entre le Danube & le Boristhene Semblablement Athanaric chef des Tervinges ou Dervinges, autre peuple Gothique, ne put tenir devant eux; enfin toute la nation étant saisie d'une épouvante universelle, la plus grande partie du peuple pour ne pas être la proye de ces ennemis si terribles, resolut d'abandonner le païs, & de se mettre à couvert en quelque coin de terre, qui fût hors d'insulte. Ayant donc jetté les yeux sur la Thrace, dont le terroir étoit très fertile, & situé au de-là du Danube, ils se vinrent camper sur les bords de cette riviere, ayant pour chef un Prince nommé Alavin, & envoyerent des Ambassadeurs à l'Empereur Valens leur allié, le supplier de leur accorder retraite dans ses terres, l'assurant qu'ils y vivroient paisiblement, & qu'ils lui fourniroient des troupes stipendieres s'il en avoit besoin. La Thrace étant presque toute deserte par les guerres précedentes, les flateurs de son Conseil se promettoient que lorsque ces nouveaux habitans l'auroient cultivée, ils se feroient donner une partie de ces terres en propre, & que l'Empereur tireroit de grands tributs du reste: joint qu'il en feroit une pepiniere inépuisable de gens de guerre, avec quoi il se rendroit redoutable à tout l'Univers. L'aveugle avarice de ces gens-là fut donc cause qu'il donna entrée dans la Thrace à une multitude innombrable de ces fuyards. Alavin y fut le premier reçû, puis le Roi Fridigerne, ensuite les tuteurs de Vithimer s'y glisserent sans permission. Tous les jours il y en venoit quelque nouvelle bande, & à mesure qu'ils se renforçoient ils parloient plus haut. On s'apperçut aussi-tôt de la faute qu'on avoit faite d'avoir ouvert la porte à tant d'hôtes qui se rendoient maîtres de la maison. Les Ducs Maximus & Lupicin, qui commandoient dans la Thrace, soit par ordre secret de l'Empereur, ou par desir de rapiner, s'aviserent de leur soustraire les vivres, & par ce moyen les reduisirent à une extrême famine. Les Goths desesperez par ce mauvais traitement, se soûleverent avec furie & désolerent tout le païs; Valens commença pour lors à concevoir la grandeur du péril, & envoya demander des troupes à Gratien son neuveu, qui aussi-tôt fit marcher de ce côté-là deux de ses Capitaines Ricomer & Frigerid. Ce dernier, si je ne me trompe, étoit François aussi bien que l'autre: mais Ricomer n'y fut pas long-tems, & revint en Gaule pour emmener un plus grand secours à Valens, comme il fit.

Huns les chassent de leur païs. ne sçavent où se réfugier.

An de J. C. 378. VALENS, GRATIEN & VALENTINIAN II.

Valens leur permet de se retirer dans la Thrace.

Ils y entrent en si grande multitude qu'ils lui font peur.

Ses Lieutenans leur ayant soustrait les vivres, les mettent au desespoir.

An de J. C. 378. VALENS, GRATIEN & VALENTINIAN II.

Cependant les Gohts, quoique plus forts en nombre, perdoient tous les jours leurs avantages : ce qui les obligea d'appeller à leur aide plusieurs bandes d'Alains & de Huns. Les Romains craignant d'être enveloppez par cette effroyable multitude de Barbares, reculerent devant eux, & leur abandonnerent le plat païs, si bien qu'ils couroient à leur aise depuis le Danube jusqu'au mont * Rodope, exerçant brutalement toutes sortes de brigandages, de meurtres, d'incendies & d'outrages sur les corps des personnes libres. Il n'y eut que le seul Frigerid qui châtia en quelque façon cette licence par la défaite des Taifales, qu'il rencontra dans sa marche; il en fit quantité de prisonniers qu'il envoya en Italie labourer les terres des environs de Rege, de Modene, & de Parme. Les Taifales étoient un peuple de la nation des Huns, parmi lesquels regnoit cette abominable coûtume que les jeunes garçons demeuroient au pouvoir des hommes pour en abuser; mais si quelqu'un venant à un âge plus robuste, avoit l'assurance d'attaquer un grand sanglier, ou de tuër un ours, il étoit délivré de cette infamie. Gratien cependant resolut de secourir puissamment son oncle, & croyant que rien ne se remuëroit du côté de la Germanie pendant son absence, avoit commencé à faire avancer ses troupes vers l'Orient, & se disposer à s'y acheminer en personne. Comme elles étoient déja en Pannonie, il apprit que les Lentiens peuple Allemand, qui avoient été avertis de l'éloignement de ses troupes avoient passé le Rhin par dessous la glace, & qu'ayant été d'abord repoussez, ils avoient assemblé tout ce qui portoit les armes dans leurs Cantons, au nombre de quarante mille hommes, qui rouloient comme un gros torrent dans les contrées d'au de-çà de Strasbourg. Gratien à cette nouvelle rappella ses troupes qui étoient en marche, & cependant envoya de ce côté-là celles qu'il avoit retenuës, dont il donna le commandement general au Comte Nannienus & à Mellobaud. Le premier plus circonspect, étoit d'avis de tirer la guerre en longueur; le second suivant son humeur, & celle de sa nation, voulut aller droit aux ennemis. Ils les rencontrerent près de la ville d'Argentaire, (qui n'est pas Strasbourg, comme croyent quelques-uns, mais Colmar) & les combattirent si heureusement qu'ils leur firent lâcher le pied, les enfoncerent & les assommerent presque tous dans la déroute. Leur Roi Priarius qui avoit été le chef, & la trompete de cette entrepriſe, demeura parmi les morts dont le nombre étoit de trente-cinq mille pour le moins, puisqu'il n'en rechappa en tout que cinq mille. Ceux-là s'étant sauvez dans les montagnes, s'y défendirent quelques jours, & après firent leur composition, en donnant ce qu'ils avoient de jeunes gens pour remplir les troupes auxiliaires des Romains.

Les complots des autres peuples de la Germanie furent étouffez jusques dans le cœur par un coup si grand & si soudain : ainsi Gratien ne craignit plus de porter ses armes vers l'Orient; & comme il fut en marche, il envoya un de ses Comtes devant pour faire part à son oncle de son heureuse victoire, & pour l'assûrer qu'il seroit bientôt à lui. Valens pour lors avoit assemblé ses troupes, & se tenoit retranché dans un camp d'où les plus sages lui conseilloient de ne point sortir, qu'il ne fût fortifié de cette jonction. Le conseil étoit prudent & sûr, mais la jalousie qu'il avoit de la gloire de son neveu, & la flaterie de ceux qui l'obsedoient, lui en firent prendre un

An de J. C. 378. VALENS, GRATIEN, & VALENTINIAN II.

Secours envoyé par Gratien à Valens.

Les Gothis appellent les Alains à leur aide.

* *Appellé* Rulla *par les Turcs.*

Qui sont défaits près Colmar.

Taifales sont défaits.

Gratien marchant au secours de Valens, en est detourné par l'irruption des Lentiens.

Gratien marche vers l'Orient.

An de J. C. 378. VALENS, GRATIEN & VALENTINIAN II.

tout contraire. Ces peſtes de Cour qui chatoüillent toûjours les paſſions des Princes lui perſuaderent de donner bataille au plûtôt pour anticiper lui ſeul la victoire, ſans attendre ſon neveu; qui peut-être, lorſqu'il en auroit partagé la gloire avec lui, voudroit auſſi partager ſa puiſſance. Il courut donc aveuglément à ſa perte, allant chercher les ennemis qui de leur côté ne demandoient autre choſe que bataille. Elle ſe donna près de la ville d'Andrinople; ſon armée fut miſe en deſordre par la grêle des fléches que les ennemis tiroient: enſuite rompuë, diſſipée, & taillée en pieces, lui-même bleſſé d'un coup de fléche, fut brûlé dans une cabane de païſan, où il ſe vouloit défendre. Cette perte fut ſi grande, qu'on la peut bien compter entre celles qui ébranlerent l'Empire. Gratien arrivant quelques jours après, recueïllit les débris de ſes troupes, & ſe retira à Sirmiſch en Pannonie, s'étant aiſément conſolé de ce malheur, à cauſe des piques d'entre lui & ſon oncle, qui naiſſoient de la jalouſie de la domination, & de leurs divers ſentimens touchant la foi. Car Valens avoit malheureuſement épouſé les dogmes d'Arius, avec tant de chaleur, qu'il employoit ſon autorité à les faire recevoir par tout; & les Goths lui ayant demandé des Docteurs pour ſe faire inſtruire dans la Religion Chrétienne, il leur avoit envoyé des Evêques Ariens, qui les firent entrer dans le Chriſtianiſme par la voye de l'erreur. La communication de ce peuple empoiſonna auſſi les autres Barbares; & de là une infinité d'atroces perſecutions contre les Orthodoxes.

Valens ſe hâtant par jalouſie de donner bataille aux Goths, la perd & y perit.

Les Evêques qu'il avoit envoyez aux Goths, les rendirent Ariens.

Vers la fin de l'année que les Empereurs avoient accoutumé de déſigner les Conſuls pour la ſuivante, Gratien nomma Auſone qui avoit été ſon Précepteur, à cette dignité, lui donnant Olibrius Seigneur Romain pour Collegue. Valentinian l'avoit déjà honoré de la charge de Préfet du Prétoire des Gaules, puis d'Italie, & de celle de Préfet de Rome; il ne lui manquoit plus pour comble des honneurs que la dignité Conſulaire. La maniere dont ſon diſciple lui fit cette grace, ſurpaſſoit la grace même. Il lui envoya la robe que l'Empereur Conſtance avoit portée étant Conſul, & lui écrivit qu'encore qu'il lui payât ce qu'il lui devoit, il ſçavoit bien qu'il ne s'acquitoit pas. En effet à comparer ces bienfaits, quelques grands qu'ils ayent été, avec ce beau panegyrique que fit Auſone pour l'en remercier, on peut dire que Gratien eſt demeuré ſon redevable; car l'éclat du Conſulat qu'il lui donna, paſſa dans une année, & celui des loüanges qu'il en reçût, ſe conſervera dans tous les ſiécles. Ainſi le diſciple pratiquoit ce qu'il avoit appris, & le maître recueïlloit les fruits de ce qu'il avoit enſeigné.

An de J. C. 378. GRATIEN & VALENTINIAN II.

ſon Precepteur.

Grands honneurs que Gratien defere à Auſone

XII. Dans la même ville de Sirmiſch Theodoſe le Grand fut auſſi élevé à l'Empire, étant pour lors dans la force de ſon âge, & dans une haute reputation de vaillance & de ſageſſe. Il étoit natif de la ville de Cavia en Galice fils d'un autre Theodoſe que nous avons vû ſe ſignaler par les défaites des Pictes & des Ecoſſois dans la Grande-Bretagne, & dans les Iſles Orcades. Gratien ne ſe ſentant pas encore aſſez fort pour ſoûtenir tout le faix des affaires, & ne pouvant pas lui ſeul réſiſter à tant de Barbares, & défendre en même tems le Rhin, & le Danube, la Thrace, la Pannonie, & les Gaules, fut conſeillé de prendre un Collegue, & crut ne pouvoir faire un meilleur choix que celui-là. Dans ce deſſein l'ayant fait venir d'Eſpagne où il étoit, il le déclara Empereur & lui

Aſſocie Theodoſe à l'Empire.

An de J. C. 379. GRATIEN, VALENTINIAN II. & THEODOSE I. *regna 16 ans, en vécut 50.*

lui commit les Provinces de l'Orient. Cette cérémonie achevée, il reprit le chemin de la Gaule, roulant nuit & jour sur ces grandes voyes militaires avec une diligence qui laissoit la renommée derriere lui, tant il étoit pressé du desir de se trouver à tems dans la ville de Treves, pour honorer la cérémonie du Consulat de son Précepteur.

Etant de retour en ce païs-là, il châtia les Allemands qui avoient eu l'audace de faire quelques courses durant son absence; & l'année suivante il envoya dans l'Illyrique les Comtes Bauton & Arbogaste, tous deux François & fort fidéles aux Romains, avec des troupes assez considérables, pour donner secours à Theodose, lequel avec ce renfort fit une si rude guerre aux Goths, aux Alains & autres Barbares, que les ayant mattez par plusieurs grandes batailles qu'il gagna sur eux, il les chassa en moins de deux ans de toutes les Provinces qu'ils avoient envahies. Ainsi tout l'Occident étant dans le calme, les beaux arts fleurissoient dans les Gaules par l'affection & par les influences benignes du Prince, les Provinces s'y repeuploient à vûë d'œil, & les villes y reprenoient leur ancienne splendeur.

Calme dans les Gaules fait fleurir les beaux arts.

Il est à croire que dans ces années-là fut bâtie celle de Grenoble, ou par cet Empereur même, ou par quelqu'un de ses grands Officiers, ou par les peuples, qui voulurent laisser à la posterité cette illustre marque du zele qu'ils avoient pour sa gloire. Son nom semble montrer son Fondateur, car *Gratianopolis* veut dire ville de Gratien; on la pourroit appeller la ville des graces & de la Politesse. La commune croyance est qu'elle ne fut pas faite toute à neuf, mais seulement qu'on repara & qu'on agrandi celle de Cularone, & que sans doute on l'orna de quantité de beaux privileges pour la rendre digne d'un nom si auguste. Mais lorsque je considere que Cularone a subsisté avec son nom plus de vingt-quatre ans après Gratien, j'avouë que je fais quelque scrupule de croire que Grenoble soit au même endroit où étoit autrefois cette petite ville, si ce n'est qu'elle y eût été bâtie assez longtems après la mort de ce Prince par quelqu'un qui se fût piqué de relever sa mémoire.

Fondation de Grenoble.

An de J. C. 379. GRATIEN, VALENTINIAN II. & THEODOSE I.

Doute si c'est Cularone.

La bonace avoit duré six ans sans interruption, quand tout d'un coup il s'éleva une furieuse tempête du côté de la grande Bretagne, mais dont les causes étoient dans la Cour de Gratien même. Le travail & le péril qui aiguisoient sa vertu, & qui donnoient du crédit aux braves gens, étant cessez par la paix, les prosperitez & le repos le mirent dans une molle oisiveté, & le livrerent entre les mains des flatteurs; d'autant plus dangereux à un Prince qu'il se sent digne de quelques loüanges, parce que ces lâches corrupteurs des plus belles ames employent son propre mérite à lui gâter l'esprit, & font servir la sécurité que lui donne sa réputation, à le jetter dans les vices. Gratien n'étant pour lors âgé que de vingt-sept à vingt-huit ans, vaillant sans ostentation, généreux, bien-faisant, d'un naturel doux & moderé, eût pû devenir un grand Prince, s'ils ne lui eussent pas trop persuadé qu'il l'étoit déja. Comme il crût avoir assez fait pour sa gloire, il se relâcha des occupations serieuses qui doivent exercer les soins d'un Souverain, chargé du gouvernement de l'Univers, & s'adonna à des bagatelles. Le plaisir de bien tirer de l'arc, les petites chasses dans ses parcs, les spectacles & semblables passe-tems faisoient son entretien ordinaire. Ce genre de vie fainéante & badine choquoit

La paix jetta Gratien dans la molesse & dans les bagatelles.

An de J. C. 380. GRATIEN, VALENTINIAN II. & THEODOSE I.

extrêmement la gravité de ces vieux Officiers, qui croyoient que l'Empire étoit une charge & non pas un divertiſſément. D'ailleurs l'affection trop particuliere qu'il témoignoit aux étrangers, les offençoit, & les touchoit encore plus au cœur: il donnoit les plus belles charges aux Seigneurs François, les élevant même au Conſulat qui étoit le ſommet des honneurs. Nous trouvons que Merobaud fut ſon collegue en cette dignité, & que l'année qu'il mourut il y avoit déſigné Bauton & Ricomer; qu'il avoit retiré de ſa Cour Arbogaſte banni par la faction de ſes compatriotes, & qu'il lui avoit donné le commandement ſur une partie de ſes troupes: il témoignoit encore une inclination plus violente pour quelques bandes d'Alains transfuges qui s'étoient jettez dans ſon ſervice: car ſe laiſſant gouverner à ceux qui font métier d'alterer le bon naturel des Princes, & de leur donner de la défiance de leurs meilleurs ſujets; il honoroit ces Barbares des plus belles récompenſes, & en faiſoit ſi grand cas, qu'il leur commettoit les affaires les plus importantes, & quelquefois même ſe faiſoit voir en public habillé à leur mode. Cette confiance trop viſible qu'il avoit pour les étrangers étoit comme un reproche d'infidelité à ſes ſujets naturels, & partant lui attiroit la haine de ſes vieux ſoldats. Enfin elle fut ſi bien attiſée & ſoufflée par les factieux, qu'elle pouſſa les troupes de la grande Bretagne à deſirer un changement. C'étoient bien les plus fâcheuſes & les plus mutines de toutes, & qui ſans ceſſe cherchoient occaſion de repaſſer en terre ferme: mais avec cela elles étoient émûës par le reſſentiment de leur chef, il s'appelloit Clement Maximus Eſpagnol de naiſſance, qui avot été compagnon d'armes de Theodoſei, & ſe vantoit d'être ſon parent, quoique le Panegyriſte Pacatus diſe qu'il n'étoit que ſon vaſſal & ſon domeſtique. Il étoit furieuſement piqué de ce qu'ayant été, pour ainſi dire, de même volée que Theodoſe, Gratien ne l'avoit pas jugé digne de l'Empire, lui qui s'eſtimoit bien plus que celui qu'on lui avoit préferé. De fait il ne lui manquoit aucune des qualitez néceſſaires pour le commandement ſouverain, ni probité, ni juſtice, ni vaillance, & il méritoit de l'obtenir, s'il ne l'eût ravi par un crime, & qu'il ne s'y fût pas maintenu par une guerre civile. Oroſe * & Severe * l'excuſent en quelque façon de ſon attentat, diſant que les ſoldats le proclamerent malgré lui, & qu'un grand Empire ne ſe peut refuſer ſans péril, ni retenir ſans violence. Les Courtiſans de Gratien tournoient cette revolte en raillerie, & en parloient comme d'une maſcarade, diſant qu'une poignée d'éxilez (ils appelloient ainſi les troupes de la grande Bretagne) avoient déguiſé leur chef, & l'avoient habilié en Roi. Cependant Maximus ſe contentant dans ſon gouvernement juſqu'à ce que ſes intrigues lui euſſent diſpoſé toutes choſes, travailloit ſerieuſement à débaucher les troupes de la Gaule, & à faire ligue avec les Barbares d'au de-là du Rhin. A quoi il étoit puiſſamment aidé par les Payens, irritez au dernier point du mépris que Gratien faiſoit d'eux, ayant été le premier qui eût refuſé de prendre la charge de Souverain Pontife, que ſes Prédeceſſeurs depuis Conſtantin n'avoient pas négligée à cauſe des grands droits & du pouvoir qu'elle avoit. Après que la partie de Maximus fut faite, & qu'il eût premierement donné des prémices de ſon affection à la République, en réprimant les Ecoſſois & les Pictes, il vint deſcendre avec ce qu'il avoit de gens à l'embouchure du Rhin.

An de J. C. 381. GRATIEN, VALENTINIAN & THEODOSE I.

Il avoit trop d'affection pour les étrangers, particulierement pour les Alains.

Il avoit de très bonnes qualitez.

* *L.* 7. *c.* 34.

* *Dialog. l.* 2. *c.* 7.

Ce qui lui attira la haine de ſes troupes.

Debauche les troupes de la Gaule, & fait ligue avec les Barbares.

La mutinerie des troupes de la Grande Bretagne qui proclamerent Maximus Empereur.

Il vient deſcendre à l'embouchûre du Rhin; les Legions des Germaniques le reçoivent.

An de J. C. 382. GRATIEN, VALENTINIAN & THEODOSE I.

Les Hiſtoriens Bretons peu éclairez dans les choſes de ces ſiécles-là, rapportent au tems de cette deſcente de Maximus, la venuë de Conan Meriadec dans les Gaules, & à quelques années de-là l'établiſſement du Royaume de la petite Bretagne : mais ce Conan, s'il fut jamais, & toute ſon hiſtoire ſe doit mettre du tems d'Honorius, lorſque le Tiran Conſtantin étant paſſé de la Grande-Bretagne dans la Gaule avec un puiſſant armement, y fit encore venir quantité de nouvelles levées que ſes gens avoient faites dans l'Iſle. Nous n'en parlerons donc qu'en ce tems-là.

Les Hiſtoires de Bretagne ſe mécontent de rapporter ici la venuë de leur Conan Meriadec.

An de J. C. 383.

A la deſcente de Maximus, les Legions qui étoient dans les deux Germaniques, lui tendirent les bras, & le reçurent. Gratien étant ſurpris au dépourvû, ſe ſauva de Treves à Paris où il avoit donné rendez-vous à ſes troupes. Maximus le ſuivit en diligence ; il y eut des eſcarmouches cinq jours durant à la vuë de la ville, & Gratien ſe reſolut de donner bataille. Mais lorſque ſes troupes ſont rangées, il eſt bien etonné de voir que ſa Cavalerie More tourne caſaque, & que ſes gens ſe détachent de lui file à file, & l'abandonnent. Ne lui reſtant donc plus d'autre voye de ſalut que la fuite, il choiſit trois cens Cavaliers des meilleurs & des plus fidéles, & prend ſa courſe vers les Alpes pour ſe ſauver en Italie auprés de Valentinian ſon neveu. Merobaud & Baillon ou Waillion ne l'abandonnerent point dans cette extrémité, & aux dépens de leur vie lui garderent la foi, eux qui étoient étrangers, dans une perfidie generale de tous ſes ſujets. Il eſt à croire que Mellobaud étoit mort, parce qu'il n'en eſt plus parlé ni dans cette occaſion, ni après : mais Bauton & Arbogaſte étoient pour lors auprès de Valentinian. Quand Maximus eut appris la fuite de Gratien, il envoya en diligence après lui Andragathius Colonel de ſa Cavalerie, avec un aſſez petit nombre de Cavaliers, qui l'attrapa à Lyon, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & l'ayant gardé juſqu'à nouvel ordre, le tua dans cette même ville, le 25. d'Août. Saint Jerôme dit, *Que long-tems après on y voyoit les traces d'une main* imprimées ſur la muraille avec du ſang* qui crioit vengeance contre les meurtriers.

Gratien s'enfuit à Lyon.

Je ne puis obmettre la maniere dont un Autheur * dit qu'Andragathius ſurprit ce nouvel Empereur. Ce miniſtre du Tiran approchant de Lyon, fit accommoder une grande litiere couverte, portée par deux longues files d'eſclaves, comme étoient celles des Dames de qualité, & ſe mit dedans avec ſix ou ſept de ſes ſatellites, envoyant devant quelques valets porter la nouvelle que c'étoit l'Imperatrice qui arrivoit de Treves, où Gratien l'avoit laiſſée. Le jeune Prince ravi de joye, ſort auſſi-tôt au devant peu accompagné, & rencontre la litiere ſur le pont du Rhône. Si-tôt qu'il l'aborde, croyant aller ſaluer ſa chere épouſe, Andragathius & ſes ſatellites ſautent en bas l'épée à la main, chargent & écartent ceux qui étoient avec lui, l'enveloppent & le font priſonnier. Que ce ſtratagême ſoit veritable, ou non, il ſent fort le Romain. Avec Gratien furent pris, Merobaud Grand Maître de la milice, & Conſul, & Baillon qui avoient été honorez des ornemens triomphaux ; le premier fut forcé par la rigueur des mauvais traitemens, à ſe donner la mort ; le ſecond la reçût par les ſoldats qui le gardoient. Ils l'étranglerent en ſecret à deſſein de flétrir ſa memoire de l'infamie d'une mort effeminée, comme s'il n'eût pas eu le courage de ſe ſervir du poignard. Lorſque Maximus demeuroit dans la Gaule, il avoit donné

An de J. C. 383. GRATIEN, VALENTINIAN & THEODOSE I.

Un Colonel de Maximus le tuë.

* *Cruenta manûs veſtigia parietes tui, Lugdune, teſtantur.*

* *Socrates.*

An de J. C. 383. VALENTINIAN II. & MAXIMUS *regnat* 5. *ans, en vécut* 50.

An de J. C. 383. VALENTINIAN II. & MAXIMUS.

ordre afin de divertir les forces que Valentinian eut pu envoyer à son frere, de susciter les Juthunges à se jetter sur la Rhetie. De l'autre coté le Comte Bauton * qui gouvernoit entierement le jeune Prince, & l'Imperatrice Justine sa mere, avoit appellé les Alains & les Huns pour les faire entrer dans les Gaules. Or après la mort de Gratien, Maximus & Valentinian se redoutant l'un l'autre, & étant touchez d'un même desir de se demander la paix, s'envoyerent en meme-tems des Ambassadeurs, saint Ambroise de la part de Valentinian, & le Comte Victor de celle de Maximus; lesquels se rencontrerent près de Mayence. Par leur entremise la paix également souhaitée, fut concluë en peu de tems, & Bauton détourna les Alains & les Huns contre les Juthunges.

* ou Baudon.

Paix faite entre Valentinian & Maximus, par l'entremise de S. Ambroise.

Plusieurs placent en cet endroit l'histoire du martire de sainte Ursule & des onze mille Vierges ses compagnes, & la racontent de cette sorte. Maximus, disent-ils, passant dans les Gaules, chassa les habitans de l'Armorique pour en distribuer les terres à deux Legions qu'il amena de la Grande-Bretagne, commandées par Conan; & afin que cette nouvelle Colonie pût provigner, il envoya demander autant de filles à Dionotus Roi de Cornoüaille, qu'il y avoit de soldats dans ces Legions, sçavoir onze mille. Dionotus lui en envoya le nombre qu'il demandoit: mais toutes Vierges choisies & chrétiennes, dont la plus noble étoit Ursule fille de ce Roi, & destinée pour Conan. Ces filles, disent-ils, ayant été embarquées à Londres, & jettées par la tempête au milieu des Pirates Huns & Pictes, que Gratien avoit attirez dans cette mer pour faire la guerre à Maximus, aimerent mieux souffrir la mort que de consentir à la brutalité de ces brigands, qui de rage les tuërent toutes, & les envoyerent au Ciel avec une double couronne de la Virginité, & du martire. D'autres voyant les inconveniens qu'il y a dans cette narration, cherchent une autre conjoncture pour placer cette avanture-là, & croyent l'avoir trouvée du tems que Crocus fit une irruption dans les Gaules. Quelques-uns la rejettent en l'an 406. à ce furieux passage des Vandales, qui commirent de si horribles cruautez. Mais par tout il y a tant de difficultez par la chronologie & pour les circonstances, qu'il est plus aisé de juger où il ne faut pas mettre cet évenement, s'il arriva jamais que de dire là où il le faut mettre. La docte Maison de Sorbonne qui a bien voulu choisir sainte Ursule pour sa Patrone, sçaura peut-être mieux que les Critiques débroüiller & affermir une histoire si embarassée & si douteuse.

Histoire des onze mille Vierges.

An de J. C. 383. THEODOSE I. VALENTINIAN II. & MAXIMUS.

Maximus étant demeuré Maître des Gaules, de l'Espagne & de la Grande-Bretagne, eût pû posseder legitimement un Empire qu'il avoit acquis par un parricide, s'il se fût contenu au de-çà des Alpes. C'étoit le conseil que lui donnoit le Grand saint Martin de Tours, qui alloit quelque-fois à Treves, non pas pour faire sa Cour, mais pour les urgentes affaires de l'Eglise, & particulierement pour celles des Priscilianistes, dans laquelle par une conduite vrayement Apostolique, il employoit son zele à étouffer l'heresie, & sa charité à sauver les heretiques. Le Comte Bauton étant mort, Maximus s'imagina que Valentinian dépourvû de l'assistance de ce fidéle tuteur, seroit facile à détrôner. Donc au même-tems qu'il l'amusoit par une négociation, pour laquelle saint Ambroise fit un second voyage en Gaule, il passa tout d'un coup en Italie, avec tant de viteſſe, que peu s'en falut qu'il n'investit le jeune Prince dans Milan;

S. Martin conseilloit à Maximus de ne point passer en Italie, mais il ne le croit pas, & passe les Alpes, Valentinian s'enfuit.

An de J. C. 389. THEODOSE I. VALENTINIAN II. & MAXIMUS.

il n'eut le tems que d'aller au plus prochain port s'embarquer avec ſes ſœurs & ſes principaux Officiers, pour ſe retirer auprès de Theodoſe. Les charmes de la beauté & de l'eſprit de ſa ſœur Galla, engagerent cet Empereur à la prendre pour femme, & puis à embraſſer chaudement la querelle de ſon frere. En peu de mots, Theodoſe ayant gagné deux ou trois batailles ſur les gens de Maximus, ce malheureux ſe retira dans Aquilée, & demeura là tout étourdi, & comme perclus de tant de pertes, juſqu'à ce qu'il fût livré par ſes propres ſoldats au vainqueur, qui le fit décapiter par la main d'un bourreau le 27. d'Août. Il avoit fait entrer dans la Méditerranée une armée navale compoſée la plûpart de François & de Saxons, pour empêcher que les forces de la Grece ne paſſaſſent en Italie : mais lorſque ſes affaires furent découſuës, ſes auxiliaires devinrent ſes ennemis, ſi bien qu'Andragathius qui les commandoit, apprehendant qu'ils ne l'envoyaſſent pieds & mains liés à Theodoſe, ſauta tout armé comme il étoit dans la mer & ſe noya. Il ne reſtoit plus que le fils de Maximus encore enfant que le pere avoit créé Ceſar, & l'avoit laiſſé dans la ville de Treves : Arbogaſte envoyé dans la Gaule par Theodoſe, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & lui ôta la vie. Du reſte, les vengeances ne paſſerent point plus outre ; la generoſité du vainqueur rendit la ſûreté à tous ceux qui avoient ſuivi le Tiran ; il reſtitua même l'Empire d'Occident, qu'il eût pû retenir par droit de conquête, au jeune Valentinian ſon beau-frere, & lui demeura preſque un an en Italie, pour le raffermir.

Theodoſe gagne deux ou trois batailles ſur Maximus qui après ſa défaite eſt tué.

Son armée navale de François tourna caſaque ; Andragathius ſe noye.

Arbogaſte envoyé dans la Gaule, tuë le fils de Maximus.

XIII. Si-tôt que Maximus s'étoit éloigné du Rhin, les François ayant à leur tête leurs Princes Genobaud, Marcomir & Sunnon, avoient repris les armes, & contre la foi du traité, forcé les gardes de la frontiere, & fouragé les plus gras païs de la Belgique : mais lorſqu'ils ſçûrent que Nannius & Quintinius, auſquels Maximus avoit commis le gouvernement de ſon fils & la défenſe des Gaules, les venoient chercher, ils raſſemblerent leur armée dans Cologne, & ſe retirerent chargez du butin. Ils laiſſerent néanmoins quelques troupes épanduës dans la Gaule pour continuer leurs ravages. Les Romains eurent une rencontre aſſez avantageuſe avec elles dans la forêt Charbonniere, & en tuërent un grand nombre. Cette forêt occupoit preſque tout le païs que nous appellons le Hainaut, & portoit ce nom à cauſe de la grande quantité de charbon qui s'y faiſoit de bois de Hêtre, comme il s'y en fait encore aujourd'hui. Nannius ne voulut point pourſuivre les François au de-là du Rhin, ſçachant qu'ils étoient bien préparez à le recevoir, & qu'ils ſeroient les plus forts dans leur païs ; Quintinius au contraire trop échauffé du bon ſuccès, paſſa la riviere à Nuis avec toute l'armée, croyant que l'épouvante les auroit ſuivis, & qu'il les meneroit battant juſquà l'extrêmité. Ils s'étoient retiré bien avant dans les bois, comme s'ils euſſent fui devant lui ; cette feinte redoubla ſa temerité. Le ſecond jour de ſa marche n'ayant trouvé perſonne, mais de grands villages abandonnez, il mit le feu dans toutes les maiſons : puis ſes gens ayant paſſé la nuit ſous les armes, il les mena bien avant dans les bois. Là s'étant égarez, ils furent tout le jour à tournoyer ſans ſçavoir où ils étoient ; enfin ayant trouvé par tout en tête de grandes enceintes bien remparées, qu'il ne faiſoit pas bon attaquer, ils voulurent ſortir des bois pour ſe mettre plus au large, & marcher par la plaine qui étoit à côté fort marécageuſe.

An de J. C. 388. THEODOSE I. & VALENTINIAN II.

Leur défaite dans la foreſt Charbonniere.

Quintinius les pourſuivant au de-là du Rhin.

S'engage dans leur païs marécageux, y eſt défait.

Incurſion des François tandis que Maximus étoit en Italie.

An de J. C. 389. Theodose I. & Valentinian II.

Ils virent alors paroître les François, qui de dessus les hauteurs, comme du sommet de quelques tours, lançoient sur eux quantité de traits, qu'ils redoutoient extrémement, parce que le fer en étoit empoisonné avec du jus de certaines herbes si venimeuses, qu'ils ne faisoient que des blessûres mortelles. Après cette décharge qui les étonna fort, les François saillirent sur eux de tous côtez, & s'épandant tout alentour, les firent resserer dans le milieu de la plaine, qui n'étoit que bourbe & que frondrieres. La Cavalerie y enfonçoit jusqu'aux sangles, l'Infanterie même avoit bien de la peine à s'en arracher; ils tomboient les uns sur les autres, la peur augmentoit la confusion, les François n'avoient qu'à tuër. La plûpart des Chefs & des Officiers y périrent, & il n'échappa que ceux qui purent regagner les bois. Cette défaite en toutes choses pouvoit se comparer à celle des Legions de Varus.

Elle avint sur la fin de la domination de Maximus : mais après sa mort les Romains tirerent quelque revanche de cet affront, car outre que les Generaux * Charietton & Syrus qu'on avoit mis à la place de Quintinius & de Nannius créatures de Maximus, leur tenoient tête, & les repoussoient bravement, Arbogaste les fit menacer par l'Empereur Valentinian de punir leur perfidie à la derniere rigueur, s'ils ne rendoient promptement ce qu'ils avoient enlevé l'année précedente après la défaite des Legions. Ces menaces suivies d'une puissante armée leur donnerent tant de peur, qu'ils demanderent à parlementer ; & Arbogaste s'étant abouché tout à cheval avec leurs Chefs Marcomir & Sunnon, les obligea de donner des ôtages, & vrai-semblablement de rendre les enseignes & les dépoüilles.

* *Probablement il étoit fils de l'autre Charietton.*

Arbogaste les ayant fait menacer, il donnent des ôtages.

Cet Arbogaste depuis la mort de Bauton, après lequel il avoit tenu le second lieu dans la faveur de l'Empereur Gratien, s'étoit emparé du commandement des armées, & même de l'affection des soldats, qui l'estimoient plus qu'aucun autre, tant pour la grande intelligence qu'il avoit du métier, que pour le genereux mépris qu'il faisoit de l'argent; de sorte que Theodose, ou par estime, ou par necessité, lui avoit laissé toute l'autorité, à lui & à l'Imperatrice Justine; & cette Princesse étant morte, elle lui demeura toute entiere. C'étoit outre cela un homme rigide & severe qui agissoit en maître absolu, & avec une telle hauteur, que si Valentinian ordonnoit quelque chose qui ne lui plût pas, il défendoit de l'executer. Le jeune Prince qui commençoit à sentir son courage, ayant atteint sa dix-neuviéme année, ne pouvoit plus souffrir de maître au dessus de lui ; tellement qu'un jour étant assis dans son trône pour quelque action solemnelle, comme il vit venir Arbogaste, il lui presenta lui-même un acte par lequel il le destituoit de sa charge. Mais Arbogaste l'ayant lû, lui dit d'un ton de voix fort altier, qu'il ne tenoit rien de lui ; & pour témoigner davantage son mépris, il déchira cet acte, & le jetta par terre. L'Empereur tout furieux se leva, & voulut arracher l'épée d'un de ses gardes du corps pour se venger de cet affront, mais il en fut empêché par le garde même, lequel lui ayant demandé, *Qu'est ce donc qu'il vouloit faire de son épée* ? il répondit ingenieusement, *Qu'il vouloit se tüer, puisqu'un Empereur ne doit pas vivre, qui n'a pas le pouvoir de faire ce qui lui plaît.* Les choses en étant venuës-là, il falloit que l'un ou l'autre périt ; Arbogaste déja plus fort par l'affection des gens de guerre, aima mieux détourner ce mal sur la tête de Valentinian, que de

An de J. C. 389. Theodose I. & Valentinian II.

Etant d'humeur severe & rigide, il gourmandoit Valentinian.

Qui ne le peut souffrir, & le veut tuër, mais en est empêché.

An de J. C. 391. THEODOSE I. & LE TIRAN EUGENE *qui dura 3. ans.*

le laiſſer tomber ſur la ſienne. Il gagna donc les Officiers de la Cour & les Eunuques, ôta tout ce qu'il y avoit de fidéles ſerviteurs à l'entour de ce jeune Prince, l'environna de gardes Françoiſes, & le tint enfermé dans ſon Palais de Vienne, ſans que perſonne l'oſât approcher trop particulierement, ni recevoir aucun ordre de lui. Le pauvre Prince miſerablement captif, eut beau adreſſer ſes plaintes ſecretes à Theodoſe, y employant tous les termes pitoyables & touchans que la douleur lui pouvoit ſuggerer ; ſes prieres ni ſes pleurs ne firent point d'impreſſion ſur ſon eſprit, ſoit que Theodoſe n'oſât choquer Arbogaſte, ou qu'il crut que c'étoient des fantaiſies de jeune homme. Cependant le quinziéme de Mai, le jeune Prince ſe trouva pendu & étranglé dans ſon Palais, ſans qu'on ſçut ſi cela s'étoit fait par le miniſtére de ceux qui le ſervoient à la chambre, ou de quelqu'autre maniére ; & au même-tems on fit courir le bruit qu'il s'étoit défait lui-même par deſeſpoir : ce qui paſſa d'abord pour une verité ſi conſtante, que quelques Auteurs l'ont écrit ainſi. Peu auparavant il avoit mandé ſaint Ambroiſe qui pouvoit tout ſur Arbogaſte, pour le prier de le reconcilier avec lui, & de vouloir lui ſervir de caution en ſon endroit : mais comme ce Prélat paſſoit les Alpes pour venir faire cet accommodement, ayant appris cette mort tragique, il s'en retourna.

Arbogaſte le fait étrangler.

Il y avoit à la Cour de Valentinian un Officier nommé Eugene Grand Maître de la Garde-robe, & intime ami d'Arbogaſte, auquel Ricomer en mourant l'avoit fort recommandé. Il ne paſſoit pas pour homme de guerre, mais on l'eſtimoit beaucoup pour ſa ſageſſe, & pour la connoiſſance des belles lettres, ayant quelquefois enſeigné l'éloquence, qui en ce tems-là n'étoit pas ſeulement honorable, mais encore un des plus nobles degrez pour monter aux grands honneurs. Arbogaſte lui perſuada d'accepter l'Empire, n'ayant pas oſé le prendre pour lui-même, peut-être parce qu'il n'étoit pas Romain de naiſſance, peut-être auſſi parce qu'il vouloit éloigner tout ſoupçon qu'il eut attenté à la perſonne de Valentinian. En effet, comme s'il n'eût eû aucune part à cette action, il ne chargea point l'Ambaſſadeur qu'Eugene envoya à Théodoſe, de lui rien dire de ſa part, & lui laiſſa en apparence traiter tout ſeul cette affaire, dans laquelle il feignoit n'avoir point d'autre interêt que celui de la Republique : mais en effet il avoit toute l'autorité par devers lui, Eugene n'avoit que le titre & les ornemens Imperiaux.

Il fait prendre la qualité d'Empereur à Eugene, mais a tout le pouvoir par devers lui.

Les nouveaux Empereurs avoient accoûtumé de ſignaler leurs commencemens par quelque entrepriſe contre les Barbares : Arbogaſte ayant une haine mortelle pour Marcomir & Sunnon, leſquels peut-être eux ou leurs parens, l'avoient autrefois chaſſé de ſon païs, aſſembla les troupes au cœur de l'Hyver pour les aller inſulter, & paſſa la riviere à Cologne. Il choiſit cette ſaiſon, parce que les bois étant alors dépoüillez de leurs feüilles, les François ne pouvoient s'y cacher & y dreſſer des embuſcades avec tant de facilité. Il fit le dégat dans la contrée des Bructéres la plus proche du rivage, & dans le canton des Chamaves, ſans qu'aucun oſât ſe montrer, ſinon quelque petit nombre d'Anſivariens & de Cattes commandez par Marcomir, qui parurent de loin ſur le ſommet des montagnes.

Son expedition contre les François.

L'année ſuivante ayant appris qu'il n'y avoit aucune eſpérance d'accommodement avec Théodoſe, & que cet Empereur vivement touché des larmes de ſa femme Galla ſœur de Valentinian, aſ-

An de J. C. 391. THEODOSE I. & LE TIRAN EUGENE.

An de J. C. 391. THEODOSE I. & LE TIRAN EUGENE.

sembloit toutes les forces de l'Orient, tant celles des Romains, que celles des Barbares, il dressa de son coté le plus grand armement qu'il lui fut possible, & voulut qu'Eugene se fit voir aux François & aux Allemands, avec cette formidable puissance. Il le faisoit ainsi, afin de les contraindre à renouveller les traitez, & à lui donner de plus fortes assûrances de leur foi, comme ils firent aussi-tôt, d'où il retiroit deux avantages, l'un que durant son éloignement il n'avoit rien à craindre pour les Gaules, l'autre qu'ils lui fournirent des troupes Auxiliaires. Cela fait il passa les monts; & se souvenant que Maximus s'étoit perdu pour avoir séparé ses forces, il résolut de tenir toutes les siennes ensemble, & d'empêcher l'entrée d'Italie à son ennemi, ou de le combattre à la descente des Alpes Julies. Ces montagnes ferment l'Italie du côté de l'Illyrie, & n'ont qu'une ouverture fort étroite; Arbogaste qui connoissoit l'importance de ce poste, s'en saisit, le fortifia d'une muraille avec des tours qui la flanquoient, & assit son camp au-dessous dans cette plaine qui s'étend vers Aquilée, & au travers de laquelle on voit couler la riviere de Frigidus maintenant Vipao; ainsi il avoit d'un côté pour épaulement ces hautes barrieres de précipices & de rochers, & de l'autre une ville très-abondante en toutes sortes de commoditez. On craignoit avec raison s'il étoit vainqueur qu'il ne relevât la Religion payenne, comme avoit voulu faire Julien l'Apostat, d'autant qu'il étoit encore Idolâtre, & qu'on sçavoit qu'Eugene n'étoit Chrétien que de nom. Ce qui parut assez dans les avantages qu'ils accorderent aux Payens qui étoient encore fort puissans dans Rome & en Italie; leur ayant promis comme avoit fait aussi le Tiran Maximus, de relever l'autel de la victoire dans le Capitole, & de rétablir l'usage des sacrifices que Gratien avoit entierement interdits. Ils arborerent même l'image d'Hercule pour leur étendart général, & Salvian Préfet de Rome leur promettoit par l'inspection des astres, & par celles des entrailles des victimes, une glorieuse victoire. Théodose au contraire s'assuroit sur des propheties plus saintes, & sur un Dieu plus puissant. Si-tôt qu'il approcha du passage des montagnes, les tours qui le défendoient tomberent subitement d'elles-mêmes, & Salvian avec ses vaines prédictions fut tué dès la premiere rencontre. Il est vrai que le lendemain deux des Capitaines de Théodose étant descendus dans la plaine, furent batus, & perdirent deux mille hommes de leurs troupes de Goths; mais cette écorne ne l'étonna point, il résolut de donner bataille le jour suivant, racontant à ses soldats qu'il en avoit reçû commandement exprès des Apôtres saint Jean & saint Philippes, qui lui avoient apparu en dormant sur la pointe du jour en forme de deux Cavaliers vétus de blanc. Les courages qui étoient fort ébranlez de la journée précedente, se remirent par l'assûrance de ce divin secours, & marcherent gayement au combat sous la conduite de ces chefs invisibles. C'étoit le six de Septembre. Avec cela il est certain qu'il eut quelques intelligences secrettes parmi les gens d'Eugene; car étant tombé d'abord dans une embuscade, le Comte Arbetion qui la commandoit, non-seulement le tira de ce péril, mais encore lui donna du renfort. Quand on en vint aux mains les Capitaines qu'Arbogaste avoit postez sur le penchant de la montagne pour donner à dos aux troupes de Théodose, s'étant laissez gagner par les promesses qu'on leur fit d'augmenter leur dignité, passerent

An de J. C. 394. THEODOSE I. & LE TIRAN EUGENE.

Dresse un grand armement pour aller contre Theodose.

Il se fait voir aux Germains pour les obliger à renouveller les traitez, & à lui fournir des troupes.

Theodose force le passage des montagnes.

Par quels moyens il gagna la bataille.

Se saisit du passage des Alpes Julies, & le fortifie.

Il étoit Payen, & favorisoit les Payens.

An de J. C. 394. THEODOSE I. & LE TIRAN EUGENE.

passerent de son côté avec leurs gens, & puis tous les autres demanderent quartier, n'ayant pas encore perdu beaucoup de monde, à ce que dit Orose. Toutefois il y a sujet de croire qu'il y eût plus d'assistance divine que de moyens humains, d'autant qu'au plus fort de la mêlée selon le rapport du même Orose & des autres Auteurs Chrétiens, & même de Claudian qui ne l'étoit pas, le Ciel lui envoya un miraculeux secours qui lui fit remporter la victoire. Comme ses gens avoient du pire, ce dévot Empereur s'étant prosterné à genoux pour implorer l'aide de son Dieu, voilà que tout à coup il sortit en foule du creux des Alpes, comme de quelque arcenal du Tout-puissant, une armée de tourbillons, tels qu'il n'en avoit jamais été vû de semblables. Ces vents horriblement impetueux donnant dans la face des ennemis, les forçoient de reculer, ou les renversoient, repoussoient leurs traits contr'eux-mêmes, leur arrachoient leurs boucliers, leur ôtoient la respiration & la force ; au contraire soufflant au dos des gens de Théodose, ils les portoient avec plus d'effort contre leurs ennemis, rendoient leurs coups plus pesans, & chassoient leurs javelots & leurs fléches si loin & avec tant de roideur, qu'il y en avoit peu qui ne portassent. Les troupes d'Eugene, reconnoissant qu'il y avoit là quelque vertu extraordinaire qui leur lioit les mains, & que ce ne pouvoit être que celui qui commande aux vents qui les avoit armez contr'eux, demanderent composition à Théodose, soit qu'il eût déja été fait un grand carnage des leurs, comme disent plusieurs Historiens, ou qu'il n'y eût eu encore que peu de sang répandu. On la leur accorda aussi volontiers qu'ils la desiroient ; & peut-être qu'ils en étoient demeurez d'accord dès avant le combat ; car ils coururent aussi-tôt querir Eugene qui s'étoit mis à quartier, & attendoit une issuë toute autre que celle-là. Théodose lui ayant reproché sa perfidie & son impiété, lui fit trancher la tête tout sur l'heure. Arbogaste après avoir erré quelques jours par les montagnes, voyant qu'il lui étoit impossible de se sauver, employa toutes ses deux mains pour se déroberàl'ignominie du supplice & se perça les flancs de deux poignards. Presque tous ceux qui échapperent de la tuërie, particulierement ceux qui pûrent se refugier dans les Eglises, impétrerent facilement leur grace du vainqueur, l'un des meilleurs & des plus sages Princes du monde, comme certes le dernier des bons Empereurs dans l'Occident.

Tempêtes & tourbillons s'élevent en sa faveur contre les gens d'Eugene.

Qui se rendent & lui amenent Eugene, il a la tête tranchée.

An de J. C. 394. THEODOSE I. & LE TIRAN EUCENE.

Arbogaste se tuë.

XIV. Il ne survécut pas long-tems à sa victoire, & mourut trois mois après de sa mort naturelle dans la ville de Milan, âgé d'environ cinquante ans. Il eût sans doute été à souhaiter pour le bien de l'Univers, qu'il eût pourvû à sa succession à l'Empire de la même maniere qu'il y avoit été appellé ; mais il le laissa à ses deux fils Arcadius & Honorius, qu'il y avoit associez en divers tems. L'aîné n'avoit que dix-huit ans, & l'autre que dix ; & ce n'étoit pas seulement l'âge qui leur manquoit, c'étoit le genie dominant & les qualitez nécessaires pour le gouvernement. Car lorsqu'ils furent dans la fleur de leurs ans, ils se trouverent tous deux d'une trempe si molle, qu'encore qu'à toute heure il s'élevât contr'eux des ennemis, & au dedans & au dehors, ils n'eurent jamais le courage de monter à cheval & de mettre l'épée à la main ; mais demeurerent toûjours enfermez, non pas dans leur cabinet pour tenir le Conseil, & donner les ordres, mais parmi des femmes & des Eunuques, où ils étoient les

An de J. C. 395. ARCADIUS & HONORIUS.

joüets de leurs Miniſtres & de ces foibles creatures. Theodoſe donna l'Orient à l'aîné, & l'Occident au plus jeune, la tutelle de la perſonne de ce dernier * & le commandement de tous les deux Empires à Stilicon Grand Maître de la milice dans l'un & dans l'autre. Il étoit Vandale de naiſſance, fils d'un Capitaine de Cavalerie, & pour avoir épouſé la fille d'Honorius frere de Theodoſe nommée Serena, il avoit été comblé de graces, & élevé aux plus hautes charges par cet Empereur, lequel ayant connu ſa capacité par ſes ſervices, & croyant avoir aſſuré ſa fidelité par les nœuds de ſon alliance & de ſes bienfaits, crut qu'il lui devoit confier ce treſor, puiſque de neceſſité il faloit le confier à quelqu'un. Mais qui a une puiſſance abſoluë en dépôt, la veut avoir en propre, & oublie toutes les obligations qu'il a de la rendre, pour chercher les moyens de la retenir. Rufin Préfet du Prétoire d'Orient en vouloit avoir ſa part, & croyoit gouverner l'Empereur Arcadius qui s'en étoit retourné à Conſtantinople, en le mariant avec ſa fille. L'Eunuque Eutropius grand Chambrier d'Arcadius rompit ce coup, & lui fit épouſer Eudoxia, l'une des plus belles Dames, mais la plus hautaine de ſon ſiecle. Quelques uns croyent qu'elle étoit fille du Comte Bauton, par conſequent Françoiſe d'origine, mais Baronius dit qu'elle étoit petite fille de Promotus, & Zozime ſemble favoriſer cette opinion : quoiqu'il en ſoit, je trouve un Bauton qui fut Conſul avec Arcadius l'an trois cens quatre-vingt-cinq : je ne ſçai pas ſi c'eſt le même que le Comte. Cette année 395. une multitude effroyable de Huns & de Goths ayant trouvé le pas des Thermopyles, ouvert par l'ordre ſecret que Stilicon, à ce qu'on diſoit, en avoit donné aux Gouverneurs, s'épandirent d'un côté juſqu'à la mer Adriatique, de l'autre juſqu'en Armenie, & deſolerent la Thrace, la Grece, l'Armenie & la Syrie, & même aſſiegerent Conſtantinople. A cette nouvelle Stilicon paſſa en Orient autant pour détruire ſon rival, que pour ſecourir ces Provinces : mais Rufin ou jaloux de ſa gloire, ou redoutant ſa puiſſance, empêcha par ſes artifices la jonction de l'armée qu'il avoit amenée, de ſorte qu'il s'en revint en Italie ſans avoir pû combattre les Barbares. Mais il laiſſa des Emiſſaires, qui animerent ſi fort contre lui les troupes d'Arcadius, que comme cet Empereur étoit ſorti ſelon ſa coûtume au devant de l'armée qui revenoit de l'expédition, elles l'enveloperent & le tuerent de mille coups, à l'heure même qu'il preſſoit Arcadius de le déclarer ſon Collegue, & qu'il avoit toutes choſes préparées pour ſon couronnement.

* *Tibi credita fratri utraque majeſtas, geminæque exercitus aulæ.*

La tutelle d'Honorius à Stilicon, & le ſoin des deux Empires.

Rufin lui diſpute la puiſſance.

Mais il ne peut marier ſa fille à Arcadius, à qui Eutrope fait épouſer Eudoxia.

An de J. C. 395. ARCADIUS & HONORIUS.

Stilicon paſſe en Orient pour détruire Rufin ; fait que les troupes le maſſacrent

Lorſque Stilicon fut de retour à Milan, il voulut pourvoir à la ſûreté des Gaules. Etant donc parti de ce lieu ſans armes & ſans eſcorte, il parcourut tous les rivages du Rhin depuis la Retie juſqu'à l'Iſle de Bataw. En ce voyage il aſſûra la paix à toutes ces frontieres-là, renoüa les traitez avec les Allemands, les François & les Saxons, rendit la plûpart de ces peuples ſtipendiaires de l'Empire ; & n'oublia pas ſans doute de s'attacher leurs Chefs par des préſens & par des penſions. Claudian dans ce beau Poëme qu'il a fait de ſes louanges, décrit cette courſe fort poëtiquement, je veux dire en termes plus flateurs & plus magnifiques que véritables. » Il chante que tout du long du fleuve on voyoit les» Princes Germains s'inclinant humble-» ment devant Stilicon lui rendre leurs» ſoûmiſſions ; que ces grands noms au-» trefois ſi redoutables, ces Rois qui éle-» voient ſur le haut de leur tête une touffe»

Revenu à Milan va en poſte viſiter la Gaule.

Soumet ou pacifie tous les Barbares & particulierement les François.

An de J. C. 395. ARCADIUS & HONORIUS.

» de cheveux dorez, * ces fiers, que ni les » pratiques ni les préſens des autres Em- » pereurs n'avoient jamais pû faire apro- » cher, s'étoient rendus à ſes commande- » mens ; que les Sicambres avoient épars » leur longue chevelure devant lui, & » que les François mettant ventre à terre, „ l'avoient ſuplié d'une voix tremblante; » que ces peuples feroces, qui avoient » accoûtumé de vendre leur repos aux » Romains, & de leur faire honteuſe- » ment acheter la paix, l'avoient de- » mandée avec autant d'humilité que ſi » on les eût menez en triomphe les mains » liées ; que tout ce qui eſt entre les four- » ces du Danube & l'Ocean, avoit reçû » la loi du vainqueur pacifique, qui ſans » troupes, ſans effuſion de ſang, & ſans » aucun péril, avoit fait ce que Druſus „ & ce que Tibere n'avoient que com- „ mencé par tant de hazards & tant de „ batailles ; qu'il n'avoit pas plus mis de „ jours à dompter le Rhin, qu'il leur „ eût falu d'années pour cela, & que „ toutes ces merveilles s'étoient faites „ dans un demi mois lunaire : car étant parti de Milan à la premiere pointe de la Lune, il avoit été de retour avant qu'elle fût pleine. Si cela eſt vrai, il ne pût ſéjourner nulle part, & il lui falut faire plus de quatre cens lieuës en douze ou treize jours ; ce qui eſt merveilleux, non pas toute-fois impoſſible, avec des chariots de poſte ſur les levées de ces grandes voyes militaires. Il ajoûte, que „ les François furent ſoûmis aux loix de „ l'Empire ; qu'il prit des ôtages d'eux, „ & qu'on n'avoit plus que faire d'em- „ ployer les armes, mais la priſon & les „ fers pour dompter ces rebelles, (c'eſt „ improprement qu'il les nomme ainſi.) „ Témoins Marcomir & Sunnon, qui „ par une furieuſe haine de la paix, ex- „ citoient ſans ceſſe de nouvelles broüil- „ leries ; mais que leur humeur factieu- „ ſe, & leur opiniâtreté à mal faire „ avoient été punies de leurs attentats, „ l'un ayant été relegué en Toſcane, l'au- „ tre tué par les ſiens même, comme il „ s'efforçoit de venger le banniſſement „ de ſon compagnon. „ Il ne dit point le- quel fut banni, & lequel aſſaſſiné, ni comment le banni tomba entre les mains de Stilicon, ſi ce fut par la trahiſon des ſiens, ou par le ſort des armes. Le Livre intitulé, *les geſtes des François*, com- poſé ce ſemble peu de tems après le ré- gne de Thierry ſecond Roi de France, dit que ce fut Marcomir qui donna con- ſeil aux François d'élire un Roi comme les autres nations, & qu'ils élûrent Pha- ramond ſon fils ; par conſéquent Mar- comir vivoit encore, & étoit revenu d'éxil quand cette élection ſe fit. Mais c'eſt à ſçavoir ſi ce livre dit vrai, & en cas qu'il diſe vrai, ſi ce Marcomir étoit le même que celui dont parle Claudian.

An de J. C. 395. ARCADIUS & HONORIUS.

Fait périr deux Rois des François relegüant Marcomir en Toſcane, & tuant Sunnon.

Quant à Genobaud qui avoit été leur compagnon dans la Principauté, il y a apparence qu'il étoit mort quelque-tems auparavant, puiſque l'Hiſtoire n'en dit plus rien. Il eſt au reſte fort incertain de qui ils étoient fils ; Alexandre Sulpi- ce cité par Gregoire de Tours * les appel- le *Royaux*, c'eſt à mon avis, *Princes du ſang*, *Princes de race Royale* ; & com- me ils étoient joints enſemble d'interêt & de deſſeins ; quelques-uns ont crû que tous trois étoient freres. Et certes pour Marcomir & Sunnon, il ſemble qu'on le peut induire avec grande pro- babilité des paroles * du Poëte Claudian, Du reſte la vie du Roi Sigebert, Fre- degaire, le Moine Roricon, & une vieille généalogie qu'on dit avoir été ti- rée d'un manuſcrit du Roi de la grande Bretagne, nous donnent Marcomr & Sunnon pour fils de Priam : mais les ge- ſtes des François diſent que Sunnon étoit fils d'Antenor. Ne vous étonnez

De qui eſt-ce que ces Rois pouvoient être fils.

* *Lib. 2. Hiſt.*

* *Ingenio ſceleruique libidine fratres.*

An de J. C. 395 ARCADIUS & HONORIUS.

pas de voir des Princes François porter les noms de *Priam* & d'*Antenor* : plusieurs autres Barbares en ont eu de Grecs & de Romains, comme on le peut voir dans les anciens Auteurs.

Il donne d'autres Rois aux François.

Après que Stilicon eut traité de la sorte Sunnon & Marcomir, les François, qui sans doute s'étoient laissez subjuguer par son argent, eux que le fer n'avoit jamais pû dompter, reçurent des Rois de sa main, avec tant d'obéïssance, que les Provinces de l'Empire, dit ce Poëte, eussent plûtôt chassé leurs Gouverneurs, que la France n'eut chassé les Rois qu'il leur avoit donnez. Il ne marque point qui ils étoient, & nous ne sçavons le nom d'aucun de ces Princes précaires, ni s'il en donna à tous les peuples François : car chaque peuple avoit le sien, quelquefois plusieurs. Nous trouverons à quelques années d'ici un Theudemer fils de Ricomer, & nous examinerons en tems & lieu si ces Chefs étoient Rois ou Ducs seulement.

Paix de 7 ou 8. ans, utile aux Gaulois & aux Barbares.

A quelque fin qu'il eut fait ces traitez avec les nations Barbares, il est vrai que la Gaule en tira pour lors de grands avantages : car elle joüit sept ou huit ans durant d'une douce paix, qui commença à lui rendre son embonpoint ; Les Barbares semblablement ne s'en trouvoient que mieux, ils apprenoient à se civiliser par le commerce avec les Romains, ils étoient bien payez pour ne leur point faire de mal, & quand il y avoit guerre, on les y employoit avec de bons apointemens. Ainsi dans celle qu Honorius eut avec le Comte Gildon, Prince More qui s'étoit révolté en Afrique ; on se servit d'une flote de François & de Saxons, laquelle non-seulement porta des bleds de la Gaule à Rome, au défaut des greniers d'Afrique que Gildon avoit fermez, mais encore des soldats pour le combattre.

An de J. C. 399. ARCADIUS & HONORIUS.

XV. L'autorité souveraine étoit extrêmement languissante & imbecille dans l'un & dans l'autre Empire : Arcadius, délivré des mains de Rufin, étoit tombé en celles de l'Eunuque Eutropius, qui parvint à un tel degré de puissance, que son Maître le fit Consul avec lui l'an 399. Ce que Rome & l'Occident regardant comme le plus grand prodige dont on eût jamais oüi parler, ne voulurent point le mettre dans les fastes, ni efféminer le titre de l'année par un nom qui faisoit honte à l'un & à l'autre sexe. Gainés Capitaine Goth, offensé de ses insolences, força l'Empereur à le destituer & à l'abandonner au supplice : mais lui-même continuant de gourmander Arcadius, fut déclaré criminel & tué dans un combat. Pour tout cela Arcadius n'eut jamais le cœur d'agir en Maître : après avoir été le joüet de ses Ministres, il devint le valet de sa femme Eudoxia, & elle si fort la maîtresse, que s'attribuant les mêmes honneurs & les mêmes titres qu'on déferoit aux Empereurs, elle fit porter son image par les Provinces, ce qu'on n'avoit jamais fait pour aucune Impératrice, & voulut qu'on lui érigeât une statuë d'argent proche le parvis de la grande Eglise de Constantinople ; ce qui fut cause que son animosité contre saint Jean Chrysostome se ralluma.

Deux jeunes Empereurs lâches & foibles.

Arcadius mené par l'Eunuque Eutropius.

Et après par sa femme Eudoxia.

Honorius encheveſtré par Stilicon.

Stilicon regnoit avec même pouvoir sur Honorius, qui étoit beaucoup plus jeune que son frere. De peur qu'il ne lui échappât, il l'avoit enchaîné de nouveaux liens en lui faisant épouser sa fille aînée qui s'appelloit Marie ; & la mort les ayant rompus, il les avoit renoüez par un autre mariage avec sa seconde, qui se nommoit Thermantia. Il étoit fort haï des Payens, à cause qu'il avoit brûlé les livres des Sibyles, & les Chré-

An de J. C. 399.

ARCADIUS & HONORIUS.

tiens ne haïſſoient pas moins ſon fils ; il s'apelloit Eucherius, parce qu'il adoroit encore les Idoles, ainſi les uns & les autres avoient très-méchante opinion de ſa conduite. On a écrit qu'il avoit formé le deſſein de faire tomber l'Empire à ſon fils, & même d'éteindre entierement le nom Romain, & que c'étoit dans cette penſée qu'il entretenoit correſpondance avec les Barbares, & qu'il ouvrit les paſſages des Alpes à Alaric Roi des Goths, pour le mettre dans le ſein de l'Italie.

Violens ſoupçons que Stilicon broüilloit l'Empire pour l'envahir.

Mort du Roi Athanaric, Alaric lui ſuccede.

Sur cela il faut ſçavoir, qu'après la mort d'Athanaric qui avint l'an 382. Theodoſe le Grand avoit comme incorporé les Goths avec l'Empire, & s'étoit ſervi de leurs armes fort heureuſement dans les guerres contre Maximus & contre Eugene. Cet Empereur n'étant plus, les Goths de crainte de s'abâtardir, avoient élû pour leur Roi Alaric jeune Prince qui étoit de la maiſon des Balthes. Les ſecretes pratiques de Rufin lui donnerent l'entrée dans les Provinces de l'Orient : depuis Stilicon entretint correſpondance avec lui, ſous prétexte de le vouloir employer à retirer les Provinces de l'Illyrique, pour les joindre au partage d'Honorius. Or Alaric étant ennuyé de ce qu'il l'amuſoit ſi long-tems ſans rien faire, ou étant appellé par ſes ordres ſécrets, quitta l'Empire où il avoit ſéjourné quelques années, & traverſant la Pannonie & les Alpes Julies, entra dans l'Italie l'an quatre cens de nôtre ſalut. Etant arrivé proche de Ravenne, il envoya demander des terres à Honorius, qui offrit de lui en donner dans les Gaules. Il les accepta, on ne ſçait pas avec quelle intention : mais comme il s'apprêtoit pour paſſer les Alpes, Stilicon le vint charger près de Pollenza ville de Piedmont ſur la riviere de Sture entre Albe & Foſſan. Le choc fut fort rude ; Alaric enfin ſe vit contraint de lui quitter le champ de bataille ; & néanmoins la perte ne ſe trouva guéres moins grande du côté de Stilicon. Si bien que n'étant pas en état d'achever Alaric, il lui accorda compoſition ; & le Barbare l'ayant enfrainte, il le combatit une ſeconde fois près de Veronne. Là il eut l'avantage tout entier ; & néanmoins il le laiſſa échapper, tellement qu'il retourna en Epire, où il demeura comme caché ſix ans durant ; mais viſiblement protegé par la faveur de Stilicon.

Eſt appellé par Stilicon dans l'Italie, puis chargé & chaſſé par le même.

Quatre ans après ſa retraite, un autre torrent bien plus formidable ſe déborda en Italie par le même endroit, à ce que je croi, qu'il y étoit entré, & ſaccagea pluſieurs villes juſqu'en Toſcane. Radagaiſe en étoit le chef, idolâtre & ſcythe, à ce que nous dit la Chronique de Marcellin, & ſelon Oroſe Roi d'une partie des Goths, lequel avoit amaſſé pour cette irruption quatre cens mille hommes de toutes ſortes de Barbares, tant d'au-de-là du Danube que d'au-de-là du Rhin. On ne ſçait point s'il étoit pouſſé par ſa propre fureur, ou par les pratiques de Stilicon, ou peut-être par les Ariens qui ayant été chaſſez des terres de l'Empire s'étoient retirez vers les Goths, que les Evêques de Valens avoient imbus de cette erreur. Il eſt à croire que dans une armée ſi nombreuſe & compoſée de tant de ſortes de peuples, il y en avoit de toutes Religions. Ceux qui étoient Payens avoient fait vœu d'offrir à leurs Dieux tout autant de ſang Romain qu'ils en pourroient épandre. Or cette armée s'étant diviſée en trois corps, Stilicon aſſiſté de quelques troupes Auxiliaires de Huns & d'autres Goths, dont les chefs étoient Huldin & Sarus, en acula un dans les montagnes de Fieſoli, & le reduiſit en

An de J. C. 399.

ARCADIUS & HONORIUS.

Autre deſcente des Goths en Italie, ſous le Roi Radagaiſe.

Proſper Pithæi.

An de J. C. 404. ARCADIUS & HONORIUS.

telle diſette de vivres, que ces malheureux ſe rendirent tous à diſcretion ſans coup frapper. Le nombre des priſonniers étoit ſi grand, qu'on ne les vendoit qu'un écu d'or la piece. Radagaiſe eſſayant de s'enfuir, tomba entre les mains des Impériaux, qui après l'avoir gardé quelque tems, le tuerent. Je ne trouve point ce que devinrent les deux autres corps de cette armée : peut-être qu'on leur permit de repaſſer les Alpes, & qu'étant ſortis des terres de l'Empire par un côté, ils y rentrerent par l'autre; je veux dire qu'ils ſe joignirent avec les Vandales, qui ſe jetterent dans les Gaules l'année ſuivante. C'eſt de quoi il nous faut parler maintenant.

Sont tous défaits, pris ou chaſſez.

Horrible irruption des Vandales, Alains, Saxons, Varnes, Erules, Anglois, Gipedes, &c. dans les Gaules.

Ces Provinces n'avoient point encore gemi ſous une ſi peſante & ſi furieuſe irruption que fut celle-là. Tous les Auteurs Chrétiens contemporains chargent Stilicon d'en avoir été la cauſe, & diſent qu'il croyoit en broüillant ainſi toutes choſes, & embarraſſant le foible eſprit d'Honorius, extorquer de lui qu'il déſignât ſon fils Eucherius pour ſon ſucceſſeur, & qu'il lui donnât le titre de Céſar. Véritablement quelque deſſein qu'il eût, il avoit mal pourvû à la ſûreté des Gaules, d'en avoir tiré toutes les garniſons qui en bordoient les frontiéres, & d'avoir obligé Honorius de quitter Tréves, d'où il pouvoit avoir l'œil ſur tout ce qui ſe remüoit au-de-là du Rhin, & en prévoyant le mal, l'arrêter par les armes ou par la négociation. Les Empereurs avoient toujours tenu leur ſiége Impérial dans Rome qui étoit la tête & le cœur de l'Empire, juſqu'à ce que Diocletian & Maximian adopterent Galerius & Conſtantius pour ſoûtenir les aſſauts des Barbares qui les attaquoient de toutes parts. Alors ces quatre Puiſſances choiſirent quatre villes pour y établir leur ſiége ordinaire, Diocletian le mit à Nicomedie, Maximian à Milan, Galerius à Sirmich en Pannonie, & Conſtantius à Treves. Depuis tous les Empereurs qui avoient eu les Gaules dans leur partage, avoient réſidé dans Tréves, & quelquefois à Milan, tandis que ceux qui tenoient l'Orient, demeuroient à Conſtantinople. Ainſi Rome étant comme repudiée des uns & des autres, avoit déja beaucoup perdu de ſa beauté, & voyoit avec déplaiſir ſes ſuivantes parées des ornemens de ſa grandeur. Stilicon avoit donc éloigné Honorius de la frontiere des Gaules, de peur que ſon Conſeil ne vît trop clair dans les intelligences qu'il entretenoit avec les Barbares. Or comme il ne pût ajuſter ſes deſſeins avec Radagaiſe, & qu'il ne faiſoit ſubſiſter Alaric que pour s'en ſervir en tems & lieu : voilà que l'an de Chriſt 406. il ſe déborde par diverſes bandes & coup ſur coup, une multitude effroyable de Barbares : premierement de Saxons avec les Jutes, les Anglois, les Varnes ou Varins, les Erules & les Turinges; puis de Vandales, d'Alains, de Gipedes, de Bourguignons, de Sueves & d'Allemands, & même, dit ſaint Hierôme, de Pannoniens qui étoient anciens ſujets de l'Empire.

Siege des Empereurs à Treves & à Milan non plus à Rome.

An de J. C. 406. ARCADIUS & HONORIUS.

Qui étoient les Saxons.

Il ne ſera pas hors de propos de voir qui étoient ces peuples, & d'où ils venoient. Nous avons dit comme les Saxons avoient premierement tenu le Païs d'Holſtein & de Ditmarſe, d'où ils s'étoient peu à peu avancez vers le Midi. Une partie ſe logea dans les régions plus méditerranées au deça du Weſer, en ayant chaſſé quelques François qui s'y étoient habituez, ou les ayant joints avec eux. L'autre partie s'épendant le long de l'Ocean, avoit occupé le Païs des Cauces & des Friſons, & puis la Hollande & la Zélande; même l'Iſle de

An de J. C. 406. ARCADIUS & HONORIUS.

Bataw. Ils en avoient délogé les Saliens, & en uite ayant été repouſſez au-de-là du Rhin par Julian, ils s'étoient adonnez à moleſter la grande Bretagne par leurs incurſions continuelles. Les Jutes étoient les peuples de la Jutland, les Angiles ou Anglois ceux d'entre la Jutland & le Holſtein, où l'on voit encore les lieux d'Anglen & d'Angleſen entre les villes de Sleſwik & de Flens-borg. Les Varins ou Varnes habitoient où eſt maintenant le Duché de Meklenbourg; la riviere de Varne qui paſſe à Roſtok, & la ville de Waren ſur le Lac de Munitz retiennent dans leur nom des traces de cette origine. Les Erules habitoient au deça de l'embouchure de la Viſtule, ſur la côte de la mer, ayant les Rugiens & les Gothons pour voiſins. Il y en avoit une partie qui avoit autrefois ſuivi cette volée de Vandales qui étoit allée ſe loger dans la Bohéme, l'autre partie étoit demeurée dans ſon païs natal. Les Deuringes, Theuringes, Toringes ou Turinges demeuroient par de-là l'Elbe, le long des côtes de la mer.

Les Jutes.

Les Anglois.

Les Varnes.

Les Erules.

Les Juthes & les Saxons étoient Cimbres, les Anglois & les Varnes Sueves; les Turinges & les Erules, Vandales; mais dans les tems dont nous parlons, tous étoient compris ſous le nom comme ſous la ligue des Saxons. Tous ces peuples attaquant les Gaules par mer & par terre plus de 80. ans durant, firent tant qu'ils envahirent la Hollande, la Zélande, & peut-être une partie du païs d'Anvers & de la Flandre. Ils deſcendirent auſſi ſur les côtes Armoriques de la ſeconde Lyonnoiſe; d'où vient qu'on appella tout ce qui eſt le long du bord de la mer, depuis l'embouchure du Rhin juſqu'en baſſe Normandie, * *la côte des Saxons*, & on voit qu'il y en avoit juſques dans le païs Beſſin ou de Bayeux, qu'on nommoit les Seſnes Beſſins. Les Anglois, ni les Varnes, ni les Turinges n'ont laiſſé aucune marque de leur ſéjour en Gaule; mais les Anglois avec les autres Saxons envahirent l'Iſle de la grande Bretagne quelque-tems après. Les Varnes établirent un petit Royaume dans les païs de Hollande & de Friſe; les Erules ſemblablement un autre plus au Nord tout joignant les Varnes ſur la même côte. Je ne ſçai quelle fut la fin de celui des Erules; mais celui des Varnes fut détruit par Childebert Roi d'Auſtraſie. Les Turinges ſe planterent aſſez loin de la mer, dans le païs qui porte encore aujourd'hui leur nom, occupant les contrées qui ſont ſur les fleuves d'Oneſtrud & de Sal, ayant une partie des François à l'Orient, & s'étendant auſſi ſur la rive gauche de l'Elbe juſqu'au Weſer.

Tous compris ſous la ligue Saxonique.

Quels païs ils envahirent.

* *Littus Saxonicum*

An de J. C. 406. ARCADIUS & HONORIUS.

Royaume des Varnes & des Erules.

Quant aux Vandales, nous avons dit ailleurs que leur premiere habitation étoit le long de la mer Baltique, où ſont les Duchez de Meklenbourg, la Pomeranie, la Caſſubie, & le Marquiſat de Brandebourg. Ils avoient ſous eux pluſieurs peuples, entr'autres les Bourguignons, les Varnes, les Lemoviens, les Erules, les Rugiens, les Lombards, les Turinges & les Caïbons. Avec le tems, on ne ſçait pas préciſément quand ce fut, il s'en détacha quelques Eſſains qui s'avancerent vers le Midi dans les terres des Semnons, de Bohemes, des Quades, & autres circonvoiſins juſqu'au Danube, & même par de-là dans les Provinces de l'Empire. Pour preuve de quoi on remarque dans l'Hiſtoire, que Marc-Aurele délivra les Pannoniens, ayant opprimé les Marcomans, les Sarmates & les Vandales. De plus, Dion apelle les montagnes dont la Boheme eſt ceinte *les monts Vandaliques*, & pluſieurs Auteurs font les Vandales voiſins du Danube au Midi, & au Septentrion des

Quels peuples vinrent avec les Vandales.

Leur ancien débordement en Boheme & en Pannonie.

An de J. C. 406. ARCADIUS & HONORIUS.

Hermundures. Les bourguignons, peuple Vandalique, se détachant du gros, étoient venus plus en deçà, & s'étoient emparés des contrées voisines du haut de la riviere de Mein, qui touchoient le territoire des Allemands. « Les Vandales, qui s'étoient venus planter en « Boheme & en Pannonie, eurent souvent « guerre avec les Goths, qui pour lors « occupoient la Dace ulterieure (c'est la « Valachie & la Transylvanie.) Le Roi « Geberic leur declara la guerre & leur « donna bataille sur le bord de la riviere « de Meren Mo ravie ; le sort de la jour- « née fut égal, mais incontinent après « Wisimar Roi des Vandales, fut ren- « versé mort par terre avec la plus gran- « de partie de sa nation. Geberic s'en re- « tourna victorieux ; & les malheureux « restes des vaincus obtinrent de l'Em- « pereur Constantin un petit coin dans « la Pannonie où ils demeurerent plus « de quarante ans, vassaux & serviteurs « des Romains. « De-là après un long-tems étant incitez par Stilicon, ils se retirerent dans les Gaules: ce sont les propres termes de Jornandés ; mais il ne faut pas croire que cette irruption de l'an 407. se soit faite par les seuls Vandales qui étoient en Pannonie, ceux de Boheme en étoient aussi, & peut-être ceux de leur ancienne & premiere pepiniere. Je ne sçai pas même s'il n'y avoit pas eu des Vandales, qui par quelque avanture se fussent mélez parmi les Scythes le long de la riviere de Tanaïs : car Sidonius en un endroit appelle *le Vandale rebelle Tanaitique* : & en un autre parlant du Roi Geiseric, ou Genseric, il dit *que la luxure consumoit en lui cette fierté Scythique, qui étoit la force de la nation.* On peut dire pour appuyer cette conjecture, qu'ils amenerent des Alains avec eux, & que même leurs Rois qui passerent en Espagne, & puis en Afrique, s'intitulerent Rois des Vandales & des Alains. Je n'ignore pas pourtant qu'il y avoit des Alains qui depuis longtems s'étoient logez sur l'autre bord du Danube ; mais Procope n'entend point parler de ceux-là : car il fait venir positivement les Vandales dont nous parlons, des Paluds Meotides. Il écrit qu'ils furent chassez de leur païs par la faim, & que s'étant associez avec les Alains, ils descendirent en Germanie, passerent le Rhin & traverserent la Gaule. Jusques-là il peut dire vrai, mais ce qu'il ajoute, qu'ils s'allerent établir en Espagne sous la conduite du Roi Godegisile, ne l'est pas ; car ce Roi fut tué proche du Rhin, avant que d'avoir pû s'approcher des Pirenées.

An de J. C. 406. ARCADIUS & HONORIUS.

Ceux-là furent presque éteints par les Goths, mais après ils repullulerent.

Ils se déborderent dans la Gaule.

S'il y avoit des Vandales qui eussent passé jusqu'en Scythie.

Consumit in illo vinz gentis, Scythycam feritatem.

XVI. Or la cruelle & perfide ambition de Stilicon, ou quelqu'autre cause ayant ému & joint ensemble pour la ruïne de l'Empire, tant de peuples si éloignez de pais, de mœurs & d'interêts, ils se mirent en marche & commencerent à passer le Rhin vers Mayence, le dernier jour de l'an 406. comme le marque la Chronique de Prosper. Ils inonderent d'abord la Germanique superieure, battirent les François qui n'avoient pas voulu être de la partie, surprirent Mayence, & y massacrerent dans l'Eglise des Chrétiens, je ne sçai combien de mille personnes, puis ruinerent entierement la ville. Celle de Wormes après un long siege, se vit reduite au même état. Des Germaniques, ils s'épandirent dans les Belgiques, dans la premiere dès ce tems-là même, & peu après encore dans la seconde. Mais ils n'attaquerent pas Treves, parce que Limenius Préfet du Prétoire, & Chariobaud (ce nom est François) Grand Maître de la Milice, étoient dedans avec quelques troupes, & s'entendoient peut-etre avec eux, étant créatures de Stilicon.

Les Vandales & autres Barbares passent le Rhin le dernier jour de l'année 406.

Surprennent Mayence, & massacrent les Chrétiens, la ruïnent, & Wormes aussi.

Il

An de J. C. 406. ARCADIUS & HONORIUS.

Il y en a qui mettent la défaite des Vandales par les François, & la mort de leur Roi Godegisile à ce premier passage ; mais une autre opinion dit que cela n'avint que quatre ans après, se fondant sur ce que Frigerid cité par Gregoire de Tours, remet cet évenement mémorable après la prise de Rome, qui n'arriva que l'an 410. Nous n'en parlerons donc qu'en cet endroit-là.

Pourquoi on ne met pas la défaite des Vandales par les François en cette année.

L'année précédente comme les Saxons avec les autres peuples que nous avons nommez, eurent fort tourmenté les côtes de la Belgique, & de la Lyonnoise seconde, les troupes de la grande Bretagne eurent peur que ce mal ne passât jusques dans leur Isle. Voyant donc qu'Honorius n'y donnoit aucun ordre, elles élûrent pour Empereur un certain Marc, qu'elles tuërent peu après, puis un Gratien, qui au bout de quatre mois fut traité de même, & ensuite un simple soldat nommé Constantin, qu'ils choisirent sur le seul préſage de son nom. Celui-là s'embarqua aussi-tôt avec ces troupes, & descendit à Bologne ; mais il n'osa s'en éloigner de quelque-tems, & se tint clos & couvert dans un camp, jusqu'à ce qu'il y eût recuëilli ce qu'il y avoit de gens de guerre dans l'Aquitaine, & ce que les Provinces lui pûrent fournir de renfort : car tout cela se joignit à lui, non pas comme à un Tiran, mais comme au défenseur de la Gaule, qui étoit destituée de tout secours. Il y a apparence que ce fut pour lors que les Vandales & autres quitterent la premiere Germanique croyant accabler ce Constantin avant qu'il fût en état de soûtenir leurs efforts, & que pour cela ils donnerent composition à Spire & à Strasbourg. Ainsi n'ayant pas eu le tems de piller la premiere Belgique, ni la ville de Tréves, qui en étoit la capitale, ils porterent la désolation dans la seconde, où ils en rüinerent plusieurs autres. Saint Hierôme dit que celles de Reims, d'Arras, d'Amiens, de Tournai, de Teroüenne, aussi-bien que Spire & Strasbourg, *furent transferées en Germanie.* Mais que signifie ces mots ? Est-ce qu'elles passerent sous la domination de ces barbares, ou que leurs habitans furent transportez au-de-là du Rhin, ou plûtôt qu'ils se réfugierent au païs des François, que les Auteurs de ce tems-là appelloient Germains, & leur païs Germanie ? Cette derniere explication me semble la plus probable.

Les Britaniques aprehendant d'être la proye des Saxons, proclament Empereur un soldat nommé Constantin.

Il passe en Gaule. & descend à Boulogne.

CONSTANTIN TIRAN *domina quatre ans.*

Les Vandales y vont pour l'attaquer.

Lorsque Constantin eut toutes ses forces ensemble, il résolut d'aller à Tréves qui étoit le Siége Impérial, en chasser les Officiers de l'Empereur Honorius. Pour cela il lui falloit perçer au travers des Barbares qui étoient épars dans la seconde Belgique. Marchant donc sur cette grande voye militaire, qui sortant de Bologne passoit par Teroüenne, Arras, Cambray, Bavay, & par le païs des Nerviens, il les rencontra, comme l'on croit près du Câteau Cambresis. On y montre encore aujourd'hui l'enceinte d'un camp fort spacieux, & ceux du païs tiennent par traditive, que les Vandales furent défaits en cet endroit-là. En quelque lieu que ce fût, il remporta la victoire sur eux, & en assomma la plus grande partie ; mais faute de les avoir poursuivis, il leur donna le moyen de se r'allier, & de rejoindre leurs autres gros, qui s'étoient épandus en diverses Provinces. Il y en avoit un qui s'étoit écarté jusques dans la Sequanoise, & avoit saccagé Langres, Besançon & Sion en Valais ; mais il me semble que les Bourguignons n'avoient point encore quitté la Germanique supérieure, & nous les y retrouverons les années suivantes. Il est à croire que Constantin

An de J. C. 406. ARCADIUS & HONORIUS.

Ayant assemblé ses troupes, il veut aller à Treves.

Gagne une bataille sur les Barbares.

An de C. 407. ARCADIUS & HONORIUS.

trouva moyen de les détacher d'avec les Vandales, en leur acordant quelques conditions avantageuſes. Pour les François il ne faut pas douter qu'ils ne ſuiviſſent ſon parti : le deſir de ſe venger des Vandales, & l'intérêt de leur propre conſervation les uniſſoient néceſſairement avec lui, contre ſes ennemis communs. A ſes approches de Tréves, Limenius & Chariobaud lui abandonnerent la ville, & s'enfüirent vers Honorius. Il y entra comme en triomphe, & peu de jours après déclara Céſar ſon fils aîné, il ſe nommoit Conſtans, & donna la qualité de Nobiliſſime à Julian, qui étoit ſon puîné. Ce Conſtans avoit embraſſé la vie monaſtique, peut-être dans le Monaſtére de Bangor, qui étoit aux confins du païs de Galles ſur la riviere de Denna, non loin du quartier de la vingtiéme Legion ; mais quand il vit ſon pere Empereur & triomphant, l'éclat de la pourpre lui ébloüit les yeux, & lui fit quitter l'habit de pénitence.

Les François & les Bourguignons ſuivent le parti de Conſtantin.

Il entre dans Treves, fait Céſar ſon fils Conſtans qui avoit été Moine.

Alaric en chemin pour venir en Italie.

Au même-tems que ces choſes ſe faiſoient dans les Gaules, Alaric que Stilicon avoit reſervé dans l'Empire, vint à repaſſer dans l'Illyrique ſous prétexte de réduire ces Provinces ſous l'obéïſſance d'Honorius, prétendant qu'elles lui avoient été données par le teſtament de ſon pere : joint que depuis qu'on eut partagé l'Empire en deux, elles furent toujours en conteſtation entre l'Orient & l'Occident, auſſi-bien que celles d'Afrique ; ce qu'il eſt important de remarquer. Alaric étant arrivé à la ville de Laubac ſituée entre la Pannonie & le Norique ſur le fleuve de * Nauport, qui au-deſſous va tomber dans le Drave, envoya des Ambaſſadeurs à Stilicon, étant pour lors à Ravenne, lui demander qu'on lui payât ſon ſéjour en Epire, & ſon voyage dans l'Illyrique. Honorius étoit alors à Rome, où il avoit donné les *jeux ſéculaires*, que les autres Empereurs Chrétiens avoient oubliez, ou à cauſe de la dépenſe, ou parce qu'ils ne ſe pouvoient repréſenter ſans quelques cérémonies qui ſentoient la ſuperſtition payenne. Stilicon lui fit rapport des demandes d'Alaric, & les appuya fortement, repréſentant qu'en effet on l'avoit envoyé en Epire pour le ſervice d'Honorius ; que de-là on l'avoit fait venir dans l'Illirique, & qu'il n'avoit pas tenu à lui qu'on n'eût réduit ces Provinces ; mais qu'il en avoit été empêché par des lettres expreſſes de l'Empereur, leſquelles il avoit à la main. Il harangua ſi-bien en ſa faveur qu'on lui donna quatre mille livres d'or, & moyennant cette ſomme, on forma quelque traité avec lui, en vertu duquel Stilicon faiſoit toujours courir le bruit qu'il préparoit une expédition pour l'Illyrique.

An de J. C. 407. ARCADIUS & HONORIUS.

An de J. C. 408. HONORIUS & THEODOSE II dit le JEUNE *qui regna* 42. *ans trois mois, en vécut* 49.

L'occaſion s'en offroit à lui plus belle qu'auparavant, d'autant que ſur ces entrefaites Arcadius vint à mourir le premier jour de Mai, & ne laiſſa pour ſucceſſeur qu'un enfant âgé ſeulement de ſix ans, il s'appelloit Théodoſe le jeune. Mais un autre plus grand ſouci lui rongeoit l'eſprit : car s'il n'étoit point traître, les irruptions des Vandales lui cauſoient bien de la douleur ; & s'il l'étoit comme on le croyoit, il en avoit encore plus de voir que Conſtantin eut recuëilli les fruits de ſa trahiſon, & qu'il l'eût prévenu dans le deſſein qu'il avoit d'envahir l'Empire, & que meme étant énorguëilli de ſa victoire ſur les Barbares, & de la jonction des François, il s'approchât des Alpes pour faire en Italie ce qu'il avoit fait en Gaule. Il avoit donc dépêché contre lui un des meilleurs Capitaines nommé Sarus, qui étoit un Prince Goth. Celui-ci du commencement eut d'aſſez bons ſuccès contre les deux Généraux de Conſtantin ; ſçavoir, Juſtinian

Stilicon lui fait donner de l'argent.

Conſtantin s'approche des Alpes.

Stilicon renvoye Sarus contre lui, ce qu'il y fit.

* S'appelle auſſi Laubac.

An de J. C. 400. HONORIUS, THEODOSE II & CONSTANTIN TIRAN.

& Nébiogaſte, le dernier de la nation Françoiſe. Il gagna un grand combat au deçà des Alpes ſur Juſtinian, qui demeura mort ſur la place; & enſuite de quoi il aſſiégea Conſtantin dans Valence ſur le Rhône; & durant le ſiége ayant attiré Nébiogaſte à une conférence, il l'aſſaſſina traîtreuſement. Mais quand il ſçût que Conſtantin avoit ſubſtitué en leur place Edobinc ou Ebodinc qui étoit auſſi François, & que Geronce lui amenoit la fleur de la jeuneſſe Britannique, il leva le piquet, & ſe retira de bonne heure en Italie avec Limenius & Chariobaud, non ſans un violent ſoupçon d'avoir été mis hors de la Gaule par les préſens de Conſtantin, ou rappellé par les intrigues de Stilicon. Auſſi Honorius fit maſſacrer les deux derniers ſous prétexte qu'ils l'avoient trahi; mais en effet parce qu'ils étoient amis de Stilicon. Pour Sarus il ſe racheta en ſe dévoüant ſecrettement à Olympius. Conſtantin donna la charge de Préfet du Prétoire à Appolinaris, ayeul de ce Sidonius qui fut Evêque de Clermont, & celle de Grand Maître de la Milice à Geronce, brave homme de guerre.

On peut placer ici les aventures de Conan.

Je ne vois point de tems auquel on puiſſe mieux rapporter la venue de Conan dans l'Armorique, & le premier établiſſement du petit Royaume de ce païs-là, qu'en ces années-ci. Les Hiſtoriens Bretons ſurnomment ce Conan, Meriadec; je n'en ſçai point la raiſon, mais il y a un vieux château de ce nom-là dans la Paroiſſe de Ploëcelin, Evêché de Leon. Ils racontent qu'il étoit du ſang des anciens Rois de la grande Bretagne, & qu'ayant levé onze mille hommes ou deux Légions en ce païs-là, il les amena dans la Gaule au ſervice de l'Empereur Maximus. Il faudroit plûtôt dire du Tiran Conſtantin. Que l'Empereur & lui deſcendirent enſemble dans

Meriadec, & l'établiſſement du Royaume de Bretagne.

l'Armorique au païs de Leon, & qu'ils aſſiegérent & prirent la ville de Rennes. Cela ne peut être vrai, ni de Maximus, ni de Conſtantin, parce que tous deux deſcendirent dans la Belgique, le premier étant abordé à l'embouchûre du Rhin, & l'autre au port de Bologne. Ils écrivent enſuite, que l'Empereur en recompenſe des grands ſervices que lui rendit ce Conan, lui donna le titre de Roi, & lui délaiſſa en propre, à lui & aux ſiens toutes les terres de l'Armorique, laquelle depuis a été nommée la petite Bretagne. Je ne doute pas que les peuples de la Grande n'ayent donné le nom à ce canton de la France; mais je croi que ça été plus tard que le quatriéme ſiecle, bien loin que je me laiſſe perſuader qu'il s'appellât ainſi de tout tems. Car toutes les preuves qu'on apporte pour cela, ſont fort foibles; & ſi on trouve dans les anciens Auteurs le nom de *Brittonnes*, il ne s'entend pas de nos Armoriques, mais des habitans de la grande Bretagne. Il eſt bon de ſçavoir qu'Argentré dit avoir trouvé en pluſieurs anciens titres, que cet Armorique s'appelloit autrefois *Letania*, ou comme je croi, *Letavia*, & qu'elle ſe diviſoit en premiere & ſeconde. Ce nom pouvoit venir des troupes de *Letes*, que les Romains y avoient miſes en garniſon. Je voudrois bien ſçavoir où Robert * Cenau a trouvé qu'il y avoit autrefois ſur les côtes de cette Province des peuples appellez Hermioniens. Si cela étoit ainſi ſa conjecture ſeroit aſſez heureuſe de dire que les Ducs de Bretagne faiſant alluſion à ce nom-là auroient pris des Hermines dans leurs Armes.

An de J. C. 408. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Quel peuple s'entend ſous le nom de *Brittonne*.

Petite Bretagne s'appelloit auſſi *Letania*.

* *Robertus Cenalis.*

Du reſte, les Hiſtoriens Bretons nous racontent merveilles de leur Conan; qu'ayant établi ſon petit Royaume, il porta ſes armes contre les Viſigoths; & pourtant ils ne vinrent en Gaule que l'an

Conquêtes & action de Conan.

An de J. C. 408. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

quatre cens douze, qu'il battit les Aquitains qui l'avoient voulu troubler dans ſa nouvelle poſſeſſion, & les repouſſa juſqu'à la Dordogne; qu'au retour il prit la ville de Bourges, & y laiſſa garniſon, & qu'il étendit les limites de ſon Royaume du côté de Poitou, particulierement dans le païs de Rais, qui ſe nomme ainſi à cauſe de la ville de *Ratiaſtum ſous la Loire* jadis ſa capitale, & mentionnée dans Ptolomée, mais dont il ne reſte rien depuis long-tems, non pas même des maſures, ni aucune connoiſſance du vrai lieu où elle étoit. Ils ajoutent qu'il diviſa la Bretagne en Paroiſſes, & qu'il y érigea ſix Evêchez, Rennes, Nantes, Vennes, * Quidalet, Leon & Quemper: car pour les trois autres, Dol, Saint Brieuc & Treguier, ils reconnoiſſent qu'ils ſont un peu moins anciens. Ils cottent la mort de ce Roi en l'an 399. mais ſans doute qu'il y auroit moins de méconte à la mettre 20. ans après. Ils diſent que Grallon ſurnommé le Grand lui ſucceda; qu'il étoit venu avec lui de la Grande Bretagne, d'illuſtre naiſſance & compagnon de ſes avantures; qu'il gagna une mémorable bataille ſur les Viſigots, & que pluſieurs fois il repouſſa les Pirates Saxons de deſſus ſes côtes. Ils montrent ſon tombeau dans l'Abbaye de Landevenec au Diocèſe de Quimper, & ſon épitaphe écrite en vers latins, dont le ſtile montre aſſez qu'elle n'eſt pas d'une bien haute antiquité. Enſuite de ce Grallon, ils font regner encore neuf autres Rois tous de pere en fils; après leſquels ils demeurent d'accord que la Royauté fût interrompuë juſqu'à Neomene qui la releva, & que même dès le régne des deux ou trois derniers de ces onze Rois, pluſieurs Comtes abuſant de leur foibleſſe, avoient partagé toute l'autorité entr'eux. Ils diſent de plus que du tems du Roi Hoël qui fut le neuviéme, lorſque les peuples de la grande Bretagne furent claſſez de leur païs par les Anglois & les Saxons, un des Seigneurs de l'Iſle nommé Rivalon Murmacſon, s'étant refugié dans la baſſe Bretagne avec quelques bandes de ces braves malheureux, chaſſa les Danois du païs de Dodonée, dont ils s'étoient emparez; (c'eſt ce que comprennent les Evêchez de Cornoüaille, Leon, Treguier, & S. Brieuc) & qu'il le retint pour lui avec la qualité de Roi. Si bien qu'il y avoit deux Royaumes en Bretagne, l'un de la haute, l'autre de la baſſe. Et certes il eſt très-conſtant qu'il y eut des Rois en cette Province-là dès le cinquiéme ſiecle, & il paroît quelques bluetes de vérité dans les narrations de ces Hiſtoriens; mais elle eſt offuſquée de tant de contes, & de tant d'anachroniſmes, qu'il vaut mieux laiſſer ces choſes-là pour telles qu'elles ſont, que de perdre le tems à les démêler.

* *Le Siége de Quidalet a été transferé à Saint Malo.*

Dix Rois ſucceſſeurs de Conan. Après ces Rois les Comtes partagent le païs & l'autorité.

Les affaires de Conſtantin étant en tel état qu'il avoit quelque relâche du côté d'Honorius, il ſongea auſſi à s'en procurer du côté des Barbares. Il fit un traité de confédération avec eux, leur accordant les terres qu'il avoit occupées en diverſes parties de la Gaule, principalement dans la Germanique & dans la Belgique premiere pour les poſſeder, comme je croi, à certains devoirs & reconnoiſſances; entr'autres de fournir des ſoldats pour les recruës, de payer quelques tributs, & de ſervir à la guerre, quand ils ſeroient mandez. Cela fait il choiſit Arles pour le lieu de ſa réſidence, parce qu'il y étoit plus en ſûreté qu'à Tréves, & que de ce poſte il pouvoit s'acquerir les Eſpagnes, & s'aſſûrer les paſſages des Alpes pour entrer en Italie, quand il en ſeroit tems, & pour empêcher les troupes d'Honorius de venir contre lui.

An de J. C. 408. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Deux Royaumes en Bretagne, le dernier fondé par Rivalon.

Conſtantin traite avec les Vandales, &c.

An de J. C. 408. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Durant qu'il tâchoit à s'affermir de la ſorte, Stilicon fut précipité du ſommet de ſa haute fortune. Un Olimpius, qui deſiroit gouverner l'Empereur Honorius, lequel n'avoit pour lors encore que vingt-trois ans, fut le principal inſtrument de ſa perte. Il avoit formé dans le Conſeil une faction contraire à ſa puiſſance, & fortifioit ſon intérêt de celui de la Religion, faiſant peur aux Chrétiens, qu'Eucherius ſon fils ne r'ouvriroit les Temples des faux Dieux, parce qu'il étoit encore Payen. Il acquit donc tant de croyance, & s'inſinua de telle ſorte auprès d'Honorius, qu'il le rüina entierement dans ſon eſprit ; & après quand il vit qu'il pouvoit tout dire de lui avec ſûreté, il fit entendre que ce Miniſtre avoit de très-pernicieux deſſeins, & qu'il le falloit prévenir. Honorius en étant perſuadé ſortit de Rome, feignant d'aller dans l'Illyrique, comme Stilicon le deſiroit, afin d'avoir occaſion d'exécuter ſon deſſein. Après avoir mis à mort pluſieurs de ſes amis, ſous divers prétextes, faiſant eſſai ſur leurs têtes pour abattre plus facilement la ſienne, il s'éloigna de lui, & s'en alla à Pavie. Stilicon vit alors des avant-coureurs certains de ſa perte ; mais au lieu de faire agir ſon eſprit & ſa vertu, il demeura comme étourdi, & ſe voulut retirer de Bologne à Ravenne avec quelques troupes dont la plûpart étoient étrangers qu'il croyoit fort attachez à lui ; Olimpius néanmoins lui en avoit débauché une partie. Sur le chemin Sarus pendant une nuit lui égorgea toute ſa compagnie de Huns qui lui ſervoient de garde. Entré dans Ravenne, & voyant la partie de ſes ennemis devenir plus forte, & la ſienne plus foible, il ſe refugia dans une Egliſe. L'Evêque le protegeoit, & le peuple n'eût pas aiſément ſouffert qu'on eût violé la ſainteté du lieu : ſes ennemis qui avoient les ordres de l'Empereur, firent de grands ſermens, qu'il ne ſeroit point attenté à ſa vie, & montrerent des lettres du Prince qui confirmoient la même choſe. Le miſerable ajouta foi à ces proteſtations, & ſortit de l'azile. Auſſi-tôt qu'il fut dehors, on fit paroître d'autres lettres de l'Empereur qui le déclaroient criminel de leze-Majeſté, & le condamnoient à mort. Ses ſerviteurs & quelques Barbares qui lui étoient demeurez fidèles, ſe mirent en devoir de faire un effort pour le ſauver, ou pour mourir avec lui les armes à la main. Il les pria inſtamment de ſe déſiſter de cette entrepriſe ; & comme ils perſiſtoient dans leur deſſein, il les ménaça de ſa derniere indignation, s'ils entreprenoient rien contre les ordres du Souverain. Ainſi il amortit leur courage, & colla leurs épées dans le fourreau. Quelqu'autre que lui eût encore hazardé un crime, pour après avoir le tems de s'en juſtifier : car quiconque meurt dans l'indignation du Prince n'eſt jamais innocent, & demeure coupable, même envers la poſtérité, de tous les crimes dont on le veut noircir. Cette fauſſe obéïſſance ne lui ſervit de rien, & donna à ſes ennemis le moyen de le mener plus facilement à la boucherie ; Heraclian le tua à coups d'épée. Ce qui arriva le 23. d'Août de l'an 408.

Honorius fait tuer Stilicon, perſuadé par Olimpius qu'il avoit appellé les Barbares.

An de J. C. 408. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Quelque circonſtance de cette action.

Enſuite toute ſa famille & la plûpart de ceux qui avoient quelque liaiſon avec lui, furent diverſement accablez ſous cette grande rüine. Honorius répudia ſa fille Thermantia, & fit mourir pluſieurs de ſes amis & de ſes alliez, entr'autres Batanaire Gouverneur de la Libye, & grand Maître de la Milice, qui avoit épouſé ſa ſœur, Heraclian eut ſa dépoüille. Quant à ſa femme Serena & ſon fils Eucherius, qui s'étoient refugiez à Rome dans une Egliſe, ils n'échaperent

An de J. C. 408. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

pas non plus à ſa vengeance. Car Eucherius en étant ſorti pour ſe venir mettre ſous la protection d'Alaric, fut attrappé par des Eunuques d'Honorius & mis à mort ; & durant le premier ſiege de Rome on fit auſſi mourir ſa mere, parce qu'on crut qu'elle en étoit la cauſe, & & qu'elle s'entendoit avec les Barbares. Les Auteurs contemporains écrivent tous qu'un ſi grand coup ſe fit avec juſtice ; ils n'en pouvoient parler autrement, c'étoit le bruit de la Cour, & la croyance des peuples ; mais certes quoiqu'il en ſoit, on peut dire qu'il ſe fit à contretems, ſinon à l'égard d'Honorius, au moins à l'égard de tout l'Empire. Car ſi cet homme avoit cauſé les broüilleries, il étoit auſſi le ſeul qui en ſçût le ſecret ; & il falloit avant que de l'expédier, ſe ſervir de lui pour deméler la fuſée que ce châtiment hors de ſaiſon, méla encore dix fois plus qu'elle ne l'étoit. Olympius ne garda pas long-tems le premier rang dans la faveur, ayant été accuſé du même crime que Stilicon ; il fut dépoüillé de ſa charge, & contraint de ſe bannir lui-même de la Cour, pour éviter un ſemblable ſort.

La mort de Stilicon eut de bien plus méchantes ſuites, que n'euſſent pû en avoir ſes deſſeins, quelques pernicieux qu'ils fuſſent. Alaric ſon bon ami, ayant recuëilli tous ſes partiſans, la vengea hautement par la déſolation de l'Italie, & par le ſaccagement de la ville de Rome. En moins de deux ans de tems il lui fit ſouffrir trois ſiéges, ſi près l'un de l'autre, que ce n'en fut quaſi qu'un, le Conſeil d'Honorius faiſant tantôt des préparatifs pour l'épouvanter, tantôt eſſayant de l'appaiſer par de belles offres. Elle ſe délivra du premier ſiege par une rançon de cinq mille livres d'or, trente mille d'argent, trois mille livres de poivre, quatre mille peaux teintes en écarlate : du ſecond par la honte de faire porter la marotte d'Empereur à un Attalus Préfet de la ville, qu'Alaric revêtit & dépoüilla deux ou trois fois de la pourpre ſacrée : mais au troiſiéme elle fut envahie par ſurpriſe, brûlée en partie, & toute cruellement ſaccagée. Cette ſuperbe Reine de l'Univers, qui avoit triomphé de toutes les nations, qui voyoit les têtes couronnées ſous ſes pieds, devint la proye d'un petit ſtipendiaire, qui n'avoit ſubſiſté que par ſes bienfaits. Ce malheur avint le 24. d'Août de l'an 410. de notre ſalut, & de l'an 1189. de la fondation de la ville. Le 6. jour d'après Alaric ne croyant pas la pouvoir garder, ſe retira dans l'Abbruzze ; & là comme il ſe préparoit à paſſer en Afrique avec le plus grand butin que jamais armée victorieuſe eût gagné, il vint à mourir dans la ville de Coſenze. Ses ſoldats lui creuſerent une foſſe dans le canal de la Buzence, dont ils détournerent le cours tout exprès, & jetterent ſon corps là dedans avec un grand monceau de toutes ſortes de choſes précieuſes, puis ils remirent cette riviere dans ſon lit, & tuërent tous les ouvriers qui avoient été employez à ce travail, de peur que la vengeance ou l'avarice n'allât quelque jour troubler la ſépulture de leur Roi. Ses obſeques célébrées, ils déferent le Royaume à Ataufe ; il étoit frere de ſa femme, & après la mort de Stilicon il l'avoit appellé à ſon aide de la Pannonie ſupérieure, où il commandoit quelques troupes de Huns & de Goths.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Alaric venge ſa mort, prend & ſaccage Rome au troiſiéme ſiege.

Se retire dans l'Abbruze, où il meurt quatre mois après.

Ataulfe lui ſuccede, & eſt Roi des Goths.

XVII. Sur la fin de l'année 408. le Tiran Conſtantin avoit réduit les Eſpagnes ſous ſon obéïſſance par le moyen de ſes Capitaines Apollinaris & Geronce. Son fils Conſtans avec l'aſſiſtance de ces deux Généraux, fut reconnu par les Legions qui étoient dans le païs, & fit priſonniers deux jeunes Seigneurs pa-

Conſtans fils de Conſtantin, ſe rend maître des Eſpagnes.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

rens de l'Empereur Honorius ; ſçavoir, Dydime & Verenian, qui étant de la race de Theodoſe, avoient pris les armes pour défendre les interêts de leur Maiſon. Cette conquête faite en peu de tems, il s'en revint trouver ſon pere à Arles, laiſſant le gouvernement de tout à Geronce, & la garde des Pyrenées à quelques troupes qu'il avoit débauchées à Honorius, l'ayant imprudemment ôtée aux gens du païs qui s'en acquittoient fort bien.

Fait une faute d'ôter la garde des Pyrenées aux gens du Païs.

Les affaires d'Honorius étoient ſi broüillées en Italie par Alaric, qui alors avoit aſſiegé Rome pour la premiere fois, que cet Empereur diſſimulant le deplaiſir qu'il avoit de l'attentat de Conſtantin, l'admit au titre d'Auguſte, & lui envoya les ornemens Imperiaux, avec pouvoir de prendre la dignité Conſulaire dans les Gaules. Il avoit accoûtumé d'en uſer ainſi envers tous ceux qui ſe rebelloient contre lui ; il ne feignoit point de racheter la paix ou plûtôt l'oiſiveté, par le partage de ſa domination ; & puis ſi l'occaſion s'en préſentoit, il rompoit ſa foi auſſi légerement qu'il l'avoit donnée. Cet accommodement entre lui & Conſtantin dura quelques deux ans juſqu'à l'an 411. Conſtantin le rompit le premier. Cependant la proſperité le plongea dans les délices & dans les excès de bouche ; mais il arriva que pour trop abuſer de ſon repos, il n'en joüit pas long-tems ; il avoit renvoyé ſon fils en Eſpagne avec une bonne partie de ſes troupes, & lui avoit donné un Capitaine nommé Juſte pour les commander. Geronce crut que c'étoit lui faire injure de fier cette charge à un autre qu'à lui : & comme il étoit ambitieux & infidèle, il prit ce ſujet de mécontentement pour u urper l'Empire ſur cet uſurpateur. Ayant donc cette penſée, il gagna pareillement les troupes

Honorius admet Conſtantin à l'Empire.

Geronce Commandant en Eſpagne ſe revolte contre lui, & porte les Vandales à rompre.

Barbares que Conſtans lui avoit laiſſées, en leur donnant toute licence de piller ; puis lorſqu'il s'en fut aſſûré, il incita les Vandales & les autres peuples leurs aſſociez, à rompre les traitez qu'ils avoient faits avec Conſtantin : alors le feu qui ſembloit éteint recommença de brûler la Gaule, principalement ſes Provinces méridionales. Les villes de l'Aquitaine ſeconde, de la Novempopulane, de la Narbonnoiſe, & de la premiere Lyonnoiſe, furent priſes & pillées, à la reſerve d'un petit nombre, que toutefois la faim déſoloit au dedans, & les ravages des ennemis au dehors. Toulouſe fut envahie, mais les mérites de ſon ſaint Evêque Exuperius empêcherent qu'elle ne fût rüinée. Eauſe Metropole de la troiſiéme Aquitaine ne s'en ſauva pas ; & toutefois il n'eſt pas vrai que l'on en avoit ôté dès-lors le Siege Metropolitain ; car on l'y trouve encore deux cens ans après. Il ſemble auſſi que la Belgique n'en fût pas exempte, que les villes qui s'en étoient garanties la premiere fois, ne s'en purent garantir celle-ci, & que ce fut alors que Bavay Metropole des Nerviens fut tellement rüiné, qu'il n'a jamais pû s'en relever, & a laiſſé prendre ſon rang à Cambray. Les marques d'antiquité & de grandeur qu'il montre encore aujourd'hui, comme les veſtiges d'une grande enceinte, de pluſieurs Aqueducs, & d'un Cirque, les Medailles qu'on y trouve en foüiſſant, les morceaux de ſept grands chemins de l'Empire qui partent du milieu de la ville, témoignent aſſez qu'elle a été une des plus nobles & des plus puiſſantes des Gaules.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Quelles Provinces ils ravagent

Bavay eſt rüiné.

Il y a apparence que durant ce déluge arriva ce que Flodoart raconte de la priſe de Reims, & du martire de ſon Evêque Nicaiſe & de ſa ſœur Eutropia. Ce ſaint Prélat avoit prédit long-tems au-

Priſe de Reims, & martire de S. Nicaiſe.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

paravant le malheur de cette ville, & avoit ſouvent averti ſes habitans que le fleau du Ciel s'apprêtoit pour la punition de leurs offenſes; mais les épines des richeſſes, & la trop grande ſécurité d'une paix oiſeuſe, étouffoient toujours la ſemence de ſes paroles. Dieu néanmoins deſirant les ſauver en les châtiant, convertit leur ſupplice en la couronne du martire. La rage des Sueves, des Alains & des Erules qui étoient dans l'armée, s'acharnoit principalement ſur les Chrétiens comme ennemis de leurs Dieux; & les Vandales qui avoient reçû le Baptême ne leur étoient pas moins cruels, parce qu'étant imbus des erreurs d'Arius, ils vouloient venger les Ariens que l'on avoit chaſſez des terres de l'Empire; deſorte que c'étoit comme une guerre de Religion, où le faux zéle redoublant les cruautez, ceux qui faiſoient des meurtres, croyoient faire des ſacrifices. La ville de Reims ſe mit en défenſe par le conſeil de ſon Paſteur, qui trouvoit plus ſûr pour le ſalut de ſes brebis, qu'elles fuſſent égorgées comme victimes pour l'amour de JESUS-CHRIST, que menées en captivité, où elles euſſent été contraintes de renier la foi. Les ennemis l'ayant forcée, il alla au devant, chantant des Pſeaumes & des Cantiques ſacrez, & ſe préſenta courageuſement à eux à la porte de l'Egliſe de ſainte Marie, qu'il avoit bâtie dans le château; & comme il chantoit ce verſet du Pſeaume 118. *Mon ame s'eſt collée contre le pavé*, il reçut un coup d'épée qui lui trancha la tête, mais qui n'empêcha pas qu'en tombant il n'achevât de prononcer, *Rends-moi la vie ſelon ta parole.* Sa ſœur Eutropia voyant que les Barbares touchez de ſa beauté la regardoient d'un œil de concupiſcence, ſe jetta au viſage du meurtrier de ſon frere, lui arracha les yeux, & par cette ſainte fureur, provoqua celle de ces bruteaux, qui la hacherent en pieces. Cette Egliſe fut auſſi arroſée du ſang de pluſieurs autres Fidèles, tant du clergé que des Laïques, entr'autres de Florent Diacre du ſaint Evêque, & du B. Jocond, dont les corps furent depuis inhumez derriere le grand Autel. La merveilleuſe conſtance de ſaint Nicaiſe, la hardieſſe de ſa ſœur, & la vengeance ſubite de celui qui lui avoit coupé la tête, donnerent de l'étonnement aux Barbares, & au même-tems il leur ſembla que l'Egliſe retentiſſoit d'un bruit effroyable, & que le Ciel s'armoit pour les foudroyer: deſorte qu'étant frappez miraculeuſement d'un petit effroi, ils ſortirent promptement hors de la ville. La nuit ſuivante, les habitans qui s'étoient refugiez dans les montagnes, virent de brillantes lumieres qui paroiſſoient au-deſſus des corps de ceux que les Barbares avoient martiriſez, & ces marques viſibles les aſſûrant de la protection de Dieu, ils retournerent hardiment dans leurs maiſons.

An de J. C. 409. HONORIUS & CONSTANTIN III.

Les Barbares étant une partie Payens & une partie Ariens, perſecutoient cruellement les Chrétiens Orthodoxes.

Les autres plus petites villes du païs que nous nommons aujourd'hui la Champagne, ſouffrirent la même calamité. Celle de Perthe fut entierement ruïnée: toutefois elle a eu encore des Comtes durant la race des Rois Merovingiens, & le païs d'alentour en a retenu le nom de Perthois. Ses debris ſervirent peut-être à l'agrandiſſement de Vitry, qui eſt dans la même contrée. La traditive porte que dans ſa premiere origine, il ſe nommoit Carcomme, & que la Legion appellée * *Victrix* la victorieuſe, y ayant pris ſon quartier vers le tems de l'Empereur Conſtance, lui donna ſon nom, qui lui eſt demeuré juſqu'à cette heure.

* *Victorieuſe*, en latin *Victrix*, d'où le nom de Vitry.

La violence de ce grand orage paſſa même au-de-là des Pyrenées: les troupes d'Honorius que Conſtantin avoit débauchées,

An de J. C. 409. HONORIUS & CONSTANTIN III.

débauchées, en ayant laiſſé ſaiſir les paſſages, ou par négligence, ou par trahiſon, une partie des Sueves, Alains & Vandales ſe rua ſur l'Eſpagne, où elle ſe gorgea du pillage de quantité de villes. Idatius dans ſa Chronique marque ce paſſage le vingt-huitiéme de Septembre, ou le quatriéme d'Octobre, dans la quatre cens quarante-ſeptiéme année de l'Ere Eſpagnole, qui excede l'Ere Chrétienne de trente-huit ans. Conſtantin attaqué par tant d'ennemis à la fois, dénué d'argent & de troupes, avoit beſoin d'acheter la paix à quelque prix que ce fût. Honorius auſſi embarraſſé que lui, ne fit pas grande difficulté de lui accorder la confirmation du traité qui avoit été fait entr'eux, & feignit de recevoir ſa juſtification ſur le meurtre de ſes couſins Didime & Verenian, Conſtantin niant qu'ils euſſent été tuez par ſes ordres. Geronce de ſon côté arracha de lui tout ce qu'il voulut; il lui laiſſa le commandement des armées d'Eſpagne avec ampliation de pouvoir, & retint Juſte dans la Gaule, pour ne lui plus donner de jalouſie. Les Vandales & les autres Barbares, qui lui tenoient le pied ſur la gorge, en extorquerent ſans doute des conditions fort dures, quoique de leur part il n'y eût point de foi ni de ſûreté. Il ſemble qu'il leur abandonna une grande partie de l'Aquitaine ſeconde, de la Novempopulane, des deux Belgiques & des deux Germaniques, & peut-être de la ſeconde & troiſiéme Lyonnoiſe; & qu'il noua une confederation plus étroite avec quelques-unes de ces bandes. Car nous trouvons qu'un Roi des Alains nommé Goar, paſſa du côté des Romains, & que l'année ſuivante Jovin uſurpant l'Empire, s'appuya de ce Goar & des Bourguignons. Pour ceux-ci je m'imagine qu'il les retenoit par de grands appointemens, enſorte qu'ils faiſoient peu d'hoſtilitez dans la Gaule: mais les autres plus feroces, & auſquels il ne pouvoit ſuffire ſe payoient ſur les malheureuſes Provinces qu'il leur avoit délaiſſées, & les traitoient avec des barbaries épouventables: ils mettoient leur plus grande gloire, & leur ſouveraine joye à maſſacrer des innocens, à entendre les cris des enfans, les hurlemens des femmes, & les fracas des rüines, à ſe repaître les yeux de la fumée des embraſemens, à faire couler des ruiſſeaux de ſang. Les campagnes étoient jonchées de corps morts, les villes deſertes d'habitans, leurs ruës pleines de charognes qui empeſtoient l'air, ceux que le glaive n'avoit pû conſumer, périſſoient de faim. Les terres n'étant point cultivées, ne pouvoient donner que des racines & des fruits ſauvages; & ceux qui les alloient chercher dans les bois devenoient la pâture des loups; qui s'étant affriandez à la chair humaine, entroient juſques dans le milieu des villes & y attaquoient les plus » hardis. » Lamentable deſolation! mais » encore moindre, s'écrie Salvian, que » ne meritoient la diſſolution extrême, » & les pechez énormes des peuples Gaulois; qui étant endurcis dans leurs vices, devenoient plus mechans par le » châtiment, & ne ſe corrigeant point » par les premiers coups de verge, ni par » les ſeconds, en attiroient toûjours de » plus rudes, tant qu'enfin ils furent tout-» à-fait écraſez ſous la peſanteur de la colere divine. » L'hiſtoire qui eſt fort défectueuſe & encore plus confuſe en ces années-ci, ne nous ſpecifie point les villes qu'ils ſaccagerent. Je ne puis dire ſi ce fut dans cette ſeconde bouraſque, qu'ils aſſiegerent Laon ſans le pouvoir prendre, & qu'ils rüinerent l'Auguſte des Vermandois ou Vermand, & la ville de Tongres qui eſt demeurée enſevelie ſous ſes rüines. Son ancien nom étoit

An de J. C. 409. HONORIUS & CONSTANTIN III.

Partie des Vandales & Sueves paſſent les Eſpagnes.

Honorius confirme le traité de paix fait avec Conſtantin.

Lequel s'accommode auſſi avec les Vandales, en leur laiſſant pluſieurs Provinces.

Les Bourguignons, & une partie des Alains étoient pour lui.

Grande déſolation des Gaules, terres incultes, famine horrible, loups raviſſans.

Ces fléaux cauſez par les énormes péchez des peuples.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Aduaticum. On ne ſçait point non plus s'ils attaquerent Mets, Toul & Verdun: mais il faut dire néceſſairement que cette année ils prirent la ville de Treves, puiſqu'il eſt facile de montrer qu'elle ne l'avoit pas été l'année precedente, & que la ſuivante, comme nous le dirons, elle fut ſaccagée & brûlée par les François. Peut-être auſſi que Mayence ſouffrit un ſecond pillage, car ces Barbares retournoient pluſieurs fois à piller un même endroit; & s'ils y avoient laiſſé quelque choſe, il en venoit d'autres qui achevoient de tout perdre; & neanmoins tant de playes redoublées ne pouvoient ouvrir les yeux à ces pécheurs aveuglez, ni les éveiller de la profonde léthargie où les voluptez les avoient plongez. *Ils étoient tous ſi prevenus de leurs crimes*, dit Salvian, *qu'ils n'avoient point de peur du danger, quoiqu'il fût tout proche; ils prévoyoient la captivité & ne l'aprehendoient point. Dieu leur avoit ôté la crainte pour leur ôter la précaution. Les Barbares étant preſqu'à leur vûë, perſonne ne s'en remuoit, perſonne ne ſe préparoit à la défenſe; les villes même ne ſongeoient point à faire garde, l'aveuglement étoit ſi horrible, qu'encore que perſonne ne voulût périr, pas un néanmoins ne faiſoit ce qu'il faloit pour ne pas périr. La fainéantiſe & l'engourdiſſement, la nonchalence & la gourmandiſe, l'yvrognerie & la lubricité les tenoient tous envelopez; & l'on pouvoit dire de ces miſerables, ce que l'Ecriture Sainte a dit de leurs pareils: Que l'aſſoupiſſement du Seigneur étoit tombé ſur eux.*

Barbares rüinent Tongres & l'Auguſte des Vermandois.

Prennent Mets, Toul, Verdun, Treves.

Beau paſſage de Salvian.

Les forces de l'Empire étoient ſi abatuës, & d'ailleurs ſi diverties de tous côtez, que les peuples n'en pouvoient eſperer aucune aſſiſtance. L'Italie & Rome même avoient été ſaccagées par Alaric, Honorius ſe tenoit renfermé dans Ravenne, troublé au dedans de cent factions domeſtiques, preſſé au dehors des armes des Goths, enfin reduit à telle extremité qu'il ſongeoit à tout quitter pour s'enfüir à Conſtantinople. Plus de la moitié des Gaules étoit abandonnée aux Barbares, l'autre épuiſée par le Tiran Conſtantin, les Eſpagnes ouvertes au premier occupant, & ravagées par les Sueves & par les Vandales. Les habitans de la grande Bretagne étant expoſez aux ravages des Pictes & des Ecoſſois, des Anglois & des Saxons, imploroient en vain le ſecours d'Honorius; il ne leur ſçût faire d'autre réponſe, ſi non qu'ils pourvûſſent à leur défenſe comme ils pourroient. Il n'entendoit pourtant pas qu'ils ſe détachaſſent de l'obéïſſance de l'Empire. Conſtantin avoit emmené avec lui non ſeulement toutes les troupes de ce païs-là, mais encore la fleur de la jeuneſſe: néanmoins tout foibles qu'ils étoient, ils prirent courage; & ayant chaſſé les Gouverneurs & les Officiers de Conſtantin, ils ſe mirent à tout employer pour la conſervation de leur nouvelle liberté, faiſant d'abord tous les efforts dont eſt capable un peuple, qui ne travaille que pour lui-méme. Ainſi ils délivrerent leurs villes du péril éminent des Barbares, & établirent une eſpece de République, qui dura tout autant qu'ils ne s'ennuyerent pas de ne point avoir de maîtres.

Pitoyable état de l'Empire en Occident.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Les Gaules attaquent la Grande-Bretagne.

Pour de ſemblables cauſes, quelques peuples Gaulois, particulierement *toute la liſiere Armorique*, comme l'écrit Zozime dans ſon ſixiéme Livre, *& quelqu'autres Provinces de la Gaule, imitant celle de la grande Bretagne, ſecoüerent le joug & ſe mirent en liberté, ayant chaſſé les Gouverneurs Romains, & ſans doute auſſi leurs garniſons, * pour établir une eſpece de République particuliere.* Ce ſont les propres termes du même Auteur, par où il paroît que cette défection com-

* *Propria quædam Reſpublicæ conſtituta.*

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II & CONSTANTIN TIRAN.

mença par l'Armorique, mais qu'elle s'épandit dans toute la Gaule, & qu'elle fit soulever toutes les villes & les Provinces, excepté celles que Constantin & les Barbares tenoient étroitement dans les fers. Il est à croire qu'elles s'unirent à peu près de la même maniere qu'ont fait les Etats d'Hollande, chacune ayant son Conseil à part, & toutes un Conseil général, chacune élisant des Officiers de leur nation, & contribuant à proportion pour les frais de la défense commune. Zozime nomme ces peuples *Armoriques*. Ce nom est fort connu, tout le monde sçait assez qu'en vieux Gaulois il signifie *Maritime*, & que selon la difference des tems & des Auteurs, il comprend plus & moins de païs. Les Commentaires de Cesar disent que les Gaulois appellent généralement de ce nom-là toutes les citez de la Gaule qui confinent à l'Océan, si bien qu'il étoit commun à toutes celles qui sont depuis Bayonne jusqu'à la pointe de la basse Bretagne, & de-là en revenant de l'autre côté jusqu'à l'emboûchure du Rhin. Hirtius en son huitiéme livre appelle ainsi toutes les citez qui sont sur les côtes, dans les extrêmitez de la Gaule; c'est-à-dire, à mon avis dans la basse Normandie & dans la Bretagne. Cette derniere Province s'est appellée particulierement Armorique, parce qu'elle est presque toute sur la mer. Pline * assure que l'Aquitaine se nommoit aussi de même; c'est peut-être que les Romains sçachant la signification de ce mot, le traduisirent en Latin, & firent celui * d'*Aquitaine*; en effet la seconde & la troisiéme aboutissent à la mer. Que si la notice de l'Empire étend le *Tractus Armoricanus* par l'Aquitaine premiere & seconde, par la Senonique, & par la seconde & troisiéme Lyonnoise, ce n'est pas qu'il ait voulu dire que toutes ces cinq Provinces fussent maritimes: car la Senonique n'approche point du tout de la mer; mais on appelloit ainsi cette longue enfilade de garnisons, parce qu'elles étoient composées des troupes qu'on avoit levées dans l'Armorique. Or il est probable que la seconde Belgique & la seconde Germanique, qui étoient voisines de l'Ocean, étoient aussi compriſes sous le nom d'Armoriques; & il le faut bien croire ainsi, si on veut ajoûter foi à Zozime. parce qu'autrement les François, comme nous l'allons dire, n'eussent pas pû se joindre avec les Armoriques, que fort difficilement, & en traversant ces deux grandes Provinces.

Les Armoriques se liguent ensemble.

Qui étoient ces Armoriques.

La Bretagne s'appelloit particulierement Armorique.

* *L.* 4. *c.* 17.

* *Ab aquis.*

La premiere & seconde Aquitaine s'appelloient autrefois Armorique.

Mais Procope en son 6. livre de la guerre des Goths, appelle les peuples qui firent cette ligue, les ARBORIQUES, & sur cela les critiques se trouvent bien inquietez à juger s'il faut lire ainsi, ou si ce ne seroit point une erreur de Copiste qui y auroit mis un *b* pour une *m* Voici ses termes: *Aux environs d'où le Rhin se dégorge dans l'Océan, il y a beaucoup de paluds, proche desquels habitoient autrefois ces Germains, que maintenant on nomme François, & qui au commencement n'étoient pas un peuple de grande réputation. Tout joignant étoient les Arboriques; obéissant aux Romains aussi-bien que le reste de la Gaule & l'Espagne. Au Levant des Arboriques sont les * Toringes Barbares d'origine; mais qui autrefois se placerent dans ces terres par la permission d'Auguste*; sçavoir quand il tira 400000. hommes de la Germanie, pour repeupler le païs des Adriatiques, & des Eburons, dont Jules Cesar avoit exterminé presque tous les habitans. *Après les Toringes tirant au midi sont les Bourguignons, puis les Sueves & les Allemands.* Voilà ce qu'il dit de la situation des Arboriques; puis il parle ainsi de leur ligue avec les François. *Les Arboriques portoient alors les armes*

Procope appelle ces peuples Arboriques.

* *Il veut dire les Tongres.*

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Passage de Procope que le Lecteur examinera s'il lui plaît.

pour les Romains. Les Germains croyant les assujettir, comme étant leurs voisins, & à cause qu'ils avoient tout-à fait changé leurs mœurs anciennes, (je croi qu'il veut dire leur gouvernement) *ravageoient sans cesse leurs terres, & les attaquoient avec toutes leurs forces. Mais les Arboriques ayant du courage, & encore de l'affection pour les Romains, montrerent en cette guerre qu'ils étoient gens de valeur. De sorte que les François ne pouvant les forcer, demanderent à se joindre à eux par confédération & par mariages. Les Arboriques y consentirent volontiers, d'autant que ces deux nations étoient Chrétiennes.* Si Procope se trompe, c'est principalement en cela: car les François n'avoient pas encore embrassé le Christianisme. Ainsi s'étant incorporez ensemble, ils formerent une puissance fort considerable. *Cependant les autres soldats des Romains qui étoient en garnison à l'extrêmité des Gaules ne pouvant ni s'en retourner en Italie, ni se rendre parmi les ennemis qui étoient Ariens,* il entend les Vandales, *ils passerent vers l'ennemi,* c'est-à-dire vers les Arboriques & les François, *& de plus leur livrerent* LE LIEU *qu'ils tenoient. Mais ils ont gardé les mœurs de leur patrie, & les ont transmises à leurs descendans; de sorte que jusqu'à present* (il écrivoit quelque 150. ans après) *ils ne dédaignent pas leurs anciennes façons de faire; car lorsqu'ils vont à la guerre,* au service des François, dont ils étoient sujets du tems de cet Auteur, *c'est avec pareil nombre d'hommes qu'ils avoient été obligez de fournir aux Romains. Ils se servent des loix de leur pais;* sont-ce point les loix des Ripuaires? *& retiennent l'habit Romain dans leur chaussure comme en toute autre chose.* Autant de paroles presque autant d'énigmes: mais on ne peut se servir que de ce qu'on a. * Un Auteur moderne dans son traité des *Loix Saliques Illustrées*, veut montrer que ces Arboriques étoient

* *Prevendelini Leges Salicæ illustrat.*

les peuples de Brabant, & qu'ils s'appelloient ainsi comme gens demeurans parmi les arbres. En effet tout le païs en étoit couvert; encore aujourd'hui il y a beaucoup de bois, & meme en foüissant dans les lieux marécageux, on en tire souvent de grands troncs. Il prétend donc que le Brabant est ainsi nommé comme Brachbant, abregé d'*Arborichbant*, * qui signifie limites, confins des Arboriques. Si ce nom-là se trouvoit en quelqu'autre Auteur ou titre ancien, cette opinion pourroit passer pour veritable; d'autant plus facilement que les François, quoiqu'au de-là du Rhin n'étoient pas si éloignez de ces peuples qu'ils ne pussent s'entredonner la main. Pour moi lorsque je considere qu'il faut de necessité qu'ils ayent été assez proches de ces Arboriques ou Armoriques, j'ai une nouvelle pensée sur ce sujet, qu'on peut bien au moins recevoir pour une conjecture. Les grandes rivieres s'appellent quelquefois mer; encore aujourd'hui on appelle cette contrée de la Guyenne, qui est entre la Dordogne & la Caronne, le païs d'entre deux mers. Par cette raison les peuples qui habitoient entre le Rhin & la Meuse; étant entre ces fleuves comme entre deux mers, ont pû s'appeller Armoriques, de sorte que selon moi ils auroient été les mêmes que les Ribarols ou Ripuaires. Lesquels en effet avoient leurs loix particulieres, qui sont venuës jusqu'à nous, & ils retinrent assez long-tems les mœurs & les coûtumes des Romains. Toutefois il faut avoüer, que la seconde révolte des Armoricains que nous verrons à quelques années d'ici, ne se peut point attribuer à ces peuples-là: mais à ceux d'entre * la riviere de Loire & de Seine.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Il dit que les Arboriques, c'est le Brabant.

* *Bants signifie Limites.*

Conjecture de l'Auteur que les peuples qui sont entre les grandes rivieres, sont Armoriques.

* *Gens inter geminos notissima claudit amnes.*

XVIII. Or de quelque maniere qu'on les veüille prendre, il est certain qu'ils se défendirent bravement contre les Barbares, qu'ils firent alliance avec les

An de J. C 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

François, & que plusieurs autres Citez des Gaules se joignirent avec eux. On demande quel étoit ce lieu qu'ils tenoient, & qu'ils livrerent aux François leurs alliez. Ce mot de lieu signifie quelquefois une petite espace comme est une ville & quelquefois aussi toute une contrée. Je crois qu'en cet endroit c'est une place en prenant place ou pour une ville, ou pour une de ces grandes enceintes faites avec des fosses & des hayes, ou des palissades, qui servoient en tems de guerre à retirer les ménages, les grains & le bétail de tout un païs. Si c'étoit une ville que ce lieu, peut-être que c'étoit Cologne, & que Salvian en parle, lorsqu'après avoir décrit le sac de Treves, il déplore le malheur d'une autre Cité de pareille magnificence; dans laquelle la débauche étoit venuë à tel point de rage, que les principaux ne se leverent pas même de table, quand les ennemis entrerent dans la ville. *La folie*, dit cet Auteur, *y étoit si grande & si generale, qu'il n'y avoit point de difference entre les enfans & les vieillards: toute sorte de débordemens y régnoient pêle-mêle, le luxe, les carousses, les vilinies; ils s'enyvroient, ils paillardoient, *ils dansoient. Les vieillards foibles & caducs, qui n'avoient pas la force de se remuer, n'en avoient que trop pour boire, ils chanceloient en marchant, & cabriolloient dans la danse. Ainsi par ces désordres, ils sont tombez dans le dernier malheur. Et se faut-il étonner*, ajoûte-t'il un peu après, *s'ils ont perdu leurs biens, puisque long-tems auparavant ils avoient perdu l'esprit & le bon sens.*

Armoriques ou Arboriques se liguent avec les François, & leur livrent une place.

Peut-être que c'étoit Cologne.

Furieuse dissolution & nonchalence des Gaulois.

* Je lis *mœchabantur*, non pas *enecabantur*.

Les François avec qui les Arboriques firent alliance, étoient, à mon avis, les Saliens: mais je n'oserois vous asseurer si c'étoient ceux d'au de-là du Rhin, ou bien ceux qui demeuroient déja au decà dans la Taxandrie, ou païs de Kempen. Je sçai bien que Julian les en avoit chassez; il pouvoit néanmoins y en être resté quelques bandes à certaines conditions, & avec le tems elles se seroient multipliées, & renduës assez considerables. Il semble à quelques-uns que Theudemer ou Theodemer regnoit pour lors sur ces François-là; qu'il étoit fils de ce *Ricomer qui mourut en Orient au service de Theodose, & que cet Empereur renvoya le jeune Prince & sa mere nommée Ascila en leur païs, pour y vivre sous la protection de l'Empire; que cette revolte des Armoriques étant arrivée, il se ligua avec eux & prit la qualité de Roi, ce qui lui coûta la vie à cinq ans de-là, les Romains l'ayant fait mourir comme sujet rebelle. Mais il n'étoit pas besoin qu'il fut leur sujet pour être exposé à ce châtiment: ils traitoient ainsi ceux qui leur rompoient la foi, estimant qu'il est du droit naturel, que quiconque traite avec un autre, s'oblige & se soûmet à lui, & qu'en choses de cette importance, sa vie doit être la caution de sa parole. Les Arboriques & les François étant donc unis ensemble, se trouverent en état d'arrêter la fureur des Barbares.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

* *Richemer, Richimer.*

Le Roi Theodemer se ligue avec les Armoriques.

François & Armoriques défont les Vandales, & en tuënt vingt mille avec leur Roi Modogisile.

Les François qui avoient été malmenez par les Vandales, quand ils passerent le Rhin, ayant repris courage & rassemblé leurs forces, les allerent attaquer, & leur donnerent bataille. On ne marque point précisément l'endroit, mais qu'ils les mirent en déroute, & qu'ils en tuërent vingt mille avec leur Roi Modogisile ou Gondegisile. Il n'en fût pas échappé un seul, si Respendial Roi des Alains n'eût marché à leurs secours, & recueilli leurs débris. Nous ne voyons point que les Vandales ainsi mal-menez, ayent depuis fait beaucoup de bruit, jusqu'à ce qu'ils passerent tous en Espagne: mais qu'à la place de Gondegisile, ils élûrent Guntaric, ou Gunderic.

Nous avons dit ci-dessus qu'ils avoient pris la ville de Treves; nous colligeons

An de J. C. 410. & 411. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Treves pillée pour la seconde fois.

des paroles de Salvian, qu'elle fut pillée une seconde fois cette année. Il est vraisemblable que ce fut par les Vandales même qui l'abandonnerent, ou par les François qui la prirent de force sur eux. Voilà quels furent les commencemens de la confédération ou alliance des Gaulois & des François: & bien que les Romains la fissent rompre peu de tems après, il en demeura néanmoins de si fortes semences, ces deux nations se trouvant bien l'une de l'autre, qu'elle gagna pied à pied une bonne partie des Gaules, & la détacha de l'Empire pour en faire un nouvel état, non par force & par conquête, mais du gré & du consentement des peuples même.

Ligue des Gaulois & des François fait enfin perdre les Gaulois aux Romains.

Tandis que cette nouvelle ligue occupoit les Barbares, Constantin se voyant un peu plus au large, avoit entrepris de détrôner Honorius, par l'intelligence qu'il avoit noüée avec Allovic Préfet du Prétoire de cet Empereur, & de châtier Geronce qui s'étoit revolté en Espagne : mais l'un & l'autre dessein eut un malheureux succès. Car étant passé lui-méme en Italie, comme il étoit à Livorno, place dans le Montferrat entre Yvrée & Verceil, il apprit qu'Honorius ayant découvert la trahison d'Allovic, l'avoit fait tuër en sa présence : si bien que n'y ayant plus rien à faire de ce côté-là, il s'en revint tout en désordre se réfugier dans la ville d'Arles. L'expédition de son fils en Espagne eut encore une fin plus tragique ; Geronce ayant eu avis qu'il venoit à lui, s'allia avec les Barbares, & imitant Arbogaste, fit Empereur un certain Maximus qui étoit son domestique, ou son client; puis mettant cette marote à la téte de son armée, il passa en Gaule. Constantin averti de sa marche, dépêcha un de ses Generaux, François de naissance, nommé Edobinch * vers les peuples de sa nation d'au de-là du Rhin, & vers les Allemands pour lui en amener un puissant secours; & cependant il donna charge à son fils Constans de garder les passages du Rhône, prévoyant que bientôt Honorius l'attaqueroit aussi de ce côté-là. Mais Geronce parti de Terragone où il laissa son nouvel Empereur, s'avançoit à grandes journées pour opprimer Constantin, & pour se rendre maitre de la Gaule. En chemin faisant, il vainquit Constans son fils, & l'ayant pris dans la ville de Vienne, il le fit aussi-tôt dépecher. De-là il vint assieger le pere dans la ville d'Arles ; mais comme il étoit devant, l'armée d'Honorius y arriva, commandée par le Comte Constantius Grand Maître de la Milice, qui avoit résolu d'étouffer les Tirans avant que d'attaquer les Barbares. A son arrivée, Geronce prit la fuite, & la plûpart de ses troupes se jetterent parmi celles de Constantius. Il n'y avoit rien en toute cette révolution à l'avantage de Constantin; le premier assiegeant étoit mis en fuite, mais le siége n'étoit pas levé pour cela, le dernier le continuoit avec plus de chaleur. Il n'esperoit donc plus qu'au secours d'au de-là du Rhin, qu'Edobinch lui étoit allé querir. Constantius sçachant qu'il approchoit, marcha au devant pour le combattre; & comme il étoit grand homme de guerre, il ajoûta le stratagême à la valeur, cachant un parti de Cavalerie dans un fond, sur le chemin que son ennemi devoit prendre. Les Germains ayant passé sans que l'embuscade se découvrit, il les attaque de front; lorsqu'on en est aux mains, la cavalerie sort tout d'un coup, & les vient charger en queuë, leurs bataillons se renversent, les uns fuyent, les autres sont foulez aux pieds des chevaux, la plus grande part jettent les armes par terre, & demandent quartier. Edobinch montant à cheval (le Général combattoit or-

An de J. C. 411. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Geronce prend ce fils & assiege le pere dans Arles.

Constantin passe en Italie; mais Allovic son correspondant ayant été tué, il s'en revient.

Mais s'enfuit devant le Comte Constantius.

Son fils ne réussit pas mieux en Espagne, où il trouve que Geronce avoit fait un Maximus Empereur.

Qui va au devant du secours qui lui venoit, & le défait.

* *Aussi Edebech, ou Thodech.*

An de J. C. 411. HONORIUS, THEODOSE II. CONSTANTIN & JOVIN TIRANS.

dinairement à pied) se sauva dans la maison des champs d'un Ecdicius qu'il avoit obligé par quantité de bienfaits. Il croyoit à cause de cela que ce fût son ami, mais il se trompoit fort. Les ames interessées ne comptent point ce qui est reçû, elles ne se prennent qu'à ce qu'elles veulent attraper; ce n'est pas la reconnoissance, mais l'espoir qui les attache. Ce perfide violant les sacrées loix de l'hospitalité & de l'amitié, coupa la tête à son hôte, pour qui il eût dû exposer la sienne, & la porta à Constantius, se promettant de grandes récompenses de sa trahison. Constantius le remercia au nom de la République, de ce qu'il avoit fait l'office de son Prévôt: mais quand il sçût qu'il vouloit demeurer dans l'armée, il lui fit commandement de se retirer au plus vîte; & ainsi il ne remporta pour cette belle action, qu'un cruel remords dans le sein, & une horrible infamie sur le front.

Edobinch qui les commandoit, s'étant sauvé chez Ecdicius; ce faux ami le tuë.

Genereux procedé de Constantius envers ce traître.

Il y avoit quatre mois que le siege duroit, quand on eut nouvelles qu'à l'extrêmité de la Gaule il venoit de s'élever un autre Empereur. C'étoit Jovin qui fut élu par les amis de Constantin, lesquels le voyant aux abois, & craignant d'être punis de leur revolte, voulurent essayer si la fortune d'un nouveau chef ne changeroit point la face des affaires. Tous les Seigneurs Gaulois le reconnurent, excepté un nommé Dardanus qui étoit son ennemi mortel. D'ailleurs il fut appuyé des François, de Goar Roi d'une partie des Vandales, & de Gundicaire Roi des Bourguignons, tous lesquels le maintenoient pour se maintenir eux-mêmes dans les terres qu'ils avoient occupées au de-ça du Rhin. On trouve un autre Jovin trente sept ans auparavant, qui avoit été grand Maître de la Milice sous l'Empereur Julian, & Consul l'an trois cens soixante sept. Celui-là avoit bâti une Eglise à Reims en l'honneur des Saints Martirs Vital & Agricole, laquelle porte aujourd'hui le nom de saint Nicaise. On y montre un coffre sepulcral de marbre blanc, soûtenu de colones de marbre gris sur lequel on voit en bas relief l'Histoire de la chasse d'un lion. Un de nos Auteurs modernes * fort curieux en antiquitez, croit que ça été son tombeau. Il y a quelque apparence que celui-là étoit pere ou ayeul du Jovin dont nous parlons. Or celui-ci ayant assemblé une puissante armée de Vandales, de Bourguignons, d'Alains, de François, & d'Allemands, se préparoit à venir fondre sur les Assiegeans & sur l'assiegé, pour les accabler tous deux tout à la fois, mais il le fut lui-même, comme nous le verrons. Il avoit auparavant visité les villes des Germaniques & des Belgiques, & avoit donné quelque ordre pour les reparer, particulierement celle de Treves, qui étoit comme l'arcenal & le siege de l'Empire dans la Gaule Septentrionnale. Mais sa visite fut cause qu'elle souffrit un troisiéme pillage; car s'étant joüé à débaucher la femme d'un Senateur nommé Lucius, & en ayant jetté quelque mot de raillerie au mari, cet homme doublement offensé, fit secretement venir des François, (c'étoit d'autres que ceux avec qui Jovin avoit fait ligue) & leur livra la ville qui fut saccagée pour la troisiéme fois. Le Moine Aimonius & les Gestes abregez des François, qui racontent cet évenement, l'attribuent à l'Empereur Avitus, mais l'erreur est visible, parce qu'eux-mêmes le mettent avant le régne de Faramond, & l'on sçait bien qu'Avitus ne parvint à l'Empire que plus de 20. ans après. Constantin cependant destitué de tout espoir par la défaite & par la mort d'Edobinch, dépoüilla lui-même les ornemens Imperiaux, & se retirant dans l'Eglise, se fit

Pendant ce siege, Jovin est fait Empereur dans les Belgiques.

Qui étoit Jovin.

An de J. C. 411. HONORIUS, THEODOSE II. CONSTANTIN & JOVIN TIRANS.

* *Trisan dans ses Médailles.*

Visite les villes frontieres, debauche la femme d'un Senateur de Treves, lequel livre la ville aux François.

Constantin dans Atles, dépoüille la pourpre, & se fait Prêtre.

An de J. C. 411. HONORIUS, THEODOSE II. CONSTANTIN & JOVIN TIRANS.

ordonner Prêtre par l'Evéque, croyant qu'il s'ouvroit un chemin à la grace ; en se fermant le chemin du retour à l'Empire. Ceux qui défendoient la ville, firent leur composition ; & ouvrirent les portes à Constantius, ayant auparavant tiré promesse de lui, qu'on ne toucheroit point à sa vie : mais Honorius sçachant qu'on le lui envoyoit lui & son second fils ; dépêcha des Satellites au devant d'eux qui les égorgerent, & qui apporterent leurs testes sur des lances à Ravenne. Cela arriva sur la fin du mois de Septembre.

La ville se rend.

Mais Honorius le fait tuer, lui & son fils.

La mort de Geronce ne fut pas moins tragique, mais elle fut plus genereuse. Lorsqu'il se fut retiré en Espagne, quelques troupes qui lui étoient restées, conspirerent sa mort, afin de meriter leur grace, & l'investirent dans sa maison. Il n'avoit qu'un soldat Alain, & quelques valets avec lui : il se défendit néanmoins si bien à coups de fléche, qu'il tua trois cens de ces traîtres. Lorsqu'il n'eut plus de quoi tirer, il congedia les valets qui se coulerent en bas de la maison. Il eut pû se sauver par le même endroit, s'il eut eu plus d'amour pour la vie, que de soin pour l'honneur de sa femme. Réfolu de mourir, il coupa premierement la tête à son Alain qui l'en prioit ; puis à sa femme, qui à toute force se vouloit jetter sur la pointe de son épée, lui demandant la mort pour derniere preuve de son affection ; & après il se perça le cœur d'un coup de poignard. Maximus qui avoit été son joüet, eut la vie sauve, parce que sa bassesse & sa simplicité le justifioient assez du crime d'avoir de lui-même affecté la tirannie. Il se retira parmi les Barbares qui étoient en Espagne, où il vécut en grande pauvreté : mais peu après il reprit le titre d'Empereur dans le même païs avec l'aide & à l'instance de Jovin : & alors ayant été fait prisonnier en guerre, il fut mené à Ravenne par devant l'Empereur Honorius, qui celebroit pour lors les jeux du trentiéme de son Empire. Il le fit décapiter ; après qu'on l'eut promené ignominieusement par la ville, pour en donner le plaisir au peuple.

Fin tragique, mais très genereuse de Geronce.

Catastrophe de son faux Empereur Maximus.

An de J. C. 411. HONORIUS, THEODOSE II. & JOVIN TIRAN.

XIX. Les Provinces que Constantin avoit tenuës, sçavoir les Viennoises, la Sequanoise, & la Lyonnoise premiere, furent facilement reduites après sa mort. Jovin avoit dans son parti les deux Belgiques, les Germaniques, & peut-être la seconde & la troisiéme Lyonnoise. Cependant les Vandales, Alains & Sueves quitterent tout-à-fait les Provinces qu'ils avoient envahies, & sur la fin de cette année quatre cens onze, s'en allerent tous en Espagne, soit qu'ils eussent peur d'Ataulfe & de ses Visigoths, dont nous parlerons tout presentement, soit que leurs compagnons, lesquels y étoient passez, il y avoit plus d'un an, les y appellassent, leur faisant connoître que le païs étoit plus aisé à tenir, que n'étoit pas la Gaule. En effet ils venoient d'y recevoir un grand échec par les armes des François & des Armoriques, & avoient sujet d'en aprehender de plus grands par la ligue que Jovin avoit faite avec les autres Barbares. Après qu'ils eurent quelque tems couru les Provinces d'Espagne, la douceur du climat ramolissant leur barbarie, ils se mirent à les partager entr'eux à l'amiable. La Galice échut aux Vandales & aux Sueves, la Lusitanie & la Province de Carthagene aux Alains qui étoient les plus puissans, & comme les chefs des autres ; & la Belgique aux Sillinges, autre peuple Vandale. Ce qui s'étoit sauvé d'Espagnols dans les places fortes, se soûmirent à leur domination ; & les Barbares quittant leurs armes & leur ferocité, s'adonnerent à cultiver la terre, & s'aprivoiserent

Quelles Provinces avoit Jovin dans la Gaule.

Ce qui étoit resté de Vandales, Alains & Sueves en Gaule, passent en Espagne.

Ils en partagent les Provinces entr'eux, & s'accommodent bien avec les habitans.

An de J. C. 410. & 411. HONORIUS, THEODOSE II. & JOVIN TIRAN.

privoiſerent ſi bien avec les habitans du païs, que leur bon traitement attira à eux les peuples mêmes des Provinces qui ne leur étoient pas ſujets ; pluſieurs * aimant mieux joüir ſous eux d'une libre pauvreté, que de poſſeder des terres ſous les Romains, avec la charge & le chagrin des tailles, & les cruelles deprédations de leurs Gouverneurs. *Ils cherchoient*, comme dit Salvian, *l'humanité Romaine parmi les Barbares, parce qu'ils ne pouvoient ſuporter l'inhumanité barbare des Romains.*

* *Oroſius l. 7. c. 41.*

Ataulfe ſe promenoit par l'Italie.

Les Gaules délivrées des Vandales, commençoient à reſpirer, quand Ataulfe ſucceſſeur d'Alaric les vint accabler d'une nouvelle oppreſſion. Depuis la mort d'Alaric, il s'étoit promené à ſon aiſe dans les Provinces des environs de Rome, ſans qu'Honorius fût en état de l'en chaſſer, ni même qu'il s'en mît trop en peine, ſe promettant que cette paſſion qui adoucit les bêtes les plus feroces, adouciroit auſſi ce Barbare. Ataulfe enflâmé d'amour pour la beauté de ſa ſœur nommée Placidia, que les Goths avoient priſe dans la ville de Rome, & brûlant de l'ambition d'avoir un beau frere de ſi noble ſang, déſiroit ardemment de l'épouſer. La Princeſſe n'y vouloit point conſentir, ſoit par cette grandeur de courage qui faiſoit dédaigner aux Romains l'alliance des Barbares, ou par mépris de la perſonne d'Ataulfe, qui n'étoit pas fort bien fait. Mais lui pour mériter cet honneur, avoit d'extrêmes complaiſances pour elle, & lui accordoit beaucoup de choſes en faveur d'Honorius. Il eſt à croire que la conſidération de cette maîtreſſe l'obligea de ſortir d'Italie, & de paſſer dans la Gaule, pour en chaſſer les autres Barbares. Toutefois il avoit toûjours avec lui cet Attalus, qu'Alaric avoit deux ou trois fois revétu & dépoüillé des ornemens Imperiaux, & il le gardoit ſoigneuſement afin d'attirer le reſpect des peuples : car ils n'euſſent jamais obéï à un autre qu'à un Empereur ; & voilà pourquoi dans ces derniers tems, les Barbares prenoient des Romains pour en faire à leur poſte, parce qu'ils ne pouvoient pas l'être eux-mêmes, ni tenir le gouvernement que ſous ce titre-là. Tant il eſt vrai que les noms, juſqu'à ce qu'on en ſoit déſabuſé, ſont plus puiſſans que les choſes. Le conſeil de cet Attalus porta les Goths à traiter avec Jovin, & à le reconnoître pour Empereur ; ce qu'ils firent peut-être afin de hâter Honorius de donner ſa ſœur à leur Roi, ou de leur accorder plûtôt quelques riches Provinces dans la Gaule. D'autre côté, Conſtantius demandoit auſſi Placidia en mariage, & ſes ſervices parloient ſi hautement pour lui, qu'Honorius ne ſçavoit à quoi ſe réſoudre. Cependant les Gohts n'ayant point de vivres (car les ravages de leurs ſemblables avoient cauſé une diſette univerſelle) couroient les Provinces de la Gaule pour en trouver. Conſtantius quoique brave & victorieux, n'oſoit rien hazarder contre ces loups affamez ; & d'ailleurs il étoit obligé de reſerver ſes forces pour reſiſter à un nouveau Tiran, qui venoit de s'élever en Afrique, & qui s'apprêtoit à fondre ſur l'Italie. C'étoit ce même Heraclian, que nous avons vû tuër Stilicon de ſa propre main ; dont ayant eu le gouvernement d'Afrique pour recompenſe, & ſe voyant fort puiſſant, il s'étoit mis dans la tête de tâter de la Souveraineté, auſſi-bien que les autres, enviſageant ſeulement l'éclat de cette élevation, & non pas l'horreur du précipice où elle les avoit abîmez. Dans ce deſſein, il ferma les greniers de ces fertiles Provinces pour affamer Rome ; & après avoir amaſſé le plus grand nombre de vaiſſeaux dont on ait jamais par-

An de J. C. 412. HONORIUS, THEODOSE II. & JOVIN TIRAN.

conſeil, il reconnoît Jovin pour Empereur.

Conſtantius demandoit Placidia.

Heraclian Tiran en Afrique, deſcend en Italie, eſt vaincu puis tué.

Son amour pour Placidia l'oblige d'en ſortir.

Il vient dans la Gaule.

Il menoit toûjours Attalus avec lui pour ſon

An de J. C. 412. HONORIUS, THEODOSE II. & JOVIN TIRAN.

lé, il y en avoit trois mille ſept cens, il deſcendit en Italie pour s'en rendre le maître. Mais le Comte Marin allant bravement au-devant, le combatit près d'Otricoli dans l'Ombrie, & lui défit cinquante mille hommes; de ſorte qu'il remonta bien vîte ſur ſes vaiſſeaux, & retourna en Afrique, où peu après il fut tué par des gens de l'Empereur Honorius.

Jovin & Ataulfe bien étonnez de cette défaite.

Au même-tems qu'il partoit de ce païs-là, Jovin & Ataulfe étoient partis de la Belgique, & avoient marché juſques dans la premiere Viennoiſe, penſant y envelopper Conſtantius qui avoit peu de forces, ou le chaſſer entierement de la Gaule. Comme ils étoient dans le Lyonnois, ils apprirent le mauvais ſuccès d'Heraclian; & alors Ataulfe ſe laiſſa perſuader aux charmes de Placidia, & aux raiſons de Dardanus, qu'il devoit renoüer le traité avec Honorius. Jovin ayant eu quelque vent de ce qui ſe négocioit, penſa ſe fortifier davantage en déclarant ſon frere Sebaſtien Empereur avec lui; mais Ataulfe indigné de ce qu'il avoit entrepris cela ſans ſa participation, ou prenant ce prétexte pour le perdre, s'accommoda avec Honorius, & promit de lui donner la tête de ces deux freres. En effet, il fit auſſi-tôt maſſacrer Sebaſtien avec Saluſte leur Préfet du Prétoire. Jovin bien effrayé d'un ſi terrible coup ſe jetta dans Valence; Ataulfe l'y aſſiégea, força la place, & l'ayant pris, lui fit trancher la tête & l'envoya avec celle de Sebaſtien à Honorius; qui les fit planter ſur des pieux au dehors de la ville de Ravenne, en même rang que celles d'Eugene & de Maximus.

Ataulfe renoüe le traité avec Honorius.

Lui envoye la tête de Jovin & de Sebaſtien freres.

Difficultez de conclure le traité avec Ataulfe, à cauſe de Placidia.

La paix néanmoins ne ſe conclut pas encore ſi-tôt avec les Goths, quoiqu'on ſe fût donné la foi de part & d'autre. On promettoit de leur délaiſſer l'Aquitaine, & de leur fournir certaine quantité de vivres, à condition qu'Ataulfe rendroit Placidia. Ce dernier article étoit la pierre d'achoppement; plus Conſtantius deſiroit de la retirer, plus Ataulfe s'opiniâtroit à la retenir. Ainſi ils tâchoient à ſe tromper l'un l'autre, & pas un des deux ne vouloit commencer l'exécution du traité, l'un demandant qu'on eût premierement à lui fournir les bleds; l'autre voulant qu'au préalable on relâchât la Princeſſe. Durant cette conteſtation, Ataulfe ſongeoit à prendre racine en ces quartiers-là, & pour avoir une iſſuë du côté de la mer, il avoit formé une entrepriſe ſur Marſeille: mais il en fut rechaſſé avec perte par le Comte Boniface, depuis Gouverneur d'Afrique. Il ne ſe rebuta pourtant pas, & en tenta une autre ſur Narbonne. Celle-là lui réüſſit plus heureuſement que la premiere; il ſurprit cette ville durant les vendanges, qui eſt un tems de réjoüiſſance, & qui fait ſortir tous les Bourgeois des Villes, ou pour le ménage, ou pour le divertiſſement. Cette place lui étant de la derniere importance, il y ſéjourna quelque tems, afin de la munir & de la fortifier.

An de J. C. 413. HONORIUS, THEODOSE II.

Cependant il ſurprend Narbonne.

Conſtantius étoit alors occupé à contenter & à déſunir les autres Barbares. Il laiſſa à ceux qui étoient paſſez en Eſpagne, les Provinces que nous avons marquées, retirant ſeulement la Tarragonnoiſe; & il accorda aux Bourguignons * la partie de la Germanique ſuperieure, la plus proche du Rhin; ſçavoir, les environs de Straſbourg, de Wormes, & de Spire, d'autant plus volontiers, qu'ils étoient Chrétiens & encore Orthodoxes, avec cela forts dévots & ſoûmis à leurs Paſteurs, & traitant les peuples avec autant de douceur & d'humanité que s'ils euſſent été leurs freres, & non pas leurs ſujets; auſſi paroît-il à leurs loix qu'ils devinrent les plus inſtruits & les plus

Conſtantius s'accorde avec les Barbares, & leur laiſſe des terres.

* *Proſper in Chron.*

An de J. C. 413. HONORIUS & THEODOSE II.

juſtes de tous les Barbares. Il départit pareillement des terres en divers endroits à ces Alains dont Goar étoit Roi. A quelques années d'ici nous en trouverons proche de Valence ſur le Rhône, dont le Roi s'appelloit Sambida, auſquels on donna les terres de ce païs-là qui étoient deſertes ; & ceux-là vrai-ſemblablement ſe mêlerent depuis avec les Bourguignons quand ils furent transferez en Savoye & contrées voiſines. Nous en verrons auſſi d'autres qui avoient pour Roi un * Eocharic, dont Aetius ſe ſervit pour châtier les Armoriques & d'autres encore commandez par un nommé Sangiban (c'eſt peut-être le même que Sambida) qui étoient en garniſon à Orleans, quand Attila aſſiégea cette ville. Je ne doute point auſſi qu'il ne fût demeuré des Vandales, des Sueves & des Samates en pluſieurs endroits de la Gaule, à tous leſquels il diſtribua des terres, croyant qu'ils changeroient de naturel, qu'ils repeupleroient le païs qu'ils avoient rüiné, & qu'ils fourniroient des contributions & des gens pour les recruës. Les Romains croyoient par ce moyen s'aſſujettir ceux qui les avoient vaincus ; & en effet tous ces Barbares juſqu'à la rüine entiere de l'Empire, en étoient les vaſſaux & les ſtipendiaires, ſe revoltant néanmoins fort ſouvent, parce qu'ils ne pouvoient oublier leur naturel feroce, remuant & pillard, ni aſſujettir leur fainéantiſe à la peine du travail.

Alain en trois endroits des Gaules.

* C'eſt Encher.

Les Romains croyoient apprivoiſer les Barbares, mais en vain.

Outre les terres que les François avoient occupées au deçà du Rhin, ils s'étoient auſſi élargis au-de-là ; les Bourguignons qui étoient reſtez en Germanie, ayant tout-à-fait abandonné les leurs (c'étoit à peu près ce que depuis on a appellé la Franconie) pour venir ſe joindre à leurs compatriotes, qui avoient pris poſſeſſion de la Germanique premiere. Je ne trouve point que dans cette conjoncture les François ſe ſoient raccommodez avec les Romains comme firent les autres Barbares ; ils étoient ſi fiers de leur victoire ſur les Vandales, & peut-être ſi fort liez par la foi & par l'interêt avec les Armoriques, qu'ils ne voulurent recevoir aucunes conditions.

Terres que les François tenoient en ce tems-là.

An de J. C. 414. HONORIUS & THEODOSE II.

Enfin la fierté de Placidia étant vaincuë par les longues recherches d'Ataulfe, elle conſentit au mariage, les nôces en furent célébrées à Narbonne avec les cérémonies accoûtumées entre les Romains. Autant que cette faveur diſpoſoit Ataulfe à la paix, autant elle en éloignoit Conſtantius ; qui étant troublé d'une furieuſe jalouſie, qu'on lui eût préferé un Barbare, rompoit toutes les voyes d'accommodement. Ataulfe fut donc contraint de reprendre les armes : & afin de ſe couvrir d'un titre légitime, & qui mît les Gaules dans ſon parti, il rendit les ornemens Imperiaux à Attalus. * Puis il deſcendit avec ſon armée dans l'Aquitaine. La ville de Bordeaux * lui ouvrit les portes ſans aucune réſiſtance, & pourtant elle ne laiſſa pas d'être pillée & brûlée par le commandement d'Attalus, miſerable Idole, qui n'ayant ni force ni vertu pour faire du bien, penſoit ſe ſignaler par des embraſemens & par des fracas, comme ſi la deſtruction & la rüine n'étoient pas plûtôt des marques d'impuiſſance que de pouvoir.

Placidia épouſe Ataulfe, ce qui offenſe Conſtantius.

Il attaque Ataulfe, qui rend la pourpre à Attalus.

* *Proſper in Chron.*

* *Sidon. Apollinar.*

An de J. C. 414. & 415.

Durant ce tems-là l'Empereur Honorius envoya un nouveau Généraliſſime dans la Gaule ; c'étoit le Comte Caſtin, & éleva Conſtantius à la dignité de Conſul & de Patrice. Tandis que ce dernier étoit paſſé en Italie pour jouir des honneurs du Conſulat, Caſtin ſe rendit dans la Belgique, où il aſſembla les troupes, afin de ranger les François & les Armoriques à la raiſon. Cette

Caſtin Général dans les Gaules, fait la guerre aux François & aux Armoriques.

An de J. C. 415. Honorius & Theodose II.

guerre ſans doute fut très-ſanglante, les Confederez ſe battant pour leur liberté, & les Romains pour le rétabliſſement de leur domination : toutefois les Auteurs ne nous en marquent rien que deux évenemens. L'un, que la ville de Treves fut priſe & ſaccagée pour la quatriéme fois, l'autre que Theudemer, Roi des François, fils de Richemer, & ſa mere Aſcila paſſerent par le tranchant du glaive, ſoit dans l'ardeur du combat ou après & de ſang froid, comme des criminels. Ce dernier eſt le plus croyable. Quant à ce Theudemer il y en a qui penſent que c'eſt lē Didion d'Ives de Chartres. En effet, Theudio, Tudio, & Didio ne différent pas beaucoup, le t, & le d, étant lettres équivalentes parmi les Tudeſques, & le mot de *mer* ou *mar** n'étant qu'une épithete qui ſignifie Chef ou Commandant. On conjecture que ce Prince & ſa mere avoient donné leur foi aux Romains, mais que depuis ils l'avoient violée pour entrer dans la ligue des Armoriques, à cauſe de quoi Caſtin les ayant pris en guerre, les auroit fait mourir, comme atteints de trahiſon & de perfidie.

Le Roi Theudemer & ſa mere Aſcila pris & decapitez.

* *De là vient le mot de Mer ou Maire du Palais, qu'ils ont rendu par le mot latin* major.

On voit dans les cabinets des curieux quelques * tiers d'écu ſol, l'écu étant alors du poids de 84. de nos grains, qui portent l'effigie & le nom de Theudemer ; & on préſume que ce fut celui-ci qui les fit fabriquer, parce qu'on n'y voit point de croix, ni aucune marque du Chriſtianiſme, & que les autres Rois qui en ces ſiecles-là eurent même nom, étant Chrétiens, n'euſſent pas manqué d'y en mettre, comme faiſoient tous les Princes qui profeſſoient cette Religion. Si ces monnoyes-là ſont de lui, elles juſtifient aſſez qu'il vouloit paſſer pour Souverain indépendant, & non plus pour ſujet & ſtipendiaire des Romains ; car ils ne permettoient pas à leurs vaſſaux de s'attribuer cette marque de Souveraineté.

* *Tremiſſes.*

An de J. C. 415. Honorius & Theodose II.

Pour la ville de Treves nous liſons dans Salvian que ces malheureux habitans, quoiqu'ils euſſent déja ſouffert trois pillages ; néanmoins étant encore plus perdus de débauches, que rüinez de biens, ils furent ſi fous que de demander la repréſentation des jeux du Cirque, comme ſi cette vaine & folle dépenſe eût dû être la reſtauration de leur ville. Et en un autre endroit, il marque qu'elle fut forcée pour la quatriéme fois, ſes crimes s'accroiſſant par les playes qu'elle recevoit, & la punition de ſes méchanchetez les faiſant multiplier ; de ſorte qu'il eût été plus facile d'exterminer tous ſes habitans que de les corriger. Je m'imagine que Caſtin à ſon arrivée dans la Belgique avoit tâché de la réparer, comme étant le ſéjour de ceux qui gouvernoient les Gaules ; mais que comme les remparts n'en étoient pas encore bien relevez, & qu'il avoit renvoyé la meilleure partie de ſes troupes à Conſtantius, les François ou les Armoriques y entrerent d'inſulte ; & qu'en haine des Romains ils s'efforcerent de la rüiner de fond en comble, afin qu'ils ne puſſent jamais y rétablir le trône. Toutefois les Romains ne la délaiſſerent pas encore tout-à-fait, ils y remirent quelques fabriques & quelques Magiſtrats. Puis le tems, la ſituation du lieu & les reſtes de ſes grands édifices lui ont redonné l'être ; mais de telle ſorte, qu'elle n'eſt plus que la moindre partie de ce qu'elle a été.

Manie de ceux de Treves, qui après trois pillages demandent les Circences.

Leur ville priſe par les François, & déſolée pour la quatriéme fois.

On ne ſçait pas certainement ſi ce fut dans cette guerre que les François démolirent toutes les places fortes que les Romains avoient ſur le Rhin, depuis Cologne juſqu'à la mer. Ils rüinerent entr'autres ce Vetera ou Santen, la Colonie Trajane qui eſt Kellen, Aſburc, un Arce-

François rüinent les forts, depuis Cologne juſqu'à la mer.

An de J. C. 415. HONORIUS & THEODOSE II.

nal qui étoit près de Leyden, dont le lieu se nomme encore *Rombourg*, comme qui diroit bourg ou bastille des Romains, la forteresse de Catwic op zée, & plusieurs autres, lesquels ils mirent par terre, parce qu'ils n'entendoient rien à les garder.

Ataulfe serré dans Narbonne passe en Espagne.

Constantius étant de retour en Gaule, enveloppa si bien Ataulfe, en lui ôtant principalement toutes les issuës par la mer, & rompant ses intelligences avec les autres étrangers, qu'il le contraignit de sortir de Narbonne après y avoir demeuré six ou sept mois, & de passer en Espagne; étant d'ailleurs persuadé par les conseils de sa femme, dont il avoit un enfant, de se joindre par une bonne paix au corps de l'Empire. Jornandes écrit qu'ayant fait dessein de délivrer les Espagnes des incursions des Vandales, il entra bien avant dans le païs, & qu'il se rendit maître de Barcelone. Orose ajoûte, que bien loin de continuer dans le premier dessein des Goths, qui étoit de rüiner l'Empire, & même d'abolir le nom Romain, il reconnut que les forces & le genie de sa nation ne pouvoient suffire au gouvernement de tant de peuples; & qu'ainsi changeant de conduite, il résolut d'employer tout pour le rétablissement & pour la défense de la Republique Romaine. Il ajoûte que ce vain simulacre d'Attalus qui avoit été porté par les Goths en Espagne, voyant qu'ils le méprisoient, se voulut séparer d'eux; & qu'étant monté sur mer pour tramer quelque nouvelle broüillerie, il fut pris & mené à Constantius, & après envoyé à l'Empereur.

Se rend maître de Barcelone.

Attalus qu'il avoit emmené, voulant s'enfüir par mer, est pris & envoyé à Honorius.

La bonne fortune d'Ataulfe, non plus que ses intentions n'allerent pas loin. Le fils qu'il avoit eu de Placidia, âgé seulement de 7. ou 8. mois mourut à Barcelone; la perte de cet enfant lui fut fort douloureuse, & comme le préfage de la sienne. Il avoit autrefois fait assassiner un Prince Goth nommé Sarus, frere de Sigeric. Je croi que c'est celui qui contribua à la perte de Stilicon. Or un domestique de ce Sarus, animé par son propre ressentiment, & poussé par celui de Sigeric, qui vouloit faire servir sa vengeance à son ambition, assassina ce Roi, comme il se divertissoit un jour dans son écurie à regarder ses chevaux. Sigeric après cela se fit élire, & croyant s'affermir davantage en éteignant toute la race d'Ataulfe; il arracha les six enfans, qu'il avoit eus de sa premiere femme, d'entre les bras d'un Evêque, & les massacra tous. Mais comme de pareils crimes ne demeurent pas long-tems sans revanche, les Goths le tuërent lui-même au bout de sept jours, & élurent Wallia. Celui-ci accomplit ce qu'Ataulfe avoit résolu, il fit une paix raisonnable avec les Romains, promettant d'employer ses armes contre les Alains & les Vandales, & renvoyant à Constantius la Reine Placidia, moyennant une certaine quantité de bleds qu'on lui fournit. Ainsi les Barbares, selon les souhaits des Romains, s'acharnerent les uns contre les autres, & firent tous la paix avec l'Empire, pour se pouvoir faire une plus cruelle guerre.

An de J. C. 415. HONORIUS & THEODOSE II.

Ataulfe assassiné par le Prince Sigeric.

Qui l'est sept jours après, & Vallia élû Roi.

Il fait paix avec les Romains, & renvoye Placidia.

Il ne faut point douter qu'après la sortie d'Ataulfe hors de la Gaule, Constantius ne recouvrât aussi-tôt la ville de Narbonne, & toutes les autres dont ce Goth s'étoit emparé; si bien que la Narbonnoise & l'Aquitaine retournerent sous la domination des Romains. Ataulfe avoit laissé ses bouches inutiles, & même ses richesses dans Narbonne, avec des gens fideles pour les garder; mais il est croyable qu'on les renvoya à Wallia, puisqu'on fit amitié & alliance avec lui.

Constantius recouvre Narbonne.

An de J. C. 415. HONORIUS & THEODOSE II.

Conſtantius n'ayant plus d'affaires de ce côté-là, travailla enſuite à réduire les Armoriques & les François; & cette paix faite, il mit ce me ſemble, un tel ordre dans les Gaules pour les tributs, qu'il les ſoulagea un peu, ſoit qu'il les fît pour faciliter les payemens, ou qu'il ſongeât à gagner l'affection des peuples.

Quant à la réduction des Armoriques, nous ne ſçavons ſi elle ſe fit par la négociation ou par la force : mais nous recuëillons de l'Itineraire de Rutellius, qu'un certain Exupérance fut employé pour les remettre dans le devoir. Ce Poëte dit, *qu'il y rétablit l'autorité de l'Empire, qu'il y ramena l'autorité, & qu'il ne ſouffrit plus que les maîtres fuſſent eſclaves de leurs * ſerviteurs.* C'eſt ainſi que les Romains les plus rudes maîtres qu'on eût ſçû avoir, vouloient faire croire qu'il n'y avoit de liberté que ſous leur domination, & que c'étoit ſervitude que de ne pas vivre ſous leurs loix. Il eſt vrai que les Gaules & toutes les Provinces de l'Empire avoient été incorporées à la Cité Romaine, & que tous les ſujets de Rome étoient réputez ſes citoyens; mais que leur ſervoit ce titre, qu'à les attacher plus fort ſous le joug, puiſqu'il ne leur donnoit aucune exemption de celle dont joüiſſoient autrefois les Citoyens Romains, & que plus les Empereurs devenoient puiſſans, plus ils les accabloient pour maintenir cette puiſſance.

Leges reſtituit libertatemque reducit, & ſervos famulis non ſinit eſſe ſuis.

* *C'eſt-à-dire des Barbares qui étoient aux gages de l'Empire*

Nous ne trouvons point non plus à quelles conditions les François firent leur accommodement. Ils s'étoient emparez de la Germanique ſeconde, du conſentement & par l'introduction des habitans de cette Province; & ils la gardoient encore à douze ans de-là, ſçavoir l'an quatre cens vingt-huit, puiſqu'il eſt dit dans la Chronique de Proſper, qu'Aetius les en chaſſa cette année-là. Ainſi il eſt à croire que Conſtantin la leur avoit accordée pour en joüir aux mêmes redevances que les Bourguignons joüiſſoient d'une partie de la Germanique premiere, & les Saxons de divers endroits ſur la côte Maritime * de la ſeconde Belgique, & de la ſeconde Lyonnoiſe. On ne peut pas marquer préciſément les limites du païs qui leur fut laiſſé : mais il y a de grandes probabilitez, que ce fut à peu près cette étenduë qui eſt entre le Rhin, la Meuſe & la Moſelle; en un mot tout le territoire des Evêchez de Cologne & de Liege, & même quelque partie de celui de Treves. Les Gaulois ſelon ma conjecture, rapportée ci-deſſus, appelloient les habitans de ces contrées-là *Armoriques*, pour la même raiſon que les Romains les nommerent en leur langue les *Ripuaires*, & leur païs *la Ripuaire*. Si l'on deſire ſçavoir quels peuples d'entre les François occuperent ces terres-là, il eſt conſtant qu'il y avoit des Attuariens & des Chamaves, leſquels ſe logerent le long du Néers * qui vient du Duché de Juliers, paſſe par les villes de VAKTENDONK & de Geldres & ſe perd dans la Meuſe à Genep. On ne peut pas douter qu'il n'y eût auſſi des Saliens, leſquels étant le peuple le plus noble de la nation Françoiſe au deçà du Rhin, tenoient la ville de Cologne, qui leur avoit été livrée par les Armoriques, & délaiſſée par les Romains. On ne ſçait pas certainement ſi ces peuples garderent quelque liaiſon avec les autres François qui étoient demeurez en Germanie, ni quel étoit leur état à l'égard des Romains. Mais je croi bien qu'Honorius étant venu à bout de ſes plus fâcheuſes affaires, ayant étouffé tant de Tirans qui pulluloient comme les têtes de l'Hydre, ayant diſſipé, anéanti, reſſerré dans de certaines bornes tant de

An de J. C. 415. HONORIUS & THEODOSE II.

* *Depuis la Flandre juſqu'en baſſe Normandie.*

* *Chronicon Ponis hannenſe.*

Accommodement des François & les terres qu'on leur laiſſe.

An de J. C. 415. & 416. Honorius & Theodose II.

sortes de Barbares, ayant mis aux mains ceux qui restoient, les uns contre les autres, il les contraignit de renoncer à la ligue Armorique, & de reconnoître la Majesté de l'Empire en lui rendant les respects, & lui payant les redevances qu'on exigeoit ordinairement de ceux à qui l'on donnoit des terres. Ce fut lors ou au moins quelques années après, qu'ils prirent la liberté de se créer des Rois au de-çà du Rhin, comme nous le dirons plus au long dans le Livre suivant.

L'ambition de Constantius ne se tenoit point encore assez remplie de la charge de Consul, & de la dignité de Patrice qu'Honorius lui avoit donnée les années précédentes, il étoit venu à un tel degré de puissance, & avoit si bien servi qu'il n'y avoit plus ni justice, ni sûreté de rien refuser à ses mérites. Aussi demandoit-il instamment Placidia, non pas tant peut-être pour sa beauté que pour s'acquerir par ce moyen quelque droit à l'Empire ; dont le gouvernement étoit tombé en une telle foiblesse, que les femmes y prétendoient aussi-bien que les mâles. Les domestiques de cette Princesse, qui prenoient part aux affaires sous son nom, ne vouloient point qu'elle leur échapât, & pour cela ils employoient toutes sortes d'artifices, afin de la détourner de se marier, & lui inspiroient de la haine & du mépris pour ce Patrice ; particulierement cet Olympius qui avoit fait périr Stilicon. Néanmoins Honorius montra cette fois qu'il étoit le maître : car sans avoir égard à sa répugnance il la lui mit entre les mains, & voulut absolument qu'elle l'épousât. Au bout du compte, Olympius se trouva fort mal de ses conseils, il fut assommé à coups de bâton, après qu'on lui eut coupé les deux oreilles. Ravenne vit la solemnité de ces nôces, & Rome ensuite la pompe du triomphe d'Honorius, qui fit marcher Attalus à pied devant son char, & après le confina dans l'Isle de Lipare, lui ayant premierement fait couper le bout des doigts de la main droite.

Honorius est contraint de donner Placidia à Constantius.

Olympius qui avoit fait périr Stilicon, est assommé à coups de bâton.

L'année suivante, les Empereurs Honorius & Theodose formerent un nouveau corps de sept Provinces qu'ils joignirent ensemble ; sçavoir, les trois Aquitaines, & les quatre Viennoises ; qui étoient la Viennoise proprement dite, les Alpes Pennines, les Alpes maritimes, & la Narbonnoise. Celle-ci du commencement étoit l'unique de son nom, mais après elle fut divisée en premiere & seconde. Ils ordonnerent donc par une constitution du dix-septiéme Avril, à Agricola Préfet du Prétoire des Gaules, qu'ils appellent leur très-cher & très-aimable pere, qu'il tint dorénavant les états ou assemblee générale de ces sept Provinces dans la ville d'Arles, là où les *Honorez* ou possesseurs, & les Juges se trouveroient depuis le premier jour d'Août jusqu'au dix-neuviéme de Septembre, ou du moins y envoyeroient des déleguez s'ils en étoient trop éloignez, comme l'étoient ceux de la seconde & troisiéme Aquitaine, sur peine aux Juges qui manqueroient, de cinq livres d'or d'amende, & aux Honorez * ou Curiaux de trois livres. Or puisque le Préfet du Prétoire devoit tenir cette assemblée dans Arles, il falloit qu'il y eut son Siege, & partant on ôta cet avantage à la ville de Treves, sans doute parce qu'elle étoit ruinée & trop exposée aux Barbares. Je ne sçai pas si on lui laissa le ressort des Belgiques : je ne parle point des Germaniques, car les Bourguignons & les François en occupoient la plus grande partie ; mais il y a apparence qu'on n'ôta pas celui des Lyonnoises à Lyon. Il y en a qui disent que depuis cela, Honorius ayant arraché les deux Aquitaines

An de J. C. 418. Honorius & Theodose II.

Attalus mené en triomphe.

Arles est fait la capitale des sept Provinces, & le Siege du Préfet du Prétoire.

* *Ceux qui tenoient la Cour, c'est-à-dire les Justiciers.*

An de J. C. 418. Honorius & Theodose II.

de ce reſſort d'Arles, trouva bon pour en remplacer au moins une, de démembrer une partie de la Viennoiſe proprement dite, & qu'il en fit une Province, à laquelle il donna Aix pour Métropole; elle fut d'abord appellée ſeconde Narbonnoiſe * & quelque-tems après troiſiéme Viennoiſe. A ce compte il y eut cinq Viennoiſes. Les deux Empereurs rendent quatre raiſons de leur conſtitution. La 1. eſt le nom de Conſtantine, qu'Arles avoit l'honneur de porter; la ſeconde ſa ſituation très-avantageuſe, ſon grand & riche commerce, l'affluence des peuples qui y abordoient de tous côtez, & la fertilité de ſon terroir; la troiſiéme ſa fidélité ſinguliere dont le Patrice Conſtantius leur rendoit témoignage, & à laquelle ils croyoient devoir beaucoup; & la quatriéme le deſſein qu'avoit déja eu Petronius Préfet des Gaules, de faire cet établiſſement.

* *En comptant la Sequanoiſe il y en avoit cinq.*

Grand calme dans l'Occident.

XX. Le calme étoit bien doux après tant de furieuſes bouraſques, qui avoient douze ans durant boulverſé l'Empire d'Occident dans toutes ſes parties. Tous les monſtres de rebellion étoient étouffez, tous les Barbares reprimez; Wallia ſervant fidellement l'Empire, avoit durant les années 417. & 18. éteint les Silinges dans la Belgique, & tellement atterré les Alains qui dominoient aux Sueves & aux Vandales, que leur Roi ayant été tué, ce qui reſtoit de ce peuple, ſe rangea ſous la domination de Gunderic Roi des autres Vandales, qui s'étoient logez dans la Galice. Mais lorſqu'il étoit ſur le point d'exterminer auſſi ceux-là, Conſtantius tout à coup le rappelia dans les Gaules: & dès qu'il y fut arrivé, il lui donna un bel établiſſement. On ne ſçait s'il le fit par bonne politique, de peur que ce Roi, s'il ſubjuguoit tous les autres Barbares, ne ſe fortifiât de leur ſecours pour occuper toute l'Eſpagne, ou s'il eut quelque méchant deſſein, ſuivant les briſées de Stilicon, afin qu'ayant toûjours ces troupes victorieuſes à ſa diſpoſition, il pût forcer Honorius de l'aſſocier à l'Empire; comme en effet il l'y obligea. Il mit donc Wallia en poſſeſſion de l'Aquitaine ſeconde, & de quelques citez des Provinces voiſines, comme l'écrit Proſper, ou ſelon les termes d'Idacius, du païs qui eſt depuis Toulouſe juſqu'à l'Ocean. Ainſi ils poſſedoient les citez ſuivantes avec leurs territoires, Toulouſe, Cahors, Perigueux, Agen, Angoulême, Bourdeaux, & Xaintes, tout cela de la ſeconde Aquitaine, hors le Quercy qui étoit de la premiere. Le Poitou demeura encore pour quelque tems aux Romains. De la troiſiéme Aquitaine ils eurent les Citez de Baſas & d'Auſches & celles d'Ayre & de Dacs. Il n'eſt pas certain ſi on leur accorda auſſi celles de Tarbes, de Bearn, de Bigorre, de Cominges, & de Conſerans, qui ſont au pied des Pyrenées, car il n'étoit pas expédient qu'ils fuſſent ſi proches de ces montagnes pour repaſſer en Eſpagne, quand il leur en eût pris fantaiſie. La Notice de l'Empire compoſée, ce me ſemble, vers ces années-là, nous aſſure que la ville de *Lapurdum* étoit encore pour lors ſous la domination des Romains. Il y en a qui croyent que c'eſt la ville de Lorde en Bigorre, mais le très-docte Sirmond attribuoit ce nom à Bayonne; en effet une partie du territoire de cette ville qui eſt de-là la riviere, s'appelle encore le païs de Labourd.

Alains mattez par Vvallia, ſe rangent ſous la domination des Vandales.

An de J. C. 419. Honorius, Theodose II. & Constantius, régna huit mois ſeulement.

Conſtantius met Vvallia en poſſeſſion de la ſeconde Aquitaine, & preſque de toute la troiſiéme.

Si Lapurdum eſt Lorde ou Bayonne.

LIVRE QUATRIÉME.

Contenant l'état de la Religion, & la conduite des Eglises dans les Gaules jusqu'au regne de CLOVIS.

SOMMAIRE.

I. *LA Religion des Gaules avant que les François y fussent établis. Les Dieux des Gaulois. Leurs Druïdes. Le Gui de Chesne. L'œuf Serpentin. Les Prêtresses nommées les Senes. Les Eubages. Les Bardes.*

II. *L'Evangile par qui apporté dans les Gaules. Leurs premiers Evêques ; & en quels tems ils y vinrent. Saint Photin premier Evêque de Lyon.*

III. *La Doctrine Chrétienne compriſe au Symbole des Apôtres. Unité de l'Egliſe par tout l'Univers. Inſtruction des premiers Chrétiens. Leur charité.*

IV. *La predication. L'Uſage des Sacremens. Le Batême. La Confirmation. L'Euchariſtie. Le Mariage. L'Extrême-Onction.*

V. *Les Ordres ſacrez & la Hierarchie. L'Evêque & le Prêtre. Diverſes acceptions de ces noms, & de celui d'Apôtre. Leur élection. Leurs fonctions. Les évêques ont été établis par les Apôtres, & ſont leurs ſucceſſeurs. Trois ſortes de Paroiſſes.*

VI. *Fonctions des Diacres. Les Diaconeſſes. Les Chorevêques. Les Soûdiacres. Les Lecteurs & autres Ordres qu'on nomme Mineurs. Qualités requiſes pour être reçû dans le Clergé. La continence des Clercs. Les Evêques, Prêtres & Diacres n'étoient pas mariez.*

VII. *Etoient entretenus du bien des Fidéles. Grand reſpect pour les Evêques. Furent exemptez des charges publiques par Conſtantin, & fort reverez des autres Princes. Comment les Ordres ſe conferoient. Elections ôtées au peuple par les Princes. Habits des Clercs.*

VIII. *La penitence comment elle ſe faiſoit.*

IX. *Diverſes claſſes du Peuple. Les Mariez. Les veuves. Les Vierges. Les Moines. Les Martirs. Reſpect pour les Martirs, & pour leurs Reliques ; comme auſſi pour celles des autres Saints. Grande veneration pour les Egliſes.*

X. *Diverſes devotions des peuples. Cérémonies payennes ſanctifiées par l'Egliſe. Pain benit. Eau benite. Cierges. Images. Cloches. Veneration pour les ſaintes Ecritures. Enterremens & Cimetieres.*

XI. *Sinaxes ou aſſemblées. Chant de l'Egliſe. Agapes. Contributions pour l'entretien des Prêtres, & pour les pauvres. Par qui ſe diſtribuoient. Les jeûnes particuliers & publics. Au Vendredy & Samedi. En Carême.*

XII. *L'ordre des Egliſes entr'elles. Comment & par qui les Sinodes ou Conciles s'aſſembloient. Leur autorité. Celle du jugement de chaque Evêque. Dans les grandes cauſes on avoit recours aux grands ſieges. Les choſes qui donnoient prééminence à une Egliſe. Les Metropolitains. Les Primats. Conciles s'aſſembloient par l'autorité des Empereurs. Egliſes conſultoient les grands Sieges ſur les difficultez. Les prérogatives & avantages de celui de Rome. Quand les appel-*

lations ont commencé. Vicaires des Papes. D'où & quand ſont venus les titres de Primat, d'Archevêque, & de Patriarche.

XIII. *Les dix perſecutions. Quelles gens haïſſoient les Chrétiens, ſçavoir les Politiques, les riches, les Prêtres des Idoles, & les Philoſophes.*

XIV. *Ce que ſouffrirent les Egliſes des Gaules. Premiere perſecution à Lyon. Seconde au même endroit. Autres ſous l'Empire de Valerian. Sous Chrocus. Pluſieurs Martirs, particulierement ſous Dioclétian. Leurs diverſes ſortes de tourmens. Leur conduite.*

XV. *Les dereglemens des Chrétiens.*

XVI. *Les Conciles tenus dans les Gaules, & les Canons les plus memorables qui s'y firent.*

XVII. *Les Schiſmes & Hereſies. Celle des Montaniſtes. Different pour la célebration du jour de Pâques.*

XVIII. *Les Novatiens. Les Donatiſtes.*

XIX. *Hereſie d'Arius, trois ſortes d'Ariens. Saint Athanaſe exilé. Ce que firent les Evêques des Gaules dans cette cauſe, ſpecialement S. Hilaire.*

XX. *Hereſie prétenduë d'Euphratas. Celle des Priſcillianiſtes pouſſez à bout & ſuppliciez par l'Empereur Maximus. Pourſuites violentes de quelques Evêques des Gaules contr'eux. Comme ſaint Martin s'y conduiſit.*

XXI. *Conteſtations pour la Primauté entre Marſeille & les Evêques de la ſeconde Narbonnoiſe; Entre Arles & Vienne. Concile de Turin. Comme l'affaire fut jugée à Rome.*

XXII. *Hereſie de Vigilantius. Celle des Pelagiens. Comment ils furent condamnez. Les Prêtres de Marſeille. Semi-Pelagiens combattus par Proſper.*

XXIII. *Les ſaints Prélats & Confeſſeurs dans les Gaules durant les cinq premiers ſiécles.*

XXIV. *Ecrivains Eccleſiaſtiques.*

XXV. *Les Moines.*

XXVI. *Quelle étoit la Religion des François, quand ils commencerent à s'établir dans les Gaules. De quelle maniere ils ſe conduiſirent avec les Chrétiens, & qu'il y en avoit deja pluſieurs d'entr'eux qui l'étoient.*

XXVII. *Les lettres & les beaux arts.*

I. APrès avoir vû l'établiſſement des François dans les Gaules, il eſt bon de voir celui du Royaume de JESUS-CHRIST dans les mêmes Provinces; & de rapporter ſommairement ce qui s'y paſſa pour la Religion juſqu'au commencement du ſixiéme ſiecle: puiſqu'en effet c'eſt le principal lien qui entretient & qui fait ſubſiſter les Etats, & que la gloire de Dieu qui eſt ſa fin, le doit être auſſi de toutes les ſocietez civiles. Lorſque les Romains conquirent ces Provinces, elles étoient plongées, comme tout le reſte du monde, dans les impietez de l'idolâtrie. Les Gaulois adoroient entre leurs faux Dieux, Teutates, ou Mercure, qui à mon avis, étoit le même que le Tuit ou Tuitſcon des Germains; Dis, duquel ils ſe croyoient iſſus: toutefois je ne ſçai s'il differoit de Teutates; Heſus qui étoit le même que Mars; Taranis que je croi avoir été le Jupiter Tonnant; (le peuple de Gales en Angleterre appelle encore aujourd'hui le tonnere Taran) Belenus ou Belinus qui étoit Apollon; (ſes Prêtres ſe nommoient Pateres) Hercule qu'ils appelloient en leur langue Ogmien, c'eſt-à-dire Divin; Ardoina qui preſidoit à la chaſſe: je ne puis dire ſi elle avoit donné le nom aux forêts d'Ardennes, ou ſi elle l'avoit pris d'elles; Onvana, qui étoit ou Minerve, ou Venus la celeſte; & une infinité de petites divinitez & de genies particuliers

Les Dieux qu'on adoroit dans les Gaules avant que le Chriſtianiſme y fût reçû.

pour chaque contrée, pour chaque ville & pour chaque maiſon. Ils avoient peu de Temples : mais ſous les Romains ils en bâtirent de fort beaux. Avant qu'ils en euſſent, & même quelque-fois depuis qu'ils en eurent, ils ſacrifioient dans les bois, & portoient reſpect aux grands & vieux Cheſnes. Les Druïdes étoient les Miniſtres de leur Religion & leurs Philoſophes tout enſemble ; on les nommoit ainſi, ou du mot * Grec qui ſignifie Cheſne, (car ils ne faiſoient point de ſacrifices, qu'ils n'en euſſent une branche à la main,) ou du mot Celtique, qui ſignifie ſocieté * parce qu'ils vivoient en commun, preſque comme font nos Moines. Ils preſcrivoient le culte det Dieux à tous les Gaulois, & enſeignoienr aux enfans des Nobles, la Theologie, l'Aſtronomie, la Phyſique & la Magie naturelle. Ils ne leur donnoient rien par écrit, mais les enſeignoient de vive voix, tenant leurs écoles dans des cavernes & dans des forêts. Ils leur recommandoient le ſilence & le ſecret, & leur imprimoient fortement la croyance de l'immortalité des ames & de leur tranſmigration en d'autres corps. Cette doctrine avec l'uſage qu'ils avoient des caracteres Grecs, me fait conjecturer qu'ils la tenoient de quelques Diſciples de Pythagore, qui pouvoient être venus dans les Gaules : car ces Philoſophes ſe piquoient fort de la propagation de leur doctrine, & voyageoient à ce deſſein dans les païs étrangers. On ne faiſoit point de ſacrifice ſans les y appeller. On n'entreprenoit point de guerre que par leur avis.

Les Druïdes, leur pouvoir, leurs fonctions.

* Δρυς

* *Truid, Trud ou Drud ſocieté.*

Conjecture, qu'ils tenoient leur doctrine de Pithagore.

Les ennemis les reveroient auſſibien que ceux de leur parti; & ils avoient acquis une ſi haute reputation de juſtice qu'on leur commettoit les jugements, publics & privez. Ils accordoient les querelles, même lorſque les armées étoient ſur le point de ſe battre ; ils décernoient le prix & les peines, & ils avoient pouvoir d'excommunier. Ils joüiſſoient d'une entiere exemption, n'étant point obligez de porter les armes, ni de payer aucun tribut. Ils éliſoient d'entr'eux un chef, ou pour ainſi dire, un ſouverain Pontife qui l'étoit toute ſa vie. Ils attribuoient de merveilleuſes vertus au Gui de Cheſne, qu'ils cherchoient, & qu'ils cueïlloient avec de grandes cérémonies, comme auſſi l'Oeuf Serpentin, qu'il falloit ramaſſer à certains jours de la Lune. Ils s'aſſembloient tous les ans au païs de Chartres, peut-être en l'endroit où eſt la ville de Dreux ; & tous ceux qui avoient des differends à juger, ſe trouvoient là. Ils n'égorgeoient pas les victimes, mais laiſſoient faire cet office à des ſacrificateurs, qui dépendoient de leurs ordres.

Etoient exempts de tous tributs de toutes charges.

Gui de Cheſne. Oeuf Serpentin.

Leurs aſſemblées au païs Chartrain.

Nous trouvons auſſi des femmes Druïdes, qui ſe méloient de dire la bonne aventure ; & Pomponius Mela nous marque qu'il y avoit dans l'Iſle de * Sena qui eſt ſur les côtes de Cornoüaille, à l'extrêmité de la Baſſe-Bretagne, certaines Prêtreſſes qui ſervoient à l'Oracle d'une divinité dont il ne dit point le nom. Elles étoient au nombre de neuf qui toutes gardoient une virginité perpetuelle, les Gaulois les appelloient *les Senes*, * ou à cauſe de l'Iſle où ils habitoient, ou du mot Hebreu *Coene* qui ſignifie *Prêtreſſe*. Ils croyoient qu'elles étoient pourvûës d'un eſprit ſingulier ; qu'elles pouvoient par la force de leurs charmes, émouvoir la mer & les vents, ſe transfigurer en telles ſortes d'animaux qu'il leur plaiſoit, guerir les maladies incurables, pénetrer dans l'avenir & le prédire : mais qu'elles ne donnoient des réponſes qu'aux navigateurs, & ſeule-

Femmes Druïdes.

* *Sæin.*

* *Il faut lire* Galli-Senas vocant, *non pas* Gallicenas.

ment à ceux qui alloient exprès dans cette Isle pour les consulter.

Les Eubages qui étoient Devins.

Les Gaulois avoient aussi des Devins qu'ils nommoient *Eubages*; on les croyoit très sçavans dans l'art de prédire l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes, particulierement des victimes humaines : car lorsqu'ils vouloient consulter les Dieux sur quelque grande chose, ils immoloient un homme, ou à Teutates, ou à Hesus, ou à Taranis, & ils tiroient leurs prédictions sur la maniere dont il tomboit quand on l'égorgeoit, sur celles dont ils voyoient couler son sang, & sur la dissection de ses membres. Je m'imagine que c'étoit ces Eubages, & non pas les Druïdes, qui avoient introduit ces barbares & superstitieux sacrifices, & qu'avec le tems ces deux sortes de gens s'étant confondus & mélez ensemble, les Druïdes s'y adonnerent aussi. Nous lisons dans Suetone, que l'Empereur Claudius défendit aux Gaulois d'immoler des hommes, ce qui avoit déja été défendu aux Romains par Auguste. Pline passe plus outre, il assûre que Tibere ôta les Druïdes, mais s'il fit un Edit pour cela, il faut croire qu'il ne fut pas executé, puisque ce même Auteur en parle ailleurs comme de gens qui subsistoient encore : qu'on voit dans Tacite, qu'ils se méloient de pronostiquer durant la guerre de Civilis ; & dans Vopisque, qu'une Druïde prédit à Diocletian qu'il seroit Empereur.

Gaulois immolent des hommes.

Druïdes abolis.

Je croi qu'on peut mettre aussi au rang des personnes sacrées, les Poëtes ou Bardes, qui étoient fort considerez parmi les Gaulois, aussi bien que parmi les Germains. Ils chantoient en vers les plus grands secrets des sciences sublimes, les loüanges des Dieux & les beaux faits d'armes. Ils servoient comme de trompettes pour animer ceux qui alloient au combat, par le recit des belles actions des anciens Preux, & consignoient à la posterité celles de leur tems par leur poësie. Toute-fois ils ne la mettoient point par écrit, elle s'apprenoit par cœur, & se laissoit par traditive. Mais il n'est pas besoin de m'arrêter à particulariser toutes ces choses : assez d'autres Ecrivains les ont examinées par le menu ; & d'ailleurs, la plûpart de ces coûtumes s'étoient abolies par le tems, ou changées, aussi bien que les mœurs des Gaulois, qui avoient pris celles des Romains.

Pourquoi l'Auteur ne s'étend pas davantage sur la Religion & les coûtumes des Gaulois.

II. Tout l'Univers gemissoit sous la tirannie du Prince des tenebres, quand le Soleil de justice se leva pour éclairer ceux qui étoient à l'ombre de la mort. Les rayons de son Evangile, s'épandirent sur les Gaules, presque aussi-tôt que sur les autres Provinces de l'Empire. Elles furent éclairées, selon saint Epiphane, par la visite & par les prédications de S. Luc l'Evangeliste, & selon S. Isidore, par celles de l'Apôtre saint Philippe. Le même saint Epiphane & Theodoret, disent pareille chose de Crescent Disciple de saint Paul, parce qu'ils croyoient aussi bien qu'a fait Eusebe, que le mot de *Galatie*, qui est dans la deuxiéme Epître à Thimothée, signifie la Gaule. L'Eglise de Vienne le reconnoît pour son premier Pasteur ; & quelques-uns même ont crû que saint Paul y avoit prêché la Foi allant en Espagne. Et certes, il est constant par le témoignage de Theodoret, & des saints Athanase, Epiphane, Jerôme & Chrisostome, Auteurs irreprochables, qu'il alla en ce païs-là, Or s'il y fut par terre, il faut bien dire qu'il prit son chemin par les Gaules. Marseille se vante d'avoir reçû les premieres semences du Christianisme par le ministere du Lazare, & Aix par celui de saint Maximin.

L'Evangile de JESUS-CHRIST apporté dans les Gaules par S. Luc, S. Philippe, S. Paul, & S. Crescent.

lesquels comme elles disent, étoient venus là de Jerusalem avec Marthe & Madeléne. Paris celébre aussi pour son Apôtre le glorieux saint Denis, qu'elle nomme l'Aréopagite, & regarde Montmartre, comme un trophée qui s'éleve en l'honneur de sa victoire; mais le sentiment de plusieurs sçavans hommes ne s'accorde pas avec l'opinion de ces trois villes.

Du reste, il ne faut point douter, que le zele qui transportoit les Apôtres, & leurs Disciples jusqu'aux Indes, n'en ait amené plusieurs dans la Gaule, qui étoit si voisine de l'Italie, si facilement accessible, si polie par l'étude des belles lettres, & si souvent visitée par les Empereurs; mais il seroit mal-aisé de montrer qu'ils y ayent fondé des Eglises, & laissé des successeurs. Voici les premiers & les plus anciens de ceux qu'on sçait constamment y avoir planté la Foi. Photin ou Potin à Lion, Juste, ou selon quelques-uns, Crescent à Vienne: Trophime à Arles, Maximin à Aix, Paul à Narbonne, Saturnin à Toulouse, Martial à Limoges, Fronton à Perigueux, Vincent à Dax, Georges au Puy, Eutrope à Saintes, Austremonius à Clermont en Auvergne, Ursin à Bourges, Peregrin à Auxerre, Altin à Orleans, Gratien à Tours, Aventin à Chartres, Julien au Mans, Clair à Nantes: il y en eut encore un autre de ce nom à Alby, Savinien à Sens, Sanctin à Meaux, Denis à Paris, Taurin à Evreux, Nicaise à Roüen, Firmin à Amiens, Lucien à Beauvais, Sinicius à Soissons, Potentien à Troyes, Xiste à Reims, Memmius* à Châlons, Clement à Metz, Eucharius à Treves, Maternus à Cologne. La ville de Langres honore aussi Benigne pour le premier Auteur de sa Foi; mais il n'étoit pas Evêque, ainsi il ne peut être reputé fondateur d'une Eglise, parce que de tout tems les Evêques étoient les seuls qui avoient ce pouvoir, comme étant de droit divin les vrais chefs des Fidéles, & les successeurs des Apôtres.

Les premiers Evêques des Gaules.

* *Vulgairement* S. Mauge.

La question est de sçavoir en quel tems ces saints Evêques ont prêché l'Evangile. Nous sçavons bien que la plûpart de ces Eglises rapportent le tems de leurs fondateurs à celui des Apôtres, & leur mission directement à S. Pierre ou à saint Clement: mais beaucoup de gens qui ont fort étudié ces tems-là, disent, qu'en cela elles ont moins cherché la verité, que l'honneur de paroître anciennes. Ils disent que cette passion s'accrût plus fort au préjudice de la vraye antiquité, vers le huitiéme & neuviéme siécle, lorsqu'abondant en richesses & sous des Princes très-pieux, elles se mirent à conteſter de leur rang & de leur dignité, avec tant de chaleur, qu'elles employerent même l'autorité des Conciles & celle des Papes, pour persuader leur tradition, ainsi nous voïons trois Conciles assemblez & des décisions des Papes, pour faire croire que S. Martial avoit été envoyé à Limoges par saint Pierre. Ils ont remarqué de plus, que quand les Sieges Epiſcopaux ont rapporté la mission de leurs premiers Evêques à S. Clement, les Métropolitains l'ont souvent rapportée à saint Pierre même. Par exemple, l'Eglise de Reims, à cause qu'elle voyoit que ceux de Châlons soûtenoient que leur saint Memmius avoit été envoyé par saint Clement, renvia sur eux, & s'avisa de dire, que son saint Sixte avoit eu sa mission de saint Pierre même, quoiqu'avant cela l'Archevêque Hincmar fort jaloux de sa grandeur & de celle de son Siege, eût assuré que ce premier Evêque de Reims avoit eu sa mission seulement du Pape saint Sixte. Pareillement celle de Sens pour préce-

La plûpart des Eglises rapportent la mission de leurs fondateurs aux Apôtres ou à leurs Disciples.

der celle de Paris, qui croyoit avoir reçu saint Denis du Pape Clement, se venta que saint Savinien lui avoit été envoyé par saint Pierre.

Croyance de quelques uns, que les Evêchez n'ont été établis que dans le troisiéme siécle.

Ces Critiques disent donc que la plus grande part des Evêchez des Gaules n'a commencé que bien avant dans le troisiéme Siécle ; & ils se fondent principalement sur deux passages, l'un de Severe Sulpice, & l'autre de Gregoire de Tours. Le premier parlant du martyre de saint Photin & des Fidéles de l'Eglise de Lyon, dit *que ce fut alors premierement qu'on vit des Martyrs dans les Gaules, la Religion Chrétienne ayant été reçûe un peu tard au deçà des Alpes.* L'autre écrit, *que sous l'Empire de Decius vers l'an 250. la Cité de Toulouse commença d'avoir un Evêque, qui fut Saturnin, & qu'il fut envoyé de Rome avec six autres pour prêcher l'Evangile dans les Gaules, sçavoir Gratien à Tours, Trophime à Arles, Paul à Narbonne, Denis à Paris, Austremonius à Clermont, & Martial à Limoges*; d'où ils tirent cette conséquence, que puisqu'on voit clairement par-là que trois de ces Eglises sçavoir Arles, Narbonne, & Limoges se trompent de rapporter leurs premiers Evêques aux Apôtres, on peut bien présumer la même chose de toutes les autres. Que si on leur dit, qu'il est peu croyable que la Foi, qui avoit été préchée jusqu'aux extrêmitez de la terre, & parmi les Barbares, ne l'eût pas été que fort tard dans les Gaules : ils répondent qu'en matiere de fait, il faut d'autres preuves que des conjectures, & qu'on ne doit point admettre des choses dont il n'y a point de témoignage par Ecrit. Et sur la tradition qui leur est contraire, ils disent qu'en ces matieres elle ne fait point de foi si elle est seule, encore moins quand elle est contestée, & point du tout quand elle est fortement refutée. Ils ajoûtent, pour confirmer leur opinion, que dans les tabulaires ou catalogues des Evêchez aprés les premiers Evêques qui avoient été envoyéz par les Apôtres, il y a un espace de deux cens ans, qui n'est rempli de rien, ou seulement de suppositions faciles à convaincre de faux.

Les deux passages qui la favorisoient.

Réponse à leurs raisons.

Les autres répliquent sur les deux passages alleguez, premierement sur celui de Severe, qu'il peut bien être vrai pour la premiere clause qui parle des Martirs, s'il entend des Martirs éclatans, & où il ait été répandu beaucoup de sang, mais non pas pour ceux où l'on n'auroit fait mourir que deux ou trois personnes, mais qu'absolument parlant, il est faux pour le tems de la reception de la Foi dans les Gaules. En effet Photin & Irenée ne sont-ils pas beaucoup au dessus du troisiéme Siécle ? Et est-il croyable qu'il n'y eût alors que l'Eglise de Lyon établie dans les Gaules ? Et quant au passage de Gregoire de Tours, ils répondent qu'il n'y faut pas faire trop de fondement : car ne dit-il pas ailleurs qu'Eutrope Evêque de Saintes, fut envoyé en Gaule par S. Clement, & Ursin de Bourges, par les disciples des Apôtres ?

Si ces deux villes eurent des Evêques, pourquoi en refuseroit-on à d'autres plus considerables, comme sont Arles, Treves & Lyon ? Bien plus cet Auteur ne se contredit-il pas lui-même sur le fait de S. Saturnin, vû qu'il écrit en son livre des Miracles c. 4. qu'il fut envoyé par les Disciples des Apôtres ? Pour ce qui est du vuide qu'on voit dans les tabulaires ou catalogues, ils disent que la confusion des tems, & la violence des Tirans, ont fait perdre les actes & les noms des Evêques, & que ceux des fondateurs seulement se sont conservez, parce qu'ils étoient gravez trop avant dans la memoire des Chrétiens, pour en être effacez ; d'ailleurs, qu'il se peut faire que les perse-

cutions ayent été ſi grandes & ſi violentes, que ces Egliſes auroient été long-tems deſtituées de Paſteurs, & que pour ce ſujet, le Pape auroit envoyé Saturnin & les autres ci-deſſus nommez. On peut ajoûter que les termes de Severe ne portent pas que la Foi n'y ait été prêchée de bonne heure : mais qu'elle y ait été reçûë *un peu tard*; ce qui arriva peut-être parce que les cœurs des Gaulois n'y étoient pas diſpoſez ou que la ſemence de l'Evangile fût étouffée peu après qu'elle y eût germé.

Photin Evêque de Lyon.

Quoi qu'il en ſoit, Photin Evêque de Lyon eſt le plus ancien Evêque dont on ait quelque monument bien autentique. Deux célebres Auteurs qui ont écrit l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, Euſebe en Orient dans le quatriéme Siecle, & Severe Sulpice dans la Gaule vers le commencement du cinquiéme, nous apprennent qu'il ſouffrit le martire vers l'an cent ſoixante dix-ſept ou ſoixante dix-neuf, étant plus que nonagenaire. S'il avoit gouverné cette Egliſe cinquante ans, comme on le dit, il faudroit qu'elle eût commencé vers l'an cent vingt-ſept. Il étoit venu d'Aſie, d'où il avoit pû être envoyé par quelques Diſciples des Apôtres; & voilà d'où procedoit l'union de cette Egliſe avec celles de ces païs-là. Il eſt à croire que celle de Vienne qui ſembloit être comme ſa ſœur, prit naiſſance au même-tems. Pour les autres, je ne vois pas qu'on puiſſe bien aſſûrer celui de leur fondation, ſi peut-être on ne veut avoir recours à leurs Legendes, & à des traditions qui ſont mêlées de beaucoup de choſes fabuleuſes, ou ſi l'on ne veut croire ce que dit Gregoire de Tours de la miſſion de Saturnin, & de ſix autres Evêques. Il eſt certain que la plûpart de ceux qui ont fondé des Egliſes dans les Gaules y ont été envoyez par le ſaint Siege de Rome; mais cela n'eſt pas vrai de tous, quoiqu'en diſe le Pape Innocent I. car outre que Photin fut envoyé d'Aſie, ainſi que les plus doctes le prouvent par de très-fortes raiſons, Marcellin premier Evêque d'Embrun vint d'Afrique, & avec lui Domnin & Vincent, qui établirent l'Egliſe de Dieu, & y tinrent le Siege l'un après l'autre; & d'ailleurs on ſçait que pluſieurs Egliſes en ont immediatement produit & fondé d'autres.

On a peu de choſes des Regles, & des coûtumes de la primitive Egliſe, faute d'Ecrivains.

III. Nous ne ſçaurions repréſenter la maniere dont ils enſeignerent la doctrine de JESUS-CHRIST, ni leur conduite, leur diſcipline, & les réglemens qu'ils ſuivirent, qu'en regardant ce qui ſe pratiquoit dans les autres Provinces de l'Occident & de l'Orient. Encore ne nous eſt-il pas poſſible de remarquer tout ce qui ſeroit neceſſaire pour ce ſujet; car à peine un ſiecle entier nous peut il fournir trois ou quatre perſonnes qui aient écrit dans chaque Dioceſe de l'Occident. J'appelle un *Dioceſe* le corps de pluſieurs Provinces, qui avoit un Préfet du Prétoire. Ces ſaints Prelats ſuivoient l'exemple des Apôtres, qui par une conduite toute contraire à celle des Philoſophes de ce tems-là, mettoient plûtôt la ſageſſe dans la pratique de la vertu, que dans des diſcours étudiez, & qui n'écrivoient rien que lorſque de grandes occaſions les y obligeoient. D'ailleurs chaque Egliſe avoit très-peu de choſes qui lui fuſſent particulieres; mais toutes ſuivoient avec beaucoup de ſoin ce que les Apôtres avoient enſeigné touchant les Myſteres ſacrez, la police & le gouvernement ſpirituel. Et pour ce qui eſt des loix civiles, de la forme des jugemens, & de la diſpoſition exterieure, elles n'en avoient point d'autres que celles de l'Empire, s'accommodant autant qu'elles pouvoient à l'ordre civil, lorſqu'il n'étoit pas contraire à la Loi de Dieu. La doctrine des principaux points de la foi, & qu'ils jugeoient ab-

Sa doctrine est compriſe dans le Symbole des Apôtres.

ſolument néceſſaire, eſt compriſe dans le Symbole des Apôtres. L'Egliſe le nomme ainſi, ou parce qu'ils l'ont redigé, ou parce qu'il contient un ſommaire de la croyance qu'ils lui ont laiſſé. Nous le voyons preſqu'en même terme dans S. Irenée, excepté que ce Pere en a un peu étendu les derniers articles. Toute la croyance, s'il faut ainſi parler, n'y eſt pas entierement developpée, mais elle y eſt toute implicitement : car comme on l'aprenoit aux Catecumenes, & qu'il étoit public & connu même des Payens, les Chrétiens n'y avoient pas mis clairement tous leurs grands myſteres, parce qu'ils deſiroient les tenir fort cachez aux profanes non ſeulement celui de l'Euchariſtie, mais auſſi de tous les autres Sacremens.

» Cette foi étoit uniforme par tout, l'E-»gliſe univerſelle la conſervoit auſſi par-»faitement. Une dans tous les endroits »du monde, que ſi elle n'eût été qu'une »ſeule & même maiſon. Elle n'avoit qu'-»une croyance, comme n'ayant qu'une »ame & qu'un cœur, & elle l'enſeignoit »de la même ſorte, comme n'ayant »qu'une bouche. Les langues étoient »differentes par les diverſes Provincs. »de l'Univers, mais le ſens de la tradi-»tion étoit par tout de même. Comme Dieu n'a créé qu'un ſoleil, il n'avoit donné qu'une même lumiere de foi pour é-»clairer tout le monde, le plus éloquent» & le plus docte, non plus que celui qui» l'étoit le moins, n'y pouvoit rien ajoû-»ter ni en rien ôter.» C'eſt le ſens des paroles de S. Irenée, lequel en un autre endroit poſe pour regle, qu'on ne doit aſſûrer aucune choſe que ce que JESUS-CHRIST a enſeigné, & ce que les Apôtres ont annoncé, & que quand il s'agit de cette tradition, il faut conſulter les Egliſes fondées par les Apôtres. Il donne auſſi cet avis, que pour ne pas tomber dans les erreurs, il ne faut pas rechercher avec trop de curioſité les raiſons de la conduite de Dieu, & l'intelligence de ce qu'on trouve de plus obſcur dans les Ecritures. Auſſi un Auteur * Payen a t'il remarqué que l'Empereur Conſtantius avoit troublé toute l'Egliſe, en alterant la foi Chrétienne qui étoit ſimple & entiere, par une recherche ſuperſtitieuſe, & par des queſtions embarraſſées, d'où nâquit une infinité de diſputes, qui en effet n'étoient que de mots, mais qui formerent de veritables contentions entre les Chrétiens.

Unité de l'Egliſe & de la croyance par tout l'Univers.

Avis de S. Irenée aux trop curieux.

*Ammian Marcellin.

Ils inſtruiſoient les Neophytes de la maniere de recevoir les Sacremens; de leur uſage & de leurs effets, ſpecialement du Baptême, de l'Euchariſtie, & de la Confirmation, leur faiſant connoître à quoi ils s'engageoient en les prenant, & ce que JESUS-CHRIST demandoit de ſes Diſciples. Ils vouloient qu'ils apriſſent leurs obligations dans ſes Evangiles & dans les Epîtres des Apôtres. Ils leur en recomandoient la lecture avec beaucoup de zele, & leur marquoient ce qu'il y avoit de plus utile pour leur édification, mais ils n'oublioient pas de leur expliquer ce qu'il y avoit d'obſcur, & qui ſe pouvoit tirer en mauvais ſens, ou par l'ignorance ou par la tromperie des Heretiques.

Les inſtructions qu'on donnoit aux Neophites.

Leurs principaux devoirs étoient l'étroite obſervance des comandemens de Dieu, l'éloignement de l'amour du monde, une moderation exemplaire en toutes leurs actions, un zele extraordinaire à aſſiſter tous les hommes, leurs freres premierement, & enſuite les étrangers; enfin le ſoin de fuir toutes les choſes vaines, & tous les divertiſſemens profanes * qui diſſipent trop l'eſprit & le détourne de ſe porter en haut. Ce détachement avoit pour fin principale de les unir avec Dieu, & entr'eux-mêmes par une charité toute ſpirituelle, & d'élever toutes leurs penſées & leurs deſirs vers les choſes de l'autre monde. Il ne faut

* *Le jeu, la danſe, la Comedie, & autres ſpectacles.*

donc point s'étonner s'ils mépriſoient la vie préſente, & s'ils ne craignoient point la mort, puiſqu'ils ſe détachoient avec tant de ſoin de tout ce qui peut rendre la vie agréable, & la mort terrible.

Grande fraternité & charité entre les premiers Chrétiens.

La charité dans les premiers ſiecles étoit ſi fervente & ſi univerſelle parmi eux, qu'on pouvoit dire que tout le Chriſtianiſme n'étoit qu'une famille. Il ſembloit qu'ils fuſſent tous liez enſemble d'une étroite parenté; les jeunes honoroient les vieux comme leurs peres; les vieux aimoient tendrement les jeunes comme leurs propres enfans, les égaux ſe cheriſſoient comme freres; les nobles & les riches ne s'élevoient point au-deſſus des autres; l'humilité de la Religion qu'ils profeſſoient, avoit pour ainſi dire, aboli toutes les différences des conditions, & introduit une égalité parfaite. Les eſclaves ne ſe mettoient pas en peine d'obtenir leur liberté; & les maîtres n'abuſoient point de l'autorité qu'ils avoient ſur eux. Ceux-là faiſoient gloire de ſervir pour l'amour de Chriſt qui s'étoit fait eſclave: ceux-ci ne dedaignoient point de les traiter de libres, ſe ſouvenant que ce bon Maître avoit acquis la liberté à tout le genre humain. Les Fidéles partageoient entr'eux les biens & les maux, & étoient toûjours prêts de ſe dónner une mutuelle aſſiſtance. Bien qu'ils fuſſent tous pauvres de volonté & d'eſprit, ils ne permettoient point que pas un de leur freres ſouffrît les miſeres de la pauvreté. Leurs maiſons étoient ouvertes à tous les étrangers, pourvû qu'ils apportaſſent des lettres ou certificats de leur foi. Les femmes qui ne ſortoient jamais que pour aller à l'Egliſe, & pour des œuvres de charité, viſitoient & ſervoient les malades, & ne dédaignoient point les miniſtéres les plus vils, croyant rendre à JESUS-CHRIST le ſervice qu'elles rendoient à un Chrétien.

Uſage des Sacremens.

IV. On voit dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & dans les Peres, l'uſage & la pratique qui s'obſervoit pour la prédication, pour le Baptême, & pour les autres Sacremens; comme auſſi pour l'ordre du miniſtére. Nous en tirerons ſommairement ce qu'il y a de plus eſſentiel.

La Prédication ne ſe faiſoit que par des Evêques.

La Prédication étoit la plus importante & la plus néceſſaire de toutes les fonctions; & faiſoit le principal emploi des Apôtres & des Evêques. Les Prêtres & les Diacres l'exerçoient auſſi publiquement; mais les ſimples Fidéles ne pouvoient inſtruire qu'en particulier; & s'ils expliquoient l'Ecriture en certaines occaſions c'étoit par l'ordre des Evêques & en leur préſence. Il eſt arrivé quelquefois que des laïques & des femmes même ont annoncé la Foi aux Infidèles, lorſqu'il n'y avoit point de Clercs pour le faire; mais quand ils les voyoient diſpoſez à les recevoir, ils ne paſſoient pas plus outre, & les avertiſſoient de chercher des Paſteurs. Dans l'Egliſe d'Occident, les Prêtres durant pluſieurs ſiecles n'ont point prêché en préſence de l'Evêque; & même Sidonius Apollinaris Evêque de Clermont, s'excuſe de ce qu'il parle devant un Metropolitain. S. Auguſtin fut le premier Prêtre, ou au moins l'un des premiers, à qui les Evêques défererent cet honneur; qui après fut communiqué aux autres perſonnes de même rang.

Du Baptême.

Le Baptême ne ſe donnoit aux adultes qu'après de longues & amples inſtructions ou catecheſes, & après qu'on les y avoit diſpoſez par les abſtinences, par l'oraiſon, par les aumônes & par les jeûnes, qui duroient ordinairement quarante jours, & tout au moins huit. Ils confeſſoient publiquement les grands crimes qui étoient notoires, mais non pas les ſecrets. Avant

qu'ils euſſent reçû ce Sacrement, on les nommoit Cathecumenes. Il n'y avoit point d'âge préfixe pour les admettre à cet état, ni d'eſpace de tems déterminé pour y demeurer. Dans le troiſiéme ſiecle & dans le quatriéme, l'Evêque leur impoſoit les mains pour les initier au Cathecumenat. Ils n'aſſiſtoient point à la célébration des Miſtéres; mais ſeulement au ſervice divin juſqu'à la fin de l'Evangile, puis étoient congediez avant l'offertoire du Sacrifice.

Durant pluſieurs ſiecles on baptiſoit en plongeant le Cathecumene dans l'eau par trois fois, ſelon l'uſage le plus commun. On rangeoit les femmes d'un côté, les hommes de l'autre, au moins quelque voile entre deux, & ils étoient tous nuds, ayant été dépoüillez par des perſonnes du même ſexe. Le reſpect de ce grand Miſtére les empêchoit d'avoir honte de leur nudité. L'Evêque leur détachoit leur ceinture, les Diacres deshabilloient les hommes, & les eſſuyoient après l'immerſion & l'onction, & les Diaconeſſes rendoient ce ſervice aux femmes. Les trois immerſions étoient jugées, ſinon tout-à-fait néceſſaires, au moins utiles & bien ſéantes, juſqu'au tems de S. Gregoire le Grand, lequel ayant appris que les Ariens d'Eſpagne baptiſoient de cette ſorte, & que par-là ils prétendoient marquer qu'il y avoit trois natures dans les trois perſonnes divines, ordonna qu'on ne plongeroit plus qu'une fois.

S'ils ne ſe portoient pas bien, on ſe contentoit de les aſperger; mais les *Cliniques* ou *Grabataires*, qu'on baptiſoit dans le lit, ne pouvoient être reçûs aux ordres ſacrez. On conferoit auſſi le Baptéme aux enfans, & les ſçavans diſent que dès le commencement on condamnoit la ſuperſtition de ceux qui vouloient attendre le huitiéme jour, c'eſt-à-dire, le Dimanche. Nous voyons que du tems de Clovis, c'étoit la pratique commune de les immerger. Nous marquerons les principales cérémonies qu'on y obſervoit. Lorſqu'on les avoit dépoüillez, on les faiſoit renoncer à Satan & à ſes pompes, étant tournez vers l'Occident, tenant les poings fermez, remuant & demenant les bras comme des athletes prêts à combattre le diable. l'Evêque leur mettoit alors la main ſur la tête. Après cette renonciation, on leur faiſoit faire une ſommaire profeſſion de foi, étant tournez vers l'Orient, & ayant les yeux & les mains levées au Ciel, puis on les baptiſoit. On les oignoit par deux fois ſans parler du Crême de la Confirmation. La premiere, dès qu'on les avoit deshabillés, aux épaules & à la poitrine. La deuxiéme après le Baptéme ſur le haut de la tête, & puis au front avec le Crême de ſalut. Je trouve que les Grecs prenant de l'huile dans le creux de la main, les oignoient par tout le corps, avec trois ſignes de croix. Voilà les plus remarquables céremonies: mais il s'en pratiquoit auſſi d'autres, comme de leur mettre du ſel dans la bouche, de leur faire goûter du lait & du miel, & de les revêtir d'habits blancs. C'étoit une eſpéce d'aube qu'ils ſerroient avec une ceinture; ils la portoient huit jours, & la quittoient dans l'Egliſe, comme ils l'y avoient priſe. Ces habits leur étoient adminiſtrez par celui même qui adminiſtroit le Baptême; les riches en fourniſſoient aux pauvres. Il me ſemble, ſi j'entens bien Yves de Chartres, qu'encore dans le douziéme ſiecle tous les Chrétiens célébroient la fête de Pâques en robes blanches. La plûpart de ces choſes ne ſe pratiquent plus aujourd'hui; mais on a toûjours crû que l'Egliſe pouvoit changer & multiplier ces cérémonies, & pourtant qu'il falloit retenir avec beaucoup de reſpect les anciens uſages. Les adul-

tes ne ſe hâtoient pas de recevoir le Baptême; de ſorte qu'avec le tems cet abus ſe gliſſa, que pluſieurs ne le recevoient qu'à l'article de la mort. Lorſque les Egliſes furent établies en pleine liberté, on remettoit le plus giand nombre des Cathecumenes au tems de Pâques & de la Pentecôte, afin qu'on les put inſtruire plus commodement tous enſemble, & qu'ils ſe diſpoſaſſent mieux par le jeûne de toute l'Egliſe, mais on ne laiſſoit pas de conférer le Bapteme en d'autres tems, s'il y avoit quelque raiſon preſſante. Avant que les Chrétiens euſſent la liberté d'avoir des Egliſes, on baptiſoit dans les maiſons. Quand ils en eurent, on conſtruiſit les Baptiſtaires proche la porte; car au ſortir de-là les baptiſez entroient dans l'Egliſe pour y recevoir la Confirmation. Il n'y en avoit d'ordinaire qu'un à chacune; & on y mettoit des Reliques des Saints. Les Fonts baptiſmaux étoient en terre, on y deſcendoit par degrez. On y menoit les Cathecumenes avec des Cantiques de joye dans le quatriéme ſiecle, & on y ajoûta la Croix que l'on portoit devant; puis des cierges, des parfums odorans, des tapiſſeries, & des voiles ſur leſquels on peignoit des hiſtoires ſaintes.

De la Confirmation.

Le Baptême étoit ſuivi de la Confirmation; elle ſe donnoit par l'impoſition des mains & avec la Criſmation, c'eſt-à-dire, l'onction au front avec du Crême. On la conferoit toûjours après le Baptême, & le même jour, dans l'Egliſe attenante au Baptiſtaire quand l'Evêque s'y trouvoit; & s'il ne s'y trouvoit pas, on lui menoit les baptiſez qu'il oignoit auſſi-tôt de ce Crême ſans attendre la fête de Pâques ou de la Pentecôte.

De l'Euchariſtie.

On ſçait que le Baptême & la Confirmation ne ſe prenoient qu'une fois, mais l'Euchariſtie au commencement ſe recevoit preſque tous les jours, & premierement après le Baptême, & par les enfans même. Ils eſtimoient ce Sacrement de ſi grande efficace, qu'il y en avoit qui le donnoient aux morts, le mettant ſur leur poitrine. L'Egliſe obvia bien-tôt à cet abus. Tous ceux qui aſſiſtoient à la liturgie y communioient; mais cette premiere dévotion ſe ralentit après le cinquiéme ſiecle, de telle ſorte qu'il fallut ordonner aux Prétres même, de ne point célébrer ſans communier. Gennadius qui a écrit vers la fin de ce ſiecle-là, ayant conſeillé dans ſon livre des Dogmes Eccleſiaſtiques, de ſe contenter de participer les Dimanches à la Communion, on embraſſa depuis cette maxime, à cauſe de l'autorité de S. Auguſtin, auquel on attribuoit ce livre. Tous les aſſiſtans, hommes & femmes recevoient ordinairement l'Euchariſtie ſous les deux eſpeces: néanmoins il y avoit quelquefois des cas où l'on n'en donnoit qu'une; ſçavoir, celle du pain aux perſonnes adultes, & celle du vin aux enfans. Mais c'étoit une héreſie de croire qu'il étoit mauvais de prendre la coupe comme le croyoient les Manichéens, qui diſoient que le vin étoit le venin du dragon; auſſi les diſcernoit-on à cette marque d'avec les Orthodoxes.

Quand l'uſage en devint moins frequent.

On la recevoit ſous les deux eſpeces.

La vénération que les Chrétiens ont toûjours euë pour ce Miſtére, ſe connoît aſſez par le ſoin avec lequel ils le cachoient aux Cathecumenes; par la maniere dont ils en parloient aux Fidéles, par les titres qu'ils lui donnoient, d'Auguſte, de terrible, & d'adorable, par les riches vaſes, dont ils ſe ſervoient pour l'adminiſtrer, quoiqu'en toute autre choſe ils fuſſent dans une merveilleuſe ſimplicité & pauvreté. Ajoûtez-y la coûtume qu'ils avoient de le faire conſumer aux enfans, quand il commençoit à ſe gâter, ou de le jetter au feu quand

Preuves de la preſence de J. C. en l'Euchariſtie.

il l'étoit tout-à-fait. Ce qui montre assez outre plusieurs autres preuves, que l'Eglise avoit dès-lors les mêmes sentimens qu'elle a aujourd'hui, touchant la presence de JESUS-CHRIST en ce Sacrement, & qu'après l'invocation * ce n'est plus un pain commun, mais qu'il devient Eucharistie, qui est composée de deux choses, l'une terrestre, l'autre céleste, que nous sommes nourris du corps de JESUS-CHRIST, que c'est l'oblation & le sacrifice du nouveau Testament, dont les Prophétes ont parlé, & qu'il est inutile à ceux qui ne l'accompagnent pas d'offrande interieure, comme le sacrifice de Caïn lui fut inutile. Ils se préparoient à ce Mistére par le chant des Pseaumes, & par la lecture des saintes Ecritures. Ils dressoient un Autel au milieu de la premiere partie du Temple, qui étoit de bois ou de pierre en forme de table. On l'entoura de barrieres, & on le couvrit de tapis & de napes très-fines, lorsque le Christianisme fut en liberté. Comme ils s'assembloient au tems des persécutions dans les grottes ou cimetieres soûterrains où l'on inhumoit ceux qui avoient été martirisez, le plus souvent ils dressoient cet Autel, sur quelqu'un de ces corps saints, & ils n'en firent aucun, depuis que le calme leur eût donné des Temples, où ils ne missent des Reliques de ces glorieux combatans: coûtume qui dure encore aujourd'hui. Le Prêtre célébroit le visage tourné vers le peuple, & les Laïques offroient du pain & du vin. Après qu'il avoit beni tous ces dons ensemble, il en separoit une partie pour la nourriture des pauvres, & consacroit l'autre au corps & au sang de JESUS-CHRIST. Ils offroient aussi les prémices de leurs fruits, particulierement de leurs bleds & de leurs raisins, & quelquefois celle du lait & du miel pour les enfans. Remarquez que par ce mot d'enfans, on entendoit tous les Cathecumenes, auquel en effet on en donnoit à manger. L'offrande de ces prémices étoit un acte pour reconnoître que Dieu étoit le créateur & le donateur des biens temporels, comme des spirituels. L'usage des vases d'or & d'argent pour la célébration des sacrez Mistéres s'introduisit de bonne heure, il y en avoit abondance dans le cinquiéme siécle. On les consideroit comme choses sacrées, & la profanation en eût passé pour un grand crime; mais dans les nécessitez publiques on les brisoit pour en distribuer le prix aux pauvres, quoiqu'il y en eût qui en fissent scrupule. Ils se servoient des mêmes termes dont on se sert aujourd'hui * pour élever les cœurs à Dieu, & faisoient commémoration des vivans, & des morts qui étoient trepassez dans la communion de l'Eglise, particulierement des Martirs. Ils adoroient JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, & avant que de le recevoir, ils recitoient l'Oraison Dominicale, le Prêtre disant à chacun de ceux qu'il communioit, *C'est ici le corps de Christ*, & le communiant répondant *Amen*.

Ces choses se faisoient avec quelque diversité, selon les lieux & les tems, mais par tout on commençoit l'assemblée par l'instruction à laquelle tout le monde étoit admis. Et elle contenoit la lecture de quelques chapitres de l'Ecriture Sainte, comme des Epîtres des Apôtres, des Evangiles, des Prophétes, & après cela une sorte de prédication. Cela fait on renvoyoit honnêtement les Cathecumenes & les pénitens; puis on commençoit à préparer le Sacrifice. Pour ce qui est du reste du service divin, nous apprenons d'une lettre de Pline le jeune à Trajan, qu'ils s'assembloient tous les matins devant le jour pour chanter des hymnes à l'honneur de J. C. Les Conciles tenus.

* *Irenée l. 4. ch. 34. & l. 5. ch. 20.*

* *Sursum corda.*

Instruction & prieres.

Offrande de pain & de vin.

dans les Gaules pendant le cinquiéme siécle, ordonnent que les Clercs qui se trouveront dans les villes, assisteront à Matines. Nous y voyons aussi la distinction des heures Canoniales qui se disoient chacune à l'heure dont elles portent le nom ; mais on ne voit pas que cela se fit publiquement dans l'Eglise. Nous parlerons ci-après de ces heures. Durant la violence des persécutions, les Fidéles s'assembloient dans des lieux écartez, dans des caves, dans des vaisseaux sur la mer, dans des bois, enfin où ils pouvoient; mais le plus souvent dans les grottes qui leur servoient de cimétieres. Toutefois la Dédicace de l'Eglise est très-ancienne ; car ils en eurent dès le tems des Empereurs Alexandre & Philippe ; mais Diocletian les renversa toutes. Elle se faisoit avec beaucoup de cérémonies, & beaucoup de réjoüissances. Les Evéques s'assembloient pour ce sujet, & tous ensemble offroient le divin Sacrifice dans la nouvelle Basilique, l'un d'eux faisant un discours sur le sujet de cette solemnité. La consécration de l'Autel faisoit partie de celle de l'Eglise : on avoit accoûtumé d'en oindre la table avec de l'huile sacrée; & on enfermoit dessous les cendres de quelque Martir, comme nous l'avons dit. Ceux qui vouloient contracter mariage, se présentoient aux Prêtres pour recevoir la bénédiction nuptiale, qui se donnoit sur le consentement des deux parties dans les assemblées, & pendant la célébration des Mistéres. Sans cela il étoit fort suspect d'impureté, & passoit auprès des plus réglez presque pour un concubinage. Du commencement la différence de Religion n'y apportoit point d'empêchement ; mais l'Eglise en ayant vû plus d'exemples de perversion que de conversion, ne le voulut plus souffrir. Celle des Gaules le condamnoit entre proches; & le Concile d'Agde borna ces degrez de proximité à celui de cousin germain. Plusieurs y ont crû, quelque tems même après la résolution contraire du Pape Innocent premier, que l'adultere de l'une des parties le rompoit. Pour les secondes nôces, il est certain que l'Eglise ne les a jamais absolument condamnées ; mais comme elle croyoit que c'étoit une marque d'incontinence, elle ne les sanctifioit pas de sa bénédiction comme elle faisoit les premieres.

En quels lieux s'assembloient les Chrétiens avant qu'ils eussent des Eglises.

Du mariage.

Nous voyons dans les premiers siecles qu'on portoit l'Eucharistie aux absens ; mais il y a peu d'exemples, que les malades étant à l'extrêmité, excepté ceux qu'on avoit mis en pénitence publique, la demandassent pour Viatique ; soit qu'on eût soin de la leur porter tous les Dimanches, & autres jours d'assemblée, soit que la prenant souvent, comme ils faisoient quand ils étoient en santé, ils crussent qu'il n'étoit pas besoin de donner cette marque qu'ils mouroient dans la communion de l'Eglise, soit enfin qu'ils eussent toûjours chez eux de ce pain des Anges, puisqu'ils en emportoient, & qu'ainsi ils le pussent prendre eux-mêmes dans leurs maladies.

Viatique.

Quand elles étoient un peu fâcheuses, ils appelloient les Prêtres suivant le conseil de l'Apôtre saint Jacques, pour se faire oindre par eux. C'avoit été une coûtume parmi les Juifs, d'appliquer à toutes les maladies le baume qui est une huile fort salutaire, & pour lors assez commune en Judée, où la plante dont on la tire, avoit été apportée d'Arabie. Les gens pieux y ajoûterent des prieres ; les Chrétiens les imiterent, & parce que le baume est rare, ils se servoient d'huile, & oignoient pour tous les maux. Mais il y avoit une onction, quand la maladie étoit dangereuse qu'ils croyoient, & qui est en effet un Sacrement, qu'on a depuis appellé l'Extrême-Onction. Il nous

Sacrement de l'Extrême-Onction.

est insinué dans S. Marc, * & dans l'Epître de S. Jacques, & il en est parlé dans la Lettre du Pape Innocent I. à Decentius, où il dit que cette huile doit » être faite par l'Evêque, qu'on ne la doit » point donner à ceux qui sont en péni- » tence, non plus que les autres Sacre- » mens, & qu'il est permis non-seulement » à l'Evêque, non-seulement aux Prêtres » de s'en servir, mais aussi à tous les Chrétiens, * dans leur nécessité, ou dans celles des leurs. Dieu bénissoit souvent ce remède, & on en ressentoit de prompts & merveilleux effets en l'ame & au corps.

* *Chap. 9.*

* *Ce passage est diversement expliqué.*

V. le nom de Hierarchie ne se lit point dans les Auteurs reconnus pour être vrayement du premier siécle : toutefois la chose a été de tout tems dans l'Eglise, c'est-à-dire, un gouvernement sacré, composé de Ministres de plusieurs degrez subordonnez les uns aux autres. Dans les deux premiers siécles, on remarque des Evêques, des Prêtres, des Diacres : le troisiéme fait voir des Soûdiacres, des Acolytes, des Exorcistes, des Lecteurs & des Portiers dans l'Eglise Romaine, & dans celle d'Afrique, & dans quelques autres des Chantres & des *Laborans*, qui ensevelissoient & faisoient les fosses. Ces deux n'étoient que des offices. Tous avoient leurs fonctions distinctes, & ne se confondoient point les uns avec les autres. Toutefois dans le cinquiéme & sixiéme siécle, je remarque que le Soûdiaconat étoit comme enveloppé dans le Diaconat ; que l'on passoit d'un bas ordre au plus haut, & qu'ainsi ceux du milieu étoient censez avoir été conferez.

La Hierarchie ou les Ordres sacrez : Evêque, Prêtre & Diacre.

Les Mineurs.

L'Evêque étoit le chef de l'Eglise, il avoit le soin de la gouverner, de prêcher la parole de Dieu, de conferer les ordres d'administrer les choses sacrées. Du tems des Apôtres le nom d'Evêque & celui de Prêtre se confondoient souvent ; & en plusieurs endroits de l'Ecriture Sainte, ils se prenoient pour la même chose. En ce tems-là on appelloit Apôtres ceux qui regissoient l'Eglise avec pleine autorité ; mais ceux du second Ordre qui furent élevez au premier, ayant beaucoup de respect envers les vrais Apôtres, se contenterent du nom d'Evêque qui leur étoit commun avec les Prêtres, & reciproquement les Prêtres du second Ordre pour imiter leur humilité, leur laisserent ce nom-là, & ne prirent que celui de Prêtre. Tellement que dès la fin du premier siécle, celui qui présidoit à l'Eglise, étoit distingué des Prêtres ses inferieurs par le nom d'Evêque. Ce n'est pas qu'ils affectassent ce titre honorable ; car les vrais Apôtres mêmes s'appelloient Prêtres & compagnons des Diacres, & leur fonction, plûtôt ministére qu'Apostolat, ni Episcopat, ou gouvernement. Nous voyons même que saint Irenée désigne un Pape & un Evêque par le même nom de Prêtre. Il est nécessaire de remarquer que vers le sixiéme siécle on honora de cet auguste nom d'Apôtre, tous les Evêques qui avoient les premiers planté des Eglises en quelques lieux, & converti des peuples à la Foi, soit par eux ou par autrui. Ainsi le huitiéme siécle nomma S. Boniface Apôtre de Germanie, & le précédent S. Augustin Apôtre d'Angleterre, où il avoit porté l'Evangile. Comme aussi on donna le titre d'Apôtre de cette Isle au Pape saint Gregoire, sous les auspices & par les ordres duquel saint Augustin avoit fait cette mission ; & cela par la même raison, que l'on attribuë l'honneur des victoires au Général sous lequel les autres Capitaines ont combatu. Les Prêtres reconnoissoient l'Evêque pour superieur, mais il leur communiquoit fort son pouvoir, excepté l'ordination, & la confirmation ;

L'Evêque chef de son Eglise.

Le nom de Prêtre commun à l'Evêque & au simple Prêtre.

A qui donnoit-on le nom d'Apôtre.

car pour le premier ils ne l'ont jamais eu, & pour le ſecond, il eſt vrai que vers le cinquiéme ſiécle on le leur a attribué dans quelques Egliſes. On doute ſi ça été avec droit ; mais on ſçait certainement qu'ils ne l'ont jamais exercé que par l'ordre de l'Evêque, ſans lequel ils ne faiſoient pas même leurs fonctions ordinaires, comme d'offrir le ſacrifice, & de reconcilier les pénitens. Il y en avoit d'entr'eux quelques-uns qui accompagnoient toûjours l'Evêque, & l'aſſiſtoient dans ſes fonctions & dans le gouvernement de ſon Egliſe : d'autres qui étoient attachez à des Paroiſſes, ſoit dans les villes, ſoit dans la campagne, ou à quelque Monaſtére, mais qui ſe pouvoient rappeller par l'Evêque quand il lui plaiſoit : & d'autres encore qui ne deſſervoient aucune Egliſe particulierement. Mais cette eſpéce étoit extraordinaire : on auroit peine d'en trouver aucun exemple. avant celui de ſaint Jerôme, depuis lequel il y en eut encore un fort illuſtre en ſaint Paulin.

Trois divers emplois des Prêtres.

VI. Les Diacres avoient coutume d'annoncer & d'expliquer l'Evangile, & d'adminiſtrer l'Euchariſtie à ceux qui aſſiſtoient à la célébration de ce ſaint Miſtere, & de la porter aux abſens ; mais ſous l'autorité des Evêques & des Prêtres. Ils baptiſoient en leur abſence, & on leur donnoit quelquefois des Egliſes & Oratoires à gouverner. Ils viſitoient les Martyrs & les Confeſſeurs dans les priſons, & alloient conſoler les malades. Ils avoient auſſi le maniement des biens temporels, pour le beſoin des pauvres, & pour l'entretien des Miniſtres & des Egliſes. La liaiſon particuliere qu'ils avoient pour cela avec les Evêques, les rendit fort recommandables avec le tems & leur donna même de l'orgueil, en ſorte qu'ils oſerent s'égaler aux Prêtres, & qu'ils euſſent perverti tout l'ordre, ſi on n'eût établi des loix & des peines pour arrêter leurs attentats. Ils entreprirent auſſi dans nos Gaules d'offrir le ſacrifice & de gouverner les Egliſes, mais nos Evêques condamnerent cet abus.

Fonction des Diacres.

Les Diaconeſſes qu'on regardoit en quelque façon, comme une partie du Clergé, pour ce qui étoit des immunitez, des diſtributions & des châtimens, avoient charge de viſiter les pauvres femmes, & de les aller inſtruire dans les maiſons, où les Diacres ne pouvoient avoir un libre & honnête accès. Elles gardoient les portes par où les femmes entroient dans l'Egliſe, & procuroient l'ordre & le ſilence entr'elles. Elles aidoient auſſi les Evêques & les Prêtres dans l'adminiſtration du Baptême que l'on conferoit à celles de leur ſexe. On les choiſiſſoit parmi les Vierges, ou les Veuves profeſſes ; ou les femmes des Evêques ; & elles étoient ordonnées à peu près avec les mêmes cérémonies que le Diacre. Le premier Concile d'Orange en l'an 441. les ſupprima.

Diaconeſſes.

Les 5. autres ordres ſoulageoient le Diacre, & partageoient ſon travail avec lui ; aucun d'eux néanmoins n'entrant dans l'enceinte de l'Autel pendant la célébration des miſtéres. Les Soûdiacres en approchoient plus près que tous les autres, parce qu'ils préſentoient aux Diacres les choſes néceſſaires au Sacrifice ; & avant qu'on le commençât, ils préparoient ſur l'Autel & dans la Sacriſtie tout ce qu'il falloit pour cela. Les Lecteurs liſoient dans l'Egliſe les Ecritures ſaintes, les Epîtres des Apôtres, & les Evangiles avant que cette lecture fit partie des ſacrez Miſtéres, comme elle fait aujourd'hui. L'Acolyte ſuivoit par tout le Soûdiacre, & ſuppléoit à ce qu'il ne pouvoit faire. On ſçait aſſez que les Portiers avoient ſoin d'ouvrir les portes aux heures, de les tenir fermées après la Meſſe & la ſortie

des Cathecumenes & des Pénitens ; que les Exorciſtes avoient charge de prier pour les Energumenes, entre leſquels on comptoit les Epileptiques, & de leur impoſer les mains ; mais que les Prêtres & les Evêques faiſoient très-ſouvent cette fonction.

Il n'y avoit point d'Egliſes où l'on célébrât, qui n'eût pour le moins un Diacre, & jamais les Prêtres n'offroient ſans lui. Tous les Evêques, Pretres & Diacres communioient de la main de celui qui célébroit, & les Laïques de la main du Diacre en pluſieurs Egliſes. On leur préſentoit à tous le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST. Ils buvoient le Sang, & recevoient le Corps dans leurs mains, la droite poſée ſur la gauche en forme de croix. Dans les Gaules les femmes couvroient leurs mains d'un linge blanc pour le prendre. Ils en mangeoient une partie dans l'Egliſe avant que de boire le ſang, & emportoient le reſte dans leurs maiſons, pour en uſer quelques morceaux à certains jours. Ils le portoient avec eux dans leurs voyages & dans les déſerts ; mais cette coûtume s'abolit dans l'Eſpagne & dans les Gaules par les Conciles de Saragoſſe & de Tolede, qui ordonnerent aux Fidéles de conſumer dans l'Egliſe toute la portion qu'on leur donnoit, afin d'éviter la profanation horrible que les Priſcillianiſtes en faiſoient. On commença de le prendre à jeun, peut-être même dès le tems des Apôtres, ou au plus tard dès le ſecond ſiécle. Au commencement du cinquiéme, les Egliſes d'Afrique en firent une régle générale, dont ils n'excepterent que la communion du Jeudi Saint. Dans ce même ſiécle on célébroit preſque tous les jours en Afrique & en Gaule ; & alors on appella cette Liturgie *Meſſe*. Il ne s'en diſoit qu'une en chaque Egliſe avec beaucoup de cérémonie.

On choiſiſſoit les Evêques dans le corps du Clergé, & pour l'ordinaire dans celui des Prêtres ; que ſi on les prenoit hors du Clergé, on les conſacroit d'abord Prêtres & Evêques, ſans leur conferer les autres Ordres inferieurs par une cérémonie à part : l'uſage ordinaire étoit de préferer pour la Pretriſe & pour le Diaconat, ceux du Clergé aux Laïques.

Archidiacres & Archiprêtres.

Le premier des Diacres s'appelloit Archidiacre, & le premier des Prêtres Archiprétre, bien qu'ils n'euſſent aucun avantage ſur ceux de leur Ordre, que le pas ; néanmoins du tems de Clovis on commença d'élever l'Archiprétre au deſſus des Prêtres Paroiſſiaux ou *Cardinaux*, & de lui attribuer la Surintendance ſur ſes confreres ; & depuis ce ne fut plus l'âge, mais le choix qui donna cette prééminence. Il y avoit auſſi des *Defenſeurs* des Egliſes établis pour avoir ſoin de la défenſe des pauvres & des orphelins : ils étoient ſouvent du Clergé, & quand ils n'en étoient pas on les conſideroit néanmoins comme Clercs.

Nous ne voyons point dans les trois premiers ſiecles qu'aucun de tous ces Ordres, uſât d'autres habits dans la célébration, que de leurs habits ordinaires. Les Orientaux, comme je croi, ajoûterent quelque choſe à cette ſimplicité. Il y eut des Evêques des Gaules qui les imiterent ; mais le Pape Celeſtin déſaprouva cette diverſité, & tâcha de les ramener dans l'ancienne pratique. Les Prêtres & les Diacres portoient de grands mouchoirs ſur les bras pour s'eſſuyer le viſage : on les appelloit oraires, & auſſi petites nappes, dont peut être venu le mot de manipule, quoique l'uſage & la forme en ſoient bien différens. Je ſçai qu'il y en a qui diſent que ces oraires étoient des étoles qu'on portoit d'une maniere en l'Egliſe Grecque, & d'une autre dans la Latine ; mais cela

cela & pareilles minuties ſont de peud'importance. Il ſuffit de reconnoître que l'Egliſe à laquelle nous devons obéïr, a trouvé bon pour la reverence des Miſteres, & pour exciter la devotion du Peuple, d'introduire ou au moins d'approuver tous les habits & les ornemens dont ſe ſervent aujourd'hui les Eccleſiaſtiques.

Etabliſſement des Evêques par les Apôtres & par leurs Diſciples.

Lorſque les Apôtres ou leurs Diſciples avoient converti quelque peuple conſiderable, outre les viſites qu'ils y faiſoient de tems en tems, ils y établiſſoient un Clergé pour le gouverner, & ils le prenoient ordinairement des premiers Fideles convertis. Les Apôtres ayant reçû de JESUS-CHRIST toute la puiſſance neceſſaire pour former & gouverner l'Egliſe, ils la communiquerent aux Evêques dans toute ſa plenitude pour l'exercer independemment. Ils établiſſoient des Egliſes ou des Evêchez dans les villes les plus conſiderables, & du commencement en peu de lieux, parce qu'il ſe trouvoit peu de perſonnes capables de gouverner avec cette pleine autorité; aux autres endroits ils n'établiſſoient que des Prêtres qui reconnoiſſoient les Evêques pour ſuperieurs, mais à qui ils communiquoient leur pouvoir pour exercer les mêmes fonctions qu'eux, excepté l'Ordination & la Confirmation.

Où eſt-ce qu'on établiſſoit les Evêchez.

Ce que c'étoit que Paroiſſe.

Ils appelloient Paroiſſes les lieux voiſins ſeparez de la ville Epiſcopale, dont les Egliſes étoient regies par des Prêtres; mais plus ordinairement ils donnoient ce nom à ce que nous appellons aujourd'hui Dioceſe; & celui de Dioceſe à ce que nous appellons Paroiſſe. Nous voyons pluſieurs lieux dans les Gaules, où il n'y avoit point d'autre Egliſe Paroiſſiale que la Cathedrale même, & ce fut durant un long-tems une regle inviolable, que les chefs des familles conſiderables étoient obligez de ſe trouver à la ville pour célébrer la Pâque, & les autres grandes Fêtes avec l'Evêque. Dans les commencemens les aſſemblées ne ſe faiſoient que là où il étoit, & tout le Clergé offroit avec lui. Quand le nombre des Fideles ſe multiplia, on fut contraint de faire pluſieurs Paroiſſes dans une même ville, & d'y bâtir des Oratoires, où celebroient les *Prêtres Cardinaux* ou *Titulaires*, qui à parler ſelon le langage d'aujourd'hui, n'étoient autres que les Curez des villes. En quelques lieux l'Evêque leur envoyoit une portion de ſon Sacrifice pour conſerver l'unité, & montrer qu'ils participoient tous à un même Miſtere. Il en envoyoit même quelquefois au loin à ſes amis; ce que les Prêtres faiſoient auſſi. On appelloit cette portion *Euloge*. Depuis l'Egliſe n'aprouvant pas cette coutume, on mit du pain commun en la place, lequel toutefois on beniſſoit: mais le nom d'Euloge lui demeura toûjours. Comme auſſi on le donna au Pain Benit, que l'on commença environ l'an cinq cens, de diſtribuer aux Fideles qui ne pouvoient ſe diſpoſer à la Communion. Enfin dans les Siecles poſterieurs, ce nom fut employé pour ſignifier les préſens que les inferieurs faiſoient à leurs ſuperieurs.

Euloge ſignifie trois choſes differentes.

Pain benit.

Vers le troiſiéme Siecle on remarque des Chorevêques; les Conciles de Laodicée, de Neoceſarée & d'Ancyre, tous trois tenus en 314. en parlent comme d'une choſe établie. Celui de Neoceſarée dit bien qu'ils avoient été formez ſur le modele des Septante Diſciples, non pas toutefois qu'ils fuſſent leurs Succeſſeurs. Pour le rang ils étoient même au deſſus des Prêtres de la ville, mais en puiſſance ſeulement au deſſus de ceux de la Campagne; deſquels ſelon leur inſtitution ils devoient viſiter les Egliſes & veiller ſur leurs actions. De ſorte que leur autorité contenoit non ſeulement celle des Archidiacres, des Archiprêtres, & des Doyens Ruraux d'aujour-

Des Chorevêques.

d'hui, mais étoit encore plus étenduë ; car ils conféroient les Mineurs & même ils ont quelquefois entrepris de conferer l'Oadre de Diacre & de Prêtre. Plusieurs les ont repris de cette hardiesse ; quelques autres les ont soûtenus ; & ces différens avis ont fait douter aux plus doctes s'ils avoient reçû l'ordination de l'Episcopat, ou seulement celle de la Prêtrise : toutefois il est constant qu'ils n'ont jamais agi que comme Vicaires des Evêques.

Tous les degrez dans le Clergé étoient saints & honorables. Dans le troisiéme siécle l'office de Lecteur a servi de recompense à la confession du nom de JESUS-CHRIST ; saint Martin ayant quitté la milice ne voulut d'abord que celui d'Exorciste dans l'Eglise de Poitiers : néanmoins avec le tems on donna celui de Lecteur aux jeunes Clercs.

Les qualitez requises en ceux qu'on recevoit dans le Clergé.

On desiroit dans tous les Ordres une vie exempte de reproche, & même d'infirmitez considerables ; ainsi on n'y recevoit point les pénitens publics, ni ceux qui avoient attendu à recevoir le Baptême dans une extrêmité de maladie, ni les Esclaves, ni les Energumenes, ni les estropiez ou mutilez, ni ceux qui avoient passé à de secondes nôces, soit qu'ils les eussent contractées avant le Baptéme, ou après ; & toutefois les pechez d'impureté n'en excluoient pas lorsqu'ils l'avoient précedé, mais bien lorsqu'ils l'avoient suivi. On n'admettoit aux Ordres superieurs, que des personnes d'un âge meur, & l'abus s'étant introduit, que de trop jeunes gens s'y faisoient recevoir, le troisiéme Concile d'Orleans défendit qu'on ne fit point de Diacres avant vingt-cinq ans, ni de Prêtre avant trente. Ceux que l'on y recevoit, étoient crûs de leur innocence sur leur seule parole ; mais si après on découvroit qu'ils eussent commis quelques crimes, on les dépoſoit.

Ils jugeoient la continence si necessaire à la perfection, qu'encore qu'ils ne la crussent pas ordonnée par les loix de Dieu, néanmoins il ne se voit point dans l'Orient, ni Evêque, ni Prêtre qui se soit marié depuis sa promotion ; ni dans l'Occident aucun qui étant marié auparavant, n'ait depuis vécu avec sa femme comme avec sa sœur, autrement il en a été repris & châtié. Ils croyoient que l'usage des femmes détournoit de l'application qu'ils devoient avoir à leur ministere, hebétant l'esprit, & rendant l'ame en quelque façon charnelle. Quand on connoissoit un sujet fort capable de la dignité Episcopale, on le choisissoit quoique marié ; & il faloit qu'il se separât de lit d'avec sa femme, non pas toutefois de compagnie, on l'obligeoit de la garder. Lorsque l'on commença à faire des reglemens, un des premiers fut celui qui interdit le mariage aux Evêques, aux Prêtres & aux Diacres sous peine de déposition. Dans les Gaules, il fut aussi interdit aux Soûdiacres. Le troisiéme Concile d'Orleans veut que depuis ce degré en sus, tous gardent la continence, & s'ils retournent à leurs femmes, qu'on les reduise à la communion Laïque. On étendit ensuite le Celibat jusqu'aux Clercs : mais parce qu'il y en avoit plusieurs qui avoient été ordonnez avant la puberté, dans un âge où n'y ayant pas un plein usage de raison, il ne peut y avoir un vrai consentement, on permettoit à ceux-là de prendre femme.

Les Evêques ne se marioient point, ou s'ils l'étoient, ils n'usoient plus de leurs femmes.

VII. On desiroit en eux un mépris des richesses pareil à la pureté, un entier dégagement des biens du monde, & une parfaite charité pour tous les Fideles. L'Eglise avoit soin de leur subsistance, comme elle l'avoit de celle des veuves, des orphelins, & des pauvres, mais elle les traitoit bien plus honorablement

Les Prêtres, Diacres, &c. étoient entretenus des biens des Fidéles

& leur donnoit ce me ſemble, double portion. Les biens de l'Egliſe juſques bien avant dans le troiſiéme Siécle, ne conſiſtoient qu'en aumônes, & collectes qui étoient arbitraires, & dépendoient de la charité des Fideles; de ſorte qu'elles étoient grandes ou petites ſelon leur faveur ou ſelon la richeſſe du lieu. Sous l'Empire de Conſtantin elle commença de poſſeder des fonds. Sur la fin du quatriéme Siécle, on établit les Dîmes en beaucoup de lieux pour la ſubſiſtance des Clercs; & avec le tems les Seigneurs leur donnerent les leurs, comme nous le dirons ailleurs. C'étoit une maxime univerſellement reçûë, que tous leurs biens, leurs travaux, leurs prieres, leur vie, & leur mort, devoient être employées pour le ſalut des peuples. Auſſi leurs obéïſſoient-ils comme des enfans font à un pere, & des Religieux bien reglez à un Abbé. Et ce n'étoit point tant les loix que leur vertu, & la dignité de leur caractere qui portoit les Fideles à les reverer. Depuis ce reſpect s'étant diminué avec leur perfection, ils exigerent autant qu'ils purent, ce qu'ils ne recevoient au commencement que par condeſcendance; ſi bien que ce qu'on avoit rendu volontairement à leur pieté, ſe changea en cérémonies mondaines.

Grand reſpect qu'on portoit aux Evêques.

On baiſoit les mains des Evêques par révérence, & les Empereurs s'inclinoient pour recevoir leur benediction. L'eſtime de leur ſainteté particuliere augmentoit beaucoup cette veneration; ainſi la femme de l'Empereur Maximus pria ſaint Martin, de ſouffrir qu'elle lui aprêtât à diner, & qu'elle le ſervît à table; & cet Empereur l'ayant convié à un feſtin, où il avoit appellé les plus Grands de ſa Cour, le fit aſſeoir vis-à-vis de lui, & quand on apporta la coupe, il la lui envoya comme au plus qualifié de la compagnie. Il s'attendoit de la recevoir des mains de ce ſaint Prelat, quand il auroit bû, mais le Saint la preſenta enſuite à ſon Prêtre; & tout le monde le loüa d'avoir voulu faire connoître par cette action que le caractere Sacerdotal étoit plus éminent que la dignité Imperiale. Ces honneurs n'enfloient pourtant point le cœur aux bons Evêques: ils demeuroient dans l'humilité Chrétienne, & rendoient aux Puiſſances & aux Magiſtrats tous les mêmes devoirs & les mêmes reſpects que les ſeculiers. Ils s'agenoüilloient devant les Empereurs, ainſi que fit encore le Pape Leon devant Charlemagne; & même un jour, ſaint Gregoire le Grand voyant qu'un Moine s'étoit proſterné à ſes pieds, ſe proſterna auſſi devant lui. Conſtantin le Grand les exempta de toutes les charges publiques, afin qu'ils puſſent mieux vaquer à leur miniſtere. Tous les bons Princes ont ſuivi ces pieux exemples, & ont enrichi l'Egliſe & ſes Miniſtres de grands privileges; mais auſſi tous les bons Prelats n'ont point abuſé de ces immunitez, & ont toûjours conſervé les droits des Princes & des Seigneurs. Voilà pourquoi ils ne recevoient point dans le Clergé, ni les Officiers de l'Empereur ſans ſa permiſſion, ni les Eſclaves ſans celle de leurs Maîtres.

Conſtantin les exempta des charges publiques.

Les Ordres ſacrez étoient conferez par les Evêques aſſiſtez des Prêtres, & on ne les donnoit à perſonne, que le peuple n'y conſentît, ou qu'il ne le demandât; ce qui étoit auſſi requis pour l'Ordination des Evêques, tant afin qu'il obéït plus librement à celui qu'il avoit deſiré, que parce qu'il y avoit lieu d'eſtimer homme de bien & capable celui que la voix publique, qui ne ſe trompe gueres, jugeoit tel. On ne ſuivoit pas néanmoins aveuglement tous ſes deſirs; ceux qui avoient droit d'ordonner l'Evêque, l'avoient auſſi de juger s'ils étoient juſtes, mais quand on n'y déferoit pas, c'étoit avec beaucoup de dou-

Ordres ſacrez. On ne les conferoit que par le conſentement, ou ſur la demande du peuple

leur, & en lui faiſant entendre les raiſons du refus. Car l'Egliſe vouloit toûjours gouverner par la charité & par la raiſon, ſans contrainte & ſans violence; de ſorte que ſi quelquefois la néceſſité preſſante ne permettoit pas d'aſſembler les Laïques pour prendre leur conſentement, l'Evêque leur en faiſoit excuſe. Quand ils avoient eſtime & veneration pour lui, ils acceptoient ſans repugnance celui qu'il leur préſentoit pour ſon ſucceſſeur, & même on lui demandoit ſouvent avant ſa mort qui l'on devoit élire en ſa place. Depuis que les Egliſes ont été chargées de richeſſes, on a recherché les Evêchez par les mêmes moyens qu'on recherche les richeſſes même; on a fait des brigues & des factions pour cabaler les vœux du peuple. Il s'en eſt ſouvent enſuivi des ſéditions, des ſacrileges, & d'autres grands déſordres; ſur quoi les Princes Chrétiens ont pris ſujet de s'attribuer le droit des peuples, & l'ont ſi fort étendu, qu'ils n'ont laiſſé aux Evêques que l'Ordination extérieure. Lorſque les Egliſes ſe furent accommodées à la forme des Provinces & des Dioceſes, l'Ordination ſe faiſoit par le Metropolitain aſſiſté des autres Evêques. Le Concile d'Arles en ſouhaite ſept pour cette élection ou bien trois tout au moins.

Pourquoi les Princes ont ôté les élections, ſe mettant dans le droit du peuple.

Les premiers ſiécles ne nous marquent point qu'il y ait eu de regles particulieres pour les Clercs, touchant l'uſage des viandes, des jeûnes, des veilles & autres auſteritez, non plus que pour les habits. Nous ſçavons pourtant qu'ils s'habilloient fort modeſtement, quoique dans les deux ou trois premiers Siécles, il n'y eût point de reglement ſur ce ſujet. Le Pape Celeſtin écrivant aux Evêques de la Province de Vienne, reprend comme une affectation ſuperſtitieuſe, le ſentiment de ceux qui en vouloient introduire de particuliers; mais depuis, les Egliſes ont fait des reglemens qui en ont preſcrit & la façon & la couleur. Dans l'Occident, ils portoient la barbe longue, & les cheveux courts, quoique Gregoire VII. ait aſſûré que c'étoit une coûtume établie depuis les Apôtres, de raſer la barbe auſſi bien que les cheveux, parce que de ſon tems, il la voyoit ainſi établie. Toutes ces choſes ayant été differentes ſelon le païs, & d'ailleurs ayant changé de Siécle en Siécle, il ſeroit bien difficile de les marquer avec la derniere exactitude.

Les Clercs n'avoient rien de particulier, ni pour les auſteritez, ni pour les habits.

VIII. Comme on a toûjours reconnu l'autorité ſouveraine de l'Egliſe pour remettre ou retenir les pechez, & que ceux qui l'ont voulu contredire, ont paſſé pour heretiques: on a auſſi toûjours crû qu'il étoit néceſſaire de les confeſſer, d'en avoir une veritable douleur, & d'en faire ſatisfaction. Auſſi les Chrétiens qui avoient violé la ſainteté de leur profeſſion par quelque faute notable, avoient recours à ces Miniſtres pour prendre avis d'eux de la conduite qu'ils devoient tenir, dans la reſolution qu'ils avoient priſe de ſe remettre dans le bon train, & pour ſe ſoumettre aux peines que l'Egliſe jugeroit convenables pour les rendre dignes de l'abſolution. Et d'ailleurs S. Paul ayant donné cette regle, que chaque perſonne ſe doit éprouver, & examiner s'il eſt dans la diſpoſition néceſſaire pour recevoir dignement le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, comme pluſieurs ne ſe trouvoient pas capables de juger s'ils y étoient ou non, ils alloient ſur cela conſulter les Prêtres, & leur déclaroient l'état de leur conſcience. Ils diſtinguoient de trois ſortes de pechez, de legers, de griefs, & de très grands ou horribles. Pour les premiers, les Prêtres en connoiſſoient & en ordonnoient la ſatisfaction; pour les horribles, comme la contumace, & l'opiniâtreté dans le crime, on chaſſoit tout-à-fait de l'Egliſe, & on anathematiſoit ceux qui en

Sacrement de Penitence.

Trois ſortes de pechez.

étoient coupables. Pour les autres, en quelque maniere qu'ils vinſſent à ſa connoiſſance, ou par la confeſſion du pecheur, ou par la dénonciation d'un autre, elle les puniſſoit preſque toûjours d'une peine publique, qu'elle arbitroit ſelon la gravité du fait. Du commencement il n'y avoit pas de regles certaines pour cela, & avant l'hereſie de Montanus, elles n'étoient pas ſi dures, ni ſi longues, qu'elles le furent après, mais toûjours elles dependoient entierement de l'Evêque, qui ſeul avoit droit de les impoſer. Lorſqu'il y en eut d'établies par les Conciles, la premiere étoit la privation de la Communion ; à quoi on joignoit des travaux corporels, des humiliations, des gemiſſemens & des prieres, & de tout cela une partie ſe faiſoit à la vuë des Fidéles. Les crimes qui excluoient entierement de la Communion, juſqu'à ce qu'on reçût à penitence ceux qui les avoient commis, ſe reduiſoient à trois chefs, l'Homicide * de quelque façon qu'on y eût trempé, la Luxure * & l'Idolatrie. Avant ſaint Cyprien on auroit peine à trouver des exemples que l'Egliſe eût pardonné ce dernier, ſous lequel ils comprenoient auſſi la Magie, le Sortilege & la Divination. Avec le tems on ajoûta à ces 3. crimes tous les autres que les loix puniſſoient de peine capitale ; mais il falloit qu'ils euſſent été executez, & non pas ſeulement penſez ; & alors ils étoient ſi griefs, que les Clercs qui les avoient commis, étoient degradez & reduits à la Communion Laïque, & quelquefois tout-à-fait excommuniez & obligez pour cela à la penitence publique, auſſi bien que les Laïques. Mais ſaint Leon écrivit aux Evêques des Gaules, qu'il ne falloit pas les y aſſujettir, & qu'il ſuffiſoit de les obliger à la faire en particulier. Toute-fois les Clercs qui n'avoient que les Mineurs, étoient en cela traitez avec la même rigueur que les Laïques. Comme c'étoit un point de diſcipline dans l'Egliſe, que ceux qui confeſſoient volontairement leur peché, étoient traitez avec moins de rigueur, & que les Fidéles étoient obligez d'admoneſter fraternellement leur prochain qui pechoit, & s'il ne s'amendoit pas, de le deferer à l'Egliſe, autrement ils devenoient en quelque façon complices du mal qu'ils n'avoient pas revelé. Ceux qui avoient commis de grands pechez, ſe hâtoient de s'en aller accuſer eux-mêmes, afin d'amoindrir la peine qu'ils avoient meritez.

Trois pechez ou crimes pour leſquels on mettoit en penitence publique.
* *Meurtre, aſſaſſinat, empoiſonnement.*
* *Fornication, adultere, rapts, violement. &c.*

On leur donnoit quelquefois pour penitence de quitter leur maiſon & leur païs, & de s'en aller errans & miſerables dans les regions lointaines ; mais l'experience montra que ces courſes étoient plus propres à leur faire contracter de nouveaux vices, qu'à corriger les vieux. Il eſt néceſſaire de remarquer que pluſieurs touchez d'une componction interieure, ſe ſoûmettoient à cette penitence, quoiqu'ils ne fuſſent point coupables des crimes qui la meritoient ; que dans l'agonie on y mettoit ceux qui durant leur vie, avoient témoigné à quelques-uns qu'ils le deſiroient ; que de-là vint la coûtume dans le dixiéme Siécle & les ſuivans, que quelques perſonnes, même de grands Princes, vouloient mourir dans la cendre, & couchez à plate terre ; & que pluſieurs, ou étant à l'extremité, ou même lorſqu'ils ſe portoient bien, ſe faiſoient donner l'habit de Moine, comme étant un habit de Penitent.

Quelques-uns ſe ſoûmettoient eux-mêmes à la penitence publique.

C'étoit une grace aprés les grands crimes, d'être reçû à la penitence : il falloit poſtuler long-tems, & avec inſtance, étre ſupplians à l'entrée de l'Egliſe, vétu d'un ſac & couvert de cendre, employer les prieres des Fidéles, & l'interceſſion des Martirs & des Confeſſeurs pour

Il falloit bien poſtuler pour y être admis.

la pouvoir obtenir. On n'y admettoit que ceux qu'on voyoit en état d'amendement ; & quand on les y avoit admis, l'Evêque, ou en son absence le Prêtre leur imposoit les mains. Après cela on les tenoit separez du reste des Fidéles, proche la porte de l'Eglise d'où ils entendoient les instructions avec les Catechumenes, & cette partie des prieres qui s'appelloit la Messe des * Penitens. Quand elle étoit finie, ils venoient humblement recevoir l'imposition des mains des Prêtres, puis se retiroient hors l'enceinte du Temple. Ceux qui embrassoient cet état, soit qu'ils le fissent par nécessité, soit que ce fût par devotion, ainsi qu'il se pratiqua dans le cinquiéme Siécle & dans les suivans, se separoient de toutes sortes de divertissemens, & presque de toutes societez. Les festins, l'usage du mariage en quelques Eglises, (au moins si on les m pouvoit resoudre,) le commerce, la y;ilice, & tous les emplois leur étoient interdits. Quand ils avoient satisfait à tout ce qu'on leur avoit prescrit, l'Evêque, ou en son absence le Prêtre les reconcilioit par l'imposition des mains & par les prieres solemnelles suivant la formule dechaque Eglise ; ensuite ils participoient aux sacrez Misteres. Cette reconciliation ne se refusoit point dans une maladie fort perilleuse, à ceux qu'on avoit admis à penitence, quoiqu'ils ne l'eussent pas accomplie ; mais s'ils venoient à guerir, on les remettoit le plus souvent au même point qu'auparavant.

* *Ou de Catechumenes.*

La penitence accomplie, on les reconcilioit.

Le tems de ces pénitences a été diversement ordonné par les Conciles ; pendant les trois premiers Siecles, elles ont duré quelquefois pour un peché jusqu'à douze ans. Mais les Evêques avoient le pouvoir d'en abreger le tems, & cette grace s'appelloit INDULGENCE. On vouloit en cela qu'ils eussent égard à la disposition du Penitent, s'il étoit veritablement gueri, & si le scandale étoit assez reparé. Ceux qui avoient croupi longtems dans de grands pechez, si à l'article de la mort ils avoient recours à la misericorde de l'Eglise, ne pouvoient obtenir autre chose, sinon qu'on leur accordât la penitence, mais non pas la Communion. On la leur denioit de peur que le trop de facilité & d'esperance de pardon ne donnât lieu à ceux qui étoient peu fermes dans la foi de la renier durant les persecutions. Innocent I. dans son Epître à Decentius, marque que c'étoit la coûtume de l'Eglise Romaine de remettre les pechez aux Penitens la cinquiéme Ferie de devant Pâques, & avant ce tems même, s'ils venoient à être atteints de quelque maladie où ils fussent en péril.

INDULGENCE, ou abbreviation de la penitence.

Ceux qui retomboient dans le même peché pour lequel on les avoit mis en penitence, ou en quelqu'autre semblable, étoient privez de la Communion jusqu'à la fin de leurs jours ; & l'on crut vers l'année trois cens cinquante, leur faire une grande grace de la leur accorder à l'article de la mort. Il ne faloit point esperer que les Laïques qui avoient été contraints de faire penitence publique pour les trois crimes que j'ai marquez, pussent jamais parvenir aux charges de l'Eglise, ni que les Clercs qui avoient été deposez pour cela, fussent jamais retablis. Ce n'a été que vers le neuviéme Siécle, que nos Evêques ont commencé d'user de cette indulgence, étant trompez par les lettres supposées des premiers Papes, lesquelles ont causé beaucoup d'autres changemens dans nos Eglises.

Pour les autres pechez, même pour les plus grands, s'ils n'avoient été que dans la volonté, on laissoit à la prudence de l'Evêque d'y remedier par d'autres moyens qu'il jugeoit les plus propres.

Quand on commença à donner des regles pour la pénitence des moindres fautes.

Mais vers le quatriéme ſiécle, on commença à donner des régles pour la pénitence des moindres fautes. Par exemple on ſuſpendoit les Clercs pour des uſurpations d'autorité, on les dépoſoit pour uſure, quelques Canons les en menaçoient ſeulement, en cas qu'ils la continuaſſent; on en privoit quelques-uns de la Communion, ſans les dépoſer. Quant aux Laïques, le Concile d'Eliberis ordonna des peines contre les uſuriers, contre les berlandiers, contre ceux qui pendant trois Dimanches avoient négligé de ſe trouver aux aſſemblées de l'Egliſe. Le Concile d'Arles en décerna contre les Comédiens, contre les filles qui ſe marioient après avoir promis de demeurer vierges, ou qui ſe laiſſoient corrompre avant le mariage par ceux qu'elles épouſoient enſuite : mais tous ces pechez n'étoient punis que du retranchement de la Communion pour un tems, & ſouvent on n'en privoit les pecheurs que lorſqu'ils s'endurciſſoient, & qu'ils ne vouloient pas ſe corriger. Les châtimens des autres fautes étoient laiſſez à la diſpoſition de l'Evêque, qui pouvoit priver les Clercs de leurs fonctions, & les Laïques de la Communion : mais nos Conciles ſuppoſoient que le cas fut averé ou du moins avoüé ; autrement s'il n'étoit connu que du ſeul Evêque, il pouvoit bien refuſer ſa Communion au pécheur, mais non pas l'exclure de celle des autres. Auſſi de peur que les Evêques n'abuſaſſent de ce pouvoir-là, le Concile de Nicée ordonna que deux fois tous les ans on tiendroit un Concile dans chaque Province, auquel ceux qui ſe croiroient lézez pourroient avoir recours ; mais cependant leurs Sentences avoient lieu, & il n'étoit pas permis à perſonne de recevoir à la Communion celui qu'ils en avoient privé. Si l'occaſion s'en préſente nous dirons ſommairement dans les ſiécles ſuivans l'ordre qu'on y tint pour ces pénitences, s'y étant fait beaucoup de changemens non pour l'eſſentiel, mais pour les circonſtances, & la maniere.

Les Laïques ou Peuples avoient part aux affaires de l'Egliſe.

IX. Les peuples ou Laïques ayant pour lors beaucoup de lumieres & de pieté, avoient auſſi beaucoup de part aux affaires de l'Egliſe ; outre qu'on demandoit leur conſentement pour les promotions aux Ordres, les Evêques prenoient leurs avis pour reconcilier les pénitens, & leur faiſoient trouver bon qu'ils relâchaſſent la rigueur de la diſcipline, quand ils jugeoient à propos de la relâcher ; & les peuples auſſi le prioient ſouvent d'uſer de cette indulgence. Dans les premiers tems les Lettres s'écrivoient ſouvent au nom de tous les Fidéles ; les Diacres, les Prêtres, & même les Evêques faiſoient pluſieurs choſes à leur priere, & comme ayant charge d'eux ; enfin ils leur rendoient compte de leurs actions comme à des freres, non pas tant par obligation, qu'afin que le gouvernement leur paroiſſant juſte, ils ſe portaſſent à y obéir ſans contrainte. C'étoit en cela que le gouvernement Eccleſiaſtique différoit d'avec le Civil.

Pluſieurs claſſes des Fidéles, Clercs, Laïques, Veuves, Vierges, Moines.

Parmi les Fideles, il y avoit, s'il faut ainſi dire, pluſieurs claſſes ; les Clercs ou Eccleſiaſtiques, les Laïques, les Veuves, les Vierges, & ſur la fin du troiſiéme ſiécle ; les Moines, outre les Martyrs & Confeſſeurs qui étoient autant du Clergé que du Peuple. Je trouve de deux ſortes de Veuves, les unes qui profeſſoient une perpetuelle viduité, les autres qui la gardoient ſans s'y aſtreindre par aucune obligation. Et quant aux Vierges, il y en avoit auſſi qui ſe voüoient ſolemnellement, & prenoient le voile de la main des Evêques, & d'autres qui profeſſoient la virginité ſans vœu ſolemnel. On conſideroit fort les Veuves :

mais beaucoup plus les Vierges : on les regardoit comme les épouſes de JESUS-CHRIST, & leurs fautes étoient punies comme des adulteres. Leurs mariages au commencement avoient été tolerez comme de ſecondes nôces ; dans les ſiécles ſuivans, on les obligea de garder ce qu'elles avoient promis, au moins celles qui avoient été conſacrées & voilées : car toutes ne l'étoient pas. Pour les autres qui avoient fait un vœu moins ſolemnel, on condamnoit leur mariage, & on les obligeoit à la pénitence ; puis quelque-tems après on les recevoit à la Communion, au lieu qu'on n'y recevoit les autres qu'après la mort de leurs maris; encore quelques Canons du cinquiéme ſiécle excommunierent-ils ces maris auſſi-bien qu'elles, s'ils ne faiſoient pénitence de leur action.

Les Martirs, le reſpect qu'on avoit pour eux.

Les Confeſſeurs & les Martyrs étoient encore en plus grande vénération que les Vierges. On appelloit Confeſſeurs ceux qui avoient ſeulement confeſſé la Foi devant les Magiſtrats. Quelquefois on les honoroit de la qualité de Martyrs, s'ils avoient ſouffert quelque tourment : mais le plus communément on ne la donnoit qu'à ceux qui avoient conſommé leurs ſouffrances par la mort, ou qui étoient dans les priſons tout prêts à l'endurer. On ne ſçauroit exprimer la gloire & les avantages qu'ils en recevoient, le reſpect que les Fidéles leur portoient, les honneurs qu'on rendoit à leur memoire & à leurs cendres. Ils étoient comme les Juges & les arbitres dans l'Egliſe, & leurs ſentimens & leurs recommandations y étoient de très-grand poids. Saint Cyprien écrit que la cauſe de ceux qui étoient tombez en idolâtrie, ſe devoit juger en préſence, & de l'avis des Martyrs. On voit pluſieurs lettres écrites en leur nom aux Evéques & aux Egliſes. Ils croyoient que le martyre purgeoit de tous pechez, horſmis de ceux du ſchiſme & de l'hereſie. Les Fidéles s'empreſſoient à l'envi de les aller viſiter dans les cachots, n'y ayant point de guichets qu'ils ne ſe fiſſent ouvrir à force d'argent. Ils revéroient leurs chaînes, ils baiſoient leurs playes, ils les regardoient déja comme les compagnons des Anges, & les domeſtiques de Dieu. Leurs priſons étoient reſpectées comme des Egliſes, leurs ſouffrances ſanctifioient ces lieux infâmes, les Chrétiens y faiſoient leurs prieres, ils y chantoient des Pſeaumes avec eux, & on y offroit le Sacrifice du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST. Si on les condamnoit au banniſſement ou à travailler aux mines, les Fidéles des Provinces voiſines les venoient viſiter, les embraſſoient, leur fourniſſoient toute ſorte de ſecours ; & ſi la perſécution ceſſoit, ils les recevoient dans leurs maiſons, les traitoient & les revéroient comme des Temples du S. Eſprit. Les charitez qu'on leur faiſoit en priſon étoient ſi grandes, que le fourbe Peregrinus, à ce que Lucian raconte, s'y fit mettre en qualité de Chrétien pour amaſſer de l'argent. Ils n'épargnoient rien pour avoir la liberté de recuëillir les reliques de ces glorieux Athletes, & de les garder. Ils les tranſportoient comme des treſors aux Provinces les plus éloignées. Ils bâtirent des Temples & des Autels ſur les lieux où ils avoient ſouffert le martyre, & ſur ceux où repoſoient leurs Corps, ils célébroient des fêtes en leur honneur ; les Empereurs ſe proſternoient devant leurs tombeaux, & Dieu les honoroit de miracles, & donnoit à quelques-uns une vertu particuliere, comme à celui de S. Felix de Nole, celle de découvrir les parjures. On a rendu depuis les mêmes honneurs aux autres perſonnes d'une ſainteté éminente. Après la mort de ſaint Martin, deux peuples conteſterent à qui

On honora leurs Reliques, & enſuite celles des autres Saints.

qui auroit ſes reliques, & elles furent autant honorées dans les Gaules, que celles des plus célébres Martyrs.

X. Le même peuple ne ſçachant pas régler les mouvemens de ſon zéle ſur l'honneur qu'on doit aux Saints, ſe porta dès le commencement même à des devoirs que les plus ſages ne pratiquoient pas ; mais on toleroit ſa ſimplicité, & lorſqu'on a pû rendre ces dévotions raiſonnables, on les a reçûës : entr'autres celles d'allumer des lampes & des cierges ſur les tombeaux des Martyrs. Il eſt vrai qu'on en a aboli quelques autres à cauſe des inconveniens, comme celle d'y porter du pain & du vin pour manger & boire, & celle de faire des danſes à l'entour de ces Egliſes. On leur a ſouffert auſſi de pratiquer beaucoup de cérémonies payennes, quand elles étoient indifférentes ; & l'Egliſe a trouvé bon de les ſanctifier en les recevant, & d'imiter en cela le peuple d'Iſraël, qui s'étoit accommodé des bagues des Egyptiens.

Diverſes dévotions des peuples.

Cérémonies des Payens ſanctifiées par l'Egliſe.

L'eau benîte introduite au lieu de l'eau luſtrale des Payens, n'a été en uſage que vers le ſixiéme ſiécle. Les cierges qui avoient ſervi de luminaires pour éclairer durant qu'on ne s'aſſembloit que dans des caves & des grottes, & ſouvent de nuit, ſervirent de marque de joye & de ſolemnité, lorſqu'on fit l'Office Divin en plein jour. On commença premierement à en allumer devant les ſépulcres des Martyrs, où il y avoit auſſi des lampes qui brûloient inceſſamment. Cette pratique trouva dans la ſuite quelque reſiſtance ; mais enfin elle ſe rendit fort commune. Peu après vint la coûtume d'en porter aux Proceſſions. Du tems de ſaint Jerôme, on en allumoit preſque en toutes les Egliſes d'Orient, lorſqu'on liſoit ſolemnellement l'Evangile, ce qui n'étoit pas encore commun dans l'Occident. Pour l'encenſement, la liturgie de ſaint Pierre en a parlé ; & les Canons des Apôtres mettent le thymiame ou parfum parmi les choſes qu'on pouvoit offrir à l'Autel. Les pelerinages, particulierement en Jeruſalem & à Rome, étoient fort communs, & de grande dévotion dès le quatriéme ſiécle. Les Proceſſions ou Litanies ont pris leur origine des aſſemblées que faiſoient les Chrétiens, pour aller lever ou recuëillir les corps des Martyrs, s'il faut dire, ſur le champ de bataille, ou pour les tranſporter d'un lieu en un autre, ou pour aller vénérer leurs tombeaux ; ce qu'ils faiſoient avec des hymnes & des prieres. Depuis on en a fait auſſi pour pluſieurs autres ſujets, particulierement pour implorer l'aſſiſtance de Dieu dans les néceſſitez publiques, ou pour appaiſer ſa colere dans les calamitez.

Eau benîte.

Cierges.

Pelerinage.

Proceſſions.

Les peintures & les images de relief étoient fort rares dans les Egliſes avant Conſtantin le Grand ; on avoit déja commencé d'en mettre en quelques-unes du tems du Concile d'Eliberis, puiſqu'il fut obligé d'en régler l'uſage, en défendant de peindre la Divinité. Conſtantin fit arborer la Croix au lieu le plus éminent de ſon Palais à Conſtantinople, & dreſſer dans la place publique la ſtatuë du Prophête Daniel, & celle de JESUS-CHRIST, ſous la forme du bon Paſteur, ornant auſſi de marbres, de dorures, & de peintures exquiſes les Egliſes qu'il édifia. Du tems de ſaint Paulin, on repréſentoit dans les Temples les Saints de l'ancien & du nouveau Teſtament, & les trois perſonnes de la ſainte Trinité, en cette ſorte ; un agneau au pied d'une croix, ſur laquelle deſcendoit une colombe, & à côté une main ſortant d'une nuë, qui montroit cet agneau, avec ces paroles ; *c'eſt ici mon Fils bien-aimé.* En quelques endroits, on

Images.

pendoit au-dessus des cuves ou fonts baptismaux, une colombe d'argent qui tenoit la phiole du Crême en son bec. D'autres en mettoient une d'or au-dessus des Autels, dans laquelle ils réservoient la sainte Eucharistie ; & de-là, comme je croi, est venuë la coûtume de suspendre le Saint Sacrement, comme l'on fait encore dans les Eglises Cathedrales, & en quelques Paroissiales.

Cloches. On peut remarquer dans le livre des miracles de saint Martin, écrit par Gregoire de Tours, que les Chrétiens se servoient déja de cloches dès le tems de cet Auteur. On en attribuë communément l'invention à saint Paulin Evêque de Nole dans la Campanie, c'est la terre de Lavour, & dit-on que le nom latin de *Campana* leur a été donné à cause de ce païs-là. Je croirois plûtôt qu'il vient de ce qu'apparemment on a commencé à s'en servir pour appeller les habitans des Paroisses des champs où les maisons sont fort épanduës & fort éloignées les unes des autres. J'entends cela des grosses cloches, car pour les clochetes & tintenelles, elles étoient en usage non-seulement parmi les Moines d'Egypte & d'Orient, mais dès le tems de Pline.

Le signe de la Croix sur le front & sur la poitrine, étoit la marque, & comme le sceau des Chrétiens. Ils s'en munissoient dans les dangers, particulierement contre la puissance du démon ; ils en usoient encore pour benir les autres, & Dieu opéroit souvent des merveilles par ce signe salutaire.

Vénération pour les saintes Ecritures. Leur vénération étoit si grande pour les saintes Ecritures, qu'ils les regardoient comme des régles immuables, selon lesquelles tous les hommes devoient être jugez. Ils croyoient même que les termes en attiroient la bénédiction de Dieu sur ceux qui les prononçoient avec respect. Ainsi ils avoient grand soin de les méditer, ils les apprenoient par cœur, & les recitoient en la présence de Dieu, comme ils eussent fait des prieres. Ils enrichissoient de couvertures d'or & d'argent les sacrez volumes qui les contenoient, & les exposoient au milieu des Synodes ou Conciles, sur un trône magnifiquement paré, comme représentant le S. Esprit qui les avoit dictées.

Ils enterroient les corps en espérance certaine de la resurrection. Avant les Empereurs Chrétiens, leurs cimetieres étoient hors des villes, & en des lieux écartez ; lorsqu'ils eurent la liberté d'avoir des temples, ils inhumerent leurs morts tout proches dans les parvis & vestibules. Constantin I. fut enterré à la porte de saint Pierre à Constantinople ; & le plus grand honneur que cet Empereur eut après sa mort, fut d'être pour ainsi dire le portier du Prince des Apôtres. On y transporta premierement les os des Martys, & ensuite ceux des autres Fidéles, qui témoignoient par l'union de leurs corps avec ceux de ces glorieux Athletes, le grand desir qu'ils avoient que leurs ames fussent unies avec les leurs. La superstition de quelques-uns s'imagina que d'être enterré en ces saints lieux, ou enveloppé dans les linges & dans les nappes qui avoient servi aux sacrez ministéres, aboliſſoit leurs plus grands pechez ; mais on retrancha bientôt ces erreurs. Optat de Milevis rend témoignage, qu'il étoit défendu d'inhumer dans l'Eglise, & les Conciles de Clermont & d'Auxerre defendirent d'envelopper les morts dans ces linges. Celui d'Auxerre ajoûta qu'on ne donneroit point l'Eucharistie ni le baiser aux morts. La coûtume néanmoins emporta dès avant la fin du quatriéme siécle, que les grands & les riches eurent leur sépulture dans l'Eglise ; puis on y

ment & Cimetieres.

Cérémonies & honneurs pour les défunts.

inhuma toutes sortes de personnes indifferemment, non pas pourtant auprès des Autels. On lavoit les corps des défunts, on les embaumoit, & on les enveloppoit dans des linceuls forts blancs, souvent dans des draps très-précieux. On les portoit en terre sur une civiere dans un cercueil couvert d'un voile, le Clergé & le peuple chantant des Hymnes & des Cantiques d'allegresse, & quelques-uns y portant des cierges & des flambeaux. Le corps étant arrivé dans l'Eglise, on offroit le saint Sacrifice pour le repos de l'ame du mort; & s'il se trouvoit recommendable par sa vertu & par sa condition, quelqu'un du Clergé l'honoroit d'une harangue funebre. On étendoit souvent sur leurs tombes de riches tapis; & on entouroit les sépulcres des Martyrs & autres Saints de baluſtres. On épandoit des fleurs à pleines mains sur ceux des plus gens de bien. On mettoit sous leur tête des branches de laurier, & autres arbres toûjours verds, pour symbole de l'immortalité bien-heureuse. On couronnoit les Vierges de chapelets de fleurs. On inhumoit tous les corps la face vers le Ciel, & regardant à l'Orient. Les sépulcres des Martyrs se connoissoient principalement à la palme que l'on gravoit dessus pour marque de leur victoire, & à ce qu'on trouvoit dedans des phioles pleine de leur sang, & les instrumens de leur passion. Sur ceux des Confesseurs on gravoit un chiffre, lequel composé d'un X & d'un P par dessus, représentoit la Croix, & en abregé le nom de ΧΡΙΣΤΟΣ, accompagné ordinairement de ces deux autres lettres Grecques Α & Ω. On y mettoit aussi souvent des Croix, quelquefois sommées de deux ou trois couronnes l'une sur l'autre, quelquefois chargées de douze Colombes, qui signifioient les douze Apôtres, & d'autres d'où il jaliſſoit par plusieurs endroits de gros jets d'eau, & où il y avoit au pied des brebis & des cerfs qui se désalteroient à ces ruisseaux salutaires. De pareils symboles ayant pû être mis sur le tombeau de saint Eustache, & longtems après sur celui de saint Hubert, il est assez probable que de-là est venuë la croyance populaire que ces deux saints auroient vû un Crucifix entre les cornes d'un cerf.

XI. Leurs prieres étoient ou particulieres dans leurs maisons, ou publiques dans les assemblées des Fidéles, lesquelles s'appelloient *Synaxes*. Dans les trois premiers siécles elles se faisoient clandestinement & sans lieu certain, mais plus ordinairement dans les Cimetieres où ils enterroient leurs Martyrs; à cause de quoi, lorsque les persécutions recommençoient, la premiere violence qu'on leur faisoit, c'étoit de les leur ôter. Ils les appelloient *Cryptæ*, *Areæ*, *Cumbæ*, *Catacumbæ*. Lorsqu'ils eurent quelque liberté, comme sous les Empereurs Alexandre, Gordien, & les deux Philippes, ils y firent quelques bâtimens, lesquels ils nommerent Fabriques; mais Dioclétian les mit tous par terre. Constantin & sa mere Helene, & à leur exemple les plus riches des Chrétiens en bâtirent de très-magnifiques, & dès-lors cela commença à faire une grande partie de la dévotion. Toutefois ils les abandonnoient sans peine, plûtôt que de communiquer avec les héretiques, qui s'en emparoient lorsqu'ils étoient les plus forts. On ne les consacroit qu'à Dieu seul. Les grands Temples furent appellez par les Grecs Basiliques, qui étoit le nom qu'on donnoit aux Palais où le Prince rendoit la justice: d'où vient le mot François *Bazoche*. Ils les nommerent aussi en la même langue *Kyriacæ*, Seigneuriales, de-là le mot Breton Ker, & le

Synaxes ou assemblées.

Temples ou Eglises.

Flamand Kerk dans cette ſignification : & enfin, ils leur donnerent le nom de leurs aſſemblées même, c'eſt-à-dire, d'*Egliſes*. Il y en avoit de plus petites qu'on nommoit Oratoires ; c'étoit à mon avis les Paroiſſiales, & quelquefois les Chapelles, qu'en François on nommoit Orouërs. Il y en avoit d'autres qu'on appelloit *Martrois*, *Martiriæ*, ou *Memoires* en l'honneur des Martyrs. Lorſque l'on jugea qu'il étoit plus ſaint de les dédier, on défera ce miniſtere aux Evêques, & le Pape Gregoire I. défendit qu'on n'en conſacrât point ſans dot ou fondation. On voit dans ſes écrits le fond qu'il falloit pour les Oratoires : ſans doute qu'il y en avoit à proportion pour les Baſiliques. La conſecration s'en faiſoit avec de certaines prieres & de certaines cérémonies, qui avec le tems ont été multipliées auſſi-bien que dans toutes les autres choſes.

Synaxes ou aſſemblées des Chrétiens pour prier & célébrer les ſaints Miſtéres.

La célébration du Miſtére s'appelloit Euchariſtie, la Liturgie dans l'Orient, & *Meſſe* dans l'Occident, mot qui ſignifioit auſſi tout le ſervice Divin, & toute la ſolemnité de la Fête. Ils ſe rendoient avec grand zéle à ces Synaxes, ne craignant point de s'expoſer à la mort pour avoir le bonheur d'y aſſiſter, parce qu'ils croyoient que cette union de prieres étoit fort puiſſante envers Dieu. Ils avoient auſſi fort mauvaiſe opinion de ceux qui négligeoient de s'y trouver, & quelques Conciles les ont privez de la Communion. Outre les Pſeaumes qu'ils y recitoient, outre la lecture des Ecritures ſaintes, & outre la célébration des divins Miſtéres, ils y chantoient des Hymnes à l'honneur de JESUS-CHRIST, & y liſoient les paſſions des Martyrs, les lettres des Egliſes & des Evêques, qui leur étoient écrites, & quelquefois même celles qui l'avoient été à d'autres. Ils prioient pour toutes ſortes de perſonnes, particulierement pour les Empereurs, & pour la felicité de leur Empire, leur ſouhaitant des armes invincibles, un peuple fidéle, & un régne paiſible.

Le chant a été de tout tems dans l'Egliſe.

Dès la naiſſance de l'Egliſe le chant y étoit en uſage, comme on le voit dans la lettre de Pline le jeune à Trajan. Saint Paul même en parle dans ſes Epîtres : mais l'uſage en a été différent ſelon les lieux & ſelon la volonté des Evêques. Quelques-uns, comme ſaint Athanaſe, en ont diminué la mélodie, de peur que l'eſprit ne fût détourné par le plaiſir des oreilles. D'autres au contraire, comme ſaint Ambroiſe, l'ont jugé propre pour empêcher la diſtraction, & faire que les peuples ne s'ennuyaſſent point durant la longueur du ſervice. Saint Auguſtin examine les raiſons des uns & des autres.

Saint Efrem Diacre d'Edeſſe, du tems de l'Empereur Valens qui étoit Arien, voyant qu'un Armonius fils de l'heretique Bardeſan, avoit mis ſes erreurs en vers, & ſur de fort beaux chants, pour les faire gliſſer plus doucement dans l'eſprit des peuples par les charmes de la poëſie & de la muſique, s'aviſa auſſi d'y mettre les Pſeaumes & les Hymnes, même les loüanges des hommes éminens en vertu. L'uſage de chanter alternativement & à deux chœurs, eſt venu des Grecs aux Latins, ſoit qu'il ait été introduit par ſaint Ignace Martyr, ou par quelqu'autre.

Heures Canoniales.

La coûtume de chanter les loüanges de Dieu à toutes les parties du jour & de la nuit, eſt plus ancienne même que la Religion Chrétienne. Les Romains diviſoient le jour & la nuit chacune en douze heures qui croiſſoient & décroiſſoient ſelon les ſaiſons, & ces douze heures, en quatre parties égales : ces parties du jour s'appelloient Stations,

celles de la nuit, Veilles ou Vigiles; & toutes prenoient leur nom de leur derniere heure, ſous laquelle étoient compriſes les deux autres. Ainſi la premiere s'appelloit *Tierce*, la ſeconde *Sexte*, la troiſiéme *None*, & la quatriéme *Duodecime*; mais la Duodecime du jour ſe nommoit auſſi *Vêpres* ou *Lucernaire*, parce qu'alors on allumoit les flambeaux & celle de la nuit s'appelloit *Matin* ou *Dilucule*. Les Chrétiens s'aſſembloient donc pour chanter des Pſeaumes & des Hymnes quatre fois le jour, à Tierce, à Sexte, à None & à Vêpres, & autant la nuit, ſçavoir, aux trois Veilles. De-là les trois Nocturnes, dans l'entre-deux deſquels on liſoit quelques chapitres de l'Ecriture Sainte, ou des écrits des perſonnages les plus éminens en pieté & en doctrine. Un peu avant le jour, on diſoit *Laudes*. Depuis on a joint enſemble les trois Nocturnes, & les Laudes, & on a appellé tout cela enſemble Vigiles, & abuſivement Matines. Caſſian inſtitua ce qu'on nomme *Prime*, qui ſe diſoit à la premiere heure du jour, & ſaint Benoît, *Complies*, pour terminer la journée par cette dévotion. L'Office de chacune de ces Heures ſe finiſſoit par une Oraiſon qui étoit recitée par le Prêtre. Le nombre des Pſeaumes qu'on y chantoit, n'étoit pas pareil en toutes, ni par tout; on le trouve le plus ordinairement de douze à Vêpres, & à Matines de même; mais chez les Moines qui avoient moins d'occupation, il étoit de ſeize, de dix-huit, quelquefois juſqu'à trente. A toutes les autres heures il étoit de trois ſeulement. Les Laïques aſſiſtoient à tout le ſervice, ſur tout les jours ſolemnels, ſinon par obligation, au moins par dévotion, & par bienſéance. Le Concile d'Eliberis * qui ſe tint l'an 305. défendit aux femmes de paſſer les nuits à veiller dans les cimetieres, par conſéquent d'aſſiſter aux Vigiles. Pour les hommes ils ont continué long-tems ce devoir, & les Rois de France juſques bien avant dans la troiſiéme race n'y manquoient pas. Mais depuis cette pieté s'eſt tellement refroidie, qu'on laiſſe dire tout le ſervice aux Prêtres ſeuls, comme s'il n'y avoit qu'eux qui fuſſent obligez de loüer & d'honorer Dieu. Ce relâchement peut être procedé en partie, de ce que le peuple n'entend pas la langue, en laquelle ſe fait le ſervice divin.

Le jour Tierce, Sexte, None & Vêpres.

La nuit les trois Nocturnes, puis Laudes.

On a appellé tout cela Matines.

Prime & Complies par qui ajoûtées.

Quel nombre de Pſeames à chacune de ces heures.

* C'eſt Elvire, des ruïnes de laquelle Grenade s'eſt agrandie.

A certains jours & en certaines occaſions, ils faiſoient après l'aſſemblée, des feſtins de dévotion, qu'ils nommoient *Agapes*, parce qu'ils les avoient inſtituez particulierement pour l'entretien de l'amitié fraternelle, & pour le ſoulagement des pauvres, mais ils s'y comportoient avec telle ſobrieté, qu'ils n'en étoient pas moins en état de prier & de chanter des Pſeaumes. Avant que de ſortir de-là, chacun donnoit ce qu'il vouloit pour l'entretien du Clergé, & pour le ſoulagement des pauvres: pluſieurs vendoient leurs biens pour ne manquer pas à ce devoir.

Agapes ou feſtins de devotion.

Contributions des Fidéles, pour l'entretien des Prêtres & des pauvres.

Cet argent ſe mettoit entre les mains de l'Evêque, par l'ordre duquel il étoit diſtribué aux Clercs, afin qu'étant ainſi entretenus, ils conferaſſent gratuitement la grace qu'ils avoient gratuitement reçûë, & qu'ils ne fuſſent pas tentez de chercher d'autres recompenſes de leur miniſtére que Dieu même. On ne les empêchoit pas pourtant de vaquer à quelque travail & métier honnête pour gagner leur vie; & je croi que les plus charitables pour n'être point à charge à leurs freres, vivoient du travail de leurs mains. Saint Paul l'Apôtre des Gentils en uſoit ainſi. Les Diacres & les Diaconneſſes diſtribuoient les aumônes aux pauvres, ceux-là aux hommes, celles-ci

Comment par quel ordre & par qui ſe diſtribuoient les aumônes.

aux femmes, ſuivant les ordres de l'Evêque qui prenoit garde qu'on n'en abuſât, & qu'on ne les donnât à des perſonnes indignes, ou qui avoient le moyen de ſubſiſter d'ailleurs. Ces charitez s'étendoient aux autres Egliſes, mêmes aux Infidéles, & ne conſiſtoient pas ſeulement en aumônes, mais auſſi à viſiter les priſonniers, à conſoler les affligez, à aſſiſter les malades, juſqu'à s'expoſer gayement durant la contagion pour les ſervir; & enfin à exercer envers tous toutes les œuvres de miſericorde.

Les jeûnes de l'Egliſe particuliers & publics.

Il y avoit dans l'Egliſe des jeûnes particuliers, & des jeûnes publics, & tant des uns que des autres, des demi-jeûnes ou ſtations, & des jeûnes pleins & entiers. Les demi-jeûnes finiſſoient à None, c'eſt-à-dire, à trois heures aprés midi. Les Grecs les pratiquoient le Mercredi & le Vendredi; l'Egliſe Romaine y ajoûta le Samedi, & quelquefois toute la ſemaine excepté le Dimanche.

Demi Jeûnes.

Jeûnes pleins.

Dans les jeûnes pleins on ne mangeoit que le ſoir, & dans l'Orient quelques-uns ne faiſoient qu'un repas en deux ou trois jours. Entre les jeûnes publics, le plus ſolemnel étoit celui du Carême, qui dans la plûpart des Egliſes d'Orient & d'Occident duroit quarante jours. Il y avoit bien dans l'Orient quelques pratiques contraires pour ce nombre de jours, & pour l'uſage des viandes; * mais par tout on s'abſtenoit de la chair des animaux terreſtres; & ſi quelques-uns mangeoient des oiſeaux, c'eſt qu'ils les eſtimoient de même nature que les poiſſons, à cauſe de leur commune origine. Il s'eſt trouvé dans ces dernieres années un très-ſçavant homme, qui a douté ſi l'abſtinence des viandes étoit autrefois néceſſairement jointe au jeûne du Carême.

* *Pluſieurs n'y mangeoient point de poiſſon, & ne buvoient point de vin.*

Pluſieurs autres uſages.

On remarque diverſes autres pratiques, comme de ſe tourner vers l'Orient pour prier, d'y tourner les Autels, de prier debout au tems de Pâques & au Dimanche, & de ne rien manger ni boire avant que de communier, ſinon le Jeudi abſolu, de s'abſtenir du ſang des animaux, & de la chair de ceux qui avoient été ſuffoquez; mais ces uſages ont toûjours dépendu de la diſpoſition de l'Egliſe, qui pourtant n'y changeoit rien s'il n'y avoit néceſſité, & ſi les peuples auſquels elle s'accommodoit comme une bonne mere, ne s'y portoient déja d'eux-mêmes.

De l'ordre des Egliſes entr'elles.

XII. Les Evêques devoient autant qu'il leur étoit poſſible, ſans abandonner leur troupeau, étendre leur charité ſur tous les païs qui n'avoient point de Paſteurs; mais ils n'entreprenoient jamais ſur le détroit d'un autre qu'avec ſon agrément. Ils étendoient auſſi leurs ſoins ſur toutes les autres Egliſes pour les choſes qui les regardoient toutes, par exemple les héreſies, les ſchiſmes, & les déſordres généraux. Quand une affaire étoit commune aux Egliſes d'une Province, ils ſe gouvernoient par l'avis commun des Evêques de cette Province, qui s'aſſembloient en un Concile Provincial. Si elle en regardoit d'autres, ils en communiquoient avec celles-là. Si toute l'Egliſe, avec toute l'Egliſe, & cela diverſement ſelon la commodité. Car quelquefois chaque Evêque particulier envoyoit l'avis de la ſienne, tantôt chaque Province aſſembloit ſon Sinode à part, & puis toutes s'entre-communiquoient leurs ſentimens, & tantôt pluſieurs Provinces s'uniſſoient en un corps. Mais les Prélats évitoient ces grandes aſſemblées qui les ſeparoient de leurs troupeaux, s'ils ne les jugeoient fort néceſſaires, comme nous le voyons par les plaintes qu'ils en firent à l'Empereur Conſtantius dans le Concile de Rimini. En un mot, les cauſes de chaque Egliſe ſe décidoient, au-

Comment & pourquoi les Synodes ou Conciles s'aſſembloient.

tant qu'il étoit poſſible, avec le commun conſentement du Clergé de cette Egliſe, & le plus ſouvent avec celui du peuple. Du tems qu'il y avoit des Confeſſeurs qui s'étoient expoſez au martyre, on leur donnoit un rang particulier & honorable dans ces aſſemblées. On appelloit Concile œcumenique, grand, plenier, quelquefois general, & univerſel, celui où les Evêques de l'Egliſe Orientale & Occidentale étoient convoquez. On donnoit auſſi ces deux derniers noms à celui où il n'y avoit que des Evêques d'un Vicariat, comme des Gaules ou de l'Eſpagne, ou de l'Afrique; & le Provincial étoit quand il n'y avoit que les Evêque d'une Metropole. Il ſemble qu'en ce tems-là la principale autorité reſidoit dans les Conciles. Car les Fideles croyoient que c'étoit une choſe ſujette à envie, qu'un ſeul homme jugeât d'une cauſe commune à beaucoup de monde; que Dieu n'enfermoit point toutes ſes lumieres en une ſeule tête; qu'une ordonnance ne pouvoit être ſtable ſi elle n'étoit confirmée par pluſieurs, & que tant plus une affaire étoit commune, plus on devoit conſulter grand nombre de Prélats pour en juger. Nous avons beaucoup d'exemples que les ſentences de quelque Egliſe ou de quelque Evêque que ce fût, n'avoient point de force ailleurs que dans leur territoire, ſi les autres ne les recevoient. Quand les Evêques excommunioient quelqu'un, il étoit auſſi exclus de la communion des autres Egliſes, à cauſe de l'union qu'elles gardoient entr'elles: mais quelquefois elles paſſoient par deſſus cette regle, lorſqu'un homme leur paroiſſoit injuſtement condamné. A cauſe de quoi pour entretenir la concorde entr'elles, & pour empêcher les injuſtices, on établit dans la ſuite des tems des formes de reviſions & d'appellations ſur le modele des jugemens civils. On deſiroit ſur tout le conſentement des grands Sieges. Chaque Egliſe décidoit en ſon nom; & quoique pas une n'eût droit d'obliger les autres à ſuivre ſes avis & ſes jugemens; néanmoins par une ſainte union, & par un reſpect mutuel, ce qui avoit été établi au Concile d'une Province, étoit ordinairement reçû & confirmé par ceux des autres. Quand une cauſe ne ſe pouvoit terminer dans un Concile ordinaire, comme lorſque les Evêques d'une Province ou d'un Dioceſe ne pouvoient s'accorder ſur quelque affaire, ou ſur quelque jugement, & qu'il ſe formoit des ſchiſmes & des diviſions entr'eux, les autres Egliſes ſe croyoient obligées d'y donner ordre, & y employoient les plus puiſſans moyens, par conſéquent les Conciles, & l'autorité des premiers Siéges. Cela paſſa en coûtume, & la coûtume en loi; & l'Egliſe Romaine étant la premiere & la plus conſiderée, comme le Siége du Prince des Apôtres, & le chef de l'Empire, les Evêques de tout le monde ont eu recours à ſon pouvoir, quand ils ont été maltraitez, & qu'ils n'ont point trouvé d'autres remedes legitimes. De-là eſt venu que les Papes depuis le quatriéme Siécle, ont connu de ces grandes cauſes, au moins dans l'Occident, même ſans en être ſollicitez; ils croyoient qu'il étoit directement de leur droit d'en uſer ainſi. On ne voit pas néanmoins cette pratique reçuë dans les Gaules, ni dans pluſieurs autres Provinces de l'Occident, que pendant les trois premiers Siécles, où chacun avoit moins de ſoin de l'étenduë de ſon autorité, que des biens & de la commodité des Egliſes. En ces tems-là les Evêques avoient tant de moderation, & tant d'amour pour le bien commun, qu'ils ſouffroient ſans peine que les maux qui n'avoient pû être reprimez par leur autori-

Enterre- L'autorité reſidoit en ces aſſemblées.

Les jugemens de chaque Evêque n'avoient force que dans ſon territoire.

Les Egliſes par union & reſpect recevoient le jugement les uns des autres.

Dans les grandes cauſes on avoit recours aux grands ſieges, ſpecialement à celui de Rome.

té, fussent arrêtez par celle des autres quelque-fois moins considerables qu'eux.

Trois Chefs qui donnoient prééminence à une Eglise sur les autres.

Il ne faut point douter que dès les premiers Siécles il n'y eût des Eglises qui avoient quelque prééminence sur les autres ; ce qui provenoit de trois chefs conjointement ou separément. De ce qu'elles étoient comme les meres des autres, leur ayant enseigné la foi ; de ce qu'elles tenoient rang de Capitales ou Metropoles, selon l'ordre de l'Empire ; ou de ce que leurs premiers Fondateurs avoient été éminens en dignité ou en sainteté. Quant au premier chef, il est constant que celles qui avoient reçû la predication de l'Evangile, conservoient toujours une veneration particuliere pour celles de qui elles tenoient un si grand bien : & que comme elles les reveroient, s'il faut ainsi dire, en qualité de leurs filles, les autres aussi retenoient sur elles quelque droit de maternité. Ce fut pour cela que l'Evêque de Marseille, disputa la primauté sur les Eglises de la Provence dans le Concile de Turin. Pour le second, il faut sçavoir que les villes qui étoient Metropoles ou Capitales dans l'ordre de l'Empire, l'étoient aussi dans l'ordre de l'Eglise, parce qu'elle s'accommoda autant qu'elle pût à la police seculiére dès le tems même des Apôtres. Pour le troisiéme, les Siéges que les Apôtres avoient tenus, ou qui avoient eu de grands & illustres Evêques, avoient aussi beaucoup de dignité, & se relevoient par dessus les autres.

Les villes Metropoles dans l'ordre de l'Empire l'etoient aussi dans celui de l'Eglise.

Or quand une ville avoit la prérogative d'honneur, & la primauté sur plusieurs Provinces, l'Evêque qui y residoit, l'avoit aussi sur les Evêques de toutes ces Provinces. Les Peres assemblez à Calcedoine, se servirent de cette raison, pour relever le Siége de Constantinople sur les autres, parce que cette ville étoit devenuë la capitale de l'Empire ; mais au contraire le Pape Leon premier & ses successeurs, pour résister à ce nouvel établissement, se servoient de la dignité des Fondateurs de ces villes, qui rendoient leur primauté beaucoup plus auguste & moins sujette au changement & à la disposition des hommes. Néanmoins l'usage contraire a prévalu sur cette raison, & les Eglises, quoique Matrices, & quoique fondées par des Pasteurs plus éminens, ont été soumises à celles qui se trouvoient établies dans des Metropoles ; & on le jugea ainsi dans l'affaire de Marseille. Or comme il étoit arrivé que plusieurs villes qui devinrent Metropoles, ne l'étoient pas quand les Provinces reçûrent la Foy, ou bien qu'elles ne la reçûrent pas de leur Metropole, il avint aussi que quantité d'Eglises dans les Gaules pendant les quatre premiers Siécles, furent sujettes aux Metropoles d'une autre Province ; & ce n'a été que vers la fin du quatriéme Siécle que les Eglises des Metropoles, ont reçû cet honneur selon l'usage commun, soit qu'elles fussent d'ancienne ou de nouvelle érection.

Les Eglises Matrices ont enfin suivi cet ordre.

Dans le commencement il n'y avoit point de Primats au dessus des Metropolitaiens

Je ne dirai rien des grands Siéges qui ont été dans les villes où il y avoit des Vicaires de l'Empire, ou qui étoient capitales d'un Diocése : car il n'y en a point eu dans les Gaules, à cause qu'il n'y avoit point de Siége fixe du Vicariat des Provinces, ni de dépendance entre les Officiers des Metropoles ; & par cette raison il n'y avoit au commencement dans l'Eglise Gallicane, aucun Evêque qui fut au dessus des autres Metropolitains. On voit assez dans les premiers Siécles, que celui de Rome avoit la primauté sur tous les autres du Monde ; mais on ne voit point dans les quatre premiers

premiers Siecles, qu'il ſe ſoit entremis d'ordonner des Evêques, ni d'aſſembler des Conciles dans les Gaules, ni dans pluſieurs autres Dioceſes de l'Occident, quoiqu'il ait aſſez pris connoiſſance de leurs affaires en d'autres rencontres, ni qu'aucun Evêque avant Patrocle d'Arles, ſe ſoit attribué l'autorité ſur les Métropolitains. Chacun d'eux ordonnoit les Evêques de ſa Province, & il lui appartenoit de les appeller au Concile, auquel ils s'aſſembloient, ou par concert avec leurs confreres, ou à la priere des Egliſes qui avoient beſoin de leur ſecours, ou par l'ordre du Métropolitain.

Les Conciles s'aſſemblioient par l'autorité des Empereurs.

Les Empereurs y eurent auſſi la principale part, depuis qu'enſuite de leur converſion ils ſe mêlerent des affaires Eccléſiaſtiques. Si bien que nous ne trouvons point de Concile œcumeniqne juſqu'au neuviéme Siécle, qui n'ait été aſſemblé par leur autorité. On ne trouve point qu'il ait été fait de Canons par des Conciles dans les Gaules pendant les trois premiers Siécles, ni que nos Egliſes ſe ſoient ſervies de ceux des autres avant le Concile de Nicée. Elles ſe conduiſoient ſelon leur premier & ancien uſage, faiſoient de nouvelles ordonnances ſur de nouvelles occaſions ; & s'il naiſſoit des difficultez, elles en conſultoient avec les Egliſes voiſines, ou avec les Evêques qui leur paroiſſoient les plus autoriſez, ſoit par la dignité de leur Siége, ou par leur crédit & pouvoir, ou par leur ſageſſe, ou par leurs ſervices, ou par leur pieté. Mais elles n'ont rendu cet honneur à aucun Siege, ni ſi généralement, ni plus conſtamment qu'à celui de Rome. Auſſi tous les avantages des autres étoient renfermez dans celui-là en un dégré plus éminent, la ſource de la Doctrine Apoſtolique, la dignité de ſa fondation par le Prince des Apôtres, duquel les Papes ſont les ſucceſſeurs, la grandeur de la ville, & le ſang d'une infinité de Martirs dont elle fut arroſée, particulierement de plus de trente de ſes Paſteurs. D'ailleurs Rome étoit le chef de l'Empire, la Metropole de toutes les Metropoles, la plus grande ville & la plus peuplée de tout le monde, la plus remplie de perſonnes doctes, riches & puiſſantes, le centre de la communication civile, d'où ſortoient tous les ordres du gouvernement, où venoient toutes les finances, où toutes les nouvelles de la terre aboutiſſoient, & d'où elles ſe portoient par les Provinces. Toutes les autres Egliſes avoient beſoin d'elle, tant pour en recevoir ſecours & aſſiſtance, que pour communiquer plus facilement avec les plus éloignées. Par ce moyen elle avoit part à toutes les affaires, & avec cela plus de pouvoir qu'aucune autre pour y donner ordre, & même pour remedier aux neceſſitez temporelles par les aumônes que ſon opulence fourniſſoit : de ſorte que la gratitude pour les ſecours reçûs, l'eſperance d'en recevoir, le reſpect, la raiſon, faiſoient qu'elles lui déferoient & lui rendoient plus volontiers ce qu'elles lui devoient. Puis ſurvinrent les déſordres & les erreurs dont les autres furent affligées, les jalouſies principalement d'Antioche & d'Alexandrie entr'elles, & puis avec celle de Conſtantinople. L'Egliſe de Rome cependant demeura ferme dans ſa Foi au milieu de ces broüilleries, & comme un grand Etat entre deux autres qui ſe font la guerre, devint l'arbitre de ſes differends. L'uſage ainſi introduit ſervit de fondement aux loix de l'Egliſe, qui l'affermirent davantage, & toutes ces raiſons donnerent lieu aux ordonnances des Empereurs qui augmenterent ſon éclat. Mais il eſt évident qu'avant ces ordonnances de l'Egliſe & des Empereurs, les lettres de celle de

Egliſes des Gaules avant le Concile de Nicée n'avoient point d'autres Canons que les leurs.

Sur les difficultez conſultoient les grands Siéges, ſur tout celui de Rome.

Ses prérogatives & avantages.

Rome étoient reçûës avec plus de reſpect, & avoient plus de force dans les Gaules & pour tout le monde, que celle de toutes les autres.

Quand a commencé la voye des appellations.

On ne ſçait pas bien certainement par quelle regle les Egliſes ſe conduiſoient pour avoir recours au Siege Apoſtolique, & aux autres Evêques de dehors. Il n'y en avoit peut-être point d'autres que l'inſtinct de la nature, qui dans les beſoins fait recourir à ceux dont on eſpere de l'aſſiſtance. Mais la voye des appellations n'a commencé qu'au Concile de Sardique : auparavant on ne trouve autre choſe qu'un ſimple raport qu'on leur faiſoit d'une injuſtice ou d'un déſordre, ſur quoi on leur demandoit le ſecours de leur ſuffrage & de leur autorité. Il n'y avoit point de loix qui obligeaſſent d'obéïr aux avis de ces premiers Sieges que l'uſage : mais il avoit tant de force qu'on y déferoit, ſi la choſe n'étoit manifeſtement contraire à l'antiquité, & aux coutumes. Car en ce cas on conſideroit plûtôt les regles certaines des Egliſes, que les avis particuliers d'un homme. La communion avec le Siege de Rome leur étoit plus conſiderable qu'avec tous les autres ; avec leſquels néanmoins ils ne laiſſoient pas de la conſerver, quand il ne s'agiſſoit point de la foi, quoique Rome eût rompu avec eux. Ainſi S. Irenée ne rompit pas avec l'Egliſe d'Aſie, bien que le Pape Victor tâchât de l'y induire par ſon exemple & par ſes lettres, & les autres Egliſes ne voulurent point rompre avec S. Cyprien, quoiqu'Etienne l'eût exclu de ſa communion : mais elles ſe tinrent unies avec les unes & avec les autres, s'entremettant charitablement de les rejoindre : ce qui leur réuſſit ſelon leur deſir.

Les Egliſes conſervoient la communion avec tous les autres Siéges.

Pouvoir d'appeller au S. Siege, ordonné par le Concile de Sardique.

Le Concile de Sardique avoit ordonné que les Evêques pourroient appeller au Siége de Rome, du jugement des autres, & que ce Siége pourroit le confirmer, ou bien ordonner qu'il ſe tiendroit un autre Concile des Evêques voiſins pour le renouveller. C'étoit lui déferer en quelque façon le droit de juger d'appel comme d'abus, dont joüiſſent nos Parlemens. Mais cette voye d'appel ne ſe pratiqua pas fort exactement durant le Siécle ſuivant : car Priſcillian n'appella point à Rome, ni Itacius accuſateur de Priſcillian ſuivant la forme marquée par le Concile de Sardique ; & même en Afrique on trouva étrange qu'Appiarius y eût appellé. Depuis ce tems-là les Papes commencerent à déleguer des Vicaires pour exercer leur autorité dans les Provinces de l'Occident, car en Orient on ne les ſouffroit pas. Cette commiſſion ou tranſport d'autorité à un délegué, n'étoit pourtant pas choſe nouvelle : car même elle ſe donnoit ſouvent à des gens indépendans, & c'étoit un uſage aſſez commun qu'un Evêque agît au nom d'un autre auquel il n'étoit pas ſoûmis. Enfin la loi de Valentinian III. impoſa la néceſſité d'obéïr aux reglemens de celui de Rome ; ne lui donnant toutefois l'autorité que de confirmer & de maintenir les anciens uſages, les Decrets & les Canons, non pas d'en établir de nouveaux, ou de renverſer les anciens, comme il eſt évident par les termes de la loi, & par le témoignage du Pape Hilarus qui ſucceda à S. Leon. Auſſi quand on s'en eſt voulu ſervir à d'autres fins, nos Prélats s'y ſont oppoſez contre toutes ſortes de puiſſances.

Vicaires conſtituez par les Papes.

La loi de Valentinian donne aux Papes le pouvoir de maintenir les anciens Decrets & Canons.

Le nom d'*Evêque* étoit le titre commun de tous ceux qui gouvernoient les Egliſes. Ceux qui * ſiegeoient dans la Metropole, s'appelloient Evêque Metropolitains. C'eſt en Orient qu'ont commencé les titres extraordinaires de Patriarche & d'Archevêque. Je remarque que celui d'*Archevêque* ne fut

* *Permettez moi d'uſer de ce terme.*

D'où & quand les titres de Primat, d'Archevêque, de Patriarche.

en uſage qu'au quatriéme Siécle, où Meletius d'Antioche le donna à Alexandre Evêque d'Alexandrie. S. Remy eſt le premier qui l'attribua aux Metropolitains dans les Gaules. Juſqu'au cinquiéme Siécle il ne s'étoit donné qu'à ceux qu'on a depuis nommez Patriarches. Ce dernier titre vient des Juifs qui en honnoroient ceux de la race de David, qu'ils reconnoiſſoient pour leurs Princes après la rüine de Jeruſalem. Il fut tranſporté aux Prelats, & remis en uſage par les Chrétiens quand il fut aboli parmi les Juifs. Je ne trouve point qu'aucun l'ait pris avant le Concile de Calcedoine. Il fut approprié aux chefs des Diocéſes, aux Evêques de Rome, de Conſtantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, & de Jeruſalem : mais ceux de Rome ne s'en ſont point ſervis. Gregoire de Tours dans le ſixiéme Siécle, & le Concile de Mâcon dans le huitiéme, l'ont donné à celui de Lyon, toute-fois cela n'a point eu de ſuite. Depuis, celui de Bourges l'a pris, comme nous le dirons ailleurs.

Le titre de Primat.

Le titre de Primat a premierement été en uſage dans l'Afrique, pour ſignifier le premier Evêque d'une Metropole, mais en ce païs-là ſeul cet honneur ſuivoit l'âge & non pas le Siége. Depuis que les lettres ſuppoſées des anciens Papes ont trouvé croyance, il a ſignifié une nouvelle dignité d'un Evêque ſuperieur aux Metropolitains, & ſoumis à un Patriarche ; & en ce ſens il fut introduit dans les Gaules du tems que Gregoire VII. ſoûmit les quatre Lyonnoiſes à l'Archevéque de Lyon, comme chef de la premiere. Avant cela on n'y connoiſſoit que celui de Metropolitain, qui étoit commun à l'Evêque de la Metropole, & à celui de la capitale du Dioceſe. Car dans les premiers tems que l'Eſprit de JESUS-CHRIST animoit encore fortement ſes Miniſtres, ils mettoient leur grandeur dans l'humilité, leur gloire dans leur devoir, & non pas dans les titres, ni dans le rang, lequel ils déferoient ſouvent ou à l'âge ou au mérite, comme on le peut remarquer dans les ſouſcriptions de pluſieurs anciens Conciles de nos Gaules. Mais plus ils fuyoient les noms illuſtres & honorables, plus on leur en donnoit. Ceux de Souverain Prêtre, de Souverain Pontife, de très Saint Pere, d'Evêque des Evêques, d'Evêque univerſel, de Pape, de Sainteté, d'Eminence, de Beatitude, de Serviteur des ſerviteurs de Dieu, s'attribuoient à tous les Evêques des premiers Siéges, même la plûpart aux ſimples Evêques. L'Empereur Juſtinien dans ſes loix les appelle ſouvent * *aimables à Dieu.*

Les titres d'honneur que l'on donnoit aux Evêques.

* *Deo amabiles.*

Tandis que les Empereurs furent Payens, ils ſe méloient fort rarement de la conduite des choſes Eccleſiaſtiques, parce que ç'eût été approuver une Religion qu'ils avoient deſſein d'exterminer : mais lorſqu'ils furent Chrétiens, ils en voulurent avoir connoiſſance. Ils écoutoient les plaintes, donnoient des Juges, aſſembloient les Conciles & y aſſiſtoient en perſonne, ou envoyoient leurs Officiers, pour tenir la main à ce que tout s'y paſſât dans l'ordre. Ils faiſoient des loix pour autoriſer les Canons, & même quelquefois de nouvelles ordonnances pour le bien des Egliſes, que les Evêques recevoient avec vénération, lorſqu'il n'y avoit rien de contraire à la Loi de Dieu, ni aux ſaints Decrets.

En quoi les Empereurs ſe méloient du gouvernement de l'Egliſe.

Après la diviſion de l'Empire, il ſe fit auſſi comme une diviſion de l'Egliſe univerſelle, & on commença de parler de celle d'Occident, & de celle d'Orient, comme ſi ç'eût été deux corps ſeparez. D'ailleurs les Evêques de Conſtantinople ayant tranſporté à leur Siége l'auto-

Egliſe diviſée en celle d'Occident & en celle d'Orient.

rité de ceux de Cesarée, d'Ephese, & d'Heraclée, & l'ayant élevé au dessus de ceux d'Alexandrie & d'Antioche, ils se broüillerent si fort avec celui de Rome, que cette discorde a enfin passé jusqu'à une entiere separation.

Les dix persecutions contre l'Eglise.

XIII. Les trois ennemis de la Religion Chrétienne, le monde, la chair & le Diable, employerent chacun tous leurs efforts pour arracher cette divine plante, ou du moins pour l'empêcher de croître, le monde l'attaqua avec des persecutions, la chair avec des débauches & des déreglemens, le diable avec des schismes & des heresies. L'Histoire Ecclesiastique compte dix persecutions jusqu'à l'Empire de Constantin : la premiere sous Neron dans la ville de Rome seulement : la seconde sous Domitian, celle-là s'étendit dans les Provinces : la troisiéme sous Trajan qui avoit bien défendu qu'on accusât les Chrétiens, mais qui ordonnoit qu'on les punît s'ils étoient accusez : Adrian la continua & excita la quatriéme : Marc-Aurele fit la cinquiéme, & ne la finit que lorsqu'il eut éprouvé le secours de leurs prieres dans la guerre contre les Marcomans. Severe recommença de les rechercher, & donna lieu à la sixiéme. On compte pour la septiéme celle qui arriva sous Maximin, lequel pourtant, selon le témoignage de Severe Sulpice, ne servit que contre le Clergé de quelques Eglises. La huitième fut allumée par Decius, plus cruelle que toutes les précedentes, & continuée par Valerian son successeur. On compte la neuviéme sous Aurelian, moins universelle & moins rude que la précedente. Mais la dixiéme, comme le flot Decuman, fut la plus violente & la plus terrible de toutes. Sa grande rigueur ne commença que vers la dix-huitiéme année de l'Empire de Diocletian, & dès-lors qu'il eut abdiqué, elle cessa presque entierement dans les Gaules & dans l'Espagne, mais elle fut entretenuë par Galere Maximin dans l'Orient, l'Illyrie, l'Italie & l'Afrique, puis par Maxence dans ces deux dernieres régions, & après encore par Licinius en Orient. Il est à propos de remarquer qu'encore que beaucoup d'Empereurs fussent assez doux aux Chrétiens, & qu'ils ne vouluſſent pas qu'on les recherchât, néanmoins les Eglises ne joüissoient jamais d'un calme entier : il étoit souvent troublé, ou par la sédition des peuples, ou par la cruauté des Gouverneurs, qui se servoient contr'eux de la rigueur des Edits précedens. C'est pour cela que sous les meilleurs Princes il y a quelquefois eu des Martyrs.

Pourquoi les Romains qui recevoient toutes les Religions ne reçûrent point la Juifve, ni la Chrétienne.

Si l'on s'étonne pourquoi les Romains qui recevoient dans leur ville les Dieux de toutes les nations étrangeres, & qui admettoient toutes sortes de Religion, haïssoient si fort la Juifve & la Chrétienne, c'est que ces deux ne pouvoient du tout s'accommoder avec la leur, comme faisoient toutes les autres ; mais tendoient à la détruire jusqu'aux fondemens. La Chrétienne particulierement, qui non-seulement en ruïnoit la croyance & le culte, mais aussi accusoit l'injustice de leur conduite, & corrigeoit leur maniere de vivre. A cause de quoi les sages mondains, les plus puissans, & les plus riches detestoient les Chrétiens comme s'ils eussent été des flambeaux de division, & des factieux qui eussent sapé les fondemens de l'Etat en sapant l'ancienne Religion, & en changeant les mœurs & les coûtumes, dans lesquelles ils avoient été élevez dès le berceau. D'ailleurs le peuple persuadé que cette longue suite de victoires & de prospéritez dont l'Empire avoit joüi depuis si long-tems, procedoit de la

Les riches & puissans, les Pontifes & Prêtres des Payens & les Philosophes, grands ennemis des Chrétiens.

faveur de leurs Dieux, se déchaînoit contre ceux qui attaquoient leur Divinité. D'autre part les Ministres & les Sacrificateurs des Idoles, se jettoient avec fureur sur eux, en vengeance de ce qu'ils découvroient leurs fourberies, & qu'ils rüinoient leur intérêt. Et ce n'étoient pas des gens du commun qui avoient les Sacerdoces & les Intendances des grands Temples, c'étoient les Gouverneurs des Provinces, les principaux Magistrats & les plus nobles, qui recherchoient ces charges avec le même empressement qu'on voit aujourd'hui rechercher les Abbayes & les Evêchez, tant à cause de l'honneur & des privileges qui étoient attachez à ces Sacerdoces, qu'à cause des émolumens qui provenoient des sacrifices, des offrandes & des vœux, & plus encore des revenus qui étoient annexez à chaque Temple, tant pour l'entretien du bâtiment & du Sacrificateur, que pour les ornemens.

Mais les Chrétiens n'avoient point de plus forts & de plus opiniâtres ennemis que les Philosophes, lesquels mesurant toutes choses à la portée de leur esprit foible & terrestre, se mocquoient des Mistéres qui étoient au-dessus de la raison humaine, & ne pouvoient souffrir qu'une secte nouvelle gagnât le dessus au préjudice de toutes les leurs, & que le nom d'un Crucifié eût plus attiré de Disciples que l'Ecole de Pithagore, ni que celles de Platon, de Zenon, d'Epicure. Du commencement ils ne faisoient que traiter les Chrétiens d'insensez & de ridicules, mais quand ils virent qu'ils multiplioient infiniment, & qu'avec cela ils raisonnoient si bien qu'ils les confondoient par leurs propres principes, ils eurent recours à la force pour les anéantir. Ils animoient donc les Magistrats ; ils excitoient les peuples ; ils forgeoient toutes sortes de calomnies pour les perdre. Puis tous ces moyens réüssissant au contraire de leur dessein, & la superstition payenne s'en allant tomber par terre, ils se mirent à lui bâtir une Théologie qui eut quelque apparence de raison, & prirent la plume pour la défendre, quoique dans leur ame ils eussent toûjours crû qu'elle ne valoit rien. Or parce que la pluralité des Dieux étoit une chose insoûtenable & ridicule, ils essayerent de lui donner un sens tolerable, & pour cela ils commencerent d'avoüer que les plus sensez d'entr'eux avoient toûjours crû qu'il n'y avoit qu'un Dieu ; mais qu'on adoroit ses différens attributs sous différens noms ; qu'on lui en pouvoit autant donner que l'on reconnoissoit en lui de vertus, & de manieres de bien faire au genre humain ; que l'étenduë trop bornée de notre esprit ne se trouvant pas capable de comprendre cette essence infinie, qui a en soi toutes les puissances & toutes les perfections au souverain degré, l'avoit ainsi divisée, * afin de l'ajuster à ses mesures & à ses notions, & afin que chacun l'invoquât par la qualité dont il avoit besoin. Enfin, lorsqu'ils sçûrent que Constantin favorisoit entierement le Christianisme, & qu'il le vouloit embrasser, ils s'aviserent de soûtenir leur fausse Religion par les mêmes voyes qui leur paroissoient avoir avancé la Chrétienne. Ils envoyerent les plus ardens d'entr'eux à la Cour, & auprès des Grands ; ils s'unirent plus étroitement ensemble : firent des Confrairies : amasserent de l'argent pour l'entretien des pauvres & des malades ; commencerent à témoigner une grande tendresse de cœur, & une dévotion fervente dans leurs sacrifices & dans leurs prieres, & essayerent même de supposer des miracles, des Propheties & des

Philosophes bâtissent une theologie à la Religion Payenne.

Comment ils expliquoient la pluralité des Dieux.

* *Fragilis mortalitas in partes istæ digessit, &c.*

Saints. Mais il étoit trop tard ; depuis les victoires de Conſtantin la Croix s'arboroit par tout, dans les enſeignes, ſur les Palais, au front des Baſiliques. Les Heros publioient dans toutes les Provinces que Chriſt étoit victorieux, qu'il régnoit, qu'il commandoit. On fermoit, on abatoit leurs Temples, on briſoit les Idoles, & les plus ſages ſe hâtoient d'abandonner leur fauſſe Religion, de peur d'être accablez ſous ſes rüines. Enfin elle tomba dans un tel mépris, qu'on éloigna ceux qui la profeſſoient, non-ſeulement des charges & de la milice, mais auſſi des villes, & qu'après tout cela, afin de l'abolir entierement, on en défendit l'exercice ſous les peines les plus rigoureuſes.

Premiere perſécution de l'Egliſe de Lyon.

XIV. Or des dix perſécutions que compte l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, les Gaules n'en reſſentirent que la cinquiéme ſous l'Empire de Verus & de Marc-Aurele, la ſixiéme ſous celui de Severe, la huitiéme ſous Decius : & deux ans de la dixiéme ſous Diocletian & Maximian. Je ne compte pas celle que leur firent les Barbares ; comme Chrocus Roi des Allemands, les Vandales & les Huns, parce que ce n'étoit que par accident qu'ils répandirent le ſang des Chrétiens. Je ſçai que pluſieurs Egliſes des Gaules, ſe vantent d'avoir eu des Martyrs dès le premier ſiécle, mais ces choſes ne ſont pas bien conſtantes. Le premier & le plus glorieux combat qu'elles ayent rendu pour la Foi de JESUS-CHRIST, a été celui que ſoûtinrent les Fidéles des Egliſes de Lyon & de Vienne l'an de Chriſt 176. ou 77. Les actes s'en voyent tout au long dans cette belle lettre des Martyrs de Lyon, qu'Euſebe a couchée toute entiere dans le cinquiéme livre de ſon Hiſtoire, comme un des plus rares monumens de l'antiquité, & la plus belle piéce qui nous reſte en ce genre-là. Nous en tirerons les choſes les plus ſingulieres. Marc-Aurele qui avoit émû cette perſécution contre les Chrétiens, leur défendit de ſe trouver dans les lieux publics, & même de ſortir de leurs maiſons. Enſuite on en fit une exacte recherche, & de jour à autre on en prenoit pluſieurs. Le Tribun de la milice & les Magiſtrats du peuple les menoient à la place publique, où voyant qu'ils confeſſoient généreuſement leur foi, ils les tourmentoient avec toutes ſortes de cruautez. Il s'en trouva dix que l'atrocité des ſouffrances épouventa ſi fort, qu'ils rénierent la foi ; mais après ils revinrent au combat. Vettius Epagathus, perſonnage fort illuſtre parmi eux, ſe préſenta au Juge pour défendre la cauſe des Chrétiens, & maintint qu'il n'y avoit point d'impiété & de crime, mais toute ſainteté & innocence dans cette Religion. Ce qu'il diſoit au ſujet de ce que quelques-uns de leurs eſclaves qui étoient Idolâtres ayant été ſubornez, leur impoſoient toutes ſortes de crimes : entr'autres de rôtir des enfans, & de ſe foüiller des plus abominables vilainies dans leurs aſſemblées nocturnes ; calomnie qui fit une telle impreſſion dans l'eſprit du peuple, que leurs plus proches même les avoient en horreur. La généreuſe liberté d'Epagathus lui acquit le nom d'Avocat des Chrétiens ; mais elle irrita de telle ſorte le Juge, qu'il le fit mourir tout ſur l'heure. Photin Evêque de Lyon âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, & ſi foible qu'il le falut porter devant le Tribunal, répondit à ce Juge qui lui demandoit, quel étoit le Dieu des Chrétiens ; *Tu le ſçauras, ſi tu en es digne.* A cette réponſe les aſſiſtans Idolâtres ſaiſis d'une rage violente, lui jettent à la tête tout ce qu'ils rencontrent, le batent, le tirailent, le déchirent, puis le traînent en

Les Martirs de Lyon, S. Photin, Epagathus, Blandine, &c.

priſon où il rendit le dernier ſoupir deux jours aprés. Un Diacre de Vienne nommé Sanctus, tout démembré par d'horribles tortures, ne répondoit autre choſe à toutes les interrogations qu'on lui faiſoit, ſinon, *Je ſuis Chrétien, c'eſt mon nom, c'eſt ma race, c'eſt ma patrie.* On lui brûla les parties les plus delicates de ſon corps avec des lames de cuivre toutes rouges, en ſorte qu'il lui reſtoit à peine figure d'homme, puis on le remena en priſon. Aprés qu'on lui eût laiſſé quelques jouts, on recommença à lui faire ſouffrir les mêmes ſuplices. Ils croyoient que tout ſon corps étant ſi douloureux, qu'à peine pouvoit-il ſouffrir qu'on lui touchât de la main, il ne ſçauroit plus endurer de nouveaux tourmens ſans renier, ou qu'il y mouroit; mais ils furent bien étonnez de voir que la vertu divine tira ſa gueriſon de ce qui devoit cauſer ſâ mort, & que le feu nétoya & referma ſes playes comme ſi ç'eût été un baume vivifiant. Un miracle ſi viſible ne toucha point ſes boureaux. Aprés lui avoir fait pluſieurs autres tourmens, ils le mirent au milieu de l'Amphitéatre, & l'aſſirent lui & deux autres Martyrs, Attalus & Maturus dans des chaiſes de fer ardentes; où étant grillez juſqu'aux os, en ſorte qu'il en ſortoit une épaiſſe fumée qui entroit dans le nez des aſſiſtans, Attalus leur crioit: *Voyez, Meſſieurs, ce que vous faites, n'eſt-ce pas manger les hommes rotis que cela? Il vous faut imputer cette cruauté, & non pas aux Chrétiens qui ne font rien de ſemblable.* O les tira de-là tout grillez, & on leur coupa la tête. Blandine noble Dame & genereuſe heroïne, ayant envoyé les autres devant elle au Ciel par ſes courageuſes exhortations, ſouffrit conſtamment les morſures des bêtes feroces auſquelles on l'expoſa, la poële ardente où elle fut fricaſſée pluſieurs tours, & les bourades d'un jeune taureau époinçonné qui la balota long-tems à coups de corne, envelopée dans un filet; puis enfin elle eut la tête tranchée. Il en mourut quantité d'autres de faim & de miſere dans les cachots: on en compte juſqu'à quarante-huit. Quelques Martirologes portent que cette perſecution s'étendit auſſi ſur les villes voiſines, principalement ſur Autun où Andochius, Thyrſus, & Felix que ſaint Polycarpe avoit envoyez dans les Gaules, donnerent courageuſement leur vie pour la gloire de JESUS-CHRIST. Les Satellites du Juge les ayant foüettez tout le long du jour, les jetterent le ſoir dans un bûcher allumé, & voyant que les flâmes, comme touchées de reſpect, ſe reculoient d'eux; ils les retirerent delà, & les aſſommerent à coups de levier.

Seconde perſécution de l'Egliſe de Lyon.

L'Egliſe de Lyon ſoûtint un ſecond aſſaut quelques 35. ans après, l'Empereur Severe qui l'étoit de nom & d'effet, ayant renouvellé la rigueur des Edits contre les Chrétiens. Saint Irenée qui avoit ſuccedé à ſaint Photin ne lui ceda point en conſtance: il combatit à la tête de ſon troupeau, & ſubit genereuſement la mort pour les veritez qu'il lui avoit enſeignées. Comme cette ville étoit toute pleine de Chrétiens, car il en avoit converti beaucoup, il eut tant de compagnons de ſes ſouffrances; qu'ainſi que l'écrit Gregoire de Tours, l'on vit couler des ruiſſeaux de ſang par les ruës.

Depuis ce tems-là on laiſſa les Chrétiens en paix près de cinquante ans, juſqu'au tems de l'Empereur Decius. Ce fut dans cet intervalle que le Chriſtianiſme ſe provigna merveilleuſement dans les Gaules, & que ces ſept

illuſtres Evêques, dont parle Gregoire de Tours y furent envoyez. Il y en eut deux qui remporterent la couronne du Martyre ſous l'Empire de Valerian, ſçavoir, Denis Evêque de Paris, qui aprés divers tourmens eut la tete tranchée à Mont-martre avec Ruſtique & Eleuthere, ſes compagnons, & Saturnin Evêque de Toulouſe, qui y fut précipité du haut du Capitole attaché à la queuë d'un taureau indompté. Il y a apparence que la même perſecution couronna Peregrin Evêque d'Auxerre.

Martire par Chrocus Roi des Allemands.

Chrocus Roi des Allemands, étant entré dans les Gaules, ſacrifia à ſes faux Dieux quantité de victimes innocentes qui refuſoient de les adorer, entr'autres ſaint Privat Evêque de Mandes, & ſelon quelques Auteurs modernes, ſainte Urſule, & les onze mille Vierges ſes compagnes. La fureur des Vandales en maſſacra auſſi pluſieurs, entre leſquels on compte ſaint Nicaiſe Evêque de Reims & ſa ſœur Eutropia.

Pluſieurs autres Martirs en divers lieux, on ne ſçait en quel tems.

Gregoire de Tours fait encore mention d'un grand nombre d'autres Martyrs dans le livre qu'il a fait de leur gloire; mais il n'en remarque pas exactement le tems, & on ne le ſçauroit apprendre de leurs actes, parce que le plus ſouvent ils ſe contrediſent, & qu'ils ſe convainquent eux-mêmes de faux. Nous ne ſçaurions donc rapporter que leurs noms & le lieu où ils furent couronnez. Andeole ſouffrit le martire dans le Vivarets, Benigne à Dijon, & les trois freres avec leur ayeule à Langres, ils les ont nommez les ſaints Jumeaux. Tous probablement moururent ſous Marc-Aurele, puiſqu'Andeole & Benigne ont été Diſciples de ſaint Polycarpe, & que les trois freres avoient été convertis par leur miniſtere. Marcel mourut à Châlon ſur Saone, & ce fut vers le même tems, puiſqu'on le mit en priſon avec ces célebres Martyrs de Lyon. Valerian ſouffrit au même lieu, Alexandre & Epipodius proche Pierre Enciſe, Symphorian à Autun, environ cinq ans aprés Benigne dont il avoit reçû le Bapteme. Flocel enfant de dix à onze ans fut déchiré par les bêtes feroces dans l'amphiteâtre de la même ville. Felix Prêtre, Fortunat & Achilée Diacres eurent la tête tranchée à Valence, Ferreole Prêtre, & Ferrucion Diacre, à Beſançon. Ce qu'on croit être arrivé du tems de Severe, parce qu'ils étoient Diſciples de ſaint Irenée, & qu'il n'y a point eu de perſécution depuis cet Empereur que long-tems aprés. Sous l'Empire de Decius, outre les Evéques Denis & Saturnin dont nous avons parlé, Amarant ſouffrit à Alby ſuivant la tradition de cette Egliſe-là. Il faut raporter au même tems, ou à celui de l'Empereur Valerian, le Martyre de ceux qui ont été compagnons de ces ſept Evêques envoyez dans les Gaules. On remarque ſous Aurelian celui de ſainte Colombe à Sens, de Patrocle & de ſes compagnons à Troyes, de Savinian dans le même païs, de Bibian à Saintes, & de Pelagius à Coutances. Ce dernier ſouffrit du tems des Empereurs Carinus & Numerianus. Nous avons dit ailleurs comme l'Empereur Maximian venant en Gaule martiriſa ſaint Maurice chef de la Legion Thebeene, quelques Chrétiens qui étoient parmi les Bagaudes & les Capitaines Tyrſus, Secundus, Boniface, Victor, Caſſius Florentius, & Gereon avec trois cohortes qu'ils commandoient. Ce fut ſous ce même Tiran qu'un autre Victor eut la tête tranchée à Marſeille aprés avoir été broyé avec une meule de moulin. On trouve encore un troiſiéme Victor qui étoit auſſi un des Officiers de la Legion Thebeenne, lequel fut executé avec un de

Les Cohortes de la legion Thebéenne.

Encore pluſieurs autres en divers lieux.

de ſes compagnons nommé Urſus à Soleurre en Suiſſe, où l'on honnore leur memoire. Saint Firmin le fut à Amiens dont il étoit Evêque, & Victorique, Fuſcian & Gentian leur hôte, dans la même ville, leurs corps ſont à Corbie, où le vulgaire les appelle les Saints engelez. Saint Quintin Diſciple de ſaint Denis endura le Martyre proche la ville, qui porte aujourd'hui ſon nom, Lucien Prêtre à Beauvais, Juſtin encore enfant à Louvres proche de Paris, ou proche de Beauvais; car il y a deux Bourgs de ce nom, qui tous deux s'attribuent cet honneur & la poſſeſſion de ſes Reliques. Valere & Rufin furent couronnez à Soiſſons; puis au même lieu encore Crepin & Crepinian freres, qui exerçoient le métier de Cordonnier, pour avoir occaſion d'y prêcher la foi; Heradius, Paul & Aquilin avec deux autres à Noyon, & Piaton ou Piat à Tournay. Ce dernier, à mon avis n'étoit que ſimple Prêtre, non pas Evêque. Ceux du païs lui ajoignent Chryſole, qu'ils diſent avoir été Evêque & martyriſé dans le Bourg de Vrelenghem ſitué ſur la petite riviere de Deuille, qui tombe peu après dans la Liſe. On leur coupa le ſommet de la tête, & la Traditive raconte d'eux la même choſe que de ſaint Denis de Paris; ſçavoir, qu'ils porterent leur crâne en leurs mains pendant l'eſpace de deux à trois lieuës, Chryſole juſqu'à Comines, & Piat juſqu'à Seclin. Mais la villes de Tréves fut le plus célébre théâtre de toute la Belgique pour ces glorieuſes tragedies. Car Rictius Varus outre les trois Cohortes de la Légion Thebaïne, dont il y en eut une maſſacrée dans le champ de Mars, outre les grandes bandes de Chrétiens qu'il y faiſoit amener de tous côtez pour les immoler à ſa rage; enſanglanta les échafauts de la mort de Palmatus Conſul de Treves, de ſix Senateurs, & de pluſieurs Citoyens; puis il lâcha ſes ſatellites ſur le peuple Chrétien, dont ils firent un ſi horrible carnage, que les eaux de la Moſelle en furent toutes teintes pendant l'eſpace de dix milles, juſqu'à l'endroit où l'on voit encore aujourd'hui la chapelle des Martyrs. La ville de Treves les célébre ſous le nom des *Innombrables*. Si l'on en croit l'Hiſtoire de cette Egliſe, ſes Evêques Marcel & Metropolus remporterent le prix ſous l'Empire de Maximian & de Diocletian; & même après que ces deux Princes eurent abdiqué, l'Egliſe pour cela ne joüit pas d'une paix ſi entiere que Severin, Maximin, & Valentin qui occuperent ſucceſſivement ce Siege, ne fuſſent maſſacrez par la rage du peuple idolâtre, ou par la recherche des méchans Magiſtrats qui étoient acharnez à exécuter les vieux Edits donnez contre les Chrétiens.

Les innombrables à Treves.

Les autres Provinces de la Gaule ne manquerent pas de combatans, qui mériterent de ſemblables palmes. L'Aquitaine ſe glorifie de celle que Superius remporta à Eauſe; (Sarragoſſe le lui conteſte,) de celle de Vincent premier Evêque de Dacqs; de celle d'un autre Vincent qui mourut à Agen; de celle de Julien & de Victorin, le premier martyriſé en Auvergne, & le ſecond à Poitiers, dont il étoit Evêque, & déja fort illuſtre par ſes commentaires ſur divers livres de l'Ecriture ſainte. Vincent d'Agen eſt différent de celui de Sarragoſſe, quoique Diacre comme lui il eut la tête tranchée avec la Vierge ſainte Foi, qui avoit déja été couchée ſur un braſier de charbons ardens, & ſur un gril tout rouge. Vienne vit le combat de Ferreole, Arles celui de Geneſt, la ville de Ceſſerone au Diocéſe d'Agde ceux de Tibere, de Modeſte, & de Florentia. Cette ville a depuis changé de nom; &

Les Martyrs dans la Narbonnoiſe & dans l'Aquitaine.

pris celui du premier de ces trois Martyrs ; le vulgaire l'appelle par corruption S. Tubery. Geneſt d'Arles eſt un autre que Geneſt le Comedien ; comme il faiſoit la fonction de Greffier, n'étant encore que Cathecumene, il refuſa d'écrire les Sentences contre les Chrétiens, & jetta les Regiſtres devant le Juge, qui auſſi-tôt le fit prendre & décapiter. Les écrits de ſaint Hilaire Evêque d'Arles, & de ſaint Eucher de Lyon, ont rendu ſa mort & ſes miracles célébres. On met au même-tems le martyre de Donatien & de Rogatien à Nantes. Mais qui pourroit rapporter tous ceux qui ont conquis les Gaules à JESUS-CHRIST par leur ſang ? Il n'y a que Dieu qui ſçait au vrai le nombre & les actes de tant de glorieux vainqueurs, dont les noms ſont écrits dans les faſtes de l'Eternité.

Les ſupplices dont ont les faiſoit mourir furent différens ſelon les tems. Au commencement on ſe contentoit de les punir comme les autres criminels : mais quand on eut reconnu que la mort ne leur tenoit point lieu de ſupplice, que leur ſang étoit une ſemence qui multiplioit d'autant plus qu'on en répandoit, & que pour éteindre cette religion, il eût falu plus exterminer d'hommes qu'il n'en périſſoit dans toutes les guerres, alors on changea de maniere, & on employa les tourmens les plus atroces, non pour les faire mourir, mais pour les forcer à renoncer, & pour donner plus d'épouvante & d'horreur aux autres. Il n'y avoit point de régles certaines pour cela, la rage de leurs ennemis, la cruauté des Juges, la ſuperſtition du peuple travailloient à l'envi, à trouver de quoi accabler leur conſtance. Ils y employoient les foüets, les bâtons & les plombées, les croix, les dents des bêtes feroces, la fureur des taureaux, les pointes des alênes, les rouës armées de tranchans, l'huile boüillante, les cailloux pour les lapider, les meules & les pilons pour broyer leurs membres, les peignes de fer pour les déchirer, les chevalets pour les diſloquer & les tordre, les grils ardens pour les rôtir, les cercles de fer tout rouges qu'on leur enfonçoit dans la tête, les chaiſes de même, où on les faiſoit aſſeoir tout nuds, les grandes poëles où on les fricaſſoit ſur le feu, enfin mille & mille ſortes d'horribles tortures. Tout étoit permis contr'eux, tout le monde pouvoit être leur boureau, & les plus pieux dans leur fauſſe Religion ſe montroient les plus cruels à les tourmenter, parce qu'ils croyoient venger l'injure faite à leurs Dieux. Ainſi ils ne faiſoient point de ſcrupule de ſuborner leurs ſerviteurs pour les dénoncer, & même pour les accuſer fauſſement de toutes ſortes d'inceſtes & d'abominations les plus exécrables, qu'ils n'euſſent pas dû leur reprocher quand elles auroient été vrayes, puiſqu'ils avoüoient, que leurs Dieux en avoient commis de pareilles. Leur patience étoit admirable, ils ne ſe défendoient qu'en ſouffrant la violence, jamais en la repouſſant. On ne leur reproche point qu'ils ayent fait aucune ſédition, ni aucune conjuration, ni qu'ils ayent pris les armes, quoique dès le ſecond ſiécle ils euſſent été aſſez puiſſans pour ruïner l'Empire, & que les dernieres extrémitez de la guerre euſſent été fort douces en comparaiſon de ce qu'on leur faiſoit ſouffrir. L'injuſtice de leurs perſécuteurs ne diminua point le reſpect qu'ils avoient pour les Puiſſances, ni les devoirs qu'on leur pouvoit rendre ſans idolâtrie. Ils évitoient même dans leurs bonnes œuvres tout ce qui pouvoit les irriter, s'ils n'y étoient obligez indiſpenſablement par la Loi de JESUS-CHRIST. Nous voyons des Canons contre ceux qui bri-

Les horribles ſuplices dont on les faiſoit mourir ; chacun étoit reçû à en inventer & exercer de nouveaux.

Faux zéle des Payens leur ſupoſoit des crimes execrables.

Pour tout cela ils ne perdoient point le reſpect pour les puiſſances.

soient les Idoles, ou qui faisoient quelque action qui put exciter la colere des Magistrats. Bien qu'ils eussent une ardeur extrême pour le martyre, néanmoins ils s'y présentoient rarement, horsmis que quelquefois ils venoient en foule devant le tribunal du Magistrat, non pas pour l'épouvanter, mais pour l'étonner par leur grande multitude. On remarque que ceux qui alloient défier les persécuteurs, succomboient ordinairement aux torturres, aussi-bien que ceux qui ne s'y étoient pas disposez par les exercices d'une vie Chrétienne. Dieu ne vouloit pas donner son assistance à ceux qui le tentoient sans nécessité, ni à ceux qui s'en étoient rendus indignes par leurs déréglemens. Ainsi après l'aise d'un long calme qui relâchoit la vertu, il arrivoit que la persécution recommençant, il y en avoit grand nombre qui cedoient plus lâchement. Les riches étant amolis par l'oisiveté & par les plaisirs, & ayant le cœur attaché aux biens du monde, se laissoient vaincre bien plus facilement que les pauvres, On loüoit la prudence de ceux qui pour éviter, non pas les tourmens, mais le péril d'y succomber, quittoient le païs & se retiroient dans des solitudes. On voit dans tous les Actes autentiques des Martyrs, la même conduite, les mêmes sentimens, & les mêmes discours en substance que nous voyons dans cette belle lettre de nos Eglises; je veux dire une ardente charité pour Dieu & pour leurs freres, une humilité & une modestie d'autant plus grande, qu'ils étoient plus constans & plus dignes de gloire, une entiere confiance en la grace de Dieu, une extrême défiance de leur foiblesse, beaucoup de douceur & de compassion pour ceux qui étoient tombez, beaucoup de sagesse & de force, & sur-tout de perpetuelles prieres à Dieu, ce qui rend suspects ces autres actes qui leur font faire de longues harangues, des discours étudiez, des invectives, & des menaces.

Ceux qui s'offroient trop fierement au martyre, ou qui avoient mal vêcu y succomboient ordinairement.

Comme aussi les plus riches.

Conduite fort modeste & fort sage des Martyrs.

XV. L'Eglise n'étoit pas moins dangereusement attaquée au dedans par les vices & par les déréglemens, qu'au dehors par les persécutions. Du commencement, lorsque le Christianisme étoit encore tout esprit, les Fidéles n'avoient guéres de défauts charnels: on voyoit fort peu de péchez de gourmandise, de luxure, d'homicide, d'avarice; mais ils n'étoient pas exempts de cet amour de ses propres sentimens, qui fait les divisions, & qui donne de la haine contre ceux qui se trouvent d'un avis opposé. Ils ne l'étoient pas non plus du desir du premier rang, & de l'ambition du commandement. Car il y en avoit plusieurs qui le recherchoient, quoique les chefs fussent les plus exposez à la fureur des Idolâtres, & que l'Episcopat n'eût encore rien de cette pompe, & de ces revenus qui le font tant souhaiter aujourd'hui. Le calme d'entre les persécutions de Severe & de Decius introduisit l'amour des richesses; les Pasteurs étant obligez d'aller quelquefois de Provinces en Provinces pour le besoin de leurs Eglises, leurs Diocésains les chargeoient de commissions pour acheter des marchandises; de sorte que plusieurs d'entr'eux, d'Evêques devenant facteurs & commissionnaires, ne faisoient que courir de lieu en lieu, & laissoient là le soin de leur troupeau. Aussi lorsque la guerre recommença, la plûpart se trouverent surpris, & furent emportez par le premier effort de l'ennemi.

Les déréglemens des Chrétiens.

Les Evêques devinrent Marchands.

Richesses amolirent & gâterent les ames.

Plus l'Eglise s'étendoit, plus l'ardeur des Fidéles se ralentissoit, les plus grands corps étant les plus sujets aux désordres, & le désordre venant toûjours de ceux qui devroient apporter l'ordre, parce

que ceux qui ont le pouvoir se donnent la licence. Durant la paix dont ils joüissoient de fois à autre, les déréglemens furent plus grands parmi les Pasteurs que parmi les Laïques : l'ambition produisit les jalousies & les contestations entr'eux, & rendit leur gouvernement presque tirannique. Toutefois l'opposition continuelle des Infidéles, la discipline éxacte de la pénitence, & le grand nombre de ceux qui demeuroient fermes dans la vertu, arrêtoient ces désordres, ou les corrigeoient. Mais depuis que Constantin eût acquis une pleine sûreté aux Chrétiens, & qu'il n'y eût plus que de l'honneur & de l'avantage à l'être, que de la honte & du danger à ne l'être pas, depuis que la multitude, à son exemple, eût embrassé le Christianisme, plûtôt pour l'amour de l'Empereur, que pour l'amour de JESUS-CHRIST : le monde entrant dans l'Eglise avec les pompes de la Cour, y fit entrer avec lui à découvert tous les vices des Payens. Dés-lors les superstitions se mélerent avec la vraye dévotion, & la corrompirent ; dès-lors on brigua les dignitez Ecclesiastiques ; parce qu'elles sembloient plus honorables, & environnées de plus de richesses & de plus d'éclat que les séculiers. On vit deslors les Chrétiens se méler avec les Payens dans les jeux, dans les spectacles, dans les festins & dans les débauches : on en vit méme quelques-uns exercer le métier infâme de Comédiens : enfin la luxure, l'avarice, l'usure, la gourmandise, la vengeance ne furent guéres moins communes parmi eux que parmi les infidéles. Les Auteurs de ce tems-là se plaignent qu'il y avoit un desir trop passionné des dignitez Ecclesiastiques dans le Clergé de l'Eglise Gallicane ; que souvent les richesses, les honneurs, la noblesse, & ce qu'il y a d'éclatant aux yeux du monde, étoient les qualitez les plus recommandables pour les élections ; qu'au contraire la pauvreté & la bassesse, quoique jointes à la sainteté, étoient des sujets d'exclusion ; & qu'en ces choses-là le peuple, ce qui est fort remarquable, avoit quelquefois les sentimens plus raisonnables que le Clergé, comme on le vit dans l'élection de saint Martin. On y remarque encore de la jalousie & de la haine dans les plus imparfaits, contre ceux qui s'étoient rendus illustres par leur mérite, & qui condamnoient leur mauvaise conduite par une pratique contraire ; de l'empressement à chercher les occasions d'aller en Cour, pour étre connu des Empereurs, & pour gagner leurs bonnes graces par des flateries & des soûmissions indignes, un commerce trop frequent avec les femmes, & la coûtume de demeurer avec celles qui n'étoient pas leurs parentes, les prêts à usure, & le passage d'une Eglise à une autre. Pour ce dernier, les gens de bien l'ont toûjours blâmé comme un adultere spirituel, au moins quand il n'y a point de très-juste cause de changement. Aussi le Concile de Sardique a fait un Canon contre ce pernicieux abus ; & il dit pour convaincre d'avarice & d'ambition ceux qui délaissent ainsi leurs premieres épouses, qu'ils n'en quittent jamais une plus honorable & plus riche pour une plus pauvre, & moins considerable. Le second Concile d'Arles veut que si un Evêque pour quelque cause que ce soit (il n'en excepte aucune) quitte sa propre Eglise, on le contraigne en toute maniere d'y retourner, ou qu'on l'excommunie.

Ambition & caballes dans le Clergé.

Chrétiens se mélent avec les Payens dans les spectacles.

Désordres qui se mirent dans les élections.

Evêques aimoient à aller en Cour, à frequenter des femmes, à prêter à usure, à changer d'Evêché.

XVI. L'Eglise n'avoit point de plus souverain remède pour arrêter tous ces désordres, que les Sinodes ou Conciles, dans lesquels JESUS-CHRIST lui a promis l'assistance de son S. Esprit. Aussi

Les Conciles tenus dans les Gaules.

elle en assembloit fort souvent. Dans les Gaules nous en pouvons compter une vingtaine depuis l'an 300. jusqu'au régne de Clovis. Le plus ancien de tous est le premier d'Arles qui se tint l'an trois cens quatorze. Nous dirons ci-après le sujet de sa convocation. Entre les réglemens qu'il fit, outre ceux que les Conciles précedens avoient établis, on y remarque ceux-ci ; que la Paque sera célébrée » par tout en même-tems & en même » jour, & que le Pape Silvestre suivant sa » coûtume en adressera ses lettres à tous » les Evêques ; que les Clercs demeureront » attachez à l'Eglise, où ils ont été or- » donnez ; que ceux qui montent * sur le » théâtre, & ceux qui conduisent les cha- » riots de course dans les jeux publics, » seront séparez de la Communion, tan- » dis qu'ils exerceront ce métier ; que » l'on conseillera * aux Fidéles qui au- » ront trouvé leurs femmes en adultere, » de n'en épouser point d'autres tandis » qu'elles vivront ; que les filles qui se » marieront avec les infidéles, seront » separées quelque-tems de la Commu- » nion ; les Clercs qui exercent l'usure » tout de même ; que ceux qui auront » accusé leurs freres à faux n'y seront » point reçûs jusqu'à la mort ; qu'on y » sera remis au même lieu où en l'on a été » exclus ; que l'Ordination des Evêques » se doit faire par le Métropolitain avec « sept Evêques, ou s'il ne peut assem- « bler ce nombre, qu'il y en ait pour le « moins trois ; que les Prêtres & les Dia- « cres qui quitteront les lieux où ils ont « été ordonnez pour desservir, & s'en « iront à d'autres seront dépossez ; que « ceux qui ont apostasié, & ne se sont point « souciez de se représenter à l'Eglise, s'ils « viennent étant à l'extrêmité demander « la Communion, on ne la leur accor- « dera point, sinon lorsqu'étant reve- « nus en santé, ils auront fait des fruits « d'une digne pénitence. Nous parle- rons tantôt du Concile de Cologne qui fut en l'an trois cens quarante-six. Au second d'Arles la faction dépossa saint Paulin Evêque de Treves, pour n'avoir pas voulu souscrire à la condamnation de saint Athanase. Celui de Beziers en trois cens cinquante-six, conduit par les artifices de Saturnin Evêque d'Arles, traita de même saint Hilaire de Poitiers ; mais en trois cens cinquante-huit il y en eut un (on n'en marque point le lieu) qui condamna le formulaire de Foi dressé par les Evêques Hosius & Potamius dans le faux Concile de Sirmisc ; comme le premier Concile de Paris en l'an 362. reprouva celui que les Ariens avoient composé dans leur Concile de Rimini, dans lequel ils avoient supprimé le mot qui exprime la consubstantialité des personnes de la Trinité ; & de plus il dépossa Saturnin comme heretique. Le premier de Valence assemblé l'an trois cens soixante-quatorze pour quelque différend qui n'est point specifié, fit quelques canons. Celui de Bourdeaux en l'an trois cens quatre-vingt-cinq ; & un autre à Treves l'année suivante, furent pour l'affaire des Priscillianistes. Il en fut tenu un à Turin l'an trois cens nonante-sept, qui traita des prétentions des Evêques de Marseille, & du différend d'entre les Métropolitains d'Arles & de Vienne. Le Concile de Riez de l'an quatre cens trente-neuf, fut pour l'affaire d'Armentarius, qui avoit été ordonné pour l'Evêché d'Ambrun par deux Evêques seulement, ce qui étoit contre les saints Canons. On lui pardonna, parce qu'il s'étoit repenti de bonne heure, & avoit renoncé à cette ordination ; & par misericorde on lui accorda que si quelque Evêque vouloit lui ceder une de ses Paroisses, pourvû que ce ne fût point dans la Province

* *De agitatoribus & de theatricis quamdiu agant, placuit eos à communione separari.*

* *Remarquez ce terme.*

d'Ambrun, il y pourroit demeurer avec le nom de Chorévêque, ou joüir de la communion étrangere, c'eſt-à-dire, * de celle à laquelle on admettoit ceux qui venoient des autres Egliſes, ſans apporter des lettres formates.

Suivant l'avis de pluſieurs doctes.

Canons remarquables du Concile d'Orange.

Le premier d'Orange en 441. fit quantité de beaux reglemens. Son ſecond Canon qui parle de la chriſmation, a excité une diſpute fort fameuſe entre les deux plus doctes hommes de notre Siecle; tous les ſçavans en ces matieres-là ont pris parti: mais le meilleur ſeroit peut-être de n'en prendre point, & de reconnoître, ce qui eſt vrai, que les deux dernieres periodes ou membres de ce Canon, ne ſont point du corps du texte, mais ſeulement des notes, qui ayant été miſes en marge par quelque particulier, ont été depuis tranſportées & inſerées dans le texte par les copiſtes. En effet, il n'y en a pas un mot dans le vingt-huitiéme Canon du ſecond Concile d'Arles, qui pourtant eſt relatif à celui d'Orange, s'étant tenu onze ans après. On voit de très anciens manuſcrits où ces périodes ne ſe trouvent point, non plus que dans Reginon publié nagueres par le Sçavant Etienne Baluze, ni dans Ives de Chartres, ni dans Burchard. Quant à ce que les Conciles d'Orange & d'Arles ordonnent qu'il ne ſeroit fait qu'une Chriſmation, le ſens de ces paroles dépend de l'uſage de ces tems-là: qui peut-être n'étoit pas le même que celui d'apreſent, ni tel que penſent les Scolaſtiques, qui bien ſouvent ne ſçachant que celui des derniers ſiécles, voudroient à toute force tirer les faits du raiſonnement, au lieu qu'il faut former le raiſonnement ſur les faits. Le cinquiéme » Canon confirme la ſainteté inviolable » des aziles; le reſpect des peuples, & » le crédit des Evêques, les avoient établis premierement par tolerance; mais » ils avoient enſuite été confirmez par » la loi de l'Empereur Honorius. Il porte que ceux qui ſe refugient dans les » Egliſes, ne doivent point être livrez, » mais défendus par la révérence & par » l'interceſſion du lieu. Comme il ne diſtingue point aucun crime, il ſemble » n'en excepter aucun de cette grace. Par » le ſixiéme, il veut que ceux qui croyent pouvoir ſe ſaiſir des cerfs de l'Egliſe, au lieu des leurs qui s'y ſont refugiez, ſoient frappez de la derniere » condamnation. Comme auſſi tous ceux » qui entreprendroient de remettre en » ſervitude, ou dans la condition de » * Coulon, ceux qui auront été affranchis dans l'Egliſe, ou qu'on lui aura » recommandez par teſtament. Par l'onziéme, qu'un Evêque ne communique » point avec un homme qu'il ſçaura avoir été excommunié, ſans la reconciliation de l'Evêque par lequel il l'a » été, afin que la choſe ſoit reſervée en » ſon entier au prochain Concile, pour » juger de la juſtice ou injuſtice de l'excommunication. Par le vingt-deuxiéme, il deffend d'ordonner au Diaconat les Clercs mariez, ſi auparavant ils » ne faiſoient profeſſion de chaſteté par » un ferme propos de converſion: car » ils appelloient ainſi le propos de renoncer au devoir conjugal. Par le Canon » ſuivant, il veut que ceux qui ayant été » promûs à cet ordre, ſe trouveroient ne » garder pas la continence avec leurs » femmes, ſeroient rejettez, dégradez. » Par le vingt-cinquiéme, que les Bigames ne pourroient être promûs que » juſqu'au Soûdiaconat. Par le vingt-ſixiéme, qu'il ne ſeroit plus ordonné » de Diaconeſſes, & qu'on ſuprimeroit » celles qui l'avoient été. Le vingt-ſeptiéme ordonne que celles qui profeſſoient » de garder viduité, marqueroient leur » état par un habit de veuve, dont elles

* *Serf attaché à la glebe, homme de main morte.*

prendroient la vêture des mains de l'Evêque. On ne ſçait pas en quel lieu s'aſſembla le Concile, qui vers l'an quatre cens quarante-quatre, dépoſa Chelidonius, ſelon quelques-uns, Evêque de Beſançon : mais Hilaire d'Arles, y préſida. Le premier de Vaiſon fut en quatre cens quarante deux. On ignore l'année préciſe du ſecond d'Arles, mais il ſe célébra peu après. Celui d'Angers en quatre cens cinquante-trois ; celui de Tours en quatre cens ſoixante-&-un ; & celui de Vennes, quatre ans après, compoſerent quantité de très ſages reglemens pour la diſcipline. Celui d'Arles ſeul en contient cinquante-ſix, dont la plûpart ſont les mêmes ou en ſubſtance, ou dans les termes que ceux du Concile d'Orange, auſſi croit-on qu'ils en ont été tirez. Il y en a un (c'eſt le cinquantiéme,) dont l'obſervation ſeroit très néceſſaire pour mettre fin aux animoſitez & aux querelles opiniâtres. C'eſt que l'on ne permît point à ceux qui ſeroient dans une cruelle haine & inimitié les uns contre les autres, de ſe trouver aux aſſemblées Eccleſiaſtiques, juſqu'à ce qu'ils euſſent fait la paix enſemble.

Je ne ſçai ſi l'aſſemblée qui ſe tint à Arles l'an quatre cens cinquante-cinq pour l'affaire de Fauſtus Abbé de Riez, doit s'appeller un Concile : mais le ſujet en étoit très important. La réputation que s'étoient acquiſe les Moines de Lerins, leur donnoit la hardieſſe de ne rendre pas à l'Evêque de Marſeille l'obéiſſance qu'ils lui devoient. Cet Evêque s'appelloit Theodore : il voulut conſerver ſon autorité ; & deux autres s'étant joints avec lui, je ne ſçai par quel motif, cette conteſtation excita beaucoup de trouble, & cauſa un grand ſcandale. De quelque part qu'il vint, treize Evêques aſſemblez par Ravennius d'Arles, dans le Sanctuaire de ſon Egliſe, ſans autres témoins qu'eux-mêmes, ordonnerent, après avoir examiné & diſcuté tous les ſujets de plainte, qu'ils prieroient Theodore de ne point laiſſer durer ce ſcandale plus long-tems, mais de recevoir au plûtôt la ſatisfaction ; & que pardonnant à Fauſtus Abbé de ce Monaſtere, (ils lui donnent la qualité de Saint) & lui remettant ſa faute, s'il y en avoit, il le reçût en paix avec affection & charité, & qu'il le renvoyât avec ſa bonne grace en ſon Iſle, & au gouvernement de la Congrégation que Dieu lui avoit remiſe ; & qu'il ne parlât, ni ſe ſouvint jamais plus des choſes qu'il diſoit que Fauſtus lui avoit faites ; mais qu'il lui accordât en qualité d'ancien Abbé & d'Evêque, ſes * conferences comme pieuſes & néceſſaires ; que néanmoins il ne s'attribuât aucun droit, que ce que Leonce ſon prédeceſſeur s'étoit vendiqué, ſçavoir que les Clercs & Miniſtres de l'Autel, n'y fuſſent Ordonnez que par lui, ou par ſon ordre, ni le Chrême pris d'autre que de lui ; que s'il y avoit des Neophytes, ou nouveaux convertis à la Foi, il les confirmeroit ; & que les Clercs qui viendroient des païs étrangers, ne ſeroient point reçûs à la communion, ni au miniſtere, ſans ſon mandement. Du reſte que toute la multitude laïque des Moines demeureroit ſous le gouvernement de l'Abbé qu'ils auroient choiſi, ſans que l'Evêque s'en mêlât aucunement ; ni qu'il en pût faire Clerc aucun d'entr'eux, ſi l'Abbé ne l'en requeroit.

* *Collationes.* Inſtructions, exhortations.

Grand avantage accordé aux Moines par les Evêques de la ſeconde Narbonnoiſe.

On ne ſçait pas quel fut le motif du jugement de ces Evêques ; mais il ſemble à pluſieurs qu'ils firent une grande bréche à leur autorité, & à la ſacrée Hierarchie, laiſſant établir un autre corps dans le corps de l'Egliſe, reconnoiſſant des Laïques independans d'eux, & s'ôtant le pouvoir de choiſir des ſujets

capables de ſervir au Miniſtere de la Religion, quand il s'en trouveroit dans les Monaſteres. Et d'ailleurs, ſi les Moines tomboient en faute & l'Abbé avec eux, s'ils n'obſervoient point la regle, s'ils faiſoient ſcandale, qui les corrigeroit? La ſainteté de ces bons Moines leur ſembla ſans doute mériter cette grace; & dans les tems ſuivans ils leur en ont accordé pluſieurs autres. Mais auſſi a-t-on bien reconnu dans le gouvernement Eccleſiaſtique comme dans le Politique, que les bréches qui ſe font aux loix en faveur du mérite, ſont bien plus dangereuſes que celles qui s'y font par l'injuſtice ouverte, & par la violence. Car outre que la vertu ceſſe d'être vertu dès qu'elle recherche ces paſſedroits, & que cette relaxation, ſi l'on peut uſer de ce terme, cauſe le relâchement, il eſt certain que ce qui ſe fait ſous le pretexte du bien, a de beaucoup plus pernicieuſes ſuites, que ce qui eſt reconnu mal, & blâmé de tout le monde.

Le Concile de Nicée, qui ſe tint l'an 325. & qui eſt comme le principal fondement des autres Canons, a preſque copié celui d'Arles touchant l'Ordination des Evêques, & touchant l'Excommunication; à quoi il ajoûta pour le premier point le conſentement du Metropolitain & des Evêques de la Province; & pour le ſecond que la paſſion d'un petit nombre ne devoit pas empêcher que ceux qui ſe croiroient lézez par l'excommunication, ne ſe puſſent plaindre au Concile qui s'aſſembleroit tous les ans. Il fit auſſi des réglemens contre l'inſolence des Diacres; contre les Clercs qui ſe font ordonner par un Evêque dont ils ne ſont point Clercs; contre les uſuriers; touchant le jour de la célébration de la Pâque, & touchant le Baptême des Heretiques. Il y en a encore pluſieurs autres que les

Pluſieurs Canons du Concile de Nicée, copiez de celui d'Arles.

» Conciles de l'Egliſe Gallicane ont » ſouvent rapportez ou préſupoſez. En» tr'autres pour exclure du Clergé ceux « qui ſe ſont faits eunuques; contre » l'ordination des Neophytes: contre » la demeure des femmes avec les Prê» tres; touchant les droits des Metro» politains qui doivent être reglez ſelon » l'ancien uſage; contre l'ordination de » ceux qui ſont coupables de quelques » crimes; & qu'ils doivent être dépo» ſez; touchant la pénitence de ces cri» mes; touchant l'indulgence & la ré» gle de l'appliquer; touchant le chan» gement d'Egliſe qu'il défendoit non » ſeulement aux Evêques, mais auſſi aux » Prêtres & aux Diacres.

» Le Pape Innocent expliquant à Vi» ctrice Evêque de Roüen les principaux » articles de la diſcipline Eccleſiaſtique, » y met une partie de ceux que nous » avons rapportez, & de plus qu'on ne » doit point recevoir au Clergé ceux qui » ſe ſont enrollez dans la milice après » la remiſſion de leurs pechez, c'eſt-à» dire, après avoir fait pénitence pu» blique; qu'un Clerc ne ſe doit point » marier qu'à une fille. Il ajoûte que les » Prêtres & les Diacres doivent garder » la continence avec leurs femmes; que » les Moines ſont encore plus obligez à » cette vertu, lorſqu'ils ſont élevez à la » Clericature, parce que cet état eſt plus » excellent que le premier. Que les Vier» ges qui ſe marient après avoir pris le » voile, ne doivent point être reçûës à » penitence, ſinon après la mort de leurs » maris; qu'il ne faut point admettre » dans le Clergé les Officiers du Prince, » de peur qu'il ne les en retire. Le mê» me Pape dans la lettre qu'il écrit à » Exupere Evêque de Toulouſe, dit » que les Chrétiens peuvent encore exer» cer les charges de Judicature pour le » criminel, & preſenter des Requêtes

Lettres d'Innocent en réponſe à celle de Victrice de Roüen.

qui

qui concluënt à la mort des coupables. » On en avoit donc douté juſques-là. Il » y donne auſſi le catalogue des livres » Canoniques, tel qu'il avoit été réglé en » Afrique, & que nous l'avons mainte- » nant. Ces deux Evêques de Roüen & » de Toulouſe l'avoient conſulté, & il » louë fort le premier d'avoir eu cette » modeſtie. »

Lettres de Celeſtin aux Evêques des Gaules.

Celeſtin adreſſe ſes plaintes & ſes avis aux Evêques des Gaules contre ce que certains Prêtres qui n'avoient point été élevez dans l'Egliſe, (par conſéquent dans le Judaïſme ou dans l'Idolâtrie) affectoient de porter un habit ſingulier, ſçavoir, un long manteau, & une ceinture ſur les reins. Il leur remontroit ſur cette nouveauté, que ce n'étoit pas l'habit qui les devoit diſtinguer des Fidéles, mais la doctrine, la converſation, & la pureté, & qu'il faloit ſonger à inſtruire le peuple, non pas à lui ébloüir les* yeux. Il les reprenoit auſſi de ce qu'en Gaule on refuſoit la pénitence à ceux qui la demandoient à l'article de la mort. Et il diſoit qu'on avoit mal fait d'élever tout d'un coup des perſonnes aux ordres ſuperieurs, ſans paſſer par les inférieurs, puiſque nul ne peut être Maître s'il n'a été Diſciple auparavant ; Qu'on ne doit pas préferer les Etrangers à ceux qui ont bien ſervi dans une Egliſe, ni ordonner des Evêques contre la volonté du peuple & du Clergé, ni en choiſir ailleurs, lorſqu'on en trouve dans l'Evêché même. On a remarqué que c'eſt le premier qui ait donné des avis à nos Prélats, ſans être conſulté ; il eſt vrai que pluſieurs Evêques des autres Siéges avoient auſſi pratiqué la même choſe ; mais ils ne l'avoient pas fait par aucune autorité qu'ils en euſſent, ç'avoit été par le ſeul motif de charité.

* *Docendi potius quam illudendi.*

XVII. Pour les ſchiſmes, les héréſies, & les diſſentions d'entre les Evêques durant les trois premiers ſiecles, nos Egliſes y eurent plus de part, s'il faut ainſi dire, par les remédes qu'elles y contribuerent, que par les maux qu'elles en reſſentirent. La premiere affaire de cette nature fut celle des Montaniſtes. Cette nouveauté s'étoit formée en Phrygie, vers la fin du ſecond ſiécle. Montanus poſſedé du démon pour avoir deſiré l'Epiſcopat avec trop d'ardeur, ſe mit à prophétiſer, à exhorter plus fortement au jeûne, à la chaſteté, au Martyre, & à commander ces choſes par l'autorité de ſes révelations, ce qui d'abord ne ſembloit pas étrange en un tems où Dieu faiſoit quelquefois connoître ſa volonté par des voyes extraordinaires. Tertullien, épris de rigueur & d'auſterité, ſe rangea dans ſon parti, & le défendit puiſſamment. La couleur de réformation y amena pluſieurs perſonnes des plus zelées ; de ſorte que lui & les ſiens tromperent le Pape Zephirin, & obtinrent de lui des lettres de recommandation. Mais leur folie ſe voyant autoriſée n'eut point de bornes ; elle alla juſqu'à dire que Montanus étoit uni au Saint Eſprit, comme JESUS-CHRIST l'étoit avec le Verbe ; qu'il étoit le Paraclet, & qu'il avoit droit de faire de nouvelles loix, & de prohiber ce que JESUS-CHRIST & ſes Apôtres avoient permis. En vertu de cette autorité prétenduë, il défendit de paſſer à de ſecondes nôces, & de reconcilier ceux qui étoient tombez dans les grands crimes. Ces ſectateurs ſoûtenoient que leur Egliſe ſeule étant ſpirituelle, avoit ſeule le pouvoir de les remettre, & que les Catholiques étoient encore *animaux* & imparfaits, puiſqu'ils ne recevoient pas celui qui avoit la plenitude des graces & des lumieres. Cet impoſteur étoit accompagné de deux femmes, Priſcilla & Domitilla, qui étant poſſedées du

Les ſchiſmes, hereſies, & conteſtations.

Hereſies des Montaniſtes.

Montanus en eſt l'Auteur.

même esprit que lui, prenoient des présens pour prophetiser, & inventoient plusieurs espéces de dévotion pour tirer de l'argent des simples. Alors on reconnut visiblement leur manie & leurs impostures, si bien que Tertullien quitta leur parti; non toutefois pour rentrer dans la croyance orthodoxe, mais pour en forger une autre de sa tête. Les Eglises des Gaules ayant appris le trouble que ces rêveries avoient excité dans l'Afrique, en écrivirent des lettres aux Evêques de ces Provinces-là, & au Pape Zephyrin, & y joignirent celles des Martyrs. Elles tendoient toutes à pacifier ces tumultes, en traitant doucement les personnes, mais condamnant les erreurs. Irenée qui pour lors étoit Prêtre de Lyon, & fut depuis successeur de Photin, en dût être le porteur. Il avoit été Disciple de saint Policarpe, lequel l'avoit été de saint Jean l'Evangeliste, en sorte qu'on pouvoit dire qu'il avoit les lumieres & les maximes de ce grand Apôtre. Aussi l'appella-t'on par excellence le Theologien. Et certes ça été le plus clair flambeau de son siécle, & le plus illustre des Prélats par la pureté de sa doctrine, & de sa conduite. Il avoit été plus heureux dans son éducation, que la plûpart des autres Peres de ce siécle-là dont nous avons les écrits. Car étant passez de l'école des Philosophes à celle de l'Eglise, ils n'avoient pas entierement renoncé aux lumieres de la Philosophie; mais lui au contraire avoit premierement été nourri du lait le plus pur de la tradition Apostolique, & n'avoit lû les livres des Philosophes qu'après avoir été parfaitement éclairé de cette sainte doctrine.

Eglises des Gaules s'entremettent d'accommoder ce trouble.

Eloge de saint Irenée.

Le zéle & l'autorité de ce saint Prélat s'employerent aussi fort utilement à éteindre une grande combustion qui s'étoit allumée pour le jour de la célébration de la Pâque. L'Eglise d'Ephese & les autres d'Asie, suivant la tradition prétenduë de l'Apôtre saint Jean, solemnisoient cette Fete le quatorziéme de la Lune de Mars, & finissoient leurs jeûnes ce jour-là. Celle de Rome, suivant la tradition de saint Pierre & de saint Paul, la célébroit le Dimanche d'après, & étendoit ses jeûnes jusques-là. Policarpe Evêque d'Ephese, étant venu à Rome vers l'an 167. le Pape Anicet & lui en avoient conferé ensemble; mais ils n'avoient pû s'accorder sur ce point, & toutefois s'étoient séparez en paix. Sous Victor cette question se renouvella avec plus de chaleur; ce fut l'an cent quatre-vingt dix-huit. Toutes les Eglises du monde assemblerent des Conciles sur cette question, & presque toutes, même celle de Lyon, quoique son Evêque Irenée fût Disciple de saint Policarpe suivirent la tradition de saint Pierre & de saint Paul. Celles d'Asie se résolurent à conserver leur coûtume. Victor irrité de ce qu'elles ne cedoient point à un si grand nombre, jûgeoit qu'elles méritoient d'être séparées de la Communion universelle; & en effet il tâcha de les en séparer, les condamnant par ses lettres, & prononçant qu'elles en étoient excluses; mais ce procedé ne plût pas à tous les Evêques, ils lui en écrivirent fortement pour le remettre dans des sentimens d'union & de paix: entr'autre saint Irenée qui approuvoit bien sa résolution touchant la Pâque; mais non pas touchant l'excommunication. Il lui en fit sçavoir nettement ses avis, & en écrivit à plusieurs autres Evêques: de sorte que la paix fut conservée, & ceux d'Asie avec les autres de même sentiment demeurerent dans la Communion universelle, quoique la plûpart persévera'ssent dans leur tradition jusqu'au Concile de Nicée; dans lequel par les

Differend pour la célébration de la Pâque contre les

Eglises d'Asie.

Toutes les Eglises suivent la coûtume de celle de Rome, excepté celle d'Asie.

Victor les veut séparer de la Communion, mais celles des Gaules l'en empêchent.

sollicitations de Constantin, ils reçûrent la coûtume générale.

Schisme des Novatiens.

XVIII. Le schisme de Novatien Prêtre de l'Eglise de Rome, fut de plus grande importance, & touchoit plus particulierement les Eglises des Gaules. Avant Tertullien on ne recevoit point à la Communion, au moins dans l'Occident, ni les adulteres, ni ceux qui par lâcheté ou autrement avoient sacrifié aux Idoles. De son tems Zephyrin Evêque de Rome ordonna que l'on donnât la paix aux adulteres, ce qui excita les plaintes & les injures de cet homme trop austere & trop attaché à son sens. Plusieurs Evêques néanmoins retinrent l'ancienne coûtume : mais ne s'éleverent point avec aigreur contre cet adoucissement. Cependant la premiere séverité contre ceux qui avoient sacrifié, continua de s'observer toûjours tant que dura la persécution de Decius ; mais quand ce grand orage fut passé, on trouva à propos d'user d'indulgence, & tous les Evêques d'un commun consentement le résolurent ainsi l'an 254. Ce fut sur cela que Novatien se sépara de l'Eglise, condamnant cette miséricorde des Evêques. Il étoit poussé à ces excès par un certain Novatus Prêtre de l'Eglise de Carthage, qui se voyant en danger d'y être condamné pour plusieurs crimes, s'étoit retiré à Rome ; & là suivant son humeur broüillonne & maligne, il avoit porté Novatien à se faire consacrer Evêque de Rome, quoiqu'il y en eût deja un autre ; c'étoit Corneille qui avoit été élû selon les formes. Novatien ne différoit du reste de l'Eglise qu'en ce seul point ; encore ne nioit-il pas que Dieu ne pardonnât à ceux qui avoient sacrifié aux Idoles, lorsqu'ils en faisoient pénitence : mais on lui reprochoit que c'étoit leur fermer le Ciel, que de leur refuser la paix de l'Eglise, ce qui fait voir le sentiment qu'on avoit en ce tems-là touchant cette paix ou reconciliation. Comme son principal crime étoit le Schisme, on recevoit facilement dans l'Eglise ceux qui se retiroient d'avec lui, & on les y admettoit aux mêmes honneurs dont ils avoient joüi dans son parti. Ce Schisme se repandit presque par tout le monde, particulierement dans l'Orient, où il dura long-tems. Les Evêques des Gaules eurent soin de l'étouffer dès le commencement. Marcian Evêque d'Arles l'avoit embrassé, ils écrivirent l'an 358. au Pape Etienne pour être appuyez de son autorité, afin de le déposer ; & comme Etienne étant fort retenu, ne secondoit pas leur zéle assez-tôt, ils s'adresserent à saint Cyprien, qui donna son avis à Etienne, qu'il devoit leur écrire pour cette déposition. On ne trouve point quel effet eut la lettre de Cyprien, ni ce qui se passa après cela dans cette affaire ; mais ce mal n'éclata plus dans les Gaules, quoiqu'il y en restât quelques semences, comme on le remarque dans les Canons de nos Conciles, & dans les plaintes de quelques Papes contre la dureté de ceux qui refusoient la paix aux pénitens.

Marcian Evêque d'Arles étoit Novatien, les Evêques des Gaules le veulent déposer.

Le Schisme des Donatistes ne pénétra point dans la Gaule ; mais nos Evêques furent employez à le terminer. Cecilian ayant été élû Evêque de Carthage après Mensurius l'an 306. quelques Prêtres ses ennemis, une Dame nommée Lucille, & d'autres personnes, poussées par différens intérêts, conspirerent de le faire déposer sur ces deux chefs d'accusation ; l'un, qu'étant Diacre du tems de Mensurius, il avoit empêché qu'on n'assistât les Confesseurs de JESUS-CHRIST, qui étoient en prison ; l'autre, qu'il avoit été ordonné par Felix Evêque d'Aptonge, qui étoit

Schisme des Donatistes se forme en Afrique.

Premier Schisme en l'Eglise de Rome.

traître ou *traditeur*, c'eſt-à-dire, qui avoit livré les * ſacrez volumes aux perſecuteurs. Une grande partie des Evêques d'Afrique étoient coupables de cette même lâcheté, c'eſt pourquoi ils avoient réſolu dans un Concile d'en étouffer la recherche. S'étant donc aſſemblez pour cela à Carthage, ils voulurent auſſi connoître de l'affaire de Cecilian; il refuſa de comparoître devant eux, parce qu'ils avoient logé chez ſes ennemis: ils le dépoſerent par contumace, & nommerent en ſa place Majorin domeſtique de Lucille. Cecilian n'obéït pas à leur ſentence: ainſi l'Egliſe d'Afrique fut diviſée en deux. Un nommé Donat Evêque de Caſeſnegres en Numidie, étoit un des principaux moteurs de tous ces troubles; ce n'eſt pas néanmoins de lui qu'on nomma les gens de ce parti-là Donatiſtes; mais d'un autre Donat qui ſucceda à Majorin. Comme ils virent que l'Empereur Conſtantin ayant vaincu Maxence, témoignoit de l'affection pour Cecilian, & de l'averſion pour eux, ils lui préſenterent requête à ce qu'il lui plût faire terminer ce différend par des Evêques des Gaules; leſquels ils choiſiſſoient pour Juges, parce que n'ayant point eu de part à la derniere perſécution, ils n'en avoient point eu au crime de tradition dont il s'agiſſoit: L'Empereur manda à Melchiade Evêque de Rome, qu'il décidât cette affaire, & lui donna pour Coadjuteurs, (il les nommoit ainſi) trois Evêques de l'Egliſe Gallicane, Retice d'Autun, Materne de Cologne, & Marin d'Arles. On aſſembla donc un Concile à Rome l'an trois cens treize, où il ſe trouva quinze Evêques, outre ces trois des Gaules, qui prirent place après Melchiade avant tous les autres, parce qu'ils avoient une commiſſion particuliere. Cecilian y fut déclaré innocent & bien ordonné; Donat excommunié, & les Evêques des deux partis conſervez dans la Communion, & dans leurs Sieges. Les Donatiſtes ne ſe tinrent pas pour bien jugez, & demanderent une reviſion de cette Sentence, diſant qu'elle étoit contre les Loix. L'Empereur cedant à leurs importunitez, convoqua l'année ſuivante un autre Concile à Arles, & ordonna que les Parties s'y trouveroient. Il y vint quarante-quatre Evêques de tout l'Occident: ſçavoir, ſeize des Gaules, du nombre deſquels étoient les trois qui avoient aſſiſté au Concile de Rome; & vingt-huit de diverſes Provinces. Sylveſtre Evêque de Rome y envoya ſes Légats, parce qu'il ne put s'y trouver en perſonne. Marin Evêque d'Arles y préſida. Ils prononcerent en faveur de Cecilian ſur tous les points dont il étoit accuſé, & firent auſſi pluſieurs autres Canons, tant ſur la diſcipline, deſquels nous avons parlé, que ſur la célébre queſtion du jour de la Pâque, & ſur le Baptême des Héretiques. Le Concile de Nicée les ſuivit depuis. Ils envoyerent des lettres à Sylveſtre pour l'informer de ce qui s'étoit fait, & auſſi afin qu'il les fit tenir dans la Sicile, & autres Païs.

L'opiniâtreté des Donatiſtes ne ſe rendit pas à ce jugement, mais en interjetta encore appel à l'Empereur; qui non moins irrité qu'étonné de voir que leur furieuſe audace appelloit d'un plus grand Tribunal * à un moindre, donna ordre qu'on les amenât à la ſuite de ſa Cour, afin qu'ils y demeuraſſent juſqu'à la fin de leur vie. Je ne trouve point ſi cet ordre fut exécuté; mais ce parti bien loin de ployer, ſe changea en un ſchiſme formé; auquel ils ajoûterent quelques erreurs, entr'autres qu'on étoit ſoüillé par le crime de ceux avec qui on communiquoit; par conſéquent que toute

* *Traditores qui tradiderant ſacros codices.*

Donatiſtes demandent d'être jugez par les Evêques des Gaules.

Ils ſont condamnez à Rome par Melchiade, & par trois Evêques Gaulois.

Demandent reviſion de cette ſentence, laquelle eſt confirmée au Concile d'Arles.

* *O rabida furoris audacia .... Meum judicium poſtulant qui Chriſti judicium expectare ..... qui renuentes celeſte judicium meum putaverunt poſtulandum.*

l'Egliſe étoit détruite par la Communion avec Cecilian, & qu'il n'y en avoit plus d'autre que la leur. Le grand Donat, ils l'apelloient ainſi, qu'ils firent Evêque de Carthage après Majorin, fortifia tellement leur parti par ſon éloquence & par ſon adreſſe, que de ſon tems on y compta juſqu'à quatre cens Evêques ; mais il décrût beaucoup du tems de ſaint Auguſtin par les victoires que ce grand genie remporta ſur eux, & par la ſage & moderée conduite des Evêques d'Afrique : neanmoins il y en avoit encore des reſtes à la fin du ſixiéme Siécle.

Quand finit ce Schiſme.

Hereſie d'Arius.

XIX. Conſtantin avoit réſolu pour terminer ces conteſtations, d'employer les Evêques d'Orient, lorſqu'il ſe vit obligé de tourner ſes ſoins à éteindre un nouvel embraſement bien plus dangereux que tous les autres. Il fut excité par un Prêtre de l'Egliſe d'Alexandrie nommé Arius, qui avança que le Fils de Dieu n'étoit point égal au Pere, ni de même nature & eſſence que lui : par conſéquent qu'il n'étoit point Dieu, mais créature donc tirée du néant & muable ; Qu'à la verité il poſſedoit une perfection éminente au-deſſus de toutes les créatures, & qu'il participoit à la Divinité d'une façon particuliére ; mais qu'étant libre il avoit pû pêcher ; & que comme le pere l'avoit fait, il en pouvoit faire pluſieurs autres, & même de plus parfaits, puiſqu'il pouvoit former quantité de Verbes, de diſcours, ou de penſées. Il tiroit ces conſéquences de quelques propoſitions que les Peres trop imbus de la Philoſophie Platonicienne avoient avancées au ſujet de l'hereſie de Sabellius, qui avoit ſoûtenu qu'il n'y avoit qu'une perſonne en Dieu ; & il les avoit pouſſées bien avant par les faux raiſonnemens de la Logique, dans laquelle il étoit plus verſé que dans la vraye Theologie. Aëtius Diacre d'Antioche, alla encore plus loin que lui pour les termes & la maniere de parler. Il avança que le Verbe étoit diſſemblable au Pere, ce que les Ariens n'avoient oſé dire. On nomma ſes Sectateurs les Anomoëns. Il s'en trouva encore d'autres, qui ſans nier ni affirmer que le Fils de Dieu fût de la même ſubſtance que le Pere, enſeignoient neanmoins qu'il étoit d'une nature ſemblable, & qu'il n'étoit point créé, mais engendré avant tous les Siécles, veritable Dieu d'un veritable Dieu, immuable, parfait, très-ſage. On nommoit ceux-ci demi-Ariens, qui ſelon pluſieurs ne ſembloient être differens de l'Egliſe que dans les termes. Voilà pourquoi quelquefois les Orthodoxes n'ont point fait de difficulté de communiquer avec eux. Je laiſſe à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique à raconter les troubles que cauſa cette malheureuſe doctrine ſous l'Empire de Conſtantin, de Conſtantius & de Valens, puis parmi les Goths & les autres Barbares, qui l'embraſſerent avec le Chriſtianiſme. Elle fit aſſembler dans l'eſpace de vingt-ans, neuf ou dix Conciles de toutes les Egliſes du monde, ou d'une grande partie, ſans en compter un nombre infini qui ſe tinrent dans les Provinces. Nous toucherons ſommairement ce qui regarde les Egliſes des Gaules.

Trois ſortes d'Ariens ſçavoir, vrais Ariens, Aëtiens, & demi-Ariens.

La définition du Concile de Nicée qui fut le premier des œcumeniques, les confirma dans l'ancienne doctrine, qu'elles conſerverent ſans aucune alteration, ni dans le ſens ni dans les termes juſqu'à la mort de Conſtantin. Les fauteurs de l'Arianiſme s'étant neanmoins inſinuez dans les bonnes graces de cet Empereur, firent l'an 331. bannir Euſtathius Evêque d'Antioche, & ſaint Athanaſe d'Alexandrie : le pre-

Concile de Nicée.

Saint Athanaſe exilé en Gaule par les menées des Ariens.

mier sur quelque supposition d'impureté ; le second comme étant perturbateur du repos public, & empêchant la paix & la réunion. Il fut relegué dans les Gaules, & reçû comme il meritoit par Maximin Evêque de Treves, qui étoit digne de loger un tel hôte. On ne peut douter qu'il ne l'ait beaucoup assisté de son pouvoir auprès de l'Empereur Constantin le jeune qui regnoit pour lors en ces quartiers-là, à le rétablir dans son Siége, où il retourna l'an 335. Le même Saint ayant encore été chassé pour la seconde fois par la faction des Ariens avec Marcel Evêque d'Ancyre, Constans qui régnoit dans l'Occident obligea l'an 347. son frere Constantius d'assembler un Concile des deux Empires à Sardique, ville située sur les confins de l'un & de l'autre, pour décider ce different. Les Evêques des Gaules s'y trouverent, entr'autres Maximin de Treves. Le tout y ayant été examiné juridiquement, saint Athanase & Marcel furent absous, & les chefs des Ariens condamnez. Le Concile députa vers Constantius deux Evêques, (Euphratas de Cologne en étoit un) pour le prier de faire executer son jugement : ce qu'il fit incontinent, rapellant saint Athanase & le renvoyant avec beaucoup d'honneur dans son Eglise, parce qu'il reconnut la calomnie des Ariens qui avoient voulu diffamer Euphratas, en faisant couler je ne sçai qu'elle femme dans sa chambre.

Est rapellé & absous.

Quand cet Empereur fut maître de l'Occident aussi bien que de l'Orient, après la mort de son frere Constans, il se laissa entierement posseder aux Ariens par les impostures des Evêques Valens & Ursacius, & résolut de changer les décisions du Concile de Nicée, & de perdre saint Athanase sur ce que ses ennemis le chargeoient de crimes d'Etat, & d'avoir voulu pousser Constans à lui faire la guerre. Ce fut alors que les Evêques Orthodoxes furent chassez de leurs Siéges, bannis & persecutez, particulierement Liberius Evêque de Rome, & Osius de Cordouë. Ce fut alors qu'il fit assembler tant de Conciles, que le commerce des postes & voitures publiques fut presque ruiné par les Evêques, qu'il contraignoit de se rendre à ces assemblées. Il en fit tenir un entr'autres à Sirmisch l'an 357. où il voulut assister en personne. On y força la plûpart des Evêques de signer la condamnation d'Athanase, & d'aprouver un des formulaires que les Ariens avoient dressé. Remarquez qu'ils en firent trois ou quatre, qui ne convenoient tous qu'en ce point, qu'ils obmettoient le mot de *Consubstantiel*, sous pretexte, disoient-ils, du trouble qu'il causoit, & qu'il ne se trouvoit point dans l'Ecriture sainte. La violence de ces Heretiques & des Ministres de l'Empereur, qui se rendoient les executeurs de leur passion, fut si grande & si terrible, qu'elle fit ployer la plûpart des Evêques Orthodoxes, même les plus genereux. Liberius qui avoit déja souffert deux ans durant l'éxil & la déposition, condamna saint Athanase, communiqua avec les Ariens, & souscrivit à une de ces formules. C'est ce que les zélez appellerent souscrire à l'héresie, & sur quoi saint Hilaire prononça anatheme à Liberius. Osius même qui avoit présidé à tant de Conciles, qu'on l'en nommoit le Pere, après une longue resistance, après avoir étonné l'Empereur par ses fortes remontrances, ayant été amené à ce Concile, fut vaincu par la rigueur des tourmens, & par la foiblesse de son âge, & tomba dans une plus grande faute, ayant composé un formulaire en faveur des hérétiques.

Concile de Sirmisch ou la plûpart des Evêques souscrivent à la condamnation d'Athanase, & à une formule Arienne.

Même Liberius & le grand Osius

Constantius seul, Empereur possedé par les Ariens le persecute.

Vigueur de l'Egliſe Gallicane. Conciles d'Arles, & de Beſiers.

L'Egliſe Gallicane témoigna plus de vigueur en ces occaſions que ne fit aucune autre. Conſtantius ayant convoqué un Concile à Arles pour condamner ſaint Athanaſe, s'étoit aviſé, afin d'embaraſſer l'affaire davantage, d'y méler auſſi celle des deux autres Evêques, Photin de Sirmiſch & Marcel d'Ancyre, qui en effet étoient convaincus de quelques autres hereſies. La plûpart des Eveques y cederent à la puiſſance ſeculiere, & condamnerent Athanaſe; mais pourtant ne violerent point la pureté de la Foi, & demeurerent Orthodoxes, quoiqu'ils fuſſent injuſtes. Paulin de Treves fut le ſeul qui ne ceda point aux menaces, & s'emporta pour la défenſe de l'innocent: il reçut la définition du Concile en ce qui regardoit la condamnation de Photin & de Marcel: mais ne l'aprouva pas pour ce qui touchoit ſaint Athanaſe. Auſſi fut-il dépoſé par la faction des Heretiques. On ne mit point la foi en queſtion dans ce Concile comme nos Evéques le demandoient, mais bien en celui de Beſiers qui ſe tint deux ans après. Saturnin Evêque d'Arles y ayant eſſayé de faire recevoir l'erreur, ſaint Hilaire y reſiſta fortement avec Rodanius Evêque de Toulouſe. Saturnin irrité de leur reſiſtance, anima ſi fort l'Empereur qu'il les arracha de leurs Egliſes, & les bannit en Phrygie.

S. Hilaire de Poitiers banni.

Les autres Evêques regardant le genereux exemple de ces deux-là plûtôt que leur mauvais traitement, condamnerent au fort méme de la perſecution, le formulaire qu'Oſius avoit compoſé, aprouvé à Sirmiſch. On voit un livre que Phœbadius Evêque d'Agen écrivit pour le combattre. Le parti de la verité étant deſtitué de ſes plus hardis défenſeurs qu'on avoit ainſi releguez, Conſtantius voulut aſſembler un Concile general pour l'oprimer tout-à-fait; & cette aſſemblée étant très difficile à faire à cauſe de la grande diſtance des dernieres Provinces de l'Orient & de l'Occident, il en fit tenir deux dans la méme année 359. une à Rimini, & l'autre à Seleucie, commandant à tous les Evêques de s'y rendre. Il donna ordre à ſes Officiers de les défrayer; mais au Préfet Taurus qui aſſiſtoit de ſa part à celui de Rimini, de ne les en point laiſſer ſortir qu'ils n'euſſent ſatisfait à ſa volonté, & même d'en bannir juſqu'à quinze de ceux qui reſiſteroient trop fort. Les Evêques des Gaules s'y défendirent d'abord aſſez courageuſement; mais enfin étant troublez par le mauvais ſuccés qu'eurent leurs Legats auprès de l'Empereur, laſſez par la longueur de cet éloignement, & preſſez par les pourſuites du Préfet, ils commencerent à ſe relâcher, premiérement un à un, puis par troupes, enfin tous donnerent les mains, excepté vingt, dont les plus fermes étoient Phœbadius d'Agen, & Servais de Tongres. Encore cette petite bande ſe laiſſa-t-elle après fléchir par les prieres de Taurus, par les miſeres des Evêques qui ſouffroient beaucoup depuis ſix mois dans cette eſpece de captivité, & par l'amour de la paix laquelle paroiſſoit impoſſible ſi le plus petit nombre ne cedoit au plus grand. Ils reçûrent donc un formulaire, qui à proprement parler, n'étoit pas Arien; mais qui n'excluoit pas l'erreur d'Arius comme il l'eut falu, quoique pour l'exclure ils le condamnaſſent lui & ſa doctrine, & qu'ils définiſſent que le Verbe n'avoit point de commencement. Mais l'Evêque Valens uſant de ſes artifices ordinaires, y ajouta ſubtilement, *Que le Verbe n'étoit point créature comme les autres créatures.* Ces paroles captieuſes détruiſoient leur déciſion: mais ils ne

Conciles de Rimini, & de Seleucie tout à la fois, l'an 358.

Relâchement des Prélats Gaulois qui par crainte ſouſcrivent à une formule preſque Arienne.

s'en aperçûrent pas d'abord, & les laiſſerent paſſer.

S Hilaire combat fortement pour la Verité au Concile de Seleucie, puis en celui de Conſtantinople

L'Egliſe Gallicane eut auſſi quelque part au Concile de Seleucie, puiſque ſaint Hilaire s'y rendit du lieu de ſon éxil, quoiqu'il n'y fût pas mandé, & qu'il apuyât le parti de ceux qu'on apelloit demi-Ariens, mais qu'il eſtimoit Orthodoxes. Les vrais Ariens s'y étant trouvez les plus foibles en nombre, n'y eurent aucun avantage : neanmoins ils tâcherent encore dans celui de Conſtantinople d'introduire leur erreur. Mais Hilaire ne manqua pas de s'y trouver comme à un jour de bataille pour leur tenir tête ; de ſorte que pour s'en défaire, ils furent obligez de le renvoyer dans ſon Evêché. Si-tôt qu'il fut de retour dans les Gaules, il travailla avec une ſi ſage moderation auprès des autres Evêques, qu'il ramena ceux qui avoient été trompez par le Concile de Rimini, & fit confirmer la Foi ancienne, & rétablir le mot de *Conſubſtantiel*, par pluſieurs Conciles, entr'autres par celui de Paris. On voit la lettre que les Evêques en écrivirent à ceux d'Orient, où ils reconnoiſſent la faute qu'on avoit faite à Rimini d'y obmettre le mot * d'*eſſence*, & déclarent qu'ils ont dépoſé Saturnin d'Arles qui réſiſtoit à leurs ordonnances. Paterne Evêque de Perigueux fut pareillement condamné pour le même ſujet : mais cette ſentence ne ſe put executer qu'après la mort de Conſtantius. Hilaire étendit auſſi ſes ſoins juſqu'en Italie, & tâcha de faire dépoſer Auxence Evêque de Milan, comme coupable de cette hereſie. Il offrit de l'en convaincre devant l'Empereur Valentinian, Prince fort zélé pour la Foi, mais Auxence meilleur courtiſan que lui éluda ſes efforts en ſe ſoûmettant à recevoir tout ce qu'il plairoit à l'Empereur : lequel étant trompé par ſes ſou-

Renvoïé dans les Gaules, ramene les Prélats qui s'étoient dévoyez.

* *uſia.*

Sa mort & ſon éloge.

pleſſes, refuſa audience à ſaint Hilaire, croyant que ce n'étoit qu'un vain deſir de diſputer qui le pouſſoit à défier l'autre. Ce grand homme mourut peu de tems après à Poitiers, eſtimé le plus celebre Docteur de l'Egliſe Latine, depuis ſaint Cyprien juſqu'à ſon temps, le Maître & la lumiere de l'Egliſe Gallicane, & l'invincible défenſeur de la Divinité du Verbe Eternel.

Evêques des Gaules au Concile d'Aquilée.

Depuis ſa mort nos Egliſes ſecoururent encore celle d'Italie, envoyant des Legats au Concile d'Aquilée, qui fut tenu l'an 380. contre deux Eveques Ariens. Nous liſons leurs avis dans les Actes qui nous en reſtent, & la lettre de remerciement que ſaint Ambroiſe leur écrivit au nom de cette aſſemblée. Depuis ce tems-là les Gaules ne furent plus tourmentées de l'Arianiſme, horſmis dans les Provinces qu'y poſſederent les Goths & les Bourguignons.

Prétenduë hereſie d'Euphratas Evêque de Cologne.

XX. Surius nous a donné les Actes d'un prétendu Concile de Cologne, dans leſquels on voit qu'Euphratas, dont nous avons parlé, Evêque de cette ville-là, y fut condamné & dépoſé par le jugement de quatorze Evêques. Il paroît dans leurs opinions qu'il étoit convaincu d'avoir peché contre le Saint-Eſprit, en niant que JESUS-CHRIST fut Dieu; mais quoique ces actes reſſentent aſſez l'antiquité, toutefois Severe Sulpice, ni aucun autre n'en ayant parlé, ſaint Jerôme y contrediſant ouvertement en ce qu'il écrit contre Vigilantius, que la Gaule n'avoit point encore engendré de monſtre, & cet Euphratas ayant agi auparavant avec beaucoup de chaleur pour la croyance Orthodoxe, quelques-uns ont ſoupçonné que ce Concile fut tenu par des Ariens ſes grands ennemis ; qui comme vous l'avez vû, l'avoient voulu perdre par une calomnie ; & qu'après on y avoit apoſé les noms des Evêques celebres

celebres de ce tems-la. Mais ſi les Ariens le vouloient flétrir pourquoi l'auroient-ils accuſé d'avoir nié la Divinité de JESUS-CHRIST ? N'étoit-ce pas leur croyance ? & ſe fuſſent-ils comdamnez eux-mêmes avec tant de chaleur ? Il y a donc quelque aparence qu'il avoit ployé ou changé d'opinion, comme fit Oſius dans la même cauſe, & depuis Hyginus dans l'affaire de Priſcillian dont nous allons parler.

Hereſie des Gnoſtiques ou Priſcillianiſtes, prend racine en Eſpagne.

Il s'éleva un peu avant l'an 380. une autre hereſie en Eſpagne, ou plûtôt un ramas de groſſieres, & vilaines réveries & d'abominables impuretez. Le fond en étoit le même que celui des Manichéens, & les principales erreurs ; *Qu'il y a deux Principes ou Etres ſouverains, Dieu & le diable : Dieu tout eſprit & lumiere, & l'origine des eſprits & de la Divinité, le diable Prince des tenebres, auteur de la chair & des œuvres charnelles ; Que nos ames ſont de même ſubſtance que Dieu ; que le déſordre étoit arrivé par le mélange de la lumiere & des tenebres, & que* JESUS-CHRIST *étoit venu au monde pour les démêler.* Ils ajoûtoient à ces erreurs : *que Dieu deſcend en terre par divers Cieux pour s'exercer dans ce mêlange du diable, & que chaque partie du corps eſt ſoûmiſe à un ſigne du ciel.* Ils défendoient auſſi l'uſage de la chair comme les Manichéens, & ſéparoient les perſonnes mariées ſans prendre le conſentement des parties. Leur grande maxime étoit de ne découvrir jamais leur ſecret, de jurer & de ſe parjurer pour le tenir caché. Cette vilainie fut apportée d'Egipte en Eſpagne : Priſcillian n'en fut pas le premier Auteur, mais le chef le plus conſiderable ; ſes richeſſes, ſon éloquence, ſesbonnes qualitez morales, & ſa belle apparence de pieté, de ſobrieté & de modeſtie, lui gagnerent grand nombre de perſonnes,

Quel étoit Priſcillian.

particulierement du ſexe le plus foible, que la curioſité & l'inconſtance rendent toûjours avide & ſuſceptible de nouveautez. Il y eut même deux Evêques, Inſtance & Salvian, qui entrerent dans ce parti. Le premier qui s'apperçut qu'ils épandoient ce venin, fut Hyginus de Cordouë, il en donna avis à Idace d'Emerita ; mais peu après il s'accommoda avec eux, & les reçût en ſa communion. Cet Idace ne s'étant pas bien pris à les ramener, & harcelant mal à propos Inſtance & ſes compagnons, alluma l'incendie davantage, au lieu de l'éteindre. Après pluſieurs & mémorables diſputes entre les deux partis, les Evêques trouverent bon d'aſſembler un Concile à Sarragoſſe l'an 380. Il s'y en trouva quelques-uns de ceux d'Aquitaine, entr'autres Delphinus de Bourdeaux ; mais les Heretiques n'y oſerent comparoître. On ne laiſſa pas de proceder contr'eux ; les Evêques Inſtance & Salvian, & les Laïques Priſcillian & le Rheteur Elpidius, y furent condamnez. On donna charge à Ithace Evêque d'Oſſonuba dans le païs qu'on nomme aujourd'hui les Algarbes, de faire publier par tout ce decret, & de mettre Hyginus hors de la communion. Mais cependant Inſtance & Salvian bien loin de ſe tenir pour condamnez, ordonnerent Priſcillian Evêque d'Avila. Ce fut alors qu'Idace & Ithace les pourſuivirent plus fort, & y employerent la force & l'autorité des Juges ſéculiers, qui donnerent des Arrêts pour chaſſer tous les Sectaires, non ſeulement des Egliſes & des villes, mais de toutes les Provinces. Inſtance, Salvian & Priſcillian ayant ainſi la chaſſe, s'en allerent à Rome rechercher la protection de Damaſe. En paſſant par l'Aquitaine, ils y répandirent leur zizanie, & pervertirent le peuple d'Eaulſe qui étoit fort devot. Delphinus les re-

Idace & Ithace Evêques pourſuivent leur condamnation.

Prononcée par le Concile de Sarragoſſe.

Idace employe contr'eux l'autorité des Juges ſéculiers.

pouſſa du Bourdelois ; mais ils s'arrêterent quelque-tems dans une terre d'Eucthrocia femme du Rheteur Elpidius, où ils enchanterent cette malheureuſe de leurs réveries avec ſa fille Procula & quelques eſprits foibles. De-là étant ſuivis d'un troupeau de femmes, ils continuerent leur chemin en Italie ; mais le Pape Damaſe ne voulut pas ſeulement leur permettre l'entrée de Rome, ni S. Ambroiſe celle de Milan. Rebutez par ces deux grands Prélats, ils acheterent à force d'argent la faveur de Macedonius Grand Maître des Offices, & par ſon moyen obtinrent des lettres de l'Empereur Gratian pour être rétablis dans leurs Egliſes, en vertu deſquelles ils s'y allerent remettre ; & de plus ils impétrerent que la connoiſſance de l'affaire fut ôtée au Préfet des Gaules, & déferée au Vicaire des Eſpagnes. Or comme à leur tour ils pourſuivoient chaudement Idace qui s'étoit retiré à Treves, & qu'ils cherchoient le moyen de le prendre, & de le ramener par force en Eſpagne pour lui faire ſon procès, le bruit vint que le Tiran Maximus ſe préparoit à paſſer la mer. Idace ſe réſolut de l'attendre ; & ſi-tôt qu'il fut entré victorieux à Treves, il s'adreſſa à lui pour avoir juſtice. Alors l'affaire reprit ſa premiere face, Maximus ordonna au Préfet des Gaules, & au Vicaire des Eſpagnes, d'amener au Concile de Bourdeaux tous ceux qui ſeroient infectez de ces erreurs. On y en mena donc pluſieurs de gré ou de force. Inſtance fut dépoſé, Priſcillian, malheureuſement pour lui, en appella au nouvel Empereur, & le Concile eut ſi peu de fermeté, qu'il défera à ſon appel. Idace & Ithace ſulvirent les criminels à la Cour, & n'oubliant aucun moyen honnête, ni deshonnête, preſſerent ſi fort Maximus, qu'il réſolut d'en déferer le jugement à la juſtice ſéculiere. Cette réſolution fu un peu differée par les avis de S. Martin, qui étoit venu à Treves pour quelques autres affaires, mais ſi tôt qu'il en fut ſorti, les Evêques Magnus & Rufus porterent Maximus à l'executer. La connoiſſance de ce crime de Religion fut donc commiſe à des Juges ſéculiers, & Idace pourſuivant toujours la condamnation de ces malheureux, ne ſe retira point qu'il ne la vît aſſûrée. Les principaux qui étoient, Priſcillian chef de la ſecte, Matronian homme d'érudition, & Poëte, Eucthrocia femme du Rheteur Elpidius qui étoit mort peu auparavant, Azarin & Aurele eurent la tête tranchée, & les autres furent releguez en divers lieux.

Ces ſupplices inuſitez dans l'Egliſe Chrétienne, envenimerent la playe au lieu de la guerir : ceux qui avoient honoré Priſcillian comme un Prophete durant ſa vie, l'honorerent après ſa mort comme un Martir, & le parti ſembla juſte, contre lequel il y avoit un Tiran & des perſecuteurs. Car on pouvoit appeller Maximus qui avoit uſurpé l'Empire, un Tiran, & Idace & ſes compagnons des perſecuteurs, puiſqu'ils ſuivoient les mouvemens d'une fureur déreglée, plûtôt que d'une conduite chrétienne. Leur mechanceté parut plus clairement, lorſqu'on vit qu'ils avoient pouſſé Maximus à étendre cette recherche ſur tous les Priſcillianiſtes d'Eſpagne, & qu'ils vouloient faire paſſer pour tels, non pas ſeulement ceux qui l'étoient en effet, mais quantité des plus gens de bien, car ils ne jugeoient pas les Heretiques par la doctrine, mais par le viſage pâle & abatu : de ſorte qu'ils en jetterent des ſoupçons ſur ſaint Martin même ; que de plus on ſçut qu'ils avoient tramé ce filet, pour y envelopper les Officiers de Gratian, & tous ceux qui

Salvian & Priſcillian ont recours à Rome, en ſont rebutez par le Pape.

Sont amenez au Concile de Bordeaux ; en appellent devant l'Empereur.

Les Evêques Idace, &c, les y font condamner à mort.

Les Evêques ſanguinaires ſont enhorreur aux autres Evêques qui les excommunient.

étoient en reputation d'avoir de grandes richeſſes, afin d'aſſouvir & la vengeance & l'avarice de Maximus. Cependant cette pourſuite faite pardevant des Juges ſeculiers, par des voyes deshonnêtes & violentes, & tendante à verſer le ſang, par conſequent contraire aux regles de l'Egliſe, choqua extrêmement les autres Evêques. Ils ne vouloient plus communiquer avec des gens qui avoient les mains ſanglantes. L'Evêque Theognoſte ſe ſépara auſſi-tôt de la communion d'Idace & de ſes complices, & prononça ouvertement ſentence de condamnation contr'eux. Idace fut dépoſé & Nardace, (je croi qu'il faut lire Idace) ſe dépoſa lui même; mais incontinent après il tâcha de ſe rétablir, & ceux de ſon parti remuerent ciel & terre pour faire aprouver leur procedé par un Concile; & pour cet effet ils porterent Maximus à convoquer pluſieurs Evêques (des Provinces Belgiques, comme je croi) dans la ville de Treves. Or ſaint Martin averti de ce nouveau deſſein, & qu'ils avoient envie de faire continuer cette injuſte & cruelle recherche, revint en diligence trouver Maximus pour l'en détourner, & auſſi pour lui demander la grace de quelques Officiers de Gratian qui étoient deſtinez au ſuplice. Quand les Evéques Courtiſans ſçûrent qu'il approchoit de Treves, ils obligerent Maximus d'envoyer au devant pour lui défendre de paſſer outre, s'il ne vouloit venir *avec la paix des Prélats* qui étoient aſſemblez-là, c'eſt-à-dire communiquer avec eux. Il éluda ſagement cet ordre en répondant qu'il y venoit avec la paix de JESUS-CHRIST. Arrivé le ſoir, il alla faire ſes oraiſons dans l'Egliſe, & le lendemain matin il entra dans le Palais Imperial pour faire ſa priere à l'Empereur. Il fâchoit fort à ce Prince avare de relâcher les confiſcations dont il ſe fût enrichi par le ſuplice des Priſcillianiſtes. D'autre côté ces Evêques courtiſans étoient en grande allarme, que S. Martin ne leur refuſât la communion: tellement qu'ils firent en ſorte que Maximus reſolut de ne lui accorder rien de tout ce qu'il demandoit, ſinon à condition de communiquer avec eux. Maximus l'envoye donc querir, le flate, tâche de le perſuader, le Saint ne ſe laiſſe point fléchir par ſes raiſons, ni par ſes careſſes, l'Empereur ne pouvant rien gagner ſur lui, s'emporte de colere, le quitte-là bruſquement, & auſſi-tôt donne ordre qu'on expedie les condamnez pour leſquels il avoit intercedé. Le Saint en ayant eu avis, eſt vivement touché de compaſſion, il rentre vîte dans le Palais, quoiqu'il fût nuit, & promet à l'Empereur de communiquer avec ces Evêques. Moyennant cette condition, il obtint la vie de ces malheureux, & le lendemain il aſſiſta à la conſecration de Felix Evêque de Treves; mais ce fut ſans y ſouſcrire, comme on le deſiroit de lui. A peine cette cérémonie étoit achevée, qu'un ſecret remords lui toucha le cœur, & lui dit qu'il n'étoit pas permis de faire le moindre mal pour procurer le plus grand bien du monde. Il ſe retira tout triſte de ce lieu contagieux; & comme il penſoit plus fort à ce qu'il avoit fait, Dieu lui révela par un Ange que ſa douleur étoit juſte; de ſorte qu'il en fit penitence, & que pendant ſeize ans qu'il vécut, il ne ſe trouva plus à aucun Concile.

Par quels artifices ils obligerent S. Martin de communiquer avec eux.

S. Martin va à Treves trouver l'Empereur Maximus, pour empêcher leur rétabliſſement.

XXI. Sur la fin de ce trouble commencerent les conteſtations de nos Egliſes touchant la Primatie, ou Primauté. Proculus Evêque de Marſeille prétendoit avoir droit de Metropolitain dans la ſeconde Narbonnoiſe, parce qu'il avoit Ordonné les Evêques de cette Province, & que leurs Egliſes avoient été

Conteſtations entre les Egliſes de Marſeille, d'Arles & de Vienne.

de ſes Paroiſſes. Eux au contraire ſoûtenoient qu'étant d'une autre Province, il ne devoit pas les Ordonner. Quant à ceux d'Arles & de Vienne, ils diſputoient entr'eux touchant la primatie ſur la Province Viennoiſe. Le premier ſe pouvoit fonder ſur ce que Vienne avoit toujours été Metropole, & même la premiere capitale de la Gaule, quand les Romains n'y avoient encore conquis que ces païs-là, & ſur ce qu'elle avoit reçû la Foi la premiere par les prédications de ſaint Creſcent. Je ne ſçai quelles raiſons l'autre avoit de vouloir prendre le deſſus, ſi ce n'eſt peut-être que l'Empereur Conſtantin l'avoit relevée par quelques prérogatives, & lui avoit donné le nom de Conſtantine, à cauſe qu'elle avoit été honorée de la naiſſance de ſon fils de même nom que lui. Pour juger donc ces deux differends, on aſſembla à Turin les Evéques les plus proches, & les plus déſintereſſez. Ils deciderent que *Proculus conſerveroit ſon droit ſa vie durant pour ſa perſonne, mais qu'il ne paſſeroit point à ſes ſucceſſeurs.* Et pour ceux d'Arles & de Vienne, il fut dit *que celui des deux qui prouveroit que ſa ville étoit Metropole, auroit l'honneur de la primauté ſur toute la Province; & le pouvoir des Ordinations, & que cependant chacun prendroit ſoin des Egliſes les plus proches de ſa ville; que les Ordinations qui avoient été faites contre les formes valideroient, mais qu'à l'avenir on n'en feroit plus de ſemblables.* Patrocle d'Arles ne voulut pas s'en tenir à ce jugement. Il s'étoit intrus dans cet Evêché par l'apui des puiſſances temporelles, après que ſa faction en avoit injuſtement chaſſé l'Evêque legitime qui ſe nommoit Heros. Il ſemble pourtant qu'il fut quelques années ſans reprendre ce procès, juſqu'au Pontificat du Pape Zozime; duquel nous avons des lettres aux Evêques des Gaules, ordonnant qu'aucun des Eccleſiaſtiques de ces Provinces-là allant à Rome, ne ſeroit reçû à la communion de cette Egliſe, s'il n'avoit des Formates de Patrocle; c'étoit des lettres conçuës en certaine forme, qui rendoient témoignage de la vie, de la doctrine & de la qualité du porteur; & qu'en conſideration de Trophime qui avoit été envoyé de Rome à Arles, & dont * il préſuppoſoit que toutes les Egliſes des Gaules avoient reçû la Foi, il joüiroit du droit de Metropolitain, ſelon l'ancien uſage (car il l'appelloit ainſi) dans la Viennoiſe & dans les deux Narbonnoiſes, & retiendroit la juriſdiction qu'il avoit euë ſur les autres Egliſes quoiqu'elles fuſſent hors de ſes Paroiſſes. Il vouloit tellement perſuader ce droit des Evêques d'Arles, qu'il dit dans une lettre à ceux de la Viennoiſe & de la Narbonnoiſe II. que l'autorité même du Siége Apoſtolique, n'étoit pas aſſez grande pour le changer. Il tâcha auſſi de reprimer, & de deſtituer Proculus Evêque de Marſeille, qui maintenoit ce que le Concile de Turin lui avoit accordé, & de dépoſer Rufus & Pientius que cet Evêque avoit ordonnez; & il menaça rudement Hilaire Evêque de Narbonne, qui défendoit les droits de ſa Metropole contre celui d'Arles, mais on ne voit pas que ces ordonnances ayent eu aucun effet. Car Proculus demeura dans ſon Siége, nonobſtant ſa dépoſition, & Pientius tout de même dans le ſien, ayant été reconnu Evêque par Celeſtin, arrierre ſucceſſeur de Zoſime.

A l'égard du principal point, le Pape Boniface vers l'an 419. caſſa une Ordination que Patrocle avoit faite, ſelon l'ordonnance de Zozime, dans la premiere Narbonnoiſe, comme étant contraire aux Canons établis par le ſaint

Reglement du Concile de Turin.

Patrocle d'Arles en appella à Rome.

* *Il ſe trompoit.*

Zozime lui adjuge la Primauté ſur les deux Narbonnoiſes.

Concile de Nicée. Chaque Province ſelon ces régles, devoit être ſoumiſe à un Métropolitain ; mais il n'en pouvoit pas gouverner deux, & Zozime en avoit mis quatre ſous celui d'Arles. Celeſtin qui ſucceda à Boniface, confirma cette ſentence l'an 428. & ordonna qu'un Métropolitain ſeroit content d'une Province. Enfin il arriva qu'Hilaire Evêque d'Arles ayant entrepris ſur le fondement des vieilles prétentions, beaucoup de choſes hors de ſa Province, & entr'autres de dépoſer Chelidonius qui n'en étoit pas, parce qu'il avoit épouſé une veuve avant ſon Ordination, & préſidé à des jugemens de mort ; le dépoſé porta ſa plainte à Rome, où pour lors Leon I. tenoit le Siége, & Hilaire crut qu'il y devoit aller pour ſoûtenir ſa ſentence. C'étoit un Prélat d'éminente vertu ; mais ſoit qu'au fond il eût droit ou non, la liberté que ſa bonne conſcience, & le mépris des choſes du monde lui avoient acquiſe, n'agrea pas en cette Cour-là, il parla trop hardiment contre ſa domination, & laſſé de la longueur de ſes procedures, il ſe retira avant la fin du jugement. Sa maniere d'agir ayant paru trop préſompteuſe à Leon, il écouta ſes parties, & non-ſeulement caſſa ce qu'il avoit ordonné touchant Chelidonius ; mais le condamna lui-même ſur divers chefs d'attentat, & le priva de tous ſes droits, horſmis de la dignité Epiſcopale, qu'il lui laiſſa par compaſſion ; ſi bien qu'il rendit l'autorité ſur la Province Viennoiſe à Vienne même, comme à la Métropole. Il dit dans ſes lettres, qu'il le fait ſuivant les anciennes régles, & il aſſure pour excuſer Zozime, que ce Pape n'avoit attribué ce droit à Patrocle, que par un privilege perſonnel. Il faut croire qu'il n'avoit pas vû les lettres de Zozime ; car elles parlent tout autrement. L'Empereur Valentinian III. confirma la ſentence de Leon par un Edit exprès, traitant Hilaire d'audacieux & de violent : & de plus il ordonna que les mandemens du Siége Apoſtolique ſeroient reçus des autres Evêques, & eux obligez d'aller à Rome, lorſqu'ils y ſeroient appellez en jugement. Il aſſure que ce droit avoit déja été attribué à ce Siége par ſes peres, & il en fonde la primauté ſur trois chefs qui ſont, le Siége de ſaint Pierre, la dignité de la ville, & les ordonnances du Concile. Après la mort d'Hilaire, Ravennius ſon ſucceſſeur ſçachant mieux que lui ménager les bonnes graces de Leon, lui demanda le rétabliſſement des droits de ſon Egliſe conformément à l'ordonnance de Zozime, les autres Evêques qui avoient été diſtraits de ſa juriſdiction, ſe joignant avec lui pour cette requête. L'Evêque de Vienne avoit pris les devants ; mais Leon ſans avoir égard à autre choſe qu'à la juſtice, confirma l'ordonnance du Concile de Turin, attribuant à Vienne les quatre Egliſes voiſines, Valence, Tarantaiſe, Geneve & Grenoble, & laiſſant le reſte à Arles. Depuis ce tems, Leon & ſes ſucceſſeurs ont témoigné une affection particuliere aux Evêques d'Arles ; ils leur adreſſoient leurs lettres pour les faire voir aux autres Egliſes des Gaules, & de plus ils leur commirent leur Vicariat dans ces Provinces en certaines choſes.

Il eſt remarquable que lorſque Leon ôta les droits de Métropolitain à Hilaire d'Arles, il s'excuſa de ſe les vouloir attribuer, comme d'une calomnie que cet Evêque eût pû avancer pour ſoûlever les autres contre ſes ordonnances, & proteſta qu'il n'avoit deſſein que d'empêcher les nouveautez, & d'affermir davantage les droits de chacune des Egliſes. Le Pape Hilarius ſon ſucceſſeur,

Ce que firent Celeſtin & Boniface en cette affaire.

Ce que fit le Pape Leon contre Hilaire d'Arles.

avouë en termes exprès, que c'étoit le seul but de la loi de l'Empereur, & l'unique prétention du Saint Siége.

Heresie de Vigilantius, natif de Cominges.

XXII. Pendant ces contestations, il se forma un monstre, je veux dire un Héresiarque dans la Gaule, qui n'en avoit jamais produit aucun. C'étoit Vigilantius natif du païs de Cominges, & Curé dans l'Evêché de Barcelone, comme l'a écrit Gennadius. Cet homme entr'autres choses trouvoit à réduire à la continence des Clercs, à l'état Monastique, à la renonciation que les Moines faisoient à tous les biens du monde, à l'honneur qu'on rendoit aux Martyrs & à leurs Reliques, & aux aumônes qu'on envoyoit en Jerusalem ; car la dévotion pour ces lieux saints avoit commencé dés ce tems-là. Il sema ses opinions dans la Gaule Aquitanique, après l'an trois cens quatre-vingt-dix ; mais elles n'y germerent pas, ou furent aussitôt étouffées, de sorte qu'elles seroient inconnuës, si ce n'étoit le livre que saint Jerôme fit pour les combattre.

Heresie des Pelagiens.

L'héresie des Pelagiens, qui commença à lever la tête peu d'années après, ne fut pas étouffée de même : elle jetta de très-profondes racines, & s'étendit bien loin dans les païs & dans la suite des tems. Voici les trois points capitaux de cette héresie : 1. *Qu'il n'y a point de peché originel.* 2. *Qu'un homme qui a reçû de Dieu la connoissance & la lumiere peut acquerir son amour, & se porter à bien faire par les seules forces du franc arbitre, sans avoir besoin d'un nouveau secours d'enhaut.* 3. *Que la grace de* JESUS-CHRIST *est donnée selon les merites & les bonnes dispositions qui l'ont précedées.* Cette troisiéme proposition eut parmi eux autant de sens qu'en avoit le nom de grace ; tantôt ils la prenoient pour la remission des pechez, tantôt pour la perfection de l'amour de la justice, tantôt pour la délivrance des tentations, quelquefois pour la prédication de l'Evangile, souvent pour la lumiere interieure, une autre fois pour la foi parfaite & la connoissance de JESUS-CHRIST, pour son exemple & pour ses Sacremens.

Ses trois principaux points.

Deux Moines, Celestius & Pelagius, en sont les Auteurs.

Cette orgueilleuse doctrine eut pour trompetes deux Moines, Pelagius & Celestius, le premier plus adroit, plus retenu & plus poli, le second plus vif, & plus entreprenant, tous deux pourvûs de beaucoup d'esprit, de doctrine & d'éloquence. Ils avoient été nourris, & comme je crois étoient nez dans les Isles Britanniques, soit en Angleterre, soit en Ecosse ou dans les Isles Hebrides, ou dans l'Hibernie, qu'on a nommée autrefois la grande Ecosse. Ils étoient tombez dans ces erreurs, en voulant comprendre & expliquer par les principes de la Philosophie, & selon le sens commun, les raisons & la justice de la conduite de Dieu sur les créatures raisonnables. Ils croyoient qu'aucun ne pouvoit être injuste & coupable que par le mal qu'il avoit fait en le pouvant éviter ; & de ce principe ils concluoient qu'un enfant qui sort du ventre de sa mere ne pouvoit pas être criminel : & partant que la nature telle qu'elle est dans les hommes, étoit droite & exempte de corruption, donc en état d'accomplir tous les devoirs que Dieu demande d'elle. Et comme ils voyoient bien qu'on leur objecteroit qu'elle ne possedoit pas l'amour de la justice, qui est la source de toutes les vertus chrétiennes, ils soutenoient qu'elle la pouvoit acquerir d'elle-même. Mais parce que c'étoit une proposition fort odieuse de soûtenir qu'un homme pût se donner un bien qu'il n'avoit pas reçû de Dieu, & qui est le plus grand de tous les biens, ils se contenterent de dire qu'il le pouvoit

Les inductions qu'ils tiroient de leurs principes.

mériter s'il uſoit comme il devoit de ceux qu'il avoit reçûs. D'abord ils ne propoſoient ces maximes qu'à ceux qu'ils en trouvoient ſuſceptibles, ou les débitoient ſous des termes couvers & ambigus, ou comme le ſentiment des autres, ou par forme de queſtions douteuſes. On ne ſçait s'ils commencerent à dogmatizer dans les Iſles Britanniques; mais ils paſſerent de-là dans la Gaule. Il ne faut pas dire que ce fût avec le Tiran Conſtantin, au moins ſi le Pelage dont parle ſaint Chryſoſtome en ſon Epître à Olympias, eſt celui dont nous parlons : car cette Epître eſt de l'an 406. ou 7. & ce Tiran ne deſcendit en Gaule qu'en 408. Il ſe peut bien faire néanmoins que Pelage eût connu conſtans fils de Conſtantin dans le Monaſtére, & que ſçachant qu'il avoit quitté le froc, & qu'il étoit deſtiné ſucceſſeur à l'Empire, il vint le trouver à Arles, & que ſous ſa protection il dogmatiſa plus librement dans la Narbonnoiſe. Il eſt certain qu'en l'an 409. Conſtantin ayant fait paix avec Honorius, Pelage paſſa en Italie, où il trouva Rufin qui le confirma dans ſes mauvais ſentimens. Il demeura deux ans entiers à Rome, & en ſortit dix mois avant qu'elle fût ſaccagée par Alaric, pour aller en Sicile, & de-là en Afrique; où ayant vû ſaint Auguſtin en paſſant, il ſe retira en Orient; mais ſon compagnon Celeſtius demeura, comme je croi, en Afrique. Les plus vigilans d'entre les Paſteurs découvrirent bien-tôt ces loups cachez ſous des peaux de brebis. Celeſtius fut premierement condamné par l'Egliſe de Carthage, où il avoit voulu débiter ſes mauvaiſes denrées, l'an quatre cens douze, puis par les Conciles de Carthage & de Milevis l'an quatre cens ſeize. Cependant Pelage croyoit être à couvert en Paleſtine ſous la protection de Jean Evêque de Jeruſalem, qui ſoûtenoit auſſi les Origeniſtes, dont la doctrine avoit beaucoup de raport avec la ſienne. Mais Heros Evêque d'Arles, & Lazare d'Aix, ayant éventé les méchans dogmes que lui & Celeſtius avoient ſemez dans la Gaule, ſe rendirent leurs parties, & envoyerent les chefs de cette accuſation aux Prélats de la Paleſtine. On aſſembla pour ce ſujet un Concile à Dioſpolis l'an quatre cens quinze: mais les deux accuſateurs ne purent s'y trouver, Lazare ayant été arrêté en chemin par une maladie, & ſon confrere par la néceſſité de l'aſſiſter. Ainſi Pelage ſe juſtifia aiſément, donnant un ſens Catholique à quelques-unes de ſes propoſitions, & déſavoüant & condamnant les autres, ſpecialement ces trois que nous avons rapportées. Le Pape Innocent mieux informé que ces Evêques, des ruſes de Pelage, le condamna avec ſes erreurs l'an quatre cens dix-ſept. Depuis Zozime ayant été trompé par les feintes ſoûmiſſions de ce Moine & de Celeſtius ſon compagnon, prit en quelque façon leur défenſe contre Heros & Lazare, & blâma les Evêques d'Afrique de ce qu'ils avoient décerné contr'eux; toutefois lorſqu'ils lui eurent fait connoître la vérité, il entra tout-à-fait dans leurs ſentimens. Pelagius & Celeſtius s'étant donc retirez, il les condamna, & publia par toute la terre le jugement que le Concile d'Afrique avoit prononcé contr'eux. L'Empereur Honorius le confirma auſſi par ſes Edits; enſuite de quoi ils furent traitez par tout comme hérétiques : de ſorte qu'il ne fut pas beſoin d'un Concile œcumenique pour achever de les abatre. Néanmoins leur héréſie fut depuis foudroyée par celui d'Epheſe avec celle de Neſtorius, parce que quelques Evêques, entr'autres un nommé Julien

Paſſent en Gaule.

Pelage ſe juſtifie au Concile de Dioſpolis.

Puis Pelagius en Italie, Celeſtius en Afrique.

Cette héreſie foudroyée au Concile d'Epheſe.

qui s'étoit rendu célébre en attaquant ſaint Auguſtin le Docteur de la grace, avoient auſſi ſoûtenu le parti des Neſtoriens.

Eſt battu par ſaint Auguſtin.

Avant cela les Pelagiens ſe voyant batus de tous côtez par les cenſures des Conciles, des Papes & des autres Evêques; & ſur-tout par les armes redoutables du grand ſaint Auguſtin, avoient commencé à moderer leurs opinions, & s'étoient arrêtez à cet article; *que Dieu donnoit la charité au merite de la foi, laquelle venoit de l'homme*; *& que ſi la foi étoit un don de Dieu, il le faiſoit à un premier commencement au deſir de le croire.* Car leur orgueil indomptable vouloit toûjours trouver dans l'homme la cauſe de ſon élection & de ſa vocation. Les Gaules qui juſques-là avoient été exemptes d'erreurs, ne ſe défendirent pas tout-à-fait de celle-là qui étoit fort ſubtile. Il y en eut qui ſe laiſſerent tromper à cette apparence; mais comme c'étoit toûjours détruire la grace que de l'attribuer aux mérites; ce temperament ne ſatisfit pas l'Egliſe, & ſaint Auguſtin le combattit avec ſa force ordinaire.

Prêtres de Marſeille trouvent ſa doctrine rude; leur erreur.

Quelques Prêtres de Marſeille & de ces quartiers-là trouverent la doctrine de ce Pere un peu trop rude; & voyant qu'il ne leur laiſſoit aucun milieu, ils aimerent mieux ſe jetter dans cette opinion; *que l'homme acquiert la Foi ſans que Dieu la lui donne, & qu'il ſe la donne ſans l'avoir reçûë*, que de conſentir aux concluſions qui ſe tiroient de la verité contraire touchant l'élection gratuite. Saint Proſper lui en écrivit une lettre fort exacte & fort judicieuſe, & mérita de recevoir de lui pour réponſe deux livres de la Prédeſtination & de la Perſevérance; dont les Papes, particulierement Hormiſdas, ont adopté la doctrine à l'Egliſe Romaine. Après ſa mort Proſper heritier de ſes lumieres & de ſa ſageſſe, refuta les calomnies & les plaintes de ces Prêtres-là, avec autant de prudence que de doctrine, & s'adreſſa au Pape Celeſtin pour arrêter le cours de leur mauvaiſe doctrine. Celeſtin mit auſſi-tôt la main à l'œuvre, & leur coupa pied par cette grande lettre, où il maintient la réputation de S. Auguſtin contre ſes adverſaires, ſur les points dont il étoit accuſé, & confirme tous les articles que les autres combattoient. Ce qu'il fait ſi expreſſément, que quelques-uns croyent que Proſper en avoit été le Secretaire; comme en effet il le fut des lettres de Leon I. contre Eutyches.

Proſper les convainquit.

Saint Hilaire Evêque d'Arles avoit favoriſé le ſentiment de ces Prêtres; mais depuis la réponſe de ſaint Auguſtin à Proſper, il s'en étoit ſéparé, & il n'y avoit plus aucun Prélat qui l'appuyât; mais ſeulement quelques Prêtres, qui pourtant n'oſoient faire paroître leurs ſentimens & leurs plaintes, que par de ſecrets murmures. Caſſien étoit le principal & le plus conſiderable de tous. Il avoit pris naiſſance en Scythie, & après avoir demeuré long-tems dans les Monaſtéres d'Egypte où il avoit été élevé avec ſaint Chryſoſtome, étoit paſſé en Orient, où il avoit demeuré, puis étant venu en Gaule, s'étoit enfin arrêté à Marſeille, où il fonda deux Monaſtéres, & compoſa des livres fort utiles pour les Moines, dans leſquels il tranſcrivit ce qu'il avoit vû & appris en Egypte. Il y en a un touchant les conférences des Peres, où il leur fait faire beaucoup de diſcours pour appuyer ſon ſentiment; mais Proſper le refuta ſous le titre de Collateur ſur cette même matiere. Il compoſa encore un poëme très-docte & auſſi poli que le pouvoit porter l'air de ce tems-là, avec quelques épigrammes, &

Qui étoit Caſſien & ſes Livres.

& les réponſes aux objections d'un nommé Vincent & d'autres perſonnes des Gaules, & de la côte de Gennes. Mais quelque effort qu'il ſçût faire, il ne pût entierement déraciner cette erreur de ſon vivant, elle répullula encore après ſa mort. Le Concile d'Orange acheva de l'étouffer dans la Gaule l'an 441. comme firent les voyages de ſaint Germain & de ſaint Loup dans la grande Bretagne, ainſi que nous l'avons dit ailleurs. Mais il eſt bon de remarquer, qu'encore que l'opinion de ces Pretres qu'on nomma *Semi Pelagiens*, ait paſſé pour une héréſie, néanmoins ceux qui l'ont défendue n'ont jamais été tenus pour hérétiques, & n'ont point été ſéparez de l'Egliſe.

Concile d'Orange acheve d'abolir le Pelagianiſme.

Semi Pelagiens n'ont point été tenus pour hérétiques.

XXIII. Si durant les cinq premiers ſiécles, les Gaules furent la partie de la Chrétienté la moins troublée par les Schiſmes & par les Héréſies, c'eſt que Dieu leur fit la grace de les éclairer ſalutairement par la ſainteté, & par la bonne vie de grande quantité de vertueux Prélats & de ſages Eccleſiaſtiques. Je ne parle point de ces illuſtres Martyrs, qui les empourprerent de leur ſang; j'en ai déja rapporté les noms : mais de ceux qui depuis la paix l'ont édifié par leur vie exemplaire. La plus grande partie de nos Evêques durant les cinq premiers ſiécles, ont été illuſtres par leur éminente vertu. Pluſieurs Evêchez comptent au nombre des Saints ſix ou ſept de leurs premiers Paſteurs, d'autres huit à dix, quelques-uns juſqu'à douze & à quatorze; mais comme on ne ſçait que les noms de pluſieurs d'entr'eux, & que leurs Actes ne ſont marquez que dans le livre de l'Eternité, je craindrois de donner plus d'ennui que d'édification, ſi je les voulois tous rapporter. Je puis bien néanmoins remarquer que Severin de Cologne, qui mourut à Bordeaux, & ſes reliques y ſont dans un Fauxbourg qui porte ſon nom, S. Maximin de Treves, Servais de Tongres, Hilaire de Poitiers, Martin de Tours, Brice ſon ſucceſſeur, Germain d'Auxerre, Loup de Troyes, Mellon & Victrice de Roüen, Exupere de Toulouſe, un autre Exupere de Bayeux, on l'appelle vulgairement ſaint Spire, & ſon corps eſt à Corbeil, Gaude d'Evreux, Urſicin de Sens, Euverte & Aignan d'Orleans, René d'Angers, ſur lequel les Critiques diſputent ſi c'eſt ſon nom qui a donné lieu à la croyance vulgaire, qu'il fût reſſuſcité de mort à vie, ou ſi en effet ce fût un tel miracle qui lui fit donner ce nom; Palladius ou Palais de Bourges, Sidonius de Clermont, Julien du Mans, Aventin de Chartres, Marcellin d'Ambrun, Mamert de Vienne, qui inſtitua les Rogations, & Nicaiſe de Digne, le ſeul Evêque de l'Egliſe Gallicane, qui aſſiſta au premier Concile de Nicée, y ſont les plus connus & les plus révérez des peuples; mais particulierement le grand ſaint Martin. Il a paſſé pour le ſecond Apôtre des Gaules, Dieu l'a honoré d'une infinité de faveurs durant ſa vie; ſa mort a long-tems ſervi d'époque pour la Chronologie à nos Ecrivains. On célébroit ſa fête comme une des grandes fêtes de l'année; l'Egliſe qui fut bâtie ſur ſon tombeau étoit un azile aſſuré pour toutes ſortes de criminels, même en cas de leze-Majeſté; nos Princes le reclamoient dans leurs plus grands beſoins, ils portoient ſa chape ou manteau dans les combats, & il n'y a jamais eu de Saints dans les Gaules, à l'honneur duquel on ait tant bâti d'Egliſes & tant de Chapelles.

Les ſaints Prélats.

S. Martin le plus illuſtre ſaint des Gaules.

Ecrivains Eccleſiaſtiques des Gaules.

XXIV. La ſainteté d'un ſi grand nombre de bons Prélats recevoit un relief & un éclat merveilleux de leur émi-

nente doctrine. Nos Egliſes n'eſtimoient point un zéle quelque ardent qu'il fût, s'il n'étoit accompagné des lumieres néceſſaires pour guider les peuples. Mais autant qu'ils avoient de connoiſſance par deſſus le vulgaire, autant ils avoient de modeſtie & d'humilité. Ils rendoient leurs inſtructions populaires & intelligibles : & quoique bien verſez dans les points de la ſublime Théologie, ils ne compoſoient jamais de livres, que lorſqu'il falloit combattre les héréſies, ou quelque grand déréglement, ou qu'ils étoient obligez de ſoûtenir une vérité importante, & de défendre un ancien uſage de l'Egliſe, ou de s'oppoſer à quelque dangereuſe nouveauté : c'eſt pourquoi nous avons ſi peu d'Ecrivains Eccleſiaſtiques de ce tems-là, outre que le cours des années nous en a dérobé ou caché que ques-uns. Ainſi les deux premiers ſiécles ne nous fourniſſent que ſaint Irenée de Lyon, & ſaint Victorin de Poitiers. Nous avons déja parlé du premier : pour l'autre il avoit fait des commentaires ſur pluſieurs livres du vieux Teſtament, ſur l'Apocalypſe, & contre les héréſies de ſon tems, mais il ne nous en eſt rien demeuré. Saint Jerôme dit qu'il étoit plus docte en Grec qu'en Latin, & que ce qu'il a écrit eſt d'un ſtile peu élevé, mais que ſa doctrine eſt fort ſublime. Celle de ſaint Hilaire de Poitiers l'étoit encore davantage & ſon ſtile fort & rapide. Le plus beau de ſes ouvrages eſt celui de la Trinité en douze livres contre les Ariens. Il fut ſecondé dans ſes glorieux combats par Phœbadius Evêque d'Agen, qui attaqua vivement ces Hérétiques par des livres qu'on voit encore dans ce recuëil qu'on nomme la bibliotheque des Peres. Pourquoi oublierons-nous ſaint Ambroiſe l'un des quatre Docteurs de l'Egliſe Latine, puiſque les Gaules ont vû ſa naiſſance, & le préſage par leque le Ciel voulut marquer quelle ſeroit un jour la douceur de ſon éloquence, & l'utilité de ces travaux. Car comme Paulin ſon diſciple & ſon Diacre l'aſſure dans ſa vie qu'il a écrite, il naquit dans le Pretoire, ſon pere qui portoit même nom que lui, étant Prefet des Gaules, & un eſſein de mouches à miel, vint ſe repoſer ſur ſes lévres, lorſqu'il étoit encore dans le berceau. L'Italie l'a retiré à elle, & a profité de ſes exemples & de ſes lumieres qui éclairent encore aujourd'hui toute l'Egliſe. Mais Severe Sulpice eſt tout entier aux Gaules, il leur doit ſa naiſſance, il leur a donné ſa vie, & les a illuſtrées par ſes écrits & non moins par un amour ſingulier de la pauvreté & de l'humilité. Ses vertus paroiſſent dans ſes œuvres : on y voit encore reſpirer l'air & le genie de ce grand ſaint Martin dans la compagnie & l'amitié duquel il s'étoit formé. Il a compoſé un livre de ſa vie, deux autres où il traite en forme de dialogue des Moines d'Orient, & de ce grand Saint, quelques lettres où il parle encore de lui, & un abregé de l'hiſtoire ſacrée depuis le commencement du monde juſqu'au cinquiéme ſiécle. Aucun Auteur de ces tems-là n'a écrit avec plus de politeſſe & plus de pureté : pluſieurs croyent qu'il forma ſon ſtile ſur celui de Saluſte, quoiqu'il n'en approche que de bien loin. Sur la fin de ſes jours il fut trompé par les Pelagiens ; mais ayant reconnu ſa faute, & qu'il y étoit tombé pour avoir trop parlé, il ſe condamna au ſilence juſqu'à la mort. Le Pape Gelaſe a mis ſes livres au nombre des Apocryphes, c'eſt-à-dire, de ceux qui ne ſont pas exemps d'erreur. C'eſt probablement, à cauſe qu'il favoriſoit l'opinion des Millenaires, qui s'imaginoient que les Saints s'arrêteroient encore ſur la

Pourquoi il y en a eu ſi peu dans les premiers ſiecles.

Saint Irenée, ſaint Victorin.

S. Hilaire.

Phœbadius.

S. Ambroiſe.

Severe Sulpice.

Ses écrits ſuſpects de la réverie des Millenaires.

terre mille ans après la Reſurrection, & qu'ils y meneroient à peu près une telle vie qu'avoit été celle d'Adam dans le Paradis terreſtre, pour ſe rendre capables d'une autre vie toute celeſte & toute divine, par ce ſecond état qui ſeroit comme un milieu entre celui des Anges, & celui des mortels, & comme un paſſage de l'exil à la patrie. Cette imagination avoit plû à quelques Peres de l'Egliſe, trompez par Papias Diſciple des Apôtres, qui lui avoit donné cours par ſimplicité plûtôt que par curioſité. Il l'avoit expliquée d'une façon un peu groſſiere, ſaint Irenée la rendit plus ſpirituelle & plus plauſible ; mais Apollinaire y joignit de dangereuſes erreurs, & par ce moyen la rendit odieuſe, en ſorte qu'on la rejetta. Néanmoins on ne l'a point condamnée, ni prononcé qu'elle fût entierement contraire à la Foi; & elle s'eſt plûtôt diſſipée comme une fable, qu'on ne l'a exterminée comme une héréſie.

Retice d'Autun, Victrice de Roüen.

Saint Jerôme met au nombre des Ecrivains Eccleſiaſtiques Retice Evêque d'Autun, dont il cotte des Commentaires ſur le Cantique des Cantiques, & un grand ouvrage contre Novatien ; ces pieces ſont perduës. Il nous témoigne auſſi que Sabbatius Evêque des Gaules, il ne dit point en quelle ville, écrivit à la priere d'une ſainte fille un livre de la Foi contre Marcion & les Valentiniens, mais il ne ſe voit plus. Il eſt bien à croire auſſi que Victrice Evêque de Roüen, qui étoit un grand Prelat & fort ſoigneux de la diſcipline Eccleſiaſtique, en écrivit aux autres Egliſes, mais il ne nous en eſt rien reſté. Néanmoins nous ſçavons qu'il conſulta Innocent ſur ces matieres, parce que nous avons la réponſe que ce Pape lui fit. Saint Eucher Evêque de Lyon a été auſſi fort célebre par ſes écrits; mais le tems qui conſume tout, ne nous en a laiſſé que deux lettres, l'une à un de ſes parens ſur le mépris du monde, l'autre à ſaint Hilaire, qui fut depuis Evêque d'Arles. Je mettrai encore au rang de nos Ecrivains Eccleſiaſtiques le Moine Caſſian, & ſaint Paulin Evêque de Nole, quoique le premier fût Scythe, & que l'autre ſoit mort en Italie, parce que Caſſian a écrit dans les Gaules, & pour les Gaulois, particulierement pour les Moines, & que ſaint Paulin y reçut la naiſſance dans la ville de Bordeaux. Caſſian a écrit des livres fort utiles pour la vie Monaſtique ; mais le Pape Gelaſe les a notez comme apocryphes, parce qu'il y avoit ſemé ſubtilement quelque zizanie des Semi-Pelagiens. Il compoſa auſſi ſept petits livres contre Neſtorius à la priere de Leon, qui depuis fut élevé au Siege de ſaint Pierre. Pour ſaint Paulin, il a fait pluſieurs ouvrages en proſe & en vers, dont les premiers firent concevoir à ſaint Jerôme une grande opinion de la beauté de ſon eſprit; mais par humilité il négligea cette gloire, auſſi-bien qu'il avoit quitté ſa femme, & mépriſé ſes grandes richeſſes, & tous les autres avantages que ſa naiſſance lui avoit acquis, pour ſe donner entierement à Dieu, & finir ſes jours dans un Monaſtere. On ne voit plus rien de ſa Proſe que des Lettres qu'il adreſſe à pluſieurs Eccleſiaſtiques des plus illuſtres & des plus ſaints de ſon tems, & de ſa Poëſie que quelques vers ſur des matieres de pieté, particulierement ſur ſaint Felix Martyr Evêque de Nole, auquel il payoit tous les ans le tribut d'une piece en vers qu'il compoſoit à ſa loüange.

Caſſian & S. Paulin.

Les Moines.

XXV. Le Chriſtianiſme qui eſt un entier détachement des vanitez & des affections du monde, venant à ſe relacher, en s'étendant, l'eſprit de Dieu,

pour conſerver la véritable piété & la premiere vertu des Chrétiens, inſpira à quelques Saints & dévots perſonnages de ſe retirer des compagnies, & de ſe recuëillir dans la ſolitude. De-là eſt né l'état Monachal qui devroit être comme le modéle de la perfection. Il prit naiſſance, ſelon ſaint Jerôme, par une telle occaſion. Un Chrétien fuyant la perſécution de Decius, & les embûches de ſon beau-frere, qui le vouloit livrer pour avoir ſon bien, s'étant allé cacher dans le deſert : aprés y avoir demeuré quelque tems, choiſit volontairement cette retraite qu'il n'avoit priſe que par néceſſité, & réſolut d'y perſeverer. Pluſieurs autres, ſoit qu'un même ſujet les eût mis dans le même état, ſoit qu'ils fuſſent touchez de ſon exemple, choiſirent un pareil genre de vie. Saint Paul l'Hermite & ſaint Antoine la pratiquerent, & on les peut appeller les Peres des Hermites. Toutefois quand ſaint Antoine commença ſa retraite, il y avoit déja pluſieurs perſonnes qui vivoient fort retirée dans les villages & dans les fauxbourgs des villes; & peut-étre qu'il y en avoit de plus anciens que ſaint Paul; mais je ne ſçai ſi on les pourroit appeller proprement Moines. Caſſien veut rapporter l'origine des Monaſtéres aux Apôtres, & faire croire qu'ils furent inſtituez par ſaint Marc, & que c'eſt d'eux que veut parler Philon dans ſon livre de la vie contemplative. Mais à bien examiner la choſe, il faut plûtôt dire qu'il dépeint en cet endroit les Fidéles de l'Egliſe d'Alexandrie. En effet la diſtinction qu'on y remarque des Miniſteres Eccleſiaſtiques reſſent plûtôt l'Egliſe que le Monaſtére; auſſi ſaint Jerôme ſe ſert de ce paſſage pour montrer que la vie Monaſtique eſt une imitation de celle des premiers Chrétiens.

Quelle occaſion donna commencement à l'état Monachal.

Saint Antoine fut le premier qui peupla les deſerts, qui rendit cet état célébre, & qui lui donna quelque forme & quelque diſcipline, plûtôt par ſa conduite & par ſes exemples, que par des régles & des inſtituts; on voit néanmoins une regle qui porte ſon nom. Il ſemble que Dieu l'eût deſtiné pour recevoir dans la ſolitude la plus pure partie de l'Egliſe, quand le monde vint à ſe mêler avec elle, & qu'elle ne put plus éloigner ceux qui étoient corrompus. En peu de tems cette ſainte nation, ce peuple qui ſe perpetuë ſans mariages & ſans enfantemens multiplia de telle ſorte, que les deſerts de l'Egypte ſe virent remplis de Monaſteres auſſi peuplez que beaucoup de bonnes villes; & de-là elle ſe répandit en moins de cent ans non-ſeulement dans la Paleſtine, dans l'Arabie, dans l'Aſie & dans la Grece, mais même dans l'Italie, dans l'Afrique & dans les Gaules. Les plus célébres Evêques tâchoient d'introduire cette ſorte de regularité dans le Clergé duquel elle avoit été puiſée, & pour cet effet ils y mettoient la communauté des biens, mais ſans différence d'habits, & ſans auſteritez extraordinaires : car pour la chaſteté & l'obéïſſance, elles étoient autant attachées à l'état des Clercs & dans un degré plus noble, qu'à celui des Moines. La croyance ordinaire eſt que ſaint Auguſtin fut l'Auteur de cette inſtitution de Clercs Moines, ou Clercs Canoniques, c'eſt-à-dire reguliers, qui ſuivoient la maniere de vivre des premiers Chrétiens, & que de l'Afrique où il l'établit, elle ſe communiqua à toutes les autres Egliſes, particulierement à celles de l'Occident. Néanmonis quelques ſçavans hommes ont remarqué qu'Euſebe Evêque de Verceil avoit fait avant lui un établiſſement ſemblable. Ces Clercs Reguliers ne faiſoient pas au commencement un corps à part; comme

S. Antoine peuple les deſerts.

Ceux d'Egypte remplis de Monaſteres, d'où ils s'épanlent dans l'Orient & dans l'Occident.

Clercs reguliers ou Chanoines.

ils ont fait depuis, mais une partie du Clergé. Nous en voyons encore des marques en quelques Egliſes de France, où ils ont des prebendes, & aſſiſtent au Chœur avec les autres. Je dirai même qu'il y avoit quelque choſe de pareil dans les Gaules, ſi l'on conſidere ce que dit Severe Sulpice du Monaſtere que ſaint Martin établit au lieu qu'on appelle encore aujourd'hui Maire-Moutier, car on y verra plûtôt la forme d'un Seminaire de Clercs que d'un Couvent ; & au lieu que les Abbez élevoient leurs Moines dans le travail des mains, & vouloient que ce fût leur principale occupation, ce grand Saint ne ſouffroit dans ſon Monaſtere d'autre ouvrage que celui de l'Ecriture qui ſervoit à l'inſtruction des jeunes gens, & celui de la priere qui contenoit l'étude & la meditation. A l'exemple de ſaint Martin, pluſieurs Evêques des Gaules avec le tems, établirent des Monaſteres auprès d'eux, où ils ſe retiroient de fois à autres pour ſe recolliger. On en voit des preuves dans la vie de ſaint Germain d'Auxerre, & dans celle de ſaint Loup de Troye ; & l'on peut remarquer dans pluſieurs villes, qu'ils y ont ſouvent choiſi leur ſépulture. Mais auſſi ces Moines-là leur étoient en quelque façon plus attachez & plus ſoumis, s'il ſe peut dire, que le reſte du Clergé. C'étoit comme leur famille domeſtique, & ils les élevoient à la Clericature, lorſqu'ils les en jugeoient dignes, ayant égard non pas ſeulement à la bonne vie, mais auſſi à la capacité. Car ſouvent ils trouvoient qu'un bon Moine étoit un mauvais Clerc, & avec le tems on a reconnu que ceux qui avoient été nourris dans le monde, pourvû qu'ils n'en euſſent pas les vices, étoient plus propres à l'Epiſcopat que ceux que l'on prenoit à l'ombre des Cloîtres. Severe Sulpice nous fait une étrange peinture de ces Moines, qui après avoir été nourris des loüanges du peuple, des flateries des femmelettes, & d'une vaine réputation de ſainteté, avoient été élevez à la Clericature. Il dit en un mot qu'il n'y en avoit point de plus ſuperbes, ni de plus voluptueux que ceux qui d'une vie pauvre & exterieurement humiliée, paſſoient à ce degré.

Evêques avoient des Monaſteres près de leurs Egliſes.

Les Clercs nourris dans le monde, plus propres à l'Epiſcopat que les Moines.

Or les premiers Moines du commencement vivoient ſeuls & dans le deſert, & on les appelloit Anachoretes ou Hermites ; après il y en eut pluſieurs qui ſe rangerent dans un même lieu & dans une forme de vie commune ; à cauſe de cela on les nomma Cœnobites. Celui qui les gouvernoit & conduiſoit, s'appelloit Abbé, & s'il regiſſoit pluſieurs Monaſteres, Archimandrite. Entre les Cœnobites, il s'en trouvoit quelques-uns, qui pour vivre plus auſterement, ſe ſeparoient du gros des autres avec le congé de l'Abbé, & ſe retiroient bien avant dans les deſerts, où quelquefois ils ſe renfermoient dans une grotte, ſans en jamais ſortir. Ils ne tenoient aucun rang dans la Hierarchie, mais étoient purement laïques, & on les traitoit comme tels : il falloit qu'ils vinſſent à l'Egliſe Paroiſſiale avec le peuple recevoir les Sacremens, & ils n'avoient point d'autres Prêtres que les Paſteurs ordinaires. Aprés on leur accorda de préſenter quelques-uns des leurs à l'Evêque Dioceſain, qui les ordonnoit s'il les en jugeoit capables. Mais ils ne célébroient que pour leurs freres, & les ſéculiers n'entroient point dans leur chapelle durant le Service divin. Les Penitens publics choiſiſſoient ſouvent cette ſorte de vie, qui en effet étoit un vrai état de penitence. Les Monaſteres étoient au commencement fort éloignez des villes & des bourgs, & il n'y avoit rien de ſi contraire à l'état Monachal, que la frequen-

Quatre ſortes de Moines.

tation du monde, & l'approche des lieux où il y avoit beaucoup d'hommes : mais depuis ils ſe ſont logez tout au milieu des plus grandes citez, où ils ont bâti des villes à l'entour d'eux.

De quelles espéces il y en avoit dans les Gaules.

Dans les Gaules j'en remarque trois ou quatre ſortes, outre ceux qui vivoient dans les Monaſteres des Eveques : la premiere de ceux qui étoient en commun ſous un Abbé : la ſeconde, de ceux qui ayant appris à mortifier leurs paſſions ſous une regle commune, & s'étant élevez à une perfection extraordinaire, ſe retiroient dans la ſolitude, comme nous avons dit, & ſe faiſoient Hermites ; ce genre de vie étoit fort dangereux pour ceux qui n'étoient pas aſſez avancez dans la vertu : la troiſiéme, de ceux qui vivoient enſemble par petites troupes de trois ou quatre, ſans chef & ſans conduite : celle-là étoit reputée fort imparfaite ; la quatriéme, de ceux qui vivoient ſeuls dans la ville à leur fantaiſie, ou qui employoient toute leur vie à courir de Province en Province, & de Monaſtere en Monaſtere, ſous pretexte de viſiter les lieux ſaints, ou les perſonnes les plus éminentes en vertu. Les ſages n'improuvoient pas cette conduite pour un tems, & pour des perſonnes capables d'en profiter, comme firent pluſieurs grands hommes de ce tems-là : mais la continuë en étoit blâmable, & la faiſoit degenerer en libertinage. Toute-fois ſaint Antoine dans ſa regle exhorte ſes Moines à la perſeverance dans le travail, dans la pauvreté, & dans la peregrination. Je ne parle point des Reclus ou Inclus : il y en avoit de l'un & de l'autre ſexe, qui s'enfermoient ſeuls dans de petites cellules qu'on leur bâtiſſoit, ou dans des lieux écartez, ou tout contre les Egliſes. A proprement parler, c'étoit une eſpece d'Hermites. On remarque encore dans la Loi des Empereurs, Valens, Valentinian & Gratian, une certaine eſpece de gens, ils ſe nommoient *Continents*, qui étoient fort adroits à vuider la bourſe des femmes & des ſimples, & à ſurprendre les jeunes gens : on ne ſçait s'ils étoient Moines ou Clercs, ou laïques, mais enfin c'étoient des faux devots. Je ne parle point d'une infinité d'autres differens Moines, qu'on peut trouver outre les quatre eſpeces dont nous avons parlé, parce qu'ils n'étoient pas connus dans les Gaules.

N'étoient point obligez de renoncer à leurs biens.

Il ne paroît pas que ce fût une néceſſité pour aucune de ces eſpeces, de renoncer à leurs biens, quoique les Saints les y exhortaſſent, leur remontrant que ſans ce délaiſſement, ils ne pouvoient pas ſe délivrer des embarras, des chagrins & des périls que cauſent les richeſſes. Même ceux qui ſortoient des Monaſteres ou de la ſolitude pour rentrer dans le monde, n'en étoient point exclus, quoique l'on conſiderât ce retour comme une prévarication, & le maniment qu'ils en euſſent pû faire demeurant Moines, comme une choſe très-dangereuſe, quelque juſte & charitable qu'il eût pû être. Mais c'étoit la coûtume, & preſque la regle de ceux qui embraſſoient l'Etat Monaſtique, de diſtribuer leurs biens aux pauvres, s'ils en pouvoient diſpoſer, autrement de les quitter ſans attendre qu'ils en fuſſent les maîtres. Néanmoins quand ces Communautez-là eurent une fois pris goût aux poſſeſſions temporelles, leurs Moines ne leur faiſoient pas de déplaiſir d'aller recuëillir la ſucceſſion de leurs parens, & d'en diſpoſer en leur faveur.

Toutes ſortes de Moines vivoient du travail de leurs mains.

Toutes ces quatre eſpeces de Moines & en tout païs, vivoient du travail de leurs mains : cette maxime de S. Paul, que celui qui ne travaille point, ne doit

point manger, étoit leur regle eſſentielle. Ceux même qui mangeoient fort peu ou qui ſe contentoient de racines & de fruits ſauvages, ne laiſſoient pas de travailler pour s'occuper, & quand ils manquoient de beſogne, plûtôt que d'être oiſifs, ils défaiſoient celle qu'ils avoient faite. Ils travailloient à toute ſorte de métiers : mais preferoient ceux qui ne demandoient pas tant de force de corps, ni tant de nourriture. Le plus ordinaire exercice étoit de faire des nattes & des paniers. Quelques-uns, mais en petit nombre & très parfaits, qui étant comme des Anges en des corps mortels, ſe ſoûtenoient miraculeuſemnt preſque ſans manger, n'avoient pour travail que l'étude ou la priere continuelle. Ils avoient tous en commun les jeûnes, les prieres, le chant des Pſeaumes. Leurs Abbez regloient tellement la priere qu'elle pût nourrir l'ame, & qu'ils euſſent le tems de méditer & de digerer la parole divine. Pour cela ils ne les chargeoient point d'enfaire un grand nombre avec empreſſement, ſçachant bien qu'elles n'euſſent que paſſé comme un torrent dans l'eſprit ſans y rien laiſſer. Pour leurs habits ils n'avoient rien de particulier, ni pour la forme, ni pour l'étoffe, ſinon qu'ils étoient fort modeſtes, & qu'ils ne changeoient point ſelon les modes du ſiecle : de ſorte qu'avec le tems ils ſe ſont trouvez ſinguliers. J'ai remarqué dans la regle de ſaint Pacome, qu'ils portoient la cucule ſur la tête, une peau de mouton ſur les épaules, & des galoches aux pieds, ce qui étoit l'habit ordinaire des pauvres païſans. Il y avoit preſqu'autant de regles que de Monaſteres, & même que de cellules : mais les livres que Caſſian compoſa ont ſervi d'inſtitution à ceux des Gaules, & même à tout l'Occident, depuis que ſaint Benoît en eut inſeré une partie dans la ſienne. Les plus autoriſées de ces regles en Orient furent celle de ſaint Antoine, celle de ſaint Pacome, celle des ſaints Peres, qui étoient Serapion, Paphnuce, & les deux Macaires, celle de S. Baſile, & la regle Orientale. En Occident celles de ſaint Ceſaire Evêque d'Arles, de ſaint Aurelian ſon arriere ſucceſſeur, de ſaint Ferreol Evêque d'Uſez, puis celle de ſaint Colomban Abbé venu d'Irlande, eurent grand renom. Mais celle de ſaint Benoît, qui fut apportée dans les Gaules par S. Maur ſon Diſciple, abſorba enfin toutes les autres, quoique d'abord elle y eût été peu ſuivie. Elles commandoient toutes l'abſtinence des viandes, le jeûne pour le moins deux fois la ſemaine, le ſilence, l'humilité & la modeſtie en toutes les actions. Il n'y en avoit pas une qui ne leur ordonnât de fuïr la frequentation des femmes, & la plûpart leur enjoignoient de s'abſtenir de vin, mais on ne les en pût jamais ſevrer : il falut que S. Benoît leur en accordât à leur ordinaire, quoiqu'il reconnût comme il le dit dans ſa regle, que le vin n'étoit pas le breuvage des Moines. Il faut bien dire que ceux de S. Ferreol avoient la liberté d'en boire, puiſqu'il impoſe à ceux qui s'enyvroient, la peine de n'en goûter de trois jours.

Maintenant pour ce qui eſt des filles Religieuſes, nous avons vû qu'il y avoit des Vierges dans l'Egliſe dès le commencement, qui y tenoient un rang particulier, comme auſſi des veuves : mais non pas qu'elles ayent embraſſé la vie Monaſtique dans toutes ſes parties, que lorſque les hommes leur en eurent donné l'exemple. Sainte Syncletique fut la premiere, & le grand S. Athanaſe a pris la peine d'écrire ſa vie auſſi bien que celle de S. Antoine. Son exemple attira incontinent une multitude infinie

Faiſoient les nattes & despaniers.

Leurs prieres.

Leurs habits.

Les principales regles en Orient & en Occident.

Regle de S. Benoît a abſorbé toutes les autres.

Vierges ſacrées & Religieuſes.

Syncletique fut la premiere qui embraſſa l'état Monacal.

de femmes & de filles, qui ſuivirent l'un de ces quatre genres de vie monaſtique que nous avons marquez, pratiqua les mêmes exercices que les hommes. * On lit dans Severe Sulpice, que du tems de S. Martin il y avoit une recluſe, qui aima mieux ſe priver de la vuë de ce S. Prélat qu'elle honoroit extrêmement, que de voir un homme. Il y en avoit dans l'Orient qui étoient gouvernées par des Moines du même Ordre, comme celles qui vivoient ſous la regle de S. Pacôme : mais alors les Moines étoient ſous la conduite de l'Evêque & de ſon Clergé. D'autres étoient conduites par un Prêtre, & toutes s'entretenoient du travail de leurs mains. Dès le cinquiéme Siécle il y avoit des Monaſteres doubles, c'eſt-à-dire, un d'hommes & un de femmes à côté l'un de l'autre.

* *Quelques-uns les appellerent* Nonains, *& les Moines* Nonnes *du mot Egyptien qui ſignifie venerable, ancien.*

Je trouve quatre ſortes de femmes conſacrées à Dieu, des vierges, des veuves, des femmes des Clercs, & d'autres femmes mariées, mais ſeparées de leur mari avec ſon conſentement. Les Diaconneſſes pouvoient être priſes de ces quatre genres : mais il falloit qu'elles euſſent pour le moins quarante ans ; & ſi elles avoient leur mari, elles ne pouvoient être élevées à ce degré, qu'il n'eût voüé chaſteté.

Abus & dereglemens qui ſe gliſſerent parmi les Moines.

Le relâchement ſuivit de bien près la reforme, & cet état de perfection fut incontinent attaqué par quantité de déſordres. Saint Jerôme en remarque pluſieurs dans ces Moines qui vivoient en particulier, & ſans renoncer à leurs biens. Il dit qu'ils ſe plaiſoient avec les femmes, qu'ils devenoient plus riches qu'auparavant, qu'ils ſe faiſoient ſervir des mets precieux dans des vaſes de terre, qu'ils avoient grand nombre de ſerviteurs. Des autres plus pauvres il dit, qu'ils avoient du faſte & de la vanité ; qu'ils tomboient en demence par l'ennui de la ſolitude, par l'excés de la lecture, & par celui des jeûnes ; qu'ils exerçoient le trafic ſous le nom de Procureurs ; & qu'ils ſe ſervoient de l'apparence de devotion, pour tromper avec plus de ſûreté. Dans un autre endroit, il leur reproche l'hypocriſie & l'affectation de paroître pieux & mortifiez, leurs entretiens trop particuliers avec les vierges, les mediſances qu'ils faiſoient des Clercs, & leur gourmandiſe, qui étoit telle, que les jours de Fête ils ſe ſoûloient juſqu'à rejetter. *Ce ſont eux* dit-il, dans la troiſieme Epître à Honorat, *qui s'efforcent d'attrapper les richeſſes des Dames par leurs complaiſances, qui ſont plus riches étant Moines, qu'ils ne l'avoient été ſéculiers, qui ſous* JESUS-CHRIST *qui eſt pauvre, poſſedent plus de richeſſes qu'ils n'en avoient eu ſous le diable, qui eſt le Prince des richeſſes ; & l'Egliſe ſoupire de voir opulens ceux qui dans le monde n'étoient que des gueux & des miſerables.* Severe Sulpice reproche aux Moines des Gaules, la gourmandiſe, la vanité, l'orgueil, l'avarice, la familiarité avec les femmes, principalement à ceux qui vivoient ſeuls dans les villes, ou par petites troupes & ſans dépendance. Mais ceux des Cloîtres même devinrent auſſi vagabonds, hantant dans les maiſons des ſeculiers, & fuyant leurs cellules comme une priſon ; de ſorte que le Concile d'Angers qui ſe tint l'an quatre cens cinquante-deux, fut obligé de défendre qu'on les reçût à la Communion s'ils ne ſe corrigeoient ; & douze ans après celui de Vennes ajoûta qu'il faloit reprimer cette inconſtance, & les reſſerrer dans leur Couvent à bons coups de foüet. La regle de S. Macaire ordonne la même peine à ceux qui vouloient ſortir du Monaſtere avec leur froc, & s'ils perſiſtoient à ſe remettre dans

Sur tout la vanité, l'hypocriſie, & l'avarice.

Ceux qui veulent ſe remettre dans le commerce du monde ſont rechaſſez dans leurs Couvens à coups de foüet.

dans le monde, on leur rendoit leur habit ſéculier. Ces déſordres donnerent lieu aux Abbez de prendre un empire preſque deſpotique ſur leurs Moines, & de les corriger pour les moindres fautes, par des jeûnes fort rigoureux, par des mortifications très-fâcheuſes, comme de les mettre à la porte du Couvent pour deux ou trois jours ſans leur rien donner à manger, par des coups de foüet qu'ils appelloient *percuſſions*, leſquelles montoient quelquefois juſqu'à trois cens, & par pluſieurs autres châtimens ſerviles.

Les premiers Moines qui vinrent en Gaule, & en quels Païs.

Les premieres peuplades de ces Religieux ſolitaires paſſerent d'Egypte dans les Iſles de la Mediterranée. La Gaule en vit premierement dans celle de Lerins ſur les côtes de la ſeconde Narbonnoiſe, & de-là dans ſes montagnes & dans ſes forêts, où il s'en épandit des eſſains, comme d'abeilles. Les Monaſtéres du Mont-Jou, entre le Royaume de Bourgogne & Allemagne, proprement dite ceux de Grinnay, ſur la rive droite du Rhône à la vûë de Vienne, & celui d'Agaune, que depuis le Roi Sigiſmond embellit de magnifiques bâtimens furent fort célébres. Romain & Lupicin, vers l'an quatre cens cinquante, établirent ceux du Mont-Jou, & un perſonnage de grande Sainteté, on le nommoit Jean, fut inſtituteur de celui de Reomaux, entre les rivieres de Serain & d'Armençon, non loin d'Avalon & de Semur. Clovis le dota, comme auſſi celui de Micy près d'Orleans, en faveur de ſaint Euſpice qu'il avoit amené avec lui de Verdun, & ſans doute qu'il en fonda pluſieurs autres.

S'ils poſſedoient des biens fonds.

A l'égard des biens fonds & poſſeſſions la Régle de S. Pacome ne vouloit pas qu'on en prît de ceux qu'on recevoit; celle de Ceſaire au contraire permit qu'ils y apportaſſent leurs biens, & que lorſque leurs parens mouroient, ils recüeilliſſent leur ſucceſſion pour la donner au Monaſtére; ce qui montre aſſez qu'ils étoient toûjours capables d'heriter. Dès le commencement ils s'étudioient à attirer * les jeunes hommes, parce qu'il leur étoit plus facile de leur donner tel pli qu'ils vouloient, & de cultiver à leur maniere ces nouvelles plantes encore tendres & flexibles. Ce qui alla peu à peu juſqu'à l'abus de recevoir des enfans, & même de les retenir par force, ſi étant venus en âge ils vouloient renoncer au Monachat.

* *Macrinus adoleſcentes facetâ quadam urbanitate allexit.* Socrates. hiſt. Eccl. l. 4. c. 18.

La Religion des François avant la converſion de Clovis.

XXVI. Tel fut l'état de la Religion dans les Gaules depuis le Chriſtianiſme. Maintenant ſi l'on deſire ſçavoir quelle étoit celle des François avant la converſion de Clovis, ils avoient pluſieurs Dieux, comme tous les autres Gentils; mais on ne voit point qu'ils leur bâtiſſent des temples, ſoit qu'étant toûjours errans & courans d'un païs à un autre, ils ne ſe vouluſſent point attacher en aucun lieu par ces bâtimens, ſoit qu'ils cruſſent que la Majeſté divine qui eſt infinie & ſouverainement libre, ne ſe doit point enfermer dans aucune enceinte de murailles. Mais ils s'imaginoient qu'il y avoit quelque choſe de divin dans l'obſcurité des épaiſſes forêts, dans l'affreuſe horreur des grottes ſoûterraines, dans la profondeur des puits les plus creux, dans la hauteur des grands arbres & des rochers eſcarpez, dans les oiſeaux dont le vol approche du Ciel, dans les ſerpens qui fuyent la vûë des hommes, & s'enfonçent ſous la terre. Ils faiſoient leurs cérémonies & leurs prieres dans des haliers & des buiſſons, au pied d'un rocher, ſur le bord d'une fontaine ou d'un puits. Il eſt à croire qu'aimant la fauconnerie auſſi éperduëment qu'ils faiſoient, ils ſe perſuadoient aiſement qu'il y avoit de la Divinité dans

les oiſeaux qui y ſont propres. Car depuis la corruption du peché originel, les hommes ne reconnoiſſent point de Dieu plus ſenſible que leur fantaiſie * & leur plaiſir.

Sua cuique Deus fit dira cupido.

N'avoient point d'Idoles, & n'immoloient point de victimes humaines.

Nous n'avons aucunes preuves qu'ils euſſent d'autres Idoles que ces choſes-là, quoique Chiflet conjecture que la tête du taureau qu'on a trouvée dans le tombeau de Childeric étoit l'Idole de ce Roi. Ce qu'il y avoit de plus ſuportable dans leur impieté, étoit qu'ils ne ſacrifioient point de victimes humaines, comme faiſoient les Saxons & pluſieurs autres peuples du Nord ; mais ſeulement des animaux. Quelques articles de la Loi Salique nous montrent qu'ils immoloient des cochons, dont il y avoit grande quantité en Toxandrie. D'autres anciens monumens nous font voir qu'ils conſacroient leurs viandes & leurs breuvages à leurs Dieux. La vie de ſaint Gal porte que le Roi Thierry I. rüina un temple près de Cologne, (car ils avoient appris des Romains à en avoir) qui étoit fort célébre pour la guériſon prétenduë de pluſieurs infirmes, les Prêtres y gravant ſur du bois la figure de la partie dont le malade étoit incommodé ; c'étoit une eſpece de Taliſmans. Ils n'ont jamais eu cette cruelle averſion pour le Chriſtianiſme, qu'avoient les autres Barbares, ni violenté les Chrétiens dans leur Religion, ou rüiné leurs Egliſes, ou perſécuté leurs Prêtres. Tant s'en faut qu'ils les ayent traitez de la ſorte, que le Roi Childeric eut de grandes déferences pour ſainte Genevieve. Le ſeul exemple de violence que nous trouvions en leur endroit, c'eſt du Roi Clovis du tems qu'il étoit encore Payen, il chaſſa les Chrétiens de Tournay ; mais ce fut par un motif de politique, non pas de religion, à cauſe qu'ils favoriſoient Siagrius ſon ennemi. Du reſte dans la même guerre il eut tant de conſideration pour un Evêque, qu'il lui fit rendre un vaſe ſacré que ſes gens avoient pris dans ſon Egliſe ; & ſi ſaint Remy n'eût pas eu beaucoup de credit auprès de lui, il ne l'eût pas appellé pour ſe faire inſtruire. Je n'oſerois pas aſſûrer qu'il ait été le premier Roi Chrétien parmi les François, puiſque Cararic & ſon fils l'étoient, & qu'il les fit tonſurer. Du moins il eſt conſtant que pluſieurs de cette nation avoient reçu le Baptême long-tems avant lui. Sa ſœur méme, celle qui s'appelloit Landechilde, étoit Chrétienne quand il fut baptiſé ; & ſi nous remontons plus haut, il n'eſt pas croyable que de tant de Seigneurs & Princes François qui avoient eu des charges, & des plus grandes ſous les Empereurs de la race de Valentinian & de Theodoſe, il n'y en eût pluſieurs qui ſuiviſſent la Religion des Princes qu'ils ſervoient. Au moins eſt-il conſtant que dès l'an quatre cens ſeptante ou environ, il y avoit un Arbogaſte Comte de Treves, & un Chariobaudes Abbé, qui nous ſont connus tous deux par les lettres de Sidonius, & le ſecond encore par une lettre d'Auſpice Evêque de Verdun. C'eſt tout ce que j'ai pû trouver de la Religion des François avant le Baptême de Clovis.

François n'ont jamais perſecuté les Chrétiens.

Il y en avoit pluſieurs de Chrétiens avant Clovis.

XXVII. Les lettres & les ſciences ayant quelque choſe de divin, & une étroite liaiſon avec la Religion, il faut maintenant que nous voyons en quel état elles étoient dans les Gaules durant les cinq premiers ſiécles. Pluſieurs autres ont dit autant qu'ils l'ont pû, qu'elles furent les études & les écoles des Gaulois du tems de leurs Druïdes, & d'ailleurs cela n'eſt pas du ſujet préſent. Je remarquerai ſeulement que de leur tems il y eut plus de Philoſophie & de Theologie : & de celui des Romains, plus de

Les Lettres & les ſciences, & ceux qui y ont excellé dans les Gaules.

Ecoles des Gaulois ſous les Druïdes.

Leur Poëtie.

Rhetorique, de belles lettres, & de juriſprudence. Que les uns & les autres aimerent la poëſie ; mais que les Druïdes la vouloient ſublime, forte & généreuſe, pour chanter les miſtéres de leur Religion, pour expliquer les ſecrets de leur Philoſophie, & pour célébrer les actions heroïques de ceux qui combattoient pour la patrie, ou pour la gloire ; & qu'au contraire ſous les Romains elle s'effemina & deſcendit à la fable, aux plaiſirs, & à la bagatelle.

Les Ecoles ou Academies celebres dans les Gaules.

Le laborieux Auteur qui a écrit l'Hiſtoire de l'Univerſité de Paris, mere de toutes les autres de l'Europe, a fort bien remarqué qu'il y eut de célébres Ecoles à Marſeille, à Lyon, à Beſançon, à Autun, à Narbonne, à Toulouſe, à Bordeaux, à Poitiers, à Clermont. Il eſt à croire qu'il y en avoit de même dans les grandes villes des autres trois Lyonnoiſes, comme à Sens, à Roüen, à Tours. Je n'oſerois pas en dire autant de celles des Germaniques & des Belgiques, ſinon de Treves & de Reims. On tient que les Ecoles d'Autun étoient de l'inſtitution des Druïdes, & bâties ſur un mont qui eſt proche de cette Ville, & ſe nomme encore Montedru. Pour celles de Marſeille, il eſt certain qu'elles furent établies par la Colonie des Phocenſes ; qu'elles devinrent plus célébres & plus frequentées que celles d'Athenes même ; & que de-là s'étant épandu une émulation & un amour des belles connoiſſances dans toutes les Gaules, les plus grandes villes tirerent des Profeſſeurs de ce Licée comme d'un Seminaire très-fertile pour faire de pareils établiſſemens. On enſeignoit preſque en toutes la Philoſophie, la Médecine, les Mathematiques, l'Aſtronomie ; mais avec plus de ſoin & plus d'honneur la Juriſprudence, la Grammaire, la Poëſie, & la Rhetorique, comme plus agréables pour la ſocieté, & plus utiles dans le commerce ordinaire du monde.

Celles d'Autun par les Druïdes.

Celles de Marſeille ſource de preſquetoutes les autres.

Entre un nombre infini de ſçavans maîtres en toutes ſortes de diſciplines qui ſe firent admirer à Marſeille, on remarque Crinas qui le premier y enſeigna la Médecine du tems de l'Empereur Claudius, & fut ſuivi de Carmide & de Demoſthene dans cette même profeſſion, Pitheas qui étoit connu de toutes les nations, & qui les faiſoit connoître par la Geographie, Caſtor gendre du Roi Dejotarus que ſon beau-pere fit mourir avec ſa femme, Menecrate grand Juriſconſulte, Stace de Toulon Rheteur, Petronius Arbiter que jamais homme de bien ne ſçauroit nommer ſans le condamner, pour avoir ſali la pureté de ſon ſtile par des impuretez abominables, Trogue Pompée qui écrivit l'Hiſtoire univerſelle, dont nous n'avons plus que l'abregé fait par Juſtin, & cet excellent Phavorin natif d'Arles, conſommé en toute ſorte de litterature auſſi-bien qu'en Philoſophie, dont Aule-Gelle fut le diſciple & l'admirateur. Long-tems après durant le quatriéme ſiécle du Chriſtianiſme on y voit Latinus Pacatus Orateur fort diſert, qui prononça un panegyrique à l'honneur de l'Empereur Theodoſe dans le Senat de Rome ; puis dans le cinquiéme, Salvian qu'on veut appeller le Jeremie de ſon ſiécle, & Gennadius tous deux Prêtres, comme auſſi Salonin & Victorin Diſciples de Salvian, * Ceſarius Evêque d'Arles, & Avitus de Vienne.

Leurs Profeſſeurs celebres.

* Ou Ceſaire.

Ceux d'Autun.

Dans celles d'Autun qu'on nomma les Ecoles *Menianes*, fleurirent les deux Eumenius Rheteurs, ayeul & petit-fils, qui tous deux les gouvernerent. Le premier mourut quand les Bagaudes les detruiſirent. Le ſecond fort en faveur auprès de Conſtantius Chlorus, & l'un des principaux Officiers de ſon Palais, pro-

nonça un panegyrique que nous avons encore, à la loüange de cet Empereur qui les avoit reparées. On voit dans cette piece que les portiques & les galeries y étoient ornées des cartes Geographiques de toutes les terres de l'Empire.

Ecoles de Narbonne.

Les Ecoles de Narbonne ſe pouvoient glorifier d'avoir vû dans leurs chaires parmi un grand nombre d'excellens maîtres, un Votienus Montanus Profeſſeur en Eloquence, que l'Empereur Tibere relegua dans les Iſles Baleares, pour avoir parlé de lui trop librement; Terentius Varro contemporain de Ciceron, & Poëte célébre, qui fit un Poëme intitulé les Argaunautiques; Exupere Profeſſeur en Rhetorique; & les deux Conſences pere & fils. Exupere fut Precepteur des Enfans de Dalmatius fils d'Annibalian, qui étoit frere de Conſtantin le Grand, & par leur crédit obtint le gouvernement d'Eſpagne. Conſence le pere avoit épouſé la fille de Jovin Grand Maître de la Cavalerie & Conſul. Dans cette même Ecole avoient été inſtruits les Empereurs Carinus & Numerianus fils de l'Empereur Carus, dont le dernier ne fit pas moins d'honneur aux lettres par ſon érudition, que par ſa pourpre, & ne tint pas à moindre gloire la ſtatuë que le Senat lui dreſſa à titre d'éloquence dans la Bibliotheque Ulpiane, que le nom d'Auguſte & de vainqueur.

Ecoles de Toulouſe; Jeux Floraux.

Toulouſe, ville particulierement conſacrée à Pallas, peut-être parce qu'elle cultivoit les nobles exercices de l'eſprit, ſe vante qu'une fille vierge comme cette Déeſſe, & nommée Clemence, de la noble maiſon des Iſaures, inſtitua les Jeux Floraux. C'étoient des prix de poëſie & d'éloquence; il s'y en donne encore aujourd'hui, mais ſeulement pour la poëſie. Je ſçai qu'il y a de grandes raiſons qui font douter de la vérité de cette tradition; nous en pourrons parler ailleurs. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que dès ces tems-là il y avoit de célébres Profeſſeurs dans l'Academie de Toulouſe, Auſone fait mention entr'autres d'un Æmilius Arborius ſon oncle maternel, d'un Exupere qui eſt le même dont nous avons parlé, & d'un Sedatus, tous trois inſignes Rheteurs. Le dernier étoit natif de Bordeaux, & ſa ſtatuë s'y eſt conſervée juſqu'à ces derniers tems.

Ecoles de Bordeaux.

Le même Auſone nous a laiſſé auſſi les noms & les éloges de ceux qui ont enſeigné à Bordeaux. On y remarque celui de Minervius, auquel il donne le titre de ſecond Quintilien, ceux d'Alethius, de Proæreſius, & d'Atthius Patera. Il nomme ce dernier le puiſſant maître des Rheteurs. Mais Proæreſius qui profeſſoit du tems de l'Empereur Conſtantius fut le plus illuſtre de tous. Il avoit tant d'admirables qualitez d'eſprit & de corps, que l'Empereur l'ayant envoyé à Rome comme le plus riche treſor de ſon Empire, les Romains lui dreſſerent une ſtatuë de bronze de hauteur naturelle avec cette inſcription, *Rome la Reine des Rois au Roi de l'Eloquence.* Saint Jerôme fait auſſi mention des Orateurs Alcimus & Helpidius, ou Delphidius. Ce dernier ſouffrit beaucoup de traverſes durant ſa vie, ayant été accuſé de pluſieurs crimes pour leſquels il penſa périr; mais il ne fut pas malheureux de mourir avant que d'avoir vû l'infamie de ſa fille Procula, qui ſe laiſſa corrompre, & le ſupplice capital de ſa femme Eucrocia, qui eut la tête tranchée avec Priſcillian dans la ville de Treves. La fortune jointe au mérite, mit en un rang plus éminent que tous les autres Auſone, qui enſeignoit l'Eloquence dans cette même Academie de Bordeaux. Son pere s'appelloit Jule natif de Baſas, qui avoit été Profeſſeur en Medecine. L'Empereur Valentinian I. le

Proæreſius.

Auſone Precepteur de Gratian.

choisit pour être Precepteur de Gratian son fils, lequel étant parvenu à l'Empire, l'éleva à la charge de Prefet de Rome, puis à la dignité de Consul, le faisant son Collegue, & pour ainsi dire le mettant à ses côtez. Ponce Paulin issu de deux maisons très-illustres, sçavoir, des Paulins & des Leonces, apprit de lui la Poësie & l'Eloquence, à un tel degré qu'il eût peut-être surpassé son Maître, s'il n'eût pas mieux aimé s'appliquer à l'étude des saintes Ecritures, qui seule peut remplir parfaitement l'esprit d'un vrai Chrétien. Sidonius exalte fort le mérite de Leon, issu par femmes de la race des Frontons. Il l'appelle le Roi du Parnasse ; & Evarix Roi des Visigoths l'eût en si grande estime, qu'il le garda auprés de lui pour lui aider à gouverner les peuples conquis, & à négocier avec les Etrangers.

Ecoles de Poitiers ; saint Hilaire y enseigne.

Il y avoit aussi des Ecoles à Poitiers, mais qui n'avoient pas tant d'éclat que celles de Bordeaux, S. Hilaire y commença ses études. Ses parens voyant qu'il n'y avançoit pas beaucoup, l'envoyerent à celles de Rome, d'où il fut à Athenes, & y fit de si grands progrés, qu'il revint enseigner avec grande reputation dans la ville dont il étoit parti & dont depuis il fut Evêque. Il ne faut pas douter qu'un si grand maître n'eût quantité de sçavans disciples.

Ecoles de Clermont.

Les Ecoles de la ville d'Auvergne, qu'on nomme aujourd'hui Clermont, tiroient leur principale gloire de ces illustres Frontons, qui y tinrent si longtems le sceptre de l'Eloquence, & dont l'un fut Precepteur de l'Empereur Antonin, & après honoré du Consulat par son disciple. On remarque à Besançon un Titian qui enseigna les belles lettres au jeune Maximin, depuis Empereur ; il étoit fils d'un autre Titian qui avoit été Consul du tems de l'Empereur Adrien.

Ecoles de Lyon.

Personne n'ignore comme la ville de Lyon se rendit fameuse par les combats d'Eloquence qui se faisoient devant l'autel de Cesar Auguste, en l'assemblée qui se tenoit là de toutes les Provinces de la Gaule. Il seroit trop long de rapporter tous ceux qui y professerent les Arts liberaux & les Sciences ; mais un Julius Florus qui vivoit sous Neron, un Julius Secundus son neveu, dont Quintilien appelle le premier le Prince de l'Eloquence dans la Gaule, & l'autre un homme qui parloit admirablement bien, & un Theon sçavant Rhetoricien du tems de l'Empereur Julian, méritent qu'on honore leur memoire. Encore plus Eucher Evêque de Lyon, Sidonius Apollinaris, Claudian Mamert, frere & Coadjuteur de S. Mamert Evêque de Vienne, le Prêtre Constantius qui écrivit si disertement la vie de saint Germain d'Auxerre ; & les deux illustres freres, S. Remi de Reims, & S. Prince de Soissons, tous lesquels y reçûrent la teinture de l'érudition.

Decadence des belles lettres.

Depuis la mort d'Auguste les belles lettres & la pureté de la langue Latine commencerent à baisser, & allerent toûjours en déclinant, d'autant plûtôt que ceux même qui les vouloient redresser les corrompoient davantage. Ce n'est pas qu'il n'y eût toûjours de tems en tems quelques personnes de bon goût ; mais la multitude de ceux qui l'avoient mauvais, l'emporta sur le petit nombre. Les vers se soûtinrent un peu plus long-tems que la prose : par exemple ceux d'Ausone & de Sidonius sont bien plus suportables que la leur ; & on ne peut pas nier que les poëmes de Claudian ne soient élegans. Cette decadence arriva par la vicissitude naturelle des choses humaines, plûtôt que faute d'étude, ou manque de recompense. Car les personnes de la plus haute qualité se

Causes de cette corruption.

piquoient d'érudition & de politeſſe, les Empereurs cheriſſoient & recherchoient ceux qui étoient en réputation d'y exceller; ils y excelloient eux-mêmes; & comme ils ſçavoient les connoître par leur propre diſcernement, ils en faiſoient le choix, & les combloient d'honneurs & de biens. La qualité de Grammairien, de Poëte, de Rheteur, de Juriſconſulte, de Philoſophe, de Mathematicien étoit très-honorable, pourvû que ceux qui en faiſoient profeſſion euſſent du merite au-deſſus du commun. On montoit d'une chaire de Profeſſeur aux charges les plus éminentes, à l'Empire même; & c'étoit alors qu'on pouvoit dire parlant le langage des Poëtes, qu'Apollon le Dieu des beaux Arts & des Sciences étoit un ſoleil pour eux, qui leur donnoit de l'éclat, & qui les couronnoit de rayons d'or.

La profeſſion des Lettres étoit très-honorable & très-utile.

Tous ces honneurs & tous ces avantages ne pûrent ſoûtenir la chute des lettres, j'oſerois dire même que par accident ils avancerent celle de la poëſie & de l'éloquence. Car ceux qui s'évertuoient d'y exceller pour vouloir avoir de l'eſprit plus que ceux qui les avoient précedez, pour s'efforcer d'imaginer & de dire les choſes d'une maniere extraordinaire, s'évaporerent en des penſées qui n'avoient point de corps, ni point de tenuë, qui ne faiſoient qu'ébloüir l'imagination ſans éclairer l'entendement; ils quitterent les anciens originaux Grecs & Latins pour en ſuivre de modernes, ou pour l'être eux-mêmes; ils pouſſerent les figures juſqu'à l'extravagance; ils changerent les vrais ornemens en de faux brillans; ils formerent de nouvelles façons de parler, & introduiſirent de nouveaux mots, ou fabriquez ou barbares. Si bien qu'ils perdirent la maniere de raiſonner & de parler juſte, ſe rendirent obſcurs & embarraſſez, & oublierent ce beau tour & cette cadence harmonieuſe qui charme les plus difficiles quand on l'employe à dire des choſes ſolides. Là-deſſus arriverent les incurſions des Barbares dans tout l'Occident, & après quelque tems la conquête de l'Eſpagne, des Gaules & de l'Italie par les Goths, les Bourguignons, & les François qui étant pour lors ennemis de toute politeſſe, ſe plaiſoient à brûler les Bibliotheques, à détruire les Ecoles, à renverſer les plus ſuperbes bâtimens, à perdre & diſſiper tous les beaux ouvrages, enfin à anéantir toutes les choſes qui donnoient de l'avantage aux Romains par deſſus eux. Alors ceux qui avoient quelque litterature, la plûpart gens de qualité, & pour cela même plus ſuſpects aux conquerans, ſe jetterent dans les Ordres ſacrez pour y trouver leur ſûreté, & ſauverent avec eux dans l'Egliſe, comme dans un azile, les débris & les reſtes des ſciences, & des arts liberaux. Et voilà pourquoi par deçà le cinquiéme ſiécle, on n'en trouve preſque plus autre part, qu'auprès des Evéques, ni guéres d'Ecoles que dans les Egliſes Cathedrales. Mais comme il faut après tout que malgré la brutalité des ignorans, l'empire demeure à l'eſprit & à la raiſon, les gens de lettres dans ces révolutions conſerverent toûjours beaucoup d'avantage par deſſus les autres. On eut beſoin de leur adreſſe & de leur éloquence pour aſſembler & pour raſſurer les peuples que les ravages & les ſaccagemens continuels avoient horriblement diſſipez & effarouchez; il falut employer leur politique & leur juriſprudence, pour adoucir la ferocité du ſoldat, & convertir le brigandage en un état légitime. Ainſi ils ſe trouvoient néceſſaires aux vainqueurs; & ils eurent cette conſolation de gouverner ceux qui les avoient ſubjuguez.

tres & les Ecoles.

Les gens de lettres conſerverent quelque avantage ſous les Barbares.

Incurſions des Barbares rüinerent les lettres.

Car ces Princes, au moins ceux qui n'étoient pas tout-à-fait emportez par une aveugle impetuosité, recherchoient leur amitié, les appelloient * dans leurs conseils, & se servoient utilement de leurs lumieres, jusqu'à ce qu'eux-mêmes ayant honte de dépendre de ceux qu'ils avoient vaincus, & de leur être inferieurs, faute d'avoir comme eux les ornemens & les richesses de l'esprit, s'éforcerent aussi d'en acquerir, & se firent instruire par les plus habiles.

* *Theodoric eut Cassiodore, Evaric, Leon, Alaric, Anian, Clovis, le Comte Aurelian & saint Remy, &c.*

PAPES durant les cinq premiers Siécles, depuis l'Empire de Tibere jusqu'à celui de Leon, & au Regne de Clovis.

SAINT PIERRE, l'an de Christ 34. Sous Tiberel, sous Caligula, sous Claudius & sous Neron. Meurt le 29. Juin l'an 69. de Christ. Siege 35. ans quelques mois, dont 24. & quelques mois à Rome. *Concile de Jerusalem par les Apôtres l'an* 51. *Autre en* 358. *Premiere persecution par les Gentils sous Neron, l'an* 66. *& suiv.*

LINUS l'an 69. en Juillet, sous Neron, Galba, Othon, Vitellius, & Vespasian. M. le 22. Sept. l'an 80. S. 11. ans 2. mois & quelques 22. jours.

CLETUS l'an 80. le 23. Sep. Sous Vespasian, Tite & Domitian. M. le 26. Avril 93. S. 12. ans 7. mois & 2. jours *Seconde persecution sous Domitian l'an* 83.

CLEMENT I. l'an 93. le 27. Avril. Sous Domitian, Nerva & Trajan. M. en exil le 22. Nov. l'an 102. S. 9. ans 7. mois 15. jours. Quelques-uns le mettent aprés Anaclet. *Troisieme persecution sous Trajan l'an* 100.

ANACLET l'an 102. le 23. Nov. Sous Trajan. M. l'an 112. le 12. de Juillet. S. 9. ans 3. mois quelques jours.

EVARISTE l'an 112. le 26. Juillet. Sous Trajan. M. l'an 121. le 26. Octobre. S. 9. ans 3. mois.

ALEXANDRE I. l'an 121. le 14. Nov. Sous Trajan Hadrian. M. l'an 132. le 8. de Mai. S. 10. ans 5. mois 20. jours *Quatriéme persecution sous Hadrian l'an* 128.

SIXTE I. l'an 132. le 3. Juin. Sous Hadrian & sous Antonin le Debonnaire. M. l'an 142. le 7. d'Avril. S. 9. ans 10. mois, & quelques jours.

TELESPHORE l'an 142. le 10. Avril. Sous Antonin. M. l'an 154. le 5. Jan. S. 11. ans 9. mois, moins 5. jours.

HYGIN l'an 154. le 6. Janv. Encore sous Antonin. M. l'an 158. le 11. Jan. S. 4. ans 5. jours.

PIE I. l'an 158. le 15. Janv. Encore sous Antonin, & puis sous Marc-Aurele. M. l'an 167. le 11. Juillet. S. 9. ans 5. mois, moins trois jours.

ANICET l'an 167. le 25. Juil. sous Marc-Aurele. M. l'an 175. le 17. Avril. S. 7. ans 9. mois. *Cinquiéme persecution sous Marc-Aurele, l'an* 164.

SOTER l'an 175. le 4. Mai. Encore sous Marc-Aurele. M. l'an 179. le 20. Av. S. 14. ans, moins 4. jours.

ELEUTHERE l'an 179. le 2. Mai. Encore sous Marc-Aurele, puis sous Commode. M. l'an 194. le 25. Mai. S. 15. ans 23. jours.

VICTOR l'an 194. le 31. Mai. Sous Severe. M. l'an 203. le 26. Juillet. S. 9. ans 2. mois, moins quatre jours.

ZEPHYRIN l'an 203. le 7. Août. En-

core ſous Severe, puis ſous Caracalla. M. l'an 221. le 26. Août. S. 18. ans 18. jours. *Sixiéme perſecution ſous Severe l'an* 204.

CALLISTE l'an 221. le 2. Sept. Sous Alexandre Severe. M. l'an 226. le 8. Oct. S. 5. ans 1. mois.

URBAIN l'an 226. le 23. Oct. Encore ſous Alexandre. M. l'an 233. le 25. Mai. S. 6. ans 7. mois 4. jours.

PONTIAN l'an 233. le 24. Juin. Encore ſous Alexandre, puis ſous Maximin. M. l'an 237. le 19. Nov. S. 4. ans & 5. mois.

ANTERUS l'an 237. le 6. Déc. Sous Maximin. M. l'an 238. le 3. Janv. S. 28. jours.

FABIAN l'an 238. le 16 Janv. Sous Maximin, ſous Gordian, ſous Philippe, & ſous Decius. M. l'an 253. le 20 Jan. S. 15 ans 4. jours. *Septiéme perſecution ſous Maximin l'an* 243. *Huitiéme perſecution très-cruelle ſous Decius, & les Empereurs ſuivans, l'an* 253. *& ſuiv. Vacance du S. Siege pendant* 14. *mois.*

CORNEILLE I. l'an 254. en Mars. Sous Decius, puis ſous Gallus & Voluſian. M. l'an 254. le 14. Sept. S. environ 6. mois.

LUCIUS l'an 254. le 19. Oct. Sous Gallus & Voluſian. M. l'an 257. S. près de 3. ans.

ETIENNE l'an 257. Sous Valerian & Gallien. M. l'an 260. le 2. Août, S. quelques 3. ans.

SIXTE II. l'an 260. le 24. Août, encore ſous Valerian & Gallien. M. l'an 261. le 6. d'Août. S. 1. an moins 18. jours.

DENIS l'an 261. le 3. Oct. ſous Gallien, puis ſous Aurelian. M. l'an 272. le 25. Déc. S. 11. ans 2. mois 22. jours.

FELIX l'an 272. le dernier Dec. Encore ſous Aurelian. M. l'an 275. le 30. Mai. S. 2. ans 5. mois.

EUTICHIAN l'an 275. le 4. Juin. Encore ſous Aurelian, ſous Tacite, ſous Probus, ſous Carus & Numerian. M. le 8. Dec. l'an 283. S. quelques 8. ans. 6. mois 4. jours. *Neuviéme perſécution l'an* 273. *appellée la perſécution de Numerian.*

CAIUS le 18. Dec. l'an 283. Sous Diocletian, duquel on dit qu'il étoit neveu. M. l'an 296. le 21. d'Avril. S. 12. ans 4. mois 5. jours. *Dixiéme perſécution de Diocletian longue & cruelle, continuée par quelques autres Empereurs, l'an* 296. *& ſuiv.*

MARCELLIN l'an 296. le 30. Mai. Encore ſous Diocletian. M. l'an 304. vers le 20. Mars. S. de quelques 7. ans 10. mois.

MARCEL l'an 304. vers la fin de Mars. Sous Conſtantius & Galerius, puis ſous Conſtantin & Maxence. M. le 16. Janvier l'an 309. S. 4. ans & près de 10. mois. *Tous ces* 31. *Papes ont ſouffert le martyre.*

EUSEBE l'an 309. le 5. Fev. Sous Conſtantin. M. le 26. Sept. l'an 311. S. 2. ans 7. mois 21. jours.

MELCHIADE l'an 311. le 4. Oct. Sous Conſtantin M. le 10. Déc. l'an 313. S. 2. ans 2. mois 7. jours.

SILVESTRE l'an 314. le 1. Fév. Sous Conſtantin. M. le 31. Déc. 335. S. 22. ans. *Concile de Laodicée, de Neocéſarée, & d'Ancyre en Orient, & celui d'Arles en Occident, l'an* 314. *Concile de Nicée le premier des œcumeniques, l'an* 325. *pour le jour de la célébration de la Pâque, & pour les erreurs d'Arius.*

MARC le 16. de Janv. 336. Encore ſous Conſtantin. M. le 7. d'Octobre la même année. S. 8. mois 22. jours.

JULE I. le 27. Oct. l'an 336. Sous les 3. fils de Conſtantin. M. le 12. Avril l'an 352. S. 15. ans 5. mois 15. jours. *Concile de Sardique, l'an* 347. *dont on a*

mêlé

mêlé les Canons avec ceux de Nicée.

LIBERIUS le 8. Mai l'an 352. Sous Conſtantius. Eſt exilé par cet Empereur l'an 355. & Felix Intrus en ſa place. Il fut rétabli deux ans après : mais étant tombé en héréſie, ce Felix, quoique mis dans le S. Siege par les Ariens, paſſa pour légitime, parce qu'il étoit Orthodoxe, & qu'il s'oppoſoit à Conſtantius. Quelque tems après Liberius étant revenu à la défenſe de la Foi Catholique, rentra dans ſon Siege. M. le 9. Sept. l'an 367. En tout S. 15. ans 4. mois.

DAMASE le 15. Sept. 367. Sous Valens, les deux Valentinians, Gratian & Theodoſe I. M. le 11. Déc. l'an 384. S. 17. ans 3. mois moins 4. jours. *Concile œcumenique I. de Conſtantinople en l'an* 301. *pour confirmer la Foi Orthodoxe, ſuivant le Concile de Nicée. Il ajoûta quelques paroles au Symbole pour la proceſſion du S. Eſprit.*

SIRICE le 12. de Janvier l'an 385. Sous Valentinian II. & Theodoſe. M. le 22. de Fév. l'an 398. S. 13. ans 1. mois & 10. jours.

ANASTASE I. le 14. de Mars l'an 398. Sous Arcadius & Honorius. M. le 27. Avril l'an 402. S. 4. ans 1. mois & 13. jours.

INNOCENT le 18. Mai, l'an 402. Sous Arcadius & Honorius. M. le 28. Juil. l'an 417. S. 15. ans 2. mois 10. jours.

ZOZIME le 19. Août l'an 417. Sous Honorius & Theodoſe II. M. le 26. Déc. l'an 418. S. 1. an 4. mois 8. jours.

BONIFACE le 27. Déc. l'an 418. Sous Honorius & Theodoſe. M. le 25. Oct. l'an 423. S. 5. ans moins deux mois trois jours.

CELESTIN I. 3. Nov. l'an 423. Sous Honorius & Theodoſe II. M. le 6. Avril l'an 432. S. 8. ans 6. mois 3. jours. *Concile œcumenique d'Epheſe l'an* 430. *condamne les erreurs de Neſtorius.*

SIXTE III. le 26. Avril l'an 432. Sous Theodoſe II. & Valentinian III. M. le 28. Mars l'an 440. S. 7. ans 11. mois.

LEON I. le 10. Mai l'an 440. Sous les mêmes Emp. M. le 10. Avril l'an 461. S. 20. ans 11. mois. *Conciles de Conſtant. le II. en l'an* 448. *le III. en l'an* 449. *contre Eutyches. Le Concile œcumenique de Calcedoine, l'an* 451. *contre Eutyc. & Dioſcorus.*

HILARIUS le 12. Déc. l'an 461. Sous l'Empereur Leon. M. le 9 Sept. l'an 467. S. 5. ans 9. mois 2. jours moins.

SIMPLICIUS le 20. Sept. l'an 467. Sous Leon, Antemius, & Zenon. M. le 2. Mars l'an 483. S. 15. ans 5. mois 15. jours.

FELIX III. le 8. Mars l'an 483. Sous l'Empereur Zenon, & le Roi Clovis. M. le 25. Fév. l'an 492. S. 9. ans moins 12. jours.

FIN.

ABREGÉ
OU
EXTRAIT CHRONOLOGIQUE,
POUR SERVIR D'INTRODUCTION
A L'HISTOIRE GENERALE DE FRANCE.

L'ESTAT ſommaire de la Monarchie Françoiſe depuis ſon commencement juſqu'à cette heure.

LE Royaume de France eſt le plus ancien & le plus noble de tous les Etats de la Chrétienté. Il y a plus de treize cens ans qu'il ſubſiſte; & il compte aujourd'hui une ſucceſſion continuë de ſoixante-quatre Rois. On les diviſe ordinairement en trois Races, quoiqu'en effet la ſeconde & la troiſiéme viennent d'une méme tige. La prémiere, qui eſt celle des Merovingiens, a duré depuis l'an 418. juſqu'à l'an 752. & a eu 21. Rois; celle des Carlovingiens enſuite, depuis 752. juſqu'en 982. elle a eu 13. Rois; & la troiſiéme, qui a pris ſon nom du Roi Hugues Capet, ſe maintient heureuſement dans le throne, depuis cette annnée-là, juſqu'à préſent 1740. & compte déja 31. Rois de cette race.

Ce grand Eſtat a eu ſes commencemens au-delà du Rhin, où il étoit gouverné par pluſieurs Chefs ou Colonels, qui portoient quelquefois le titre de *Roy*, & quelquefois le titre de *Duc* ou Commandant, & qui étoient tantôt indépendans & libres, tantôt ſujets ou ſtipendiaires de l'Empire Romain.

Pendant ce tems-là, les François firent diverſes incurſions dans les Gaules, ſans autre deſſein que de s'y charger de butin; mais à la fin il ſe préſenta des conjonctures ſi favorables, qu'elles les inviterent de s'y arrêter. Comme ils virent que ces Provinces étoient dans une extrême confuſion, & preſque abandonnées, ils penſerent tout de bon à s'y établir, & pour cet effet ils réſolurent d'avoir toûjours des Rois de leur Nation, malgré les Romains qui la vouloient anéantir, & la confondre parmi leurs autres ſujets.

Faramond paſſe pour le Fondateur du Royaume; Clodion l'étendit dans

la Belgique ; Merovée l'affermit ; Childeric l'élargit juſqu'aux rives de la Seine ; Clovis pouſſa ſes conquêtes juſqu'à la Loire, chaſſa les Romains de quelques places qu'ils tenoient encore dans la Belgique, & vainquit les Allemands, qui preſſoient les François du côté du Rhin. S'étant ainſi acquis l'eſtime des Gaulois, il s'acquit leurs affections, en quittant ſa fauſſe Religion pour embraſſer la Chrétienne, qui étoit la leur. Juſques-là leur obéïſſance n'avoit été que forcée : un ſi heureux changement la rendit volontaire. Bien plus, il donna à ce Roi le deſſein & les moyens d'attaquer les Viſigoths hérétiques, pour les chaſſer des Gaules, où ils s'étoient emparez des trois Aquitaines, du Languedoc, & d'une partie de la Provence. Après qu'il les eut vaincus, & tué leur Roi Alaric en une grande bataille, il leur ôta les Aquitaines & la ville de Toulouſe ; mais Theodoric Roi d'Italie, s'oppoſa à ſes progrés, & les arrêta tout court.

Ses quatre fils détruiſirent le Royaume de Bourgogne : & il eſt certain qu'eux ou leurs deſcendans, euſſent aiſément conquis le Languedoc & la Provence, ſi la diviſion de la Monarchie entre ces freres, & puis encore celle d'entre les quatre fils de Clotaire I. n'euſſent diviſé les eſprits de ces Princes, & ne les euſſent engagez dans des guerres civiles. Cette déſunion fut cauſe que ces deux Provinces demeurerent unies à l'Eſpagne juſqu'à ce que les Sarraſins les envahirent comme une dépendance de ce Royaume-là. Mais Martel les en chaſſa tout auſſi-tôt.

Les ennemis que les François eurent à combattre ſous les Rois Merovingiens, furent du côté de la Germanie, les Varnes & les Turinges, qu'ils exterminerent ; les Allemands, les Bavarois & les Friſons, qu'ils dompterent, les Huns-Avarois & les Sclaves, qu'ils repouſſerent, les Saxons, ſur leſquels ils eurent ſouvent avantage : du côté d'Italie, les Oſtrogoths, puis les Lombards ; du côté d'Eſpagne, les Viſigots plus puiſſans que tous ces autres, mais moins hardis, & moins entreprenans. Je ne parle point des Sarraſins qui fournirent de matiere aux glorieuſes victoires de Charles Martel.

Cette premiere race ſe vit au plus haut degré de ſa puiſſance, ſous Dagobert I. Depuis la mort de ce Roi elle commença à décliner & à s'anéantir. La minorité & la faineantiſe de ſes Princes, donnerent lieu à leurs Maires du Palais, de s'emparer de toute l'autorité, & aux peuples qui avoient été ſubjuguez, comme étoient les Aquitains, les Allemands, les Bavarois, & les Friſons, de ſe revolter & de s'élire des Souverains qui fuſſent de leur nation.

La race des Pepins s'étant miſe en poſſeſſion de cette Charge éminente de Maire du Palais, & ayant de grandes terres dans l'Auſtraſie, particulierement dans le Brabant & dans les Païs adjacens, s'éleva ſur toutes les autres maiſons du Royaume. Pepin de Herſtal gouverna avec ſageſſe, juſtice & pieté. Charles Martel ſon fils, regna abſolument, mais ſans vouloir ou ſans oſer prendre le titre de Roi. Pepin le bref franchit le pas ; & ayant les ſuffrages des François pour lui, ôta la couronne à Childeric l'inſenſé, & ſe la mit ſur la tête.

On ne vit jamais de maiſon ſe rendre ſi illuſtre, & faire tant de progrès en ſi peu de tems qu'en fit celle des Carlovingiens. Martel gagna de grandes batailles ſur les Sarraſins, & leur arracha les conquêtes qu'ils avoient fai-

tes au-deçà des Pyrenées. Pepin le bref ramena ſous ſon obéïſſance tous les peuples qui s'étoient revoltez du tems des Maires du Palais : Charles ſurnommé le Grand, renverſa le Royaume des Lombards, & ſe rendit maître de l'Italie juſqu'à la Poüille. Il ſubjugua enſuite tous les peuples barbares de la Germanie, juſqu'à la Viſtule ; prit la marche d'Eſpagne ſur les Sarraſins, & conquit preſque toutes les Provinces de ce qu'on avoit appellé *l'Illyrique Occidental*, ſur la fin de l'Empire Romain. Puis il couronna tant de conquêtes par le glorieux titre d'Empereur d'Occident, les Romains le prierent de l'accepter par les mains du Pape, & il le tranſmit à ſa poſterité.

La Dalmatie, la Sclavonie, la Baviere, l'Auſtriche, la Hongrie, &c.

La grandeur de ſa maiſon commença à décheoir vers le milieu du regne de Loüis le Debonnaire ſon ſucceſſeur. Les ſecondes nôces de ce Prince, la prédilection qu'il eut pour le fils qui en vint, & les partages de ſes enfans qu'il changea & rechangea tant de fois, broüillerent étrangement ſa famille & ſes Etats. Depuis ce ne furent que troubles, animoſitez & factions, que guerres, brigandages & ruïnes. Et ces deſordres allerent toûjours en augmentant ſous ſes deſcendans ; parce qu'ils eurent preſque tous le cerveau un peu foible, & qu'ils manquerent toûjours de ſageſſe & de conduite, bien qu'ils ne manquaſſent pas de courage & d'activité.

Ils eurent guerre en Italie, avec les Sarraſins & avec les Grecs ; en Neuſtrie ; avec les Normands, & avec les Bretons ; en Aquitaine, & ſur la *Marche* d'Eſpagne, avec les Gaſcons rebelles, & avec les petits Princes Mores ou Sarraſins ; en Germanie, avec divers barbares, entr'autres les Danois, les Sclaves qui étoient diviſez en pluſieurs * peuples, & quelques reſtes de Huns. Mais ils n'eurent point de plus mortels ennemis qu'eux-mêmes. La coûtume de partager le Royaume entre les fils des Rois ayant encore lieu dans cette race, comme elle l'avoit euë dans la premiere, la diviſion qui en fut faite entre les fils de Loüis le Debonnaire, & la ſubdiviſion entre les enfans de ceux-là, couperent toute la Monarchie en pluſieurs pieces, & la déchirerent par de ſanglantes diſcordes. Cent mille François des plus braves ayant été tuez à la bataille de Fontenay, cette horrible playe abbatit tellement ce grand corps, qu'il demeura ſans forces & ſans courage pour ſe défendre contre les Barbares. Les Normands, qui n'étoient que de miſerables Pirates, prirent la hardieſſe de lui inſulter, & ravagerent ſes Provinces tout à leur aiſe, pendant plus de quatre-vingt dix ans, n'ayant laiſſé ni ville ni village, qu'ils ne brûlaſſent deux ou trois fois, à la reſerve de Laon, de Paris, & d'un très-petit nombre d'autres places fortes. Les incurſions des Bulgares & celles des Hongrois, ne furent pas moins cruelles, mais elles ne durerent pas ſi long-tems.

* Venedes, Abrodites, Bohemes, &c.

Les Grands cependant, au lieu de ſe réünir pour ſauver la Monarchie, ſe joignirent avec les Barbares, & avec ceux qui aimoient le pillage, & ſe ſervirent de l'occaſion de ces troubles pour la diſſiper & pour s'en approprier les lambeaux. Les Rois l'avoient déja ſéparée en huit Royaumes. 1. Celui d'Italie, auquel l'Empire étoit attaché. 2. Celui de la haute Bourgogne ou Transjurane, qui étoit au-delà du Mont-Jou, & comprenoit la Savoye, les païs des Suiſſes, & quelques autres contrées voiſines. 3. Celui de la Bourgogne Cisjurane, autrement de Provence & d'Arles. 4. Celui de Lorraine, autrefois Auſtraſie. 5. Celui de Germanie. 6. Celui de Baviere. 7.

Celui d'Aquitaine, qui outre les Provinces de ce nom, contenoit auſſi le Languedoc & la Marche d'Eſpagne. 8. Et celui de Neuſtrie.

Ce dernier avec celui d'Aquitaine, & la Duché de Bourgogne demeura aux Princes mâles du ſang de Charlemagne : les ſix autres furent envahis par des Seigneurs qui n'en deſcendoient que par femmes. Les Rois de Germanie, qui eurent auſſi la Baviere, s'approprierent le titre d'Empereur, & en divers tems réünirent à leur Empire le Royaume de Lorraine, celui d'Italie & celui d'Arles, auquel celui de la Transjurane avoit été déja rejoint. Ils tenterent même quelquefois d'y réünir celui de Neuſtrie, comme d'autre côté les Neuſtriens firent pluſieurs fois leurs efforts pour revendiquer celui de Lorraine : ce qui alluma de grandes guerres, & une cruelle haine entre les François Neuſtriens ou Occidentaux, & les François Orientaux ou Germains.

Dans tous ces huit Royaumes, les grands Officiers & les Gouverneurs ſe perpetuerent dans leurs charges, & dans la poſſeſſion des places & des Provinces qu'on leur avoit confiées ; de ſorte qu'ils les rendirent héréditaires dans leurs maiſons. Les Gentilshommes qui relevoient d'eux, en uſerent de même à leur endroit. De-là vint l'origine, ou du moins la confirmation des fiefs & arriere-fiefs, & une infinité de petits Seigneurs, dont les uns étoient arriere-vaſſaux, les autres Suſerains, & quelques-uns même faiſoient valoir leurs francalleus pour des ſouverainetez, principalement quand ils ſe trouvoient dans quelque coin écarté, ou ſur les confins de ces Royaumes.

Pendant ces deſordres, les Neuſtriens s'étant donné la liberté d'élire des Regens avec titre de Rois, Eudes & Robert, dont l'un étoit grand oncle, l'autre ayeul de Hugues Capet, lui frayerent le chemin à la Royauté. Il ſe fit élire par les Eſtats, à l'excluſion de Charles Duc de Lorraine, dernier Prince de la maiſon Carlovingienne, qui laiſſa perdre ſon droit de la maniere que nous le verons en ſon lieu.

Cette troiſiéme race n'a pas poſſedé juſqu'à cette heure, une auſſi grande étenduë de terre qu'en avoient la premiere & la ſeconde : mais ſa durée ſurpaſſe déja de beaucoup celle de toutes les deux enſemble. Avec cela ſon gouvernement a toûjours été plus juſte & plus doux ; ſes Rois plus ſages & plus reglez, ſes loix meilleures & plus exactes, ſes peuples plus libres & mieux policez ; & elle a cette gloire qu'il n'y a jamais eu de Maiſon Royale qui ait ſubſiſté ſi long-tems de mâle en mâle ; ni qui ait produit un ſi grand nombre de Princes renommez par toute la terre pour leurs hauts faits, & pour leurs illuſtres entrepriſes. On ſçait qu'elle a donné des Empereurs à Conſtantinople, des Souverains à diverſes provinces de l'Orient, des Rois à l'Eſpagne, aux deux Siciles, à la Pologne, à la Hongrie, à l'Angleterre, au Portugal & à la Navarre, & qu'il y a peu d'Etats dans l'Europe, ſur leſquels elle ne puiſſe avoir de legitimes pretentions.

Dans les commencemens, l'autorité de ſes Rois ſe trouva bien foible, & eux ſi reſſerrez, qu'ils ne poſſedoient en domaine que quatre ou 5. villes. Mais leur conduite en fut d'autant plus ſage & plus moderée : s'ils avoient peu de forces, ils avoient beaucoup de pieté, de bonté & de juſtice. En témoignant grand reſpect pour les choſes ſaintes, en faiſant ſouvent du bien & des con-

ceſſions aux Egliſes, en protegeant les Eccleſiaſtiques, en défendant les opprimez, en uſant plutôt d'équité & de raiſon avec leurs ſujets, que de hauteur & de volonté abſoluë ; ils mirent tous les gens de bien dans leur parti, abaiſſerent l'inſolence des uſurpateurs & des méchans, & apprirent aux grands par leur propre exemple qu'il falloit obéïr aux loix.

Pluſieurs autres choſes leur aiderent encore à accroître & à confirmer leur pouvoir ; la longueur du tems pendant laquelle la ſouveraineté tire inſenſiblement tout à ſoi ; les guerres ſaintes ; leur adreſſe & prudence à menager leurs interéts, & à profiter des differends qui naiſſoient entre les grands ; & la protection qu'ils prirent ſoin de donner au peuple, dont ils formerent un tiers état. D'ailleurs, comme ils poſſedoient peu de terres & de villes en propre, ils ne partagerent plus leurs puiſnez à titre de Royaume ; mais leur donnerent ſeulement des appanages, leſquels encore avec le tems ont été déclarez reverſibles.

Quant aux guerres de la Terre-ſainte qui commencerent ſous Philippe I. ce furent, pour ainſi dire, de grandes ſaignées qui apaiſerent la fureur des guerres particuliers dans le Royaume, qui le déchargerent d'un nombre infini d'eſprits mutins & querelleux, & qui délivrerent les Rois des troubles & des inquietudes que ces gens-là leur cauſoient. J'ajoûterai encore que ces expéditions d'outre-mer leur euſſent été plus avantageuſes, ſi eux-mêmes ne s'y fuſſent point engagez, ſe laiſſant entraîner, comme ils firent, au mouvement des peuples & à celui des Papes. Louïs VII. Philippe II. & S. Louis y furent en perſonne, avec de grandes dépenſes, & avec peu de fruit.

Du reſte, il ſeroit mal aiſé de dire ſi cette multitude de Seigneurs qui tranchoient des Souverains, leur fit plus de peine, ou ſi elle leur apporta plus d'avantage. Car ils ſe ſervirent des uns pour détruire les autres, protegeant tantôt les plus foibles, contre les plus puiſſans qui les opprimoient, & tantôt ſe joignant aux plus puiſſans pour châtier les plus foibles qui avoient tort.

Quant au peuple, comme ils voyoient que naturellement il cherchoit à s'affranchir de l'oppreſſion des grands, ils ſçûrent bien le ranger de leur côté, & s'en ſervir pour leur tenir tête. Dans cette vûë ils accorderent le droit de Commune aux villes avec des Magiſtrats populaires ; ils les fermerent de murailles, & leur concederent pluſieurs octrois & privileges qui en ſont les veritables remparts.

Enfin pratiquant ſagement ces moïens & attirant ſur eux les benedictions du Ciel, ils ont ſi bien conduit leur vaiſſeau, qu'en partie par juſtes & loyales acquiſitions, en partie par donations adroitement pratiquées, en partie par mariages, & d'ailleurs par confiſcations ſur leurs vaſſaux rebelles, & auſſi par quelques échanges, ils ont réüni toutes ces Seigneuries à leur Couronne.

Pendant les cent premieres années, ils furent comme dans des entraves, ſans faire preſque autre choſe que de ſe défendre contre leurs ſujets ; à l'égard deſquels ils étoient plus forts par le droit que par les armes : mais d'ailleurs très puiſſans contre les étrangers qui attaquoient la France. Louïs le Gros commença à dénoüer leurs liens : Philippe II. en rompit une partie ; & à ſon tour il voulut en faire d'autres pour aſſujettir & les grands & le peuple, ce qu'il entreprit par le moyen des troupes reglées qu'il tenoit à ſa ſolde. C'eſt le premier des Rois de France qui en ait eu d'ordi-

naires : tous ſes predeceſſeurs n'avoient preſque que leurs milices, avec leſquelles néanmoins ils conquirent une grande partie de l'Europe. Si deux ou trois de ſes ſucceſſeurs euſſent marché de même pas que lui, ils euſſent ſans doute établi une domination deſpotique. Il les avoit mis en état de le pouvoir faire ; mais ils aimerent mieux demeurer dans les anciennes bornes, & continuerent ſagement de regner ſelon la Loi de Dieu, & ſuivant celles du Royaume.

Après que les trois ou quatre premiers Rois de cette race eurent rangé tous les petits Seigneurs des environs de Paris, leurs ſucceſſeurs attaquerent les plus puiſſans, qui alloient preſque de pair avec eux. L'orgueïl des Comtes de Champagne, & celui des Ducs de Guyenne ; l'attachement des deux derniers Comtes de Toulouſe à la ſecte des Albigeois ; la ferocité des Ducs de Normandie, & enſuite la grande puiſſance des Anglois, liguée tantôt avec l'opiniâtreté rebelle des Flamands, tantôt avec les Ducs de Bretagne, & ſur la fin avec la trop puiſſante maiſon de Bourgogne, leur donnerent bien de l'exercice.

Il ont eu la guerre trois cens ans durant avec les Anglois, ſans que plus de deux cens traitez de paix ou de Treves l'ayent pû finir. Ces anciens ennemis de la France l'ont partagée deux différentes fois avec eux par deux mariages. Ils l'ont miſe preſqu'aux abois dans les trois ſanglantes batailles de Crecy, de Poitiers & d'Azincourt ; & les factions qu'ils y ont entretenuës ne l'ont pas déſolée moins cruellement que leurs armes. Mais comme à leur tour, ils tomberent dans de furieuſes guerres civiles, cauſées par la querelle d'entre les maiſons d'Yorc & de Lancaſtre, ils reperdirent en peu de tems tout ce qu'ils tenoient en France. Le rapide bonheur de Charles VII. leur enleva Paris, la Normandie & la Guyenne ; & cent ans après, ſous le regne de Henry II. la valeur heroïque d'un Duc de Guiſe, les chaſſa de la ville de Calais, la plus importante de leurs conquêtes.

Au même-tems que cette puiſſance qui avoit tant tourmenté la France au dedans, ſe détruiſoit, il s'en formoit une autre au dehors beaucoup plus grande, mais bien moins dangereuſe. Je veux dire celle de la maiſon d'Auſtriche, qui déja fiere du titre de l'Empire, qu'elle tâchoit de ſe rendre hereditaire, éleva une formidable grandeur par le moyen des deux plus riches mariages qui ayent jamais été : car le premier lui apporta tous les Pays-bas & la Franche-Comté, l'autre les Eſpagnes, les Royaumes de Naples & de Siciles & les richeſſes du nouveau Monde. D'abord elle chaſſa les François de l'Italie, en leur ôtant le Milanez, & retint injuſtement la Navarre. Après elle leur ſuſcita des ennemis de tous côtez à force d'argent, d'artifices & d'intrigues. Elle les fatigua par de puiſſantes & continuelles attaques, & leur vendit bien cherement ſes deux grandes journées de Pavie & de ſaint Quentin. Mais avec tous ces avantages, & avec tous ces efforts, elle n'a jamais pû entamer la France dans la moindre de ſes parties. Non pas même pendant les guerres de la Religion, & celles de la Ligue qu'elle avoit allumées, & qu'elle entretenoit ouvertement ni durant trois minoritez pleines de factions & de remeuëmens, où elle a toûjours pris beaucoup de part.

La France a bien eu ſa revanche de tant de vaines entrepriſes : toutes les fois que les mouvemens inteſtins qui la troubloient, ont été calmez, & qu'elle a

pû réünir ſes forces, elle eſt allé attaquer cette ſuperbe maiſon juſques dans ſes entrailles, & lui a fait recevoir de ſi terribles échecs, qu'elle s'en ſouviendra long-tems. En un mot, elle s'eſt renduë aujourd'hui ſi puiſſante & ſi redoutable, que Dieu qui étend & reſſerre les Etats comme il lui plaît, a ſeul le pouvoir de lui preſcrire des bornes.

Voilà un tableau racourci de ce qui s'eſt paſſé dans la Monarchie Françoiſe durant près de treize ſiécles : venons maintenant au détail ſuivant l'orde des années.

Avant JESUS-CHRIST.

LES Romains donnerent le nom de GAULE à cette étenduë de terres, qui eſt entre les Alpes & les Pyrenées, la mer Mediterranée, l'Ocean & le Rhin : maintenant, à la reſerve des Païs-bas, & de quelques autres qui releverent pour la plûpart de l'Empire d'Allemagne, elle ſe nomme FRANCE, du nom des François qui l'ont ſoûmiſe à leur puiſſance. Jules Ceſar avoit achevé de l'aſſujettir aux Romains, environ 48. ans avant la naiſſance de JESUS-CHRIST. De ſorte que quand les François s'y établirent tout-à-fait, elle avoit été près de cinq cens ans ſous les loix de cet Empire.

Or ſans compter le Païs que les Gaulois avoient conquis delà les Alpes, depuis ces monts juſqu'à la petite riviere de Rubicon, * & qui fut nommé Gaule Ciſalpine à l'égard des Romains : elle fut diviſée premierement par Auguſte en quatre parties ; ſçavoir, la Gaule Narbonnoiſe, la Gaule Aquitanique, la Gaule Celtique & la Gaule Belgique. Ils donnoient à ces trois dernieres le nom de Gaule *Cheveluë* : & quand on diſoit abſolument la Gaule, on entendoit la Celtique. Par ſucceſſion de tems, & ſous divers Empereurs, ces quatre Provinces furent reparties en quatorze, puis enfin en dix-ſept, qui étoient les cinq Viennoiſes, entre leſquelles on comptoit la Narbonnoiſe premiere & la ſeconde ; les trois Aquitaines, les cinq Lyonnoiſes : car on y comprenoit la Sequanoiſe, [qui avoit été diſtraite de la premiere Lyonnoiſe, ſous l'Empire de Diocletian,] & les quatre Belgiques, dont il y en avoit deux proprement dites, & deux autres appellées Germaniques, parce que quelques peuples Germains s'y étoient habituez depuis long-tems.

* Piſatello.

Chacune de ces Provinces avoit ſa Métropole ; ſçavoir, les cinq Viennoiſes, Vienne, Narbonne, Aix, Tarentaiſe, & Embrun ; les trois Aquitaines, Bourges, Bourdeaux, & Eaulſe ; les cinq Lyonnoiſes, Lyon, Roüen, Tours, Sens & Beſançon ; les deux Germanies, Mayence & Cologne ; les deux Belgiques, Treves & Rheims.

Sous ces dix-ſept Metropoles, il y avoit plus de cent citez ou villes, chefs de peuples, dans leſquelles l'Egliſe mit depuis des Siéges d'Evêché, comme dans les Metropoles, ceux qu'on a depuis appellez Archevêchez. Sous ces citez il y avoit un beaucoup plus grand nombre d'autres villes qu'ils nommoient *Oppida* & *Caſtra*. On en comptoit douze cens fermées de murailles, quand les Romains conquirent la Gaule ; mais ils abbattirent la clôture de la plûpart de ces places, ou la laiſſerent tomber en rüine. [Ils penſoient en les tenant ainſi demantelées, empêcher la revolte des peuples, & ils ouvrirent le pays aux invaſions des Barbares.]

Des gouvernemens de ces dix-ſept Provinces, il y en avoit ſix Conſulaires, [& onze Preſidiaux ou tenus par des *Preſidens*. Les premiers dépendoient du Senat, les autres de l'Empereur ; mais bien-

bien-tôt il s'attribua le pouvoir de les donner tous.] Conſtantin le Grand y établit des Comtes dans les Citez, & des Ducs dans quelques villes ſur les Frontieres. La juſtice s'y rendoit ſelon le droit Romain ; mais pluſieurs Citez, comme je croi, entr'autres celles qu'on nommoit *Libres*, conſerverent leurs coûtumes municipales. [Les actes publics & les plaidoyers s'y faiſoient en Latin, & tous les Officiers de guerre, de juſtice & de finances, y parloient cette langue ; ce qui obligea les Gaulois à l'apprendre ; mais le peuple la corrompit, & en fit un jargon.]

Elles étoient peu vexées de gens de guerre, parce que les legions vivoient avec aſſez d'ordre, ce qui continua juſque bien avant dans le quatriéme ſiécle ; & que d'ailleurs il n'y avoit preſque point de troupes que dans les Provinces limitrophes, particulierement une armée ſur le haut Rhin, & une ſur le bas ; où elles bâtirent pluſieurs châteaux pour arrêter les irruptions des Barbares, & pour contenir les Païs d'en deça, qui n'étoient guéres moins remuans que les vrais Germains.] Mais comme les peuples les plus éloignez du Rhin, étoient extrêmement ſoûmis, & leurs Provinces riches & fertiles, on les accabloit de toutes ſortes d'exactions ; tellement que leur abondance faiſoit leur miſere, & leur obéïſſance aggravoit leur opreſſion.

An de JESUS-CHRIST 330.

L'an 330. quand Conſtantin le Grand diviſa la charge de Prefet du Pretoire en quatre, il y en mit un, lequel avoit ſous ſoi trois Vicaires, un dans les Gaules mêmes, un dans l'Eſpagne, & un dans la grande Bretagne. [Leurs detroits s'appelloient *Diocéſes.*] Le premier qui fut pourvû de cette charge de Prefet dans les Gaules, fut le pere de ſaint Ambroiſe, qui portoit le même nom que ſon fils. Ce Prefet reſidoit ordinairement dans la ville de Treves ; par cette raiſon elle devint la capitale des Gaules, & elle conſerva toûjours cet honneur juſqu'à ce qu'ayant été quatre fois ſaccagée par les Barbares, l'Empereur Honorius le voulut transferer à la ville d'Arles ; qui enſuite fut diſtraite de Vienne, & fit la dix-huitiéme Métropole.

Depuis l'Empire d'Auguſte juſqu'à celui de Galien, la paix de ces Provinces ne fut troublée que par deux revoltes, celle de Sacrovir & de Florus en l'an 23. de JESUS-CHRIST, & celle de Civilis, Tutor & Claſſicus beaucoup plus dangereuſe, en l'an 70.

Après la mort de l'Empereur Decius, les Barbares commencerent à les tourmenter par de frequentes incurſions. Les cent premieres années il n'y eut que les François & les Allemands qui en firent au deçà du Rhin : après vinrent encore les Vandales, les Alains, les Bourguignons, les Sueves, les Viſigoths & les Huns, dont les horribles devaſtations ne finirent que par la rûine de l'Empire en Occident.

Quant à l'origine des François, la commune opinion eſt, qu'ils ſont Germains naturels, & que *Franc* eſt un nom de Ligue, lequel en leur langue ſignifioit *libre*, ou comme d'autres diſent, *feroce*, *indomptable*. Il faut avoüer que les Auteurs du troiſiéme & du quatriéme ſiécle, par le nom de Germains, entendent preſque toûjours les François.

Pour le tems auquel ils commencerent à paroitre, ce fut juſtement deux ans après la grande défaite de l'Empereur Decius dans la Meſie, qui arriva l'an 254. par les Goths & autres peuples de la Scythie. Les Goths n'avoient commencé à ſe faire connoître que douze ans auparavant, étant ſortis de leur Païs (c'étoit la Scythie Européenne, entre le Pont Euxin & le Tanaïs) pour ra-

vager les Provinces de l'Empire. Ils
254. étoient diviſez en Oſtrogoths & en Viſigoths, c'eſt-à-dire, ſelon quelques-uns, Goths Orientaux & Goths Occidentaux.

Après cette défaite de Decius, toutes les digues de l'Empire Romain étant rompuës de ce côté-là, il ſe déborda de furieux torrens de toutes ſortes de Barbares, deſquels juſques-là on n'avoit point oüi parler. C'eſt pour cette raiſon entr'autres, & parce que les François avoient auſſi beaucoup des mœurs & des coûtumes des Scythes (comme d'uſer de fléches, d'exercer la fauconnerie, d'avoir pluſieurs Ducs ou *Cams*) qu'on peut conjecturer qu'ils ſont originaires de Scythie. Mais il n'eſt pas poſſible, & il ſeroit inutile de dire de quel endroit, parce que tous les Scythes étoient vagabons, & qu'en peu de tems ils ſe trouvoient à deux cens à trois cens lieuës loin des Païs qu'ils avoient habitez peu auparavant.

256. Je ne trouve donc point qu'il ſoit fait mention des Francs avant l'an 256. ſous l'Empire de Gallus & de Voluſian. On lit, qu'alors ils paſſerent le Rhin près de Mayence, & qu'Aurelian, qui n'étoit encore que Tribun d'une légion, en tua 700. dans une rencontre, & en fit 300. priſonniers, qui furent vendus à l'encan.

Depuis cette premiere irruption, il ſe paſſa près de 150. ans juſqu'au tems qu'ils conquirent ou qu'ils impetrerent des Romains quelques terres dans la Gaule; ſçavoir, dans les Païs de Cologne, de Tongres,* & contrées voiſines; ce qui arriva vers l'an 416. Il s'en étoit logé quelque bande dans la (a) Toxandrie dès le tems de Julien l'Apoſtat, vers l'an 358. mais on ne ſçait pas ſi on lui permit d'y prendre racine.

Pendant ces deux ſiécles ils continuerent leurs incurſions [dans la Gaule,] ſe retirant toûjours avec leur butin dans la Germanie. Ils y occupoient la plûpart des terres qui ſont entre le Mein, le Rhin, le Veſer & l'Ocean, tantôt plus étendus, tantôt moins, ſelon qu'ils étoient forts ou foibles, & qu'ils ſe trouvoient preſſez par les autres Nations, particulierement par les Allemands du côté du Mein, & par les Saxons du côté de la mer. 406.

Ces derniers venant du Pays qu'on nomme aujourd'hui Holſtein, s'emparerent de la Friſe & contrées maritimes en deçà de l'Elbe, puis à meſure que les François s'habituerent dans la Gaule, ils occuperent la plûpart des terres qu'ils avoient tenuës de-là le Rhin.

La Nation Françoiſe étoit diviſée en pluſieurs peuples; [a] Friſons grands & [b] petits, [c] Saliens, [d] Bructeres, [e] Angrivariens, [f] Chamaves, [g] Sicambres, & [h] Cattes; & elle en avoit, comme je croi, pluſieurs autres dans ſon alliance, & pluſieurs auſſi ſous ſa domination.

Souvent les Romains les allerent attaquer dans leurs bois & dans leurs marécages, & penſerent deux ou trois fois les exterminer, particulierement Conſtantin le Grand: mais ils repullulerent toûjours, & reprirent nouvelle vigueur ſous le tranchant du fer.

Ils avoient pluſieurs Chefs ou Commandans, Rois, Princes, Ducs ou Généraux, qui n'avoient l'autorité abſoluë que dans la guerre.

Quelquefois ils ſe rendoient ſtipendiaires des Romains, quelquefois leurs ſujets; mais auſſi-tôt que le tems changeoit, & qu'ils trouvoient quelque occaſion de piller, ils ne ſe croyoient plus obligez d'entretenir les traitez. C'eſt pour cette raiſon que les Auteurs de ces tems-là les accuſent de legereté, de menſonge & de perfidie. Mais on recon-

a Ooſtfriſe.
b Northollande.
c Zelland
d Evêché de Munſter
e Evêché d'Oſnabrug
f Evêché de Minden
g Duché de Weſtfalie.
h La Heſſe.

* Pays de Liege.

(a) Pays de Kempen en Brabant.

406. & suiv.

noît bien d'ailleurs qu'ils étoient les plus belliqueux des Barbares, qu'ils avoient de l'humanité, de l'hospitalité, & beaucoup d'esprit & de sens.

Souvent il y en avoit en même-tems qui servoient l'Empire, & d'autres qui lui faisoient la guerre. Durant tout ce tems-là, on en voit grand nombre d'élevez aux dignitez de Consul, de Patrice, de Maître de la Milice, de grand Tresorier & autres. De sorte qu'ils gouvernoient à la Cour de plusieurs Empereurs, principalement des deux Theodoses, d'Honorius & de Valentinian III.

EMP. ARCADIUS & HONORIUS en leur 12. année 406.

Le dernier jour de l'an 406. les Alains & les Vandales trainant avec eux les Bourguignons, les Sueves, & plusieurs autres peuples Barbares, passerent le Rhin, & firent une irruption dans les Gaules, la plus furieuse qu'on eût point encore vûë.

Quelques-uns conjecturent que ce fut pour lors que se fit le massacre de sainte Ursule, & de sa glorieuse bande, que l'on a voulu nommer les onze mille Vierges, *quoique dans les tombeaux qu'on dit être de ces Martyres, on ait trouvé aussi des ossemens d'hommes & d'enfans. Il y a trois ou quatre différentes opinions sur ce sujet-là; mais pas une sans des difficultez indissolubles.*

408.

EMP. HONORIUS, & THEODOSE II. fils d'Arcadius 08. en May.

Ces Barbares ayant ravagé toute la Germanie premiere, & la seconde Belgique, & une partie des Lyonnoises, se jetterent dans l'Aquitaine. L'an 409. quelques bandes des Vandales & de Sueves, passerent de-là en Espagne. Deux ans après; sçavoir, l'an 411. les autres étant épouvantées de la marche d'Ataulfe Roi des Visigots, qui venoit d'Italie, comme nous le dirons, prirent le même chemin, & les suivirent. Il en demeura pourtant quelques-unes d'Alains dans le Dauphiné, & sur les rivages de la Loire, qui eurent des Rois plus de soixante ans durant; mais à la fin ils subirent la domination des Visigoths & des Bourguignons.

Les Vandales & les Sueves occuperent la Galice, les Silinges la Betique, & les Alains une partie de la Lusitanie & de la Province de Carthagene.

409.

Tous ces Barbares étoient divisez en diverses bandes, qui avoient chacune leur Chef, & rodoient & couroient sans cesse. Si bien qu'on en voyoit en même-tems d'une même nation, en des lieux fort éloignez les uns des autres, & dans des intérêts tout contraires: [*Pour lors les deux fils de l'Empereur Theodose regnoient, Honorius en Occident, & Arcadius en Orient; ce dernier ne regna que treize ans. Leur pere avoit confié leur tutelle, & le gouvernement des affaires durant leur minorité à Stilicon Grand Maître de la Milice, dans tous les deux Empires. Il étoit parvenu à un si haut degré de puissance, qu'il avoit fait épouser sa fille à Honorius, & disposoit absolument de toutes choses. Sa conduite trop hautaine, & les rapports de ses ennemis qui tendoient à s'élever dans sa place, le rendirent suspect à son Prince, qui s'étant laissé facilement persuader qu'il avoit attiré tous ces Barbares pour trouver occasion de le détrôner, le fit malheureusement massacrer dans la ville de Ravenne.*]

410.

Alaric, Roi des Visigoths son bon ami, prenant pretexte de venger sa mort, assiegea la ville de Rome par trois fois; & la derniere il la prit par trahison le 20. jour d'Août l'an 410. [*une porte lui ayant été ouverte la nuit, soit par le moyen de trois cens jeunes Gentilshommes Visigoths fort bienfaits, mais fort braves, qui avoient eu l'adresse de se mettre au service des plus riches & des plus voluptueux Romains, soit par les valets d'une des plus grandes Dames de la ville, qui ayant compassion du pauvre peuple qui mouroit de faim, crut qu'il n'y avoit point d'autre expedient de le délivrer de cette cruelle misere.*] *Sur la fin de la même année, Alaric mourut dans*

410. *la Calabre près de Cosence, comme il s'apprêtoit à passer en Afrique. Ataulfe [ou Adolfe] son cousin lui succeda ; & épousa Placidie sœur de l'Empereur Honorius qu'il avoit prise dans Rome.*

[En ces années-là, les Armoriques ou peuples maritimes de la Gaule, particulierement ceux des Pays qu'on nomme aujourd'hui Normandie, & petite Bretagne, firent une ligue avec les François, pour défendre leur liberté contre les autre Barbares, & contre les tyrannies des Romains.]

412. *L'an 412. Ataulfe passa dans la Gaule Narbonnoise, & s'empara de Narbonne : il n'y demeura que trois ans. Le Comte & Patrice Constantius, qui depuis fut Empereur, & prit Placidie sa veuve pour femme, le chassa de ce Païs-là, & le contraignit de passer en Espagne. A peine y fut-il arrivé, que ses Capitaines le tuerent dans Barcelone vers le mois de Septembre, l'an*

415. *415. Ils élûrent Sigeric en sa place, mais ils le traiterent de même dès le septiéme jour. Vallia qu'ils firent son successeur, fut rappellé dans les Gaules par Constantius, qui en avoit besoin pour s'assurer le titre d'Empereur. A ce dessein il lui donna la seconde Aquitaine, avec quelques villes des Provinces voisines, entr'autres celle de Toulouze, où il établit le siége de sa Royauté*

419 *l'an 419. Mais il mourut peu de mois aprés en 420. & Theodoric lui succeda, [brave, généreux & sage Prince, s'il fut tel que Sidonius nous le décrit.] Sous ce Roi, & sous Evaric ou Euric son successeur les Visigoths se rendirent maîtres de toutes les trois Aquitaines, & des deux Narbonnoises.*

427. *Vers l'an 427. les Vandales passerent en Afrique sous la conduite de leur Roi Genseric. Vallia Roi des Visigoths, duquel nous avons parlé ci-devant, qui combattoit alors pour les Romains, extermina entierement les Silinges [en Espagne,] & y affoiblit si fort les Alains, que ne pouvant plus subsister d'eux-mêmes, ils se rangerent sous Gunderic Roi des Vandales. Les Sueves se maintinrent près de deux siécles dans les Espagnes. Et enfin leur Royaume y fut aussi éteint par Leuvigilde Roi des Visigoths, l'an 588.*

EGLISE depuis l'an 300. jusqu'en 400.

JUSQUES ici peu de François avoient reçû la lumiere de l'Evangile ; ils adoroient encore des arbres, des fontaines, des serpens & des oiseaux. Mais les Gaulois étoient presque tous Chrétiens, horsmis ceux qui habitoient dans des lieux moins accessibles, comme sont les Païs de montagnes, de bois & de marécages ; ou dans les Germaniques & dans les Belgiques, qui étoient toûjours troublées par les incursions des Barbares. La foi leur avoit été préchée par les disciples des Apôtres ; & dès le second siécle, il s'étoit établi plusieurs Eglises dans les Gaules, au moins dans la Narbonnoise, & dans la Lyonnoise premiere. Sous l'Empereur Decius vers l'an 250. il y fut envoyé de Rome plusieurs saints Prédicateurs qui en planterent d'autres en divers endroits ; comme Saturnin à Toulouse, Gatien à Tours, Denys à Paris, Austremonius à Clermont, & Martial à Limoges. Les persécutions des Empereurs Payens, les avoient fort ébranlez ; Constantin les rassura. Depuis les incursions des Barbares les détruisirent encore, particulierement dans les Belgiques & dans les Germaniques, & l'impieté Arienne les troubla dans les Aquitaines : Clovis les remit & les dota de grands biens.

Durant le quatriéme siécle, l'Eglise Gallicane produisit un grand nombre de Saints Evêques ; sur tout Hilaire de Poitiers, invincible défenseur de la sainte Trinité ; Maximin & Paulin de Treves, qui combattirent pour la même cause, & en même-tems que lui ; le

grand ſaint Martin de Tours, pareil aux Apôtres, Liboire du Mans, Severin de Cologne, & Victrice de Roüen, tous quatre contemporains; Servais de Tongres, plus vieux de quelques années, & Exupere de Toulouſe qui vivoit encore l'an 405.

Vers le milieu du même ſiécle, pluſieurs de ceux qui s'étoient voüez à Dieu dans la vie monaſtique, vinrent du côté d'Italie s'habituer dans les Iſles de Provence, & dans les montagnes des Provinces Viennoiſes. Comme quelque-tems après il en ſortit grand nombre du côté d'Irlande, qui ſe logerent dans les forêts des Lyonnoiſes & des Belgiques, leur exemple, & l'amour de cette ſainte profeſſion attirerent beaucoup de gens dans les Monaſtéres & dans la ſolitude; mais ſous la conduite des Evêques & ſous la diſcipline des Canons. Il y en avoit de quatre eſpéces principales; de ceux qui vivoient en communauté; on les nommoit Cenobites; de ceux qui après y avoir vêcû, ſe retiroient dans la ſolitude pour aſpirer à une plus grande perfection; c'étoient les Hermites ou Anachoretes: de ceux qui ſe mettoient par petites bandes de trois ou quatre enſemble, ſans chef & ſans régle certaine; & de ceux qui alloient par païs, ſous couleur de viſiter les lieux Saints, & les perſonnes les plus avancées dans la piété. Il y en avoit auſſi qui ſe renfermoient étroitement dans une cellule, ſoit dans les villes ou dans le deſert; on les nommoit Inclus ou Reclus. Tous vivoient du travail de leurs mains; & la plûpart donnoient leurs biens aux pauvres, quoiqu'à la rigueur ils ne fuſſent pas obligez d'y renoncer. Ils n'en étoient pas même exclus quand ils retournoient au monde; mais ce retour étoit conſideré comme une eſpéce de déſertion.

Les Conciles étant très-néceſſaires pour conſerver la pureté de la foi & de la diſcipline Eccleſiaſtique, il s'en tint pluſieurs en Gaule. L'an 314. l'Empereur Conſtantin en fit aſſembler un à Arles, où il y avoit des Députez de toutes les Provinces d'Occident, pour terminer la diſpute des Donatiſtes d'Afrique. Il y en eut un à Cologne en 346. qui condamna Eufratas Evêque de cette ville-là qui nioit la Divinité de JESUS-CHRIST. Un à Arles en 353. Un à Beziers en 356. Un à Paris l'an 362. tous trois pour l'affaire des Ariens. Les deux premiers leur furent favorables contre ſaint Athanaſe, le troiſiéme les condamna. Il y en eut un à Valence en l'an 374. pour la diſcipline. Un à Bourdeaux l'an 385. où la cauſe de Priſcillian avoit été renvoyée par l'Empereur Gratian. Cet Heretique voyant bien qu'il y alloit être condamné, en appella au Tyran Maximus; mais ce fut à ſon grand malheur. Il s'en tint un à Treves l'année d'après, où l'Evêque Itacius fut accuſé d'avoir, contre l'eſprit de l'Egliſe, pourſuivi Priſcillian & ſes ſectateurs à mort. Sa cabale y fit approuver ſa procedure ſanguinaire, qui pourtant fut condamnée par les plus ſaints Evêques. Il en fut auſſi aſſemblé un à Turin l'an 397. à l'inſtance des Evêques de la Gaule, pour le differend de Proculus de Marſeille, & pour celui d'entre les Evêques d'Arles & de Vienne. Proculus prétendoit ordonner les Evêques dans quelques Egliſes de Provence, qui avoient été démembrées de la ſienne, ou qu'il avoit inſtituées: on lui accorda cet honneur pour ſa perſonne ſeulement. Les Evêques d'Arles & de Vienne ſe diſputoient le droit de Metropole, le Concile le partagea entr'eux par proviſion. Cette cauſe ayant été portée au ſaint Siége, & diverſement jugée par trois ou quatre

Papes différens, fut l'an 531. terminée en diffinitive par Symmaque, qui conformément à la Sentence de Leon, adjugea ſeulement à Vienne, les Evêchez de Valence, de Tarentaiſe, de Genéve & de Grenoble, & tout le reſte à Arles.

PAPES. Quoique nous ayons mis à la ſuite de l'Etat de la Religion dans les Gaules, juſqu'au Regne de Clovis, la Chronologie des Papes y compris ceux du cinquiéme Siécle, nous avons crû pouvoir repeter ici ceux qui ont occupé le Saint Siége pendant ce quatriéme Siécle juſqu'au Roi Faramond.

Sylveſtre I. tint donc le ſaint Siége depuis le 1. de Février de l'an 314. juſqu'au dernier Décembre de l'an 336. Du tems de ſon Pontificat, Conſtantin le Grand ſe convertit à la Foi, & le ſaint Concile de Nicée fut aſſemblé l'an 325. [pour condamner l'héréſie d'Arius Prêtre d'Alexandrie, qui nioit la divinité du Verbe éternel. L'opinion vulgaire qui attribuë à ce Pape l'honneur d'avoir baptiſé Conſtantin, eſt fauſſe.]

Après lui, Marc gouverna l'Egliſe depuis le 16. de Janvier enſuivant, juſqu'au 7. d'Octobre de la même année. Jules I. depuis le 27 d'Octobre juſqu'au 13. d'Avril de l'an 352. [De ſon tems il fut convoqué pluſieurs Conciles pour deméler les divers nœuds que les Ariens formoient ſur la conſubſtantialité du Verbe. Celui de Sardique fut le plus célébre, il fut tenu en 347. on lui donna le nom d'œcumenique ; & ſes Canons ſe confondirent avec ceux du Concile de Nicée.]

Liberius tint le Siége depuis le 8. de Mai de l'an 352. juſqu'au 3. de Septembre de 367. [Sous ce Pape l'Egliſe fut encore fort inquietée par la convocation de pluſieurs Conciles, pour vuider l'affaire de ſaint Athanaſe, & les queſtions de la divinité du Fils de Dieu. L'Empereur Conſtantius fit ſouffrir un banniſſement de cinq ans à Liberius, parce qu'il défendoit conſtamment la cauſe de ſaint Athanaſe, & celle de la vérité ; après il le rappella à la priere des Citoyens Romains ; mais ce Pape ne ſe montra pas infaillible en tout, ayant ſouſcrit une formule propoſée par le faux Concile de Sirmiſe l'an 357.]

Damaſe porta la thiare depuis le 15. de Septembre de l'an 367. juſqu'au 11. de Décembre de l'an 384. En 381. ſe tint le Concile de Conſtantinople, [qui confirma les décrets de celui de Nicée, & condamna les erreurs de Macedonius, qui avoit commencé quelques années auparavant à nier la divinité du S. Eſprit, & à maintenir que c'étoit ſeulement une créature très-excellente.] Sirice fut Pape depuis le 12. de Janvier [de l'an 385.] juſqu'au 24. de Février de l'an 398. Anaſtaſe depuis le 14. de Mars de cette année-là, juſques vers la fin d'Avril de l'an 402. Innocent I. depuis le 14. de Mai ſuivant, juſqu'au 28. de Juillet de l'an 417. Et Zozime, depuis le 18. d'Aouſt juſqu'au 26. de Décembre de l'an 418.

PREMIERE RACE
DES ROIS
DE FRANCE.

FARAMOND

FARAMOND,
ou WARAMOND.

FARAMOND,
(*ou* WARAMOND,)
ROY I. (*a*)

Lecteur tu vois ici la naturelle Image
De ce Roi qui fonda l'Empire des François,
Et tu peux remarquer qu'il eut cet avantage
D'avoir joint le premier les Armes & les Loix.

PAPES.

BONIFACE en Décembre 418. S. près de 5. ans.

(*Héresie de Pelagius condamnée par tout.*)
CELESTIN I. le 3. Novembre 423. S. 8. ans, 5. mois, dont 5. ans durant ce Regne.

DURANT cette grande revolte des peuples Armoriques dont nous avons parlé, qui arriva vers l'an 412. les François s'étant joints avec eux, occuperent la partie de la Germanie seconde, qui fut nommée *Ripuaire*, à cause qu'elle étoit sur les rives du Rhin, & ses peuples *Ripuariens* ou *Ribarols*. Les Romains par traité ou autrement, leur en laisserent la possession libre, & ce fut cinq ou six ans après cela que Faramond commença à regner.

On trouve dans les Historiens de ces tems-là, que les François avoient eu plusieurs Rois avant lui. Je ne parle point de ceux du Moine Hunibaud, ils sont aussi fabuleux que l'Auteur; mais nous voyons vers l'an 288. Genebaud & Atec qui vinrent à Treves demander la paix à Maximian. L'an 307. Ascaric & Radagaise, que Constantin prit en guerre, & qu'il exposa aux bêtes dans les Arenes de Treves, en punition de ce qu'ayant donné leur foi à Constantius son pere, ils avoient neanmoins repris les armes. L'an 374. vivoit un Mellobaudes, qui étant Grand-Maître de la Milice, & Comte du Palais de l'Empereur Gratian, tua & vainquit Macrian Roi des Allemands, & rendit plusieurs autres services à l'Empire. Vers l'an 378. un Richemer avoit pareille charge auprès de Gratian, que Mellobaudes. L'an 382. nous voyons un Priam ou Priarius, que quelques-uns veulent avoir été pere ou ayeul de Faramond. L'an 397. regnoient Marcomir & Sunnon freres, dont Stilicon relegua le pre-

(*a*) Faramond ne fut proprement qu'un Général d'Armée, & le Chef d'une Societé militaire de Francs qui étoient maîtres de leurs personnes & de leurs biens. Il paroît que c'étoit le sentiment de Gregoire de Tours " La plûpart, dit-il, ignorent quel a été „ le premier Roi des François, Sulpice Severe qui „ rapporte plusieurs choses qui regardent cette Na„ tion, ne nomme point son premier Roi, il dit seulement qu'elle a eu des Généraux. „ Les Francs élisoient leur Général, & lui obéissoient comme à leur Chef; mais non comme à leur Roi. Car outre qu'ils partageoient avec lui non seulement le butin, mais encore les terres conquises; ils étoient aussi libres & absolus que lui dans les terres qui leur tomboient en partage, & de là vient le mot *Franc-alleu*.

mier en Toſcane, & fit maſſacrer l'autre par les ſiens mêmes, lorſqu'il eſſayoit de remuer pour venger l'éxil de ſon frere : & l'an 414. ou 415. un Theodomer, fils de Richemer, eut la tête tranchée avec ſa mere Aſcila, pour avoir attenté contre l'Empire.

Neanmoins la commune opinion a toûjours commencé à compter les Rois de France par Faramond, ſoit parce que les precedens n'avoient point eu de demeure fixe dans la Gaule, ſoit parce qu'il rétablit la Royauté parmi les François, & qu'il ſecoüa tout-à-fait le joug de l'Empire. En effet ſes predeceſſeurs en avoient été ſujets, & il ſemble que les Romains avoient en telle ſorte ſubjugué cette nation, depuis le traitement qu'ils avoient fait à Marcomir, à Sunnon & à Theodomer, qu'ils ne vouloient plus ſouffrir qu'elle eût des Rois.

Faramond commença à regner, non en 424. qui eſt la commune opinion, mais en 418. année fort remarquable par une grande éclipſe * de Soleil [qui ſembloit marquer la prochaine extinction de l'Empire Romain dans les Gaules.] On pourroit douter ſi *Faramond* eſt un nom propre, ou ſi c'eſt ſeulement une épithete, qui marque que ce Roi a été comme le pere & la tige de la nation Françoiſe ; (car Faramond en langue Germanique, ſignifie *Bouche de generations*, [ſi on ne trouvoit pas encore d'autres François qui ont porté ce même nom.]

* le 19. Juillet.

Pour la maniere de l'inauguration des Rois François, lorſque les Seigneurs ou Principaux Chefs les avoient élûs, ou du moins approuvez, ils les élevoient ſur un grand Pavois, & les faiſoient porter dans le champ où le peuple étoit aſſemblé en armes, & il confirmoit ce choix par des acclamations & des applaudiſſemens. La même ceremonie ſe pratiquoit pour les Empereurs & pour les Rois Goths.

Les Hiſtoriens Ecoſſois commencent le Royaume d'Ecoſſe l'an 422. *par le Roi Fergus, duquel ils tirent toute la ſuite de leurs Rois, quoiqu'ils veuillent avec cela qu'on croye, qu'il ne fit que le rétablir, & qu'il s'étoit formé* 330. *ans avant la naiſſance de* JESUS-CHRIST, *d'où il avoit duré juſqu'au tems du tyran Maximus, qui l'avoit ruïné vers l'an* 378.

[*L'an* 427.] *les Vandales qui avoient paſſé des Gaules en Eſpagne, furent appellez de là en Afrique par le comte Boniface, revolté contre l'Imperatrice Placidie. Ils y paſſerent au nombre de* 80000. *têtes ſeulement ſous la conduite de leur Roi Genſeric, & dans ſept ou huit ans ils en chaſſerent tout à fait les Romains, & y établirent leur Royaume.*

Quoique les François euſſent fait une ligue avec les Armoriques, ils n'avoient pas laiſſé de traiter divers accommodemens avec les Romains, par leſquels ils avoient obtenu quelques terres dans la Gaule : mais ces traitez ayant été rompus, ils reperdirent une bonne partie de ce qu'on leur avoit accordé, & furent rechaſſez au de-là du Rhin. Il n'eſt pas certain ſi cela arriva la derniere année du regne de Faramond, ou la premiere de celui de Clodion. Quoiqu'il en ſoit on met la mort de Faramond en 418. à ce compte il auroit regné dix ans. On ignore ſes actions, le lieu de ſa ſepulture, le nom de ſa femme, & celui de ſes enfans, hormis de Clodion qui lui ſucceda.

Une vieille chronique lui donne la gloire d'avoir fait rediger la Loi Salique par quatre notables Seigneurs ; & elle dit qu'ils y travaillerent durant trois *malles*, ou aſſiſes : c'étoit ſans doute pour prendre langue des plus anciens du peuple. On l'appella *Salique* du nom des Saliens, le plus noble peuple des Francois.

CLODION
le CHEVELU.

CLODION
LE CHEVELU,
ROY II.

En vain la violence, & du Sort & de Rome,
Me contraignit deux fois de repaſſer le Rhin :
J'affermis dans la Gaule un Etat Souverain,
Et je plantai mon Trône aux rives de la Somme.

PAPES,

Encore CELESTIN I. 3. ans.
[*Concile d'Epheſe en* 431. *condamne Neſtorius, qui diſoit que la Vierge n'étoit pas Mere de Dieu, mais ſeulement de Jeſus-Chriſt en tant qu'homme.*]
SIXTE III. le 26. Avril 431. S. 8. ans.
LEON I. élu le 20. Mai 440. S. 21. ans, dont ſept ſous ce Regne.

428. CLODION fut nommé le *Chevelu*, (*a*) parce qu'à mon avis, il introduiſit la coûtume que les Rois & ceux de leur ſang, portaſſent la chevelure longue ; non-ſeulement ſur le haut de la tête, comme avoient fait tous les Princes de cette Nation avant lui, mais auſſi ſur le derriere. Le reſte des François avoit les cheveux coupez en rond un peu au-deſſous des oreilles.

On ne ſçait s'il leur reſtoit encore quelque terre dans la Gaule, lorſqu'il commença à régner, ni s'il réſidoit delà le Rhin. Il eſt certain qu'il voulut
431. s'avançer en deçà l'an 431. & qu'il fut battu & rechaſſé par Aëtius. Cet
436. échec reçû, il ſe contint quelques an-
437. nées ſans rien entreprendre au Château de Diſparg. Pluſieurs mettent cette place au de-là du Rhin, d'autres au Païs de Tongres, & croyent que c'eſt Dieſtbourg. En ce lieu-là, ayant appris par ſes eſpions qu'il n'y avoit point de garniſons dans les villes de la ſeconde Belgique, il partit en diligence avec ſes gens ; & tenant ſa marche ſecrette par la forêt Charbonniere, (c'eſt le Hainaut) ſe rendit maître de Bavay, de Cambray, & de quelques autres places voiſines.

Environ en ces même-tems, les Anglois Saxons ſubjuguerent la grande Bretagne. Ils y avoient été appellez par les habitans naturels, qui étant abandonnez des Romains, s'étoient fait des Rois de leur Nation ; & ces Rois ne ſe trouvoient pas aſſez forts pour ſe défendre des Pictes & des Ecoſſois. C'étoient des peuples qui habitoient aux montagnes du Païs que l'on nomme aujourd'hui Ecoſſe, [*& ſelon quelques-uns, ils étoient venus d'Irlande, la-*
441.

(*a*) Parce qu'il étoit de la race des anciens Rois ou Ducs des Francs, ſoit qu'il fut fils de Faramond, ou de quelque autre Prince des Francs. Le Poëte Claudien, *in Rufinum, l.* 2.) dit que les Chefs ou Commandans des Francs avoient une chevelure d'un blond doré ;

Inde Trucis flavo comitantur vertice Galli.

quelle en effet se trouve avoir eu autrefois ce nom-là.] *Les Anglois donnerent celui d'*Angleterre *à leur conquête, & y établirent sept Principautez ou petits Royaumes, qui enfin ont tous été réunis en un.*

442. *Les Bretons ou habitans de la Grande-Bretagne, étant tourmentez par ces Barbares, s'attroupererent par bandes, & passant la mer, se refugierent dans la Gaule Armorique. Elle appartenoit encore aux Romains, qui leur permirent de s'établir dans les contrées de Vannes & de Cornouailles, d'où avec le tems, s'étant étendus eux & quelques autres nouvelles bandes, dans les Evêchez de Treguier & de Leon, & jusqu'à la Loire, & aux confins de l'Anjou ; ils donnerent le nom de Bretagne à cette Province, qui le garde encore aujourd'hui.*

443. *Les Bourguignons, peuple de Germanie ou de Scythie (car il y en avoit en l'une & en l'autre) après avoir long-tems demeuré sur les bords du Rhin dans la Germanie premiere, obtinrent des Romains qui les avoient pris à leur solde, le Païs des environs de Genéve. Et là ils multiplierent tellement en peu de tems, qu'ils s'emparerent de la Province de Vienne, de celle des Sequanois, & de la premiere Lyonnoise. Ils avoient reçû la foi Chrétienne l'an* 430. *par les prédications de saint Severe Evêque de Treves ; mais quelques années après ils tomberent dans l'héréſie d'Arius.*

[Il y avoit donc cinq Dominations dans la Gaule, celle des Romains, celle des François, celle des Visigoths, celle des Bourguignons, & celle des Bretons.]

Vers l'an 444. Clodion ne perdoit point l'occasion de poursuivre ses conquêtes durant la confusion extrême des affaires de l'Empire, & tâchoit toûjours de gagner du païs. Mais il reçût un grand échec par la valeur d'Aëtius, dans l'Artois près du *Vicus Helenæ*, peut-être que c'est Lens, [En cet endroit son armée étant en débauche, & trop occupée à célébrer les nôces d'un des principaux Seigneurs François, les Romains la chargerent & la mirent en deroute.] Néanmoins Aëtius n'étant que trop empêché d'ailleurs, n'acheva point d'accabler les vaincus. Ainsi Clodion reprit haleine, se rendit maître de l'Artois, & élargit son petit Etat jusqu'à la Somme, ayant pris la ville d'Amiens qui fut depuis son Siége Royal, & celui de Merovée.

Il envoya même quelque tems après, à ce que dit un Auteur moderne, son fils aîné assiéger la ville de Soissons, mais ce jeune Prince y ayant perdu la vie, le pere en fut si touché, qu'il en mourut lui-même, après avoir regné quelques vingt ans. Ce fut sur la fin de l'an 447. ayant auparavant établi Merovée tuteur de son fils. 447.

Il est certain qu'il en laissa deux ; & je trouve qu'ils se nommoient Claudebaud & Clodomir. Quelques modernes lui en donnent trois, qu'ils nomment Renaut, Aubeton, & Ragnacaire : & d'Aubeton, ils font descendre le Senateur Ansbert ; & de mâle en mâle, Pepin le bref premier Roi de la seconde race. Mais pour Ansbert, un Auteur [* très-sçavant dans notre ancienne histoire,] a assez prouvé qu'il étoit issu de Tonnance Ferreole, Préfet du Prétoire des Gaules. * Du Bouchet.

[Il est à croire que des enfans de ce Roi, étoient sortis tous ces Roitelets que Clovis fit inhumainement massacrer, pour usurper leurs petites Principautez, & faire sa Monarchie.]

MEROVEE.
ou MEROVEC.

MEROVÉE,
OU
MEROVEC,
ROY III.

Duquel les Rois de la premiere Race ont pris le nom de MEROVINGIENS.

Les Plaines de Soulogne & les flots de la Loire
Rougis du ſang des Huns par mon fer répandu,
Mon pouvoir juſqu'aux bords de la Seine étendu,
Seront dans tous les tems des marques de ma gloire.

PAPES.
Encore LEON I. durant tout ce Regne. (*En* 451. *le Concile de Chalcedoine de* 600. *Evêques.*

Il condamna l'erreur d'Eutychès & de Dioſcore ſon Sectateur, qui croyoient qu'il y avoit deux natures en JESUS-CHRIST.)

448. SELON la plûpart des Auteurs les plus approchans de ces tems-là, Merovée n'étoit pas fils de Clodion, mais ſeulement ſon parent. On conte que ſa mere ſe baignant un jour au bord de la mer, il ſortit des flots un taureau marin, qui la rendit enceinte de ce Prince. Cette fable ſemble être fondée ſur ce que *Mer-veich* ſignifie veau de mer.

Or ſoit qu'il fût ſeulement tuteur des enfans de Clodion ou autrement, les François l'élurent pour leur Roi ou Commandant général. Ce fut dans la ville d'Amiens. 448.

Les enfans de Clodion ayant été privez de la ſucceſſion paternelle, leur mere les emmena au-delà du Rhin, où il ſemble qu'ils diſputerent entr'eux cette partie-là de leur ſucceſſion; mais qu'avec le tems elle vint auſſi à Merovée; on ne ſçait pas comment.

EMP. VALENTINIAN III. & MARCIAN qui épouſe Pulcherie ſœur de Theodoſe en Août. 451. R. 6. ans 6. mois.

Après qu'Attila Roi des Huns, qui ſe faiſoit nommer le *Fleau de Dieu*, eut

pillé toutes les Provinces de l'Empire dans l'Orient, & qu'il eût tué ſon frere & collegue Bleda pour envahir ſon Royaume, il voulut auſſi ſaccager celles de l'Occident. Il traverſa donc les Pannonies de la Germanie, & entra en Gaule avec 500000. combattans. [Il faiſoit accroire aux Romains, qu'étant maître de la milice de l'Empire, il alloit châtier les Viſigoths; & aux Viſigoths, que ſon deſſein n'étoit que de détruire les Romains, leurs ennemis communs. Les uns & les autres endormis par cet artifice, ne ſe hâterent point de s'unir enſemble pour lui reſiſter; de ſorte que les villes des Gaules ſe trouverent ſurpriſes avant qu'elles euſſent penſé à ſe défendre. [Après qu'il eut ſaccagé Metz, Treves, Tongres, Arras, & toutes celles qui ſe trouverent ſur ſa marche, il paſſa à côté de Paris, & vint aſſiéger Orleans. La ville avoit déja capitulé, & une partie de ſes troupes étoit entrée dedans, quand Aëtius, Général des Romains, Merovée Roi des François, & Theodoric Roi des Viſigoths, ayant enfin joint leurs armées enſemble, les chargerent à l'improviſte, & avec tant de vigueur, qu'ayant jonché toutes les ruës de morts, ils pouſſerent les autres hors de la ville.]

451. Peu de tems après, ces trois Chefs lui donnerent encore une grande bataille, *in campis Catalaunicis* : quelques-uns s'imaginent avec probabilité, qu'il faut lire *in campis Secalaunicis*, & veulent que cela ſe ſoit paſſé en Soulogne, près d'Orléans. [D'autres cherchent ce champ de bataille en Auvergne, & pluſieurs à Cadalens près de Toulouze; mais la commune opinion le trouve en Champagne, dans cette grande plaine près de Châlons, qui a plus de trente lieuës d'étenduë.] Attila y perdit près de 200000. hommes. Theodoric Roi des Viſigoths fut tué dans la mêlée, & le lendemain les Viſigoths élûrent ſon fils Thoriſmond. [La nuit qui précéda la bataille, une eſcadre de quinze mille François, & une de pareil nombre de Gepides, diſputant un certain poſte, s'acharnerent ſi fort au combat, que toutes deux furent entierement vaincuës, ne reſtant pas un ſoldat de part ni d'autre pour récüeillir la victoire.]

Nonobſtant cette grande perte, Attila eut encore aſſez de forces pour ſe retirer en ſon païs : Aëtius ayant congedié les Viſigoths & les François, de crainte, peut-être qu'ils ne ſe joigniſſent pour l'accabler lui-même. Le puîné des deux fils de Clodion, s'étoit jetté entre les bras de ce Patrice, qui l'adopta pour ſon fils, & l'autre ſous la protection d'Attila. On ne ſçait point quel fut leur ſort : mais pour Attila, au retour d'une autre irruption qu'il fit en Italie vers l'an 452. il mourut en ſon païs, comme il étoit couché la premiere nuit de ſes nôces, auprès d'une nouvelle épouſe.

452. *On place communément en cette année 452. la naiſſance de la merveilleuſe ville de Veniſe dans le Golfe Adriatique. Ils diſent que la terreur des armes d'Attila, après qu'il eut pris Aquilée, faiſant fuir tous les peuples de ces contrées, il s'enjetta quelques bandes dans l'Iſle de Rialſe, & autres voiſines, & qu'elles y fixerent leur habitation ; premiers fondemens de ce noble Etat.*

454. *Le brave Aëtius étoit le ſeul qui ſoutenoit l'Empire d'Occident, ébranle & entamé de tous côtez. Néanmoins l'Empereur Valentinian mal conſeillé, ayant pris jalouſie de ſa grandeur, le fit cruellement maſſacrer. Mais l'année ſuivante il fut tué lui-même par les amis de ce grand Capitaine ; & à la ſollicitation de Petronius Maximus*

455. EMP. encore MARCIAN & MAXIMUS meurtrier de Valentinian 455. en Mars, puis MAJORIAN, R. 6. ans & demi.

riche Senateur, dont il avoit violé la femme, Maximus se saisit incontinent de l'Empire, & d'Eudoxia veuve de Valentinian, & l'epousa. La joye de sa vengeance & de sa Principauté ne dura que trois mois ; car ayant été assez imprudent d'avoüer à sa nouvelle femme qu'il avoit été l'auteur de la mort de Valentinian, cette Princesse appella secrettement Genseric, Roi des Vandales. Lorsque ce Barbare fut aux portes de Rome, la populace assomma Maximus ; mais après cela Genseric saccagea la ville, & prit l'Imperatrice qui fut emmenée en captivité avec ses deux filles, se voyant en même-tems vengée & punie.

Delà s'ensuivit la destruction entiere de l'Empire d'Occident ; car depuis cet échec il n'y eut plus de Chef assez puissant pour reparer ni pour étayer les ruïnes de ce grand bâtiment, mais seulement divers petits Commandans qui étoient le jouet des Barbares, & qui consumoient si peu qu'ils avoient de forces à se suplanter les uns les autres.

Ainsi Merovée, & puis Childeric son fils, eurent le tems à souhait pour étendre leurs limites. Merovée prit d'un côté toute la Germanie premiere, ou territoire de Mayence, & de l'autre, cette partie de la Belgique seconde, qu'on nomme Picardie, presque toute la seconde Lyonnoise, qu'on nomme Normandie, & plus de la moitié de l'Isle de France.

457. EMP. encore MAJORIAN & LEON I. R. 17. ans & demi.

Il régna près d'onze ans, & mourut l'an 458. On ne sçait rien ni de son âge, ni de sa femme, ni de ses enfans, sinon que Childeric, qui fut son successeur, étoit son fils.

458.

CHILDERIC

CHILDERIC.

CHILDERIC,
ROY IV.

Agé de vingt à vingt-cinq ans.

Il n'eſt rien ſi cruel qu'une offenſe à l'honneur.
Rien n'eſt plus ſûr au beſoin qu'une amitié fidelle.
Childeric eſt chaſſé pour ête un ſuborneur;
Et par d'adroits moyens Guyemans le rappelle.

PAPES.
Encore LEON I. 3. ans ſous ce Regne.
HILAIRE I. le 12. Novembre 461. S. 5. ans 10. mois.
SIMPLICE le 20. Septembre 467. S. 5. ans 5. mois, (dix jours)

459. ou 460. CE Prince étant dans le feu de ſa jeuneſſe, fort adonné à ſes plaiſirs; & poſſedant un Royaume trop paiſible, ſe licentia auſſi-tôt à débaucher les filles de ſes ſujets.

Les François qui n'étoient pas accoûtumez à ces infamies, le dégraderent de la Royauté, ſoit par une pure ſedition, ou par quelque forme de jugement, & élûrent en ſa place Ægidius ou Gillon, maître de la Milice des Romains, qui à la vérité, étoit étranger, mais en grande réputation de ſageſſe & de probité. Childeric ſachant qu'après cela ils cherchoient encore [à le faire mourir, peut-être parce qu'il y avoit ſentence de mort contre lui,] ſe retira en Turinge auprès du Roi Baſin; mais il laiſſa en France un fidéle ami nommé Guyemans, qui lui promit de travailler à ſon rappel, en tournant l'eſprit des François contre Gillon. [Ils rompirent une piece d'or en deux parts, dont ils en prirent chacun une, & convinrent que celui qui donneroit de ſes nouvelles à l'autre, lui envoyeroit ſa moitié.]

[Gillon étant accablé d'affaires de tous côtez, avoit grand beſoin d'argent,] Guyemans fort adroit, s'étant inſinué dans ſa confidence, l'enhardit à charger les François d'impôts; & comme ils en faiſoient grand bruit, il lui conſeilla d'abattre les têtes des plus remuans, c'étoient les mêmes qui avoient dégradé Childeric. Alors ils viennent ſecrettement ſe plaindre à Guyemans [de cette nouvelle oppreſſion: il leur repréſente la faute qu'ils avoient faite d'avoir mis leur liberté entre les mains

d'un étranger,] & leur perſuade de rappeller leur Roi naturel qu'ils avoient chaſſé : ils le croyent, & quand il les voit dans cette diſpoſition, il envoye à Childeric la moitié de la piece, dont ce Roi avoit emporté l'autre. Les François allerent au devant de lui juſqu'à Bar, & le rétablirent dans la Royauté avec des formes ſolemnelles.

Peu après qu'il fut parti de Turinge, la Reine Baſine, femme du Roi Baſin, charmée de ſes bonnes qualitez, quitta ſon mari pour le venir trouver. Il la prit pour femme, & dans l'année il en eut un fils qu'on nomma Clovis.

Depuis l'an 467. juſqu'en 468.

Etant de retour [de ſon éxil qui avoit duré huit ans,] il employa utilement l'ardeur de ſes ſujets contre Gillon. Il le pouſſa vigoureuſement, le força d'abandonner Cologne, prit d'aſſaut & brûla Treves, conquit le païs qu'on nomme aujourd'hui Lorraine ; & après traverſant la Champagne, qui demeura encore ferme dans l'obéiſſance des Romains, il ſe rendit maître de Beauvais, de Paris, & de beaucoup d'autres villes ſur l'Oiſe & ſur la Seine ; les peuples ſe donnant aux François plûtôt de leur gré que par force, pour ſe délivrer des horribles tailles, & des cruelles concuſſions des Magiſtrats Romains, qui les avoient pouſſez dans un tel deſeſpoir, qu'ils cherchoient leur ſalut dans la ruïne de l'Etat.

Gillon, à ce qu'il ſemble, avoit appellé des troupes auxiliaires des Saxons commandées par leur Roi Odoacre, qu'il employoit pour défendre les villes de deſſus la Loire, tant contre les Viſigoths, que contre les François. Lorſqu'il fut mort ; ſçavoir, l'an 464. le Comte Paul prit le commandement, & Odoacre de ſon côté, voulut s'aſſûrer de la ville d'Angers, & fortifia les Iſles de la Loire pour y retirer ſon butin. Mais Childeric vainquit le Comte Paul près d'Orléans ; & après s'être emparé de cette ville, il le pourſuivit juſqu'à Angers, où il entra de force, & le renverſa mort ſur le pavé. Cela fait il délogea les Saxons de leurs Iſles, & après, s'étant accommodé avec eux, il les employa à donner la chaſſe aux Allemands, qui en ce même-tems avoient fait une irruption dans la Gaule.

L'an 476. *de l'ere Chrêtienne, & le* 129. *de la fondation de Rome*, L'EMPIRE ROMAIN FINIT EN OCCIDENT, *y ayant eu pendant les* 20. *dernieres années neuf ou dix avortons d'Empereurs, dont* Romulus, *qu'ils appelloient* Auguſtule, *fut le dernier. C'étoit un jeune enfant de dix ou douze ans, à qui le Patrice Oreſte ſon pere, avoit donné le titre d'Empereur pour gouverner ſous ſon nom. Odoacre Roi des Erules, ayant tué Oreſte, enferma cet enfant dans un château, & donna commencement au* PREMIER ROYAUME D'ITALIE. 476. EMP. ZENON. 476.

Pluſieurs années auparavant Gondioche, Roi des Bourguignons, étoit mort ; & ſes quatre fils, Gondebaud, Godegiſile, Chilperic & Gondemar, avoient partagé ſon Royaume entr'eux. Or l'an 477. *Gondebaud l'aîné & le plus habile de tous, s'étoit ligué avec le ſecond pour depoüiller les deux autres. D'abord il fut vaincu, & ſe tint caché quelque tems. Puis comme ils le croyoient mort, il ſortit tout d'un comp de ſa retraite, & les enveloppa dans Vienne. Gondemar y fut brûlé dans une tour où il ſe défendoit. Chilperic tomba entre les mains du Vainqueur ; il le fit maſſacrer avec ſes deux fils, & jetter ſa femme dans la riviere une pierre au col ; mais il donna la vie à ſes deux filles. Elles s'appelloient Sedeleube & Clotilde ; toutes deux ſuivoient la croyance orthodoxe, quoique leur pere & tous leurs oncles fuſſent Ariens. La premiere ſe conſacra à Dieu : pour l'autre,* 477.

Gondebaud la garda, & la fit nourrir dans ſa maiſon.

482. [Les Allemands étoient ennemis des François long-tems avant que les uns & les autres euſſent paſſé le Rhin.] Le Roi Childeric au retour d'une expédition contr'eux, fut atteint d'une fiévre véhémente dont il mourut, âgé pour le moins de 45. ans. Il en avoit régné 22. à 23. Il laiſſa quatre enfans; un fils qu'on nommoit Clovis, & trois filles, Andeflede, Albofiede & Lantilde. [La premiere épouſa Theodoric Roi des Oſtrogoths;] les deux autres garderent le célibat, reçûrent le Baptême avec leur frere, Albofiede s'étant convertie du paganiſme, & Lantilde de l'héréſie d'Arius.

On conjecture que Childeric avoit ſon ſiége Royal à Tournay, parce que l'an 1653. en foüillant ſous quelques maiſons, on y a découvert une ſépulture, où entr'autres ſingularitez fort curieuſes qui ſont aujourd'hui dans le cabinet du Roi, il s'eſt trouvé un anneau, ſur lequel l'effigie & le nom d'un Childeric ſont gravez.

CLOVIS.

481.

CLOVIS,

ROY V.

Agé de quinze ans.

Combattre & triompher fut tout mon entretien.
J'acquis les noms de Grand, d'Heureux, de Redoutable,
Mais ces titres d'honneur n'ont rien de comparable
Au titre glorieux de PREMIER ROY CHRESTIEN.

PAPES.

FELIX III. le 8 de Mars 483. *S.* 9. ans.
GELASE I. le 2. Mars 492. *S.* 4. ans 8. mois, 19. jours.
ANASTASE II. le 28. Novembre 496 *S.* 2. ans.
SYMMAQUE le 10. Novembre 496. *S.* 15. ans, 8. mois, dont trois ans ſous le Regne ſuivant.

* CLODOVEC. Ludvvin.

CLOVIS * ou Loüis; (car c'eſt le même nom) beau, bien fait & brave de ſa perſonne, ne fut pas ſi-tôt en âge de commander, qu'il entreprit la guerre contre Siagrius, fils de ce Gillon,

482. que les François avoient élû en la place de ſon pere Childeric. Il le combattit & le défit près de Soiſſons. L'infortuné ſe refugia vers Alaric Roi des Viſigoths; mais Clovis pourſuivant vigoureuſement ſa pointe, contraignit Alaric, [Prince timide, & qui n'étoit pas en état de ſoûtenir le choc du victorieux,] de le lui renvoyer. Lorſqu'il l'eut entre ſes mains, il le fit mourir, s'étant auparavant aſſuré de toutes ſes places, qui étoient Soiſſons, Rheims, Provins, Sens, Troye, Auxerre, & quelques autres. Ainſi il ne reſta plus rien aux Romains dans les Gaules.

484. ou 485.

C'étoit une loi parmi les François que tout le butin s'apportoit en commun, & ſe partageoit entre les gens de guerre. Il avoit été pris un vaſe precieux dans une Egliſe par les troupes de Clovis. Il demanda par grace qu'on le mit à part pour le rendre à l'Evêque qui l'en ſupplioit : un Gendarme inſolent s'y oppoſa, & donna un coup de hache deſſus, jurant qu'il en vouloit avoir ſa part. Clovis diſſimula pour l'heure; mais un an après à une revûë générale, il lui fit querelle ſur ce que ſes armes n'étoient pas en bon ordre, & lui fendit la tête de ſa hache; coup bien hardi, & qui le fit extrêmement redouter des François.

485.

Dès l'an 489. *Théodoric Roi des Oſtrogoths étoit entré en Italie. Après pluſieurs évenemens, ayant ſurmonté & fait mourir*

489.

Odoacre Roi des Erules, il y établit un puiſſant Royaume l'an 494.

491. [Les Turingiens (quelques-uns croyent qu'en cet endroit l'hiſtoire veut dire les Tongres) étoient mortels ennemis des François, & quelques années auparavant ayant fait des invaſions dans leurs païs, y avoient commis d'énormes cruautez. Clovis qui ne cherchoit que matiere d'exercer ſes armées, les alla attaquer dans le leur, en ſubjugua une partie, & leur impoſa tribut.]

Ses victoires & ſes conquêtes accrurent fort ſa renommée & ſon Etat, & l'éleverent au-deſſus des autres Princes ſes voiſins. Il falloit que ſa puiſſance fût grande, puiſque Gondebaud Roi des Bourguignons, étoit ou ſon vaſſal, ou ſon Officier, peut-être Grand-maître de ſa Milice ; [car il s'appelloit ſon *Miles.*]

EMP. ANASTASE élevé à l'Empire par Arianne meurtriere de Zenon ſon mari. R. 27.

Sur la fin de l'an 491. il épouſa Clotilde fille du Roi Chilperic, & niéce de ce Gondebaud, [belle Princeſſe, ſpirituelle & entreprenante. Son oncle prévoyoit bien qu'un jour elle lui ſuſciteroit des affaires, auſſi ne conſentit-il à ce mariage que par force, la crainte du mal préſent étant toûjours beaucoup plus puiſſante dans l'eſprit des hommes que celle du mal à venir.] Aurelian, Seigneur François en fut le médiateur, & Clovis lui donna la Comté de Melun pour recompenſe, [non pas à perpetuité, & comme un fief héréditaire, mais ſeulement à vie, & en qualité de Gouverneur.]

Les Allemands, un des plus puiſſans peuples de la Germanie, qui alors occupoient la Suabe, partie de la Rhetie en deçà du Rhin, la Suiſſe, & peut-être le païs de l'Alſace, juſqu'à Straſbourg, étoient entrez hoſtilement ſur les terres de Sigebert Roi de Cologne, ou des François Ribarols : Clovis ſon parent alla à ſon ſecours, & leur donna bataille près de Tolbiac ; on croit que c'eſt Zulch à dix lieuës de Cologne. Au milieu du choc, ſes gens 496. plierent & ſe mirent en déroute. La grandeur du péril le fit alors ſouvenir d'invoquer le Dieu que ſa femme lui avoit ſouvent préché, & de faire vœu que s'il l'en délivroit, il recevroit le Baptême. Auſſi-tôt le ſort des armes changea, ſes gens retournerent à la charge, les ennemis ſe mirent en fuite, & laiſſerent leur Roi, & grande multitude des leurs tuez ſur la place.

Il pourſuivit chaudement ſa victoire, entra dans leur païs, & extermina ſans miſericorde tous ceux d'au deça du Rhin ; les autres ſe ſauverent en Italie ſous la protection de Theodoric Roi des Oſtrogoths. Il eſt à croire qu'à la priere de ce grand Prince, qui étoit ſon beaufrere, il permit à ceux qui le voulurent de revenir dans leurs maiſons ; mais il les ſubjugua entierement, leur donna des Comtes, & un Duc pour les gouverner, & partagea leurs terres entre ſes Capitaines. Depuis cet échec ils n'eurent plus de Rois, & furent peu conſi- 496. derez juſqu'au tems de l'Empereur Federic II. ſous lequel, à mon avis, ils donnerent leur nom à toute la Germanie.

Comme Clovis revenoit de cette expédition, la Reine ſa femme avertie de ce qui s'étoit paſſé, ne manqua pas de lui envoyer de ſaints perſonnages, pour l'exhorter à tenir ſa parole, & pour l'inſtruire dans la Foi Orthodoxe. Pluſieurs Eccleſiaſtiques travaillerent à ce grand ouvrage. Saint Vaaſt qui n'étoit encore que ſimple Prêtre, & demeuroit à Verdun, le catechiſa par les chemins ; Saint Remy Archevêque de Reims, puiſſant en œuvres & en paroles, le confirma fort dans les ſen-

timens du Chriſtianiſme. [Il n'eût pas oſé néanmoins faire un ſi important changement, ſans le conſentement de ſes Capitaines ; il prit donc quelques mois de tems pour les y diſpoſer. Après qu'il en eut gagné une bonne partie, il ne différa plus à recevoir le ſaint Baptême ; ce qui ſe fit avec un pompeux appareil dans l'Egliſe de ſaint Martin de Rheims le jour de Noël de l'an 496. Les Evêques [aſſemblez en grand nombre pour une action ſi ſolemnelle] le plongerent dans le ſacré lavoir : trois mille de ſes François y deſcendirent avec lui, & cette troupe regénérée avec ſon Chef, porta la robe blanche huit jours durant, ſuivant la cérémonie pratiquée alors dans l'Egliſe.

On dit que le Ciel en faveur de ſa converſion, l'honora lui & les Rois de France ſes ſucceſſeurs, de pluſieurs graces miraculeuſes & ſingulieres ; que la ſainte Ampoule fut apportée à ſon Baptême par une Colombe céleſte ; que l'Ecu ſemé de Fleurs-de-lys, & l'Etendard de l'Oriflamme furent dépoſez par un Ange entre les mains d'un bon Hermite dans la ſolitude de Joyenval, près de ſaint Germain en Laye ; qu'il eut le don de guérir les écroüelles, & qu'il l'éprouva ſur Lanicet ſon Favory. Mais Dieu lui fit un preſent beaucoup plus rare & plus précieux que tout cela, quand il lui donna les lumieres de la Foi Orthodoxe, n'y ayant pour lors de tous les Princes du monde que lui ſeul qui ne fût point dans l'erreur ou dans l'idolâtrie.

Cette converſion lui étoit très-néceſſaire pour contenir les Gaulois qu'il avoit ſubjuguez dans ſon obéïſſance, & pour y attirer les autres qui étoient Sujets des Goths & des Bourguignons ; car la domination de ces Princes leur étoit odieuſe, parce qu'ils les vouloient forcer de ſuivre l'héréſie d'Arius.

Le zéle du Chriſtianiſme ne refroidit pas ſon ardeur guerriere, & ne 497.
modera point ſon ambition. Gondegiſile ayant traité fort ſécretement avec lui pour opprimer ſon frere Gondebaud ; & lui ayant promis, s'il le vouloit aſſiſter, de lui faire part de la dépoüille, il ſe jetta auſſi-tôt avec ſon armée dans les terres des Bourguignons. Gondegiſile faiſant bien de l'épouvanté, envoya prier Gondebaud d'accourir à ſon aide ; Gondebaud n'y manqua pas : mais quand ce vint au combat, qui ſe donna ſur les bords de la riviere d'Ouche près de Dijon, le perfide Gondegiſile paſſa du côté des François, & commença à charger ſon frere. Gondebaud voyant que c'étoit une partie faite, ne s'opiniâtra point à diſputer le champ, mais s'enfuit à Avignon ſa plus forte place. Clovis le pourſuivit & l'y aſſiégea. Le ſage Aredius principal Conſeiller de Gondebaud, ſervit adroitement ſon Maître en cette occaſion. 498.
Comme le ſiége tiroit en longueur, il feignit de quitter ſon Prince, & alla ſe rendre à Clovis. Etant auprés de lui il ſçût ſi bien ménager les choſes, que ce Roi accorda compoſition à Gondebaud, & le reçût pour ſon Tributaire.

Lorſque Clovis fut hors de ce païs-là, & peut-être occupé à d'autres af- 499.
faires, Gondebaud ne mépriſa pas ſeu- & 500.
lement de lui payer le tribut convenu, mais encore aſſembla ſes forces, & aſſiégea Gondegiſile dans Vienne. Un Fontenier que l'on avoit mis dehors parmi les bouches inutiles, lui enſeigna l'ouverture d'un aqueduc, par où il fit entrer des gens qui ſurprirent la ville. Son frere s'étant ſauvé dans une Egliſe des Ariens, y fut tué avec un Evêque de même croyance. Ainſi Gondebaud demeura ſeul Roi de toute la Bourgogne.

Vers 502. ou 503.

C'eſt à mon avis en ces années-là, que les François, comme le dit Procope, n'ayant pû ſubjuguer les Armoriques d'entre la Seine & la Loire, les incorporerent avec eux par une confederation mutuelle, qui ne fit qu'un peuple des deux. Les garniſons Romaines n'étant pas aſſez fortes ni pour ſe retirer ni pour ſe défendre, leur remirent les places; mais ne ſortirent pas du païs, où elles garderent encore long-tems leurs loix, leur diſcipline, & leurs habits.

Vers 504. & ſuiv.

[Si les armes de Clovis étoient fatales à ſes ennemis, ſon repos n'étoit pas moins funeſte à ſes propres parens. Il en avoit un aſſez grand nombre iſſus de Faramond, ou des enfans de Clodion, qui tenoient de petites Souverainetez dans les Gaules; on ne ſçait pas ſi elles étoient en quelque façon dépendantes de ſa Royauté. Comme il ne pouvoit ſouffrir tant de compagnons, il réſolut de les faire périr; mais par des moyens pleins de perfidie & de cruauté. Sigibert Roi de Cologne, étoit aſſez avancé dans l'âge, & boiteux d'une bleſſure qu'il avoit reçûë à la bataille de Tolbiac: il fit ſecrettement perſuader à Childeric ſon fils, que ce bonhomme étoit inutile au monde, & qu'il l'en devoit ôter pour régner en ſa place. Ce fils denaturé envoya donc des aſſaſſins qui tuerent ſon pere, comme il prenoit ſon repos après dîné ſur ſon lit, ſelon la coûtume des François. Cela fait il dépêcha vers Clovis, pour lui donner avis de cette belle expédition, & lui offrit telle part qu'il lui plairoit des treſors de ſon pere. Clovis envoya auſſi-tôt de ſes gens pour la recevoir; mais comme il foüilloit dans ſes coffres, ils le tuerent par derriere à coups de hache. Au même-tems Clovis s'avança de ce côté-là, & ayant fait repréſenter aux peuples qu'il deteſtoit ces meurtres, & qu'il deſiroit les traiter en bon Roi; il ménagea ſi bien les eſprits qu'ils le reçûrent, & ſe ſoûmirent à ſon obéïſſance.]

[Il n'y eut que la ville de Verdun, qui étant animée par ſon ſaint Evêque Firmin, deteſta ſi fort cette horrible perfidie, qu'elle refuſa de le reconnoître. Auſſi-tôt il y mit le ſiége. Cependant l'Evêque vint à mourir; les Bourgeois deſtituez de leur Paſteur, & s'étant laiſſez ſaiſir à l'épouvante, eurent recours aux prieres d'Euſpice Archidiacre de la Ville, homme de très-ſainte vie, lequel étant allé en proceſſion avec le Clergé trouver le Roi, fléchit aiſément ſa colere, & obtint leur pardon.]

Enſuite il força le Roi Cararic & ſon fils de prendre les Ordres ſacrez; & comme il ſçut que le fils s'évaporoit en menaces, [diſant *que leurs cheveux étoient des branches qui avoient été coupées en bois verd, & qu'ils repouſſeroient quelque jour*,] il leur envoya couper la gorge à tous deux. On ne ſçait pas en quel canton ils régnoient; c'étoit peut-être dans Arras, ou à Teroüenne. 504.

Il y avoit un autre Roi à Cambray nommé Ragnacaire, qui avoit deux freres, Regnier & Rignomer. [Le premier ſe tenoit avec lui, l'autre demeuroit au Mans, & y dominoit. Clovis gagna les principaux Capitaines de Ragnacaire, moyennant des braſſards & des baudriers à boucles d'or qu'il leur promit. Aſſuré de leur perfidie, il alla attaquer ce Prince à force ouverte, chargea ſes troupes, & les défit. Dans la deroute les traîtres ſe ſaiſirent de leur Prince & de ſon frere, & les livrerent tous deux à Clovis les mains liées derriere le dos. [Clovis auſſi-tôt leva ſa hache & fendit la tête à Ragnacaire, & enſuite à Regnier,] leur ayant auparavant

501.

ravant fait des reproches auſſi injuſtes que cruels; au premier, qu'il avoit deſhonoré ſa race de s'être laiſſé lier comme un voleur; & au ſecond, que c'étoit un lâche; & que s'il eût ſecouru vaillamment ſon frere, il ne l'eût pas laiſſé garoter de la ſorte.

Au partir de là, pour s'acquitter de la promeſſe qu'il avoit faite aux traîtres, il leur envoya des baudriers & des braſſarts de leton doré. Ils reconnurent bien la tromperie, & s'en voulurent plaindre : mais il leur fit dire que c'étoit encore une trop grande recompenſe pour des infâmes comme eux, de leur laiſſer la vie, après qu'ils avoient vendu celle de leur maître.] Quant à Rignomer autre frere de Ragnacaire, il le fit auſſi aſſommer par ſes ſatellites dans ſa ville du Mans, & ſe ſaiſit de ſon Royamme & de ſes tréſors.

Je ne ſçai pas préciſément en quelle année arriva ce que Procope raconte de Clovis & de Theodoric. Ces Rois dit-il, ayant fait un traité enſemble pour conquerir la Bourgogne & la partager, à condition que ſi l'armée de quelqu'un des deux n'y arrivoit pas à point nommé, il payeroit certaine ſomme à l'autre : les Viſigoths ne ſe hâterent pas, & laiſſerent eſſuyer tout le péril aux François ; puis arrivant après que les plus grands coups furent ruez, & le païs ſubjugué, ils prirent leur part de la conquête, en payant la ſomme dont ils étoient convenus.

Les uns & les autres ne garderent pas long-tems ces terres, mais les rendirent toutes à Gondebaud. Et depuis il ſe lia fort étroitement avec Clovis contre les Viſigoths : [dont je ne puis deviner le motif, parce qu'il ſemble qu'ils lui devoient être moins redoutables que les François. Auſſi ſe trouva-t'il avec le tems que leur ruïne fut celle de ſon Etat.]

Il y a apparence que ce fut durant ces années de paix que Clovis travailla à reformer la Loi Salique, qui ayant été faite par les François encore Payens, pouvoit contenir beaucoup de choſes contraires aux mœurs & aux Loix du Chriſtianiſme. Cette Loi n'étoit que pour les François de ſon Royaume : car ceux de Cologne en avoient une autre, que nous liſons encore aujourd'hui ſous le nom de *Loy des Ripuariens*, conforme néanmoins en beaucoup de choſes à la Salique. (*a*)

Deux Rois puiſſans & jeunes, com- 496.

(*a*) Il faut diſtinguer entre la Loi Salique, qui fut écrite pour l'uſage des Francs Saliens, c'eſt-à-dire, des Nobles ; & une autre coûtume non écrite, qui ne regardoit que la ſucceſſion des grandes terres, laquelle ne s'établit qu'avec le tems ſur l'exemple des choſes jugées, & (pour ne rien cacher de la verité) à proportion de l'autorité du Roi. Car tous les Etats ont été foibles dans leurs commencemens, & gouvernez en Ariſtocratie, tant qu'il y eſt reſté de grands Seigneurs. C'eſt pourquoi nous ne voyons aucune peine de mort décernée contre nos Francs, & le crime de leze-Majeſté, & la confiſcation de corps & de biens ne ſont venus que depuis le partage des terres qui furent données aux premiers Francs, & par les exemples du pouvoir abſolu des Rois auſquels ils s'étoient ſoumis. Ce fut principalement par l'uſage des Fiefs, qui ne devinrent ſujets à forfaiture, que ſous le nom de bienfaits, comme ſi la forfaiture, ou la peine de la forfaiture, eût été plûtôt la punition de l'ingratitude, que de la rebellion. Auſſi ne regardoit-elle pas ſeulement le Roi, mais tous les Grands, qui avoient un intéreſt commun avec lui de tenir leurs Vaſſaux dans l'obéïſſance, & qui les appelloient leurs Fideles & leurs Feaux, non pas par reconnoiſſance de leur fidélité, mais par rapport à l'obligation qu'ils avoient de leur être fidéles.

Or s'il y avoit une Loi Salique écrite pour les particuliers, il y avoit donc auſſi un uſage Salique non écrit, mais de tradition, & qu'il étoit d'autant moins néceſſaire d'écrire, que c'étoit un droit naturel, tel que celui qui du tems de Tacite privoit les filles de la ſucceſſion de leurs peres. Auſſi ne voyons-nous point qu'il ſoit parlé de cette ſucceſſion des Terres Saliques ou Aviatiques dans la Loi Salique, ni dans les Ripuaires, que par exception, & comme en paſſant, pour éviter la confuſion entre les ſimples Alleuds & les Terres Saliques. Si bien que ceux que nous appellons Loi Salique, étoit moins une loi pour les Saliens, qu'une loi faite par le Roi Clovis avec les Saliens pour le nouvel Etat qu'ils établiſſoient, & qui ne touchoit que les Saliens & les Francs de l'avenir pour les

me étoient Clovis & Alaric, ne pouvoient demeurer long-tems voiſins & bons amis. Divers petits differends les broüillerent enſemble. D'ailleurs, les ſecrettes pratiques des Evêques d'Aquitaine, qui ſe fâchoient d'obéïr à Alaric Prince Arien, irritoient ſans ceſſe Clovis, & le portoient à la rupture. Les deux Rois s'aboucherent dans l'Iſle d'Or, près d'Amboiſe * entre la ville de Tours, qui étoit aux Viſigoths, & celle d'Orleans, qui étoit aux François. Cette entrevûë ſurſit leurs differends pour un peu de tems, & Theodoric Roi des Oſtrogoths, beau-pere d'Alaric & beau-frere de Clovis, s'entremit de les accorder : mais tout grand politique qu'il étoit, il ne put retenir l'ardeur de Clovis. Ce Conquerant qui ſçavoit que les Viſigoths s'étoient ramolis durant une longue paix, s'étant aſſûré de Gondebaud par une ligue qu'il fit avec lui, ſe reſolut d'attaquer Alaric [dans l'Aquitaine] ſous le ſpecieux prétexte de la Religion. Les François l'y ſuivoient d'un grand cœur, les Aquitains l'y appelloient, & ils étoient perſuadez que le Ciel le guidoit par des ſignes, & par des miracles viſibles. D'abord la ville de Tours ſe rendit à lui : Alaric qui aſſembloit ſes troupes à Poitiers, lui laiſſa imprudemment paſſer la Vienne, & après ſe reſolut plus imprudemment de lui donner bataille. Ce fut dans la plaine de Vouglai à dix mille de Poitiers. Avant que d'aller à la charge, Clovis exhorta ſes ſoldats, les prémunit du ſigne de la Croix, & leur donna pour mot de guerre le *Nom du Seigneur.* L'Armée d'Alaric fut défaite, & lui tué dans le combat par la main de Clovis même, ces deux Rois s'étant joints tête à tête durant la mêlée.

* *C'eſt entre les Ponts d'Amboiſe.*

Premiere guerre de Religion.

Le Vainqueur diviſa ſon armée en deux corps. Avec l'un ſon fils Thierry ſe rendit maître de l'Albigeois, du Roüergue, du Quercy, & de l'Auvergne ; & lui avec l'autre s'aſſûra du Poitou, de la Saintonge, du Bourde-

titres non Saliques qu'ils pourroient poſſeder.

Enfin, s'il eſt vrai ſelon Gregoire de Tours, que les Francs ou Saliens partageoient tous les fruits de la guerre avec leur Général ; & principalement avec leur Roi Clovis, Auteur de la Loi Salique en France ; ſi les Terres Saliques ou les *Sortes Salicæ* qui leur échurent, furent afectées aux ſeuls mâles, comme il eſt certain par la Loi Salique ; pourra-t'on dire avec raiſon que la part qui échut à Clovis, qui fut le Royaume de France, fût héréditaire indifféremment aux mâles & aux femelles ? On nous demande où eſt écrite notre Loi Salique pour la ſucceſſion de la Couronne ? Je dis qu'elle eſt compriſe dans la Loi Générale, & je demande à mon tour qu'on me cite par nos Loix une exception, & une clauſe dérogatoire à cette Loi ; ſi nos adverſaires peuvent alléguer un ſeul exemple contre ce que j'avance, je leur donne gain de cauſe.

Le Docteur Balde qui vivoit lors du différend jugé par les Pairs entre Philippe de Valois & le Roi d'Angleterre, approuve le jugement rendu en faveur de Philippe, comme fondé ſur l'ancienne coûtume du Royaume & ſur la grande Nobleſſe de cette Couronne, qui ne permettoit pas que les filles y ſuccedaſſent.

Les Pairs alleguérent cette coûtume au Roi d'Angleterre, & non point la Loi Salique qui ne regarde que la ſucceſſion des Alleuds ou terres Saliques, deſtinées aux ſeuls mâles, pour le ſervice qu'ils devoient rendre à l'Etat.

C'eſt la coûtume qui fait les loix, & la Loi Salique ne fut dreſſée que ſur la coûtume des anciens Francs, laquelle ayant été établie du conſentement de toute la Nation, eſt tout autrement inviolable qu'une loi nouvelle qui ne lie pas ſi abſolument les ſuffrages de tout l'Etat, que le Prince ne la puiſſe abolir ou reformer en certaines occurrences.

La Loi Salique n'eſt donc autre choſe que la loi des Francs ou Saliens, promulguée par nos premiers Rois pour le reglement des différends qui pouvoient naître entre leurs ſujets ; laquelle ne regarde la ſucceſſion de la Couronne de France, que par la concluſion qui reſulte de l'excluſion qu'elle donne aux femelles de la ſucceſſion de la terre Salique, ſelon l'ancienne coûtume des Francs. De ſorte que le Royaume de France étant par ſa propre eſſence une terre purement Salique, & le plus excellent fief de tous les Saliques, il ne doit être héréditaire qu'aux ſeuls mâles.

Toute la difference qu'il y a entre ces deux loix, la Salique & la Ripuaire, qui ſont ſœurs, eſt que la Ripuaire appelle Aviatique ce que l'autre appelle Salique. Mais l'un & l'autre nom ne ſignifient qu'un bien ſucceſſible aux ſeuls mâles par la Loi Salique, & où les femelles ne peuvent rien pretendre qu'au defaut des mâles par la Ripuaire.

lois ; de Bourdeaux même, où il paſſa l'hyver ; puis au Printems il prit Toulouſe, où étoit le Siege Royal & le treſor des Viſigoths. A ſon retour il reduiſit auſſi la ville d'Angoulême, dont les murailles tomberent devant lui. Enfin il conquit en ſix ou ſept mois toutes les Aquitaines, les peuples catholiques ſe jettant à l'envie entre ſes bras, pour ſe retirer de deſſous le joug des Ariens ; [leſquels pourtant les avoient toûjours gouvernez avec beaucoup d'humanité & de juſtice, hormis qu'ils vexoient trop les Eccleſiaſtiques. On peut appeller cette guerre la premiere guerre de religion, quoiqu'auſſi bien que toutes les autres à qui on a donné ce pretexte, elle ait peut-être eu l'ambition & l'interêt pour motifs.]

508. En même-tems Gondebaud, ſuivant le traité fait avec Clovis, conqueroit les deux Narbonnoiſes, & la ville de Narbonne, d'où il chaſſa Geſalic. Ainſi s'appelloit le fils bâtard d'Alaric, qui s'étoit emparé du Royaume des Viſigoths, parce qu'Amalaric le fils legitime, né de la fille de Theodoric, étoit encore en enfance.

Le bruit de la valeur de Clovis ſe porta juſques en Orient. L'Empereur Anaſtaſe, afin de le retenir autant qu'il pouvoit, attaché à l'Empire, lui envoya des lettres de Conſul (honoraire) & les ornemens Imperiaux : ſçavoir la robe de pourpre, le manteau & le diadême. Clovis les ayant vêtus dans l'Egliſe de S. Martin de Tours monta à cheval dans le parvis, & fit largeſſe au peuple. Depuis ce jour-là on le traita de *Conſul* & d'*Auguſte*. Ce qui ne lui étoit pas inutile pour accoûtumer les peuples Gaulois à ſon obéïſſance par des noms qu'ils reveroient encore.

508. & 509. Cependant Theodoric Roi des Oſtrogoths, jaloux de ſes progrès, prit en main la défenſe de ſon petit-fils, & envoya une grande armée deçà les Monts, compoſée de Goths & de Gepides, & commandée en chef par le Comte Ibba.* Les François tenoient alors la ville de Carcaſſonne aſſiégée, & les Bourguignons celle d'Arles ; les premiers quitterent leur ſiege & ſe joignirent aux autres devant Arles, pour lui empêcher le paſſage du Rhône.

* Ibbanes. Ebbanes.

510. Il y eut là pluſieurs combats, & enfin une très-ſanglante bataille : le Comte la gagna, ayant tué 30000. François & Bourguignons, & leur arracha enſuite tout ce qu'ils avoient conquis en Provence & en Languedoc, hormis Toulouze & Uſez.

511. Après cet avantage, Theodoric demeura Roi des Viſigoths auſſi-bien que des Oſtrogoths ; & ayant ôté la Couronne & la vie à Geſalic, il joignit ce qu'ils tenoient en Gaule & en Eſpagne à ſon Royaume d'Italie, en attendant qu'Amalaric * ſon petit-fils fût en âge.

* Ou Amalaric.

510. & 511. Clovis, chagrin de ces pertes, & malade d'une longue fievre, continua à rechercher ce qui reſtoit de petits Rois ſes parens, & en extermina encore pluſieurs. Et pour découvrir s'il s'en étoit ſauvé quelqu'un, il ſe plaignoit dans ſes entretiens ordinaires de ce qu'il étoit ſimalheureux d'être reſté ſeul de ſa race entre tous ſes ennemis.]

Après en avoir tant fait mourir, il mourut lui-même à Paris le 26. de Novembre de l'an 511. Il fut inhumé en l'Egliſe ſaint Pierre & ſaint Paul, [qu'on nomma bien-tôt après ſainte Genevieve,] parce que cette Sainte y avoit été enterrée la même année. [Il eſt aiſé de prouver qu'il ne paſſa pas l'an 511. & par conſéquent de convaincre d'erreur Hincmar & Anaſtaſe, & tous les modernes qui les ont ſuivis, en ce qu'ils diſent que ce Roi, pour mar-

quer ſon obéiſſance & ſa dévotion entiere au ſaint Siege, envoya au Pape Hormiſdas ſa Couronne enrichie de pierreries, & par eux appellée *Regnum*; car il eſt certain qu'Hormiſdas ne vint au ſaint Siege qu'en l'an 514.] Son régne fut de 30. ans, & ſa vie de 45. Quelques-uns le mettent en paralelle avec Conſtantin le Grand, & les trouvent fort ſemblables pour le bien & pour le mal, pour leurs qualitez de corps & d'eſprit, pour leurs inclinations, pour leur conduite, & pour les actions principales de leurs régnes,

Il avoit quatre fils vivans, Thierry, Clodomir, Childebert & Clotaire. Le premier étoit d'une concubine ; les trois autres de Clotilde. Il eut encore de la même femme, une fille nommée Clote ou Clotilde, qui ſeize ans après épouſa Amalaric Roi des Viſigoths en Eſpagne.

Mœurs & Coutûmes.

SOus ſon regne les François s'affranchirent entierement de l'Empire Romain, & devinrent ſes alliez de pair à pair ; juſques-là, comme je croi, ils avoient été ſes ſtipendiaires ou ſes tributaires. La partie de la Gaule, qui eſt depuis le Rhin juſqu'à la Loire, s'appella *France*. Les François arpenterent ces terres, & en prirent le tiers ou le quart qu'ils diviſerent entr'eux. Ils ne connoiſſoient que deux conditions d'hommes ; ſçavoir, les libres & les eſclaves : tous les libres portoient les armes. La Gaule, qui étoit preſque toute déſerte, ſe défricha peu à peu & ſe repeupla ; & les villes ſe rebâtirent. Les Gaulois payoient tribut aux François ; mais les naturels François ne payoient preſque que de leurs perſonnes. Ceux-ci vivoient ſuivant la Loy Salique, les Gaulois ſuivant le Droit Romain. On appelloit ces derniers, *Romains* ; ils nommoient les François, *Barbares* ; comme auſſi toutes les autres Nations qui étoient venuës d'au-delà des limites de l'Empire ; & elles ne s'offenſoient point de ce nom.

Ils étoient élevez aux exercices de la guerre dès leursplus tendres années, de taille avantageuſe, endurcis à la fatigue, & ſi agile, qu'ils tomboient ſur l'ennemi auſſi-tôt que le trait qu'ils lui avoient lancé. [Quand ils ſe furent établis dans les Gaules, ils quitterent l'uſage des fléches dont ils s'étoient ſervis lorſqu'ils habitoient de-là le Rhin.] Ils avoient pour armes offenſives, l'épée, l'angon & la hache. [L'angon étoit un dard de médiocre longueur, ayant un fer à deux crochets recourbez & la hante ferrée, & la hache avoit deux tranchans ; ils la nommoient autrement *Franciſque*. Elle ſe lançoit auſſi-bien que l'angon, mais de plus prés.] Pour toutes armes deffenſives (horſmis leurs chefs,) ils n'avoient que le Bouclier, dont ils ſçavoient merveilleuſement bien ſe couvrir & faire la tortuë, pour aller à la charge & à l'aſſaut. Toutes leurs armées étoient d'infanterie : s'il y avoit quelque petit nombre de Cavaliers, ils ne ſervoient qu'à environner le Général, & à porter ſes ordres.] Mais quand ils ſe furent bien étendus & affermis dans la Gaule, où il y avoit plus de plaines que de bois, ni de montagnes, ils eurent une plus grande quantité de Cavalerie. Ils portoient autour du corps une large ceinture de cuir, qui leur ſervoit de baudrier, une ſaye de diverſes couleurs, des chauſſes étroites, & qui leur laiſſoient le genou découvert, & des bonnets de fourrure.

Ils garderent une bonne partie des établiſſemens faits par les Romains ; comme la maniere de lever les impôts ;

mais beaucoup plus legers, de faire des magasins de vivres pour leurs troupes, d'entretenir des charrois pour les voitures, & les postes des grands chemins; de donner des jeux publics, des courses de chevaux, & des combats de bêtes, & leurs Rois se croyant aussi absolus que les Empereurs, créoient des Comtes, des Ducs, des Grands-maîtres de leur Gendarmerie ou Milice; & peut-être que leurs Maires du Palais tenoient lieu de Préfets du Prétoire.

EGLISE.

Depuis 400. jusqu'en 510. ou environ.

DANS le cinquiéme & sixiéme siecle, l'Eglise Gallicane ne recevoit guéres pour Evêque que des Saints, ou les rendoit tels. C'étoient pour la plûpart des plus grands Seigneurs du païs, qui pour se mettre à couvert des soupçons & des jalousies que les Visigoths & les François pouvoient prendre d'eux, se jettoient dans l'Eglise comme dans un asile.

On compte entre les plus saints, Honorat d'Arles sorti du Monastere de l'Isle de Lerins, laquelle porte aujourd'hui son nom; Hilaire son successeur, & Eucher de Lyon, tirez du même endroit; Germain d'Auxerre, & Loup de Troye; Palladius ou Palais de Bourges, Brice de Tours, Agnan d'Orleans, Simplice de Vienne, & Mamert son successeur. Celui-ci institua, ou plûtôt rétablit ces Processions ou Litanies qu'on nomme les ROGATIONS. Depuis, toute l'Eglise les a reçûës. Tous ces Saints-là ne passerent pas la premiere moitié de ce siécle, horsmis Loup qui vécut long-tems après. Dans la seconde, vivoient Apollinaris-Sidonius de Clermont, Alcimus-Avitus, arriere-successeur de Mamert Eleutherius de Tournay, Remy de Reims, vrai Apôtre des François, & Vaast d'Arras. Ces trois vécurent encore long-tems après Clovis. On ne doit pas obmettre l'illustre Vierge Geneviéve, qui dès son vivant, fut envers Dieu la Patrone de Paris, & l'est encore aujourd'hui; ni saint Maximin ou Mesmin Abbé de Micy, près d'Orleans, [*] lieu qui porte maintenant son nom, & dont il sortit dix-huit ou vingt bons Religieux, qui s'épandirent en divers païs, où ils sont maintenant reclamez pour Saints; ni le bon Hermite Severin, que Clovis malade d'une longue fievre, fit venir du Monastére d'Agaune [*] pour être guéri par ses prieres; ni cet autre nommé Maixant, qui avoit sa cellule en ce lieu de Poitou, auquel il s'est bâti une Abbaye, & ensuite une ville [*] de son nom.

(* S. Mesmin.)

(* S. Maurice.)

(* S. Maixant.)

Le Roi Clovis rétablit les Evêchez de la Belgique, donna de grandes possessions aux Eglises, & en bâtit plusieurs. Les François qui s'étoient convertis, imiterent à l'envi ses pieux exemples. Je ne sçai si avant son regne il y avoit bien des Eglises pour les Paroisses de la campagne; mais depuis lui on y en voit grand nombre, & même quantité d'oratoires, dans lesquels on n'administroit point les Sacremens.

Il n'est pas besoin de marquer que les titres de *Pape*, de *Pere de l'Eglise*, de *Beatitude & de Beatissime*, de *Sainteté*, *de Souverain Pontife*, de *Serviteur des Serviteurs de Dieu*, d'*Apostolique*, étoient communs à tous les Evêques; ni que presque tous bâtissoient des Monastéres dans leur ville Episcopale. On en élisoit souvent de veufs & même des mariez, pourvû qu'ils ne l'eussent été qu'une fois, & à une fille. La voix du peuple passoit en cela pour une vocation de Dieu: il falloit qu'ils obéïssent & qu'ils vécussent avec leurs

femmes, comme avec leurs sœurs. S'ils avoient des enfans ou des neveux sages & doctes, ils leur succedoient souvent dans leur Siege. Leur élection se faisoit par le Clergé de leur Eglise, & par le peuple, la confirmation par les Evêques comprovinciaux, principalement par le Metropolitain, & jamais sans lui. On devoit avoir égard seulement au merite; mais souvent on l'avoit à la naissance: & dès ce tems-là même, il y en avoit d'assez méchans pour y employer la brigue & la corruption.

La simonie est la plus ancienne, & sera la derniere des héresies. De tout tems elle s'est attachée comme la roüille à l'Église, les autres n'ont pas fait grand dégât dans les Gaules pendant ce siécle. Celle d'Eutichés ne s'étendit pas jusques-là; mais sa condamnation prononcée au Concile de Chalcedoine tenu en 451. y fut envoyée par le Pape Leon I. qui auparavant avoit demandé les suffrages de nos Evêques, pour autoriser davantage la lettre célébre qu'il écrivoit au Concile.

Le Moine & Prêtre Leporius avança une héresie presque pareille à celle que Nestorius enseigna depuis; mais ayant été chassé pour cela de l'Eglise de Marseille, il se retracta par écrit l'an 425. Celle de Pelage, Moine de la Grande Bretagne, qui commença de dogmatiser vers l'an 405. fut découverte dans sa naissance par deux Evêques des Gaules nommez Heros & Lazare, qui poursuivirent sa condamnation, premierement en Palestine, puis en Afrique.

Depuis que saint Augustin eut terrassé cette orgueilleuse héresie, qui faisoit dépendre le salut des hommes de leurs propres forces, personne en France, n'osa l'embrasser ouvertement. Mais il y eut dans la Provence des Prêtres & des Moines qui se formerent une opinion moyenne entre cette erreur & la doctrine de ce grand Evêque; on les nomma Semi-Pelagiens.

Quant aux Conciles, ils se tenoient souvent par l'ordre de l'Empereur & des Rois. Quelquefois le desir des Papes, la requisition d'un Métropolitain, celle d'un seul Evêque, ou la moindre occasion les faisoit assembler. On ne sçait pas en quel lieu se tint celui qui l'an 429. envoya saint Germain & saint Loup en Angleterre, pour y combattre l'erreur des Pelagiens: ni celui qui l'an 444. dépossa Chelidonius Evêque de Besançon, parce qu'il avoit été mary d'une femme veuve, & qu'il avoit assisté à des jugemens en matiere criminelle: mais on sçait que celui de Riez se tint en 439. Le premier d'Orange en 441. Celui de Vaison en 442. Le second d'Arles vers l'an 452. Le troisiéme du même lieu l'an 455. Celui d'Angers en 453. Celui de Tours l'an 461. Celui de Vannes l'an 465. Le quatriéme d'Arles l'an 475. Celui d'Agde l'an 506. & celui d'Orleans l'an 511. ce fut le premier qui se celebra sous un Roi de France.

Tous ces Conciles n'étoient composez que des Evêques de la Province où ils se tenoient, hormis celui d'Agde & celui d'Orleans, dont le premier fut des trois Aquitaines & des deux Narbonnoises, pour lors encore sujettes à Alaric Roi des Visigoths; & l'autre des trois Aquitaines nouvellement conquises par les François, & des deuxiéme, troisiéme & quatriéme Lyonnoises: car la premiere étoit du Royaume de Bourgogne.

Au troisiéme d'Arles fut condamnée l'erreur qu'ils appelloient des PREDESTINATIENS; & il s'en assembla encore un à Lyon environ l'an 474. pour le même effet: mais tous deux à la pour-

ſuite de Fauſtus de Riez qui étoit Semi-Pelagien.

Au quatriéme d'Arles, ſe traita le differend de Fauſtus Abbé de Lerins, avec l'Evêque Theodore. Et là on fit pour la premiere fois une notable bréche à l'autorité des Evêques, en bornant leur pouvoir ſur les Monaſteres. Ils l'y avoient toujours eu tout entier, juſques-là qu'ils avoient le droit d'y mettre des Abbez, & de les prendre de tout le Clergé.

Il fut dreſſé dans ces Conciles pluſieurs Canons pour les Ordinations, pour empêcher les entrepriſes que les Evêques faiſoient les uns ſur les autres pour conſerver les droits, les aſiles, & les biens des Egliſes; pour regler les fonctions du Clergé, pour l'empêcher de plaider devant des Juges ſeculiers, & pour réprimer ſes uſures, & la licence que prenoient les Clercs de courir hors de leur Dioceſe; pour garder la chaſteté des vierges & des veuves; touchant les homicides & les faux témoins: touchant la penitence & les penitens: touchant la ſainteté & le celibat que les Prêtres & les Diacres doivent garder. A même fin tendoient les Epîtres des Papes Innocent, Zozime, Boniface, Celeſtin, Leon I. Simplice, Felix, Gelaſe, Anaſtaſe, Symmaque, qu'ils adreſſoient ordinairement à l'Evêque d'Arles, comme leur Vicaire, pour les envoyer aux autres Evêques des Gaules.

Comme il n'y avoit point de grands Siéges dans ces Provinces, quoiqu'il y eût eu un Préfet du Prétoire & un Vicaire, l'Egliſe Gallicane leur étoit beaucoup plus ſoumiſe que celle d'Orient, ni que celle d'Afrique; mais pourtant bien moins que celle d'Italie. On avoit ſouvent recours à eux dans les cauſes majeures, on les conſultoit ſur l'uſage & ſur l'intelligence des Canons; & après, comme ils virent que leurs réponſes tenoient lieu de déciſion, ils ordonnerent ce qu'ils trouvoient bon avant même qu'on les conſultât. Ils ſe rendoient Juges immediatement des differends entre les Evêques, ſans que l'affaire eût paſſé devant le Métropolitain: ſe mêloient de borner leurs territoires & leurs Juriſdictions, dépoſoient ceux qui étoient mal ordonnez ou criminels, & les contraignoient d'aller à Rome pourſuivre leur cauſe devant eux. L'obligation qu'ils avoient par la primauté de leur ſiége à faire obſerver les Canons, leur donnoit cette grande autorité: mais les Evêques prenoient garde ſoigneuſement qu'ils ne les enfraigniſſent pas; & eux-mêmes avoüoient publiquement qu'ils étoient obligez de les ſuivre.

CLOTILDE

REINE DE FRANCE, FEMME DE CLOVIS I.

Naiſſance de Clotilde & ſa genéalogie.

LA naiſſance de Clotilde fut illuſtre, ce qu'on ne ſçauroit dire de la plûpart des Reines de la premiere Race: car elle étoit petite-fille de Gundioche, Roi des Bourguignons, & fille de Chilperic, l'un des quatre enfans de ce Roi, qui fut tué à Vienne par les mains de ſon frere Gondebaud. Le Ciel permit que ce meurtrier, non ſeulement pardonna à Clotilde, mais encore la fit ſoigneuſement élever dans ſa maiſon; & par un autre miracle, elle ne fut point infectée de l'Arianiſme, dont toute cette Cour-là faiſoit profeſſion. La France doit compter pour une grace toute particuliere de Dieu, le mariage de cette Prin-

Epouſe Clovis, & le convertit.

ceſſe avec Clovis, puiſqu'en effet elle le prêcha ſi bien, qu'elle l'amena enfin à la Religion Chrétienne, & le fit inſtruire dans la pureté de la Foi, prenant un ſoin particulier de le garantir de l'Arianiſme On peut juger du pouvoir qu'elle eut ſur l'eſprit de ce Roi, puiſqu'avant ſa converſion elle ſe donnoit la liberté de faire baptiſer ſes enfans. Nous avons remarqué que comme il étoit ſur le point d'entreprendre la guerre de Guyenne, elle lui perſuada de voüer à Dieu qu'il bâtiroit une Egliſe en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul, où ils mirent des Chanoines.

Se retire à S. Martin de Tours.

Après ſa mort elle ſe retira à Tours près du tombeau de ſaint Martin, où par des jeûnes continuels, & par des ferventes prieres, elle tâchoit d'appaiſer la colere de Dieu, que ſes enfans irritoient à tout moment. Elle s'éloignoit rarement de cette ſainte retraite, ſi ce n'étoit pour arrêter leurs fougues, & retenir leurs armes. N'avons-nous pas vû comme ſes prieres formerent la tempête qui les ſepara lorſqu'ils étoient ſur le point de ſe battre dans la forêt d'Arelaume, & que les foudres, les grêles & les pluyes qui troublerent leur camp, étoient partis de ſes yeux & de ſes ſoupirs ? Enfin, après une longue vie de 77. ans employez au ſervice de Dieu & de la France, elle rendit l'ame l'an 554. auprès du tombeau du même Saint Martin, témoin de ſes ſaintes penſées, & de ſes œuvres vertueuſes. Ses enfans avec tout le Clergé de France qui la tenoit pour ſa mere, allerent querir ſon corps qu'ils apporterent en l'Egliſe de ſaint Pierre & de ſaint Paul * bâtie par ſon mary, & qu'elle avoit richement dotée ; comme auſſi le Couvent de Chelles.

Sa mort l'an 554.

* *C'eſt aujourd'hui Sainte Genevieve.*

CHILDEBERT

CHILDEBERT I.

CHILDEBERT, ROY VI.

Son Portrait eſt tiré de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, où il eſt enterré.

Le ſang des Ariens dont rougirent les plaines,
De montagnes de corps leur pays tout couvert,
Et leurs Chefs mis à mort, ſont des preuves certaines
De ce que les François firent ſous Childebert.

THIERRY, Roi de Mets ou d'Auſtraſie, âgé d'environ 28. ans.	CLODOMIR d'Orleans, âgé de 16. à 17. ans.	CHILDEBERT de Paris, âgé de 13. à 14. ans.	CLOTAIRE de Soiſſons, âgé de quelques douze ans.

PAPES.

HORMISDAS le 26. Juillet 514. S. 9. ans.
JEAN I. le 13. Août 523. S. 2. ans, 9. mois & demi.
FELIX IV. le 25. Juillet 526. S. 4. ans 2. mois.
BONIFACE II. le 15. Octobre 530. S. un an.
JEAN II. en Décembre 531. S. 3. ans, 4. mois.
AGAPET en Février 534. S. un an, 8. mois.
SILVERE en Décembre 536. S. 3. ans, 9. mois.
VIGILE en 540. S. 16. ans.
PELAGE en 556. S. 3. ans, 3. mois, 18. jours.

512. CEs quatre freres diviſerent le Royaume entre eux, & tirerent leurs partages au ſort. Thierry eut toute l'Auſtraſie & les terres d'au de-là du Rhin, les trois autres la Neuſtrie. Tous étoient Rois également & ſans dépendance l'un de l'autre, mais pourtant toutes ces portions enſemble ne faiſoient qu'un corps de Monarchie. Les Hiſtoriens comptent leur ſucceſſion par les Rois de Paris, à cauſe que cette ville a depuis été la Capitale de toute la France.

Cinq ou ſix ans durant, ces Princes demeurerent en repos; & les trois fils de Clotilde étant encore jeunes, & peut-être les deux derniers ſous la tutelle de leur mere, il ſemble que peu après la mort de leur pere, les Viſigoths reprirent ſur eux le païs de Roüergue,

& quelques autres terres voiſines du Languedoc.

La France commença alors d'être diviſée en Ooſterrich, ou partie Orientale, dite par corruption Auſtrie & Auſtraſie; & en Weſtrich ou partie Occidentale, & par corruption Neuſtrie. L'Auſtraſie comprenoit tout ce qui eſt entre la Meuſe & le Rhin, & même en deçà de la Meuſe, Rheims, Châlons Cambray & Laon. De plus l'ancienne France, & tous les peuples ſubjuguez au de-là du Rhin, comme les Bavarois, les Allemands, & une partie des Turinges en dépendoient. La Neuſtrie s'étendoit depuis la Meuſe, en deçà, juſqu'à la Loire. L'Aquitaine ni la Bourgogne n'étoient pas compriſe ſous le nom de France, non pas même lorſqu'elles eurent été conquiſes; ni la Bretagne Armorique non plus, au moins la baſſe, parce que c'étoit un Etat independant.

516. *Durant le Calme univerſel des Gaules, Gondebaud Roi de Bourgogne, mourut l'an 516. Il avoit compoſé ou redigé une loi appellée de ſon nom, la loi* Gombete, *qui fut long-tems en uſage chez les Bourguignons, comme la Salique l'étoit parmi les François. Il avoit deux fils, Sigiſmond & Gondemar. Le premier lui ſucceda en tout ſon Etat: & comme il avoit été converti depuis pluſieurs années par les inſtructions d'Avitus, Evêque de Vienne, il abjura l'Arianiſme dés ſon avenement à la Couronne, & ramena avec lui toute ſa nation à la foi orthodoxe.*

Un Capitaine Danois nommé Cochiliac, exerçant la piraterie, auſſibien que pluſieurs autres de ce pays-là, avoit fait une deſcente ſur les terres du Royaume de Thierry, proche de l'embouchure du Rhin. Lorſqu'il alloit ſe rembarquer avec ſon butin, arriva le Prince Theodebert, fils aîné de Thierry, qui le chargea, le tua; & ayant couvert la mer & la terre du ſang de ces pirates, regagna tout ce qu'ils avoient pillé. Vers l'an 517.

Sigiſmond avoit, en premieres nôces, épouſé Oſtrogothe, l'une des filles de Theoderic Roy d'Italie, dont il avoit un fils nommé Sigeric. Aprés la mort de cette Reine, il mit dans ſon lit une de ſes Servantes; laquelle ayant conçû une haine de marâtre contre le jeune Prince, le rendit ſi criminel envers ſon pere, par ſes frequentes calomnies, qu'il le fit étrangler 522. *avec une ſerviette, comme il étoit endormy. Mais auſſi-tôt il fut ſi touché de repentir, qu'il ſe retira durant quelque tems pour pleurer ſon crime, dans le Monaſtere d'Agaune, qu'il avoit fait bâtir ou fort augmenté en l'honneur du Martyr ſaint Maurice, & de ſes compagnons.*

La Juſtice divine, comme il eſt à croire, ſuſcita les Rois François pour 523. le châtier en ce monde. Quoiqu'il eût marié ſa fille, ſœur de Sigeric, avec le Roy Thierry, les trois autres freres ne laiſſerent pas de conſpirer ſa perte, y étant incitez par leur mere Clotilde, qui avoit encore dans le cœur le deſir de vanger la mort de ſon pere, comme le diſent les auteurs de ces tems-là; ſi toutefois il faut croire cela d'une ſi pieuſe Princeſſe.

En peu de jours ils ſe rendirent maîtres d'une grande partie de la Bourgogne; ſoit par le gain de quelque bataille, ou par la defection même des Bourguignons. Sigiſmond apprehendant d'être livré par ſes propres ſujets, ſe traveſtit en Moine, & ſe retira au loin ſur le haut d'une montagne inacceſſible. Il n'y avoit pas encore demeuré long-tems, que quelques-uns qu'il croyoit ſes plus fideles ſerviteurs

l'allerent trouver, & lui conſeillerent de ſortir de-là comme d'un lieu peu ſûr, & de ſe retirer dans l'Egliſe de ſaint Maurice, l'aſile le plus ſacré de toutes ces Provinces-là. Quand il fut près de la porte de ce Monaſtere, les traîtres le livrerent entre les mains des François; Clodomir l'emmena, lui, ſa femme & ſes enfans, & les enferma tous dans un Château aux environs d'Orleans.

524. Quant à Gondemar, s'étant ſauvé à la fuite, il recueillit peu après les débris de ſon frere, & ſe mit en poſſeſſion du Royaume. Clodomir ne le put ſouffrir, & ſe ligua avec Thierry ſon aîné, pour achever de l'accabler. Avant que de partir, il réſolut de ſe defaire de Sigiſmond. Saint Avi, Abbé de Micy, s'efforça en vain de l'en detourner par ſes ſaintes remontrances, y ajoûtant de la part de Dieu, des menaces de repreſailles ſur ſa tête, & ſur ſa famille: il le traita de ridicule, & fit cruellement maſſacrer Sigiſmond, ſa femme & ſes enfans, & jetter leurs corps dans un puits, au village qu'on nomme encore aujourd'hui Saint-Avi la Colombe.

Les menaces du ſaint Abbé eurent bien-tôt leur effet. Il étoit impoſſible que Thierry ne couvât dans l'ame un juſte reſſentiment de la mort de Sigiſmond ſon beau-pere. Ainſi quand il vit Clodomir engagé bien avant dans
525. la mêlée, en une bataille qu'ils donnerent à Gondemar près d'Autun, il l'abandonna, & le laiſſa périr. Les Bourguignons l'ayant reconnu à ſa longue chevelure Royale, lui couperent la tête, & la planterent au bout d'une lance. Mais ce ſpectacle, au lieu d'étonner les François, redoubla leur furie: ils vengerent ſa mort par un horrible carnage de Bourguignons, & conquirent une partie de ce Royaume; ſçavoir, celle qui étoit la plus voiſine du Royaume d'Orleans. 525.

Clodomir étoit âgé de quelque trente ans. Il laiſſa trois fils encore enfans, * Theodebalde, Gontaire [*] & [*] Clodoade. Clotilde leur grande-mere, prit le ſoin de les élever, eſperant que lorſqu'ils ſeroient en âge, leurs oncles leur rendroient le Royaume de leur pere. Clotaire ſon frere puîné épouſa auſſi-tôt ſa veuve, elle s'appelloit Gondioche; tant les Princes de cette premiere race avoient peu de conſideration pour leur ſang, étant auſſi brutaux dans leurs amours que dans leurs vengeances.

* *Thibaud.* (* *Gontier.* * *Cloud.*

THIERRY *en Auſtraſie, à Metz.* | CHILDEBERT *en Neuſtrie à Paris.* | CLOTAIRE *en Neuſtrie, à Soiſſons.*

*LE Royaume de Bourgogne ne fut partagé entre ces freres, que pluſieurs années après, & Thierry n'y eut aucune part. Theoderic Roy des Oſtrogoths, & des Viſigoths, le plus grand Prince d'entre les Rois Barbares, s'il n'eût pas été Arien, & ſi ſur ſa fin il ne fût pas devenu perſécuteur des Catholiques, mourut à Rome le 2. Septembre. Il laiſſa ſes Royaumes aux deux filles de ſes filles; ſçavoir, celui d'Eſpagne, ou des Viſigoths, à Amalaric, & celui d'Italie, ou des Oſtrogoths à Athalaric, qui étoit ſous la tutelle de ſa mere Amalaſuinte. Il donna auſſi à ce dernier la Provence, qui comprenoit alors la Narbonnoiſe ſeconde, partie de la Viennoiſe premiere, & toute la cinquiéme. A l'autre, la Narbonnoiſe premiere, qu'on nommoit autrement Septimanie, * & qui dés ce tems-là, étoit auſſi connuë par les François, ſous le nom de Gothie, parce qu'elle étoit poſſedée par les Goths.* 526.

EMP. JUSTINIAN, fils l'une ſœur de Juſtin créé par ſon oncle en Avril. R. 38. ans 7. mois.

526.

* Languedoc.

Amalaric rétabli en ſon Royaume, re-

doutant les armes des François, demanda leur sœur Clotilde en mariage.

Le Roi de Turinge (je ne sçai si c'étoit Basin,) avoit eu trois fils, Hermenfroy, Baderic & Bertier. Le premier avoit épousé Amalabergue, fille d'Amalafrede, qui étoit sœur de Theodoric Roi des Ostrogoths, & veuve de Trasimond Roi des Vandales. A l'instigation de cette méchante & ambitieuse femme, non content d'avoir ôté la vie & la plûpart du Royaume à Bertier, il s'étoit encore ligué avec Thierry Roy de Metz, & avec son aide, avoit fait pareil traitement à Baderic son autre frere. Cette année 531.

531. Thierry se fâchant qu'il ne lui donnoit aucune part de la dépoüille de ce dernier, comme il le lui avoit promis, fit une partie avec son frere Clotaire, pour conquerir la Turinge. Hermenfroy vint hardiment au devant d'eux, & les combattit. A l'abord ils furent un peu en desordre, leurs chevaux tombant dans des fosses recouvertes de branches & de gasons : mais s'étant démêlez de ces pieges, ils le pousserent jusques sur les bords de l'Onestrude, où il y eut si grand carnage des siens, que les corps morts faisoient un pont au travers de la riviere. Il se tira avec peine du péril, & s'enferma dans une forteresse.

LE ROYAUME DE TURINGE ENTIEREMENT CONQUIS ET ETEINT, demeura à Thierry : Clotaire se contenta du butin, & des captifs ; parmi lesquels se trouva le Prince Amalafroy, & la jeune Radegonde, enfans de Bertier. Il fit soigneusement élever Radegonde, & l'épousa à quelques années de-là. Mais par le conseil de quelques méchans, il fit tuer Amalafroy. Ensuite de quoi, & de plusieurs mauvais traitemens, Radegonde se sépara d'avec lui, & alla fonder le Monastére de sainte Croix de Poitiers, où elle acheva saintement ses jours. 531.

Cependant Thierry de retour dans son Royaume, attira Hermenfroy à sa Cour, lui ayant juré toute sûreté. Mais il fausa cruellement sa foi. Un jour qu'ils se promenoient ensemble sur les murailles de Tolbiac, il se trouva un homme qui le précipita du haut en bas. Amalabergue cause de toutes ces tragedies, se sauva avec ses enfans en Afrique vers sa mere.

La même année sur un faux bruit qui courut que Thierry avoit été tué à la guerre de Turinge, Arcadius, l'un des Senateurs d'Auvergne, convia Childebert de s'emparer de la ville de Clermont, qui étoit du partage de Thierry. Le peuple & les Seigneurs du païs étant bien aises de s'ôter de la domination des Austrasiens, passerent facilement sous la sienne : mais comme il sçut que Thierry revenoit victorieux, il sortit de l'Auvergne, & passa en Septimanie, pour faire la guerre à Amalaric Roy des Visigoths.

Il avoit pour pretexte de cette querelle, les outrages que ce Prince Arien faisoit à sa sœur Clotilde, en haine de ce qu'elle perseveroit constamment dans la Religion Catholique. Amalaric perdit la bataille près de Narbonne, qui étoit le Siege Royal : & comme il pensoit s'enfuir dans ses vaisseaux il fut tué, soit dans cette ville-là, soit dans Barcelonne, ou par les François, ou par Theudis même, qui lui succeda. Clotaire néanmoins ne gagna rien que du butin, & l'honneur d'avoir vengé sa sœur, qui mourut par les chemins comme il la ramenoit. La Septimanie demeura toûjours aux Visigoths ; 532.

mais leurs Rois naturellement * timides, transfererent leur Siege Royal à Tolede, pour s'éloigner à l'avenir de semblables irruptions.

* *Gottis pavere mos est.*

534. Après cela, Childebert & Clotaire s'étant associez, résolurent de pousser Gondemar, & de le dépoüiller. En effet, étant entrez dans la Bourgogne, ils chargerent cet infortuné Prince ; & l'ayant vaincu & pris, ils l'enfermerent dans une tour, (où apparamment il acheva le reste de ses jours) & envahirent tout ce qui lui restoit de pays. Ainsi LE PREMIER ROYAUME DE BOURGOGNE FUT ETEINT, après avoir duré quatre-vingt-dix ans, & demeura uni à la France : mais il retint son nom, ses Loix, ses Magistrats particuliers. Ses Gouverneurs se nommoient ordinairement Patrices, [parce qu'à mon avis les Rois Bourguignons avoient fait parade de cette dignité, qui leur étoit conferée par les Empereurs.]

Les deux freres desirant partager la Bourgogne entr'eux, vinrent à Paris où étoit la Reine Clotilde leur mere, & lui manderent qu'elle leur envoyât les trois fils de Clodomir qu'elle nourrissoit auprès d'elle, pour les mettre en possession du Royaume de leur pere. Clotilde le crut d'autant plus facilement, qu'en effet ils ne l'avoient point encore partagé entr'eux : [mais lorsqu'ils eurent ces innocens entre leurs mains, ils envoyerent présenter à Clotilde des ciseaux & un poignard, avec ordre de lui demander lequel des deux elle aimoit le mieux pour ses petits-fils, c'est-à-dire, qu'ils fussent égorgez, ou qu'on les fit Clercs. Clotilde toute troublée, répondit qu'elle aimoit mieux les voir morts que tondus. Cette réponse rapportée à ses fils, Clotaire prit l'aîné de ces petits innocens par le cou, & lui plongea un poignard dans le sein. Le second effrayé & tremblant accourût vers son oncle Childebert, lui embrasse les genoux, & le supplie avec de pitoyables cris de lui vouloir sauver la vie. Childebert en est attendri, & prie Clotaire de ne lui point faire de mal : mais Clotaire rugissant de couroux, le menace qu'il le tuëra lui-même, s'il s'opiniâtre à le vouloir sauver. Il fut donc contraint de l'abandonner à la furie de ce tigre, qui le traita comme il avoit fait l'autre.] Le troisiéme nommé Clodoald ou Cloud, fut sauvé par les BRAVES * de son pere, & mis loin du péril. Après avoir demeuré caché quelque tems, il assûra sa vie en se coupant les cheveux lui-meme, & se confinant dans une sainte retraite au Bourg de Nogent près de Paris, qui garde encore aujourd'hui ses Reliques & son nom. *

534.

* Barons.

* C'est le Bourg de S. Clou.

Comme Thierry de Metz refusa d'accompagner ses deux freres contre Gondemar, les François Austrasiens se fâchant qu'ils n'auroient pas leur part au pillage de la Bourgogne, menacerent de ne le plus reconnoître. Dans la premiere & dans la seconde race, ils se sont souvent donnez cette liberté. Il fallut pour les appaiser, qu'il les menât en Auvergne, qui s'étoit revoltée contre lui pour se donner à Childebert ; d'où ils enleverent une multitude innombrable de captifs, & tout ce qui se pouvoit emporter.

Un Seigneur nommé Munderic, se disant issu du sang Royal, se portoit pour Roi, & se faisoit suivre par la populace. Thierry à son retour d'Auvergne, l'investit dans le Château de Vitry ; comme il ne le pouvoit avoir par force, il employa le parjure : Aregise un de ses Capitaines, lui engagea sa foi qu'il seroit le bien reçû ; & quand il fut

534. hors de la place, il donna le ſignal à ſes gens de le maſſacrer. Munderic s'en étant apperçu, le prevint & le tua d'un coup de dard ; & après mettant l'épée à la main avec ceux des ſiens qui l'avoient ſuivi, il vendit bien cherement ſa vie.

La même année VIT ETEINDRE LE ROYAUME DES VANDALES; *& par ce moyen l'Afrique avec les Iſles de Corſe, de Sardaigne, & les Baleares, que ces Barbares tenoient, retourna à l'Empire, aprés en avoir été ſeparée* 107. *ans. L'Empereur Juſtinian ſous pretexte de prendre en main la défenſe du Roi Hilderic, ſur lequel Gilimer avoit uſurpé le Royaume, y envoya le grand Capitaine Beliſaire, qui acheva cette conquête en moins de ſix mois; ayant heureuſement vaincu ces Barbares Ariens en quelques combats, pris Carthage, & reçû à compoſition le Tyran Gilimer qui s'étoit enfermé dans une fortereſſe.*

Les Viſigots pendant les guerres de Bourgogne & de Turinge, avoient pris pluſieurs places de la Septimanie. Les Princes Gonthier & Theodebert, qui étoient fils, le premier de Clotaire, & l'autre de Thierry, eurent ordre de leurs peres de les conquerir. Gontier s'en revint ſans rien faire ; Theodebert prit quelques Châteaux dans la contrée de Beziers : mais il ſe laiſſa prendre lui même à la beauté de l'artificieuſe Deuterie, Dame de Cabriere, qui le reçût dans ſon Château & dans ſon lit.

De la Septimanie il porta ſes armes en Provence, croyant avoir meilleur marché des Oſtrogoths. En effet, il l'avoit fort ébranlée, & déja pris des ôtages de la ville d'Arles, lorſqu'il reçût la nouvelle que ſon pere étoit fort malade à Metz : il quitta donc ſon deſſein, & fit telle diligence, qu'il ſe rendit auprès de lui en peu de jours avant qu'il mourut. 534.

Thierry régna un peu plus de 23. ans, & en vécut quelques 51. [C'étoit un Prince bien fait de ſa perſonne, ruſé & couvert, plus attaché à ſes interêts qu'à ſa parole. Gregoire de Tours raconte, que lorſqu'il étoit en Turinge avec Clotaire, il l'envoya prier de ſe rendre chez lui pour conferer de quelques affaires importantes : mais c'étoit pour lui ôter la vie. Pour cet effet il avoit poſté des gens armez dans une ſalle derriere une tapiſſerie, qui devoient ſe jetter ſur lui à certain ſignal ; mais la tapiſſerie étant trop courte, Clotaire apperçut leurs pieds, & auſſi-tôt mit la main ſur la garde de ſon épée. Thierry s'étant apperçu de ſa défiance, tâcha de couvrir ſon mauvais deſſein par divers propos ſans liaiſon. Et pour lui témoigner qu'il agiſſoit avec cordialité il l'obligea de recevoir de lui un grand baſſin d'argent dont il lui fit préſent. Clotaire l'accepta ; mais à peine fut-il de retour à ſon logis, qu'il vit Theodebert fils de Thierry, qui venoit le lui redemander de la part de ſon pere.]

Il n'avoit de fils que Theodebert : un très-docte Hiſtorien lui donne auſſi une fille nommée Theodechilde. Il croit que c'eſt elle qui fut mariée à Hermegiſele Roi des Varnes, dont Procope raconte une memorable avanture ; & qui étant revenuë en France, fit grand nombre d'œuvres pieuſes, & entr'autres bâtit le Monaſtére de ſaint Pierre le vif près de Sens.

*Il eſt bon de remarquer que les * Bavarois étoient ſous ſon obéïſſance, puiſque dans les Etats ou aſſemblées générales de Châlons, il redigea leurs Loix par écrit. Ils étoient originaires de Germanie : on ne ſçait pas de quel canton ; mais qu'ils avoient même langue que les Lombards.*

* On les nommoit *Bajoares*, ou *Bajoariens.*

*Vers le tems de la mort d'Odoacre Roi d'Italie, ils étoient venus occuper la partie, * du Norique, qui eſt ſur les rives du Danube, & avec le tems ils en avoient auſſi gagné la partie Mediterranée, & même la ſeconde Rhethie, qui étoit ſituée entre les rivieres de l'Oein & du Lec; de ſorte qu'ils avoient pour bornes la Pannonie, la Sueve, l'Italie & le Danube. Peut-être que Clovis les avoit ſubjuguez dès le tems qu'il ſubjugua les Allemands: néanmoins ils avoient toûjours gardé leurs Loix & un Duc de leur nation, qui étoit confirmé par le Roi d'Auſtraſie. Il falloit qu'il fût de la race des Agilolfinges, ou deſcendans d'Agilolfe, qui apparemment les avoit amenez en ce pays-là.*

* Partie de la haute & moyenne Auſtriche.

CHILDEBERT *en Neuſtrie, à Paris.*	CLOTAIRE *en Neuſtrie, à Soiſſons.*	& THEODEBERT *âgé d'environ 30. ans en Auſtraſie.*

La Bourgogne à eux deux.

534. & 535. LEs oncles de Theodebert s'étoient préparez à envahir le Royaume de ſon pere: ſa diligence rompit leur coup. Après qu'il ſe fût accommodé avec eux, en achetant la paix, & qu'il eût noüé en apparence une étroite amitié avec Childebert, qui lui promettoit ſa ſucceſſion, parce qu'il n'avoit point d'enfans: il fit venir Deuterie, & l'épouſa publiquement, mépriſant Wiſgarde, fille de Wacon Roi des Lombards, qu'il avoit fiancée du vivant de Thierry ſon pere.

On met en cette année l'érection en Royaume, vraye ou fabuleuſe de la terre d'Yvetot en Normandie. Elle fut faite, dit-on, par le Roi Clotaire, en ſatisfaction de ce qu'il avoit tué de ſa main dans l'Egliſe, & un jour de Vendredy Saint, un nommé Gautier qui en étoit Seigneur.

L'an 534. Athalaric Roi d'Italie, mourut dans l'âge d'adoleſcence. Amalaſuinte ſa mere épouſa Theodad fils d'Amalafrede, ſœur du Roy Theodoric, & l'éleva dans le Thrône; mais peu aprés l'ingrat la fit mourir ſur un ſoupçon d'adultere. 535.

*La mort d'Amalaſuinte cauſa la ruïne des Oſtrogoths. L'Empereur Juſtinian avec qui elle avoit toûjours entretenu amitié, donna charge à Beliſaire de venger ſa mort, pour avoir prétexte de recouvrer l'Italie. Dabord la Dalmatie, les Iſles de Sicile & de Sardaigne, enſuite l'Abbruzze, la Lucanie, * la Campanie ou terre de Labour, ſe rendirent à lui ſans reſiſtance, & la ville de Naples fut ſurpriſe par l'ouverture d'un aqueduc. Theodad y envoya une armée ſous la conduite de Vitiges ſon grand Ecuyer: mais les Oſtrogoths qui l'avoient pris en haine, élurent Roi ce Vitiges, & pour s'aſſûrer le Diadême il fit mourir Theodad, & épouſa Mataſuinte fille d'Amalaſuinte.*

* Baſilicate & partie de la Principauté ulterieure.

Lorſque Theodad mourut, il étoit en traité avec les François, & leur offroit la Provence & deux mille livres d'or s'ils vouloient embraſſer ſa défenſe. Vitiges étant preſſé par Beliſaire, & ne ſe ſentant pas aſſez fort pour reſiſter aux Imperiaux & aux François, exécuta ce que ſon prédeceſſeur avoit propoſé, & livra la Provence & l'argent aux François. S'il en faut croire Procope, Juſtinian confirma cette ceſſion par Lettres Patentes. Il ſemble qu'ils diviſerent cette conquête en deux Provinces, celle de Marſeille, & celle d'Arles. 536.

Theodebert ne faiſoit point ſcrupule de prendre de tous les deux partis pour avoir moyen de les accabler tous deux. Quoiqu'il eut reçû de l'argent de l'Empereur, il avoit néanmoins fait couler dix mille Bourguignons en Italie, qui ayant joint Oraia l'un des Chefs 537.

de Vitiges, lui avoient aidé à reprendre
539. Milan.

Comme il crut que les deux partis étoient fort affoiblis, il entra dans le Milanez avec une armée innombrable. Celle des Romains & celle des Oſtrogoths étoient campées près de Pavie, l'une vis-à-vis de l'autre : toutes deux s'imaginoient qu'il venoit à leur ſecours, & ſon deſſein étoit de les ſurprendre toutes deux. Il charge donc & défait les Viſigoths, & puis va fondre ſur les Romains, & les taille en pieces. Mais la famine & la peſte les vengerent bientôt de cette perfidie. Quand il vit que ſes troupes périſſoient à milliers, il repaſſa les Monts en diligence, de peur que Beliſaire qui étoit en Toſcane ne le vint charger.

Enſuite Vitiges étant aſſiégé dans Ravene par Beliſaire, ne laiſſa pas d'avoir encore recours aux Rois François. Ils lui promirent d'aller à ſon aide avec trois cens mille hommes : mais avant qu'ils y fuſſent arrivez, il avoit compoſé avec Beliſaire, & étoit paſſé à Conſtantinople, où de Roi il devint Officier de l'Empereur. Les Viſigoths élûrent en ſa place Theodebalde Gouverneur de Verone ; & celui-là ayant été tué trois ans après, ils lui ſubſtituerent le fameux Totila, qui prit & ſaccagea la ville de Rome par deux fois, en 547. & en 550.

En France, la Reine Deuterie devint
540. ſi furieuſement jalouſe de ſa propre fille, à cauſe que le Roi ſon mari commençoit à la regarder, qu'elle la fit périr d'une cruelle & ingenieuſe maniere, ayant fait atteler à ſon char des Tauraux * indomptez, qui la précipiterent de deſſus le pont de Verdun dans la Meuſe. Les François qui dans les deux premieres races, & bien avant dans la troiſiéme, ont eu droit de ſe mêler des mariages de leurs Rois, furent fort offenſez d'un acte ſi denaturé, & d'ailleurs touchez d'une juſte pitié pour Wiſgarde, que Theodebert avoit fiancée il y avoit ſept ans : tellement qu'ils obligerent ce Roi de repudier Deuterie, & de reprendre Wiſgarde. Celle-ci ne vécut que deux ans, & fit place à une troiſiéme femme.

(* Les femmes ſe faiſoient traîner par des bœufs.)

L'année d'après Childebert ſon oncle
541. & lui ſe jetterent à l'improviſte ſur Clotaire. Il n'eut le tems que de ſe retirer avec ce qu'il put ramaſſer de gens dans le Fort de la [*] forêt d'Arelaune proche des bords de la Seine, & d'*encombrer* les chemins par de grands arbres qu'il fit abattre à travers des avenuës. Comme ils étoient prêts de le forcer dans ce poſte, le Ciel émû par les prieres de la Reine Clotilde, excita une miraculeuſe tempete, qui ne touchant point au camp de Clotaire, & foudroyant le leur, les étonna tellement, qu'ils lui envoyerent demander la paix & ſon amitié.

(* La forêt de Bretonne près de Vaterville.)

Theudis regnoit alors ſur les Viſi-
543. goths. Les François étant toûjours leurs ennemis mortels, Childebert & Clotaire paſſerent les Pyrenées, & ravagerent tout l'Arragon. La ville de Sarragoce étant aſſiegée par Childebert, les habitans s'aviſerent de faire une proceſſion générale à l'entour de leurs murailles en habit de pénitens & de deüil, portans au lieu de banniere la tunique de ſaint Vincent Martyr leur Patron. Ce ſpectacle extraordinaire étonna Childebert, & le fléchit ; en ſorte qu'il ſe contenta de quelques préſens que l'Evêque lui fit, entre leſquels étoit la robe de ſaint Vincent. Il l'apporta à Paris, où il bâtit une * Egliſe à l'honneur de ce Martyr, & y mit cette précieuſe Relique.

* C'eſt aujourd'hui S. Germain des Prez

Les Auteurs Eſpagnols diſent qu'au retour

retour les François furent battus au paſſage des montagnes, par un des Généraux Viſigoths, qui s'appelloit Teudiſcle ou Theodegiſile : ſi cela eſt ainſi, il y a apparence qu'ils firent deux voyages conſecutifs en Eſpagne.

548. *L'an* 548. *Theudis Roi des Viſigoths fut tué dans ſon Palais, & ce Theudiſcle élevé au Thrône : mais à deux ans de-là il fut traité de même ; & Agila mis en ſa place.*

547. & 48. Tandis que les Imperiaux & les Oſtrogoths étoient acharnez l'un contre l'autre, Theodebert qui étoit déja Maitre de la Rhetie, de la Vindelicie & de la Sueve, voulut faire ſon profit de cette guerre, & par ſes Lieutenans (Hamingue étoit le principal) ſe rendit maître de la petite Italie, c'eſt-à-dire, de ce qu'on a nommé depuis Lombardie. Après cela les troupes de Juſtinian ayant eu quelque avantage ſur les ſiennes, cet Empereur eut la vanité de mettre parmi ces titres celui de *Francique*, c'eſt-à-dire, vainqueur des François.

Theodebert ne le pouvant ſouffrir, vouloit traverſer la Pannonie & la Meſie, & porter toutes ſes forces en Thrace, pour lui faire voir que les François n'étoient point vaincus. Comme il ſe préparoit à cette expedition, un funeſte accident lui ôta la vie. Un jour étant à la chaſſe (exercice fatal à pluſieurs Princes) un Taureau ſauvage pourſuivi par ſes veneurs, & qu'il attendoit l'épieu à la main, rompit une branche qui le frappa ſi rudement à la tête, que la fiévre lui prit, dont il mourut. C'étoit dans la quatorziéme de ſon régne, ſur la fin de la 43. de ſon âge. Il avoit un fils nommé Theodouval, ou Theodebalde, & une fille nommée Bertoire. Theodebalde né de Deuterie, lui ſucceda en ſes Etats ; Prince fort foible de corps, qui devint impotent & perclus depuis la ceinture en bas. Bertoaire garda ſa virginité, & ſervit en grande dévotion à l'Egliſe. 548.

[Gregoire de Tours louë Theodebert d'une grande bonté, d'une généreuſe inclination à faire du bien, d'une ſinguliere liberalité envers les Egliſes, ayant affranchi celles d'Auvergne du tribut qu'elles devoient au fiſc. C'eſt une choſe digne de memoire que ce qu'il fit à la priere de Deſiré, Evêque de Verdun. Ce bon Evêque lui ayant remontré la pauvreté de cette ville-là, il prêta une notable ſomme d'argent aux habitans pour l'employer au trafic ; & quelques années après, ayant ſçû qu'ils l'avoient induſtrieuſement fait valoir, & qu'ils en avoient tiré beaucoup de profit, il leur donna liberalement le principal & les intéreſts.]

Néanmoins comme il avoit été Prince de vaſtes entrepriſes, il avoit fort chargé ſes Sujets d'impôts, même les François. Partenius en avoit été le principal auteur & le miniſtre ; c'étoit un homme horriblement gourmand, qui prenoit de l'aloës pour digerer les viandes dont il ſe gorgeoit, & qui lâchoit ſon ventre encore plus vilainement qu'il ne le rempliſſoit. Après la mort du Roi, les François s'étant émus contre lui, il pria deux Evêques de le conduire à Treves. Il n'y fut pas plus en ſûreté qu'à Metz, le peuple le cherchant pour le tuer, & l'ayant tiré d'un coffre d'Egliſe, où ces Prélats l'avoient caché, lui fit cent outrages, & après l'attacha contre un poteau, où il l'aſſomma à coups de pierre.

Vers le tems de la mort de Theodebert arriva auſſi celle de la Reine Clotilde, qui finit ſaintement ſa vie à Tours. Elle s'y étoit retirée pour prier Dieu ſur le ſépulchre de ſaint Martin, où étoient

alors les plus grandes dévotions des Gaulois & des François. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé dans l'Eglise de saint Pierre & saint Paul qu'elle avoit bâtie, & où étoit celui de Clovis son époux.

CHILDEBERT *en Neustrie à Paris.* | CLOTAIRE *en Neustrie à Soissons.*

La Bourgogne à eux deux.

&

THEODEBALDE

âgé de quelques treize à quatorze ans, en Austrasie.

551. THEODEBALDE venu à l'âge de 17. ans, l'Empereur Justinian lui envoya des Ambassadeurs pour le solliciter d'abandonner la défense des Ostrogoths, & de faire ligue avec l'Empire. Il refusa absolument l'un & l'autre, & néanmoins il envoya les siens à Constantinople, pour traiter de quelques differends touchant les villes qu'il tenoit en Italie. Ils eurent toute satisfaction de Justinian : mais ils ne purent obtenir de lui, quelque instance qu'ils en pussent faire, à la priere des Evêques d'Italie, qu'il remît dans leurs Siéges, le Pape Vigile, & Datius Evêque de Milan, qu'il détenoit & traitoit fort mal.

552. & suiv. *Une guerre civile s'étant allumée parmi les Visigoths, entre le Roi Agila & Athanagilde revolté, ce dernier eut recours à l'assistance de l'Empereur Justinian, qui ne manqua pas de prendre une si belle occasion de rentrer dans l'Espagne. Le Patrice Liberius y ayant mené de bonnes troupes de par, s'empara de plusieurs villes ; & il s'en alloit la conquerir toute, comme Belisaire avoit fait l'Afrique, si les Visigoths n'eussent tué Agila, & élû Athanagilde son neveu. Ce qui n'empêcha pourtant pas que les Romains par les alliances qu'ils firent dans le pays, & avec le secours qu'ils recevoient de tems en tems, ne s'y maintinssent près de 90. ans jusqu'au regne de Suintilla, qui les en chassa tout-à-fait.* [*Plusieurs de leurs Capitaines s'étoient fortifiez dans des* roques ; *ils appelloient ainsi de hauts rochers escarpez, ou des cavernes inaccessibles, à cause de quoi on les nomma* Roccons.] 553. suiv.

Totila Roi des Ostrogoths, trop superbe des victoires qu'il avoit gagnées sur les Romains, fut à la fin défait & tué en bataille par l'Eunuque Narses, Lieutenant de l'Empereur Justinian. Teia son successeur eut le même malheur peu de tems après ; & Narses reduisit sous les loix de l'Empire la plus grande partie de ce que cette nation possedoit. Ainsi fut DESTRUIT LE ROYAUME DES OSTROGOTHS *en Italie, où il n'avoit subsisté que* 58. *ans.*

Les restes des Ostrogoths ayant imploré le secours des François, deux Seigneurs Allemands freres (on les nommoit Leutaires, ou Buccelin) par la permission plutôt que par l'ordre de Theodebalde, descendirent en Italie avec 75000. combattans, partie Allemands, partie François, & la ravagerent toute à droit & à gauche jusqu'à l'autre bout.

554. L'armée de Leutaire qui avoit percé jusqu'à la terre d'Ottrante, voulant rapporter son butin en lieu de seûreté, fut battuë auprès de Fano dans la Province Emilie ; * & de-là s'étant retirée par des chemins fort difficiles dans la Venetie, * qui appartenoit pour lors à Theodebalde, il advint que comme elle pensoit s'y reposer dans une petite ville, les logemens étroits & mal-sains y causerent une contagion si furieuse, qu'elle la moissonna toute, sans qu'il en échapât seulement un soldat.

* Duchez de Parme Plaisance, Modene & de Boulonnois.

* Etat de Venise, Trente, & Mantouë.

555. Celle de Buccelin qui demeura dans la terre de Labour, étant déja fort affoiblie par de ſemblables fleaux, fut achevée par une victoire que Narſes gagna ſur lui près de Capouë, ſi grande, qu'il ne s'en ſauva que cinq hommes. L'année d'après, le Duc Amingue autre General de Theodebalde, s'étant joint aux débris des Oſtrogoths que le Comte Vidin avoit ramaſſez, eut le même ſort que Buccelin; & il ne reſta rien aux François en Italie, que les paſſages des Alpes.

Après de ſi ſanglantes pertes, Theodebalde acheva ſa languiſſante vie, étant dans le vingtiéme an de ſon âge, & dans le ſeptiéme de ſon regne. Il n'avoit épouſé qu'une femme, Valdetrade, ou Valdrade, fille de Wacon Roi des Lombards dont n'ayant aucuns enfans, ſa ſucceſſion retournoit à ſes deux grands oncles. Mais Clotaire qui étoit le plus fort, parce qu'il avoit cinq fils, tous portant les armes, s'en empara auſſi-tôt, & même de ſa femme qu'il épouſa. Pour le Royaume, Childebert qui n'avoit que des filles, n'oſa lors en rien dire: mais pour la femme, les Evêques lui firent de ſi fortes remontrances ſur cet inceſte, qu'il la quitta & la maria à Garibald Duc de Baviere.

[Quoique Theodebalde fût fort infirme de corps, il ne laiſſoit pas d'avoir de la vivacité d'eſprit, & de l'intelligence pour les affaires. Il le fit bien connoître un jour par un ingenieux appologue, à un homme qu'il croyoit s'être trop enrichi à manier les ſiennes. Un ſerpent, lui dit-il; s'étant un jour gliſſé dans une bouteille pleine de vin, s'en gorgea ſi fort, qu'étant devenu trop gros & trop enflé, il n'en pouvoit plus ſortir. Le maître de la bouteille ſurvenant là-deſſus, lui va dire: revomi ce que tu as pris de trop, & tu en ſortiras auſſi aiſément que tu y es entré.

CHILDEBERT & CLOTAIRE

en Neuſtrie, à Paris. | *en Neuſtrie & Auſtraſie.*

La Bourgogne à eux deux.

LES Saxons qui étoient tributaires des François dès le tems de Thierry de Mets, ayant ſçû ſa mort, prirent occaſion de ſe revolter conjointement avec les Turingiens. Clotaire y alla auſſi-tôt, & les ayant battus près du Veſer, ſaccagea tout le païs des uns & des autres. 555. & 556.

L'année ſuivante ils ſe revolterent encore: mais lorſqu'ils le virent ſur leur frontiere, ils lui envoyerent des Députez crier miſericorde, & ſe ſoumettre à toutes ſortes de conditions. Les François n'y voulurent point entendre, & s'opiniâtrerent à les châtier; & parce qu'il refuſoit de les mener au combat, ils déchirerent ſa tente, & le forçerent de ſe mettre à leur tête. Auſſi furent-ils vaincus avec un horrible carnage, & le Roi contraint d'offrir aux Saxons la paix qu'ils leur avoient refuſée.

Son frere Childebert jaloux de ſes proſperitez, les incita pour la troiſiéme fois à reprendre les armes, & au même-tems pouſſa ſon fils Chramne, Prince violent & cruel, à ſe rebeller contre ſes commandemens. Clotaire lui avoit donné le gouvernement d'Aquitaine, où il s'étoit conduit ſi tyranniquement, qu'il y en avoit de grandes plaintes contre lui. Il l'avoit donc mandé en Cour pour lui faire rendre compte de ſes actions. Comme il eut refuſé d'y venir, il envoya ſes deux autres fils Charibert, & Gontrant en Aquitaine, pour le contraindre d'obéïr; & cependant il marcha contre les Saxons. Il les atterra par pluſieurs défaites, & leur impoſa un tribut de cinq cens bœufs. 557.

557. Tandis qu'il étoit en Saxe, il courut un bruit qu'il y avoit été tué. Childebert, à cette nouvelle, se jetta sur la Champagne, & la ravagea : les deux jeunes freres épouvantez sortirent de l'Aquitaine, & se retirerent en Bourgogne ; Chramne les y poursuivit, & delà s'en vint à Paris, où il s'obligea envers Childebert, par un détestable serment, de ne se reconcilier jamais avec son pere.

558. Childebert revenant de Champagne, avoit été atteint d'une fâcheuse maladie qui l'ayant tenu quelque tems en langueur, ne finit que par la mort. Elle advint l'an 558. Il ne laissa point d'enfans, mais deux filles de sa femme Ultrogote. On en nommoit une Chrotberge, & l'autre Chrodesinde. Elles ne furent point mariées. S. Germain Evéque de Paris, l'enterra dans l'Eglise de S. Vincent, qu'il avoit bâtie. (a)

Entre ses vertus excelloient sa charité pour les pauvres, & son zele pour la Religion. La premiere lui fit rompre sa vaisselle d'or & d'argent pour faire des aumônes. L'autre se signala par quantité de saintes fondations, & par les soins de provigner la Foi, & d'en conserver la pureté. Car il fit un Edit pour démolir les Temples des Payens ; & le Pape Pelage étant soupçonné, quoiqu'à tort, des erreurs condamnées par le Concile de Chalcedoine, il lui envoya demander sa profession de Foi, afin de voir quelle étoit sa croyance, & s'il devoit demeurer dans sa communion.

Sa femme Ultrogothe lui survécut long-tems, & mena une sainte vie avec ses deux filles. Leur oncle Clotaire, soit en haine de leur pere, ou de peur qu'elles ne prétendissent à sa succession, les détint toutes trois en prison, jusqu'à tant qu'il se fût entierement assuré du Royaume.

Voici donc le premier exemple de la Loi Salique en faveur des mâles pour la Couronne, [ou pour parler plus juste, de la Coûtume des François, fondée sur la Loi naturelle, qui exclud les filles de la Couronne.] Clotaire succeda à l'exclusion de ses nieces ; & il fut si heureux, qu'ayant hérité de ses trois freres ainez, qui avoient voulu le dépoüiller, il rejoignit en sa personne toutes leurs parts, & recuëillit ainsi la succession entiere du grand Clovis.

ULTROGOTE
FEMME DE
CHILDEBERT.
ROY. VI.

Nonchalence de nos premiers Historiens.

NOS anciens Historiens ayant eu souvent beaucoup plus d'égard à la beauté qu'à la noblesse de la race, nous ne sçaurions rien dire de l'extraction d'Ultrogote, si on en juge par sa vertueuse conduite, qui est toujours la marque d'une naissance heureuse, non pas toutefois illustre & relevée. Elle sçût si bien retenir le cœur de son mary dans des affections legitimes, qu'il n'appella point d'autre femme qu'elle dans son lit ; licence trop ordinaire aux Princes de ce tems-là. Sa pieté merveilleuse parut dans le bon traitement qu'elle fit à tous les saints personnages de son Siecle, qu'elle appelloit ordinairement à

Ultrogote retient l'affection de son mary.

Honore les gens de bien.

(a) Les Moines Benedictins de l'Abbaïe de S. Germain des Prez, à Paris, célebrent encore pour lui un service solemnel chaque année le 23. de Decembre.

sa Cour, pour apprendre les exercices de devotion, & pour les faire enseigner aux autres. Saint Marcou, très-assûré du zele qu'elle avoit pour les gens de bien, la fut trouver & par son moyen obtint du Roi Childebert une possession dans le Côtentin, où il fonda un Monastere. Elle même rendit des soûmissions extraordinaires à l'Evêque Leonor, natif de la Grande Bretagne, & se plut infiniment à la conversation de Saint Lubin, qu'elle fit pourvoir de l'Evêché de Chartres. Il ne faut pas oublier sur tout, comme par ses abstinences, ses veilles & ses prieres, jointes à la délivrance de plusieurs captifs qu'elle avoit rachetez, s'étant préparée à visiter le tombeau de Saint Martin de Tours, elle passa la nuit entiere dans son Eglise ; & que le lendemain matin comme elle se fut approchée du sepulcre de ce grand Saint, avec une religieuse veneration, Dieu eut son zele & sa profonde humilité si agreables, qu'à l'heure même il redonna miraculeusement la vûë à trois aveugles. Après le décés du Roi son mari, le Roi Clotaire la fit arrêter, elle & ses deux filles, Chrosberge & Chrosinde, & les tint en prison quelque-tems ; après lequel ayant été mises en liberté, elle continua avec plus de ferveur ses œuvres charitables & ses devotions, faisant marcher avec elle ses deux filles dans les voyes de la perfection Chrétienne, de sorte qu'elles renoncerent aux plaisirs du mariage. Elle dota de grands revenus l'Eglise de S. Vincent, que Childebert avoit bâtie à son retour d'Espagne, & la fit consacrer par saint Germain Evêque de Paris. Après son trepas, elle fut rejointe à son cher époux, & enterrée dans cette même Eglise, où elle avoit accoûtumé d'aller faire ses prieres.

Saint Marcou.

L'Evêque Leonor.

S. Lubin.

Effets miraculeux de la sainte vie d'Ultrogote.

Elle fit consacrer l'Eglise de S. Germain des Prez.

Son tombeau.

CLOTAIRE I.

CLOTAIRE I.
ROY VII.

Un Roi ne peut ſouffrir qu'on choque ſa puiſſance,
Sur tout lorſqu'il s'agit d'un viſible attentat ;
CLOTAIRE nous l'apprit, quand par ſa violence
Il fit mourir ſon fils qui troubloit ſon Etat.
Malheureux ! quelque ſens que les races futures
Puiſſent jamais donner à telles avantures.

PAPE.

JEAN III. 559. en Mars. S. 14. ans, 2. ſeulement ſous ce Regne.

559. LE Prince Chramne deſtitué de la protection de Childebert, ſe reconcilia avec ſon pere ; mais peu après il s'en éloigna encore, & ſe retira en Bretagne auprès de Conobert, l'un des Princes de ce païs-là ; car il y en avoit pluſieurs, & qui ne relevoient point des François. Son pere le pourſuivit chaudement, & le combattit proche de la mer ; ce qui arriva au mois de Novembre. L'Hiſtoire ne marque pas l'endroit préciſement ; mais que les Bretons furent défaits, Conober tué dans la mêlée, & Chramne fait priſonnier. Le cruel pere ordonna auſſitôt à ſes gens de l'étendre ſur un banc, & de le battre une heure durant, puis de le brûler avec ſa femme & ſes enfans ; ce qu'ils exécuterent tout ſur le champ, ayant mis le feu dans une chaumiere où ils les avoient enfermez.

Une ſi cruelle action lui cauſa un cruel repentir ; il eſſaya en vain d'appaiſer ce cuiſant remords par des dévotions, & par de grands dons qu'il fit aux Egliſes. Comme il étoit revenu faire la chaſſe d'Automne dans la forêt de Cuiſe, il s'alluma une fiévre ardente dans ſes entrailles, dont il mourut à Compiegne, juſtement 366. jours après qu'il eut fait mourir cruellement ſon fils. Il étoit dans la ſoixante-uniéme de ſon âge, & ſur la fin de la quarante-neuviéme de ſon régne. 560. 561.

Ses quatre autres fils conduiſirent ſon corps avec grande pompe de Prêtres pſalmodians, dans la ville de Soiſſons, où ils le firent inhumer comme il l'a-

561. voit ordonné, dans l'Eglise & devant l'Autel de saint Medard. * [il avoit commencé de la bâtir en l'honneur de ce saint Evêque. Il avoit tant révéré sa vertu, qu'il avoit été le visiter au lit de la mort, & avoit porté son corps sur ses épaules au tombeau : & par son exemple incité les Evêques de le seconder en ce pieux devoir : car les hommes se flatent souvent de cette imagination, que Dieu leur imputera la sainteté d'autrui, s'ils la révérent par quelque acte exterieur, & s'ils recherchent les gens de bien, auſquels pourtant ils ne veulent ressembler que par des grimaces.]

* Vulgairement S. Mard.

Il avoit épousé quatre ou cinq femmes : entr'autres il tint deux sœurs à la fois, [Ingonde & Haregonde. Ingonde ayant un jour pris la liberté de le supplier qu'il lui fit la grace de donner à sa jeune sœur, un mari avec qui elle pût vivre honnêtement & commodement ; il la fit venir, & la trouvant à son gré, il dit qu'il ne pouvoit lui en donner de meilleur que lui-même, & qu'il la prenoit pour épouse : mari de deux sœurs, adultere de deux femmes.] De la premiere, il laissa trois fils vivans, Cherebert, Gontran, & Sigebert, qui régnerent ; & une fille nommée Clodosuinde, qui épousa Alboin Roi des Lombards. De Haregonde il eut Chilperic, qui régna auſsi, & de Ghinsine ou Chinsene, le malheureux Chramne. Plusieurs Auteurs assez anciens lui donnent une fille nommée Blitilde, & la marient avec le Senateur Ansbert, qu'ils font ayeul paternel de saint Arnoul. [Quelques critiques modernes ont maintenu que la chronologie y repugne : si cela étoit, il faudroit plûtôt travailler à la rectifier, qu'à nier absolument cette généalogie ; car il n'y a point d'apparence que tant d'Auteurs eussent voulu, ni eussent pû s'accorder ensemble pour controuver une fable sans aucune néceſsité.] 561.

RADEGONDE
FEMME
DE CLOTAIRE I.

Sa naissance.

RADEGONDE fille de Bertier, l'un des quatre fils & succeſseurs du Roi de Turinge, étant demeurée au Roi Clotaire I. pour sa part du butin de ce Pays-là, il la reserva pour en faire son épouse, quoiqu'il en eut déja plusieurs autres. Mais parce qu'elle étoit encore jeune, & d'ailleurs nourrie dans la superstition payenne, il l'envoya au Château d'Athie en Vermandois, & commanda qu'on l'instruisit soigneusement dans les mystéres de notre Religion. Lorsqu'il fut bien informé qu'elle avoit ajouté la beauté de l'ame à celle du corps, il l'épousa en sixiémes nôces, quelque resistance qu'elle y pût apporter.

Son éducation.

Se fait Chrétienne. Clotaire l'épouse, & depuis se separe d'avec elle.

Après qu'ils eurent été six ans ensemble, elle fit dessein de quitter la Cour & le monde, soit que Clotaire eût pris du dégoût pour elle, peut-être parce qu'elle le reprenoit, comme le doit une femme vertueuse, de ses scandaleuses & continuelles dissolutions ; soit qu'elle s'ennuyât d'être à un mari qui n'étoit point à elle. Ayant donc formé cette résolution, elle alla à Soissons trouver Medard Evêque de Noyon, par la main duquel elle se fit ordonner Diaconesse. Cela fait elle se retira en Touraine, où elle vécut renfermée dans une maison particuliere, jusqu'à ce qu'elle eût fait bâtir à Poitiers un Monastére de filles, sous

ſous la régle du Bienheureux Ceſarius, autrefois Evêque d'Arles. Ce fut là qu'elle paſſa le reſte de ſes jours. Si vous deſirez ſçavoir en quelle réputation elle vécut, voyez ſeulement chez Gregoire de Tours une lettre que les Evêques lui écrivirent. Mais il eſt encore bien plus important de marquer la profonde obéïſſance qu'elle portoit à ces Prélats, comme à ſes vrais ſupérieurs ; elle fit tous ſes efforts pour ſe ſoûmettre à la conduite de l'Evêque de Poitiers ; exemple qu'on ne ſçauroit aſſez mettre devant les yeux de pluſieurs Religieuſes de ce tems, qui évitent tant qu'elles peuvent la direction de leurs vrais Paſteurs : pour ſe faire, s'il faut ainſi dire, des Idoles, ou plûtôt des adorateurs, à leur fantaiſie. Je laiſſe à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, à décrire toutes ſes vertus clauſtrales, & le nombre infini de miracles qu'elle a faits devant & après ſa mort. Pour moi, je n'en trouve point de plus grand que ſa très-ſainte vie, qu'elle acheva le 14. d'Aouſt, l'an 559. Le Clergé de Poitiers, ſuivant ſon teſtament, l'inhuma dans l'Egliſe qu'elle y avoit fait bâtir, & dédiée à la Sainte Vierge.

Grande ſoûmiſſion aux Evêques.

Sa mort.

CHEREBERT.

CHEREBERT, ROY VIII.

Cherebert, Aribert ; Caribert ; *c'eſt le même nom.*

Son Portrait eſt tiré de la Ville de Blaye, où il eſt enterré.

Dans les diviſions que font tout à propos
Les Freres de ce Roi partageant leur Empire,
Lui ſeul demeure en paix; & goûtant le repos,
Fait connoître que c'eſt le ſeul bien qu'il deſire.

CHEREBERT Roi de Paris, âgé de 40. ans.	GONTRAN d'Orléans & de Bourgogne, âgé de 36. ans.	SIGEBERT d'Auſtraſie, âgé de 25. à 30. ans.	CHILPERIC de Soiſſons, âgé de 20. à 25. ans.

PAPE.

Encore JEAN III. S. 10. ans ſous ce Regne.

561. LE Royaume fut pour la ſeconde fois partagé en quatre pour les quatre fils de Clotaire; ce qui fut cauſe d'une infinité de guerres civiles, de meurtres, de trahiſons, de pillages, & de toutes ſortes de déſolations.

Avant que leurs partages fuſſent faits, Chilperic le plus jeune de tous, s'étoit ſaiſi des Treſors du pere qui étoient à Breſne, & enſuite de la ville de Paris; mais il en fut chaſſé incontinent par les trois autres. Cela fait, ils tirerent au ſort leurs partages. Le Royaume de Paris échût à Cherebert; celui d'Orleans, & une bonne partie de celui de Bourgogne à Gontran, (il reſidoit à Châlons ſur Saone;) celui d'Auſtraſie à Sigebert, qui avoit ſon Siége à Metz, & celui de Soiſſons à Chilperic. Outre cela, chacun d'eux avoit une part dans l'Aquitaine, & une dans la Provence, comme avoient eu auſſi les quatre fils de Clovis, afin que tous fuſſent obligez de les garder à forces communes. 562.

Les Auſtraſiens avoient nommé à la Charge de Maire du Palais, un Seigneur nommé Chrodin, il refuſa de l'accepter, parce qu'il voyoit que tous les Grands du pays étant ſes parens, 565. EMP. JUSTIN fils d'une ſœur de Juſtinian.

en Novembre. R. 13. ans 9. mois.

euſſent crû pouvoir commettre impunement toutes ſortes de violences ſur les peuples, & qu'il n'auroit pas eu aſſez de ſévérité pour les châtier. Il leur conſeilla donc d'en élire un autre que lui. Et comme ils s'en furent rapportez à ſa probité, il leur nomma Gogon qui étoit ſa nourriture, & lui prenant le bras ſe le paſſa par deſſus le col, en ſigne qu'il le reconnoiſſoit pour ſon ſuperieur.

566. Les Avarois, peuple Hun, fuyant la tyrannie des Turcs, qui étoient auſſi de la même Nation, avoient quitté leur Pays natal, & étoient venus au ſervice de l'Empereur Juſtinian. Après ſa mort ayant été rebuté par Juſtin, ſon ſucceſſeur, ils chercherent leurs avantures ailleurs; & ayant percé juſqu'au milieu de la Germanie, ils ravagerent la Turinge, qui étoit des terres de Sigebert. Ce Roi ſans avoir peur de ces Barbares qu'on faiſoit ſi terribles, les attaqua près des rivages de l'Elbe; & les ayant mattez par un grand combat, les renvoya avec honte ſur ceux du Danube dont ils étoient venus.

567. Pendant ſon abſence Chilperic ſe jetta ſur ſes terres, déſola toute la campagne de Reims, & ſe ſaiſit de cette Ville, & de quelques autres.

Sigebert étant de retour le rembarra fortement, & prit ſon fils Theodebert priſonnier avec la ville de Soiſſons. Dans l'année même cette querelle fut terminée par une paix, ſuivie de la délivrance du jeune Prince. [Sigebert le renvoya avec quantité de beaux préſens, & de tendres careſſes: mais toutes ces honnêtetez ne gagnerent point l'eſprit de Chilperic.

570. *En* 570. COMMENÇA LE ROYAUME DES LOMBARDS EN ITALIE, *leur Roi Alboin s'étant fait couronner à Milan cette année-là; après avoir conquis tout le pays depuis les Alpes juſqu'à la Toſcane, à la reſerve de l'exarchat de Ravenne, qui demeura encore à l'Empire. Le nom des Lombards venoit de ce qu'ils portoient la barbe longue, ou de ce qu'ils s'armoient de longs* * *bards; c'étoit une eſpece d'arme d'huſt. Leur premiere habitation fut ſur les bords ulterieurs de l'Elbe, d'où étant ſortis, & ayant changé ſouvent de demeure quatre cens ans durant, ils s'étoient enfin poſez dans la Pannonie du tems de l'Empereur Juſtinian. Delà leur Roi Alboin, Prince fort belliqueux, en avoit amené quelques troupes en Italie au ſervice des Romains du tems de l'Eunuque Narſes. Or, ils avoient tellement pris goût à l'habitation d'un pays ſi riche & ſi délicieux, que ce grand Capitaine étant mort, ils y paſſerent tous l'an* 568. *avec leurs femmes & leurs enfans, ſous la conduite du même Roy. Il y amena auſſi trente mille Saxons qui le voulurent ſuivre, & les reſtes des Gepides, dont il avoit ruiné le Royaume en Pannonie.*

* De là vient le mot de Halbarde.

Le voiſinage les mit bien-tôt aux mains avec les François, & cauſa une mortelle inimitié entr'eux. Comme ils étoient fort avares, & énorgueillis de leurs victoires, ils ne ſe contentoient pas du butin de l'Italie; mais faiſoient ſouvent des incurſions dans la Rhetie & dans la Provence. Dans cette année quelques bandes ſans chef, s'étoient jettées dans le païs de Valais; mais au lieu d'en remporter du butin, elles y laiſſerent la vie.

571. L'année ſuivante, ils deſcendirent plus forts dans le Royaume de Bourgogne; & d'abord défirent en une ſanglante bataille l'armée que le Roi Gontran avoit envoyée contr'eux, & tuerent le Général. C'étoit Amat Patrice, ou Gouverneur de la Province d'Arles.

Mais comme ils voulurent y revenir une troiſiéme fois, & qu'ils ravageoient le pays des environs d'Ambrun, le Patrice Mummole, ſucceſſeur d'Amat, les enveloppa ; & après leur avoir fermé les chemins par des abatis de grands arbres, donna ſi vertement ſur ſes brigans embarraſſez de leur butin, qu'il les tua preſque tous, ou les fit priſonniers.

572. Il n'eſt rien de ſi déſordonné, qu'étoit la licence que les Rois des François ſe donnoient alors dans leurs mariages. Gontran, après avoir eu pour maîtreſſe une ſervante qu'il avoit ôtée à quelqu'un de ſa Cour, épouſa Marcatrude, fille du Duc Magnacaire : Il la repudia bien-tôt après pour prendre une de ſes ſuivantes. Elle s'appelloit Auſtrigilde Bobile, qui lui procréa deux fils ; mais ils moururent avant lui. Chilperic avoit repudié la Reine Audoüere, bien qu'il en eût trois fils, ſçavoir, Merovée, Theodebert & Clovis, pour aimer Fredegonde, l'une de ſes femmes de chambre. [On dit que ce qui donna prétexte à ce divorce, fut qu'Audoüere ſe laiſſa imprudemment perſuader par Fredegonde de tenir elle-même ſur les fonds de Baptême, une fille qui lui étoit née pendant l'abſence de ſon mari ; ce qui produiſit une alliance ſpirituelle entre les deux conjoints, capable en ce tem-là, de diſſoudre un mariage.] Cherebert chaſſa pareillement Ingoberge qu'il avoit épouſée dès le vivant de Clotaire, & ſe conjoignit avec Meroflede, fille d'un ouvrier en laine ; puis encore avec Marcoveſe ſa ſœur, quoiqu'elle eût le voile ſacré ; & après avec Theodegilde fille d'un paſtre.

Le Roi Sigebert au contraire, deſirant un mariage legitime & bien aſſorti, épouſa Brunechilde ou Brunehaud fille d'Athanagilde Roi des Viſigoths. Quelque tems après Chilperic ſuivit ſon exemple, & ayant quitté pour un peu de tems les amours de Fredegonde, rechercha auſſi Galeſuinte ſœur de Brunehaud. Le pere la lui accorda, mais non ſans beaucoup de repugnance, & ſans l'avoir obligé, lui & les Seigneurs ſes Sujets, à faire de grands ſermens qu'il n'en auroit jamais d'autre, tandis qu'elle ſeroit en vie. 572.

[Germain Evêque de Paris, animé du zéle des Saints, & du devoir d'un vrai Paſteur, ne put pas ſouffrir en Cherebert trois crimes extrêmement ſcandaleux, l'inceſte, l'adultere & le ſacrilege. Il lui en fit hardiment des remontrances, & n'ayant pû toucher ce cœur endurci, il le retrancha de la Communion des Fidéles. Ce ſecond moyen fit auſſi peu d'effet que le premier ; mais la mort mit ordre à ce ſcandale, bien-tôt après elle emporta Marcoveſe, & lui étant allé en Saintonge, comme il ſéjournoit au Château de Blaye ſur la Garonne, fut ſaiſi d'une maladie qui le mit au tombeau. On l'enterra au même lieu dans l'Egliſe de ſaint Romain.

Son âge étoit environ de 49. ans, dont il en avoit regné neuf. Il n'eut que trois filles ; Berte, de la Reine Ingoberge, & Berteflede, & Crodielde de quelques maîtreſſes. Ces deux dernieres furent voilées, mais fort mauvaiſes Religieuſes. Berte fut mariée à Etelbert Roi de Cantorbie en Angleterre, qui étoit encore idolâtre, mais le plus puiſſant de tous les Rois Anglois. On la lui donna à condition qu'elle auroit libre exercice de la Religion Chrétienne ; & pour cela elle emmena un Evêque avec elle. Ce fut une très-belle, & encore plus vertueuſe Princeſſe, qui diſpoſa l'eſprit de ſon mari à embraſſer le Chriſtianiſme, comme il fit l'an 597.

572. & qui insinua la civilité & la politesse parmi les Anglois, qui étoient encore fort barbares.

[Après la mort de Cherebert, Theodegilde, l'une de ses femmes, envoya offrir au Roi Gontran de lui apporter tous les tresors de son mari, s'il lui vouloit faire l'honneur de l'épouser. Il feignit d'accepter cette offre ; mais ayant pris la meilleure partie de ses richesses, il la relegua avec le reste dans un Monastere à Arles. D'où s'étant voulu sauver quelque tems après avec l'aide d'un certain Goth, à qui elle promettoit de se donner pour femme avec ce qu'elle avoit pû reserver : l'Abbesse qui découvrit ce complot, la disciplina fort rudement, & lui fit passer le reste de ses jours dans une pénitence peu volontaire.] 572.

CHILPERIC.

CHILPERIC,
ROY IX.

Son Portrait eſt tiré ſur ſa Sepulture qui eſt à Saint Germain des Prez.

Ce Roi bien que vaillant, ne put vaincre l'effort
Que fit ſur ſon eſprit une méchante Femme;
Elle noircit ſa vie, elle cauſa ſa mort,
Et ſes laſcivetez le rendirent infame.

GONTRAN *en Neuſtrie & Bourgogne, à Châlons.* | SIGEBERT *en Auſtraſie, à Mets.*

CHILPERIC *en Neuſtrie à Paris.*

PAPES.

Encore JEAN III. un an ſous ce regne.
BENOÎT I. élû en Mai 573. S. 4. ans, 2. mois & demi.
PELAGIUS élû en Nov. 577. S. un peu plus de 12. ans, dont 7. ſous ce regne.

570. LEs trois freres de Cherebert repartagerent auſſi-tôt ſon Royaume entr'eux, & même la Ville de Paris. Dans le traité qu'ils confirmerent par ſerment ſur la Chaſſe de quelques Martyrs, ils mirent cette condition, qu'aucun n'entreroit dans Paris ſans le conſentement des deux autres; & que celui qui l'entreprendroit, perdroit ſa part, & de cette ville & du Royaume de Cherebert.

[Les premiers mois de ſes noces Chilperic témoigna beaucoup de tendreſſe à ſon épouſe Galeſuinte, ſoit pour l'amour d'elle, ſoit pour l'amour des grandes richeſſes qu'elle lui avoit apportées. Mais comme le vice a bien plus d'attraits pour les ames débauchées qu'une affection honnête, ſes ſermens ſolemnels, ni la crainte du ſcandale, ne le purent empêcher de ſe rejoindre bientôt avec ſa Fredegonde. Et cette paſſion deteſtable l'emporta ſi loin, qu'afin d'avoir la liberté de l'épou-

572. ſer, il fit étrangler Galeſuinte dans ſon lit. Ses freres meme eurent horreur de ce crime, & en prirent un ſujet ſpecieux de lui faire la guerre, Sigebert plus fortement que les autres, y étant incité avec juſtice par ſa femme Brunehaud. L'affaire fut pouſſée de telle ſorte, qu'il fallut que Chilperic accordât à Brunehaud, pour reparation de ce meurtre, les païs de Bourdelois, Limoſin, Quercy, Bearn & Bigorre, qu'il avoit donné à Galeſuinte pour don nuptial, & dont il s'étoit reſſaiſi après ſa mort : mais cette Reine ne ſe tint pas ſatisfaite d'une ſi legere ſatisfaction.]

La méme année les Avarois rompirent le traité, & firent une ſeconde irruption dans la Turinge. Sigebert s'étant preſenté pour les combattre, ces Barbares, à ce que l'Hiſtoire conte, au lieu d'armes, ſe ſervirent d'enchantemens diaboliques ; & ſur le point de la mêlée, firent paroître des ſpectres affreux aux yeux des François. Peut-être qu'ils avoient des maſques hideux, ou qu'ils ſe noircirent le viſage. On en croira ce qu'on voudra. Mais il eſt conſtant qu'ils les épouventerent tellement, qu'ils les mirent en déroute, & les acculerent dans un détroit où ils les inveſtirent de tous côtez. Sigebert dans cette extremité, ſe ſervit d'adreſſe : il diſtribua de l'argent à leurs Chefs, & leur fournit encore des rafraîchiſſemens, dont ils avoient grand beſoin. En un mot, il les ſçut ſi bien adoucir, qu'il les fit entrer dans un accommodement, par lequel les deux Rois jurerent de ne ſe faire jamais la guerre l'un à l'autre.]

573. Au partir de là, Sigebert porta ſes armes contre ſon frere Gontran ; il vouloit lui ôter la Ville d'Arles, & la joindre à celle d'Aix, d'Avignon, & de Marſeille, qu'il tenoit en Provence. Firmin, Comte d'Auvergne, & Audover, deux de ſes Chefs ; s'en étant approchez avec des troupes, les Bourgeois ſe rendirent facilement à eux : mais ils les chaſſerent encore plus facilement. Car lorſque Celſe, Patrice d'Arles, parut là avec des troupes de la part de Gontran, ils leur perſuaderent de ſortir pour le combattre, les aſſurant que vaincus ou vainqueurs, ils les recevroient dans leur Ville. Et néanmoins quand Celſe les eut pouſſé, & qu'ils voulurent rentrer, ils leur fermerent les portes au nez. Ainſi leurs troupes furent toutes taillées en piéces, ou noyées dans le Rhône, & eux faits priſonniers. Sigebert ayant manqué ſon entrepriſe, s'accorda plus aiſément avec Gontran.

L'an 574. Alboin Roi des Lombards, fut empoiſonné par Roſemonde ſa ſeconde femme, furieuſement outrée de ce qu'il l'avoit contrainte en un feſtin de boire dans le crane de Cunimond, Roi des Gepides, ſon pere. Clephus lui avoit ſuccedé : & peu après ayant été aſſaſſiné par un de ſes gens mêmes, les Lombards ne voulurent plus de Rois, & commirent le gouvernement à trente Ducs, dont chacun poſſedoit une Ville. Trois des plus puiſſans entreprirent de conquerir, par droit de bienſéance, cette partie de la Gaule qui eſt entre les Alpes & le Rhône, & y entrerent avec trois Corps d'armée. Mais le Patrice Mummole les battit heureuſement en pluſieurs rencontres, & les chaſſa tous trois. 574.

Dans la diviſion du Royaume de Cherebert, la Touraine & le Poitou étoient échus à Sigebert ; Chilperic brûloit 574. & ſuiv.

brûloit d'envie de s'en accommoder à quelque prix que ce fût. Cet injuſte deſir cauſa une cruelle guerre entr'eux, la déſolation de pluſieurs Provinces, & enfin la mort de Sigebert. Le Roi Gontran, leur aîné, faiſoit tout ſon poſſible pour les retenir : & quand il ne le pouvoit pas, il ſe laiſſoit quelquefois aller au plus fort.

Après deux ou trois ruptures, & deux ou trois accommodemens, Chilperic, qui ne démordoit point de ſon deſſein, attira Gontran à ſon parti, reprit les armes, & ſe jetta dans la Champagne, tandis que d'un autre côté ſon fils Theodebert entroit dans le Poitou. Sigebert l'ayant ſçû, prit une forte reſolution de le pourſuivre juſqu'à la mort. Ayant donc aſſemblé tous ſes peuples feroces d'au-delà du Rhin, il pénetra ſans réſiſtance juſques ſur les bords de la Seine. Au même-tems il envoya Gontran-Boſon & Gondegiſile en Poitou, pour en chaſſer Theodebert. Ce jeune Prince étant abandonné des ſiens, ne laiſſa pas de combattre bravement ; mais il fut pris, tué & dépoüillé par l'ordre de Gontran-Boſon, qui depuis craignant la colere de Chilperic, ſe refugia dans S. Martin de Tours.

575. Avec la triſte nouvelle de la mort de ſon fils, Chilperic reçût auſſi celle que Gontran, ſoit par la crainte, ou par quelque autre motif, s'étoit accommodé avec Sigebert. Alors accablé de douleur & d'étonnement, il ſortit de Roüen où il s'étoit retiré, & s'alla enfermer avec ſa femme & ſes enfans dans Tournay. Tout l'abandonnoit, tout ſe donnoit à Sigebert : Paris lui ouvrit les portes ; ſa femme Brunehaud, animée par la vengeance, y vint auſſi-tôt avec ſes enfans pour y établir ſon throne, & pouſſer le reſſentiment de ſon mary contre Chilperic juſqu'à l'extrêmité. Pour cet effet, il détacha une partie de ſon armée qui l'aſſiegea dans Tournay : & lui avec l'autre corps ſe campa à Vitry, où il reçût les ſermens des Seigneurs Neuſtriens, qui ayant abjuré ſon frere, le reconnurent pour leur Roi, & l'éleverent ſur le pavois.

Il ne reſtoit à Chilperic que le courage déterminé de Fredegonde ; ce fut aſſez pour le ſauver. Elle ſçût ſi bien enchanter par ſes careſſes deux Bourgeois de Teroüenne, hommes robuſtes & brutaux, qu'ayant approché Sigebert ſous pretexte de l'entretenir de quelque grande affaire, ils le poignarderent dans ſa tente ; & ils furent auſſi-tôt tuez par ſes ſoldats, comme elle le ſouhaitoit.

Sigebert étoit à peu près dans la 44e. de ſon âge, & dans la fin de la 14e. de ſon regne ; Prince fort vaillant, chaſte, pieux, liberal, mais trop dépendant de ſa femme. Il avoit un fils âgé ſeulement de quatre ans & huit mois, nommé Childebert, & deux filles, Ingonde & Clodoſuinde. La premiere fut mariée à Hermenigilde fils de Leuvigilde, Roi des Viſigoths ; la ſeconde fiancée premierement à Autaris Roi des Lombards, puis à Recarede, frere aîné d'Hermenigilde, & n'épouſa ni l'un ni l'autre.

On porta le corps de Sigebert à ſaint Medard de Soiſſons auprès de ſon pere, par l'ordre duquel il avoit achevé cette Egliſe.

GONTRAN, *Roi de Bourgogne, à Chaalons.* | CHILPERIC, *Roi de Soiſſons & de Paris en Neuſtrie.*

CHILDEBERT II.

dit le Jeune, âgé de 4. à 5. ans, en Auſtraſie.

575. LA mort de Sigebert fut ſuivie d'une ſubite & generale revolution. Les Auſtraſiens leverent le ſiege de Tournay; & ayant rejoint ceux qui étoient à Vitry, ſe retirerent en confuſion, les Neuſtriens ſe remirent ſous l'obéïſſance de Chilperic; & Brunehaud ſe vit inveſtie & gardée ſi étroitement dans Paris, où elle étoit avec ſes enfans, qu'elle ne voyoit aucun jour de pouvoir s'évader. Toutefois l'adreſſe du Duc Gondebaud, le plus grand Seigneur d'Auſtraſie, trouva moyen de ſauver le pupille Childebert, l'ayant deſcendu pardeſſus les murailles de la ville dans une corbeille, & donné à un homme fidéle qui étant ſeul, le porta dans la ville de Mets.

Déja une partie des Auſtraſiens avoient fait leur compoſition avec Chilperic: mais les autres en plus grand nombre, voyant leur jeune Prince en ſûreté s'aſſemblerent ſelon la coûtume, & l'éleverent ſur le Siége Royal le jour de Noël, & le mirent ſous la protection de Gontran. Si bien que Chilperic perdit toute eſperance d'envahir ſon Royaume: mais il s'empara de celui de Paris, & relegua Brunehaud à Roüen, & ſes deux filles à Meaux.

Il avoit envoyé Merovée ſon fils aîné, qu'il avoit eu de la Reine Audoüere, pour ſe ſaiſir du Poitou, qui étoit du Royaume de Childebert. Merovée au lieu d'executer ce deſſein, s'en alla à Tours, & de là à Roüen, où il ſe laiſſa ſi fort ſurprendre aux charmes de Brunehaud, âgée pour lors de 28. ans qu'il l'épouſa, quoiqu'elle fût ſa tante, Pretextat Evêque de Roüen, parrein du jeune Prince faiſant le mariage. Il faut bien croire qu'en ce tems-là le neveu & la tante ne faiſoient pas ſcrupule de s'épouſer. Le pere ſçachant ce qui s'étoit paſſé, y courut; & ayant par des paroles trompeuſes tiré les nouveaux époux d'une Egliſe où ils s'étoient ſauvez, il donna des gardes à Brunehaud, & amena ſon fils avec lui. 576.

Cependant les Seigneurs Auſtraſiens qui étoient venus ſe donner à lui, retournerent auprès de Childebert. Godin entr'autres, qui pour rapporter avec ſoi quelque gage qui le fit bien recevoir, ſoûleva les Champenois, & ſe rendit maître de Soiſſons, où peu s'en fallut qu'il ne ſurprit Fredegonde. Chilperic y alla en diligence, le vainquit & reprit la ville. Mais Fredegonde croyant que Godin n'avoit point fait une ſi hardie entrepriſe ſans la participation de Merovée & de Brunehaud, obligea ſon mary de faire arrêter ce jeune Prince, & peu après de le forcer à ſe faire Prêtre, puis à le releguer dans le Monaſtere d'Aniſe, qui s'appelle aujourd'hui ſaint Calais, du nom de ſon premier Abbé.

Au même-tems les Auſtraſiens lui redemanderent leur Reine Brunehaud avec tant d'inſtance, qu'il fut obligé de la leur renvoyer [auſſi-bien étoit-ce une piece de dangereuſe garde, & qui pouvoit plus lui faire de mal étant près que loin.] Il ne laiſſa pas néanmoins d'envahir encore les terres de

577. Childebert. Son fils Clovis prit la ville de Saintes ; mais Didier l'un de ſes Ducs, allant pour aſſiéger celle de Limoges, eut en téte le Patrice Mummole, que Gontran y envoyoit pour défendre le bien de ſon pupille. Le combat fut ſi opiniâtre, qu'il y demeura trente mille hommes de part & d'autre, dont les trois parts du côté de Didier, qui s'en ſauva lui-méme avec peine.

Vers le même-tems, Merovée s'échappa du Monaſtére, & ſe refugia dans l'Egliſe de ſaint Martin de Tours, y étant attiré par Gontran-Boſon, & pouſſé par Gailen ſon plus intime confident, qui l'étoit venu trouver pour cela. Ce Gontran-Boſon s'étoit ſauvé dans cet aſile, comme nous avons dit ; & la marâtre Fredegonde le favoriſoit pour le même ſujet que le Roi Chilperic le vouloit faire mourir, & entretenoit un ſecret commerce avec lui, afin qu'il fit périr Merovée, comme il avoit fait périr ſon frere Theodebert.

Le jeune Prince ayant appris que Fredegonde cherchoit toutes ſortes de moyens pour lui ôter la vie, ne ſe trouva pas là en ſûreté. Il ſe laiſſa perſuader d'en ſortir par ce Boſon, dont il ignoroit les trahiſons. Il penſoit aller trouver Brunehaud ; mais les Auſtraſiens ſçachant qu'il venoit accompagné de ce perfide, le prierent de ne point entrer dans leur Royaume. Il demeura donc quelque tems caché & vagabond dans la Champagne. Après quoi ce Boſon & Gilles Archevêque de Reims, ſous prétexte de lui livrer la ville de Teroüenne, le firent tomber dans des embûches. Ces traîtres l'ayant enveloppé & pris dans un village, en donnerent promptement avis à Chilperic, il y alla en toute diligence ; mais il trouva que ſon malheureux fils étoit mort. Il avoit été poignardé par l'ordre 577. de Fredegonde ; & néanmoins elle fit croire au miſerable pere que ce jeune Prince étant troublé de l'apprehenſion des tourmens, avoit emprunté la main de Gailen ſon favori pour ſe tuer.

[Chilperic peu auparavant avoit fait faire le procès à Pretextat ſon parrein, par les Evéques aſſemblez dans l'Egliſe de ſainte Genevieve de Paris. Il lui ôta premierement les hardes précieuſes que Brunehaud & Merovée lui avoient données en garde, & après remit l'affaire aux Evéques pour en juger. Il ſe trouva en perſonne à l'aſſemblée, & l'accuſa (car il ſe piquoit d'étre éloquent) d'avoir braſſé ce mariage ſans ſa permiſſion, & contre les ſaints Canons ; d'avoir conjuré ſa mort, & d'avoir fait des préſens au peuple pour corrompre ſa fidélité. Les Prélats, les uns de crainte, les autres par flaterie, en hauſſoient les épaules, & demeuroient muets. Quand il ſe fut retiré, Aëtius Archidiacre de Paris, eut l'aſſurance de les aller trouver dans la Sacriſtie où ils étoient, & par ſa généreuſe exhortation leur donna le courage de travailler au ſalut de leur confrere, & Gregoire Archevéque de Tours les confirma dans cette reſolution.

Ainſi les affaires de Pretextat alloient aſſez bien, s'il ne ſe fût pas laiſſé abuſer par deux faux freres qui le firent donner dans le piege. Ces deux Emiſſaires l'inſtruiſirent à en confeſſer plus qu'on n'en deſiroit ſçavoir. Alors Chilperic ſe jettant aux pieds des Evéques, leur demanda juſtice. Il n'étoit pas en leur pouvoir d'abſoudre un homme qui ſe condamnoit par ſa propre bouche ; ils le déclarerent donc convaincu des crimes qu'on lui impoſoit, & le releguerent dans une Iſle du Coſtentin.] Il lui reſta

577. néanmoins quelque eſpoir de retour, parce qu'il prétendoit n'avoir pas été dégradé, quoiqu'on eût mis Melantius en ſon Siége.

La mort ayant ravi les deux fils que Gontran avoit d'Auſtrigilde ſa ſeconde femme, quoiqu'il ne fut pas hors d'âge d'en procréer d'autres, n'ayant au plus que cinquante ans, il pria les Auſtraſiens de lui amener ſon neveu Childebert, & l'adopta en le mettant ſur ſon Siége Royal. Ces deux Princes étant ainſi alliez, envoyerent demander leur part du Royaume de Paris à Chilperic, & lui déclarerent la guerre. Chilperic qui connoiſſoit la molleſſe & l'eſprit variable de Gontran, & mépriſoit la jeuneſſe de Childebert, ne fit que ſe mocquer de ce défi, ſe divertiſſant à bâtir des Cirques à Paris & à Soiſſons, où il eût donné au peuple des courſes de chariots, s'il eût trouvé des chartons qui euſſent eu aſſez d'adreſſe pour les conduire.

Les Bretons vers l'an 441. s'étoient emparez de Vannes ; depuis, Clovis leur avoit ôté cette ville, & conquis auſſi celle de Nantes & de Rennes, qui alors étoient encore gouvernées par des Capitaines Romains. Cette année 578. Waroc ou Guerec Comte Breton, oſa bien ſe reſaiſir de Vannes, qui étoit du Royaume de Chilperic, & même de venir en armes au devant des François qui s'étoient campez ſur le bord de la Vilaine. Ils avoient quelques bandes de Saxons ou Seſnes * Beſſins dans leur armée ; une nuit il paſſa la riviere, & enleva leur quartier. Mais trois jours après ſe trouvant trop foible contre une ſi grande puiſſance, il demanda la paix, jura fidélité à Chilperic, & rendit la ville de Vannes, à condition qu'il en demeureroit Gouverneur. Peu après il s'en reſaiſit tout-à-fait, & tant qu'il vécut, il donna bien de la peine aux François.

578.

* *Habituez dans l'Evêché de Bayeux.*

Chilperic & ſa méchante femme Fredegonde accabloient les peuples d'impôts, ils avoient mis une amphore de vin * ſur chaque demi arpent de vigne, pluſieurs autres charges ſur les autres natures de biens, & des tributs ſur les reſtes de tous les Serfs, & après ſur tous les hommes libres, enſorte que leurs Sujets s'enfuyoient de leur Royaume, comme d'un lieu de torture, & s'en alloient peupler ceux de Gontran & de Childebert. Plus ſages en cela que ceux du Limouſin, leſquels s'étant revoltez contre un Referendaire qui alloit établir des droits en ce pays-là, & ayant brûlé ſes regiſtres, demeurerent expoſez à la rigueur & à l'avarice ſanguinaire d'un Intendant, que Chilperic y envoya pour châtier leur ſedition.

579. EMP TIBERE choiſi p. Juſtin en Août. R ans.

* La 7. 8. partie d'un muid

Cette année-là Samſon, le fils aîné de Fredegonde mourut. La ſuivante, Chilperic fut tourmenté d'une longue fiévre. Comme il en relevoit, deux autres fils qu'il avoit de cette femme, furent atteints d'une dyſſenterie qui affligeoit pour lors toute la France, & attaquoit particulierement les enfans. Fredegonde crut que la maladie des ſiens venoit du Ciel, qui vangeoit ainſi les ſouffrances des peuples opprimez ; en étant frappée au cœur, elle fit tant par ſes remontrances & par ſon exemple envers ſon mari, qu'il jetta au feu tous les rolles de ces impôts, & rappella ceux qui avoient ordre de les lever.

580.

Mais cette pénitence forcée ne ſauva pas la vie à ſes deux fils ; auſſi ces châtimens du Ciel ne firent que la rendre encore plus méchante, l'endurciſſement de cœur étant le plus horrible châtiment que Dieu envoye aux grands cri-

580. ☞ minels. Elle étoit outrée de douleur d'avoir perdu tous ſes enfans, & de jalouſie qu'il en reſtât encore un à ſon mari, de la Reine Audoüere : il ſe nommoit Clovis. Ce jeune Prince ſe voyant heritier néceſſaire de la Couronne, & que ſon pere l'avoit rappellé auprès de lui à Chelles, où il faiſoit pour lors ſon ſéjour, lâcha imprudemment quelques paroles de reſſentiment & de menaces. Elle connut par là ce qu'elle en devoit attendre s'il venoit à regner, & reſolut de le prévenir avant qu'il ſe rendît plus puiſſant. Elle l'accuſa donc auprès du pere d'avoir empoiſonné ſes deux fils. [Cette trame fut ourdie de la ſorte. Il vint un homme la trouver qui lui découvrit, comme un grand ſecret, que la mort de ſes fils avoit été cauſée par les malefices de la fille d'une de ſes ſuivantes, dont Clovis étoit amoureux. La mere & la fille étant apprehendées, confeſſerent dans les tourmens tout ce qu'on leur voulut ſuggerer. Sur ces diſpoſitions forcées, Chilperic mande ſon fils, & l'abandonne à la marâtre, comme s'il eût été convaincu. Le malheureux innocent fut dépoüillé de ſes riches habits, revétu de haillons, & mis dans une obſcure priſon. Interrogé, il dénia tout très-conſtamment : mais ſon innocence ne ſervit qu'à hâter ſa perte ; la marâtre le fit transferer dans une autre priſon à Noiſy ſur Marne. Là il ſe trouva bleſſé d'un coup de couteau dont il mourut, & ſon corps fut enſuite jetté dans la riviere de Marne. La vengeance de Fredegonde s'étendit auſſi ſur la malheureuſe Audoüere, & ſur Baſine ſa fille.] Elle fit étrangler la premiere, quoiqu'elle eut le voile ſacré, & renfermer ſa fille dans le Monaſtére de Poitiers : mais ce ne fut qu'après que ſes ſatellites l'eurent deshonorée. Un pêcheur ayant trouvé le corps du jeune Prince, & reconnu à ſa longue chevelure qui il étoit, l'inhuma ſous un tombeau de gazon, d'où le Roi Gontran le transfera depuis dans l'Egliſe de ſaint Vincent lez Paris. Au reſte, Gontran ne fut pas moins foible ni moins injuſte que Chilperic. Sa femme Auſtrigilde ayant eu en mourant le même deſir qu'eut le cruel Herode, que ſes obſeques ne fuſſent pas ſans deüil & ſans larmes, pria ſon mari, qu'auſſi-tôt qu'elle ſeroit trepaſſée il fit égorger ſes Medecins, parce qu'ils l'avoient maltraitée ; il exécuta fort ponctuellement cette derniere volonté.] 581.

Deux ans auparavant, Chilperic avoit envoyé des Ambaſſadeurs à l'Empereur Tibere, pour le feliciter, comme je croi, de ſa promotion à l'Empire, & pour noüer quelque ligue avec lui contre les Lombards. Cette année ils lui rapporterent toute ſatisfaction, & de très-riches preſens, entr'autres des Médaillons d'or du poids d'une livre, [ſur leſquels ſe voyoit l'effigie de cet Empereur ſur un char de triomphe, avec cette inſcription ; *Gloria Romanorum.*]

Le Royaume d'Auſtraſie, & la perſonne de Childebert étant ſous le gouvernement de la Reine Brunehaud, les Seigneurs du païs mépriſoient les commandemens d'une femme, & vivoient avec une extrême licence. Ceux qui lui faiſoient le plus de peine, étoient Ranchin, Gontran-Boſon, Urſion, Bertefroy, & Gilles Archevêque de Reims, qui ſe liguoient entr'eux, & opprimoient qui il leur plaiſoit. Loup Duc de Champagne, Seigneur auſſi ſage que juſte, & fidéle ſerviteur de ſon Prince leur étoit inſupportable pour ſes bonnes qualitez ; ils prirent tous les armes pour l'accabler, & il aſſembla

581. ſes amis pour ſe défendre. La Reine eut toutes les peines du monde d'empêcher qu'ils n'en vinſſent aux mains, juſqu'à ſouffrir d'outrageuſes paroles d'Urſion: mais elle ne ſçut ſi bien le mettre à couvert de leur furie, qu'il ne fût obligé de quitter le Royaume, & de ſe retirer auprès de Gontran.

Le plus dangereux de ces factieux étoit l'Archevêque de Reims. Comme il s'étoit ſecrettement attaché à Chilperic, dont il lui avoit donné des preuves, lui ayant autrefois livré traitreuſement la ville de Reims, & attiré Merovée dans le piege, comme nous l'avons dit: il fit ſi puiſſamment agir ſa faction que les Seigneurs Auſtraſiens, au préjudice de l'alliance que leur Roi avoit avec ſon oncle Gontran, l'obligerent à ſe liguer avec Chilperic contre lui. Le leur étoit, que Chilperic n'ayant pour lors point de fils, lui promettoit ſa ſucceſſion.

Cette ligue faite, Childebert envoya redemander la moitié de Marſeille à ſon oncle Gontran, qui bien loin de la vouloir reſtituer, ſe rendit encore maître de l'autre, par la trahiſon de Dynamius, Gouverneur de la Provence pour Childebert. Après ce coup, Dynamius ſe donna à Gontran, comme en revanche le Patrice Mummole, pouſſé par quelques intrigues de Cour (toûjours funeſtes aux grands Capitaines) quitta Gontran pour paſſer du côté de Childebert, & ſe fortifia dans la ville d'Avignon, que ce Roi ſans doute lui mit entre les mains pour ſa ſûreté, & pour courir de-là ſur les terres de ſes ennemis.

L'affaire de Marſeille cauſa une rupture entiere entre l'oncle & le neveu: Chilperic qui la deſiroit, attaqua auſſitôt les terres de Gontran, & le Duc Didier par ſon ordre, envahit le Perigord & l'Agenois, ſans beaucoup de reſiſtance. 581. ou 582.

Un autre de ſes Ducs nommé Bladaſte, ne fut pas ſi heureux contre les Gaſcons. Car ayant entrepris de les aller chercher juſques dans leur païs, pour les châtier des irruptions qu'ils faiſoient à toute heure dans la troiſiéme Aquitaine, il y fut enveloppé, & ſes troupes taillées en pieces. Les Gaſcons habitoient pour lors ſur les confins de la Cantabrie, * entre les terres des Viſigoths & des François, & par leurs courſes frequentes ſe rendoient formidables aux uns & aux autres, enlevant tout ce qu'ils rencontroient, & après ſe relançant dans leurs montagnes.

* Biſcaye & Navarre.

[L'hiſtoire marque divers prodiges en l'année 582. de frequents & épouvantables tonneres; des fleurs ſur les arbres au mois de Janvier; une comete fort étincelante avec une grande chevelure, & un rayon qui en ſortoit comme une épaiſſe fumée: une pluye de ſang qui tomba aux environs de Paris, & qui tacha les vêtemens; l'eau d'un étang dans une Iſle proche de Vannes, convertie en ſang de la hauteur d'une braſſe pluſieurs jours durant, & ſur ſes bords une incroyable multitude d'oiſeaux & de chiens qui s'en ſoûloient, comme d'une choſe nourriſſante; diverſes maladies contagieuſes accompagnées de tumeurs & de puſtules malignes.

L'année ſuivante en Novembre, la vigne pouſſa de nouveaux bourgeons & des grappes formées; & les vaiſſelles dans les maiſons ſe trouverent ma quées de je ne ſçai quels caracteres qu'il étoit impoſſible d'effacer. Je ne rapporte point ces prodiges pour cauſer une vaine admiration au Lecteur; mais pour lui donner ſujet de philoſopher, & d'en rechercher les cauſes naturelles] 583.

Il n'y avoit que Chilperic qui fit

583. guerre ouverte au Roi Gontran : mais le Patrice Mummole avec le ſupport ſecret des Seigneurs d'Auſtraſie, lui ourdiſſoit une dangereuſe trame. Un certain Gondebaud qui ſe diſoit fils du Roi Clotaire, & il le pouvoit bien être, vû la grande multitude de femmes que ce Roi avoit euës ; ayant envain eſſayé de ſe faire reconnoître par les Rois ſes freres prétendus, & ne l'ayant pû obtenir, s'étoit retiré à Conſtantinople auprès de l'Empereur Tibere. Il arriva que Gontran-Boſon fit un voyage en ce pays-là, on ne dit point à quel deſſein ; & il lui perſuada ſi bien que les François le ſouhaitoient, & que Gontran & Chilperic n'ayant point d'enfans, il recuëilleroit facilement cette grande ſucceſſion, qu'il ſe reſolut à revenir en France. Tibere dans la vûë de ce qu'il pouvoit être un jour, l'aſſiſta de grandes ſommes d'argent : il aborda au port de Marſeille, il y fut reçû par l'Evêque, & enſuite regalé dans Avignon par Mummole. Mais le même Gontran-Boſon qui l'avoit fait revenir, s'étant mis à perſecuter l'Evêque & ceux qui le favoriſoient, il ſe retira ſagement dans une Iſle à l'embouchure du Rhône ; & alors le traître ſe ſaiſit de tout ſon argent, & prit commiſſion du Roi Gontran pour aſſiéger Mummole dans Avignon. Childebert l'ayant ſçû, y envoya un de ſes Ducs qui rompit cette entrepriſe, non pas pour favoriſer Gondebaud, mais pour conſerver ſa ville.

EMP. MAURICE gendre de Tibere, en Aouſt, R. près de 20. ans.

Les Provinces ſouffroient horriblement de la cruelle diſcorde des Rois ; les troupes qui marchoient de tous côtez, ravageoient, brûloient & tuoient tout. Il n'y avoit plus de diſcipline, mais une ſi furieuſe licence, que les gens de guerre ſe ruoient auſſi-tôt ſur leurs Chefs, quand ils les vouloient retenir, que ſur le ſimple peuple.

*A ces cruelles déſolations, le Ciel ajoûta une cruelle maladie epidemique, qui courut par toute la France, mais plus furieuſement à Paris & aux environs. On la nommoit la peſte en l'aine, * parce qu'elle paroiſſoit en ces parties-là. Elle brûloit ceux qui en étoient atteints, avec d'étranges douleurs, & faiſoit eſcarre en peu de tems comme un cautere. La plûpart en mouroient avec des cris & des hurlemens effroyables : & on n'y trouvoit point de remede que dans les Egliſes & principalement à celle de Notre-Dame.*

583.

* Lues Inguinaria.

Chilperic avoit aſſiégé Melun, & commandé à trois de ſes Ducs d'attaquer Bourges. Les Berruyers ſortirent à l'encontre, & leur donnerent bataille, qui fut fort ſanglante pour les uns & les autres. Gontran marchant en perſonne pour combattre Chilperic, trouva un gros de ſes troupes qui s'étoit écarté pour piller, il le chargea & le tailla en pieces. Chilperic fort refroidi par cet échec, fit jetter des propoſitions d'accommodement, & Gontran qui avoit l'eſprit doux & paiſible, les reçût avec joye. Chilperic ſe promettoit qu'après cela il ſe joindroit à lui pour opprimer Childebert, dans le Royaume duquel il avoit de grandes intelligences par le moyen de Gilles Archevêque de Reims : mais malgré toutes les intrigues de ce factieux, Gontran & Childebert le reconcilierent. L'oncle rendit au neveu cette moitié de la ville de Marſeille qui faiſoit leur querelle ; & ils ſe liguerent enſemble, pour recouvrer à frais communs les villes du Royaume de Cherebert, que Chilperic avoit envahies.

Sur le point que Childebert ſe preparoit pour attaquer Chilperic, l'Empereur Maurice le divertit ailleurs. Il l'obligea, moyennant 50000. écus d'or comptant, de porter ſes armes en Italie

contre les Lombards, qui tenoient la ville de Rome investie. Le jeune Prince, quoiqu'âgé seulement de 14. ans, y alla en personne. Leur Roi Autaris n'opposa point la force à la force, mais retirant ses troupes dans les places, laissa écouler le torrent : & ensuite afin de le detourner pour toujours, il soumit son
584. Royaume aux François, & se rendit leur tributaire.

Il est bon de sçavoir que l'an 584. les Lombards voyant que l'Empereur Maurice vouloit faire de grands efforts pour les exterminer d'Italie, jugerent meilleur pour leur conservation, de remettre leur Etat en Royauté, & élûrent Autaris fils de Clephus. Que néanmoins leurs trente-six Ducs * garderent en propre & à titre hereditaire, les villes qu'ils tenoient : mais que pour cela ils demeurerent obligez envers lui à certains devoirs, particulierement de lui obéir, & de le suivre en guerre. C'est là peut-etre la vraye origine des Fiefs que les curieux cherchent avec tant de soin. Au moins, dit-on qu'ils ont été établis par la Coutume des Lombards.

* Voyez ci-dessus *fol.* 344.

584. Après plusieurs guerres, la mesure de Chilperic étant comblée, Dieu permit qu'il fut assassiné dans la Cour de son Palais de Chelles en Brie, comme il pensoit jouïr de quelque repos. Ce qui arriva vers la fin de Septembre. Un soir à la brune, comme il descendoit de cheval, au retour de la chasse, étant peu accompagné, un meurtrier le frappa de deux coups de couteau, l'un sous l'aisselle, & l'autre dans le ventre. Un Auteur attribuë ce malheureux coup à Brunehaud : mais les autres en accusent la femme Fredegonde qui fut obligée, disent-ils, de le prevenir, parce qu'il avoit découvert son adultere avec un Seigneur nommé Landry.

[Il mourut âgé de quelques quarante-cinq ans. L'Histoire nous dépeint ce Roi presomptueux, dissolu, inhumain, malin au dernier point, fort rude à ses peuples, & noirci de toutes sortes de vices, en sorte que Gregoire de Tours un peu trop animé contre lui, l'appelle le Neron & l'Herode de son siecle ; mais au reste, il fut patient, ingenieux, adroit, magnifique, & instruit dans les belles lettres.] 584.

[On a trouvé de nos jours (c'étoit l'an 1643.) deux tombeaux côte à côte l'un de l'autre, enfouïs à l'entrée de l'Eglise de S. Germain des Prez ; le nom de Chilperic qui étoit écrit sur l'un des deux, a fait conjecturer que c'étoit le sien & celui de sa Femme. Quoiqu'il en soit, cet autre tombeau dans la même Eglise, sur lequel on voit sa Statuë, est un Cénotaphe, qui a été posé là de ces derniers siécles.]

De tant de fils qu'il avoit eus de divers lits ; il n'en restoit qu'un qui n'étoit âgé que de quatre mois, auquel on avoit imposé le nom de Clotaire, quoiqu'il ne fut pas encore baptisé. Il le faisoit nourrir au bourg de Vitry près de Tournay, de peur qu'on ne lui ôta cet unique appuy de sa Couronne par poison ou par malefices, comme il croyoit qu'on lui avoit ôté les autres.

Il avoit aussi de Fredegonde une fille (elle s'appelloit Rigunte) qui étoit alors en chemin pour aller en Espagne trouver le Roi Ricarede, fils aîné de Leuvigilde, à qui on l'avoit fiancée. Comme elle étoit à Toulouse, la nouvelle vint de la mort de son pere : Didier Duc de ce pays-là, pilla tout son équipage ; de sorte qu'elle ne passa pas plus outre ; mais revint auprès de sa mere, à qui elle donna bien de la peine, parce qu'elle lui ressembloit.

FREDEGONDE,

FREDEGONDE,

FEMME DE CHILPERIC.

Sa naissance.

APRE'S trois saintes, voici une furie, Fredegonde, qui montre qu'il n'est rien de si pernicieux qu'une belle femme, quand elle est méchante. On dit qu'elle étoit native d'Avaucourt en Picardie, & de fort bas lieu : mais d'un cœur si haut, qu'étant une des suivantes de la Reine Audouere femme de Chilperic, elle osa bien aspirer à la couche Royale. Les attraits de son visage; mais bien plus les artifices de son esprit charmerent si fort ce Roi, qu'il l'admit dans ses embrassemens, & puis l'épousa, ayant repudié Audouere. Je n'ai garde de redire encore une fois toutes ses horribles méchancetez : comme elle ne se contenta pas de chasser Galsuinte de la couche Royale, mais encore la fit étrangler pour s'emparer des tresors qu'elle avoit apportez d'Espagne : comme elle ôta du monde tous les enfans d'Audouëre, les uns par poison, les autres par de cruels supplices; comme enfin elle la fit mourir elle-même, & déflorer sa fille par ses valets : combien elle extermina de Seigneurs sur un simple soupçon : comme elle fit assassiner Pretextat Archevêque de Roüen : les oppressions extrêmes qu'elle faisoit souffrir aux peuples; cette perpetuelle émulation de toutes sortes de scelerateſſes, de meurtres & d'empoisonnemens, qui fut entre elle & Brunehaud. Je ne parle point de ses adulteres; ce fut par-là qu'elle se fit craindre, & son mari ne devoit pas attendre de fidélité d'une femme qu'il avoit épousée pour son crime. Elle ne laissoit pas toutefois d'avoir des qualitez remarquables qui éclatoient parmi ses malices. Car sans parler de sa beauté ni de son adresse, on ne peut lui ôter la loüange d'avoir eu une forte assiete d'esprit, contre les plus rudes violences de la fortune. Quel homme n'eût pas perdu courage à Tournay, où elle se vit assiegée avec son mari par Sigebert, qui avoit juré la perte de tous les deux? Une autre qu'elle eût quitté le Gouvernement après la mort de Chilperic, se voyant exposée universellement à la haine des siens, & à l'envie des Etrangers. Mais au lieu de s'enfuir, elle s'avança hardiment, & n'ayant presque pour tout secours que son courage, elle fut plus rusée que Brunehaud, & plus forte que Childebert. Enfin après un long régne elle mourut victorieuse, & presque sexagenaire; on voit son tombeau à S. Germain des Prez.

Ses méchantes actions.

Ses bonnes qualitez.

CLOTAIRE II.

CLOTAIRE II.

ROY X.

Son Portrait eſt tiré du Cabinet du Roi.

CLOTAIRE après la mort d'un Pere malheureux,
Hérita de ſon Sceptre, & non de ſes vices;
Il fut juſte, il fut bon, aimable & genéreux;
Et des ſeules vertus fit toutes ſes délices.

Oncle.

GONTRAN *en Bourgogne & partie de Neuſtrie.*

Couſins Germains.

CHILDEBERT *en Auſtraſie.*

CLOTAIRE II. *âgé de quatre à cinq mois, en Neuſtrie*

PAPES.

Encore PELAGE II. qui tint Siége 5. ans durant ce regne.

S. GREGOIRE I. dit le Grand, élû en Sept. 590 S. 13. ans 6. mois.

SABINIEN, en Sept. 604. S. 3. mois 19. jours.

BONIFACE III. élû en 605. S. 9. mois.

BONIFACE IV. élû en Sept. 606. S. 7. ans 8. mois.

DEUSDEDIT, élû en 614. S. 3. ans.

BONIFACE V. élû en 617. S. 7. ans 10. mois.

HONORE' I. élû le 13. Mai 626. S. 12. ans 5. mois, dont 6. ans ſous ce regne.

584. LE ſouvenir du crime, & les approches de Childebert, qui étoit pour lors à Meaux, épouventerent ſi fort Fredegonde, que laiſſant une partie de ſon treſor à Chelles, elle ſe ſauva à Paris, & ſe mit en aſile dans l'Egliſe de Notre-Dame, ſous la protection de l'Evêque Ragnemode.

Gontran ayant appris la mort de ſon frere, y vint auſſi-tôt en grande compagnie. Childebert ſon neveu, s'étoit auſſi avancé pour y entrer; mais voyant la place occupée, il ſe retira à Meaux, & lui envoya des Ambaſſadeurs demander part au Royaume de Paris; puis encore d'autres le prier qu'il lui livrât

584. Fredegonde pour la punir du meurtre de ſon mari, & de ſes couſins Merovée & Clovis. Il répondit aux premiers que tout le Royaume de Paris lui appartenoit, parce que ſes freres Sigebert & Chilperic en avoient perdu leur part, en violant le traité fait entr'eux trois: & quant aux autres, il les remit à une aſſemblée d'Etats, qu'il devoit tenir dans certain jour.

Il demeura deux mois à Paris, pendant leſquels Fredegonde le ſçut ſi bien amadouer, qu'il la prit elle & ſon fils ſous ſa protection, & ordonna aux Seigneurs du Royaume de Chilperic, d'aller à Vitry reconnoître ce fils pour Roi, & de le nommer Clotaire: néanmoins il s'appropria preſque tout le Royaume de Paris, horſmis la Ville qu'il lui laiſſa.

Il s'employa enſuite à rendre juſtice à tous ceux qui ſe plaignoient des diverſes violences de Chilperic, & de tous les Grands de la Cour de ce Roi, qui étant injuſte & raviſſeur au dernier point, avoit promis toutes ſortes de brigandages. Du reſte ſe croyant le maître de toute la France, pendant la minorité de ſes neveux, il s'emparoit de leurs terres en Neuſtrie, comme il lui plaiſoit; mais en Auſtraſie on ne reconnoiſſoit point ſon pouvoir.

La haine qu'on avoit pour Fredegonde ne ſe ralentiſſoit point; elle n'oſoit ſortir de l'aſile de Notre-Dame; c'eſt pourquoi il l'envoya au Vau de Rueil proche de Roüen. Etant là plus en ſûreté, elle recommença à jouer du poignad & du poiſon. On ſurprit diverſes fois des aſſaſſins qu'elle envoyoit pour tuer le Roi Childebert, & Brunehaud. Cette Reine en ayant découvert un entr'autres, (c'étoit un Clerc,) après l'avoir géné de divers tourmens, le lui renvoya par mocquerie; & elle de honte & de rage fit couper les pieds & les mains de ce malheureux. 585.

Après que ce Gondebaud revenu de Conſtantinople, ſe fut tenu clos & couvert deux ans durant dans une Iſle à l'embouchure du Rhône, Gontran-Boſon, le Patrice Mummole, Didier Duc de Toulouſe, ce Bladaſte qui avoit été battu par les Gaſcons, & quelques autres factieux, ennemis jurez du Roi Gontran, le porterent à prendre le titre de Roi, l'élevant ſur le Pavois dans Brive la Gaillarde. Les Seigneurs de la Cour de Childebert, pluſieurs Evêques de l'Aquitaine, Brunehaud même qui le deſiroit pour mari, le favoriſoient aſſez ouvertement, & tout le païs de de-là la Garonne lui obéïſſoit.

La choſe touchoit particulierement le Roi Gontran; il craignoit que ſon neveu Childebert ne ſoûtint cette conſpiration, qui alloit à le dépoüiller. Ce fut par ce motif qu'il le pria de le venir trouver, & qu'il confirma l'adoption qu'il en avoit faite, lui mettant ſa javeline dans la main. En même-tems il fit marcher une armée en Aquitaine ſous la conduite de Leudegiſilde, & du Patrice Egila. Gondebaud ſçachant qu'elle approchoit, ſe renferma avec de bonnes munitions dans la forte ville de Lyon de Cominges. Il y fut aſſiegé peu de tems après: le quinziéme jour du ſiége, Mummole toûjours perfide, & les autres Seigneurs le livrerent aux aſſiegeans, penſant racheter leur vie par la ſienne. En effet, il fut tué ſur le champ; mais pour cela ils n'en eurent pas meilleur marché; car on traita de même Mummole & l'Evêque Sagittaire, quand on en eut reçu les ordres de Gontran, & la ville fut ſaccagée & détruite. Elle a demeuré enſevelie ſous ſes ruïnes, juſques vers l'an 1005. que ſon Evê-

585. que saint Bertrand, dont elle porte le nom, la rebâtit au même endroit, mais d'un circuit bien moindre qu'elle n'étoit.

Cette guerre achevée, Gontran vint à Paris, pour tenir le petit Clotaire sur les Fonts, ce qui ne s'accomplit point encore pour cette fois, Fredegonde tenant cet enfant éloigné, & craignant qu'il ne voulût le voir que pour s'en saisir, & pour le tondre ; car il ne croyoit point qu'il fût fils de son frere. Tellement que pour le guérir de ce doute, elle lui envoya trois Evêques & trois cens notables, qui affirmerent par serment que ce petit Prince étoit légitime.

Le Prince Hermenigilde, second fils du Roi Leuvigilde, avoit épousé Ingonde fille du Roi Sigebert. Cette jeune Princesse l'ayant converti à la Religion Catholique, Goisuinte sa bellemere, la traitoit outrageusement. Hermenigilde son mari avoit pris les armes contre le Roi Leuvigilde son pere, s'étant ligué avec les Sueves & avec les Grecs, & il avoit confié sa femme entre les mains de ces derniers. Or, n'ayant pû resister long-tems à son pere, il s'étoit rendu à sa misericorde, & le pere le tenoit misérablement enfermé dans une prison. Les Grecs le voyant arrêté, retinrent aussi sa femme, & l'embarquerent pour la mener à Constantinople. Childebert, frere de cette Princesse, afin d'obtenir sa délivrance de l'Empereur, envoya une puissante armée faire la guerre aux Lombards : mais comme elle étoit composée moitié de François, moitié d'Allemands ; la discorde d'entre ces deux Nations la fit rebrousser sur ses pas, sans avoir seulement vû l'ennemi.

Incontinent après, on sçût qu'ingonde étoit morte en Afrique, & que Leuvigilde avoit fait étrangler Hermenigilde son mari. Le Roi Gontran, 586. animé d'un juste ressentiment contre ces Barbares Ariens, entreprit de les chasser du Languedoc. Les troupes du Royaume de Bourgogne, & celles d'Aquitaine furent commandées pour cette expedition. Les premiers assiegerent Nismes, & les autres Carcassonne : mais il y avoit si peu d'ordre, & tant de licence dans l'une & dans l'autre de ces corps, qu'ils n'y reçurent que de la honte, & ne firent sentir la guerre qu'aux Sujets de leur Roi, saccageant & tuant tous les pauvres Païsans. Aussi à leur retour, le plat-païs étant désolé, & les ponts rompus, ils perirent presque tous, les uns de faim, les autres en passant les rivieres, & plus de cinq mille par leurs propres armes, & dans des querelles que les bandes prenoient à toute heure les unes contre les autres.

Leuvigilde cassé de vieillesse, n'épargna ni prieres ni présens pour obtenir la paix de Gontran ; mais ce Roi n'y voulut jamais entendre : il ne pouvoit oublier si-tôt les mauvais traitemens faits à sa niece, & l'affront qu'il avoit reçû l'année précedente de Recarede, qui avoit fait des ravages, & pris quelques places dans la Provence.

A quelque tems delà Leuvigilde mourut ; mais auparavant il renonça à l'Arianisme, & son fils Ricarede ou Richard professa hautement la Religion Catholique, & la retablit dans ses Etats.

Avant sa mort il avoit pratiqué une intelligence avec Fredegonde, pour se défaire de leurs ennemis communs ; il entendoit Childebert & Gontran, qui pour lors étoient étroitement unis ; car Gontran avoit une seconde fois déclaré Childebert son unique heritier, sans tenir compte de Clotaire qu'il croyoit

bâtard ou ſuppoſé. Ainſi Fredegonde
586. les haïſſoit mortellement tous deux, & cherchoit à les ôter du monde. Elle envoya deux Clercs pour aſſaſſiner Childebert avec des couteaux empoiſonnez. Ils furent découverts, & on les fit mourir dans les tourmens, leur ayant coupé le nez, les mains & les oreilles.

587. On voyoit à toute heure ſortir de pareilles pieces de la fabrique de cette malheureuſe femme. Pretextat avoit été rétabli en ſon Evêché de Roüen par le Roi Gontran : elle ne le pouvoit voir qu'avec rage ; ſi bien qu'un jour ayant eu quelques paroles avec lui (car elle étoit venuë du Vau de Rueil à Roüen) elle attira un méchant eſclave, qui le jour de Pâques le bleſſa à mort d'un coup de dague, comme il étoit à l'Autel dans ſon Egliſe Cathedrale. [Elle eut même l'effronterie de l'aller voir moribond dans ſon lit ; auſſi lui reprocha-t'il en face toutes ſes méchancetez. Le ſcandale fut ſi grand, & les plaintes ſi fortes, qu'elle fut contrainte de livrer le meurtrier au neveu de cet Evêque, pour en faire ce qui lui plairoit. Il le hacha en pieces à coups d'épée, après que le malheureux eut avoué qu'elle & Melantius, avec l'Archidiacre de Rouen, l'avoient payé pour commettre ce paricide ; auſſi afin que perſonne n'en doutât, elle remit Melantius dans le Siége Epiſcopal.

Le Roi Gontran évita par bonheur trois ou quatre attentats qu'elle avoit formez ſur ſa perſonne ; & néanmoins ou par foibleſſe de cœur, ou parce que les Neuſtriens jaloux de leur autorité, ne lui euſſent pas ſouffert d'entreprendre ſur la mere de leur Roi, il ne fit point d'auſſi grands efforts qu'il devoit pour aſſurer ſa vie par le châtiment de cette Megere.

Lorſque Childebert eut atteint l'âge de ſeize ans, il commença à ſe faire 587. redouter par quelques exemples de ſévérité : il fit tuer le Duc Magnoalde, qu'il avoit appellé dans ſon Palais à un ſpectacle de combat de bêtes, & arrêter Gontran-Boſon, pour le châtier ſelon le jugement que rendroit le Roi Gontran, lequel connoiſſoit bien les trahiſons de cet homme-là, & en effet, il ne lui pardonna pas.

Les autres Grands d'Auſtraſie, particulierement Ranchin, Urſion & Bertefroy, en prirent l'alarme : Fredegonde par ſes avis ſecrets augmenta leurs apprehenſions ; de ſorte que de concert avec elle, ils conſpirerent de tuer leur Roi, & de faire régner ſes deux fils, dont le plus âgé n'avoit que deux ans. Childebert en ayant eu avis par Gontran ſon oncle, manda Ranchin, & le fit aſſommer au ſortir de ſa chambre ; Urſion & Bertefroy furent traitez de même, quoiqu'ils ſe fuſſent ſauvez dans une Egliſe.

L'Empereur Maurice ſollicitoit depuis quelque tems le Roi Childebert 588. par des conditions fort avantageuſes, de deſcendre en Italie pour en chaſſer les Lombards. Enfin, ce Roi pour s'acquitter de ſa promeſſe & des grandes ſommes qu'il avoit reçuës, y alla en perſonne avec une puiſſante armée. Autaris ayant reconnu que l'argent attiroit les François au lieu de les chaſſer, ne leur en offrit point, mais ſe réſolut de vaincre ou de périr avec honneur. Le ſort lui fut favorable dans une grande journée au paſſage des Alpes ; Childebert y ayant été bien battu ſe retira.

Quelque priere que Recarede pût faire au Roi Gontran, il n'en put obtenir la paix ; au contraire il s'opiniâtra plus fort à lui continuer la guerre : mais

589. il ne fit qu'accroitre ſa honte & ſes pertes. Le Duc Boſon qu'il avoit envoyé en Septimanie, mépriſant les ennemis, & ne ſongeant qu'à faire débauche, ſe laiſſa attirer dans une embuſcade où preſque toute ſon armée fut defaite par un très-petit nombre de Viſigoths.

589. & 590. Le trouble d'entre les Religieuſes de l'Abbaye de ſainte Croix de Poitiers, ne donna pas moins de peine à Gontran qu'une grande affaire. Il y avoit parmi elles deux Princeſſes, Crodielde fille du Roi Cherebert, & Baſine fille du Roi Chilperic & de la Reine Audoüere. Crodielde s'étant mis dans la tête la fantaiſie de commander, accuſa Luboüere ſon Abbeſſe de pluſieurs déreglemens, pour la faire deſtituer. Après cela elle ſortit du Monaſtére avec quarante Religieuſes de ſa cabale, & alla porter ſes plaintes au Roi Gontran : puis étant retournée à Poitiers, elle ſe ſaiſit de l'Egliſe de ſaint Hilaire, avec une bande de coupejarets ramaſſez, qui y commirent une infinité de violences & de ſcandales. Il fallut que l'autorité Royale y employât la force pour punir ces canailles, & que l'on fit aſſembler des Evêques à Poitiers pour juger de l'accuſation contre l'Abbeſſe. Elle fut déclarée innocente, & Crodielde & Baſine excommuniées ; ce qui fut encore confirmé par une autre aſſemblée d'Evêques du Royaume de Gontran. Toutefois à la priere des Rois, le Concile de Metz leur donna l'abſolution. Baſine rentra dans le Monaſtere. Crodielde s'opiniâtrant dans ſa déſobéïſſance, eut la permiſſion de demeurer dans une terre que le Roi Childebert lui accorda.

[La dixiéme année du regne de Childebert, la ville de Paris fut preſque toute reduite en cendres par un incendie fortuit. Ce fut dans l'année 585.] 590.

Une ſeconde armée que ce Roi envoya en Italie contre les Lombards, y perit preſque toute de faim & de maladie. Mais pourtant elle donna tant de frayeur au Roi Autaris, qu'il promit aux François, s'ils le laiſſoient en patience, de leur envoyer des preſens tous les ans ; ainſi il ſe rendit leur tributaire.

Le plus mortel ennemi de Childebert c'étoit Fredegonde. Ce Roi découvrit encore un aſſaſſin de pluſieurs qu'elle avoit envoyé pour le tuer. Ce nouvel attentat lui donnant lieu de rechercher les vieilles conſpirations, on prit Sonnegiſile qui avoit été de celle de Ranchin. Celui-là accuſa Gilles Archevêque de Reims, & le Roi donna ordre de l'arréter ; mais ſur la plainte que faiſoient les Evêques, qu'on eût ainſi traité un Prélat ſans l'avoir oüi, on le relâcha pour lui faire ſon procès dans les formes. Pour cela, il convoqua un Concile à Metz le 15. de Novembre ; & là ce malheureux convaincu par témoins, & par ſon propre aveu du crime de faux, de trahiſon, de leze-Majeſté, & d'avoir été le boute-feu des guerres civiles, fut dépoſé de ſon Siége, & relegué à Straſbourg, le Roi lui ayant donné la vie à la ſupplication des autres Evêques.

Le Comte Waroc, & autres Princes Bretons, nonobſtant la foi qu'ils avoient donnée par deux ou trois traitez, ravageoient les Evêchez de Rennes & de Nantes, qui appartenoient au Roi Gontran ; il voulut une bonne fois reprimer leur audace, & pour cet effet commanda à ſes troupes de Bourgogne de marcher de ce côté-là. Elles avoient deux Chefs, Ebracaire & Boubelene, qui ne purent compatir enſemble.

590. Quand on fut proche de l'ennemi, le premier se sépara de son compagnon avec la meilleure partie des troupes. Boubelene néanmoins se defendit vaillamment deux jours durant ; mais le troisiéme il fut accablé, & périt avec la plus grande partie de ses gens. Quand Ebracaire fut de retour à la Cour, Gontran le dépoüilla de tous ses biens, & les adjugea aux heritiers de Boubelene.

590. ou 591. Ce Roi chassant un jour dans la Vosge, s'apperçût qu'on y avoit tué un Bufle ; le Forêtier ou garde chasse en accusa un Chambellan de ce Prince ; le Chambellan niant le fait, Gontran irrité le contraignit de s'en justifier par le combat en champ clos, comme c'étoit la coûtume en cas douteux. Son Champion & le Forêtier s'entretuërent tous deux ; & lui comme étant convaincu par la mort de son Champion, fut attaché à un poteau & lapidé.

Du même principe de légereté d'esprit, qui causoit ces violentes coleres dans Gontran, procedoient son inconstance & son apprehension, qui le tournoient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Il ne pouvoit ne point haïr mortellement Fredegonde ; & néanmoins à sa priere il vint au Palais de Rueil, & tint le jeune Clotaire son fils sur les Fonts sacrez du Baptême, dans l'Eglise de sainte Genevieve de Nanterre. Ce qui donna beaucoup d'ombrage & de sujet de plainte à Childebert son autre neveu.

L'année suivante, ou selon d'autres, la deuxiéme d'après, ce Prince étant à Châlon, où il faisoit sa résidence ordinaire, & y avoit fait bâtir l'Eglise & l'Abbaye de saint Marcel, tomba malade, & mourut le 28. de Mars, étant dans le trente-un ou trente-deuxiéme an de son regne, & au-delà du 68. de son âge.

De plusieurs enfans qu'il avoit eus de diverses femmes, il lui survécut seulement une fille nommée Clotilde, qui s'étoit voilée. Il semble qu'il laissa toutes ses terres à Childebert, & rien ou très-peu de chose à Clotaire, quoiqu'il fut son filleul.

592. Il fut sans comparaison le meilleur des quatre freres, pieux, aumônier, amateur de la justice & du bien public, respectueux envers l'Eglise & les Prélats, ayant un soin particulier de faire observer les saints Canons : à cause de quoi quelques-uns lui ont voulu donner la qualité de Saint. Mais il étoit inconstant, timide & soupçonneux, & facile à se laisser gagner aux flateries, & emporter à la colere, qui l'aveugloient, & ne lui donnoient que trop souvent des sujets de repentir.

CHILDEBERT & CLOTAIRE

En Austrasie, Bourgogne, & partie de Neustrie. | *en Neustrie, à Paris.*

592. & 593. CHILDEBERT, vaillant, puissamment armé, & enrichi de la succession de Gontran, dont il alla aussi-tôt prendre possession, pensoit avoir bon marché de Clotaire, jeune enfant, & de sa mere Fredegonde, qui étoit haïe de tous les François : mais il se trouva bien loin de son compte ; cette femme habile & courageuse, n'épargnant ni caresses, ni soin, ni argent, ni promesses, regagna les esprits les plus alienez, & les attacha à son service. Elle se montroit par tout, elle menoit toûjours son fils avec elle ; & l'élevant quelquefois entre ses bras, le faisoit voir aux troupes, & les animoit par la compassion de l'innocence de ce pupile.

Ainsi avec leur fidéle assistance, &

avec

avec la conduite de ſon Landry Maire du Palais, auſſi vaillant que ruſé, elle arrêta les progrez de ſon ennemi, ayant ſurpris & défait une partie de ſon armée en un lieu du Soiſſonnois, qu'on nommoit Truec, [par un ſtratagéme aſſez extraordinaire. Les deux armées étant fort proches l'une de l'autre, ſur la brune Landry fit avancer contre le camp de Childebert, quelques troupes des ſiennes, avec des branches ou ramées à la main, qu'elles planterent devant elles, & mirent dedans quelques vaches avec leurs clairons; de ſorte que les gens de Childebert penſoient que ce fût un bois taillis. Mais au point du jour, quand le ſommeil attaque les plus vigilans, elles ſortirent d'entre ces feüilles, & les chargerent ſi vivement qu'elles mirent en déroute, & leur tuërent trois ou quatre mille hommes. Cet avantage n'affermit pas peu la Royauté de Clotaire : & pourtant il n'empêcha pas que Childebert ne lui arrachât quelques Villes aux extrêmitez de ſon Royaume.]

594. Les Varnes, Garnes, ou Guerins, étoient un peuple de Germanie, dont la premiere habitation avoit été au païs où eſt aujourd'hui le Duché de Meklebourg; il y a un fleuve dans ces contrées-là, qu'on appelle Warne, qui paſſe à Roſtok. Etant ſortis de-là avec les Anglois, les Saxons, & les Erules, ils s'étoient venus loger dans la Friſe & dans la Batavie : au Nord des terres que les François tenoient de-là le Rhin; & là ils avoient établi un petit Royaume. Mais je croi qu'ils avoient été ſubjuguez par Theodebert, ou par Clotaire I. & ſoûmis au Royaume d'Auſtraſie. Or s'étant rebellez cette année 594. contre Childebert, ils furent entierement exterminez, ſoit par le glaive, ou par la captivité, de ſorte que depuis on n'a plus oüi parler de leur nom.

Vers le mois d'Octobre de l'an 595. Childebert & Faileube ſa femme, furent emportez de maladie bien près l'un de l'autre. Peut-être qu'ils moururent de poiſon, & qu'il venoit de la boutique de Fredegonde, qui étoit leur ennemie; ou de celle de Brunehaud, qui étant déchuë de l'autorité, parce que ſon fils étoit majeur, la vouloit recouvrer dans la minorité de ſes enfans. Quoiqu'il en ſoit, Childebert mourut le 26. de ſon âge, & le 20. de ſon regne. Je ſçai bien qu'il y a des Chronologiſtes qui lui donnoient trois ans de regne davantage, comme auſſi trente-trois ans à Gontran; mais laiſſons-leur manier ces épines. Il avoit deux fils, Theodebert & Thierry qui lui ſuccederent; Theodebert eut l'Auſtraſie; Thierry la Bourgogne, & le Royaume d'Orleans. 595.

CLOTAIRE II.

en Neuſtrie, âgé de huit ans, ſous Fredegonde ſa mere.

Couſins

Freres

THEODEBERT & THIERRY

Roi en Auſtraſie, âgé de 9. à 10. ans.

Roi de Bourgogne, âgé de 8. à 9. ans.

Sous Brunehaud leur grand'mere.

AINSI dans tous les Royaumes de la France, c'étoit des enfans qui avoient le titre de Roi, &, qui pis eſt, deux femmes exercées à toutes ſortes de crimes, qui tenoient le gouvernement. Brunehaud regiſſoit les Etats de ſes deux petits-fils, celui de Bour- 595.

gogne par ſes confidens, & celui d'Auſtraſie par elle même, demeurant avec Theodebert qui avoit ſon ſiege à Mets, comme Thierry avoit le ſien à Châlon ſur Saone.

Fredegonde plus heureuſe & auſſi plus agiſſante qu'elle, ſe mit aux champs pour reconquerir Paris & les villes de Seine que Childebert lui avoient enlevées. Les Auſtraſiens allerent à la rencontre, & on vit alors trois Rois, dont le plus âgé n'avoit pas dix ans, à la tête de leurs armées. La victoire demeura à Clotaire avec les villes pour leſquelles on combattoit.

596. Peu après, Fredegonde victorieuſe & triomphante, mais plus illuſtre encore par ſes crimes que par ſes bons ſuccès, mourut âgée de 50. à 55. ans. avec cette ſatisfaction, qu'elle laiſſoit les affaires de ſon fils en état de ſe défendre d'elles-mêmes.

Cette année, ou la ſuivante, les Huns Avarois ſe déborderent ſur la Turinge, paſſant par les païs des Behemains ou Boëmes (l'un des peuples Sclavons) qui étoient de leurs ſujets. Brunehaud n'oſa rien hazarder contr'eux, mais les éloigna à force d'argent.

597. Cette Princeſſe n'étoit pas moins cruelle & vindicative que Fredegonde : & outre cela très avare, & qui faiſoit ſervir ſes vengeances à remplir ſon avidité, ôtant la vie aux plus riches pour avoir leurs biens, & les charges aux grands Officiers pour les vendre, ou pour les donner à ſes Favoris. Elle fit tuer entr'autres le Duc Wintrion, qui avoit de grands treſors. Il étoit pere de cette Gloſine qui par une puiſſante vocation, s'enferma dans un Monaſtere à Mets, où elle eſt encore venerée comme Sainte.

598. La conduite de Brunehaud devint à la fin ſi inſupportable aux Auſtraſiens, qu'ils la tirerent par force du Palais Royal, & la menerent juſques ſur les frontiéres du Royaume, où ils la laiſſerent toute ſeule, & n'ayant qu'un fort méchant habit, auprès du château d'Arcies ſur la riviere d'Aube, qui diviſoit les Royaumes de ſes deux petits-fils. Un pauvre homme l'ayant reconnuë, la conduiſit à Châlon ſur Saône vers ſon fils Thierry, qui la reçut avec joye, & avec indignation tout enſemble. Son conducteur eut pour recompenſe l'Evêché d'Auxerre.

599. Les deux jeunes freres ne pouvoient oublier la perte de Paris, & des autres villes de deſſus la Seine, que Clotaire leur avoit ôtées ; leur grand'mere les incita d'en avoir raiſon, & d'envahir ſon Royaume. Comme il ſçut leur deſſein, il vint hardiment au devant d'eux juſques auprès des frontiéres de Bourgogne. Les deux armées ſe choquerent ſur les bords de la petite riviere d'Aroüane, qui coule entre celle d'Yonne & de Loing, & tombe dans cette derniere proche de Moret. Clotaire perdit la bataille & près de trente mille hommes, & ſe ſauva de viteſſe à Paris. Mais il n'y oſa pas demeurer long-tems, car les vainqueurs s'étant avancez juſques à Eſſonne, il ſe retira [promptement, & s'alla remſûcher dans cette même forêt d'Arelaune, où autrefois Clotaire I. s'étoit retiré lorſque les Rois Childebert & Theodebert le pourſuivoient.] Enfin il fut contraint, pour ne pas tout perdre, de leur ceder la plus grande partie de ſon Royaume; à Thierry tout ce qui étoit entre la Loire & la Seine, juſqu'à la mer ; & à Theodebert le Duché de Dentelen, qui étoit entre l'Oiſe & la Seine, ou ſelon d'autres, entre la Somme & l'Oiſe.

Durant les diſcordes d'entre ces cou-

600. fins, les Gaſcons prirent occaſion de venir ſe planter dans les païs d'Oleron, de Bearn & de Soule. Les deux freres Rois y envoyerent des troupes, qui eurent quelqu'avantage ſur eux : ils trouverent néanmoins plus à propos de ſe les rendre tributaires, que de les chaſſer de-là ; & ils leur donnerent un Duc pour les gouverner, il s'appelloit Genialis. Mais comme ils étoient d'un naturel leger & remuant, ils ne purent ſe tenir en paix, ni ſe borner en ſi peu d'eſpace. Ainſi durant les guerres civiles des François, ils gagnerent toute la troiſiéme Aquitaine, qui à cauſe d'eux s'appelle encore *Gaſcogne*.

601. Brunehaud avoit tout pouvoir dans la Cour du jeune Roi Thierry, lui ayant de bonne heure fait goûter les plaiſirs des femmes, pour le détenir toujours par les charmes de la volupté, & de peur qu'une épouſe legitime, s'il en prenoit une, ne le portât à lui ſouſtraire ſon autorité, en lui ſouſtrayant l'affection de ſon petit-fils. Cette année il eut un fils bâtard d'une de ſes maîtreſſes ; on le nomma Sigebert.

EMP. PHOCAS élû par l'armée, tuë Maurice, en Nov. R. 18. ans.

602. & 603. Quoique Brunehaud fût deux fois grand'mere, elle ne laiſſoit pas d'avoir de l'amour, & d'en donner auſſi, non plus par ſa beauté, mais par le pouvoir qu'elle avoit de faire du bien, le plus puiſſant de tous les attraits ; & elle en faiſoit le plus ſouvent aux depens des plus riches, qu'elle dépoüilloit par des calomnies & par des aſſaſſinats. L'année précedente elle avoit ôté la vie à Egila Patrice de Bourgogne, pour s'enrichir de ſa dépoüille.

Elle aimoit entr'autres galands, un jeune Seigneur nommé Protade, de race Romaine, c'eſt-à-dire, Gaulois, & l'avoit déja fait Duc des Transjurains. Ce n'etoit pas aſſez, elle vouloit l'élever à la charge de Maire du Palais : mais il falloit auparavant faire périr Bertoalde qui l'exerçoit. Pour cela elle envoya ce Maire recuëillir les impôts dans la Neuſtrie, & lui donna peu de troupes, afin qu'il périt dans ce païs nouvellement conquis, & encore peu aſſujetti. Landry Maire du Palais de Clotaire, lui donna auſſi-tôt la chaſſe, le pouſſa juſqu'à Orleans, & l'y aſſiégea. Le Roi Thierry en étant averti, monta à cheval ; le combat ſe donna au paſſage de la riviere d'Etampes ; la plus grande partie des troupes de Landry y fut taillée en pieces : mais Bertoalde s'y fit tuer comme Brunehaud le deſiroit, & elle donna ſa charge à ſon Protade. 603.

Au même-tems, le Roi Theodebert s'étoit mis en campagne pour courir ſus à Clotaire : mais comme les deux Rois étoient en preſence, Theodebert lui accorda la paix, deſirant le conſerver pour s'en ſervir au beſoin à détruire ſon frere Thierry, lequel peut-être pour la même raiſon, s'accommoda auſſi avec ſon couſin Clotaire.

604. La Vieille n'avoit pas oublié l'outrage qu'elle avoit reçu de Theodebert, ou plûtôt des Seigneurs Auſtraſiens : elle deſiroit ardemment que Thierry ſe rendît maître de ce Royaume-là, afin d'y exercer ſa vengeance. Elle lui fit donc croire que Theodebert n'étoit pas ſon frere, mais qu'il étoit fils d'un Jardinier. Eſt-ce qu'elle vouloit dire qu'il avoit été ſuppoſé, ou que la Reine Faileube avoit commis adultere avec un homme de cette condition ? Dans toutes les occaſions, elle & ſon Favori ſouffloient le même diſcours aux oreilles de Thierry, & recherchoient tous les ſujets de pique pour irriter l'eſprit de ce jeune Prince ambitieux & vio-

lent ; tant qu'enfin il prit les armes pour ravir le Diadême & la vie à ſon frere. Un jour que les armées de ces deux Rois étoient campées l'une près de l'autre, leurs *Leudes* ou vaſſaux, déteſtant cette guerre impie, s'entremirent d'un accommodement. Protade y réſiſtant, ceux de Thierry s'attrouperent, & allerent le tuer dans ſa tente où il joüoit aux échecs, [publians qu'ils en avoient ordre de leur Roi, quoiqu'au contraire il leur eût défendu d'attenter ſur cet Officier.

605. & 606. Cette entrepriſe ne demeura pas impunie ;] avec le tems Brunehaud trouva les moyens de ſacrifier aux mânes de ſon ami, tous ceux qui avoient procuré ſa mort. Mais cependant, au lieu d'un galand, elle en choiſit pluſieurs & des mieux faits de ſa Cour. Le ſcandale devint ſi grand, que ſaint Didier, Evêque de Lyon, fut obligé, comme le doit un bon Paſteur, de lui faire de fortes remontrances. Elles n'eurent aucun effet ſur une ame plongée dans l'ordure : mais elles acquirent la Couronne du Martyre à ce ſaint Prélat. Cette ſeconde Jeſabel trouva des Evéques aſſez dévoüez pour le dégrader & le releguer. Ce fut dans une aſſemblée qu'ils tinrent à Châlon. Sa vengeance ne fut pas ſatisfaite d'une peine ſi légere : deux ans après elle le fit lapider par ſes ſatellites.

Quelques remords de conſcience ayant touché Thierry, il voulut prendre une femme légitime, & fit venir d'Eſpagne Hermenberge fille de Bertric Roi des Viſigoths, pour l'épouſer : mais Brunehaud empêcha par ſes artificieuſes ſuggeſtions, & par des maleſices, comme on le diſoit, qu'il ne conſommât le mariage. Elle l'obligea même de renvoyer cette Princeſſe, & de retenir injuſtement tout ce qu'elle lui avoit apporté en dot.

608. Les débordemens de cette Cour en étoient à tel point, que c'étoit ſe perdre que de ne les pas approuver. Néanmoins le ſaint Abbé Colomban, qui ne craignoit que Dieu ſeul, ne feignit point de conjurer le Roi Thierry, qu'il mît fin à ſes débauches par un légitime mariage, & refuſa la bénédiction à ſes bâtards, l'aſſurant hardiment que Dieu ne permettoit jamais que les enfans du péché regnaſſent. Cette liberté chrétienne choquoit trop les intérêts & les plaiſirs de Brunehaud ; elle ne ceſſa d'irriter ſon fils contre le Saint, juſqu'à tant qu'il l'eût fait tirer avec violence de ſon Monaſtere, & mettre hors de ſon Royaume. [Il ſe refugia auprès de Clotaire, qui le reçut avec une joye extrême, comme un gage que Dieu lui envoyoit de ſon aſſiſtance.]

609. Lorſque Brunehaud avoit été chaſſée de la Cour d'Auſtraſie, elle y avoit laiſſé une de ſes ſervantes, achetée à prix d'argent, elle ſe nommoit Bilechilde, fille fort ſage, & encore plus belle. Theodebert l'ayant épouſée, les bonnes graces de ce Roi la mirent dans la haine de Brunehaud. Il arriva que cette année elle mourut de quelque mauvais breuvage. On ne ſçait de quelle part il lui fut donné, ou de cette vieille jalouſe, ou de ſon mari qui étoit las d'elle, & en vouloit prendre une autre ; comme en effet, il épouſa auſſi-tôt Theodechilde qui étoit de même condition.

La plus commune opinion imputa la mort de Bilechilde à Brunehaud, auſſi-bien que la guerre qui ſe r'alluma bien-tôt après entre les deux freres. Theodebert, Prince ſtupide, & plus feroce que vaillant, la commença à ſon grand malheur ; ayant enlevé l'Alſace & les contrées de Suntgow & de Turgow à Thierry, il diſoit pour prétexte qu'il les

revendiquoit comme pieces du Royaume d'Auſtraſie. Elles en étoient en effet; mais Childebert les en avoit détachées par ſon teſtament, pour les joindre à celui de Bourgogne.

610. Les Seigneurs des deux Royaumes déſirant éteindre ce feu dans ſa naiſſance, porterent les deux freres à ſe trouver chacun avec dix mille hommes, à un Château ſitué ſur le Rhin, entre Saverne & Straſbourg, pour ſe remettre de leurs différends aux François, de l'un & de l'autre parti. Thierry y vint de bonne foi avec le nombre convenu; mais Theodebert y amena une grande armée & enveloppa ſon frere, de telle ſorte qu'il fut contraint pour ſortir de ce filet, de lui ceder les païs dont il étoit queſtion.

EMP. HERACLIUS élû par les troupes, fait mourir Phocas. R. 31. ans.

Au ſortir de-là, Thierry brûlant du deſir de vengeance, Brunehaud, pour enflamer davantage ſa colere, que l'affection du ſang eût pû retenir, continua de lui faire entendre que Theodebert n'étoit pas ſon frere. Thierry aveuglé par ſa paſſion, ſe perſuada facilement qu'elle diſoit vrai, & jura de le pourſuivre à mort ſans relâche. Dans ce deſſein, afin de n'avoir rien à dos, il s'accommoda avec Clotaire, & lui promit de lui rendre la Duché de Dentelen, pourvû qu'il ne ſe mêlât point de la querelle.

611. La fin de cette guerre déteſtable fut, que Thierry ayant vaincu ſon frere en deux batailles des plus ſanglantes, & les plus furieuſes qu'on ſe puiſſe imaginer; la premiere près de Toul, la ſeconde à Tolbiac, l'extermina avec toute ſa famille. Les uns diſent que les Ribarols, comme il s'étoit ſauvé à Cologne, lui couperent la tête, & la mirent au bout d'une pique, pour obtenir meilleure compoſition du vainqueur. Les autres, qu'il fut pris au-delà du Rhin, comme il penſoit ſe ſauver, & amené à Brunehaud, qui l'ayant premierement fait tondre, le maſſacra quelques jours après. Elle traita de même ſes deux fils Clovis & Merovée, dont elle écraſa le dernier contre une muraille. Il regna 16. ans, & en vécut 25.

CLOTAIRE II.
en une partie de Neuſtrie.
&
THIERRY
en Auſtraſie, Bourgogne, & partie de Neuſtrie.

612. CETTE guerre achevée, Clotaire ſuivant le traité, ſe mit en poſſeſſion du Duché de Dentelen: mais Thierry violent de ſon naturel, & devenu plus inſolent par la victoire, lui envoya dire qu'il retirât ſes garniſons, autrement qu'il inonderoit tous ſes pays de gens de guerre. Et de fait, Clotaire s'étant mocqué de ſes menaces, il faiſoit marcher toutes ſes forces de ce côté-là, quand une mort ſoudaine mit fin à tous ſes vaſtes deſſeins, & fit retirer ſes milices dans leurs Provinces.

Son frere avoit laiſſé une fille nommée Bertoaire; qui avoit environ douze ans; il lui prit fantaiſie de l'épouſer. Brunehaud s'efforça de l'en détourner, lui remontrant que c'étoit une choſe abominable de ſe marier avec ſa niéce. Sur cela il s'emporta furieuſement, juſqu'à lui reprocher qu'elle étoit donc une méchante femme & une mere dénaturée, qui l'avoit incité à tuer ſon frere & ſes neveux, de ſorte que ſi on ne l'eût retenu, il lui eût ſur l'heure paſſé ſon épée au travers du corps. Mais elle diſſimulant adroitement, prit ſon tems de lui faire donner du poiſon, qui lui cauſa une dyſſenterie dont il mourut, avec des douleurs fort violentes. Son regne fut de

17. ans, ſa vie de 26.

Il avoit ſix fils tous bâtards, Sigebert, Childebert, Corbe, Merovée, & deux autres dont on ignore le nom. Sigebert avoit onze ans, & Childebert dix. Il laiſſa l'Auſtraſie au premier, & la Bourgogne au ſecond.

CLOTAIRE
en Neuſtrie.

SIGEBERT
en Auſtraſie, âgé de 11. ans.

CHILDEBERT
en Bourgogne, âgé de 10. ans.

612. IL ſembloit bien à Brunehaud qu'elle regneroit encore ſous le nom de ſes arriere-petits fils, & pour cela elle en vouloit établir un Roi d'Auſtraſie, & l'autre Roi de Bourgogne, ſuivant le teſtament de leur pere. Mais les Seigneurs Auſtraſiens, entr'autres Arnulphe & Pepin, qui ne pouvoient plus ſouffrir cette abominable conduite, aimoient bien mieux ſe ſoûmettre à Clotaire, qui étoit fort diſſemblable à ſa méchante mere, & avoit beaucoup des vertus d'un bon Prince. Ceux de Bourgogne furent auſſi attirez dans la même conſpiration par leur Maire Varnaquier. Clotaire aſſûré de leurs ſuffrages, pouſſe avec ſes troupes dans l'Auſtraſie juſqu'à Andernac, qui eſt entre Bonne & Coblents; Brunehaud qui ne ſçavoit rien de ſon intelligence ſecrette avec les Auſtraſiens, l'envoye ſommer de ſortir des terres de ſon petit-fils; & 613. il fait réponſe, que la ſucceſſion de Thierry lui appartient, à l'excluſion des bâtards, & proteſte de s'en rapporter au jugement des Seigneurs de ces Royaumes. Alors elle commença à ſe défier de ce qui ſe paſſoit, ainſi elle réſolut de s'en remettre au ſort des armes, 613. plûtôt qu'à leur jugement. Elle fit donc monter Sigebert à cheval, qui aſſembla les peuples d'au-delà du Rhin, de même que Varnaquier, qui ne s'étoit pas déclaré, aſſembloit ceux de Bourgogne. Sigebert s'étoit avancé pour défendre les frontieres d'Auſtraſie, juſques dans la plaine de Châlons près de la riviere d'Aiſne. Là comme les armées étoient en contenance d'en venir aux mains, celle de Sigebert à un certain ſignal, au lieu de ſonner la charge, ſonne la retraite; Clotaire la pourſuit ſans la preſſer; mais entretient ſes intelligences avec les Chefs: de telle ſorte que lorſqu'elle ſe voit acculée ſur les bords de la Saone, elle lui livre Sigebert, & ſes freres Corbe & Merovée. Childebert ſe ſauva à courſe de cheval; on ne ſçait ce qu'il devint. Beau ſujet pour les Genéalogiſtes, qui voudront obliger quelque maiſon liberale de cette illuſtre origine.

Quand Clotaire eut ſes enfans en ſon pouvoir, il s'alla camper à Rionne ſur les rives de la Vigenne, qui ſe dégorge dans la Saone. Brunehaud s'étoit retirée avec Theudelaine, ſœur du Roi Thierry, dans le Château d'Urbe, au pays des Transjurains: elle y fut priſe auſſi-tôt, & amenée à Clotaire. Dès l'heure même qu'il la tint en ſa puiſſance, il fit égorger Sigebert & Corbe; Merovée, qui étoit ſon filleul, eut la vie ſauve; mais il fallut qu'il mourut au monde en prenant les Ordres ſacrez.

Cela fait, les François furent aſſemblez militairement, pour juger la miſerable Brunehaud. Clotaire lui-même ſe rendit ſon accuſateur, & repréſenta tous ſes crimes. Il lui en imputa même beaucoup plus qu'elle n'en avoit commis,

car il lui reprocha la mort de dix Rois,
613. dont néanmoins lui-même en avoit tout à l'heure tué deux, & sa mere pour le moins quatre. Tous crierent hautement qu'elle méritoit la mort, & les plus rigoureux tourmens : & ces voix du peuple François formerent son Arrêt. On lui fit souffrir la gêne trois jours durant, après on la promena sur un chameau dans tout le camp, puis on l'attacha à la queuë d'une cavale indomptée, qui lui cassa la tête par ses ruades ; & la traînant sur les cailloux & dans les halliers, la déchira en mille pieces. Les flâmes consumerent le reste de son miserable cadavre, & le vent se joüa de ses cendres. Terrible jugement que Dieu, le souverain des Rois, fit exécuter par les hommes.

CLOTAIRE II. dit LE GRAND,

Demeure seul Roi, âgé de 32. à 33. ans.

614. VOILA pour la seconde fois, toutes les portions de la France remises dans une même main, & sous la conduite d'un Prince que l'âge & la diverse fortune avoient rendu capable de regner. Mais Clotaire ne gouverna lui-même que la Neustrie, car l'Austrasie & la Bourgogne voulurent conserver le titre de Royaume, & leurs Officiers séparez : Varnaquier Maire de Bourgogne, & Radom d'Austrasie, les regirent comme Vicerois.

Il avoit donné la Charge de Patrice ou Gouverneur dans la Duché Transjurane, au Duc Herpin fort homme de bien, pour y établir l'ordre & la justice. Les Grands du païs qui craignoient que la reforme ne vint jusqu'à eux, le firent tuer par les habitans qu'ils mutinerent contre lui. Clotaire étant allé en Alsace tout exprès, punit ce crime par la mort de plusieurs des coupables. 614.

Le Patrice Aletée y avoit trempé avec le Comte Herpin & Lendemond Evêque de Sion ; il fut avec cela si impudent que d'envoyer tenter la Reine par ce mauvais Evêque, de se jetter entre ses bras avec les tresors du Royaume, voulant lui faire croire que Clotaire infailliblement mourroit cette année-là, & que lui qui étoit du sang Royal des Bourguignons, recouvreroit le Royaume de Bourgogne. La Reine triste & allarmée de cette fausse prophetie, rapporta la chose à son mari ; l'Evéque, pour éviter son courroux, se sauva au Monastere de Luxeu ; & eut assez de bonheur pour obtenir la grace, par l'intercession de l'Abbé Eustaise : mais Aletée mandé en Cour pour rendre compte de ses actions, ne se put justifier, & paya de sa tête.

Clotaire n'ayant plus d'ennemis, tourna tous ses soins à regler son Etat, & 6 4.15. & suiv. y remettre l'ordre & la justice que les guerres civiles en avoient bannies. Il retablit dans leurs biens tous ceux qui en avoient été injustement spoliez ; il abolit tous les impots qui avoient été faits sans le consentement du peuple François, par Brunehaud & Thierry, revoqua tous leurs dons excessifs, & reprit tout ce qui avoit été usurpé ou aliené de son domaine, grossissant la source de ses finances en même-tems qu'il déchargeoit ses peuples ; car il avoit appris par le malheur de Brunehaud, que les sujets abandonnent facilement le Prince qui les opprime.

Afin même d'avoir la paix au dehors, il remit aux Lombards le tribut de 12000. écus d'or qu'ils lui devoient,

moyennant trois années qu'ils lui en payerent comptant.

620. La Reine Beretrude, très-bonne & très-aimable Princeſſe, étant morte l'an 620. il épouſa Sichilde ; de laquelle il devint ſi jaloux, qu'il fit tuer un Seigneur nommé Boſon, qu'il s'imaginoit avoir trop d'intelligence avec elle. Son fils aîné, ſoit qu'il fût de Beretrude, ou d'une autre, avoit pour lors quelque douze ans. Il le mit ſous la conduite d'Arnulpe, ou Arnoul, Evêque de Metz, pour l'inſtruire aux bonnes lettres, & le former à la vertu.

622. ou 23. Le livre des geſtes de Dagobert nous conte qu'un jour ce jeune Prince chaſſant un cerf, & la bête s'étant lancée dans le lieu où étoient pour lors les reliques de ſaint Denys & de ſes compagnons, une vertu divine retint les chiens, de ſorte qu'ils ne purent jamais y entrer : que Dagobert à quelque tems de-là, ayant encouru l'indignation de ſon pere, parce qu'il avoit châtié les inſolences que commettoit en ſon endroit Sadrageſile Duc d'Aquitaine, qu'il lui avoit donné pour Intendant de ſon éducation, ſe reſſouvint bien à propos de ce miracle, & ſe ſauva au même lieu : qu'il y éprouva le même ſecours contre les gens que ſon pere envoyoit pour le tirer de-là : & qu'en reconnoiſſance de cette protection miraculeuſe, il leva les ſaints Corps de cette petite Chapelle, qui alors étoit mal ornée, & fort négligée, & leur bâtit une magnifique Egliſe & une belle Abbaye.

Cette narration, pour ne pas dire plus, eſt fort ſuſpecte de faux. [Auſſi-bien que ce qu'ils content que ce Sadrageſile ayant depuis été tué par ſes ennemis ; & ſes fils ne pourſuivant pas la vengeance de ſa mort, Dagobert les déclara indignes de la ſucceſſion paternelle qui étoit fort riche, & la donna à toute l'Abbaye de ſaint Denys.]

L'Auſtraſie plus expoſée aux nations Barbares que les autres parties de la France, avoit beſoin d'un Roi ſur les lieux : Clotaire donna ce Royaume à Dagobert ſous la conduite de Pepin le vieux, qui en étoit Maire du Palais, (les Modernes le nomment Pepin de Landen *) & d'Arnoul, depuis Evêque de Metz : mais il retint toutes les Ardennes & la Voſge qui en étoient, avec les villes d'Aquitaine, que les Rois d'Auſtraſie avoient poſſedées. Ces deux Miniſtres furent les ayeus du Roi Pepin le Bref ; Arnoul par Anſigiſe ſon fils, & Pepin, par Begghe ſa fille, qui fut femme d'Anſigiſe. Arnoul avoit été domeſtique, c'eſt-à-dire, Intendant des Maiſons Royales du Roi Thierry, & s'étoit marié avec Doda, dont il avoit eu deux fils, Clodulfe & Anſigiſe ; pluſieurs croyent que ce Martin qui fut aſſaſſiné par Ebroin, étoit fils du premier. [La vertu d'Arnoul étoit ſi univerſellement connuë, qu'après la mort de Papoul Evêque de Metz, la voix de tout le peuple, & le commandement du Roi, l'obligerent malgré qu'il en eût, à prendre la Mître, ſa femme y donna ſon conſentement, & prit le voile ſacré.]

* C'eſt un Bourg ſur les confins du Brabant & du Haſbain.

CLOTAIRE II.

En Neuſtrie & en Bourgogne.

DAGOBERT ſon fils,

En partie d'Auſtraſie, âgé de 15. ans.

DAGOBERT avoit quinze à ſeize ans lorſqu'il commença à regner. Tandis qu'il ſuivit les ſages conſeils

ſeils de Pepin & d'Arnoul, puis de Cunibert Evêque de Cologne, ſa vie fut un exemplaire de ſageſſe, de continence, & de juſtice; [& le Ciel le combla de tant de proſperitez, qu'il ſurpaſſa tous les Rois ſes predeceſſeurs, en grandeur & en réputation.]

624. *La Nation des Venedes & Sclavons, habitoit originairement la partie de la Sarmatie Européenne, qu'on nomme aujourd'hui la Pruſſe; d'où avec le tems elle s'épandit depuis la mer de Scythie, juſques ſur l'Elbe, & depuis l'Elbe juſqu'en Baviere & en Hongrie, même juſqu'en Grece, & occupa la Dalmatie & la Liburnie, qui de leur nom s'appellent encore aujourd'hui Eſclavonie. Il y avoit plus de trente peuples Sclavons. Ceux qui avoient occupé la Carinthie, la Carniole, & les autres pays ſur les bords du Danube, vivoient ſous la domination des Avarois, qui s'étoient logez dans les terres que les Lombards avoient délaiſſées quand ils paſſerent les Alpes. Les plus proches d'Italie obëiſſoient aux Lombards. Il y en avoit quelques-uns de libres. Ceux qui étoient ſous la ſujetion des Avarois, la trouvant dure & tyrannique, ſecouerent le joug, & choiſirent pour leur Roi un Marchand François, nommé Samon, natif de l'Evêché de Sens, qui trafiquoit en leur pays, & leur ſembla homme de bonne tête. On croit qu'il demeuroit en Carinthie: & que delà il étendit ſon Royaume juſqu'à l'Elbe, & aux confins de la Turinge.* [*Il renonça à la Religion Chrétienne, pour s'accommoder au goût de ſes nouveaux Sujets, & peut-être pour ſatisfaire le ſien, qui étoit fort ſenſuel, puiſqu'il épouſa douze femmes de cette nation, deſquelles il eut vingt & deux fils & quinze filles.*]

626. Il y avoit quatre ans que Dagobert regnoit quand il fut mandé par ſon pere, qui le maria avec Gomatrude, ſœur de Sichilde ſa femme. Les nôces s'en firent ſolemnellement au Palais de Clichy: mais la fête finit par un different entre le pere & le fils. Ce dernier vouloit r'avoir ce que ſon pere s'étoit retenu des appartenances des Rois d'Auſtraſie. L'affaire miſe en compromis devant douze Seigneurs François, le fils emporta ce qu'il demandoit, hormis les villes d'Aquitaine. [Quelque-tems après, Arnoul ſongeant toujours à la plus grande affaire, qui étoit celle de ſon ſalut, quitta la Cour & ſon Evêché pour ſe retirer dans la ſolitude, ſans pouvoir être retenu plus long-tems, ni par les inſtantes prieres du Roi Clotaire qui l'en ſupplioit à genoux, ni par les menaces de Dagobert qui feignoit de vouloir faire mourir ſon fils Anſigiſe, pour quelque crime qu'il lui impoſoit. Ainſi ayant diſtribué tous ſes meubles aux pauvres; & nommé Goeric-Albon - très ſaint perſonnage, pour ſon ſucceſſeur à l'Evêché, il ſe retira dans les forêts de la Voſge, avec le Moine Romain ou Romaric, & là il 627. acheva le reſte de ſa bienheureuſe vie.] Cunibert Evêque de Cologne, Prelat de grand merite, prit ſa place dans les conſeils auprès de Dagobert, & dans l'amitié de Pepin. Ni l'un ni l'autre néanmoins ne faiſoit rien d'important ſans en donner participation au Roi Clotaire.

Le 4. de Dagobert.

Varnaquier étoit mort, & ſon fils Godin avoit été tué par ordre du Roi, ſur une accuſation de crime de leze-Majeſté faite par la femme de ſon pere qu'il avoit épouſée, mais qu'il avoit été contraint de delaiſſer; parce qu'en ce tems-là, ſemblables inceſtes étoient punis de mort. Clotaire aſſembla les Etats de Bourgogne à Troyes, & leur demanda s'ils vouloient élire un autre Maire; mais ils firent réponſe qu'ils n'en deſiroient point d'autre que lui: &

depuis ils furent quelque tems ſans en avoir.

C'étoit un puiſſant peuple que celui des Saxons; il en comprenoit pluſieurs diverſement appellez, & avoit des Ducs dans chaque contrée. Ceux qui devoient tribut aux François, s'étoient ces années-ci revoltez contre eux. [Bertoald leur Duc, envoya defier Clotaire avec des paroles ſi inſolentes, que peu s'en falut qu'il ne fit aſſommer ſes Heraults. Son fils Dagobert, ſans attendre que ſon pere eût aſſemblé ſes forces, alla les attaquer avec celles d'Auſtraſie. Il fut maltraité dans un combat, & bleſſé d'un coup d'epée qui lui emportoit une partie de ſon armet, avec un peu de la peau de la tête & de ſes cheveux. On dit qu'en ayant envoyé un toupet tout ſanglant à ſon pere qui étoit à la chaſſe près des Ardennes, ce Roi ému par la nature, amaſſa en diligence tout ce qu'il put de troupes; & ayant paſſé le Rhin, chargea les Saxons campez ſur l'autre bord du Veſer, qu'il combattit, & tua Bertoald leur Duc, de ſa propre main: & qu'après, courant tout le pays, il n'en laiſſa pas un en vie, qui excedât la longueur de ſon épée. Toute cette narration ſent fort le Roman.]

Dans les Etats de Neuſtrie & de Bourgogne, qui ſe tenoient à Clichy-la-Garenne, entre Paris & ſaint Denys, il s'émut une grande querelle. Clotaire avoit un ſecond fils nommé Aribert. Ermenaire, Intendant de ſon Palais, ayant été tué par les gens d'Eghina, favory de ce Roi, le jeune Prince & ſon oncle Brunulfe, voulurent venger ſa mort. Les François ſe partagerent qui d'un côté, qui d'un autre: Eghina ſe campa avec ſes amis, ſur la côte de Montmercure ou Montmars, aujourd'hui Montmartre. Mais le Roi ayant commandé aux Bourguignons de charger le premier des deux partis qui branleroit, arrêta les plus échauffez, & leur fit poſer les armes.

Après qu'Adaloald Roi des Lombards, & fils du Roi Agilulfe, [& de Teudelinde de Baviere] eut été empoiſonné par ſes gens, Arioald *Duc de Turin, qui avoit épouſé ſa ſœur Gundeberge, fut élevé ſur le trône, par la conſideration de ſa femme: & néanmoins, ſur ce qu'elle fut accuſée de l'avoir voulu empoiſonner, pour épouſer Taſſin Duc de Toſcane, il la mit en priſon, & il l'y tenoit depuis trois ans. Le Roi Clotaire, dont elle étoit parente, en eut compaſſion, & chargea ſes Ambaſſadeurs d'en faire quelques reproches à ce méchant mary. L'un d'entr'eux ayant de ſon chef propoſé au Roi Lombard, qu'il ſeroit bon de rechercher le jugement de Dieu ſur une affaire ſi importante, [c'étoit à dire de remettre la connoiſſance de la verité, à un combat en champ clos. Arioald & les Seigneurs Lombards approuverent l'expedient.] Deux parens de Gundeberge fournirent un champion; qui ayant vaincu Adalulfe (ainſi s'appelloit l'accuſateur) rétablit l'honneur & la liberté de cette Princeſſe. Mais elle eut encore bien d'autres avantures.

On met en cette année, mais plus probablement en 631. la mort du fameux impoſteur & faux Prophéte Mahomet, dont l'abominable Religion, mais à mon avis, plus ancienne que lui, compoſée en partie du Judaïſme, en partie des rêveries de divers Heretiques qui s'étoient retirez en ces quartiers-là, & accommodé à la ſenſualité de la nature corrompuë, fut embraſſée par des méchans, & des voleurs qui ne connoiſſoient ni Dieu ni juſtice. La meilleure partie de notre hemiſphere a ſubi la tyrannie de cette Loi, & n'eut été la valeur des François, ces infideles ſe fuſ-

527.

628.

628.

*Charoald.

ſent ſouvent rendus maîtres de toute l'Eu-
581. *rope.*

*Son ere ou façon de compter les tems commence en l'année de l'*EGIRE *ou* RETRAITE *de Mahomet à la ville de Medine, qui arriva le 26. de Juillet de l'an 622. de* JESUS-CHRIST. *Mais il faut remarquer que les années en ſont lunaires, & ſeulement de 354. jours, là où celles des Chrétiens ſont ſolaires de 365. jours, ſans compter le Biſſexte.*

La mort du Roi Clotaire arriva l'an 528. dans quelqu'une de ſes maiſons près de Paris : on ne ſpecifie point laquelle. Il fut inhumé dans ſaint Vincent, maintenant ſaint Germain des Prez. Le cours de ſon regne en Neuſtrie, auſſi long que celui de ſa vie, à quatre mois près, dura quarante-quatre ans accomplis ; celui de toute la France, après la mort de Thierry, un peu plus de quatorze.

Devenu Monarque, il fut fort debonnaire & clement ; bien éloigné de la cruelle & brutale ferocité de ſes prédeceſſeurs : juſte, pieux, inſtruit dans les bonnes lettres, & liberal, principalement envers les Egliſes, & envers ceux qui profeſſoient la vie Monaſtique.

On ſçait le nom de ces deux femmes ; l'une s'appelloit Beretrude, l'autre Sichilde ; peut-être qu'il en avoit encore eu d'autres avant celles-là. Il laiſſa deux fils, Dagobert & Aribert ; on ne peut aſſurer de quelle mere, mais ſeulement qu'ils n'étoient pas d'un même lit.

Mœurs ou Coûtumes.

LES Rois ſe prenoient toûjours de la race regnante : trois conditions étoient requiſes pour les faire ; la naiſſance, (il n'importoit pas qu'elle fût legitime) la volonté du pere, & le conſentement des Grands ; la derniere ſuivoit preſque toûjours les deux autres. Après le regne de Clovis, comme je croi, on ajoûta à la ceremonie de les élever ſur le pavois, celle de les mettre ſur le Throne ou ſiege Royal, qui n'avoit ni bras ni doſſier ; car il faut qu'un Roi s'appuye & ſe ſoûtienne de lui-même. Les marques Royales étoient la chevelure longue & treſſée, la mante & la tunique de pourpre, & le diadême ou bandeau enrichi d'or, ou de deux rangs de perles, quelquefois entremêlées de pierres precieuſes. Ils le portoient toûjours ou ſur leurs cheveux, ou ſur un bonnet de diverſes formes à leur fantaiſie. 628.

Quand ils laiſſoient des enfans mineurs, s'ils n'avoient diſpoſé de leur partage, la Reine mere & les Grands en ordonnoient comme ils le jugeoient à propos, & avoient l'adminiſtration des affaires ; & l'éducation ou baillie des Rois mineurs. C'eſt pour cela que ces Seigneurs s'appelloient *Nourriciers* ; mais il y en avoit un entre les autres, qui portoit ce titre par preference.

Quand un Roi entreprenoit quelque expedition, les Seigneurs & tous les François levoient la main pour marque de l'aide qu'ils lui promettoient. La paix ſe pouvoit faire ſans eux, jamais la guerre. Dans les diſcordes civiles ils ſe rendoient les arbitres entre leurs Princes, & les obligeoient de s'accorder.

Le premier jour de Mars les Rois tenoient une aſſemblée en pleine campagne, & ſous des tentes, où ſouvent les milices étoient mandés. A cauſe du jour de ſa convocation, on l'appelloit *le Champ de Mars.* [Les François y venoient armez, approuvoient les propoſitions qui ſe mettoient en avant par le cliquetis de leurs armes, ou les rejettoient par un murmure de voix confuſes.] Les Rois y preſidoient & deliberoient avec *les Seigneurs*, des affaires de cette

année-là pour la paix & pour la guerre. Ces assemblées leur déferoient le commandement des armées, car il n'étoit pas necessairement attaché à leur personne, au moins jusques à Clovis. [Quand ils entroient dans une assemblée publique, ils saluoient les Evéques, les Seigneurs & le peuple, & étoient assis sur leur thrône, leurs Maires devant eux.] Ils avoient toûjours auprès de leur personne un certain nombre de Braves ou BARONS, qui les gardoient, & s'exposoient pour eux à toutes sortes de périls.

Les plus éminentes Charges du Royaume étoient celle-ci : le Préfet ou Maire du Palais ; les Grands l'élisoient, & le Roi le confirmoit : mais avant que de prendre possession de sa Charge, il faisoit serment [aux Evêques & aux Seigneurs, qu'il garderoit le droit également à tous. Chaque Royaume vouloit avoir le sien, & qui en fût natif, & y eût ses terres : car un Neustrien, par exemple, n'eût pas pû l'être en Austrasie.] Le grand Referendaire avoit le Sceau Royal, & sous lui plusieurs petits Referendaires, & aussi quantité d'Expéditionnaires, que l'on nommoit *Chancelliers*, parce qu'ils travailloient dans l'enclos des Chanceaux. Le grand Apocrisiaire étoit le Chef des Prêtres & Clercs de la Cour ; dans la seconde race on le nomma Archichapelain. Le Comte du Palais y rendoit justice. Le Chambrier * donnoit les ordres dans la chambre du Roi. Le Comte d'étable avoit soin des écuries ; & peut-être de l'équipage. Je ne sçai s'il y avoit dèslors un Prévôt de la table, ou grand Sénéchal, comme il y en eut depuis sous Pepin le Bref. Les enfans des Seigneurs étoient élevez dans la maison du Roi ou des grands Officiers, dans tous les nobles exercices, beaucoup plus honorablement que les Pages ne le sont aujourd'hui.

* *Cubicularius.*

Le revenu des Rois consistoit en terres ou domaines, en présens que tous les François leur faisoient librement dans le Champ de Mars, & en impôts, qui se prenoient sur les Gaulois seulement ; car il étoit odieux d'en prendre sur les François. On les levoit, quelques-uns en argent, quelques autres en denrées. Quand on fit l'arpentage ou division des terres, les Rois en eurent pour leur portion quantité des plus belles, principalement aux environs des grandes villes, [& quelques autres moindres. Ils donnoient celles-ci à vie à qui il leur plaisoit, mais ceux qu'ils honoroient de ces graces, ne pouvoient pas marier leurs filles sans leur permission. [Ils faisoient leur séjour & avoient des Palais dans les plus agréables, principalement au bord des grandes forêts ; car ils aimoient la chasse, & en faisoient une générale tous les automnes.

Dans toutes ces terres qu'ils appelloient *Villæ Fiscales*, * ils y avoient des esclaves ou serviteurs, qui se nommoient *Fiscalins*, & celui qui leur commandoit, *Domestique*. On y amassoit les provisions de bleds, de vins, de fourrages, de chairs, specialement de venaison & de porc. Entre les Seigneurs, ils en choisissoient quelques-uns pour manger à leur table ; c'étoit un degré pour les plus grands emplois. Ils ne prenoient que la qualité d'*Illustre* * qui leur étoit commune avec les Grands du Royaume. On leur donnoit celle de *Dominus*, qui étoit ordinaire à toutes les personnes considerables ; celle de *très-glorieux*, de *très pieux*, de *très-clement*, de *précellentissime*, de *fils de l'Eglise Catholique*. On traitoit les Reines de *très-clementes*, de *très-pieuses*. Les

* *Regiæ.*

* *Vir Inluster.*

Rois mettoient leur nom après celui de tous les Evêques, quand ils leur écrivoient. Au contraire le Pape Gregoire I. & l'Empereur Maurice prépoſoient le leur à celui des Rois. Gregoire II. n'en uſa pas de même. Les Papes & les Conciles quelquefois les appelloient leurs fils, & quelquefois les fils de l'Egliſe Catholique. Leurs enfans mâles en leur bas-âge étoient nommez *Damoiſeaux*; * & à leur naiſſance on donnoit la liberté à quelques Fiſcalins dans toutes les terres ou châteaux du Roi leur pere.

* *Domicilli.*

Ils prenoient ſouvent des femmes de bas lieu, & de condition ſervile, à qui ils ne donnoient le titre de *Reine*, qu'après en avoir eu des enfans, encore n'étoit-ce pas toûjours; les filles de Roi le portoient dès l'heure même qu'ils les épouſoient. Elles avoient leurs doüaires en terres, des poſſeſſions en propre, dont leurs parens heritoient; leur part aux meubles, & de grands Officiers tout de même que les Rois. Souvent les fils de France, avant que regner, s'appelloient Rois, & les filles Reines: auſſi ne les marioient-ils preſque jamais qu'à des Rois.

Il n'y avoit que deux conditions d'hommes, les libres ou ingenus, & les ſerfs. Parmi les libres il y avoit des Nobles qui l'étoient par le ſang, & par l'antiquité, non pas par les exemptions; & entre ces Nobles les Grands *optimates*. Je croi que ce qu'ils appelloient *perſonnes majeures*, étoient les Nobles, & les *mineures* ceux qui ne l'étoient pas.

On ne ſçavoit ce que c'étoit que gens de robbe; tous les François faiſoient profeſſion de porter les armes. La juſtice ſe rendoit par les gens armez, leur hache & bouclier pendus à un poteau au milieu du MALLE. * Dans la maiſon du Roi c'étoit le Comte du Palais qui l'adminiſtroit; quelquefois le Roi même y tenoit le Siége avec les Evêques & les Grands, & connoiſſoit des cauſes majeures, prononçant lui-même la Sentence. Dans les Villages c'étoient les Centeniers: dans les Citez les Comtes & les Ducs qui jugeoient ſans plaidoyers & ſans écritures. On les appelloit d'un terme général *Juges & Senieurs*. Les Rois leur donnoient ces Charges à tems, & ſouvent les continuoient pour de l'argent. Quelquefois ils accordoient au peuple le pouvoir de les élire, & peut-être que c'étoit ſon droit. Il n'y avoit point de degrez de Juriſdicton, tous jugeoient ſans appel, parce qu'ils ne connoiſſoient que des choſes proportionnées à leur degré. Il eſt vrai que les parties avoient la voye de porter leurs plaintes au Roi, s'ils croyoient qu'ils n'euſſent pas été jugez ſelon la Loi: mais s'ils ſe plaignoient à tort, ils étoient condamnez, les perſonnes de qualité à des amendes pecuniaires, les autres au foüet. Les Comtes & les Ducs avoient des *Viguiers* ou Lieutenans Généraux qui rendoient juſtice en leur abſence, & pluſieurs petits Viguiers qui la rendoient à la Campagne. Ils avoient des Aſſeſſeurs qu'on nommoit *Rachinbourgs*. Ils tenoient le Siége toutes les huitaines, ou toutes les quinzaines, ſelon la multitude des affaires. Mais les Ducs tenoient de grandes aſſiſes de tems en tems, où les Evêques de la Province étoient obligez de ſe trouver. Il y avoit auſſi une eſpéce de Commiſſaires ou envoyez, les uns Royaux, les autres des Ducs, qui faiſoient la viſite par les Provinces. Dans leurs procedures & actes publics, ils comptoient les termes par nuits. Comme les Gaulois ſe gouvernoient ſelon le droit Romain, il falloit qu'ils euſſent

* *Le lieu où l'on rendoit juſtice.*

des Juges qui l'entendiſſent, & les François pouvoient le ſuivre, au moins dans pluſieurs de leurs contrats : car la Loy Salique n'étoit pas aſſez étenduë pour regler toutes les affaires.

Les mêmes Comtes & Ducs qui jugeoient les François les menoient à la guerre. Il n'y avoit point d'autres troupes que les milices, [qui étoient fort reglées quand les Rois étoient puiſſans, mais inſolentes & pillardes quand ils ſe trouvoient foibles, & le Royaume troublé par des guerres civiles.] On commandoit celles des plus prochaines Provinces, ou de telles autres que l'on vouloit. Ceux qui y manquoient, étoient condamnez à l'amende. On donnoit des lettres de diſpenſe de ſervice à ceux que la vieilleſſe rendoit incapable de ſervir. Ces troupes trouvoient dans les Provinces, & particulierement ſur les frontieres, des magaſins de vivres & de fourrages : mais, comme je croi, elles n'avoient point de ſolde que le butin, qui ſe rapportoit en commun, & ſe partageoit. [Leur plus riche proye étoit une multitude d'eſclaves ; & ils en faiſoient non-ſeulement en tems de guerre, & dans le pays ennemi, mais auſſi en paix, & ſur les terres des voiſins, les vendant inhumainement à des Etrangers, & même à des Infidéles. L'Egliſe dépenſoit la plus grande partie de ſes biens à les racheter.]

Ils mettoient en ſervitude ceux qu'ils avoient pris en guerre ; comme auſſi les ôtages qu'on leur avoit donnez, ſi on leur manquoit de foi.

Les Grands accuſez de crime, étoient jugez militairement par leurs pareils : l'exécution ſe faiſoit à coups d'épée ou de hache d'armes, quelquefois par des Ducs & des Comtes. Bien ſouvent les Rois n'attendoient point le jugement ; leur colere ou l'avidité de la confiſcation faiſoit marcher la mort devant la ſentence. [Et ils étoient ſi ſanguinaires, qu'ils prenoient plaiſir à les faire hacher en pieces dans leur Palais, même juſqu'à la porte de leur cabinet ; & bien ſouvent ayant promis de leur pardonner, ils donnoient ordre ſecretement de les expédier. Si bien que leur foi étoit un piege, & leur Palais une boucherie.] Pour les gens de moindre étoffe, on les étendoit par terre ſur un pieu, & là on les faiſoit étrangler, ou fuſtiger. En quelques lieux on les pendoit à une potence, ou on les branchoit à des arbres. Pour de moindres crimes on les condamnoit à tourner la meule, à bêcher la vigne, à foüir aux carrieres ; quelquefois on les flétriſſoit d'un fer chaud. Quand un homme étoit accuſé de crime d'Etat, on l'arrêtoit par la manche, on le dépoüilloit de ſa ceinture militaire & de ſes habits, & on le revêtoit de haillons. Entre particuliers, ils pouvoient pourſuivre leurs reparations par les armes, & ſe faiſoient juſtice eux-mêmes, d'où s'enſuivoient de grandes tueries, ſi le Roi n'y mettoit la main. Les meurtres ſe rachetoient pour de l'argent, & la punition des crimes (horſmis des crimes d'Etat) étoit pécuniaire & determinée pour la Loy. Il falloit que toute la parenté la payât, ſi le coupable n'y ſuffiſoit pas. Quand les parties manquoient de preuves pour un fait, ils en venoient au combat, ou par eux-mêmes, ou par des champions qu'ils préſentoient en leur place ; ils appelloient cela le jugement de Dieu. L'épreuve par le cuivre ou par le fer chaud, celle par l'eau boüillante ou froide, & celle encore de ſe préſenter devant la croix, étoit en uſage même de l'aveu des Evêques. Ceux qui avoient querelle, ſe donnoient pour ſûreté & caution de leur parole,

des ſermens publics qu'ils faiſoient ſur les Châſſes, ou ſur les Tombeaux des Saints. C'étoit auſſi un moyen de ſe purger de quelque crime en juſtice : & l'accuſé en certains cas, comme d'adultere & autres, quand ils n'étoient pas bien prouvez, étoit reçû à faire jurer certain nombre de ſes amis, hommes ou femmes ſelon leur ſexe.

Pour les mariages, ils ſe donnoient la liberté de repudier leurs femmes, quand ils ne les pouvoient ſouffrir : les Rois en avoient quelquefois pluſieurs en même-tems, & les degrez de parenté ne les empêchoient point de ſatisfaire leurs deſirs. Quand il leur plaiſoit les enfans de leurs maîtreſſes leur ſuccedoient comme les légitimes : [mais avec le tems cette coûtume fut condamnée par les gens de bien, comme contraire à la Loi divine & à l'honnêteté publique, & n'eût plus de lieu.]

Ils faiſoient de la monnoye d'or, de celui qu'ils trouvoient dans leurs pays, & la battoient ordinairement à bien plus haut titre que les Rois Viſigoths, marque de l'excellence de leur Royauté par deſſus les autres. Les payemens ſe faiſoient autant en or & en argent non monnoyé que monnoyé. Mais ailleurs nous expliquerons plus amplement les mœurs & les coûtumes de cette nation, & tous les ordres qu'elle tenoit dans la juſtice, dans la guerre, & dans le gouvernement.

La langue naturelle des François étoit la Tudeſque ou Germanique : les Auſtraſiens, au moins les plus proches du Rhin, la garderent toûjours, & la gardent encore, mais fort alterée. Les plus éloignez en deçà, & les Neuſtriens la quitterent peu à peu, pour prendre celle du peuple Gaulois qui étoit la *Romanique* ou *Romance*, autrement appellée la *Latine ruſtique.* ; qui s'eſt engendrée de la roüille & de la corruption de la langue Romaine ou Latine, qu'on a torduë & contournée ſelon le genie de la nation, & ſelon les idiomes de diverſes Provinces, tant pour l'inflexion, & pour la ſignification des mots, que pour l'air & pour la phraſe.

EGLISE du 6. ſiécle.

NONOBSTANT la converſion de Clovis, & tous les ſoins du beſigele des Prélats, qui avec l'autorité des Rois faiſoient abattre les temples & les autels des Idoles : il y avoit encore un grand nombre de Payens, particulierement entre les François, & même des principaux. Et quant à ceux qui furent convertis, on eut bien de la peine à les guérir des anciennes ſuperſtitions. Ils réveroient encore les lieux où les Gentils avoient adoré, & retenoient toûjours quelques reſtes des cérémonies, des fêtes, des augures, & des ſortileges du Paganiſme, qu'ils mêloient dans les exercices de la Religion Chrétienne.

Depuis le Baptême de Clovis, l'Egliſe Gallicane non-ſeulement joüit en toute liberté des biens que les Gaulois lui avoient donnez : mais encore en acquit de bien plus grands par la liberalité des François. [Les Rois firent de riches donations & aux Egliſes Epiſcopales, & aux Monaſteres. Ils en fonderent un grand nombre, & ils entretenoient à leurs dépens tous les Moines qui étoient en reputation de pieté ſinguliere, les viſitoient, les appelloient à la Cour, & témoignoient avoir une extréme confiance en leurs prieres ; ils aſſiſtoient même quelquefois à leurs obſeques, allant à pied au convoy comme des perſonnes pieuſes. Ils révéroient ſi fort les Evêques, particulierement

ceux qui avoient de la pieté, qu'ils ne refuſoient preſque rien à leur recommandation, & qu'ils leur faiſoient ordinairement tenir les enfans ſur les Fonts de Baptéme; de ſorte que ces Prélats étoient tout à la fois & les Miniſtres du Sacrement, & les parreins. Ils ne permettoient pas néanmoins que leurs ſerviteurs ou *Meneſtrels* * ſe fiſſent Moines ou Clercs ſans leur permiſſion. Et comme ils avoient donné des terres de leurs fiefs pour la fondation de quelques Monaſteres, ils croyoient avoir la liberté d'en conceder quelquefois la joüiſſance à des perſonnes laïques, toutefois avec l'approbation des Evêques, qui ſans doute n'en previrent pas les conſequences.

* *Miniſteriales.*

Les richeſſes exceſſives de l'Egliſe firent envie aux ambitieux & aux avares. Pour les poſſeder, ils ſe mirent à briguer les Evéchez, qu'ils n'euſſent pas deſirez s'il n'y eût eu que du travail & de la peine. Les Grands de la Cour renonçoient aux plus nobles emplois pour une Mitre, parce qu'ils y trouvoient l'honneur, l'autorité, les richeſſes & l'aſſûrance contre les diſgraces. Il ne fut plus beſoin de défendre qu'on élût les laïques malgré eux, mais qu'on ne les élût pas quand ils briguoient de l'être. On n'en éliſoit gueres que de race Noble; & les élections ſe faiſoient toujours par la permiſſion des Rois, jamais contre leur volonté. Souvent ils les forçoient par leurs ordres abſolus, ou les prévenoient par des recommandations qui tenoient lieu de commandement. Les Evêques voyoient bien que c'étoit violer les Canons: mais la crainte d'attirer de plus grands deſordres, l'interêt, la complaiſance, leur fermoient la bouche. Le ſeul Leontius de Bourdeaux eut la hardieſſe d'aſſembler un Concile à Saintes, pour deſtituer un Emerius jeune adoleſcent, qui avoit été nommé Evêque de cette ville-là par Clotaire premier; mais le Roi Cherebert ſon fils recut fort mal celui qui avoit été mis en ſa place, & le fit traîner en éxil dans un chariot plein d'épines.

Ces indignes choix, & ces intruſions produiſirent une infinité de deſordres, une ſimonie publique, qui ſe répandit des chefs dans les membres; la nonréſidence des Evêques: leur attachement perpetuel à la Cour: le dégoût des vertus Chrétiennes, & des fonctions de leur miniſtere: l'amour des vanitez & des choſes du monde, qui les jettoit dans tous les divertiſſemens, & dans les emplois des ſéculiers, comme les feſtins, les habits ſomptueux, la chaſſe, le jeu & les armes. Enſuite vint le mépris des peuples pour ces faux Paſteurs qui étoient entrez par la fenêtre, & ce mépris dans les guerres civiles, cauſa une licence effroyable d'envahir tous les biens de l'Egliſe, comme ſi on les eut pris ſur des gens indignes, & pour corriger leurs excez en leur ôtant le ſuperflu.

On ne peut pas nier qu'il n'y en eût d'extrêmement déreglez: entr'autres, Salonius d'Embrun, & Sagittaire de Gap, qui ſe mêloient dans toutes ſortes de divorces & de querelles, & qu'on devoit nommer des bandits plûtôt que des Evêques; Gilles de Rheims, perfide & factieux boute-feu des guerres civiles, Saffarac Evêque de Paris, & Contumelioſus de Riez, tous deux, ce me ſemble, coupables d'impureté, & dépoſez pour ce crime; & ce Cautin dont Gregoire de Tours raconte d'horribles méchancetez.

Mais en recompenſe il y en eut un très-grand nombre, qui ayant édifié leur troupeau par une ſage & religieuſe conduite

conduite, ont laiſſé leur nom en vénération à tous les fideles. Au commencement de ce ſiécle floriſſoient encore Remy de Reims & Vaaſt d'Arras, que j'ai déja marqué dans l'autre ; Gildard de Roüen, Aquilin d'Evreux, Conteſt de Bayeux, Melaine de Rennes, Avite de Vienne, Ceſarius d'Arles & Venne * de Verdun. Un peu plus en deçà Ageric ou Agroy de la même ville, Lubin de Chartres, Fermin d'Uzez, & Macute ou Malo, premier Evêque de Quidalet. Cette ville ayant été ruïnée, l'Evêché en a été transferé dans une autre qui a été bâtie de ſes rüines, & porte le nom de ce ſaint Prélat. Vers le milieu de ce même ſiécle, vivoient Nicetius de Treves ; Paul de Leon en Bretagne, Felix de Nantes, Aubin d'Angers, Lauto ou Lo de Coûtances, Medard de Noyon, Saulge d'Alby, [Fortunat de Poitiers, il étoit Italien de naiſſance ; Edme de Bordeaux, Pretextat de Roüen,] & Germain de Paris. Ce dernier mourut l'an 579. & fut enterré en l'Egliſe de ſaint Vincent, qu'on nommoit auſſi Sainte-Croix, & qui s'appelle aujourd'hui ſaint Germain des Prez. Et ſur la fin vivoient Gregoire de Tours, qui nous a écrit l'Hiſtoire des François, juſqu'à un an ou deux près de ſa mort. Elle arriva, comme je croi, l'an 595. Sulpice de Bourges, qu'ils ſurnommerent le Severe, pour ſe diſtinguer du Debonnaire, qui depuis tint le même Evêché, ſaint Gal de Clermont, Mileard ou Millard de Séez ; * Arigle de Nevers, Samſon de Dol, [Kilian de Wirtſbourg, & Robert de Vormes. Kilian Moine Hibernois, prêcha la Foi dans la France orientale avec tant de ſuccez, qu'il en convertit le Duc nommé Goſbert, & à ſon exemple tout le pays. Le Pape Conon le fit Evêque : mais trois ans après, comme il preſſoit Goſbert de quitter la femme de ſon frere qu'il avoit épouſée avant ſon Baptême, la méchante le fit aſſaſſiner ſecretement. Robert ayant été fort perſecuté, & chaſſé de ſon Evêché de Vormes par Berquier Comte de cette ville-là, paſſa en Baviere avec douze Prêtres, & y prêcha l'Evangile ſi efficacement qu'il en convertit le Duc, il s'appelloit Theudon, & enſuite la plûpart de ſes ſujets, & y établit un ſiege Epiſcopal à Salſbourg, dont il fut le premier Evêque.]

* En Latin *Videnus.*

* *Agricola.*

Entre les perſonnes les plus ſaintes dans la vie Monaſtique, on voit la Reine Radegonde, Inſtitutrice du Monaſtere de Sainte Croix de Poitiers, & Glodeſinde ou Gloſine, qui le fut de celui qui porte ſon nom à Mets, elle étoit fille du Duc Guintrion. Entre les hommes, Maur diſciple de S. Benoît, qui vint demeurer en France vers l'an 540. & y apporta ſa Regle. Avec le tems elle s'y provigna ſi fort, qu'elle abolit, s'il faut ainſi dire, toutes les autres. Du nombre de ceux qui ſe retirerent dans la ſolitude, Cloud ou Clodoald vivoit dans le Diocèſe de Paris, Leufroy en celui d'Evreux, Calais * en celui du Mans, l'Hermite Victor en celui de Troyes, Celerin en celui de Seez, Cibard * en Perigord, Leonard dans le Limoſin & Senoc en Poitou. [Il y eut pluſieurs autres reclus ou hermites en divers endroits, ainſi qu'on le voit dans Gregoire de Tours. Parmi eux eſt fort remarquable Hoſpitius, qui s'étoit chargé de chaînes, & enfermé dans une tour auprès de Nice pour faire penitence.]

* *Carile-fus.*

* *Eparchius.*

L'Egliſe de Rome avoit dans la Gaule, comme en pluſieurs autres pays, un certain revenu en terres, qu'elle appelloit ſon patrimoine ; & les Papes y tenoient un Vicaire, qui ne manquoit pas de faire valoir leur puiſſance ſur les au-

tres Evêques, pour faire valoir ſa commiſſion. C'étoit l'Archevêque d'Arles, auquel ayant ôté preſque tous les droits & toute l'autorité qu'il prétendoit, tant par l'Antiquité de ſon Egliſe établie par S. Trophime diſciple des Apôtres, que par la prééminence de ſa ville, que l'Empereur Honorius avoit fait la capitale des ſept Provinces : ils s'aviſerent, de peur qu'il ne formât un grand Siége, de lui donner leur Vicariat dans les Gaules. Et ainſi il tenoit d'eux à titre de precaire, ce qu'il eut pû tenir de ſon chef; & cette ſuperiorité que ſon ſiége lui donnoit ſur les ſept Provinces, fut abſorbée par celle qu'ils lui donnerent ſur toutes les dix-ſept.

D'ailleurs, ils recevoient favorablement tous ceux qui appelloient à Rome. Leon I. rétablit Chelidonius de Beſançon, quoique dépoſé par Hilaire d'Arles ſon Vicaire ; & Agapet remit Contumelioſus, que Jean II. ſon prédeceſſeur avoit crû fort criminel.

Comme ils avoient droit en qualité de Chefs de l'Egliſe Univerſelle, de faire obſerver les Canons & les anciennes coûtumes, quand on deſiroit quelque prérogative ou quelque licence, on s'adreſſoit à eux : ſi bien qu'on les accoûtuma peu à peu à donner ces nouvelles graces, même dans des choſes de néant ; puis enfin à diſpenſer des Canons. Le Pape ſaint Gregoire I. entr'autres, en donna à pluſieurs Egliſes ; ce qui porta les autres à lui en demander, & même à ſuppoſer quelquefois que ſes prédeceſſeurs leur en avoient déja accordé de pareilles.

La queſtion des Images faiſoit du bruit en France dès le tems de ce Pape. Car il reprit Serein Evêque de Marſeille, de les avoir briſées ; & néanmoins il loüa fort ſon zele d'avoir empêché le peuple de les adorer, parce qu'elles peuvent ſervir comme de livre & d'inſtruction aux ſimples, mais non pas être l'objet d'un culte divin.

Nous remarquons en ce ſiécle près de quarante Conciles. [Les Rois les convoquoient ou les permettoient, & les confirmoient par leurs Edits, les Prélats le requerant ainſi, afin que la puiſſance ſéculiere leur aidât à mettre à execution les decrets qu'ils faiſoient touchant la diſcipline. Pour la même raiſon les Maires du Palais y ſouſcrivoient.] Je coterai ſeulement ceux dont nous avons les Canons ou les Actes. Le I. d'Orleans dont nous avons déja parlé, fut aſſemblé en 511. ſous le regne de Clovis : le II. en 533. pour abolir les reſtes de l'Idolâtrie : le III. en 538. le IV. en 541. & le V. en 549. Ces quatre ſous le regne & de l'autorité de Childebert I. lequel en fit encore aſſembler un à Arles, (c'eſt le VIe.) l'an 554. Il s'en tint deux ſous le regne de Sigiſmond Roi de Bourgogne, celui d'Epaone près de ſaint Maurice en Chablais l'an 517. & le I. de Lyon en la même année ; ce dernier au ſujet d'Eſtienne ſon Intendant, qui avoit épouſé Palladia ſa couſine germaine, & étoit ſoûtenu par ce Prince dans ſon inceſte. Il en fut convoqué deux à Arles ; ſçavoir, celui qu'on nomme le IV. en l'an 524. du conſentement de Theodoric Roi des Oſtrogoths, à qui la Provence obéïſſoit alors, & le V. ci-deſſus remarqué ſous le regne de Childebert. Il s'en aſſembla trois dans les terres d'Atalaric Roi d'Italie : celui de Carpentras en 527. dont il ne reſte qu'un Canon : le II. d'Orange deux ans après ; & le II. de Vaiſon de la même année. Il y en eut deux en la ville d'Auvergne (c'eſt Clermont) le premier du conſentement du Roi Theodebert en 535. & le II. de

ſon fils Theodebalde en 549. Quatre à Paris; ſçavoir, le II. l'an 555. le III. l'an 557. le IV. l'an 575. & le V. l'an 615. Le ſecond & le troiſiéme furent convoquez par l'ordre du Roi Childebert, & le premier de ces deux pour revoir le procez de l'Evêque Saffaracus, qui avoit été condamné & dépoſé (la Sentence y fut confirmée;) l'autre pour faire des Canons touchant la diſcipline. Le IV. ſe tint du conſentement de Chilperic premier pour reprimer l'attentat de Gilles, Metropolitain de Reims, qui avoit ordonné un Promotus Evêque dans la ville de Châteaudun, quoiqu'elle dépendît de l'Evêché de Chartres, & qu'il n'y eût jamais eu de ſiege Epiſcopal. Le cinquiéme fut convoqué par les ordres de Clotaire II. pour la reformation des abus. Je ne parle point de celui de l'an 577. qui fut tenu dans ſainte Genevieve de Paris, où Prétextat de Roüen fut condamné, s'étant par une credule & foible condeſcendance, laiſſé induire à confeſſer des crimes qu'il ne devoit avoir commis ni avoüez. Celui de Valence en l'an 584. confirma toutes les donations que le Roi Gontran, ſa femme & ſes filles avoient faites à l'Egliſe. Il y en eut trois à Lyon: le I. ſous Sigiſmond, marqué ci-deſſus, le II. en 567. & le III. en 583. Deux à Maſçon, le premier l'an 581. le ſecond en 585. tous ces quatre par l'autorité du Roi Gontran. Un à Tours l'an 567. ſous le regne de Cherebert, lequel ordonna pluſieurs choſes, & confirma la Congregation Religieuſe des filles, inſtituée par ſainte Radegonde. Un à Auxerre l'an 578. où il n'aſſiſta que l'Evêque de la ville (il ſe nommoit Aunaquaire) avec ſes Abbez & ſes Prêtres. Le Roi Recarede en fit convoquer un à Narbonne l'an 589. Clotaire II. un à Metz l'an 590. & un à Paris qui fut le V. l'an 615. comme nous avons dit. Dans celui de Metz, Gilles Evêque de Reims, fut condamné pour crime de leze-Majeſté, dépoſé & relegué à Straſbourg.

De tous ces Conciles il n'y eut que le ſecond d'Orange, qui parla de dogmes, ayant traité à fonds les queſtions de la grace, ſuivant les ſentimens de ſaint Auguſtin, & ceux du ſaint Siege. Les autres travaillerent pour le jugement de quelques différends particuliers, ou pour la diſcipline, principalement touchant les choſes que nous avons déja remarquées. La loi de l'abregé ne permet que d'en cotter quelques articles des plus néceſſaires.

On apprend par la lecture de ces Conciles, qu'il y avoit grande multitude de Lepreux & de Juifs en France; (peut-être que les Juifs y avoient apporté & épandu la lepre.) Que les Evêques prenoient ſoin de nourrir les premiers, & qu'ils défendoient aux Chrétiens toutes ſortes de communion avec les autres.

L'Egliſe avoit un ſoin particulier des pauvres, des veuves & des orphelins; les premiers étant comme de ſa famille & les autres ſous ſa protection: de ſorte qu'elle prenoit leur fait & cauſe devant les Juges, & ils ne prononçoient jamais ſur leurs affaires ſans en donner avis à l'Evêque.

Dans ſes jugemens elle ſuivoit l'ordre établi par la Loi Romaine ou Droit écrit. Les Canons touchant les degrez prohibez, étoient différens ſelon les divers pays. Du commencement, dans quelques Egliſes, ils défendoient ſeulement d'épouſer les deux ſœurs ou les deux freres; mais le Concile d'Agde, le III. d'Orléans & autres ſuivans, étendirent ces défenſes à la niece, à la tante, à la veuve du frere, & à celle de l'oncle, à la

ſœur de ſa femme, aux couſins & couſines germaines.

Il y avoit des aſiles dans les plus célébres Egliſes, dont les Evêques conſervoient la ſûreté de tout leur pouvoir. Leur interceſſion obtenoit ſouvent la grace des plus criminels : & eux-mêmes dans quelques fautes qu'ils fuſſent tombez, en étoient preſque toujours quittes pour la degradation & le banniſſement, leurs confreres impetrant facilement des Rois, qu'ils leur donnaſſent la vie.

Saint Auguſtin avoit commencé de porter les fidéles à donner la dixme de leurs biens pour la nourriture des pauvres, ſe fondant ſur ce principe, que les Chrétiens étoient obligez à une plus grande perfection que les Juifs, qui l'avoient bien donnée aux Levites. Les Prelats du II. Concile de Tours exhorterent le peuple de la payer à Dieu, ſuivant l'exemple du Patriarche Abraham. Le II. de Mâcon l'ordonna comme étant un droit établi dans l'ancien Teſtament, & qu'il aſſûroit avoir été obſervé fort long-tems par les Chrétiens. Les Seigneurs temporels á qui les dimes appartenoient primitivement, en donnerent beaucoup aux Monaſteres, peu aux Evêques & aux Curez, auſquels néanmoins elles devroient appartenir, en cas qu'elles fuſſent de droit divin.

Il y avoit peu de Fêtes qu'on chommât dans toutes les Egliſes, hormis Noël, Pâques & la Pentecôte. Les plus nobles du Dioceſe étoient obligez de venir les célebrer dans la cité Epiſcopale ; les Curez de la campagne tout de même, comme auſſi de ſe rendre au Synode qui ſe tenoit tous les ans à certain tems. Le Roi ſolemniſoit ces Fêtes en telle Cité qu'il lui plaiſoit : & les Evêques briguoient ambitieuſement à qui auroit cet honneur pour ſon Egliſe. Depuis, l'ordre étant renverſé, & les charmes du monde étant plus forts pour attirer les Prélats à la Cour, que ne l'étoient les devoirs du Chriſtianiſme pour attirer la Cour à l'Egliſe, les Rois paſſoient ces Fêtes dans leurs Palais ; & les Evêques quittant leur troupeau, s'y rendoient en plus grand nombre qu'on ne vouloit.

Il n'étoit point permis de faire de nouvelles cellules ou hermitages, ni de nouvelles congrégations de Moines, ſans le congé de l'Evêque. L'Abbé ne devoit point courir, ni s'éloigner de ſon Monaſtere. Quand il tomboit en faute, l'Evêque le pouvoit deſtituer, & lui donner un ſucceſſeur : & s'il étoit rebelle, on ne l'admettoit point à la Communion. Ce n'étoit plus la ſeule honte qui retenoit dans les Monaſteres, les perſonnes qui s'y étoient voüées à Dieu, l'Egliſe les forçoit de demeurer par toutes les ſortes de peines qui étoient en ſon pouvoir.

[Les premiers Rois exigerent des Egliſes de certains droits pour leurs terres : mais les bons Evêques gagnerent ſur l'eſprit des autres, qu'ils les exemperent de toutes redevances.] Et même les Juges ni les Receveurs du Roi n'y pouvoient exercer aucune fonction, ni juriſdiction. Mais les Evêques & les Abbez qui ſe plaiſoient à la Cour, & vouloient s'acquerir la protection ou les bonnes graces du Roi & des Grands, firent une autre bréche à leurs immunitez ; car ayant commencé de leur donner des eulogies ou préſens, cette coûtume ſe tourna bientôt en un droit néceſſaire ; de ſorte qu'on l'exigeoit d'eux avec rigueur, quand ils manquoient à le payer.

BERTRUDE, OU BERETRUDE FEMME DE CLOTAIRE II.

Merveilleuse bonté de Bertrude.

LA bonne Reine Bertrude fut mariée à Clotaire second vers l'an 600. On tient qu'elle étoit du sang des Ducs des Saxons : mais de quelque qualité qu'elle fût, les plus aimables vertus, & particulierement une douceur angelique & une bonté royale, qui reluisoient en son visage, & en toutes ses actions, la rendoient digne de la Couronne, & l'apparioient parfaitement bien avec le Roi son époux. Aussi ne trouvons-nous point qu'il ait entretenu aucune maîtresse, quoiqu'après elle il ait eu d'autres femmes.

Les François faisant comparaison de sa vie avec celle de Brunehaud, & de Fredegonde, l'aimoient d'autant plus, qu'ils détestoient ces deux autres. Brunehaud qui haïssoit Clotaire, & qui ne pouvoit souffrir que son impudicité & ses effronteries fussent condamnées par la modestie, & par la pureté d'une si sage Reine, employa souvent divers artifices pour l'ôter du monde ; mais ils ne servirent qu'à faire éclater plus fort sa méchanceté, & la protection divine en la conservation de l'innocente. Elle eut tant de pouvoir sur l'esprit du Roi son mary, qu'encore qu'il eût le sujet & les moyens de se venger de ceux qui avoient suivi les passions de Brunehaud, néanmoins elle obtint de lui qu'il fît publier une abolition generale, & jurât solemnellement qu'il ne se souviendroit jamais des injures passées. Tous les François la reveroient comme leur avocate envers lui. Sa bonté obtenoit tantôt grace pour les criminels, tantôt récompense pour les serviteurs fidéles, & bien souvent des donations pour les Eglises. Elle haïssoit mortellement les rapporteurs, & s'étudioit à éloigner des oreilles du Roi ces mouches de Cour, qui ne font que troubler le repos des gens de bien. Nous avons raconté ci-dessus l'effronterie d'Alethée, & quelle fut sa catastrophe ; ainsi il n'est pas besoin de la repeter. Son decez est marqué dans les Auteurs de son tems, en des termes qui contiennent les deux plus beaux éloges qu'on puisse donner à une Reine. *Cette année*, disent-ils, (ce fut vers l'an 623) *mourut la Reine Bertrude, qui pour sa grande bonté fut uniquement aimée du Roi son mary, & infiniment respectée de ses sujets.* Elle fut enterrée solennellement dans l'Eglise de Saint Germain des Prez.

Brunehaud essaye de la faire mourir.

Elle obtient de son mary une abolition generale pour les coupables.

Tombeau de Bertrude 623.

DAGOBERT I.

DAGOBERT I.
ROY XI.

Son Portrait eſt tiré de l'Abbaye de Saint Denis, où il eſt enterré.

Ce modéle parfait des plus parfaits Monarques ;
Sera toûjours fameux à la poſterité,
Tant que dans Saint Denis éclateront les marques
De ſon zele admirable, & de ſa pieté.

DAGOBERT I. *âgé de* 26. *ans en Neuſtrie, Auſtraſie & Bourgogne.*

ARIBERT *âgé de* 13. *à* 14. *ans, en une partie d'Aquitaine.*

PAPE.

Encore HONORIUS I. qui ſiégea neuf ans & demi durant ce Regne.

628. * Aribert, Caribert & Cherebert. *C'eſt le même nom.*

LE Prince * Aribert étant auprés du Roi Clotaire, quand il mourut, il ſembloit qu'en l'abſence de ſon frere Dagobert, qui étoit en Auſtraſie, il pouvoit bien avec les treſors de ſon pere, ſe faire des troupes & des amis pour s'emparer de la Monarchie. Mais comme il étoit encore jeune, & que peut-étre ſon pere ne lui avoit laiſſé aucune part dans le Royaume par ſon teſtament, ce fut en vain que Brunulfe frere de ſa mere, eſſaya de remuer les Neuſtriens en ſa faveur. Dagobert uſa d'une telle diligence, & mit ſi bon ordre aux affaires, qu'il s'aſſura des Royaumes de Neuſtrie & de Bourgogne ; en ſorte qu'Aribert avec ſon oncle, fut contraint d'aller au devant de lui, & de ſe remettre à ſa diſcretion. C'étoit le ſeptiéme an commençant de ſon regne en Auſtraſie.

Néanmoins, comme par pitié, & ſuivant le conſeil des Seigneurs François, il lui donna la Saintonge, l'Angoumois, le Perigord, l'Agenois, le Toulouzain, & toute la troiſiéme Aquitaine. Aribert établit ſon Siége Royal à Toulouſe. 629.

Dès que Dagobert fut reconnu en Neuſtrie, il alla viſiter la Bourgogne,

629. qui depuis plusieurs années n'avoit point vû de Roi, mais étoit gouvernée par son Maire, & même n'en avoit point voulu avoir depuis la mort de Varnaquier.

Etant à saint Jean de Laone, il écouta les plaintes de ses peuples, rendit justice à tous ses sujets, prit soin d'accommoder les différends : mais il semble que toutes ces belles apparences n'étoient que pour couvrir un vilain meurtre pour lequel il avoit peut-être fait ce voyage. Car un matin entrant au bain, il commanda à trois Seigneurs de sa Cour de tuer Brunulfe qui l'avoit suivi ; sans qu'il fût criminel d'autre chose, sinon qu'étant affectionné aux interêts de son neveu Aribert, on pouvoit craindre qu'il ne remuât encore pour lui.

Il semble que les Seigneurs Neustriens & les Austrasiens avoient chacun leur brigue, à qui possederoit le Roi. Les premiers l'emporterent bien-tôt sur les autres, en le prenant par son foible, & le flattant dans ses passions. La Reine Gomatrude étoit Austrasienne, parente de Gunibert & de Pepin, qui avoient assisté à ses nôces ; les Neustriens qui connoissoient l'inclination amoureuse du Prince, le porterent à la repudier, sous prétexte de sterilité, pour épouser Nantilde l'une de ses suivantes.

Par ce moyen, Ega Maire du Palais de Neustrie, prit la premiere place dans la faveur auprès du jeune Roi : de sorte qu'il congedia aussi-tôt Cunibert : & s'il retint Pepin à sa Cour, ce ne fut pas tant pour se servir de ses conseils, que de peur qu'il ne fit revolter le Royaume d'Austrasie, où sa charge de Maire du Palais & sa vertu lui donnoient un trop grand pouvoir.

630. Nantilde fut bien-tôt privée des bonnes graces de son époux, par une nouvelle femme. Comme il étoit allé en Austrasie, & qu'il se plaisoit à se faire voir par les Provinces en ses habits Royaux, avec une grande pompe, & une superbe Cour ; il mit en sa place une fort belle fille nommée Ragnetrude. Quelque tems après il épousa encore » deux femmes, Wlfegunde & Bertechil- » de ; car les Rois croyoient avoir ce » privilege d'en avoir plusieurs ; & avec » cela il prit tout autant de maîtresses » qu'en peut desirer le goût du change- » ment, qui est infini. 630.

Depuis qu'il s'étoit défait de ses deux sages Gouverneurs qui le tenoient en bride, il se laissoit emporter à la fougue de sa jeunesse, aux débauches des femmes, au luxe que la vanité de ce sexe inspire, & à la violence de l'autorité trop absoluë. La premiere le jettoit dans tous les plaisirs ; la seconde lui faisoit amonceler de l'argent, & porter la main ravissante sur les biens de ses sujets, comme si tout eût été à lui. Il étoit naturel de voir un Prince de 26. ans amoureux : mais c'étoit un prodige contre nature, qu'à cet âge-là il eut une avarice que rien ne pouvoit rassasier. Toutefois comme il avoit le fonds de l'ame fort bon, après qu'il se fut abandonné quelques années à ses passions, les remontrances de S. Amand Eveque de Tongres en ralentirent un peu l'ardeur ; il reprit Nantilde sa premiere femme, & vécut avec elle le reste de ses jours.

Cependant il eut un fils de Ragnetrude la même année qu'il l'avoit épousée. Il envoya prier son frere Aribert, de le vouloir tenir sur les fonts. Tous deux se rendirent à Orleans pour cette cérémonie, & l'enfant fut baptisé par l'Evêque saint Amand, & nommé Sigebert. 631.

Aribert ne fut pas si-tôt de retour à Toulouze qu'il mourut : & son fils Chilperic

Chilperic qui étoit encore au berceau, ne lui ſurvécut que peu de jours. On ſoupçonna Dagobert d'avoir contribué à la mort de cet innocent, pour ſe reſſaiſir de l'Aquitaine, comme il fit auſſitôt.

DAGOBERT I.
ſeul Roy.

631. IL eſt certain que ce Roi avoit une ſinguliere dévotion pour ſaint Denys & ſes compagnons martyrs, & qu'il bâtit une belle Egliſe à ſon honneur, & l'accompagna d'une riche Abbaye. Mais le ſujet que nous en avons marqué ci-deſſus, paſſe chez les critiques pour une fable. Je ne ſçai ſi c'eſt une vérité qu'il dépoüilla pluſieurs autres Egliſes de leurs plus précieux ornemens, & de leurs reliques, pour enrichir celle-là.

Les Marchands François qui trafiquoient chez les Sclavons, ayant été volez, & le Roi Samon, dont nous avons parlé, ayant refuſé de reparer ce tort, & avec cela maltraité l'Ambaſſadeur de Dagobert; ce Roi en voulut avoir raiſon par les armes. Le Roi des Lombards, & le Duc des Allemands, le premier allié, & l'autre ſujet de la France, les attaquerent conjointement d'un côté, tandis que les François Auſtraſiens les attaquoient de l'autre.

Les premiers eurent l'avantage, & en tuerent grande multitude: mais les Auſtraſiens qui étoient mal contens de Dagobert, parce qu'il avoit préferé le ſéjour de la Neuſtrie à celui de l'Auſtraſie, s'y comporterent fort lâchement; car ayant aſſiegé le Château de Vogaſtbourg, où les plus braves des ennemis s'étoient jettez, ils en décamperent dès le troiſiéme jour, & ſe retirerent fort en déſordre. 631.

Depuis cela, les Sclavons s'enhardirent à faire des courſes ſur la Turinge, & ſur les autres terres des appartenances des François. Et même Dervan, Duc des Sorabes (c'étoit un peuple Sclavon qui habitoit la Miſnie) ſe détacha de l'obéïſſance de Dagobert, pour ſe mettre ſous celle de Samon.

Il s'étoit venu loger depuis longtems une peuplade de Bulgares dans la Pannonie, où ils étoient alliez & tributaires des Avarois, qui occupoient la plus grande partie de cette Province, avec toute la Dace. On diſpute ſi l'ancienne Bulgarie étoit dans la Sarmatie Aſiatique, le long du fleuve Volga, autrement appellé le Rha, ou bien dans l'Européenne ſur les bords du Pont-Euxin. Or ces Bulgares étant entrez en guerre avec les Avarois, furent vaincus, & tellement atterrez, qu'il n'en reſta que neuf mille, qui furent contraints de ſortir du païs avec leurs femmes & leurs enfans. Ces malheureux ayant ſupplié Dagobert de leur donner place dans quelque coin de ſes terres, il envoya ordre aux Bavarois de les recevoir, & de les loger ſéparement dans leurs villes & bourgades, en attendant que les Etats du Royaume euſſent ordonné ce qu'il en falloit faire. Les Etats trouverent à propos de les égorger tous en une nuit; & cela ne fut que trop ponctuellement exécuté. Un de leurs Chefs en ayant eu le vent, ſe ſauva avec 700. hommes & leurs familles dans le pays des Sclavons Venedes; on nomme encore ce pays-là Marche de Venden, entre les rivieres du Save & du Drave.

Les Viſigoths en Eſpagne, faiſoient & défaiſoient leurs Rois comme il leur plaiſoit. Cette année 631. le gouvernement de Suintila, qui regnoit depuis

dix ans, leur étant devenu insupportable, ils jetterent les yeux sur Sisenand. Ce Prince implora pour cela le secours de Dagobert, lui promettant en recompense le grand vase d'or pesant 500. liv. & enrichi de pierreries, qu'Aëtius avoit donné à Torismond, pour l'avoir assisté contre Attila. Sigenand ayant été installé dans le Thrône, par l'aide des François, ne put pas refuser ce vase à leurs Ambassadeurs : mais les Visigoths le guetterent par les chemins, & le leur ôterent par force. Dagobert s'en offensa fort, se plaignit, & menaça ; l'affaire fut mise en négociation, & à la fin il se contenta de deux cens mille pieces d'argent.

631.

Comme il levoit de grandes forces pour reprimer les incursions que le Roi Samon & ses Sclavons faisoient sur la Turinge, les Saxons vinrent lui offrir de les repousser à leurs risques & dépens, si on leur remettoit le tribut de cinq cens bœufs qu'ils devoient à la France. On s'en fia à leurs promesses : mais ils ne furent pas assez forts, ou peut-être pas assez fidéles, pour mettre la Turinge à couvert.

632.

Ainsi elle demeuroit toûjours exposée aux insultes de ces Barbares. Les Neustriens en étoient trop éloignez pour la défendre ; c'étoit aux Austrasiens de le faire, & ils n'étoient que trop forts pour cela : mais étant trop affectionnez, ils ne s'en mettoient guére en peine. Il fallut donc, pour leur redonner du cœur & de l'affection, leur donner un Roi qui residât parmi eux.

DAGOBERT
en Neustrie & Bourgogne.

SIGEBERT son fils,
en Austrasie.

VOILA pourquoi Dagobert ayant assemblé les Prélats & les Seigneurs de ce Royaume-là à Mets, il établit de leur avis & de leur consentement, son fils Sigebert, Roi d'Austrasie, lui donna un tresor Royal, c'est-à-dire, de riches ameublemens, des vases précieux, & de l'argent monnoyé, & confia la conduite de son éducation, de son Palais & de son Etat, à Cunibert Evêque de Cologne, & au Duc Adalgise. Alors les Austrasiens se croyant remis en liberté, parce qu'ils avoient un Roi, se piquerent d'honneur, & repousserent vaillamment les Sclavons.

633.

L'année suivante il lui naquit un fils de la Reine Nantilde, qui fut nommé Clovis. Cette Reine considerant que si son mari venoit à mourir, sans avoir disposé de sa succession, ce fils n'y auroit aucune part, le sollicita si fortement, qu'il manda les Seigneurs d'Austrasie, & leur fit sçavoir qu'il entendoit que la Neustrie & la Bourgogne fussent le partage de l'enfant qui venoit de naître : mais que toutes les villes d'Aquitaine, de Provence & de Neustrie, qui avoient été jointes au Royaume d'Austrasie, y demeurassent attachées, horsmis le Duché de Dentelen, que Theodebert le jeune avoit ôté au Roi Clotaire.

634.

Les Gascons que nous avons vûs occuper une partie de la Novempopulane, ou troisiéme Aquitaine, avoient recommencé leurs brigandages après la mort de Caribert : on envoya douze Ducs avec les milices de Bourgogne, &

635.

635. plusieurs Comtes sans Ducs, pour les ranger à leur devoir. Ils saillirent des rochers & des détroits de leurs montagnes, & donnerent sur les François avec une merveilleuse allegresse : mais après tout ils trouverent qu'il valoit mieux se servir de leur agilité, pour se sauver, que pour se battre. On les poursuivit sans relâche, on porta le fer & le feu jusques dans leurs plus fortes retraites, tant que n'y ayant plus de sûreté pour eux qu'en la misericorde du Prince, ils promirent de se rendre à ses pieds, & d'obéir à tous ses commandemens.

Je ne sçai où quelques Auteurs ont pris que la seconde Aquitaine se mêla dans leur revolte, & que Dagobert y ayant été en personne, rasa la ville de Poitiers, & y sema du sel en signe de désolation.

L'appetit du butin avoit aussi incité les Bretons à courir sur les terres des François. [Eloy, qui avoit merité une des premieres places dans l'estime de Dagobert, à cause des beaux ouvrages d'orfévrie qu'il faisoit, & de sa grande sagesse, pour laquelle on le promeut depuis à l'Evêché de Noyon, fut envoyé vers leur Roi Judicaël, ou Giquel, fils & successeur de Juhel, lui demander la réparation de ces torts.] Il n'eut pas de peine à persuader à ce Prince pieux & pacifique, qu'il valoit mieux venir trouver le Roi, que de faire ravager ses terres par les troupes qui revenoient victorieuses de Gascogne : il l'amena au Palais de Clichy, où il demanda humblement pardon à Dagobert, lui promit d'empêcher à l'avenir de semblables desordres, & se soûmit lui & son petit Royaume, à sa disposition.

636. Les Seigneurs Gascons avec leur Duc Aighina, vinrent au même endroit, comme ils l'avoient promis l'an précedent, se rendre à la merci de Dagobert, & parce qu'ils redoutoient son couroux, ils eurent recours à l'intercession de saint Denys, & se mirent en asile dans son Eglise. Le Roi en l'honneur de ce Saint, leur donna la vie & leur grace : & eux en reconnoissance, mettant les mains sur l'Autel, jurerent une éternelle fidélité à lui & à ses fils, & à tous ses successeurs Rois de France. 636.

Tout le Royaume étoit paisible au dehors & au dedans ; mais Dagobert ne gouta pas long-tems la douceur de ce repos : car la seconde année il fut atteint d'une dyssenterie à Espinay, qui étoit une de ses maisons Royales sur la Seine, un peu au-dessous de saint Denys. La maladie le pressant, il se fit porter en cette Abbaye, où il mourut le 17. de Janvier de l'an 638. étant à peu près âgé de 38. ans. Selon la plus commune opinion, il ne regna en tout que 16. ans ; sçavoir, six du vivant de son pere, & dix depuis sa mort. Il laissa deux fils tous deux Rois, Sigebert d'Austrasie, & Clovis de Neustrie. Le premier étoit fils de Ragnetrude : le second de Nantilde.] En mourant il recommanda instamment cette Reine & son fils Clovis à Ega Maire du Palais de Neustrie, & aux Seigneurs qui se trouverent présens.

Les grandes donations qu'il fit aux plus célébres Eglises de France, lui ont merité des éloges nompareils des Ecclesiastiques de ces tems-là ; ils lui attribuent toutes les qualitez du plus vertueux Prince, du plus vaillant, du plus sage & du plus accompli dans la paix & dans la guerre, qui jusques-là eût regné sur les François. [Il étoit redevable de tout ce qu'il avoit de meilleur, à la bonne éducation que son pere lui avoit fait donner, & aux conseils des sages Ministres qu'il eût auprès de lui ; sçavoir ; Pepin qu'on surnomma le gros, & de Landen Maire d'Austrasie, Arnoul 638.

638. Evêque de Metz, Cunibert Evêque de Cologne, Chadoüin & Oüin, ſurnommé Ado ſes referendaires, Didier ſon grand Treſorier, depuis Evêque de Cahors, & pluſieurs autres, d'une probité & d'une moderation telles qu'il les faut pour rendre un Prince glorieux, & ſon regne doux & agréable à ſes ſujets.]

☞ La Chronologie commence à être fort confuſe ſous ce Roi-là. [Car les uns le font mourir l'an 639. Les autres l'an 643. Quelques-uns comptent les ſeize années de ſon regne, depuis la mort de ſon pere, les autres depuis l'année qu'il le fit Roi d'Auſtraſie. L'avis de ces derniers eſt le plus commun : mais l'autre a des preuves qui meritent bien d'être conſiderées.] 638.

L'or & l'argent avoient été fort rares en France ſous le regne de Clovis & de ſes enfans : mais depuis les expeditions que leurs ſucceſſeurs firent en Italie, les penſions qu'ils tirerent des Empereurs d'Orient ; & comme il eſt croyable, le commerce qu'ils établirent avec les nations du Levant, amenerent de ces païs-là une grande abondance de ces précieux métaux : comme auſſi quantité de pierreries, de ſoyes, & de riches vaſes & ornemens ; de ſorte que le luxe n'étoit pas moins dans la Cour de ces Rois que dans celle des Empereurs.

CLOVIS II.

CLOVIS II.

ROY XII.

Son Portrait eſt tiré de l'Abbaye de Saint Denis, où il eſt enterré.

Je n'avois pas quitté la robe d'enfance,
Que la France me vit ſur le Trône monté;
Auſſi connoîtrez-vous que ma minorité,
Des Maires du Palais commença la puiſſance.

PEPIN, puis GRIMOALD, Maire.
CLOVIS II. *en Neuſtrie, âgé de 4. à 5. ans.*
SIGEBERT *en Auſtraſie, âgé de 8. à 9. ans.*
ERGA, puis ERCHINOALD, Maire.

PAPES.

SEVERIN élû en 639. S. 8. mois.
JEAN IV. élû en Décembre 639. S. 1. an 9. mois
THEODORE élû en Novembre 641. S. ſept ans & demi.
MARTIN I. élû en Juillet 649. S. cinq ans, trois mois.
EUGENE I. élû en Décembre 651. S. environ ſix mois.

638. NOUS allons voir deſormais la puiſſance Royale entre les mains des Maires du Palais, & toutes les affaires de l'Eſtat ſe gouverner ſelon leur caprice, & ſelon leurs interêts. Pepin délivré par la mort de Dagobert, qui l'avoit toujours retenu auprès de lui ſous des prétextes honorables, ſe remit dans les fonctions de ſa Charge de Maire d'Auſtraſie. Dagobert avoit commis le Gouvernement de ce Royaume au Duc Adalgiſe; ce Seigneur le lui ceda de gré ou de force, & il en fit part à l'Evêque Cunibert ſon ancien ami, qui étoit le Gouverneur de Sigebert. Ce fut peut-être pour l'amour de lui qu'il tranſfera la Cour & le Siége Royal d'Auſtraſie, de la ville de Mets en celle de Cologne. 638.

Cependant à l'inſtance des Gouverneurs de l'Auſtraſie, qui demandoient

que les treſors du pere fuſſent diviſez entre les deux jeunes Rois, les grands de l'un & de l'autre Royaume s'aſſemblerent à Compiegne pour cela, & en firent l'eſtimation & le partage.

639. Un an aprés que Pepin fut retourné en Auſtraſie, il tomba malade, & mourut après avoir tenu la Charge de Maire 17. ans, auſſi grand homme de bien que grand homme d'Etat, qui étoit ſelon le cœur de Dieu & le cœur des hommes. Il avoit de ſa femme Itta que quelques-uns nomment Juberge, trois enfans, un fils nommé Grimoald, & deux filles, ſçavoir Begghe & Gertrude. La premiere épouſa Angeſile * fils de Saint Arnoul, & pere de Pepin le jeune ; & étant devenu veuve, ſe conſacra à Dieu dans le Monaſtere de Nivelle, avec ſa ſœur Gertrude, & avec leur mere qui l'avoit bâti.

* Anſegiſile, Anſgiſe, Achiſe.

639 & 640. Après la mort de Pepin, Grimoald ſe mit en poſſeſſion de la Mairie du Palais : ce fut avec l'aide de Cunibert, non pas toutefois ſans contraſte. Othon qui étoit Bail ou Nourricier du jeune Prince, & par ce moyen fort puiſſant dans la maiſon du Roi, la lui diſputa trois ans durant. Enfin Grimoald pour en joüir paiſiblement, le fit tuer par Leutaire Duc des Allemands. Voilà la premiere fois que cette Charge paſſa du pere au fils ; deſormais elle ſera comme héréditaire.

Durant cette diſcorde, & pendant la minorité de Sigebert, Radulfe ou Raoul Duc de Turinge, ſe mit à trancher du Souverain, s'étant allié avec les Sclavons, & ayant fait ligue avec Faron qui vouloit vanger la mort de Chrodoald ſon pere, que le Roi Dagobert avoit fait tuer pour ſes crimes. Les Seigneurs Auſtraſiens y menerent les forces du Royaume, & le Roi même, pour châtier leur rebellion. D'abord Faron ayant oſé venir à leur rencontre, fut déconfit, & demeura ſur la place avec la meilleure partie de ſes gens : mais la ſuite ne repondit pas au commencement. Radulfe s'étoit retiré avec ſes troupes déterminées à toute extremité, dans un Château de bois qu'il avoit bâti & garni de toutes ſortes de proviſions, ſur une montagne proche la riviere d'Oneſtrud. Comme Sigebert étoit allé l'aſſieger, la diſcorde ſe mit parmi les Chefs, les uns vouloient donner l'aſſaut tout-à-l'heure, les autres étoient d'avis de laiſſer repoſer les troupes. Les premiers s'opiniâtrerent dans leur réſolution, & monterent à l'aſſaut ; les autres ou par malice, ou prévoyant ce qui en arriveroit, trouverent bon de demeurer dans leur camp, & de ſe tenir autour de la perſonne du Roi. Radulfe fit une ſortie ſur ceux qui montoient pour l'attaquer, les pouſſa & les culbuta le long de la montagne, avec un furieux carnage. Le jeune Roi qui étoit à cheval, ne pouvoit faire autre choſe que pleurer ſes gens qu'on égorgeoit à ſa vuë. Ceux qui étoient auprès de lui, furent ſi épouvantez de cette tuërie, qu'ils envoyerent demander permiſſion à Radulfe de ſe retirer, & la reçûrent comme une grace ſinguliere.

640.

L'année ſuivante que l'on comptoit 641. Ega Maire de Neuſtrie, mourut d'une fievre au Palais de Clichi : Erchinoald qui étoit parent du Roi Dagobert, du côté de ſa mere, & qui avoit toutes les vertus qu'on pouvoit deſirer pour cette grande Charge, fut ſubſtitué en ſa place.

641.

EMPP. CONSTANTIN fils d'Heraclius, R. 4. mois. puis HERACLEON fils de ſa marâtre R. 6. mois.

C'étoit aux Seigneurs du Royaume à élire le Maire, & au Roi ou à ſon tuteur de le confirmer. Depuis la mort de Varnaquier qui avoit ceſſé de vivre l'an 607. il n'y en avoit point eu en Bourgogne ;

la Reine Nantilde desiroit y en mettre un de sa main. Ayant donc tenu une assemblée des principaux de ce Royaume à Orleans, qui en étoit devenu la capitale, elle leur recommanda Flaochat son proche parent ; & sur cela il fut promu à cette charge.

Cette bonne Reine acheva de vivre peu de mois après, ayant gouverné en Neustrie quatre ans & demi, sans aucun trouble.

642. EMP. CONSTANS, fils de Constantin III. R. 26. ans 8. mois.

Dès son vivant il y avoit grande jalousie des Gouverneurs d'Austrasie contre ceux de Neustrie & de Bourgogne, pour ce que les premiers eussent bien voulu joindre ces deux Royaumes au leur, & mettre toute la France sous l'Empire de Sigebert, comme elle l'avoit été sous celui de Clotaire. Erchinoald & Flaochat connoissans leur dessein, se lierent plus étroitement ensemble, & se promirent un secours mutuel.

642. & 643.

Flaochat se servit de cette union pour perdre Villebald ou Guillebaud, Duc des Transjurains, son ancien ennemi. On les avoit nouvellement reconciliez ensemble, & ils s'étoient donné la foi sur plusieurs Tombeaux & Reliques de divers Saints : néanmoins Flaochat conservoit toûjours le dessein de se venger. Guillebaud étant venu à une assemblée de Grands qui se tenoit à Autun, il alla l'attaquer dans son logement avec une grande troupe de gens armez : Guillebaud se défendit fort vaillamment : mais enfin il fut forcé & tué avec grand nombre de ses amis, & son équipage pillé par les gens d'Erchinoald. [Le meurtrier ne se réjoüit pas longtems de sa vengeance : car au partir de-là, comme il descendoit sur la Saone, il fut saisi d'une fievre chaude, dont il mourut en peu de tems.]

Les Sarrasins, peuple de l'Arabie, qui avoient été connus dés le tems de Pompée le Grand, & qui depuis avoient servi les Romains dans leurs armées, s'étoient retirez en leurs pays, & avoient fait souvent des incursions sur les terres de l'Empire. Comme ils s'étoient fort adonnez à voler, & qu'ils n'avoient aucune Loi ni Religion, ils s'accommoderent aisément de celle de Mahomet, qui la plantoit avec les armes. 644. & suiv.

Cet imposteur ne vécut que dix ans depuis qu'il se fut déclaré Legislateur, & ne fit pas de grands progrés, n'ayant que de petites bandes de soldats, plûtôt comme un Capitaine de voleurs, que comme un Prince. Mais en trés-peu de tems ses successeurs s'aggrandirent prodigieusement. Abubecre le premier aprés lui, entama la Syrie l'an 635. son successeur Omar prit Damas avec cette belle Province l'an 636. & dans peu d'années ensuite la Phenicie, la Palestine, l'Egypte & la Perse même, dont le dernier Roi fut Isdigerde, infectant tous ces pays de la superstition de Mahomet. Leurs souverains Commandans étoient Chefs de la Religion, aussi-bien que de l'Etat. Voilà pourquoi ils se nommoient Califes, mot Arabe qui signifie Lieutenans, c'est-à-dire, de Dieu ; car ils prétendoient le representer au temporel & au spirituel.

Il y eut cette année 645. une grande famine par toute la Neustrie, & les peuples souffroient beaucoup de miseres. Clovis qui n'avoit alors que douze ou treize ans, fut obligé par son conseil de prendre les larmes d'argent, dont le Tabernacle ou Chapelle qu'on mettoit sur la Chasse de S. Denys, étoit couvert pour acheter de quoi nourrir les pauvres. L'action étoit juste & pieuse, & néanmoins les Moines ont écrit que Dieu l'avoit puni rigoureusement de cet attentat, lui affoiblissant le cerveau, & lui stupefiant l'esprit. Il est vrai qu'il eut 645. & suiv.

le cerveau foible, & que tous ces descendans se sentirent de ce défaut : mais pourquoi en aller chercher la cause dans les secrets de Dieu ?

650. L'indigence des Auteurs pour ces tems-là, est si grande, & les monumens de ce peu qui nous reste, si confus, qu'on n'en peut presque rien dire de certain, ni pour les actions, ni seulement pour les tems. Quelques Chronologistes placent au premier jour de Février de l'an 650. la mort de Sigebert Roi d'Austrasie, [d'autres la rejettent en l'an 654. au même mois. Selon les premiers il ne passa pas l'âge de 21. ans : suivant les seconds, il vécut jusqu'à 25.] son humeur douce & benigne, sa dévotion, & douze ou treize Abbayes qu'il bâtit dans son Royaume, lui ont acquis place au nombre des Saints. Il fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Martin, qu'il avoit bâtie au Fauxbourg de Metz ; d'où il fut transferé à Nancy, quand les François la démolirent pour soûtenir le siege de cette ville-là contre l'Empereur Charles V. l'an 1552.

Il n'avoit qu'un fils nommé Dagobert, âgé tout au plus de deux ans. Grimoald son Maire du Palais, publia qu'avant qu'il eût eu cet enfant, il avoit adopté le sien nommé Childebert. Il n'est pas croyable qu'il eût désespéré d'en avoir à l'âge de 19. ans, si ce n'est qu'il eût fait vœu de continence, & qu'après il s'en fût dedi. Mais peut-être que Grimoald le publia ainsi, pour avoir un titre d'usurper le Royaume, comme il fit, quand il crut avoir disposé les choses pour le pouvoir entreprendre.

CLOVIS II.
en Neustrie & en Bourgogne.

DAGOBERT petit enfant.
en Austrasie.

CEPENDANT Dagobert fils de Sigebert, porta le nom de Roi un an & demi, ou deux ans, pendant lesquels je ne trouve rien de memorable. 651.

Vers l'an 653. Grimoald s'imaginant, comme il est croyable, avoir pris toutes ses mesures, le fit tondre par Didon Evêque de Poitiers, & le relegua en Irlande, où il le fit porter par des gens, qui sans doute avoient grand soin de le tenir caché, & le nourrissoient dans quelque Monastere fort écarté. On fut long-tems sans en entendre parler, cependant la Reine Imnechilde sa mere se refugia vers le Roi Clovis, auprès duquel, comme ensuite auprès de Childeric II. son fils, elle eut beaucoup de pouvoir. 653.

Cela fait, Grimoald établit hardiment son fils Childebert sur le Thrône, & il y a quelque preuve qu'il exerça des actes de Royauté. Mais cet attentat fit perdre aux Austrasiens toute la vénération qu'ils avoient euë pour la memoire de Pepin, & leur donna tant d'horreur pour leur Maire & pour son fils, que les ayant attrapez dans des embûches qu'ils leur tendirent, ils menerent Grimoald à Paris vers le Roi Clovis, qui le fit exécuter à mort ; ou, selon d'autres, le confina en une prison perpetuelle ; tant y a qu'il n'en fut plus parlé. On ne dit point ce qui arriva à son fils, ni si les Austrasiens élurent un autre Maire en sa place. Peut-être qu'Erchinoald exerçoit cette Charge dans 652. ou 53.

dans tous les trois Royaumes : car depuis la mort de Flaochat, les Bourguignons n'en avoient point créé. [Il eſt ſans doute que le Conſeil de Clovis ne manqua pas de ſçavoir de Grimoald ce qu'il avoit fait de Dagobert ; & que s'il eût voulu rendre juſtice à ce petit Prince, il eût bien pû le retirer du lieu où il l'avoit envoyé, & le retablir dans ſon Royaume.]

CLOVIS II. *ſeul.*

653. & ſuiv. DANS ces minoritez, n'y ayant point d'autorité aſſez puiſſante pour contenir les Grands, ils entreprenoient audacieuſement tout ce qui leur plaiſoit, & vuidant le plus ſouvent leurs querelles par voyes de fait & par armes, ils mettoient tout le Royaume en combuſtion.

654. Clovis venu en âge, n'eut pas aſſez de force ni de vertu pour le reprimer : les Auteurs de ce tems-là l'accuſent de s'être abandonné aux débauches de la bouche & des femmes, & font un grand bruit de ce qu'il détacha un bras du corps de S. Denis pour le mettre dans ſon oratoire. Ils diſent qu'il tomba auſſitôt en demence, comme s'il eût été frappé du Ciel, & ils attribuent à cet attentat, qui tout au plus ne fut qu'une pieté indiſcrete, tous les maux qui affligerent la France durant ſon regne & durant celui de ſes ſucceſſeurs.

La même année, ce Roi âgé ſeulement de 23. à 24. ans, mais ayant le cerveau ébranlé par de frequentes convulſions, ſeicha ſur pied, & mourut au printems de ſon âge. Son regne ne fut pas de dix-ſept années completes ſi on laiſſe toute entiere à Dagobert celle dans laquelle il mourut, comme ont accoutumé de faire les Auteurs de ce tems-là : mais ſi on compte dès le jour qu'il lui ſucceda, il entra dans la dix-huitiéme. Il fut enterré à ſaint Denis.

Son Maire Erchinoald avoit au nombre de ſes domeſtiques une jeune fille Angloiſe nommée Batilde, * de rare beauté, mais qu'il avoit achetée d'entre les mains des Pirates, qui l'avoient enlevée avec d'autres captifs ; car on en amenoit alors de grandes bandes de ces quartiers-là : il la donna pour épouſe à ce jeune Prince, vers l'an 548. ou 49. & de ſon eſclave fit la femme de ſon Souverain. Quelle fut plus grande ou la hardieſſe de ce Maire, ou la foibleſſe du jeune Roi ? On diſoit qu'elle étoit du ſang des Princes Saxons qui regnoient en Angleterre. Ceux que la fortune éleve, ſe donnent telle extraction qu'il leur plaît.

655. * *Vulgairement* Baudour.

De cette Batilde Clovis eut trois fils, Clotaire, Childeric & Thierry : Clotaire fut ſalué Roi de Neuſtrie & de Bourgogne, ſous la conduite de la Reine ſa mere, & d'Erchinoald : & Childeric fait Roi d'Auſtraſie, où il fut conduit & mis lui & ſon Royaume ſous le gouvernement d'Ulfoald Maire de ce Royaume-là. Thierry n'eut aucun partage, peut-être parce qu'il étoit encore au berceau.

[La Legende de cette Reine, & quelques Chroniqueurs qui l'ont copié, ont écrit que deux de ſes fils s'étoient revoltez contre leur pere, tandis qu'il étoit allé délivrer la Terre Sainte de la tyrannie des Sarraſins ; & ayant été vaincus & pris en une bataille, elle les avoit énervez en leur brûlant les jarêts avec de l'eau boüillante ; qu'enſuite elle les avoit expoſez ſur la Seine, dans un petit bateau ſans rames & ſans voiles à la merci du courant du fleuve, qui les avoit portez vis-à-vis d'un endroit ou demeuroit un ſaint Hermite ; que ce bon-homme avoit amené ce bateau à bord ; &

655. qu'ayant ſçû qui ils étoient, il avoit obtenu de Batilde, qu'elle bâtit pour leur retraite, l'Abbaye de Jumieges, qui a cauſe de cela avoit été appellée l'*Abbaye des Enervez*. Cette Hiſtoire poſée de la ſorte, ne peut paſſer que pour une fable groſſiere, pleine d'abſurditez & de choſes impoſſibles. Néanmoins il y a de grandes apparences, qu'elle a quelque fondement dans la vérité, quoique bien différent de cette narration-là. Et peut-être qu'on le trouveroit ſi on travailloit ſoigneuſement à le rechercher, plûtôt qu'à détruire une choſe qui ſe détruit aſſez d'elle-même.] 655.

CLOTAIRE III.

CLOTAIRE III.

ROY XIII.

Son Portrait eſt tiré du Cabinet du Roi.

Pendant une Regence auſſi douce qu'illuſtre,
Je fus par une Mere aux Vertus bien inſtruit;
Et la France étoit près d'en recuëillir le fruit,
Quand la mort me ravit au quatriéme Luſtre.

CLOTAIRE III. *Roi en Neuſtrie & en Bourgogne, âgé tout au plus de cinq ans.*

CHILDERIC *Roi d'Auſtraſie, âgé de trois ou quatre ans.*

EBROIN, Maire.

PAPE.

VITALIEN élû le 1. Juillet 655. S. 13. ans, 5. mois.

655. LE gouvernement du Maire Erchinoald finit par ſa mort, qui arriva peu de mois après celle de Clovis II. ou, comme diſent d'autres, peu de tems auparavant. Quelques-uns, avec aſſez de probabilité, diſent qu'il eſt la tige de la maiſon d'Alſace; d'où eſt iſſuë celle de Lorraine d'aujourd'hui, qui ne cede en Nobleſſe à aucune de la Chrétienté, ſinon à celle de France.

Quoiqu'il eut un fils en âge de gouverner l'Etat, néanmoins les François déférerent cette Charge à Ebroïn, homme d'intelligence, actif, vaillant; & qui étant conjoint d'amitié avec les plus ſaints hommes de ce tems-là, & même Fondateur de quelques Egliſes, étoit tenu pour homme de bien, & qui vêcut en cette réputation pluſieurs années. 655. & ſuiv.

La Reine Batilde aſſiſtée de ſes conſeils, & de ceux de Chrodebert Evêque de Paris, & d'Oüin Archevêque de Roüen, gouvernoit avec autant de bonté, de prudence & de juſtice qu'eût

pû faire un ſage Roi. Auſſi dix ans
655. durant on ne vit aucun trouble dans les Etats de ſon fils. Avant elle les Gaulois, auſſi-bien les enfans qui étoient au berceau comme leurs peres, payoient un gros tribut par tête, ce qui en retenoit pluſieurs de ſe marier, ou les obligeoit d'expoſer leurs enfans : la bonne Reine les déchargea de cet impôt, & fit défendre aux Juifs qui achetoient ces innocens pour les vendre aux pays étrangers, de plus exercer un trafic ſi inhumain. Elle en racheta même pluſieurs de ceux que ces Infidéles ou que les brigans avoient vendus : mais elle les exhortoit d'entrer dans des Monaſteres, qu'elle avoit grande paſſion de peupler.

656. 57. &c. Elle eut outre cela un ſoin très-particulier de tout ce qui concernoit l'Egliſe. Depuis quelque-tems les Rois prenoient de l'argent pour conferer les Benefices, & quelques Evêques revendoient en détail ce qu'ils avoient acheté en gros : elle défendit abſolument ce trafic ſacrilege. D'ailleurs elle enrichit divers Monaſteres de poſſeſſions & d'ornemens précieux, leur obtint des immunitez & des exemptions de tributs, bâtit deux célébres Monaſteres, l'un de filles à Chelles en Brie ; l'autre d'hommes à Corbie ſur la ſomme, & appella quantité de ſaints perſonnages à la Cour. Mais, à dire vrai, elle y donna trop d'accès à quelques Evêques pour le bien de l'Egliſe, & pour ſa propre reputation.

664. ou 65. Entre les autres, il y en avoit deux en grand crédit, Leger qu'elle avoit fait Evêque d'Autun, & Sigebrand, qui l'étoit de quelqu'autre Siege, on ne dit pas quel. Les faveurs que ce dernier recevoit d'elle, donnerent de mauvais ſoupçons à ſes envieux, & ſon orgueil offenſa ſi fort les Grands, qu'ils le firent mourir ſans aucune forme de procès. Après cet attentat, ſoit qu'ils craigniſſent le reſſentiment de cette Princeſſe, ou qu'ils l'euſſent ſcandaliſée tout exprès, pour la rendre incapable de gouverner, ils la prierent ſi fortement de ſe retirer, qu'elle fut obligée d'y condeſcendre. Ceux même qu'elle avoit le plus comblez de bienfaits, étoient de la partie. Quelques-uns d'entr'eux la conduiſirent, comme par honneur, dans ſon Monaſtere de Chelles ; & là, de Reine elle devint ſimple Religieuſe, & fut bien plus illuſtre dans ſon humilité, qu'elle ne l'avoit été dans ſa grandeur. Elle vécut juſqu'à l'an 686.

665. & ſuiv. Il eſt à croire que le Maire Ebroïn avoit ourdy toute cette trame pour demeurer ſeul maître du Gouvernement : car lorſqu'il n'eut plus de bride, ſon orgueil, ſon avarice, ſa cruauté & ſa perfidie commencerent à regner à maſque levé. Il raviſſoit les biens de tout le monde ; il vendoit la Juſtice & les Charges, les ôtant à ceux qui les poſſedoient, chaſſoit les Grands qui étoient à la Cour, & défendoit aux autres d'y venir ſans permiſſion. Mais ſur tous il haïſſoit Leger Evêque d'Autun, parce qu'il dédaignoit de lui faire la cour ; qu'il improuvoit ſa conduite, & qu'il étoit créature de la Reine Batilde, & plus capable qu'aucun autre de lui tenir tête, & de les r'allier tous contre lui.

668. Le Roi Clotaire ayant été quelque trois ans entre les mains de ce méchant Miniſtre, mourut le quatorziéme de ſon regne l'an 668. Il n'avoit point d'enfans, mais il étoit capable d'en avoir, étant âgé de 17. à 18. ans. Les uns diſent qu'il fut enterré à Chelles, les autres à ſaint Denis.

CHILDERIC II.

CHILDERIC II.

ROY XIV.

D'un Seigneur maltraité le furieux courage,
S'en vengea ſur mon fils, ſur ma femme & ſur moi;
Que mon exemple apprenne à ne point faire outrage,
Et qu'aux plus violens il donne de l'effroi.

CHILDERIC *encore d'Auſtraſie, âgé de* 18. *ans.*

& THIERRY *Roi de Neuſtrie & Bourgogne, âgé de* 16. *à* 17. *ans.*

WLFOADE *Maire.*

EBROIN *Maire.*

PAPES.

Encore VITALIEN quelques mois ſous ce Regne.

ADEODAT élû en Avril 669. S. 7. ans, 2. mois & demi, dont plus de 4. ans ſous ce Regne.

668. EMP. CONSTANTIN POGONAT ou le BARBU, fils de Conſtans, R. 17. ans.

APRE'S des déportemens ſi inſupportables, Ebroïn ne devoit pas eſperer que les Grands de Neuſtrie & de Bourgogne, quelque Roi qu'ils puſſent élire, lui confirmaſſent la Mairie : c'eſt pourquoi de ſon chef, & ſans attendre leur aſſemblée & leur conſentement, qui étoit néceſſaire en pareil cas, il prit Thierry, frere de Childeric, & l'éleva ſur le Siége Royal ſelon la coûtume, afin que ce jeune Prince n'en eût obligation qu'à lui ſeul.

Cet attentat leur donna tout enſemble de la crainte & de l'indignation. La crainte ſans doute eût prévalu, & les eût retenu, s'il leur eût au moins voulu permettre de venir ſaluer le nouveau Roi, & de faire leur Cour : mais comme il leur eut envoyé des défenſes de ſortir de leurs maiſons, l'indignation les emporta : ils ſe communiquerent leurs mécontentemens, l'Evêque d'Autun les ameuta, & ils dépêcherent vers Childeric, pour lui déferer le Royaume de Neuſtrie. 669.

Childeric y vient fort accompagné ; tous les peuples le reçoivent : Ebroïn eſt délaiſſé de tout le monde, & n'a pour refuge que la corne d'un Autel. Leger au lieu de faire mourir le venin de cette vipere par ſa mort, comme il le pouvoit, interceda pour lui ; & les François touchez d'une imprudente miſericorde, ſe contenterent de le raſer, & de le confiner au Monaſtere de Luxeu, pour y faire penitence. Son Roi Thierry fut auſſi tondu & envoyé au Monaſtere de ſaint Denys, non pas pour le faire Moine, mais ſeulement pour le garder. Il avoit regné près d'un an en Neuſtrie.

CHILDERIC *ſeul.*

WLFOADE Maire.

670. VOILA donc pour la cinquiéme fois toute la Monarchie Françoiſe réunie ſous un ſeul Roi. Wlfoade étoit Maire d'Auſtraſie, & Leger, s'il n'en portoit pas le titre, en faiſoit au moins les fonctions dans la Neuſtrie & dans la Bourgogne.

On avoit fort alteré les Ordonnances que les meilleurs Rois, & les plus ſages Magiſtrats avoient faites pour rendre la juſtice : les gens de bien ſouhaittoient qu'on les rétablît ; on leur accorda leur Requête, & il fut ordonné entr'autres choſes, que les Juges, Comtes & Ducs, garderoient les anciennes Coûtumes du pays, & que ces Emplois ne ſeroient point perpetuels, de peur qu'ils ne devinſſent tirranniques.

671. Mais peu après, les méchans s'étant rendus maîtres de l'eſprit du jeune Roi, & le plongeant dans les débauches du vin & des femmes, le porterent à ébrécher ces belles Ordonnances, & à faire beaucoup de choſes fort injuſtes, ou à l'inſçu, ou contre l'avis de Leger. Les ennemis de ce Prélat lui imputoient toutes ces fautes, & vouloient faire croire que c'étoient des effets de ſes conſeils ; ainſi il fut obligé pour s'en juſtifier, de lui parler un peu librement, & il alla juſqu'à ce point de le menacer de la colere de Dieu. 671.

Le jeune Prince du commencement fut touché de ſes remontrances, ou feignit de l'être : mais lorſque les flatteries continuelles & les actes frequens de ſa débauche, l'eurent confirmé dans le vice, il conçut une furieuſe haine contre lui. Alors les Courtiſans qui avoient paru les meilleurs amis de Leger durant ſa grande faveur, furent ceux qui blâmerent le plus hautement ſa conduite, & qui jetterent le plus d'huile ſur le feu. [Il eſt à croire que le Maire Wlfoade & la Reine Bilichilde, ſe mirent de la partie : le Maire, parce que le trop grand crédit de Leger l'offuſquoit ; la Reine, parce que cet Evêque ſevere obſervateur des Canons, remontroit ſouvent à Childeric, qu'étant fille de ſon oncle, il ne pouvoit pas la tenir pour femme. Si elle étoit fille du Roi Sigebert, il s'enſuit que la Reine Imnechilde étoit ſa mere, & par conſequent elle devoit ſoûtenir ſon interêt, & ſe ranger avec les ennemis de Leger, comme en effet elle s'y rangea dans l'affaire qui donna le plus grand coup pour ſa diſgrace. La voici.

Prejecte ou Prix Evêque de Clermont qui étoit en odeur de ſainteté, avoit ſi bien gouverné l'eſprit d'une Dame devote de ſon Diocèſe (elle s'appelloit Claudia,) qu'elle avoit donné tous ſes biens à ſon Egliſe & à lui, pour les diſtribuer aux pauvres, ſans avoir égard à une fille unique qu'elle avoit, penſant peut-être la reduire par une heureuſe néceſſité, à ſe jetter dans un Mo-

671. naſtere. Mais comme cette ſucceſſion étoit fort riche, un Seigneur nommé Hector, Patrice de Marſeille, enleva la fille & l'épouſa : puis il fit ajourner l'Evêque Preject par devant le Roi, pour ſe voir condamner à reſtituer les biens de ſa femme. Tous deux ſe rendirent à la Cour quelques jours avant Pâques. Elle étoit pour lors à Autun, où le Roi, à la priere de Leger, devoit ſolemniſer cette fête. Hector avoit l'appui de cet Evêque, & Preject celui des Reines & du Maire. Cependant les ennemis de Leger perſuaderent au Roi qu'Hector & lui ne s'étoient aſſemblez que pour conſpirer contre ſa perſonne : tellement que la veille de Pâques, étant troublé des fumées de la colere & du vin, & incité par un Reclus très-pernicieux hypocrite, il entra dans le Baptiſtere pour tuer Leger. Le S. Prélat & Hector, redoutant ſa furie, eſſayerent la nuit ſuivante de l'éviter par la fuite ; mais auſſi-tôt on courut après. Hector fut tué par les chemins, & l'Evêque ramené au Roi, qui à grande peine lui donna la vie, & le confina à Luxeu. Il trouva là Ebroïn qui ſe reconcilia avec lui ; le loup & la brebis vivant enſemble ſous un même toit, par la crainte d'une plus terrible puiſſance, & parce qu'ils n'avoient plus rien à demêler. Après cela Preject gagna entierement ſa cauſe. [Mais étant de retour en Auvergne, quelques Seigneurs de ce pays-là, peut-être parens d'Hector ou de ſa femme, le firent maſſacrer dans ſa maiſon de Voluic, par une troupe de gens armez.]

672. *En ces-années-là, Flavius Vamba étoit Roi des Viſigoths. Trois Seigneurs de Septimanie ; ſçavoir, un Comte, un Evêque & un Abbé, s'étant revoltez contre lui, il y* † *envoya un Duc nommé Paul, avec une armée pour les châtier. Mais ce Général devenant auſſi infidéle à ſon Prince, ſe joignit à eux, & ſe ſervit de leur rebellion, & de l'aide des Gaſcons & des François, pour ſe faire élire & proclamer Roi dans Narbonne. Son ambition eut une honteuſe fin : Vamba ayant repris toutes les villes dont il s'étoit ſaiſi, l'aſſiegea dans les Arenes de Niſmes. Le malheureux ſe rendit à la merci de ſon Roi : il l'emmena en triomphe par les villes d'Eſpagne, vétu de haillons, nuds pieds, & couronné d'une couronne de cuir, & après lui fit crever les yeux. Mais au reſte il n'oſa rompre avec la France : au contraire, il chargea de preſens tous les François qu'il avoit pris avec le rebelle.* [*Il connoiſſoit bien que cette victoire ne lui avoit pas été acquiſe par ſes forces, mais par l'aſſiſtance de Dieu, qui avoit voulu recompenſer le zéle qu'il avoit eu pour la gloire. Car ſçachant qu'il n'y a rien qui l'offenſe tant que l'impureté, il avoit donné ordre avant le combat, de prendre dans ſes troupes tous ceux qui avoient commis des déſordres avec des femmes, & leur avoit fait couper la partie par laquelle ils avoient peché. C'eſt lui qui rebâtit la ville de Carte ou Pompeiopolis en Navarre, & qui de ſon nom l'appella* * *Vambelune.*]

372. † * Pampelune.

Les excès & les débauches firent paſſer facilement le mauvais naturel de Childeric, juſqu'à la derniere cruauté. Il envoya deux Ducs à Luxeu, avec ordre d'arracher de-là le bon Evêque Leger, & de l'amener à la Cour pour le ſacrifier à ſa vengeance. Et il arriva vers le même tems qu'il fit étendre ſur un pieu contre terre, & battre à coups de bâton un Seigneur nommé Bodetere ou Bodillon. Les Grands de Neuſtrie reſſentirent cet outrage, comme s'ils euſſent eux-mêmes reçû les coups, & conſpirerent méchamment de traiter en tyran celui qui les traitoit en eſclaves. La partie faite, ils l'attendent à ſon retour de la chaſſe de la forêt de Lochonie, qui n'é-

673.

673. toit pas loin de Chelles. Bodillon le plus furieux de tous, ſe vengeant de ſa propre main, le maſſacre, entre dans le Palais, égorge la Reine Bilechilde, qui étoit groſſe, & un fils encore fort petit qu'elle avoit. Le Maire Wlfoade ſe ſauva, on ne ſçait comment, d'entre les épées de ces furieux, & ſe retira en Auſtraſie.

Bilechilde eſt nommée par les Auteurs, fille de l'oncle & de ſon mari; mais qui étoit-il? on n'en ſçait rien au vrai, ni ſi Childeric laiſſa des enfans, ſi ce n'eſt qu'on veüille croire une charte, dans laquelle ce Daniel Chilperic, dont il ſera parlé ci-après, s'appelle ſon fils, ſa vie fut de 23. ans.] Pour le tems de ſon regne on n'en convient pas. L'opinion la plus probable, eſt qu'il fut de quinze ans en Auſtraſie, & de trois en Neuſtrie & en Bourgogne; c'eſt environ 18. ans en tout.

Il y a quelques années qu'en reparant l'Egliſe de S. Germain des Prez, on y trouva deux tombeaux de pierre côte à côte; dans l'un étoit le corps d'un homme, & dans l'autre le corps d'une femme, & d'un petit enfant. [On a cru que c'étoit ceux de ce Roi & de ſa femme, à cauſe que l'inſcription qui étoit dans le tombeau de l'homme portoit le nom de Childeric, & qu'il y avoit dedans quelques ornemens Royaux, dont les Maçons emporterent & diſſiperent la meilleure partie.]

INTERREGNE de quelques mois.

673. & 674. CETTE mort tragique fut ſuivie d'un interregne de quatre ou cinq mois. Les Ducs qui avoient tiré S. Leger de Luxeu, lui demanderent humblement pardon, & le conduiſirent dans ſa ville d'Autun; & là les Bourgeois & les Seigneurs de Bourgogne firent une ligue pour le deffendre en cas que l'on voulût attenter à ſa perſonne pendant cet interregne. [Au méme-tems Ebroïn ſortit auſſi du Monaſtere de Luxeu, animé du deſir de vengeance, & de l'ambition de rentrer dans le gouvernement de quelque maniere que ce fût.] 674.

Quelques mois après la mort de Childeric, les Seigneurs de Neuſtrie & de Bourgogne, pour ne pas tomber dans l'anarchie, allerent tirer Thierry du Monaſtere de ſaint Denys, où il avoit eu le loiſir de laiſſer recroître ſa chevelure Royale, & l'inſtallerent ſur le thrône, lui donnant pour Maire du Palais Leudeſie ou Liuterie allié de Leger, & fils de cet Erchinoald qui avoit tenu cette Charge ſous Clovis II.

[Ce nouveau regne alluma davantage l'embraſement au lieu de l'éteindre. Il y avoit trois partis furieuſement irritez l'un contre l'autre; celui de Wlfoade qui avoit été chaſſé par les Neuſtriens & recuëilli par les Auſtraſiens qui vouloient avoir un Maire; celui d'Ebroïn qui cherchoit à ſe rétablir dans ſa dignité, & celui du Roi Thierry qui étoit le ſeul juſte & légitime: chacun avoit ſes partiſans qui étoient ou de ſes amis, ou des ennemis des partis contraires. Oüin Archevêque de Roüen, étoit le principal conſeil d'Ebroüin, parce qu'il avoit toûjours eu liaiſon avec lui; & que d'ailleurs il n'aimoit pas Leudeſie, ayant fort mal vêcu avec Erchinoald ſon pere. D'autre côté Leger pour des intérêts contraires, & comme bon François & ami de Leudeſie, ſuivoit les intérêts de ſon Roi, & condamnoit l'attentat d'Ebroïn.

Durant le choc de ces trois partis, la confuſion fut ſi horrible & ſi univerſelle dans les trois Royaumes, que l'on crut, à ce qu'en écrit un Auteur de ce tems-

là

674. là, que le Royaume de l'Ante-Chriſt alloit venir.]

Il eſt croyable que ce fut durant ces diviſions que les Auſtraſiens ou tous ou une partie, à la perſuaſion de la Reine Imnechilde, veuve du Roi Sigebert II. & qui avoit eu grand credit à la Cour du Roi Childeric, deſirant avoir un Roi pour ne pas tomber ſous la domination des Neuſtriens, rappellerent ſon fils Dagobert que Grimoald avoit tondu & relegué en Irlande, & le reconnurent pour Roi d'Auſtraſie. Il y 674.
regna pluſieurs années, [au moins dans une bonne partie; & il fit du commencement ſa reſidence en Turinge, juſqu'à ce qu'il eût réduit les Provinces de ſon Royaume au deçà du Rhin. Wilfrid Evêque d'Yorch fort riche & fort puiſſant, l'aſſiſta généreuſement de ſes conſeils & de ſes moyens pour le ramener en France.]

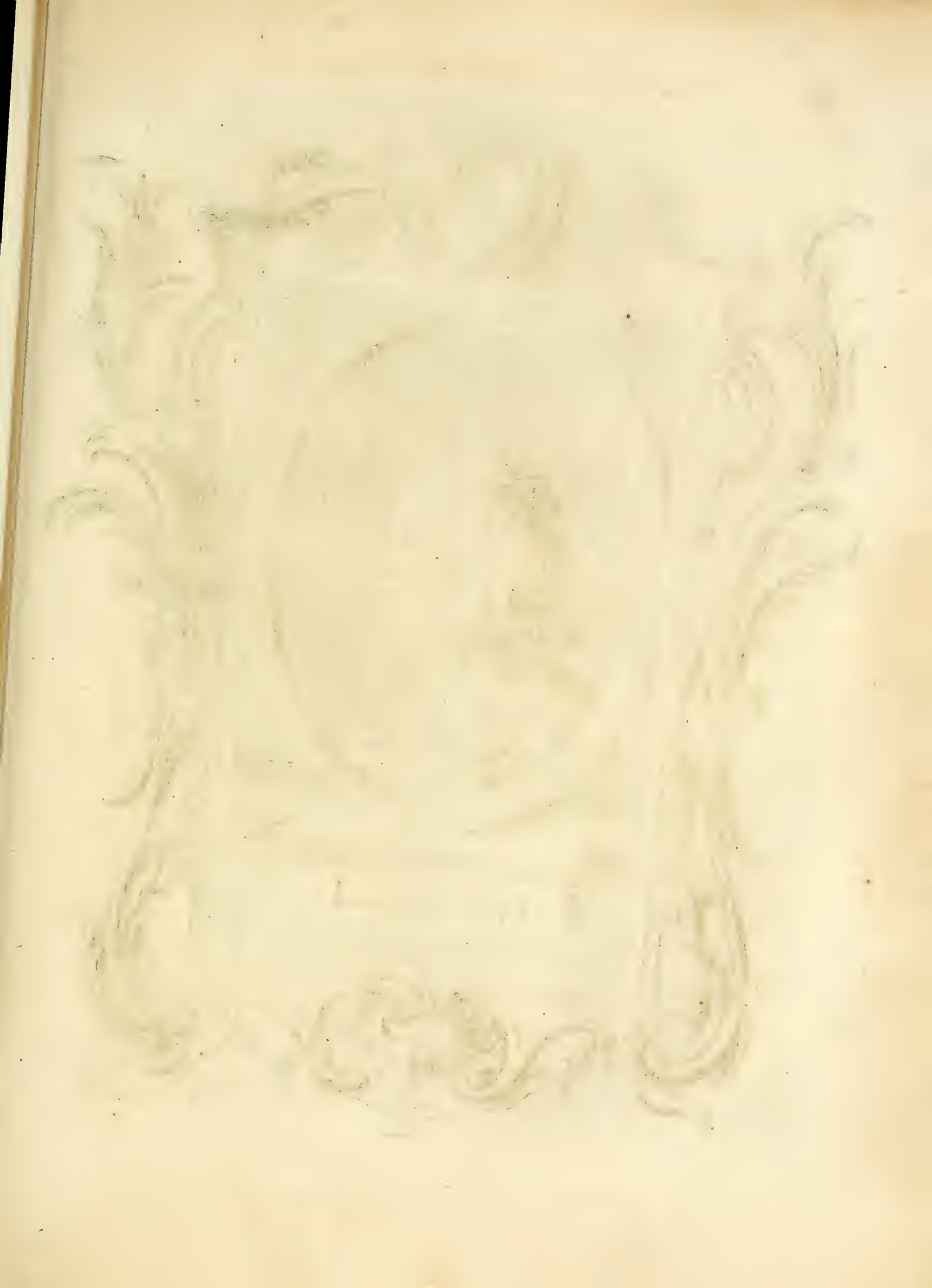

THIERRY I.

THIERRY I.

ROY XV.

Son Portrait eſt tiré de l'Abbaye de Saint Vaaſt d'Arras, qu'il fonda, & où il fut enterré.

Thierry du Monaſtere à la Cour rappellé,
Sans ſe piquer d'honneur ni de haute entrepriſe,
Vécut dans ſon Palais comme un homme éxilé,
Parmi les voluptez & la fainéantiſe.

LEUDESIE, puis EBROIN Maire.

WLFOAD Maire

THIERRY *en Neuſtrie & Bourgogne, âgé de 22. à 23. ans.*
&
DAGOBERT *en Auſtraſie, âgé de quelque 25. ans.*

PAPES.

Encore ADEODAT. S. 3. ans & demi ſous ce Regne.

DONUS élû en Novembre *676.* S. un an cinq mois.

AGATON élû en *678.* S. 3. ans 8. mois & demi.

LEON II. élû en Août *683.* S. 11. mois.

BENOIST II. élû en *684.* S. 8. mois & demi.

JEAN V. élû en *685.* S. un an,

CONON élû en *686.* S. un an.

SERGIUS élû en Décembre *687.* S. 13. ans 8. mois & demi, dont trois ans & demi ſous ce Regne.

674. EBROIN ſorti du Monaſtere de Luxeu, après avoir laiſſé recroître ſes cheveux, erra quelque tems en divers lieux avec une petite bande de gens, tandis que ſes amis ſe rallioient & qu'ils faiſoient agir ſes intrigues. Comme il eut mené cette vie trois ou quatre mois, il s'enhardit enfin à quitter l'habit de Clerc ; ce qui paſſoit en ce tems-là pour une choſe horrible, quand même on ne l'eût pris que par force. Son deſſein étoit de ſe reſaiſir du Gouvernement : il aſſembla pour cela tous les bannis, & tous les 674.

ennemis de Leger, duquel il craignoit
674. le plus de traverſes ; & fit ligue avec Wlfoad Maire d'Auſtraſie, qui haïſſoit mortellement le ſaint Evêque.

Avec ces troupes de ſcelerats & d'Auſtraſiens, il ſe mit en campagne, & vint fondre tout d'un coup dans la Neuſtrie pour ſurprendre Thierry, qui étoit dans un de ſes Palais au-delà de la riviere d'Oiſe avec Leudeſie ſon Maire. [Sa marche fut ſi prompte qu'ayant forcé leurs gardes au Pont de ſainte Maixance, & paſſé la riviere, il s'en fallut peu qu'il ne les ſurprît, néanmoins ils ſe ſauverent en Picardie, Leudeſie à Abbeville, & Thierry à Crecy en Laonnois. Ebroïn pourſuivit vivement Leudeſie, & ſe ſaiſit des treſors du Roi.] Mais n'ayant pû attraper ce Maire, il eut recours à la fraude : il lui propoſa une conference pour terminer, diſoit-il, leurs différends à l'amiable ; & l'y ayant adroitement engagé, il lui tendit une embuſcade par les chemins, où il fut aſſaſſiné.

675. & 676. Tout cela néanmoins ne le retabliſſoit pas dans la Charge de Maire, le Roi Thierry l'en haïſſant encore davantage, n'avoit garde de l'y admettre. Il s'aviſa donc lorſqu'il fut retiré en Auſtraſie, en attendant qu'il pût ſe reſſaiſir de la perſonne de ce Roi, de faire courir le bruit qu'il étoit mort, & de ſuppoſer un faux Clovis qu'il diſoit être fils de Clotaire III. Cette ſtatuë, pour ainſi dire, étant dreſſée, il força les peuples de l'idolâtrer, & de lui jurer fidélité, déſolant tous les païs, & pillant toutes les Egliſes qui refuſoient de le faire.

Mais ſur tout il deſiroit perdre Leger, & pour cela il le fit attaquer dans Autun par Vaimer Duc de Champagne, qui étoit accompagné de deux méchans Evêques, Didon-Deſiré de Châlon, & Bobon de Valence, tous deux dépoſez de leurs ſieges, qui avoient donné de pernicieux conſeils. Il croyoit avec raiſon, que c'étoit le plus puiſſant ennemi de ſa tyrannie, & que l'ayant terraſſé, il viendroit facilement à bout de tous les autres. La ville étant aſſiegée en danger d'être forcée, ce bon Prélat ne put conſentir à trahir la foi qu'il devoit à ſon Roi, & d'autre côté il ne voulut pas expoſer ſon troupeau, pour lequel un bon Paſteur eſt obligé d'expoſer ſa vie. Il ſortit donc volontairement de la place, après avoir rompu toute ſa vaiſſelle d'argent en pieces pour donner aux pauvres, & ſe livra lui-même à Vaimer. Ce méchant lui fit auſſi-tôt arracher les yeux, & l'enferma dans un Monaſtere. Pour recompenſe d'un ſi bon ſervice, Ebroïn l'inſtalla dans l'Evêché de Troye par fraude & par violence, & Didon envahit celui d'Autun : mais l'un & l'autre perirent bien-tôt par la même tyrannie, dont ils étoient les miniſtres.

Incontinent aprés, les Grands de Neuſtrie & de Bourgogne, comme s'ils 676.
euſſent perdu le cœur par la priſon de Leger, qui en effet étoit le plus fort genie de cette Cour-là, reçurent Ebroïn pour leur Maire du Palais, & alors n'ayant plus beſoin du faux Clovis, il lui ôta le maſque, & le remettant dans une condition privée, remit Thierry dans la Royauté.

Dèſlors ſa haute puiſſance n'ayant point de contrepoids, ſa tyrannie n'eut plus de bornes ; il ſacrifioit à ſa vengeance tous ceux qui l'avoient choqué, & à ſon avidité tous ceux qui poſſedoient de belles Terres ou de grandes Charges : mais toûjours ſous prétexte de quelque crime ſuppoſé, qui leur ôtoit l'honneur avant que de leur ôter la vie.

678. Les plus aviſez ſe ſauverent de bonne heure, les uns en Aquitaine, les autres dans le fond de l'Auſtraſie.

[Le jeune Dagobert y regnoit aſſez paiſiblement, & paſſoit ſa vie dans les exercices de pieté, amaſſant des Reliques, bâtiſſant & dotant des Egliſes, & confirmant les donations que ſon pere avoit faites aux Monaſteres qu'il avoit édifiez. Avant qu'on eût découvert l'exiſtence de ce Roi, on attribuoit tous ſes actes à l'ancien Dagobert ; ce qui cauſoit des difficultez inextricables dans la Chronologie.]

Cependant Ebroïn, afin d'avoir un ſujet ſpecieux d'étendre ſes cruautez autant qu'il lui plairoit, ſe mit à rechercher tous ceux qui avoient eu part à la mort de Childeric, dont on ſçavoit bien qu'il s'étoit plus réjoüi que les Auteurs mêmes. Il ne manqua pas d'y envelopper Leger & le Comte Guerin ſon frere. Ces deux Seigneurs ayant été amenez devant lui, il fit lapider le dernier attaché à un poteau, & couper les lévres à l'autre. Puis il le mit entre les mains de l'un de ſes ſatellites, qui le garda près de deux ans dans le Monaſtere de Feſcamp.

La plûpart des Evêques le flattoient dans ſes injuſtices, parce qu'ils le craignoient, ou qu'ils y avoient part. Dadon même, autrement Oüin Archevêque de Roüen, mit en priſon ſaint Filbert Abbé de Jumieges, pour avoir fait de fortes remontrances à ce tyran ſur ſon apoſtaſie, & refuſé généreuſement ſes préſens : mais après connoiſſant que cette violence étoit trop odieuſe aux gens de bien, il le relâcha, & le laiſſa aller en Aquitaine, ſous prétexte d'édifier un Monaſtere de Benedictins dans l'Iſle de Herio. En effet, il y en bâtit un, d'où elle a pris le nom de Noirmonſtier.

Comme la vertu exemplaire & la liberté Chrétienne d'un petit nombre de Prélats faiſoient le procez au Tyran, il entreprit de leur faire le leur, & de les deshonorer, pour juſtifier ſa conduite qu'ils condamnoient. Il ne le pouvoit faire que par la ſentence de leurs confreres : il aſſembla donc pour cet effet quelques-uns des plus devoüez dans un Palais Royal à la campagne. Ils commencerent, pour donner bonne opinion de leur juſtice, par deux Evêques, qui méritoient bien le châtiment. C'étoit Didon & Vaimer, qui avoient offenſé le Tyran, on ne dit pas en quoi. Tous deux furent degradez, & enſuite livrez au dernier ſupplice : Didon périt par le glaive, & Vaimer par la corde. 678.

Cela fait, ils procederent contre Amat de Sens, Lambert de Tongres, & Leger d'Autun. Les deux premiers ſe retirerent dans des Monaſteres : [Je ne trouve point de quoi on les accuſoit, mais on imputoit à Leger d'avoir été complice de la mort de Childeric. Il le denia fortement, & refuta, comme il devoit, cette horrible calomnie. Ses ennemis n'en ſçurent produire la moindre preuve : & néanmoins] les Peres du Concile, ou plûtôt les eſclaves d'Ebroïn, le condamnerent, & lui déchirerent ſa robe du haut en bas ; c'étoit la forme de la degradation : cela fait, on le mit entre les mains de Crodebert Comte du Palais, qui l'ayant gardé quelque tems, eut enfin ordre de le faire mourir. Il y obéït avec regret ; & l'ayant mené dans une forêt entre l'Evêché d'Arrás & celui de Teroüenne, qui porte encore aujourd'hui le nom de ce Saint, il lui fit trancher la tête. [Le Ciel confirma ſon innocence par des miracles viſibles qui ſe firent dans l'Oratoire où il fut alors inhumé ; & l'Egliſe

le révére comme Saint & Martyr. Puiſqu'il eſt tel, la conſéquence eſt claire, qu'Ebroïn étoit un Tyran, & qu'on ne peut pas le juſtifier ſans impieté. En effet, il le fut même de ſon Roi, en l'obligeant à prêter ſon autorité pour faire mourir cruellement le plus fidéle de ſes ſerviteurs.]

680. Environ ce tems-là il s'émut une ſanglante guerre contre le Roi Thierry, ou plûtôt ſon Maire Ebroïn, & le Roi Dagobert. On conjecture que ce dernier vouloit retirer les villes d'Auſtraſie voiſines du Royaume de Bourgogne qu'Ebroïn lui retenoit. Quoiqu'il en ſoit, les armées ravagerent les environs de Langres ; & Dagobert étant tombé au pouvoir de ſes ennemis, ſoit après la perte d'une bataille, ſoit par quelqu'autre accident, fut tué. On porta ſon corps à Roüen, où l'Archevéque Oüin l'inhuma dans l'Egliſe de Saint Pierre. [Je ſçai bien qu'il y a des Auteurs qui le font vivre encore pluſieurs années, & qui lui donnent un fils & pluſieurs filles : mais c'eſt à mon avis ſur des preuves fort douteuſes.

Il y a un Dagobert inhumé à Stenay, dans une Egliſe bâtie en ſon nom, où il eſt honoré comme Martyr. Sa Legende le fait Roi, & dit qu'il fut aſſaſſiné dans une forêt à deux lieuës de là par ſon fillol. Ce ne peut pas étre le même que le Roi dont nous avons parlé : il y a pourtant quelque apparence qu'il étoit du ſang Royal, on ne ſçait pas comment. Peut-étre que le tems nous le découvrira.]

Peu avant lui ou peu après, ſon Maire Wlfoad finit ſes jours, ayant tenu cette Charge près de 25. ans. Les Auſtraſiens n'ayant point de Prince du Sang, & refuſant d'obéïr à Thierry en haine d'Ebroïn, déférerent tout le Gouvernement de ce Royaume à Martin & à Pepin. Ils étoient couſins germains, iſſus des deux fils de ſaint Arnoul, le premier de Clodulfe, & le ſecond d'Anchiſe & de Begga, fille de Pepin de Landen ; à la difference de ce premier Pepin, quelques-uns de nos Hiſtoriens nomment celuicy Pepin le Gros, & d'autres Pepin de Herſtal. C'eſt un bourg ſur la Meuſe, entre Jupil & Liege, où il avoit été nourri. 678.

THIERRY *en Neuſtrie.* *MARTIN & PEPIN Princes en Auſtraſie.*

LEs deux couſins prévoyant bien qu'Ebroïn iroit à eux, ſe reſolurent de venir l'attaquer les premiers. Ils lui donnerent bataille près de la forêt de Locafao, * à l'entrée de la Neuſtrie. Un vieux & ruſé Capitaine remporta la victoire ſur deux jeunes étourdis : ils ſe ſauverent à la fuite, Martin dans la ville de Laon, & Pepin bien avant dans l'Auſtraſie. 681.

* On ne ſçait pas où c'eſt.

Le Vainqueur s'approcha de Laon avec ſon armée, & l'inveſtit : mais reconnoiſſant que la place étoit imprenable, il ceſſa de l'attaquer, & ſe ſervit de ſes perfidies ordinaires. Il fit jetter quelques propoſitions d'accommodement : & ſi l'on en croit une Chronique de ce tems-là, deux Evêques, Angilbert de Paris, & Rieule * de Rheims, voulurentbien étre les inſtrumens de ſa fraude. Ils perſuaderent à Martin de le venir trouver dans ſon camp ; & pour ſûreté lui donnerent leurs ſermens ſur les Châſſes de quelques Saints, qu'ils porterent avec eux, mais dont ils avoient ôté les Reliques. Martin ayant oublié l'exemple de Leudeſie, ſuivit inconſiderément la foi de ces Prélats. Lorſqu'il fut au camp d'Ebroïn : les ſoldats de ce perfide l'enve-

* *Regulus.*

lopperent, & l'assommerent lui & les siens. Ainsi tout le Gouvernement de l'Austrasie, demeura à Pepin qui profita du crime de son ennemi, & de la dépoüille de son cousin.

682. Ce grand succés poussa l'insolence d'Ebroïn à son plus haut & dernier periode. Comme il traitoit les François plus tirannïquement que jamais, il arriva qu'un Seigneur nommé Hermenfroy, qu'il avoit dépoüillé de tous ses biens, & qu'il menaçoit de mort, en délivra la France. Il l'attendit un matin devant le jour à la sortie de son logis, comme il alloit à l'Eglise, & lui fendit la tête de son épée. Le coup fait, il se sauva en Austrasie.

683. A la place d'Ebroïn, les François élurent Varaton sage vieillard, qui traita aussi-tôt avec Pepin, & lui donna des ôtages. Il avoit associé avec lui dans l'administration, un fils qu'il avoit (nommé Willimer *) habile, rusé, & entreprenant : mais rude, fâcheux, & qui n'avoit rien tant en vuë que l'honneur de commander. Ce fils dénaturé se lassa d'être le compagnon de son pere, il voulut être son maître, & le depossseda de sa charge pour s'en revêtir.

* Guillimer, Gilemer.

683. Dès qu'il eut tout le commandement, il rompit le traité qu'il avoit fait avec Pepin. Il assembla une grosse armée, & penetra jusqu'à Namur, où ayant surpris quelques-uns de ses ennemis, avec le leurre d'une foi trompeuse, il les fit passer au fil de l'épée. Au retour de-là, il fut atteint d'une maladie dont il mourut, non sans quelque puntion divine. Il ne faisoit qu'entrer dans la seconde année de sa Mairie. Aussi-tôt Varaton se retablit dans sa Charge, mais la mort la lui ôta un an après.

685.

EMP. JUSTINIAN II. fils de

Berthier qui avoit épousé une fille de sa femme Ansflede, lui succeda par élection, C'étoit un homme de petite taille & malfait, écervelé, injuste, superbe, avare, enfin semblable à Willimer, hormis qu'il n'avoit ni conseil ni jugement. La plupart des Neustriens se voyant méprisez & gourmandez par un homme si contemptible, conçûrent tant de mépris & tant de haine pour lui, qu'ils l'abandonnerent dès l'an suivant, pour s'allier avec Pepin.

Pegonat R. 9. ans & demy.

685.

686.

Thierry traitoit toûjours de criminels ceux qui avoient été bannis par Ebroïn, & ne vouloit pas les rappeller, pour avoir sujet de retenir leurs biens. Pepin généreux & politique, prit leur cause en main ; pour la rendre meilleure, il leur conseilla de députer vers ce Roi, pour lui demander pardon & amnistie du passé, avec les termes les plus soûmis. Ils tenterent ce moyen par deux fois ; mais leurs supplications furent toûjours rejettées. Après ce visible déni de justice, Pepin entreprit de les ramener dans leur païs, & ne craignit point d'attaquer Thierry & son Maire. Il combattit au lieu de Terry, qui est entre Quentin & Perone, & les défit. Le Ciel l'ayant favorisé d'une pleine victoire, il se saisit du tresor Royal, puis de la ville de Paris, & de la personne de Thierry même qui s'y étoit refugié. En suite de quoi Berthier, dont les mauvais conseils étoient la cause de ce malheur, fut assommé par une conjuration presque générale des Neustriens, & à l'instigation même de la mere de sa femme.

687.

Quelques-uns, non sans raison, finissent ici le regne des Merovingiens, parce qu'en effet ils n'eurent plus après cela, que le vain titre de Rois, tout leur Royaume & leurs personnes même étant au pouvoir de Pepin & de ses enfans. Il fut reconnu Maire du Palais, dans toute la France, & il prit le titre de DUC ou Commandant des François, selon

l'ancien uſage des Germains ; c'eſt-à-dire, qu'ils lui déférerent toute l'autorité dans les armées ſans dépendre du Roi : ſous le nom duquel néanmoins, tous les actes ſe paſſoient ; & c'étoit le ſeul honneur qui lui reſtoit.

[Durant ces ſanglantes broüilleries, les nations feroces, que les François avoient ſubjuguées, entr'autres les Allemands, les Bavarois, les Friſons, les Saxons & les Aquitains même, dédaignant d'obéïr aux Maires du Palais, ſecoüerent le joug, & ſe créerent des Princes de leur nation.

688. L'Auſtraſie environnée de peuples feroces & rebelles, avoit beſoin de la preſence de Pepin : il fut donc obligé d'y retourner : mais il n'oſa pas emmener avec lui le Roi Thierry, de peur de fâcher les Neuſtriens ; il laiſſa ſeulement auprès de lui un Seigneur nommé Nordbert, qui diſpoſoit de tout, & lui rendoit compte.

Les François ne ſe trouverent point mal de ce changement : l'interêt de ce nouveau Prince qui deſiroit s'établir, étant de gagner l'affection des peuples, & pour cela de les bien traiter. Auſſi reparoit-il autant qu'il pouvoit, les torts des regnes paſſez ; il rendoit les biens aux Egliſes, remettoit les Evêques dans leurs ſieges, les Grands dans leurs dignitez & dans leurs terres, les peuples dans leurs droits ; ne reſolvoit rien ſans l'avis des Seigneurs & des Evéques, prenoit en main la défenſe des opprimez, des veuves & des orphelins, & s'appliquoit ſurtout à donner de la vigueur aux loix, qui ſont le rempart des foibles contre les puiſſans.

589. La ſeconde année de ſon commandement général, il aſſembla les milices Françoiſes ; & de l'avis des Grands, il porta la guerre dans la Friſe contre le Duc ou Roi Ratbod qui s'étoit revolté. Il le reduiſit en peu de tems à lui rendre obéïſſance, à lui payer tribut, & à ſouffrir que la Foi de JESUS-CHRIST fût prêchée dans ſes terres. Douze Moines Anglois y furent envoyez pour cet effet, dont les trois plus conſiderables étoient Wigbert, Willbrod & Swidbert. Ratbod ne put s'accommoder avec une Religion qui ne s'accordoit point avec ſon orgueil, & avec ſes diſſolutions : il devint bientôt le perſécuteur de ceux qui la prêchoient, & fit ſouffrir le martyre à Wigbert & à deux autres : leurs compagnons deſirant acquerir une pareille couronne au prix de leur ſang, n'en furent que plus encouragez à continuer leurs prédications parmi les peuples idolâtres d'au dela du Rhin. Willebrod & Swidbert mériterent d'être ordonnez Evêques, & établirent leur ſiege ; le premier à Utrect, qui s'appelloit autrefois Wiltzbourg, & l'autre à Verden en Saxe.

Au retour de Friſe, Pepin convoqua un Concile ; on ne marque point l'endroit : mais qu'il y fut traité des moyens qu'il falloit employer pour reprimer les déſordres & les violences, & pour la défenſe des Egliſes, des veuves, & des orphelins. Il ſçavoit qu'il n'eſt point de plus puiſſans attraits pour faire aimer un gouvernement, que la pieté, la douceur & la juſtice.

Thierry n'avoit aucune part à toutes ces choſes ; il étoit dépoüillé de la vraye 690. marque de la Royauté, qui eſt le juſte pouvoir, & réduit à ſe contenter d'un médiocre revenu de quelques terres. Ayant langui de la ſorte trois ou quatre ans, il acheva ſes jours, & non pas ſa honte, l'an 690. ou 91. On lui donne 39. à 40. ans de vie, & 17. de regne tout entier ; ſçavoir, 13. avant la victoire de Pepin, & quatre ſous le pouvoir de ce Maire.

Il

690. Il eut deux fils, Clovis & Childebert, & deux femmes, Clotilde & Doda ; si ce n'est que ce nom de Doda * ait été une épithete de Clotilde, qui peut avoir été nommée ainsi pour avoir eu beaucoup d'embonpoint. Son tombeau & celui de cette Doda, se voyent dans l'Eglise de saint Vaast d'Arras. [Il avoit fondé cette Abbaye par pénitence, disent quelques-uns, & pour satisfaction d'avoir lâchement consenti à la mort de saint Leger.] 630.

* Dodue.

CLOVIS III.

CLOVIS III.

ROY XVI.

CLOVIS encore enfant, & nourri mollement,
Voyoit les Nations qui s'étoient mutinées,
Soûmiſes par Pepin à ſon Gouvernement,
Quand la mort le prévint en ſes tendres années.

En Neuſtrie & en Bourgogne.

PEPIN, Maire,

En Neuſtrie, & Souverain en Auſtraſie.

PAPE.

Encore SERGIUS I. pendant tout ce Regne.

691. EMP LEONCE I. ayant chaſſé & mutilé Juſtinien, R. 2. ans quelques mois.

S'Il y eût eu deux Rois, il eut falu neceſſairement deux Maires : & Pepin vouloit ſeul tenir cette Charge. Il ne pouvoit d'ailleurs ſouffrir de Roi en Auſtraſie, parce qu'il la tenoit comme ſon propre : c'eſt pour cela qu'il donna à Clovis, qui étoit l'aîné des deux fils de Thierry, le titre de Roi en Neuſtrie & en Bourgogne, mais il s'y reſerva la pleine adminiſtration. [Childebert, frere puiſné de Clovis, demeura perſonne privée, & comme je croi, fut nourri en Neuſtrie ; ainſi c'eſt une erreur de dire, comme font quelques-uns, que les deux freres regnerent conjointement après la mort de leur pere.] 694.

Peut-être que les François uſant de leur ancien droit, lui avoit déferé la ſouveraineté en Auſtraſie : mais il eſt certain, comme nous l'avons déja dit, que tous les peuples qui étoient tributaires de ce Royaume-là ; ſçavoir les Turingiens, les Friſons, les Saxons, les Allemands, les Bavarois, ſecouerent

le joug, & ſe mirent dans l'indépendance. D'autre côté les Aquitains & les Gaſcons pareillement ſe firent un Duc Souverain ; & les Bretons élargirent les frontieres de leur petit Etat.

694. ou 695. Clovis, ſelon quelques-uns, ne regna que deux ans, d'autres plus probablement lui en donnent quatre accomplis. Il mourut ſur la fin de l'an 694. ou au commencement de l'an 695. étant âgé de quatorze ou quinze ans, & n'ayant fait ni vû faire rien de mémorable ſous ſon regne. [L'hiſtoire ne marque point le lieu de ſa mort, ni celui de ſa ſepulture, tant il étoit peu conſidérable.]

CHILDEBERT II.

CHILDEBERT II.

DIT LE JUSTE.

ROY XVII.

Agé de onze à douze ans.

Les Peuples bien ſouvent ſans aucune raiſon
Flatent les Souverains d'une épithéte auguſte;
Témoin ce CHILDEBERT, qu'on n'appella le JUSTE,
Que pour le diſtinguer d'un Roi du même nom.

PEPIN Maire, &c.

PAPES.

Encore SERGIUS, qui S. cinq ans & demi ſous ce Regne.

JEAN VI. élû en Octobre 701. S. trois ans, deux mois.

JEAN VII. élû en Mars 705. S. deux ans ſept mois.

SISINNIUS en Janvier 708. S. vingt jours.

CONSTANTIN, en Mars 708. S. ſix ans, dont trois ſous ce Regne,

695. EN la place de Clovis, Pepin éleva ſon frere Childebert, lequel à cauſe de ſa minorité, fut encore plus réduit au petit pied, que n'avoit été ſon aîné. Les grands Officiers, comme le Comte du Palais, le grand Referendaire, l'Intendant des Maiſons Royales étoient auprès du Maire; les Rois n'avoient qu'un petit nombre de domeſtiques, qui leur ſervoient plûtôt de geoliers & d'eſpions que d'Officiers. Auſſi n'en avoient-ils que faire, demeurant toûjours enfermez dans une maiſon de plaiſance, d'où ils ne ſortoient que dans un chariot, tiré par des bœufs, & ne ſe montroient au peuple qu'une

Depuis 690. juſqu'en 700.

fois l'an, dans l'aſſemblée des Etats, qui alors ſe tenoit le premier jour de Mars.

En ces années-là Egica Roi des Viſigoths, eut guerre avec les François, du côté de la troiſiéme Aquitaine; on n'en ſçait point le ſuccès.

696. & 697. EMP. TIBERE-ABSIMARE élû par les troupes, degrade Leonce. R. 7. ans.

Nordbert, qui étoit comme le ſous-Maire & le Lieutenant de Pepin en Neuſtrie étant mort, Pepin fit élire Grimoald ſon jeune fils, Maire de ce Royaume-là, & donna le Duché de Champagne à Drogo ſon autre fils, qu'il vouloit retenir auprès de lui.

696.

Trois ans après, Ratbod Roi des Friſons, nonobſtant qu'il eût donné ſa foi & des ôtages, ſe revolta une ſeconde fois; mais il fut battu encore par Pepin près de Dorſtat.

697.

700. & ſuiv.

Nous n'avons rien de mémorable pendant ces dix ou douze ans qui ſuivent.

706 & 707. EMP. JUSTINIAN II. ſe retablit, & fait mourir Tibere. R. 7. ans.

Pepin outre ſa femme Plectrude, qui étoit déja vieille, avoit pris une concubine, ou ſi vous voulez, une femme légitime; car les François, nonobſtant les ſacrez Canons & les défenſes de l'Egliſe, repudioient leurs femmes quand il leur plaiſoit, & en épouſoient d'autres. Les Rois même, ſuivant l'ancienne coûtume des Germains, en avoient ſouvent pluſieurs à la fois. Celle-là s'appelloit Alpaïde: Pepin en eut un fils nommé Charles, & depuis ſurnommé *Martel*. Lambert Evêque de Liege, zelé défenſeur des véritez Chrétiennes, ne put ſouffrir ce deſordre: il en reprit pluſieurs fois Pepin, & il oſa bien appeller cette conjonction un adultere public. Il arriva quelque-tems après qu'il fut aſſaſſiné par un Seigneur nommé Dodon. Deux Auteurs des ſiecles ſuivans, ont écrit que ce meurtrier étoit frere d'Alpaïde, & qu'il le tua pour venger l'injure de ſa ſœur. D'autres plus proches de ce tems-là, n'en parlent point du tout; & il y a quelque preuve qu'alors Alpaïde s'étoit retirée dans un Monaſtere. A quelque tems de-là, le meurtrier étant rongé des vers, & ſouffrant d'horribles douleurs, ſe précipita dans la Meuſe. Ce mal des vers étoit alors aſſez commun, & en quelque façon épidemique, ainſi que l'ont été le mal des ardens, & le feu de ſaint Antoine.

704.

707.

†

Non long-tems après, Pepin perdit Drogo ou Dreux ſon fils aîné, ce Drogo laiſſa deux fils, Hugues & Arnould, de ſa femme Auſtrude, qu'il avoit épouſée veuve du Maire Berthier.

708.

709. & 710.

Les Allemands & les Souaubes ne faiſoient plus qu'un peuple gouverné par un même Duc, qui relevoit des Rois d'Auſtraſie: mais Godefroy qui l'étoit, avoit ſecoüé le joug pour ſe rendre indépendant. Etant mort l'an 709. Wilehaire lui ſucceda. Pepin fit deux différens voyages en ce païs-là pour le réduire, le vainquit deux fois, & triompha de ſa fierté. Il ne la dompta pourtant pas de telle ſorte, qu'il ne fût encore obligé d'y envoyer une troiſiéme armée: mais comme elle étoit prête d'entrer dans le païs, il la rappella à cauſe de la mort du Roi Childebert.

711.

Le dernier des jours de ce Roi fut le 15. d'Avril de l'an 711. Il étoit âgé de quelque 28. ans, il avoit porté le titre de Roi 16. ou 17. ans. Il fut inhumé dans l'Egliſe de Choiſi en Laonnois.

Quoiqu'il n'eut pas le moyen de faire aucune action de lui-même, étant comme en braſſiere, ſous l'autorité de Pepin, néanmoins les Auteurs l'ont appellé le JUSTE, plûtôt à mon avis pour le

710. distinguer de l'autre Childebert, que pour ce qu'il méritât un si beau surnom.

Quelques-uns lui donnent deux fils, Dagobert & Childeric. Le premier regna; le dernier, disent-ils, fut nourri dans la Clericature, & surnommé Daniel. Il y en a qui veulent qu'il ait été fils de Thierry I.

Eglise du 7. siecle.

LA pieté de Gontran, la douceur & la justice de Clotaire, & la tranquillité de son regne, depuis la mort de Brunehaud, tournerent le genie des François, déja fort religieux, à la devotion, & les porterent plus généralement à réverer les choses saintes, & ceux qu'ils croyoient avoir plus de commerce avec le Ciel. Les Rois & les grands Seigneurs s'efforçoient à l'envi à qui feroit plus de donations, & de plus beaux présens aux Eglises. Ils mettoient dans leur sacré trésor jusqu'à leurs ceintures, leurs baudriers, leurs vases précieux, leurs habits, quand ils étoient enrichis d'or & de pierreries, des meubles & des raretez qui étoient plus de curiosité que d'usage. C'étoit à qui bâtiroit le plus d'Eglises & d'Hôpitaux, à qui assembleroit le plus de Moines, & qui fonderoit le plus de Monasteres.

Les Rois se piquoient d'exempter ceux qu'ils fondoient de toutes charges temporelles, & de leur assurer une libre & pleine possession de tout ce qu'on leur donnoit. Voilà pourquoi, comme les Evêques avoient le pouvoir de mettre la main sur ces biens, parce qu'ils disposoient des donations & des offrandes qu'on faisoit à toutes les Eglises de leurs Diocéses : & que d'ailleurs ils prenoient de certains droits pour la bénediction du chresme, pour la consécration des Autels, pour leurs visites, & quelquefois pour les Ordinations : ils les obligerent de les affranchir de tout cela, & même de n'entrer point au-dedans du Monastere, mais de laisser la correction des Moines à l'Abbé, sinon en cas qu'il ne fût pas assez fort pour se faire obéïr; & avec cela de donner les Ordres sacrez à ceux de ses Religieux qu'il leur présenteroit, sans en rien prendre. Eglise du 7. siecle.

De leur part, ils leur accorderent aussi liberalement des immunitez, qui les exemptoient tant des contributions pour leurs terres, & de tous impôts pour leurs denrées, que d'étrennes, de logemens, & du deffray des Juges Royaux, ausquels on le devoit par tout où ils alloient tenir leur seance.

Les exemptions que donnoient les Evêques, s'accordoient par le Diocésain, mais du consentement de ses Confreres. Celle de saint Denis, la plus ancienne qui nous reste, fut concedée par Landry de Paris, à la priere du Roi Clovis II. l'an 659. dans l'assemblée de Clichy : elle contient beaucoup plus de choses que le protocole de Marculfe. Celle de Corbie fut donnée par Bertefroy d'Amiens l'an 664. à la priere de la Reine Batilde. Elle fait mention qu'il en avoit été auparavant accordé de pareilles aux Monasteres * d'Agaune, de * Lerins & de Luxeu. Le Pape Adeodat en l'an 672. confirma celle qui avoit été accordée à saint Martin de Tours, disant que plusieurs autres Monasteres en avoient déja obtenu de pareilles, sans quoi il n'y eût pas consenti, parce que cela étoit contraire aux Canons. Il en fut aussi donné une à * Fontenelle par Ansbert de Roüen, dans un Concile qu'il assembla exprès en sa ville l'an 682. Enfin il y eut peu de grandes Abbayes qui n'en obtinssent ; & toûjours les derniers y ajoûtoient quelque chose;

* S. Maurice en Chablais.
* S. Honorat.
S. Vandrille.

Eglise du 7. siecle.

& pour ainsi dire, s'élargissoient aux dépens de la Hiérarchie, qui leur prêtoit son autorité pour se détruire elle-même, & eux par conséquent, puisqu'il est vrai que la perfection d'un bon Moine consiste dans l'obéïssance & dans l'humilité.

[L'Ordre de saint Benoît s'étendoit de jour en jour, & s'emparoit des Monasteres de saint Colomban, y envoyant de ses meilleurs sujets pour y rétablir la discipline. Agiulse Moine de Fleury sur Loire, ayant eu cette commission pour le Monastere de Lerins, y fut cruellement massacré par de méchans Moines qui ne pouvoient souffrir qu'on les remît dans l'observance de leur Regle. C'est ce même Agiulfe, qui quelques années auparavant, étoit allé par l'ordre de son Abbé Mummole, au Mont-Cassin querir le corps de saint Benoît, & l'avoit apporté à Fleury. Mais Paul Diacre, dit que les ossemens en avoient été transferez, & mis en sûreté quatre-vingts ans auparavant ; sçavoir, lorsque les Lombards ruïnerent cette Abbaye-là. C'est l'ordinaire des Eglises, lorsqu'elles ont quelque partie des Reliques d'un Saint, de se vanter qu'elles en ont le corps. Qui le peut dire à plus juste titre, ou celles qui n'en ont que les os, ou celles qui en ont les chairs réduites en poudre ?]

Je ne voi guéres de siecle où la chaleur de la vie Monastique, ait regné si fort qu'en celui-là. Ceux qui étoient poussez de cet esprit, passoient d'un païs à l'autre, & alloient par tout chercher des forêts & des montagnes ; & plus ces solitudes étoient affreuses, plûtôt elles étoient peuplées. L'Hibernie, l'Ecosse & l'Angleterre envoyoient quantité de ces bons Moines en France. Colomban le plus renommé de tous, Hibernois de nation, ayant été fort bien reçû du Roi Gontran, puis de Childebert, bâtit le fameux Monastere de Luxeu dans la Vosge. Sa réputation s'épendant par tous les Royaumes, attiroit un nombre infini de gens : & la sentence du Concile de Mâcon en l'an 627. ayant pris la défense de cet Institut contre le Moine Agrestin, qui s'étant revolté contre, le vouloir improuver, le mit si fort en vogue, qu'il s'épandit par toute la France, allant du pair avec celui de saint Benoît, & produisit de grands serviteurs de Dieu. Entr'autres Emery, Deile, * Eustaise, Gal & Attale disciples de Colomban. Eustaise fut Abbé de Luxeu, & Gal, qui étoit aussi Hibernois, s'en alla édifier un Monastere dans le païs des Suisses ; autour duquel s'est formée la ville de saint Gal. Attale fut Abbé de Bobie en Italie.

Eglise du 7. siecle.

* Deicola.

De l'ordre de saint Benoît, saint Vandrille en bâtit un au Diocése de Roüen, au lieu appellé Fontenelle ; saint Riquier, un en Vimeu ; saint Berthier, un dans la foresta de Der, à cause de quoi on le nomme Monstier-en-Der ; saint Valery & saint Josse, deux autres au Diocése d'Amiens sur les côtes de la mer. Ce saint Josse étoit frere puîné de Judicaël Roi de Bretagne, & eut encore pour frere Vinok qui bâtit un Monastere à Berghe, & deux autres qui choisirent tous la même vie. Saint Ghislain en édifia un en Hainaut, Romaric (*a*) un de * filles dans la Vosge, au lieu où étoit son Château de Romberg. * Saint Tron, un au païs de Liege : S. Bavon, un à Gand ; S. Goar, un sur le Con-

* C'est Remiremont.
* Trudon.

(*a*) Ce nom est composé de deux mots Allemands, *Roum* ou *Raum*, qui signifie *gloire* & *lieu*, & *Reich*, qui signifie *Riche* ; comme qui diroit Riche de gloire, ou Riche en terres. Romaric étoit Maire du Palais sous les Rois Clotaire II. & Dagobert.

flant

Egliſe du 7. ſiecle.

flant du ruiſſeau du Wocher dans le Rhin. Tous ces Monaſteres portent aujourd'hui le nom de ces Saints.

Les Princes ou Grands leur donnoient le fonds ſur quoi ils les bâtiſſoient, avec l'aide des perſonnes devotes, ou quelquefois eux-mêmes les faiſoient bâtir à leurs dépens. Sigebert Roi d'Auſtraſie, en fonda douze; Stavelo en étoit un, dont ſaint Theodad fut Abbé : un Seigneur nommé Bobelen, quatre aux environs de Bourges; Clovis II. ou plûtôt un Archidiacre de Paris, ſaint Maur des Foſſez, dont le premier Abbé fut ſaint Bobelene. La Reine Batilde en édifia deux forts célébres; ſçavoir, Corbie, pour des hommes, & Chelles pour des femmes : le Roi Thierry, ſaint Vaaſt d'Arras, pour expiation de ce qu'il avoit conſenti à la mort de ſaint Leger. Saint Oüin, en remplit ſon Diocéſe d'un très-grand nombre, dont les plus illuſtres ſont Fontenelle, Feſcamp & Gemieges. Ce dernier, comme auſſi celui de Noir-Mouſtier, qui eſt dans une Iſle de Poitou, fut l'ouvrage des ſoins de ce Philebert dont nous avons parlé. Saint Eloy, entre pluſieurs, en fit un à Solongnac en Limoſin, & un de filles à Paris, dont ſainte Aure étoit la ſuperieure. C'eſt aujourd'hui l'Egliſe de S. Eloy devant le Palais, occupée par les Barnabites.

Auſſi ne vit-on jamais en France une ſi prodigieuſe multitude de Moines qui menoient une vie admirable aux yeux des hommes : car outre ceux que j'ai marquez, il y avoit encore Amé, que Colomban amena de la ſolitude d'Agaune, Bertin qui fit un Monaſtere à Sitieu : c'eſt-là qu'eſt aujourd'hui la ville de ſaint Omer; * Germier qui a donné ſon nom à une petite Ville à douze lieuës de Lyon : Fourſi Ecoſſois, qui bâtit un Monaſtere à Lagny : Landelin qui commença celui de Lobe ſur la Sambre : Saint Sor Hermite, en Perigord, & pluſieurs autres dont l'Egliſe célébre la memoire avec véneration.

Egliſe du 7. ſiecle.

Il faut avoüer que ces troupes pénitentes furent très-utiles à la France, même pour le temporel. Car les longues incurſions des Barbares l'ayant toute déſolée, elle étoit encore en pluſieurs endroits couverte de haliers & de bois; & dans les lieux bas, inondée d'eaux croupiſſantes. Ces bons Religieux, qui ne s'étoient point donnez à Dieu, pour mener une vie fainéante, travailloient de leurs mains à eſſarter, deſſécher, labourer, planter & bâtir; non tant pour eux, qui vivoient dans une grande frugalité, que pour nourrir les pauvres, & pour délivrer les captifs. En ſorte que des deſerts incultes & affreux, ils faiſoient des lieux très-agréables & très-fertiles, le Ciel favoriſant de ſes plus douces influences une terre qui étoit maniée par des mains ſi pures & ſi déſintereſſées. Je ne parle point de ce qu'ils ont conſervé preſque tout ce qui nous reſte d'Hiſtoire de ces ſiecles-là.

Le plus foible ſexe n'avoit pas moins de force pour cette vie pénitente, que les hommes. Les plus nobles filles cherchoient un époux dans les Cloîtres, les veuves y trouvoient leur conſolation; & les Princeſſes en bâtiſſoient exprès pour s'y retirer. La Reine Batilde ou Baudour, en fit une à Chelles en Brie : Fare ou Burgundofare, ſœur de l'Evêque ſaint Faron, un autre au même païs, qu'on nomme Faremouſtier : Gertrude Vierge, & Begge ſa ſœur, veuve d'Anſegiſe, fils de ſaint Arnoul, toutes deux filles de Pepin le vieux, ſe retirerent dans celui de Nivelle, que leur mere Itta avoit fondé; Aldegonde & ſa ſœur

* Baldomer.

Egliſe du 7. ſiecle.

Vaultrude, en édifierent un à Maubeuge ſur la Sambre : & Saleberge, un dans la ville de Laon.

Saints.

En tous ces ſiecles-là (ce qu'on remarquera une fois pour toutes) une grande partie des Evêques étoient tirez des Monaſteres, ou y faiſoient retraite, après avoir ſervi l'Égliſe quelques années. Entre ces ſaints Paſteurs qui l'ont le plus éclairée par leur vie & par leur doctrine, on trouve en celui-ci Romain de Roüen, qu'on dit avoir dompté un prodigieux dragon, qui devoroit tout ; en memoire de quoi ſa Fierte a encore le privilege de ſauver tous les ans un meurtrier du dernier ſupplice : Faron de Meaux, Magloire de Dol, Achard de Noyon ; deux Didiers, l'un de Vienne, martyriſé par Brunehaud, l'autre de Cahors, promû à cet Evêché par Dagobert I. dont il étoit grand Treſorier. Arnoul de Mets, Cunibert de Cologne, Oudrilles * de Bourges, Amand Evêque de Tongres ; Audoen ſurnommé Dadon, vulgairement ſaint Oüin, ſucceſſeur de Romain ci-deſſus, & Eloy de Noyon après Achard. Ces deux furent illuſtres à la Cour de Clotaire II. l'un par ſes beaux ouvrages d'orfévrerie, l'autre par la Charge de Referendaire & par ſes conſeils : tous deux furent ſacrez Evêques en même jour, ſous le regne de Clovis II. Au même tems vivoient Landry de Paris, & Drauſius de Soiſſons, un peu auparavant Paul de Verdun, * Leger d'Autun, * Prey, Preject ou Priet de Clermont en Auvergne, qui n'étoit guére ſon ami non plus qu'Oüin ; Omer * de Teroüenne, Sulpice le * debonnaire [de Bourgogne] après Oudrille. Sur la fin du ſiecle, Amat de Sens, Robert premier Evêque de Salzbourg en Baviere, Remacle Evêque de Tongres, qui fut Moine devant & après, Lambert du même Siege, & Wilbrod Prêtre Anglois, qui prit le nom de Clement, & en faveur duquel fut premierement établi le Siege Epiſcopal d'Utrect l'an 697.

* *Auſtregeſilus.*

* *Leodegarius.*

* *Prajectus.*

* *Audomarus.*

* *Pius.*

Egliſe du 7. ſiecle.

Parmi tous ceux-là, j'en trouve quatre qui ont fait de généreuſes remontrances aux Princes ſur leurs débordemens ; Amand au Roi Dagobert, Didier à Brunehaud, Leger à Childeric, & Lambert au Duc Pepin : ces trois derniers ſignerent les véritez Chrétiennes de leur ſang. [A ce propos il ne faut pas oublier Injurioſus de Tours, lequel ſeul, tous les autres Evêques demeurant muets, s'oppoſa généreuſement au Roi Clotaire I. qui avoit fait un Edit pour s'approprier le tiers du revenu de toutes les Egliſes : il lui remontra librement, que *s'il ôtoit ce qui appartenoit à Dieu, il étoit à craindre que Dieu ne lui ôtat ſa Couronne.* Ces paroles entrerent ſi avant dans l'eſprit du Roi, qu'il revoqua ſon Edit tout auſſi-tôt.]

La faveur auprès des Rois ayant alors preſque tout pouvoir dans les élections, il ne faut pas s'étonner ſi ceux qui parvenoient à l'Epiſcopat par cette voye, étoient gens de Cour, ou le devenoient : & ſi ayant par le moyen de l'étude des Lettres, un peu plus de connoiſſance & de lumiere que les autres, les Princes les y retenoient pour ſe ſervir de leurs conſeils. Mais on peut voir que cet air ne leur étoit pas moins dangereux que contraire à l'obligation qu'ils ont de reſider, puiſqu'Arnoud même s'en retira pour faire pénitence ; & que ceux qui paſſoient pour les plus ſaints, comme Oüin & Leger, y eurent leurs interêts, leur cabale & leurs paſſions. Que pouvoit-on croire des autres qui avoient moins de vertu ? [ſinon toute ſorte de déreglemens qui paſſoient ſouvent juſqu'aux crimes les plus énormes, dont ils étoient les inſtrumens, & quelque-

Egliſe du 7. ſiecle.

fois les executeurs.] Pour preuve de cela, on n'a qu'à ſe ſouvenir de ce méchant Evêque, qui ſe chargea de ſuborner la Reine Beretrude, de ces deux flateurs d'Ebroïn qui ſe parjurerent ſur des Châſſes vuides pour amener Martin à la boucherie, & de ces deux faux Conciles, dont l'un condamna ſaint Didier de Vienne, l'autre ſaint Leger d'Autun, ſans interpoſer après cela leurs prieres pour leur obtenir la vie: ce que les Rois ne leur refuſoient jamais.

Pour ces deſordres & pour ceux des guerres civiles qui troublerent la France, les Conciles furent bien moins frequens que dans l'autre ſiecle. Nous avons déja marqué ci-deſſus le V. de Paris. Il en fut convoqué un à Mâcon en 627. qui approuva la regle de ſaint Colomban, qui étoit combattuë par le Moine Agreſtin. L'an 630. il y en eut un à Reims pour la diſcipline, un à Châlon ſur Saone, l'an 650. & un à Autun convoqué par S. Leger l'an 670. pour même ſujet. Dans celui de Châlon Agapius & Bobon Evêques de Digue, qui, comme je croi, étoient concurrens, furent dépoſez. Il y en eut un à Orleans l'an 645. qui convainquit un Grec Heretique Monothelite, & le chaſſa ignominieuſement de la France. Nous avons les Canons de celui de Paris, de Reims & de Châlon, & quelques-uns de celui d'Autun, qui tous ne ſont preſque que la confirmation de ceux qui avoient été faits dans les précedens.

Egliſe du 7. ſiecle.

La France n'eut point de part aux diſputes des Monothelites, qui troublerent fort l'Egliſe d'Orient. La honte que reçût dans le Concile d'Orleans, ce Grec qui penſoit débiter cette héréſie, empêcha, comme je croi, les autres d'y venir prêcher, & les François de s'en infecter. Ce qui fortifia ſans doute le courage du Pape Martin, contre les menaces de l'Empereur * Conſtans, & contre les efforts de Paul Evêque de Conſtantinople, qui avoit entrepris de faire recevoir cette croyance condamnée; & pour cet effet avoit réüni dans ſon parti ceux qui s'étoient attachez aux dogmes de Severe, d'Eutiches & de Manes. Auſſi trouvons-nous que ce Pape l'an 649. envoya les articles du Concile de Rome à Clovis II. & qu'il le pria lui & le Roi Childebert de députer quelques-uns de leurs Evêques à Rome, pour accompagner & rendre plus forte la Legation qu'il vouloit faire à l'Empereur ſur ce ſujet-là.

* *Par d'autres nommé Conſtantin.*

DAGOBERT II.

DAGOBERT II.

DIT LE JEUNE.

ROY XVIII.

Agé de onze à douze ans.

Eſtre Prince & captif, rien n'eſt ſi rude,
Souverains ! j'en fournis un exemple à vos yeux.
A la fleur de mon âge un Maire ambitieux,
Me tint enſeveli dans une ſolitude.

PEPIN Maire en Neuſtrie, & Souverain en Auſtraſie.

PAPES.

Encore CONSTANTIN, trois ans durant ce Regne.

GREGOIRE II. élû en May 714. S. ſeize ans, huit mois & demi, dont un an durant ce Regne.

711. EMP. PHILIPPIQUE-BARDANES fait mourir Juſtinian. R. 2. ans.

CHILDEBERT étant hors du monde, Pepin choiſit Dagobert ſon fils aîné pour porter la marote, & l'inſtala ſur le Siége Royal, par le conſeil & approbation des Etats. Il le fit préſider à cette aſſemblée : mais après y avoir reçu les dons ou étrennes des François, après avoir recommandé le droit de l'Egliſe, des veuves & des pupilles, renouvellé le droit qui défendoit le rapt, & donné mandement à l'armée de ſe tenir prête à certain jour pour aller où il ſeroit beſoin, il le renvoya dans une des maiſons royales, pour y être nourri & entretenu avec beaucoup de reſpect en apparence, mais ſans aucun pouvoir ni fonction.

La premiere année de ce regne, Pepin entreprit une quatriéme expedition contre les Allemands ; cette fois ils fu-

rent tellement mattez, qu'ils ne purent
711. remuer de quelques années.

Après diverſes guerres, n'ayant pû entierement ranger Ratbod Roi des Friſons, non ſeulement il s'accommoda, mais auſſi il s'allia avec lui par le mariage de ſon fils Grimoald, qui épouſa la fille de ce Roi.

Les Sarraſins maîtres de l'Afrique, ne manquerent pas d'embraſſer une belle occaſion qui ſe preſenta d'envahir auſſi les Eſpagnes. Les enfans du Roi Vitiza ayant été exclus du Royaume par Roderic, dont Vitiza avoit aveuglé le pere, (il ſe nommoit Theodoric Duc de Cordoüe) s'étoient retirez en Afrique
712 auprès de Julian, Gouverneur pour les Viſigoths de la Province de Tingi. Ce Julian étoit auſſi fort offenſé en ſon particulier, de ce que ce nouveau Roi ayant débauché ſa fille, ne vouloit neanmoins la tenir que pour ſa concubine. Ces trois Seigneurs ayant joint leurs reſſentimens, s'adreſſerent à Muza Gouverneur d'Afrique, comme étant le Lieutenant de Valit ou Ulit, Caliſe ou Chef Souverain des Sarraſins. Il leur donna quelques troupes, ſur leſquelles Roderic ayant eu avantage, il y en envoya encore d'autres commandées par Tarec; c'eſt lui qui a donné le nom de Gibaltar à la montagne de Calpé, y ayant bâti une fortereſſe, d'où le détroit a auſſi pris le ſien. Comme Vitiza avoit démantelé toutes les villes d'Eſpagne, à la reſerve de Tolede, Tarec s'empara facilement de la plus grande partie: Rodrigue néanmoins lui eut pû tenir tête, ſi Muza lui-même ne fût arrivé avec une grande armée. Enfin il y eut une longue & ſanglante bataille contr'eux; elle dura trois jours, Roderic y fut vaincu & tué avec toute la fleur des Viſigoths.

EMP. ANASTASE II. Dans deux ans enſuite toute l'Eſpagne fut reduite ſous la tyrannie des Sarraſins, & les François au même tems s'emparerent d'une partie du Languedoc & de la Provence. Ce qui reſta de Viſigoths ſe ſauva, partie dans les montagnes d'Aſturie & de Galice, partie en France, d'où ils ſe ralierent tous auprès du Prince Pelage, fils de Fafila, & petit-fils du Roi Chindaſuint. Ainſi il ſe conſerva une petite Principauté dans les montagnes d'Aſturie; laquelle avec le tems & avec l'aide des François, s'eſt accruë de telle ſorte qu'elle a enfin conſumé les Sarraſins.

Philippique ayant été degradé, & aveuglé R. un an 6. mois.

Comme Pepin étoit à Jupile, il tomba dans une longue & fâcheuſe maladie. Son fils Grimoald voulut aller le viſiter; comme il paſſoit par le Liege pour prier Dieu ſur le tombeau de ſaint Lambert, c'étoit au mois d'Avril, il y fut aſſaſſiné par un ſcelerat nommé Rangaire, qui étoit du païs de Friſe, à cauſe de quoi un Auteur a écrit qu'il fit le coup par le commandement du Roi Ratbod, beaupere de Grimoald.

EMP. THEODOSE III. élû par les troupes, dégrade Anaſtaſe. R. 2. ans.

Pepin étant gueri, vengea ſeverement la mort de ſon fils ſur tous les complices qu'il put attrapper. C'étoit le plus cher de ſes enfans; auſſi conſidera-t'il tellement ſon bâtard, (il ſe nommoit Theodald) qu'il obligea les Seigneurs Neuſtriens de l'élire pour leur Maire.

Quelques mois après, il recheut plus grievement qu'auparavant, de ſorte qu'il
714. en mourut le 16. de Décembre, ayant en Déc. tenu le gouvernement de toute la France depuis la bataille de Tertry, qui fut en 687. juſqu'à ſa mort, avec grand bonheur, & avec de plus grandes vertus. La plus éminente, & celle qui lui acquit davantage la faveur du Ciel, fut le zéle de la propagation de la Foi: car il n'épargna rien pour la planter dans la Germanie ſeconde & au delà du Rhin, où preſque tous les peuples étoient encore idolâtres.

714. Outre Drogon & Grimoald, il avoit encore deux autres fils, Charles Martel & Childebrand. On ne ſçait de quelle femme étoit le dernier : mais un Hiſtorien très-exact, a prouvé que ce Robert le Fort, qui fut le bis-ayeul paternel du Roi Hugues Capet, étoit deſcendu de lui de mâle en mâle.

On ne ſçait ſi Pepin avoit laiſſé la Mairie de l'Auſtraſie à Arnoul, qui étoit fils de Drogon, comme celle de Neuſtrie à Theodoald; ou ſi changeant d'avis peu avant que de mourir, il l'avoit donnée à Charles dans tous les trois Royaumes, ou peut-être ſeulement le nom de Prince des François, qui ſemble être au-deſſus de celui de Maire. Quoiqu'il en fût, Plectrude ſa veuve s'empara de tout le Gouvernement, & ſe ſaiſit par adreſſe de la perſonne de Charles, & le detint priſonnier dans Cologne, où elle faiſoit ſon ſéjour ordinaire.

Mais les Neuſtriens déja las de la domination des Auſtraſiens, étoient encore moins capables de ſouffrir celle d'une femme. Ils s'armerent donc contre elle, & mirent le Roi Dagobert à leur tête, pour empêcher qu'elle ne vint ſous le nom de Theodoald, enfant & bâtard, empieter le Gouvernement de leur païs.

L'armée qui amenoit Theodoald, étant arrivée près de Compiegne, les Neuſtriens, allerent au devant, la combattirent, & la mirent en deroute. Tout ce que pûrent faire les Auſtraſiens, ce fut de ſauver leur petit Maire. Après cette victoire, ceux de Neuſtrie élûrent pour le leur un Ragenfroy, ou Rainfroy Seigneur des plus conſiderables & des plus vaillans. Ce nouveau Chef, pour travailler davantage les Auſtraſiens, fit ligue avec Ratbod Duc de Friſe, & mena le Roi Dagobert ravager l'Auſtraſie juſqu'à la Meuſe.

Il arriva alors que les Auſtraſiens étant dans une extrême conſternation, & Plectrude fort troublée, Charles ſe ſauva heureuſement de priſon, & qu'ayant recuëilli ſes amis, il fut reçû avec une joye incroyable de tous les peuples.

Sur la fin de la même année mourut Dagobert Roi de Neuſtrie, après avoir été l'eſclave des Maires quatre à cinq ans. Il laiſſa un fils nommé Thierry, qui étoit encore au berceau, & qui eut depuis le ſurnom de Chelles, parce qu'il fut élevé en ce lieu-là.

Auſſi-tôt Rainfroy deſirant avoir un nom, ſous lequel il pût retenir le Gou- 716.
vernement, tira Daniel du Monaſtere, le fit reconnoître Roi par les Grands, & inaugurer ſuivant la coûtume, & le nomma Chilperic. On ne trouve point au vrai de qui il étoit fils. Quelques-uns croyent qu'il l'étoit de Childebert II. d'autres de Thierry premier, & d'autres de ce Childeric, qui fut aſſaſſiné par Bodillon l'an 673. Mais comment échappa-t'il à la rage de ces parricides, qui tuerent le fils de ce Roi, & même la Reine ſa femme qui étoit groſſe ? Au reſte, ſi ces derniers diſent vrai, il avoit pour le moins quarante-quatre ans quand il commença à regner. Et véritablement il falloit qu'il eût de l'âge, puiſqu'il 717.
avoit été Clerc, & qu'il avoit eu le tems de laiſſer recroître ſa longue chevelure. [Ainſi il n'y a guére d'apparence qu'il eût pour pere ce Childebert, qui étoit mort l'an 711. âgé de quelques vingt-huit ans, & qui avoit laiſſé un fils, qu'on ne peut pas nier avoir été l'aîné de ce Daniel ; ſi tant eſt qu'ils fuſſent freres.]

CHILPERIC

CHILPERIC II.

CHILPERIC II.

ROY XIX.

Après avoir couru de Province en Province,
Conduit par un Guerrier plein de fougue & de cœur;
Par un malheur extrême, enfin ce pauvre Prince
Mourut entre les mains d'un ennemi vainqueur.

CHILPERIC II.

Roi en Neuſtrie, avec Rainfroy ſon Maire.

CHARLES, *Maire ou Prince en une partie d'Auſtraſie, âgé de 26. ans ou environ.*

THEODOALD, *ſous la Regence de Plectrude, dans l'autre, âgé de 12. ou 13. ans.*

PAPE.

Encore GREGOIRE II. qui tint le Siége ſix ans pendant ce Regne.

716. EN vertu de la Ligue contractée l'année précedente, Rainfroy & Ratbod attaquerent Charles chacun de ſon côté, Ratbod étant entré dans le païs juſqu'à Cologne, le trouva en tête; c'étoit au mois de Mars. Le choc fut très-ſanglant de part & d'autre; mais très deſavantageux à Charles; & c'eſt preſque le ſeul échec qu'il ait reçû en toute ſa vie.

Après cette victoire, les Friſons & les Neuſtriens joignirent leurs armes, ſaccagerent le plat païs, & aſſiegerent Cologne. Plectrude qui étoit dedans avec ſes petits-fils trouva moyen de les éloigner en leur donnant de l'argent. Cependant Charles ayant raſſemblé ſes gens, dreſſa une embuſcade à Rainfroy ſur le retour, ſi à propos qu'il battit & détrouſſa une partie de ſes troupes: ce fut dans les Ardennes au lieu qu'on nomme Amblavé, du nom de la 716.

riviere qui paſſe par là près de l'Abbaye de Stavelo.

716. EMP. LEON III. L'ISAURIEN par la ceſſion de Theodoſe III. R. 24. ans.

L'an ſuivant il fit à ſon tour une irruption dans la Neuſtrie. Rainfroy avec ſon Childeric vint à la rencontre, & lui donna bataille au village de Vinciac, dans le païs de Cambreſis, un Dimanche vingtiéme jour de Mars. Rainfroy avoit plus grand nombre de troupes, Charles plus de vaillans hommes. Le ſort des armes ayant été long-tems douteux, ſe détermina en faveur du dernier : il mit Rainfroy en deroute, & le pourſuivit juſques près de Paris.

717. A ſon retour l'Auſtraſie le reconnut pour ſon Chef, Cologne lui ouvrit les portes, & Plectrude fut contrainte de lui délivrer les treſors de Pepin ſon pere avec ſes petits-fils Theodoald, Hugues & Arnoul. Il les retint tous trois ſous bonne & ſûre garde.

Quoiqu'il eût tous ces avantages, il lui manquoit encore le nom d'un Roi pour amuſer le peuple : il éleva donc à ce titre un Clotaire qui étoit du Sang Royal. Quelques-uns le font fils de Thierry III. n'aguéres decedé. Peut-être étoit-il fils de Clovis II. fils de Dagobert.

718. [*L'an* 718. *Pelage Chef des reſtes des Viſigoths, fut reconnu Roi par les Aſturiens : il choiſit ſa retraite avec ſes troupes au milieu des montagnes d'Aſturie, dans une grande caverne que la nature avoit remparée de hauts rochers, & renduë comme inacceſſible. Les Sarraſins s'étant opiniâtrez de le forcer dans ce poſte, y perdirent plus de trente mille hommes, une partie tuez dans les attaques, une autre partie abimée dans les précipices, ou noyez par des torrens fort ordinaires en ce pays-là. Muſa en conçût tant d'indignation & de fureur, qu'il fit maſſacrer tous les Viſigoths qui ſe trouverent auprès de lui, entre autres le Comte Julian, & les deux fils du Roi Vitiza : digne recompenſe des deſtructeurs de leur partie.*] 718.

CHILPERIC *en Neuſtrie.* — CLOTAIRE *en Auſtraſie.*

RAINFROY, Maire. — CHARLES-MARTEL, Maire.

RAINFROY trouvant peu de ſecours aux Friſons, eut recours aux Aquitains, qui durant ces troubles s'étoient donné la liberté d'élire un Duc ; il s'appelloit Odon ou Eudes. [On ne trouve point qui étoit ſon pere ; on ne peut croire qu'il deſcendoit de quelqu'une de ces maiſons Romaines, qui avoient poſſedé tant de terres dans l'Aquitaine & dans la Narbonnoiſe.] Ce Duc & Rainfroy ayant joint leurs forces près de Paris, prirent leur marche pour aller chercher leur ennemi dans l'Auſtraſie. Comme ils approchoient de Soiſſons, ils furent fort étonnez d'apprendre qu'il les venoit chercher lui-même, & qu'il étoit bien près d'eux. En effet, il les chargea ſi furieuſement, qu'il les mit en déroute, & leur donna la chaſſe juſqu'à Paris. Eudes ſe retira en Aquitaine, & emmena avec lui Chilperic & ſon treſor. Charles le pourſuivant, courut & pilla l'Orleannois & la Touraine tout à ſon aiſe. Cette victoire lui mit entre les mains tout le Royaume de Neuſtrie, & celui de Bourgogne.

719. Depuis cela ſon Clotaire ne porta pas long-tems le titre de Roi, il mourut la même année, ou tout au plus tard la ſuivante. On dit que ſon tombeau eſt à Choiſy en Laonnois.

Après ſa mort Martel gouverna quelques mois ſans mettre aucun Roi ſur le thrône : mais ayant reconnu que les peu-

719. ples étoient trop accoûtumez à ce nom pour s'en paſſer, il envoya vers le Duc Eudes lui offrir la paix, & lui redemander Chilperic. Eudes accepta les conditions, & le lui renvoya avec quantité de préſens. Dès que Charles eut cette Idole entre les mains, il le fit reconnoître dans tous les trois Royaumes, afin de demeurer Maire lui ſeul dans toute la Monarchie. Auſſi le Pape Gregoire II. l'appelle Duc & Maire du Palais de France ; ce qui marque aſſez qu'il ſe diſoit Officier du Royaume, & non pas du Roi.

CHILPERIC *ſeul.*

MARTEL, *ſeul*

Maire.

DE tous les peuples tributaires des François qui s'étoient revoltez contr'eux, les Saxons étoient les plus puiſſans. Ils n'avoient pas ſeulement ſecoué le joug, mais encore l'avoient impoſé aux Bructeres, aux Attuariens & aux Turinges. Martel y porta ſes armes quatre ou cinq fois pour les dompter ; mais cette gloire étoit reſervée à Charle-Magne ſon petit-fils. Il eſt bon de ſçavoir qu'ils étoient diviſez en pluſieurs peuples, & qu'ils avoient preſque autant de Ducs dans leurs païs que de contrées.

720.

721. & ſuiv. Les Sarraſins prétendoient que la Septimanie ou Narbonnoiſe premiere ayant été du Royaume des Viſigoths, devoit être un acceſſoire de leurs conquêtes. Zaman Gouverneur des Eſpagnes ſous le grand Calife Iſie ou Giſit, prit la ville de Narbonne, & y mit garniſon : mais ayant aſſiegé Toulouſe, le Duc Eudes s'en remua comme il devoit, & ſe mit aux champs, défit ſon armée, & le chaſſa glorieuſement : mais Ambiſa ſucceſſeur de Zaman, conquit Carcaſſonne, Nîmes, & tout le reſte de la Province juſqu'au Rhône.

[Quatre ans durant les Sarraſins firent divers efforts pour paſſer cette riviere. N'ayant pû y réüſſir, ni prendre Arles, (on ne dit point qui les en empêcha,) ils regorgerent dans l'Aquitaine, & s'épandirent dans le Perigord, & dans le Quercy. Alors tous les Aquitains avec leur Duc, & tous les Neuſtriens voiſins ſous divers Chefs, étant accourus au péril commun, il ſe donna une ſanglante bataille, c'étoit au mois de Juillet. Le Ciel fut ſi favorable aux Chrétiens, qu'ils remporterent une entiere victoire, ayant tué 375000. de ces Infidelles. Anaſtaſe aſſûre que ce nombre étoit ſpéciſié dans la lettre qu'Eudes écrivit au Pape ; mais c'eſt une choſe incroyable, ſans doute qu'il y a erreur au chiffre. Il ne faut point confondre cette journée avec celle où Martel & Eudes joints enſemble, défirent ces Infideles.] 725.

Chilperic ne vêcut pas deux ans depuis ſon rétabliſſement, & n'en regna en tout que cinq ou ſix. Il mourut dans la ville de Noyon, ou cette année 721. ou dès la précedente. Il fut enterré au même endroit. [On ne ſçauroit voir de vie plus traverſée que la ſienne ; de Prince il fut fait Clerc, de Clerc il devint Roi, de Roi, banni, & de banni une ſeconde fois Roi : mais toujours malheureux & captif, jamais maître de ſoi-même. Roi de Comedie, & joüet de ceux qui le faiſoient monter ſur le theâtre.] 721.

THIERRY II.

THIERRY II.

DIT DE CHELLES,

ROY XX.

Agé d'environ ſix ans.

La France de mon tems vit des faits merveilleux,
Et Martel ſon Heros porta ſi loin ſa gloire,
Que ſi l'on en croyoit le rapport de l'Hiſtoire,
Tout ce que l'on en dit ſembleroit fabuleux.

CHARLES, Duc & Maire de France.

PAPES.

Encore GREGOIRE II. qui S. près de dix ans pendant ce Regne.

GREGOIRE III. élû en Février 731. S. dix ans, neuf mois, douze jours, dont près de ſept pendant ce Regne.

721. INCONTINENT aprés, Charles qui vouloit toujours avoir un ſimulacre avec lequel il amuſât le peuple, fit élever dans le thrône, par l'aſſemblée des Grands, Thierry de Chelles fils du Roi Dagobert II.

722. Rainfroy étoit délaiſſé par Eudes, & n'avoit point encore quitté le titre de Maire de Neuſtrie ; ce fut pour cela que Charles l'aſſiégea dans Angers. Il ſe garantit cette premiere fois par la

723. bonté de la place : mais l'année d'après il y fut forcé & tué, ou ſelon quelques Auteurs, degradé de la Mairie, & rendu homme privé. Il mourut l'an 731.

Durant ces quatre ou cinq années, 724. Charles eut diverſes guerres avec les Saxons, les Allemands & les Bavarois. L'an 725. il reduiſit Hubert Duc de Baviere, & tout ce pays-là, & en amena avec lui Bilitrude & ſa niece Sonichilde. Quelques-uns penſent que cette Bilitrude eſt la même que Plectrude, & qu'elle s'étoit retirée là pour lui ſuſciter de nouvelles affaires : elle eût donc

été fort vieille. Il ſemble plûtôt qu'elle étoit ſœur d'Odilon, Duc de Baviere, & veuve de quelque Seigneur du pays : encore fort belle femme, puiſque † Martel s'en voulut charger, ſi ce n'eſt qu'il avoit de l'amour pour la niece, qu'en effet il épouſa à quelque-tems de là.

730. Après diverſes guerres contre les peuples d'au-delà du Rhin, dont on ne ſçait aucun détail, vint celle d'Aquitaine. Le Duc Eudes avoit rompu le
731. traité qu'il avoit fait avec Charles, & s'étoit ligué avec le Sarraſin Munuza, lui donnant pour gage de ſon union ſa fille Lampagia, une des plus belles Princeſſes de ſon tems. Ce Munuza étoit Gouverneur des Provinces d'Eſpagne en deçà de l'Elbe : mais il s'étoit revolté contre Iſcan ; ainſi s'appelloit le Calife. Charles qui étoit toujours à cheval, ayant eu nouvelles qu'Eudes remuoit, fondit auſſi-tôt en Aquitaine, & le châtia aſſez rudement de ſon infraction, l'ayant toute ſaccagée juſqu'à la Garonne.

Mais il n'en fut pas quitte pour cela. Car au même tems que Charles en ſortoit, Abdiracman ou Abderame, Lieutenant General du Calife Iſcan dans les Eſpagnes, y entra d'un autre côté : & après avoir vaincu Munuza dans la Cerdagne, & pris priſonnier avec ſa nouvelle épouſe, il traverſa la troiſiéme Aquitaine, non peut-être ſans avoir combattu les Gaſcons qui la poſſedoient, & força & ſaccagea la ville de Bourdeaux. Voilà de quelle ſorte Eudes attira les Sarraſins en France, ce qui a donné lieu de dire qu'il les y avoit appellé.

Il n'avoit pas oſé les attendre au de-
732. là des rivieres, mais s'étoit retiré au deçà de la Dordogne, & là, s'étant reconcilié avec Martel, il aſſembloit ſes troupes, attendant qu'il le vint joindre avec celles des François. Abderame ne 732.
lui en donna pas le tems, & pouſſant toujours en avant, paſſa la riviere pour l'attaquer dans ſon camp. Le Duc l'attendit de pied ferme, & ſe battit auſſi courageuſement qu'il le pouvoit ; mais à la fin il ſuccomba, avec une perte ineſtimable de ſes gens. Il lui reſta néanmoins quelques debris avec leſquels il ſe retira, & vint joindre l'armée de Martel qui avoit paſſé la Loire, & s'étoit campé un peu en deçà de Poitiers.

Abderame pourſuivant ſa pointe, après avoir ſaccagé cette grande Ville, marcha droit à Tours pour piller le ſepulchre de ſaint Martin. Dans ſon paſſage il trouva Charles qui l'arrêta tout court. Les deux armées s'étant tâtées ſept jours durant par diverſes eſcarmouches, en vinrent à une bataille generale, qui ſe donna un jour de Samedy au mois d'Octobre. Les Sarraſins alertes & legers, alloient à la charge avec grande agilité : mais étant mal armez, ils ſe briſoient contre les gros bataillons François, tous couverts de leurs boucliers. Il en fut tué un grand nombre, non pas pourtant 375000. comme ils diſent, car il n'y avoit en toute leur armée que quatre-vingt ou cent mille hommes. Abderame même leur General, y périt. La nuit ſepara la mêlée, & par ſon obſcurité favoriſa les Infidelles, qui n'oſant attendre le choc du lendemain, décamperent à la ſourdine, & ſe retirerent à grandes journées en Septimanie. Les François ne s'apperçurent que bien tard que leur camp étoit vuide : d'ailleurs ils craignoient quelque ruſe, & ils étoient fort occupez à recüeillir & à partager les dépoüilles ; ſi bien qu'ils ne ſe mirent point en devoir de pourſuivre les vaincus.

733. Cette grande victoire assûra l'Etat de la Chrétienté : elle fut demeurée en proye aux Barbares, s'ils eussent forcé la France qui étoit son unique rempart. Mais il semble que Charles n'usa pas trop bien de ce grand avantage, non plus que de tous les autres que le ciel lui donna. Lorsqu'il étoit au dessus de ses affaires, il se mettoit à persecuter tout ce qui faisoit ombre à sa grandeur ; même les Prélats. Car il les exiloit & les empriſonnoit, prenoit non seulement les tresors & les revenus des Eglises pour payer ses Capitaines, mais leur donnoit aussi des Evêchez & des Abbayes pour recompense ; de sorte qu'il y en avoit plusieurs sans Pasteurs, & des Monasteres plus remplis de gens de guerre, que de Religieux. Les Eglises de Lyon, de Vienne, d'Auxerre, & plusieurs autres se voyoient destituées de leurs Evéques, & spoliées de leurs biens, qu'il avoit donnez à ses Officiers de guerre, comme si c'eussent été des conquêtes faites sur l'ennemi.

A son retour d'Aquitaine, il relegua Eucher Evêque d'Orleans, avec quelques uns de ses parens : premierement à Cologne, puis dans le païs de Hasbain; il le traitoit ainsi, parce qu'il défendoit trop courageusement les droits & les possessions de l'Eglise. Cinq ans auparavant, il avoit aussi banni Rigobert Evêque de Reims, qui lui avoit refusé les portes quand il alloit faire la guerre à Rainfroy.

Le Royaume de Bourgogne ne reconnoissoit pas encore ses ordres ; peut-être qu'Arnoul fils de Grimoald, que quelques-uns disent en avoir été Duc, s'étant sauvé, le vouloit tenir en Souveraineté. Lorsqu'il fut vainqueur des Sarrasins, il marcha tout droit de ce côté-là, & réduisit tout le païs sous ses loix.

Avec une pareille célérité, il vainquit les Frisons dans un grand combat, & tua leur Duc Popon, qui avoit succedé à Ratbod. Il subjugua ensuite l'Ostergow & les Westergow ; ce sont deux Comtez de la Frise Occidentale, abattit tous leurs Temples, leurs bois sacrez & leurs Idoles, & couvrit tout leur pays de cendres & de carnage. 734.

L'année suivante, il se ralluma une nouvelle guerre entre lui & le Duc d'Aquitaine. Celui-ci ayant été contraint de faire un traité fort desavantageux avec lui, pour avoir du secours contre les Sarrasins, ne se crut point obligé de le tenir dès que le péril fut passé : ainsi Charles entra une troisiéme fois dans son pays, & le courut, l'épée presque dans les reins, de lieu en lieu ; mais ne l'ayant pû joindre, il s'en revint chargé de butin. 735.

La même année la mort termina les infortunes de ce Duc, mais non pas celles de l'Aquitaine. Il avoit deux fils, Hunoud & Hatton. Quelques-uns y ajoûtent Remistaug, qui semble à d'autres avoir été frere de sa femme. Il donna pour partage à Hatton, la seule Comté de Poitiers ; Hunoud eut tout le reste de la premiere & seconde Aquitaine * dont il se mit en possession, comme si c'eut été un Etat héréditaire & indépendant. Charles qui ne vouloit point de compagnon, y retourna promptement avec son armée ; & ayant percé toute la Province jusqu'à la Garonne, il se saisit de Blaye & de quelques autres places. Tellement que Hunoud fut contraint de se soûmettre à ses volontez, de relever la Duché de lui, comme il l'avoit tenu de son pere, & de lui faire le serment à lui & à son fils Pepin. 636.

* Les Gascons tenoient la troisiéme.

Sa célérité & sa valeur ne laissoient rien échapper : la même année qu'il battit les troupes de l'Aquitaine, il alla re- 637.

mettre les Gouverneurs qu'il avoit établis dans la ville de Lyon, & autres voiſines, mais qui en avoient été chaſſez par les précedens. Puis paſſant outre, il s'aſſûra de la Provence, & mit des Gouverneurs à Arles & à Marſeille. De-là il retraverſa la France pour aller contre les Saxons au delà du Rhin : il les atterra ſi fort, qu'ils ne remuerent de pluſieurs années.

737. & 738.

Comme à dire le vrai, il étoit uſurpateur, chaque Gouverneur croyoit avoir droit de lui déſobéïr, & tranchoit du Souverain. Mauronte qui l'étoit de Marſeille, appella le ſecours des Sarraſins, afin d'établir ſon indépendance, & leur livra la ville d'Avignon. De-là ils s'épandirent dans le Dauphiné, dans le Lyonnois : & s'il eſt croyable, même juſqu'à Sens, avec une horrible déſolation de tous ces païs-là.

Ces Barbares ne poſſederent pas longtems Avignon : Charles envoya devant, Childebrand ſon frere, qui leur ayant fait quitter la campagne, les aſſiegea dans cette ville. Il y arriva lui-même peu après avec le gros de ſon armée, donna l'aſſaut par eſcalade, & les força. Une partie de la ville fut brûlée, & tous les Infidéles qui étoient dedans, paſſez au fil de l'épée.

Cela fait il traverſa la Septimanie, & alla aſſieger Narbonne, réſolu de l'avoir à quelque prix que ce fût ; afin de leur fermer l'entrée des Gaules de ce côté-là. Athim Gouverneur de la ville, & peut-être de tout le païs pour les Sarraſins, s'étoit jetté dedans. Ceux d'Eſpagne avertis du péril où étoit la place, firent un grand armement pour la ſecourir, & l'embarquerent ſur des vaiſſeaux. Il y a un Lac entre Narbonne & Ville-Salſe, par l'embouchûre duquel la petite riviere de Bere ſe décharge dans la mer, on le nomme le Lac d'Olivere. Ce fut là que leur flotte entra pour mettre à terre le ſecours qu'elle portoit ; Amoroz Gouverneur de Terragonne en étoit le Général. Martel laiſſant ſon frere avec une partie des troupes au ſiege, alla au-devant, & leur donna combat près de Sigeac. Il n'y en eut jamais de plus opiniâtré ; mais à la fin Amoroz fut renverſé mort ſur des monceaux de corps, & tout le reſte de ſes gens qui ſe ſauvoit en confuſion dans les vaiſſeaux, ſubmergé ou tué. 738.

Le courage d'Athim ſe redoubla par cet échec : il ſe défendit ſi bien, que Charles contraint de le laiſſer-là, tourna ſes armes à des conquêtes plus faciles, & ſe rendit maître des villes de Beſiers, d'Agde, de Maguelonne & de Nîmes, qu'il démantela toutes.

Vers l'année 738. arriva la mort de Thierry de Chelles, environ le 23. de ſon âge, & le 17. de ſon regne imaginaire. Pour lors Charles Martel, ayant peut-être deſſein de prendre le titre de Roi, comme il en avoit l'autorité ; n'en ſubſtitua point d'autre en ſa place, ſes fils même n'y en mirent qu'un an après ſa mort ; de ſorte qu'il y eut un interregne de cinq à ſix ans.

INTERREGNE.

CHARLES MARTEL, *Maire & Duc des François.*

PAPE. Encore GREG. III.

UNE ſeconde fois Mauronte rappella les Sarraſins dans la Provence ; Juſep Gouverneur de Narbonne, aſſiegea & prit la ville d'Arles, & delà ravagea toute la Provence. Charles cependant envoya ſemondre Luitprand Roi des Lombards, de ſe joindre

dre avec lui contre ces Infidéles. Luitprand étoit fort ſon ami, juſques-là même que ce Maire lui avoit envoyé Pepin ſon fils aîné pour l'adopter, en lui coupant un flocon de ſes cheveux, comme c'étoit la coûtume d'alors; ſans que néanmoins cette maniere d'adoption donnât aucun droit à l'adopté, ſur les biens & la ſucceſſion de celui qui lui faiſoit cet honneur.] D'ailleurs ce Roi ne vouloit point voir les Sarraſins ſi proches de l'Italie. Voilà pourquoi il marcha auſſi-tôt avec ſon armée, pour le joindre. Les Infidéles n'oſerent les attendre, & ſe retirerent à Narbonne ſans coup ferir. Mauronte ſemblablement, abandonna Marſeille, & ſe retira dans des rochers inacceſſibles ſur la côte : ainſi la Provence demeura paiſible aux François.

739.

La puiſſance des Sarraſins qui menaçoient de ſubjuguer toute la Chrétienté, étant comme dans ſon reflus, les Princes Eſpagnols ſe fortifierent peu à peu, principalement avec l'aide des François ; & néanmoins ils ont été plus de ſept cens ans à regagner ce qu'ils avoient perdu en trois. Cette année Charles leur envoya un ſecours conſiderable, qui n'aida pas peu à ſoûtenir leurs affaires.

Les Sarraſins furent appellez Mores d'Eſpagne, *parce qu'en effet ils y étoient venus de la Mauritanie, laquelle ils avoient conquiſe, & que toutes leurs troupes étoient preſque compoſées de gens de ce pays-là.*

724. & ſuiv.

La diſpute du culte des Images, cauſa un pernicieux & ſanglant Schiſme dans l'Egliſe. L'Empereur Leon, ſur le reproche que les Sarraſins ou Mahometans lui avoient fait, que c'étoit idolâtrie d'adorer des pierres & du bois, les voulut ôter des Egliſes, & s'y opiniâtra avec fureur. Les Papes au contraire ſe roidirent pour les y conſerver. Gregoire II. combattit fortement pour cette cauſe : la diſpute alla ſi avant, que l'an 726. ce Pape ne conſiderant plus Leon comme ſon Souverain, lui écrivit des Lettres fort hautes & pleines de nouvelles maximes. Il arrêta même les deniers qu'il levoit en Italie, & détourna les peuples de l'obéïſſance qu'ils lui devoient. Gregoire III. ſon ſucceſſeur, paſſa encore plus outre & l'excommunia. Reciproquement l'Empereur remua ciel & terre pour ſe venger ; mais tous ſes efforts tournerent à ſa honte.

740.

EMP. CONSTANTIN VI. COPRONYME, fils de Leon III. R. 34 ans.

Comme les affaires étoient en tel état que le Pape ne pouvoit plus eſperer aucune aſſiſtance de l'Empereur dans ſes beſoins, il arriva qu'il offenſa Luitprand Roi des Lombards, en donnant retraite à Traſimond Duc de Spolete, qui étoit rebelle, & ſe liguant avec Godeſchal qui avoit envahi la Duché de Benevent. Ce Roi le preſſant par les armes [de lui livrer Traſimond,] & à ſon refus, s'étant ſaiſi de quelques villes de la Duché de Rome, il eut recours à la protection de Martel, & lui écrivit deux ou trois lettres fort touchantes, dans le titre deſquelles il l'appelloit ſon très-excellent fils, & lui donnoit le titre de *Sous-Roi* ou Viceroi.

741.

Charles fut un peu mal-aiſé à émouvoir : le Pape voyant que ſes Lettres n'avoient pas beaucoup operé, lui envoya une très-célébre Ambaſſade, qui lui porta les clefs du ſépulcre de ſaint Pierre, & les liens dont cet Apôtre avoit été lié ; c'eſt-à-dire, de petites clefs & de petites chaînes repréſentant les véritables. Après celle-là il en dépêcha encore une autre qui lui déferoit le Gouvernement de Rome & le titre de Patrice, lequel y étoit comme attaché. Cette dignité avoit été créée par Conſtantin, & ceux à qui l'Empereur la donnoit

741. avoient le premier rang après lui. Reciproquement Charles envoya de riches préſens au ſépulcre des Apôtres ; mais il ne voulut pourtant point rompre avec Luitprand ſon allié ; il interpoſa ſeulement ſes prieres pour arrêter les entrepriſes des Lombards, & ils n'oſerent l'en refuſer.

Il n'étoit plus en état de faire de grandes entrepriſes : une ennuyeuſe & chagrine maladie qui le minoit peu à peu, l'avertiſſoit de penſer à la mort & à l'établiſſement de ſes enfans. Il en avoit trois légitimes, qui étoient Carloman, Pepin dit le * *Bref*, & Griffon, les deux premiers de Chrotrude, & l'autre de Chonichilde ; & avec cela trois bâtards, Remy ou Remede, Hierôme & Bernard. Remy fut Evêque de Roüen, Hierôme & Bernard ſe marierent. Du premier vint un fils nommé * Fulrad, qui bâtit l'Abbaye de S. Quentin. Le ſecond eut trois fils & deux filles ; les deux fils aînez furent Adelard & Vala, tous deux Comtes à la Cour, puis l'un après l'autre Abbez de Corbie ; & le troiſiéme nommé Bernier, qui embraſſa auſſi la vie Monaſtique. Les deux filles Gondrade & Theodrade, ſe voüerent à Dieu ; mais la premiere avec ſa virginité, & l'autre dans ſon veuvage.

Le Prince Charles partagea l'Etat entre ſes trois fils légitimes, comme s'il en eût été le véritable Souverain ; il donna à Carloman, qui étoit l'aîné, l'Auſtraſie, la Souaube & la Turinge ; à Pepin la Neuſtrie, la Bourgogne, la Septimanie & la Provence ; & à Griffon une portion entre ſes deux freres, compoſée de quelques parcelles de trois Royaumes. Remarquez que la Baviere avoit des Ducs, que la Friſe & la Saxe étoient revoltées ; & que le fils du Duc Eudes tenoit la premiere & la ſeconde Aquitaine, & le Duc des Gaſcons la troiſiéme.

* C'eſt le petit.

* Ou Volrad.

Peu après ; ſçavoir, le 20. Octobre, il ceſſa de vivre dans le Château de * Cariſi ſur Oyſe, à trois lieuës au deſſous de Noyon. Il avoit dominé quelques trois ans en Auſtraſie, & 23. en ce Royaume-là & en Neuſtrie. On l'inhuma à ſaint Denis. Cette valeur martiale qui lui faiſoit avoir toûjours l'épée à la main pour frapper ſur les ennemis, lui acquit le ſurnom de MARTEL, & une renommée immortelle : mais les Eccleſiaſtiques qu'il avoit fort mal-traitez, noircirent ſa memoire, & ne lui pardonnerent pas, même en l'autre monde : car ils aſſûrerent que ſelon une revelation faite à S. Eucher Evêque d'Orleans, il brûloit en corps * & en ame dans les flâmes éternelles ; & que ſon tombeau ayant été ouvert, on n'y avoit trouvé qu'un gros ſerpent, & une puante noirceur, marques du mauvais état de ſon ſalut. Tant il eſt dangereux d'offenſer ceux qui diſpoſent de la réputation.

741. * Aujourd'hui *Crecy* petit village.

* Ils croyoient en ce tems-là qu'il y avoit des damnez en corps & en ame, comme il y avoit des ſauvez.

CARLOMAN *en Auſtraſie.* & PEPIN *en Neuſtrie, & Bourgogne.*

Duc & Prince des François.

742. POUR ſi petit que pût être le partage de Griffon, ſes deux freres ne purent le ſouffrir ; ils l'aſſiegerent dans Laon ; l'ayant pris, l'enfermerent dans Château-neuf en Ardenne, & donnerent à Sonichilde ſa mere, l'Abbaye de Chelles pour entretien & pour priſon. Au même-tems Theodoald fils de Grimoald, que Martel avoit laiſſé en paix après l'avoir dépoüillé, fut ôté du monde, peut-être parce qu'il avoit braſſé quelque menée avec cette Princeſſe.

742. Tous les peuples assujettis, que Martel avoit remis dans le devoir à force d'armes, crurent qu'après sa mort, il leur seroit facile de secoüer le joug; particulierement Thibaud fils de Godefroy Duc des Allemands, & Hunoud Duc d'Aquitaine. Ce dernier étant le plus dangereux, les deux freres joignirent leurs forces contre lui. Ils le mal-menerent si fort, l'ayant poussé jusques par-delà Poitiers, & forcé ensuite le Château de Loches, qu'il leur demanda la paix, on n'en marque point les conditions. Avant que les deux freres fortissent d'Aquitaine, ils partagerent le Royaume entr'eux, ou plûtôt ce qu'ils avoient conquis sur Hunoud; ce qu'ils firent au lieu qu'on nommoit le vieux Poitiers, entre le Clain & la Vienne, près de Chastelleraud.

Outre ces deux expéditions, l'année fut remarquable par la naissance de Charles, surnommé depuis le Grand ou Charlemagne, fils de Pepin & de Berte son épouse; il vint au monde dans le Palais d'Ingelheim, qui est sur le Rhin.

La même année, Carloman passant cette riviere, pénétra dans le païs des Allemands jusqu'à la riviere de Lec, qui les séparoit des Bavarois; & les mit si bas, que leur Duc Thibaud, fils de Godefroy, lui donna des ôtages pour assûrance de sa foi, & du tribut qu'il devoit. 743.

Il semble que ce fut cette année, ou du moins la suivante, que les deux freres s'aviserent de remplir en apparence, le Siege Royal qui avoit vaqué 5. ans, & d'y mettre Childeric, qu'ils firent reconnoître par les Etats tenus à Liptines. On le surnomma *l'insensé ou l'hebêté*, soit qu'il le fût en effet, ou qu'on le fit accroire au peuple. Quelques-uns le disent frere de Thierry de Chelles, d'autres de Clotaire IV. dont nous avons marqué la mort en l'an 719. & en ce cas il auroit eu tout au moins [25. ou 26.] ans; mais plusieurs le croyent fils de Thierry qui mourut l'an 738. âgé de quelque 23. ans, & ainsi il n'auroit pû avoir que dix ou douze ans tout au plus.

CHILDERIC III.

CHILDERIC III.

DIT L'INSENSE,

ROY XXI.

Agé de quelque douze ans.

L'éternel Souverain des Dieux & des hommes,
Auprès de qui les Rois ne ſont que pouſſiere,
Briſe quand il lui plaît le Sceptre dans leurs mains,
Et du Trône les fait deſcendre au Monaſtere.

CARLOMAN *en Auſtraſie*, PEPIN *en Neuſtrie*,

Ducs & Princes des François.

PAPE.

ZACHARIE élû en Décembre 741. S. dix ans trois mois, preſque tout ce tems-là pendant ce Regne.

743. LEs Princes qui s'étoient révoltez du tems de Martel, n'obéiſſoient qu'à regret à ſes enfans : ils firent une puiſſante Ligue pour rompre tout d'un coup les liens de leur ſujetion. Odillon Duc de Baviere en étoit le chef, ſuſcité ſans doute par ſa femme Childetrude fille de Martel & de Sonichilde. Car deux ans auparavant, s'étant derobée de ſes freres, elle s'étoit fait mener en ces pays-là, & l'avoit épouſé. Les Saxons & les Allemands l'aſſiſtoient de troupes; & en même tems que les deux freres marcherent contre lui, Hunoud Duc d'Aquitaine ſe jetta ſur la Neuſtrie, & deſcendit juſqu'à Chartres, prit cette Ville de force, & l'enſevelit preſque toute ſous ſes ruines. 743.

Odillon, avec ſon armée, ſe tenoit campé ſur les bords du Lec qu'il avoit

paliſſadez de gros pieux, & les deux freres étoient vis-à-vis de lui. Comme les François eurent été quinze jours ſans tenter le paſſage, les Bavarois ſe mocquant d'eux, & leur reprochant qu'ils craignoient de ſe moüiller, une belle nuit l'impatience les prit, ils ſe jetterent à l'eau, & forçant le peril au prix d'un grand nombre des leurs qui ſe noya, ils allerent porter l'effroi dans le camp de ces fanfarons. A leur abord ils prirent la fuite, & laiſſerent leur bagage au Soldat victorieux, comme aux deux freres, toute liberté de ſe promener dans la Baviere deux mois durant.

744. De-là Carloman marcha contre les Saxons; il reçut à compoſition le Château de Hocſbourg, & Theoderic Duc de cette Contrée qui s'étoit enfermé dedans. Ce Prince lui donna ſa foi ſolemnellement: néanmoins il la rompit auſſitôt, & l'obligea d'y retourner l'année d'après, au grand dommage de ſon pays.

Mais Pepin ne fit ce voyage qu'après que lui & ſon frere, ayant ravagé l'Aquitaine, eurent contraint Hunoud de leur demander pardon pour la troiſiéme fois, & de racheter ſa faute par de grands preſens.

745. Il avoit un courage de femme, querelleux & foible, par conſequent ſoupçonneux & cruel. Son frere Hatton l'étant venu trouver ſur ſa parole, pour conferer de leurs affaires communes, le perfide le fit mourir: mais incontinent après ou par un mouvement de penitence, ou par une legereté d'eſprit, il alla ſe faire Moine dans un Monaſtere de l'Iſle de Ré, ayant laiſſé ſa Duché à ſon fils Gaifre, âgé de 18. à 20. ans.

746. Les Allemands refuſoient de ſe ſoumettre à Carloman: cette année il entra dans leur pays, & abatit leur fierté par le ſang d'un grand nombre des plus mutins.

Ce fut ſon dernier coup d'épée: après cela il ſe reſolut de quitter le monde, ſoit par une forte & efficace inſpiration de Dieu, ſoit par l'effroi des contes terribles qu'on faiſoit de la damnation de ſon pere. Donc le cinquiéme an de ſa Principauté, ayant remis ſon Etat & ſon fils Drogon ou Dreux entre les mains de Pepin, il alla faire ſes devotions à S. Pierre de Rome; de-là il fut prendre l'habit de S. Benoît au mont de Soracte, qu'on nomme maintenant le mont de S. Sil; & quelque tems après, parce qu'il y étoit trop importuné de viſites, il ſe retira au mont Caſſin.

747. Pepin ne fit aucune part de la domination à Dreux ſon neveu, ni aux autres enfans de ſon frere: mais la même année, & peut-être à ſa priere, il mit en liberté leur jeune frere Griffon, le traita honorablement dans ſa Cour, & lui donna quelques Comtez pour ſon entretien.

748. L'ambition de ce jeune Prince, qui n'avoit point été domptée par la priſon, ne le put être par les bienfaits; il s'échappa auſſi-tôt, & alla émouvoir les Saxons pour ſa querelle. Pepin le ſuivit de près, & les Sorabes-Sclavons, que la riviere de Sal diviſoit des Turinges, les Abodrites, & les autres Sclavons qui étoient épandus le long des frontieres de l'Auſtraſie, lui amenerent trente mille combattans. Tellement que les Saxons *Nordſquaves*, accablez de tant de forces, ſe ſoûmirent à ſes volontez, & reçurent le Baptême. Griffon s'étoit campé & retranché ſur l'autre bord de la riviere d'Oüiacre avec les autres Saxons; l'épouvante les prit: ils quitterent leur poſte la nuit, & leur pays demeura expoſé aux ravages des François. De ſorte que Griffon ne ſe trouvant plus en ſeureté parmi eux, leur laiſſa fai-

748. re leur paix, & se retira en Baviere, où il fut fort bien venu. En revanche de la bonne reception qu'on lui fit-là, il se saisit de cette Duché sur Tassillon, qui étoit âgé de six ou sept ans, & fils de sa sœur Chiltrude & d'Odillon.

† Ce pays-là, non plus que celuy de Saxe, ne put le garantir des poursuites de Pepin, qui joignant l'or & les graces avec le fer & la terreur, lui défila bientôt tout son parti. Les Bavarois firent leur accommodement; Landfroy Duc des Allemands, & Suidgard Comte de Hisberg tout de même; de sorte que se voyant seul, il

749. fut contraint de plier, & d'aller trouver son frere. Il le reçût fort humainement, & lui donna pour partage la ville du Mans, & douze Comtez en Neustrie : mais dès la même année il fit une troisiéme escapade, & se jetta entre les bras de Gaifre Duc d'Aquitaine.

750. Pepin étant venu au dessus de tous ses ennemis, n'avoit plus qu'à s'asseoir dans le trône; ce que son pere n'avoit osé entreprendre. Il se voyoit la force en main : il possedoit tous les tresors de l'Etat, & l'amour des François, & il n'y avoit plus de Prince de la race Merovingienne, qu'un jeune homme stupide & insensé. [Il convoqua donc une assemblée generale des Seigneurs & des Evêques, pour achever ce grand ouvrage. Ils étoient tous disposez à lui déferer le titre de Roi :] mais il fut bien aise, pour autoriser une si haute entrepriſe, de consulter le Pape qui avoit acquis une grande autorité sur l'Eglise Gallicane, & dont les reponses passoient pour des Oracles dans tout l'Occident, non pas néanmoins pour des Loix [en France.]

Celui qui tenoit pour lors le Saint Siege, se nommoit Zacharie; il étoit ami intime de Pepin; il avoit besoin de sa protection contre les Lombards; & il pouvoit bien connoître que ce qu'on lui demandoit, seroit un préjugé favorable pour les Papes contre les Empereurs. D'ailleurs, il sembloit juste que la France, après tant d'idoles & de faineans, se donnât un Roi effectif; [& il étoit assûré que ce changement se feroit sans aucun trouble, parce que tous les François le desiroient.] Ainsi il ne pouvoit manquer de repondre favorablement sur le point touchant lequel Pepin le faisoit consulter : & la reponse fut assûrément de grand poids. C'est en ce sens-là, à mon avis, qu'il faut entendre quelques Auteurs approchans de ce tems-là, qui disent que Boniface l'éleva à la Royauté par le commandement de Zacharie. Autrement on devroit dire que les François n'entendoient pas bien leur droit, & que ce Pape s'attribuoit ce qui ne lui appartenoit pas. [Au reste, je n'oserois nier, comme fait un celebre Auteur moderne, que Pepin eût envoyé demander l'avis à Zacharie; mais je croi que ce Pape ne se hâta pas de le donner, & que cette affaire dura plus d'un an.]

751. Sur la reponse de Zacharie, les François ayant tenu une autre assemblée à Soissons, dégraderent Childeric, & élurent Pepin. Il y a apparence que cela se fit dans le champ de Mars. Les Evêques de toutes les parts du Royaume y assisterent en grand nombre, Boniface Archevêque de Mayence étant à leur tête, & faisant valoir la reponse du Pape. [Il y a des Auteurs qui écrivent que cet Archevêque le couronna, & les

uns veulent que ç'ait été à Soiſſons, les autres à Mayence.] Auſſi ce Roi & ſes ſucceſſeurs, comme s'ils euſſent eu obligation de leur Royauté aux Eccleſiaſtiques, leur donnerent grande part au Gouvernement, & ſe conduiſirent de telle ſorte, qu'ils ſembloient reconnoître que l'Etat étoit dans l'Egliſe, plûtôt que l'Egliſe dans l'Etat.

Par le même décret l'Inſenſé Childeric fut tondu, & fait Moine à Sitieu, * [où il mourut deux ans après, & non pas au Monaſtere de ſaint Haimeran de Ratiſbonne, comme diſent quelques-uns. Ceux-là aſſurent auſſi, que l'on voila ſa femme dans celui de Cochelſce, dans l'Evêché de Friſinghen, & qu'on fit Moine à Fontenelle un fils qu'il avoit. Ils appellent ſa femme Giſelle, & le fils Theoderic. † Mais d'autres ſoûtiennent qu'il n'étoit point encore marié, quoiqu'il fût bien en âge de l'être. Car il eſt conſtant, ſelon la ſupputation de ceux même qui lui donnent le moins d'années, qu'il en avoit dix-huit, & c'étoit aſſez pour ne ſe pas laiſſer tondre lâchement comme il fit, s'il eût eu ſeulement un grain de cervelle & de courage.]

* S. Bertin à S. Omer en Artois.

AINSI FINIT LA PREMIERE RACE des Rois de France, qui à compter depuis l'an 418. juſqu'en 752. a regné trois cens trente-quatre ans, & qui a eu vingt-un Rois, à ne prendre que ceux de Paris : mais près de quarante, ſi on compte tous ceux qui en ont porté le titre, tant en Auſtraſie, où il n'y en avoit qu'un qui reſidoit à Mets, qu'en Neuſtrie, où il y en avoit quelquefois trois, qui avoient leurs Siéges à Orleans, à Soiſſons, à Paris. Les quatre premiers de ces Rois furent Idolâtres, & tous les autres Chrétiens. Mais à dire le vrai, le Baptême n'adoucît guére leur barbarie, ils furent feroces & ſanguinaires, juſqu'au Roi Clotaire II. Ce Prince & tous les ſuivans, ſe montrerent plus débonnaires & plus religieux, horſmis Childeric II. Mais tous étant ou foibles de cerveau, ou mineurs, furent néceſſairement ſous la puiſſance d'autrui.

Fin de la premiere Race.

SECONDE

SECONDE RACE
DES ROIS
QUE L'ON NOMME
CARLIENS,
ou
CARLOVINGIENS.

SECONDE RACE DES ROIS

Qui ont regné

EN FRANCE,

ET QU'ON NOMME

CARLIENS,

ou

CARLOVINGIENS.

752. CETTE seconde Race est appellée communément la RACE DES CARLIENS, ou CARLOVINGIENS, soit qu'elle ait pris son nom de Charles Martel, ou qu'elle le tienne de Charlemagne. Après qu'elle se fut élevée fort haut par la vertu de ses cinq premiers Princes ; sçavoir, les deux Pepins, Charles-Martel, Charlemagne, & Loüis le Debonnaire, & qu'elle eût étendu son Empire beaucoup plus loin que la premiere n'avoit fait, elle commença à décheoir sous les enfans de ce Louis, & à la fin fut réduite si à l'étroit, tous les Seigneurs s'étant rendus maîtres de leurs Gouvernemens, qu'il ne resta presque rien en propre à ses derniers Rois, que la ville de Laon & celle de Reims. 752.

On remarque qu'elle fut semblable à la premiere Race, en ce qu'elle eut de beaux commençemens, & une fin malheureuse : que Charles de Lorraine son dernier mâle, fut privé de la Couronne, comme l'avoit été Childeric, & qu'elle eut plusieurs Princes insensez & hebêtez. Mais elle a cet avantage par dessus l'au-

tre, qu'elle regne encore aujourd'hui, en toute l'Europe; par les mâles dans la Maiſon de France, & par les femmes dans celles des autres grands Princes; ſi bien que le Sang Carlovingien eſt tenu pour le plus noble de la terre.

PEPIN.

PEPIN,

DIT LE BREF,

OU

LE PETIT,

ROY XXII.

Agé de trente-six à trente-huit ans.

L'invincible Pepin ayant rompu l'audace
Des obſtinez Saxons & des fiers Bavarois,
Donna commencement à la ſeconde Race,
Et fit craindre aux Lombards les armes des François.

PAPES.

Encore ZACHARIE, un mois pendant ce Regne.

ESTIENNE II. en 752. S. deux jours.

ESTIENNE III. la même année. S. cinq ans vingt jours.

PAUL I. élû en Mai 757. S. dix ans, un mois.

CONSTANTIN & PHILIPPE, faux-Papes.

ESTIENNE IV. en Août 768 S. trois ans, cinq mois, dont deux mois pendant ce Regne.

752. APRE'S que les Etats de Soiſſons eurent élû Pepin, & que comme il eſt croyable, ils l'eurent élevé ſur le pavois & ſur le Siege Royal, il voulut y ajoûter les cérémonies de l'Egliſe, pour conſacrer ſa Royauté & la rendre plus auguſte. Boniface Archevêque de Mayence, le couronna dans la Cathedrale de Soiſſons, & l'oignit d'huile bénite, à la maniere des Rois d'Iſraël, 752.

afin que cette parole de Dieu; *Ne touchez plus à mes Oincts*, 742. ſervît de bouclier à ſa perſonne & à celle de ſes deſcendans.

L'Onction & le Couronnement commencerent alors d'être pratiquez à l'inauguration des Rois de France, & l'ont toûjours été juſqu'à cette heure.

Comme Pepin étoit de fort petite ſtature, les Seigneurs n'avoient pas pour lui tout le reſpect qu'ils devoient: s'en étant apperçu, il voulut leur faire voir qu'il avoit plus de cœur & de vertu que ces grands corps, qui bien ſouvent ne payent que de mine. Les Rois de France ſe plaiſoient à voir des combats de bêtes feroces; & non-ſeulement prenoient ce divertiſſement dans les ſpectacles qu'ils donnoient au peuple: mais quelquefois même en particulier dans la cour de leur Palais. Un jour Pepin étant en l'Abbaye de Ferrieres, comme il vit un furieux lion qui s'étoit attaché à un taureau, & le tenoit par le cou, il dit aux Seigneurs qui étoient auprès de lui, qu'il faudroit lui faire lâcher priſe. Pas un n'eut l'aſſurance de l'entreprendre, la ſeule propoſition d'un coup ſi hardi, les effraya: après qu'il les eut tous conſiderez, & remarqué leur étonnement, il ſauta à bas de l'échaffaut le coutelas à la main, alla droit au lion, & d'un coup ramené avec autant d'adreſſe que de force, il lui ſépara la tête du corps, ſon épée même étant entrée bien avant dans le cou du taureau. Après un ſi merveilleux coup, retournant vers les Seigneurs: *Hé bien*, leur dit-il avec une fierté héroïque, *vous ſemble-t'il pas que je ſuis digne de vous commander?*

Sa premiere expédition de guerre, après ſon couronnement, fut en Saxe: y étant entré bien avant, il contraignit un de leurs peuples de lui payer tous les ans trois cens chevaux de tribut; & de les lui amener au Champ de Mars, ou aſſemblée générale des François.

En revenant de ce pays-là, il apprit la mort de Griffon ſon frere puiſné, 753. qui s'étoit retiré en Aquitaine près du Duc Gaifre. Cet eſprit inquiet étant ſorti de là pour aller en Lombardie vers le Roi Aſtolfe, fut tué dans la vallée de Morienne, [ſoit par les gens de Pepin, avec leſquels il eut une rencontre, ſoit par ceux de Gaifre même qui avoit conçû de la jalouſie de ce qu'il avoit été trop bien auprès de ſa femme.]

A Childebrand, petit-fils de Luitprand Roi des Lombards, degradé par ſes Sujets, avoit ſuccedé par élection Rachis Duc de Frioul. Peu après, ce Rachis renonçant à la Couronne, s'étoit rendu Moine au même Monaſtere que Carloman frere de Pepin, & Aſtolfe ſon frere avoit pris ſa place. Celui-ci voyant l'Empereur Conſtantin Copronyme fort embaraſſé d'affaires, s'étoit emparé de l'Exarchat de Ravennes, & de la Pentapole, qui juſques-là avoient été tenuës par des Exarques ou Vicaires de l'Empereur. D'ailleurs il avoit empieté, tout contre les portes de Rome, pluſieurs villes ſur divers Seigneurs particuliers, qui s'en étoient rendus comme Soverains durant la foibleſſe & les broüilleries de l'Empire des Grecs: & comme il voyoit que tout fléchiſſoit devant lui, il avoit auſſi envie de ſe rendre maître de Rome, ſoûtenant que l'Exarchat qu'il avoit conquis, le mettoit en tous les droits que les Empereurs avoient eu en Italie; & qu'ainſi cette ville-là, & les Papes étant de la ſujetion de l'Empire, devoient paſſer ſous la ſienne.

En vertu de cette prétention il mar-

753. cha avec ſon armée vers Rome, & envoya ſommer les Romains de le reconnoître, & de lui payer un écu d'or par tête. Le Pape Etienne fort étonné de cette entrepriſe, le ſupplie de laiſſer les terres de l'Egliſe en paix ; ſes remontrances étant peu efficaces, il a recours à l'interceſſion de l'Empereur Conſtantin, & enſuite il vient lui-même à Pavie trouver le Lombard. Il croyoit qu'il ne ſeroit pas inflexible : mais comme il vit que ſes prieres ni celles de l'Empereur ne pouvoient rien ſur lui, il implora enfin la protection de Pepin, comme Gregoire III. avoit fait celle de Martel. Tellement qu'après avoir diſpoſé ce Roi par des Ambaſſadeurs qu'il envoya devant, il reſolut de les ſuivre, & paſſa de Lombardie en France, au grand étonnement & dépit d'Aſtolfe, qui n'oſa pourtant l'arrêter.

Pepin lui avoit fait eſperer qu'il s'avanceroit juſqu'en Morienne : mais ſes affaires ne lui permettant pas d'aller juſques-là, il l'envoya prier de continuer ſon chemin, & de ſe vouloir rendre à Pontyon, Château Royal près de Langres. Charles ſon fils aîné alla au devant de lui plus de cinquante lieuës. Le Pape arriva à Pontyon le ſixiéme jour de Janvier : le Roi avec ſa femme & ſes enfans, le reçût à une lieuë de là, & lui défera toute ſorte d'honneurs ; non pas pourtant juſqu'à marcher à pied à côté de lui, & à tenir la bride de ſon cheval, comme l'a écrit Anaſtaſe ; qui en quelques endroits de ſon Hiſtoire a parlé des choſes anciennes plûtôt ſelon l'uſage pratiqué de ſon tems, que ſelon la vérité.

Après pluſieurs conferences publiques & ſecretes, Pepin promit de donner toute ſorte d'aſſiſtance au Pape, dès qu'il auroit mis ordre à ſes affaires, & le pria cependant d'aller prendre du repos dans l'Abbaye de ſaint Denis en France. Etienne a écrit que là étant tombé griévement malade, & s'étant fait porter dans l'Egliſe ſous les cloches pour demander ſa guériſon à Dieu, il avoit vû venir à lui ſaint Denis au milieu des Apôtres S. Pierre & S. Paul qui l'avoient miraculeuſement guéri. Ce recit quel qu'il fût, ne pouvoit être que fort agréable & aux François, qui avoient une ſinguliere véneration pour ce Saint ; & à Pepin même, dont le Pere ou par devotion, ou pour vivre à la maniere des Rois, avoit témoigné devoir beaucoup à l'interceſſion de ces ſaints Martyrs. 754.

Un peu après qu'il fut relevé de cette maladie, (c'étoit au mois de Juillet) il couronna & ſacra de ſa propre main Pepin & ſes deux fils, exhortant les François de leur garder fidélité, & les foudroyant dèſlors des plus terribles anathêmes de l'Egliſe, s'ils éliſoient jamais d'autres Rois que de cette Race. Quelques-uns diſent que cette cérémonie ſe fit dans l'Egliſe ſaint Denys, devant l'Autel de ſaint Pierre & ſaint Paul, que le Pape dédioit ce jour-là, en memoire du recouvrement de ſa ſanté. D'autres croyent que ce fut dans l'Egliſe de Ferrieres, & tous peuvent dire vrai ; car les Rois de cette Race, comme auſſi les dix ou douze premiers de la troiſiéme ſe faiſoient couronner toutes les grandes Fêtes. Quoiqu'il en ſoit, la cérémonie achevée, Eſtienne le déclara * Advoüé ou Défenſeur de l'Egliſe Romaine. * *Advotus.*

Aſtolfe prévoyoit bien que le Pape lui attireroit les François ſur les bras ; voilà pourquoi il avoit obligé par ménaces l'Abbé du Mont-Caſſin d'envoyer le Moine Carloman en France vers le Roi Pepin ſon frere. Il prenoit

754. pour ſon prétexte, de redemander le corps de ſaint Benoît, qui avoit été dérobé, & apporté en l'Abbaye de Fleury ſur Loire, laquelle à cauſe de cela s'appelle *Saint Benoît* : mais, à dire le vrai, il faiſoit ce voyage pour rallentir les efforts du Pape, & dreſſer une contrebatterie dans les Etats. Et en effet, le Moine plaida ſi fortement la cauſe d'Aſtolfe au Parlement de Crecy, qu'il y fut ordonné qu'on envoyeroit des Ambaſſadeurs vers ce Roi, pour eſſayer de faire un accommodement.

Le Lombard les reçût, & les traita comme venant de la part d'un grand Etat : au reſte il demeura d'accord de ne plus prétendre la Souveraineté de la ville de Rome, ni de ſes dépendances : mais il vouloit retenir l'Exarchat qu'il avoit conquis par ſes armes. Le Pape au contraire ſoûtenoit qu'il lui appartenoit, comme étant la dépoüille d'un Heretique ; & il agit ſi puiſſamment auprès de Pepin, que ce Roi promit d'employer ſes forces pour le lui conquerir.

Cependant Carloman, pour avoir trop porté les interêts du Lombard, s'en trouva fort mal : car le Roi & le Pape ayant concerté enſemble, le renfermerent dans un Monaſtere à Vienne, où il mourut dans l'année même : & ſes fils furent tondus, de peur qu'ils ne prétendiſſent quelque jour aux Etats que leur pere avoit poſſedez ; quoiqu'en effet ils n'y euſſent aucun droit, les François ne les y appellant pas.

Les grands préparatifs de guerre qui ſe faiſoient en France, & une ſeconde Ambaſſade n'ayant pû demouvoir Aſtolfe de la réſolution de garder l'Exarchat, Pepin fit marcher ſon armée de ce côté-là. Aſtolfe s'étoit ſaiſi des Cluſes ou Pas des Alpes : l'avant-garde de l'Armée Françoiſe y ayant forcé vigoureuſement ſes gens, il ſe retira dans 754.
Pavie ſa meilleure place, où il fut auſſitôt inveſti par Pepin.

Le dégât, les ruines & les incendies que les François faiſoient autour de ſa ville capitale, ne le purent attirer à la campagne. Le Pape cependant s'ennuyoit de voir déſoler l'Italie ; & il craignoit que Pepin ne s'en rendît le maître abſolu, s'il prenoit cette place par force. Il s'entremit donc d'accommodement, à l'inſtante priere du Lombard : & il ne fut pas difficile à faire, parce qu'il promit tout auſſi-tôt de lui rendre l'Exarchat, & les *Sales* ou Juſtices de ſaint Pierre ; c'étoient, à mon avis, quelques terres dans l'Evêché de Rome, qui appartenoient au Saint-Siege.

Ces conditions étoient fâcheuſes : 755.
auſſi dès que les François eurent le dos tourné, le Lombard, au lieu de les exécuter, ſe réſolut de s'en venger ſur le Pape. L'an ſuivant il alla mettre le ſiege devant Rome, & il fit des ravages tout autour, qui ne témoignoient que trop ſon cruel reſſentiment. Cette infraction ſi ſoudaine obligea Pepin de repaſſer les Monts. Au bruit de ſa marche, il décampa de devant Rome qu'il tenoit fort preſſée, & ſe retira une ſeconde fois dans Pavie. Pepin l'y aſſiegea, & le ſerra encore de ſi près, que n'ayant point d'autre moyen de ſauver ſa Couronne & ſa vie, il fut contraint de le prendre lui-même pour juge des différends qu'il avoit avec le Pape. Il n'étoit pas poſſible que Pepin jugeât autrement qu'en faveur du dernier : auſſi il n'accorda la paix à Aſtolfe, qu'à condition qu'il exécuteroit le traité de l'an paſſé, & qu'il y ajoûteroit encore Comachio. Cela ſe négocia à la vûë des Ambaſſadeurs de l'Empereur Conſtantin,

Conſtantin, qui étoient venus à ce ſiege, redemander ces terres pour leur maître, ſur qui le Lombard les avoit conquiſes. Ils y employerent en vain les perſuaſions, les flateries, & les préſens; quelque effort qu'ils fiſſent pour cela, ils ne remporterent que le déplaiſir & la honte d'un refus.

756. *L'Exarchat comprenoit Ravenne, Boulogne, Imole, Faence, Forly, Ceſenne, Bobie, Ferrare, & Adria. La Pantapole avoit Rimini, Peſaro, Conca, Fano, Sanigaille, Ancone, & quelques autres plus petites places.*

Un Chapelain du Roi Pepin reçût toutes ces villes, en amena des ôtages, & en porta les clefs ſur l'autel de ſaint Pierre & ſaint Paul à Rome, avec les lettres du traité, pour montrer que Pepin en faiſoit donation à ces ſaints Apôtres. Quelques-uns s'imaginent qu'il la fit au nom de l'Empereur Conſtantin Copronyme, qui pourtant n'y conſentoit pas; & ils croyent que c'eſt ſur cette équivoque de nom que la Cour de Rome a bâti la fabuleuſe donation de Conſtantin le Grand.

757. *Aſtolfe mourut l'an ſuivant d'une chute de cheval: Didier ſon Conneſtable eut une brigue aſſez forte pour ſe faire élire; mais celle du Moine Rachis, frere du Roi Luitprand, qui étoit ſorti du cloître pour prendre la Couronne, l'embaraſſoit fort. Afin de ſe maintenir contre ce rival, il eut recours au Pape Eſtienne, lui promettant d'accomplir la reſtitution qu'Aſtolfe n'avoit faite qu'à demi. Les Ambaſſadeurs de Pepin furent d'avis, qu'Eſtienne le ſervît de bonne foi en cette occaſion, de ſorte qu'il contraignit Rachis de rentrer dans le Monaſtere. Eſtienne mourut à quelque mois de là, Paul I. lui ſucceda; Didier & lui vécurent aſſez bien enſemble.*

L'Empereur Conſtantin ſe flatoit encore de quelque eſperance de recouvrer l'Exarchat, par le moyen des François: & il tâchoit de les gagner à force de préſens & de cajoleries. Il envoya entr'autres choſes, un jeu d'orgues au Roi Pepin, qui étoit pour lors à Compiegne; c'eſt le premier qui ait été vû en France: mais toutes ces machines ne purent ébranler la ferme réſolution de Pepin.

Taſſilon, Duc de Baviere, fils du Duc Utillon ou Odilon, vint au même lieu lui faire le ſerment de fidelité. L'Hiſtoire marque qu'il lui rendit hommage les mains dans les ſiennes,* & lui promettant tel ſervice qu'un Vaſſal doit à ſon Seigneur; ce qu'il confirma, en jurant ſur les corps de ſaint Denys, de ſaint Germain de Paris, & de ſaint Martin à Tours.

* *Se commendans per manus.*

[La milice des François dans leurs commencemens, ne conſiſtoit preſque 758. qu'en infanterie; ſi bien qu'il n'y avoit pas grande incommodité à tenir leur Aſſemblée generale en Mars; depuis comme ils eurent grand nombre de cavalerie, ce mois n'y étoit guere propre n'y ayant pas encore de fourrages en cette ſaiſon-là; ce fut à mon avis le motif qui obligea Pepin de la mettre en May.] Auſſi on ne l'appella plus *le Champ de Mars*, mais *le Champ de May.* (*a*)

Depuis ce changement comme il penſoit prendre quelque repos le reſte de 759. l'année, il eut avis que les Saxons s'étoient revoltez. Il alla à eux; & quoiqu'ils fuſſent en corps d'armée, & qu'ils

(*a* Cette aſſemblée fut ainſi appel'ée, parce qu'elle ſe tenoit en plein champ; à cauſe du grand nombre de Seigneurs & de Nobles qui s'y rendoient. Voyez le regne de Charlemagne, Article des Mœurs & Coûtumes, où ceci eſt expliqué plus au long.

eussent fait des retranchemens sur les
759. avenuës de leur pays, il les emporta d'emblée, & les força de lui renouveller le serment, & de payer le tribut.

Les Rois de cette seconde Race célebroient les Festes de Noël & de Pâques avec grande solemnité, revétus de leurs Ornemens Royaux, la Couronne sur la tête, & tenant Cour pleniere: c'est pourquoi les Auteurs de ces tems-là ne manquent point de marquer chaque année le lieu où ils solemnisoient ces jours là.

La ville de Narbonne étoit toûjours tenuë par les Sarrasins: cette année 759. Pepin l'ayant assiegée, les Bourgeois qui étoient Visigoths & Chrétiens, tuerent la garnison des Infideles, & lui livrerent la place, à condition qu'il leur permettroit de vivre suivant leurs Loix; c'est-à-dire suivant le Droit Romain, qui avoit toûjours été suivi par les peuples de la Septimanie, & l'est encore aujourd'huy.

Il ne restoit de tous les pays qui
760. avoient été sujets au Royaume de France, que l'Aquitaine qui ne fut pas bien soûmise: son Duc Gaifre ne reconnoissoit pas Pepin; & d'ailleurs lui ou les Seigneurs de ses terres, retenoient les biens que les Eglises de France avoient en Aquitaine. Ce fut un beau sujet à Pepin de le quereller, en lui demandant qu'il eût à restituer le patrimoine des pauvres. Il s'attendoit bien que Gaifre refuseroit de lui en faire raison; & sur cela il manda ses milices, & marcha en Aquitaine, jusques au lieu qu'on nomme Theodad, où étoit un ancien Palais des Rois. Gaifre, qui ne s'étoit pas préparé à une si prompte venuë, en fut si fort étonné, qu'il lui promit une entiere satisfaction, & lui en donna des ôtages.

Il étoit à craindre que les Sarrasins d'Espagne n'envoyassent du secours à ce Duc, & qu'il ne leur livrât des places de retraite qui leur eussent donné pied en France: Pepin obvia à cet inconvenient, en feignant de desirer l'alliance de leur Calife; & pour cela il lui envoya une célébre Ambassade. Le Calife reçût à grand honneur la recherche d'un si puissant Roi, lui accorda tout ce qu'il demandoit, & chargea ses Ambassadeurs de présens fort magnifiques. Leur voyage dura trois ans.

On pressoit Gaifre d'executer sa pro-
761. & suiv. messe: bien-loin d'y satisfaire, il détacha de ses troupes qui ravagerent les environs de Châlons sur Saone. Pepin offensé au dernier point de cette infidélité, se resolut de lui faire une guerre continuelle, jusqu'à ce qu'il l'eût entierement ruïné. Cette année il conquit Bourbon, Chantelle, Clermont, & plusieurs places en Auvergne. Delà il descendit dans le Limosin, & prit Limoges, ayant défait & tué en un grand combat, Chilping Comte d'Auvergne, & Amingue Comte de Poitiers, qui l'en vouloient empêcher. Son fils aîné Charles fit ses premieres armes en ce voyage.

L'année suivante, après avoir tenu
762. l'Assemblée generale à Crecy sur Oyse, il entra pour la troisiéme fois en Aquitaine, & prit de force la ville de Bourges, & le Château de Toüars.

A la quatriéme expédition qui fut au
763. sortir de l'assemblée de Nevers, il perça jusqu'à Cahors. Mais le Duc Tassillon son neveu, qu'il menoit avec lui, s'étant échappé & retiré en Baviere, il eut crainte que ce jeune Prince n'eût quelque ligue avec les Saxons, & avec Didier Roi de Lombardie, dont il avoit épousé la fille.

Tellement que s'en étant revenu en
764. France, il passa une année sans se met-

tre en campagne : pendant laquelle il ne se fit rien que des allées & venuës en Baviere & en Lombardie, pour traiter avec Didier & avec Tassillon.

765. Leur interêt étoit de se tenir conjointement unis avec Gaifre ; néanmoins comme chacun craignoit l'orage, la peur les empêchoit de voir que sa perte attireroit nécessairement la leur, ils firent leur accommodement avec Pepin. Lorsqu'il se fut assûré d'eux, il reprit le dessein de la guerre d'Aquitaine. Gaifre avoit démantelé la plûpart de ses places, parce qu'il n'avoit pas assez de gens pour les garder : Pepin les repara, & y mit de bonnes garnisons, puis se rendit maître d'Angoulême, de Saintes & d'Agen.

766. L'année d'après il fortifia Argenton en Berry, & selon quelque Chronique, prit la ville de Limoges, qui à ce compte auroit été prise deux fois.

767. L'an 767. au sortir de l'assemblée generale d'Orleans, il entra dans la Septimanie, & conquit les villes de Nîmes, Maguelonne, Beziers, Toulouse, Alby, & le païs de Givaudan. On ne voit point à quel titre ces villes pouvoient appartenir à Gaifre, si ce n'est que les Sarrasins les ayant reprises, Eudes les eût reprises sur eux.

Il falloit qu'il eût fait toute cette longue marche durant l'hyver, puisqu'il célebra Pâques à Vienne ; qu'il tint le champ de May à Bourges ; & qu'au mois d'Août il descendit de-là jusques sur les bords de la Garonne, nettoyant le pays de quelques garnisons de Gaifre, qui s'étoient nichées dans les roques & dans des spelonques en Auvergne & en Perigord.

768. Après qu'il eut célebré la Fête de Noël à Bourges, il traversa l'Aquitaine jusqu'à Saintes. Comme il étoit en cette ville-là, on lui presenta la mere, une sœur & une niece du même Duc. En chemin il prit Remistang, frere ou oncle maternel de Gaifre, & le fit pendre pour avoir fausſé la foi qu'il lui avoit donnée trois ans auparavant. 768.

Le malheureux Gaifre fuyoit toujours devant lui, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, quelquefois dans des forêts & dans des montagnes ; enfin après avoir solemnisé Pâques à Selles en Berry, il divisa ses troupes en deux corps, afin de l'envelopper. Par ce moyen Gaifre étant acculé prés de Perigueux, fut contraint de commettre sa fortune à une bataille : mais comme il avoit peu de troupes & fort épouvantées, il la perdit & la vie ensuite, ayant été tué sur le champ, soit par les François, soit par les siens même, qui vouloient mettre fin à leurs peines, & à la désolation de leur pays.

Ainsi toute l'Aquitaine fut entierement subjuguée, hormis qu'on laissa un Duc aux Gascons, parce qu'il y eût eu plus de difficulté que de profit à les subjuguer entierement.

Pepin n'eut de vie que ce qu'il lui en falloit pour achever cette conquête ; car étant de retour à Saintes, il tomba malade d'hydropisie. Comme on le rapportoit à Paris, il fit ses devotions & ses offrandes sur le tombeau de saint Martin de Tours : & étant venu rendre les mêmes devoirs à saint Denys en France, il y rendit l'ame le 24. de Septembre de l'an 768. Il étoit âgé de 52. à 54. ans, dont il en avoit regné seize & demi, à compter du jour de son élection, supposant qu'elle se soit faite au Champ de Mars, de l'an 752.

Il n'avoit épousé qu'une femme qui lui survêcut ; c'étoit Berte, que les Historiens ont surnommé *au grand pied*, fille de Caribert Comte de Laon, de laquelle il eut quatre fils, Carloman,

768. Charles, Pepin & Gilles : & trois filles, Rotaide, Adeleïde & Giſele. Le dernier des fils fut mis tout jeune en Religion au Monaſtere du Mont-Soracte ; Pepin mourut âgé de trois ans, le Royaume demeura aux deux autres, [qui ſe firent Couronner dès le mois d'Octobre ſuivant, Carloman à Soiſſons, & Charles à Noyon.] Les deux aînées des filles, ſçavoir Rotaide & Adeleïde, moururent jeunes, Giſele épouſa un Cloître, & fut Abbeſſe. L'Empereur Conſtantin Copronyme l'avoit demandée en mariage pour ſon fils : le Pape Eſtienne écrivant une lettre à Charles & à Carloman fils de Pepin, leur dit que ce Roi avoit fait reponſe à Conſtantin, qu'il n'étoit pas permis aux Princes François de ſe conjoindre avec des étrangers, & qu'il n'eût oſé faire ce mariage contre la volonté des Evêques & du S. Siége. On peut examiner, ſi ce Pape étoit bien informé, & s'il n'avançoit point cela pour ſervir à ſes fins.]

Quelques Genealogiſtes donnent encore à Pepin cinq ou ſix autres fils, & autant de filles, de quelles, diſent-ils, Berte fut mariée à Milon Comte d'Angers, & pere de l'invulnerable Roland, & Chiltrude à René Comte de Genes, qui fut pere d'Oger le Danois. Cela tient un peu du Roman.

Les deux freres Rois étant en differend de leur partage, les Seigneurs s'entremirent de les accorder, & les obligerent de prendre par proviſion, Charles la Neuſtrie, & Carloman l'Auſtraſie.

Du regne de Pepin, Dieu commença à faire ſentir à la Chrétienté, le plus rude fleau dont elle ait jamais été battuë. Je veux dire les Turcs, qui encore aujourd'hui la menacent de l'accabler. Ils étoient connus dès le tems de Pline, qui les compte entre les peuples qui habitoient le long des Palus Meotides. Il y en pourroit auſſi avoir eu parmi les Meſſagetes, & ailleurs, comme nous l'avons remarqué de quelques autres Barbares. Dès le tems de l'Empereur Juſtin, ils étoient déja ſi puiſſans, qu'ils dominoient aux Avarois & autres peuples voiſins. L'Empereur Heraclius s'en ſervit contre Coſroes, & ils firent une grande diverſion étant entrez dans la Perſe, dont une partie leur paya tribut durant quelques années. Mais l'an 763. ils ſortirent des portes de Caſpies, ſe jetterent ſur l'Armenie, & s'étendirent enſuite fort avant dans l'Aſie, où ils ſubjuguerent même le Royaume des Perſes l'an 1048. *Néanmoins ils n'eurent point de Souverain ni de Chef general, mais ſeulement divers Colonels, juſqu'à la premiere Croiſade des Chrétiens l'an* 1196. *qu'ils en prirent un afin d'être plus unis pour leur conſervation.*

768.

BERTE

FEMME DE

PEPIN.

754. Naiſſance de Berte ou Bertrude.

LA Reine Berte ou Bertrude, unique femme de Pepin, à ce que je croi, étoit fille, non pas de l'Empereur Heraclius qui vivoit cent ans auparavant qu'elle fût née, ni de Floth Roi des Huns, comme le diſent quelques Auteurs modernes ; mais de Caribert Comte de Laon, ainſi que le portent les Annales de S. Bertin.

Son nom qui ſignifie en langue Françoiſe, lumineuſe, illuſtre, éclatante, avoit aſſez de convenance & de rapport à ſes nobles & genereuſes actions. Ce fut une vertueuſe & heroïque femme, qui ne contribua pas peu à mettre la Couronne ſur la tête de ſon mari ; qui fut ſacrée avec lui par deux fois ; qui eut toujours grande part au gouvernement

758. de l'Etat, non seulement durant son Regne, mais encore sous celui de ses enfans, & qui le suivit dans tous ses voyages, & dans toutes ses expéditions militaires, en Italie, en Saxe, & en Aquitaine.

Aprés sa mort, elle eut bien de la peine à appaiser les maniemens de la discorde qui s'allumoit entre ses deux fils ; & même ses soins, ses prieres, & son autorité eussent enfin été plus foibles que l'instigation des broüillons qui allumoient le feu, si la mort n'eût emporté Carloman, le plus fâcheux des deux freres. Charles qui demeura seul Roi, conserva toujours un grand respect pour une si bonne mere, & défera en tout à ses conseils, hormis qu'il repudia la fille de Didier Roi des Lombards, qu'elle lui avoit donnée pour femme. Ce divorce lui causa bien du chagrin : elle avoit sujet de le prendre pour un mépris, néanmoins son fils lui rendant d'ailleurs tout l'honneur qu'elle pouvoit desirer, ses soumissions la remirent dans les sentimens du sang & de la nature, & renoüerent entr'eux une bonne intelligence, qui ne finit que par la mort de cette Reine. Elle arriva l'année de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST 783. le 14. de Juillet, & par de-là la soixantiéme de sa vie. Son fils celebra ses funerailles avec une pompe fort solemnelle, & avec de plus grands regrets, & la fit inhumer dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Denis. Elle fut surnommée Berte *au grand pied*, parce qu'en effet elle en avoit un plus grand que l'autre, & la taille fort avantageuse, non pas toutefois gigantale & extraordinaire, ainsi que la dépeignent quelques Auteurs plus Romanciers qu'Historiens, comme s'ils la vouloient déparier encore davantage d'avec son mari, qui étoit fort petit & presque nain.

758.

Pourquoi appellée Berte *au grand pied*.

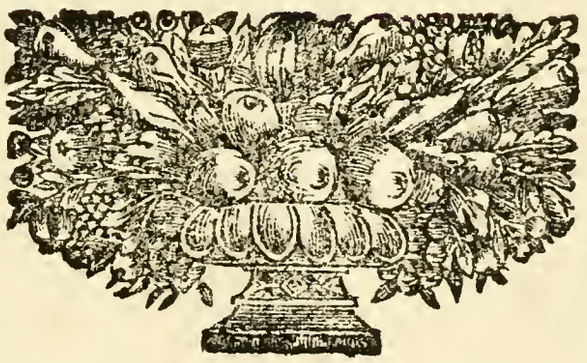

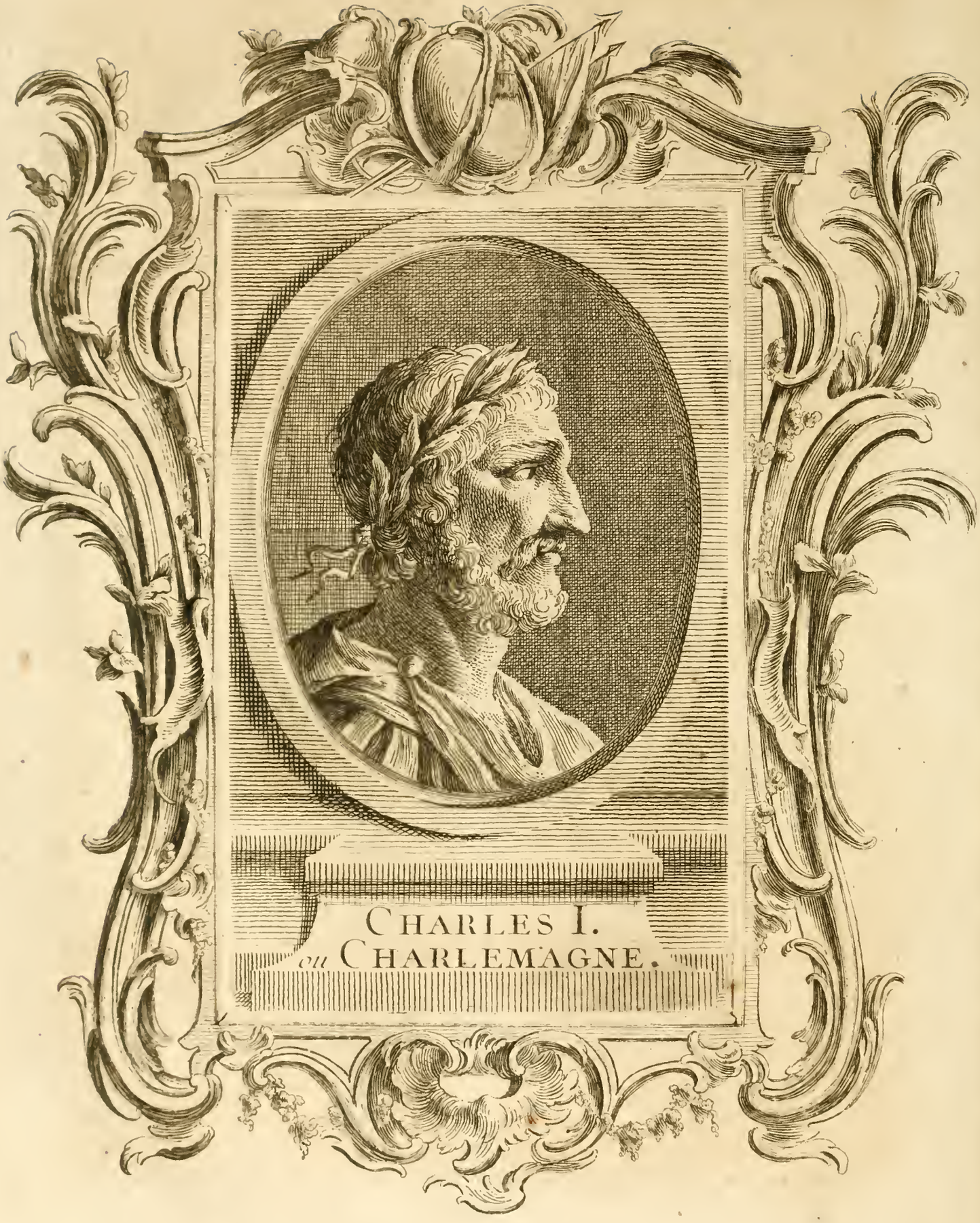

CHARLES I.
ou CHARLEMAGNE.

CHARLES I.

DIT LE GRAND,

OU

CHARLEMAGNE.

ROY XXIII.

Agé de vingt-neuf à trente ans.

Avoir par ſa valeur & par ſon zele ardent
Sçû vaincre les Saxons & les Mores d'Eſpagne,
Eteint le nom Lombard, converti l'Allemagne,
Et joint aux Fleurs de Lys l'Empire d'Occident,
Sont les plus grands exploits de notre Charlemagne.

CHARLES *en Neuſtrie & Bourgogne, agé de vingt-neuf à trente ans.*

CARLOMAN *en Auſtraſie, âgé de vingt-deux ans.*

PAPES.

Encore ESTIENNE IV. S. trois ans, trois mois.

ADRIAN I. élu en Février 772. Siege près de vingt-quatre ans.

LEON III. élu en Décembre 795. S. 20. ans, 5. mois, dont dix-huit pendant ce Regne.

768. LORSQUE les deux Rois fils de Pepin eurent célebré les obſeques de leur pere, & qu'ils l'eurent inhumé à ſaint Denis, ils ſe retirerent chacun ſur leurs terres, & ſe firent couronner, Charles à Noyon, & Carloman à Soiſ-

sons. Le commencement de leur regne
769. fut troublé par de mutuelles jalousies, & par divers mécontentemens, qui eussent bien-tôt éclaté & fait une guerre ouverte, si la Reine leur mere n'eût pris soin de radoucir leurs esprits fort irritez.

Pendant leur discorde qui dura quelques mois, le vieil Hunoud, pere de Gaifre, qui s'étoit retiré dans un Monastere, quitta l'habit de Religieux pour reprendre le titre de Duc d'Aquitaine, & essaya de la faire revolter par le moyen de ses amis, & d'une ligue qu'il avoit faite avec Loup Duc des Gascons. Charles, dans le partage duquel étoit cette Province, pria son frere de l'assister à éteindre cette rebellion. Carloman le joignit avec ses troupes: mais à mi-chemin, soit de lui-même, ou par les suggestions de quelques broüillons, la jalousie contre son aîné le reprit si fort, qu'il le quitta-là. Charles ne laissa pas néanmoins de continuer sa route.

Au bruit de ses approches, Hunoud s'enfuit, & s'alla cacher au fond de la Gascogne. Il y pensoit trouver un asile: mais il n'en est point contre un trop grande puissance; le Duc des Gascons redoutant les menaces de Charles, fut aussi peu seur allié, qu'il avoit été fidéle vassal; il vint au devant de lui, se soûmit entierement, & lui livra ce malheureux, qui néanmoins peu après s'étant encore échappé, se sauva vers Didier Roi des Lombards. De cette sorte PRIT FIN LA DUCHE' D'AQUITAINE. Onze ans après elle fut ERIGE'E EN ROYAUME par Charlemagne, en faveur de Louis le Debonnaire, le plus jeune de ses fils.

En ce voyage il bâtit Franciac, c'est-
770. à-dire, *le Château des François*, sur la riviere de Dordogne; on l'appelle aujourd'hui Fronsac. [l'Aquitaine n'étoit pas reputée une partie de la France, mais une conquête; & elle gardoit toûjours les loix & la langue des Romains; celles des François n'y avoient point de lieu.] 771.

De son vivant, Pepin avoit marié ses deux fils; on ne dit point à qui, peut-être n'étoient-ils que fiancez: mais s'ils avoient accompli le mariage, il faut dire qu'ils firent divorce; car leur mere les obligea de prendre d'autres femmes. Carloman épousa Berthe ou Bertrade, qui n'étoit pas fille de Didier Roi des Lombards, comme quelques-uns le croyent.] Quant à Charles, il est vrai qu'il se maria avec Hildegrade fille de ce Roi, & qu'il l'épousa nonobstant les oppositions que le Pape y apporta, jusqu'à lui représenter que les Lombards étoient puants & infectez de la lépre, tant il étoit animé contre cette Nation.

Carloman étoit un esprit bisarre & fâcheux, qui donnoit bien de la peine à son aîné. La mort l'en délivra heureusement au mois de Novembre de cette année 771. ayant coupé le fil de ses jours dans le Palais de Samoncy, au commencement de la troisiéme année de son regne, & la vingt-huitiéme de son âge. Son frere fit porter son corps à l'Abbaye de saint Remy de Reims, qu'il avoit dotée de grands biens. On ne dit point de quelle maison sa femme étoit, mais qu'il en avoit deux fils, les uns la nomment Berthe, & d'autres Gerberge.

Comme Charles tenoit une assemblée générale à Carbonnac, la plûpart des Seigneurs & des Prélats Austrasiens s'y rendirent, afin de le reconnoître pour leur Roi. Ils le pouvoient ainsi; & il faut avouer que, s'ils n'eussent pas eu ce droit, il eût été usurpateur. La veuve de Carloman craignant qu'on

771. qu'on ne paſsât plus outre, prit ſes enfans, & ſe retira vers Taſſillon Duc de Baviere.

Quelques Chroniqueurs d'Eſpagne, auſquels je ne ſçai s'il faut ajouter foi, ont écrit qu'outre Hunoud & Hatton, Eudes Duc d'Aquitaine, avoit un fils nommé Aznar, qui voyant le malheur de ſes freres, paſſa l'Ebre; & ayant tué en bataille quatre petits Roitelets ou Généraux Sarraſins, fut LE PREMIER COMTE D'ARRAGON. *Ce n'étoit alors qu'une petite contrée entre deux rivieres de ce nom là, dont la ville de Jacque étoit la capitale.*

CHARLEMAGNE
ſeul en tout le Royaume.

ON ne peut entendre le nom de ce Prince, ſans concevoir auſſi-tôt quelque grande idée. Il étoit d'une taille avantageuſe, haute de ſept de ſes pieds, & bien formé en toutes ſes parties, horſmis qu'il avoit le col un peu trop gros & trop court, & le ventre trop en devant. Sa démarche étoit grave & ferme, ſa voix tant ſoit peu claire. Il avoit les yeux bien fendus & brillans, le nez long & aquilin, le viſage gai & ſerain, le teint frais & vif, rien d'efféminé dans ſon geſte & dans ſon port, mais rien de ſuperbe ni de faſtueux; l'eſprit doux, facile & jovial, la converſation aiſée & familiere. Il étoit humain, courtois, liberal, actif, laborieux, vigilant & fort ſobre, quoique le jeûne lui fit mal; ennemi mortel des flateurs & de la vanité, il haïſſoit le luxe & les modes nouvelles & étrangeres, & s'habilloit fort modeſtement, ſi ce n'étoit dans les cérémonies publiques, où la majeſté de l'Etat doit paroître dans ſon Souverain. Durant ſes repas il ſe faiſoit lire l'Hiſtoire des Rois ſes prédeceſſeurs, ou quelques Livres de ſaint Auguſtin: il prenoit deux ou trois heures de repos après le dîner; mais il interrompoit ſon ſommeil la nuit, ſe levant deux ou trois fois pour étudier ou pour prier Dieu. Il écoutoit les différends, & rendoit juſtice à toute heure, même en s'habillant. Il paſſoit le Printems & l'Eté à la guerre, une partie de l'Automne à la chaſſe, l'Hyver dans les Conſeils & dans les occupations du Gouvernement; quelques heures du jour & de la nuit à l'étude des Lettres, principalement de la Grammaire, de l'Aſtronomie & de la Theologie. Auſſi étoit-il un des plus ſçavans & des plus éloquens hommes de ſon ſiecle; au jugement même de ceux qui paſſoient pour tels. Avec cela il ſe montroit clement, miſericordieux & aumônier. Il nourriſſoit les pauvres juſqu'en Syrie, en Egypte & en Afrique, & employoit ſes tréſors à recompenſer les gens de guerre & les gens doctes, à bâtir des ouvrages publics, des Egliſes & des Palais; à réparer les ponts, les chauſſées & les grands chemins, à rendre les rivieres navigables, à nettoyer les ports, & les garnir de bons navires; à civiliſer les nations Barbares, à porter le nom de la nation Françoiſe avec éclat dans les Royaumes les plus éloignez. [Avant que d'aller à ſes expéditions militaires, il aſſembloit les Evêques & les Grands, pour prendre leurs avis comme il falloit regler le Royaume.] Car ſur tout il avoit ſoin de le policer par de bonnes Loix; & il tournoit toutes ſes actions au bien de ſes peuples, & à l'avancement de la Religion Chrétienne, ne cherchant point ſa gloire propre, mais ſeulement celle de Dieu & l'avancement de ſon Etat.

[Afin d'inſtruire & de polir de plus

771.

771. en plus la nation Françoiſe, & d'avoir des ſujets capables de grands emplois, il avoit inſtitué des écoles ou ſeminaires en divers endroits, où il faiſoit élever ſoigneuſement les enfans des Nobles, & des perſonnes libres; & il prenoit bien la peine quelquefois de les interroger lui-même, pour ſçavoir quel progrés ils faiſoient dans leurs études.]

Entr'autres ennemis, il en eut quatre fort puiſſans à combattre; ſçavoir, les Saxons, les Lombards, les Huns & les Sarraſins. Les Saxons, nation fort belliqueuſe & encore Idolâtre, compoſée de pluſieurs peuples, & qui euſſent été invincibles s'ils euſſent agi d'un commun accord, lui donnerent de l'exercice plus de trente ans; pendant leſquels il fit diverſes expéditions contre eux, toûjours avec avantage. Il ne leur refuſoit jamais la paix dés qu'ils la demandoient, à condition qu'ils recevroient le Baptême, & ils la violoient auſſi-tôt qu'ils ne le voyoient plus: mais ſa pieté conſtante contre leur malice, ne ſe laſſoit point de leur pardonner; non pas tant par deſir de les attirer ſous ſon obéïſſance, que pour les aſſujettir ſous l'aimable joug de JESUS-CHRIST. Tant d'éminentes qualitez & de belles actions, obligerent la voix publique de lui donner le ſurnom de Grand; mais ce ne fut qu'après ſa mort; ſa modeſtie n'eut peut-être pas ſouffert qu'on le lui eût donné en face.

772. Il entra cette année en Saxe, & voulut effrayer ces rebelles par les embraſemens & par le ſang: ils ne laiſſerent pas pourtant de lui venir préſenter la bataille aſſez près d'Oſnabrug; mais leur audace fut châtiée par un grand carnage des leurs; ceux qui reſterent ſe ſauverent au-delà du Veſer. Delà pourſuivant ſa victoire, il alla prendre le Château d'Ereſbourg, démolit le fameux temple du faux Dieu Irmenſul, & briſa ſon idole. On croit que c'étoit le Dieu Mars, d'où Merſpurg a pris ſon nom. Il paſſa enſuite le Veſer, contraignit les Saxons de lui donner des ôtages; & ayant rebâti Freſbourg, il y mit garniſon Françoiſe.

Le Roi Didier ne pouvoit quitter le deſſein qu'avoient formé ſes predeceſſeurs, d'abaiſſer la puiſſance des Papes, pour ſe rendre maître de toute l'Italie: ce fut pour cela qu'il ſuſcita un ſchiſme dans l'Egliſe de Rome, afin de les troubler & de les affoiblir. Le Pape Paul I. du nom étant mort l'année 767. Toton Duc de *Nepi, entra dans Rome & força le Clergé d'élire ſon frere Conſtantin qui n'avoit encore aucuns Ordres; il ſe porta à cet attentat par l'inſtigation du Lombard. L'année ſuivante une autre cabale, ennemie des violences de Conſtantin, éleva au ſaint Siege un Prêtre nommé Philippe: mais Creſtofle Primicier (c'étoit la premiere dignité de la Ville après le Préfet) les contraignit l'un & l'autre d'abdiquer le Pontificat, & fit élire légitimement Eſtienne, Prêtre de ſainte Cecile; ce fut le quatriéme du nom.

Depuis l'an 767. juſqu'en 771.

* Entre Viterbe & Rome.

Didier voyant que l'entrepriſe de Toton ne lui avoit pas réüſſi, s'aviſa d'un autre moyen. L'an 770. il alla à Rome ſous prétexte de dévotion; & comme il y étoit, il fit une étroite liaiſon avec Paul Afiarte, Duc ou Juge Souverain dans Rome; & à force de préſens l'engagea à lui promettre qu'il feroit le procès à ce Creſtofle, & qu'il banniroit ou empriſonneroit ſous divers prétextes, tous les Citoyens Romains qu'il ſçavoit les plus forts & les plus capables de s'oppoſer à ſes deſſeins. Afiarte le ſervant ſelon ſon deſir, en bannit & en fit mourir pluſieurs; mais Hadrian qui fut élû après Eſtienne, arrêta ces in-

771. juſtes procedures, & éluda non-ſeulement toutes les vaines tentatives du Lombard, mais encore fut cauſe de ſon entiere deſtruction.

Après tous les autres moyens, Didier employa la force ; il s'empara de pluſieurs villes de l'Exarchat, ravagea les environs de Rome, & l'année d'après s'étant avancé de ce côté-là, ſous prétexte d'aller viſiter le ſepulcre des ſaints Apôtres, il mena avec lui les fils du Roi Carloman, & les préſenta au Pape, s'efforçant de l'obliger à les couronner. Cette propoſition ſans doute, embarraſſa extrêmement le S. Pere : néanmoins il refuſa abſolument de le ſatisfaire ſur ce point-là ; & il ne manqua pas de faire bien valoir ſon refus au Roi Charles, & de ſe ſervir de ce moyen pour irriter davantage ſon eſprit contre le Lombard.

773. Il y avoit déja entre les deux Rois, d'autres ſujets d'inimitié ; car dès l'an 771. Charles avoit repudié Hildegarde fille de Didier, diſant qu'elle étoit trop infirme : * pretexte qui n'agréa pas à beaucoup de gens de bien, particulierement à Adelard couſin germain du Roi, qui pour ce ſujet ſe retira de la Cour dans un Monaſtere. Didier de ſon côté avoit bleſſé Charles dans la partie la plus ſenſible, donnant retraite à la veuve de Carloman, & lui promettant aide & ſupport pour remettre ſes enfans dans le partage de leur pere. Ces offenſes avoient aſſez diſpoſé l'eſprit de Charles à écouter les prieres du Pape ; [néanmoins il ne prit pas les armes ſans ſçavoir ſi ce qu'il lui expoſoit étoit véritable. Il dépêcha des Ambaſſadeurs au Lombard pour entendre ſes raiſons, le pria de vouloir reſtituer les places au ſaint Siege, & lui offrit même une aſſez grande ſomme d'argent de ſes propres deniers, pour lui tenir lieu de dédommagement.] A tout cela Didier fit la ſourde oreille ; tellement qu'il ſe ré- 743. ſolut à paſſer les monts ; mais avec de ſi grands préparatifs, qu'on voyoit bien que ce n'étoit pas tant pour ſecourir le Pape, que pour conquerir la Lombardie.

* Clinica.

Ayant donc aſſemblé ſon armée à Genéve, il la diviſa en deux corps : ſon oncle Bernard, avec l'un, prit ſa route par le Mont-Jou ; & lui avec l'autre, par le Mont-Cenis. Didier avoit muni les paſſages des Alpes ; & en cas qu'ils fuſſent forcez, il s'étoit avancé avec toutes ſes troupes, près de Turin & dans le val d'Aoſte, pour y attendre les François au hazard même d'une bataille. Il ne tint pas pied ferme dans ſes poſtes, comme il s'en étoit vanté ; quelques troupes Françoiſes étant paſſées à la ſourdine, & le prenant par derriere, il eut ſi grande peur d'être enveloppé, qu'il ſe retira à la hâte, & ſe jetta dans Pavie, & Adalgiſe ſon fils qu'il avoit aſſocié à la Royauté, dans Veronne.

Ceux de Spolete & de Riette l'avoient déja quitté pour ſe donner au Pape ; quand on ſçut qu'il avoit reculé, toute la Marche d'Ancone & pluſieurs autres Villes, firent de même. Charles avec une partie de ſon armée, ſe campa devant Pavie, & envoya l'autre devant Veronne ; & pour montrer qu'il avoit réſolu de n'en partir point qu'il n'eût ces Villes à ſa diſpoſition, il fit venir au camp ſa nouvelle épouſe Hildegarde, fille de Childebrand Duc de Sueve, & y paſſa l'hyver juſqu'à Noël. En ce tems-là il en partit pour aller 774. preſſer le ſiege de Veronne. Adalgiſe craignant de tomber entre ſes mains, abandonna cette Ville, & ſe ſauva vers † l'Empereur de Grece. Les Veronnois enſuite ſe rendirent, & livrerent les en-

774. fans & la veuve de Carloman, au Vainqueur; on les amena en France, du reſte on ne dit point ce qu'ils devinrent.

Il ne reſtoit que Pavie. Le ſiege tirant en longueur, il prit envie à Charles d'aller faire ſes dévotions à Rome, & d'y célébrer la Fête de Pâques. Le Pape lui fit une magnifique entrée telle qu'on avoit accoûtumé de la faire aux Exarques. Auſſi lui confirma-t'il les donnations faites par Pepin ſon pere; & même, comme diſent quelques-uns, il y ajoûta la ſouveraine juſtice, & le reſſort de toutes ſes terres. Ce n'eſt pas l'avis de pluſieurs, qui croyent que les Papes n'en avoient eu que le domaine utile, & qu'ils les relevoient des Rois de France; deſquels il faut avouer qu'ils tiennent la meilleure partie de leur grandeur temporelle.

A la longueur du tems, Pavie ſe trouva ſi preſſé, non par les attaques, mais par la famine, & le peuple de dedans ſi mal diſpoſé, qu'Hunoud le boute-feu de cette guerre fut aſſommé par les femmes; & que Didier craignant cette fureur pour ſa propre perſonne, ſe rendit à Charles avec ſa femme & ſes enfans. On l'amena en France, où il fut tondu Moine, & envoyé à Liege ſous la garde d'Agilfride, qui pour lors en étoit Evéque. Il mourut peu de tems après. De cette ſorte fut ETEINT LE ROYAUME DES LOMBARDS en Italie, après avoir duré quelque 204. ans.

Avant que de revenir en France, Charles fit un ſecond voyage à Rome. Cette fois-là le Pape avec 150. Evêques qu'il avoit appellez pour honnorer ſa reception, & avec le peuple Romain, lui défererent le titre de PATRICE, qui étoit le degré le plus proche de l'Empire. Il n'appartenoit qu'aux Empereurs de le conferer: mais comme on ne les reconnoiſſoit plus en Italie, le Pape & les Romains s'attribuerent ce pouvoir. Et de plus, ils accorderent à Charles celui de donner l'inveſtiture des Evêchez, & même de nommer les Papes, pour ôter les cabales & les déſordres qui ſe faiſoient dans l'élection. Les Auteurs Italiens aſſûrent qu'il remit peu à peu ce droit aux Romains; mais au moins ſe reſerva-t'il celui de les confirmer, dont les Empereurs avoient toûjours joüi ſans contredit, depuis plus de trois ſiecles. Depuis ce tems-là il y eut une très-étroite amitié entre Charles & Hadrian. 774.

Au retour, Charles ſe fit couronner Roi de Lombardie, comme avoient fait les Rois de cette nation, au Bourg de Modece près de Milan, par l'Archevêque de cette grande Ville, qui lui donna l'onction ſacrée, & lui mit la couronne de fer ſur la tête. On la nomme ainſi, parce qu'elle eſt en effet d'un cercle de fer, mais recouvert d'une lame d'or. On dit que la genéreuſe Teudelaine fille de Garibal Duc de Baviere, celle qui vers l'an 593. retira les Lombards de l'Arianiſme, la fit faire pour en couronner ſon mari Agilulfe.

L'ordre qu'il établit en Italie fut tel. Il laiſſa au Pape l'Exarchat, la Pentapole, (on les nomma depuis la *Romandiole*, ou *petite Romaine*) les Duchez de Perouſe, de Rome, de la Toſcane ulterieure, & de la Campanie. Il donna la Duché de Benevent à Aragiſe gendre de Didier, celle de Spolete à Hildebrand, & celle de Frioul à Rotgaud, à condition ſeulement de l'hommage & du ſervice, & à la charge de reverſion faute d'enfans mâles; tous ces trois Seigneurs étoient Lombards.

Il donna auſſi des Comtez & Capitaineries de ces terres à des gens de cette nation-là, aux mêmes conditions. Il ſe retint le reſte; ſçavoir, la Ligurie, l'Emilie,

774. là Venetie & les Alpes Cottiennes, & y établit des Comtes pour les gouverner & pour y rendre justice. Il imposa certains tributs sur les Villes, & voulut que la Loi Salique eût cours en ce païs-là; de sorte qu'il y en avoit trois, la Lombarde, la Salique & la Romaine; & il étoit permis aux Sujets de vivre & de contracter, suivant celle des trois qu'il leur plaisoit. Depuis ce tems-là on appella cette conquête LE ROYAUME D'ITALIE; & il s'étendoit jusqu'à la riviere d'Aufidus ou l'Aufante; la Poüille, & la Calabre avec la Sicile, demeurant encore aux Empereurs Grecs.

Pendant son éloignement les Saxons s'étoient déchaînez, & avoient tout mis à feu & à sang dans le païs de Hesse. A la fin de l'année il y envoya quatre * esquadres ou gros de ses troupes, qui les attaquerent par quatre endroits, & en rapporterent quantité de butin.

* Scarra.

775. Au Printems suivant il y alla lui-même avec de plus grandes forces, prit le Château de Sigebourg, rebâtit celui d'Eresbourg qu'ils avoient démoli, les repoussa de dessus le Veser; & les ayant bien battus, les contraignit d'abandonner le poste de Brusberg, où ils s'étoient fortifiez. Après cela il divisa son armée en deux, & les chassa jusqu'à la riviere d'Oüacre. Là il reçût les sermens & des ôtages du Prince Hason ou Helsisq, & des Saxons Ostfales ou Ostrelandes; † c'est-à-dire, *Orientaux*: puis en revenanant, au lieu nommé BUKI il reçût la foi de ceux de Vitikind, & des plus notables de la Duché d'Angrie.

Cependant l'autre partie de son armée avoit pensé être surprise par d'autre Saxons près de la riviere d'Oüacre; dont il prit telle revanche par le fer & par le feu, que ceux-là encore lui crierent misericorde, & lui donnerent des ôtages. 774.

Durant ce tems-là Adalgise fils de Didier, que l'Empereur avoit honoré du titre de *Patrice*, mit une armée sur mer pour recouvrer son Royaume de Lombardie, & débaucha Rotgaud, Duc de Frioul, qui n'obéissoit que malgré lui à un Etranger. Charles y courut en diligence, vainquit, & prit Rotgaud en un grand combat, & lui fit couper la tête. Lorsqu'il eut châtié les peuples qui avoient appuyé cette revolte, il donna ce Duché à Henry Seigneur François, avec la Stirie & la Carinthie, mettant des Comtes & des garnisons dans les villes de ces Provinces-là.

EMP. LEON IV. fils de Coprony-me en Septembre 47. R. 5. ans.

Pendant son absence, les Saxons coururent une troisiéme fois aux armes, & surprirent & raserent le Château d'Eresbourg; mais comme ils croyoient faire le même de celui de Sigebourg, ils en furent repoussez par les François, qui les menerent battant jusques sur les bords de la Lippe. Avec cet échec ils receurent nouvelle que Charlemagne étoit dans leur pays, qui les cherchoit pour les tailler en pieces. Ils vinrent tous humiliez se prosterner devant lui, avec leurs femmes & leurs enfans, demandant pardon & le Baptême. Leur soûmission & leur conversion, quoique simulées, desarmerent sa colere. 776.

Au mois de Mars ensuivant, ils se rendirent de toutes parts à l'assemblée générale de Paderborn, horsmis le vaillant Vitikind Duc d'Angrie, qui s'étoit retiré au païs de Dannemarc, que quelques Auteurs de ces tems-là appellent Normandie. Là vint aussi le Sarrasin Ibnalarabi, Gouverneur de Sarragosse, avec quelques autres Chefs de la même nation, qui imploroient la protec- 777.

tion de Charles. Il la leur accorda fa-
777. cilement, & voulut y mener ſon armée lui-même, plûtôt pour défendre & accroître le regne de JESUS-CHRIST, que pour étendre ſa propre gloire & ſon Empire.

Il y avoit eu en Eſpagne neuf ou dix Lieutenans Généraliſſimes de la part du Caliſe qui reſidoit en Damas, d'où il gouvernoit tout ce grand Empire, étendu depuis les Indes juſqu'aux Pyrenées. Il y avoit deux maiſons fort puiſſantes entre les Sarraſins, celle de Humeia, & celle d'Alaveci. La premiere tenoit la Souveraineté depuis cent cinquante ans, & avoit eu quatorze Caliſes tous de ſuite; l'autre ſe diſoit deſcenduë de Fatima fille de Mahomet, & par cette raiſon elle y prétendoit auſſi. Or il étoit arrivé qu'Abul Guebaſe, qui étoit de celle d'Alaveci, s'étant revolté, & ayant vaincu & tué Meroüane le dernier de ces quatorze Caliſes, & pris à tâche d'en exterminer toute la race: Emir Abderame qui fuyoit cette perſécution, s'étoit ſauvé en Eſpagne, & l'avoit détachée de la domination du Caliſe pour en faire un Royaume particulier & indépendant. Mais dans cette révolution les autres Gouverneurs s'émanciperent auſſi de ſon obéïſſance; & de ceux-là étoit Ibnalarabi, & les autres venus en ſa compagnie, qui avoient beſoin du ſecours des François pour ſe maintenir dans leur uſurpation.

L'armement de Charles, fort grand & diviſé en deux corps, marcha par deux routes différentes. Le premier, où il étoit en perſonne, paſſa par le Bearn dans la Navarre, & mit le ſiege devant Pampelune. Ce fut le plus long & le plus memorable que les François euſſent jamais fait, & où ils employerent plus de machines, & plus d'art & de travail. La place ſe rendit enfin à compoſition.

Delà il marcha vers Sarragoſſe, où l'autre corps qui avoit pris ſon chemin par le Rouſſillon & la Cerdagne, le joignit. Ayant pris auſſi cette ville, il la donna au Prince Ibnabdala. Cependant Ibnalarabi, & les autres Chefs Sarraſins vinrent au devant, & lui donnerent des ôtages.

Il faut ſçavoir que juſques-là les Chrétiens de ces frontieres, auſſi-bien que tous les autres d'Eſpagne, avoient été ſoûmis aux Sarraſins, auſquels ils payoient tribut: Charlemagne les délivra de cette ſervitude, & les ligua avec ces petits Princes Maures qui s'étoient 778. mis ſous ſa protection. On dit qu'il envoya auſſi quelques troupes au Roi Alfonſe le Chaſte, pour lui aider à ſecoüer le joug du vaſſelage, & du tribut à quoi il avoit été ſujet juſques-là: il le ſecoüa, & en effet d'autant plus facilement, que les Maures étoient fort diviſez entr'eux. Ainſi les Eſpagnols doivent leur premier affranchiſſement à l'aſſiſtance des François.

Les Gaſcons des Pyrenées, qui faiſoient métier de brigandage, recompenſerent mal le Roi Charles de toutes ſes généreuſes aſſiſtances: comme il revenoit en France, ayant repaſſé par Pampelune qu'il démantela, ces bandits s'étant embuſchez dans des détroits au paſſage de Roncevaux, lui enleverent ſon bagage qui étoit à l'arriere garde, & lui tuërent grand nombre de braves Seigneurs; entr'autres Eggobard, Grand Maître de la table du Roi, & ce fameux Roland ſon neveu, fils de ſa ſœur, qui étoit Marquis de la Mer Britannique; c'eſt-à-dire, Gouverneur des côtes de la France qui ſont ſur cette mer-là. Les Seigneurs du païs redoutant ſa colere, lui livrerent une

778. partie de ces brigands, pour en faire le châtiment.

Les Auteurs Eſpagnols triomphent de cette défaite, & chantent qu'ils ont vaincu Charlemagne & ſes douze Pairs. Mais il eſt certain que la Navarre, l'Arragon, & tout ce qui eſt depuis les Pyrenées juſqu'à l'Ebre, fut aſſujetti pour lors à la domination de ce Roi, & qu'il établit des Comtes à Gironne, Ampuries, Urgel, Barcelonne, Ribagorce, & autres lieux. On appella toute cette étenduë de païs * *la Marche d'Eſpagne.*

* *Limes Hiſpanicus, Marca Hiſpanica.*

En revenant, il établit des Comtes François dans toutes les villes de l'Aquitaine & de la Septimanie, pour mieux retenir ces païs en ſon obéïſſance. Quelques autres remettent cet établiſſement à l'année 781. lorſqu'il donna le Royaume d'Aquitaine au Prince Louis ſon fils.

Durant ſon abſence, Vitikind avoit rallumé la furie des Saxons, qui firent d'horribles ravages juſqu'à Mayence & à Cologne. Si-tôt qu'il fut de retour, il détacha trois eſcadres de ſon armée, qui les recognerent bien. L'année d'après il y alla en perſonne : ils

† 780. eurent l'audace de l'attendre près de la riviere de Lippe, & de lui donner bataille ; mais il leur paſſa ſur le ventre, & après réduiſit la Weſtfalie, l'Ooſtfalie & l'Angrie. Et puis encore l'année ſuivante, il pouſſa juſqu'au conflant de l'Hore & de l'Elbe, & réduiſit pluſieurs de leurs peuples, entr'autres ceux qu'on appelloit Nordleudes & Bardograves. Cela fait, il donna ordre à aſſurer ces nouvelles conquêtes, [& l'Etat de la Religion Chrétienne en ce païs-là. Ce fut à cette fin qu'il fit tenir un Concile à Lipſic ; & alors furent jettez les fondemens de l'Evêché d'Oſnabrug.] Il travailla auſſi à retenir les Sclaves qui étoient ſur l'autre rive de l'Elbe, puis il revint en Neuſtrie.

780. EMP. IRENE Imperatri. veuve de LEON IV. avec Conſtantin VII. ſon fils, en Sept. 780.

Comme il craignit que l'Italie accoûtumée à avoir un Roi, & qui d'ailleurs étoit moleſtée des Huns par terre, & des Sarraſins par mer, ne reçût Adalgiſe, ou n'en couronnât quelqu'autre : il fit un troiſiéme voyage à Rome. Dailleurs il y étoit mené par la devotion, [& par le deſir de conferer avec le Pape, des moyens d'affermir le Chriſtianiſme dans la Saxe, afin que tant de peines qu'il y avoit priſes, ne fuſſent pas perduës.] Il célébra la fete de Noël à Pavie, & celle de Pâques à Rome. Le Pape y baptiza Pepin ſon ſecond fils, & fut ſon parrain, * & après il le couronna Roi d'Italie, & Louis ſon puîné Roi d'Aquitaine. Ce dernier à peine avoit trois ans accomplis. Son Royaume contenoit la Duché d'Aquitaine ; celle de Gaſcogne, le Languedoc & la Marche d'Eſpagne. Le pere ne donna point de partage à Charles ſon fils-aîné, parce qu'il vouloit le retenir auprès de lui, pour s'en ſervir dans les affaires de France & de Germanie.

781. * Les Evêques l'étoient preſque toûjours des Princes & des Grands.

CHARLEMAGNE
Roi de France.

PEPIN, & LOUIS
Ses fils.

Roi d'Italie. *Roi d'Aquitaine.*

ETANT de retour en France, il envoya Louis à Orleans, ville qui étoit du Royaume d'Aquitaine, & le mit ſous la tutelle d'un *Bail* ou Gouverneur nommé Arnoul. Il laiſſa Pepin

en Italie, où il tenoit ſon Siege Royal à Milan, mais il alloit ſouvent à Ravenne. Quoique celui-ci eût été couronné à Rome, il ſe fit encore couronner à Modece.

782. Taſſillon Duc de Baviere, avoit laiſſé ébranler ſa fidélité par Luitperge ſa femme, fille du Roi Didier. Le Pape étoit convenu avec Charles tandis qu'il étoit à Rome, qu'il envoyeroit deux Evêques à ce Duc, pour le faire reſſouvenir de ſes ſermens. En effet, il n'y manqua pas; ſi bien que Taſſillon ayant reçû des ôtages pour ſa ſûreté, ſe rendit à Wormes, & en donna douze de ſa part.

Depuis quelques années Charles tenoit ſon Parlement ou aſſemblée générale en Saxe; celle-ci il la tint à la ſource de la Lippe, & en ce lieu-là il écouta les Ambaſſadeurs de Sifroy Roi de Dannemarc, & de Cagan & Ingurre Princes des Huns. L'Aſſemblée achevée, il repaſſa le Rhin; & alors Vitikind, qui à ſes approches s'étoit ſauvé en Dannemarc, revint en ſon païs, & ſoûleva une ſeconde fois une partie des Saxons.

Les Sorabes, peuples Sclaves qui habitoient les païs d'entre l'Elbe & le Saal, ſe mirent de la partie. Trois des Chefs du Roi avoient ordre de s'attacher à eux, je ne ſçai par quel motif ils les quitterent pour aller aux Saxons; & ils les attaquerent témerairement & en déſordre, ſans attendre le Comte Thierry, parent de Charlemagne, parce qu'ils craignoient qu'on ne lui attribuât tout l'honneur de la victoire; ainſi ils furent enveloppez, & preſque tous taillez en pieces. La honte de cet échec irrita tellement le Roi, que cette fois il ne voulut point pardonner aux Saxons, à moins que le païs ne lui livrât quatre mille des plus mutins d'entr'eux, qui avoient été de la partie, à tous leſquels il fit trancher la tête ſur le bord de la riviere d'Alare.

Une ſi rude ſaignée n'empêcha pas que l'année d'après ils ne ſe ſoûlevaſſent 783. encore, non plus une partie, mais tous enſemble. Leur courage étoit ſi indomptable, qu'ils lui donnerent bataille, & leurs forces ſi grandes, que l'ayant perduë, ils en ramaſſerent encore aſſez pour en donner une ſeconde, mais ils ne furent pas plus heureux en celle-là qu'en la premiere.

Avant que de ſe mettre aux champs, Charles eut le déplaiſir de perdre la Reine Hildegarde, très-bonne femme & très-vertueuſe Princeſſe. Elle mourut le dernier jour du mois d'Avril, veille de l'Aſcenſion. Dès la même année, il en épouſa une autre, qui ſe nommoit Faſtrade, femme d'humeur ſuperbe, & outrageuſement imperieuſe: ſon pere étoit un Comte François, qu'on appelloit Raoul.

Toute l'année ſuivante, le Roi avec un camp volant, & Charles ſon fils aîné avec un autre, ne firent que courir & percer le païs des Saxons, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre: & il fut réſolu dans ſon Conſeil, qu'il n'en partiroit point qu'il n'eut achevé de les dompter. 784.

Quoiqu'il les eût fort mattez, ils ne laiſſerent pas l'année d'après de ſe 785. remettre en campagne, avec l'aide des Friſons leurs alliez: mais ils furent auſſi mal-menez que les autres fois. Enfin, leurs deux braves Chefs Albion & Vitikind, étant abattus par tant de mauvais ſuccès, écouterent les amiables remontrances que le Roi leur fit faire, de rentrer dans leur devoir. Comme il étoit touché d'eſtime pour leur vaillance, ils ſe laiſſerent toucher

à ſa

à ſa généroſité ; ayant pris leurs ſûretez, ils ſe rendirent aux Etats de Paderborn, & delà le ſuivirent en France, où ils furent baptiſez dans ſon Palais d'Attigny. Il donna la Duché d'Angrie à Vitikind ; qui de ce jour-là vécut ſi chrétiennement que quelques-uns l'ont mis au nombre des Saints. De lui pluſieurs font deſcendre la race des Rois Capetiens. 785.

En ces Etats de Paderborn, Louis Roi d'Aquitaine, vint trouver ſon pere avec toutes ſes forces. Il mandoit aſſez ſouvent ce Prince & ſon frere Pepin, ou quand il en avoit beſoin, ou pour leur faire rendre compte, & les tenir toûjours dans l'obéïſſance.

Après Pâques de l'an 786. l'armée alla fondre en Bretagne, dont les Princes ſe croyoient indépendans, & avoient leur petit Royaume à part. Ils furent contraints, après avoir perdu pluſieurs places fortes, de ceder à la grandeur de Charles, & de lui envoyer pluſieurs Seigneurs qui lui jurerent fidélité. Mais comme ils s'imaginoient ne la pas devoir, ils la violerent dès qu'ils ſe crurent en état de le pouvoir faire.

Cependant Adalgiſe, fils du malheureux Didier, étoit ſur mer avec une armée, ſollicitant ſon beau-frere Taſſillon d'entrer en Italie au même tems qu'il y feroit deſcente : & s'étant pour le même effet aſſûré d'Aregiſe Duc de Benevent, qui avoit épouſé ſa ſœur. Charles pour prévenir l'exécution de leurs deſſeins, paſſa promptement les monts pour la quatriéme fois ; & ayant pris Benevent & Capouë ſur Aregiſe, qui ſe faiſoit appeller Roi, il le contraignit de lui donner des ôtages, & de renoncer à ce vain titre. 786.

Il avoit vû le Pape en paſſant à Rome. Au retour il le vit encore. Ce fut de ce voyage, que pour lui complaire, il apporta en France le *Chant Gregorien*, & la *Liturgie*, ou Meſſe à l'uſage de Rome, & qu'il voulut abolir le chant & le ſervice de l'Egliſe Gallicane. Ce changement ſouffrit de grandes difficultez, & excita bien des perſecutions contre les vieux Gaulois, qui s'opiniâtroient à garder leur ancien uſage : car ce bon Prince avoit ſi fort à cœur cette maniere de chanter, qu'il en faiſoit une grande affaire, & un capital dans la Religion, où néanmoins pluſieurs des anciens Peres ont crû le chant fort indifférent. 786.

Pendant qu'il étoit encore à Rome, les Ambaſſadeurs de Taſſillon y arriverent, pour prier le Pape de le reconcilier parfaitement avec lui. Le Saint-Pere & le Roi y entendirent volontiers : mais quand le Roi les preſſa de marquer un tems pour l'exécution de ce que leur Maître promettoit, ils répondirent qu'ils n'avoient charge de rien que de rapporter ce qui leur ſeroit dit : tellement que le Roi connoiſſant par là qu'il ne marchoit pas de bon pied, réſolut de le faire parler plus nettement quand il ſeroit de retour en France. Ayant donc tenu les Etats à Wormes, il mit trois armées aux champs ; ſçavoir, celle de ſon fils Pepin, Roi d'Italie, une de François Orientaux, & une autre qu'il commandoit en perſonne. 787.

Quand Taſſillon les vit toutes ſur les frontieres de ſon païs ; la premiere, dans la vallée de Trente, la ſeconde ſur les bords du Danube, & l'autre ſous les murailles de la ville d'Augſbourg : ne ſçachant de quel côté tourner, il vint avec humilité lui demander pardon, & lui donna treize ôtages, Theudon ſon fils-aîné en étoit un.

788. Mais pour cela il ne ſe départit pas de ſes deſſeins : la haine qu'il avoit pour les François, & l'intelligence qu'il entretenoit avec Adalgiſe ſon beau-frere, le pouſſoient toûjours à ſolliciter ſecretement les Bavarois de prendre les armes, & de ſe liguer avec les Huns ſes voiſins qui tenoient la Pannonie ; c'eſt la Hongrie & Auſtriche. Une partie de ſes Sujets ſe laiſſa emporter à ſes menées ; mais les autres apprehendant les calamitez de la guerre, en donnerent avis au Roi. Sur leur dénonciation, le Duc fut mandé une ſeconde fois aux Etats qui ſe tenoient à Ingelheim ; & là étant accuſé par ſes propres Sujets, & convaincu de trahiſon, il fut condamné par ſes Pairs à perdre la vie. Toutefois le Roi, en faveur de ce qu'il étoit ſon proche parent, commua cette peine, ſi bien que lui & ſon fils Theudon furent ſeulement tondus, & releguez au Monaſtere de Loresheim, & puis en celui de Jumieges. Et alors LA BAVIERE PERDIT LE TITRE DE DUCHE', & fut diviſée en pluſieurs Comtez non hereditaires.

De ſes ruines il naquit un plus puiſſant ennemi. Les Huns fâchez de la perte de leur Allié, & d'avoir les François pour voiſins, leur commencerent une ſanglante guerre, qui dura huit ans entiers. Cette année leur montra d'abord quel en devoit être l'évenement ; car ils perdirent trois batailles contr'eux, une en Frioul, & deux en Baviere.

Au même-tems Adalgiſe ayant obtenu des forces de Conſtantin Empereur d'Orient, qui étoit piqué de ce que Charles lui avoit refuſé ſa fille Rotrude en mariage, deſcendit en Italie par la Calabre, croyant que les reſtes des Lombards ſe ſouleveroient en ſa faveur. Il ſe trouva bien loin de ſon compte ; Grimoald fils de ſa ſœur & d'Aragiſe Duc de Benevent, que Charles avoit gratifié de la Duché après la mort de ſon pere, Hildebrand Duc de Spolete, Vinigiſe qui le fut après lui, & quelques autres Capitaines du Roi Pepin, le combattirent au ſortir de la Calabre, & eurent pleine victoire. Le malheureux étant tombé vif entre leurs mains, fut cruellement mis à mort, comme on y met preſque tous les Princes qui tâchent de recouvrer leurs Etats, quand ils ſe laiſſent prendre.

789. Des peuples de la Germanie, il n'y avoit preſque plus que ceux qui habitoient les côtes de la Mer Baltique, qui ne reconnuſſent point Charlemagne, & qui ſe montraſſent ennemis des François, & de leurs alliez. Les plus prochains de ſes terres étoient les Wilſes, logez au-delà de l'Elbe, dans le païs qui eſt au Midi. Il bâtit un pont ſur ce fleuve, qu'il fortifia de deux Châteaux, & ayant pénétré juſqu'à leur principale ville, qu'ils nommoient Dragawit, il jetta un tel étonnement parmi eux, qu'ils ſe ſoûmirent tous ſans coup ferir ; leur principal Chef nommé Vitzan, étant ſorti de ſa place avec les plus notables pour lui faire ſerment de fidélité, & lui en donner des gages.

790. Pour l'année 790. il la paſſa dans ſon Palais de Vormes, ſans aucune expédition militaire. Il s'adonnoit à des œuvres pieuſes, envoyoit de grandes aumônes aux Chrétiens de Syrie, d'Egypte & d'Afrique, qui gemiſſoient ſous le joug des Sarraſins, & recherchoit l'amitié de ces Princes infidéles, afin de les obliger à mieux traiter les Chrétiens.

Cette même année commença, à ce qu'on tient, l'alliance indiſſoluble d'entre la France & l'Ecoſſe ; Charles ayant

EMP. CONSTANTIN ayant relegué Irene sa mere.

envoyé un secours de quatre mille hommes au Roi Archaye, lequel lui fit present (disent les Auteurs de ce pays-là) de Claude Clement, & d'Alcuin Anglois Saxons, deux sçavans personnages pour le tems. Ils ajoûtent qu'ils vinrent à Paris, & qu'ils y dresserent des Ecoles publiques: COMMENCEMENT DE CETTE FAMEUSE UNIVERSITE', Mere de toutes celles qui sont dans l'Europe.

La France n'ayant point d'autres affaires pour lors, Charles crut que c'étoit le tems de prendre vengeance des Huns: mais qui leur fut salutaire en les subjuguant pour les faire embrasser la Foi Chrétienne. Ils avoient, disent quelques Auteurs, sept Ringues ou vastes closture, enfermées les unes dans les autres, & merveilleusement remparées & palliſſadées, dans lesquelles ils se retiroient avec leur butin, depuis plus de deux cens ans. Charles ayant passé la riviere d'Ems, qui separoit la Baviere d'avec leur païs, y descendit avec ses troupes, qui marchoient sur les deux bords du Danube, accompagnées d'une flote qui voguoit sur ce même fleuve; & au même tems un autre corps d'armée de François Orientaux y entroit par la Boheme. A son arrivée ils s'enfuirent tous, & lui abandonnerent deux de leurs ringues. Ensuite il perça & ravagea tout jusqu'à la riviére de Raab; & sans une grande mortalité, qui tua presque tous les chevaux de son armée, ses conquestes eussent été plus avant.

791.

Il faut remarquer que le pays de ces Avarois qui étoit au Levant de la Baviere, fut par les François appellé Oosterric, à cause de sa situation Orientale à leur égard. De-là vient le nom d'Ostriche.

Un grand danger où il se trouva l'année suivante, l'empêcha d'y retourner, comme il se l'étoit proposé. Les Seigneurs François Austrasiens ne pouvoient souffrir les superbes manieres de la Reine Fastrade; ils conceurent tant d'indignation contr'elle, que pour s'en delivrer, ils conspirerent, chose horrible! de se defaire du Roi son mary, & de mettre en sa place un de ses bâtards nommé Pepin, qui étoit beau de visage, mais bossu & malin au dernier point. La conspiration fût découverte par un pauvre Prêtre, qui s'étant trouvé fortuitement dans le coin d'une Eglise, où ils s'assembloient pour cela les entendit qui parloient de leur complot. Charles, par Sentence des Estats, en fit décapiter, pendre & aveugler plusieurs, & tondre son bâtard dans l'Abbaye de Prom, qui est de l'Evêché de Treves. [Rigueur peut-être necessaire, mais aussi contraire à son humeur douce & misericordieuse, que conforme à l'humeur vindicative de sa femme.]

792.

793.

Cette année 793. *Lideric de Harlebec Grand Forêtier de Flandres, en fut fait* COMTE, *non pas pourtant hereditaire; quoique de lui soient venus les Comtes de ce pays là.*

La même année il s'émût un tumulte au Duché de Benevent, suscité peut-être par Grimoald, & par les restes des Lombards; & il s'accrut si fort, que Louis Roi d'Aquitaine, fut obligé de passer en Italie avec ses forces pour assister son frere Pepin.

Comme Charles étoit à Ratisbone, & qu'il avoit fait dresser un pont sur le Danube, pour aller dompter les Avarois, on lui proposa un dessein, qui eût apporté de grandes commoditez pour cette guerre, & à l'avenir par toute l'Europe, si on eût pû en venir à bout. C'étoit de faire qu'il y

793. eût communication entre les rivieres du Rhin & du Danube ; par conſéquent entre l'Ocean & la Mer noire, en tirant un canal de la riviere d'Almuts, qui ſe décharge dans le Danube, à celle de Redits qui ſe décharge par Bamberg dans le Mein, lequel va tomber dans le Rhin près de Mayence. Il y fit donc travailler par grande multitude d'ouvriers : mais il arriva des pluyes continuelles, qui rempliſſant les foſſez, & éboulant toujours la terre, empêcherent l'accompliſſement d'un ſi bel ouvrage.

D'ailleurs il en fut diverti par deux fâcheuſes nouvelles : l'une de la revolte des Saxons, qui s'étant tenus en repos ſept ou huit ans, ſecoüerent le joug de l'obéïſſance & de la Religion ; l'autre, que les troupes que ſes Comtes commandoient dans la Marche d'Eſpagne, avoient été défaites par les Sarraſins. Il falut tout quitter pour donner ordre à des affaires ſi preſſantes.

[Felix Evêque d'Urgel avoit publié par ſes reponſes à Elipand Evêque de Tolede une dangereuſe héreſie : *Que* JESUS-CHRIST *comme homme n'étoit que Fils adoptif de Dieu le Pere* ; & quoique deux ans auparavant le Roi l'ayant mandé, l'eût obligé de ſe dedire, & d'aller à Rome abjurer ſon erreur, néanmoins il avoit recommencé à dogmatizer. C'eſt pourquoi il fit aſſembler à Francfort un Concile des Evêques de France, de Germanie & de Lombardie, qui tous condamnerent cette erreur en preſence des Legats du Pape : ils rejetterent auſſi le ſecond Concile de Nicée, qui avoit ordonné l'adoration des Images, & prononcerent qu'il ne meritoit point le titre d'Oecumenique.

Durant que le Roi étoit à Francfort, la Reine Faſtrade ſa troiſiéme femme, mourut ſans doute peu regrettée de ſon mary, mais beaucoup moins des François. 793.

De Francfort il alla fondre avec toutes ſes forces dans les terres des Saxons. Son armée étoit diviſée en deux, il en commandoit une partie, & ſon fils aîné l'autre. Sa marche ſoudaine épandit ſi fort la terreur dans ces païs-là, que les Rebelles au lieu de courir aux armes, eurent recours à ſa clemence ; & ce bon Prince épargnant le ſang de ces opiniâtres, ſe contenta d'enlever le tiers des hommes portant les armes, & de les tranſporter dans les côtes maritimes de la Flandre.

Les autres ne laiſſerent pas l'an ſuivant de faire encore les enragez, & de tailler en pieces l'armée des Abodrites, au paſſage de l'Elbe, comme elle venoit au mandement du Roi pour une expédition contre les Avarois. Viltzan qui la conduiſoit, y fut tué ; ce qui mit le Roi en ſi grand courroux, qu'il abandonna toute la Saxe à la fureur du glaive ; il y fut maſſacré cette fois plus de trente mille hommes de ceux qui portoient les armes. 795.

A ſon retour il paſſa l'hyver aux païs de Juiliers, où ayant trouvé des bains chauds, il y bâtit un beau Palais & une Egliſe en l'honneur de la Vierge Mere ; à cauſe de quoi ce lieu fut nommé *Aix, la-Chapelle*. Ces bains avoient été autrefois accommodez & accompagnez de beaux bâtimens, par quelque grand Seigneur ou Gouverneur Romain, qui ſe nommoit *Granus*, (on ne ſçait pas bien en quel tems) d'où ce lieu porte en Latin le nom d'*Aquis-Granum*, eaux de Granus. 796.

Là il reçut la triſte nouvelle de la mort du Pape Adrian ſon intime ami, dont toute ſa vie il honora la memoire. Il étoit décedé le vingt-ſix de Decembre. Le même jour les Senateurs

& les principaux du Clergé de Rome, élûrent ſuivant la coûtume, Leon Prêtre Romain. Ce Pape dès le jour même de ſon élection, lui dépêcha des Ambaſſadeurs pour lui en donner avis, & lui porter les clefs de l'Egliſe ſaint Pierre avec la banniere de la Ville, & autres préſens honorables, le priant d'envoyer quelqu'un de ſes Princes recevoir le ſerment de fidélité du Peuple Romain : preuve certaine que le Roi, en qualité de Patrice, avoit la Seigneurie de la ville de Rome.

IRENE Imperatrice ayant fait crever les yeux à ſon fils Conſtantin en Juillet.

Les deux plus puiſſans Princes des Huns - Avarois s'étoient tellement acharnez à la ruine l'un de l'autre, que tous deux périrent dans ces guerres civiles. Henri Duc de Frioul, prenant ſon tems, tandis que cette nation étoit affoiblie par de ſi grandes playes, entra dans le païs, & ſe rendit maître de leur principale Ringue. Il y trouva des treſors immenſes que ces brigands avoient amaſſez du pillage de toutes les Provinces voiſines pendant deux ſiécles. Il les envoya à Charlemagne ; & Theudon, l'un de leurs Princes, s'y rendit preſqu'au même - tems, & y reçût le Baptême : mais ayant été renvoyé regner au païs qui étoit ſur la riviere de Raab, il ne garda pas long-tems ſa foi. Auſſi fut-il tué par les François.

797.

797.

Les autres Avarois penſant relever leur Etat, ſe choiſirent un nouveau * Can : (c'eſt-à-dire, un Commandeur, ils appelloient ainſi tous leurs Princes) mais celui-là fut auſſi tué en une bataille par le Roi Pepin ; tout le Païs conquis depuis le Raab juſqu'au Drave, & delà juſqu'au Danube, & tous ces Barbares paſſez au fil de l'épée, ou pouſſez au-delà de la riviere de Teiſſe.

* Cagnan.

Il y avoit auſſi une guerre continuelle entre les François & les Maures, au-delà des Pyrenées. La ville de Barcelone, qui étoit tantôt aux uns, tantôt aux autres, tomba enfin entre les mains de Zad Prince Sarraſin ; qui craignant de ne la pouvoir garder, en vint faire hommage au Roi Louis, mais à la premiere occaſion, il lui manqua de foi.

Charlemagne paſſa l'année 798. & preſque toutes les deux ſuivantes, à achever de dompter les Saxons. Ils rompoient leur ſerment preſque auſſitôt qu'ils l'avoient fait, & ſignaloient ſouvent leur perfidie par quelque cruelle lâcheté ; comme ils firent l'an 798. ayant tué les Commiſſaires ou Juges du Roi. Il ne laiſſa pas ce crime impuni ; [les chefs & les plus mutins le payerent de leur tête. Du reſte, afin de les contenir & de les civiliſer, il bâtit quelques Villes dans leur païs, entr'autres Heriſtal ſur le Veſer.]

798. 799.

Les Aſtronomes de ce tems-là obſerverent, que la planete de Mars ne fut point vûë au Ciel, depuis le mois de Juillet de l'an 797. *juſqu'à pareil mois de l'année* 798.

Quelques Officiers Romains, parens du défunt Pape Adrian, étoient fort malcontens de Leon, & l'accuſoient de pluſieurs crimes énormes. Tellement, qu'ayant formé une grande faction, ils s'étoient un jour jettez ſur lui, comme il étoit à une proceſſion ſolemnelle, & avoient voulu lui arracher les yeux, lui couper la langue, puis ils l'avoient traîné dans une ſale & obſcure priſon. Mais il ſe trouva qu'il n'étoit point mutilé comme ils penſoient, & qu'il eut aſſez d'amis pour lui donner moyen de ſe ſauver vers les Ambaſſadeurs de France, qui étoient logez à ſaint Pierre, & avoient amené quelques gens de gerre. Ils le recommanderent à Winigiſe Duc de Spolete, qui

depuis quelques jours étant arrivé à
799. Rome avec des troupes, le conduiſit dans ſa Ville. De-là ils l'envoyerent avec bonne eſcorte vers le Roi ſon protecteur & ſon Souverain, qui alors étoit à Paderborn en Saxe. Le Roi le reçût avec beaucoup d'honneur, & écouta favorablement ſes pitoyables plaintes; après il le renvoya à Rome avec une eſcorte de pluſieurs Seigneurs & Officiers de ſa Cour, lui promettant qu'il iroit bien-tôt ſur les lieux lui faire juſtice.

Du côté d'Eſpagne les affaires alloient aſſez bien. Les Iſles Baleares, * pour obtenir de l'aſſiſtance contre les incurſions des Pirates Sarraſins, ſe donnerent à la France. Et le Sarraſin Aza, qui s'étoit rendu Souverain de Hueſca, ſe mettant ſous la protection des François, envoya les clefs de ſa ville avec des préſens à Charlemagne, lui faiſant offre de la lui délivrer toutefois & quantes. Mais quand on le voulut prendre au mot, il manqua de parole, & l'on fit bien de garder les Forts qu'on avoit bâti à l'oppoſite de Hueſca & de Sarragoſſe. Le Comte Aureolus y commandoit.

* Majorque, Minorque.

Les Avarois cependant, firent divers efforts pour ſe relever, mais pas un ne leur réüſſit: ils furent entierement domptés, toute leur Nobleſſe ayant été tuée dans les combats, & ce qui leur reſtoit de tréſors emporté en France. [Depuis ce tems-là l'argent commença à être fort commun parmi les François, & ils commencerent à ſe parer de dorures, juſqu'aux ſimples ſoldats.]

Les Bretons furent contraints de ploïer auſſi-bien que les Huns. Guy Comte des Marches de Bretagne, ſoûmit ce pays-là à la France, & rapporta au Roi les écus & les armes, avec les noms des Seigneurs qui avec leurs peuples s'étoient rendus ſes Sujets. De ſorte que tout ce pays fut quelque tems ſous les Loix de la France.

Mais les Danois ou Normans, & les Sarraſins commencerent à pirater; ceux-ci par la Mediterranée, ceux-là par l'Ocean, & à faire des deſcentes ſur ſes côtes. Charlemagne les viſita toutes, & ordonna d'y bâtir des vaiſſeaux & des forts en divers endroits; entr'autres ouvrages, il fit reparer la tour d'Ordre à Boulogne: [elle étoit à pans, faite de pierre noirâtre, & avoit été conſtruite par les Romains. La mer l'ayant ſapée par les fondemens, l'a miſe ſur le côté il y a quelques années.

800.

Durant ce tems-là, Luitgarde quatriéme femme de Charlemagne, mourut à Tours, où elle avoit accompagné ſon mari, qui allant en Italie, avoit voulu paſſer par-là pour faire ſes dévotions ſur le tombeau de ſaint Martin.]

Les courſes de ces Infidéles Normans n'étoient pas un effet ſeulement de leur inclination pour la proye & le brigandage; mais auſſi de leur faux zéle contre la Religion Chrétienne. L'Idolâtrie chaſſée de pays en autre, & pouſſée au-delà du Rhin, s'étoit refugiée en Saxe avec ſes faux Prêtres, & tous ceux qui étoient aheurtez à la défendre. Et après y étant encore vivement preſſée par les armes des François, elle s'étoit jettée au-delà de l'Elbe & en Dannemarc, comme en ſon dernier fort. Delà ces bannis & leurs deſcendans, brûlant d'un furieux deſir de venger leurs Dieux & leur liberté, faiſoient de continuelles ſorties ſur les Chrétiens voiſins, & exerçoient principalement leur rage ſur les Prêtres & ſur les Moines, parce qu'ils détruiſoient leurs temples & leur ſuperſtition.

Charles avoit tenu un Parlement à

800. Mayence ; de-là il s'achemina en Italie, tant pour connoître des outrages faits au Pape, que ſur des vehemens ſoupçons qu'il s'y tramoit quelque revolte contre les François, par Grimoald Duc de Benevent qui étoit mal affectionné, & par les habitans du Frioul, qui avoient tué leur Duc Henry.

Paſſant par le Frioul, il châtia ſeverement les Auteurs de ce meurtre, [& au même-tems il donna ordre à ſon fils Pepin de marcher contre Grimoald qui harceloit fort les Romains. Etant arrivé à Rome, il aſſembla les Evêques dans l'Egliſe ſaint Pierre pour examiner les cas que l'on impoſoit à Leon ; & voyant qu'il ne ſe préſentoit point d'accuſateurs, & que les Evêques déclaroient (à ce que dit Anaſtaſe,) qu'il ne leur appartenoit pas de juger le ſaint Pere qui n'avoit point de ſuperieur que Dieu :] il le reçût à ſa juſtification, & à ſe purger par ſerment. Leon monta donc à la tribune, & tenant les ſaints Evangiles à la main, il jura ſur ce ſacré gage de notre ſalut, qu'il étoit innocent de tous les crimes qu'on lui impoſoit.

Après cela le Roi fit faire le procès à ceux qui ſe trouverent convaincus de l'attentat commis en la perſonne de Leon. Ils furent tous condamnez à mort: mais le Pape imitant la douceur de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST leur obtint les membres & la vie ſauve. Car en ces tems-là c'étoit une punition que de mutiler, ſi uſitée qu'il y avoit même des Abbez qui l'exerçoient ſur leurs Moines.

Le Pape, en revanche de tant de graces que ce Roi, ſon pere, & ſon grand pere, avoient faits au ſaint Siege, & auſſi pour avoir une protection que les Empereurs Grecs n'étoient plus capables de lui donner, porta les Romains à le demander pour Empereur. Donc le jour de Noël, comme ce Prince ſe levoit de devant l'Autel de ſaint Pierre, où il avoit fait ſa priere, il lui mit de ſa propre main la Couronne ſur la tête, & alors le peuple s'écria par trois fois : *Longue & heureuſe vie, & victoire à Charles Auguſte, grand & paiſible Empereur des Romains, couronné de Dieu* : après il lui donna l'onction avec de l'huile ſacrée, & reciproquement le nouvel Empereur promit de prendre la défenſe de l'Egliſe Romaine en toutes occaſions.] C'étoit l'an 800. à commencer l'année au premier de Janvier ; mais l'an 801. ſi on la commence à Noël, comme font les Auteurs François de ces tems-là. La cérémonie achevée, le Pape adora le nouvel Empereur, c'eſt-à-dire, ſe mit à genoux devant lui, & le reconnut pour ſon Souverain : & on expoſa ſon portrait en public, afin que tous les Romains lui rendiſſent le même devoir. Si l'on en croit quelques-uns des Annaliſtes de ces tems-là, il ne rechercha point cet honneur : même il ne l'eût pas accepté, ſi le Pape ne l'avoit ſurpris, & il proteſta que s'il eût ſçû ſon intention, il ne fût point allé de ce jour-là à l'Egliſe de ſaint Pierre.] En effet ce titre, bien loin de lui donner quelque avantage, lui faiſoit tenir de l'élection du Pape & des Romains, ce qu'il ne tenoit que de Dieu & de ſon épée.

800.

EMP. Encore IRENE en Orient, & CHARLEMAGNE en Occident.

Par ce moyen l'Occident eut derechef un Empereur : mais qui n'eut aucune liaiſon avec celui d'Orient, ainſi qu'il avoit eu autrefois. †

Comme ce nouvel Empereur revenoit en France, & qu'il étoit dans la ville de Spolete, la terre fut agitée d'un furieux tremblement, accompagné de

801.

801. mugiſſemens horribles. La France & l'Allemagne n'en furent pas exemptes: mais l'Italie en ſouffrit le plus, il y eut grand nombre de villes renverſées, & ce prodige fut ſuivi de furieuſes tempêtes, & après de quantité de maladies contagieuſes. [Il en regna une parmi les bêtes à corne, qui en fit mourir la plus grande partie dans les terres de Charlemagne. A cauſe de cela le peuple credule & ſuperſtitieux, ſe mit une folle croyance dans l'eſprit, que cette mortalité procedoit de ſortilege. Il diſoit que Grimoald Duc de Benevent, envoyoit des hommes avec des poudres enchantées, pour les jetter dans les herbages & ſur le beſtial, & qu'il y avoit un païs de Magodie où ils s'embarquoient dans les nuës, & venoient prendre terre où il leur plaiſoit.

☞ Ce bruit univerſellement répandu, bleſſa ſi fort l'imagination de pluſieurs eſprits foibles, qu'ils crûrent, & qu'ils avoüerent même en Juſtice, qu'ils étoient ſorciers, & qu'ils avoient jetté de ces malefices.]

Cette année Charlemagne ne fit aucune expédition militaire : mais ſon fils Louis ſe ſignala par la priſe de Barcelone ; ce qui arriva de cette ſorte. Quand les petits Princes Sarraſins de la frontiere d'Eſpagne craignoient d'être opprimez par le Roi de Cordouë, qui étoit leur Chef Généraliſſime en Eſpagne, ils faiſoient alliance avec les François : mais le péril paſſé, ils uſoient de leur perfidie accoûtumée. Zad Prince de Barcelone, Vaſſal de Louis, méditant quelque trahiſon contre lui, avoit été néanmoins ſi imprudent que de le venir trouver à Narbonne. Il s'imaginoit par-là lui ôter toute défiance, & couvrir mieux ſon jeu : mais Louis bien averti de ce qu'il machinoit, le fit arrêter. Les Sarraſins élurent en ſa place un de ſes parens nommé Hamar, réſolus de ſe défendre à toute extrêmité. Sur ces entrefaites, les Gaſcons ſe révolterent à cauſe que Louis leur avoit établi dans Feſenſac un Comte qui ne leur agréoit pas. Après qu'il les eut rudement châtiez, il s'attacha au ſiege de Barcelone. Le Roi de Cordouë ſe mit en campagne pour la ſecourir : mais ayant ſçû qu'il y avoit un corps d'armée qui lui barroit le paſſage, il tourna ſes armes du côté des Aſturies. Les aſſiegez après un an de reſiſtance, ſe rendirent à Louis, lequel y étoit allé lui-même preſſer les attaques. Il y établit un Comte nommé Bera, qu'on dit être la ſouche des Comtes de Barcelone. 702.

Tous les Princes de la terre redoutoient ou eſtimoient Charlemagne. Alphonſe Roi de Galice & des Aſturies, lui écrivant ou lui envoyant des Ambaſſadeurs, ne vouloit être appellé que ſon homme, * ſon vaſſal ; les Rois des Ecoſſois * le nommoient toujours leur Seigneur, & ſe diſoient ſes ſujets & ſes ſerviteurs ; les principaux Chefs des Sarraſins d'Eſpagne & d'Afrique, le reveroient & recherchoient ſon alliance ; & le ſuperbe Aaron Roi de Perſe, ne faiſoit cas que de ſon amitié, mépriſant tous les autres Princes du monde. Il lui envoya cette année des pierreries, des ſoyes, des épiceries, & un élephant des plus grands. Avec cela ſçachant qu'il avoit devotion pour la Terre ſainte, & pour la cité de Jeruſalem, il les lui donna en propre, ſe reſervant ſeulement le titre de ſon Lieutenant dans ce païs-là ; mais à dire le vrai, ce n'étoit qu'un compliment. Deux ans après il s'entremit pour lui avec tant de chaleur près de Nicephore, qu'il obligea cet Empereur à paſſer un traité de paix fort avantageux pour la France.

* *Proprius.*

* C'eſt d'Irlande & d'Ecoſſe.

Dans

802 Dans ce grand torrent de bonne fortune, il eût été facile à Charlemagne de conquerir tout le reſte de l'Italie & ſes Iſles, les Grecs n'ayant pour lors dans le trône de leur Empire qu'une femme. C'étoit Irene veuve de Leon, execrable à tous les gens de bien, pour avoir fait crever les yeux à Conſtantin ſon propre fils : mais cette ruſée eut l'adreſſe, pour arrêter ſes progrès, de l'amuſer de l'eſperance de ſon mariage, & de lui mettre par ce moyen l'Empire d'Orient entre les mains.

EMPP. NICEPHORE ayant chaſſé Irene, R. 9. ans ; & encore CHARLEMAGNE.

La négociation en fut bien avancée, & les Ambaſſadeurs de Charles étoient à Conſtantinople pour la conclure, quand cette femme fut chaſſée par Nicephore qui ſe fit Empereur.

Nicephore l'ayant releguée à Lesbos, ou Metelin, propoſa aux Ambaſſadeurs de Charlemagne, qui étoient venus pour traiter avec elle, de s'accommoder avec lui pour le partage de l'Empire. Il fut donc accordé l'année ſuivante 803. que Charles porteroit le titre d'Empereur auſſi-bien que lui, & que toute l'Italie lui demeureroit juſqu'aux fleuves de l'Offante * & de Volturne, avec la Baviere, la Hongrie, l'Auſtriche, la Dalmatie, la Sclavonie, les Gaules & les Eſpagnes. Pour la Germanie, jamais elle n'avoit été ſujette à l'Empire Romain : mais cette partie de la Grande-Bretagne, qu'on nomme Angleterre, en avoit été un membre, par conſequent elle devoit auſſi relever de Charlemagne.

* Auſidus.

802. & 803. Grimoald Duc de Benevent s'étoit revolté en faveur des Grecs, & avec leur appui ; les François prirent ſur lui la ville de Nocere : mais peu après il la reprit & emmena Vinigiſe Comte de Spolete, qu'il trouva malade dans la place : toutefois quand l'accommodement fut fait entre les deux Empires, il le renvoya fort civilement, & fit auſſi ſa paix avec les François.

804. Pour la derniere fois les Saxons ſe revolterent, & particulierement les Holſates habitans de-là l'Elbe, incitez par Godefroy, qui étoit Roy de Dannemarc, & trés-puiſſant ſur la mer. Charles y alla promptement avec toutes ſes troupes, & planta ſon camp ſur la riviere d'Elbe ; Godefroy s'avança juſqu'à Slieſtorp ſur les confins de ſon Royaume & du pais des Saxons, pour conferer avec lui : mais je ne ſçai quelle défiance le fit tout d'un coup retourner en arriere : tellement que les Saxons Holſates, ſe voyant abandonnez, racheterent leur ruine entiere en ſe faiſant tous Chrétiens.

Charles en transfera une partie dans les païs des Helvetiens ; on dit que les Suiſſes en ſont iſſus, peuple qui eſt fort libre en ſon païs, & qui néanmoins ſert par tout ailleurs. Il donna enſuite les terres qu'ils habitoient de-là l'Elbe aux Sclavons Abrodites ; & il établit un Conſeil en Saxe en forme d'inquiſition, qui avoit pouvoir de châtier tous les mutins, principalement ceux qui retomboient dans l'idolâtrie. Cette eſpece d'Inquiſition a duré en Weſtfalie juſqu'au quinziéme ſiécle. Ainſi finirent les longues & opiniâtres revoltes des Saxons, qui moitié de gré, moitié de force, ſubirent enfin le joug de JESUS-CHRIST, & celui de la France.

Au mois d'Octobre de cette même année, les Ambaſſadeurs du Pape Leon vinrent trouver le Roi à Aix-la-Chapelle pour lui faire entendre que leur maître deſiroit fort de le voir, & de l'entretenir d'un certain Sang miraculeux de Notre Seigneur JESUS-CHRIST qu'on diſoit avoir été trouvé à Mantouë. Le Roi envoya ſon fils

Charles au devant du S. Pere juſqu'à ſaint Maurice en Chablais, & lui-même le vint recevoir à Reims, d'où il le mena dans ſon Palais de *Crecy ſur Oiſe paſſer la Fête de Noël, & de là en celui d'Aix la Chapelle, pour en conſacrer l'Egliſe. Le S. Pere y ayant demeuré huit jours, reprit le chemin de Rome par la Baviere.

* *Carſiacum.*

805. Il avoit entrepris ce voyage pour ſe plaindre de ce que Maurice Duc des Venitiens, & ſon fils Jean aſſocié à cette Charge, perſecutoient le Patriarche Fortunat, lequel il avoit approuvé & honoré du *Pallium*, & de ce qu'ils favoriſoient ouvertement l'Empereur d'Orient. La ville de Veniſe n'étoit pas encore bâtie; & les ſoixante-douze Iſles qui la compoſent, avec les païs & villes des rivages du Golfe, étoient gouvernées par deux Tribuns qui contrebalançoient le pouvoir du Duc. On les nommoit Beat & Obelier: nos Auteurs François de ce tems-là appellent le dernier Willeric. Ces Tribuns s'étoient auſſi fait élire Ducs par une partie du peuple, & avoient chaſſé Maurice & Jean, qui avoient recours à l'aſſiſtance des Grecs.

Ceux-là donc & Jean Duc de Zara avec quelques autres Seigneurs de Dalmatie, vinrent au Palais de Thionville demander ſecours à l'Empereur, en cas que les Grecs les attaquaſſent. Et c'étoit cette affaire dont Leon avoit voulu l'entretenir & l'y diſpoſer.

806. En ce même endroit il partagea ſes Etats entre ſes trois fils, en ſorte que l'un d'eux venant à mourir ſans enfans, ſa portion ſeroit repartagée entre les deux autres, mais que s'il en étoit né un fils, *& que le peuple le voulût élire pour ſuccéder à ſon pere* (Remarquez cette clauſe) *ſes oncles y prêteroient leur conſentement.* Ce partage fut fait, tous ſes fils étant auprès de lui, ſouſſigné des Seigneurs François, & porté au Pape, afin qu'il le ſignât auſſi, non point pour le rendre valable, mais pour le rendre plus authentique.

Cette même année 806. les Navarrois furent remis ſous l'obéïſſance des François: ils s'en étoient ſouſtraits, (on ne ſçait par quel motif) pour rentrer ſous la domination des Sarraſins.

Le fils aîné de l'Empereur s'employoit ſans relâche à dompter ce qui reſtoit de peuples idolâtres en Germanie. L'année précedente 805. il avoit gagné une grande victoire ſur les Sclavons Behemans ou * Behains, (on les nomme aujourd'hui Boëmiens) & tué leur Duc nommé Léchon. Celle-ci il eut un pareil avantage ſur les Sclavons Sorabes, qui habitoient ſur l'autre rive de l'Elbe.

806. * Il n'y a que deux cent ans qu'on nommoit la Bohéme *Behaigne.*

Au même tems ſes deux autres freres travailloient chacun dans leur partage, à étendre leurs limites ſur les Infideles. Pepin faiſoit la guerre aux Sarraſins ſur mer; Ademar Comte de Gennes, y perdit un combat & la vie: mais Bouchard Comte de l'Etable, en gagna un fort ſignalé. De ſon côté Loüis avec ſes Aquitains, faiſoit ſouvent des courſes au de-là de l'Ebre ſur les Maures. 807.

[Quoique par le partage des deux Empires, la Dalmatie eût été cedée à celui d'Occident; néanmoins Nicephore, à la perſuaſion des Venitiens, qui penſoient à ſe rendre indépendans entre les deux, avoit formé le deſſein d'ôter cette Province à Charlemagne. Pour cet effet il avoit envoyé Nicetas Patrice d'Orient, dans la mer Adriatique, pour la recouvrer. Le Patrice ne trouvant point de reſiſtance, remit facilement ce païs ſous l'obéïſſance de ſon

807. Prince, & rétablit Maurice & Jean Ducs de Veniſe, qui avoient été chaſſez, & qui chaſſerent auſſi-tôt ceux qui tenoient le parti de France. Pepin avoit reſolu de s'en venger, & d'attaquer Nicetas : il fit tréve néanmoins avec lui pour quelqae mois, peut-être parce qu'il avoit aſſez d'ocupatiou contre les Sarraſins qui couroient les mers de Toſcane.

On vit cette année 807. *dans le ciel, deux Phenomenes fort extraordinaires, ſans compter trois éclipſes, deux de Lune, & la troiſiéme de Soleil. C'eſt que le dernier de Janvier, la planete de Jupiter ſembla paſſer dans la Lune, qui étoit dans ſon dix-ſeptiéme jour, & que le quatorziéme du mois de Mars, celle de Mercure fut veu dans le diſque du Soleil, un peu au deſſus du centre, comme une petite tache noire; ce qui dura huit jours.*

Les pirateries des Normands, & leurs deſcentes ſur les côtes de la Neuſtrie, & même dans la mer Mediterranée, ſe rendoient de jour en jour plus frequentes & plus fâcheuſes. Charlemagne étant un jour en Provence dans un Château ſur le bord de la mer, & ayant de ſes fenêtres appercû quelques-uns de leurs vaiſſeaux, fut ſi touché des horribles maux que la France auroit un jour à ſouffrir de ces pirates, qu'il ne put retenir ſes larmes. [Cependant il équippa quantité de vaiſſeaux, qu'il diſtribua ſur ſes côtes pour reprimer leurs courſes : après lui Louis le Debonnaire en augmenta encore le nombre : mais depuis les guerres civiles d'entre ſes fils, ayant fait perdre le ſoin de les entretenir, la France dénuée de cette défenſe ſi néceſſaire, demeura expoſée à la fureur de tous ces Barbares.]

Pour la ſeconde fois des Ambaſſadeurs du Roi de Perſe lui apporterent de rares préſens, des pavillons de ſoye, & une horloge ſonnante avec de merveilleux Automates. Ils étoient accompagnez de quelques Moines que le Patriarche de Jeruſalem (car la Syrie étoit alors ſous l'obéïſſance du Perſan) leur avoit donnez pour les conduire. 807.

Ainſi ce grand Empereur étoit honnoré juſqu'à l'autre bout de l'Orient. Mais dans l'Occident il ſe trouvoit encore un Prince qui contrecarroit ſa grandeur : [c'étoit Godefroy Roi de Dannemarc. Il avoit la vanité de vouloir mettre des bornes à ſes conquêtes, & à la Religion Chrétienne.] Et Charles déſiroit pénétrer dans ſes païs, non point par envie de poſſeder les glaces & les roches du Nord, mais pour amener ces pauvres peuples à la vraye foi. 807. & 808.

Le Danois le prevint, & oſa bien attaquer ſes terres. D'abord il y fit grand fracas; il pouſſa Traciſcon Duc des Abodrites, qui étoient ſous l'obéïſſance des François, prit en trahiſon & fit pendre un autre de leurs Ducs, & ſe rendit les deux tiers de ce peuple tributaires. Néanmoins lorſqu'il eut perdu ſes meilleurs hommes, & le fils de ſon frere aux attaques d'un Château, & qu'il ſçut que Charles le fils aîné de l'Empereur avoit paſſé l'Elbe, il ſe retira, & ruina ſon havre de Reric, où il ſe faiſoit un grand apport de toutes ſortes de marchandiſes : il avoit peur que les François ne s'y fortifiaſſent.

Il réſolut auſſi de fermer & couvrir tout ſon païs de Dannemarc ; & pour cela il tira une levée ou grand rampart à l'oppoſite du païs des Saxons, depuis le Golfe de la mer qui eſt à l'Orient, juſqu'à celle qui eſt à l'Occident, & le long du rivage Septentrional du fleuve Egidore ou Egide ; ne laiſſant à cette levée qu'une porte bien flanquée

pour le paſſage des charrois & des troupes.

809. L'année d'après, Charlemagne deſirant reprimer ſes incurſions, envoya des ordres & des materiaux pour bâtir une grande fortereſſe ſur la riviere de Sturie, au lieu qu'on nommoit Aſelfelt.

Les treves étant finies entre les François & les Grecs, Pepin entra dans le Golfe de Veniſe, & donna bataille à Paul qui étoit Patrice, & l'un des Generaux des Grecs. Elle fut fort diſputée, chacun des partis s'en attribua la victoire : mais l'année ſuivante Nicetas lui ayant preſenté le combat près de Comachio, fut rudement repouſſé. [Si bien que la Dalmatie demeura pour l'heure aux François. Après cela il ſe jetta quelque propos d'accommodement entre les deux Empereurs : mais les Ducs des Venitiens firent rompre le traité ; & alors Pepin s'empara de toute la Venetie, qui étoit encore ſoumiſe à l'Empire d'Orient.]

809.

Entre divers exploits qui ſe firent ſur la Marche d'Eſpagne, Louis Roy d'Aquitaine, prit à force d'attaques & de machines de guerre, la Ville de Tortoſe en Catalogne. Mais le Comte Aureolus, qui avoit le Gouvernement de cette frontiere, étant mort l'année d'après, Amoroz Sarraſin, Prince de Sarragoſſe, ſe ſaiſit de pluſieurs fortereſſes des François, proteſtant néanmoins qu'il étoit prêt de remettre ces places & ſa perſonne au pouvoir de l'Empereur. Sur cela on ouvrit une négociation, pendant laquelle Abular, Roi de Cordouë, à qui ces traitez ne plaiſoient point, envoya ſon fils Abderaman, qui ſe ſaiſit adroitement de Sarragoſſe, & contraignit Amoroz de ſe retirer à Hueſca.

Les Gaſcons s'étoient encore revoltez ; Louis étant allé de ce côté-là avec une puiſſante armée, déſola toutes les terres des plus mauvais, & ne laiſſa que la vie à ceux qui lui demanderent pardon. De-là ſe voyant ſi avancé, il pouſſa juſqu'à Pampelone, & y fit quelque ſejour, pour s'aſſûrer de la fidélité des habitans de ce païs-là, qui étoit fort incertaine. Avant que d'enfiler les détroits des montagnes, il ne manqua pas de ſe précautionner contre le brigandage des Gaſcons montagnards, qui étoient déja en embuſcade : pour cet effet, il fit ſaiſir leurs femmes & leurs enfans, & arrêter & pendre l'un de leurs chefs qui s'étoit approché pour reconnoître ſes troupes, & pour donner le ſignal à ſes compagnons. 810.

Lorſqu'il fut de retour en Aquitaine, il travailla puiſſamment à reformer ce Royaume-là, & principalement l'Ordre Eccleſiaſtique, qui étoit tellement difformé, (les Prélats & les Prêtres étant tous devenus gendarmes,) qu'il n'y reſtoit plus aucun veſtige de diſcipline. Il ne la retablit pas ſeulement par ſes bons reglemens, mais auſſi par les exemples de ſa vie très-devote, & par les ſoins qu'il prit de reparer ou de bâtir des Monaſteres, qui étoient comme les ſeminaires des bons Eccleſiaſtiques. L'Auteur de ſa vie en compte 25. ou 30.

La réputation des François ſi établie par toute l'Europe, reçut néanmoins un notable échec du côté de l'Italie. Pepin ne pouvoit plus ſouffrir la duplicité de Maurice & de Jean Ducs des Venitiens, qui favoriſoient ouvertement les Grecs, & il deſiroit rétablir Obelier & Beat qui avoient été chaſſez. Il ſortit donc de Chiaſſi, qui eſt le port de Ravenne, avec ſa flote, & entra dans le Lac de Veniſe. D'abord il prit toutes les petites villes qui étoient ſur les bords de ce Lac ; après il tourna vers l'Iſle de Malamauc Siége du Duc,

& s'en saisit la trouvant abandonnée ; car Maurice & Jean son fils s'étoient retirez dans celles de Rialto & d'Olivolo.

Mais à ce que content les Auteurs Venitiens, ce Prince ayant voulu faire attaquer ces Isles avec des radeaux, & l'armée des Ducs les défendant, il arriva que, faute d'avoir la connoissance des vases & des profondeurs, sa flote y demeura : que grand nombre de François y furent tuez ou enfoncez dans la bourbe ; & que lui qui étoit descendu dans Malamauc avec la moindre partie de ses troupes, se retira fort confus à Ravenne, emmenant Obelier & Valentin, qui l'avoient mal-à-propos engagé à cette attaque.

En cette Isle de Rialte fut peu après bâti un Palais pour le Duc, comme en celle d'Olivolo, un autre pour l'Evêque ; & avec le tems on joignit toutes ces petites Isles voisines par des ponts : si bien que tout cela ensemble composa la ville de VENISE, *qui est si renommée pour sa merveilleuse situation, & plus encore pour la sagesse de sa conduite.*

810. Cependant Godefroi Roi de Danemarc se promettoit toute sorte d'avantages d'une flote de deux cens voiles qu'il avoit équipée. Avec ce grand armement, il descendit en Frise, pilla le païs, & en exigea le tribut. Il se vantoit même qu'il donneroit bataille à l'Empereur : mais lorsqu'il sçut qu'il s'étoit campé aux conflans de l'Alare & du Veser, au lieu d'avancer, il se retira subtement en son païs. Peu après il y fut tué par un de ses fils, en vengeance de ce qu'il avoit repudié sa mere. Heming fils de son frere lui succeda, & traita la paix avec les François.

La France n'eut point sa revanche de l'affront qu'elle avoit reçu dans le Golfe de Venise, d'autant qu'une mort imprevûe rompit les desseins de Pepin. Comme il dressoit de grands préparatifs pour reparer son honneur, elle coupa la trame de ses jours à l'âge de 33. ans, le 29. an de son regne d'Italie. Son éloge en deux mots, est qu'il fut très-digne fils de son pere. Il ne laissa qu'un bâtard, nommé Bernard, qui lui succeda en ce Royaume, jeune Prince, âgé tout au plus de douze ou treize ans.

811. EMPE. MICHEL CUROPALATE, beau-frere de Nicephore, R 21. mois. & encore CHARLEMAGNE.

Sur la fin de l'année suivante, mourut aussi Charles, fils aîné de l'Empereur, qui ne laissa aucuns enfans. Au printems précedent son pere avoit conclu la paix avec les Danois, & envoyé trois armées, l'une contre les Sclaves Helions au-delà de l'Elbe : la seconde en Pannonie faire tête aux Sclaves, car ils molestoient fort les Huns qui étoient sujets & tributaires de la France ; & la troisiéme contre les Bretons, qui renonçant à l'obéissance qu'ils lui avoient jurée, s'étoient fait un Roi nommé Cœnulfe-Machon. Les deux premieres retournerent chargées de butin, & l'autre de la gloire d'avoir vaincu les Bretons & leur nouveau Roi.

Comme Charles étoit déja cassé de vieillesse & de travaux, la perte de ses deux fils le rendit plus enclin à faire la paix avec les Sarrasins d'Espagne, avec les Grecs, & avec les Danois. Ce qui lui fut d'autant plus facile, que Muhamed Roi des Sarrasins en Espagne, étoit en guerre avec Abdelle son frere, qui l'an suivant le contraignit de partager le Royaume avec lui ; qu'en Grece l'Empereur Nicephore fut tué en une bataille contre les Bulgares [Michel Curopalate lui succeda ;] & que Heming Roi de Dannemarc étant mort, il y eut guerre civile pour la succession entre Sigefroi & Amulon,

812 ou Almidon, celui-ci neveu de Heriold, & celui-là de Godefroy. Ils se donnerent une furieuse bataille où ils furent tuez tous deux avec dix ou onze mille hommes : mais le parti d'Amulon étant demeuré victorieux, assura la Royauté à Heriold & à Rainfroy ses freres. [Par le traité qui fut fait entre les deux Empereurs, toute la Dalmatie demeura à Charlemagne, hormis les villes maritimes : mais il rendit la Venetie à l'Empereur Michel.]

Parmi tant d'affaires qu'il avoit dans toutes les trois parts du monde, il n'oublioit pas celles de la Religion. A la priere de Biorn Roi de Suede, il envoya des Prêtres pour instruire ces païs-là dans la connoissance de l'Evangile ; Ebon, homme de sainte vie, y établit un Evêché dans la ville de Lincopen.

EMP. LEON Armenien, Michel étant fait Moine, l'an 813. R. 7. ans & demi.

Se sentant affoiblir de jour en jour, il fit venir son fils Louis au Parlement d'Aix, où il avoit assemblé les Evêques, Abbez, Ducs & Comtes : il leur demanda à tous l'un après l'autre, s'il leur plaisoit qu'il lui donnât le titre d'Empereur. A quoi ayant tous répondu qu'oüi, il le declara son associé à l'Empire, & lui commanda d'aller prendre la Couronne qui étoit sur l'Autel, & de se la mettre lui-même sur la tête. [C'étoit pour montrer qu'il ne la tenoit que de Dieu par la voix des peuples.]

Dans le même Parlement il déclara aussi Bernard, fils de son fils Pepin, Roi d'Italie, où il l'avoit déja envoyé sous la conduite de Vala ou Galon, fils de Bernard son oncle paternel.

La mort de ce grand Prince fut précedée de toutes sortes de prodiges au Ciel & en la terre, capables d'étonner ceux meme qui n'y ajoûtent point de foy. Tandis qu'il s'adonnoit à la lecture & à la correction des exemplaires de la sainte Bible dans son Palais d'Aix, la fievre le prit & l'ôta de ce monde, le 28. de Janvier, l'an soixante-douziéme de son âge, au commencement du quatorziéme de son Empire, & du quarante-huitiéme de son regne. Il fut inhumé dans l'Eglise d'Aix-la-Chapelle, qu'il avoit bâtie. Son testament que l'on voit encore, est une des plus grandes marques de sa pieté ; car il ne laissa qu'une quatriéme partie de ses meubles & de ses tresors, pour être divisée entre tous ses enfans, & il donna les trois parts aux pauvres & aux Eglises Metropolitaines de ses Etats. [Il eut une devotion particuliere à l'Eglise de saint Pierre de Rome, qu'il enrichit de grandes donations & de fort beaux presens, & toute sa vie il fut dans une profonde soumission pour le Saint Siege. Non pas pourtant jusqu'à lui rendre la France tributaire, & à charger toutes les maisons de ce Royaume d'un denier de rente qu'on nommoit le *Denier saint Pierre*, comme l'affirme le Pape Gregoire VII. qui dit que la levée s'en faisoit en trois endroits, à Aix en Provence, au Puy en Auvergne, & à saint Gilles en Languedoc. Je laisse le soin aux critiques de refuter cette erreur, & de rechercher sur quoi elle peut être fondée.]

814. Il fit rediger par écrit & reformer toutes les loix & les Coûtumes des nations qui étoient sous son Empire, ajoûta vingt-trois articles à celles des Lombards, & dressa plusieurs Capitulaires ou Ordonnances. Il se divertissoit aussi à amasser tous les anciens vers qui contenoient les beaux faits des François, pour servir de memoires à leur Histoire qu'il avoit envie de composer. Il entendoit si bien la Theologie &

814. l'Ecriture Sainte, qu'il écrivit lui-même contre l'hereſie de Felix d'Urgel, & touchant la queſtion des Images. Il haranguoit dans les grandes aſſemblées, & n'avoit pas moins de gloire à faire triompher ſon éloquence que ſes armes. Durant les nuits ſereines il ſe plaiſoit à étudier le ciel & les aſtres: nous en avons des belles & curieuſes obſervations dans ſes Annales, & il eſt à croire qu'il les a faites lui-même. Pour illuſtrer ſa langue, qui étoit la Tudeſque, il la reduiſit ſous des regles, & en compoſa la Grammaire, & donna des noms à tous les mois de l'année en cette langue, comme auſſi aux vents, tels à peu près qu'ils les gardent encore aujourd'hui.

Enfin juſques ici aucun Roi de France n'a eu le cours de ſa vie, ni celui de ſon regne ſi long & ſi illuſtre, ni un Royaume ſi étendu & ſi floriſſant que lui. Sa gloire ſeroit ſans tache, comme elle eſt ſans pareille, s'il n'avoit pas eu de l'incontinence pour les femmes, & un peu trop d'indulgence pour la mauvaiſe conduite de ſes maitreſſes & de ſes filles.

Il eut au moins trois femmes legitimes; Hermengarde fille de Didier Roi des Lombards, qu'il repudia dès la ſeconde année; Hildegarde fille de Childebrand Duc de Souaude, & Faſtrade fille d'un Comte nommé Raoul. La derniere ne lui procréa point d'enfans: mais Hildegarde en eut neuf, quatre fils & cinq filles. Les fils furent Charles, Pepin, Louis & Lotaire; ces deux derniers étoient jumeaux. Lotaire mourut jeune, Charles & Pepin tomberent à la force de leur âge; Louis recueillit ſeul toute la ſucceſſion de ſon pere. Les filles ſe nommoient Rotrude, qui fut promiſe au jeune Empereur Conſtantin, fils de Leon III. & d'Irene; elle mourut en âge nubile; Berte qui épouſa le Comte Angilbert, depuis Abbé de Saint Riquier, & aprés ſe conſacra à Dieu au même tems que ſon mari; Giſele qui fut Religieuſe, & Hildegarde & Adelaïde qui moururent en enfance. 814.

L'hiſtoire a dédaigné de ſpecifier les noms de ſes maîtreſſes, & leur nombre qui ne fut pas petit: mais entre ſes bâtards, elle marque Pepin le Boſſu, Hugues Duc de Bourgogne, dit le Grand, & l'Abbé Dreux Evêque de Mets; & entre ſept ou huit filles; Tetrade Abbeſſe d'Argenteüil, Eufraſie Abbeſſe de ſaint Laurent de Bourges, & Hildetrude qui fit ſcandale dans la maiſon de ſon pere.

HILMETRUDE
FEMME DE
CHARLEMAGNE.

Son extraction inconnuë.

IL ſe trouve à ſaint Denis une épitaphe, qui porte, HIC JACET HILMETR. REG. UXOR CAROLI MAGNI. *Ci giſt Hilmetrude Reine, femme de Charles le Grand*; ce qui a donné ſujet à quelques-uns de croire qu'elle avoit été en effet legitime épouſe de ce Prince. Mais ſoit que cette épitaphe ait été compoſée long-tems après par quelqu'un qui n'étoit pas bien informé de la verité, ſoit que les parens de la défunte l'y ayent ainſi miſe, pour l'honorer du titre de Reine; tant y a qu'il eſt plus probable qu'elle n'étoit que maîtreſſe de Charlemagne. Car outre qu'elle eſt ainſi appellée par les Annaliſtes d'environ ces tems-là, il n'eſt pas croyable que Pepin le Boſſu, lequel il avoit eu d'elle, eût été laiſſé

Ne fut pas ſa femme, mais ſa maîtreſſe.

ſans partage, & ſans charge par ſon pere, lorſque les autres avoient de grandes Provinces & de belles armées, vû même qu'il étoit leur aîné. Quoiqu'il en ſoit, ſi elle avoit été femme legitime, & ſi les Rois n'en pouvoient avoir qu'une à la fois, c'eſt peut-être elle qu'il avoit repudiée par le conſeil de ſa mere Berte au grand pied, pour épouſer la fille de Didier : laquelle il repudia ſemblablement dès la ſeconde année de ſon mariage. On ne dit point de quelle maiſon elle étoit iſſuë ; je croi qu'elle n'avoit rien de plus illuſtre que ſa beauté : perfection aſſez puiſſante pour en faire une maîtreſſe, mais non pas pour en faire une épouſe. Je ne ſçai non plus en quel lieu, ni de quelle façon elle mourut : ſeulement j'ai appris par l'épitaphe rapportée ci-deſſus, qu'elle fut enterrée à ſaint Denis.

HILDEGARDE

FEMME DE CHARLEMAGNE.

Les vertus de Hildegarde.

APrès que Charlemagne eut repudié la fille de Didier, il prit en mariage Hildegarde, que quelques-uns veulent avoir été fille de Hildebrand Duc de Suaube, & de Rudgarde de Baviere ; d'autres, fille d'Eſner, Seigneur de Kempten, & de cette Rutcarde ; & quelques-uns de la Princeſſe Imma, fille de Nebi, arriere-fils de Godefroy Duc d'Allemagne. Sa beauté, louée par les Auteurs qui l'avoient vûë, étoit encore renduë plus aimable par la generoſité qu'elle faiſoit paroître à obliger tous les Seigneurs de la Cour, ne ſe ſervant du credit qu'elle avoit ſur l'eſprit du Roi ſon mari, que pour faire du bien à tout le monde. Les Chrétiens les plus éloignez recevoient des bienfaits de cette Princeſſe juſques dans l'Afrique & dans l'Aſie, & lorſque ſon mari envoyoit des Ambaſſadeurs & des preſens aux Princes Sarraſins, pour les obliger à traiter doucement les fideles, elle les chargeoit de ce qu'elle avoit de plus precieux pour ſubvenir à la neceſſité des pauvres Egliſes de ces païs-là. Elle fonda l'Abbaïe de Kempten, qui eſt aujourd'hui une des quatre principales de l'Empire. Son humeur douce & modeſte, & ſa conduite fort reglée, la rendirent ſi agreable à ſon époux, qu'il la menoit preſque toujours en ſa compagnie ; & quand il ne le pouvoit pas, il laiſſoit de ſages Prelats auprès d'elle, qui lui entretenoient agreablement l'eſprit, en lui liſant & lui expliquant les ſaintes Ecritures, Il fit pour l'amour d'elle de grands biens à ſon frere Oulri ou Udalric, & les lui conſerva après la mort de ſa ſœur. Il eut d'elle quatre fils, Charles, Pepin, & deux jumeaux, dont elle accoucha au bourg de Caſſeneuil en Agenois, l'un deſquels mourut au bout de quelques jours, & l'autre fut nommé Louis. Il en eut auſſi cinq filles Adelaide, Rotrude, Berte, Giſle ou Giſele, & Hildegarde. La premiere & la derniere moururent au berceau. La Reine étant en couche de la derniere, déceda à Thionville la veille de l'Aſcenſion de l'an 782. & fut enterrée à ſaint Arnoul de Mets, ayant heureuſement joui de la compagnie de Charlemagne un peu plus d'onze ans. Eginhard a compoſé ſon épitaphe en vers Latins.

Ses enfans fils & filles.

LUITGARDE

LUITGARDE, FEMME DE CHARLEMAGNE.

Son extraction.

LUITGARDE, fille d'un grand Seigneur de Souaube, succeda à l'orgueilleuse Fastrade, & apprit par son exemple à user moderément des bonnes graces du Roi son mari. Elle tâcha par tous les moyens qu'elle put de s'acquerir la bienveillance des François, avec d'autant plus de soin qu'elle se voyoit

N'a point d'enfans.

dépourvuë d'enfans. Après les exercices de dévotion qu'elle pratiquoit avec ferveur, elle prenoit grand plaisir dans l'entretien des hommes de lettres; & le docte

Ses qualitez.

Alcuin dans ses Epîtres nous témoigne qu'à sa priere elle leur fit beaucoup de faveurs. Il l'appelle très-pieuse, très-vertueuse, & digne d'un tel mari; loüanges irreprochables dans la bouche d'un si sage témoin, & qui n'avoit point apris à flater, bien qu'en toute autre chose il eût assez l'air de la Cour. Elle aimoit encore les plaisirs de la chasse, maniant un cheval avec autant d'adresse que Cavalier de sa Cour; & lançant le dard sur la bête aussi à propos qu'aucun de ses veneurs. Ce qu'elle avoit appris pour complaire à son époux, qui ne manquoit pas de faire tous les ans la chasse d'Automne, & d'ordinaire dans les Ardennes ou dans la Vosge. Il y a plaisir de voir dans un Poete Latin de ce tems-là une description de cet équipage de chasse, les chiens, les veneurs, la noblesse à cheval, & sur tout cette aimable Reine qu'il dépeint comme une Diane. Après qu'elle eut vécu quelque six ans dans le mariage, fort aimée de son époux, & chérie de toute la France, il avint que la Cour étant à Tours l'an 801. elle fut saisie d'une maladie qui la mit au tombeau le 5. de Juin, au grand déplaisir même des enfans des autres lits, qui penserent avoir une seconde fois perdu leur mere, par le trepas de celle qui les cherissoit comme s'ils eussent été ses enfans. Elle fut enterrée dans l'Eglise de S. Martin de Tours. Après sa mort Charlemagne ne put se résoudre à épouser aucune femme, mais seulement eut plusieurs Maîtresses, qui sans doute n'accrurent point sa gloire, & abregerent ses jours.

Sa mort l'an 801.

L'EGLISE Gallicane n'avoit point encore été en si grand désordre, qu'elle fut sur la fin du septiéme siecle, & jusqu'au milieu du huitiéme. Aussi fut-elle plus de soixante ans sans tenir aucun Concile. Toutefois elle avoit heureusement conservé ses biens temporels sous Pepin le Jeune, qui étoit Prince liberal & religieux: mais Charles Martel son fils n'eut pas la même continence ni le même respect que lui. Plusieurs Prélats de Neustrie & de Bourgogne ayant favorisé le parti de Rainfroy, lui donnerent occasion de les dépoüiller; & les guerres qu'il eut contre les Sarrasins lui fournirent un pretexte specieux de se servir de la richesse des Autels pour les défendre.

Eglise du 8. siecle.

En quelques païs il donnoit les Abbayes & les Evêchez à des Laïques, qui aulieu d'entretenir des Clercs, entretenoient des soldats; en d'autres il démembroit les terres & les dîmes, & les distribuoit à des gens de guerre. Les Prêtres & les Moines qui se trouvoient mêlez parmi eux, quittoient le Pseautier & prenoient les armes, les uns par un pur libertinage, les autres pour se conserver de quoi vivre. Par

Egliſe du 8. ſiecle.

les mêmes raiſons les Evêques & les Abbez mettoient l'épée au côté, & ſe faiſoient Capitaines. Tout le Clergé étoit dans un extrême déreglement; la plûpart avoient des concubines: il ſe trouvoit des Diacres qui en entretenoient juſqu'à quatre ou cinq. Les moins débauchez épouſoient des femmes, & paſſoient à de ſecondes nôces. Les Religieuſes n'obſervoient ni leur clôture ni leurs vœux. Enfin il n'y avoit nulle regle, nulle obéïſſance, nulle modeſtie, peu de ſervice divin, point d'étude, & une grande ignorance des choſes de la Religion, & des ſaints Canons.

Ce déſordre donna lieu à Winfred, homme très illuſtre en ces derniers tems-là, non moins pour ſa vie exemplaire, que par ſon activité & par ſon zele, de ſe fortifier de l'autorité du Pape pour y apporter quelque remede. Il étoit Anglois de naiſſance, qui du Monaſtere s'étoit porté par une inſpiration particuliere, & par l'émulation de pluſieurs Saints de même robe, à aller épandre les ſemences de l'Evangile parmi les nations barbares de la Germanie; particulierement parmi les Friſons, les Turinges & les Cattes. Mais il s'étoit dévoüé au ſervice du Pape par un attachement très-étroit, juſques-là qu'il changea ſon nom Anglois en un nom Romain, c'étoit celui de Boniface. Il avoit été premierement fait Evêque par Gregoire II. puis Archevêque par Gregoire III. qui l'honora non ſeulement du *Pallium*, mais auſſi du titre de ſon Vicaire; & il lui donna encore le pouvoir de convoquer des Conciles, & de faire des Evêques dans les païs qu'il avoit converti à la foi, avec des lettres de recommandation à ces peuples-là, & à Martel, le priant de le prendre ſous ſa protection, ce qu'il fit. Il adreſſa auſſi un ordre aux Evêques de Baviere & d'Allemagne, de s'aſſembler quand il les convoqueroit, comme étant ſon Vicaire. En cette qualité il diviſa la Baviere en quatre Evêchez, auparavant il n'y en avoit qu'un. Ce fut l'an 739. & le ſuivant il en retablit trois en Germanie, un à Virtzbourg, l'autre à Burabourg, & le troiſiéme à Herpsford. Ces deux dernieres Villes n'ont pas long-tems gardé cet honneur.

Egliſe du 8. ſiecle.

Le Prince Carloman frere de Pepin lui ayant témoigné qu'il vouloit retablir la Diſcipline Eccleſiaſtique, il embraſſa ce ſoin avec ardeur; & comme il étoit agiſſant & infatigable, il y avança beaucoup; non pourtant ſans diminuer quelque choſe de la liberté & de la dignité de l'Egliſe Gallicane à l'avantage des Papes.

A ſa pourſuite Carloman tint un Concile en Germanie (on ne marque point le lieu) où il aſſiſta avec les Grands de ſon Etat; & l'année d'après il en convoqua un autre au Palais Royal de Liptines ou Eſtines, c'eſt tout contre Binchs en Haynaut, qui confirma les actes du premier. Pepin en convoqua auſſi un à Soiſſons l'an 744. & le ſouſcrivit avec trois des Grands de ſon Etat; peut-être y en avoit-il un de Neuſtrie, un de Bourgogne, & un d'Aquitaine. Dans tous ces Conciles, Boniface préſida en qualité de Legat du Saint Siege. Et dans le premier les Eccleſiaſtiques ſignerent une profeſſion par écrit, qui les obligeoit, non ſeulement de garder la Foi Catholique, mais encore de demeurer unis, ſujets & obéïſſans à l'Egliſe Romaine, & au Vicaire de ſaint Pierre. Cet écrit étant porté à Rome ſur le tombeau des Princes des Apôtres, fut reçu avec grande joye par le Pape Zacharie, & non ſans ſujet. Ainſi en cela comme en toute autre occaſion, Boni-

Egliſe du 8. ſiecle.

face faiſoit en ſorte que tout eût un rapport entier à la ſouveraineté du Pape.

Quant à la diſcipline, on y arrêta que les Evêques ſeroient remis dans leurs ſieges, les Egliſes dans la joüiſſance de leurs biens, & le Clergé dans ſes regles: mais les deux premiers points ne furent executez que ſous Charlemagne. Les Canons que l'on y fit étoient principalement pour abolir les ſuperſtitions payennes; pour empêcher les inceſtes & les adulteres, dont la punition étoit reſervée aux Evêques; pour ôter aux Eccleſiaſtiques leurs femmes & leurs concubines, & pour leur ordonner de ne plus porter les armes, ni des habits à la cavaliere; & toutefois les Evêques ne laiſſerent pas d'être obligez d'aller à l'armée, juſqu'à ce que Charlemagne les en exempta par un Capitulaire exprès. Il fut auſſi enjoint aux perſonnes Religieuſes de l'un & de l'autre ſexe, de ſuivre la Regle de ſaint Benoiſt, que Wilfrid Evêque d'York faiſoit obſerver en Angleterre. Juſques-là celles de ſaint Colomban & de ſaint Ceſarius d'Arles, & pluſieurs autres, avoient eu le plus de vogue en France.

Au Concile de Soiſſons il fut condamné deux hommes qui s'étoient fait ſacrer Evêques, mais ſans aucun ſiege, ſçavoir Adelbert Gaulois de nation, & Clement Ecoſſois. Le premier étoit hypocrite & inſenſé plûtôt qu'heretique, il ſe faiſoit ſuivre par le peuple ignorant, comme ayant un eſprit particulier de Dieu, bâtiſſoit des Oratoires, & plantoit des Croix aux bords des fontaines, dans les bois & dans les champs. L'autre enſeignoit quelques erreurs, ſoûtenant que JESUS-CHRIST deſcendant aux enfers, en avoit retiré les Payens auſſi-bien que les Fideles; qu'il falloit épouſer la veuve de ſon frere, à la mode des Juifs; & ce qui ſembloit alors plus horrible que tout le reſte, il vouloit garder conjointement ſa femme & ſa mitre.

Egliſe du 8. ſiecle.

A Leptines, Carloman fit ordonner, du conſentement des Eccleſiaſtiques, ou volontaire ou extorqué, que pour ſoûtenir les guerres dont il étoit environné de tous côtez, il pourroit prendre une partie des terres de l'Egliſe, & les donner à titre de PRECAIRE à ſes gens, qui de chaque manſe ou maiſon, payeroient ſeulement un écu-d'or, ou douze deniers d'argent, & la neuviéme ou dixiéme du revenu pour la reparation des bâtimens; & que celui qui tenoit ces Precaires venant à mourir, le Prince pourroit les bailler à un autre à pareille condition.

L'an 779. Charlemagne fit une Ordonnance, qui vouloit que ceux qui tiendroient ces biens-là, payaſſent les nones & les decimes à l'Egliſe: mais il moderoit le cens à un ſol pour cinquante manſes, & à demi ſol pour trente. D'ailleurs le Concile de Francfort, & Louis le Debonnaire en ſon Ordonnance de 828. chargerent ces poſſeſſeurs de la reparation des Egliſes. Voilà le commencement de l'alienation de leurs biens, par acte public & autoriſé de la Loi. Il y en a qui tiennent que les Rois Carliens n'inveſtirent pas ſeulement les Laïques des terres de l'Egliſe, mais auſſi des dîmes, & de tous les droits & revenus de l'Autel, comme ſont les premices, les oblations, les diſtributions pour des Meſſes, * & autres prieres, & même du droit d'établir le Prêtre: d'où ils diſent qu'eſt venu celui de preſentation qu'ont les Seigneurs en quelques Egliſes. On les nomme à cauſe de cela, *Patrons*; mot qui ſe trouve dans le Concile de Reims, tenu l'an huit cent ſoixante-huit.

* *Miſſæ cantatæ.*

Egliſe du 8. Siécle.

Il avoit été ordonné au Concile de Soiſſons, qu'à l'avenir il s'en tiendroit un tous les ans pour étouffer les déſordres & les hereſies dans leur naiſſance. Auſſi Pepin en convoqua un au Palais Royal de Verberie l'an 752. où il voulut aſſiſter en perſonne ; un à Mets l'année ſuivante, un à Vernon ſur Seine en 755. un à Compiegne en 757. & un à Gentilli tout contre Paris l'an 767. Nous avons les Canons des quatre premiers, mais rien de celui de Gentilli, ſinon que l'on y propoſa deux queſtions, ſçavoir, *ſi le Saint-Eſprit procedoit du Pere & du Fils*, ce que les Grecs nioient : *& s'il falloit adorer les Images.* Il y a apparence que l'on les décida, au moins le premier, affirmativement.

On peut mettre preſque au rang des Conciles les *Conventus*, Parlemens ou Aſſemblées que les Rois tenoient ſouvent ; comme celle de Durie en 760. celles de Nevers, de Wormes, d'Attigny, d'Orleans & de ſaint Denis, qui ſe firent conſécutivement depuis l'an 763. juſques en 768. Dans tous ces Parlemens les Seigneurs étant joints avec les Evêques, on ordonnoit des choſes qui concernoient la police & les reglemens de l'Egliſe, auſſi bien que de ce qui concernoit le temporel & le Gouvernement du Royaume. Il faut obſerver que des déciſions des Conciles & des Ordonnances qui ſe faiſoient dans ces Aſſemblées demi politiques & demi Eccleſiaſtiques, furent compoſées ces Loix que l'on appelle *Capitulaires*, les plus belles & les plus ſaintes qu'aucune nation ait euës depuis le Droit Romain.

Jamais Prince n'eut plus d'affection pour l'honneur & pour la diſcipline de l'Egliſe, que Charlemagne : il ne ſe paſſa preſque point d'année en toute ſa vie, qu'il ne ſe fit ou de ces aſſemblées, ou des Conciles pour cet effet. Je ne cotterai point les années des Conciles qui ſe firent à Wormes (il y en eut cinq), à Valenciennes, à Genêve, à Duren, & autres lieux, parce que nous n'en avons que les noms. Mais celui de Francfort eſt très conſiderable. On le pouvoit nommer le Concile general de l'Occident : car les Evêques de la plus grande partie de l'Italie, ceux de Germanie, & ceux des Gaules y étoient. Il fut convoqué par Charlemagne en 794. il ſemble qu'il y préſida, au moins il y raiſonna fort ſçavamment contre les erreurs d'Elipand Evêque de Tolede, & de Felix Evêque d'Urgel, qui enſeignoient que JESUS-CHRIST, ſelon la chair, n'étoit que le fils adoptif de Dieu le Pere. Ces réveries y furent condamnées, & ce grand Roi les refuta par une lettre fort ample & fort docte, qu'il écrivit aux Evêques d'Eſpagne.

Egliſe du 8. Siécle.

Il y fut auſſi traité du differend des Images. Le Concile de Nicée avoit ordonné qu'elles ſeroient gardées dans les Egliſes, & adorées. En France on vouloit bien les garder comme des inſtructions propres pour le peuple, & leur porter honneur, mais non pas les adorer. C'eſt pourquoi les Peres aſſemblez en ce Concile d'Occident, mépriſant de reconnoître celui-là pour Oecumenique, rejetterent cette adoration *en toutes manieres*, & la condamnerent d'un commun conſentement : & Charlemagne envoya un Livre à Rome pour la combattre ; le Pape Hadrian y fit une réponſe qu'il lui adreſſa. [Quelques doctes croient que les Peres de Francfort ne prenoient pas bien le ſens du Concile de Nicée, & qu'il ne s'agiſſoit pas tant s'il falloit adorer les Images, comme de la maniere qu'il le falloit faire, puiſque tous les Evêques de France étoient d'accord, qu'on devoit les venerer.

Il ne reſte rien de celui d'Aix-la-

Eglise du 8. Siécle.

Chapelle, tenu en 809. sinon qu'on sçait que la question de la procession du Saint-Esprit y fut encore agitée. On y conclut sans doute qu'il procedoit du Pere & du Fils : car les François tenoient cela si fermement, qu'ils furent cause que l'on en ajoûta une clause expresse* au Symbole de la Foy. Il convoqua encore cinq Conciles en 813. un à Arles, un à Mayence, un à Reims, un à Tours, & un à Chalon sur Saone, de tous lesquels les Canons se lisent encore. Ainsi l'Eglise de France ne manquoit pas d'être reformée. Le Pape Hadrian y voulut aussi contribuer de sa part, en faisant plusieurs Reglemens qu'il tira des Conciles de l'Eglise Grecque & Latine, & des Décrets des Papes ; il les envoya à Charlemagne l'an 785. par * Enguerran Evéque de Mets.

* *Qui ex Patre Filioque procedit.*

* Ingelram.

Les Ecclesiastiques avoient leurs Juges particuliers pour leurs terres ; & ceux du Roi n'y avoient que voir ni pour le civil ni pour le criminel. Quant à leurs personnes, ils n'étoient jugez que par ceux de leur corps, & il étoit presque impossible de les convaincre : car on ne reçevoit pas les personnes viles & reprochables à les accuser ; & il falloit soixante-douze témoins pour convaincre un Evêque, quarante pour le Prêtre, trente-sept pour le Diacre, & sept pour les autres de moindre dégré, tous irreprochables : de plus, s'ils étoient laïques, il falloit qu'ils eussent femmes & enfans. Cette derniere condition étoit requise en toutes sortes de témoignages, au moins pour le criminel.

Charlemagne accrut extrêmement la puissance des Evêques, en renouvellant dans ses Etats la Loi de Constantin le Grand, rapportée dans le seiziéme livre du Code Theodosien, qui permet à l'une des parties qui plaident à un tribunal séculier, de porter l'affaire pardevant les Evêques, & de s'en remettre à leur arbitrage, & sans appel, quoique l'autre partie n'y consente pas. Ce qui dureroit peut-être encore, au grand avantage du public, si on n'eût pas corrompu l'effet d'une si sainte Loi par des chicanes infinies ; & par des appels au Métropolitain, & de là en Cour de Rome, contre les termes exprès de cette Loi.

Eglise du 8. Siécle.

Ce fut dans le huitiéme siécle que les Métropolitains prirent communément le titre d'ARCHEVESQUES ; car il ne se trouve que rarement dans le précedent. Ceux qui ont souscrit au Concile de Châlon, & à l'immunité de l'Abbaïe de saint Denis, l'an 659. ne le portoient point encore.

Sur la fin du même siécle, ou à l'entrée du neuviéme, commencerent la devotion & les pelerinages à saint Jacques le Grand en Galice. Cet Apôtre avoit été martyrisé en Jerusalem, néanmoins le corps en fut porté dès lors en Espagne ; & ayant été caché du tems de la persécution des Payens, ne fut trouvé que ces années-là par l'Evêque * d'Iria, près de Compostelle. Le Roi Alfonse lui bâtit une Eglise à Compostelle, & à la recommandation de Charlemagne, le Pape Leon y transfera le Siége Episcopal d'Iria ; puis 200. ans après, le Pape Calixte II. la Métropole de Merida.

* *S. Mariæ fines terræ.*

On connoît par les Capitulaires Ecclesiastiques de Charlemagne, qu'il y avoit encore des Chorévêques, & que bien qu'ils ne fussent que les successeurs des 70. Disciples, ils entreprenoient néanmoins de faire toutes les fonctions des Evêques, qui sont les successeurs des Apôtres. On travailla cinq ou six cens ans durant sans les pouvoir reduire dans les bornes de leurs fonctions, (on auroit bien de la peine à les définir) &

Eglise du 8. Siécle.

il fut enfin plus facile de les abolir, que de les regler.

L'ignorance étoit affreuſe parmi les Eccleſiaſtiques & même les Evêques, puiſqu'on les obligeoit d'entendre l'Oraiſon Dominicale, & que Charlemagne après tant de reformations, eut bien de la peine à leur faire faire ſeulement quelques exhortations au peuple. Pour diſſiper ces épaiſſes tenebres, il fut ordonné qu'il y auroit des écoles dans les Evéchez & dans les Abbayes : mais on n'y montroit que les Pſeaumes, le chant, le compot, & la Grammaire. Je trouve un Capitulaire qui veut qu'on envoye les enfans apprendre la Médecine ; il ne dit point où.

Sous des Paſteurs, la plûpart ſi ignorans, le peuple ne pouvoit être que fort groſſier & mal inſtruit. Preſque toute la Religion s'étoit tournée en ſuperſtitions ; & il y avoit grand nombre de devins, d'enchanteurs, de tempeſtaires, * & autres gens diffamez pour malefices, qui étoient très-méchans, ou parce qu'ils le penſoient être, ou qu'ils vouloient qu'on le crût.

* Qui greſloient ſur les vignes & ſur les bleds.

Il ne faut pas s'étonner ſi dans cette craſſe ignorante, il n'étoit pas juſqu'aux femmes qui ne vouluſſent uſurper la domination dans l'Egliſe. Il ſe trouva des Abbeſſes aſſez vaines (ſans doute parce qu'il y en avoit pluſieurs de grande Maiſon) pour donner la bénediction aux hommes avec le ſigne de la Croix, & pour voiler des filles, comme ſi elles euſſent eu l'autorité ſacerdotale.

Afin de reformer le Clergé, on ordonna que les Prêtres & les Clercs vivroient ſous une même regle & en commun. On appelloit les Superieurs de ces Communautez, Abbez, & eux Chanoines, c'eſt-à-dire Reguliers.

Il ſe trouvoit dès ce tems-là certains amphibies, pour ainſi parler, qui portoient l'habit de Religieux, & ne vouloient être ni Moines ni Clercs : il fut dit qu'on les reduiroit à quelqu'un des deux Etats, & qu'il falloit qu'ils fuſſent ou l'un ou l'autre.

Eglise du 8. ſiecle.

L'avidité de pluſieurs Eccleſiaſtiques n'étoit pas moins grande que leur incapacité. Tous les Conciles depuis le cinquiéme ſiécle, & tous les Capitulaires ſont pleins de Reglemens pour les empêcher de vendre les choſes ſaintes. Ils prenoient de l'argent pour les Ordinations, pour leurs viſites, pour le Chrême, pour le Baptême, pour la prédication, pour la Confirmation, pour toutes choſes. [En pluſieurs endroits les Moines étoient fort déreglez : ce qu'une ancienne Chronique raconte de ceux de S. Martin de Tours, eſt fort memorable : elle dit qu'un Ange de Dieu les tua tous en une nuit, hormis un, moins méchant que les autres.]

On n'admettoit point les gens de ſerve condition aux Ordres : (ce que nous devrions déja avoir dit ailleurs.) S'ils y avoient été reçus, leurs maîtres les pouvoient retirer de cette milice ſacrée avec la chaîne de l'eſclavage, & ils étoient dégradez & remis dans la ſervitude. Même on n'admettoit point les hommes libres aux Ordres ni dans les Monaſteres, ſans des lettres du Roy, à cauſe que pluſieurs s'y rangeoient, ou par poltronnerie, pour s'exempter de ſervir dans l'armée, ou par foibleſſe d'eſprit, ſe laiſſant induire à cela par ceux qui avoient envie d'avoir leurs biens.

Parce que les Archidiacres manioient les aumônes & les offrandes, les laïques le vouloient être ; & cet abus s'étoit introduit dès le ſiécle précédent. Quelque Reglement que Pepin eût pû faire, ils tenoient encore la plûpart des Abbayes & des Evêchez, & joüiſſoient du revenu, n'en donnant qu'une petite por-

Egliſe du 8. ſiecle.

tion aux Evêques & aux Abbez. Charlemagne arracha preſque entierement cet abus; & il rendit la liberté des élections. Au moins ſes Capitulaires le portent ainſi; car d'ailleurs l'Hiſtoire nous apprend qu'il nommoit encore ſouvent à ces Benefices.

Les dixmes étoient devenuës d'obligation, en telle ſorte qu'on excommunioit ceux qui refuſoient de les payer, après trois admonitions; & on les exigeoit même ſur l'accroît du bétail, comme on a toujours fait depuis. Les donations pieuſes n'étoient point reſtraintes, ſi non par une Loi qui défendoit très-juſtement aux Egliſes, d'en recevoir qui deſheritaſſent les enfans & les proches.

On avoit un très-grand ſoin des pauvres: car de tout ce qui étoit donné aux Egliſes, il y en avoit les deux tiers pour eux, l'autre tiers ſeulement pour le Clergé; ſinon qu'aux lieux les plus riches, on le partageoit par moitié. Depuis il s'en fit quatre portions, une pour l'Evêque, une pour les Clercs, une pour les pauvres, & une pour les réparations.

La pratique de la Penitence publique & des abſolutions, étoit preſque pareille à celle du troiſiéme & du quatriéme ſiecle, auſſi-bien que celle du Baptême, lequel ſe donnoit en plongeant, non pas en verſant ni en aſpergeant; & ſe conferoit par l'Evêque ou par le Prêtre, ſeulement à Pâques & à la Pentecôte, ſinon en cas de très-urgente neceſſité.

On y voyoit la priere des morts fort en uſage. Le chant faiſoit une grande partie de l'étude & de l'occupation, non ſeulement des Eccleſiaſtiques, mais encore des Grands qui avoient quelque devotion. Les François avoient apporté cette paſſion-là de Rome. Les cloches ſe rendirent auſſi fort communes, mais on n'en faiſoit pas de bien groſſes. Les Egliſes, comme la plûpart des autres bâtimens, étoient preſque toutes de bois: on ordonna que les Autels ſeroient de pierre.

Egliſe du 8. ſiecle.

Les Evêques & les Abbeſſes avoient des * Vidames, les Abbayes des Advoyers ou *Avocats*; quelques Villes en avoient auſſi. C'étoient comme leurs Procureurs ou Adminiſtrateurs, au nom deſquels ſe faiſoient toutes leurs affaires, & qui parloient & agiſſoient par tout pour elles. Chaque Evêque, Abbé & Comte avoit ſon Notaire. Les excommunications étoient frequentes juſqu'à l'abus. On gardoit une extrême rigueur à l'excommunié, perſonne ne vouloit avoir commerce ni frequentation avec lui.

* *Vice domini.*

L'Egliſe Gallicane n'avoit étendu les degrez prohibez pour le mariage, que juſqu'au quatriéme; dans lequel même elle ne ſeparoit pas les conjoints, ſe contentant de leur impoſer une Penitence: mais les Papes les étendirent juſqu'au ſeptiéme. Et même Gregoire II. eût bien deſiré qu'ils euſſent été tout auſſi loin qu'il y auroit eu quelque parenté reconnuë entre les parties. En ce cas, étant notoire aux Chrétiens, que tous les hommes ſont parens en Adam, à qui eût-on pû ſe marier? On établit auſſi des degrez d'une affinité ſpirituelle entre le parrein & la commere, & entre le fillol & ſa mareine, tant celle du Baptême, que celle de la Confirmation.

Saints.

Nonobſtant les corruptions que nous avons marquées, l'Egliſe ne laiſſa pas d'avoir ſes lumieres & ſes ornemens, j'entens bon nombre de ſaints perſonnages, & quelques-uns qui n'étoient pas ignorans. Entre les Evêques, Sylvin de Toulouze, Wlfrain de Sens, qui renonça à la mitre pour aller prêcher la Foi dans la Friſe, où il convertit Raibod II. fils de ce Roy ou Duc du

Eglise du 8. siecle.

même nom, qui étoit si obstiné défenseur de l'Idolatrie. Rigobert de Reims, qui fut chassé de son Siege par Martel; Gregoire d'Utrect, qui fut Apotre des Turingiens & de la contrée des environs de Doreſtat. Corbinien natif de Châtres sous Montleheri près de Paris, qui fut le premier Evêque de Frisinghen en Baviere; comme Suidbert le premier de Verden, & Immeran de Ratisbone, qui étoit Poitevin de naissance; Eucher d'Orleans, qui fut relegué par Martel, & selon quelques-uns, vécut assez long-tems après lui, pour avoir eu la revelation que nous avons marquée, si elle étoit vraie. Gombert tint l'Evêché de Sens, puis se retira dans la solitude de la Voſge; Lohier * celui de Sées, & après lui Godegrand, doublement celebre, & par sa propre vertu, & par celle de sainte Opportune sa sœur, qui se rangea sous les enseignes de la virginité, & y enrolla grand nombre de filles dont elle eut la conduite. Mais par dessus tous, se rendit éminent Boniface Archevêque de Mayence, dont nous avons parlé, qui souffrit le martyre l'an 754. massacré par les Frisons. Il est le Fondateur de cette grande Abbaye de Fulde, dans la forêt de Buken, la plus noble de toutes celles de la Germanie.

* Lotarius.

Dans la retraite des Monasteres, nous remarquons deux Fulrads ou * Volrads, l'un Abbé de saint Denys, néanmoins un peu trop employé aux affaires de la Cour & aux negotiations pour être entierement à Dieu, & l'autre cousin du Roi Charlemagne, & Abbé de saint Quentin. Adelard parent du méme Roi en pareil dégré, qui se retira de la Cour pour le sujet que nous avons marqué, & fut Abbé de Corbie, & de là rappellé dans les Conseils du Roi. Angilbert qui échangea la faveur de Charlemagne, dont il avoit épousé une fille naturelle, à l'austerité du Monastere, & fut Abbé de* Centule. Pirmin, qu'on dit avoir quitté l'Evêché de Meaux, & qui s'étant retiré dans une solitude au païs des Allemands, y bâtit la celebre Abbaye de Riche-nove, *Augia dives*, & neuf ou dix autres Monasteres en ces quartiers-là, & en Alsace; & le docte Alcuin, à qui Charlemagne donna l'Abbaye de Tours, en recompense des tresors inestimables de science qu'il avoit apportez en France, avec Claude & Jean qui étoient Ecossois.

* L'V & l'F se mettent l'une pour l'autre.

Eglise du 8. Siécle.

* C'est S. Riquier.

UNE bonne partie des Mœurs & des Coûtumes que nous avons remarquées sous la premiere race, se conserverent sous la seconde. On y voit tous les Grands Officiers de la Maison du Roi, hormis le Maire du Palais : en la place duquel il semble que le grand Sénéchal ou *Dapifer* succeda, mais avec bien moins d'autorité, & avec des fonctions differentes. Hincmar y met un Apocrisiaire, un Comte du Palais, un grand Camerier, trois Ministeriaux, qui sont, le Sénéchal, le Bouteiller & le Comte d'Etable; un Mansionnaire; c'est le grand Maréchal des logis; quatre Veneurs & un Fauconnier. Les Rois avoient toujours à leur suite un Conseil d'Etat composé de gens choisis dans le Clergé & dans la Noblesse. L'Apocrisiaire y assistoit quand il lui plaisoit; les autres Grands Officiers n'y entroient pas s'ils n'étoient mandez.

Mœurs & Coûtumes sous la seconde Race.

Ceux du Clergé avoient un lieu à part pour s'assembler, où ils traitoient des affaires purement Ecclesiastiques, comme ceux de la Noblesse traitoient des affaires purement temporelles : & quand il y en avoit quelqu'une de mix-

te

Mœurs des François.

té, ils se rejoignoient tous ensemble pour la décider.

Dans la Milice & dans la Justice, on ne trouve presque plus de Ducs, mais seulement des Comtes; dont quelques-uns s'appelloient Marquis, lorsqu'on leur donnoit la garde des Marches ou frontiéres, qui étoient ordinairement celles des païs conquis; d'autres s'appelloient Abbez, soit parce qu'ils possedoient les revenus des Abbayes, soit parce qu'ils commandoient à certaines Compagnies qui étoient auprès du Roi, & leur apprenoient la discipline & les exercices. Les Grands s'appelloient *Princes*, & on peut appercevoir dans les tenebres de ces tems-là, qu'il n'étoit pas au pouvoir du Roi de les dépoüiller ou de les faire mourir, que par de certaines formes, ou avec le jugement de leurs Pairs & égaux auquel il présidoit, ou avec celui des Assemblées générales. Les Rois de la premiere race en avoient usé bien plus absolument.

Il me semble qu'outre la Loi Salique & les Ordonnances du Prince contenuës dans les Capitulaires, il y avoit une Coûtume locale dans chaque païs, composée ou redigée par les sages du peuple, que le Juge devoit apprendre par cœur. Car pour la loi de la nation, tous les Nobles devoient la sçavoir parfaitement.

Je trouve trois sortes de grandes Assemblées; les Plaids généraux des Provinces; les Champs de May où venoient les *Seniores* & *Majores natu* du peuple François, on y déliberoit principalement des affaires de la guerre; & les *Conventus*, *Colloquia*, Parlemens, où se trouvoient les Evêques, les Abbez, les Comtes & les autres Grands, pour déliberer des loix & reglemens tant pour la police, justice & finances, que pour la discipline de l'une & de l'autre Milice, sacrée & profane. Ces deux dernieres sortes d'Assemblées se confondirent en une.

Mœurs des François.

Les Rois s'étoient toujours servis d'Envoyez ou Intendans de Justice en diverses contrées : mais Charlemagne les rendit ordinaires; & je remarque qu'il y avoit des Intendances fixes & perpetuelles, mais non pas des Intendans qui le fussent. Je ne vois pas aussi qu'il y en ait eu dans les Aquitaines ni en Lombardie. On joignoit d'ordinaire pour cela un Comte & un Evêque. Très-rarement on en trouve deux d'un même ordre dans une même commission; on les appelloit *Missi Dominici*, & leur détroit *Missaticum*. Les peuples leur fournissoient le logement, & une certaine quantité de vivres : ils s'employoient principalement à faire publier & exécuter les Ordonnances du Roi, à écouter les plaintes du peuple, & à leur faire raison, à châtier le Comte ou l'Evêque, s'ils avoient malversé, à reformer leurs jugemens iniques, & à faire obéïr les refractaires. Que s'ils n'étoient pas assez forts pour cela, ils en avertissoient le Roi. Ils dressoient aussi des papiers terriers des fonds que le Roi ou l'Eglise donnoient à Bénefice. Ils faisoient leur tour ou chevauchée quatre fois l'an, en Janvier, en Avril, en Juillet, en Octobre. Ils ne pouvoient tenir leurs seances que durant ces mois-là, & en quatre differens endroits, s'ils vouloient. Ils y appelloient les Comtes, & il falloit qu'ils leur laissassent tenir toutes les autres. Ils élisoient des Echevins du consentement du peuple, des Advoyers & des Notaires. Les Echevins étoient, si je ne me trompe, les Assesseurs des Comtes.

Mœurs des François.

On obligeoit les hommes libres de ſe trouver ſeulement à quatre aſſiſes ou plaids par an. C'étoit une pratique bien Chrétienne que les cauſes des pauvres s'y vuidoient toutes les premieres, celles du Roi enſuite, puis celles de l'Egliſe, & après celles des particuliers. Le Centenier n'avoit pas droit de condamner à mort. Le Roi tenoit audience un jour toutes les ſemaines. On ne portoit à ſon tribunal que les cauſes des Grands qui n'avoient point d'autre Juge que lui; & celles ſur quoi les Envoyez ou les Comtes avoient denié de faire juſtice, ou qu'ils avoient jugées contre la loi.

La licence des guerres avoit nourri la plûpart des François au vol & à la rapine, quelques-uns même à la fauſſe monnoye. La plus grande peine qu'euſſent les Juges, c'étoit de reprimer ces déſordres. On coupoit le poing aux faux monnoyeurs qui fabriquoient, leurs autres complices en étoient quittes pour le foüet. On fut obligé de reduire toutes les monnoyes à une eſpece, & de punir celui qui logeoit un voleur chez-lui, de la même peine que le voleur: c'étoit de la perte d'un œil pour la premiere fois, de celle du nez pour la ſeconde, & de la mort pour la troiſiéme.

Dès ce tems-là l'yvrognerie regnoit fort, particulierement dans les armées, puiſqu'il falut châtier celui qui forçoit un autre à boire; & que quiconque s'enyvroit, étoit excommunié, & reduit à l'eau pour un certain tems.

La Loi permettoit à chacun de venger ſon injure, ſi mieux n'aimoit prendre de l'argent, ſuivant la reparation taxée par la loi. De-là venoit que les meurtres étoient fort frequens. Charlemagne commanda aux Juges de travailler ſoigneuſement à accommoder ceux qui avoient querelle, & s'il y en avoit quelques-uns de trop opiniâtres, de les amener par force devant lui. Mœurs des François.

Il y avoit trois ſortes de contrainte; l'une étoit la priſon, l'autre des gardes qu'on donnoit à ſa perſonne, la troiſiéme des pleiges ou cautions qui s'obligeoient de la repréſenter.

L'homicide commis ſur un Eccleſiaſtique, ſe reparoit bien plus cherement que ſur une autre perſonne de même condition; car il falloit payer 800. ſols d'or pour le meurtre d'un Evêque, 600. pour un Prêtre, 400. pour un Diacre, & autant pour un Moine.

La façon de faire la guerre & de s'armer, étoit bien changée depuis le regne de Clovis. Il y avoit preſque autant de cavalerie que d'infanterie: & elle ſe ſervoit de groſſes lances qu'elle dardoit, ou qu'elle retenoit dans la main après avoir pouſſé le coup. Elle s'armoit depuis les pieds juſqu'à la tête, ſes chevaux même étoient bardez, en ſorte qu'un eſcadron ſembloit être tout de fer. L'infanterie n'avoit point de corſelets, mais ſe couvroit merveilleuſement bien du bouclier. Ils apprirent à ſe ſervir de machines d'artillerie, & à remuer la terre dans les ſieges des places.

Quiconque déſertoit l'armée ſans congé, encouroit la peine capitale. Chacun étoit obligé de porter des vivres pour trois mois, & des armes & des habits pour ſix, à compter du jour qu'ils paſſoient la Marche ou limites de leurs païs. C'étoit la Loire à qui venoit d'Aquitaine en deça: les Pyrenées à qui alloit de ces païs-là en Eſpagne: le Rhin à ceux de Neuſtrie, ſi on faiſoit la guerre au de-là de cette riviere; & l'Elbe à ceux des Provinces d'au de-là du Rhin, quand on entroit plus avant en Germanie. On ne permettoit point aux ſoldats de rien

Mœurs des François.

prendre que ſur le païs ennemi. Les Seigneurs qui les conduiſoient étoient reſponſables de leurs picorées, & on les caſſoit ſur le champ, s'ils ne les châtioient. Quand les Capitaines venoient en Cour, on les regaloit de quelques donatifs ou preſens : & c'étoit la Reine qui avoit la charge de cette diſtribution, ou à ſon deffaut, le grand Chambrier.

Bien que le domaine des Rois & celui de l'Egliſe fuſſent inalienables, ils avoient été obligez ou pour recompenſer ceux qui les ſervoient, ou pour retenir ceux qui pouvoient faire du mal, d'en donner à pluſieurs, mais à vie ſeulement & à titre de gratification ; à cauſe de cela ils les nommoient des *Benefices*, mot qui n'eſt demeuré que dans l'Egliſe, laquelle en avoit de deux ſortes : l'une de ces biens qui ſont affectez à ceux qui deſſervent, ce qu'on appelle maintenant un Benefice ; & l'autre des terres qu'elle donnoit aux ſeculiers pour les relever & les tenir d'elle leur vie durant. Il y avoit dès ce tems-là des artifices & des ruſes pour confondre le domaine du Roi avec des terres des particuliers ; & cette ſouſtraction paſſoit pour un crime, puiſqu'elle étoit punie par banniſſement & confiſcation des biens.

Mœurs des François.

Il y avoit encore une autre eſpece de terres qu'on nommoit *Dominicates*, approprieés au DOMINUS qui étoit le Roi, mais que des particuliers tenoient à rente, qui étoit ordinairement la neuviéme partie * des fruits. Ce n'étoient le plus ſouvent que des métairies ou petites pieces qu'on avoit peut être détachées des plus grandes terres du Roi : car il ne pouvoit pas tout faire valoir.

* Nonæ.

Les levées des deniers étoient de trois ſortes, ou par tête, ou ſur les biens & fruits de la terre, ou ſur les denrées dont on trafiquoit : mais pour le dernier les Princes Carlovingiens ne prenoient aucun impôt que des marchands, & non point de ceux qui achetoient pour leur uſage. Car chacun faiſoit les chariots & les voitures pour ſon ménage ſans payer aucun droit, non plus que ceux qui fourniſſoient la maiſon du Roi, & tout de même ceux qui alloient à la guerre.

Nous pourrons encore ailleurs, ſelon les occaſions, marquer ſommairement quelques-unes des loix & des uſages qui ſe pratiquoient du tems de la race Carlovingienne. (*a*)

(*a*) Anſégiſe, Abbé dans le 9. ſiecle, que pluſieurs ont confondu avec Anſegiſe Archevêque de Sens & Vicaire dans les Gaules & dans la Germanie, fit un recueil des Capitulaires de Charlemagne & de Louis le Debonnaire, que nous avons encore.

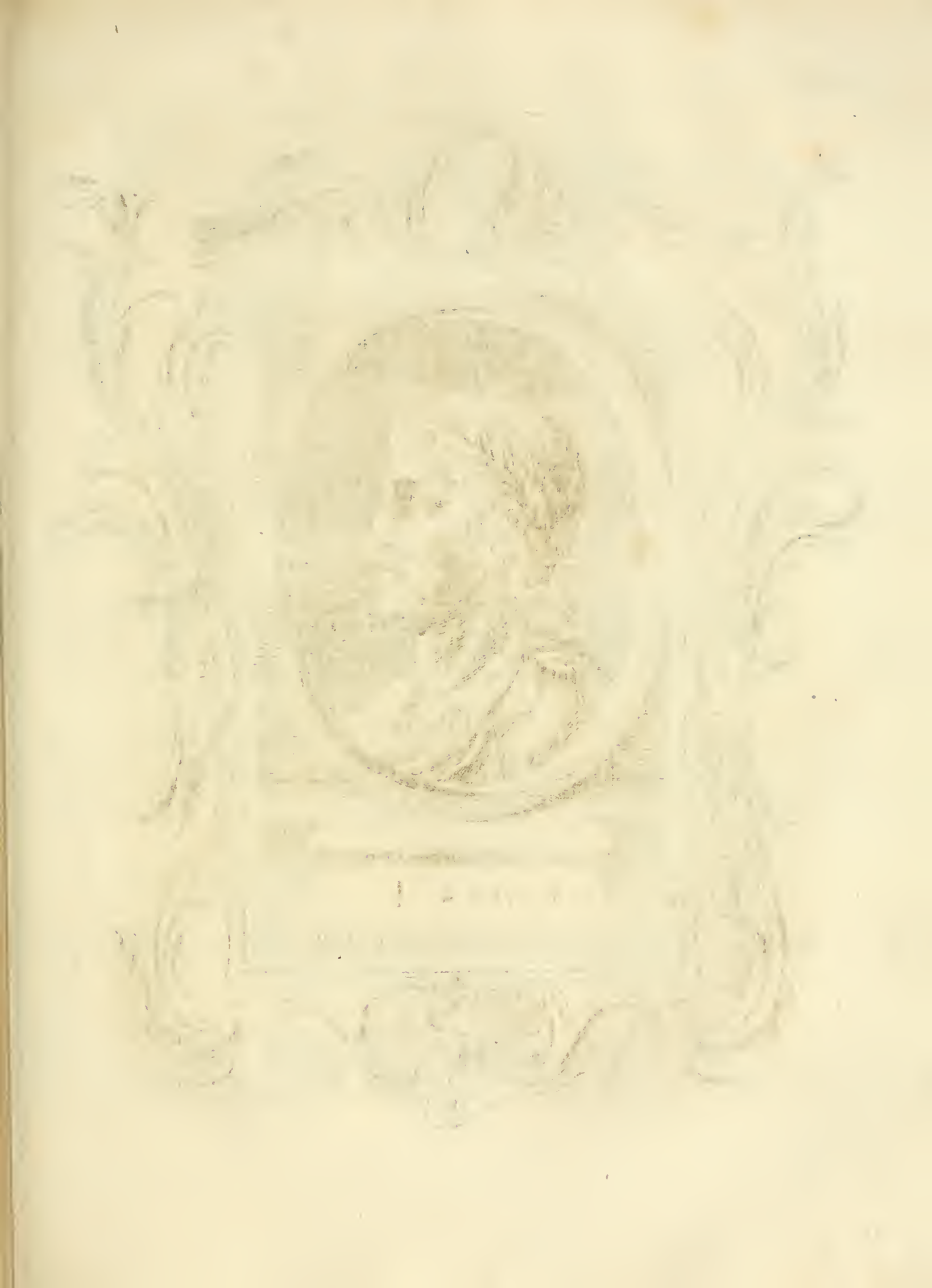

LOUIS I.

LOUIS I.

DIT LE DEBONNAIRE,

ROY XXIV.

Ce Prince liberal, pieux & debonnaire,
Qui ſe fit eſtimer ou craindre à ſes voiſins,
Qui vainquit les Danois, les Huns, les Sarraſins,
Se pourroit dire heureux s'il n'eût point été pere.

LOUIS I. dit le Débonnaire, *Empereur & Roi de France, âgé de quelque 35. ans.*

BERNARD *ſon neveu, Roi d'Italie, âgé de ſeize ans.*

PAPES.

Encore LEON III. S. 2. ans, 4. mois ſous ce Regne.

ESTIENNE V. élu le 22. Juillet 816. Siege ſept mois,

PASCHAL I. élu le 28. Janvier 817. S. ſept ans, trois mois & demi.

EUGENE II. élu le 19. Mai 824. S. trois ans, trois mois.

VALENTIN élu le 8. Août 827. 40. jours.

GREGOIRE IV. élu le 24. Septembre 827. S. ſeize ans, dont trois ſous ce Regne.

814. EMPE. encore LEON Armenien, & LOUIS I. dit le DEBONNAIRE R. 26. ans, 6. mois.

COMME la Cour du Prince qui ceſſe de regner eſt toujours ennemie de celle qui doit ſucceder, il étoit à craindre qu'il n'y eût quelque faction dans celle de Charlemagne qui traversât l'avenement de Louis. Il redoutoit particulierement Walla homme d'entrepriſe, qui étant Prince du Sang, & ayant eu grande part aux affaires ſous ſon pere, eût pû aſpirer à ſa ſucceſſion, ou y appeller Bernard Roi d'Italie, qui étoit fils de l'aîné; & il pouvoit encore être incité par les filles & les maîtreſſes de Charlemagne, qui étoient liguées contre Louis, à cauſe qu'il vouloit reformer leurs deſordres.

814. Les forces qu'il amena d'Aquitaine, & qu'il recueillit par les chemins, diſſiperent toute la faction, s'il y en avoit; Walla ſe rendit à ſes ordres avec une entiere ſoumiſſion, & tous les Seigneurs François ſe hâterent d'aller au devant de lui. Il avoit fort à cœur de purger la Cour de ſcandale; & pour ce ſujet il avoit chargé le Comte Garnier de ſe ſaiſir de deux Seigneurs, Odille & Tulle, qui vivoient trop familiairement avec ſes ſœurs. Le premier des deux eut l'audace de venir au devant de Garnier, & de le tuer, mais ſur le champ il fut haché en pieces: & l'Empereur irrité de ſon inſolence fit crever les yeux à Tulle.

Après qu'il eut celebré les obſeques de ſon pere, & partagé ſes meubles avec ſes freres & ſœurs, il chaſſa de la Cour toutes les femmes qui n'y étoient que pour le divertiſſement, & envoya ſes ſœurs demeurer dans les Abbayes que leur pere leur avoit données.

Les Ambaſſadeurs que Charlemagne avoit envoyez à Conſtantinople, en ramenerent d'autres de la part de l'Empereur Leon, & rapporterent un traité de paix entre les deux Empires. Incontinent après il envoya Lotaire, l'aîné de ſes trois fils, en Baviere, & Pepin en Aquitaine, & retint Louis auprès de lui, parce qu'il étoit encore trop petit.

Preſque au même tems Grimoald Duc de Benevent, vint remettre ſa Duché entre ſes mains, pour la reprendre & tenir de lui, à la charge d'un tribut de ſept mille écus d'or par an. Bernard Roy d'Italie obéïſſant à ſon mandement, ſe rendit auſſi auprès de lui, ſe reconnut ſon vaſſal, & lui fit ſerment de fidelité. Il falloit, à mon avis, que Charlemagne lui eût donné cet Etat, à condition qu'il le releveroit de ſon oncle: car ſans cela Louis ne pouvoit pas en qualité d'Empereur, ni comme l'aîné de la maiſon, exiger ce ſerment de lui. 814.

Les fils de Godefroy qui s'étoient refugiez en Suede, étant revenus avec leurs amis en Dannemarc, avoient donné bataille à Heriold & Rainfroy, & remporté une entiere victoire; Rainfroy même étant demeuré ſur le champ. Heriold chaſſé de ſon païs ſe rendit près de Louis pour implorer ſon aſſiſtance, & ſe fit ſon vaſſal.

Les Comtes François qui commandoient en Saxe, & les Abodrites eurent charge de le retablir. Ils paſſerent la riviere d'Egid avec une puiſſante armée. Les fils de Godefroy en aſſemblerent une autre encore plus nombreuſe, & avec cela une flote de deux cens voiles: mais comme ils ſe tenoient à la rade près d'une Iſle à trois lieuës du bord de la mer, les François ne leur pûrent faire d'autre mal que de ravager le païs.

La même année la paix fut faite avec Abulaz Roi des Maures ou Sarraſins d'Eſpagne; mais lorſque ce Prince ne fut plus, les Maures s'étant remis à piller les côtes de l'Italie & de ſes Iſles, les deputez de Cagliari en Sardaigne obligerent l'Empereur de la rompre.

Les Romains ayant conſpiré contre le Pape Leon, il en fit mourir quelques-uns de ſa propre autorité. L'Empereur trouva ſon procedé fort mauvais, comme étant contraire à ſa debonnaireté naturelle, & à ſa ſouveraineté ſur la ville de Rome. Il donna donc ordre à Bernard Roi d'Italie de ſe tranſporter là, & de s'informer de toute la verité, comme il fit. Le Pape de ſon côté envoya ſes Legats en France, pour ſe purger auprès de lui: mais cependant les Romains demeurerent ſi offenſez de

816. son attentat, qu'étant tombé malade, ils ne se reſaiſirent pas ſeulement des terres qu'il avoit envahies ſur eux, mais encore pillerent ſes Châteaux à la campagne. Il fallut que Bernard y envoyât Vinigiſe Duc de Spolete avec une armée, pour appaiſer le tumulte. Il en prit quelques-uns des plus remuans, & les envoya en France.

La même année les Sorabes s'étant rebellez, ils furent reduits après la priſe de leur meilleure place, par une armée de François Auſtraſiens & de Saxons. Les Gaſcons, peuple leger, s'étoient auſſi mis aux champs, parce qu'on leur avoit ôté leur Comte nommé Seguin, qui n'obéïſſoit pas comme il devoit à l'Empereur : ils furent punis de leur inſolence par la perte de deux batailles, & contraints de renoncer à celui qu'ils avoient élû en la place de Seguin. Il faut remarquer que la Gaſcogne étoit diviſée en Comté & en Duché, & que la Comté relevoit de la Duché, & comprenoit le païs qui eſt depuis les Pyrenées juſqu'à la riviere de l'Adour, enſorte que Dacqs en étoit.

816. Le Pape Leon III. étant mort le 22. Juin, Etienne Diacre fut mis en ſa place par l'élection du Clergé : il ne feignit point de s'inſtaler dans le Pontificat, ſans attendre la confirmation de l'Empereur : toutefois il lui fit prêter le ſerment par les Romains, & après il le vint trouver à Reims pour lui rendre ſes devoirs. L'Empereur donna charge à ſon neveu le Roi Bernard de l'accompagner juſqu'aux Alpes, à trois ou quatre des Seigneurs de ſa Cour d'aller juſques-là au devant de lui ; & à ſon Archichapelain, & deux ou trois Evêques, de le recevoir quand il ſeroit un peu plus avant dans le Royaume. Pour lui il l'attendit à Reims, le reçut à la deſcente de cheval, & ſe proſterna de tout le corps devant lui ; enſuite il l'accompagna à l'Egliſe de l'Abbaye de Saint Remi, & en y entrant il lui prêta la main pour le ſoûtenir. Le Clergé de France chanta le *Te Deum*, & celui de Rome fit des acclamations de loüanges à l'Empereur. 816.

Le Pape & lui prirent enſemble du pain & du vin benits ; puis l'Empereur ſe retira dans la ville, & le laiſſa logé dans l'Abbaye. Ils ſe regalerent tous deux de feſtins & de preſens ; l'Empereur commença. Le Dimanche enſuivant le Pape le couronna lui & l'Imperatrice Hermengarde, ayant apporté tout exprès deux couronnes d'or ; celle de l'Empereur étoit toute couverte de pierreries, & l'autre ſans aucun enrichiſſement.

Trois mois après qu'Etienne V. fut hors de France, il mourut à Rome le 25. Janvier de l'an 817. & le Clergé élut Paſchal I. Celui-ci connoiſſant la moleſſe de l'Empereur, oſa encore ſe mettre dans la Chaire Pontificale, ſans attendre ſon agrément. Il lui en fit pourtant des excuſes par une Ambaſſade expreſſe ; & quoique l'Empereur n'eût pas ſujet d'en être content, il donna néanmoins les actes qu'il falloit pour ſa confirmation : mais il fit reprimande aux Romains, & les admoneſta de ne plus retomber dans de ſemblables attentats. Si l'on en croit les partiſans de la Cour de Rome, Paſchal fit tant auprès de l'Empereur, qu'il lui relâcha le droit de confirmer les Papes. 817.

Les fils de Godefroy demandoient la paix à l'Empereur : il crut que ce n'étoit qu'une feinte, & continua de donner de puiſſans ſecours à Heriold.

A l'inſtance des Ambaſſadeurs de l'Empereur Grec, qui étoient venus pour demander qu'on reglât les confins des deux Empires du côté de la Dalma-

817. tie, il envoya un Député pour terminer cette affaire conjointement avec Cadolac, qui commandoit pour lui en ces marches-là, & avec les Sclavons qui y avoient interêt.

Le 17. de Février, pendant une éclipse de Lune, il commença à paroître une Comette dans le signe du Sagittaire.

Le Jeudy-Saint, l'Empereur étant à Compiegne, & revenant de l'Eglise en son Palais, une galerie rompit sous lui, vingt personnes de qualité y furent grievement blessées, mais il n'en eut que la peur, & quelques écorchures qui se guerirent aisément.

Il sembloit qu'il fût né pour être plûtôt d'Eglise que du monde : de la façon qu'il vivoit, il eut été encore meilleur Abbé ou Evêque, qu'il n'étoit bon Roi. Outre ses continuels exercices de devotion (qui ne s'accordent pas toujours avec la vie active du gouvernement) il se méla bien avant de la reformation des Ecclesiastiques. Entre autres choses dans l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, qui se tint au mois de Juillet de l'an 817. il fit composer une regle pour les Chanoines, tirée des écrits des Saints Peres ; commanda aux Bénedictins d'observer la leur ; envoya des Commissaires dans les Provinces pour retrancher la simonie, le luxe, le faste, & autres abus du Clergé ; & obligea enfin les Evêques de se reformer, & de quitter le baudrier, la ceinture, les éperons dorez, & le poignard à garde enrichie de pierreries : ce qui lui attira la haine des gens d'Eglise, parmi lesquels le nombre des méchans, quoiqu'il ne fût pas le plus grand, se trouva néanmoins le plus fort, parce qu'il étoit le plus remuant.

Dans cette même assemblée, & du consentement & par l'élection générale de tous les assistans, il associa Lotaire son fils aîné à l'Empire, & donna l'Aquitaine à Pepin, & la Baviere à Louis, toutes deux à titre de Royaume, ayant pris le serment de tous les Grands de son Etat, qu'ils observeroient & maintiendroient cette disposition inviolablement. Tegan Corevêque de Treves, a écrit qu'il designa Lotaire son fils aîné pour son unique héritier. [Agobard Archevêque de Lyon, dans une lettre qu'il lui écrit, lui represente, qu'après avoir fait des prieres publiques, des jeunes de trois jours, & des aumônes par tout le Royaume, pour connoître la volonté de Dieu, sur lequel de ses enfans il devoit jetter les yeux, il avoit associé son fils Lotaire, dont le nom ensuite avoit été mis dans tous les actes publics conjointement avec le sien, & qu'il avoit au même tems donné des partages à ses deux autres fils ; ensorte toute-fois que la France ne fût qu'un seul Royaume, & non pas trois. 817.

Les textes de ces deux auteurs seront entierement éclaircis par le titre de ces partages que le très docte & laborieux Estienne Baluze a heureusement recouvré & donné au public. Il porte entre autres choses, que Pepin & Louis seront sous la dépendance de Lotaire leur frere aîné ; qu'ils se rendront tous les ans une fois auprès de lui, pour traiter des affaires communes ; qu'ils ne pourront déclarer la guerre aux nations étrangeres, ni en recevoir des Ambassadeurs ou y faire réponse, ni même se marier sans son ordre. Et que si en mourant ils laissent plusieurs fils, leur Royaume ne sera point partagé entre eux, mais sera déferé tout entier à celui que la disposition du pere, & l'élection du peuple éleveront dans le thrône.]

LOUIS

818. 818.

LOUIS LE DEBONNAIRE

Empereur & Roi de France, Occidentale & Orientale.

I

LOTAIRE *Roi d'Italie, & associé à l'Empire.*

PEPIN *Roi d'Aquitaine.*

LOUIS *Roi de Baviere.*

COMME le Debonnaire étoit encore à Aix-la-Chapelle, on lui rapporta la défection des Abodrites, & la conspiration de Bernard Roi d'Italie, l'un & l'autre mouvement fut étouffé dans sa naissance. Bernard jeune Prince, s'étoit laissé mettre dans l'esprit qu'il pouvoit détrôner son oncle. Ce conseil venoit même de la Cour de France, où il avoit plusieurs intelligences, qui lui persuaderent sans doute que tout le Royaume lui appartenoit comme au fils de l'aîné. Son complot fut découvert avant qu'il eût pû prendre toutes ses mesures; les troupes à qui il avoit commis la garde du passage des Alpes, les abandonnerent au premier bruit de la marche de celles de l'Empereur; & ceux qui l'avoient embarqué dans ce dessein, le quitterent tous les premiers. En cette détresse il prit le plus dangereux conseil; ce fut de venir lui-même à Chalon se jetter aux pieds de son oncle, & lui demander pardon. On ne laissa pas de l'arrêter prisonnier avec tous les Seigneurs de sa suite.

L'Empereur étant de retour à Aix, leur fit faire leur procez : les seculiers furent tous condamnez à mort : les Evêques, du nombre desquels étoit Theodulfe d'Orleans, dégradez & confinez dans un Monastere. Quelques-uns des premiers subirent la rigueur de la sentence; d'autres eurent les yeux crevez. Deux des plus qualifiez en moururent, & Bernard lui-même en perdit la vie trois jours après qu'on l'eut aveuglé. Quiconque trouble la paix d'un Etat, merite la mort : mais ce fut une trop extrême rigueur d'un oncle envers un neveu, & envers un jeune Prince de 19. ans. Aussi Louis en eut de cuisans remords toute sa vie, & les François ne lui pardonnerent point cette cruauté.

Bernard ne laissa qu'un fils nommé Pepin, & à l'âge où il étoit, il n'en pouvoit guère avoir d'autres, au moins de légitimes. Celui-là en produisit trois, Bernard, Pepin, & Heribert. De Pepin sortit LA PREMIERE BRANCHE DE VERMANDOIS.

L'Empereur craignant que ses freres bâtards (Charlemagne en avoit laissé plusieurs) ne se portassent à de semblables conspirations, les fit tous raser & mettre dans des Monasteres; il relegua aussi Adelard Abbé de Corbie, & Walla son frere qui étoient ses cousins.

Les Bretons avoient créé un Roi nommé Morman ou Morvan. L'Empereur allant contre eux en personne, reduisit tout le païs en quarante jours, & Morman ayant été tué dans son camp même, soit par les siens, soit par les François, il leur donna un Duc de sa main.

Au retour de ce voyage il perdit sa femme Hermengarde. Elle mourut à Angers le 3. d'Octobre de l'an 818. lui laissant trois fils, Lotaire, Pepin & Louis.

Les Abodrites étoient sujets & tributaires des François, qui néanmoins leur permettoient d'avoir un Roi : celui qui l'étoit pour lors, s'appelloit Sclaomir. Ce Prince ayant intelligence avec les ennemis de la France, fut arrêté

819. par les Lieutenans de l'Empereur, qui l'envoyerent pardevant lui ; où n'ayant pû ſe juſtifier, il fut banni, & ſa Royauté donnée à Ceadrague fils de Traciſcon qui avoit été tué en une rencontre par les Danois.

Loup Centule Duc des Gaſcons, coupable d'un pareil crime, après avoir été vaincu en un grand combat par les Comtes François, & depuis ayant été fait priſonnier, ſouffrit une pareille punition. Il ſe retira en Eſpagne à la Cour du Roi des Aſturies.

Ces frequens remuemens marquoient aſſez la foibleſſe du Gouvernement. Lieudwit Duc de la Pannonie inferieure, qui cherchoit des prétextes de ſe revolter, ſur quelque grief qu'il pretendoit avoir reçu de Cadolac Duc de Frioul, leva enfin le maſque, & donna bien de la peine trois ou quatre ans aux Lieutenans que l'Empereur avoit en Dalmatie, en Frioul & en Baviere, juſqu'à tant qu'il eût été chaſſé hors de ce païs-là. Cette année au retour de cette expédition, Cadolac mourut ſur la frontiere, & on lui ſubſtitua Baudry.

Dans l'aſſemblée génerale tenuë à Aix, Bera Comte de Barcelone fut accuſé de trahiſon : ayant voulu ſe juſtifier, par le duel, il ſuccomba ſous les armes de ſon accuſateur ; de ſorte qu'il eût perdu honteuſement la vie ſelon la loi, ſi l'Empereur n'eût commué la peine de la mort en celle de l'éxil.

C'avoit été un mauvais conſeil à l'Empereur de partager ſes fils ſi jeunes, comme il fit ; ç'en fut encore un plus mauvais, après les avoir partagez, d'épouſer une ſeconde femme. Mais l'envie lui ayant pris, nonobſtant ſa devotion, de goûter encore les douceurs du lit nuptial, il choiſit Judith fille de Helphon ou Welpond Duc de Baviere, d'autant plus funeſte à ſon repos, qu'elle étoit belle, galante & ſpirituelle.

La treve faite entre les François & les Sarraſins d'Eſpagne étant rompuë, les Sarraſins recommencerent à courir les côtes d'Italie, la Sardaigne & la Corſe. [L'an 823. ils s'emparerent de l'Iſle de Crete, & y bâtirent une ville en un lieu appellé Candie, d'où elle prit ſon nom, & le donna enſuite à toute l'Iſle.

Les Normands n'incommodoient pas moins les côtes de la France :] treize 820. de leurs vaiſſeaux ayant tenté de faire deſcente en Flandres, puis à l'embouchûre de la Seine, allerent piller l'Iſle d'Amboüin ſur les côtes de Poitou. Il ſe mit cette année-là une ſi grande mortalité parmi les bœufs & les vaches, que peu s'en falut qu'elle ne dépeuplât toute la France de ce bétail.

L'année d'après l'Empereur confirma 821. les partages qu'il avoit donnés à ſes fils, & obligea tous les Seigneurs qui ſe trouverent preſens, de jurer qu'ils les y maintiendroient ; & comme s'il eût craint que ſa maiſon eût manqué de Princes, il ſe hâta de les marier, Lotaire avec Hermengarde, fille du Comte Hugues, & l'année d'après, Pepin avec Engheltrude, fille de Thietberg, Comte de Matrie. Lotaire, le mariage fait, paſſa en Italie, où le Pape le couronna Empereur, & Pepin retourna en Aquitaine.

EMPE. MICHEL LE BEGUE, & toujours LOUIS.

Nous ne marquerons point pluſieurs minuties de négociations, d'Ambaſſades de divers Princes, & de petits exploits de guerre contre les Abodrites, les Bretons, les Sarraſins, & autres. Mais c'eſt une choſe fort mémorable, que le Debonnaire déferant aux admonitions de l'Abbé Adelard ſon couſin, qu'il avoit rappellé à la Cour, ſe laiſſa ſi fort toucher de remords d'avoir fait mourir ſon neveu, & encloîtré par for-

822. ce tous ſes freres & couſins naturels, qu'il en donna ſa confeſſion aux Evêques, & en fit penitence publique en préſence de tout le peuple François, pendant l'aſſemblée génerale d'Attigni. [Les devoirs de la pénitence publique, étoient le cilice, les jeûnes, les oraiſons, les aumônes ; la reparation des maux commis, la ſatisfaction à ceux qu'on avoit offenſez, & la frequente impoſition des mains par les Prêtres & par les Evêques. Auſſi promit-il de ſatisfaire à tous ceux qui auroient quelque ſujet de ſe plaindre de lui, donna ordre qu'on fit des prieres pour ſon ſalut en diverſes Egliſes,] permit à tous ceux qu'il avoit fait raſer, de ſortir du Cloître, & rappella Walla & Adelard, pour ſe ſervir de leurs conſeils.

En cette année 823. il lui naquit un fils qu'on appella Charles, cauſe future d'une infinité de maux. Ce qu'on pourroit dire avoir été préſagé par un grand nombre de terribles prodiges qu'on vit cette année : entr'autres d'un tremblement de terre qui ébranla le Palais d'Aix-la-Chapelle juſqu'aux fondemens : de furieux orages qui gâterent les biens de la campagne ; d'une pluye mêlée de gros carreaux de pierre qui tomberent avec de la grêle, des hommes & des beſtiaux en quantité d'endroits frappez de la foudre ; d'une fille de Commerci dans la Lorraine, qui fut dix mois ſans manger : & enſuite de tout cela d'une peſte furieuſe.

823. L'autorité des François à Rome incommodoit fort le Pape Paſchal, il ſçavoit à quels Empereurs il avoit affaire, & tâchoit ſous main de les y affoiblir, & de les rendre odieux & contemptibles. Il ſe trouva que Theodore Primicere de l'Egliſe, & Leon le Nomenclateur ſon gendre furent aveuglez, & puis décollez dans ſon palais, ſans autre ſujet, diſoit-on, que parce qu'ils étoient trop affectionnez au jeune Roi Lotaire. Il ſe purgea par ſerment devant les Ambaſſadeurs de l'Empereur, qu'il n'avoit point conſenti à ce meurtre ; mais pourtant il ne voulut jamais livrer les meurtriers, diſant qu'ils étoient de la famille de ſaint Pierre ; & Louis trop debonnaire ſouffrit cette injure, dont il pouvoit au moins faire juſtice ſur eux.

Peu après ce Pape vint à mourir. Eugene II. ſon ſucceſſeur fit quelque ſatisfaction aux François, & on établit des Juges à Rome, tous du Palais de l'Empereur, non pas de celui du Pape. 824.

Les Bretons auſſi braves pour leur liberté, que les Saxons avoient été opiniâtres pour leur Religion, eſſayerent de ſe ſouſtraire à l'obéïſſance des François, & élûrent un Seigneur de leur païs, pour leur commander : il s'appelloit Wihormac ou Guyomarc, & étoit Vicomte de Leon. L'Empereur étant entré dans le païs avec trois armées, dont il en commandoit une, & ſes deux fils aînez les deux autres, fit un tel dégât dans les terres des ſoûlevez, qu'au bout de douze ou treize jours on les vit venir ſe jetter à ſes pieds, & lui donner les enfans les plus notables du païs pour gages de leur ſoumiſſion. L'année d'après, les principaux, & même Guyomarc leur Chef, ſe rendirent à l'aſſemblée génerale d'Aix, comme faiſant déſormais partie de la Monarchie Françoiſe. L'Empereur les regala tous de riches preſens : mais ils firent voir dans l'occaſion, qu'ils ſçavoient bien emporter les appâts ſans ſe prendre à l'hameçon. Guyomarc à la fin s'en trouva mal ; Lambert Comte de Nantes le prit dans ſon Château, & le tua.

La paix étant rompuë avec les Sarraſins d'Eſpagne, les Comtes François gardiens de la frontiere avoient l'an 822. & 23.

822. passé la Segre ; & étant entrez bien avant dans l'Espagne, en avoient rapporté de riches dépoüilles. Le Roi de Cordouë en voulut avoir sa revanche sur la Navarre & terres voisines qui étoient sous l'obéïssance des François. Cette haute Marche ne pouvoit que difficilement recevoir du secours de France : car les Sarrasins tenoient Sarragosse & Huesca, qui bouchoient les chemins par où il lui en pouvoit venir de la Marche d'en-bas, j'entends la Catalogne, & l'abord du côté de la Cascogne par Aspe & Roncevaux étoit fort incommode : tellement que l'Empereur n'y pût envoyer que des Gascons sous le commandement des Comtes Ebles & Azenar ou Aznar qui étoient de cette nation. Comme ils eurent donné ordre à la sûreté de Pampelone, & qu'ils
824. voulurent se retirer, ils trouverent que les Sarrasins leur avoient coupé chemin. Il faloit avoir recours aux habitans des montagnes pour leur montrer quelques sentiers écartez : mais ces perfides pillards les engagerent dans des détroits, où les Sarrasins étoient en embuscade, de sorte qu'ils les taillerent tous en piece ; Ebles fut envoyé en triomphe à Cordoüe, mais Aznar mis en liberté, parce qu'il étoit parent des traîtres.

825. Les Bulgares s'étoient déja fort signalez par leurs incursions sur les terres de l'Empire d'Orient : les François commençerent à les connoître quand ils furent leur voisins du côté de la Pannonie. Omortag leur Roi envoya des Ambassadeurs à l'Empereur pour regler les frontieres d'entre les deux nations. Il les tint plus de deux ans à sa suite, & les renvoya sans reponse.

826. & suiv. Par l'assistance des François, Heriold avoit été admis en partage du Royaume de Dannemarc avec les enfans de Godefroy. Mais ces Princes en haine de ce que lui & toute sa famille avoient reçu le baptême, le chasserent du païs ; ce qui rompit la treve faite avec les Danois. Peu après elle fut renoüée, & Heriold contraint de se contenter de la Comté de Riusty, que l'Empereur lui avoit donnée en Frise.

Les Normands courans les côtes d'Espagne prirent Sevile qu'ils garderent un an entier.

825. Les affaires de France étant en décadence du côté de la Marche d'Espagne depuis la défaite d'Ebles & Aznar, un Seigneur nommé Aizo, qui s'étoit retiré mal-content de la Cour de l'Empereur, se saisit par surprise de la ville d'Ossonne en Catalogne, & fit ligue avec le Roi des Sarrasins, qui lui donna un puissant secours : avec quoi il tourmenta si fort les Gouverneurs des places, que les uns les abandonnerent, les autres se mirent de son parti. Il n'y eut que Bernard Comte de Barcelone qui persevera dans la fidelité qu'il devoit à l'Empereur.

827. L'an suivant, Aizo obtint un grand renfort des Sarrasins, & l'Empereur de son côté donna une armée à Pepin pour le châtier, & pour retablir ses affaires en ces quartiers-là : mais les Infideles ravagerent tout à leur aise les Comtez de Barcelone & de Gironne, avant que les troupes Françoises fussent en état de marcher. La négligence de leurs Chefs étoit cause de ce retardement ; aussi elle fut severement punie à l'Assemblée generale d'Aix, par la perte de leurs emplois & des * *Benefices* qu'ils tenoient de l'Empereur. Cela fait, pour reparer leur faute, il donna une puissante armée à son fils Lotaire, qui s'avança jusqu'à Lyon : mais y ayant conferé avec son frere Pepin, il ne passa point plus outre, parce que les Sarrasins n'entreprenoient rien de nouveau.

* Terres données pour service.

828. Ce fut là le dernier effort des François pour cette marche. Car l'année ſuivante, la diviſion s'étant miſe dans la maiſon Royale, & Bernard Comte de Barcelonne en étant le pretexte, les Sarraſins & les Eſpagnols même, en prirent de grands avantages; de ſorte que la France ne put conſerver que la Marche d'en-bas, ſçavoir les Comtez de Barcelone, Ampuries, Rouſſillon, Cerdagne, Urgel, Paillars, Oſſonne, & Ribagorce. Les peuples de la haute Marche ſe voyant abandonnez des François, penſerent à ſe faire un Roy, qui

829. fut Eneco ou Innigo Comte de Bigorre: de la valeur duquel, & du credit qu'il avoit parmi les Gaſcons & les peuples des Pyrenées, ils ſe promettoient aſſez d'aſſiſtance pour teni têter aux Sarraſins; comme en effet, il reprit Pampelonne, & quelques autres villes ſur les Infideles. On le ſurnommoit *Ariſtat*, par corruption d'*Ariſcat*, mot qui en langue du païs veut dire le hardi, le déterminé.

Vers 828. ou 830. C'eſt donc là qu'il faut marquer le commencement DU ROYAUME DE NAVARRE, non pas 70. ans auparavant, par un Garcia Ximenés, comme on a fait juſques-ici: car tous les ſix Rois qu'on met avant cet Innigo Ariſta, ſont fabuleux; auſſi-bien que le pretendu Royaume de Sobrarve, où on les fait regner. Sobrarve eſt une petite contrée entre l'ancien Comté d'Arragon & celui de Ribagorce, dans l'enceinte du Royaume d'Arragon, non pas dans celle de Navarre, & qui n'a que ſix lieuës d'étenduë, & quelques bourgades dans un vallon, avec l'Abbaye de la Penna. Innigo Ariſta eut pour fils & ſucceſſeur Ximene ou Semenon * d'Innigo, & celui-là un Innigo de Semenon, & Garcia tous deux Rois l'un après l'autre. D'Innigo II. fut fils un Garſia II. d'où il vint deux fils, qui furent auſſi ſucceſſivement Rois; ſçavoir Fortunius Garcia, & Sance Abarca premier du nom. Depuis celui-là, la ſuite des Rois de Navarre eſt claire & inconteſtée.

* Ximene, Semenon, Eminon, Emenon, Ximinus, Eminus; *c'eſt le même* nom.

Les Bulgares ravageoient impunément la Pannonie ſuperieure, ſans que Beaudry Duc de Frioul s'en remuât; Auſſi punit-on ſa lâcheté comme elle le meritoit: il fut dépouillé de tous ſes honneurs, & ſa Duché diviſée en quatre Comtez.

[Le petit Prince Charles n'avoit encore que ſix ans: néanmoins l'Empereur à l'inſtigation de ſa femme dont il étoit éperduëment amoureux, donna à cet enfant la Rhetie, & une partie du Royaume de Bourgogne, ſes autres freres preſens, mais frémiſſans de jalouſie & de colere.

LOUIS *Empereur.*

LOTAIRE *Empereur & Roi d'Italie.*	PEPIN *Roi d'Aquitaine.*	LOUIS *Roi de Baviere.*	CHARLES *Roi de Rhetie, âgé de 5. ans.*

EMPEREUR THEOPHILE fils de Michel, R. 12. ans, & encore LOUIS LE DEBONNAIRE avec ſon fils LOTAIRE en Octobre.

ALORS tous les reſtes du parti du Roi Bernard, les parens de ceux que l'Empereur avoit fait mourir, ceux qu'il avoit chaſſez & puis rappellez, ſe liguerent entr'eux; & prenant l'occaſion du mécontentement des jeunes princes, échaufferent les peuples par divers bruits, [pouſſant même quelques Evêques à declamer contre ſon mariage, & à le condamner comme inceſtueux. En effet, Judith étoit ſa parente.]

829. L'Empereur voyoit bien la tempête qui ſe formoit: ſa femme, autant pour avoir lieu de gouverner abſolument l'eſprit foible de ſon mari, que par affection, augmenta ſi fort ſes craintes,

qu'elle lui perſuada de donner ſa confiance entiere à Bernard Comte de Barcelone qu'elle aimoit, & de le revêtir de la Charge de Grand Chambrier, afin qu'elle pût avoir toujours ce Seigneur auprès d'elle.

830. L'orgüeil de Bernard & ſes trop étroites familiaritez avec l'Imperatrice, redoublerent l'indignation & la jalouſie, & jetterent pluſieurs des autres Seigneurs dans le parti des malcontens. Tous enſemble s'adreſſent donc à Pepin; & dans la mauvaiſe diſpoſition où il étoit contre ſa belle-mere, ils lui font croire facilement que Bernard étoit ſon galant, & qu'elle avoit enſorcelé ſon mari: qu'ainſi il étoit du devoir d'un bon fils de vanger les injures de ſon pere, & de lui rendre le bon ſens & l'honneur. Il prend feu & ſe met aux champs: l'Empereur étant averti qu'il approchoit, ordonna à Bernard de ſe retirer, envoye ſa femme en un Monaſtére à Laon, & s'en vint à Compiegne. Les conjurez ſe ſaiſiſſent de l'Imperatrice: elle leur promet de diſpoſer ſon mari à ſe laiſſer raſer les cheveux; & ſur cette aſſûrance ils lui donnent la liberté de lui parler en particulier. Les deux époux ayant conferé enſemble, demeurerent d'accord que l'Imperatrice prendroit le voile, mais pour lui, qu'il demanderoit quelque delai pour ſe reſoudre.

Cependant ſon fils Lotaire arriva d'Italie, qui confirma tout ce qui avoit été fait, enferma ſon pere dans l'Abbaye de S. Mard de Soiſſons, ſous une garde très-étroite, & lui donna des Moines pour l'inſtruire à la vie clauſtrale, & lui perſuader de prendre l'habit de Religieux.

Quelque tems après, l'Imperatrice fut amenée à ſon mari, & à la clameur du peuple conduite à Poitiers, & là enfermée au Monaſtére de ſainte Radegonde.

En ce miſerable état le Debonnaire paſſa le printems & l'été, le courage tellement abattu, qu'il eût conſenti à ſe faire Moine, ſi les Moines eux-mêmes, qui vouloient profiter de l'occaſion, & entrer par ſon moyen dans les affaires de la Cour, ne l'en euſſent pas détourné, & ne lui euſſent donné le moyen de ſortir de cette captivité. Un Gondebaud, entr'autres, s'intrigua fort pour le ſervir; & alla de ſa part vers ſes deux fils Pepin & Louis, pour les porter à embraſſer la cauſe de leur pere; à quoi ils étoient déja fort diſpoſez par la jalouſie qu'ils avoient conçuë de la puiſſance de leur aîné, & de ce qu'il manioit toutes choſes à ſa fantaiſie. 830.

La puiſſance de ces deux freres ſervant de contrepoids à celle de Lotaire, l'Empereur ſortit du Monaſtére où on l'avoit enfermé, conduit par les Moines mêmes qui devoient le garder. Il falut après cela tenir une aſſemblée génerale pour regler le Gouvernement. La faction contraire vouloit que ce fût en Neuſtrie, où elle étoit la plus forte: afin de le dégrader, ou du moins de faire caſſer ſon mariage avec Judith, mais il eut aſſez d'amis & d'adreſſe pour la faire tenir à Nimegue. En ce lieu s'étant rendu le plus fort par l'aſſiſtance des François Orientaux, il obligea ſon fils Lotaire de le venir trouver dans ſa tente, & de lui abandonner les chefs de la conſpiration. Tous les Juriſconſultes & ſes fils même les jugerent dignes de mort: il leur pardonna néanmoins, & ſe contenta de faire raſer les Laïques, & renfermer ceux qui étoient d'Egliſe, dans des Monaſtéres. [Entre autres Jeſſé Evêque d'Amiens, qui fut dépoſé par le jugement des Evêques;

quant à Hilduin Abbé de saint Denys & à Walla, il ne fit que les chasser de sa Cour.

831. Lorsqu'il fut retourné à Aix, il rappella sa femme & les freres d'elle, qui avoient été rasez au commencement de l'émotion : mais il ne voulut point la reprendre qu'elle ne se fût purgée, suivant les formes ordinaires, de tout ce qu'on lui imposoit.

Les Fêtes de Pâques venuës, il fut si clement & si bon, qu'en l'honneur de celui qui avoit acheté de son propre sang le pardon de tout le genre humain, il rappella ceux qu'il avoit fait raser, & les remit tous dans leurs biens : mais il renvoya ses trois fils dans leurs Royaumes. Bernard se rendit à l'assemblée de Thionville, où il fut admis à se purger par le combat en champ clos, & ne s'étant point trouvé d'accusateur, il se purgea par serment.

Depuis cette broüillerie aucun de ses trois fils ne lui rendit une parfaite obéissance. Pepin & Louis, quoiqu'il eût augmenté leur portion, ne cesserent de le fâcher, & leur aîné Lotaire ourdissoit sous main toutes leurs trames. Pepin ayant été mandé à une assemblée générale d'Automne, ne vint qu'après qu'elle fut finie : ce qui fut cause que son pere le retint auprès de lui. Presqu'au même tems Louis s'apprêtoit de le venir visiter en trop grande compagnie : mais le pere ayant été au devant de lui, le fit reculer, & le poursuivit jusqu'à Ausbourg. Delà il lui manda de le venir trouver à l'assemblée de Francfort, à quoi il obéit.

832. Il n'avoit pas si-tôt fait à l'un, que l'autre recommençoit. Ayant eu avis que Pepin armoit encore, il s'avança jusqu'au Palais de Jogontiac en Limosin, & y assembla les Etats d'Aquitaine. Le fils rebelle fut contraint de s'y trouver ; & sa cause ayant été discutée, on l'arrêta prisonnier. Comme on le menoit 832. à Treves, il s'évada ; & dès que son pere fut hors d'Aquitaine, il y rentra avec le même esprit de broüillerie. Enfin, ayant été sommé de se trouver à l'assemblée génerale de saint Martin, comme il n'obéit pas à cet ordre, son pere resolut de punir sa rebellion, en lui ôtant le Royaume d'Aquitaine.

On disoit que le Moine Gombaud, outré de ce que le jeune Prince l'empêchoit de gouverner l'Empereur, ce qu'il croyoit être dû à ses bons services, irritoit sans cesse le courroux de son pere contre lui ; & que Judith avec ses artifices achevant la trame, le fit pousser à bout, afin d'avoir sa dépoüille pour son fils Charles. En effet, l'Empereur la lui donna, & le fit reconnoître Roi d'Aquitaine par les Seigneurs du païs. On peut juger quel fut le déplaisir des trois autres fils, qui avoient tout sujet d'apprehender un pareil traitement.

Ils conjurent donc de nouveau tous trois contre lui : & les deux plus jeunes déferent la conduite de tout le dessein à Lotaire. Il amene le Pape Gregoire avec lui pour mieux autoriser cet attentat (quoique sans doute le Saint Pere ne penetrât pas le fonds de leur intention :) & ils se mettent tous en campagne avec une grande armée. Le pere de son côté assemble ses forces 833. à Vormes, car ils étoient arrivez près de Basle. Les Ambassadeurs qu'il envoyoit vers ses enfans & vers le Pape, ayant reconnu qu'on pressoit le Saint Pere de l'excommunier, lui declarerent en face que s'il venoit pour cela, il s'en retournât excommunié lui même, puisqu'il transgressoit les saints Canons.

Les deux armées demeurerent cam-

833. pées entre Basle & Strasbourg cinq ou six jours, pendant lesquels l'Empereur & le Pape eurent quelque conference pour négocier la paix. [Ils y alloient tous deux à la bonne foi : mais sous l'ombre de ce traité, les fils de l'Empereur lui débaucherent ses troupes, de sorte qu'elles passerent toutes de leur côté. Ainsi se voyant entierement abandonné, il devint leur suppliant, & fut lui-même contraint de les aller trouver, ayant stipulé auparavant que sa femme & son fils Charles ne perdroient ni la vie ni les membres. Le Saint Pere non moins étonné que triste d'une si funeste catastrophe, se retira à Rome.]

Ils confinerent aussi-tôt le jeune Charles au Monastére de Prom, sans néanmoins le raser, & releguerent sa mere à Tortone en Italie, soûtenant que son mariage étoit nul, parce qu'elle étoit parente de leur pere au dégré défendu. Cela passoit alors pour un crime si énorme auprès des gens d'Eglise, qu'ils le punissoient à toute rigueur. Et d'ailleurs les Prélats étoient extrêmement irritez contre elle de ce qu'elle avoit fait massacrer Federic Evêque d'Utrect, homme reputé de sainte vie, parce qu'il avoit osé condamner cet inceste, & en reprendre l'Empereur publiquement en mangeant à sa table.

Le Debonnaire étant ainsi detenu, Pepin s'en retourna en Aquitaine, & Louis en Baviere. Lotaire assigna une assemblée génerale à Compiegne pour le premier jour d'Octobre, laissant son pere sous bonne garde dans le Monastére de saint Mard de Soissons. Pendant l'assemblée, quelques Seigneurs & quelques Evêques ayant reconnu que les François commençoient à être touchez de pitié pour leur ancien Empereur : & apprehendant d'être severement punis s'il remontoit sur le Thrône, s'aviserent de l'en exclure entierement en le dégradant, & le condamnant à se remettre en penitence publique. Ebon Archevêque de Reims son frere de lait, & son compagnon d'école, mais fils d'un homme de main morte, fut le principal auteur & promoteur de ce conseil. 833.

La forme de cette dégradation fut telle. Les Evêques lui ayant remontré ses fautes scandaleuses, il envoya querir son fils Lotaire & ses Princes, & en leur presence se reconcilia avec lui. Après on le mena dans l'Eglise de saint Mard, où prosterné sur une haire devant l'Autel, il confessa qu'il avoit été cause de grands maux & troubles dans la France ; & les Evêques l'ayant exhorté de dire publiquement ses crimes, il les déclara selon l'écrit qu'ils lui en avoient baillé. Il contenoit entr'autres choses, qu'il avoit commis sacrilege, parricide & homicide, en violant le serment solemnel fait à son pere dans l'Eglise & en presence des Evéques, en consentant à la mort de son neveu, & faisant violence à ses parens. Qu'il avoit rompu l'accord fait entre ses enfans pour le bien de la paix, & contraint ses sujets de faire un nouveau serment, qui étoit un nouveau parjure ; d'où s'étoient ensuivis toutes sortes de malheurs dans l'Etat. Qu'après tant de désordres & de pertes causées à son peuple, il l'avoit encore assemblé pour se détruire l'un l'autre, dont il demandoit pardon à Dieu. Puis il présenta ce papier aux Evêques qui le poserent sur l'Autel. Ensuite ils lui détacherent sa ceinture militaire, & l'y mirent aussi ; Après cela ils le dépoüillerent de ses habits séculiers, & le revêtirent de l'habit de penitent, qu'on ne pouvoit jamais quitter lorsqu'on l'avoit pris.

[L'humeur broüillonne de ses fils, &

834. & la variable legereté de ſes ſujets qui avoient cauſé ſon malheur, cauſerent bien-tôt ſon rétabliſſement,] Le peuple, (c'eſt-à-dire les gens de guerre) qui lui avoit voulu courre ſus avant qu'on le dépoſât, eut pitié de lui après ſa dépoſition. Louis de Germanie étant pareillement touché de remords, ou plûtôt penſant s'aggrandir s'il le rétabliſſoit, ſollicita Lotaire de le délivrer, & Pepin y joignit auſſi ſes inſtances. Mais Lotaire n'y étoit nullement diſpoſé : il le transfera de Soiſſons à Compiegne, & de là à S. Denis. Alors tous deux mirent leurs troupes en campagne, & aſſignerent le lieu de leur jonction près de Paris. Lotaire voyant qu'elles y arrivoient de tous côtez, amuſa ſes freres quelques jours d'une eſperance d'accommodement : puis comme il s'apperçut qu'il alloit être enveloppé, & qu'il n'y avoit plus de ſûreté pour lui, il reprit le chemin de Bourgogne, & ſe retira à Vienne, laiſſant ſon pere dans ſaint Denis.

Quoique le Debonnaire fût en liberté, il ne voulut pas d'abord reprendre les ornemens imperiaux, mais deſira d'être auparavant reconcilié à l'Egliſe par les Evêques : tellement que dans celle de Saint Denis même, ils lui rendirent la Couronne & la ceinture militaire, *mais avec la déliberation & le conſeil du peuple François.* Quelque tems après, deux Evêques lui amenerent ſa femme & ſon fils Charles, qui avoient été laiſſez en liberté par ceux qui les gardoient.

Lotaire avoit mis quelques Comtes dans les villes de deſſus la Loire, entr'autres Lambert à Nantes, & Mainfroi à Orleans, qui ſe faiſoient fort de lui garder ce païs-là. Ces Comtes ayant défait avec grand avantage ceux de l'Empereur qui étoient allez les attaquer tumultuairement, ſolliciterent tant leur Maître de revenir en Neuſtrie pour ſuivre la pointe de cette victoire, qu'il rebrouſſa ſur ſes pas, ayant forçé & brûlé la ville de Châlon ſur Saone. 834.

Le Prince Pepin étoit venu au ſecours de ſon pere avec des troupes conſiderables ; de ſorte qu'ils étoient beaucoup plus forts que lui. Néanmoins il ſe vint camper vis-à-vis de leur armée, non loin de la ville de Blois, s'imaginant qu'il pourroit la débaucher comme il avoit fait l'autre fois. Mais comme il reconnut peu après que tout au contraire, il couroit riſque d'être abandonné des ſiens, & qu'il ne pouvoit ſe tirer de là ſans un dangereux combat, il ſe reſolut à venir trouver ſon pere, & lui demander pardon, ſçachant bien qu'il ne le lui eût jamais donné, s'il eût été pris les armes à la main.

Son pere le reçut fort fierement étant aſſis dans ſon thrône haut, élevé au milieu de ſon pavillon ; il le voulut voir proſterné à genoux, & ne lui accorda ſa grace à lui & aux ſiens, qu'à condition qu'il ſortiroit de France, & qu'il n'y entreroit plus ſans ſon congé. Pour cet effet il ferma les paſſages de l'Italie après lui avec de fortes garniſons.

Ceux du parti de ce Prince demeurant ainſi à l'abandon & ſans ſupport, paſſerent les monts, & ſe refugierent auprès de lui. Il en fut pris quelques-uns ; entre autres Ebon Archevêque de Reims, qui avoit le plus contribué à la dégradation de l'Empereur : on l'attrapa comme il ſe ſauvoit avec les treſors de ſon Egliſe. Ils furent tous amenez au Parlement de Thionville. En cette aſſemblée l'Empereur fit premierement ſigner ſon retabliſſement à tous les Grands ; & après il accuſa les criminels par ſa propre bouche, & demanda juſtice. Le malheureux Ebon

834. n'essaya point de se défendre, mais supplia humblement d'être jugé en particulier par les Evêques. Il avoüa ses crimes par écrit ; sur cela il fut dépose, & il souscrivit même à sa dégradation. Après cette ignominie, il se retira auprès de Lotaire. [Agobard Archevêque de Lyon n'ayant osé comparoir à l'assemblée, y fut aussi condamné.

De Thionville l'Empereur alla à Mets, & là durant la Messe du Dimanche d'avant la quadragesime, sept Evêques chanterent sur lui sept oraisons pour le reconcilier à l'Eglise, afin qu'il ne manquât rien à son absolution. Cela fait, Ebon Archevêque de Reims qui avoit donné le conseil de sa dégradation, monta en chaire, & déclara aux peuples que ce Prince avoit été injustement dépose.]

Il eût été bon pour le repos de la France, que Lotaire n'eût jamais repassé les Monts pour revenir en deça : mais l'Imperatrice Judith qui desiroit avoir un appui pour son fils Charles, après la mort du vieil Empereur, qui étoit fort valetudinaire, s'entremit de le reconcilier avec lui, il fit mander à ce Prince qu'il eût à revenir en Cour. Il n'osa pourtant pas se fier si-tôt à sa parole ; & d'ailleurs il n'eût pas pû y venir, étant sur ces entrefaites tombé malade d'une maladie épidemique qui le mit à l'extremité, & presque tous les Seigneurs François qui l'avoient suivi, au tombeau. Elle emporta Valac estimé la meilleure tête & le plus puissant genie de sa Cour, comme il l'avoit été de celle de Charlemagne ; & fit mourir tant d'autres Seigneurs des plus considerables, qu'on disoit qu'elle avoit denué la France de conseil & de force.

837. L'année 836. l'Empereur avoit dessein d'aller visiter les sepulcres des Apôtres à Rome : mais le bruit de la descente des Normands en Frise, & qu'ils avoient brûlé Doreſtat & Anvers, le retint en France, où il convoqua des assemblées generales à l'ordinaire. 837.

Vers la Fête de Pâques il parut une Comete au Ciel dans le signe de la Vierge, laquelle ayant en vingt-cinq jours passé les signes du Lion, du Cancer & des Jumeaux, vint mettre bas sa chevelure, & éteindre son globe de feu vis-à-vis de la tête du Taureau sous les pieds du Chartier. L'Empereur, qui étoit grand Astronome, la découvrit le premier. Il en avoit paru une autre l'année precedente, l'onziéme d'Avril, dans le signe des Balances ; mais elle ne se montra que trois jours.

La principale cause des troubles & des rebellions des enfans du Debonnaire, étoit le frequent changement qu'il faisoit dans leurs partages. L'Imperatrice qui redoutoit Lotaire, & desiroit le gagner, persuada son mari de l'envoyer querir, & de lui faire une proposition fort avantageuse ; c'étoit qu'il divisât toute la Monarchie en deux parts, l'Aquitaine & la Baviere non compriſes ; & que son pere en choisit une, ou bien que son pere la divisât, & que lui eût le choix. Lotaire lui refera le partage, & retint le choix ; il prit la France Orientale depuis la Meuse en delà, & laissa l'Occidentale à Charles son puîné, s'obligeant par serment de le défendre, & de n'entreprendre jamais rien contre la volonté de son pere.

838. Pendant ces broüilleries les Normands ne cessoient de piller les côtes de Flandres. Ils avoient gagné un grand combat dans l'Isle de Wakeren, qui fait partie de la Zelande, où le Comte du païs avoit été tué ; & s'étant ensuite fortifié dans ce poste-là, ils continuerent leurs ravages, jusqu'à ce que l'armée

Françoiſe les en eût chaſſez.

838. Dès le premier de Janvier une comete s'étoit fait voir dans le ſigne du Scorpion un peu après le coucher du Soleil. Quelques-uns s'imaginerent qu'elle avoit préſagé la mort de Pepin Roi d'Aquitaine; en effet elle arriva au mois de Novembre enſuivant. Il étoit âgé de quelque trente-cinq ans, & en avoit regné vingt un. On l'enterra à Sainte-Croix de Poitiers. Il laiſſa de ſa femme Engeltrude, fille de Thiebert Comte de Matrie, deux fils, Pepin & Charles, deſquels nous marquerons les avantures en leur lieu, & une fille nommée Matilde qui épouſa Giraud Comte de Poitiers.

A en uſer comme avoit fait Charlemagne, quand un Roi avoit partagé ſes fils, & qu'il en mouroit un, ſi celui-là avoit des fils, il dépendoit du peuple d'en élire un en ſa place, ou de laiſſer retourner ſon partage à ſes autres freres. Après la mort de Pepin il ſe trouva deux partis en Aquitaine; l'un, dont étoit chef un Seigneur nommé Emanon, vouloit que l'aîné de Pepin lui ſuccedât; l'autre, qui avoit à ſa tête Ebroïn Evêque de Poitiers, s'en rapportoit à l'Empereur. Cet Ebroïn le vint trouver pour ſçavoir ſes intentions, [& les ayant appriſes, il diſpoſa les eſprits des Aquitains à s'y ranger. Pour recompenſe de ſes intrigues, il eut l'Abbaye de ſaint Germain des Prez.]

839. Sur le point que l'Empereur vouloit le ſuivre en Aquitaine avec une armée, il fut attiré du côté de la Germanie, pour étouffer les nouveaux remuemens que Louis y vouloit exciter. Enſuite du partage fait avec Lotaire, on avoit défendu à ce Prince de plus porter le titre du Roi de la France Orientale: l'intérêt & le reſſentiment lui firent prendre les armes pour s'en conſerver la poſſeſſion. Or avant qu'il eût pû ſe mettre en état de ſe défendre, ſon pere paſſa le Rhin, & le ſerra de ſi près, qu'il fut conſeillé de venir lui demander pardon. 839.

Au retour de ce voyage, l'Empereur paſſa en Aquitaine; & y étant entré juſqu'à Clermont en Auvergne, il y reçut les Seigneurs du païs, qu'Ebroïn avoit diſpoſez à l'obéïſſance, & leur fit prêter le ſerment à ſon fils Charles. Mais le jeune Pepin avec ſes amis, retint toujours l'heritage de ſon pere par quelque bout, & le défendit ſi bien, qu'il n'en put être dépoſſedé de pluſieurs années.

LOUIS LE DEBONNAIRE
Empereur & Roy de France.

LOTAIRE *Empereur & Roy d'Italie, âgé de 45. ans.*

LOUIS *Roy de Baviere, âgé de trente-quatre ans.*

CHARLES *Roy de Rhetie, Bourgogne, Neuſtrie & Aquitaine, âgé de 17. ans.*

PEPIN *diſputant l'Aquitaine, âgé de quatorze ans.*

COMME l'Empereur étoit retourné en Aquitaine, après le Parlement de Châlons, & qu'il ſéjournoit à Poitiers pour donner ordre à aſſûrer ce Royaume à ſon fils Charles, il apprit que Louis avoit débauché les Saxons & les Turingiens; qu'il s'étoit ſaiſi de tout le païs d'outre le Rhin; & qu'étant venu à Francfort, il avoit pris le ſerment de pluſieurs François Orientaux. Jamais affaire ne lui avoit tant donné de déplaiſir que celle-là; quoiqu'il eût a- 840.

840. lors une fluxion sur la poitrine, & que la saison fût encore bien mauvaise, il partit d'Aquitaine avec une ferme resolution de châtier ces attentats.

Il laissa sa femme & son fils Charles à Poitiers, fit Pâques à Aix, passa delà en Turinge, & tint un Parlement à Vormes; puis son mal se rengregeant, il se fit descendre par eau à Ingelheim près de Mayence. [En cet endroit sa fluxion redoubla si fort, qu'il fut contraint de s'aliter sous ses tentes; & là, après avoir combattu quarante jours contre la mort,] le cœur serré de douleur & de poitrine oppressée par un abcès, il rendit l'ame le 20. Juin, ayant tous les jours de sa maladie reçû le corps de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST. Il étoit dans le commencement de la 64. année de son âge, & dans la fin de la 27. de son Empire & de sa Monarchie, avant laquelle il avoit été Roi d'Aquitaine 32. ans.

Son frere Dreux porta son corps à Mets dont il étoit Evêque, & l'y inhuma dans l'Abbaye de saint Arnoul, qui étoit la tige de la maison Carlienne.

Il fut d'un naturel doux & clement, mais trop facile & trop credule, de sorte que ses Conseillers le portoient quelquefois à des injustices. Dès sa jeunesse il se plongea dans une profonde devotion; & si on ne veut pas dire qu'il défera trop aux Ecclesiastiques, on peut dire au moins qu'il ne sçut pas discerner les bons d'avec les mauvais, ou que les employant dans les affaires, & leur donnant trop de biens, il les gâta. La methode de son pere avoit été bien meilleure, qui ne permettoit jamais qu'un homme eût plus d'un employ ou plus d'un bénefice à la fois. Du reste il fut laborieux, sobre, vigilant, liberal, très-instruit dans les bonnes lettres, qui parloit & écrivoit en Latin aussi-bien qu'homme de son Royaume, & qui avec une parfaite connoissance du Droit & des Loix de son Etat, avoit aussi un grand soin de les faire observer. 840.

En premieres noces il épousa Hermengarde, fille du Duc Ingelram, dont il eut trois fils, Lotaire, Pepin, & Louis; & quatre filles, * Adele, Giselle, Hildegarde, & Alpaide. Adele fut femme en premieres noces de Conrad Comte de Paris, puis en secondes de Robert le Fort; on maria Giselle avec Everad Duc de Frioul, pere de ce Berenger qui fut Roi d'Italie; Hildegarde avec le Comte Theodore; & Alpaide avec le Comte Begon. * Adelais, Adelaïde, Alix.

En secondes noces il épousa Judith fille de Velpon ou Guelfe Comte de Ravensperg, dont il eut Charles, que depuis on surnomma le Chauve.

HERMENGARDE

FEMME DE

LOUIS LE DEBONNAIRE.

CHARLEMAGNE desirant pourvoir son fils Louis d'une femme à son gré, avant que la passion aveugle de la jeunesse lui en donnât une à son desavantage, choisit la belle & sage Hermengarde, fille du Duc Ingrand ou Enguerrand, appellé par Thegan Auteur du tems, Seigneur très-noble, & frere du saint Evêque * Ruthgand. Il la lui envoya à Toulouse, où elle fut épousée avec une pompe magnifique, & convenable à la Maison où elle entroit. La réjoüissance en fut d'autant plus grande, que son époux retournoit victorieux des Sarrasins, après avoir fortifié contr'eux Ossone, Sardaigne, Dequelle race étoit Hermengarde. * Chredgand, Rothgand.

& Caſtecerre, villes de long-tems abandonnées, ſur la frontiere d'Eſpagne. Cette princeſſe avec la douceur de ſon viſage, avoit une modeſtie & une candeur ſi aimable, que Louis parfaitement uni avec elle par la reſſemblance d'humeurs, lui communiquoit ſouvent les ſecrets de ſon Etat, auſſibien que ceux de ſa Maiſon; & comme elle n'avoit point la vanité de les apprendre pour ſon avantage, elle n'avoit pas auſſi la legereté de les repandre, mais étoit auſſi retenuë à les garder, qu'à les rechercher.

Elle fut couronnée à Reims.

Le Pape Etienne étant venu en France, la couronna Imperatrice avec ſon mari dans l'Egliſe de ſaint Remi de Rheims, & les nomma tous deux *Auguſtes*. La France ne lui envia point cette qualité, parce qu'elle lui avoit produit trois rejettons, je veux dire Lotaire, Pepin & Louis, qui par une gaye verdeur lui promettoient des fruits merveilleux, ſi l'envie d'une marâtre ne les eût étouffez.

L'Empereur ſon mari allant contre les Bretons revoltez, l'avoit laiſſée à Angers: à ſon retour il la trouva fort malade d'une longue fiévre, qui la fit mourir deux jours après ſon arrivée, le 3. d'Octobre de l'an 818. Cette mort, qui ſembla avoir été préſagée par une éclipſe du Soleil arrivée au mois de Juillet précedent, ternit ſans doute la plus vive lumiere de la maiſon de Charlemagne; car Loüis oubliant la ſainte amour qu'il avoit portée à cette vertueuſe Princeſſe, épouſa une ſeconde femme, & pour un ſeul fils qu'il en eût, rompit les partages qu'il avoit accordez à ſes trois autres du premier lit, ſans avoir égard aux ſermens ſolemnels qu'il avoit fait de les maintenir.

Sa mort l'an 818.

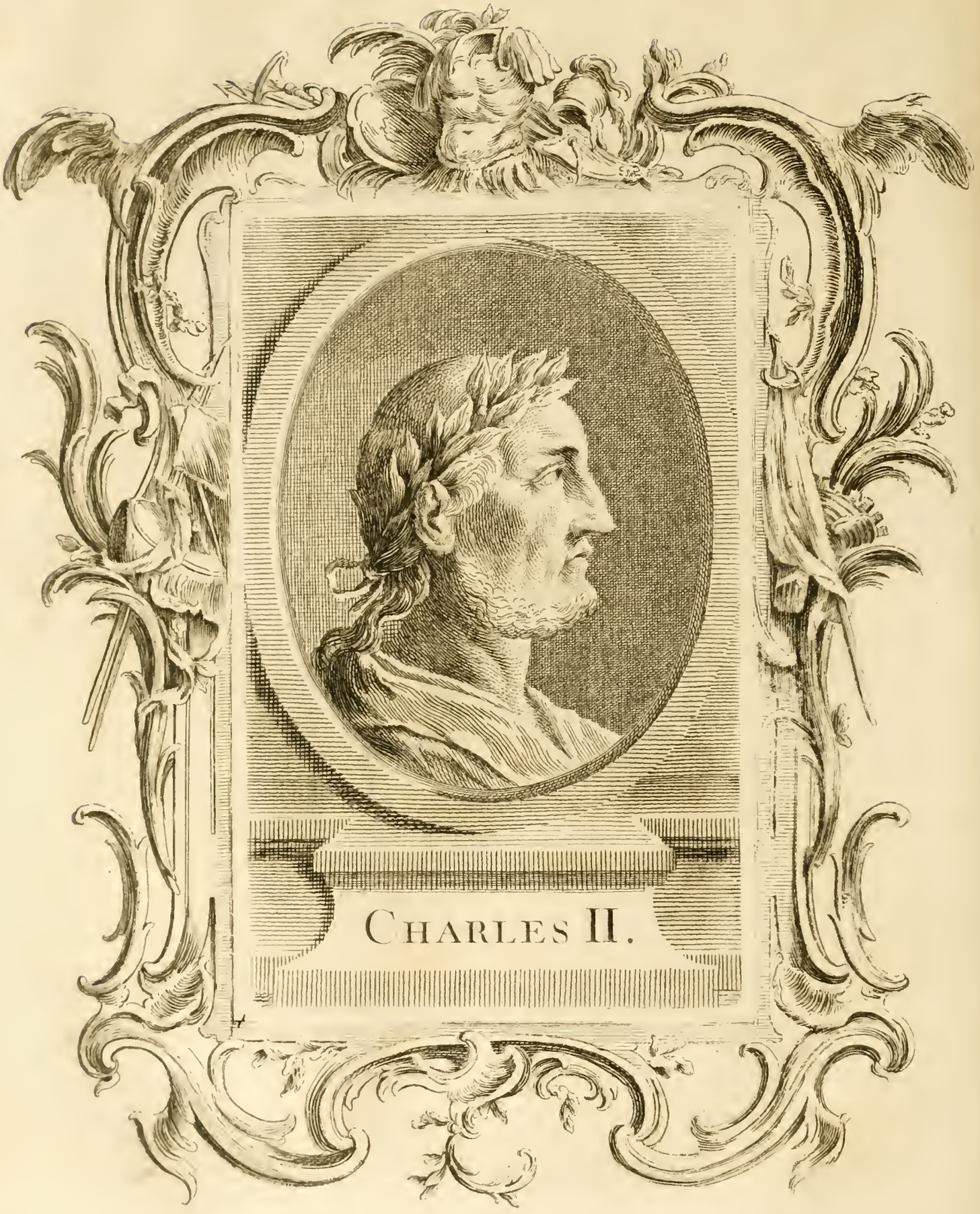

CHARLES II.

CHARLES II.

DIT LE CHAUVE,

ROY XXV.

Agé de dix-ſept ans.

Injuſte, foible & vain, je mis en décadence
Des Princes Carliens l'Etat & la Maiſon.
Lorſque je rejoignois l'Empire avec la France,
Un infidéle Juif me donna du poiſon.

LOTAIRE *Empereur & Roi d'Italie.*

LOUIS *Roi de Germanie.*

CHARLES *Roi de Bourgogne & de Neuſtrie.*

PEPIN *combattant pour le Royaume d'Aquitaine.*

PAPES.

Encore GREGOIRE IV. S. trois ans ſous ce Regne.

SERGIUS II. élu le 10. Février 844. S. trois ans, un mois

LEON IV. élu le 12. Avril 847. S. huit ans, trois mois.

BENOIST III. élu le 21. Juillet 855. S. deux ans, ſix mois.

NICOLAS I. élu le 24. Avril 858. S. neuf ans, ſix mois.

HADRIAN II. élu le 14. Décemb. 867, S. cinq ans.

JEAN VIII. élu en Décembre 872. S. dix ans, dont cinq durant ce Regne.

840. EMPP. encore

QUELQUES jours avant ſa mort, le Debonnaire avoit envoyé ſon ſceptre, ſa Couronne & ſon épée, marques de l'Empire, à Lotaire ſon fils aîné, lui recommandant de proteger le Prince Charles, & de lui conſerver le

THEOPHILE, & LOTAIRE I.

840. partage qu'il lui avoit donné de ſon conſentement. Mais Lotaire s'étoit mis dans l'eſprit, que ſuivant la premiere diſpoſition de ſon pere, le droit d'aîneſſe & ſa qualité d'Empereur le devoient rendre ſouverain ſur ſes puînez.

Dans ce deſſein il part d'Italie, ſe rend au Royaume de Bourgogne, où il vouloit établir ſon fort & le rendez-vous de ſes troupes & de ſes amis, & dépêche ſes Commiſſaires par tout pour ſolliciter les Seigneurs de lui prêter le ſerment. Il paſſa de là à Vormes, d'où il attire les Saxons dans ſon parti; & de Vormes, il s'avança juſqu'à Francfort. Il penſoit ſurprendre Louis: mais ce Prince s'étant venu camper tout proche, l'étonna ſi fort, que comme il uſoit plus de ruſe que de force: il fit treves avec lui juſques au 12. de Novembre, qu'ils devoient ſe retrouver au méme endroit pour vuider leurs differends, ou à l'amiable, ou par les armes.

Charles étoit alors à Bourges, où il attendoit que Pepin le vint joindre, mais il manqua au rendez-vous promis, croyant qu'il trouveroit mieux ſes avantages de l'autre côté. De là il dépêcha vers Lotaire le prier de ſe ſouvenir des ſermens qu'il lui avoit faits entre les mains de ſon pere, lui offrant tout reſpect & ſoumiſſion comme à ſon aîné. Lotaire l'amuſoit de belles paroles, & cependant dreſſoit toutes ſes machines pour le jetter hors de ſes Etats.

Après que Charles eût par ſa preſence confirmé les peuples d'entre la Meuſe & la Seine, & qu'il eût enſuite fait un voyage en Neuſtrie, il retourna en diligence en Aquitaine, pour arrêter les progrez de Pepin, à qui les approches de Lotaire avoient fort enflé le courage. Il rabaiſſa un peu ſon parti par le gain d'une bataille: mais cependant les peuples de Neuſtrie ſe rangerent du côté de Lotaire. 840.

Les Seigneurs qui accompagnoient Charles, reconnoiſſant les artifices de ſon aîné, crurent qu'il falloit les rompre par une brave reſolution, & lui conſeillerent de s'avancer tout droit vers lui. Ainſi les deux armées ſe trouverent à ſix lieuës l'une de l'autre, la ville d'Orleans entre deux. Alors les Seigneurs des deux côtez s'entremirent de les accommoder ſuivant la coûtume des François. Ceux du parti de Charles ſe trouvant les plus foibles, conſentirent à un accord qui lui étoit fort deſavantageux: car il ne lui demeuroit par proviſion que l'Aquitaine, le Languedoc, la Provence, & quelques Comtez entre la Loire & la Seine, & il fut dit qu'ils s'aſſembleroient au Parlement qui ſe tiendroit à Attigni, pour regler tous les differends; mais que cependant Lotaire n'attenteroit rien contre Charles ni contre Louis, autrement qu'ils ſeroient quittes de leur ſerment.

Ce traité fait, Charles marcha vers la Bretagne pour reprimer les mouvemens de quelques Seigneurs Bretons. De là il revint ſur ſes pas pour ſe trouver au Parlement d'Attigni. Lotaire avoit cependant eſſayé de lui fermer les paſſages, rompu tous les ponts de deſſus la Seine, & mis des troupes ſur les bords qui les côtoyoient toujours. Ces précautions ne lui ſervirent pourtant de rien, d'autant que Charles ayant ſçû qu'il y avoit des vaiſſeaux au deſſous de Roüen, fit diligence de s'en ſaiſir, & paſſa ſes troupes deſſus, ſes ennemis s'étant mis en fuite dès qu'ils eurent vû ſon étendard. 841.

En même tems Lotaire, par le conſeil d'Albert Comte de Mets, ſon principal boutefeu, & d'Othbert Evêque de

841. de Mayence, pratiquoit les François Auſtraſiens; & ſçachant que Louis le Germanique étoit en marche pour joindre Charles, il fit paſſer le Rhin à des troupes pour aller au devant de lui, & débaucha une partie des ſiennes; en ſorte que Louis fut conſeillé, de peur de perdre le reſte, de ſe retirer en Baviere. Il eût été facile à Lotaire de l'accabler, s'il l'eût vivement pourſuivi: [mais il ſe contenta de laiſſer des troupes le long du Rhin, commandées par Albert Comte de Mets, pour l'empêcher de revenir au ſecours de ſon frere Charles.]

Cependant Charles ayant remonté le long des bords de la Seine, fait ſes prieres à Dieu dans l'Egliſe S. Denis, joint quelques troupes que deux ou trois de ſes Comtes lui amenoient près de Montreau Faut-Yonne, & pouſſé deux Comtes de Lotaire qui vouloient s'oppoſer à ſa marche, alla paſſer à Troyes, où il celébra la fête de Pâques. De là il ſe rendit à Attigny, pour faire voir qu'il ne manquoit pas à la conference aſſignée entre lui & Lotaire. Après l'y avoir attendu quelques jours en vain, il marcha vers Chaalons, & là il accuëillit l'Imperatrice Judith ſa mere, & les troupes qu'elle lui amenoit d'Aquitaine.

Il apprit en même tems, que ſon frere Louis aiant raſſemblé ſes forces, avoit gagné une bataille ſur Albert Comte de Mets, qui étoit demeuré mort ſur le champ, & qu'il faiſoit diligence pour le venir joindre. Voilà pourquoi il ſe mit en marche pour aller au devant, mépriſant le bruit que Lotaire faiſoit courir qu'il fuyoit. Cependant Louis arriva; & ainſi les deux jeunes freres étant joints, ſe trouverent les plus forts. Lotaire étoit perdu s'il n'eût pas trouvé moyen de gagner quelques jours par de feintes négociations, juſques à ce que Pepin, qui étoit en 841. marche, l'eût pû joindre. Quand il eut reçu ce renfort, il ne parla plus que de les faire obéïr, & d'établir ſur eux une Souveraineté monarchique. Toutes les offres [& les ſoumiſſions qu'ils lui firent par diverſes fois, juſqu'à vouloir lui donner tout leur bagage, hormis leurs armes & leurs chevaux, & lui ceder même une partie de leurs terres voiſines de l'Auſtraſie] ne ſervirent qu'à le confirmer dans ſa reſolution de tout avoir, & de faire valoir ſon titre d'Empereur. Ils furent donc contraints de lui envoyer livrer le champ de bataille pour le lendemain matin à la deuxiéme heure du jour: c'étoit le 25. de Juin.

Les deux armées étoient campées vis-à-vis l'une de l'autre aux environs du Bourg de Fontenay près d'Auxerre. Toutes les forces de la France, tous les Grands & tous les plus braves chefs étoient là, autour des quatre Rois, qui devoient être les témoins & les remunerateurs de leurs actions. Auſſi le combat fut le plus opiniatre & le plus ſanglant qu'on ſe puiſſe imaginer. Depuis le commencement de la Monarchie Françoiſe, juſqu'au tems que j'écris, il ne s'eſt point répandu tant de ſang François en quelque journée que ç'ait été. Il y perit cent mille hommes; horrible playe, & qui affoiblit ſi fort la maiſon Carlienne qu'elle ne s'en pût jamais remettre. La victoire demeura aux deux jeunes freres. Ils en uſerent avec toute l'humanité poſſible, & ne voulurent pas donner la chaſſe à l'Empereur leur aîné, de peur de répandre du ſang davantage. Ils firent même enſevelir ſes morts, & panſer ſes bleſſez comme les leurs, & publierent un pardon general pour tous ceux qui le voudroient ac-

cepter. [Le lendemain ils assemblerent
841. les Evêques, dont il y avoit un bon nombre dans leurs armées, pour les consulter sur la maniere dont ils auroient à expier ce carnage de tant de Chrétiens. Les Evêques répondirent qu'ils n'avoient combattu que pour la justice, comme le jugement de Dieu en étoit la preuve manifeste, & partant qu'ils les croyoient innocens; mais que si quelqu'un se sentoit coupable d'avoir fait quelque chose par colere, par haine ou par gloire, il eût à s'en confesser secretement & recevoir une penitence secrette. Ils ordonnerent aussi que les troupes celebrassent un jeûne de trois jours pour leurs freres qui avoient été tuez à la bataille.]

La plûpart des chefs s'étant retirez chez eux pour se rafraîchir, ces Princes ne purent pas recueillir tous les fruits d'un si notable avantage. Louis repassa le Rhin, & Charles prit sa route vers l'Aquitaine pour en chasser entierement Pepin. Ce Prince étoit tellement abattu, qu'il vouloit se soumettre à tout: mais la dissension ayant broüillé le conseil de Charles, en sorte qu'il n'agissoit que foiblement, il reprit courage, & se remit en campagne.

D'autre côté Lotaire qui s'étoit sauvé à Aix avec ses débris, ayant levé de nouvelles forces, se fit bien-tôt revoir en Neustrie, où il avoit grand nombre de partisans, & perça jusques dans le païs du Maine, brûlant & saccageant toutes les contrées par où il passoit. De là il rebrousſa vers Paris. Son armée & celle de Charles se rencontrerent près de S. Denis, la riviere entre deux; celle de Charles étant la plus foible se sauva dans les forêts du païs du Perche; Lotaire la poursuivit quinze jours: mais ne la pouvant contraindre de venir au combat, il renvoya Pepin qu'il avoit fait venir avec ses bandes d'Aquitaine.

Les deux jeunes freres en se separant s'étoient donné rendez-vous pour se revoir au plûtôt. Dès que Charles eut les chemins libres, il alla jusques sur le bord du Rhin pour recueillir son frere: & tous deux s'étant rendus à Strasbourg [le 22. Fevrier, après plusieurs fêtes & carousels,] firent une nouvelle ligue & amitié, se promettant par serment solemnel de ne s'abandonner jamais l'un l'autre. Ce traité étoit conçu & écrit en deux langues, sçavoir en langue * Romance & en langue Tudesque. Il portoit que si quelqu'un des deux freres y contrevenoit, ses sujets ne seroient plus obligez de le servir. C'étoit à proprement parler leur donner ouverture de changer de Souverain quand il leur plairoit.

842. EMPP. MICHEL III, fils de Theophile, en Fevrier, & encore LOTAIRE.

* *Romanica*, ou *Rustica Latina*.

Cette union ayant rassûré leurs sujets, ramené ceux que Lotaire avoit débauchez, & grossi leurs troupes, ils se mirent à le chercher pour le combattre: mais il tira païs de viteſſe, sans s'arrêter nulle part qu'il ne fût arrivé à Lyon; & par sa fuite il leur abandonna toute l'Austrasie, & une partie du Royaume de Bourgogne.

Comme ils furent de retour à Aix, les Evêques par eux assemblez donnerent un jugement solemnel, [& fort remarquable contre Lotaire. Il portoit que pour raison des crimes commis à l'endroit de l'Eglise, de son pere & de ses freres, après une meure déliberation, ils le déclaroient entierement déchu de sa portion des terres de deçà les monts.] Et néanmoins ils ne voulurent point la déferer aux deux jeunes freres, qu'auparavant ils n'euſſent sçû d'eux s'ils entendoient la gouverner selon les commandemens de Dieu. A quoi ayant répondu qu'ils le desiroient ainsi, les Evêques leur dirent: *Et nous par l'au-*

842. *torité divine vous prions que vous la receviez & la gouverniez ſelon la volonté de Dieu.* Ils diviſerent donc entre eux la portion de l'Auſtraſie que Lotaire avoit poſſedée.

Toutefois ce partage ne tint pas : car ce Prince les ayant peu après recherchez d'accommodement, les amis communs firent enſorte que les trois freres s'aboucherent dans une Iſle ſur la Saone, accompagnez chacun de quarante Seigneurs, en preſence deſquels ils convinrent de partager toute la ſucceſſion de leur pere, (la Baviere, la Lombardie, & l'Aquitaine non compriſes) en trois parties égales, dont Lotaire auroit le choix. Que les mêmes quarante députez s'aſſembleroient au mois de Novembre dans la ville de Mets pour faire cette diviſion ſelon leur conſcience ; & que cependant chacun des trois Princes demeureroit dans la portion qu'il tenoit.

L'aſſemblée des ſix-vingts Seigneurs ne ſe fit point à Mets, parce que Lotaire étant à Thionville, il n'y auroit pas eu de ſûreté pour les députez des deux jeunes freres : elle fut remiſe à Coblents, & là encore faute de pouvoirs aſſez amples, ils ne purent convenir que d'une tréve juſqu'à la fête de S. Jean-Baptiſte ; & d'une autre aſſemblée qui ſe feroit à Thionville avant ce tems-là.

Dans cet entre-tems Charles ſe maria dans ſon Palais de Crecy ſur Oiſe, avec Hermentrude fille de * Vodon & petite fille d'Adelard qui avoit gouverné Louis le Debonnaire, & avoit été un effroyable diſſipateur des finances & des domaines de la Couronne ; ce qui d'un côté lui avoit attiré la haine de ceux qui aimoient le bien public ; mais de l'autre, l'affection des courtiſans & de ceux qui ne peuvent entretenir leur grande dépenſe, que par les profuſions d'un miniſtre.

* Ou ſelon quelques-uns, Odon ou Eudes Comte de Orleans.

843. Les Seigneurs François aſſemblez à Thionville, travaillerent ſi bien au partage des trois freres, qu'ils en vinrent à bout le 16. du mois de Mars. Le Royaume d'Occident ou France Occidentale, qui eſt à peu près ce que l'on nomme aujourd'hui la France, ſçavoir depuis la Mer-Britannique juſqu'à la Meuſe ; & avec cela le Languedoc & la Marche d'Eſpagne échurent à Charles ; l'Aquitaine étoit diſputée par Pepin, A Louis vint la Germanie juſqu'au Rhin, avec quelques villages en deçà qu'il voulut avoir, parce qu'il y avoit des vignobles ; & Lotaire outre le titre d'Empereur, le Royaume d'Italie & la Provence eut tout ce qui étoit entre les Royaumes de ſes deux autres freres, ſçavoir les terres d'entre l'Eſcau, la Meuſe, le Rhin & la Saone. On appella cette étenduë en langue Tudeſque *Loterreich*, en langue Romance * *Lothier-Regne*, & par abregé *Lorraine*, c'eſt-à-dire le Royaume de Lorraine. Le païs qui porte ce nom aujourd'hui n'en eſt qu'une bien petite partie.

† * *Lothier en vieux François, c'eſt Lothaire.*

Quant à Pepin, on ne lui fit aucune part, mais ayant gagné une grande bataille dans l'Angoumois ſur les gens de Charles ſon oncle, qui s'efforçoit de lui ôter ſon Royaume d'Aquitaine, & aſſiegeoit Toulouze, il s'y maintint encore quelques années, juſqu'à ce que ſes vices, plûtôt que les forces de ſes ennemis, le détrônerent.

Cette diviſion de la Monarchie entre freres égaux, deſunit les peuples de la Gaule, de la Germanie, & de l'Italie, qui avoient commençé à ſe coler, pour ainſi dire, & à ſe joindre en un corps de Monarchie : elle fit que les ſujets devinrent changeans, infidéles, factieux, & qu'ils ſe donnerent la liberté de

843. choiſir des Princes, croyant le pouvoir faire, pourvû qu'ils fuſſent du ſang Royal. Mais ce qu'il y avoit de pire, étoit que la France ayant perdu la meilleure partie de ſes forces par cette grande ſaignée de Fontenay, ne fut plus en état de contenir les peuples qu'elle avoit ſubjuguez, particulierement les Gaſcons & les Bretons, ni de ſe défendre des incurſions des Normands.

Pour les Gaſcons, Azenar qui s'étoit emparé de la Comté de ce païs-là, étant mort l'an 836. ſon frere Sance l'avoit auſſi envahie malgré Pepin, & s'y maintenoit avec l'appui des Baſques & des Navarrois. La Duché étoit alors tenuë par un Seigneur nommé Totilus : Azenar bienloin de lui obéïr, le fatiguoit par de continuelles incurſions, & pendant qu'il ſe tenoit occupé, donnoit lieu aux Normands de ravager toute cette Province.

On ne ſçauroit ſans horreur raconter les ruines, les meurtres & les embrâſemens que ces barbares firent par toute la France. La néceſſité les forçoit de ſortir de leur païs, pour chercher leur ſubſiſtance ailleurs : car de cinq ans en cinq ans on mettoit dehors des peuplades ou eſſaims de jeunes gens, que l'on donnoit en partage à des Princes pour aller chercher leurs avantures en d'autres païs. Le deſir du butin & de la gloire les jettoit ſur les plus riches provinces ; le faux zele de leur religion impie & brutale, les rendoit cruels & ſanguinaires, particulierement à l'endroit des gens d'Egliſe ; les François ſe ſervant de leurs ſecours dans les querelles publiques & particulieres, les introduiſoient dans le païs ; & les méchans garnemens que les déſordres des guerres civiles avoient mis en curée, non ſeulement leur ſervoient de guides, mais encore de chefs & d'inſtigateurs pour tout piller, avec tant de deſtructions, qu'on n'en trouve point de pareilles dans toutes les hiſtoires du monde. Car depuis une mer juſqu'à l'autre, il ne demeura pas un Monaſtére, pas une Egliſe qui ne reſſentît leur rage Diabolique, pas une ville qui ne fût rançonnée, pillée ou brûlée deux ou trois fois. Ce qui faiſoit aſſez connoître que ç'étoit une terrible vengeance de Dieu. 843.

Auſſi donna-t-il toutes ces années-là de viſibles avertiſſemens de faire penitence : preſque tous les ans il paroiſſoit des cometes, on en avoit vû une un peu avant la mort de Louis le Debonnaire ; & une autre encore l'an 842. Depuis l'an 840. juſqu'en 850. il parut preſque toutes les années des batailles en l'air, & la terre trembla ſouvent avec des mugiſſemens effroyables. Vers l'an 840. & ſuiv.

[L'an 843. au mois d'Avril l'Imperatrice Judith mere de Charles le Chauve, mourut à Tours ; & ce Bernard qui avoit été ſi fort dans ſes bonnes graces, mais depuis diſgracié par ſon mari, ayant été accuſé d'avoir braſſé quelque trahiſon ſur la Marche d'Eſpagne, dont il étoit Comte auſſi-bien que Duc de Septimanie, fut pris & condamné à mort par le jugement des Seigneurs François.]

Pendant le gouvernement du Duc Totilus en Gaſcogne, les Normands ayant manqué une entrepriſe ſur Bourdeaux, ruinerent Baſas, Ayre, Laitoure, Daqs, Tarbe de Bigorre, Labour, Oleron & Laſcar, & battirent deux fois ce Duc ; mais à la troiſiéme il eut l'avantage ſur eux, & les chaſſa entierement de toute la Gaſcogne.

Il ne vêcut que peu de tems après ſa victoire : on donna ſa Duché à Sequin ; & pour le fortifier davantage contre Sance & contre les Normands, on y joignit encore la Comté de Bour-

843. deaux, qui auparavant étoit de la seconde Aquitaine, on y ajoûta même, si je ne me trompe, celle de Saintes. Ce qui n'empêcha pas que les Normands ayant fait une seconde descente l'an 843. ne le defissent en une sanglante journée entre Saintes & Bourdeaux, où sa mort combla leur victoire.

Le Duc Guillaume son successeur ne put arrêter ce débordement qui rouloit par la seconde Aquitaine, & enlevoit tantôt la ville de Saintes, tantôt celle d'Angoulême, une autre fois celle de Limoges ou de Perigueux. La confusion qu'ils causoient dans ce païs-là, & la revolte de Bernard Duc de Septimanie dont nous venons de parler, laquelle arriva en ces mêmes années, donna la hardiesse aux Gascons du Duché, de se joindre à ceux du Comté pour faire tous ensemble le Comte Sance Duc de Gascogne; auquel quelques années après succeda Arnaul fils d'Emenon ou Immon Comte de Perigord.

Dès l'an 841. comme les Rois étoient en campagne pour se détruire l'un l'autre, Ochery ou Oger, l'un des plus redoutables chefs des Normands, qui commandoit une flote de cent cinquante vaisseaux, brûla la ville de Roüen le quatorziéme de May, & l'Abbaye de Gemiege quelques jours après: & quinze ou seize ans durant continua ses barbaries sur la Neustrie, mais plus particulierement sur la Bretagne & sur l'Aquitaine.

Ces Barbares avoient aussi pris la route de descendre par la Bretagne: la revolte de cette Province leur en ayant ouvert les portes. Louis le Debonnaire en avoit donné le Gouvernement à Neomene issu des anciens Rois de ce païs-là, & frere puîné de Rivalon pere de Salomon. Or Neomene ayant acquis quelque réputation pour avoir tenu tête aux Normands l'an huit cent trente-six, commença à se croire digne de la Couronne de ses ancêtres: toutefois son dessein n'éclata pas jusqu'aprés la sanglante bataille de Fontenay, qu'étant incité par le Comte Lambert, il se déclara hautement Souverain, & chassa tous les François de la Bretagne, hormis de Rennes & de Nantes, où ils tinrent bon. 843.

Ce Lambert outré de ce que le Roi Charles lui avoit refusé le Comté de Nantes qu'il demandoit, en recompense de ce qu'il avoit combattu vaillamment pour lui à la journée de Fontenay, renonça à son service & se jetta dans le parti de Neomene: avec l'aide duquel ayant battu & tué Renaud Comte de Poitiers, à qui le Roi Charles avoit donné Nantes, il demeura maître de cette ville. Mais dans peu de jours en ayant été chassé pour quelque division qui survint entre Neomene & lui, il alla malheureusement querir les Normands, & les amena par la riviere devant Nantes, qu'ils prirent par escalade le jour de la Saint Jean. Ils égorgerent la plûpart des habitans qui s'étoient refugiez dans l'Eglise saint Pierre, massacrerent l'Evêque sur le grand Autel comme il disoit la Messe, & emmenerent tout ce qui restoit d'hommes en vie. De là ils furent brûler le Monastére des Isles, c'est Noir-Moustier. Ainsi Lambert demeura Comte d'une ville détruite, & tâcha de s'y maintenir, flotant entre son Roi & Neomene, infidéle à l'un & à l'autre, haï de tous les deux.

Après le partage fait entre les Rois, comme la Bretagne étoit un prétendu membre de la France Occidentale, qui étoit échuë à Charles le Chauve; ce Prince n'ayant plus d'ennemis au dedans, tourna ses forces de ce côté-là, pensant remettre Neomene dans l'obéïssance. Mais il vint hardiment au de-

vant de lui, & l'ayant rencontré ſur
843. le chemin de Chartres au Mans, il le chargea ſi vertement, qu'il mit ſon armée en déroute, & le contraignit de ſe ſauver dans Chartres à courſe de cheval.

Cet avantage redoublant toutes les forces des Bretons, ils faiſoient des courſes ſur le Maine, l'Anjou & le Poitou. Il ſemble néanmoins qu'il y eut quelque tréve, puiſqu'à l'inſtance du Roi Charles, Neomene chaſſa le Comte Lambert de Nantes, qui s'alla nicher dans le bas Anjou, & y bâtit le Château d'Oudon.

En méme tems que Charles fut défait par Neomene, les guerres civiles travaillant le Dannemarc, les Seigneurs de ce païs-là qui ſe trouverent forts ſur mer, entre autres, Ragenaire, Haſten & Bier côte de Fer, ſous le commandement d'un Roy ou Chef nommé Horic, ſe jetterent ſur la France Occidentale, & ayant forcé les gardes qui défendoient l'embouchure de la Seine, pillerent Roüen. Une partie commandée par Ragenaire montant avec des barques le long de cette riviere, ſaccagea tout à droit & à gauche: & n'ayant pû prendre la cité de Paris, en ruina tout ce qui s'étendoit hors de l'Iſle, pilla l'Abbaye ſaint Germain des Prez, & de là s'en alla détruire la ville de Melun. [Ils n'attaquerent point l'Abbaye de ſaint Denis, à cauſe que le Roi Charles fort devot envers ces ſaints Martyrs, y avoit mis une bonne garniſon. En 868. il la fit clorre de murailles & de tours en forme de Château. Les Moines de ce tems-là racontent pluſieurs exemples d'horribles punitions de Dieu ſur ces Barbares, pour leurs execrables meurtres, ſacrileges & incendies: mais ils avoient le cœur ſi dur, que rien n'étoit capable de les épouvanter.]

Quand ils furent chargez de butin, 843.
ils ſe laiſſerent plus facilement vaincre aux préſens que le Roi Charles leur fit pour ſe retirer: mais à leur retour ils ravagerent la Picardie, la Flandre, la Friſe, & prirent la ville de Hambourg, où ils ſe fuſſent établis, ſi toute l'Allemagne ne ſe fût élevée pour les en chaſſer.

Les Prêtres & les Religieux fuyoient devant eux de lieu en lieu, cherchant des retraites ſûres ou des cachetes pour les treſors de leurs Egliſes, & pour les reliques des Saints: pour leſquelles la devotion ſe redoubla tellement, quand ce grand orage fut paſſé, qu'elle cauſa quelquefois de ſanglantes querelles entre les Villes, & les Seigneurs qui les reprenoient, ou qui les vouloient retenir.

Tandis que Lotaire avoit denué toute l'Italie de forces pour les amener en France, les Ducs Radelchiſe de Benevent, & Sigenulfe de Capouë, ayant pris querelle enſemble, ſans reſpecter le jeune Louis ſon fils, appellerent à leurs ſecours, l'un les Sarraſins d'Eſpagne, l'autre ceux de Sardaigne, (car ces Barbares avoient envahi cette Iſle) & leur donnerent entrée dans l'Italie, où s'étant fortifiez dans pluſieus places, ils y exercerent leurs fureurs
847. vingt ans durant. L'an 847. ils pillerent le bourg S. Pierre de Rome, & l'Egliſe du Prince des Apôtres: ce qui obligea le Pape Leon IV. de le fermer de murailles, & d'y loger les Corſes que les Sarraſins avoient chaſſez de leur Iſle. Cette nouvelle ville fut nommée Leonine.

Les Seigneurs reſpectoient ſi peu leurs
844. Rois, que Giſalbert Comte des Manſuariens, oſa bien enlever la fille de l'Empereur Lotaire, & la mena ſur le ſter-

res de Charles pour l'épouſer : ce qui donna grand ſujet de plainte à Lotaire, & beaucoup de peine à Louis le Germanique pour appaiſer ſon reſſentiment. 844.

En Guyenne les grands levoient des troupes pour leurs querelles particulieres, & ſe battoient à toute heure malgré la défenſe de Pepin. En Italie l'an 844. le Clergé & les Bourgeois de Rome eurent la hardieſſe d'élire Serge II. Pape ſans la permiſſion de l'Empereur, lequel, pour reprimer cet attentat, envoya ſon fils Louis à Rome avec vingt Prélats ; Dreux Evêque de Mets étoit chef de cette legation. Le jeune Prince connoiſſant l'eſprit de cette ville-là, n'y voulut point aller ſans avoir main forte ; il y mena de bonnes troupes avec lui, & pour faire marcher la terreur devant lui, il ravagea tout le païs juſqu'aux portes de Rome, & pilla même les fauxbourgs. Le Pape pour fléchir ſa colere, envoya toutes les proceſſions au devant de lui, & le reçut avec tous les honneurs poſſibles, le couronna Roi des Lombards & Empereur : mais il ne voulut pas ſouffrir qu'il reçût le ſerment de fidelité des Romains, que ſous le nom de l'Empereur ſon pere. Il honora auſſi Dreux de Mets du titre de ſon Legat en Gaules & en Germanie. Quelques hiſtoriens l'appellent Archevêque à cauſe qu'il avoit le *Pallium*.

C'eſt une fable que ce Pape ait le premier changé ſon nom, & qu'avant ſon élection il ſe ſoit appellé Groin de Porc, car ce fut Serge IV. qui avoit ce vilain nom, & qui en prit un autre ; mais celui dont nous parlons ne changea point le ſien, car il s'appella Serge comme ſon pere. Il y en a qui tiennent que ce fut Octavian qui introduiſit ce myſterieux changement, & qui voulut être nommé Jean. Ce fut le douziéme de ce nom.

[Selon la plus juſte ſupputation, il faut rapporter à ces années la grande & miraculeuſe victoire que Ramire Roi de Galice tenant ſon ſiege à Oviedo, & ſucceſſeur d'Alfonſe le Chaſte, remporta ſur les Sarraſins qui venoient lui demander l'infame tribut d'un certain nombre de filles à quoi le tiran Mauregat avoit obligé ce Royaume-là. Les Chrétiens d'Eſpagne avoient une ſi grande confiance en l'interceſſion de S. Jacques le grand, qu'ils aſſurerent l'avoir vû à la tête de leur armée monté ſur un beau cheval blanc, & portant un étendard de même couleur: ſi bien qu'étant animez par cette merveilleuſe viſion, ils vainquirent les ennemis & en renverſerent ſoixante & dix mille ſur la place. En reconnoiſſance de cette faveur Ramire ordonna, du conſentement de ſes Evêques, que toutes les terres de ſon Royaume payeroient à cet Apôtre les premices de leurs fruits ; ſçavoir, certaine meſure de bled & certaine meſure de vin pour chaque arpent, & que les ſoldats auſſi dans toutes les expeditions militaires qui ſe feroient contre les Sarraſins, lui conſacreroient la dixiéme partie de leur butin.] 844.

Les François étant entrez une autre fois en Bretagne, s'embarraſſerent mal à propos dans des marécages, & y reçûrent un ſecond échec par les armes de Neomene.

Comme Charles ſe preparoit à une troiſiéme expedition contre ce païs-là, l'effroi des Normands l'obligea d'accorder la paix à Neomene. Elle ne fut pourtant pas de longue durée, car il recommença auſſi-tôt ſes courſes ſur la France : & Charles s'en étant vengé ſur la Bretagne par le feu & par le glaive, il en fit autant ſur les païs circonvoiſins & ſur le territoire de Rennes, qui n'étoit pas encore de ſon petit Royaume. 847.

Juſques-là il n'avoit point pris le ti-

tre de Roy, ou du moins n'avoit pas
847. pris la Couronne. La coûtume de ces tems-là étoit que le peuple ne croyoit pas qu'un Prince la portât légitimement, ſi elle ne lui étoit impoſée par la main d'un Evêque du païs, & par le conſentement de tous. Or ceux de Bretagne étant la plûpart de la nomination de Louis le Debonnaire, refuſoient de donner leur miniſtere & leur approbation à cet uſurpateur. Il ſuſcita donc contre eux une accuſation de ſimonie par le moyen d'un Abbé nommé Connoyon tenu pour ſaint homme par le peuple. L'Aſſemblée les renvoya pardevant le Pape pour ſe juſtifier : l'Abbé les ſuivit à Rome, & Neomene le fit accompagner d'une celebre Ambaſſade qu'il avoit chargée de preſenter une Couronne d'or au Pape, & de lui demander le retabliſſement de la Royauté éteinte en Bretagne. Toute la maiſon de France s'y oppoſa ſi fortement, qu'il ne put obtenir du Saint Pere, que des reliques, & quelques reprimandes verbales pour ces Evêques accuſez. Mais comme ils furent de retour, Neomene ayant aſſemblé le Clergé de Bretagne, les força par des menaces de mort de confeſſer ces crimes, & là deſſus il les fit dépoſer, ſe rendant ainſi le maître des formes de la diſcipline Eccleſiaſtique.

Auſſi-tôt il mit dans leurs places des
848. & 49. gens de ſa faction, retablit trois autres Evêchez ; ſçavoir ceux de Dol, de Treguier & de Saint Brieux, & ordonna à l'Evêque de Dol de s'ériger en Metropolitain. Les Papes avoient donné le *Pallium* aux Prélats de ce Siege, dès le ſixiéme ſiecle : ils en avoient auſſi honoré pluſieurs autres, particulierement celui d'Autun. Tout ce procedé de Neomene tendoit à ſe faire couronner & ſacrer à la mode des Rois de France ; comme il fit dans la ville de Dol, où il avoit convoqué les Etats de ſon petit Royaume. Tous ſes Evêques 849.
y aſſiſterent hormis Actrad de Nantes, qui pour ce ſujet ayant été chaſſé de ſon Siege, ſe retira vers l'Archevêque de Tours ſon vrai Métropolitain : lequel ayant aſſemblé les Evêques de ſa Province, & des voiſines, fit faire des remontrances à Neomene ſur ſon attentat, mais fort inutilement.

Deux autres ennemis, peut-être liguez enſemble, j'entens le jeune Pepin & les Normands, attirerent les armes du Roi Charles dans l'Aquitaine. Au mois de Mars il prit quelques Navires de ces pirates dans la Dordogne, les chaſſa de devant Bourdeaux qu'ils aſſiegeoient, & contraignit Pepin de lui quitter la campagne. Mais dès qu'il fut ſorti de la Province, les Normands ſurprirent Bourdeaux par la trahiſon des Juifs qui étoient dedans, & emmenerent en captivité Guillaume Duc des Gaſcons, & ceux que leur avarice voulut reſerver après que cette fureur ſe fut aſſouvie de carnage. La foibleſſe des François étoit ſi grande, qu'ils leur laiſſerent pluſieurs années faire leur place d'armes dans cette grande ville, ſans oſer entreprendre de les en chaſſer.

Malgré les ſuggeſtions des broüillons qui vouloient la guerre, les Rois Lotaire & Charles ſe virent dans le Palais de Peronne, & ſe jurerent de nouveau affection & ſûreté mutuelle. Charles frere de Pepin d'Aquitaine, ſe fiant trop ſur ces demonſtrations apparentes, fut aſſez imprudent, comme il revenoit de la Cour de Lotaire, de la protection duquel il ſe tenoit fort, de paſſer par la France Occidentale. Le Comte Vivian ayant obſervé ſa marche, l'arrêta & le mena à Charles le Chauve, qui dans l'aſſemblée de Chartres le fit tondre & l'envoya au Monaſtere de Corbie. A

quatre

quatre ans de-là, Louis le Germanique
850. son oncle le fit Archevêque de Mayence après la mort de Rabanus Maurus.

Le Roi Pepin son frere avoit de fort mauvaises qualitez, il étoit yvrogne, vilainement débauché, & violent; il vexoit extrémement ses sujets, & autorisoit les injustices & les voleries de ses Officiers. Une bonne partie des Grands d'Aquitaine ayant conçu du mépris & de la haine contre lui, appellerent le Chauve, le reçurent avec grand applaudissement à Limoges, & l'accompagnerent au siege de Toulouse, qu'il prit à composition. Toutefois, si-tôt qu'il fut sorti de l'Aquitaine, ils se reconcilierent avec Pepin.

Le voyage que fit Charles le Chauve en Bretagne pour mettre du renfort dans Rennes, n'empêcha pas que Neomene n'assiegeât cette ville-là, ne la prît, & n'y fît prisonniers tous les Chefs de la garnison.

La même année le traître Lambert ayant tourné casaque, arrêta le Comte Amaulry & plusieurs autres Seigneurs François qui étoient entrez dans Nantes, sans doute pour défendre cette ville.

L'année suivante Neomene attaquant
851. les terres des François par l'Anjou, & ruinant les Eglises presque avec la même barbarie que les Normands, fut frappé d'une maladie violente, dont il mourut dans peu d'heures; on crut qu'il y avoit de la main de Dieu. [Son fils Herispoux lui succeda; & étant venu à Angers trouver le Roi Charles, comme disent les Chroniques Françoises, reçut de lui Rennes, Nantes, & le païs de Rets.]

Il se fit la même année une assemblée générale de tous les Royaumes de la
852. Monarchie Françoise à Marsne sur les bords de la Meuse, où les trois freres se trouverent & se jurerent amitié & secours mutuel. Au partir de là Charles descendit en Bretagne pour attaquer Herispoux, qu'il ne croyoit pas encore bien établi. Leurs Armées se choquerent sur les confins de l'Anjou. Si l'on en croit les Brétons, celle de Charles fut fort mal menée. Quoiqu'il en soit, il accorda la paix au Breton pour aller se resaisir de l'Aquitaine, qui étoit une piéce plus importante, & pour s'opposer aux Normands.

Car cette même année le Pirate Hocheri sortant de Bourdeaux avec sa flote, vint détruire l'Abbaye de saint Vandrille jusqu'aux fondemens; puis remontant la Seine avec ses petits batteaux, il saccagea tout le païs bien avant à droit & à gauche, & brûla plusieurs Villes, entre autres celle de Beauvais.

La mauvaise conduite de Pepin avoit
852. si fort offensé les Seigneurs de son Royaume, qu'enfin ils se saisirent de sa personne, & le livrerent à Charles; il le fit tondre, & le confina au Monastere de saint Mard. D'où s'étant évadé, il roda quelque tems, & se mit à piller avec les Normands, qui saccagerent Poitiers & quelques autres villes voisines. Mais leurs efforts ne lui servirent qu'à le rendre plus odieux; tellement qu'ayant été repris, il fut resserré fort étroitement dans le Château de Senlis.

La même année Lotaire associa Louis son fils aîné à l'Empire. Il en avoit trois vivans, ce Louis, Lotaire & Charles.

LOTAIRE & LOUIS *son fils, associé à l'Empire.*

LOUIS *Roi de la France Orientale & Baviere.*

CHARLES
de la France Occidentale, & de l'Aquitaine.

852. & 853. CE ne seroit jamais fait de marquer tous les ravages des Normands. L'an 852. & l'an 853. [quelques bandes étant descenduës en Frise, pillerent cette Province-là, & celle de Hollande ; & après être entrées dans l'Escaut, elles vinrent brûler l'Abbaye de saint Bertin. D'autres monterent encore par la Seine, pillerent les Abbayes de Jumieges & de saint Wandrille, puis allerent saccager S. Quentin & Noyon : mais au retour ils furent défaits par quelques troupes Françoises. Une autre bande entra cette derniere année par la Loire, qui pilla la ville de Tours, & mit le feu aux Eglises, particulierement à celle du grand S. Martin.]

Ebon s'étoit rétabli dans l'Archevêché de Reims, quand Lotaire avoit envahi les terres de Charles le Chauve ; depuis, ce Roy l'en avoit chassé, & en sa place avoit fait élire Hincmar, qui après plusieurs contestations, fut cette année confirmé dans cet Archevêché par le Synode de Soissons, tenu au mois d'Avril ; dans lequel il fit aussi déposer tous les Clercs qu'Ebon avoit ordonnez depuis sa reintrusion.

Que ce fût necessité, ou mauvais conseil, le Chauve traitoit fort rudement les Aquitains. Il fit sauter quelques têtes des principaux, entre autres celle d'un Comte nommé Gosbert : dont ils conçurent tant de haine pour ce nouveau Souverain, que sous prétexte qu'il n'avoit pas soin de les défendre des Normands, ils députerent vers Louis le Germanique le prier d'accepter le Royaume, ou de leur envoyer son fils. 852. & 853.

Quelque étroite union qu'il y eût eu dix ans durant entre ces deux freres, le Germanique ne feignit point de la rompre, parce qu'il s'agissoit de gagner un Royaume. Il envoya un de ses fils en Aquitaine pour reconnoître la disposition des esprits : mais il ne la trouva pas telle qu'il la desiroit, n'y ayant vû personne qui branlât que les parens & les amis de Gosbert ; de sorte qu'il s'en retourna vers le milieu de l'Automne. Mais Charles ayant par là reconnu les intentions de Louis de Germanie, se mit à rechercher l'amitié de Lotaire : si bien qu'il s'aboucha avec lui dans un Parlement tenu à Valenciennes ; ville qui étoit de telle sorte sur les confins de leurs terres, que Lotaire en possedoit une moitié, & Charles l'autre.

Ces deux freres s'étant remis de bonne intelligence, assignerent un autre Parlement à Liege, & inviterent Louis d'y assister, pour aviser en commun aux affaires de la Monarchie Françoise : mais il s'en excusa, craignant qu'à son exemple, ils ne lui joüassent quelque mauvais tour. 854.

Au sortir de-là Charles passa en Aquitaine, & s'en fit couronner Roy à Limoges. Il n'est pas vrai qu'il la remit en simple Duché : car son fils de même nom que lui, la tint quelque tems à titre de Royaume ; & nous voyons qu'elle l'étoit encore sous les premiers Rois de la Race Capetienne.

Quelques-uns veulent placer en cette année, après la mort du Pape Leon IV. l'étrange avanture de la Papesse Jeanne. On l'a tenuë cinq cens ans durant pour 855.

855. *une verité conſtante : mais dans ces derniers Siecles, les Sçavans, même ceux qui ſont ſeparez de l'Egliſe Romaine, l'ont avec raiſon traitée de fable ridicule.*

La Monarchie de France étoit en paix quand Lotaire vint tout d'un coup à ſe dépoüiller de la Souveraineté, & à changer ſa pourpre Imperiale en un habit de Moine, qu'il prit dans la célebre Abbaye de Prom : il y mourut quelques mois après, ayant tenu l'Empire quinze ans, & le Royaume de Lorraine douze, à compter depuis le partage fait avec ſes freres. Il ſeroit malaiſé de juger ſi ce furent les mouvemens de la grace de Dieu, lequel amollit, quand il lui plaît, les cœurs les plus endurcis : ou bien les chagrins & les inquietudes de ſon eſprit bizarre & inconſtant, qui le porterent à un changement ſi ſurprenant.

Il eut pour femme Hermengarde, fille du Comte Hugues le Coüard, qui lui procrea trois fils, Louis, Lotaire, & Charles, & une fille nommée Hermengarde, qui fut enlevée par Giſalbert, Comte des Manſuariens, comme nous l'avons dit. Avant ſon abdication il partagea ſes terres entre ſes trois fils, donnant à Louis l'aîné de tous, l'Italie & l'Empire, auquel il l'avoit aſſocié l'an 851. à Lotaire le Royaume de Lorraine ; & à Charles la Provence, & partie du Royaume de Bourgogne.

LOUIS LE GERMANIQUE *en Germanie & Baviere.* — CHARLES *en Neuſtrie & Aquitaine.*

LOUIS *Empereur & Roy d'Italie.*

LOTAIRE II. *Roy de Lorraine.* — CHARLES *Roy de Provence & de Bourgogne.*

DANS ce changement tous ces Princes formerent de nouvelles ligues & de nouveaux deſſeins. Le jeune Lotaire fort mugueté par ſes deux oncles, ſe joignit enfin avec Charles : mais l'Empereur Louis ſe ligua avec le Roi de Germanie. Charles étoit fort haï des grands de ſon Etat, d'autant qu'ayant conçu ou de la défiance de leur affection, ou du mépris pour leur peu de valeur, il donnoit les emplois militaires à des gens de fortune, plûtôt qu'à eux. Le peuple même ne l'avoit pas en trop grande eſtime, à cauſe qu'il le défendoit mal des courſes des Normands & des Bretons, & qu'il autoriſoit ou du moins toleroit le pillage de ſes Officiers. Sur ce mécontentement univerſel il ſe forma une grande conſpiration pour le deſtituer de la Royauté : ſes ſujets députerent vers Louis le Germanique, lui offrant de le reconnoître pour leur Souverain, s'il vouloit les gouverner avec juſtice, & employer ſes forces pour leur défenſe. 856. & 57.

Donc tandis que Charles étoit allé faire tête aux Bretons, Louis traverſe l'Alſace avec une armée, vient en Bourgogne, & reçoit l'hommage de

grand nombre de Seigneurs Neuſtriens dans le Palais de Pont-Yon. Après il aſſigne un Parlement à Atigni pour le recevoir de tous les autres, & eſt introduit dans la ville de Sens par l'Archevêque nommé Wenilon ou Guenilon, également ingrat & traître à ſon Roi Charles, qui de Clerc de ſa Chapelle, l'avoit fait Archevêque, & avoit voulu être ſacré & couronné par ſes mains à ſainte Croix d'Orleans. De Sens Louis s'avança juſques dans l'Orleanois: de là, je ne ſçai pas pourquoi, il repaſſa en Champagne. 857.

Charles qui alors étoit ſur les bords de la Loire avec ſon armée pour faire tête aux Normands, ayant appris que ſon frere envahiſſoit ſon Royaume, laiſſa là les Barbares, & s'avança juſqu'après de Brienne pour le combattre: mais comme il vit que tout paſſoit de ce côté-là, que ſes troupes même commençoient à le quitter, il eut peur que ſes gens ne le livraſſent, & abandonna ſon armée, qui ſe rangea tout ſur l'heure aux ordres de ſon frere.

Une ſi prompte & ſi étonnante revolution fut auſſi-tôt ſuivie d'une toute contraire. Ceux qui avoient appellé le Germanique, s'en repentirent les premiers, ſoit que leur humeur ne s'accommodât pas avec celle des Germains, ſoit qu'ils euſſent honte de leur trahiſon. Ainſi, afin de la reparer, ils voulurent en commettre une autre, & conſpirerent de le faire tomber entre les mains de Charles: il étoit auſſi aiſé d'exécuter ce deſſein que de le concevoir, pour ce qu'ayant été ſi credule que de ſuivre leur avis, il avoit renvoyé les troupes de ſon Royaume: toutefois il reconnut leur mauvais deſſein aſſez à tems pour ſe retirer de leurs mains, & prit occaſion de s'en retourner en Germanie, ſur la nouvelle qu'il reçut des incurſions des Venedes dans ſes terres. Il n'eut pas ſi-tôt le dos tourné, que Charles ayant raſſemblé ſes amis, reconquit ſon Royaume auſſi facilement qu'il l'avoit perdu. 858.

L'entrepriſe du Germanique donna de la jalouſie au jeune Lotaire, & le porta à ſe liguer avec ſon oncle Charles pour leur commune défenſe. En conſéquence de cette union, les Evêques du Royaume de Neuſtrie & de Lorraine s'étant aſſemblez à Mets le 26. de May, chargerent Hincmar Archevêque de Reims, d'aller ſommer le Germanique de reparer le tort qu'il avoit fait à ſon frere, & d'aſſiſter au prochain Parlement géneral, où celui qui ſeroit trouvé coupable, feroit ſatisfaction, & abandonneroit les traîtres. Il répondit qu'il étoit tout prêt de s'y trouver, mais que n'ayant rien fait que par le conſeil des Evêques, il deſiroit en prendre leur avis. 859.

Il fut donc aſſemblé vers la my-Juin un Concile à Savonnieres, à un quart de lieuë de Toul, compoſé des Evêques de douze provinces; & on y travailla pour la reconciliation des deux freres & de Lotaire leur neveu: il n'eſt point marqué à quelles conditions.

Le 16. du même mois Charles y préſenta une requête contre Wenilon de Sens. Il diſoit entre autres choſes, *Qu'il avoit été ſacré Roy par la volonté des Evêques, partant qu'il n'avoit pû être privé de cette conſecration ſans leur conſentement; & il ajoûtoit qu'il eût repondu devant eux, s'il y eût été appellé.* C'étoit ſe ſoumettre à leur jugement. On donna quatre Métropolitains pour Juges à Wenilon, qui le firent aſſigner à comparoître pardevant eux dans trente jours. Nous ne voyons point qu'ils ayent continué cette procedure: car il mourut paiſible en ſon Archevêché l'an 865.

859. *C'eſt une erreur groſſiere de croire que ce ſoit lui qui ait donné lieu aux fables de ce Ganelon ſi renommé pour ſes trahiſons dans les vieux Romans : ceux qui entendent l'ancien langage François, ſçavent qu'*enganer *ſignifie tromper, & que* ganelon *veut dire un trompeur, un traître.*

Les Peres de ce même Concile, ou peut-être d'un autre tenu au même lieu écrivirent auſſi aux Evêques de Bretagne, pour les exhorter de reconnoître le Métropolitain de Tours, & leur envoyerent un mémoire pour admoneſter le Roi Salomon d'obéïr à Charles Roi de France ſon Souverain ; mais il n'en tint pas grand compte.

Les deux freres Louis & Charles, & leur neveu Lotaire ayant été reconciliez par les gens de bien, s'entrevirent dans une Iſle du Rhin proche d'Andernac, accompagnez de nombre égal de Seigneurs qui demeurerent ſur les bords de la riviere. Ils ſe toucherent dans la main, & convinrent de ſe retrouver le prochain Automne à une aſſemblée generale qui ſe tiendroit à Baſle. Toutefois ils ne s'y rendirent point, & remirent leur entrevûe au Printems ſuivant dans l'Aſſemblée de Coblents.

860. En ce lieu là les Evêques, qui étoient alors les maîtres du gouvernement par la foibleſſe des Princes, & par le peu de credit des Grands, qui n'avoient de vigueur que pour s'entrebattre & pour manger le peuple, reglerent l'accommodement de ces trois Princes, & dreſſerent un formulaire pour l'obſervation de la paix ; le Germanique le jura le premier, & les deux autres après lui.

L'Hiver de cette année 860. fut ſi fort que la mer Adriatique ſe glaça, & les marchands de ces côtes porterent leurs danrées à Veniſe par charroi. On vit tomber en pluſieurs endroits de la neige de couleur de ſang : ce qui ne ſemblera pas merveilleux à qui conſidérera que l'on a vû ſouvent des pluyes de même.

861. Comme les Bretons infeſtoient continuellement les terres de Charles, il donna la Duché de France ; c'eſt-à-dire, le gouvernement d'entre Seine & Loire, à Robert ſurnommé le Fort ou le Vaillant, pour garder cette marche ou Frontiere. Ce que nous avons voulu marquer, parce que ce Robert eſt conſtamment LA SOUCHE DE LA GLORIEUSE RACE DES CAPETIENS ; laquelle (quand on ne compteroit ſon origine que de cette année-là) auroit aujourd'hui huit cens trente-ſept ans d'antiquité bien prouvée par deſcente de mâle en mâle & de têtes couronnées ; honneur dont aucune Race du monde ne ſçauroit ſe vanter.

Cette année le Chauve fit Comte de HOLLANDE un Seigneur nommé Thierri, duquel ſont deſcendus ceux qui ont depuis tenu hereditairement cette Comté. Mais ils n'y ont jamais eu qu'une autorité fort limitée, & qui ne pouvoit rien entreprendre ſur la liberté du païs : [de ſorte que c'étoit plûtôt comme une Republique, qu'une Souveraineté.

En cette année Robert le Fort ſurprit douze Vaiſſeaux des Normands dans la Loire & tua tous ceux qui étoient dedans. Il défit auſſi quelques troupes Bretonnes qui couroient l'Anjou, tandis que Charles ayant convoqué une aſſemblée generale en ſon Palais de Piſtes, c'étoit près de Mantes, travailloit à bâtir le Château & le Pont de l'Arche, pour empêcher les courſes des Normands par la riviere de Seine.] .

Baudoüin Comte de Flandres ayant le ſupport du Germanique, eut l'audace 862. de venir juſqu'à Senlis enlever Judith, fille de Charles ſon Roi, & jeune veuve d'Ethelufe Roi d'Angleterre d'où elle étoit revenuë depuis quelques mois.

862. Il ſe retira dans les terres de Lotaire, & de-là il emmena ſa nouvelle femme en ſon païs. Les troupes de Charles qui avoient voulu courir après, y furent bien battuës. Mais le Pape l'ayant excommunié à la pourſuite de ce Roi, le jeune Comte en fut tellement étonné, que l'an ſuivant il alla à Rome ſe jetter à ſes pieds. Le ſaint Pere touché de ſa ſoumiſſion, & des larmes de la Princeſſe, interpoſa ſes prieres pour obtenir leur pardon. Charles fut conſeillé de ſe laiſſer fléchir; auſſi-bien la faute ne ſe pouvoit reparer autrement.

La paſſion du jeune Roi Lotaire fit un bien plus grand eſclandre : il avoit épouſé Tieberge fille de Huebert Duc d'outre le Mont-Jou, & allié de Charles le Chauve : or dès l'an 860. ayant pris du dégoût pour elle, & de l'amour pour Valtrade niece de Thietgaud, & ſœur de Gontier, celui-ci Archevêque de Cologne, & celui-là de Treves : ces deux Prélats interreſſez & flateurs ayant aſſemblé leurs Suffragants à Aix-la-Chapelle, les obligerent de diſſoudre ce mariage ; & tout auſſitôt Lotaire épouſa publiquement Valtrade. Les motifs pretendus de cette ſentence étoient un inceſte ſuppoſé de Tietberge avec le propre frere d'elle ; & que l'Eveque de Mets aſſuroit que Valtrade avoit été fiancée à Lotaire, par l'Empereur ſon pere, mais qu'après ſa mort le Duc Huebert, qui pouvoit tout dans cette Cour-là, avoit forcé le Prince de prendre Thietberge pour femme.

Pour lors étoit Pape Nicolas I. Prélat fort vigoureux, & qui le portoit haut : il en écrivit au Roi Charles qui cherchoit déja querelle à Lotaire, lui enjoignant de reduire ſon neveu à la raiſon. Auſſi eût-il taché de le dépoüiller pour le démarier, ſi Louis le Germanique ne ſe fût mis entre deux, & ne les eût obligez de ſe trouver à une aſſemblée generale. Lotaire s'y étant rendu, promit de ſe ſoumettre au jugement de l'Egliſe ; & pour éluder les pourſuites de Charles, en appella au Pape, le priant de faire juger cette cauſe par un Concile d'Evêques François qui ſe tint à Mets, & où ſa Sainteté envoyât ſes Legats. 862.

Le ſaint Pere lui accorda ſa demande ; le Concile fut aſſemblé au mois de Juin. Les deux Evêques Gontier & Thietgaud y ſervirent la paſſion du jeune Prince ; & les preſens corrompirent les Legats du ſaint Pere ; en un mot le Concile prononça en faveur de la diſſolution. Les deux Archevêques eurent la hardieſſe de porter cette Sentence à Rome pour la faire approuver au Pape : mais bien loin de cela il aſſembla un Concile dans le Palais de Latran, par lequel il caſſa les actes de celui de Mets, le nommant une proſtitution infame, les dépoſa & les excommunia tous deux, & déclara que tous les autres Evêques qui avoient aſſiſté à leur faux jugement, encourroient les mêmes peines, s'ils n'en demandoient pardon par des Envoyez exprés. 863.

Thietgaud & Gontier plus irritez qu'étonnez, ſe retirerent à Benevent vers l'Empereur Louis frere de Lotaire ; delà ils repondirent fort audacieuſement au Decret que le Pape avoit publié contre eux, & en firent un autre, par lequel ils le déclarerent excommunié lui-même, comme contrevenant, diſoient-ils, aux ſaints Canons, favoriſant les excommuniez, & ſe ſeparant par orgüeil de la ſocieté des autres Evêques. [L'Empereur Louis écrivit au ſaint Pere en leur faveur, pour obtenir leur abſolution ; il fit même un voyage à Rome pour cela, mais il ne le put fléchir ni 864.

864. par prieres ni par menaces : de ſorte que les excommuniez n'ayant rien à eſperer de ce côté-là, ſe joignirent avec tous ceux qui s'étoient alors revoltez contre le Saint Siege, particulierement avec Jean Archevêque de Ravenne, & avec Photius Patriarche de Conſtantinople. Ce qui ne fortifioit pas peu le ſchiſme que ce dernier vouloit faire.] Neanmoins peu après Thietgaud obéït à la ſentence, mais quelque inſtance qu'il en fiſt, il ne put obtenir ſon abſolution du vivant de Nicolas. Quant à Gontier Archevêque de Cologne il n'en tint compte, & demeura toujours dans ſon obſtination.

865. Les ſujets du Chauve mal contens de ſon gouvernement, avoient fait diverſes ligues contre lui : il obligea pareillement ſes *fidelles* d'en faire entr'eux pour ſon ſervice, & de s'aſſembler en chaque reſſort * ſous un étendart ou gonfanon, pour marcher quand il les manderoit. [Il arriva vers ce jour-là en France un Legat du Pape, il s'appelloit Arſenius. Sa commiſſion portoit trois points : de rétablir Rothald ou Rohaud, Evêque de Soiſſons dans ſon Siege, dont Hincmar ſon Metropolitain l'avoit dépoſé pour certains crimes, ſans avoir égard à l'appel qu'il avoit interjetté au ſaint Siege ; de trouver les moyens d'obliger le Roi Lotaire à reprendre ſa femme legitime, & à congedier Valdrade ; & de travailler à affermir une bonne paix entre les Rois. Pour le premier, Hincmar obéit avec regret après avoir reſiſté trois ans, & Rohaut fut rétabli. Pour le ſecond, le Legat preſſa ſi fort Lotaire, le menaçant de l'excommunier lui & tous ſes adherans, que ce Prince voyant que ſes freres appuyeroient cette ſentence, rappella ſa femme legitime, & que Valdrade fut contrainte de promettre qu'elle iroit à Rome querir ſon abſolution.] En effet elle entra deux fois en Italie à ce deſſein, mais deux fois ſe repentant de s'être repentie, elle retourna en arriere. Le Pape ayant donc aſſemblé ſon Egliſe, la déclara excommuniée, fit ſignifier ſon decret à tous les Evêques de France & d'Italie, & écrivit des lettres fort rudes au jeune Lotaire, le menaçant de lui ôter ſon Royaume, s'il perſeveroit dans ſon adultere.

* *Miſſaticum.*

Il n'eſt point de ſoupleſſes ni de ſoumiſſions que ce Prince ne pratiquât pour 866. éluder cette Sentence. Il apprehendoit que ſes oncles ou ſes freres ne s'en rendiſſent les exécuteurs, & ne le dépoüillaſſent de ſon Royaume. Mais ſi-tôt que le Legat fut parti de France, il recommença à maltraiter ſa femme, à vouloir lui faire ſon procès pour adultere, & prouver ce crime par gage de bataille. L'accuſée ſe retira ſous la protection du Roi Charles ; le Pape prit fortement ſa cauſe en main, & le Duc Huebert frere de cette Reine ſe révolta contre Lotaire, ſe mit à piller ſes terres, tuer ſes gens, & exercer une cruelle vengeance, juſqu'à tant qu'il fut tué lui-même par le Comte Conrard pere de ce Raoul qui fut le PREMIER ROY DE LA BOURGOGNE TRANSJURANE.

EMP. BASILE Macedonien, tuë Michel III qui l'avoit aſſocié, & encore LOUIS II.

Salomon s'étoit imaginé que le Royaume de Bretagne, quoique Neomene y 867. fût venu plûtôt par conquête que par ligne, lui appartenoit, parce qu'il étoit fils de Rivalon frere aîné de ce Roi ; ainſi ayant oublié qu'il avoit été nourri tendrement ſous ſa tutelle, il forma une conſpiration contre Heriſpoux ſon fils, le chargea un jour à la campagne, & le tua dans une Egliſe où il s'étoit ſauvé ; puis ſe mit la Couronne toute ſanglante ſur la tête.

Neomene & lui s'intituloient Rois de Bretagne, & d'une grande partie de la

867. Gaule, *parce qu'ils poſſedoient en effet le païs du Maine, & avec cela le bas Anjou qu'ils avoient arrachez aux François. A cauſe de cela on diviſa l'Anjou en deux Comtez ; l'une contenoit ce qui eſt delà la riviere de Mayenne, & étoit poſſedée par ces Rois Bretons ; & l'autre comprenoit ce qui eſt en deçà, & appartenoit aux François.*

En même tems les Normands entrant dans la Neuſtrie par la Loire, s'épandirent dans le Nantois, le Poitou, l'Anjou & la Touraine. Ranulfe Duc d'Aquitaine, & le Duc Robert le Fort, que l'on appelloit auſſi Marquis, parce qu'il gardoit ces Marches contre ces barbares & contre les Bretons, les allerent attaquer dans un poſte qu'ils avoient fortifié proche de la riviere : mais par malheur ils furent tuez tous deux dans le combat : tellement que leur armée deſtituée de chefs, quoiqu'elle eût l'avantage, laiſſa évader ces brigands.

Robert avoit épouſé Adelaïs, de laquelle il laiſſa deux fils fort jeunes, Eudes & Robert, qui regneront ci-après.

868. Les Sarraſins ne tourmentoient pas moins l'Italie. Lotaire y paſſa avec des troupes, non ſeulement pour aſſiſter l'Empereur Louis ſon frere, mais encore plus pour mériter par ce moyen les bonnes graces du Pape : (ç'étoit Adrian ſucceſſeur de Nicolas) eſperant qu'avec le tems & par ſes ſervices, il en pourroit obtenir la diſſolution de ſon mariage avec Thietberge. Le ſaint Pere le reçut fort bien, parce qu'il l'aſſura qu'il avoit obéï ponctuellement à tout ce qui lui avoit été ordonné, [qu'il traitoit ſon épouſe avec un amour & une fidélité conjugale, & qu'il avoit quitté Valdrade pour jamais. Sur cette aſſurance il leur donna la communion de ſa propre main, à lui & aux Seigneurs qui l'accompagnoient : mais auparavant il les adjura de ne point s'approcher de la ſainte Table, s'ils ſçavoient que leur Roi ne dît pas la verité. Quoiqu'ils ſçuſſent qu'il ſe parjuroit, ils ne heſiterent point à recevoir leur condamnation.] 868.

Or il arriva peu après que la plûpart de ces Seigneurs parjures moururent de maladie ou autrement, en ſi grand nombre & auſſi ſubitement, que s'ils euſſent été égorgez par le glaive de l'Ange exterminateur ; & que Lotaire même fut ſaiſi d'une fiévre à Lucques, dont il alla mourir à Plaiſance le ſixiéme d'Août. Ce que pluſieurs prirent pour une punition divine : le Corps de JESUS-CHRIST étant un glaive de mort aux indignes & aux méchans, comme il eſt eſprit de vie aux bons. Ce Prince fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Antonin martir à Plaiſance.

Son plus jeune frere Charles Roi de Provence ſe mit en devoir de recueillir ſa ſucceſſion, & ſe fit couronner à Mets par l'Evêque Adventius : mais il ne vêcut pas long-tems après, & mourut ſans lignée. On l'inhuma dans l'Egliſe de ſaint Pierre à Lyon.

LOUIS

LOUIS *en Baviere & Germanie.* — CHARLES *en la France Occidentale, Bourgogne & Lorraine.*

LOUIS II.

Empereur en Italie.

868. CHARLES qui tenoit alors un Parlement à Poiſſy, averti de la mort de Lotaire, fit grand amas de gens, & alla promptement ſe ſaiſir du Royaume de Lorraine, ſans ſe ſoucier de vexer ſes ſujets pour lors affligez d'une horrible famine, qui les faiſoit mourir à tas, & ſans avoir égard ni au droit de l'Empereur Louis, frere des deux derniers Rois, à qui cette ſucceſſion devoit appartenir ; ni à l'entremiſe du Pape, qui le prioit par une Legation expreſſe, de faire raiſon à ſon neveu. Les Evêques de ce Royaume s'étant aſſemblez à Mets, lui déferent cette Couronne, & l'Archevêque Hincmar, principal promoteur de ce décret, la lui mit ſur la tête avec les céremonies accoûtumées.

Lotaire avoit un fils & deux filles de Valdrade. Les deux filles étoient Berthe & Giſelle : Berthe fut femme en premieres noces du Comte Thibaud, pere de Hugues Comte & Marquis de Provence ; & en ſecondes, d'Aldebert Marquis de Toſcane, pere de Guy & de Lambert. Giſelle fut mariée à Godefroy le Danois, qui regnoit en Friſe. Le fils s'appelloit Hugues, lequel étant venu en âge, diſputa le Royaume de Lorraine.

Hermentrude femme du Chauve étant morte à ſaint Denis le ſeize d'Octobre, il épouſa en ſecondes noces Richende ou Richilde ſa maîtreſſe, fille du Comte Buvin ou Boves, & de la ſœur de la Reine Thietbergue veuve du Roi Lotaire II. 869.

C'étoit avec juſtice, mais ſans legitime pouvoir, que le Pape s'entremettoit de connoître du différend de la Lorraine. Il dépêcha une ſeconde Ambaſſade à Charles le Chauve, pour l'exhorter de la rendre à l'Empereur Louis, autrement qu'il l'excommunieroit ; & il écrivit aux Evêques qu'ils euſſent à ſe ſeparer de la Communion de ce Roi, s'ils ne vouloient être ſeparez de celle de l'Egliſe Romaine. Charles répondit aſſez modeſtement aux Legats ; mais les Evêques de France le prirent d'un ton plus haut, & l'Archevêque Hincmar en écrivit des lettres fort bruſques à Adrian. 870.

Son neveu, de même nom que lui, Evêque de Laon, étoit dans d'autres ſentimens, & ſoûtenoit avec chaleur tous les ordres qui venoient des Papes. Il avoit recueilli toutes les piéces, même les fauſſes, pour confirmer leur domination ſur les Evêques : il condamnoit l'excommunication que ſon oncle avoit lancée contre Carloman fils de Charles, & refuſoit d'y ſouſcrire, parce que ce jeune Prince en avoit appellé au Saint Siége. D'ailleurs il s'étoit porté à excommunier un Seigneur Normand, à cauſe qu'il détenoit quelque terre de ſon Egliſe que le Roi lui avoit donnée à Bénefice. Son procdé fut blâmé & condamné par les Evêques au Synode de Verberie : il en appella au Pape ; à cauſe de quoi ſon oncle l'ayant cité au Concile d'Atigni, qui étoit compoſé des Evêques de douze Provinces, lui fit piller ſon équipage par les chemins ; & lorſqu'il fut dans l'aſſemblée, il le

870. força de renoncer à ſon appel. Le Pape en fit de grandes plaintes, & voulut attirer le procès & les deux Hincmars à Rome : mais l'Archevêque lui repartit avec vigueur, & l'en empêcha. [Cette diſpute alla ſi avant, que l'Evêque de Laon fut dépoſé & mis en priſon, & que ſon oncle au bout de deux ans de cruelle perſécution, lui fit crever les yeux. Cette affaire broüilla la Cour de Charles avec le Pape Adrian. Hincmar avoit fait croire à ce Roi qu'il s'agiſſoit de ſon autorité dans cette affaire ; le Pape ſe piquoit auſſi de maintenir la ſienne. Il écrivit au Roi diverſes lettres fort civiles ſur ce ſujet : & ſes prieres n'ayant point eu d'effet, il en lâcha d'autres plus imperieuſes, lui ordonnant d'envoyer Rohaud devant ſon Tribunal à Rome. A cela le Roi répondit qu'il s'étonnoit de ſa maniere d'agir : *Que les Rois de France n'étoient point les Lieutenans des Papes, mais Seigneurs ſouverains dans leurs terres* ; & le pria de ne lui plus écrire de cet air-là, autrement qu'il lui donneroit ſujet de mépriſer ſes décrets, & d'en deshonorer les porteurs. Adrian craignant d'enflamer davantage ſa colere, radoucit un peu ſon langage ; mais il perſiſta toujours à lui demander la même choſe, & à lui donner des admonitions paternelles dans les occaſions.]

Les deux freres Louis & Charles, après pluſieurs inſtances qu'en fit le dernier, & par l'entremiſe des Evêques & des Seigneurs, ſe virent dans un lieu accordé en deçà de la Meuſe, chacun avec certain nombre de gens ; & là ils partagerent le Royaume de Lorraine en deux, ſans avoir nul égard à leur neveu l'Empereur Louis.

871. Le Pape ſoûtenant toujours ſa cauſe, envoya une célebre Legation vers les deux freres. Louis la renvoya à Charles, & celui-ci prenant du delai, s'avança juſqu'à Lyon, comme pour conferer avec le Pape : mais ç'étoit en effet pour une autre fin toute contraire. Car bien loin de faire quelque juſtice à ſon neveu, il ſe ſaiſit encore du Royaume de Bourgogne. Il n'y trouva aucune réſiſtance que de Berthe femme du Comte Gerard, qui ſoûtint long-tems le ſiége dans Vienne, & puis la rendit à compoſition. Le Chauve donna cette Comté en garde à Boſon frere de la Reine Richilde ſa femme, lequel encore il fit Duc d'Aquitaine & grand Maître des * Portiers, & l'agrandit de telle ſorte, qu'il fut peu après un de ceux qui démembrerent la Monarchie.

871.

* *Princeps oſtiariorum.*

Durant ce voyage il avoit laiſſé la Lieutenance de ſon Royaume à l'Archevêque Hincmar ; qui par ſon genie non moins puiſſant que hardi s'étoit rendu fort neceſſaire. Il n'eut pas peu d'affaires à empêcher les courſes & les entrepriſes de Carloman fils aîné de ſon Roy. Ce Prince avoit quelques années auparavant conſpiré contre ſon pere, qui pour châtiment l'avoit fait Diacre malgré lui ; & comme il s'étoit revolté une autre fois, il l'avoit mis en priſon & fait excommunier par les Evêques. Les prieres des Legats du Pape, qui étoient venus l'an paſſé en France, l'en avoient tiré : mais il abuſa de cette grace, & recommença ſes brouilleries. Etant donc retombé une troiſiéme fois entre les mains de ſon pere ; il le fit condamner à mort, & puis commua ce ſupplice en la privation de la vûë, afin qu'il pût faire penitence. Quelque tems après deux Moines le tirerent adroitement de priſon, & le menerent vers ſon oncle le Germanique qui lui donna une Abbaye pour ſon entretien. La mort ne l'en laiſſa pas joüir long-tems.

Ce maudit uſage des aveuglemens &

des autres mutilations, venoit de l'invention des Princes Grecs ; & on l'a pratiqué long-tems en Occident ; à cauſe de quoi les vaſſeaux dans leur ſerment de fidelité, juroient qu'ils defendroient la perſonne de leur Seigneur envers & contre tous, & ne conſentiroient pas qu'on le mutilât d'aucune partie de ſon corps.

871. ou 872. Vers ce tems-là les Gaſcons deſirant recueillir leurs forces ſous un Duc de leur nation, & de la race de leurs anciens Ducs, pour ſe garantir de la fureur des Normands, & de la vengeance de Charles le Chauve, qui venoit d'envoyer ſon fils Louis ſur leurs frontieres avec le titre de Roi d'Aquitaine, allerent en Eſpagne vers le fils de Loup Centulle, que le Roi des Aſturies avoit fait Comte dans la vieille Caſtille, lui demander un de ſes fils. Le plus jeune, au refus de tous ſes freres, accepta cet honneur : ſon nom étoit Sance, ſon ſournom Mitarra ; les Sarraſins * le lui avoient donné, parce qu'il étoit leur *Ruine* & leur *Fleau*. DE LUY ſon venus les Ducs hereditaires des Gaſcons, qui ont duré près de deux cens ans. Il eut pour ſucceſſeur un fils de même nom & ſurnom que lui. Ce fils fut pere de Garcia Sance le Courbé, qui en eut trois ; Garcia Sance Duc de Gaſcogne, Guillaume Comte de Fezenzac, & Arnaud Comte d'Aſtarac. Ce dernier n'étant pas né par la voye naturelle, mais par une inciſion qu'on fit au flanc de ſa mere, fut ſurnommé Non-nat, Pas-nat.

* Medarra en leur langue ſignifioit ruine, dégât.

872. Les Princes de la race Carlienne étoient, pour la plûpart, des eſprits foibles, ou fous, ou hebetez. Louis Empereur d'Italie, quoique pieux & vaillant, étoit ſi mépriſé de ſes Sujets, qu'ils le vouloient ſeparer d'avec ſa femme, parce qu'il n'en avoit pas d'enfans mâles. Et même Adelgiſe Duc de Benevent s'étant ligué avec les Grecs, l'avoit arrêté priſonnier, & extorqué de lui des conditions fort injuſtes.

[*Les Auteurs de ce tems-là ont remarqué qu'il negea ſans diſcontinuer depuis le premier jour de Novembre de l'an* 872. *juſqu'à l'équinoxe du printems de l'an* 873.]

873. Les enfans de Louis le Germanique donnoient bien de la peine à leur pere, & ſembloient le punir de l'ennui qu'il avoit cauſé au ſien. Son fils aîné, nommé Charles, & depuis ſurnommé le Gras, troublé, ſans doute de l'horreur des conſpirations qu'il avoit faites contre lui, eut de violens excés de manie, croyant avoir vû le diable & en être poſſedé. Il fut ſoulagé de ce mal pour quelque tems, après quantité de devotions & de vœux ſur les tombeaux de divers Saints : mais ſa cervelle ayant été ébranlée, & même ſa tête inciſée pour ce mal-là, il en eut des reſſentimens toute ſa vie.

Les Normands s'étoient emparez de la ville d'Angers il y avoit quatre ans, & s'y étoient habituez avec leurs familles : de là ils s'en alloient, quand il leur plaiſoit, courir dans la Loire & dans toutes les autres rivieres qui tombent dans celle-là, & chargeoient tout le butin des païs voiſins dans leurs barques. Charles aſſiſté de Salomon Roi des Bretons les aſſiegea dans cette ville-là. Le ſiege fut long : le grand travail des Bretons en vint à bout, ils détournerent le cours de la Mayenne, & par ce moyen ils mirent leurs barques à ſec, & donnerent moyen aux François de s'attacher au pied de la muraille. Les pirates n'en pouvoient échapper, ſi on eût bien voulu les forcer : toutefois

873. le Chauve, tant ils s'étoient rendus redoutables, craignant la vengeance que leurs autres bandes, qui étoient en divers lieux du Royaume, en euſſent pû prendre, non ſeulement ne leur fit point de mal, mais encore leur donna entiere liberté d'emporter tout leur butin. Ils promirent ſeulement de ne revenir jamais en France ; & toutefois au partir de-là ils allerent ſe nicher dans une Iſle de la Loire, d'où ils continuerent leurs ravages.

Vers le mois d'Aouſt, une cauſe inconnuë amena du côté d'Allemagne une effroyable nuée de Sauterelles, qui étoient groſſes comme le poulce, & avoient ſix aîles, & des dents auſſi dures que des cailloux. En moins d'une heure elles avoient brouté toute la verdure d'un pays de ſept ou huit lieuës de long, & deux de large, mangeant juſqu'aux branches & à l'écorce du jeune bois. Après qu'elles eurent fait des dégats incroyables, un vent les emporta dans la mer Britannique, où elles ſe noyerent toutes ; mais mortes elles ne firent pas moins de mal que vivantes : les grands monceaux que le flux en rejetta ſur le bord, ayant engendré la peſte dans le pays.

Comme le Roi Salomon, qui étoit devenu homme de bien, & devot juſqu'à faire des miracles, méditoit de ſe retirer dans un Monaſtére, & de laiſſer ſa Couronne à ſon fils Gueguon ; deux de ſes couſins germains, Paſquitan & Urfan (le premier étoit fils de Neomene) aſſiſtez de Wigon fils du Duc Raoul, & de quelques autres François, habitans en Bretagne, que ce Roi avoit maltraitez, conſpirerent contre lui, & l'aſſiégerent dans ſon château de Plean ; d'où étant ſorti avec ſon fils, ſur de fauſſes promeſſes qu'ils lui firent de le bien traiter, les François éxerçant une trop cruelle vengeance, lui creverent les yeux, & peu de jours après le firent mourir. 874.

Les deux couſins ayant partagé la ſouveraineté, ſe broüillerent bien-tôt entre eux, & en vinrent aux armes proche de Rennes : Urfand avec mille hommes ſeulement, chargea Paſquitan, qui en avoit douze fois autant, & remporta l'avantage.

Les autres Seigneurs du païs, à l'exemple de ces deux-là, s'érigerent auſſi en Souverains, entr'autres Alain Comte de *Broerec*, c'eſt-à-dire, du territoire de Vannes & de celui de Porrhoet ; & Salomon Comte de Rennes, fils d'une ſœur du Roi du même nom que lui. D'autre côté les Normands détruiſoient tout le païs, tellement que la BRETAGNE AINSI DE'CHIRE'E, PERDIT LE NOM DE ROYAUME, & prit celui de Comté, puis de Duché. En ce tems-là ces deux titres ſe confondoient. 875.

Peu après Urfand tomba malade à l'extremité : Paſquitan l'ayant ſçu, raſſembla ſes forces. Urfand, qui ne pouvoit perdre le courage qu'en perdant le jour, ſe fit porter en litiere à la tête des ſiennes : ſa preſence leur donna la victoire, mais avança un peu ſa mort. Beaucoup de gloire ne lui coûta qu'un moment de vie.

Son rival ne lui ſurvêcut pas long-tems, car la mort lui ôta ce qu'elle lui avoit donné. Sa ſucceſſion demeura en diſpute entre ſon frere Alain & Judicaël fils d'une fille de Heriſpoux. Ils trouverent meilleur de la diviſer par un accommodement, que par l'épée, & enfin, elle demeura toute entiere à Alain par la mort de Judicaël, qui fut tué dans un combat contre les Normands, comme on le verra ci-après.

Louis Empereur d'Italie avoit été fort agité par les factions des Grands

de ſon Etat, & par les incurſions des
875. Sarraſins. Il y avoit vingt ans qu'il tenoit l'Empire, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie qui le mit au cercueil le ſixiéme d'Août de l'an 875. Il mourut ſans enfans mâles. On voit ſon tombeau à Milan dans l'Egliſe de ſaint Ambroiſe.

Sa femme ſe nommoit Engelberge, ſelon quelques-uns, fille d'Ethico, qui étoit fils d'un autre Ethico, Duc de Sueve ou Allemagne. Il n'en eut qu'une fille nommée Hermengarde, qui l'an 876. fut ravie par Boſon frere de la Reine Richilde, & du conſentement d'Evrard Berenger, fils du Duc de Frioul, qui avoit cette jeune Princeſſe en ſa garde.

LOUIS LE GERMANIQUE. CHARLES LE CHAUVE.

CE fut entre le Germanique & le Chauve, à qui ſe ſaiſiroit le premier de l'Italie. Le Chauve uſant de grande diligence, s'y rendit plûtôt que Charles & Carloman, deux fils du Germanique. Ils y paſſerent auſſi par deux differents endroits, tandis que leur frere Louis ſe jettoit en France pour faire diverſion. Pour les deux premiers, le Chauve plus ruſé les amuſa de belles paroles, & les renvoya adroitement; & pour le troiſiéme, les Prelats lui firent des remontrances ſi pathetiques, qu'il eut pitié du pauvre peuple, & s'en retourna ſans avoir beaucoup commis d'actes d'hoſtilité.

L'interêt du Pape étoit d'avoir un Empereur de grand nom, & qui le pût aſſiſter avec de puiſſantes forces, comme avoient fait Pepin & Charlemagne, mais qui ne demeurât pas en Italie, où il lui eût fort peſé ſur les épaules : voilà pourquoi il ne vouloit point de Seigneurs Italiens, parce qu'ils étoient foibles, & qu'ils demeuroient ſur les lieux; d'ailleurs ayant à prendre des Princes 875.
Carliens, il ne s'accommodoit pas bien de la rudeſſe & de la fierté de ceux qui dominoient en Germanie. Il choiſit donc Charles le Chauve, & l'invita par une célebre Ambaſſade, de venir à Rome recevoir la Couronne Imperiale, la lui offrant, comme ſi elle eût été abſolument en ſa diſpoſition.

En effet, il la lui mit ſur la tête le jour de Noël avec grande ſolemnité. Après quoi le nouvel Empereur donna la Duché de Spolete à Gui fils de Lambert, & celle de Frioul à Berenger fils d'Evrard.

EMPP. Encore BASILE & CHARLES II dit le Chauve, à Noël.

A ſon retour il reçut encore à Pavie la Couronne de Lombardie le 8. de Février & la confirmation de celle de l'Empire, par une aſſemblée des Comtes & des Prélats, qui ſe fit dans la même ville, le Pape y aſſiſtant en perſonne. Cela fait il reprit le chemin de France, & laiſſa le gouvernement de la Lombardie à Boſon ſon beau-frere : & l'année ſuivante, comme il y avoit encore pluſieurs Seigneurs d'Italie, qui refuſoient de le reconnoître, le Pape tint un autre Concile à Rome pour le confirmer une ſeconde fois, ajoûtant de terribles excommunications contre les réfractaires. 876. 877.

L'Empire d'Occident ne pouvoit être qu'un vain titre, & tout au plus n'avoit de terres que l'Exarchat de Ravenne, & la Pentapole; car ſon pouvoir n'étoit pas entier dans la ville de Rome, & le Royaume de Lombardie n'en relevoit nullement. Néanmoins le Chauve s'en tenoit extrêmement obligé au Pape, & tâchoit de reconnoître cette grace par toutes ſortes de moyens; juſques-là que de Souverain s'étant rendu ſon Sujet, il tenoit à honneur de porter le titre de ſon Conſeiller d'Etat. Bien plus, il fit tous ſes efforts pour étendre ſon autori-

877. té sur les libertez de l'Eglise Gallicane : car dans le Concile qui se tint à Pontïgon, il appuya de tout son pouvoir les Legats de ce Pape, qui apportoient des Lettres de Primatie à Ansegise Archevêque de Sens, sur tous les Evêques des Gaules & de la Germanie. Il ne faignoit point de dire que le Pape l'avoit commis pour assister à ce Concile, & pour y faire exécuter ses ordres ; comme en effet il fit prendre séance à Ansegise immediatement après les Legats du Saint Siége. Mais les Prelats François encouragez par Hincmar, qui croyoit mieux mériter cet honneur qu'Ansegise, ne purent être induits ni par prieres, ni par menaces, de donner leur consentement à cette nouveauté. A la huitiéme cession le Chauve y fit entrer l'Imperatrice sa femme (tant il en étoit éperdu) la Couronne sur la tête, pour y présider avec lui. Les Evêques en eurent si grande honte, qu'ils ne se leverent pas seulement pour la recevoir. [Il fut traité plusieurs autres points dans les diverses sessions de ce Concile ; & les Legats y insisterent si puissamment, que le Chauve fit quelque raison à Louis le Germanique du Royaume de Lorraine : mais soit qu'il fût secretement d'accord avec eux, ou autrement, il ne se laissa point toucher à leurs remontrances.]

Quoique le Germanique fût septuagenaire, & d'ailleurs troublé dans sa maison par la rebellion de ses fils, il eut néanmoins un tel ressentiment de ce que le Chauve ne lui faisoit point de raison de l'Empire & des terres d'Italie, qu'il arma de toutes ses forces pour faire une puissante irruption dans la Neustrie. Mais comme il étoit à Francfort, la mort coupa la trame de sa vie & de ses entrepriſes, le 28. d'Août, le 70. de son âge, & le 59. depuis son premier couronnement. Il fut inhumé à Loresheim.

Ce Prince étoit aussi-bien instruit aux lettres qu'il le pouvoit être selon le 876. tems. Il se montra toute sa vie actif, belliqueux, liberal, genereux, qui n'aimoit l'argent que pour le donner, & qui faisoit plus de cas du fer que de l'or ; grand zelateur de la justice & de la Religion, & distributeur équitable des charges & des emplois ; enfin plus approchant qu'aucun autre Prince de sa race, des bonnes qualitez & des vertus de Charlemagne son ayeul.

D'Emme sa seule femme il eut trois fils ; Carloman, Charles & Louis. [Elle étoit fille d'un Comte nommé Eukengaire, selon quelques-uns, Espagnole de nation ; & elle se trouve avoir été fort loüée par les Auteurs du tems pour sa sageſſe & pour sa pieté.]

CHARLES LE CHAUVE

Empereur, Roi de Neustrie, d'Aquitaine, de Bourgogne & de Provence.

CARLOMAN

Roi de Baviere, & portant le titre de Roi d'Italie.

LOUIS II.

de la France Orientale.

CHARLES

de l'Allemagne proprement dite.

La Lorraine à eux deux.

A La nouvelle de la mort de Louis le Germanique, le Chauve devint aggresseur de défendeur qu'il étoit, & resolut de dépoüiller ces jeunes Princes ses neveux, avant qu'ils se fussent affermis. Louis, le plus voisin de ce choc, lui envoya des Ambassadeurs lui representer le traité qu'il avoit fait avec leur pere ; & lui offrit de prouver par trente témoins, dont dix subiroient l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude,

877. dix autres celle du fer ardent; que de leur part il n'y avoit point été contrevenu.

Le Chauve feignit d'écouter ces juſtifications; il reçut les épreuves des trente témoins, qui ne furent point endommagez, ni par l'eau froide, ni par la boüillante, ni par le fer tout rouge; & accorda une ſurſeance d'armes, pendant laquelle il jura de ne point attaquer. Il ne laiſſa pourtant pas de continuer ſa route, filant par les chemins étroits & écartez, dans le deſſein de le ſurprendre près d'Andernac, où il étoit campé, & de lui crever les yeux. Mais Guillebert Archevêque de Cologne, qui étoit avec lui, ayant horreur de cette cruelle perfidie, & ne pouvant le detourner de ſon deſſein, en avertit ſecrettement Louis, qui ſe mit en ſi bonne poſture, qu'il lui défit ſa grande armée, & l'eût toute taillée en pieces, s'il eût voulu la pourſuivre. Ce combat ſe donna près d'Andernac.

Les trois freres affermis par cette victoire dans la ſucceſſion de leur pere, la partagerent ainſi entr'eux. Carloman, l'aîné de tous, eut le Royaume de Baviere, duquel la Pannonie, la Moravie, la Carinthie, & la Boheme étoient les membres. Louis le ſecond, eut la France Orientale, ou Germanie, & avec cela une partie du Royaume de Lorraine. Charles le païs des Griſons & des Suiſſes, la Souaube, l'Alſace, & l'autre partie de Lorraine qui les avoiſinoit.

Durant toutes ces diſſentions, les Normands avoient beau jeu. Le Chauve ne les arrétoit qu'avec de l'or, & par des preſens qui les attiroient plus avant, bien loin de les repouſſer: de ſorte que tandis qu'il ſe perdoit dans les imaginations de ces vaines conquêtes, ils impoſoient tribut ſur la France Occidentale, & ſe faiſoient payer à leur mode. C'eſt peut-être à cauſe de cela qu'on les appella *Truands*. *

Les Sarraſins d'autre côté ne tourmentoient pas moins l'Italie: ils s'étoient fortifiez à Tarente, & ayant fait ligue avec le Duc de Naples, ſaccageoient tout juſqu'aux portes de Rome. Le Pape Jean crie au ſecours, appelle le Chauve, & pour grande grace, lui envoye la confirmation de ſon élection à l'Empire. Il paſſe donc en Italie avec Richilde ſa femme, qu'il menoit par tout. Le Pape vint au devant de lui juſqu'à Verceil, courronna l'Imperatrice à Tortone, & de-là ils deſcendirent à Pavie, pour aviſer, avec les Seigneurs d'Italie, au moyen de chaſſer les Sarraſins.

Comme ils étoient-là, ils apprirent que Carloman Roi de Baviere, fils aîné du Germanique, approchoit avec une puiſſante armée, pour revendiquer le Roïaume d'Italie & l'Empire. Au bruit de ſa venuë l'Aſſemblée ſe diſſipe, le Pape s'enfuit à Rome, & Charles ſe ſauve en France: mais au même tems Carloman ſaiſi d'une terreur panique, rebrouſſe auſſi en Allemagne.

Tandis que le Chauve étoit éloigné de ſon Royaume, les Seigneurs François formerent une horrible conſpiration contre lui; Boſon même ſon favori, & frere de ſa femme, ſe joignit avec eux. Le ſujet ou le pretexte de leur averſion étoit, qu'il élevoit des gens de bas lieu; qu'ils l'eſtimoient moins brave que faſtueux; que voulant tout faire à force d'argent, & donnant à toutes ſortes d'entrepriſes, il n'épargnoit aucune dépenſe, & par conſequent chargeoit ſes Sujets de grands ſubſides; & qu'outre cela il ſembloit mépriſer la nation Françoiſe, en affectant de porter des habillemens à la mode des Grecs, qui étoient leurs mortels ennemis. Il arriva donc, par les méchantes menéesde ces conjurez, qu'à ſon retour paſſant par le Mont-

877.

* *Tru* en vieux François ſignifie Tribut.

877. Cenis, il fut empoiſonné par Sedecias ſon Medecin, Juif de nation, & reputé Magicien, qui lui donna une poudre mortifere dans une potion medecinale. Il fut contraint de demeurer en un méchant lieu nommé Brios, où il rendit l'ame dans une petite chaumine.* Son corps fut inhumé à Verceil, & ſept ans après apporté de-là en l'Abbaye de ſaint Denis. Il mourut âgé de 55. ans, le ſecond de ſon Empire, & le 38. de ſon regne, à compter depuis la mort de ſon pere.

* Le 6. Octobre.

Comme il aimoit plus le faſte & la vaine pompe que le ſolide, la fortune conforme à ſon humeur le fit heureux en apparence & malheureux en effet: elle lui donna beaucoup de Seigneuries, mais encore plus d'inquiétudes, & peu de bons ſuccés. La meilleure de ſes qualitez fut qu'il ſe rendit très-ſçavant, & qu'il gratifia les gens de lettres d'honneurs & de récompenſes, les envoyant chercher juſqu'en Grece & en Aſie pour en enrichir la France.

[On le ſurnomma le Chauve, & il le fut en effet. Quelques-uns par flaterie, l'appellerent le Grand, ce qui a fait confondre pluſieurs de ſes actes avec ceux de ſon Ayeul.]

Son pere fut blâmé d'avoir élevé aux Dignitez Eccléſiaſtiques des gens de condition ſervile: & lui paſſant plus avant, mit des gens de peu dans les emplois militaires & dans les dignitez qui n'étoient dûës qu'aux Grands du Royaume. De là vint qu'il ſe fit comme un bouleverſement général dans l'Etat, le deſſous prenant le deſſus, les grandes maiſons s'anéantiſſant, & les gens de fortune en élevant de nouvelles; à qui l'obſcurité de ces tems-là, tout couverts d'ignorance & de confuſion, a été fort favorable pour cacher la baſſeſſe de leur origine. 877. †.

La Ville & l'Abbaye de S. Denis ſont redevables à ce Roi de la Foire du Lendy, tems *indict* ou aſſigné pour montrer les Reliques de cette célébre Egliſe. 878.

Il n'eut point d'enfans de Richilde ſa ſeconde femme; mais de Hermentrude ſa premiere il en avoit eu pluſieurs. Il n'en reſtoit qu'un fils vivant, ſçavoir; Louis, qu'on ſurnomma le *Begue*, parce qu'il l'étoit en effet; [& une fille nommée Judith, qui épouſa en premieres nôces Etelulfe Roi d'Angleterre; & en ſecondes, Baudoüin Comte de Flandres, qui l'enleva.

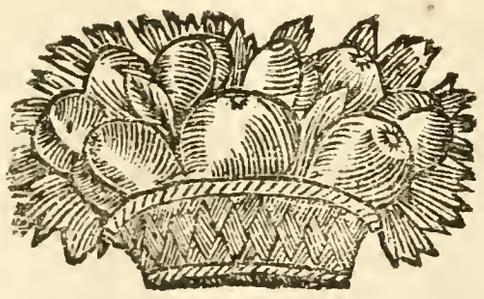

LOUIS

Louis II.

LOUIS II.

DIT LE BEGUE,

ROY XXVI.

Agé de trente à trente-trois ans.

Je ſçûs par des bienfaits ôter aux mal contens
Les deſſeins qu'ils tramoient à mon deſavantage ;
Si le Ciel m'eût permis de regner plus long-tems,
Ils euſſent bien ſenti que j'avois du courage.

LOUIS DIT LE-BEGUE,
*Empereur, Roi de Neuſtrie, * Aquitaine, Bourgogne & Provence.*

* Neuſtrie & France Occidentale. *C'eſt le même.*

CARLOMAN, *Roi de Baviere.*

LOUIS, *de la France Orientale.* CHARLES, *de l'Allemagne.*

La Lorraine à eux deux.

PAPE.

Encore JEAN VIII. durant tout ce Regne & dans le ſuivant.

LA haine qu'on portoit à Charles le Chauve, rejaillit ſur ſon fils ; il tâcha de la racheter à force de gratifications, en donnant aux uns des Abbayes, aux autres des terres ou des Charges : mais pour un petit nombre de Seigneurs qu'il appaiſa, il en fit une infinité de malcontens ; & les Princes (on appelloit ainſi les Grands) s'offenſerent qu'il eût donné de ſon mouvement

877. EMPR. encore BASILE & LOUIS le Begue.

877. seul & dans son Cabinet, ce qu'il ne pouvoit donner que par leur consentement, & dans les Assemblées générales

Durant qu'ils faisoient diverses cabales, se fondant, comme je croi, sur ce qu'il ne leur apparoissoit point que son pere eût * ordonné qu'il lui succedât; sa belle-mere Richilde lui apporta en diligence le testament du Chauve, par lequel il étoit porté formellement qu'il lui avoit donné le Royaume, & qu'il l'en investissoit par l'épée de S. Pierre, & par les ornemens Royaux qu'il lui envoyoit.

* C'étoit une condition nécessaire que la volonté du pere.

Louis étant un peu plus autorisé par ce moyen, les Seigneurs s'accommoderent avec lui, non assurément sans qu'il lui en coûtât beaucoup: & l'Archevêque Hincmar le couronna dans la ville de Reims, d'autres disent à Compiegne, le 18. jour de Décembre.

878. Cependant Lambert Comte de Spolete, & Albert Marquis de Toscane, partisans du Roi Carloman qui prétendoit à l'Empire, étant entrez dans Rome, traiterent outrageusement le Clergé, forcerent les Romains à prêter serment à ce Prince, & arrêterent le Pape Jean VIII. prisonnier. Mais peu après, étant échapé de leurs mains, il s'embarqua sur mer, & vint descendre en Provence. Il célebra le jour de la Pentecôte dans Arles, & de là il fut conduit à Lyon, puis à Troyes, toujours défrayé aux dépens des Evêques chez lesquels il passoit. Sur sa route il avoit écrit à tous ceux de Gaule & de Germanie, afin qu'ils se trouvassent à Troyes, pour y célebrer un Concile: il y avoit aussi invité tous les quatre Rois, mais il n'y eut que Louis le Begue qui s'y trouva: il y fut couronné & sacré par ses mains le 7. jour de Septembre.

En ce Concile le Pape excommunia Hugues fils bâtard du Roi Lotaire II. & de Valdrade, qui se portoit pour legitime, & avoit amassé quelques troupes de brigands pour se rétablir dans le Royaume de Lorraine. Il rehabilita aussi Hincmar Evêque de Laon, lui permit de dire la Messe, quoiqu'il fût aveuglé, & lui donna la moitié du revenu de l'Evêché. 879.

[Ce Concile achevé, le saint Pere desirant retourner à Rome, & le Roi n'étant pas en état de le conduire, à cause d'une indisposition qui lui étoit survenuë, Boson frere de l'Imperatrice Richilde, fut chargé de lui rendre ce devoir; & le saint Pere fut si content de ses soins, que par honneur il l'adopta pour son fils.]

Après son départ le Begue s'acheminant en Lorraine, s'aboucha au lieu de Marsene sur la Meuse, avec Louis Roi de Germanie. Ils firent là un traité, par lequel ils diviserent la Lorraine entre eux, comme elle l'avoit été entre leurs peres; & le Begue promit aussi à Louis de lui donner part au Royaume d'Italie.

L'obéissance ni l'affection des Seigneurs n'étoit pas bien affermie en son endroit; ils tenoient peu de compte de ses ordres: & il arriva qu'ayant armé pour dompter la rebellion de Bernard Marquis de Gotthie, dont il avoit donné le gouvernement à Bernard Comte d'Auvergne, il tomba malade en passant par Autun en Bourgogne, non sans soupçon qu'on l'eût empoisonné; à cause de quoi il envoya querir son fils Louis, qu'il mit en la garde d'un autre Bernard Comte d'Auvergne, de Thierri son grand Chambellan, de Hugues l'Abbé, & de quelques autres Seigneurs. Ce Hugues fut très puissant sur la fin du regne de Charles le Chauve, sous Louis le Begue, & sous ses enfans. Il étoit fils, comme nous l'avons dit, de Conrard.

Le Begue étant arrivé avec grande

879. peine dans la ville de Compiegne, se mit au lit, & y rendit l'ame le Vendredi-Saint, dixiéme d'Avril. On l'enterra au même lieu dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Corneille. Il étoit âgé de trente à trente cinq ans, & en avoit regné seulement un & sept mois. Avant de mourir, il envoya par l'Evêque de Beauvais, & par un Comte, l'épée, la Couronne, & les autres ornemens Royaux à son fils Louis, avec ordre de le faire sacrer au plûtôt.

Il avoit en sa jeunesse pris pour femme Ansgarde, fille d'un Comte nommé Hardoüin, dont il avoit deux fils, ce Louis dont nous parlons, & un autre nommé Carloman : mais comme elle étoit de basse naissance, le Roi son pere, sans le consentement duquel il l'avoit épousée, l'obligea de la repudier. Voilà pourquoi quelques Historiens ont dit que ces deux Princes étoient bâtards. Après ce divorce il en prit une autre nommée Adeleide ou Alix, fille de quelque Prince d'Angleterre, & sœur de Wilfrid Abbé de Flavigni au Duché † de Bourgogne. Elle étoit enceinte lorsqu'il mourut, & elle mit au monde un fils posthume, qui nâquit le 17. Septembre ensuivant. On le nomma Charles le Simple.

L'Empire d'Occident demeura vacant deux ans entiers, & l'Italie dans une extrême confusion, par les discordes des Seigneurs, & par les ravages des Sarrasins, ausquels le Pape étoit contraint de payer tribut.

On peut mettre sous ce regne l'origine des COMTES D'ANJOU, qui commencerent, selon quelques vieilles Chroniques, par un Seigneur nommé Ingelger. Il étoit fils d'un Breton nommé Torquat, ou Tortulfe, auquel Charles le Chauve avoit donné une Terre en Gâtinois, & Perrette, fille de Hugues l'Abbé, en mariage. Cet Ingelger fut pere de Foulques le Roux, qui ayant été fait Comte d'Anjou par Charles le Simple, défendit vaillamment ce païs contre les Normands.

ANSGARDE,
FEMME DE
LOUIS LE BEGUE.

Naissance d'Ansgarde.

ANSGARDE n'étoit de sa naissance que simple Demoiselle, fille d'un des nobles qu'on nommoit Vavasseurs ou arriere vassaux : mais la nature l'avoit annoblie de tant de graces, qu'elle triompha aisément du cœur du jeune Louis, qui lui fit l'honneur de l'épouser. On douta néanmoins avec quelque raison si ce mariage étoit valable, à cause que ce Prince étoit doublement mineur, car il n'avoit pas l'âge requis par les loix, & que même quand il l'eût eu, il étoit toujours en qualité de fils & de Prince du Sang sous la tutelle du Roi son pere. Il la tint néanmoins à sa vûë assez long-tems, pour faire croire que s'il n'autorisoit pas ce mariage par un consentement exprès, au moins il le toleroit, parce qu'il est à presumer qu'un Souverain & un pere, dont la conduite doit être dans les bonnes mœurs, souffre plûtôt un mariage qu'un concubinage. Mais d'autre côté, il est certain qu'il voulut enfin qu'il la quittât. On ne sçait si ce Prince eut de la joye ou du déplaisir de ce commandement : mais considerant qu'il ne pouvoit succeder au Royaume sans le consentement de son pere, il lui obéït, quoiqu'il en eût deux enfans. Il institua l'aîné son successeur, comme nous l'a-

Est aimée & épousée par Louis le Begue.

Il la repudie par le commandement de son pere.

vons dit, d'où on ne peut pourtant pas conclure neceſſairement qu'il fût legitime: car les François avoient encore cette coûtume, veritablement fort contraire à l'honnêteté publique, de faire ſucceder les bâtards. En vertu de la volonté du pere les Grands du Royaume le declarerent Roi, non pas ſeulement Regent, comme quelques Modernes le veulent croire, & lui donnerent pour compagnon ſon frere Carloman, dont le Pere n'avoit fait aucune mention dans ſon teſtament. Nous ne trouvons point ce que devint Anſgarde après que le Begue l'eut quittée, ni en quel tems elle mourut; il eſt croyable qu'elle choiſit ſa retraite dans un Monaſtere, bienheureux refuge des malheureuſes.

Ses enfans.

LOUIS III. &
CARLOMAN

LOUIS III.
ET
CARLOMAN,
ROY XXVII.

En Age d'Adoleſcence.

Ces deux Princes regnant avec fraternité,
Des Normands débordez repouſſerent l'audace,
Louis mourut à Tours, Carloman à la Chaſſe,
Et tous deux ſans poſterité.

LOUIS III. ET CARLOMAN SON FRERE,
Rois de la France Occidentale, de Bourgogne & d'Aquitaine.

CARLOMAN, *Roi de Baviere.*

LOUIS LE JEUNE, *Roi de la Germanie ou France Orientale.*

CHARLES LE GRAS, *de l'Allemagne proprement dite.*

La Lorraine à eux deux.

PAPES.

Encore JEAN VIII. trois mois & demi durant ce Regne.

MARIN élu le 28. Décembre 882. S. un an, vingt jours.

HADRIAN III. élû le 20. Janvier 884. S. un an, 3. mois, dont ſix mois ſous ce Regne.

879. JUSQUES à la fin de cette race on ne verra plus que cabales & factions, dont les Rois étoient les joüets & même les creatures. Thierri, & les Comtes à qui le Begue avoit recommandé ſon fils avoient mandé aux autres Seigneurs de ſe trouver à l'Aſſemblée generale de Meaux; & on avoit accommodé les

querelles qui étoient entre Thierri & 879. Boſon. Mais Gauſelin l'un des Princes ou grands Seigneurs de Neuſtrie Abbé de ſaint Germain des Prez, n'oublia pas les injures qu'il avoit reçuës du gouvernement précedent. Il avoit noüé intelligence avec Louis Roi de Germanie dès le tems qu'il avoit été ſon priſonnier de guerre à la bataille d'Andernac, & depuis il avoit toûjours gardé une étroite correſpondance avec lui. Ayant donc fait ſon parti avec quelques Evêques & Seigneurs, il mit en avant, que pour remedier aux maux de la France, il faloit la remettre toute ſous un chef, & appeller pour cet effet ce Prince, qui ſeul étoit capable de la bien défendre, ſi on le reconnoiſſoit à l'excluſion des bâtards de Louis le Begue; c'eſt ainſi qu'il appelloit Louis & Carloman.

Les grands Vaſſaux de ces deux jeunes Princes ne purent autrement détourner cet orage, qu'en s'accordant avec le Roi de Germanie, & lui donnant par forme de gage la partie de la Lorraine que le Chauve & le Begue avoient poſſedée. Il s'en ſaiſit auſſi-tôt; & depuis, ce Royaume-là, quoique conteſté & ſouvent revendiqué par les Rois de la France Occidentale, eſt demeuré aux Rois de la Germanie ou France Orientale.

Louis ne ſe fut pas contenté de moins que de toute la Monarchie, ſi ſes affaires ne l'euſſent pas obligé de s'en retourner promptement: mais ayant appris à Mets la maladie de Carloman ſon frere aîné, qui étoit tombé en paralyſie, il courut en Baviere pour l'empêcher qu'il ne laiſsât ſon Royaume à Arnoul ſon fils batard. Or Carloman mourut peu après, & fut inhumé à Ottinghen en Baviere dans le Monaſtere de S. Maximilian qu'il y avoit fondé. Il n'avoit point d'enfans légitimes, mais deux naturels, un fils & une fille, Arnoul & Giſelle. Il ne put donner à Arnoul que 879. la Duché de Carinthie, le Roi Louis ayant de ſon vivant même reçu les ſermens de ſes autres Sujets. Pour Giſele, je trouve que l'an 890. elle épouſa Zuendipold Roi de Moravie, qu'à cauſe de cela quelques-uns ont appellé fils de Carloman.

LOUIS III. & CARLOMAN
comme ci-deſſus.

LOUIS & CHARLES LE GRAS
comme ci-deſſus.

CEPENDANT Gauſelin & Conrard qui ſe voyoient deſtituez du ſecours de Louis, craignant d'être accablez par les autres Seigneurs Neuſtriens, s'adreſſerent à Luitgarde ſa femme, Princeſſe fort ambitieuſe, qui ſollicita ſi puiſſamment ſon mari, qu'elle le porta à repaſſer en France avec un plus grand appareil que la premiere fois.

Sur le bruit de cette ſeconde irruption, les Seigneurs firent couronner non ſeulement Louis fils aîné du Begue, mais auſſi Carloman ſon frere. Ils furent ſacrez dans l'Abbaye de Ferrieres en Gatinois par les mains d'Anſegiſe Archevêque de Sens.

Quelque tems après ces deux freres étant à Amiens, diviſerent entr'eux le Royaume de leur pere; la Neuſtrie écheut à Louis, & les Royaumes d'Aquitaine & de Bourgogne à Carloman.

Dès leur avenement ils eurent le déplaiſir de voir démembrer deux Royaumes de la ſucceſſion qu'ils avoient recueillie, ſçavoir celui de Lorraine, comme nous l'avons dit, & celui de Bourgogne, qu'on nomma auſſi Royaume d'Arles & Royaume de Provence. Quant

879. à ce dernier, il leur fut souſtrait par Boſon. Ce Seigneur avoit été en telle faveur auprès de Charles le Chauve, qu'il l'avoit fait comme ſon Viceroy en Lombardie, & lui avoit donné la Provence, ſinon en ſouveraineté, au moins à perpetuité, & ſa niece Hermengarde pour épouſe. Avec ces avantages il fut encouragé par cette ambitieuſe Princeſſe de ſe faire Roi ; ſi bien qu'ayant gagné les Seigneurs & les Prelats de ce païs-là, il ſe fit élire par un * Synode qui ſe tint au Château Royal de Mentale prés de Vienne. Il s'y trouva quatre Archevêques & dix-neuf Evêques qui lui déférerent la Couronne, ſans ſpécifier néanmoins de quel païs. L'Archevêque de Lyon le couronna le 23. d'Octobre de l'année 879. (a)

* Grand pouvoir des Evêques.

Cet attentat fâchoit extrêmement les deux freres Rois : mais ils avoient outre cela deux autres ennemis ſur les bras, Louis le Germanique leur couſin, & les Normands. Ils gagnerent une bataille ſur ces derniers près de la riviere de Vienne le premier jour de Novembre. Après quoi laiſſant leur victoire imparfaite, ils tournerent tête vers Louis, qui à l'inſtigation de l'Abbé Gauſelin, s'étoit avancé juſques ſur leur frontiére. Quand il eut appris qu'ils venoient à lui, il n'oſa paſſer outre, & demanda à parlementer avec eux à Gondouville, & cependant il ſe retira de ſon Royaume.

880. En ſa retraite il défit dans le Haynaut une bande de huit ou dix mille Normands ; mais dans le choc il perdit un fils bâtard qu'il avoit. Ces Pirates avoient brûlé les Villes de ſaint Omer, Teroüenne, Arras, Tournay, S. Riquier, S. Valery, & toüs les Païs de Haynaut, Flandre & Boulonnois. Arras demeura trente ans deſert, ſes habitans s'étant refugiez dans Beauvais. Quatre Bourgeois de Tournay, qui s'étoient retirez à Noyon, rebâtirent leur Ville, & en donnerent les maiſons à rente à qui les voulut habiter.

881.

Les quatre Rois pour accommoder leurs différends, avoient aſſigné un aſſemblée génerale à * Gondoulville près de Mets. Louis le Germanique envoya s'en excuſer ſur une maladie qui lui étoit ſurvenuë : mais Charles ſon frere s'y trouva, & confera avec Louis & Carloman de leurs affaires communes. Ils trouverent bon de ſe liguer enſemble pour la deſtruction de leurs ennemis ; Louis le Germanique avec Louis & Carloman contre Hugues fils de Valdrade, qui ſaccageoit tout ſon plat païs de Lorraine ; & Charles le Gras encore avec ces deux freres pour dompter l'orgueil de Boſon.

* C'eſt peut être Gon leville.

Pour le premier, les gens de Louis de Germanie & des deux freres, ayant été chercher les troupes de Hugues, qui étoient commandées par Thiebaut ſon beau-frere, firent tant qu'ils les rencontrerent, & les mirent en déroute, avec un horrible carnage. Puis Charles le Gras & les deux freres marchant conjointement contre Boſon, le vainquirent en une bataille près de Mâcon, & enſuite aſſiégerent Vienne ; le rebelle y avoit laiſſé ſa femme, & s'étoit retiré dans les montagnes de Savoye. Nous ne verrons la fin de ce ſiége, que dans deux ans d'ici.

Charles étoit venu là à la priere de

(a) Boſon beau-frere de Charles le Chauve, profitant de la foibleſſe de Louis le Begue, s'empara de toute la Provence, du Dauphiné, & des contrées voiſines, & s'en fit élire & couronner Roi en 879. ſous le titre de Roi d'Arles, parce que cette ville étoit alors la plus conſiderable de ſon nouveau Royaume. Cet Etat fut poſſedé ſucceſſivement par ſix Rois ; mais l'indolence ou la puſillanimité des deux derniers, fut cauſe de ſon démembrement. Les Gouverneurs s'approprierent les Comtez & Seigneuries qui le compoſoient, de ſorte que ce Royaume n'en eut plus que le nom.

881. ſes couſins, & avoit quitté ſes affaires d'Italie, où par un ſéjour de quelques mois, il s'étoit aſſûré de toute la Lombardie ; ſi bien qu'il avoit été couronné Roi par l'Archevêque de Milan. Comme il brûloit d'envie d'y retourner, il prit congé d'eux, & ayant repaſſé les Monts, alla droit à Rome accompagné du Patriarche d'Aquilée.

EMP. encore BASILE & CHARLES le Gras, à Noël.

Cette fois le Pape qui heſitoit à qui il donneroit la Couronne Imperiale, ne put la refuſer à un Prince ſi puiſſamment armé ; ainſi il la lui mit ſur la tête le jour de Noël de l'an 881. [Il penſoit en tirer quelque aſſiſtance contre les Infidéles, & contre les Princes circonvoiſins qui incommodoient extrêmement la ville de Rome: mais dès qu'il eut le vain titre d'Empereur, il ſortit d'Italie. Le Pape lui écrivit inutilement pour le rappeller à ſon ſecours : ſes lettres ni un voyage même qu'il fit en France pour cela, ne lui produiſirent que de la peine & du chagrin.]

* C'étoit le mot propre, auſſi bien par terre que par mer.

Cependant une * flote de Normands entrant par le Vaal ſe fortifia à loiſir dans le Palais royal de Nimegue. Louis y alla avec une armée & les aſſiegea : mais il ne fut pas en ſon pouvoir de les y forcer ; tellement qu'il ſe contenta de les reduire à vuider le Royaume. Ils en ſortirent avec toutes leurs troupes, mais auſſi avec tout leur butin.

Une autre flote très-puiſſante montant dans la Somme, força la riche Abbaye de Corbie & la ville d'Amiens, puis s'épandit au large dans les contrées voiſines. Le mal étoit fort grand & fort preſſant : c'eſt pourquoi Louis laiſſant ſon frere Carloman au ſiege de Vienne, accourut en Picardie pour y donner ordre. Il fondit ſur ces barbares près d'Amiens, & en coucha neuf mille par terre. Toutefois, ſoit qu'il en vît venir à lui quelque autre plus grand corps, ou qu'il fût ſaiſi d'une terreur panique, il retourna en arriere ; & alors le reſte de ces barbares recommença à piller comme auparavant. 882.

Une troiſiéme bande deſcendit au lieu dit Haſlou près de la Meuſe, & s'y étant fortifiée, mit le feu à la cité de Liege, à celle de Tongres, qui avoit été autrefois ruinée par les Vandales, à Cologne, à Bonne, à Nuis, au Palais d'Aix-la-Chapelle, à Treves, à Mets ; & ayant gagné une bataille ſur les Evêques de ces deux dernieres Villes, où celui de Mets fut tué, (il s'appelloit Wala) elle fit un horrible carnage des pauvres païſans qui s'étoient armez dans les Ardennes.

Comme Louis le Germanique aſſembloit des troupes pour leur oppoſer, il mourut à Francfort le vingtiéme de Janvier, dans la force de ſon âge, & n'ayant regné que ſix ans. On porta ſon corps dans l'Egliſe de Saint Nazaire à l'Abbaye de Loresheim, où il fut inhumé auprès de celui de ſon pere.

Il fut le ſeul des trois freres qui ſe maria : ſa femme ſe nommoit Luitgarde, fille de Bilmarus & ſœur de Benon, qui furent Ducs de Saxe. (*a*) Il n'en eut qu'un fils, qui l'an 880. ſe jouant ſur une fenêtre tomba du haut en bas & ſe tua.

(*a*) D'autres diſent ; fille de Ludolfe Duc de Saxe, & ſœur d'Othon pere de Henri l'Oiſeleur.

CHARLES

CHARLES dit LE GRAS, *Empereur & Roi d'Italie, de Germanie ou France Orientale, de Baviere & de Lorraine.*

LOUIS & CARLOMAN *de la France Occidentale, Aquitaine, & partie de Bourgogne.*

882. LA succeſſion du Germanique, & plus encore la neceſſité des affaires appelloit Charles le Gras en France, où les Normands logez à Haſlou faiſoient rage, ſecondant Hugues fils de Valdrade, & en étant réciproquement ſecondez : car ce bâtard attiroit & animoit ces barbares, & excitoit des factions parmi les Seigneurs, pour ſe vanger au moins, s'il ne pouvoit pas s'établir.

Charles repaſſa donc deçà les Monts, confirma la donation de la Carinthie à Arnoul ſon neveu bâtard, & lui donna le commandement de ſon armée. Après cela il tint un Parlement à Wormes, au ſortir duquel Arnou l'étant venu joindre, il marcha vers Haſlou.

[Le plus grand malheur de la France étoit, que la plûpart des Seigneurs s'étudioient à entretenir les brouilleries, & s'entendoient ſouvent avec les Normands, ou du moins avoient de la connivence pour eux, & ne vouloient pas les exterminer entierement, parce qu'ils en pouvoient avoir beſoin dans quelque rencontre.] L'avant-garde de Charles pouſſa d'abord les barbares ; & il les eût forcez dans la premiere épouvante, ſi l'intelligence que quelques-uns de ſes chefs avoient avec eux n'eût balancé la victoire. Il les aſſiegea enſuite dans leurs logemens avec toute ſon armée : mais une tempête épouventable qui ſe leva, & une peſte furieuſe qui s'étoit miſe parmi ſes troupes, leur furent encore favorables : ſi-bien qu'après quinze jours de ſiege, ces voleurs en furent quittes pour ſortir de ſes Royaumes, d'où ils emporterent des richeſſes immenſes. 882.

Ils avoient deux Rois ou Généraux, Sigefroy & Godefroy. Le premier ſe rembarqua avec plus de quarante mille hommes ; l'autre, ſoit par interêt, ſoit par devotion, reçut le ſaint Baptême. L'Empereur voulut être ſon parrain, & lui donna en mariage une fille naturelle du Roi Lotaire II. nommée Giſle, & deux mille quatre-vingt livres d'or, avec le Duché de Friſe en dot.

Vers le même tems Louis Roi de la France Occidentale, étant allé au-devant des Princes Bretons qui lui amenoient une armée pour aller contre les Normands, tomba malade à Tours ; d'où s'étant fait rapporter en litiere, il vint mourir à Saint Denis en France le quatriéme du mois d'Août, ayant regné un peu plus de trois ans. Paul Emile raconte qu'ayant pouſſé ſon cheval pour courir après une belle fille qui ſe ſauvoit dans une maiſon, il ſe rompit les reins dans la porte qui étoit trop baſſe, & qu'il en mourut.

CHARLES LE GRAS, *Empereur & Roi de Germanie.*

CARLOMAN, *Roi de la France Occidentale, Aquitaine & Bourgogne.*

SON frere Carloman partit auſſi-tôt de devant Vienne pour venir recueillir ſa ſucceſſion, ayant laiſſé la charge du ſiege au Comte Richard, qui étoit frere de Boſon, mais ſon ennemi. Enſuite il ſe mit à la tête de ſon armée, qui marchoit contre les Normands. A ſon arrivée dans Autun il 882. & 883.

883. apprit que ces brigands épouvantez étoient ſortis de la riviere de Loire: & peu de jours après il vit arriver Richard, qui ayant pris Vienne, lui amenoit la femme & la fille de Boſon priſonnieres.

De-là il marcha contre une bande de Normands, qui étant deſcendus par l'embouchure de la Somme, couroient juſqu'à Laon & à Reims. [Il les trouva à Seancourt dans le Vimeu, où il les chargea avec tant de vigueur, qu'il les defit entierement; une partie demeura ſur le champ, l'autre ſe ſauva dans ſes barques ſur la riviere d'Aiſne.]

Ce fut en ces jours-là que le grand Hincmar Archevêque de Reims, accablé d'années, & de douleur de voir ainſi la France au pillage, fuyant de ſa Ville, qui étoit menacée par les Barbares, car elle n'avoit point encore de clôture de muraille, & ſe ſauvant en litiere, mourut à Eſpernay avec un extrême regret de laiſſer l'Egliſe Gallicane preſque entierement deſtituée de Prélats qui entendiſſent ſes droits, & qui euſſent ſoin de ſa diſcipline. Foulques qui avoit été Comte du Palais, lui ſucceda à l'Archevêché.

A l'exemple de l'Empereur Charles le Gras, Carloman ſon couſin traita avec les Normands pour les faire ſortir de ſes terres, & compoſa à douze mille marcs d'argent; [mais cependant Hugues fils de Valdrade faiſoit d'horribles ravages dans la Lorraine.] 884.

Peu après ce Roi étant à la chaſſe dans la Forêt d'Iveline près de Montfort, à une journée de Paris, il arriva qu'il y fut bleſſé mortellement par un ſanglier, ou comme d'autres diſent, par un Gentilhomme de ſa ſuite, qui penſoit darder cette bête. Sa mort arriva le 6. Décembre. Il eſt enterré à Saint Denis. Il regna en tout cinq ans & demi, ſçavoir trois ans conjointement avec ſon frere, & le reſte lui ſeul.

Son pere l'avoit fiancé avec la fille de Boſon l'an 878. il y a apparence qu'il ne l'épouſa pas; & on ne trouve point qu'il ait eu aucuns enfans: car ce Louis le Fainéant, que quelques-uns lui donnent, eſt une pure chimere.

Auſſi-tôt que les Normands eurent appris qu'il étoit mort, ils rentrerent dans le Royaume, interprétant ſubtilement, ſelon leur génie & leurs interêts, que le traité qu'ils avoient fait avec lui étoit fini avec ſa vie. Mais Hugues l'Abbé les combattit, & en fit ſi grand carnage, qu'ils laiſſerent la France en repos durant quelque tems.

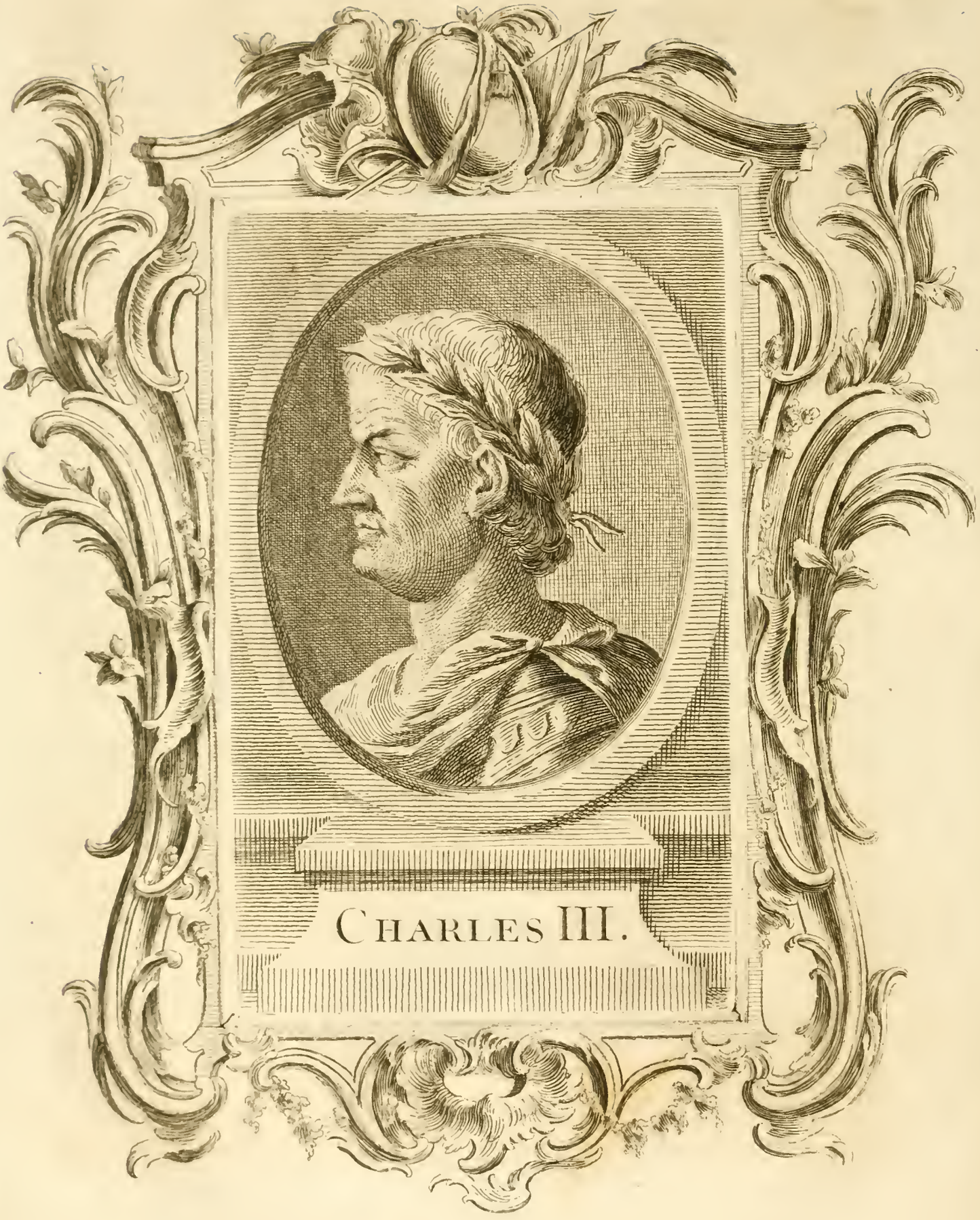

CHARLES III.

CHARLES III.

DIT LE GRAS,

ROY XXVIII.

Agé de quelque cinquante ans.

En vain deux & trois fois j'eus le chef couronné.
En Germanie, en France, en Baviere, en Lorraine,
Je ne fus rien dès lors qu'on m'eût abandonné.
Il n'eſt point ſans Sujets de Grandeur Souveraine.

CHARLES LE GRAS,

Empereur en Italie & Germanie.

CHARLES LE SIMPLE,

Agé de ſept ans, mineur ſous la tutelle de Hugues l'Abbé en France.

PAPES.

Encore HADRIAN III. neuf mois ſous ce Regne.

ESTIENNE VI. élû le 27. Mai 885. Siége ſix ans, quelques mois, dont deux ans, huit mois ſous ce Regne.

884. ON ne trouvera point étrange ſi les François Occidentaux ayant beſoin d'un Roi majeur pour commander leurs armées, ne défererent point la Couronne à Charles fils poſthume de Louis le Begue, qui n'avoit encore que ſept ans; & ils prêterent le ſerment de fidelité à Charles le Gras, qu'ils voyoient fort puiſſant, & qui n'étoit pas encore connu pour un eſprit foible & penchant à la démence. 885.

On ne peut pas dire néanmoins qu'ils

886. exclurent le pupille, puiſqu'on en donna la garde & l'éducation à l'Abbé Hugues le Grand, lequel eut en fief la Comté de Paris & la Duché de France, c'eſt-à-dire tout ce qui eſt entre la Seine, la Loire & la Mer, à la reſerve des Evêchez.

Le bâtard de Valdrade n'avoit point quitté ſes prétentions ſur la Lorraine; & Godefroy le Normand, Duc de Friſe, ſon beau-frere, cherchoit querelle pour avoir ſujet de le remettre en poſſeſſion de ce Royaume-là. L'Empereur Charles ſe défit de l'un & de l'autre, mais ce fut par de lâches moyens que les conſeils de Henri Duc de Saxe lui inſpirerent. Car ce Henri, & Guillebert Archevêque de Cologne, ayant ſubtilement attiré Godefroy à une conference dans une Iſle du Rhin, le maſſacrerent fort vilainement, lui & tous les Normands de ſa ſuite: & au même tems Hugues, qui étoit venu ſous leur foi à Joinville, fut arrêté & aveuglé, puis confiné dans l'Abbaye de ſaint Gal.

La fureur des Normands qui commençoit à s'appaiſer, ſe ralluma par cette ſanglante perfidie, & fit un effroyable effort pour s'en venger. Car ſous la conduite de Sigefroy ils entrerent dans la Seine avec 700. barques, & un ſi grand nombre d'autres vaiſſeaux, que la riviere en étoit toute couverte plus de deux lieuës de long: néanmoins la ville de Paris étant ſituée dans une Iſle, & ayant des ponts ſur les deux bras de la riviere, arrêta tout court cette épouventable flotte. Les Barbares qui vouloient ſe rendre la Seine libre, y mirent le ſiege, ayant pris Pontoiſe & les autres places des environs, & la tinrent bloquée trois ans durant.

Durant ces tems-là ils firent toutes ſortes d'efforts pour en venir à bout. Mais ſon Evêque nommé Goſſelin, l'Abbé Ebon ſon Neveu, le Comte Eudes, qui ci-après ſera Roi, [Haſcheric frere de Thietbert Comte de Meaux, qui ſucceda en l'Evêché à Goſſelin, & Ebbles de Poitiers ſon neveu, Abbé de S. Denis, depuis principal Conſeiller du Roi Eudes,] avec pluſieurs vaillans Chevaliers, & avec les Pariſiens, dont le courage étoit alors plus grand que leur ville, la défendirent encore mieux qu'elle ne fut attaquée. 887.

Les aſſiegeans faiſoient de fois à autres diverſes tentatives, & donnoient des aſſauts aux tours des deux ponts, & puis ſe voïant repouſſez s'en alloient faire des courſes dans les Provinces circonvoiſines, laiſſant toujours la ville bloquée par des forts qu'ils avoient bâtis toutproche.

Par deux fois l'Empereur Charles y envoya Henri Duc de Saxe, à l'inſtante priere des François, qui avoient député vers lui le Comte Eudes pour implorer ſon aſſiſtance. La premiere fois il força le camp des Danois, & mit quelque ſecours dans la ville, & cela fait il s'en retourna. Mais la ſeconde ayant donné imprudemment avec ſon cheval dans une foſſe recouverte de paille, & de ménus branchages, (c'étoit un ſtratagême fort ordinaire en ces tems-là,) il fut renverſé par terre, & auſſi-tôt tué & dépoüillé; non ſans punition divine de la perfidie qu'il avoit commiſe à l'endroit de Godefroy. Son armée ſe voyant deſtituée de chef, ſe retira en Allemagne.

Enfin l'Empereur y vint en perſonne avec de grandes forces, & ſe campa à Montmartre. Et toutefois, ſoit pour le mécontentement qui ſe mit entre lui & les Seigneurs François, ſoit pour quelque autre ſujet, il aima mieux employer l'or que le fer à chaſſer ces voleurs. Il fit compoſition avec eux, qui portoit, que moyennant ſept cens livres d'argent, ils

887. sortiroient de la France dans le mois de Mars, & qu'en attendant ce tems, ils pourroient hyverner à l'entour de Sens dans le Duché de Bourgogne. Ce traité fait, il s'en retourna en Germanie, mais fort tourmenté d'une grande douleur de tête, pour laquelle il y fallut faire des incisions. Cependant les Normands demeurerent six mois en Bourgogne, & la pillerent tout à leur aise.

Lorsqu'ils sçurent le mauvais état où étoient sa santé & ses affaires, ils revinrent se planter dans les prez de S. Germain, feignant pourtant de vouloir garder l'accord : mais en effet pour essayer de surprendre la Ville ; comme ils l'eussent fait un jour sur l'heure du diner, (car en ce tems-là tous les habitans d'un lieu dînoient à même heure,) si on ne se fût apperçu qu'ils remontoient tout doucement dans leurs batteaux, lesquels ils avoient accommodez à l'épreuve du trait. [On les repoussa donc vigoureusement, & après on fit un autre traité avec eux, portant qu'ils n'aprocheroient point de Paris de trois journées. Ensuite dequoi ils remonterent vers la Bourgogne, & se mirent à piller les environs de la ville de Sens.]

La France Occidentale étoit sans chef, & tous les Seigneurs presque égaux en autorité, sinon qu'ils déferoient un peu à Hugues l'Abbé tuteur de Charles le Simple, mais ce Seigneur mourut à Orleans dans le grand besoin du Royaume, l'an 887. Conrard son pere Comte de Paris & Duc de Rhetie, étoit mort cinq ans auparavant.

Le Comte Eudes lui succeda (à ce que je croi) en la plûpart de ses gouvernemens, tant par sa vertu, que parce qu'il étoit son frere uterin. Car les Généalogistes assûrent que leur mere étoit Adeleis fille de Louis le Debonnaire, qui en premieres noces avoit été mariée au Comte Conrard, duquel elle avoit eu ce Hugues l'Abbé, & un autre Conrard pere de Raoul Duc de Bourgogne ; & en secondes, à Robert le Fort, duquel étoient fils Eudes & Robert. 887.

Charles le Gras avoit toujours eu le cerveau foible, depuis qu'il avoit crû voir le diable, & plus encore depuis qu'on lui avoit incisé la tête, comme nous avons dit. [Une des premieres marques de sa folie fut la jalousie qu'il conçut de l'Imperatrice sa femme ; il se mit dans l'esprit des pensées qu'un homme sage ne s'y doit jamais mettre, pour son honneur & son repos. Ce chagrin n'ayant que trop paru, donna la hardiesse à Berenger Marquis de Frioul, de piller le bagage de Lieutard Evêque de Vercel, qu'on accusoit de gouverner trop familierement l'Imperatrice. Néanmoins son mari en ayant témoigné son ressentiment, l'obliga de lui en venir faire satisfaction au Parlement d'Uberlinghen. Mais dès l'année même il la repudia en pleine assemblée d'Etats, jurant qu'il ne l'avoit jamais touchée, quoiqu'il y eût dix ans qu'ils fussent ensemble. Elle s'appelloit Richarde, ou selon quelques-uns, Richilde.

L'égarement de son esprit parut encore plus manifestement dans l'Assemblée génerale qui se tint au Palais de Tribur, [entre Otthenheim & Mayence, sur l'autre bord du Rhin] : si bien qu'ayant été reconnu tout-à-fait incapable de gouverner, tous ses sujets du Royaume de Germanie & de Baviere l'abandonnerent, du conseil même de sa sœur Hildegarde, & élûrent en sa place Arnoul fils bâtard de son frere, vers la fête de la S. Martin. Il fit bien quelque effort pour empêcher cette élection ; mais comme il pensoit armer, il fut encore delaissé des Lorrains, puis des Allemands en Souaube, ses anciens

887. Sujets; en ſorte qu'il ne lui reſta pas meme un valet pour le ſervir, ni un ſeul denier pour vivre. Vit-on jamais une ſi étrange & ſi ſubite revolution ? Il n'y eut que Luitbert Evêque de Mayence, qui eut pitié de ce malheureux Prince, & lui donna à manger, en attendant qu'Arnoul (vers lequel cet Empereur avoit envoyé ſon fils naturel, nommé Bernard, demander du pain,) lui accorda le revenu de trois ou quatre villages pour ſa ſubſiſtance.

Voilà comme ce Prince, qui en ce tems-là étoit le plus puiſſant de la terre n'ayant aucun vice qui parût ; au contraire, étant très-bon, très-juſte, & devot juſqu'à l'excés, fut reduit en cet état, pour n'avoir pas eu aſſez de force d'eſprit, & pour avoir été deſtitué d'enfans légitimes, deux choſes très-neceſſaires à un Souverain.

Cet état déplorable dura peut-être encore moins qu'il n'eût voulu : il mourut ou de regret, ou ayant été étranglé par ſes ennemis, le huitiéme Janvier de l'an 888. Son corps fut enterré au Monaſtere de Richenove, qui eſt dans une Iſle du Lac de Conſtance.

De toute la race Carlienne il ne reſtoit que deux Princes, Arnoul & Charles, l'un bâtard, & l'autre enfant. Selon l'humeur des François d'alors, tout devoit être regi par Arnoul ; mais il y avoit tant de Grands également puiſſans & ambitieux, qui croyoient bien valoir un bâtard, parce qu'ils étoient du ſang Carlien par femmes, qu'il ne put pas s'autoriſer ni en la France Occidentale, ni en Italie.

888. EMP. encore LOUIS VI. & GUY en

Il y en avoit deux autres dans l'Italie, ſçavoir Berenger Duc de Frioul, & Guy Duc de Spolete : ils avoient été inveſtis de ces terres par Charles le Chauve. Tous deux étant iſſus du ſang Royal, quoique ſeulement par femmes, crurent qu'au deffaut de mâles capables de gouverner, ils devoient prendre leur part de la ſucceſſion de Charlemagne. Ils s'accorderent donc enſemble, que Guy auroit le titre d'Empereur, & la France Neuſtrienne ; & Berenger l'Italie. Or le premier ayant mis quelque tems à ſe faire couronner Empereur à Rome, tarda un peu trop à paſſer en France, de ſorte qu'y trouvant les eſprits changez, il retourna en Italie. En ce païs-là il vainquit Berenger en deux ſanglantes batailles, & le contraignit de ſe refugier vers Arnoul. 888.

Quant à ce Roi Arnoul, n'ayant pas fait aſſez de diligence, & d'ailleurs les François Neuſtriens ou Occidentaux ne s'accommodant pas bien avec les François Orientaux, ou Germains, il fut bien étonné que les Seigneurs de Neuſtrie, (deſormais nous la nommerons ſimplement France) lui manderent, comme il penſoit y venir, que dans l'Aſſemblée de Compiegne ils avoient élû Eudes, qui étoit Comte de Paris, & Duc de France.

En effet, quoique quelques-uns reclamaſſent en faveur de Charles le Simple, il fut couronné l'année ſuivante par Gautier Archevêque de Sens.

Quelques Auteurs de ces tems-là diſent que les François ne l'élurent que pour *Tuteur du pupille, & Gouverneur ou Regent du Royaume.* Ils apportent pour preuve, qu'il réſiſta fort à cette élection, qu'il prit ſoin de l'éducation de Charles, que lorſque il fut en âge, il lui rendit une partie du Royaume, & que quand il mourut, il le lui remit tout entier. Et ſi quelqu'un demande pourquoi, n'étant que Regent & tuteur, il prit la qualité de Roi, ils répondent, que dans ce ſiécle-là & dans les trois ou

888. quatre ſuivans, les tuteurs prenoient les titres des terres de leurs pupilles qu'ils adminiſtroient.

Quoiqu'il en ſoit, Eudes, après cette élection, alla conferer avec Arnoul Roi de Germanie, par le conſentement duquel elle s'étoit faite. Au partir de là il fit un voyage en Aquitaine, pour recevoir les hommages des Seigneurs de ce païs-là, & pour empêcher qu'ils ne le remiſſent en Royaume comme il y avoit été.

D'autre part Raoulfe & Rodolphe, fils du jeune Conrard, & petit fils de Hugues l'Abbé, occupa le païs d'entre le Mont-Joû & les Alpes Pennines, c'eſt-à-dire, la Savoye & le païs des Suiſſes; & ſe fit couronner Roi de la *Bourgogne Transjurane*, à S. Maurice en Valais.

Comme auſſi deux ans après, Louis fils de Boſon, avec le crédit & les intrigues de ſa mere, qui avoit toujours retenu l'adminiſtration du Royaume d'Arles ou de Provence après la mort de ſon mari, ſe fit déferer cette Couronne, par un Concile qui ſe tint exprès à Valence l'an 890. Il ſe fondoit
890. ſur ce qu'il étoit fils d'une Princeſſe du ſang, & que Charles le Gras l'avoit adopté dans l'Aſſemblée d'Uberlinghen; [mais ces ſortes d'adoptions n'étoient qu'honoraires, & ne donnoient aucun droit ſur la ſucceſſion de celui qui adoptoit.] Au reſte vous remarquerez que tous les Princes qui démembrerent ainſi la Monarchie, étoient iſſus par filles du ſang Royal, & qu'ils ſe croyoient plus habiles à ſucceder qu'Arnoul ni que Charles le Simple, qu'ils regardoient tous deux comme bâtards.

RICHARDE,

FEMME DE

CHARLES LE GRAS.

ON tient que cette Princeſſe étoit de la Maiſon d'Ecoſſe; Charles le Gras l'épouſa du vivant de ſon pere, lorſqu'il n'étoit encore que Duc de Souaube. Un auteur Allemand dit qu'elle fut ſage & religieuſe Princeſſe, & qu'elle protegea de tout ſon pouvoir les Egliſes & les Eccleſiaſtiques contre la violence des Grands. L'autorité de ſon mari s'abaiſſant de jour en jour par la foibleſſe de ſon eſprit, & par les factions, elle la ſoûtint quelque tems avec les conſeils & le crédit de Luitard Evêque de Verceil, qui étoit capable de lui conſerver l'Italie déja fort ébranlée. L'Empereur bien ſatisfait des ſervices de ce Prélat, lui avoit confié ſon ſceau, & la diſpoſition de toutes ſes affaires de de-là les Monts. Mais les frequents entretiens qu'il étoit obligé d'avoir avec ſa femme, lui déplûrent; la défiance & la jalouſie lui interpreterent cette familiarité tout autrement qu'il n'eût fallu pour le repos de tous les trois; & comme il avient toujours à ceux qui ne ſont point aimables de s'imaginer qu'on ne les aime point, & qu'on les mépriſe, ce Prince qui étoit d'une groſſeur difforme, & avoit les jambes tortes, & d'ailleurs peu d'agrément dans ſa converſation, ſe mit facilement dans la tête que l'Evêque aimoit trop ſa femme: de ſorte qu'en ne conſiderant pas qu'il ne ſe maintenoit que par leur moyen, il laiſſa un jour piller ſon bagage, com-

Qualité de Richarde.

Soutient l'autorité de ſon mari avec les conſeils de l'Evêque Luitard.

Son mari devient jaloux d'elle & de cet Evêque.

me à un criminel ; il eſt vrai que ce moment de freneſie étant paſſé, il lui en fit faire quelques excuſes : mais peu après ce mal, qui a ſes accés auſſi-bien que la fievre, le prit, & il la repudia dans une aſſemblée generale, jurant qu'il ne l'avoit point touchée, bien qu'ils euſſent vêcu enſemble dix ans durant. L'innocence & le grand crédit de l'Evéque lui donnerent la hardieſſe d'y comparoître, & de parler fort librement. Il lui reprocha ſon ingratitude, & ſe purgea par ſerment du crime qu'il lui impoſoit. L'Imperatrice aſſûra auſſi de la même maniere, qu'elle n'avoit jamais été déflorée par l'attouchement de l'Empereur, ni d'aucun autre homme, offrant la preuve du combat, ou celle du fer ardent pour ſe juſtifier. Au ſortir delà, elle ſe retira dans la Comté d'Alſace, ſur laquelle on lui avoit aſſigné ſon doüaire, & s'enferma dans le Monaſtére d'Andelnau, qu'elle y avoit fondé. Elle y acheva le reſte de ſes jours, & déceda vers l'an 896. âgée de quelque quarante ans.

La repudie dans une aſſemblée generale.

EUDES.

EUDES,

ROY XXIX.

Agé de vingt-ſix Ans.

Par bonheur & par choix autant que par ſes brigues,
Ce Comte de Paris vint à la Royauté;
Et fraya le chemin à la poſterité,
De ſe la conſerver par les mêmes intrigues.

ARNOUL, *Empereur & Roy de Germanie.*

EUDES, *Roy de la France Occidentale & Aquitaine.*

LOUIS, *du Royaume d'Arles.*

RAOUL, *de la Bourgogne Transjurane.*

GUY *Empereur*, & BERENGER, *diſputant l'Italie entr'eux.*

PAPES.

Encore ESTIENNE VI. prês de trois ans ſous ce Regne,
FORMOSE élû le 31. Mai 890. Siege 6. ans, moins quelques mois.

888. AINSI la ſucceſſion de la Maiſon Carlienne ſe trouva diviſée en cinq dominations, ſans compter grand nombre de Seigneurs qui s'érigerent preſque en Souverains. La premiere étoit l'Italie, que l'on attacha avec le titre de l'Empire. La deuxiéme, la Germanie, qui alors comprenoit auſſi le Royaume de Baviere; la troiſiéme, la France, qui avec le Royaume de Neuſtrie, contenoit auſſi celui d'Aquitaine, & partie de celui de Bourgogne, ſçavoir

888. la Duché. La quatriéme, la Bourgogne Cisjurane, appellée ordinairement le Royaume d'Arles ou de Provence, ſous lequel étoient auſſi le Lyonnois & le Dauphiné ; & la cinquiéme, l'autre Bourgogne, autrement la Transjurane, qui comprenoit la Savoye, le païs des Suiſſes, & quelques contrées voiſines.

Il ne faut pas douter que ces nouveaux Rois ne fiſſent part de leur uſurpation aux Seigneurs de leur dépendance, & qu'ils ne leur accordaſſent toutes choſes pour en avoir ſeulement le ſerment & l'hommage : & qu'auſſi ces Seigneurs n'en uſaſſent de même à l'endroit de leurs vaſſaux, & ceux-là envers la petite Nobleſſe. De là ſont nées tant de Seigneuries grandes & petites, dont les Evêques mêmes qui ſe trouverent courageux & de bonne maiſon, n'oublierent pas de prendre leur part, ſe faiſant Comtes perpetuels dans leurs Citez Epiſcopales.

Or le Roi Eudes pour ſe montrer digne du choix qu'on avoit fait de lui, alla, à ſon retour d'Aquitaine, attaquer les Normands, qui ravageoient la Bourgogne. Il les rencontra le jour de la S. Jean-Baptiſte près du bois de Montfaucon, & les chargea ſi rudement, qu'il en tua dix-neuf mille, & pourſuivit le reſte juſques ſur la frontiere, payant bravement de ſa perſonne en toutes occaſions. Il y en a qui ſoûtiennent que ce mémorable combat ſe donna à Montfaucon près de Paris.

[Ceux qui par l'acommodement fait avec l'Evêque Haſcheric, s'étoient reretirez vers Sens, après y avoir vêcu à diſcretion, ſans avoir pû néanmoins forcer cette ville, violerent le traité, & ſe rapprochant de Paris, prirent & brûlerent Meaux, où le Comte Thietbert, frere de Haſcheric, fut tué. Les ponts de Paris les empêchant d'y paſſer avec leurs barques, ils les chargerent ſur des charrettes, & puis les remirent dans l'eau au deſſous de la ville, pour deſcendre dans la mer. Enſuite ils s'en allerent le long des côtes, ravager le païs de Coſtentin & la Bretagne juſqu'à S. Malo. 888. & 889.

A ces fleaux le Ciel ajoûta celui de la famine, qui fut ſi furieuſe preſque par toutes les Provinces du Royaume, qu'en pluſieurs endroits les hommes alloient à la chaſſe aux hommes, les égorgeoient & les devoroient comme des bêtes feroces.

Alain & Judicaël qui étoient en diſpute pour le partage de la Bretagne, s'accorderent enſemble pour combattre les Normands leurs ennemis communs. Judicaël ſeul, ſans attendre ſon compagnon, leur préſenta témerairement la bataille ; auſſi y perdit-il témerairement l'honneur & la vie : mais Alain ayant aſſemblé toutes ſes forces, les combattit ſi heureuſement, que de quinze mille à peine s'en ſauva-t-il quatre cent. Les Bretons attribuerent ce ſuccès au vœu qu'il avoit fait de donner la dixiéme partie du butin à S. Pierre de Rome. 890.

Pareille devotion envers le S. Siege étoit fort ordinaire en ces ſiécles-là. Pluſieurs Princes y voüoient leur Etat, & ſe rendoient tributaires de S. Pierre ; ce qui ne fortifia pas peu la perſuaſion que les Papes s'imprimerent dans l'eſprit, qu'ils avoient droit de donner, & d'ôter les Couronnes.

Après ces pertes, les Normands n'ayant plus guères de gens en France, deux de leurs Chefs *, Godefroy & Sigefroy, pour ne pas laiſſer décheoir leur reputation, s'en allerent embarquer une levée de cent mille hommes, faite en Dannemarc, Suede & Norvege, & étant entrez dans la Meuſe, ils en mirent quatre-vingt-dix mille à terre, &

* Ils les nommoient Rois.

laiſſerent le reſte à la garde de leurs
891. vaiſſeaux. Les Lieutenans du Roi Arnoul les ayant attaquez mal-à-propos, furent défaits avec perte d'une infinité de Nobleſſe.

Mais Arnoul lui-même, piqué d'un ſi ſanglant affront, paſſa le Rhin avec toutes les forces de la Germanie, les vint chercher juſques dans leur camp, qui étoit près des bords de la Meuſe, & les y força avec tant de furie, qu'il ne s'en ſauva pas un ſeul. Les corps morts faiſoient un pont ſur la riviere, & ſon cours s'enfla du ſang de ces barbares.

Si l'on s'étonne d'où il en pouvoit venir de ſi grandes quantitez, il faut ſçavoir premierement que les méchans François, & toutes ſortes de voleurs, ſe joignoient avec eux; que d'ailleurs ces païs de Dannemarc, de Norvege & de Suede, étoient alors extrêmement peuplez; & que tous leurs habitans affriandez au butin, s'embarquoient à l'envy pour venir piller des païs riches & fertiles. Enfin il en ſortit tant qui furent tuez, ou qui s'habituerent en France, que ces vaſtes terres du Nord en ſont dépeuplées juſqu'à cette heure. Ainſi dans ces derniers ſiécles, l'Eſpagne, qui fut autrefois une fourmilliere d'hommes, s'eſt déſertée d'elle même par l'avidité qu'ont tous ſes habitans de courir aux richeſſes du nouveau monde.

Les Seigneurs Neuſtriens ne reconnoiſſoient pas tous la Royauté d'Eudes: Aimar Comte de Poitiers, qu'il vouloit dépoſſeder pour donner ſa terre à Robert ſon frere, Ranulfe II. Duc d'Aquitaine, avec l'Abbé Ebles ſon frere, nagueres le plus grand ami du nouveau Roi, & quelques autres de ces quartiers-là, avoient pris les armes contre lui. Tandis qu'il étoit en Poitou, occupé à leur faire la guerre, dont on ne trouve point l'évenement, il ſe forma une grande ligue pour le détrôner. Heribert * & Pepin, freres iſſus de Bernard Roi d'Italie, l'un Comte de Vermandois, l'autre de Senlis; Baudoüin Comte de Flandres, Foulques Archevêque de Reims, & pluſieurs autres, envoyerent querir Charles le Simple en Angleterre, où ſa mere l'avoit emmenée, & le firent couronner à Reims le 27. de Janvier de l'an 893. quoiqu'il n'eût encore que treize ans. Il fut ſacré par le miniſtere de Foulques, qui en écrivit auſſi-tôt des lettres apologetiques à Arnoul, à Guy & à Raoul, les exhortant d'aſſiſter le pupile contre l'uſurpateur. Ses remontrances firent d'abord quelque impreſſion ſur l'eſprit d'Arnoul en faveur de Charles: mais incontinent l'interêt, ou la legereté, le retourna du côté d'Eudes.

893. * *Herbert ou Hebert.*

Quelques Auteurs ont écrit que ce Guy de Spolete, dont nous avons parlé, avoit été auſſi couronné à Langres trois ans auparavant. Ainſi il y auroit eu trois Rois élus & ſacrez dans la France Occidentale: mais Guy l'avoit entierement quitté pour l'Italie, & ſembloit n'y plus prétendre, ayant été couronné Empereur par le Pape Jean XV. en l'année 892.

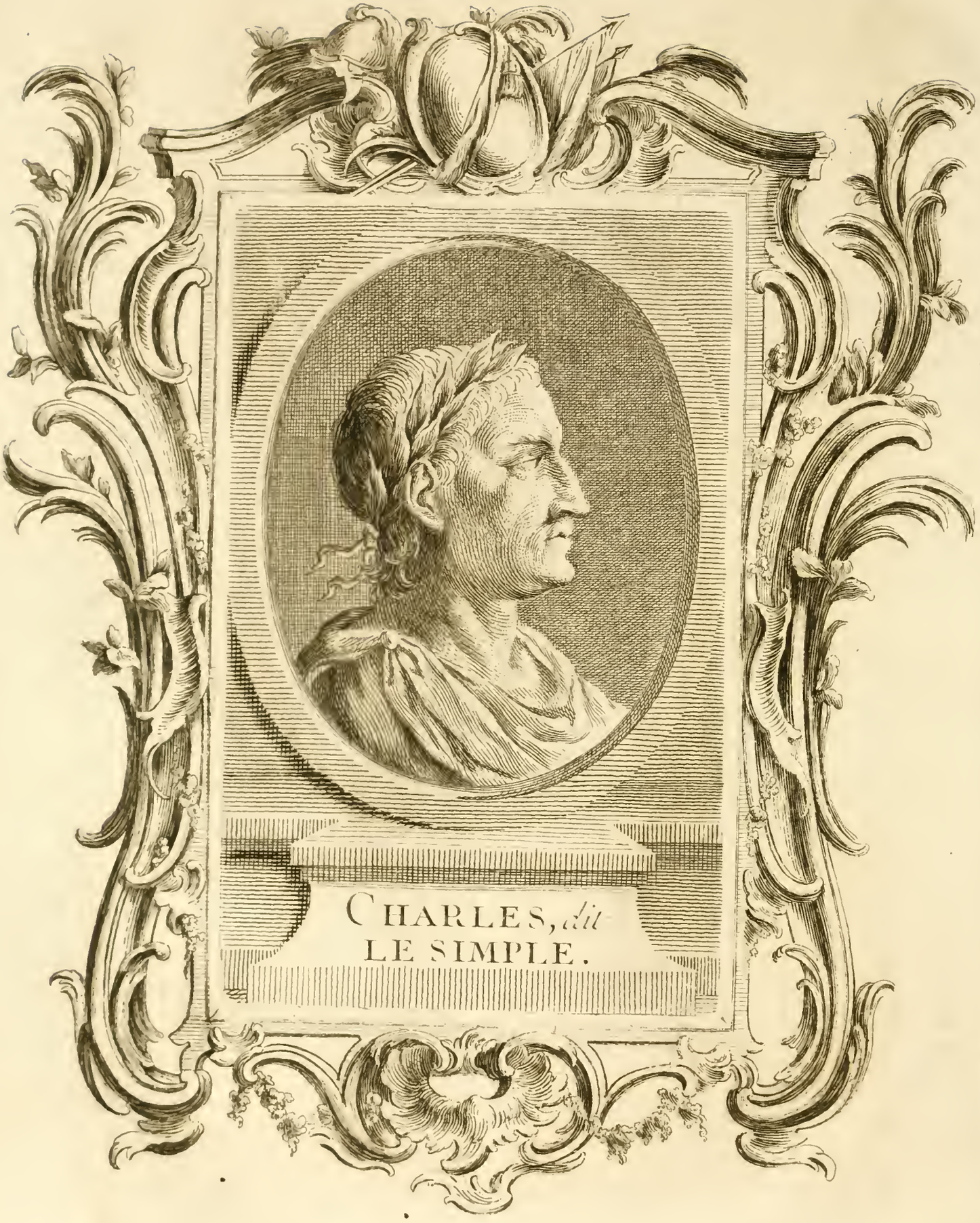

CHARLES, *dit*
LE SIMPLE.

CHARLES IV.

DIT LE SIMPLE.

ROY XXX.

Agé de treize ans.

Entre les factions où le Ciel le fit naître,
Charles diverſement vit ſon Regne agité,
Et ſe laiſſant conduire à ſa ſimplicité,
Mourut dans la priſon entre les mains d'un traitre.

ARNOUL, *Roi de Germanie, de Lorraine, & de Baviere.*

EUDES & CHARLES, *Competiteurs pour la France Occidentale.*

GUY, *Empereur & Roi d'Italie.*

RAOUL *en Bourgogne Transjurane*, & LOUIS *en Arles.*

PAPES.

ESTIENNE VII, élû en 897. S. 3. ans.
THEODORE II. élû en 901. S. vingt jours.
JEAN IX. auſſi élû en 901. Siege 3. ans, quinze jours.
BENOIST IV. élû en 905. S. environ un an,
LEON V. élû en 906. S. 40. jours, après lesquels CHRISTOPHE le détrône, & Siege ſept mois.
SERGE III. l'an 606. ayant dêtrôné Chriſtophe, Siege quelque trois ans.
ANASTASE III. élû l'an 910. Siege deux ans, un mois.
JEAN X. intrus, élû en 912. Siege 15. ans, dont onze durant ce regne.

893. DEux ans durant les partis de Charles & d'Eudes ſe firent la guerre avec divers ſuccés. Eudes étant de retour de Guyenne, chaſſa Charles de Neuſtrie. Ce Prince fugitif s'en alla à Wormes implorer le ſecours d'Ar-

noul : on ne dit point s'il lui en donna ; mais peu après il rentra en France avec l'aide des Seigneurs de ſon parti.

893.

Eudes lui donnoit bien de l'exercice, mais il n'en avoit pas moins lui même, ayant à ſe précautionner contre ſes propres parens, auſſi bien que contre ſes ennemis. Le Comte Valtere ou Gautier, fils d'Adelme ſon oncle paternel, & Comte de Laon, tira l'épée contre lui en plein Parlement : après cette audace il alla ſe jetter dans ſa Ville ; mais Eudes le ſuivit de ſi près, que ſans lui donner le loiſir de ſe défendre, il le força dans la place, & lui fit trancher la tête tout ſur le champ.

Arnoul ſe rangeoit tantôt de ſon côté, tantôt de celui de ſon rival ; & ſe mêloit un jour des affaires de France, un autre de celles de l'Empire. Les François Neuſtriens ennuyez de ces ſanglantes diſcordes qui déſoloient leur Royaume, & qui avoient donné occaſion aux Normands de revenir, moyennerent je ne ſçai quelle ſurſéance entre les deux Rois. Il ſemble que la Bourgogne & l'Aquitaine, la Champagne & la Picardie demeurerent à Eudes, & que Charles eut tout le reſte.

893. & 94.

Il fâchoit fort Arnoul, le plus puiſſant de tous ces Rois, de voir que des Princes qui n'étoient du ſang de Charlemagne que par filles, euſſent démembré les plus belles pieces de ſa ſucceſſion. Il deſcendit donc en Italie, chaſſa Guy de toute la Lombardie, & le contraignit de ſe retirer dans la ville de Spolete. Mais il ſe contenta de cet avantage, & retourna auſſi-tôt en Germanie. Or comme ce Guy travailloit à raſſembler une armée aux environs de Spolete, il y fut attaqué d'un flux de ſang ; il n'en mourut pourtant pas, comme le diſent quelques-uns, mais il fut contraint de ſe retirer, & de ſe tenir clos & couvert quelque tems. Arnoul néanmoins ne gagna rien à ſa retraite ; car comme il étoit éloigné de ce païs-là, les Seigneurs deſererent le Royaume à Lambert fils de Guy, avant que Berenger ſon competiteur, qui penſoit ſe retablir, eût pû prendre ſes meſures. Ce Lambert donc fut couronné Empereur, & en porta le titre tant qu'il vêcut.

893.

Cependant Arnoul attaqua Raoul dans la Bourgogne Transjurane, & lui donna bien de la peine ; toutefois il ne fut point en ſon pouvoir de l'arracher de ces montagnes.

EMPP. encore LEON & LAMBERT.

L'an ſuivant il tint un Concile au Palais de Tribur ſur l'autre bord du Rhin ; & au ſortir de-là un Parlement à Vormes. Le Roi Eudes y aſſiſta, & en s'en retournant il pilla le bagage des Ambaſſadeurs que Charles le Simple envoyoit vers Arnoul.

895.

En cette aſſemblée Arnoul, du conſentement des Seigneurs, qu'il eut beaucoup de peine à obtenir, fit recevoir Zuentibold ſon fils bâtard Roy de Lorraine. Ce jeune Prince embraſſa incontinent le parti de Charles, & aſſiegea la ville de Laon, eſtimée en ce tems-là très-importante, à cauſe de ſa forte aſſiete ſur une montagne. Eudes étoit pour lors en Aquitaine, où il rangeoit les Seigneurs de ce païs-là ſous ſon obéïſſance : quand Zuentibold ſçut qu'il revenoit avec ſon armée victorieuſe, il leva le ſiege & tourna le dos.

Les Normands bien informez de toutes ces broüilleries, recommencerent leurs ravages ſur ce malheureux Royaume, d'autant plus à leur aiſe, qu'Eudes, qui étoit ſeul capable de les reprimer, ne s'en mettoit pas trop en peine, & les laiſſoit faire, pour ſe venger de l'inconſtance des François, qui l'ayant élû Roi, ne lui obéïſſoient pas comme il le deſiroit.

895. Cette année Rollon ou Rol, l'un des plus puiſſans chefs de ces Pirates, après n'avoir rien pû gagner en Angleterre, où il avoit fait une deſcente, prit ſa route vers la France, & deſcendit à l'embouchûre de la Seine. Peut-être y étoit-il appellé par Charles, qui mettoit tout en œuvre pour piller ſon rival. On a écrit qu'il y fut conduit par un ſonge ou viſion divine : car tous les grands établiſſemens ont pour fondemens des oracles ou des revelations.

☞ Quant à l'Empire d'Italie, Arnoul y étant appellé par le Pape Formoſe, qui ſe vouloit venger des outrages qu'il avoit reçus par les Romains, força la

896. ville de Rome, & les ayant châtiez rudement, ſe fit couronner Empereur. Mais peu après, comme il aſſiegeoit la femme de Guy dans la fortereſſe de Fermo, un de ſes valets de chambre, que cette femme adroite avoit ſçu gagner, lui donna un breuvage qui l'endormit trois jours durant, & le fit tomber en paralyſie pour quelque tems.

EMP. encore LEON VI. & LAMBERT.

897. Il arriva cette année un horrible ſcandale dans l'Egliſe Romaine : Formoſe Evêque de Porto, autrefois dégradé & condamné par le Pape Nicolas, l'Hiſtoire n'en marque point le ſujet, avoit été élu Pape après Eſtienne VI. C'eſt le premier exemple dans l'Egliſe, & de très-pernicieuſe conſéquence, qu'un Evêque ait été transferé ſans néceſſité d'une Egliſe à une autte, & pour ainſi dire, ait quitté ſon épouſe pour en prendre une nouvelle. Auſſi quand il fut mort, le Pape Eſtienne VII. ſon ſucceſſeur lui fit ſon procès pour ce crime-là ; il ordonna que ſon corps ſeroit déterré, & l'ayant mis, tout revêtu de ſes ornemens ſacrez, dans le Siege Pontifical, il lui reprocha, que par ſon ambition il avoit violé les regles de l'Egliſe, puis il le condamna comme s'il eût été vivant, le dépoüilla de ſes ornemens, lui coupa les trois doigts dont il avoit donné la bénédiction, & le fit jetter dans le Tibre une pierre au col. 898.

Les entrepriſes, ſurpriſes & rencontres entre Charles & Eudes, ne finirent que par la mort du dernier des deux : elle arriva le troiſiéme Janvier de l'an 898. à la fin du trente-ſixiéme de ſon âge, & du huitiéme de ſon regne. En mourant il recommanda fort à ſon frere Robert, & aux autres Seigneurs, de reconnoître le Roi Charles, qu'il eſperoit devoir être bien-tôt capable de regner par ſa vertu comme il l'étoit déja par ſa naiſſance. Il ne laiſſa qu'un fils de la Reine Theodorade ſa femme ; il ſe nommoit Arnoul, qui prit le titre de Roi d'Aquitaine ; mais la mort l'en priva auſſi-tôt, ſans qu'il eût été marié, ni, comme je croi en âge de l'être.

ARNOUL *Empereur en Germanie.*

CHARLES *ſeul en France.*

ZUENTIBOLD *en Lorraine*

LOUIS *en Provence.*

RAOUL *en haute Bourgogne.*

LAMBERT *en Italie.*

LA perte du Royaume de Lorraine fâchoit fort les François ; c'eſt pour cela que Charles déſirant acquerir leur eſtime, tâcha de s'en reſſaiſir. Il y étoit incité par la rebellion du Duc Renier, qui avoit été favori de Zuentibold ; mais peu après diſgracié & chaſſé de 898. & 99.

ſes terres. Il paſſa donc la Meuſe en
899. grande compagnie : Zuentibold ayant appris ſa marche, prit la fuite ; mais tous ſes vaſſaux s'étant auſſi-tôt rejoints à lui, il le pourſuivit à ſon tour ; & il y eût eu un grand combat, ſi les Seigneurs de part & d'autre, n'euſſent moyenné une treve entre les deux Rois.

Peu après il ſe tint une aſſemblée en l'Abbaye de Gorze près de Mets, qui affermit la paix entre Charles, Arnoul & Zuentibold ſon fils.

Sur la fin de l'année Arnoul vint à mourir au retour d'Italie, où il avoit paſſé pour combattre Guy de Spolete, comme Luitprand le témoigne. Il avoit regné douze ans depuis la mort de Charles le Gras ſon oncle, & tenu l'Empire ſeulement deux ans & demi. [La même année, Guy ſon rival mourut en le pourſuivant & le pouſſant hors d'Italie. Mais la mort de ces deux competiteurs ne la délivra pas de la calamité des guerres civiles. Il s'en éleva deux autres, ſçavoir Berenger Duc de Frioul, & Louis fils de Boſon, Roi d'Arles, qui en diſputant la domination entr'eux, firent encore de ce païs-là le theatre de pluſieurs autres tragedies : Berenger prit les devants, & s'étant emparé de Pavie capitale du Royaume, ſe fit proclamer Roi.]

Arnoul eut pluſieurs enfans de trois differentes femmes, entre autres Zuentibold & Arnoul ſurnommé le mauvais, de deux concubines, & Louis d'une legitime. Ce dernier étoit âgé ſeulement de huit ans, quand ſon pere mourut.

CHARLES LE SIMPLE
en France.

ZUENTIBOLD
en Lorraine.

LOUIS
en Germanie.

LOUIS
en Provence.

RAOUL II.
en Bourgogne Tranſjurane.

LAMBERT & BERENGER
en Italie.

LEs Princes Germains couronnerent auſſi-tôt Louis, fils legitime d'Arnoul, & commirent ſa perſonne aux ſoins & à la garde d'Othon Duc de Saxe qui avoit épouſé ſa ſœur, & de Haton Archevêque de Mayence, comme la conduite de ſes armes à Lutpold ou Leopold Duc de la frontiere Orientale de Baviere. De ce Duc quelques-uns font deſcendre la très-illuſtre maiſon de Baviere. 900.

La Seigneurie de Louis fut bien-tôt accruë par la mort de Zuentipold ; ce bâtard ſe conduiſant avec beaucoup de déreglement & peu de juſtice, & n'ayant pour principal exercice que le divertiſſement des femmes, & pour conſeil que de petits compagnons, donna ſujet aux Seigneurs Lorrains de l'abandonner, pour ſe ſoumettre à Louis. Ceux qui gouvernoient ce petit Prince, l'amenerent exprès à Thionville, où ils le couronnerent. Zuentipold eſſayant de s'en vanger, fut tué dans une bataille qu'ils lui donnerent ſur les bords de la Meuſe, le 3. jour d'Août de cette année 900. Il regna ſeulement cinq ans.

CHARLES

900. CHARLES *en Neuſtrie ou France Occidentale.* LOUIS *en Germanie & Lorraine.*

RAOUL I. *en Bourgogne.* LOUIS *en Provence.*

LAMBERT & BERENGER *en Italie.*

DANS une guerre qu'Arnoul Comte de Flandre avoit faite à Hebert Comte de Vermandois, Eudes avoit favoriſé Hebert, & le Roi Charles avoit pris en main la cauſe d'Arnoul, auquel il avoit en partie obligation de ſon retabliſſement. Or quand Eudes fut mort, Hebert adroit & inſinuant, trouva moïen de ſe raccommoder avec Charles, & entra en ſi grand crédit auprès de lui, que ce Roi ſimple & méconnoiſſant, ôta la ville d'Arras à Baudoüin fils & ſucceſſeur d'Arnoul qui étoit mort, & la donna au Comte Altmar, afin qu'il rendît Peronne à Hebert.

Baudoüin vint trouver le Roi pour le ſupplier de lui rendre ſa Ville, mais il fut rebuté avec de rudes paroles. Foulques Archevêque de Reims, riche en nobleſſe & en mérite, étoit alors le principal conſeiller de Charles, & il avoit excommunié Baudoüin, parce qu'il avoit envahi les terres de l'Abbaye de ſaint Vaaſt, que le Roi lui avoit données. Ce qui fut cauſe d'un grand malheur: car Winomach Seigneur de l'Iſlers, vaſſal du Comte, imputant l'affront que ſon Seigneur avoit reçu aux conſeils de cet Archevêque, le guetta le 17. de Juin dans un bois, & l'aſſaſſina; dont ayant été pourſuivi & excommunié par Hervé ſucceſſeur de Foulques, & par tous les Evêques, il ſe ſauva en Angleterre, où il périt malheureuſement, étant mangé des poux. 900.

Il ſemble qu'en ces tems-là ç'étoit une maladie épidemique: car on trouve pluſieurs perſonnes dans les hiſtoires qui en moururent, entre autres, l'Empereur Arnoul l'année précedente, & le Roy Raoul, duquel nous parlerons ci-après.

Les Hongrois avoient commençé de ſe faire connoître ſur la fin du regne de Charles le Gras. Ils ſe placerent alors dans la Pannonie, en ayant chaſſé les Huns; & de là ils ſe rendirent les fleaux des Provinces d'au-delà du Rhin & du Danube, comme les Normands l'étoient de celles d'au-deçà. C'étoit un peuple originaire de Scythie, brutal & barbare au-delà de tout ce qu'on ſe peut imaginer. Leurs meres les formoient à l'inhumanité dès leur naiſſance, leur déchiquetant le viſage, afin qu'ils n'euſſent rien d'humain, & qu'avalant le ſang mêlé avec leurs pleurs premier que le lait, ils s'accoûtumaſſent au carnage, & à n'avoir pitié de perſonne. Ils s'abreuvoient de ſang & ſe repaiſſoient de chair cruë; ils coupoient en quartiers les cœurs de ceux qu'ils prenoient en guerre, & les avaloient tout chauds. Ils n'avoient ni foy, ni honneur, ni verité; nul eſprit que pour la fraude & pour faire du mal; un courage turbulent & toujours furieux ou contre les autres, ou contre eux-mêmes. Leurs femmes les ſurpaſſoient encore en méchanceté. Leurs armes les plus ordinaires étoient les fléches, & ils s'en ſervoient ſi adroitement, que toutes celles qu'ils tiroient, faiſoient autant de bleſſûres, & plus ſouvent mortelles. Ils n'avoient que de la cavalerie, qui étoit fort propre en raſe campagne, & à fatiguer une armée à la portée de l'arc, mais inutile dans les païs montueux ou couverts, & aux ſieges des Villes; auſſi ils ne venoient jamais aux mains, & ne combattoient qu'en caracollant.

Le Roi Arnoul les avoit appellez

900. pour les jetter ſur les bras de Zuentipold * Prince Sclavon, qui vouloit uſurper la Moravie, & s'en faire Roi. Lorſque ce Tiran fut mort, ils ne craignirent point de ſe jetter dans les terres de Louis ſon fils, & cette année ils gagnerent une grande bataille ſur ſes troupes près de la ville d'Auſbourg, & enſuite pillerent la Baviere, la Souabe, la Franconie & la Saxe.

* Ne confondez pas ce Zuentipold avec le fils d'Arnoul.

901. L'année ſuivante étant bien informez des guerres civiles d'entre Berenger Duc de Frioul, & Louis fils de Boſon, qui diſputoient l'Empire, ils paſſerent en Italie. Les Italiens ennuyez du gouvernement de Berenger, & ſur tout Adelbert Marquis d'Yvrée pere d'un autre Berenger, qui fut auſſi Roi d'Italie, avoient appellé Louis : mais Berenger I. s'étoit ſi puiſſamment armé, avec l'aide d'un autre Adelbert Marquis de Toſcane, qu'il l'avoit enveloppé & reduit à lui promettre de renoncer à ce Royaume, moyennant qu'il lui laiſſât le chemin libre pour s'en retourner en Provence.

902. Les ſermens des Princes ambitieux ſont de peu de tenuë, [leur foi ſe meſure à leur interêt. Louis ne fit point de conſcience de rompre la ſienne & de ſuivre les conſeils d'Adalbert de Toſcane, qui avoit quitté Berenger par quelque dépit. A ſa ſollicitation il repaſſa les Monts pour recouvrer le Royaume qu'il avoit cedé ; & avec cela il fut ſi mal aviſé que de ſe confier à des gens qui ne le pouvoient ſervir ſans être infidéles.] Auſſi eut-il tout loiſir de s'en repentir car ils le livrerent lâchement à Berenger, qui le priva de l'Empire & des yeux. Cela fait il força le Pape, (c'étoit Jean IX.) de le ſacrer Empereur ; mais ſi-tôt qu'il fut ſorti de Rome, le même Pape manda Lambert [pour lui redonner l'Empire. Il avoit été couronné ainſi que nous l'avons marqué en l'an 894. par le Pape Formoſe, & ſubſiſtoit encore dans quelque coin de l'Italie. Le S. Pere, afin de mieux faire paroître ſon droit, aſſembla un grand Concile à Ravenne, où ayant fait examiner juridiquement les raiſons des deux parties, le couronnement de Berenger fut déclaré nul, & celui de Lambert confirmé ſolemnellement. Berenger néanmoins ne ſe tint pas légitimement débouté, mais continua toûjours à retenir le Royaume de Lombardie.] 902.

Emp. encore LEON VI. & LAMBERT.

Il le gouverna vingt-deux ans durant, on pourroit dire aſſez heureuſement, n'eût été les incurſions des Hongrois. Au mois d'Août de cette derniere année ces barbares rentrerent en Italie avec une nombreuſe armée, & ayant ravagé le territoire d'Aquilée, de Veronne, de Come & de Bergame, ils s'épandirent aux environs de Pavie. Berenger cependant avoit aſſemblé ſes forces : quand ils virent qu'elles étoient trois fois plus grandes qu'ils n'avoient crû, ils ſe mirent ſur la retraite ; & comme il les preſſoit ſi fort qu'ils ne pouvoient échapper ſans combattre, ils lui envoyerent offrir tout leur butin & tout leur équipage. Les Italiens ne voulurent point en oüir parler, à moins que de les avoir tous à diſcretion. La neceſſité convertit la crainte des Hongrois en deſeſpoir ; ils attaquerent de furie celui qui les pourſuivoit, & taillerent toute ſon armée en pieces. La Lombardie enſuite fut leur proye ; & on n'entreprit plus de les en chaſſer qu'avec de l'argent ; friand appas, qui les y attira bien d'autres fois.

L'an 903. il parut une étoile au pole artique, qui dardoit du Nord-nord-eſt vers le Sud-Oueſt, un long rayon comme une lance ; lequel paſſant entre les ſignes du Lion & des Jumeaux, traverſoit le Zodiaque.

903. *On la vit durant vingt-trois jours.*

Sept ou huit ans durant il n'y eut rien de plus memorable que les cruelles courſes des Normands. L'an 903. Heric & Harec deux de leurs capitaines brûlerent le Château de Tours & l'Egliſe de ſaint Martin.

905. L'an 905. Raoul & Gerlon deux autres chefs de la même nation, qui depuis quelques années rodoient ſur ces côtes & pilloient tantôt un canton, tantôt un autre, prirent la ville de Roüen à compoſition, & y établirent leur demeure, fortifiant les Châteaux des environs.

De-là cinq ans durant ils firent des courſes dans toutes les Provinces voiſines, conquêterent le Conſtentin & s'y habituerent, ſaccagerent la Picardie, l'Artois, la Champagne, & le païs Meſſin; effrayerent ſouvent Paris, couvrirent la Seine, la Marne & la Loire des cendres des Villes qu'ils brûlerent ſur leurs bords; ſaccagerent & détruiſirent celle d'Evreux & celle de Bayeux, & battirent les François preſque par tout: hormis à Chartres & auprès de Tonnerre. A Chartres l'Evêque Goſſeaume, durant qu'ils combattoient contre Richard Duc de Bourgogne, venu au ſecours de la Ville, ſortit genereuſement ſur eux, portant la ſacrée Tunique de la Vierge à la tête de ſon Clergé, & avec cela étant ſuivi de bonnes troupes bien armées, avec leſquelles il les chargea ſi vigoureuſement, qu'il les mit tous en fuite. Le même Richard Duc de Bourgogne défit une autre de leurs bandes auprès de Tonnerre.

De Bayeux Rollon emmena une fille d'excellente beauté, nommée Pope, dont le pere étoit un Comte nommé Berenger, & l'épouſa à la mode de ſon païs, c'eſt-à-dire, ſans Prêtre.

L'année précedente Lambert avoit été tué en trahiſoncom me il prenoit le plaiſir de la chaſſe, par Hugues Comte de Milan. L'Empire d'Occident demeura vacant juſqu'en l'an 915. que Berenger ſe fit couronner une autre fois par le Pape Jean X. 911.

On peut marquer ici la naiſſance du Royaume d'Arragon, parce qu'environ ce tems-là Sence Abarca I. ayant étendu ſon Royaume de Navarre, ou territoire de Pampelone, du côté de Hueſca, & conquis tout le reſte de la Province d'Arragon, outre la Comté de ce nom qui relevoit déja de lui, prit le titre de Roi de Pampelone & d'Arragon.

L'année 911. vit la mort de deux Rois, ſçavoir Raoul & Louis, dont Raoul regnoit dans la Bourgogne Transjurane, & Louis dans la Germanie. Le premier eut pour ſucceſſeur Raoul II. ſon fils. Le ſecond âgé ſeulement de dix-neuf à vingt ans, ne laiſſa que deux filles, Placide ou Plaiſance, & Matilde; la premiere eut pour mari Conrard Duc de Franconie, & l'autre Henry l'Oiſeleur Duc de Saxe & fils du Duc Othon. Les Seigneurs du Royaume de Louis ayant voulu deferer la Couronne à cet Othon, il s'en excuſa à cauſe de ſa vieilleſſe, & leur conſeilla genereuſement d'élire Conrard Duc de Franconnie, quoiqu'il eût été ſon ennemi.

911. CHARLES LE SIMPLE *en France.* — CONRARD *en Germanie.*

LOUIS *en Provence.*

RAOUL II. *dans la Transjurane.* — BERENGER *en Italie.*

LE Capitaine Rol s'apprivoiſoit peu à peu avec Franco Archevêque de Roüen; à ſa priere il avoit deux ou trois fois accordé des treves aux François. Le but de ce vertueux Prélat étoit de le convertir à la Foi Chrétienne; celui de Raoul d'acquerir une Souveraineté, & de devenir Prince legitime de chef de Pirates qu'il étoit. Les Seigneurs François avoient peine à ſouffrir l'établiſſement d'un étranger de cette ſorte dans le plus beau païs du Royaume: mais le peuple tourmenté ſans ceſſe par ces pillages, crioit qu'on mit fin à ces maux. D'ailleurs Robert Comte de Paris, qui aſpiroit à la Royauté, deſiroit qu'il demeurât dans ce poſte-là, afin de s'en ſervir quand il en auroit beſoin. Pour toutes ces raiſons, le Roi Charles fit treves avec lui, durant leſquelles il lui propoſa de lui donner en propre & à titre de Duché, la partie de Neuſtrie d'entre la mer, la riviere de Seine & celle d'Epte, qui tombe dans la Seine, avec ſa fille Giſelle en mariage, s'il vouloit ſe convertir de bonne foi & embraſſer le Chriſtianiſme.

EMP. CONSTANTIN VIII. fils de Leon, regne 49. ans.

A ces conditions Rol voulut bien ſe faire catechiſer, & reçut le ſaint Baptême la veille de Pâques de l'an 912. Le Comte Robert fut ſon parrain & lui donna ſon nom. [La grace de ce divin Sacrement le regenera avec tant d'efficace, qu'elle en fit un des meilleurs Princes de ſon ſiecle.] Enſuite il fut trouver ce Roi pour lui rendre hommage de la terre qu'il lui donnoit, & puis il épouſa la Princeſſe ſa fille; mais elle ne vêcut que peu d'années après ce mariage, & ne lui donna point d'enfans; de ſorte qu'il reprit Pope qu'il avoit délaiſſée, & dont il avoit des enfans. 912.

Ainſi cette Province, que les Romains appelloient la Lyonoiſe ſeconde, fut démembrée de la proprieté des Rois de France; non pas pourtant de leur Souveraineté. Ses nouveaux habitans lui donnerent le nom de NORMANDIE.

Comme on ne la leur accorda que parce qu'on ne pouvoit pas les en chaſſer, pour la même raiſon on leur quitta auſſi l'hommage & mouvance de la Bretagne, parce qu'ils en étoient comme les maîtres, & qu'ils la pilloient quand il leur plaiſoit; & d'ailleurs on la reduiſoit par ce moyen ſous la ſouveraineté de la Couronne, en la ſoûmettant à un Duc qui en relevoit.

Dès l'année ſuivante Rol noublia pas de demander l'hommage aux Bretons l'épée à la main. Le Duc Alain * Rebré ou le Grand, étoit mort il y avoit ſix ans, & avoit laiſſé des enfans en fort bas âge. Ceux qui les gouvernoient, plûtôt que de les faire déroger à leur Souveraineté, les emmenererent hors du païs avec une partie de la plus haute nobleſſe; & depuis on n'en voit plus rien dans l'hiſtoire. * Le Comte de Porthoüet, il s'appelloit Matued, qui avoit épouſé une fille d'Alain le Grand, paſſa auſſi en Angleterre avec ſa femme. Berenger Comte de Rennes & Alain de Dol s'étant défendus le mieux qu'ils purent, furent enfin contraints de ployer le genou devant les Normands, & de leur donner les mains. 913.

Rebré *en Breton ſignifie* Grand.

* Peut-être que quelque Genealogiſte les retrouvera pour en faire ſon profit.

Il y avoit encore de ces Barbares en pluſieurs autres endroits de la France,

particulierement en Bretagne, au païs du Maine & en Anjou, & dans les Isles de la riviere de Loire; mais avec le tems & à l'exemple de Rollo, ils prirent des terres à habiter, & se naturaliserent François. Auparavant ils firent encore beaucoup de maux; & long-tems après, l'exemple de l'établissement de ceux-là en attira d'autres bandes de Dannemarc & de Suede, qui n'étoient pas moins cruelles, mais non pas si redoutées que les premieres.

913. & 14. Parmi les Grands de Germanie plusieurs n'étoient pas contens de l'élection de Conrard. Arnoul Duc de Baviere orgueilleux d'avoir vaincu les Hongrois en sa Duché, s'éleva contre lui à dessein de se faire Roi; & n'y pouvant parvenir, il feignit de vouloir deferer la Couronne à Charles.

915. Ce Roi avoit toujours la pensée de se resaisir du Royaume de Lorraine; ainsi se servant de cette conjoncture & des assistances de Renier Comte d'Ardenne, qui étoit très puissant en ces païslà, il y entra bien avant & se rendit maître d'une partie de ce Royaume, dont il le fit Gouverneur avec la qualité de Duc.

916. Presqu'au même tems Henri Duc de Saxe se rebella contre Conrard, gagna une bataille sur Everard son Lieutenant, & donna la chasse à Conrard même; tandis que d'un autre côté les Hongrois se debordant jusqu'en Alsace, brûlerent la ville de Basle, & ne purent être arrêtez qu'à force d'argent, dont Conrard fut contraint de leur donner une grande somme.

917. L'an 917. mourut Rol premier Duc de Normandie, renommé à jamais pour la severe justice & l'exacte police qu'il avoit établie dans ses terres; la seule prononciation de son nom y sert encore aujourd'hui comme de main pour arrêter les injustes entreprises, & amener * celui qui les fait devant le juge. Il eut deux enfans de Pope, un fils nommé Guillaume, & une fille qui s'appella Gerlotte. Son fils Guillaume, depuis surnommé Longue-épée, lui succeda; & parce qu'il étoit encore mineur, Robert Comte de Paris, parrain de son pere, en prit la tutelle. Quand il fut en âge, il maria sa sœur Gerlotte avec Hebert Comte de Vermandois. * Ha-ro.

L'année suivante arriva la mort de Baudoüin le Chauve Comte de Flandres. Son fils aîné Arnoul le Gras herita de sa Comté; Adolfe qui étoit le second eut les villes de Teroüenne, Boulogne & saint Omer, mais à quelques années de-là il mourut sans enfans, & tout retourna à son aîné. 918.

Foulques le Roux Comte d'Anjou fils d'Indelger, suivit Baudoüin de près. Foulques le bon son fils lui succeda.

Conrard Roi de Germanie partit aussi de ce monde la même année; il mourut d'une blessure qu'il avoit reçuë à la guerre de Baviere. Aux dernieres heures de sa vie il commanda par une generosité plus que royale, à Everard son frere, de porter les Ornemens royaux à Henri de Saxe, surnommé l'Oiseleur, quoiqu'il lui eût toujours fait la guerre. Ainsi il lui rendit la pareille de ce qu'Othon son pere lui avoit déferé la Couronne, & quitta tout desir de vengeance pour avoir soin du salut de sa patrie, qui avoit besoin d'un Prince puissant pour la défendre des incursions des Hongrois. Ce Henri fut surnommé l'Oiseleur, parce qu'on le trouva chassant aux oiseaux, lorsqu'on lui apporta la nouvelle de son élection.

CHARLES LE SIMPLE *en France.* — HENRY L'OISELEUR. *en Germanie.*

RAOUL II. *en Bourgogne Transjurane.*

LOUIS *en Provence.* — BERENGER *en Italie.*

AVANT que Henri ſe fût entierement affermi dans ſon nouvel Etat, Charles ſe jettant dans la Lorraine, la conquit toute juſques à Wormes, & le contraignit de ſe rendre ſon ſujet pour le reſte de ce Royaume.

919. Mais les Seigneurs François qui craignoient que s'il devenoit trop puiſſant & trop paiſible, il ne leur ôtât leurs terres qu'ils vouloient ſe rendre hereditaires, lui ſuſciterent bien-tôt de nouveaux troubles. Les plus puiſſans ſe ſouleverent ouvertement contre lui ; entre autres dans la Lorraine Giſalbert & Othon fils du Duc Regnier, le premier deſquels avoit épouſé une fille du Roi Henri ; & dans la France, Robert frere du Roi Eudes qui entretenoit intelligence avec les fils de Regnier.

920. & 21. Ces malcontens s'en étant ajoint pluſieurs autres, tandis que les Rois Charles & Henri ſe pouſſoient & repouſſoient reciproquement dans la Lorraine, firent enfin leur cabale ſi forte, que tous les ſujets de Charles l'abandonnerent, comme avoient fait autrefois ceux de Charles le Gras. Le pretexte de cette revolte generale étoit, qu'il avoit un favori nommé Aganon, qui le poſſedoit entierement, diſpoſoit de toutes choſes à ſa fantaiſie, diſſipoit le domaine royal & traitoit inſolemment les Grands du Royaume. Toutefois Hervé Archevêque de Reims l'ayant retiré chez lui, trouva moyen après ſept mois de tems de le racommoder avec ſes ſujets, enſorte qu'ils lui rendirent ſon Royaume 922.

[Mais il ne recouvra pas ſon autorité, & il n'avoit pas aſſez de force d'eſprit, pour la ſoûtenir. Auſſi lui donna-t-on le ſurnom de Simple, & de *Fallus*, c'eſt-à-dire *Fou*. Les Grands étoient trop accoûtumez à l'indépendance, & Robert qui avoit vû une fois la Royauté dans ſa maiſon, avoit toûjours la penſée de l'y remettre. Comme il s'entretenoit dans ce deſſein, il arriva une nouvelle broüillerie : Hugues, dit le Blanc, fils de Robert, pretendoit l'Abbaye de Chelles, parce que ſa tante & ſa belle-mere en avoient joüi : Charles la lui refuſa hautement, & la donna à Aganon ſon favori. Sur ce ſujet aſſez leger, les troubles recommencerent, & Robert en prit occaſion de s'élever dans le trône. Car à l'inſtigation de Giſalbert, ayant ſurpris la ville de Laon, & les treſors d'Aganon qui étoient dedans, & par le moyen de cet argent, ayant gagné une grande partie des Seigneurs François, il ſe fit élire & couronner Roi dans Reims par l'Archevêque Hervé le 20e. jour de Juin de l'an 922. Trois jours après Hervé mourut aſſez ſubitement, ce qui donna ſujet aux amis de Charles de dire qu'il avoit été frappé de la main de Dieu. Mais pluſieurs crurent que Hebert Comte de Vermandois lui avoit fait donner le boucon. Quoiqu'il en ſoit, il ne manqua pas de prendre cette conjoncture pour mettre l'Archevêché de Reims dans ſa maiſon ; il fit élire ſon fils nommé Hugues, qui n'avoit encore que cinq ans, par le peuple de Reims, & par deux Evêques ſuffragans de cet Archevêché, Abbon de Soiſſons, & Bovon de Chaalons. Le Roi Raoul lui accorda ſa confirmation, & l'œconomat de ce grand benefice, tandis que

922. son fils seroit mineur. Voire même le Pape Jean X. ayant écouté l'Evêque Abbon & les autres députez de cette Eglise sur un fait si extraordinaire, l'approuva hautement, & commit l'administration spirituelle de cet Archevêché à Abbon ; tous les gens de bien soupirant amerement de voir un enfant qui n'avoit pas encore l'usage de la parole, assis sur le siege de S. Remi.

CHARLES LE SIMPLE. *en France.* — ROBERT *son rival.*

HENRY L'OISELEUR, *en Germanie.* — RAOUL II. *en Bourgogne Transjurane.*

LOUIS *en Provence.* — BERENGER *Empereur en Italie.*

923. A La nouvelle du Couronnement de Robert, Charles leva le siege de Capremont, où il tenoit Gisalbert, l'un de ses plus grands ennemis enfermé. Ce Gisalbert avoit déja été une fois dépoüillé de toutes ses terres par ce Roi, & ayant été rétabli par Henri son beaupere, s'étoit revolté une autre fois. Alors Charles qui jusques-là avoit eu l'avantage sur Henri, changea de condition, & devint suppliant en son endroit. Lui & son rival chacun de son côté, s'efforçoient par toutes sortes de moyens de le gagner ; Charles lui écrivit, & Robert l'alla trouver lui-même, & s'aboucha avec lui sur la riviere de Roër. Par ce moyen ils travailloient tous deux à l'affermir dans la possession du Royaume de Lorraine. Ces deux competiteurs en tenoient pourtant encore chacun quelque petite portion. Charles ayant amassé des forces considérables dans celle qu'il avoit, vint resolument chercher Robert qui étoit campé près de la ville de Soissons, au deçà de la riviere d'Aisne. Il la passa à l'improviste, & le trouvant qui faisoit repaître ses troupes, il le chargea de grande furie. Robert remonta à cheval, mit ses gens en meilleur ordre qu'il put; mais comme il combattoit bravement à leur tête, il fut tué d'un coup de lance, dont quelque auteur a donné la gloire à Charles même, qui ce jour-là fit des merveilles de sa personne. Nonobstant cette mort Hugues fils de Robert, le Comte de Vermandois, & les autres chefs de son parti, non seulement soutinrent l'effort de Charles, mais encore le repousserent avec tant de vigueur, qu'ils l'eussent entierement défait s'ils l'eussent poursuivi. 923.

Ce combat se donna le quinziéme de Juin l'an 923. de sorte que Robert ne regna pas un an entier. Il avoit épousé Beatrix fille de Hebert II. Comte de Vermandois, dont il avoit un fils appellé Hugues, qu'on surnomma le Blanc, le Grand & l'Abbé, & une fille nommée Emme, qui fut mariée à Rodolphe ou Raoul Duc de Bourgogne, fils du Duc Richard, surnommé le Justicier, qui étoit mort l'année précedente, & d'Adeleïde sœur de Rodolfe I. Roi de la haute Bourgogne.

Le parti de Robert ne se défila point pour avoir perdu son chef ; au contraire il se tint d'autant plus uni, que le péril lui sembla plus grand. Ainsi les Seigneurs qui en étoient se resolurent, à la persuasion de Hugues son fils, qui ne se sentoit pas assez puissant pour être Roi,

923. mais pour en faire un, d'élire Raoul Duc de Bourgogne ſon beau-frere, Seigneur de belle & agréable preſtance, & encore de meilleur ſens. Ils le firent couronner à S. Medard de Soiſſons le treiziéme de Juillet, par le miniſtere de Seulfe, Archevêque de Reims, ou ſelon quelques-uns, d'Abbon Evêque de Soiſſons.

Les Hiſtoriens mettent ce Raoul & Eudes ci-deſſus au rang des Rois de France; & toutefois ils n'y rangent pas Robert frere d'Eudes, dont à mon avis il ne peut y avoir d'autre raiſon que la brieveté de ſon regne. 923.

RAOUL

RAOUL.

RAOUL,

ROY XXXI.

On eſt grand en effet quand on a l'avantage
De pouvoir en naiſſant d'un Royaume hériter;
Mais avoir des vertus qui le font mériter,
C'eſt un plus glorieux & plus rare partage.

CHARLES LE SIMPLE. — RAOUL, *ſon rival.*

en France.

HENRY L'OISELEUR, *en Germanie.* — RAOUL II. *en Bourgogne Transjurane.*

LOUIS *en Provence.* — BERENGER *Empereur.*

PAPES.

Encore JEAN X. quatre ans durant ce Regne.
LEON VI. en 926. Siege ſix mois.
ESTIENNE VIII. en 929. S. deux ans, un mois & demi.
JEAN XI. en 931. fils de l'infâme Maroſie & du Pape Serge, Siege quatre ans, dix mois.

923. APRE'S l'élection de Raoul, tout le monde abandonna le Roi Charles; & le ſecours des Normands qu'il voulut faire venir, ne lui fut pas ſeulement inutile, n'ayant pu paſſer, parce que ſes ennemis l'en empêcherent; mais encore le rendit plus odieux à ſes peuples. N'ayant donc plus aucune reſſource, il écrivit en termes pitoyables à Henry Roi de Germanie; il lui abandonna la Lorraine, s'il le vouloit aſſiſter contre ſes rebelles. La recom-

923. penſe étoit grande, & l'action de retablir un Roi, fort glorieuſe. Henry lui promit donc de s'y employer avec toutes les forces de la Germanie.

Le parti de Raoul ſe trouva bien étonné de cette nouvelle : ils ne ſçavoient tous comment parer un ſi dangereux coup. Hebert Comte de Vermandois, dont Raoul avoit épouſé la ſœur, les tira de peine. Le Roi Charles s'imaginoit l'avoir détaché d'avec eux ; [& le traître uſoit d'une profonde diſſimulation pour le mieux attraper. Il envoya vers lui ſon couſin Bernard lui porter de nouvelles aſſûrances de ſa fidelité ; & le cajola ſi bien, que ce Roi trop ſimple ſe laiſſa attirer dans le Château de Peronne. Lorſqu'il l'eut en ſon pouvoir,] il le détint priſonnier, & peu après il le confina à Château-Thierri, où il le faiſoit ſûrement garder.

La Reine Ogine ayant appris la détention de ſon mari, ſe ſauva en ſon païs d'Angleterre, & emmena avec elle le fils unique qu'elle avoit de lui, nommé Louis, pour le reſerver à un meilleur tems, loin des attentats de ceux qui ne pouvoient aſſûrer leur Royauté que par ſa mort. Seulſe Archevêque de Reims ayant un demêlé avec les parens de Hervé ſon prédeceſſeur, pour-ce qu'il les avoit dépoüillez de quelques fiefs qu'ils tenoient de l'Egliſe, s'étoit rangé du côté de Hebert pour avoir ſa protection ; & lui avoit promis de ne conſentir jamais à aucune élection, que de celui qu'il lui plairoit.

Durant le regne de Raoul, de Louis d'Outremer, & de Lotaire III. il y eut preſque toujours guerre entre les Rois de France & de Germanie, pour le Royaume de Lorraine ; nous n'en marquerons que les grands évenemens. [Il eſt certain que cette année Raoul en reduiſit une bonne partie ſous ſon obéïſſance, en ayant chaſſé Henri qui avoit paſſé le Rhin pour achever de la conquerir.] 923.

Il fallut cette année 924. faire une cueillette pour les Normands, comme Charles le Chauve en avoit fait pluſieurs, les unes volontaires, & les autres par taxes.

Le Duc d'Aquitaine, (c'étoit Guillaume II. du nom, fils d'Ebles, & neveu de Guillaume I. ſurnommé le Debonnaire,) ne ſe ſoumettoit pas aſſez à Raoul ; il fut obligé de tourner ſes forces de ce côté-là. Guillaume ſçachant ſa réſolution, s'avança ſur les bords de la Loire qui faiſoit les bornes de ſa Duché, pour lui en empêcher l'entrée. Après quelque négociation, ce Duc paſſa la riviere, & mettant pied à terre, vint trouver Raoul, qui, ſans deſcendre de cheval, l'embraſſa & le baiſa, & le lendemain lui accorda une treve de 8. jours, après laquelle le Duc lui rendit hommage, & en recompenſe retira la ville de Bourges & le Berri que Raoul lui avoit ôtez.

Les Italiens s'étant laſſez de Berenger, défererent la Souveraineté à Raoul II. Roi de la Bourgogne Transjurane. A ſon arrivée il lui tailla en pieces une partie de ſes troupes : alors Berenger ne prenant conſeil que de ſa vengeance, fut ſi malheureux que de faire ligue avec les Hongrois, & de les attirer en Italie. Ces Barbares ayant ſaccagé Mantouë, Breſſe & Bergame, reduiſirent en cendre la célebre & riche ville de Pavie, capitale du Royaume de Lombardie. Deux cent de ſes Bourgeois échappez de l'incendie & de la captivité, traiterent avec ces deſtructeurs, & racheterent d'eux les murailles de leur ville pour huit muids d'argent, qu'ils y avoient ramaſſez parmi les cendres & les ruines. 924.

924. Cet argent reçu les Hongrois paſſerent les Monts, & pénetrerent juſques dans le Languedoc. Le même Raoul & Hugues Comte d'Arles, les ſuivirent en queuë, & les ſerrerent de ſi près, que tous ces Barbares, en partie tuez par le glaive, en partie abbattus par la diſſenterie & par la faim, enrichirent de leurs dépoüilles, le païs qu'ils étoient venus piller.

L'an ſuivant Berenger tâchant de ſe rétablir dans le Royaume d'Italie, fut tué par ſes gens mêmes à Veronne. Il avoit une fille nommée Giſſette, qui fut mariée à Adelbert Marquis d'Yvrée, dont vint le jeune Berenger, qui fut auſſi Roi d'Italie. [Après la mort de Berenger, le titre d'*Empereur* en Occident ne fut déferé à perſonne, au moins par le Pape & les Italiens, juſqu'à Othon I. l'an 962. Cependant le Royaume demeura entierement à Raoul : mais l'inconſtance des Italiens, qui va toujours à chaſſer un Seigneur par un autre, fit qu'ils ſe donnerent bien-tôt à Hugues Comte d'Arles, fils de Berthe, pour ſe défaire de Raoul. Celui-ci ayant appris qu'ils avoient tué en trahiſon Burchard Duc de Sueve, ſon beau-pere, ſe retira doucement en ſon Royaume de Bourgogne, ſans oſer rien tenter dans une ſi mauvaiſe diſpoſition.

925. Empire d'Occident vacant ; Empereur d'Orient encore CONSTANTIN VIII.

RAOUL *Roi de France.* — HENRY *de Germanie.*

HUGUES *d'Italie.* — RAOUL II. *de Bourgogne.*

926. IL ſe faiſoit preſque toutes les années diverſes irruptions par les Normands. Outre ceux qui étoient en Neuſtrie, il y en avoit encore dans la Duché de Bourgogne, & du côté de l'Artois ; & à toute heure on avoit à leur faire tête, ou à les pourſuivre : mais comme les Grands ne vouloient point que les affaires du Royaume s'éclairciſſent, ils avoient de ſi bons amis parmi eux, qu'ils s'évadoient toujours. 926.

Cette année Raoul Roi de France les ayant enclos dans un bois au païs d'Artois, ils firent une furieuſe ſortie à l'improviſte, dans laquelle il fut bleſſé ; & il eût été pris, ſans le prompt ſecours que le Comte Hebert lui donna. Ceux qui tenoient les Iſles de la Loire, y ayant été long-tems aſſiegez par Hugues & Hebert, ſe défendirent ſi bien, qu'on leur donna la ville de Nantes pour demeure.

[Une affaire terminée, il en ſurvenoit une autre. Guillaume Duc d'Aquitaine s'étoit revolté une ſeconde fois ; Raoul fut contraint de faire voyage en ce païs-là, pour le remettre dans ſon devoir. Comme il y étoit entré bien avant, il apprit que les Hongrois, qui avoient fait de grands ravages dans l'Allemagne & en Italie, s'étoient jettez en France, & avoient pillé la Champagne juſqu'à la riviere d'Aiſne ; il marcha droit à eux, & le bruit ſeul de ſa marche les fit ſortir promptement du Royaume.]

Nonobſtant l'étroite union qui paroiſſoit entre lui & le Comte Hebert, la ville de Laon fut un ſujet de grande diſcorde entr'eux. Hebert la vouloit avoir pour Othon ſon fils ; & le Roi deſiroit la garder pour lui-même. Hebert n'ayant pû l'obtenir d'amitié, ſongea à ſe la faire donner par force. Il tira donc Charles le Simple de priſon, & le mena parlementer avec les Normands, qui ſouffroient impatiemment ſa détention, parce qu'il leur avoit donné la plus riche Province de France.

928. Cette menace n'ayant rien operé, d'autant qu'Emme femme de Raoul s'opiniâtroit à garder Laon, & même s'étoit jettée dedans, il le conduisit à Reims comme pour le rétablir, & écrivit même au Pape Jean X. qui le menaçoit de l'excommunier, s'il ne le faisoit, qu'il travailloit tout de bon à le remettre en possession de son Royaume. Et il sembloit qu'il ne s'en pouvoit pas dédire, parce qu'autrement le Duc de Normandie ne vouloit pas lui rendre son fils Eudes qu'il lui avoit donné en ôtage. Il fallut néanmoins alors que la Reine lâchât prise, & qu'elle rendît la place à Hebert, qui par ce moyen étant appaisé, ramena Charles dans le Château de Peronne, & fit nouveau serment à Raoul.

L'an 928. Hugues Roi d'Italie vint en France : on ne trouve point pour quel sujet. Le Roi Raoul & Hebert allerent le recevoir vers le Lyonnois, & conferererent avec lui. [Il mit alors la Province de Vienne entre les mains de Hebert, pour la garde de son fils Eudes.]

En ce tems-là une bande de Normands descenduë dans le Boulonnois, entoura Guisnes d'un double fossé. Depuis, Arnoul Comte de Flandres, le donna en fief à Sigefroy chef de cette flote. Ce Sigefroy quelque tems après, enleva sa fille Eltrude : mais sçachant que le pere venoit l'assieger, il eut si grande peur de sa colere, qu'il se pendit, & laissa sa femme grosse d'un fils nommé Adolfe, lequel depuis fut Comte de Guisnes. 929.

Tantôt Raoul, tantôt Hebert faisoient esperer la liberté au malheureux Charles le Simple, & lui rendoient des respects comme à leur Souverain ; & néanmoins ils n'avoient nulle envie de le relâcher. La mort seule le tira d'entre leurs mains ; elle finit sa captivité & ses malheurs le 7. d'Octobre de l'an 929. dans la ville de Peronne, où il avoit été prisonnier plus de six ans. Il y fut enterré dans l'Eglise de S. Fursy. Son regne, à compter du jour de son Sacre à celui de son empriſonnement, fut de trente ans, & sa vie de cinquante. Il ne laissa qu'un fils nommé Louis, de la Reine Ogine *, fille d'Edoüard Roi d'Angleterre. Je trouve qu'avant cela il en avoit eu une autre nommée Frederune.

* *Orgiva.*

OGINE,*

FEMME

DE CHARLES

LE SIMPLE.

* *Edgine, Edgive, Orgive.*

Extraction d'Ogine.

CETTE Princeſſe fille d'Edoüard Roi d'Angleterre, & ſœur du Roi Adelſtan ou Alſtan, fut l'an 903. priſe en mariage par le Roi Charles qui deſiroit par là ſe fortifier contre les Normands, & contre ſes ſujets rebelles. Il ſembloit qu'elle ne fût pas tant venuë en France pour y regner, que pour exercer ſa patience. Au bout de vingt ans de guerres civiles elle vit ſon mari arrêté priſonnier par Hebert Comte de Vermandois; toute effrayée de ces nouvelles, elle ſe ſauva en Angleterre avec ſon fils Louis, qui fut ſurnommé d'*Outremer.* Treize ans après, & enſuite de la mort du Roi Raoul, elle le ramena à l'inſtance & ſur les ſermens des Seigneurs François: mais la preſence du jeune Roi ne mit pas fin aux factions, cette femme d'un courage viril faiſoit tous ſes efforts pour les étouffer; elle animoit ſes bons ſerviteurs, & les ſecours qu'elle faiſoit venir d'Angleterre, non ſeulement par des paroles, mais encore par ſon exemple, les menant hardiment au combat. Enfin elle eût pû paſſer pour une heroïne, ſi étant venuë à l'âge de plus de 60. ans, elle n'eût montré qu'elle étoit femme, & qu'elle n'eût ſuccombé à la foibleſſe naturelle de ſon ſexe, terniſſant la gloire de ſes belles actions, & offençant la mémoire du Roi ſon époux. Car alors elle devint éperduëment amoureuſe de Hebert Comte de Troyes, & ſecond fils de ce Hebert Comte de Vermandois, qui avoit tenu ſon mari priſonnier ſi long-tems; ſi bien que ne pouvant plus ni éteindre ni couvrir cette ardeur qui la brûloit, elle ſe déroba de la Cour avec quelques-uns de ſes plus confidens, & s'en alla à Saint Quentin, où elle épouſa ce Comte pour ſe vanger, diſoit-elle, de ſon fils Louis d'Outremer, dont elle avoit reçû quelque déplaiſir. Ce mariage ſi déraiſonnable & ſi hors de ſaiſon, lui fut extrêmement honteux, & n'apporta aucun avantage à Hebert, ni méme aucune eſperance, ſinon de voir bien-tôt mourir la vieille qui l'embaraſſoit. Tant il eſt vrai que ce ſexe quand il s'eſt une fois déréglé, aime toûjours avec manie, & qu'il n'eſt que rarement aimé ſans deshonneur.

Sauve ſon fils Louis en Angleterre. Le ramena après la mort de Raoul & eut beaucoup de factions à combattre.

Sur la fin de ſes jours elle fit un honteux mariage.

RAOUL *Roy de France*
HENRY *de Germanie.*
HUGUES *d'Italie.*
RAOUL II. *de Bourgogne.*

930. COMME le Roi Raoul étoit allé en Aquitaine, il sçût que les Normands des Isles de Loire s'étoient hazardez de percer jusques dans le Limosin ; il mena donc son armée en ce païs-là ; & les ayant rencontrez dans le lieu nommé Dextricios, on ne sçait pas bien où c'est, il les y envelopa de telle sorte, qu'il ne s'en sauva pas un seul. Cette victoire très necessaire à la Province, lui acquit beaucoup d'estime parmi les Aquitains, & les porta à le reconnoître avec un peu plus de soûmission.

930. & suiv. L'autorité Royale étant dans une extrême foiblesse, les Seigneurs se faisoient la guerre les uns aux autres pour des arriere-vassaux, & pour des places qu'ils usurpoient les uns sur les autres ; & bien souvent ils s'attaquoient aux Rois mêmes quand ils leur refusoient quelques terres ou quelques Abbayes.

Hebert ne pouvoit s'accommoder avec Raoul, parce qu'il étoit son Roi ; mais entretenoit intelligence avec tous ses ennemis, & cherchoit tous les moyens de l'affoiblir. Il prenoit pour pretexte de cette querelle, que Hugues, beau-frere du Roi, lui avoit soustrait quelques uns de ses vaisseaux, entre autres Herluin Comte de Montreuil sur la mer.

Il y eut donc une rude guerre entre eux 5. ans durant, diverses places prises, & bien du païs saccagé. Hebert se servoit de l'assistance des Lorrains contre lui, & avoit fait ferment à Henri Roi de Germanie. Mais Raoul étant assisté de Hugues le Grand, prit la ville de Reims, dont Hebert joüissoit, comme étant administrateur du temporel de l'Archevêché, parce qu'il avoit fait élire son fils Archevêque, quoiqu'il fut mineur ; & installa Artold sur le siege de cette Métropole. Il destitua aussi Bovon Evêque de Châlons, qui avoit suivi Hebert ; & puis il l'assiegea lui même-dans Laon, & prit la place à composition. 931.

L'audace de Hebert étant un peu rabaissée par cet échec, Raoul fit un voyage en Aquitaine & en Languedoc, où il reçut les hommages de Raymond & Ermengard, Princes de Gothie (ainsi se nommoit la partie du Languedoc plus voisine des monts Pyrennées,) & de Loup Anenar Duc de Gascogne, lequel, si on en croit Flodoard, étoit monté sur un cheval qui avoit cent ans, & néanmoins paroissoit encore vigoureux. 932.

Guillaume Duc de Normandie lui rendit aussi hommage ; & en recompense il lui donna les terres que les Bretons tenoient sur la mer ; je croi que c'étoit le Bessin & les environs d'Avranches.

En Italie le Roi Hugues dès l'an 929. avoit acquis la Seigneurie de la ville de Rome, en épousant l'impudique Marosie, veuve de Guy son frere de mere, Marquis de Toscane ; laquelle gouvernoit alors la ville & le siege Pontifical : mais il en avoit été chassé par Alberic fils de cette femme, auquel il avoit donné un soufflet, & s'étoit retiré en Lombardie. Lambert, qui avoit succedé au Marquisat de Toscane à Gui son frere, étoit aussi frere uterin du Roy Hugues, comme fils de Berthe sa mere, laquelle étant veuve de Thibaud Comte d'Arles, avoit en secondes noces épousé Adelbert pere de Gui & de Lambert. Hugues ne laissa pourtant pas

933. de le faire mourir; & donna la Toſcane à Boſon ſon frere de pere & de mere; lequel ne lui fut pas plus fidele que l'avoit été Lambert.

Les peuples ſe dégoûterent bien-tôt de ſa domination, & rappellerent le Roi Raoul. Ces deux Princes étant prêts de broüiller toute l'Italie, leurs amis négocierent un accommodement entre eux, qui fut tel, que Raoul renonceroit au Royaume d'Italie, & même aideroit Hugues de certain nombre de troupes pour le conſerver, moyennant que Hugues lui cedât la Breſſe, le Viennois, & tout ce qu'il tenoit en Provence, avec le titre de Royaume d'Arles, lequel par ce moyen, fut uni au Royaume de la Bourgogne Transjurane.

Le nom du Royaume d'Arles *ne vient pas de ce que les Rois qui l'ont poſſedé, y ayent jamais fait leur reſidence, ni qu'ils y ayent été couronnez; mais de ce que cette ville étoit très-illuſtre pour faire un titre, ayant été, dès le tems des Empereurs Romains, la Capitale de ſept Provinces des Gaules, & ſes Metropolitains Vicaires du S. Siege.*

[En l'année 933. une bande de Normands ravagerent toute la Province de Berry; Ebles, Seigneur de Deols, les combattit près de Chaſtillon ſur Indre, vers les confins de la Touraine, & gagna ſur eux une victoire ſignalée; après laquelle il les pourſuivit juſqu'à la Loire: mais dans le combat il reçut une bleſſure dont il mourut à Orleans. Son fils & ſucceſſeur Raoul delaiſſa le Bourg de Deols aux Moines de S. Benoiſt, auſquels ſon pere y avoit fondé une Abbaye; & s'en alla bâtir la ville qu'on appelle encore aujourd'hui de ſon nom, Château-Raoul, un peu au deſſus de Deols, ſur la même riviere d'Indre.

Nonobſtant l'accommodement de Hugues & de Raoul, les Italiens perſiſterent dans leur reſolution de deſtituer Hugues; & convierent Arnoul Duc de Baviere de venir prendre la Couronne. Il perça juſqu'à Verone, & y fut bien reçu: mais Hugues ne lui permit pas de s'y affermir, & le rechaſſa en Baviere. Après quoi, pour s'appuyer plus fortement, il aſſocia ſon fils Lotaire à la Royauté. 933.

Les actes qu'on a de Louis l'Aveugle, Roi de Provence, font voir qu'il étoit encore en vie l'an 934. ainſi il n'y a pas lieu de marquer ſa mort l'an 933. comme font quelques Auteurs. Il étoit pour lors âgé d'environ 55. ans, & n'avoit qu'un fils nommé Charles Conſtantin; lequel n'étant pas encore en âge d'adoleſcence, les Provençaux qui avoient beſoin d'un Roi qui fût capable de les gouverner, élûrent Hugues [qui l'étoit déja de l'Italie, fils du Comte Thibaud d'Arles, & de Berthe fille bâtarde du Roi Lotaire & de Valdrade.] 934.

Un Gentilhomme très-ſçavant dans notre ancienne Hiſtoire, m'a fait voir des preuves que la Maiſon de Savoye deſcendoit de mâle en mâle de ce Conſtantin: ainſi elle a eu droit dès ſon origine de prendre le titre de ROYALE. M. du Bouchet. 933. 34. 35. & 36.

Cependant les deux plus puiſſans Seigneurs de France, Hugues le Blanc, & Hebert de Vermandois, ne pouvant s'accorder enſemble, ſe faiſoient rude guerre; & le Roi favoriſoit Hugues, dont il avoit épouſé la ſœur. Henri Roi de Germanie s'étant entremis de leur accommodement, on rendit Saint-Quentin & Peronne à Hebert par une treve, qui fut bien-tôt ſuivie d'une paix finale.

L'an 935. les trois Rois, celui de France, celui de Germanie, & celui 935.

935. de Bourgogne, s'entrevirent près de la Meuſe, pour donner ordre conjointement à reprimer les cruelles courſes des Bulgares, qui infeſtoient les terres de tous les trois. Cette année-même, ayant ravagé la Lombardie, ils étoient venus en Bourgogne : mais comme ils entendirent que le Roi de France marchoit de ce côté-là, ils rebrouſſerent en Italie.

En ce voyage le même Roi aſſiegea & reprit Dijon ſur Boſon ſon propre frere qui s'en étoit emparé. Ce que je marque ſeulement pour faire voir les broüilleries univerſelles de ces regnes-là, même entre les plus proches. [Les chroniques de Normandie marquent que l'entrevüe du Roi Raoul avec celui de Germanie, & la paix, ſe firent par l'entremiſe du Duc Guillaume.

936. L'année 936. mourut Ebles Comte d'Auvergne & de Poitou, & Duc d'Aquitaine, fils de Ranulfe, & ſucceſſeur de Guillaume II. laiſſant ſes Etats à Guillaume ſurnommé *Tête d'eſtoupe*, ſon fils.

Comme auſſi Raoul Roi de France ſortit de ce monde le 14. de ſon regne & le 15. de Janvier, il mourut dans la ville d'Auxerre, où il étoit tombé malade dès l'Automne, d'une phtiriaſe * univerſelle. Son tombeau eſt à Sainte Colombe de Sens. Ce fut un Prince liberal, vaillant, religieux, juſticier, & digne d'un meilleur tems. Sa femme & un fils qu'il avoit eu d'elle, l'avoient precedé d'un an, & Boſon ſon frere, de quelques mois: tous deux moururent ſans enfans. Ils avoient encore un autre frere nommé Hugues, & ſurnommé le Noir & Capet. Il fut Duc de Bourgogne, [& vécut long-tems après eux; mais il mourut auſſi ſans poſterité; & ſa Duché paſſa à l'autre Hugues Capet, qui en avoit déja la moitié.]

* *Corruption qui engendre des poux par tout le corps.*

La même année Henri l'Oiſeleur finit auſſi ſes jours le 2. de Juillet, & les Germains mirent en ſa place Othon ſon fils aîné, depuis ſurnommé le Grand. [A quelques mois de là il fut couronné à Aix-la-Chapelle par Hildebert Archevêque de Mayence.] 936.

EGLISE du neuviéme ſiecle.

JAmais Prince n'employa tant de ſoins & tant de tems à regler tout ce qui touche l'avantage & l'adminiſtration de l'Egliſe, la diſcipline du Clergé, & les mœurs du Chriſtianiſme, que fit Louis le Débonnaire. Dans toutes les Aſſemblées generales qu'il faiſoit, il ne ſe traitoit preſque d'autre choſe : lui & les Grands de ſon Etat aſſiſtoient dans les Conciles pour approuver & ſouſcrire ce qui y étoit ordonné; & puis il le confirmoit par ſes Lettres patentes.

Au Concile d'Aix-la-Chapelle de l'an 816. la forme de l'inſtitution des Eccléſiaſtiques fut redigée en CXLV. articles; & celle des Religieuſes en XXVIII. toutes deux tirées des anciens Conciles & des ſaints Peres. Enſuite de ce Concile, & au même lieu, il fit XXIX. Capitulaires ou Ordonnances, comme on avoit accoûtumé de faire en pareilles occaſions.

L'année ſuivante 817. il aſſembla les Abbez avec leurs Moines au même endroit, qui firent XC. chapitres ou reglemens pour la diſcipline Monaſtique : enſuite de quoi Benoiſt Abbé d'Aniane travailla à la reformation de l'Ordre de ſaint Benoiſt, qui étoit un peu défiguré.

[Je remarque qu'en pluſieurs Monaſteres, principalement dans ceux qui avoient été de l'Ordre de ſaint Colomban, il y avoit deux regles; leſquelles ſe relioient dans un même volume, ſçavoir celle de S. Colomban, &

& celle de S. Benoiſt : je ne ſçai pas s'ils étoient obligez de les obſerver toutes deux, ou s'ils en pouvoient choiſir une.]

Les Laïques s'étoient accoûtumez à outrager & à tuer les gens d'Egliſe : voilà pourquoi le Débonnaire convoqua un Concile à Thionville l'an 822. où les Evêques ordonnerent de longues pénitences à ceux qui auroient commis ces excés. L'année d'après il en aſſembla un autre à Attigny, dans lequel imitant l'exemple du grand Theodoſe, il voulut de ſon bon gré recevoir la pénitence publique des Evêques, pour la mort de Bernard ſon neveu, & pour les violences qu'il avoit commiſes à l'égard de ſes autres parens. Il y fit auſſi pluſieurs capitulaires pour le gouvernement de l'Egliſe & de l'Etat.

Conciles. A même fin, & pour aviſer aux moyens d'appaiſer la colere de Dieu, qui paroiſſoit par les frequentes irruptions des Normands, il ordonna l'an 828. la convocation des quatre Conciles pour l'année ſuivante, en quatre endroits de ſon Royaume; à Mayence, à Paris, à Lyon, & à Thouloufe. Il dreſſa des articles de ce qui devoit s'y traiter; en confirma les decrets dans celui de Wormes, qui fut tenu la même année en préſence des Légats du Pape Gregoire IV. Nous n'avons les actes que de celui de Paris, qui eſt le VI. de ce nom. Ils ſont fort beaux, & diviſez en trois livres.

Il fit une autre aſſemblée l'an 832. dans l'Abbaye de S. Denys, pour rétablir l'Ordre Monaſtique, & autoriſa cette reforme par une Déclaration.

Il ne faut point mettre au rang de ces ſaintes Aſſemblées celle de Compiegne, où ce bon Prince, l'an 833. fut dégradé, & condamné à prendre l'habit de Pénitent. Celle de S. Denys de l'an 834. le réconcilia à l'Egliſe, & le remit dans la Communion. Le Concile de Thionville, tenu en 835. fit la même choſe, & outre cela, dégrada Ebbon Archevêque de Reims, qui avoit été le principal auteur de cet attentat.

Pour remercier Dieu par des œuvres, auſſi-bien que par des prieres, il en fit tenir un à Aix l'an 836. où il fut fait de fort beaux décrets, que les Peres envoyerent à Pepin d'Aquitaine, pour l'admoneſter par-là de ſon devoir envers Dieu, & pour le porter à ne plus traiter ſi mal les Egliſes, comme il faiſoit. Ces décrets furent commentez, pour ainſi dire, & appuyez par beaucoup de raiſons & de paſſages des Peres ; ce qui étoit ſouvent pratiqué par les Conciles de ces ſiecles-là.

Il ſeroit trop long de marquer tous ceux qui furent tenus ſous le regne de Charles le Chauve, & tous les Capitulaires qu'il dreſſa pour ce même ſujet de réformation. Nous avons le Concile de Lauriac en Anjou ; celui de Thionville & celui de Vernon en l'an 844. ceux de Beauvais & de Meaux l'an 845. [Les Evêques de ce dernier formerent de grandes plaintes au Roi Charles, de ce qu'il donnoit les biens de l'Egliſe à des laïques, & qu'il laiſſoit déperir la diſcipline Eccléſiaſtique; ce qui irritoit la colere de Dieu ſur ſon Royaume. Hincmar Archevêque de Reims leur inſpira la hardieſſe de parler de la ſorte, leur ayant remontré que ſi on deſiroit remedier aux deſordres, & corriger les pechez des enfans de l'Egliſe, il falloit commencer par les Rois même, autrement que ç'étoit perdre le tems. Ils exhorterent donc le Roi Charles, de vouloir obſerver les Capitulaires que ſon pere & ſon ayeul avoient faits. Anſegiſe Abbé de Lobes les avoit autre-

fois colligez & reduits en quatre livres. Le Concile ordonna à Benedict Levite d'en faire une nouvelle collection, & y ajoûta ceux qui manquoient.] Il se tint un Concile à Paris l'année suivante 846. pour achever les reglemens qui n'avoient pû l'etre dans celui de Meaux : un à Soissons en 853. & un autre à Verberie, pour rediger ce qui avoit été ordonné à Soissons ; un à * Touziac, dans l'Evêché de Toul l'an 860. composé des Evêques de quatorze Provinces. Un à Soissons l'an 866. : un à Troyes l'année suivante, comme pour suppléer à celui de Soissons ; tous ceux-là pour la reformation de la discipline & des mœurs. La plûpart des autres furent pour des affaires particulieres, & ne laisserent pourtant pas de faire quelques canons. [Le premier de Mayence en l'an 847. où présidoit Rabanus Maurus Archevêque de cette ville-là, fut convoqué à meme intention que celui de Meaux par Louis Roi de Germanie, sur les plaintes qu'il recevoit tous les jours, que l'on mettoit à toute heure les mains sur les personnes sacrées, & sur le Patrimoine de l'Eglise & des pauvres. Aussi pour recompenser la pieté de ce Roi, ils ordonnerent que par les Eglises & Monastéres de son Royaume il seroit dit trois mille Messes, & le Pseautier recité dix sept cent fois, à son intention, & de la Reine son épouse.

* On croit que c'est Touzé, près de Vaucouleur, Diocèse de Toul.

L'année d'après il y en eut un autre dans la même ville, & sous le même Archevêque, qui bannit le Moine Godeschalch, & le renvoya à Hincmar de Reims son Metropolitain, lequel, dans le Concile de Crecy sur Oise de la même année, le fit condamner, comme nous le dirons ci-après.

Ce Moine étoit accusé de prêcher des erreurs dans la doctrine de la Prédestination, du libre arbitre, & de la Redemption par le sang de JESUS-CHRIST. Ces questions furent encore agitées l'an 855. au troisiéme Concile de Valence, qui s'étoit assemblé pour faire le procès à l'Evêque de cette ville-là, sur certains crimes. A l'égard de ces matieres de la Grace & de la Prédestination, il y fut décidé, qu'il s'en falloit tenir à ce qu'en avoient décidé les Conciles de Carthage & d'Orange, sçavoir ; que les bons n'étoient sauvez qu'avec la grace de Dieu ; & les mauvais n'étoient damnez que par leur propre iniquité ; non pour n'avoir pu être bons, mais pour ne l'avoir pas voulu. On y resolut aussi, que les Evêques nommez par le Roi ne seroient admis à l'Episcopat, qu'après une soigneuse & exacte perquisition de leur capacité, de leur foi, & de leurs bonnes mœurs. On y fulmina encore une severe sentence contre les duels, portant, que celui qui auroit tué ou estropié sa partie dans cette sorte de combats, seroit tenu pour un détestable meurtrier & un infâme brigand, & contraint par toutes voyes à la penitence publique : & que celui qui y auroit été tué, seroit privé des prieres de l'Eglise & de la sepulture.

Le Concile de Paris de l'an 847. fut pour l'affaire d'Ebbon de Reims : celui de Tours de l'an 849. fut assemblé au sujet de l'entrepriſe de Neomene, qui avoit donné un Métropolitain aux Evêques de Bretagne, & partant les avoit distraits de l'Archevêché de Tours. [Il s'en fit un autre à Soissons en 853. où la dégradation des Ordinands qu'Ebbon avoit sacrez durant le tems qu'il s'étoit reintrus dans l'Archevêché, fut ordonnée.] En celui de Crecy l'an 857. les Evêques députerent deux de leur

Corps, pour aller faire des remontrances à Louis le Germanique, sur ce qu'il envahissoit le Royaume de Charles son frere. Il y en eut un à Savonnieres, près du fauxbourg de Toul, l'an 859. pour accommoder cette querelle. Lotaire le jeune en convoqua deux à Aix-la-Chapelle l'an 860. pour le fait de son mariage avec Thietberge. Et il y en eut encore un troisiéme à Mets pour le même sujet.

Dans celui de Senlis de l'an 863. Hincmar fit condamner & dégrader Rouauld Evêque de Soissons. Ce jugement ne fut donné que sur une accusation d'un Prêtre, que Rouauld avoit dépossé, parce qu'on l'avoit surpris avec une femme, & mutilé des parties qui sont inutiles à un bon Ecclesiastique. Aussi Rouauld en appella à Rome. Le Pape Nicolas manda à Hincmar & aux Evêques, qu'ils lui envoiassent l'accusé pour revoir son procés; & à la seconde fois il les interdit jusqu'à ce qu'ils eussent obéi. Mais Hincmar qui avoit grand crédit dans l'Eglise Gallicane, tint ferme & fit donner des gardes à Rouauld, de peur qu'il ne sortît du Royaume. Néanmoins deux ans après il alla à Rome, & fut retabli dans son Evêché par le jugement du Pape Nicolas.

Le même Saint Pere ordonna à Herard Archevêque de Tours d'assembler un Concile à Soissons l'an 866. (ce fut le troisiéme) pour remettre Walfade * & ses compagnons Clercs de l'Eglise de Reims, dans leurs grades, si Hincmar, [qui les avoit dépossez trois ans auparavant dans une assemblée d'Evêques tenuë dans la même Ville,] refusoit de le faire. Le Concile de Troyes de 867. travailla à la même chose. Il y en eut un à Verberie en 869. un à Attigni l'an 870. & un autre à Douzi l'an 871. pour l'affaire du malheureux Hincmar de Laon. Dans celui d'Attigni il fut aussi traité de la division du Royaume de Lotaire I. comme aussi encore de la rebellion de Carloman fils du Chauve, qui fut condamné à tenir prison à Senlis. Ce qui fut confirmé par un autre tenu à Senlis même l'an 873.

Le second Concile de Douzi * l'an 874. fut contre les mariages incestueux, & contre ceux qui envahissoient les biens de l'Eglise. Celui * de Pontigon l'an 876. confirma les reglemens faits en celui de Pavie. Le Pape Jean VIII. s'étant sauvé de la captivité de Lambert Comte de Spolete, & d'Albert Marquis de Toscane, lorsqu'il fut en France, convoqua le Concile de Troyes en 878. où il fit approuver l'excommunication qu'il avoit jettée à Rome sur ces persecuteurs, & la condamnation de Formose Evéque de Porto, & de ses complices. Les Evêques de Bourgogne dans celui de Mantalle *, déferent le Royaume à Boson l'an 879. Il y en eut un à Fimes en Champagne l'an 881. entre les Actes duquel il y a une exhortation & avis au Roi Louis fils de Louis le Begue, pour bien gouverner.. Le Roi Arnoul en fit tenir un à Mets l'an 888. Celui de Valence en Dauphiné l'an 890. donna le Royaume de la Bourgogne-Cisjurane ou d'Arles, à Louis fils de Boson. Dans le même Royaume il y en eut un à Vienne deux ans après, dont il reste quelques canons. La même année celui de Reims où présida Foulques successeur de Hincmar, décerna des lettres comminatoires à Baudoüin Comte de Flandres, qui envahissoit les biens des Eglises.

La question du culte des Images, & celle touchant la Prédestination, penserent diviser l'Eglise Gallicane. Pour le premier, il est certain qu'il n'y avoit

* Il fut depuis Archevêque de Bourges.

* Peut être c'est Thusi sur la riviere de Vesle Diocèse de Reims.

* On croit que c'est Pontyon à 2. lieues au dessus de Vitry.

* Palais des Rois de Bourgogne à 4. lieuës de Vienne.

point d'Evêques dans les Etats de France qui vouluſſent briſer les Images, ni qui rejettaſſent l'interceſſion des Saints, ſinon Claude de Turin, qui fut battu de tant de côtez, qu'il ne put pas tenir. Mais pluſieurs & des plus doctes, entre autres Jonas d'Orleans & Agobard de Lyon, ne pouvoient ſouffrir qu'on adorât les Images. Tellement que les Empereurs Theophile & Michel ayant envoyé des Ambaſſadeurs en France l'an 825. pour aviſer avec le Debonnaire aux moyens d'ôter le ſchiſme qui diviſoit l'Egliſe Grecque d'avec la Romaine; les Evêques qui furent aſſemblez à Paris pour en conferer, firent recueillir beaucoup de paſſages des Peres, & pluſieurs raiſons ſur cette matiere, dont ils inféroient qu'il ne faloit point permettre le culte des Images. Ils dreſſerent même des lettres en cette conformité, pour faire tenir au Pape ſur ce ſujet, tant en leur nom qu'en celui de l'Empereur, & d'autres encore que le pape devoit envoyer aux Empereurs d'Orient. Mais on ne voit point que cette reſolution ait eu aucune ſuite; l'Egliſe Gallicane a reçu le culte des Images, & tient le ſentiment contraire pour heretique.

Pour la queſtion de la Predeſtination, elle fit encore plus de bruit. Ce fut le Moine Godeſcalch natif de Germanie, mais qui avoit pris l'habit dans l'Abbaye d'Orbais au Dioceſe de Soiſſons, lequel donna occaſion à ces diſputes.

Au retour d'un pelerinage de Rome, paſſant par Mayence, il debita quelques propoſitions ſur ce ſujet, qui ſembloient dures & ſcandaleuſes; on l'accuſa d'enſeigner que Dieu deſtinoit incommuablement les reprouvez à la damnation, comme les élûs à la gloire, & partant que comme il étoit l'auteur des bonnes actions, il l'étoit pareillement du peché. Ceux qui le vouloient défendre ſoûtenoient au contraire, qu'il n'avoit point d'autre doctrine que celle de S. Auguſtin, de S. Fulgence, de S. Gregoire, & enfin de toute l'Egliſe; qui eſt que Dieu prepare les peines éternelles à ceux qu'il prévoit devoir mourir dans le péché, ſans que pourtant il les prédeſtine, ni qu'il les porte à pécher.

Quoiqu'il en ſoit, Rabanus Maurus Archevêque de Mayence le jugea coupable de l'erreur dont il étoit accuſé: mais parce qu'en le condamnant il témoigna auſſi improuver en general cette propoſition, que Dieu prédeſtine à la mort, ignorant qu'elle fût de S. Fulgence, & autoriſée par beaucoup de Peres, Godeſcalch lui reprocha qu'il étoit dans les erreurs contraires à leurs ſentimens.

Il y a apparence que ce Moine ne s'expliqua pas avec tout le reſpect & toute la defe ence qu'il devoit à un ſi grand Prelat; & même ayant été cité au Concile de Mayence, il préſenta une requête d'accuſation contre lui. Auſſi l'Archevêque le traita de brouillon & d'inſolent, & le renvoya à Hincmar ſon Archevêque pour le juger.

Hincmar qui de ſoi étoit peu miſericordieux, & d'ailleurs déja mal diſpoſé à l'endroit du Moine, à cauſe de ſon procedé trop hardi, uſa d'une grande rigueur envers lui. Car dans le Concile de Creci il le fit condamner *pour ſon opiniâtreté incorrigible, & pour avoir été cauſe de trouble*, à être dépoſé de l'Ordre de Prêtriſe, fuſtigé ju qu'à tant qu'il eût jetté ſes écrits dans un feu qu'on alluma devant lui, puis renfermé dans une étroite priſon, où il mourut au bout de douze ou quinze ans. Il perſiſta néanmoins dans ſes ſentimens ju.qu'à la

fin ; & Hincmar le traitant comme un excommunié, lui refuſa les Sacremens, même à l'extremité de ſa vie, & la ſepulture après ſa mort.

Or comme dans le Concile de Crecy cet Archevêque avoit dreſſé quatre chapitres, dans leſquels il paroiſſoit refuter la propoſition de ſaint Fulgence, & en combattre d'autres de ſaint Auguſtin: les plus grands perſonnages de ce tems-là s'oppoſerent à cette entrepriſe. Entre autres S. Prudence Evêque de Troyes, Servais Loup Prêtre de Mayence, Loup Abbé de Ferrieres, Ratramne Moine de Corbie; & même toute l'Egliſe de Lyon, au jugement de laquelle Hincmar s'étoit rapporté, avec toutes celles du Royaume d'Arles, & ſon Paſteur ſaint Remy, qui pour ſa doctrine & pour l'eſprit Eccleſiaſtique étoit comparable aux anciens Peres.

Il ſe tint là-deſſus pluſieurs Conciles, & il fut compoſé pluſieurs écrits de part & d'autre, Jean Scot combattant pour Hincmar, & Florus pour l'Egliſe de Lyon. Mais ces livres (diſent les doctes) font bien voir que tous étoient dans les ſentimens de ſaint Auguſtin, mais qu'ils ne s'entendoient point, & que les erreurs dont ils ſe condamnoient les uns les autres, n'étoient que dans le ſens que chacun attribuoit à ſes parties. Auſſi les Conciles où ces diſputes furent portées, les aſſoupirent ſagement, en prononçant, qu'il en faloit deliberer avec plus ample diſcuſſion. Ce que ſans doute ils n'euſſent pas fait, s'il y eût eu certainement des erreurs de part ou d'autre.

Tout le mal de cette tempête tomba ſur deux Prêtres, Godeſcalch & Jean Scot, qui en pâtirent pour s'être attaquez aux Evêques. Le premier fut accommodé comme vous l'avez vû; l'autre ayant été fort bafoüé & mépriſé, ſe vit enfin contraint de quitter la Cour & le Royaume; & même après ſa mort il fut condamné comme le precurſeur de Berenger & des Sacramentaires. Rabanus, & Amalarius Diacre de Treves furent auſſi blâmez de leur vivant, de tenir la vilaine opinion des STERCORANISTES, qu'on ne ſçauroit expliquer ſans bleſſer le reſpect qui eſt dû au plus ſacré des Myſteres.

[L'adminiſtration des Sacremens ſe pratiquoit toujours en la même maniere que dans les ſiecles precedens: mais les Evêques faiſoient obſerver la penitence publique beaucoup plus exactement que jamais, & plus les déſordres croiſſoient, plus ils y apportoient de rigueur.]

Leur autorité avoit pris un grand accroiſſement depuis que Pepin s'étoit ſervi de leur credit pour ſe faire Roi, & que Charlemagne, à l'exemple des Rois Viſigots, avoit voulu qu'on traitât les affaires civiles & Eccleſiaſtiques en mêmes aſſemblées; dans leſquelles ces Prelats tenant les premiers rangs, & ayant le plus d'eſprit, donnoient ſouvent tel branle aux reſolutions qu'il leur plaiſoit. Mais la rébellion des enfans de Louis le Débonnaire contre leur pere, & enſuite leurs diſcordes civiles éleverent encore leur pouvoir plus haut, & le mirent à un tel point qu'ils ſembloient s'attribuer le droit d'inſtituer & de deſtituer les Rois, à l'exemple du Pape, qui diſpoſoit de l'Empire, comme ſi ç'eût été un Benefice dépendant de lui ſeul.

Il eſt bon de remarquer qu'en couronnant les Rois, ils n'oublioient pas leurs interêts, & ne manquoient pas de leur faire promettre ſolennellement de bien conſerver les droits de l'Egliſe: & ils n'avoient pas moins de zele pour le

ſoulagement des peuples, ni pour les prerogatives de la Nobleſſe, quoiqu'elle ne les traitât pas trop bien, & qu'elle envahît ſouvent leurs poſſeſſions.

De ceux qui parurent avec plus d'éclat, les uns ſe ſignalerent par des intrigues & des factions; & de ceux-là il y en eut un grand nombre, Ebbon de Reims, Agobard de Lyon, & Bernard de Vienne dans la dégradation de Louis le Debonnaire; Ebrouin de Poitiers pour diſpoſer l'Aquitaine à ſe remettre entre les mains de cet Empereur, qui la vouloit donner à Charles ſon fils bien-aimé; Thietgaud de Cologne & Gontier de Mayence dans l'affaire du mariage de Waldrade; & Hincmar de Reims dans la reſiſtance qu'il fit au Pape, & dans toutes les affaires de l'Egliſe & de l'Etat, dont il ſe méla avec autant de chaleur que de capacité durant le regne de Charles le Chauve.

Les autres ſe rendirent illuſtres par leur doctrine, comme ce même Agobard, Theodulfe d'Orleans, & Jonas ſon ſucceſſeur; Rabanus Maurus tiré de l'Ordre de S. Benoiſt, Archevêque de Mayence; ce même Hincmar de Reims qui avoit été Abbé de ſaint Denis, & l'autre Hincmar ſon neveu Evêque de Laon, Remy de Lyon, Adon de Vienne, Hilduin Abbé de ſaint Denis, Loup Abbé de Ferrieres en Gatinois, Henry Moine de ſaint Germain d'Auxerre; Valafride Strabon Abbé de Richenove, Florus, Maître de l'Egliſe de Lyon, c'eſt-à-dire, Theologal, & Jean Scot ou l'Ecoſſois, ſurnommé Erigene. Ce dernier étoit grand Philoſophe pour ce tems-là, & Charles le Chauve le cheriſſoit ſi fort à cauſe de la beauté & de la délicateſſe de ſon eſprit, qu'il le faiſoit coucher dans ſa chambre: mais en Theologie il paſſa pour un eſprit égaré, & qui n'avoit pas les ſentimens droits.

Quant à Hincmar de Reims, nous avons ſes œuvres dont chacun peut juger. L'autre Hincmar ſon neveu fort zelé pour l'autorité des Papes, recueillit leurs lettres decretales, & fut le premier qui oſa mettre le nom des anciens Papes à celles qui juſques-là n'en avoient point, & que pourtant Iſidore Mercator avoit déja colligées comme veritables. Les autres Canoniſtes ont ſuivi ſon erreur juſqu'à tant que les plus judicieux ont reconnu qu'elles étoient ſuppoſées. Adon de Vienne compoſa un Martyrologe qui ſe lit encore. Hilduin écrivit la vie de S. Denis l'Areopagite par le commandement de Louis le Debonnaire, & ſur les memoires de Methodius Patriarche de Conſtantinople, lequel pour flater les François a donné lieu à deux croyances, que les critiques pretendent avoir convaincuës de faux; l'une eſt que ce ſaint Denis ait été Evêque de Paris; l'autre, que les écrits qui ſe liſent ſous ſon nom, ſoient de lui.

Nous avons les Epîtres de Loup de Ferrieres, qui nous donnent de grandes lumieres pour les choſes de ſon tems; & le Moine Henry écrivit la vie de S. Germain d'Auxerre en vers plus élegans, que la rudeſſe du ſiecle ne le portoit.

Je remarquerai en paſſant que la poëſie Latine tâchât à ſe reveiller ſous Charles le Chauve, & qu'entre autres Poëtes qui le flaterent, il y en eut un qui fit une piece de trois cent Vers-Hexametres, dont tous les mots commençoient par la lettre C. à la louange des Chauve.

SAINTS. Quelques-uns meriterent par leur bonne vie d'être mis au catalogue des Saints; comme Anſcher pris dans l'Ordre de S. Benoiſt par Louis le Debon-

naire, pour être le premier Archevêque de l'Egliſe de Hambourg, établie par cet Empereur, & pour prêcher l'Evangile aux Danois & aux Suedois; le méme Rabanus dont nous avons parlé; deux Andris, l'un de Sens, l'autre du Mans; Ayos * de Bourges, Prudence de Troyes; Hildeman de Beauvais, Folquin, & Hunfroy de Teroüanne, Aman de Rodez, & Bernard de Vienne. Ce dernier eut Adon cy-deſſus, pour ſucceſſeur dans ſa ſainteté & dans ſon ſiege: mais il en a eu peu d'autres dans cette grande maxime du Chriſtianiſme, laquelle il avoit ſouvent à la bouche & toujours dans l'ame: QUE LES BIENS DE L'EGLISE SONT LE PATRIMOINE DES PAUVRES, & qu'un Eccleſiaſtique n'en a l'uſage que pour ſes ſimples neceſſitez. Auſſi n'avoit-il pour tous domeſtiques qu'un Prêtre & un ſerviteur; diſant par ce bel exemple à tous les Prelats: QUE QUI EST GRAND DE SOY-MESME, N'A POINT BESOIN D'EQUIPAGE ET DE VALETS POUR LE PAROISTRE.

* *Algulfus.*

Fin du Premier Tome.

TABLE

TABLE DES MATIERES

Contenuës dans ce premier Tome.

A

AARON Roi de Perſe, la grande eſtime qu'il faiſoit de Charlemagne, & les preſens qu'il lui envoya, *Page* 472

Abbayes. Exemptions données aux Abbayes par les Evêques, 415. 416. *& ſuiv.*

Abbé. Le pouvoir des Anciens Evêques ſur les Abbez. 380

Abbeſſes. Vanité de quelques anciennes Abbeſſes, 486

Abderame, Emir des Sarraſins. 462

Abdiracman ou Abderame. Voyez *Munuza*, 430

Sa mort. *ibid.*

Abodrites, peuples Sclaves, 473. 474

Sujets & tributaires des François, 497. 498. *& ſuiv.*

Abondance en France depuis le regne de Clovis I. 388

Abubecre, premier ſucceſſeur de Mahomet, & ſes conquêtes, 391

Abut Guebaſe, Voyez *Abderame.*

Adalgiſe, fils de Didier Roi des Lombards, revolté contre Charlemagne, 460. 461.

Sa deſcente en Italie, & ſa mort, 466

Adelbert, conſacré Evêque ſans ſiege ni ſans titre, & ſes extravagances, 483

Adelbert, Marquis d'Yvrée, 562

Adelbert, Marquis de Toſcane, *la même.*

Adeleïde, ſeconde femme de Louis le Begue, Mere de Charles le Simple, 539

Adolphe, Comte de Guiſnes, 572

Adon. Son Martyrologe, 582

Adoptions honoraires ſans ſucceſſion, 551

Adrian Pape, intime ami de Charlemagne, meurt, 468

Adrian ſuccede à Trajan ſon pere adoptif, & combien il vêcut & regna, 83

Il va dans la Belgique, *ibid.*

Ses bâtimens dans les Gaules, 84

Trois choſes ſont remarquables en ſa vie, *ibid.*

Adriatique, mer glacée, 525

Adultere ſeverement puni entre les Germains, & quel en étoit le ſupplice, 18

Advoyers ou Avocats d'Abbayes, 487

Aetius General d'armée pour les Ro-

mains, 299. 300
Sa mort, 302
Affinité. Degrez d'affinité temporelle & ſpirituelle, 487
Aganon, favori du Roi Charles le Simple, 566
Agapes, ou feſtins de devotion parmi les premiers Chrétiens, 229
Agde démantelée, 432
Agrippa, Marcus Vipſanius-Agrippa premier Gouverneur des Gaules pour Auguſte, 32
Il fait la guerre aux Sueves en faveur des Ubiens, *ibid.*
Envoyé dans les Gaules, 33
Agrippine, femme de Germanicus, ſon courage & ſon adreſſe, 51
Agrippine, mere de Neron fonde la Colonie Agrippine dans la ville de Cologne, 67
Elle empoiſonne ſon mari, pour faire regner ſon fils, *la même.*
Aix. Fondation de cette ville, 7
Aix-la-Chapelle. Pourquoi ce lieu fut ainſi nommé, 468
Alain, Comte de Dol, 564. 565
Alain, Comte de Broerec en Bretagne, s'érige en Souverain, 532
Il défait les Normands, 554
Sa mort, 564. Voyez *Urfand.*
Alains, & leurs poſtes inacceſſibles dans les Palus Meotides, 98
Ceux qui étoient dans les Gaules paſſent en Eſpagne, 192
Alains en trois endroits des Gaules, 195
Alains mattez par Wallia Roi des Goths, ſe rangent ſous les Vandales, 200
Alaric, Roi des Goths, 173
Eſt rappellé dans l'Italie, puis chargé & chaſſé par Stilicon, *la même.*
Il ſe met en chemin pour l'Italie, 178
Stilicon lui fait donner de l'argent, *ibid.*
Il venge la mort de Stilicon, prend & ſaccage Rome au troiſiéme ſiege, 182
Sa mort & ſa ſepulture fort remarquables, *la même*
Alaric I. Roi des Viſigoths, 283
Sa mort, 291
Alaric II. Roi des Viſigoths, ſes differends avec Clovis, 314
Sa mort, 315
Alaveci, Maiſon puiſſante chez les Sarraſins, deſcenduë de Fatima fille de Mahomet, 462
Alberic. Voyez *Moroſie.*
Albert, Marquis de Toſcane, & ſes violences contre le Clergé de Rome, 538
Albigeois. L'attache des deux derniers Comtes de Toulouſe à la ſecte des Albigeois, 287
Albinus Empereur, défait & tué près de Lyon par Severe ſon competiteur, 89
Alboin premier Roi des Lombards en Italie, 340
Empoiſonné par ſa femme, 344
Alectus aſſaſſine Carauſius, & uſurpe ſa tyrannie dans la grande Bretagne, 117
Il y regne trois ans, & enfin eſt défait & tué, 118
Alexandre Empereur, combien il regna, 98
Il achete la paix des Barbares, 97
Allemands. Leur origine, 90
Allemands diſtinguez des Germains, donnent le nom à toute la Germanie, 92
Allemands deſcendus dans le pays de Langres, où ils ſurprennent Conſtans, 118
Les Allemands devenus fort puiſſans dans les Gaules, 140
Deſertion d'un grand pays par les incurſions des Allemands & des François, 141
Ils prennent & ruinent pour la premiere

fois la ville de Cologne, *la même.*
Allemands attrappez, 144
Ils se fortifient dans les Isles du Rhin, & y sont tous passez au fil de l'épée, *la même.*
Les Allemands se rassemblent, 148
Allemands, l'un des plus puissans peuples de la Germanie. 310
Allemands revoltez contre les François, 408. 412
Allemands & Souaubes ne faisant plus qu'un peuple, 414
La fierté des Allemands abbatuë, 438
Allobroges. Les Allobroges domptez par les Romains, 8
Almaric, Roi des Visigoths en Espagne, 315. 316. Sa mort. 324. 325
Alpayde, concubine ou seconde femme de Pepin le Gros, & mere de Charles-Martel, 414
Alsace. Quelle est la tige de la Maison d'Alsace, 395
Amalasuinte. Sa mort a causé la ruine des Ostrogoths, *la même.*
S. Ambroise. Son pere fut le premier pourvû de la Charge de Préfet dans les Gaules, 289
Amiens, Siége Royal de Clodion & de Merovée, 300
Amiens, forcée par les Normands, 544
Amoroz, Gouverneur de Terragone, & General des Sarrasins, 432
Amphibies en fait de Religion, 483
Ampoule. La sainte Ampoule apportée au Baptême de Clovis, 311
Andragatius, Colonel de la Cavalerie du Tiran Maximin, & meurtrier de l'Empereur Gratian, 163
Angers, saisi par les Normands, 531
Ils y sont assiegez, & ce qui s'en est ensuivi, *la même.*
Angevins opprimez & revoltez, 59
Anglois, anciens ennemis de la France, 287
L'*Anjou*, divisée en deux Comtez, 528
Origine des Comtes d'Anjou, 529
Ansgarde, premiere femme de Louis le Begue, 539. 540
Ansivariens chassez de leur païs par les Carces, 67
S. Antoine peuple les déserts, 268
Antonin le Pieux, devenu Empereur, 84
Combien il regna, & son grand bonheur, *la même.*
Antonius. Lucius Antonius se revolte contre l'Empereur Domitian, & périt dans son entrepriſe, 82
Apanages déclarez reversibles, 286
Apocrisiaire. Qui étoit autrefois le grand Apocrisiaire, 372
Appel. On jugeoit autrefois sans appel, 373
Apronius. Lucius Apronius est maltraité par les Frisons qu'il avoit chassé de devant un Château, 60
Aquitaine. Les Visigoths chassez par Clovis des trois Aquitaines, 283. 315. 316
Seconde *Aquitaine* revoltée, 387
Guerres en cette Province, 431. *& suiv.*
L'Aquitaine entierement subjuguée, 451
Fin du Duché d'Aquitaine, 456
Elle est érigée en Royaume, *la même.*
Aquitaine revoltée contre les François, 412
Aquitaine donnée à titre de Royaume à Pepin II. 497. 502
Lui est ôtée, & donnée à Charles le Chauve, 503
Pepin s'en empare de nouveau, 507
Est redonnée à Charles, 516. *& suiv.*
Ravagée par les Normands, 517. 520. 521. *& suiv.*
Arbogaste, envoyé dans la Gaule, tuë le fils du Tiran Maximus, 165
Son démêlé avec Valentinian II. 166
Il fait prendre la qualité d'Empereur à

Eugene, mais a tout le pouvoir par devers lui, 167
Son Expedition contre les François, *la même.*
Il ſe tuë, ſe perçant les flancs de deux poignards, 169
Arborique. Voyez *Armorique.*
Arcadius, fils aîné de Theodoſe, & ſon aſſocié à l'Empire, *ibid.*
Il épouſe Eudoxia, 170
Il eſt abuſé par l'Eunuque Eutropius, 172
Sa mort, 178
Arche. Château & Pont de l'Arche. 426
Archelaüs fils d'Herode banni à Vienne, 61
Archevêque. Origine du titre d'Archevêque, 485
Aregiſe, Duc de Benevent. Voyez *Adalguiſe.*
Argent. Cruel & ſanguinaire moyen d'avoir de l'argent, 62
Mine d'argent au païs des Mattiens, 66
En quel tems l'argent a commencé d'être commun en France, 470
Aribert, devenu Roi d'une partie de l'Aquitaine, 383. 384
Sa mort, *la même.*
Aribert, ſecond fils de Clotaire II. & ſa querelle contre Enghina favori de ce Roi, 370. 371. Voyez *Cherebert.*
Ariens. Trois branches de cette Secte, 253
Trois Conciles dans les Gaules durant le quatriéme ſiecle pour l'affaire des Ariens, 293
Autres Conciles pour la même affaire, Voyez *Concile.*
Arioald, Duc de Turin, élevé ſur le Trône des Lombards, 370
Arioviſte, Roi des Sueves, contraint par Jules Ceſar de repaſſer le Rhin, 10
Arme contre Theodoſe. 168
Arius. En quoi conſiſtoit ſon hereſie, 294
Arles eſt faite la Capitale de ſept Provinces des Gaules ſous Honorius & Theodoſe II. 200
Differend entre les Evêques d'Arles & de Vienne pour le droit de Metropole. 293
La Ville d'Arles livrée & enſuite renduë. 35
Arles, Royaume. 575
Armes des François, & quand ils commencerent à s'établir dans les Gaules. 316
Arminius, Prince Cheruſque, & comme il défit les Legions des Romains, 48
Arminius défait par Germanicus, 50. 53
Quelle fut la fin d'Arminius, 55
Armorique. L'établiſſement du petit Royaume de l'Armorique, autrement petite Bretagne, 179. 186. 187
L'Armorique partagée par les Comtes, 180
Armorique. Ligue des Armoriques ou Peuples maritimes de la Gaule, avec les François, 298
Arnaud, Comte d'Aſtarac, ſurnommé Nonnat, & pourquoi, 531
Arnoul, Intendant des Maiſons Royales du Roi Thierry, depuis Evêque de Mets, ſa femme prenant le voile, ayeul du Roi Pepin le Bref, 368
Sa vertu univerſellement reconnuë, *la même.*
Sa retraite. 390
Arnoul fils de Grimoald. Voyez *Grimoald.*
Arnoul, Bail ou Gouverneur de Louis Roi d'Aquitaine. 463

Arnoul, fils naturel de Carloman de Baviere, & Duc de Carinthie, 542. 542. 545. 550. 551. *& ſuiv.*
Sa mort & ſes enfans, 560
Arnoul, fils du Roi Eudes, & Roi d'Aquitaine, *la même.*
Arnoul, Comte de Flandres, 561
Arnoul, Duc de Baviere, Empereur, 575
Arnoul, Comte de Flandres, 585
Sa mort. 602
Arragon. Naiſſance de ce Royaume. 563
Arras, ravagé par les Normands, demeure trente ans deſert, 543
Arſenius, Legat en France, 527
Aſcaric, Roi des François, 120
Aſcaric expoſé aux bêtes feroces, 121
Aſſiſes, qui ſe faiſoient autrefois de tems en tems, 373
Aſyles dans les plus celebres Egliſes. 378
Aſtolfe, Roi des Lombards, & ſes invaſions dans l'Italie, 446
Il attaque la ville de Rome, *ibid.*
Sa Mort, 448
Aſturie, Montagnes d'Aſturie, 424
Ataulfe Roi des Goths & ſucceſſeur d'Alaric, 182
Reconnoît Jovin pour Empereur, 193
Ataulfe épouſe Placidia, eſt attaqué par Maxentius, & rend la pourpre à Attalus, 195
Il paſſe en Eſpagne, & ſe rend maître de Barcelone, 197
Il eſt aſſaſſiné, *la même.*
Altaulfe, Roi des Viſigoths, 282
S. *Athanaſe*, exilé en Gaule par les menées des Ariens, 253. 293. 294
Eſt rappellé & abſous, 254
Athim, Gouverneur de Narbonne pour les Sarraſins, 432
Son courage, *la même.*
Attalus envoyé à Honorius, 197
Mené en triomphe, 199
Attila Roi des Huns, ſurnommé le fleau de Dieu, 301
Sa cruauté & ſa diſſimulation, *la même.*
Sa défaite, 302
Sa mort, *la même.*
Avarice d'un jeune Prince que rien ne pouvoit raſſaſier, 384
Avarois, peuple Hun reçu par l'Empereur Juſtinian, & chaſſé par Juſtin ſon ſucceſſeur, 340. 345
Avarois logez dans les terres que les Lombards avoient délaiſſés quand ils paſſerent les Alpes, 369
Domptez par Pepin fils de Charlemagne, & Roi d'Italie, 469. Voyez *Huns.*
Avenche, ville capitale des Helvetiens, obtient à grande peine ſon pardon de Vitellius, 71
Auguſte & ſon Triumvirat, 32
Partage les Provinces de l'Empire en trois lots, 37
Bâtimens qu'il fait faire dans les Gaules, 38
On lui dreſſe des Autels, *la même.*
Il vient en perſonne dans les Gaules, *la même.*
Il r'ouvre le temple de Janus, revient en Gaule, & donne la paix aux Sicambres, 40
Il y plante pluſieurs Colonies nommées Auguſtes, & y laiſſe des forces, *la même.*
Il veut ſubjuguer les Germains, & en gagne quelques peuples, 42
Il choiſit des Germains pour ſes Gardes du Corps, *la même.*
Il eſt fort touché de la perte de ſes Legions défaites par la faute de Quintilius Varus, 48
Sa mort, 49
Le titre d'Auguſte réſervé aux Empereurs, 84
Avignon. La ville d'Avignon livrée aux

Sarrasins, 433
Repriſe & en partie brûlée, *la même.*
Avocats cruellement traitez par les Germains, 42
Aurele (Marc) ſurnommé le Philoſophe, Empereur avec Lucius ſon frere adoptif, ayant été tous deux adoptez par Antonin le Pieux, 84
Combien il vêcut & regna, *la même.*
Aurelian Empereur, & combien il vêcut & regna, 107
Ses exploits de guerre, *la même.*
Il eſt aſſaſſiné entre les villes d'Heraclée & de Bizance, *ibid.*
Auſtraſie. La France diviſée en Auſtraſie & Neuſtrie, 350. 351
Ligue en Auſtraſie, *la même.*
Auſtraſie expoſée aux nations barbares, *la même.*
Elle eſt donnée par Lothaire II. à ſon fils Dagobert, *la même.*
Auſtraſie, environnée de peuples feroces & rebelles, 408
Autriche. Maiſon d'Autriche, 287. 288
Auſtrigilde, femme du Roi Gontrant, & ſa cruauté en mourant. 350
Auſtrude, veuve de Berthier, Maire du Palais, & enſuite femme de Drogo Duc de Champagne, 415
Autaris, premier Roi des Lombards, 352. 359. 360
Automne. Le nom d'Automne inconnu chez les anciens Germains, & encore à preſent preſque dans toute l'Allemagne, 25
Autun, Academie des Gaulois, 59
Aſſiegée par les Allemands, 142
Retirée par Julien l'Apoſtat, 143
Aymard, Comte de Poitiers, 555
Aza Sarraſin, Souverain de Hueſca, & ſon infidelité envers Charlemagne, 470
Azenar, Comte de Gaſcogne, 500
Sa mort, 549
Aznar premier Comte d'Arragon, 457

B

BADEN. Ville des Helvetiens, brûlée par les gens de Vitellius, 69
La *Bagaude*, ou le ſoûlevement des Païſans & des Eſclaves, 111
Balbinus Empereur avec Publicanus, 93
Baleares. Les Iſles Baleares ſe donnent à la France, 470
Baptême. De quelle maniere, & avec quelles ceremonies on le conferoit autrefois, 210. 487
Barbares. Irruption des Barbares dans l'Empire Romain, & quelle en fut l'occaſion, 95
Grand débordement des Barbares dans l'Empire, 151
Ils ſont mattez par pluſieurs défaites, 152
Grand nombre de Villes par eux ruinées, 185
Barbares acharnez les uns contre les autres, 147.
Incurſions des Barbares ruinent les Lettres & les Ecoles, 278. 289
Barcelone au pouvoir des Sarraſins, 469
Priſe par Louis fils de Charlemagne, 472
La Comté de Barcelone ravagée, 501
Bardograves, peuples Saxons, 463
Barons anciens, 372
Bâtards, anciennement habiles à ſucceder, 375
Bataves attirez dans une embuſcade, 53.
Venus d'au-delà du Rhin, & quel païs ils habitoient, 72.
Très-amoureux de leur liberté, & qui la ſçavoient bien conſerver, *la même.*
Fort belliqueux, & quel étoit leur caractere, *la même.*
Les Cohortes Bataves qui alloient en Italie, rappellées par Civilis leur Chef, Voyez *Civilis.*

Batilde, d'eſclave devenuë Reine de France, 394. & *ſuiv.*
Sa conduite pendant ſa Regence, 396
Sa paſſion de peupler les Monaſtéres, 397
Elle ſe fait Religieuſe, & devient plus illuſtre dans ſon humilité, que dans ſa grandeur, *la même.*
Sa mort, *la même.*
Bavarois, & leur origine, 387
Bavarois revoltez contre les François, 408
Baudoüin Comte de Flandres enleve la fille de Charles le Chauve, 526
Sa mort, 565
Baudry, ſubſtitué à Cadolac Duc de Frioul, 498
Sa lâcheté & ſa punition, 502
Bayeux. Habitans de cet Evêché nommez Saxons, ou Seſnes-Beſſins, 348
Beauvoiſiens. Revolte des Beauvoiſiens reprimée par Ceſar, 31
La *Belgique* diviſée en deux, par l'Empereur Conſtantin, 128
Beliſaire, Géneral d'Armée ſous l'Empereur Juſtinien, 326. 328
Belloveſe, neveu du Roi Ambigat, & ſon paſſage en Italie avec des Gaulois, où il fit des conquêtes, 5
Bénefice. A quoi ce nom étoit autrefois attribué, 492
Terres données pour ſervices, appellées autrefois Bénefices, 501
S. Benoiſt. Sa Regle a abſorbé toutes les autres, 271
Provignée en France avec grand avantage, 378
Il eſt perſecuté par l'Empereur Conſtantius, *la même.*
Il eſt condamné dans le Concile de Sirmich, *la même.*
Bera, ſource des Comtes de Barcelonne, 472. 498
Berenger, Comte de Rennes, 564
Berenger II. Roi d'Italie, 562. 563
Rebuté de ſes ſujets, 566. 567. 568
Sa mort, *la même.*
Bernard Roi d'Italie, 494. & *ſuiv.*
Sa conſpiration contre Louis le Débonnaire, 497
Sa mort, *la même.*
Sa poſterité, *la même.*
Bernard Comte de Barcelonne, 501
Cauſe des troubles dans la Maiſon Royale, 502. 503
Condamné à mort, 516
Bernard Marquis de Gothie. Sa rebellion contre Louis le Begue, 538
Bernard, Comte d'Auvergne, *la même.*
Bernard, fils naturel de l'Empereur Charles le Gras, 549
Bertechilde. Voyez *Dagobert I.*
Berthe, ſurnommée au grand pied, fille de Caribert Comte de Laon, & femme de Pepin le Bref. 452
Berthe, ou *Bertrade*, fille de Carloman Duc d'Auſtraſie & frere de Charlemagne, 456
Berthier, Maire de Neuſtrie. Ses mauvaiſes qualitez, & le mépris que firent de lui les Neuſtriens, 407
Genre de ſa mort, *la même.*
Bertoald, Duc des Saxons. Sa revolte contre les François, & ſon inſolence 370
Bertrude ou *Bertrade*, femme de Clotaire II. 361
Beſançon aſſiegée par Vindex, 69
Beſiers démantelée, 432
Biens, de deux ſortes autrefois dans l'Egliſe, 488
Bilechilde, femme de Théodebert Roi d'Auſtraſie, & ſa mort, 400
La découverte de ſon tombeau, *la même.*
Bladaſtre vaincu, 350
Bobon, Evêque de Valence, & miniſtre de la tyrannie d'Ebroïn, 405
Bodeterre, ou *Bodillon*, Seigneur Neu-

ſtrien indignement traité par Childeric II. ſe venge & le maſſacre, 400
Boëmiens domptez par le fils aîné de Charlemagne, 474
Bœuf. Coutume des femmes qui autrefois ſe faiſoient traîner par des bœufs, 328
Tribut de cinq cent bœufs, 332
Bojocalus, Chef des Anſivariens, & ſon grand courage, 67
Boniface, Comte. Voyez *Caſtin.*
Boniface Archevêque de Mayence, 488
Bonoſus, Tyran dans les Gaules, défait par l'Empereur Probus, & ſa mort, 109
Bordeaux forcée & ſaccagée, 431
Boſon, frere de la Reine Richilde, l'un de ceux qui démembrerent la Monarchie, 529
Il eſt établi Gouverneur de la Lombardie, 532
Adopté pour fils par le Pape Jean VIII. 538. 541
Devenu Roi de Bourgogne, 542. 543. 545. 547
Boſon frere du Roi Raoul, 510
Sa mort, 511
Boulogne aſſiegée & priſe par une digue, 117
Boulonnois ravagé par les Normands, 542
Bourdeaux ſurpris par les Normands, 520
Bourges aſſiegée, & quelle en fut l'iſſuë, 352
Bourgogne détruite par les quatre fils de Clovis, 283
Bourgogne Cisjurane & Transjurane, 285
Conquiſe par les François & les Viſigoths, 316
Unie à la France, 286
Bourgogne reduite par Charles Martel, 431
Bourgogne pillée par les Normands tout à leur aiſe pendant ſix mois, 549
Bourguignons. Leur irruption dans la Gaule, 112
Leur pays primitif, *la même.*
Si les Bourguignons étoient Romains d'origine, 113
Bourguignons grands ennemis des Allemands, 154
Tiennent une partie des Gaules, *la même.*
Suivent le parti du Tyran Conſtantin, 178
Bourguignons connus ſous le nom d'Eduens. 59
Bourguignons, peuple de Germanie ou de Scythie, 300
Devenus Ariens. *la même.*
Brebis vivant paiſiblement avec le loup. 399
Bretagne, la petite Bretagne appellée *Letania*, 179
Deux Royaumes en Bretagne, 180
La grande Bretagne attaquée par les Gaulois, 180
Subjuguée par les Saxons-Anglois, 299
Bretagne, reduite par Charlemagne, ſe ſoûleve peu après, 465
Elle eſt reduite par le Roi Louis le Debonnaire, 498
La révolte de la Bretagne donne lieu aux Normands d'y deſcendre, & d'y faire le dégât, 517. 555
Eſt privée du nom de Royaume, & devenuë tantôt Comté, tantôt Duché, 532
Eſt abandonnée aux Normands, 564
Les *Bretons* eſſayent de ſe ſouſtraire à l'obéïſſance des François, 520
Leurs courſes ſur l'Anjou, le Maine & le Poitou. 518
Bretons refugiez dans la Gaule Armorique, 598. 399

Se

Se revoltent contre le Roi Chilperic, 348. 349
Entrent en guerre avec le Roi Gontran, & ce qui s'en enſuivit, 360
Britanniques ſe revoltent, & proclament trois Empereurs les uns après les autres, 177
Britonnes. Quels peuples on entend ſous ce nom, 175
Bructeres exterminez, comment & pourquoi, 83
Brunehaud, fille d'Atanagilde Roi des Viſigoths, & femme de Sigebert Roi d'Auſtraſie, 341
Ce qu'elle obtient de Chilperic pour reparation de la mort de Galeſuinde, 343. 345
Menée & gardée étroitement dans Paris, 345
Elle épouſe en ſecondes noces Meroüée fils de Chilperic Roi de Soiſſons & de Paris, *la même.*
Regente dans les Etats de ſes deux petits fils, 361
Ses mœurs, 362. 363
Sa mort & ſon ſupplice, 364
Bulgares. Incurſions de ces peuples, 284
Bulgares vaincus par les Avarois, 385
Signalez par leurs incurſions ſur les terres de l'Empire d'Orient, 500. 501
Courſes cruelles des Bulgares, 575
Butin. Coûtume des François de ſéparer en commun leur butin, 309

C.

CADOLAC, Duc de Frioul, 498
Calais repris ſur les Anglois, 287
Calife, nom des Souverains des Turcs, mot Arabe, & ce qu'il ſignifie, 391
Empire du Calife étendu depuis les Indes, juſqu'aux Pyrenées, 462
Caligula, fils de Germanicus & d'Aggrippine, parvenu à l'Empire, 61
Ses folies ridicules, 62
Il bâtit un Phar ſur le bord de la mer, 63
Il inſtitue des combats d'Eloquence à Lyon, *ibid.*
Il eſt aſſaſſiné par une conſpiration des Officiers de ſes troupes, *la même.*
Calpé, Montagne. Voyez *Gibal-Tar.*
Les *Caninefates* ſe joignent aux Bataves contre les Romains, 73
Ils éliſent un Duc ou Géneral, *la même.*
Ils défont quelques Cohortes Romaines qui avoient leur camp ſur le bord de la mer, 74
Canons. Les Egliſes des Gaules avant le Concile de Nicée n'avoient point d'autres Canons que les leurs, 233
Canons remarquables du Concile d'Orange, 246
Cantons. Les peuples des Gaules diviſez en cantons, 36
Capellianus. Sa victoire remportée ſur les deux Gordians Empereurs, 93
Capet (Hugues) de la Race d'Eudes, & Robert Regent en Neuſtrie, 285
Capetiens. Nobleſſe & antiquité de cette race, 526. Voyez *Vitikind.*
Capitaines, comment reçûs autrefois à la Cour, 391
Capitation diminuée de plus d'un tiers, 149
Caracalla Empereur avec ſon frere Geta, combien il vêcut, & combien il regna, 90
Il fait maſſacrer ſon frere, dans le ſein de ſa mere, *la même.*
Ses méchancetez éxecrables punies par ſon Préfet du Prétoire. 92
Carauſius, & ſa revolte dans la Grande-Bretagne, 115
Il eſt aſſaſſiné par Alectus, qui uſurpe la tyrannie dans cette Province, *ibid.*
Carcaſſonne aſſiegée, 357
Carliens. Seconde Race des Rois de France, dite auſſi des Carlovingiens: & d'où ainſi nommée, 444

Tenue pour la plus noble de la terre, *la même.*
Les qualitez de ſes Princes, 531
Sa ſucceſſion diviſée en cinq dominations, 554
Carloman, fils de Charles-Martel, Duc & Prince des François en Auſtraſie, 436
Il ſe fait Moine, 441
Il eſt envoyé en France par l'Abbé du Mont-Caſſin, 448
Il eſt renfermé dans un Monaſtére à Vienne, *la même.*
Sa mort, *la même.*
Carloman, fils de Pepin le Bref, 452
Duc d'Auſtraſie, *la même.*
Couronné à Soiſſons, 456
Son eſprit bizarre & fâcheux, 457
Sa mort, *la même.*
Carloman, frere de Pepin le Jeune. Son zéle pour le rétabliſſement de la diſcipline Eccleſiaſtique, 482. 483
Carloman, fils aîné de Charles le Chauve, 529
Ses avantures, 530
Sa mort, *la même.*
Carloman, fils de Louis le Germanique, 352. 353
Carloman, fils de Louis le Begue, 542
Sa mort, 546
Carlovingiens. Elevation, grandeur & abbaiſſement de la race des Carlovingiens. 283. 284
Mœurs & coûtumes des Carlovingiens, 488. *& ſuiv.*
Caſſien. Qui étoit Caſſien, & ſes Livres, 256
Caſtin, Comte & General dans les Gaules, fait la Guerre aux François & aux Armoriques, 195. 196
Cattes. Coûtume ſinguliere de ces peuples, 16
Attaqué par Druſus, 74
Partagez en deux factions, ſont ſurpris par Germanicus, 49
Sont vaincus par les Hermundures, 68
Guerre contre eux, 81
Cavalerie armée, 490
Ceadragne, Roi des Abodrites, 498
Celibat. Que le Celibat a toujours été gardé par les Evêques & les Prêtres dans l'Egliſe d'Occident, 218
Celtiberiens, comment vaincus par les Romains, 6
Cemetiere. Situation & uſage des anciens Cemetieres, 226
Ceremonies des Payens ſanctifiées par l'Egliſe, 225
Cerialis vient en Gaule avec une armée, 78
Il eſt inveſti dans l'Iſle des Bataves par un débordement d'eau, *la même.*
Ceſar (Jules) ſubjugue les Gaules en neuf ans, 8
Paſſe deux fois en la Grande Bretagne, & deux fois en Germanie, *la même.*
Il défait Arioviſte Roi des Sueves, 10
Les Teucres & les Uſipiens, *la même.*
Il laiſſe huit legions dans les Gaules, & moyens qu'il employa pour les retenir dans le devoir, 31
Il vient en Gaule & en fait le dénombrement, c'eſt-à-dire, impoſe aux Gaulois le joug de la ſervitude, 32
Sa mort, *la même.*
Le titre de *Ceſar* attribué à ceux qui étoient déſignez ſucceſſeurs à l'Empire, 84
Châlons, Plaine de trois lieuës près de cette Ville, celebre par la défaite d'Attila, & de 200000. hommes de ſes troupes, 302. 303
Chamaves, peuple François maltraité par Julien l'Apoſtat, 146
Ils ſe rendent, 147
Chanceliers. Qui étoient ceux qu'on appelloit autrefois Chanceliers, & pourquoi ainſi nommez, 372
Changement. Que le goût du change-

ment eſt infini, 384
Chanoines ou Clercs reguliers, 266
Leur origine, 485
Chant Gregorien apporté en France par Charlemagne, 464
Grand uſage du chant en France, 486
Charbonniere. Forêt charbonniere, nom du Hainault, 293
Charges. Quelles étoient anciennement les Charges les plus éminentes du Royaume de France, 372
Charibert, fils de Clotaire Roi de Metz, 331
Charietton. Les exploits de Charietton François de naiſſance, & d'une exceſſive grandeur, *la même.*
Charlemagne. Sa naiſſance, 435
Ses premiers faits d'armes, 450
Couronné à Noyon, 455
Seul en tout le Royaume, 456. 457
Son portrait, *la même*, & 459
Ses mœurs & façons d'agir, *ibid.*
Quatre puiſſans ennemis qu'il eut à combattre, *ibid.*
Les Victoires qu'il remporta, *ibid.*
Inimitié entre lui & Didier Roi des Lombards ſon beau-pere, 458. & 459
Ses avantages en Lombardie, *ibid.*
Il va deux fois à Rome & aſſiege Pavie, *la même*, & 461
Il y reçoit le titre de Patrice, 459
Il y eſt couronné Roi de Lombardie, *la même.*
L'ordre qu'il établit en Italie, 460
Il dompte les Saxons, *ibid. & ſuiv.*
Il prête ſa protection aux Sarraſins d'Eſpagne, 461. *& ſuiv.*
La Marche d'Eſpagne lui eſt aſſujettie, 462
Il dompte encore les Saxons, *ibid.*
Son troiſiéme voyage de Rome, *ibid.*
Aſſemblée generale qu'il tient à la ſource de la Lipe, & l'échec qu'il y reçut des Saxons, 463. 464
Il les reduit, 204
Les Bretons cedent à ſa grandeur, & il paſſe les Monts pour la quatriéme fois, 475
Ses œuvres pieuſes, 476
Ses conquêtes ſur les Huns, *ibid.*
Conſpiration découverte contre ſa vie, 466
Ses troupes de la Marche d'Eſpagne défaites par les Sarraſins, 469
Sa clemence & ſa colere envers les Saxons nouvellement revoltez, *ibid.* & 468
Il employe près de trois années à achever de dompter les Saxons, *ibid.*
Il pourvoit à garantir ſes pays des incurſions des Pyrates, 469
Son nouveau voyage en Italie. 470
Charlemagne couronné Empereur des Romains, 470
Ceremonies de ſon Sacre, *ibid.*
Redouté de tous les Princes de la terre, 471
La Terre-Sainte lui eſt donnée en propre, *la même.*
Il traite avec Nicephore Empereur d'Orient, 472
Son entrevûë avec le Pape Leon, 473
Il partage ſes Etats entre ſes trois fils, *ibid.*
Ses larmes par prévoyance, & comme il étoit honoré juſqu'à l'autre bout de l'Orient, 474
Ses guerres contre les Danois, 475
Il envoye des armées contre les Sclaves Olinons, en Pannonie, & contre les Bretons, 476. 477
Il fait paix avec les Sarraſins d'Eſpagne, avec les Grecs, & avec les Danois, *ibid.*
Sa mort précedée de toutes ſortes de prodiges au Ciel & en la terre; ſon teſtament & ſes éloges, 478

Sa doctrine, *ibid.*
Sa femme & ſes enfans, *ibid.*
Son grand zele pour l'honneur & pour la diſcipline de l'Egliſe. 483
Charles Duc de Lorraine, dernier Prince de la Maiſon Carlovingienne, 285
Charles, fils aîné de Charlemagne, 473
Sa mort, 476
Charles I. Voyez *Charlemagne.*
Charles Martel. Voyez *Martel.*
Charles, fils de Louis le Debonnaire, & de Judith ſa ſeconde femme. Sa naiſſance, 498. 501. 503. 505. 507. 508. 511. *& ſuiv.*
Sa mort, ſa ſepulture, ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualitez, ſes femmes & ſes enfans, 535
Son teſtament, 537
Charles, petit-fils de Louis le Débonnaire, 520
Charles, fils de l'Empereur, Lotaire I. Roi de Provence & de Bourgogne, 521
Sa mort, 528
Charles ſurnommé le Gras, fils de Louis le Germanique, & ſes violens accès de manie, 531. 532. 533
Roi d'Allemagne proprement dite, 537. 539. 542. 543
Sa mort, 546. 549
Charles le Simple: ſa naiſſance, 538. 539. *& ſuiv.*
Priſonnier, 549
Sa mort, 555
Chartres, priſe de force, & preſque toute enſevelie ſous ſes ruines, 437
Chelles. Fondation de ce Monaſtere, 395
Cherebert, Roi de Paris, 337. *& ſuiv.*
Sa mort. 341. Voyez *Aribert.*
Les *Cheruſques* demandent Italus pour leur Roi, 65
Cheval encore vigoureux à cent ans, 574
Chevelure longue & treſſée, l'une des marques royales, 361
Childebert I. Roi de Paris, 282
Sa mort, & ſon éloge, 327. 329. *& ſuiv.*
Childebert II. encore enfant, ſauvé dans une corbeille par-deſſus les murailles de Paris, 345
Son regne en Auſtraſie, *la même, & ſuiv.*
Childebert adopté par le Roi Gontram, 347. 357. *& ſuiv.*
Sa mort, 360. 361
Childebert, Roi en Bourgogne, 362
Se ſauve d'une bataille, & on ne ſçait ce qu'il devient, 367
Childebert, fils de Grimoald Maire du Palais d'Auſtraſie, élevé ſur ce trône & détrôné, 392
Childebert, fils de Thierry I. 72
Elevé ſur le trône après la mort de ſon frere Clovis III. 408
Sa mort, 418
Pourquoi appellé le Juſte, *la même.*
Childebrand, fils de Pepin le Gros, 222
Childeric I. Son avenement à la Couronne, 305
Il eſt chaſſé & enſuite retabli, *la même.*
Ses conquêtes & ſa mort, 306
Childeric II. fils de Clovis II. Roi d'Auſtraſie, 393. 395
Le Royaume de Neuſtrie lui eſt déferé, 399
Il devient cruel, 400
Sa mort, *la même.*
Découverte incertaine de ſon tombeau, *la même.*
Recherche de ceux qui avoient eu part à la mort de Childeric II. 404
Childeric III. ſurnommé l'Inſenſé ou l'Hebêté, mis ſur le Trône par les enfans de Charles Martel, 437
Il eſt tondu & fait Moine à Sitieu, 443

Childeric, fils de Sigebert Roi des François Ribarols, ſon parricide & ſa mort, 409. 410
Childetrude, fille de Charles Martel & de Hunichilde, & femme d'Olilon Duc de Baviere, 437. *& ſuiv.*
Chilperic Roi de Soiſſons, 339
Enſuite de Paris, 343. 345
Sa mort, 351
Ses mœurs, 355
Chilperic II. Roi en Neuſtrie, 425 *& ſuiv.*
Reconnu dans tous les trois Royaumes, 426
Sa mort & les traverſes de ſa vie, 427
Chonodemar Roi Allemand ſe revolte contre Conſtance, & ce qui s'en enſuivit, 138
Chorévêques, ſucceſſeurs des ſeptante-deux Diſciples, 485
Chramne, fils de Clotaire Roi de Metz, Prince violent & cruel, 331
Sa mort tragique, 335
Chrétiens. Fraternité & charité entre les premiers Chrétiens, 209
Les déréglemens des Chrétiens, 243
En quels lieux s'aſſembloient les Chrétiens, avant qu'ils euſſent des Egliſes, 310
Les grands ennemis des Chrétiens, 236. 237
Les *Chrétiens* délivrez de la ſervitude des Sarraſins en Eſpagne, 462
La *Chrétienté* affligée du plus rude fleau dont elle ait été jamais battue, 451
Aſſurée contre les Sarraſins par une victoire que Charles Martel remporta ſur eux, 430
Chrocus, Roi des Allemands & ſa perſecution contre les Chrétiens, 240
Chrodebert, Evêque de Paris, & Miniſtre d'Etat pendant la Regence de la Reine Batilde ſous Clotaire III. 395
Cierges. L'uſage des Cierges comment introduit dans l'Egliſe, 225
Civilis. Guerre de Claudius Civilis Batave de nation, qui veut transferer l'Empire dans les Gaules. 72
Civilis comparable à Annibal, 73
Il fait revolter les Bataves contre les Romains, *la même.*
Son deſſein découvert, il ſe met à la tête des Bataves, défait quelques troupes des Romains, & prend leurs galeres, 74.
Il tâche d'attirer les Gaulois dans ſon traité, *la même.*
Gagne un autre combat ſur les Romains, ſes exploits de guerre, *la même.*
Eſt ſommé par les Géneraux des Romains, de reconnoître Veſpaſien pour Empereur, 76
Legions par lui débauchées, tuënt leur Géneral, 77
Civilis & Claſſicus revoltez, 289
Ils attaquent enſemble Cerialis, & ſont battus, 78
Civilis ſe ſauve dans l'Iſle des Bataves, & jette un bras du Rhin dans la Lecque, *la même.*
Renforcé par les Germains il attaque le camp des Romains, mais il eſt battu, *la même.*
Ses autres exploits, *la même.*
Claſſicus ſe déclare Empereur, 77
Il eſt battu par Cerialis, 78
Claudius parvenu à l'Empire, 63
Entreprend de conquerir la Grande-Bretagne, & y paſſe, *la même.*
Il harangue à Lyon en faveur des Gaulois, 66
Il eſt empoiſonné par ſa femme, 67
Claudius II. Empereur, ſa vie & ſon regne, 105
Il meurt de maladie contagieuſe, 107
Clement (Claude) Voyez *Univerſité.*

Clement, consacré Evêque sans siége ni sans titre, & ses erreurs, 482
Clephus, Roi des Lombards assassiné par ses gens, 344
Clergé. Qualitez requises en ceux que l'on admettoit autre-fois dans le Clergé, 217
Le Clergé n'avoit autre-fois rien de particulier, ni pour les austeritez ni pour les habits, 220
Clergé. Effroyable déreglement du Clergé pendant les septiéme & huitiéme Siécles, 481
Clercs nourris dans le monde, plus propres à l'Episcopat que les Moines, 269
Clichy. Noces de Dagobert faites au Palais de ce village, 370
Les Etats de Neustrie & de Bourgogne y tenus, *la même.*
Cloches. L'invention des Cloches : par qui & en quel tems, 226
Clodion étend le Royaume de France dans la Belgique, 282
Pourquoi surnommé le Chevelu, 300
Son regne, *la même.*
Sa mort, 301
Les enfans de Clodion privez de la succession paternelle, 304
Clodomir Roi d'Orleans, 321
Sa mort, 322
Ses enfans assassinez par Clotaire leur oncle, 324. 325
Clotaire, Roi de Soissons, 321
Sa cruauté, *la même, & suiv.*
Parvient à la Couronne de France, & est le premier Roi de ce nom, 335
Sa cruauté envers un de ses fils, *la même.*
Sa mort, *la même.*
Sa femme & ses enfans, *la même.*
Clotaire II. 355. 365
Il demeure seul Roi de tous les Royaumes de France, & acquiert le titre de Grand, 366
Sa justice, 367
Sa mort & ses mœurs, 371
Clotaire II. fils de Clovis II. Roi de Neustrie & de Bourgogne, 393
Sa mort, 396
Clotilde, belle Princesse, spirituelle & entreprenante, femme de Clovis, 309. 310
L'efficace de ses prieres, 324
Sa mort, 329
S. Cloud. Ses Reliques & son nom gardez en un bourg près de Paris, 325
Clovis. Ses exploits au commencement de son regne, & sa conversion, 282 309
Son avenement à la Couronne, & ses bonnes qualitez, *la même.*
Coup hardi qui le fit redouter, *la même.*
Il épouse Clotilde, *la même.*
Catechisé par S. Vaast, 310
Baptisé, *la même.*
Perfidie & infidelité de ce Roi envers ses proches parens, 311
Traité remarquable entre lui & Theodoric Roi des Visigoths, pour la conquête de Bourgogne, 312
Sa mort & ses funerailles, 314
Clovis II. Sa naissance, & la disposition de Dagobert son pere en sa faveur, 386. 387. 390. 391
Sa foiblesse, 491
Sa mort, 392
Sa femme & ses enfans, *la même*, & 393
Faux *Clovis*, soi disant fils de Clotaire III. & suscité par Ebroïn, 405
Clovis III. fils aîné de Thierry, 408
Sa mort, 411
Clovis, fils de Chilperic, maltraité & fait cruellement mourir par Fredegonde sa marâtre, 348
Cologne, par qui fondée, 33
Est en grand danger, 76
Prise & ruinée par les François, 149
S. Colomban, & son Ordre en France, 415

S. Colomban exilé, 364
Combat en champ clos, qui découvre l'innocence & la vérité, 370
Cometes, & ce qu'elles préſageoient, 506. *& ſuiv.* & ès années ſuivantes, 517
Commodus, fils & ſucceſſeur de l'Empereur Marc-Aurele, durée de ſa vie & de ſon regne, 87
Ses mœurs dépravées, *la même.*
Sa mort, 88
Commodus (Ceionius) adopté par l'Empereur Adrian, & ſon nom changé en celui de Lucius-Alius Verus, 84
Communes. Droit de Commune accordé aux Villes. 286
Comtes établis par Conſtantin le Grand, 288
Comtes qui jugeoient autrefois ſans plaidoyers & ſans écritures, 373
Quels ils étoient ſous la ſeconde Race des Rois de France, 488
Conan, ſurnommé Meriades, & ſes avantures, 179
Ses conquêtes & ſes actions, 180
Dix Rois ſucceſſeurs de Conan, *la même.*
Conciles. Quelle étoit autrefois leur autorité, 231
Par quelle autorité ils s'aſſembloient autrefois, 233
Conciles tenus dans les Gaules, 244
Conciles en France pendant le ſeptiéme ſiecle, 418
Conciles vers la fin de ce même ſiecle, & juſqu'au milieu du huitiéme, 481
Autres tenus pendant le neuviéme ſiecle, 576. *& ſuiv.*
Concile d'Arles & de Beziers, 255
De Rimini & de Seleucie, *la même.*
La neceſſité des Conciles pour conſerver la pureté de la Foi & de la diſcipline Eccleſiaſtique, 290
Conciles tenus dans les Gaules au quatriéme ſiecle, *la même.*
Convocation des Conciles, 318
Plus de quarante Conciles en France pendant le ſixiéme ſiecle. 378
Concubines nommées femmes legitimes, 413
Conrad, ou *Conrard* Comte de Paris, 542
Sa mort, 548
Conrad, pere de Raoul Duc de Bourgogne, *ibid.*
Conrad, Duc de Franconie, élû Roi de Germanie, 562. 563
Sa mort & ſon courage, 564
Conſeil d'Etat à la ſuite des Rois, 488
Conſtance Empereur, 136
Son caractere, 139
Etant délivré d'un grand peril, il devient plus fier & plus orgueilleux, 140
Sa mort, 151
Conſtans Empereur avec ſon frere Conſtance, 135
Sa mort, 136
Conſtans, fils du tyran Conſtantin, ſe rend maître des Eſpagnes, 182
Il ôte la garde des Pyrenées aux gens du pays, 183
La fin tragique de ſon expedition en Eſpagne, 190
Conſtantin, fils de l'Empereur Conſtantin I. honoré du titre d'Auguſte, 119
Son humeur impitoyable, 121
Il marche vers Rome pour dépoüiller le Tyran Maxentius, & voit un ſigne au Ciel ſur lequel il fait faire ſon étendard Imperial, 123
Il retourne en Gaule, 124
Il défait les François par une ruſe, *la même.*
Il empoiſonne ſon fils Criſpus, & étouffe ſa femme Fauſta, 126
Il donne le Gouvernement des Gaules à Conſtantin ſon fils aîné du ſecond

lit, 128
Il transfere le ſiege de l'Empire à Conſtantinople, 129
Conſtantin retire les troupes des Villes frontieres, & les met au cœur des Provinces, 132
Changemens qu'il a fait dans l'Empire, *la même.*
Mort du grand Conſtantin, 134
Conſtantin le Jeune, fils du grand Conſtantin, tué par les gens de ſon frere Conſtans, *la même.*
Conſtantin, ſimple ſoldat, proclamé Empereur par les Britanniques ſur le ſeul preſage de ſon nom, & ce qui en reuſſit, 177
Il gagne une bataille ſur les barbares, *la même.*
Il entre dans Treves & fait Ceſar ſon fils Conſtans qui avoit été Moine. 178
Conſtantin s'approche des Alpes, Silicon envoye Sarus contre lui, & ce qu'il fit, *ibid.*
Traite avec les Vandales, & choiſit Arles pour le lieu de ſa reſidence, 180
Il eſt admis à l'Empire, 183
S'accommode avec les Vandales en leur laiſſant pluſieurs Provinces, 185
Paſſe en Italie, 190
Dépoüille les ornemens Imperiaux, & ſe fait Prêtre, 191
Sa mort, *la même.*
Conſtantius honoré de la dignité de Ceſar par Diocletian & Maximian, 116
Il repudie Helene mere du grand Conſtantin, & il épouſe la fille de la femme de Maximian, *ibid.*
Il vient en Gaule, & aſſiege Boulogne, 117
Il chaſſe les François des Iſles, & les tranſplante en Gaule, *la même.*
Il eſt en danger d'être ſurpris par les Allemands, & il ſe fait monter avec des cordes dans la ville de Langres, 118
Il gagne deux batailles contre eux, *la même.*
Il parvient à l'Empire & affectionne les Chrétiens, 119
Sa mort, ſes mœurs & ſes enfans, 120
Conſtantius Empereur, 291. 292
Conſtantius, grand Maître de la Milice ſous Honorius, & ſes faits de guerre, 190
Conſtantius s'accorde avec les Barbares, & leur laiſſe des terres, 194
Conſtantius recouvre Narbonne, 197
Contraintes. Trois ſortes de contraintes à l'égard des Criminels, 489
Contributions remarquables qui ſe faiſoient autrefois par les Chrétiens pour l'entretien des Prêtres & des Pauvres, 229
Comment, par qui & par quel ordre elles ſe faiſoient, *la même.*
Corbie. Fondation de ce Monaſtere, 395. 417
Forcée par les Normands. 544
Corbulon, le plus grand Capitaine de ſon tems, 64
Chaſſe les Carces qui couroient les côtes, des Gaules, *la même.*
Il reçoit défenſe de plus rien entreprendre dans la Germanie, *la même.*
Il employe ſes ſoldats à tirer un canal de la Meuſe au Rhin pour arrêter les débordemens de la mer, *la même.*
Cordoüe. Le Roi de Cordoüe Chef Generaliſſime des Sarraſins en Eſpagne, 471
Cornes. Peſtilence ſur les bêtes à cornes, *la même.*
Corſaires. Guide des Corſaires étrangers, *la même.*

Cour. Intrigues de Cour toûjours funeſtes aux grands Capitaines, 349
Couronnes d'or offertes à l'Empereur Probus, 108
Couronne de fer, & pourquoi ainſi nommée, 460
Coûtumes locales dans chaque pays de France, 488
Creey. Bataille de ce nom, 287
S. *Creſcent* Apôtre des Gaules, 302
Crete, Iſle dont les Sarraſins s'emparent & bâtiſſent une ville au lieu dit Candie. 498
Crime. Ancienne maniere de punir les grands & les moindres crimes, 373
Crimes d'Etat, *la même.*
Criſpus, fils aîné de Conſtantin laiſſé Gouverneur des Gaules par ſon pere, 125
Crocus. Ravage de Crocus dans les Gaules, 104
Eſtpris par les Romains & décapité, 105
Crotilde, femme de Thierry I. Roi de Neuſtrie, 408
Crupellaires, ce que c'eſt, 59
Crupellaires renverſez, *ibid.*
Cunibert Evêque de Cologne, grand Prelat & ſucceſſeur de S. Arnoul dans les conſeils de Dagobert, 370
Cynecocratie, ou gouvernement des femmes en Norvege, 23

D

DAGOBERT I. devenu Roi de France, 383
Le nombre de ſes enfans & de ſes maîtreſſes, 384
Sa dévotion pour ſaint Denys, *ibid.*
Sa mort, 387
Ses mœurs, *ibid.*
Dagobert, fils de Sigebert Roi d'Auſtraſie, 392
Sa pieté, 403. Sa mort, 404
Sa ſepulture à Rouen, 405
Dagobert II. fils aîné de Childebert II. élevé ſur le Trône par Pepin le Gros pour porter la marote, 421
Sa mort, 428
Dagobert, fils de Clotaire II. & ce que l'on dit de la rencontre qu'il fit des Reliques de S. Denys & ſes Compagnons Martyrs, 368
Dagobert couronné Roi d'Auſtraſie. Sa vertu & ſon bonheur pendant qu'il a ſuivi le conſeil des Sages, 369
Ses nôces ſuivies d'un differend avec ſon pere, *la même.*
Il eſt bleſſé dans une bataille, 370
S. *Dagobert* Martyr inhumé à Stenay, 367
Dalmatie revoltée; 45
Guerre entre les deux Empereurs Charlemagne & Nicephore au ſujet de Dalmatie, 474. 475. 477
Damoiſeaux. Ceux qu'on appelloit ainſi autrefois, 372
Daniel, tiré du Monaſtere, élevé ſur le Trône de Neuſtrie, & nommé Chilperic, 423
Dannemarc travaillé de guerres civiles, 517
Danois, ou Normands font des courſes ſur l'Ocean, 469. 474. 476
Les Danois en paix avec Charlemagne, 477
En guerre civile en leur pays, *la même.*
Ils pillent la ville de Roüen, & viennent juſqu'aux environs de Paris où ils font le degât, *ibid.*
Danube. Pont ſur le Danube, & communication tentée entre cette riviere & celle du Rhin, 567
Decius Empereur, & combien il regna, 94
Sa perſecution contre les Chrétiens, & ſa mort, *ibid.*
Decumates. Ce que c'eſt que champs Decumates, 91

Degrez prohibez en fait de mariage, 379. Voyez *Mariage*.
Défunts. Ceremonies & honneurs à eux rendus anciennement, 227
Denier. Ce que c'eſt que le Denier de S. Pierre, & ce qu'il en faut croire, 478
Levées des deniers autrefois de trois ſortes, 490
S. *Denis* Evêque de Paris, 205
S. *Denis*, Abbaye ceinte de murailles & de tours en forme de Château, 517
Reliques de S. Denys. Voyez *Dagobert*.
Lames d'argent qui couvroient la Châſſe de S. Denis, employées pour nourrir les pauvres pendant une famine. 391
Dervan, Duc des Sorabes ſe détache de l'obéiſſance de Dagobert, 385
Deſerteurs, comment punis autrefois, 490
S. *Deſiré* Evêque de Verdun, & l'avantage qu'il procura à cette Ville, 328
Devins, ou tempeſtaires. 288
Devotions diverſes des peuples dans le quatriéme ſiecl. 225
Deuterie, femme de Theodebert Roi d'Auſtraſie, 224. 327
Jalouſe de ſa propre fille, 327
Sa cruauté envers elle, *la même*.
Elle eſt repudiée, *la même*.
Diaconeſſes. Quelles étoient anciennement leurs fonctions, 215
Diadumenion Empereur avec Macrin, combien il regna, 92
Didier, grand Capitaine, envahit le Perigord & l'Agenois, 350
Didier, Duc de Toulouſe, *la même*, & 356
S. *Didier* Evêque de Lyon, & ſon martyre, 363
Didier Roy des Lombards, protegé par le Pape & par le Roi Pepin le Bref, 448. 554
Ennemi de la puiſſance des Papes, il tâche de l'abbaiſſer, 458
Il ſe fait Moine & meurt peu de tems après, 461
Didon-Deſiré Evêque de Châlons, & miniſtre de la tyrannie d'Ebroïn, 404
Sa mort, 405
Dieux adorez dans les Gaules avant que le Chriſtianiſme y fût introduit, 202
Diocletian de fils d'affranchi parvenu à l'Empire, combien il vêcut & regna, 110
Il s'aſſocie Maximian né de parens de condition ſervile, *la même*.
Diocletian & Maximian honorent Galerius & Conſtantin de la dignité de Ceſar, & les attirent dans leur alliance, 116
Diocletian abdique l'Empire, 118
Il eſt perſuadé de reprendre le Diadême, & quelle fut ſa reponſe, 122
Sa mort, 124
Diſcipline. Les vrayes raiſons du relâchement de la diſcipline militaire, 133
Diſpenſes du Pape, 377
Dixmes. Etabliſſement des Dixmes dans l'Egliſe Gallicane, 379
Devenuës d'obligation, & exigées avec rigueur, 486
Doda, ou *Doduë*. Voyez *Crotilde*.
Doda, meurtrier de S. Lambert, & ſa mort, 400
Domaine du Roi inaliénable de même que celui de l'Egliſe, 492
Pratique contraire, *ibid*.
Dominicates, eſpece de terres ainſi nommées, *la même*.
Domitian Lieutenant de Veſpaſien ſon pere, 78
Parvient à l'Empire, 81
Combien il vêcut & regna, *la même*.

Il fait arracher les vignes de plusieurs Provinces, & particulierement des Gaules, 82
Sa mort, *la même.*
Donations pieuses, & leur ancien usage, 486
Donatistes. Leur Schisme se forme en Afrique, 251. 293
Sa fin, 253
Douaire. En quoi consistoit autrefois celui des Reines, 373
Drogo, fils de Pepin le Gros & Duc de Champagne, 413
Sa mort, 414
Droit Romain observé autrefois par les Gaulois, 373
Drusus second fils de la femme d'Auguste empêche les Gaulois de se revolter, & comment, 43
Ses exploits de guerre, *la même.*
Il traverse le païs des Sicambres, & entre dans les terres des Cherusques, *la même.*
Il attaque les Cattes, il penetre jusqu'à l'Elbe, & meurt d'une chûte de cheval, 44
Plusieurs villes bâties ou accruës par Drusus, *la même.*
Duc. Par qui & comment les Ducs ont été établis, 121
Combien de Ducs en Occident, *la même.*
Ducs établis par Constantin le Grand, 288
Duché. Terres affectées aux Duchez, 131
Dynamius, Gouverneur de la Provence pour le Roi Childebert, & sa trahison, 349

E

EAU. En quel siecle l'Eau-benite a été introduite dans l'Eglise, 225
Ebbes, Seigneur de Deols. Sa victoire sur les Normands, & sa mort, 575
Ebles, Duc d'Aquitaine, *la même.*
Ebon, Archevêque de Reims, auteur de la dégradation de Louis le Debonnaire, 504
Arrêté, 505
Dégradé, *ibid.*
Il monte en chaire & parle en faveur de Louis, *la même.*
Intrus, 521. 578
Ebroin, Maire du Palais sous Clotaire III. & sa bonne reputation pendant quelques années, 395. 396
Ses mœurs dépravées, 398
Est rasé & confiné dans le Monastere de Luxeu, 399
En est retiré, 401
Reçu Maire du Palais de Neustrie & de Bourgogne, 404
Sa cruauté sans bornes, *la même.*
Ses perfidies ordinaires, 406
Son insolence poussée au dernier periode, *la même.*
Sa mort, *la même.*
Ecclesiastiques. Anciens privileges des Ecclesiastiques par qui établis, 219
Qui vendoient les choses saintes & sacrées, 466. Voyez *Eglise.*
Ecoles des Gaules sous les Druides. 175
Ecosse. Commencement de ce Royaume, 298
Ecritures. Veneration que les premiers Chrétiens avoient pour les saintes Ecritures, 226
Ecroüelles. Le don de guerrir les écroüelles accordé à Clovis, 310
Eduens soulevez pour Sacrovir, 59
Les Eduens admis les premiers des Gaulois au rang des Senateurs Romains, 66
Les Eduens désarmez, 70
Ega, Maire du Palais de Neustrie, & favori de Dagobert I. 383. 387 399
Sa mort, 390

Egica, Roi des Visigoths en guerre avec les François, 413
Eglise. L'Eglise persecutée par Diocletian & Maximian, 119
L'Eglise persecutée par les Barbares, partie Payens, partie Ariens, 193
La plûpart des Evêques rapportent la mission de leurs fondateurs aux Apôtres ou à leurs Disciples, 205
On a peu de choses des régles & des coûtumes de la primitive Eglise, 207
Unité de l'Eglise & de sa croyance par tout l'Univers, *ibid.*
Etat de l'Eglise depuis l'an 300. jusqu'en 398. 291
Paix & progrès de l'Eglise depuis le Baptême de Clovis, 375
A quoi aboutirent ses richesses excessives, 376
En quoi consistoient les biens de l'Eglise jusqu'au troisiéme Siécle, 219
Diverses pratiques de l'Eglise, 230
De l'ordre des Eglises entre elles, *ibid.*
Les Eglises par union & respect recevoient autrefois le jugement les unes des autres, 231
La communion des Eglises des Gaules avec tous les autres Siéges, 234
L'Eglise universelle divisée en celle d'Occident & celle d'Orient, 235
Vigueur de l'Eglise Gallicane, 255
Contestation entre les Eglises de Marseille, d'Arles & de Vienne, 259
Les affaires de l'Eglise communiquées aux laïques, 223
Les avantages & progrès de l'Eglise pendant le septiéme Siécle, 414. *& suiv.*
L'état de l'Eglise Gallicane sur la fin du septiéme Siécle, & jusqu'au milieu du huitiéme, 481
Aliénation des biens de l'Eglise par acte public autorisée par la Loi, 481
Etat de l'Eglise pendant le neuviéme Siécle, 577
Les biens de l'Eglise sont le patrimoine des pauvres, 583
Elections. Desordres survenus dans le Clergé, au sujet des élections, 243
Eliogabale Empereur, pire que Tibere & Neron, & combien il regna, 92
Elipand, Evêque de Tolede, & ses erreurs, 483
Eloquence. La force de l'Eloquence bien ménagée, 71
S. Eloy, excellent en ouvrages d'orfévrerie, & depuis Evêque de Noyon, 382. 386
Eltines. Voyez *Leptines.*
Emme, femme de Louis le Germanique, loüée pour sa sagesse & sa piété, 534
Emme, femme de Raoul Duc de Bourgogne, & ensuite Roi de France, 566
Sa mort, 576
Empereur. Pluralité d'Empereurs dans l'Empire Romain en même rems, 84
Deux jeunes Empereurs lâches & foibles, 172
En quoi les Empereurs se mêloient autrefois du gouvernement des Eglises, 235
Empereurs dont les noms, les tems & les regnes sont rapportez dans ce volume, 302. 303. 309. 323. 339. 347. 350. 362. 364. 390. 399. 411. 412. 421. 416. 425. 433. 461. 462. 466. 468. 471. 472. 476. 477. 493. 498. 511. 513. 526.
Traité de paix entre les Empereurs d'Orient & d'Occident, 493
Empire Romain désolé par toutes sortes de calamitez, 103
Partagé entre Diocletian, Maximian, Constantius & Galerius, 116
Nouveau partage de l'Empire Romain entre Gratien & Valentinian, 157
Grand calme de l'Empire d'Occident, 200
Pitoyable état de cet Empire en Occi-

dent, 186
Fin de cet Empire Romain, 306
Encenſemens, & leur uſage à l'Autel, 225
Enchantemens diaboliques au lieu d'armes dans un combat, 343
Enfans mineurs des Rois, comment traitez anciennement après la mort de leurs peres, 361
Engelberge femme de Louis Empereur d'Italie, 532
Engeltrude, femme de Pepin Roi d'Aquitaine & fils de Louis le Débonnaire, 498. 506
Enſeignes adorées, 71
Entrées des Rois dans les anciennes Aſſemblées publiques, *ibid.*
Entrevuë de trois Rois, dont deux étoient freres, & l'autre leur neveu, 495
Paix entr'eux, *la même.*
Epidemie remarquable en France, & particulierement à Paris, 351. 414
Erchinoald, Maire de Neuſtrie, 389. 390. 392
Sa mort, 395
Ere de Mahomet, 370
Ermentaire, Intendant du Palais d'Aribert II. fils de Clotaire II. 369
Ermenrich Roi des Grutunges, peuple Viſigoth, 158
Erules. Où étoit leur Royaume, 175
Eſclavonie, 369
Eſpagne ravagée par les François, 104
Reduite ſous la tyrannie des Sarraſins, 421
Détachée de la domination du Calife, 461
D'où vient qu'elle eſt ſi dépeuplée, 554. Voyez *Marche.*
Les *Eſpagnols* doivent leur premier affranchiſſement à l'aſſiſtance des François, 462
Eſprit. Queſtion ſur la proceſſion du Saint-Eſprit, 483. 484
Etelbert Roi de Cantorberie en Angleterre, converti à la Foi par l'entremiſe de ſa femme, Princeſſe Françoiſe, 341
Etienne Pape III. du nom, & le ſecours qu'il demanda à Pepin le Bref contre Aſtolf Roi des Lombards, 446
Son arrivée en France, & les honneurs qu'il reçût de Pepin, *la même.*
Sa maladie & ſa guériſon, 447
Etoiles apparuës, 562
Evangile de Jeſus-Chriſt apporté dans les Gaules par S. Luc, S. Philippes, S. Paul & S. Creſcent, 204
Euchariſtie. Comment ſe pratiquoit autrefois la perception de l'Euchariſtie, 211
Preuves de la preſence de J. C. dans l'Euchariſtie, *la même.*
Eucher Evêque d'Orleans, relegué par Charles-Martel, 430
Eudes, Duc d'Aquitaine, joint avec Rainfroy Maire en Neuſtrie, contre Charles-Martel, 426. 429
Sa mort, 430
Eudes, fils de Conrad Comte de Paris, couronné Roi de France, 548. 550. 553
Sa mort, 559
Evêques. Quels furent les premiers Evêques des Gaules, 204
Grand nombre de ſaints Evêques dans l'Egliſe Gallicane, 292. 317
Elections d'Evêques, 318
Bréche notable faite à l'autorité des Evêques, 317. 318
Honneurs rendus autrefois aux Evêques, 376. 377. Voyez *Mitre.*
Evêques recommendables par leur ſainteté, *la même.*
Etabliſſement des Evêques par les Apôtres & par leurs Diſciples, 217
Le grand reſpect que l'on portoit anciennement aux Evêques, 219
Titres d'honneur que l'on donne aux Evêques, 243

Evêques devenus facteurs & commiſſionnaires, 243
Autres défauts de quelques Evêques, 244
Relâchement de quelques Evêques Gaulois, qui par crainte ſouſcrivirent une formule preſque Arienne, 255
Evêques des Gaules au Concile d'Aquilée, 256
Evêques conſpirez contre d'autres Evêques, pour obéir à la tyrannie d'Ebroïn, 404. 405
Evêques qui pour tromper jurent ſur des Châſſes de Saints dont ils avoient ôté les Reliques, 406
Une grande partie des Evêques tirée anciennement des Monaſteres, 417
Nombre de ſaints Evêques pendant le ſeptiéme Siécle, *la même.*
Quatre Evêques qui ont fait de genereuſes remontrances aux Rois ſur leur conduite, *la même.*
Evêques qui ſe tiennent à la Cour, 418
Obligez d'aller à la guerre, 486. Voyez *Clergé.*
Loi de Conſtantin le Grand en faveur des Evêques, confirmée par Charlemagne, 484
Evêques Maîtres du Gouvernement par la foibleſſe des Princes, 524
Premier exemple dans l'Egliſe, & de très-pernicieuſe conſéquence, qu'un Evêque ait été transferé d'une Egliſe à une autre, 558
Grande autorité des Evêques pendant le neuviéme Siécle, & les noms de ceux qui y ont le plus éclaté en diverſes maniéres, 580. *& ſuiv.*
Euloges, & les trois ſignifications de ce mot, 217
Euloges que les anciens Evêques & Abbez donnoient aux Rois, & ce qui s'en eſt enſuivi, 381
Eunuques à la mode des Orientaux, 82
Euphratas. Prétenduë héreſie d'Euphratas Evêque de Cologne, 256
Eutyches, & ſon héreſie, 316. 317
Excommunications autrefois frequentes juſqu'à l'abus, 484
Exécution ancienne des Grands qui étoient criminels, 373
Et des gens de moindre étoffe, 374

F.

FAMINE qui contraignoit de tuer & de manger les hommes, 554
Faramond tenu pour Fondateur du Royaume des France, 282
Faron, & ſa revolte contre Sigebert Roi d'Auſtraſie, 389. 390
Faſtrade, troiſiéme femme de Charlemagne, 463. 466
Sa mort, 469
Felix, Evêque d'Urgel, & ſes erreurs, 281
Femmes Druïdes, & qui elles étoient, 283
Femmes des Rois anciennement de bas lieu & condition ſervile, 372
Feſcamp. Fondation de cette Abbaye, 416
Fêtes célebrées avec grande ſolemnité par les Rois de la ſeconde Race, 379
Fidéles. Pluſieurs claſſes de Fidéles anciennement, 223
Fief. Origine ou confirmation des fiefs & arriers-fiefs, 285. 351
S. Filebert Abbé de Jumieges conſtitué priſonnier par Dodon Archevêque de Roüen, 404. 416
Fils qui épouſe la veuve de ſon pere, 369
Les *Fils* de France appellez Rois avant que de regner, & les filles Reines, 298
Firmin Comte d'Auvergne, 247
Fiſcalin. Qui étoient ceux qu'on appelloit autrefois Fiſcalins, 372

Flaochat élû Maire du Royaume de Bourgogne, 320
Sa vengeance contre Guillebaud Duc des Transjurains, & ſa mort, *ibid.*
Florus, l'un des Chefs des Gaules revoltées, 57
Eſt défait & ſe tuë, 59
Flotes entretenuës ſur les rivieres, 131
Fonds. Quand l'Egliſe a commencé de poſſeder des fonds, 219
Fontenay près d'Auxerre. Combat de Fontenay, le plus opiniâtre & le plus ſanglant que l'on ſe puiſſe imaginer, 512. *& ſuiv.*
Forces. Quelles étoient les forces des Princes & Ducs de Lacedemone, quels étoient leur devoir ou leur valeur, 24
Foſſez. S. Maur des Foſſez, & pourquoi ce lieu eſt ainſi nommé, 111
Foulques, Archevêque de Reims, couronne le Roi Charles le Simple, 555
Riche en nobleſſe & en mérite, 560
Sa mort, *la même & ſuiv.*
Foulques le Roux. Voyez *Anjou.*
Sa mort, 564
Foy ou fidélité devenuë un piege, 374
Franc, nom de ligue, & ce qu'il ſignifioit autrefois en langue Germanique, 283. 290
France. Le Royaume de France eſt le plus ancien & le plus noble des Etats de la Chrétienté, 282
Ses commencemens, *la même.*
La France ſéparée en huit Royaumes, 284
Le Royaume de France partagé entre les quatre fils de Clovis, 321
Et ceux de Clotaire I. 339
La France gouvernée par deux femmes éxercées à toutes ſortes de crimes ſous l'autorité de trois Rois enfans, 361
La France en combuſtion par la puiſſance des Grands pendant la minorité des Rois, 392
Trois partis en France qui cauſent d'étranges déſordres, 401
La France eſt l'unique rampart de la Chrétienté, 430
La France Occidentale, ce que c'eſt aujourd'hui, 514
Francfort. Concile y eſt tenu, 483
Franciac. Château des François bâti ſur la Dordogne, 455
François. Les François autrefois mêlez de Romains, de Gaulois, de Germains, 2
Ces peuples autrefois appellez Celtes, *la même.*
Coûtume ſinguliere des anciens François, 16
Les François ou Francs commencent à paroître, 98
Differentes opinions ſur l'origine des François, 97
S'ils étoient un peuple ou une ligue de pluſieurs peuples, 101. *& ſuiv.*
Les François & trois autres Nations envahiſſent les Gaules, 108
Hardieſſe mémorable d'une bande de François, qui ſe ſauvent du Pont-Euxin, & font trembler l'Aſie & la Grece, 109
Les François exercent la piraterie & s'emparent des Iſles du Rhin, 175
Pourquoi les François ſe diſent Troïens d'origine, *la même.*
Pluſieurs bandes de François transferées dans la Gaule, *la même.*
Les François font des courſes, ils ſont battus, aſſiegez & pris dans leur fort ſur la Meuſe, 145
Sur quelle contrée chaque peuple François faiſoit des courſes, *la même.*
Les François chaſſez de l'Iſle de Batavia, 147
François & Armoriques défont les Vandales, 189

Quelles terres les François tenoient dans les Gaules ſous Honorius, 195
Ils ruinent tous les Forts depuis Cologne juſqu'à la mer, 196
Ce que diſent quelques vieux Auteurs de l'origine du nom de François pour avoir vaincu les Alains, 136
Ils ſuivent le parti du tyran Conſtantin, 178
Incurſion des François pendant que le tyran Maximus étoit en Italie, 165
Sont défaits dans la Forêt Charbonniere, *la même.*
Accommodement des François, & les Terres qu'on leur donne, 198
Les François n'ont jamais perſecuté les Chrétiens, 371
François Occidentaux & Orientaux, 284. 285
Origine des François, 289
La nation Françoiſe diviſée en pluſieurs peuples, 290
Pourquoi & de quoi les Auteurs des premiers ſiecles accuſent les François, *la même.*
Les François pouſſez au-delà du Rhin, 297
Affranchis de la domination des Romains, 316
Appellez barbares par les Gaulois, *la même.*
Leurs mœurs & leurs armes, *la même.*
Notable échec à la reputation des François du côté de l'Italie, 476
Battus par les Gaſcons, 517. 518
Fredegonde, femme de Chilperic Roi de Soiſſons, 340. 343. *& ſuiv.*
Son horrible impoſture & vengeance, 348
Son azyle dans Notre-Dame de Paris, 355
Ses nouveaux attentats contre Childebert & Brunehaud, 360
Sa mort, 361
Freres. Bataille remarquable & ſanglante entre trois freres Rois, 513. Voyez *Entrevûë.*
La *Friſe* ravagée par les Danois, 517
Friſons pendent les Exacteurs, & en aſſiegent le Chef dans le Château de Flies, d'où ils ſont chaſſez par Lucius Apronius, 60
Friſons ſubjuguez par Druſus, 43
Ils s'emparent des terres vagues délaiſſées par le betail des ſoldats, & en ſont chaſſez, 67
Revoltez contre les François, 407. 411
Vaincus par Charles Martel dans un grand combat, 431

G

GAIFRE Duc d'Aquitaine, & ſes guerres avec le Roi Pepin le Bref, 449. 451. Sa mort, 451
Galatie, ou *Gallogrece*, Royaume en Aſie, 5
Galba parvenu à l'Empire, 69
Eſt maſſacré, 70
Galerius, fils d'un paſteur, élevé à la dignité de Ceſar, 116
Il repudie ſa femme, & épouſe la fille de Diocletian, *la même.*
Sa mort horrible & impie, 122. 123
Galeſuinte, femme de Chilperic Roi de Paris, 343
Eſt étranglée dans ſon lit, *la même.*
Galice. Le Royaume de Galice obligé à un infâme tribut, 518
Gallien, fils de l'Empereur Valerian épouſe Pipa fille du Roi des Marcomans, 103
Ses débauches & ſa fainéantiſe, *ibid.*
Eſt Empereur avec Valerien, & combien ils regnerent enſemble, 94
Gallien tué à Milan par la conſpiration de ſes Capitaines, 106

Ganelon renommé dans les vieux Romans, 524
Gannaſcus Chef des Carces, chaſſé par Corbulon Capitaine Allemand, 64
Gaſcogne diviſée en Comté & en Duché, 494
Troubles en cette Province, 515
Gaſcons ſur les confins de la Cantabrie, & leurs courſes frequentes, 350
Dans le pays d'Oleron, de Bearn & de Soule, 362
Leurs brigandages & defaites, 386. *& ſuiv.*
Plus de difficulté que de profit à les ſubjuguer, 451
Brigandages des Gaſcons des Pyrenées, 462
Revoltez contre Louis fils de Charlemagne, 471
Gaſcons punis de leur inſolence, 494
Gaſcons revoltez contre Charles le Chauve, 530
Gaule. Gaulois. Les Gaulois, les Germains & les Britanniques autrefois appellez Celtes, 2
Cinq raiſons qui prouvent qu'ils étoient de même origine, *la même.*
Rois fabuleux des Gaules, 3
Six ou ſept opinions differentes ſur l'origine du nom de Gaule, *la même.*
Trois Gaules, 5
Toutes trois ſubjuguées par les Romains, *la même.*
Gaule Ciſalpine, combien dure ſon Etat & ſa puiſſance, 6
Les Gaules entierement domptées par Jules-Ceſar en neuf années, 58
Raiſons pourquoi ſi facilement, 8
Gaule Belgique, & quelles en étoient les villes, 11
Cent-quatre mille combattans entretenus dans les Gaules, 41
Les Gaules, 40
Etat des Gaules après la mort de Jules-Ceſar, 32
Les Gaules diviſées en dix-ſept Provinces, dont les noms ſont rapportez, 38. *& ſuiv.*
Le nombre des peuples & des Citez qui étoient dans les Gaules du tems d'Auguſte, 36
Les Gaules accablées d'impôts, 58
Elles ſe revoltent ayant pour Chefs Florus & Sacrovir, Gaulois de naiſſance, *la même.*
Les Gaules ſoulevées contre Neron par Vindex, 68
Les Gaules ſollicitées & ébranlées en faveur de Veſpaſien, 74
Ce ſoulevement des Gaules arrêté par la défaite de Sabinus qui eſt vaincu par les Sequanois, 77
L'Empire des Gaules uſurpé par Poſthumus, 104
Les Gaules ravagées par Crocus, *la même.*
L'Empire des Gaules réuni à l'Empire Romain, 107
Les Gaules envahies par les Lugions, les François, les Bourguignons & les Vandales, 108
Changemens faits dans les Gaules par l'Empereur Conſtantin, 128
Les frontieres des Gaules fortifiées par un long rempart avec des tours, 153
Les Gaules ſouffrent une horrible irruption de Vandales, Alains, Saxons, Varnes, Erules, Anglois & Gepides, 174
Les Gaules attaquent la Grande-Bretagne, 186
Calme dans les Gaules qui fait fleurir les beaux Arts, 161
Grande déſolation dans les Gaules, terres incultes, famines horribles, & loups raviſſans, & quelle étoit la cauſe de ces maux, 160
Gaulois repandus en divers païs du monde, 4

Les conquêtes des Gaulois en Italie, en Bohême, ſous la conduite de Sigoveſe & de Belloveſe, *la même.* Voyez *François.*
La Caule aſſujettie aux Romains pendant près de 500. ans, avant que les François s'y fuſſent établis, 287
Diviſion & ſubdiviſion de la Gaule, *ibid.* & 288
Pluſieurs Egliſes établies dans les Gaules dès le ſecond Siécle, 292
Cinq dominations dans la Gaule, 300
La Gaule attaquée par 500000. combattans ſous la conduite d'Attila, 303
Les Gaules affranchies de la domination des Romains, 311. 315
Gauzelin, Abbé de S. Germain des Prez, 541. 542
Gefit, Calife des Sarraſins, 427
Gemiege, Abbaye brûlée par les Normands, 516
Sainte *Genevieve* dès ſon vivant Patronne de Paris, 317
Genſeric Roi des Vandales, ſon voyage en Afrique, 297. 303
Gentilly. Concile convoqué en ce village, 483
S. Germain. Le zele de ce ſaint Evêque de Paris, 341
S. Germain des Prez, Abbaye pillée par les Danois, 517
Germains. Leur portrait, 12
Leurs habitations & villages, 13
Raiſon pourquoi ils n'avoient point de villes, ni de terres en propre, *la même.*
Leur coucher & leurs bains, 14
Leur habillement, 15
Leur chevelure & leur barbe, *ibid.*
Ne portoient point de bagues ni de pierreries, mais des chaînes d'or, *la même.*
Leur nourriture, leurs feſtins, 16
Leur vaiſſelle, leurs vaſes à boire, & leur ménage, 17
Leurs preſens de noces, leurs enfans, & comment ils les élevoient, *la même.*
Comment ils faiſoient leurs ſoldats, 18
Leurs armes offenſives & défenſives, *la même.*
Leurs chevaux, 19
Leur Religion, leurs Dieux, & leurs funerailles, *la même.*
N'avoient ni temples ni idoles, mais adoroient dans les bois, 20
La grande autorité de leurs Prêtres, leurs augures & leur préſages, 22
Trois ſortes de gouvernemens ſous les anciens Germains, *la même.*
Comment ils éliſoient les Rois & les Ducs, & quel étoit leur pouvoir, 24
Quel étoit le revenu de leurs Rois, 25
Ils aimoient à recevoir des préſens, *la même.*
Leurs aſſemblées publiques à la nouvelle & à la pleine Lune, *la même.*
Ils diviſoient l'année en trois ſaiſons, *la même.*
Ils traitoient de la paix & de la guerre dans leurs feſtins, 26
Leurs faults périlleux, & leur paſſion pour le jeu, *la même.*
Ils ignoroient l'art d'écrire, *la même.*
Leurs Poëtes & leurs Loix, *la même.*
Comment ils puniſſoient les criminels, les adulteres, les traîtres & les infâmes, *la même.*
Leurs guerres, leur Cavalerie & leur Infanterie, 27
Comment ils rangeoient leurs bataillons, 28
Le courage de leurs femmes, leurs enſeignes, leurs cris & leurs chanſons guerrieres, *la même.*
Leur maniere de combattre, leur navigation & leurs vaiſſaux, leurs vertus & leurs vices, 29
Leur amour pour la liberté, 30
Les Germains redoutables à Auguſte, 42

Les Germains reprennent les armes & ſont défaits, 54
Guerre civile parmi les Germains, dont les Romains ſe rejoüiſſent, 66
Le débordement des Germains ſous l'Empire d'Alexandre, 97
Situation de pluſieurs peuples de la Germanie entre le Rhin, l'Elbe & le Mein, 39
Ligue des peuples de la Germanie avec les Sicambres, *la même.*
Les Germains & les Parthes vexent l'Empire Romain, 42
Les Germains exhortent les Gaulois à la revolte, 43
Ils ſont repouſſez par Druſus, *la même.*
Ils reprennent les armes, 46
Leur inſulte ſur les Romains après les avoir vaincus, 48
Diverſes guerres des Empereurs Marc-Aurele & L. Verus avec les peuples de Germanie, 85
Germanicus, neveu de l'Empereur Tibere ſurprend les Marſes de nuit, & quelle fut l'iſſuë de cette ſurpriſe, 49
Il ſurprend auſſi les Cattes diviſez en deux factions, *la même.*
Il combat Arminius & le défait, 50
Il le pourſuit & court de grands hazards, *la même.*
Il eſt rappellé par Tibere jaloux de ſon trop grand credit, 51
Il aſſemble mille vaiſſeaux ſur le Rhin: ſes exploits en les attendant, 53
Il combat & vainc Arminius, *la même.*
Il va à Rome où il triomphe, 54
Il eſt empoiſonné par Piſon miniſtre de Tibere, 59
Germanie ancienne, 13
Le grand nombre de peuples qu'elle contenoit, 22
Peuples de la Germanie domptez par Charlemagne, 466
Geronce, Commandant en Eſpagne ſe revolte contre le tyran Conſtantin, & porte les Vandales à rompre avec lui, 183
Prend Conſtance & aſſiege Conſtantin dans Arles & ce qui s'en enſuivit, 190
Sa fin tragique, mais genereuſe, 192
Geſalic, fils bâtard d'Alaric Roi des Viſigoths, 314. Sa mort, *la même.*
Geta, Empereur avec ſon frere Caracalla, 90
Gibal-Tar Détroit ainſi nommé, 425
Gilles Evêque de Reims, 349
On lui fait ſon procez, & pourquoi, 359. 376. 378
Gilmer tyran pris à compoſition par Beliſaire, 325
Gillon, élû Roi en la place de Childeric, 305. 309
Gironne, Comté ravagée, 500
Giſalbert, Comte des Manſuariens enleve la fille de l'Empereur Lotaire, 518. 522
Giſalbert, fils du Duc Regnier, 165 566
Giſelle, femme de Childeric III. enfermée dans un Monaſtere, & voilée, 440
Giſelle, fille naturelle de Carloman Roi de Baviere & femme de Zuendipold Roi de Moravie, 541
Giſelle, fille de Charles le Simple, & femme de Rol Duc de Normandie, 563. Sa mort, *la même.*
Sainte *Glodeſinde*. Son Monaſtere à Poitiers, 376
Godefroy, Duc des Allemands, & ſa revolte, 414
Godefroy, Roi de Dannemarc, 472. 474. 476
Godefroy, Chef des Normands, Son baptême & ſon mariage, 544
Sa mort, 547
Godefroy, autre Chef des Normands, 554

Godeſchalch, Moine banni & renvoyé à ſon Metropolitain, & ſes erreurs, 578
Sa mort, 579. Voyez *Luitprand.*
Gomatrude, femme de Dagobert, répudiée, 383
Gondebaud, Roi de Bourgogne, 309. 311
Sa mort, 321
Gondebaud, ſoi-diſant fils du Roi Clotaire, 350. 356
Gondegiſile, ou Modegiſile Roi des Vandales, 189
Gondegiſile, frere de Gondebaud, 306. 309
Gondemar, fils de Gondebaud & frere de Sigiſmond Roi de Bourgogne, 322. 324
Gondoulville. Aſſemblée de trois Rois à Gondoulville près de Mets, 543
Gontier, Archevêque de Cologne. Voyez *Valdrade.*
Gontier, fils de Clotaire Roi de Soiſſons, 325
Gontran, fils de Clotaire Roi de Metz, 331
Devient Roi d'Orleans & de Bourgogne, 339. *& ſuiv.*
Gontran devient Roi en Neuſtrie & Bourgogne à Châlons, 343. *& ſuiv.*
Gontran-Boſon, General d'armée du Roi Chilperic, 344. 346
Son voyage à Conſtantinople, 350. 355
Eſt arrêté & puni. 358
Gordian, le pere & le fils de ce nom Empereurs enſemble, & combien ils regnerent, *la même.*
Gordian II. Empereur, & combien il regna, *la même.*
Gorze. Paix affermie en cette Abbaye près de Mets, 559
Goſbert, Duc de la France Orientale, & ſa converſion à la Foi, 376
Goſbert, Comte en Aquitaine, & ſa mort qui en cauſe la revolte, 521
Goſſeaume, Evêque de Chartres, & ce qu'il fit contre les Normands, 562
Goth. Les Goths ravagent l'Orient, quel peuple c'étoit & d'où il venoit, 157
Quelques uns de leurs exploits de guerre, *la même.*
Les Goths appellent les Alains à leur ſecours, 159
Les Goths incorporez avec l'Empire par Theodoſe, 173
Leur origine, & en quel tems ils ſe ſont fait connoître, 289. Voyez *Radagaiſe.*
Gouverneur. Quels Gouverneurs envoyoit Auguſte dans les Provinces de l'Empire, 37
Grace. Déciſions d'un Concile ſur les matieres de la Grace. 577. 578
Gratien aſſocié à l'Empire avec Valens & Valentinian, 152
Gratien marchant au ſecours de Valens ſon oncle, en eſt détourné par l'irruption des Lentiens, 159
Il marche vers l'Orient, *la même.*
Il fait de grands honneurs à Auſonne ſon Precepteur, il aſſocie Theodoſe à l'Empire, 160
Il devient faineant; & ſon affection pour les étrangers lui attire la haine de ſes troupes, 162
Sa fuite & ſa mort, 163
Gregoire de Tours, & ſon Hiſtoire des François, 377
Griffon, fils de Charles-Martel, ſon partage & ſa priſon, 433. 434. 440
Mis en liberté, 434. 439
Il ſe revolte contre ſon frere Pepin le Bref, & ſe refugie en Saxe & en Baviere, *la même.*
Sa réconciliation avec ſon frere, & ſa troiſiéme eſcapade, *ibid.*

Sa mort, 446
Grimoald, Maire d'Auſtraſie, 389. *& ſuiv.*
Sa mort, 392
Grimoald, fils de Pepin le Gros, Maire en Neuſtrie, aſſaſſiné, 422. 430
Grimoald Duc de Benevent, 472
Remet ſa Duché entre les mains de Louis le Debonnaire, 493
Guerin, frere de S. Leger, cruellement traité par Ebroïn, 404. 405
Guerre. Maniere de faire la guerre ſous la ſeconde Race des Rois de France, 490
Guibuin, Evêque de Châlons, 603
Guillaume. Longue-Epée, fils & ſucceſſeur de Raoul Duc de Normandie, 585. *& ſuiv.*
Sa mort, 588
Guillaume, Comte de Poitiers, 587. 597
Guillaume, Duc de Gaſcogne, 516
Guillaume Longue-Epée, fils & ſucceſſeur de Rol Duc de Normandie, 564. 573. 575
Guillaume Duc d'Aquitaine, 570. 571
Guillaume II. Duc d'Aquitaine & Comte de Poitou, 390
Guillebaud, Duc des Transjurains, & ſa mort, *la même.*
Guillebert, Archevêque de Cologne, 547
Gundeberge, femme d'Arioald Duc de Turin & Roi des Lombards, tenuë par lui priſonniere pendant trois ans, 370. 371
Gunderic, Roi des Vandales, 292
Guy du Chêne, ce que c'eſt, 203
Guy, Duc de Spolete, 555. *& ſuiv.*
Couronné Empereur, 559
Sa mort, *la même.*
Gny, Marquis de Toſcane, 574
Guyemans, grand ami de Childeric, & ſon adreſſe à le faire rétablir ſur le Thrône, 305
Guyenne. Les Grands de cette Province levent des troupes pour leurs querelles particulieres, 118

H

HAMAR. Voyez *Zad.*
Hambourg priſe par les Danois, 517
Harlebec. Lideric de Harlebec, ſouche des Comtes de Flandres, 467
Haſteng. Voyez *Ragenaire.*
Hatton, fils d'Eudes Duc d'Aquitaine & Comte de Poitiers, 437
Il fait mourir ſon frere, & enſuite ſe fait Moine, 439
Hector, Patrice de Marſeille, & ſon procès contre S. Prix Evêque de Clermont, 400. Sa mort, *la même.*
Sainte *Helene*, mere du grand Conſtantin, de baſſe naiſſance, mais grande en vertu & en piété, 116
Helvetiens s'arment contre les gens de Vitellius, 71
Henry, Duc de Frioul, & ſon expédition ſur les Huns, 468
Henry, Duc de Saxe, ſa perfidie, 547
Sa mort, 548
Henry l'Oiſeleur Duc de Saxe, élû Roi de Germanie, 563. 564. *& ſuiv.*
Sa mort, *ibid.*
Heribert iſſu de Bernard Roi de Paris, 554. 555
Herio. Iſle en Aquitaine, & pourquoi nommée Noirmouſtier, 404
Heriold, Prince de Dannemarc, ſecouru par Louis le Debonnaire, 494. 495. 500
Heriſpoux, fils de Neomene, Roi de Bretagne, 520
Sa mort, 527
Herman. Voyez *Adelbert.*
Hermegiſelle, Roi des Varnes, 326
Hermenegilde, converti à la foi & ſon martyre, 345. 349

Hermenfroy, Roi de Turinge, 323
Sa mort, *ibid.*
Hermengarde, femme de Louis le Debonnaire, 508
Couronnée par le Pape, 495
Sa mort, 497
Hermengarde, femme de Lotaire Empereur avec Louis le Debonnaire ſon pere, & Roi d'Italie, 498
Hermengarde, fille unique de Louis Empereur d'Italie, enlevée par Boſon frere de la Reine Richilde, 532. 542
Hermentrude, premiere femme de Charles le Chauve, 514
Sa mort, 528
Hermites. Nombre de ſaints Hermites pendant le ſixiéme Siécle, 281
Hermundures. Guerre très-ſanglante entre les Hermundures & les Cattes pour la riviere de Sala, 68
Herpin, Duc ou Gouverneur de la Bourgogne Transjurane, 367
Sa probité lui cauſe la mort, *la même.*
Heures-Canoniales. Leur origine, 228
Hierarchie. S'il y a toujours eu une Hierarchie dans l'Egliſe, 214
Hilaire Evêque d'Arles, & ce que le Pape Leon fit contre lui, 260
S. Hilaire de Poitiers combat fortement pour la vérité au Concile de Seleucie, puis en celui de Conſtantinople, 256
Hildegarde, fille de Childebrand Duc de Sueve, ſeconde femme de Charlemagne, 459. Sa mort, 464
Hildegarde, fille de Didier Roi des Lombards, & premiere femme de Charlemagne, 457
Repudiée, 458
Hilmetrude, femme ou maîtreſſe de Charlemagne, 499
Hincmar, Evêque de Laon, & ſon zele pour l'interêt des Papes, 528
Dépoſé, mis en priſon & aveuglé, 529
Rétabli, & à lui permis de dire la Meſſe, quoiqu'aveugle, 538
Hincmar, Archevêque de Reims, 521. 523. 529. Sa mort, 545
Hochery ou *Oger*, l'un des plus redoutables Chefs des Normands, 517
Hollande. Souche des Comtes de Hollande, & leur peu d'autorité, 524
Homme. Diverſes conditions d'hommes, 374
Hongres, ou *Hongrois*, placez dans la Pannonie, & leurs mœurs portées à la cruauté, 360
Ils paſſent en Italie, 362
Leurs incurſions, 285
Honorius enfermé dans Ravenne, 186
Hortarius, Roi Allemand ſe ſoumet à Julien l'Apoſtat, 142
Hoſtilian élû Empereur, 23
Hubert, Duc de Baviere, réduit par Charles Martel, 429
Hugues le Blanc, 566
Hugues ſurnommé le Noir, 576
Hugues Capet, Duc de Bourgogne, *ibid.*
Hugues, fils bâtard de Lotaire II. & de Valdrade, excommunié par le Pape Jean VIII. 537. 543. 544. 545
Confiné dans l'Abbaye de S. Gal, 547
Hugues, Comte d'Arles, 570
Elû Roi d'Italie, 572. *& ſuiv.*
Hugues, fils de Hebert Comte de Vermandois, élû Archevêque de Reims à l'âge de cinq ans, 565
Humeia, Maiſon puiſſante chez les Sarraſins, & qui avoit produit quatorze Califes, 461
Hunibaud Moine, Auteur fabuleux, 296
Hunoud, fils d'Eudes Roi d'Aquitaine, ſoumis à Charles Martel, & à ſon fils Pepin, 431. 435
Se fait Moine, *la même.*

Sort de ſon Monaſtere, 455
Sa mort, 459
Les *Huns* armez contre les François, & leur guerre de huit ans entiers, 465. 466. 468

I.

JACQUE, autrefois ville capitale d'Arragon, 456
S. Jacques. Commencement des pelerinages de S. Jacques en Galice, 267
Devotion des Eſpagnols envers ce ſaint Apôtre, 518. 519
Jargon. La langue Latine corrompuë & devenuë Jargon, 288
Ibnabdala, ou *Ibnalarabi*, Sarraſin de nation, & Gouverneur de Sarragoſſe, 461. 462
Idolâtrie. Reſtes d'Idolâtrie après la converſion de Clovis, 375
Jean VIII. Pape arrêté priſonnier, & enſuite refugié en France, 537
Jean Archevêque de Ravenne, révolté contre le S. Siege, 526
Jean Duc de Veniſe. Voyez *Veniſe.*
Jemieges. Fondation de cette Abbaye, & pourquoi appellée l'Abbaye des énervez, 393
Jeruſalem priſe & détruite par Titus, 81
Jeſus-Chriſt notre Seigneur naît, 46
Meurt, 61
Jeûnes de l'Egliſe particuliers & publics, 230
Ignorance effroyable des Eccleſiaſtiques environ les ſept & huitiéme ſiecles, 484. 485
Illuſtre. A qui appartenoit autrefois la qualité d'Illuſtre, 372
Images. Comment & en quel tems les penitures & les Images de relief ont été reçuës dans les Egliſes, 224
Pernicieux & ſanglant ſchiſme dans l'Egliſe à leur ſujet, 435
Impôts que les enfans payoient par tête, auſſi-bien que leurs peres, levez pour la Reine Batilde, 395
Impôts levez, 448
Supprimez, *la même.*
Impureté de gens de guerre ſeverement punie par le Roi Namba. 400
Inceſtes communs anciennement, 340
Inceſte en fait de mariage, quoiqu'en degré éloigné, combien rigoureuſement puni autrefois par l'Egliſe, 503
Indulgence ou abbreviation de la penitence publique, 222
Infanterie armée, 490
Ingonde, fille du Roi Sigebert, & femme d'Hermenegilde, fils du Roi Euvigilde, 356
Injure. Autrefois permis par la loi de venger une injure, 489
Injurioſus, Evêque de Tours, & ſa genereuſe remontrance au Roi Clotaire I. les autres Evêques ſe taiſant, 417
Innigo, Comte de Bigore, & ſes faits contre les Sarraſins, 500
Inquiſition établie en Saxe, & ſa durée, 473
Inſtance du parti des Priſcillianiſtes, 257
Intendans de Juſtice, 488
Interregne en l'Empire Romain, 107
Interregne en France de quatre ou cinq mois, 401
Autre Interregne de cinq à ſix ans, 433
Jovian élû Empereur par les Chrétiens de l'armée, & combien peu il regna, 151
Jovin eſt fait Empereur dans les Belgiques, 191
Quel il étoit, *la même.*
Irene, Imperatrice, & mere dénaturée, 468
Execrable à tous les gens de bien,

472
Elle arrête les progrez de Charlemagne par ſon adreſſe, *la même.*
Elle eſt chaſſée & releguée à Leſbos par Nicephore, *ibid.*
S. *Irenée*, & ſon éloge, 244
Iſcan. Voyez *Munuza.*
L'*Italie* ravagée par les François & les Allemands, 330
Italie moleſtée des Huns par terre, & des Sarraſins par mer, 462
Italus Roi des Cheruſques, 65
Une partie de ſes ſujets ſe revolte contre lui, & ce qui s'en enſuivit, *la même.*
Itta. Voyez *Pepin* le Vieux,
Ittacius Evêque; ſa procédure ſanguinaire approuvée & condamnée, 293
Juberge. Voyez *Pepin* le Vieux.
Judicael ou *Juhel* Roi de Bretagne. Voyez *Bretons.*
Judith, ſeconde femme de Louis le Debonnaire, 498. 502
Sa mort, 516
Judith, fille de Charles le Chauve, enlevée par Baudoïn Comte de Flandres, 525
Ses deux mariages, 536
Jugement. Ordre qui s'obſervoit autrefois dans les Jugemens, 489
Juges particuliers pour les terres des Eccleſiaſtiques, 484
Juifs. Trahiſon des Juifs de Bourdeaux, 520
Julian, Gouverneur pour les Viſigoths de la Province de Tingi, 421. 426
Julien Empereur, 89
Julien, dit l'Apoſtat, 120
Eſt honoré de la qualité de Ceſar, & envoyé dans les Gaules avec précaution, pour s'oppoſer aux Barbares qui y faiſoient des incurſions, 141
Il retire Cologne des mains des François, 143
Il paſſe le Rhin, vient hyverner à Sens où il eſt aſſiegé par les François, & ce qui s'en enſuivit, *la même.*
Il vient à Paris, & où il étoit logé, 145
Deux choſes qu'il avoit beaucoup à cœur, *la même.*
Il gagne les Chamaves par une action genereuſe, 147
Il rebâtit & repeuple les villes ruinées par les Barbares, 148
Moyen qu'il employe pour gagner le cœur des ſoldats & des peuples, 149
En quoi il eſt loüé par S. Hilaire, *ibid.*
Il donne bon ordre à la levée des deniers publics, *la même.*
Il eſt proclamé Empereur, 150
Sa mort, 151
Juriſdiction. Autrefois point de degrez de Juriſdiction, 374. 375
Juſtice. Comment & par qui la Juſtice étoit autrefois renduë, *la même.*
Juſtinien. Vanité de cet Empereur, 328

K

KILIAM, Moine Hibernois, Apôtre de la France Orientale, & ſon martyre, 367

L

LAÏCS dans les Charges de l'Egliſe, 486
S. *Lambert*, Evêque de Liege, zelé défenſeur des veritez Chrétiennes, & ſon martyre, 415. 417
Lambert, fils de Giſelbert. Voyez *Regnier.*
Lambert, fils de Guy, couronné Empereur en la place de ſon pere, 558. 560. 561. *& ſuiv.*
Lambert, Duc de Spolete, & ſes violences contre le Clergé de Rome, 537

Lambert, Comte de Nantes, 516. 517. 520
Lambert, Marquis de Toſcane, 574
Sa mort, *la même.*
Landry, Maire du Palais, auſſi vaillant que ruſé, 361
Langue ancienne & moderne des François, 374
Languedoc. Les Viſigoths chaſſez du Languedoc qu'ils avoient envahi, 283
Conquis par les François, 422
Laon inveſtie par Ebroïn, & reconnuë pour une place imprenable, 406
Surpriſe, & ſes treſors pillez, 567
S. *Lazare* Apôtre de Marſeille, 204
S. *Leger* Evêque d'Autun, & ſon credit auprés de la Reine Batilde, 395. 399
Perſecuté par le Roi Childeric II. *ibid.*
Confiné en l'Abbaye de Luxeu, 400
Retiré de cette Abbaye, & rétabli dans ſa ville d'Autun, 401
Perſecuté par Ebroïn, 404
Sa mort, 405
Legion. Ce que c'étoit que Legion, ſes Compagnies, ſes Enſeignes, ſes Officiers, 41
Deux Legions maltraitées par les eaux ſur le bord de la mer, 51
D'autres font naufrage, 54
Legionnaires mutinez, 76
Tuënt leur Generaliſſime, 77
Lendit. Origine de la Foire de ce nom, 536
Leon Pape maltraité par les parens de ſon prédeceſſeur Adrian, & ce qui s'en enſuivit, 469. 470. 474
Leporius, & ſon hereſie, 318
Lepreux en grand nombre en France, 377
Leptines. Concile tenu en ce lieu, 482
Lerins. Differend de Fauſte Abbé de Lerins avec l'Evêque Theodore, 317
Letes. Ce que c'eſt que *Letes & terres* Letiques. 118
Lettres. Gens de Lettres. Voyez *Ecoles.*
Decadence des belles Lettres, 277
Leudoſie ou *Lieuterie*, Maire du Palais de Neuſtrie, 401
Pourſuivi par Ebroïn, 403
Sa mort, *la même.*
Levée. La levée de Druſus continuée par Verus, 67
Leuvigilde Roi des Viſigoths, 292. 345
Sa mort, 358
Leutaire. Voyez *Italie.*
Liberius Pape, banni par l'Empereur Conſtantius. 294
Limoſins expoſez à la rigueur & à l'avarice ſanguinaire d'un Intendant, 348
Lincopen, Ville & Evêché en Suede, 477
Lipſic. Concile que Charlemagne y fit tenir, 462
Litanies. D'où elles tirent leur origine, 225
Liturgie. Voyez *Meſſe.*
Locafao. Bataille en ce lieu, 406
Loire, Ravages des Normands aux environs de cette riviere, & de celles qui y entrent, 530. 531
Loix appellées Capitulaires, 406
Lollian tuë Poſthumus uſurpateur de l'Empire des Gaules, & ſe fait Empereur, 106
Il eſt tué par ſes troupes, *la même.*
Lombardie. Trente Ducs Gouverneurs de Lombardie, 345
Lombards. Commencement de leur Royaume en Italie, 340
En guerre contre les François, *la même.*
Infectez de la lepre, 456
Londres. François paſſez au fil de l'épée dans Londres, 118
Lorraine, Royaume, 284
Conquiſe par Childeric, 302

Etenduë de l'ancien Royaume de Lorraine, 515
Guerre en Lorraine pendant le regne de trois Rois, 541
Sa réunion, 570
Conquiſe par Charles le Simple, 566
Lotaire, fils aîné de Louis le Debonnaire, 493
Roi d'Italie, & aſſocié à l'Empire, 498
Son mariage & ſon couronnement, *ibid. & ſuiv.*
Lotaire, fils de l'Empereur du même nom, & petit-fils de Louis le Debonnaire Roi de Lorraine, 521. 522
Deſordres que cauſa ſa paſſion, 526 *& ſuiv.*
Sa mort, 528
Lotaire, fils de Hugues Roi d'Italie, 527
Louis, fils puîné de Charlemagne, couronné Roi d'Aquitaine, 463. 474
Aſſocié à l'Empire par Charlemagne ſon pere, 477
Louis I. dit le Debonnaire, Empereur & Roi de France, 493. *& ſuiv. juſqu'à* 576
Louis II. dit le Begue, fils de Charles le Chauve, Empereur & Roi de Neuſtrie, Aquitaine, Bourgogne & Provence, 535. 537
Sa mort, 538
Sa ſepulture, *la même.*
Ses femmes & ſes enfans, *ibid.*
Louis III. & Carloman fils de Louis le Begue, 539. 541
Leur mort, 544. 552
Louis fils de l'Empereur Lotaire, 518
Son voyage à Rome de la part de ſon pere, où il eſt couronné Roi des Lombards, *ibid.*
Son pere l'aſſocie à l'Empire, 521. 522. 529
Mépriſé par ſes Sujets, 530
Sa mort, 531. 532
Louis, fils de l'Empereur Arnoul, couronné après la mort de ſon pere, 560. 561
Sa mort, 563
Ses enfans, *la même.*
Louis, fils de Louis le Germanique, 530
Roi de la France Orientale, 533
Sa mort & ſa ſépulture, 553. 554
Louis fils de Boſon, couronné Roi de Provence, 523. 564. 565
Louis d'Outremer, fils de Charles le Simple & de la Reine Ogine, 573. 584
Son avenement à la Couronne, *ibid.*
Loup Duc de Champagne. Ses bonnes qualitez, & la perſécution qu'il ſouffrit, 350
Loup Duc des Gaſcons, & ſa trahiſon envers Hunoud Duc d'Aquitaine, 456
S. Luc Apôtre des Gaules, 204
Luitgarde, quatriéme femme de Charlemagne, & ſa mort, 470
Luitgarde, femme de Louis le Jeune Roi de Germanie ou France Orientale, 543
Luitperge, femme de Taſſillon Duc de Baviere, 463
Luitprand, Roi des Lombards ſe joint avec Charles-Martel contre les Sarraſins, 436
Il a guerre avec le Pape Gregoire III. 433
Lyon de Cominges, forte ville ſaccagée & détruite, & long-tems enſevelie ſous ſes ruines, 386
Lyon. Fondation de la ville de Lyon, 31
Entierement brûlée par un incendie ſubit, 32
La ville de Lyon brûlée & ſaccagée une ſeconde fois, 89
Premiere & ſeconde perſécution de Lyon, 238
Lys. Ecu ſemé de Fleurs de-Lys au baptême de Clovis, 310

M

MACEDONIUS. Ses ouvrages condamnez au Concile de Conſtantinople, 293
Macrian le plus puiſſant des Rois Allemands, 154
Macrin Empereur avec Diadumenian: combien il regna, 91
Maſſacré, 93
Magiſtrats populaires, 286
Maguelone démantelée, 430
Mahomet, fameux impoſteur & faux prophete, 370
Son abominable Religion plus ancienne que lui, *la même.*
Majorque. Voyez *Baleares.*
Maire. Ce qui a donné lieu à l'autorité des Maires du Palais, 283
Leur ſerment, 372
Manger. Fille dans la Lorraine, qui fut dix mois ſans manger, 498
Marchand devenu Roi, 368
Marche. Divers exploits ſur la Marche d'Eſpagne, 475. Voyez *Navarre.*
Marcomir, l'un des trois chefs des Francs, 99
Mariages. Comment ils ſe faiſoient autrefois, 213
Droits des François de ſe mêler des mariages de leur Rois durant la premiere & ſeconde Race, 326
Déſordres dans les mariages des anciens Rois de France, 341
Mariages anciens des Rois & des particuliers, 375
Marinus proclamé Empereur, & tué par ſes troupes, 94
Marius, forgeron de ſon métier, devenu Prince dans les Gaules, 106
Tué par ſon garçon de forge, avec un honteux reproche, *la même.*
Marobodus, Roi des Sueves Marcomans, & ſon courage, 46
Quelle fut ſa fin, 55
Maroſie, femme impudique qui gouvernoit la ville de Rome & le Siége Pontifical, 574
Mars. Aſſemblée qui ſe faiſoit autrefois le premier jour de ce mois, 371
Remiſe au mois de May, 355
Mars Planette n'eſt point vuë au ciel pendant une année, 468. 469
Marſeille, Fondation de la ville de Marſeille, 7
Les habitans de Marſeille appellent les Romains à leur ſecours, *ibid.*
Differend entre les Rois Childebert & Gontran pour cette ville, 350
Marſes. Les Marſes ſurpris par Germanicus, 49
Martel (Charles) fils de Pepin le Gros & d'Apaïde ſa concubine ou ſeconde femme, 414. *& ſuiv.* juſqu'à 482
S. Martin s'entremet dans l'affaire des Priſcillianiſtes, 259
C'eſt le plus illuſtre Saint des Gaules, 266
Martin, Prince en Auſtraſie, défait par Ebroïn, 407
Eſt aſſaſſiné, *ibid.*
Martyre. Qui étoient ceux qui ſuccomboient ordinairement au martyre, 243
Martyrs. Reſpect que l'on avoit autrefois pour les Martyrs, 224
Honneurs rendus à leurs Reliques, *ibid.*
Grand nombre de Martyrs en divers lieux, 240
Conduite fort ſage & fort modeſte des Martyrs, 243
Mattiens. Mine d'Argent au païs des Mattiens, 66
S. Maur diſciple de S. Benoiſt, & ſon arrivée en France, 377
Maurice, Duc de Veniſe. Voyez *Veniſe.*
S. Maurice Tribun de la Legion The-

béenne, 111
Mauronte, Gouverneur de Marſeillle veut trancher du Souverain, 432
Maximian aſſocié à l'Empire par Diocletian, 111
Combien il vêcut & regna, *la même.*
Il vient en Gaule, *la même.*
Il diſſipe les Bagaudes, 112
Il fait ſa demeure à Treves, 113
Il attaque les François & fait mourir quelques Capitaines pour la Foi de Jeſus-Chriſt, 115
Il abdique l'Empire, 119
Il reprend la pourpre, 122
Il eſt étranglé, *la même.*
Maximin Empereur, ſon regne, 93
Sa mort, *ibid.*
Maximin, fils d'une ſœur de Maximian, honoré du titre de Ceſar, 119
S. Maximin, Apôtre d'Aix en Provence, 204
Maximus proclamé Empereur, ſes bonnes qualitez & ſa conduite en cette rencontre, 162
Combien il vêcut & regna, 163
Paix faite entre lui & Valentinian II. *la même.*
Ses pertes, & ſa mort par la main d'un bourreau, 165
Maximus fait Empereur par Geronce, 190
Cataſtrophe de ce faux Empereur, 192
Maximus Empereur des Romains, & ſa ſignalée imprudence, 303
Mayence pillée par Randon Prince Allemand, 215
Surpriſe & ruinée par les Vandales & autres Barbares, 176
Meaux priſe & brûlée par les Normands, 554
Melun détruite par les Danois, 517
Meroüée, 282. 301
Son regne, *la même.*
Sa mort, 303
Merouée, fils de Chilperic épouſe de Brunehaud veuve de Sigebert Roi d'Auſtraſie, 346
Il eſt forcé de ſe faire Prêtre, *la même.*
Sa mort, 347
Merovingiens. Ennemis que les François eurent à combattre ſous les Rois Merovingiens, 183
D'où ils ſont deſcendus, 302
Fin de leur regne, 409
Meſſe à l'uſage de Rome apportée en France par Charlemagne, 464
Metropole. Les villes Metropoles dans l'ordre de l'Empire, l'étoient auſſi anciennement dans celui de l'Egliſe, & les Egliſes Matrices ont enfin ſuivi cet ordre, 232
Mets maltraitée par les Lieutenans de Vitellius, 70
Meurtres rachetez par argent, 375
Milan aſſiegé & pris, 397
Milice. Deux Commandans Generaux grands Maîtres de la Milice créez par Conſtantin, 130
Reglement des anciennes Milices, 374
Miſericorde imprudente, 399
Mitres briguées & recherchées avec avidité, 379
Mœurs & Coûtumes ſous les deux premieres races des Rois de France, 488
Moines. Grands avantages accordez aux Moines par les Evêques de la ſeconde Narbonnoiſe, 268
Quelle occaſion donna commencement aux Moines, 268
Les anciens Moines d'Egypte, *la même.*
Quatre ſortes de Moines, 269
Toutes ſortes de Moines vivoient autrefois du travail de leurs mains, 270
Quelles étoient leurs prieres, *la même.*
Abus & déreglement des Moines, 272
Premiers Moines qui vinrent dans les

Gaules, 273
Quatre principales eſpeces de Moines, 292
Prodigieuſe quantité de Moines en France, 416. 417
Ils y ont été fort utiles, *la même.*
Déréglement des Moines, & ce qui arriva à ceux de S. Martin de Tours, 486
Monaſteres, & leur fondation, 375
Fondation de pluſieurs & divers Monaſteres de Filles, 415. 416. 417
Monaſtique. Chaleur de la Vie Monaſtique pendant le ſeptiéme ſiecle, 416
Monnoyes reduites à uneſeule eſpece, 489
Monnoyeurs. Comment étoient punis autrefois les faux-Monnoyeurs, *ibid.*
Monothelites. L'Hereſie des Monotheliteſ n'a j'amais été reçuë en France, 418
Montanus & *Montaniſtes.* Leur hereſie, 249
Mont-Mercure ou *Mont-Mars*, aujourd'hui Montmartre. 370
Mores d'Eſpagne, 434. Voyez *Sarraſins.*
Morts. Uſage de la priere pour les Morts, 486
Moriniens remuënt en Gaule, 33
Moſelle. Entrepriſe de joindre les deux mers, l'Ocean & la Mediterrannée par la jonction de la Moſelle & de la Saone, 67
Mummole. 350. 356
Munderic ſe diſant iſſu du ſang-royal ſe porte pour Roi, 326
Sa mort, *la même.*
Munuza Gouverneur des Provincesd'Eſpagne en deçà de l'Ebre, 429
Mutilation autrefois uſitée & exercée, même par les Abbez ſur leurs Moines, *ibid.*
Muza, Lieutenant de Valit, Calife des Sarraſins, 425. 450

N

NANTES miſe au ſec par les Normands, 516. 517
Priſe par Lambert, 520
Nantilde, femme du Roi Dagobert, 386
Sa mort, *la même.*
Narbonne ſurpriſe par Atoulphe Roi des Goths, 194
Aſſiegée par Charles Martel ſur les Sarraſins, 432
Renduë au Roi Pepin le Bref, 449
Narbonnoiſe, Province fort embellie par les Romains, 66
Narſés, Lieutenant de l'Empereur Juſtinien, 329
Navarre. Commencement du Royaume de ce nom, 500
La Navarre attaquée par les Sarraſins d'Eſpagne, 499. 500. 515
Neige continuelle depuis le premier de Novembre juſqu'à l'Equinoxe du Printems ſuivant, 420
Neige de couleur de ſang, 524
Neomene s'empare de la Souveraineté de la Bretagne, 515. 517
Sa mort, 520
Neophytes. Inſtruction qu'on leur donnoit autrefois, 208
Neron parvenu à l'Empire, 61
Sa tyrannie à ſon plus haut point, 68
Sa fin tragique, 69
Nerva Empereur, & combien il vêcut & regna, 82
Neuſtrie affligée de famine, 391
Les barbaries des Normands dans le pays de Neuſtrie durant quinze ou ſeize ans, 516
Neuſtriens en guerre contre les Auſtraſiens, 422
S. *Nicaiſe* Evêque de Reims, & ſon

martyre, 183
Nicée. Concile tenu en cette Ville, 253. 293
Rejetté par celui de Francfort à l'égard du culte des Images, 484
Nicephore Empereur d'Orient, & ſon traité avec Charlemagne, 472
Nicetas Patrice d'Orient, 474. 475
Nicolas I. Pape : ſon grand zele pour la verité & pour la juſtice, 525
Nicopolis bâtie par Trajan, 94
Niger Empereur, 89
Nimegue. Les Normands fortifiez dans Nimegue, 543
Niſmes. Origine des Armoiries de Niſmes, 38. Aſſiegée, 357. 358
Démantelée, 332
Nobiliſſime, titre attribué aux fils aînez des Empereurs, 84
Nom. Le nom des Rois placé après ceux des Evêques, 373
En quel tems les Papes ont commencé à changer leur nom, 518
Nord. Les vaſtes terres du Nord dépeuplées, 554
Nordebert, Sous-Maire & Lieutenant de Pepin le Gros en Neuſtrie, 407
Sa mort, 417
Norleudes. Peuple Saxon, 462
Normands, miſerables pyrates, & les ravages qu'ils firent en France pendant un long tems, 284
Normands incommodes aux Côtes de la France, 498
Normands en Friſe, 500
Ravages des Normands, 515. 521. 527. 548. 553
Près de quatre-vingt dix mille Normands défaits ſur les bords de la Meuſe, 552. 558. 563
Défaits à plate-couture, 573
Nouveaux ravages des Normands où ils ſont battus, 533
La *Normandie* démembrée de la proprieté des Rois de France, & non de leur Souveraineté, 564
Nourricier. Qui étoient ceux que l'on appelloit autrefois Nourriciers des Rois mineurs, 371
Numance démolie juſqu'aux fondemens, après avoir ſoutenu un ſiege de huit ans, 6

O

OBELIER. Voyez *Veniſe.*
Odace & Itaque Evêques combattent les Priſcillianiſtes, 257
Odacre Roi des Erules donne le nom au premier Royaume d'Italie, 300
Odillon, Duc de Baviere, Chef des revoltez contre les enfans de Charles Martel. 437. 445
Odon. Voyez *Eudes.*
Oeuf ſerpentin, ce que c'eſt, 203
Oger. Voyez *Hochery.*
Olivolo. Voyez *Veniſe.*
Olympius, principal inſtrument de la perte de Stilicon, 181
Omar, l'un des ſucceſſeurs de Mahomet, & ſes conquêtes, 391
Omortay, Roi des Bulgares, & ſes Ambaſſadeurs auprès de Louis le Debonnaire, 499. 500
Oncle. Trop extrême rigueur d'un oncle envers ſon neveu, 497
Onction. Sacrement de l'Extrême-Onction, 212
Ste *Opportune*, 387
Or changé en laiton doré, 314
Orange. Le Concile d'Orange acheve d'abolir le Pelagianiſme, 266
Ordonnances rétablies & puis détruites, 399. 400
Ordres. Maniere ancienne de conferer les Ordres ſacrez, 319. Voyez *Hierachies.*
Fonctions des Ordres mineurs, 215
Difficultez d'être admis aux Ordres, 486

Orgues. Premier Jeu d'Orgues qui ait été vû en France, 448. 449
Oriflame. Origine de cet Etendart, 310
Orleans. Fondation de cette Ville, 87
Attila & les Huns chaſſez d'Orleans, 302
Orphelin. 379
Oſius vaincu par la force des tourmens, & ſon apoſtaſie, 254
Oſſonne, ville de Catalogne, ſurpriſe, 500
Oſtrogoths, 289. 309. 314. 323
Vaincus & ruinez, 327. 329
Othon fait maſſacrer à Rome l'Empereur Galba, 70
Parvient à l'Empire, *la même.*
Othon I. ſurnommé le Grand, 576
Ouyn, Archevêque de Roüen & Miniſtre d'Etat pendant la Regence de la Reine Batilde, 396

P

PADERBORN. Etats de Paderborn, 465
Palais devenu Boucherie, 374
Pampelune. Origine de cette Ville de Navarre, & l'étymologie de ſon nom, 400
Siege memorable de cette Ville, 461
Démantelée, 452
Repriſe ſur les Sarraſins, 502
Pannonie. Revolte de la Pannonie, 71
Papes, dont les noms ſont rapportez dans ce volume, & le tems de leur ſeance. 492. 510. 536. 540. 546. 553 557
Paris aſſiegé pendant trois ans, 547
Pariſiens. Leur courage autrefois plus grand que leur ville, 548
Paroiſſes. Ce qu'on appelloit autrefois Paroiſſes, 217
Parthes. Les Parthes & les Germains vexent l'Empire Romain, 42
Paſques. Differend ſurvenu entre les Egliſes d'Aſie au ſujet de la celebration de Paſques, 248. Voyez *Feſtes.*
Paſquitain, uſurpateur de la Bretagne, ſa mort; 531. Voyez *Salomon.*
Patriarche. Origine du titre de Patriarche, 235
Patrocle, & ſa conteſtation avec Heros Evêque d'Arles, 260
Pavie reduite en cendres par les Hongrois, 571
S. *Paul* Apôtre des Gaules, 301
Paul, General d'armée des Viſigoths: ſa revolte & ſon ſupplice remarquable, 400. 401
Pauvres aſſiſtez par l'Egliſe, 379
Soin de l'Egliſe pour les pauvres, les veuves & les orphelins, 392. 486
Payemens anciens en argent monnoyé ou non monnoyé, 374
Pelage & ſon héreſie terraſſée par S. Auguſtin, 315
Pelage, Chef des reſtes des Viſigoths reconnu Roi par les Aſturiens, 426. 427
Pelagiens. Auteurs de l'héreſie des Pelagiens, leurs principaux points, & les inductions qu'ils tiroient de leurs principes, 262
Penitence. Du Sacrement de Penitence, & de la penitence publique, 220
Devoirs de la penitence publique, 498
Pepin. Aggrandiſſement de la Race des Pepins, 283. *& ſuiv.* 300
Pepin le Vieux, 368. 389
Pepin le Bref. Son regne & ſes actions les plus remarquables, 445
Sa mort, 451
Pepin bâtard de Charlemagne, tondu dans l'Abbaye de Prom, & pourquoi, 467
Pepin, Comte de Senlis, 555. 556
Pepin, ſecond fils de Louis le Debonnaire, 496

On lui ôte l'Aquitaine, 501. 503
Sa mort, 506
Ses enfans, 507
Pepin, fils de Pepin Roi d'Aquitaine, 507. 508. 512. 513. 519. 526
Ses mauvais ſes qualitez, 500
Il eſt arrêté, tondu & reſſerré, 521
Perſécutions contre l'Egliſe, 236
Peſte furieuſe par tout l'Univers, 87
Peſte en l'aine, maladie épidemique, 311
Peuples inconnus commencent à paroître en l'inondation des Barbares dans l'Empire Romain, 95
Pourquoi ces Peuples changeoient ſi ſouvent de demeure, 96
Pourquoi ces peuples ont changé de nom, *la même.*
Pharamond. Voyez *Faramond.*
Philippe, le pere & le fils de ce nom Empereurs enſemble, 93
Ils ſont aſſaſſinez, 94
S. Philippe Apôtre des Gaules, 204
Philoſophes grands ennemis de la Religion Chrétienne, bâtiſſent une Theologie à la Payenne, 237
S. Photin, Evêque de Lyon, 257
Photius, Patriarche de Conſtantinople revolté contre le S. Siége, 527
Picardie ravagée par les Danois, 517. Voyez *Amiens.*
Picorées de ſoldats griévement punies, 490
Pilate banni à Vienne, 61
Pillages dont on n'en lit point de pareils dans toutes les hiſtoires du monde, 516
Placidia ſœur d'Honorius, & maîtreſſe d'Ataulfe Roi des Goths, 193
Elle l'épouſe, 195
Plectrude, premiere femme de Pepin le Gros, repudiée, 414
Etant veuve elle s'empare du gouvernement, 422
Pluye de ſang, 350
Poëſie Latine, 583
Poitiers. Trouble parmi les Religieuſes de l'Abbaye de Ste Croix de Poitiers, 358
Poitiers raſée & ſurſemée de Sel, 265
Pont remarquable près de Narbonne, 90
Pontion. Concile de Pontion, & ce qui s'y paſſa, 532. 533
Popon Duc des Friſons tué par Charles-Martel, 432
Poppe, femme délaiſſée & repriſe de Rol Duc de Normandie, 563 564
Poſthumus, le premier qui uſurpa l'Empire dans les Gaules, 104
Tué par Lollian qui ſe fait Empereur, 106
Prague. Fondation de la ville de Prague, 47
Precaires établis dans l'Egliſe, & ce que c'étoit, 482. 483
Predeſtinatiens, 315
Prédeſtination, 580. Voyez *Grace.*
Prédication. Qu'elle faiſoit autrefois le principal emploi des Apôtres & des Evêques, 209
Préfet. La Charge du Préfet du Prétoire diviſée en quatre, 289
Preſentation. D'où eſt venu le droit de Préſentation qu'ont les Seigneurs en quelques Egliſes, 483
Prétoire. Le pouvoir du Préfet du Prétoire retranché par Conſtantin le Grand, 128
Origine, accroiſſement, grandeur & attributs de cette charge, *ibid.*
Quatre Préfets du Prétoire créez par Conſtantin le Grand, 130
Prétorien. Les bandes Prétoriennes caſſées par Conſtantin le Grand, 129
Prêtre. Le ſurnom de Prêtre commun aux Evêques & aux ſimples Prêtres, 214
Trois divers emplois d'un Prêtre, 215

Preuve. Diverſes manieres anciennes de faire preuve d'un fait, 374
Priam General des Francs, 99
Primat. Point de Primat dans les Egliſes des Gaules au-deſſus des Metropolitains, commencement que la Foi y a été établie, 232
Primes, par qui ajoûtées aux Heures Canoniales, 229
Prince. Differends chez les anciens Germains entre Prince en ſingulier, & Princes en plurier, 24
Les Grands autrefois appellez Princes, 537
Priſcillian. Hereſie de Priſcillian & de ſes ſectateurs condamnée, 257. 293
Quel étoit Priſcillian, 257
Priſcus nommé Empereur, 45
S. *Privat* Evêque de Givaudan martyriſé par Crocus, 105
S. *Prix* Evêque de Clermont, 405
Son martyre, *ibid.*
Probus Empereur, & combien il vêcut & regna, 108
Il combat quatre nations qui avoient envahi les Gaules, *la même.*
Il ſubjugue toute la Germanie juſquà l'Elbe, *la même.*
Deux ſoins particuliers auſquels il s'appliquoit, & qui le rendirent recommandable, 110
Il eſt tué par les ſoldats mutinez, 109
Proceſſions. Leur origine, 285. Voyez, *Rogations.*
Proculus, Tyran des Gaules, ſa défaite par l'Empereur Probus, & ſa mort, 109
Proculus Evêque de Marſeille, 293
Prodiges arrivez en l'an 823. & ce qu'ils préſageoient, 499
Frequens & épouventables en l'année, 582. 350
Proſper, heritier de la lumiere & de la ſageſſe de S. Auguſtin, 264
Provinces deſertes, & cette deſertion cauſée par les ravages, par la peſte & par les exactions, 95
Quelles Provinces avoit Jovin dans la Gaule, 192
Corps de ſept Provinces que formerent les Empereurs Honorius & Theodoſe II. 199
Pſeaumes. Nombre qu'on en chantoit anciennement à chaque Heure Canoniale, 229
Punition des crimes hormis de ceux d'Etat, autrefois pecuniaire & déterminée par la loy, 374
Pupienus Empereur avec Baldinus, 93
Pyrenées. Guerre continuelle entre les François & les Maures d'au-delà des Pyrenées, 468

Q.

QUADES. Irruption des Quades pour venger une perfidie plus que barbare, 155
Guerre des Romains contre les Quades & les Marcomans, 85
Quintinus pourſuit les François au-delà du Rhin, 165
Il s'engage dans leur pays marécageux & y eſt défait, *ibid.*

R.

RACE. Trois races des Rois de France, 282
Eloge & conduite de la troiſiéme, 285 *& ſuiv.*
Fin de la premiere, & combien elle a duré, 442. Voyez *Carliens.*
Rachinbourgs. Qui ils étoient, 374
Radagaiſe, Chef des Goths, & ſon irruption en Italie avec quatre cens mille hommes, 173
Sa mort, *ibid.*

Radegonde, femme de Clotaire I. 39
Radelgiſe, Duc de Benevent donne entrée aux Sarraſins dans l'Italie, 518
Radulfe Duc de Turinge & ſa revolte, 389. 390
Ragaiſe, Roy des François, 120
Expoſé aux bêtes feroces, 121
Ragenaire, Chef des Danois, 517
Raginol, ou *Renold*. Voyez *Regnier* II.
Ragnacaire, Roy de Cambray, comment traité par Clovis, 312
Ramire Roy de Galice, & la grande & miraculeuſe victoire qu'il remporta ſur les Sarraſins, 518. 519
Ranchin. Sa conſpiration contre Childebert, 359
Sa mort, *la même*.
Ranulfe. Voyez *Aymar*.
Ranulfe, Duc d'Aquitaine, & ſa mort, 531
Raoul, Seigneur François, & pere de Faſtrade troiſiéme femme de Charlemagne, 464
Raoul, premier Roy de Bourgogne, 527
Raoul, fils du jeune Conrard couronné Roy de la Bourgogne Transjurane, 562
Sa mort, 563
Raoul II. ſucceſſeur de Raoul I. ſon pere au Royaume de la Bourgogne Transjurane, 562. 563
Elû Roy d'Italie, 565
Sa mort & ſes enfans, 566
Raoul, fils de Richard le Juſticier Duc de Bourgogne, 566
Couronné Roy de France, *ibid. & ſuiv.*
Rival de Charles le Simple, 568
Sa mort, ſes mœurs, ſa femme & ſon fils, 575
Raoul, fils d'Ebbes Seigneur de Deols, *ibid.*
Referendaire. Quel étoit autrefois le grand Referendaire, 371
Regnier, Comte d'Ardenne, 565
Reims. La ville de Reims aſſiegée & ſaccagée par les Barbares, 183. 184
Religion. Que la Religion eſt le premier & le principal lien qui tient & fait ſubſiſter les Etats, 202
Les trois principaux ennemis de la Religion Chrétienne, 236
Quelle étoit la Religion des François avant Clovis, 273
Premiere guerre de Religion, 313
Reliques des Martyrs honorées, & enſuite celles des autres Saints, 224
S. *Remy* Archevêque de Reims concourt à la converſion de Clovis, 310. 316
Renard, Comte de Sens, 599
Ribagorce. Royaume qui n'a que ſix lieuës d'étenduë, 498
Richarde, femme de Charles le Gros, 549. 551
Les *Richeſſes* gâtent & amolliſſent les ames, 419
Richilde, femme de Charles le Chauve, couronnée Imperatrice, 534
Ripuaire. Pourquoy fut ainſi appellée la ſeconde partie de la Germanie, 297
S. *Riquier* ravagé par les Normands, 542
Robert le Fort, biſayeul du Roy Hugues Capet, & deſcendu de Childebrand fils de Pepin le Gros, 422
Source des Capetiens, 564
Ses faits d'armes, 527
Sa mort, ſa femme & ſes enfans, *la même*.
Robert, ſecond mari d'Alelaïs, fille de Louis le Debonnaire, 549
Robert, frere de Robert le Fort, & frere du Roy Eudes, 554
Comte de Paris, 563. 565
Il monte ſur le Trône, 566
Sa mort, 567
Sa femme & ſes enfans, *ibid.*
Roccons. Pourquoy les Romains furent appellez Roccons en Eſpagne, 329
Rodolphe. Voyez *Raoul*.

Rogations. Inſtitution ou rétabliſſement des Rogations, 316
Rol, ou *Rollon*, l'un des plus puiſſans Chefs des Normands deſcend à l'embouchûre de la Seine, 562. 563
Il eſt fait Duc de Normandie, ſe convertit, eſt baptiſé, & devient un des meilleurs Princes de ſon ſiecle ; ſa juſtice ſevere & ſa mort, 463. 464
Rolland le fameux. Sa mort, 462
S. Romain, Evêque de Roüen, & ſa fierté, qui ſauve tous les ans un meurtrier, 418
Romains. Les Romains autrefois mêlez avec les François, les Gaulois & les Germains, 2
Comment les Romains eurent entrée dans la grande Gaule, 6
Les Romains ſubjuguent les Saliens, les Allobroges & les Tectofages, 7
Ils bâtiſſent Narbonne, *ibid.*
Ils s'inſinuent dans les entrailles de la Gaule, en faiſant alliance avec quelques peuples Gaulois, *ibid.*
Commencemens des grandes & ſanglantes guerres entre les Germains & les Romains, 10
Les Romains vexez par les Parthes & les Germains, 42
Les Romains ſe réjouiſſent de la guerre civile d'entre les Germains, 66
Camps des Romains démolis, 78
L'Empire Romain ébranlé par des troubles & des bouleverſemens, 88
Perfidie des Romains envers les Saxons, 154
Les Romains ſe mettent inutilement en peine d'aprivoiſer les barbares, 97
Les Romains battus par les Bataves & les Caninefates, 74
Pourquoi les Romains qui recevoient toutes ſortes de Religions, ne recevoient ni la Chrétienne ni la Juïve, 236
Rome ceſſe d'être le Siege de l'Empire Romain, 174
Rome Chrétienne, & ſon autorité ſur les jugemens Eccléſiaſtiques, 233
Injurieuſe à la France, 498. 499
Devotion extraordinaire envers le S. Siege de Rome, 555
Roncevaux. Détroit du paſſage de Roncevaux, 462
Roſimonde, femme d'Albouin Roi des Lombards, contrainte par ſon mari de boire dans le crâne du Cunimond ſon pere, 344
Roüen. Les Normands établis dans la ville de Roüen priſe par compoſition, 563
Par eux brûlée, 516
Pillée, 517
Roy. Le peu de reſpect que les Seigneurs avoient autrefois pour les Rois, 518
Rufin diſpute la puiſſance à Stilicon, 170
Il eſt maſſacré, *ibid.*
Rufus Géneral des Legions Romaines marche contre Vindex qui aſſiégeoit Beſançon, 69. 70
Il refuſe l'Empire, 69

S.

SABINUS qui avoit le titre d'Empereur de la Celtique & ſa défaite, 77
Belle hiſtoire de Sabinus & d'Eponine ſa femme, qui furent cachez huit ans dans une grotte, 79
Enfin ils ſont découverts, & on les fait mourir, 80
Sacrovir, l'un des Chefs des Gaules révoltées, 59
Il ſouleve les Eduens, *la même.*
Il eſt défait avec quarante mille hommes, & enſuite ſe tuë lui-même, 60.

Sa revolte, 289
Sala. Guerre entre les Hermundures & les Cattes, pour la riviere de Sala, 68
Saliens. Les Saliens ſont domptez par les Romains, 7
Qui étoient anciennement les Saliens, & d'où ils ſont ainſi nommez, 146
Ils ſe rendent à diſcretion à Julien l'Apoſtat, *la même.*
Salique. Auteurs de cette Loy, & pourquoy ainſi nommée, 297. 313. 315. 234
Salomon, Roy de Bretagne, & ſon ſanglant avenement à cette Couronne, 528
Il aſſiege les Normands dans la ville d'Angers, 530
Sa mort, 531
Salvian, du parti des Priſcillianiſtes, 258
Samon, Marchand natif de l'Evêché de Sens, devenu Roy & Apoſtat, 384. 385
Sance Duc de Gaſcogne, 348. 351
Tige des Ducs héréditaires de ce pays, 530
Surnommé Mitturra, & pourquoy, *ibid.*
Sang miraculeux de N. S. Jeſus-Chriſt trouvé à Mantouë, 473
Sanſon, fils aîné de Fredegonde, & ſa mort, 348
Saomarius Roy Allemand ſe ſoumet à Julien l'Apoſtat, 148
Sapor Roy des Parthes, & combien cruellement il traite Valerian Empereur des Romains, 103
Sarraſins. Treve rompuë entre les François & les Sarraſins d'Eſpagne, 497. 498 *& ſuiv.*
Fureur qu'ils ont exercée en Italie pendant 20. ans, 518. 534. 539
Savonnieres. Concile en ce lieu, 524
Saxons. Les Saxons chaſſent les François de l'Iſle de Bétaw, 147
Irruptions des Saxons dans la Gaule, 154
Leurs défaites, *la même.*
Leurs révoltes, 339. 449. 460
Furieuſe irruption des Saxons, 462. 463
Leur derniere révolte, 473
Les Anglois-Saxons ſubjuguent la grande Bretagne, 298
Saxons Allemands appellez dans les Gaules par Gillon, 306
Leurs revoltes, 330. 331. 370
Schiſme parmi les Evêques durant les trois premiers ſiécles, 249
Sclaomir, Roy des Abodrites, ſes intelligences avec les ennemis de l'Etat, 497
Scaves. 368
Scot. Jean Scot, 581
Seguien, Duc de Gaſcogne, 516
Seigneurs ſe faiſant la guerre les uns aux autres, 573. 574
Seigneuries. Origine des Seigneuries grandes & petites, 554
Serge II. élû Pape par le Clergé & les Bourgeois de Rome ſans la permiſſion de l'Empereur, 518
Severe Empereur, combien il vecût & combien il regna, 89
Severe, fils d'une ſœur de Maximian honoré du titre de Ceſar, 119
Sicambres. Les Sicambres pendent les exacteurs & viennent en Gaule, 40
Leur paix avec Auguſte, *la même.*
Ce que les Auteurs entendent par Sicambres, 45
Guerre des Sicambres de plus de trente ans, qui ſont enfin vaincus par Vinicus, 38
Ligue des Sicambres, & d'autres peuples de la Germanie, *la même.*
Sicambre, ville bâtie par les Francs près des Paluds-Meotides, 98
Sigefroy Roy des Lombards ravage les environs de la Seine, & aſſiege Paris; 547

Sa mort, 554
Sigenulfe, Duc de Capouë donne entrée aux Sarrasins dans l'Italie, 519
Sigeric Prince Goth assassine Ataulfe, & est lui-même assassiné sept jours après, 157
Sirmich. Lieu du Concile où S. Athanase fut condamné, 254
Soldat. Grand & noble dessein d'un Empereur, de faire que l'on n'eût plus besoin de soldats, 110
Soldats employez à planter des vignes, *la même.*
Sorabes, peuples Sclaves joints aux Saxons contre Charlemagne, 464
Sorciers par imagination, 474
Souaubes & Allemands ne faisant plus qu'un peuple, 415
Stilicon. Theodose confie en mourant à Stilicon la tutelle de son fils Honorius, & le soin des deux Empires, 170
Ses faits & ses exploits, *la même.*
Violens soupçons que Stilicon brouilloit l'Empire pour l'envahir, 173
Il fait donner de l'argent à Alaric Roy des Goths qui venoit en Italie, 178
Ses inquietudes, & quel en étoit le sujet, *la même.*
Stilicon precipité du sommet de la fortune, 181
Sa mort remarquable, *ibid.* & 291
Stratagême extraordinaire, 360
Sueves. Quelle étoit la nation des Sueves, 10
Les Sueves changent de pays, 45
Les Sueves qui restoient en Gaule passent en Espagne, 192
Les Sueves font irruption dans les Gaules, 287. 288
Suisses. Leur origine & leur liberté, 472
Sulpice-Severe, & ses Ecrits, 266
Sunnon, l'un des trois Chefs des Francs, 99
Sa mort, 171
Supplice extraordinaire des criminels, 107
Supplices horribles dont on faisoit mourir autrefois les Chrétiens, 242
Sylvanus. Le Colonel Sylvanus François de naissance, envoyé par l'Empereur Constance pour s'opposer aux barbares, 138
Artifices des ennemis de Sylvanus pour le rendre criminel, 139
Craignant qu'on le fasse perir il se fait Empereur, 140
Symbole. La doctrine de la Foy comprise dans le Symbole des Apôtres, 207
Synaxes ou assemblées des Chrétiens pour prier & celebrer les saints Mysteres, 228
S. Sincletique, premier qui ait embrassé l'état monacal, 271
Synode. Comment & pourquoi les Conciles ou Synodes s'assembloient, 230

T.

TACITE. Claude Tacite élevé à l'Empire, & combien il vecût & regna, 107
Taïfales, peuple de la nation des Huns, 159
Tarec. Voyez *Gibal-Tar.*
Tassillon Duc de Baviere fait hommage à Pepin le Bref, 449. 450. 463. 465
Tectosages. Les Tectosages domptez par les Romains, 7.
Témoin. Le grand nombre de témoins autrefois necessaire pour convaincre un Ecclésiastique coupable, 485
Temple. Que les Temples n'étoient autrefois consacrez qu'à Dieu seul, 227
Teroüenne, 542
Terres. Arpentage ou division des terres, 372
Tertullien abandonne une heresie pour

en forger une autre, 249
Thebéen. Legion Thebéenne décimée par deux ou trois fois, & enfin hachée en pieces, 111
Tetricus élevé à l'Empire des Gaules, 107
Il ſe rend à l'Empereur Aurelian, *ibid.*
Theodad Roy d'Italie, 326
Sa mort, *ibid.*
Theodebert Roy en Auſtraſie, 362. *& ſuiv.*
Sa mort, 366
Theoderade, femme du Roy Eudes, 560
Theodoſe le Grand aſſocié à l'Empire, 160
Combien il vêcut & regna, *ibid.*
Il met le calme dans l'Occident, *ibid.*
Il gagne deux batailles ſur le Tyran Maxentius, 165
Son armée navale de François tourne caſaque, *ibid.*
Armement d'Argobaſte contre Theodoſe, & ce qui s'en enſuivit, 168
Theodoſe dernier Empereur dans l'Occident, 168
Sa mort, *ibid.*
Theodoſe II. dit le Jeune, fils d'Arcadius parvenu à l'Empire, 178
Les années de ſa vie & de ſon regne *ibid.*
Theudemer Roy des François, & ſa mere Aſcila pris & décapitez, 196
Thierry Roy de Metz, 321
Sa mort, 323. 325
Thierry Roy de Bourgogne, 361 *& ſuiv.*
Ses débauches, 365
Succede à Theodebert, 364
Sa mort, 367
Thierry fils de Clovis II. ſans partage dans la ſucceſſion de ſon pere, 391. 399
Tiré du Monaſtere, & élevé ſur le Trône de Neuſtrie & de Bourgogne, 401
Combattu, défait & arrêté par Pepin le Gros Maire d'Auſtraſie, 411
Dépouillé de la vraye marque de la Royauté, & ſa mort, 408
Thierry grand Chambellan de Louis le Begue, 539. 542
Tibere envoyé dans les Gaules, 58
Tibere ſuccede à ſon frere Druſus, 44
Et établit des garniſons dans quelques Villes de Germanie, 45
Il continuë la guerre aux Germains, *ibid.*
Son expedition contre Maroboduus en Boheme, 46
Il eſt contraint de luy accorder la paix, 46
Il ſe retire en l'Iſle de Rhodes, *ibid.*
Il eſt renvoyé en Germanie par Auguſte, 48
Il parvient à l'Empire, & commet à Germanicus ſon neveu le ſoin de continuer la guerre contre les Germains, 49
Tibere jaloux du trop grand credit de Germanicus, 51
Il diviſe en deux le commandement des troupes de la Gaule, 55
Il ceſſe de faire la guerre aux Germains, & pourquoi, *ibid.*
La faineantiſe de Tibere dans l'Iſle de Caprée, empêche que l'on ne vange l'affront que les Romains avoient reçu des Friſons, 61
Sa mort dans cette Iſle, *ibid.*
Tifanie ou *Theophanie*, femme de l'Empereur Othon II. 601. 607. 611
Tiberge, femme de Lotaire répudiée, & ce qui s'en enſuivit, 525
Titus fils de l'Empereur Veſpaſien, & combien il regna, 81
Totila, Roy des Oſtrogoths défait & tué en la bataille par Narſés Lieutenant de l'Empereur Juſtinien, 329
Totilus, Roy de Gaſcogne, 513. 516
Tournay ravagée par les Normands, & rebâtie par quatre de ſes Bour-

geois, 543
Toxandrie. Ce que c'eſt que le lieu dit Toxandrie, où s'étoient plantez les François, 146
Trajan adopté par l'Empereur Nerva, 82
Combien il vêcut & regna, *ibid.*
Ses riches & autres qualitez, *ibid.*
Trebeta. Fable de Trebeta prétendu Fondateur de la ville de Treves, 113
Treves. La ville de Treves priſe par Cerialis, 78
Treves pillée pour une ſeconde fois, 190
Treves ravagée pour la troiſiéme fois, 191
Marie des Bourgeois de Treves, 196
Cette ville priſe pour la quatriéme fois, *ibid.* Voyez *Trebeta.*
Troyes. Concile tenu en cette Ville, & ce qui s'y paſſa, 538
Tudeſques, les Allemands nommez Tudeſques dans leur langue & dans l'Eſpagnole, 92
Turin. Reglemens du Concile de ce lieu, 260
Turinge, Royaume conquis par Thierri Roi de Metz, & Clotaire Roi de Soiſſons, 323
Turingiens, ennemis mortels des François, attaquez par Clovis, 312

V.

VAIMER, Duc de Champagne miniſtre de la tyrannie d'Ebroïn, 405
Sa mort, 406
Valdrade, ſeconde femme de Lotaire Roy de Lorraine, & les ſujets de ſon mariage, 505
Valens & Valentinian freres & co-Empereurs, combien ils vêcurent & regnerent, 151
Valens reçoit les Goths dans ſon alliance, 158
Il leur permet de ſe retirer dans la Thrace, *ibid.*
Son attache à l'hereſie Arienne & ſa mort, 160
Valentinien aſſocie ſon fils Gratien à l'Empire, 152
Il ſubjuge les Allemands juſqu'au Necker, & les déloge d'une montagne où ils s'étoient retirez, 153
Il fortifie les frontieres des Gaules par un long rampart avec des tours, *ibid.*
Il veut oppoſer les Bourguignons à Macrin le plus puiſſant Roy des Allemands, & ce qui s'en enſuivit, 154
Il ravage le pays des Allemands, 155
Il tâche de ſurprendre le Roy Macrian, *ibid.*
Mort de Valentinian, 156
Valentinian II. fils du défunt proclamé Empereur, 157
Combien il vêcut & regna, *ibid.*
Paix faite entre Valentinian II. & Maximus, 164
Fuite de Valentinian, 165
Son démêlé avec Arbogaſte & ſa mort, 167
Valerian Empereur avec Galien, & combien ils regnerent enſemble, 94
Valerian vaincu & pris par les Parthes, ſert à Sapor de marche-pied pour monter à cheval, & enfin eſt écorché tout vif 103
S. *Valery* ravagé par les Normands, 542
Valtere, Comte de Laon. Son inſolence envers le Roy Eudes, & ſa punition, 558
Vandales. Deux ſortes de Vandales, 112
Pluſieurs peuples que les Vandales avoient ſur eux, 175
Les Vandales & autres Barbares paſſent le Rhin, 176
Les Vandales rompent avec le Tyran

Conſtantin, 182
Les Vandales qui reſtoient en la Gaule, paſſent en Eſpagne, 192
Vannius Roy des Sueves chaſſé de ſon Royaume pour ſa tyrannie & ſon exaction, 65
Les neveux de Vannius ſe mettent en ſa place, & les Romains lui donnent retraite dans leurs terres, *ibid.*
Varnaquiere, Maire du Palais de Bourgogne, 366
Varus défait des Legions de Quintilius Varus, 47
Vaſſo, le Temple de Vaſſo à Clermont en Auvergne ruiné par Crocus, & ſa deſcription, 105
Vbiens, peuple Germain tranſporté au-de-là du Rhin, 33
Veniſe. Les commencemens de la merveilleuſe ville de Veniſe, 473. 476
Verberie. Concile tenu en ce lieu, 483
Vermandois. Origine de la premiere branche de Vermandois, 497
Voyez, *Hugues*.
Verus (Lucius) Empereur avec Marc-Aurele, tous deux fils adoptifs d'Antonin le Pieux, 84
Combien il regna, & ſa mort, *la même*.
Veſpaſien. Ses exploits en Judée, où il eſt auſſi proclamé Empereur, 72
Fait prier Civilis General des Bataves de faire demeurer ſes troupes en Gaule, & pour quel deſſein, 73
Veſpaſien déclaré Empereur, 76
Son regne, *la même*.
Vetera aſſiegée par Claudius Civilis, 75
Viatique. Comment on adminiſtroit anciennement le ſaint Viatique, 113
Vicaires conſtituez par le Pape dans les Provinces d'Occident, 234
Vice. Les attraits du vice pour les ames débauchées, 343
Victoria ou *Victorina*, Dame courageuſe & heroïque, 106
Victorin nommé Ceſar par Poſthumus uſurpateur de l'Empire des Gaules, *la même*.
Il eſt aſſommé dans la ville de Cologne, *la même*.
Vienne en danger d'être ſaccagée, ſe rachette par ſupplications & par argent, 71
Differends entre les Evêques de Vienne & d'Arles pour le droit de Metropole, 293
Siege de Vienne en Dauphiné, 543
Sa reddition, 546
Vierges ſacrées & Religieuſes, 271
Viguiers. Quels ils étoient autrefois, 373
Villes anciennes de la Germanie & de la Gaule Belgique, 11
Villes bâties par les Romains au-delà du Rhin, 82
Vin. Impôt ſur le Vin par Chilperic & ſa femme Fredegonde, 348
S. *Vincent*. Sa robe eſt apportée à Paris, & une Egliſe y eſt bâtie en ſon honneur, 328
Vindex ſouleve les Gaules contre Neron, 65
Il aſſiege Beſançon, 66
Il a du pire & ſe tuë, *la même*.
Vitellius ſe revolte contre Galba, 70
Les Lieutenans de Vitellius marchent en Italie & font maſſacre à Metz, *la même*.
Vitellius parvient à l'Empire, 72
Vitigés élû Roy par les Oſtrogoths rebelles à leur Roy, & ce qui s'en enſuivit, 226
De Roy devenu Officier, 227
Vitikind, Prince Saxon, 460. 201. 202
Vltrogothe, femme de Childebert, 332
Univerſité. Commencement de la fameuſe Univerſité de Paris, 467
Voleurs, comment punis autrefois, 490
Voluſian & Gallus Empereurs, & leur regne, 96

Urciſin envoyé par l'Empereur Conſtantin pour faire périr le Colonel Sylvanus, 140
Urſan uſurpateur de la Bretagne avec Paſqueitan, 532
Sainte *Urſule*. L'hiſtoire du martyre de Sainte Urſule, & des onze mille Vierges ſes compagnes, 64
Maſſacre de Sainte Urſule & de ſes Compagnes, 290. 291

W.

S. WAAST Evêque d'Arras, 310. 316
Walla, Prince du Sang de Charlemagne, apprehendé par Louis le Debonnaire, 493. 503
Wallia Roi des Goths fait la paix avec les Romains, & renvoye Placidia veuve d'Ataulfe ſon Predeceſſeur, 197
Wenillon, Archevêque de Sens, ingrat & traître au Roi Charles le Chauve, 523
Requête preſentée contre lui, & ſa mort, 524
Wilmier, fils dénaturé, dépoſſede ſon pere de l'adminiſtration à laquelle ce pere l'avoit aſſocié, 407
Sa foi trompeuſe & ſa mort, *la même.*
Winfredi Anglois de nation, homme d'une très-illuſtre pieté, & ſes exploits en fait de Religion, 481
Wiſimar Roi des Vandales, 176
Wlfade, Archevêque de Bourges, 580
Wlfoalde Maire d'auſtraſie, 399. 400
Sa mort, 409

X.

XAINTONGE, ou *Saintonge*, 517

Y.

YVETOT. Erection de la terre d'Yvetot en Royaume, 326
Yvrognerie, avec quelle rigueur défenduë autrefois, 489

Z.

ZACHARIE. Pape conſulté par Pepin le Bref ſur ſon élevation à la Couronne de France, 442
Zad, Prince Sarraſin, 468
Zaman, Chef des Sarraſins en Eſpagne, 429
Zele. Faux zele des Payens qui ſuppoſoient des crimes execrables aux Chrétiens, 242
Zenobie Reine des Palmirenes, vaincuë par l'Empereur Aurelian, 107
Zuentipold, fils naturel d'Arnou Roi de Germanie, reçu Roi de Lorraine, 559. 560
Sa mort, 561
Zuentipold, Prince Saxon, 562

Fin de la Table des Matieres.

BINDING SECT. APR 3

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
37
M48
1740
t. 1

Mézeray, François Eudes de
Abregé chronologique de
l'histoire de France
Nouv. ed., augm.